

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming are checked below.

- Coloured covers / Couverture de couleur
- Covers damaged / Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated / Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing / Le titre de couverture manque
- Coloured maps / Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) / Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations / Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material / Relié avec d'autres documents
- Only edition available / Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin / La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure.
- Blank leaves added during restorations may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming / Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments / Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated / Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed / Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies / Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material / Comprend du matériel supplémentaire
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image / Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.
- Opposing pages with varying colouration or discolourations are filmed twice to ensure the best possible image / Les pages s'opposant ayant des colorations variables ou des décolorations sont filmées deux fois afin d'obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below /
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10x		14x		18x		22x		26x		30x	
								<input checked="" type="checkbox"/>			
	12x		16x		20x		24x		28x		32x

APPENDICE N^o. 5,

DU

QUATORZIÈME VOLUME.

GOVERNMENT

MINISTRY OF DEFENCE

MEMORANDUM

TO: THE SECRETARY

FROM: THE CHIEF

SUBJECT: [Illegible]

[Illegible]

[Illegible]

[Illegible]

[Illegible]

APPENDICE

DU

QUATORZIÈME VOLUME

DÉS

JOURNAUX

DE

L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE

DE LA

PROVINCE DU CANADA.

Depuis le 15 fevrier jusqu'au 1er juillet 1856; ces deux jours inclus,
DANS LA DIX-NEUVIÈME ET VINGTIÈME ANNÉES DU RÉGNE DE NOTRE SOUVERAINE DAME LA
REINE VICTORIA.

Étant la 2^{me} Session du 5^{me} Parlement Provincial du Canada.

SESSION 1856.

Imprimé par Ordre de l'Assemblée Législative.

VOL. 14.

RÉPONSE

A UNE ADRESSE de l'assemblée législative à son excellence le gouverneur-général, datée le 5 du mois dernier, priant son excellence de faire mettre devant la chambre " Copie de toute la correspondance " qui peut avoir été échangée entre le gouvernement du Canada et le " gouvernement impérial depuis le 9e jour de mai 1853, au sujet des " réserves du clergé ; et aussi, copie de toute la correspondance qui " peut avoir été échangée entre le gouvernement du Canada ou aucun " membre d'icelui et tout membre du clergé ou dignitaire des églises " d'Angleterre ou d'Ecosse ou de l'église de Rome ou de l'église " méthodiste Wesléyenne, ou leurs agents ou procureurs, depuis le 9e " jour de mai 1853, au sujet de la commutation des réclamations d'aucun " des dits membres du clergé ou des dites églises contre le fonds des " réserves du clergé."

Par ordre,

GEO. E. CARTIER,

Secrétaire.

Bureau du Secrétaire,
Toronto, 2 avril 1856.

GALT, 1er janvier 1855.

HONORABLE MONSIEUR,—Etant ministre titulaire de l'église d'Ecosse à Galt, dans le Canada Ouest, et me trouvant ainsi intéressé dans les effets du bill passé pour séculariser les réserves du clergé en Canada et tout-à-fait disposé à me prévaloir de la clause de commutation, je prends en conséquence la liberté de demander si le gouvernement veut commuer avec moi comme individu ou si les demandes doivent auparavant être sanctionnées par notre église.

J'écris la présente avec l'approbation de plusieurs de mes confrères dans cette partie du pays, lesquels sont également intéressés et désirent des renseignements sur le sujet. Puis-je oser attendre une réponse immédiate.

Je reste, etc.,

(Signé)

H. GIBSON,
Ministre.

A l'hon. P. J. O. Chauveau,
Etc., etc., etc.

BUREAU DU SECRÉTAIRE,

24 janvier 1855

REVEREND MONSIEUR,—Je suis chargé par le gouverneur-général de vous informer, en réponse à votre lettre du 1er du courant, que son excellence est avisée que le gouvernement ne peut point accueillir des demandes de commutation de la part des ministres isolément, à moins qu'ils n'aient au préalable obtenu le consentement de l'église à laquelle ils appartiennent.

J'ai, etc.,
(Signé)

P. J. O. CHAUVEAU,
Secrétaire.

Au révérend H. Gibson, Galt, C. O.

BUREAU DE POSTE DE MONT ALBION,

Township de Barton, C. O.

Qu'il plaise à votre excellence,

Comme je désire me mettre au fait des mesures à prendre pour effectuer la commutation de ma part dans les réserves du clergé, je prends cette occasion de vous prier respectueusement de vouloir bien, le plus tôt que vous le pourrez, me donner les renseignements désirés. Je désire aussi savoir pour quel montant je pourrai commuer, ayant 31 ans et jouissant d'une excellente santé. Avec les meilleurs souhaits pour vous, et en priant que les auspices favorables sous lesquels vous avez commencé votre noble carrière se continuent, et que les rapports que vous venez d'établir avec l'Amérique Britannique soient également avantageux pour vous et pour ces nobles provinces,

Je demande à me souscrire,

De votre excellence

Le très humble serviteur,

(Signé) WILLIAM JOHNSON,

V. D. M. de l'église presbytérienne du Canada,
en connexion avec l'église d'E c

A son excellence sir E. W. Head, Bart.

Etc., etc., etc.,

BUREAU DU SECRÉTAIRE,

24 Janvier 1845.

REVEREND MONSIEUR,—Je suis chargé par le gouverneur-général de dire, en réponse à votre lettre sans date, reçue par son excellence le 8 du courant, qu'il est impossible pour le présent de déterminer la somme que vous avez droit de recevoir, dans le cas où vous effectueriez la commutation de vos émoluments en vertu de l'acte des réserves du clergé de la dernière session.

Je puis cependant ajouter que le gouvernement ne peut pas accueillir de demandes de commutation de la part des ministres isolément, à moins qu'ils n'aient au préalable obtenu le consentement de l'église à laquelle ils appartiennent.

J'ai, etc.,
(Signé)

P. J. O. CHAUVEAU.

Au révérend William Johnson,
V. D. M., Barton.

BROKVILLE, C. O.,
16 février, 1856.

MONSIEUR,—Comme les ministres de l'évangile qui reçoivent des salaires du gouvernement ont aujourd'hui l'occasion de les commuer, je désirerais savoir quel sera le montant qui me sera alloué, si je me décide à commuer avec le gouvernement mon allocation actuelle comme ministre du ci-devant synode uni de l'église presbytérienne du Haut-Canada à Brockville.

Le montant que je reçois maintenant tous les ans du gouvernement est de £63 12s. 8d. sterling (ou £70 14s. 8d. courant), et je suis maintenant dans la 66e année de mon âge, ayant atteint ma 65me année dans le mois de septembre dernier. Je n'ai jamais servi dans d'autres professions ou emploi que celui du ministère chrétien ; je suis arrivé dans le pays en 1821 et j'y ai exercé mon ministère pendant 44 ans.

J'ai, etc.,
(Signé,)

WILLIAM SMART.

L'hon. Geo. E. Cartier,
Secrétaire provincial, etc.

BUREAU DU SECRETAIRE,
Québec, 20 février 1855.

REVEREND MONSIEUR,—Je suis chargé par le gouverneur-général d'accuser réception de votre lettre du 16 courant, et de vous dire en réponse qu'il est impossible pour le présent de déterminer la somme que vous avez droit de recevoir, dans le cas où vous effectueriez la commutation de vos émoluments en vertu de l'acte des réserves du clergé de la dernière session.

Je puis cependant ajouter que le gouvernement ne peut pas accueillir de demandes de commutation de la part des ministres isolément, à moins qu'ils n'aient au préalable obtenu le consentement de l'église à laquelle ils appartiennent.

J'ai etc.,
(Signé,)

G. E. CARTIER,
Secrétaire.

An révérend William Smart,
Brockville, C. O.

A. son excellence Sir Edmund Walker Head, baronnet, gouverneur-général de l'Amérique Britannique du Nord, etc., etc.,-etc.

En conseil.

Le mémoire de la conférence annuelle de l'église méthodiste épiscopaliennne du Canada, à Niagara, réunie en conférence,

EXPOSE HUMBLEMENT :

Que vos requérants, en coopérant avec les autres concitoyens à obtenir la sécularisation des réserves du clergé, n'agissaient que sous l'impression que toutes appropriations venant de l'état et formant un fonds pour le soutien du ministère de la parole de Dieu dans les églises du Christ, sont funestes aux intérêts de notre sainte religion ; qu'elles en retardent le progrès, relâchent la discipline et créent d'odieuses distinctions parmi tous ceux qui autrement se respecteraient les uns les autres et travailleraient cordialement à l'œuvre commun.

Ce n'est donc pas sans un grand désappointement et sans beaucoup de surprise que vos requérants s'aperçoivent, après des années d'efforts pénibles et prolongés et au moment où l'objet si désiré est sur le point d'être atteint, que l'acte de la législature qui pourvoit au règlement final de cette question, contient

une clause de commutation avec les églises, ou, ce qui est la même chose, dans l'opinion de vos requérants, avec les individus autorisés par leurs églises respectives, établissant ainsi perpétuellement les abus que l'on voulait évidemment déraciner par l'acte même; car en réalité vos requérants ne sauraient voir aucune différence, dans le principe et dans son effet, entre le fait de supporter directement les églises avec le produit des terres elles-mêmes et celui de créer des dotations en faisant un fonds des sommes payées aux divers titulaires, tel que prescrit par l'acte.

Qu'en observant les diverses phases des mesures prises de temps en temps par la législature pour la sécularisation des réserves, vos requérants n'éprouvèrent aucune répugnance aux précautions prises pour prévenir tous torts et dommages que pourrait éprouver aucun titulaire, vu qu'il semblait que tout ce que les parlements impériaux et provinciaux pourraient faire de plus à cet égard n'avait de rapport qu'aux droits des individus pendant leur vie ou la période de leurs fonctions respectives, mais la disposition qui pourvoit à telle commutation est conçue de telle façon que non seulement les églises peuvent être richement et perpétuellement dotées, mais que quelques-uns des titulaires eux-mêmes, en raison de l'organisation particulière de leur église et des pouvoirs de certains officiers d'église entre eux sont privés de tout avantage personnel qui leur était destiné dans les dites réserves.

Vos requérants prient donc respectueusement votre excellence de vouloir bien s'abstenir de commuer suivant les dispositions du dit acte jusqu'au jour où la voix du pays se sera fait entendre distinctement sur ce point ou jusqu'à ce que la législature ait eu l'occasion d'amender l'acte de manière à faire disparaître les clauses qui souffrent des objections.

Et vos requérants ne cesseront de prier,
Signé pour et au nom de la conférence.

(Signé,)

P. SMITH,
Président.

SAMUEL MORRISON,
Secrétaire.

Kilworth, C. O.

21 mai 1855.

BUREAU DU SECRÉTAIRE.

Québec, 4 juin 1855.

MONSIEUR,—Je suis chargé par son excellence le gouverneur-général d'accuser réception du mémoire, en date du 21 dernier, venant de la conférence annuelle de l'église épiscopaliennne méthodiste du Canada, à Niagara, réunie en conférence, et priant son excellence de s'abstenir pour le moment de commuer les émoluments, etc, suivant les dispositions de l'acte récemment passé pour la sécularisation des réserves du clergé.

En réponse j'ai à dire, pour l'information des requérants, que son excellence trouve qu'il est de son devoir de mettre à effet l'acte des réserves du clergé comme tout autre acte de la législature, suivant l'interprétation qui y est donnée et en la manière recommandée par ses conseillers légaux et constitutionnels.

J'ai, etc.,

(Signé,)

E. A. MEREDITH,
Assistant-Secrétaire.

Samuel Morrison, écuyer,
Kilworth, C. O.

COBOURG, CANADA-OUEST,

28 mai 1855.

MONSIEUR,—D'après le désir du lord évêque de Toronto, j'ai l'honneur de vous dire que le montant de l'intérêt provenant de la commutation que les membres du clergé de l'église d'Angleterre, dans le diocèse de Toronto, ont effectué de leurs émoluments, pour le trimestre expiré le 1er avril dernier, (époque jusqu'à laquelle la dite commutation n'avait pas été effectuée) n'égale pas les émoluments des dits membres du clergé que doit payer le gouvernement de sa majesté en Canada, pour la même période,—et ce de la somme de £1752 5s. 4d.

Sa seigneurie, après examen de la liste des membres du clergé de son diocèse qui ont effectué la commutation de leurs émolumens, a constaté que l'intérêt du montant provenant de cette commutation pour le trimestre ci-dessus mentionné est de £3,069 6s. 11d. pendant que le montant des émolumens effectivement dû pour la même période est de £4,822 2s. 3d. faisant comme déjà dit une différence de £1,752 5s. 4d.

Je suis donc chargé par le lord évêque de demander respectueusement à son excellence le gouverneur-général, en conseil, de vouloir bien ordonner l'émission d'un warrant en sa faveur et en faveur de son clergé, pour ce montant.

J'ai, etc.,

(Signé,)

A. N. BETHUNE,

Archidiacre de York.

L'honorable secrétaire provincial.

Copie d'un rapport de comité de l'honorable conseil exécutif, daté 6 juin 1855, et approuvé le même jour par son excellence en conseil.

Sur le rapport du député inspecteur-général, sur une lettre du vénérable archidiacre Bethune, demandant l'émission d'un warrant pour la somme de £1752 5s. 4d., en faveur du lord évêque de Toronto, au nom du clergé de l'église d'Angleterre dans son diocèse, comm'étant la différence entre l'intérêt provenant de la commutation de ses émoluments et salaires payables par la province, pour le trimestre expiré le 1er avril dernier, époque jusqu'à laquelle la commutation n'a pas été effectuée,

Le comité recommande qu'un warrant soit émis comme proposé ci-dessus.

Certifié.

(Signé,)

WILLIAM H. LEE,

G. C. E.

QUEBEC, 5 juillet 1855.

MONSIEUR,—Au nom de l'église méthodiste wesléyenne, nous avons l'honneur de nous adresser à son excellence le gouverneur général pour la permission de commuer l'allocation annuelle de £700 sterling, payée à la dite église à même le fonds des réserves du clergé en Canada.

Nous sommes pleinement autorisés et possédons toutes les pièces justificatives nécessaires pour commuer la dite allocation et signer les quittances nécessaires.

J'ai, etc.,

(Signé,)

JOHN BEECHAM,

ENOCH WOOD.

L'honorable secrétaire provincial.

Copie d'un rapport d'un comité de l'honorable conseil exécutif, daté 31 juillet 1855, approuvé le même jour par son excellence le gouverneur-général en conseil.

Sur la demande du révérend Dr. Beecham et du révérend E. Wood, au nom de l'église méthodiste wesléyenne, pour la commutation de l'allocation annuelle en faveur de cette église, portée contre le fonds des réserves du clergé.

Le député inspecteur-général fait rapport que conformément aux tableaux d'annuités préparés et publiés par ordre du gouvernement, la valeur actuelle des émoluments ou allocation de £700 sterling, maintenant payés à l'église méthodiste wesléyenne pour 20 années, (période fixée par le statut 18 Victoria, chap. 2,) à six pour cent, et de £8,028 18s. 10d. sterling, égal à £9,768 11s. courant.

L'honorable procureur-général du Haut-Canada rapporte que le Dr. Beecham a produit pleine autorisation de l'église méthodiste wesléyenne, le chargeant d'effectuer la commutation et signer les quittances nécessaires, et qu'il est autorisé à nommer un substitut avec les mêmes pouvoirs que lui.

L'honorable procureur-général, en l'absence de l'honorable inspecteur-général, recommande que la dite allocation annuelle soit commuée et que le montant ci-dessus spécifié soit payé au Dr. Beecham ou son substitut, en pleine liquidation et commutation d'icelle.

Le comité recommande que le receveur-général ait instruction d'émettre des débetures pour le montant requis, sujet à toutes les conditions imposées par l'ordre en conseil relativement à la première liste des membres du clergé soumise par le député inspecteur-général.

Certifié.

(Signé,) W. A. HIMSWORTH,
Agissant G. E. C.

KINGSTON, 9 juillet 1855.

MONSIEUR.—Ayant été jusqu'ici dans l'habitude de recevoir tous les ans du gouvernement l'allocation pour le clergé catholique du Haut-Canada, aussi bien que cinq cent louis sterling qui me sont alloués comme administrateur apostolique du diocèse de Kingston, j'ai l'honneur de vous informer que je désire me prévaloir de l'avantage de la clause de commutation, sous les termes de l'acte passé dans le parlement provincial, le 18 décembre dernier, et à cette fin je transmettrai immédiatement une procuration au très révérend Charles Félix Cazeau, vicaire général à Québec, lequel j'ai nommé mon procureur *ad hoc*. Je vous prie donc respectueusement de vouloir bien effectuer aussitôt que possible la commutation susdite en ma faveur, et en même temps la commutation de telle partie des arrérages qui peuvent être dus au susdit clergé catholique, depuis l'année mil huit cent quarante.

J'ai l'honneur, etc.,

(Signé)

† PATRICK PHELAN,
Evêque de Carrhæ,
Administrateur apostolique
du diocèse de Kingston.

A l'honorable secrétaire provincial.

BUREAU DU SECRÉTAIRE,

QUÉBEC, 8 août 1856.

MONSEIGNEUR,—J'ai l'honneur de vous informer, par ordre de son excellence le gouverneur-général, que son excellence a pris en considération en conseil votre lettre du 9 du mois dernier, demandant que l'allocation du gouvernement en faveur du clergé catholique romain du Haut-Canada, £1000 sterling, ainsi que votre propre allocation comme administrateur du diocèse de Kingston, £500 sterling, soient commuées en vertu des dispositions de l'acte récent des réserves du clergé.

Son excellence en conseil a bien voulu ordonner que le total des deux sommes ci-dessus mentionnées, savoir : £1500 sterling soient commués pour £20,932, 15s. courant, ce montant étant la valeur de la dite somme pour 20 années, l'intérêt étant compté à 6 pour cent par année.

Son excellence en conseil a bien voulu ordonner que des débentures pour ce dernier montant soient émises à charge contre le fonds des réserves du clergé du Haut-Canada et que la commutation se fasse à compter du premier juillet dernier.

J'ai, etc.,

(Signé)

G. E. CARTIER,

Secrétaire.

Au très révérend évêque catholique romain
de Kingston, C. O.

ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC,

25 septembre 1855.

MONSIEUR,—Je suis muni d'une procuration de monseigneur Phelan, évêque de Carrhæ, administrateur du diocèse de Kingston, m'autorisant à régler avec le gouvernement la commutation de la partie des réserves du clergé revenant au clergé catholique du Haut-Canada, conformément à l'acte de la 17 et 18 Vic., c. 2.

Il m'a été proposé dernièrement de recevoir le montant de cette commutation (£20,932 15s. courant,) en débentures du gouvernement, à 6 par cent d'intérêt, et au premium de 14½ par cent.

Comme ces débentures ne peuvent être négociées avec profit que sur le marché de Londres, et que, pour cela, il faudrait se donner bien du trouble, l'évêque de Carrhæ, qui n'a que bien peu de temps à donner à ces sortes d'affaires, serait bien aise qu'on lui donnât le montant en question en argent courant plutôt qu'en débentures. Je crois, monsieur, devoir vous faire part du désir de ce prélat, et je me flatte que son excellence le gouverneur-général voudra le prendre en sa favorable considération.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

(Signé)

C. F. CAZEAU, Ptre.

V. G.

L'honorable Geo. E. Cartier,
Secrétaire provincial:

BUREAU DU SECRÉTAIRE,

QUÉBEC, 1er octobre 1855.

REVEREND MONSIEUR,—Je suis chargé par son excellence le gouverneur-général de vous informer qu'il a pris en sa considération en conseil votre lettre

du 25 du mois dernier, demandant, au nom de sa grandeur l'évêque catholique romain de Carthæ, l'administrateur du diocèse de Kingston, que le montant de la commutation payable au clergé catholique romain du Haut-Canada, savoir, £20,932 15s courant, ne soit pas payé en débetures mais bien en argent.

Son excellence a bien voulu accéder à la réquisition de sa grandeur et a ordonné que le paiement de la moitié de la dite somme soit fait le 1er janvier prochain, et l'autre moitié le 1er juillet 1856, avec intérêt à six pour cent par année à compter du 1er juillet prochain.

J'ai, etc.,

(Signé,) G. E. CARTIER,
Secrétaire.

Au révérend C. F. Cazeau, V. G.,
Etc., etc., etc.

BUREAU DE L'INSPECTEUR-GENERAL,
TORONTO, 1er avril 1856.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint copie de la correspondance échangée entre le département et tout membre du clergé ou dignitaire des églises d'Ecosse ou d'Angleterre et de l'église de Rome ou des méthodistes wesléyens ou de leurs agents ou procureurs, depuis le 9 mai 1853, au sujet de la commutation des droits d'aucun des dits clergés ou églises contre le fonds des réserves du clergé, tel que requis par votre lettre du 7 du mois dernier, pour l'information de l'assemblée législative.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,
(Signé,) WILLIAM DICKINSON,
Assistant Dép. Ins.-Gén.

A l'honorable secrétaire provincial.

A Québec, ce 22e jour de février 1855, jour fixé par les commissaires nommés par le synode de l'église presbytérienne du Canada en connexion avec l'église d'Ecosse, pour négocier avec le gouvernement la commutation des allocations dues aux ministres à même le fonds des réserves du clergé, se sont assemblés et la commission a été constituée.

PRESENTS :

Le rév. John Cook, D. D., convocateur.

“ Alexander Mathieson, D. D.

L'hon. Thomas McKay.

Hugh Allan, écuyer.

Inter alia,

Les Drs. Mathieson et Cook et M. Allan, ont représenté qu'ils se sont rendus hier auprès de l'hon. inspecteur-général et l'hon. procureur-général pour le Canada Ouest, et ont reçu d'eux copie du tableau suivant lequel il est proposé d'évaluer l'annuité des ministres de l'église sur les émoluments à eux payés à

même le fonds des réserves du clergé, et auxquels l'honneur de la couronne est engagé ; et en outre qu'en réponse à une question soumise au procureur-général, il a été dit que les revenus de 1853 seraient la base de la commutation ; et les commissaires ayant dûment considéré la proposition du gouvernement, à eux communiquée comme susdit, ont décidé et décident par le présent, au nom du synode, de sanctionner la commutation aux termes spécifiés, et ils ont annoncé et annoncent par le présent la présente décision au révérend John Cook, D.D., l'un d'entre eux, l'autorisant et le requérant ainsi, en vertu d'une résolution passée par le synode le 11 janvier 1855, à endosser et acquitter les diverses procurations des individus, au nom du synode.

Je certifie par le présent que ce qui précède dans cette page et la page précédente est un extrait correct et fidèle des minutes de la commission.

Québec, 23 février 1855.

(Signé,) JOHN COOK, D. D.

QUEBEC, 23 mars 1855.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que je suis prêt à commuer avec le gouvernement pour les salaires des ministres de l'église d'Ecosse dans cette province, dont les noms et les âges sont inscrits dans la liste ci-incluse et j'ai à vous prier respectueusement que cette commutation soit effectuée le plus tôt possible.

J'ai, etc.,

(Signé,) JOHN COOK.

A l'honorable inspecteur-général.

	Age.	Emoluments.
Le révd. Duncan Morison.....	39	£150
“ John McMorine.....	56	“
“ John Machar, D. D.....	57	“
“ Alexander Spence.....	50	“
“ Thomas Fraser.....	62	“
“ John McLaurin.....	42	“
“ George McDonell... ..	43	“
“ John Campbell.....	35	“
“ George Bell... ..	35	“
“ Alexander-Ross.....	60	“
“ Andrew Bell.....	51	“
“ Thomas Scott.....	41	“
“ Æneas McLean.....	49	“
“ Thomas McPherson	52	“
“ Robert Dobie.....	27	“
“ Hugh Urquhart.....	61	“
“ Robert Neill.....	52	“
“ John Whyte.....	32	“
“ Peter Lindsay.....	34	“
“ George Thomson.....	49	“
“ Thomas Morrison.....	30	“
“ John McKerras.....	22	“
“ Thomas Haig.....	38	“
“ John Cook.....	49	“

“	James T. Paul.....	45	“
“	David Shanks....	53	“
“	Robert McGill, D. D.....	56	“
“	Robert Burnet.....	31	“
“	William Simpson.....	48	“
“	William Mair	56	“
“	Alexander Mathieson, D. D.....	58	“
“	James Anderson.....	57	“
“	William Johnson.....	31	“
“	John Robb....	50	“
“	John Skinner, D. D.....	50	“
“	John B. Mowat.....	29	“
“	Colin Gregor.....	47	“
“	James Williamson.....	48	125
“	J. Malcolm Smith.....	33	“
“	James George.....	54	“

(Copie.)

BUREAU DE L'INSPECTEUR-GENERAL,

QUEBEC, 27 mars 1855

MONSIEUR,—J'accuse réception de votre lettre, sans date, adressée à l'inspecteur-général, l'informant que vous êtes prêt à commuer avec le gouvernement pour les salaires des ministres de l'église d'Ecosse, dans cette province, dont les noms et les âges sont inscrits dans la liste incluse.

On remarque que le montant des émoluments inscrits vis-à-vis chaque nom dans la liste est de £150, excepté pour les trois derniers qui sont de £125 chaque, montant qui excède considérablement les émoluments des ministres de l'église d'Ecosse, payés pour l'année 1853, tel que rapporté par Hugh Allan, écuyer, secrétaire du bureau des commissaires du synode du Canada, en connexion avec l'église d'Ecosse.

L'inspecteur-général désire recevoir de vous quelques explications sur l'excédant des émoluments qui sont maintenant rapportés par vous.

J'ai, etc.,
(Signé,)

JOSEPH CARY, D. I. G.

Au révérend J. Cook, D. D.

Etc., etc., etc.

L'allocation des ministres de l'église d'Ecosse a varié d'année en année suivant le montant du revenu reçu et le nombre des réclamations sur ce revenu. Ils ne peuvent donc pas réclamer que des émoluments ou une allocation fixe leur soient assignés et donnés par les commissaires des réserves du clergé.

Ils prétendent que le revenu provenant chaque année du fonds des réserves du clergé était par la loi assigné et donné aux ministres durant cette année là et leur appartenait—soit qu'il fut ou ne fut pas distribué, et quand il serait distribué. Pour la validité de cette prétention ils ont l'opinion du procureur-général Draper et du procureur-général Smith qui, tout en admettant le droit des commissaires des réserves du clergé à retenir une somme raisonnable chaque année pour dépenses contingentes et à exiger la régularité des paiements, maintiennent qu'il était inconvenant d'accumuler un fonds avec l'intérêt du fonds et que le plus sage

principe en général était une distribution annuelle. Dans les cas où les commissaires ont retenu de fortes sommes d'argent, cela a été fait à la connaissance des ministres en synode et ce pour diverses bonnes raisons par eux approuvées. Cependant, même alors, les ministres prétendent qu'ils auraient pu réclamer une distribution—qu'en ne le faisant pas ils ont droit d'être considérés comme ayant volontairement contribué aux besoins généraux de l'église.

C'est d'après ces vues et après avoir constaté le montant du revenu pour 1853 et le nombre des ministres pour cette année là qu'ils demandent à commuer la partie due à chacun d'eux comme une égale distribution du tout.

Le revenu se montait à £

Les ministres sur la liste à

Et faisant l'allouance pour frais de régie, les émoluments pour lesquels chacun d'eux a droit de commuer se montent à £156 5s.

QUEBEC, 20 avril 1855.

MONSIEUR,—Je demande très-respectueusement à savoir quand il vous viendra d'arranger définitivement la commutation des émoluments des ministres de l'église presbytérienne du Canada, en connexion avec l'église d'Ecosse, lesquels m'ont autorisé à agir en leur nom et dont j'ai eu l'honneur de vous transmettre une liste contenant leurs âges respectifs. Je me flatte que, vu qu'il n'y a pas eu de délai de ma part, je puis considérer la commutation comme effectuée à compter de la date de ma demande, bien que les détails aient pu en empêcher le réglemeut formel.

J'ai, etc.,

(Signé,)

JOHN COOK.

A l'hon. inspecteur-général,
Etc., etc., etc.

A une assemblée des commissaires des réserves du clergé, tenue dans le bureau du trésorier, le 24 avril 1856.

PRÉSENTS :

Révd. Dr. MATHIESON, au fauteuil,
Hon. P. M. MCGILL,
M. JOHN SMITH,
M. WM. EDMONDSTONE,
M. KEW RAMSAY.

Le président a soumis au bureau une lettre du révérend Dr. Cook, transmettant une lettre de M. Cary, député inspecteur-général, qui exprime le désir de l'hon. inspecteur-général de recevoir quelques explications sur l'excédant des honoraires des ministres de l'église, tels que rapportés par M. Hugh Allan, secrétaire du fonds des réserves du clergé, et prie le bureau de fournir les explications demandées. Sur quoi le président a été prié de transmettre l'état suivant au Dr. Cook, au nom et par l'autorité du bureau, le priant de le transmettre sans délai à M. Cary, pour qu'il soit soumis à l'honorable inspecteur-général.

Le principe adopté par les commissaires des réserves du clergé dans la distribution des réserves a eux laissées a été depuis le commencement de distribuer autant que possible le revenu de chaque année parmi les ministres de cette année là, ne retenant que ce qu'il faut pour assurer la régularité des paiements et

satisfaisant aux éventualités ; et dans cela ils ont été soutenus par l'opinion légale de M. le receveur-général Draper et de M. le procureur-général Smith. L'état annexé fera voir que ce principe a été suivi aussi rigoureusement que les circonstances l'ont permis, excepté dans deux cas où les revenus étaient plus considérables que de coutume, et la liste des ministres plus faible que de coutume, en conséquence d'une séparation de l'église et du départ d'un grand nombre de ministres pour remplir des charges vacantes en Europe.

Comme l'on attendait un nombre additionnel de ministres, l'on ne crut pas prudent de distribuer toute la somme dans ces années et la balance retenue est graduellement appropriée aux fins de la commission—aidant les congrégations à construire des presbytères et acheter des terrains. Ce qui tourne non seulement à l'avantage des ministres actuels mais encore de leurs successeurs.

L'état de 1853, imprimé dans les comptes publics, indique les paiements faits par le secrétaire avant que le montant du revenu de cette année fut connu, et que les commissaires n'ont pas jugé à propos de faire plus considérables que ceux de l'année précédente jusqu'à ce que le revenu fut connu. Ce revenu, quand il fut reçu aurait donné, s'il eut été entièrement distribué, £156 5s., £51 à chaque ministre inscrit sur la liste de 1853, comme le fera aussi le revenu de 1854. Les commissaires en portant à £150 les émoluments pour chacune de ces années, c'est-à-dire, 1853 et 1854, n'ont suivi que leur principe général de distribution, comme on peut le voir par l'état ci-annexé et qu'ils considèrent comme juste et légal.

Dans ces circonstances le bureau ne peut pas douter du droit des ministres de l'église à commuer leurs émoluments à £150 par année. Même dans ce cas, les ministres, en commuant, ne retirent aucun profit des sommes considérables retenues pour les dépenses contingentes et pour assurer la régularité des paiements, ce que cependant le bureau les considère tenus de faire en toute justice.

Extrait du livre des minutes par

(Signé,

HEW RAMSAY,

Sec.-Gérant.

Extrait correct,

(Signé,)

ALEX. MATHIESON, D. D.

Président du bureau des commissaires des réserves du clergé.

ÉTAT des deniers reçus et payés par les commissaires des réserves du clergé :

ANNÉES.	Montant reçu.	Montant payé.	Emoluments aux ministres.
Reçu en 1846 pour 1845, ---	5330 18 3	4703 8 9	{ 50 0 0 63 6 8
“ “ 1847 pour 1846, ---	9561 13 6	3137 19 1	77 10 0
“ “ 1848 pour 1847, ---	8203 8 5	7406 7 2 ¹	80 0 0
“ “ 1849 pour 1848, ---	4946 10 3	3802 6 1	80 0 0
“ “ 1850 pour 1849, ---	6354 11 10	3914 7 1	80 0 0
“ “ 1851 pour 1850, ---	7947 6 4	6262 19 4	112 10 0
“ “ 1852 pour 1851, ---	7959 19 3	6724 0 3	112 10 0
“ “ 1853 pour 1852, ---	7382 4 11	7097 16 3 ²	112 10 0
“ “ 1854 pour 1853, ---	11260 13 4	10905 2 1 _s	150 0 0
“ “ 1855 pour 1854, ---	12918 18 9	11204 16 10	150 0 0

Notes (1), 1848.—Il a été compris une appropriation supplémentaire pour services passés.

(2), 1852.—Appropriation de £9000 pour cures et glèbes, mais non compris.

(3), 1854.—Ceci comprend £3000 pour cures et glèbes.
Extrat correct.

(Signé) ALEX'R MATHIESON, D. D.,
Président du bureau des commissaires des réserves du clergé.

QUEBEC, 30 avril 1855.

MONSIEUR,—En accusant réception de votre lettre du 27 mars, exprimant le désir de l'hon. inspecteur-général d'avoir de moi des renseignements sur l'excédant des émoluments des ministres de l'église d'Ecosse par moi rapportés sur ceux de 1853, par Hugh Allan, écuyer, secrétaire des commissaires des réserves du clergé, j'ai l'honneur de dire qu'ayant demandé les renseignements nécessaires au bureau des commissaires des réserves du clergé, j'ai reçu de Hugh Ramsay, écuyer, secrétaire gérant, la lettre ci-incluse avec une minute du bureau et un état y annexé, l'un et l'autre attestés régulièrement par le président et que je vous transmets maintenant pour être soumis à l'inspecteur-général.

J'ai, etc.,

(Signé]

JOHN COOK.

Jos. Cary, écuyer,
Etc., etc., etc.

MONTREAL, 4 janvier 1855.

MONSIEUR,—J'ai eu l'honneur de recevoir votre lettre du 23 dernier m'informant que des warrants ont été émis en ma faveur pour les sommes de £1003 7s. Id., et £107 0s. 8d., courant, chose dont je n'ai eu nul avis antérieur. Le produit de ces warrants m'a été remis et nos besoins actuels se trouvent maintenant soulagés. Je remarque qu'il faudra faire de nouveaux paiements en février de

manière à compléter les versements de 1854, qui seront probablement les derniers sous le système actuel, et dans ce cas j'espère que le paiement des émoluments trimestriels échus le 1er avril et tous les trois mois après seront faits dorénavant aux titulaires par le gouvernement.

Je transmets ci-joint le rapport demandé dans votre lettre du 28 novembre dernier, de toutes les personnes qui, à la date de la passation de l'acte impérial, savoir le 9 mai 1853, recevaient un revenu ou allocation du fonds des réserves du clergé du Bas-Canada, spécifiant l'allocation annuelle de chacun d'eux et l'âge de chaque personne, autant que j'ai pu le constater, le tout se montant à £1775 sterling, à part l'allocation permanente de £300 courant à Bishop's College, Lennoxville.

Plusieurs des fonctionnaires de mai 1853, ayant depuis laissés la province et ayant été remplacés par d'autres et comme il s'est fait d'autres changements dans la manière de distribuer le fonds, je pense qu'il est aussi à propos de vous transmettre un état des titulaires actuels dont l'allocation annuelle se monte au total de £1680 sterling, à part l'allocation de £300 courant en faveur du Bishop's College, Lennoxville.

J'ai, etc.,
(Signé,) THOS. B. ANDERSON,
Trés. de la Soc. pour la Prop. de l'Ev.

A Jos. Cary, écuyer,
Député inspecteur-général

MONTREAL, 18 janvier 1855.

MONSIEUR,—J'ai eu l'honneur de vous transmettre le 4 du courant l'état requis sur les personnes recevant une allocation à même le fonds des réserves du clergé du Bas-Canada ; cet état était incomplet, vu que l'âge de tous les titulaires n'y étaient point constatés. Je puis maintenant suppléer en partie à ce qui manquait, et je vous transmets ci-dessous l'âge de trois des personnes en question.

J'ai, etc.,
[Signé,] THOS. B. ANDERSON,
Trés. de la Soc. pour la Prop. de l'Ev,

A Jos. Cary, écuyer,
Député inspecteur-général.

Révérènd W. Arnold, bassin de Gaspé.....	50 ans.
“ F. A. Smith, Baie de Gaspé.....	29 ans.
“ R. S. Stevenson.....	27 ans.

BUREAU DE L'INSPECTEUR-GÉNÉRAL,
QUEBEC, 27 mars 1855.

Copie.

MONSIEUR,—Je suis chargé par l'inspecteur-général de porter à votre attention les noms qui paraissent sur la liste par vous soumise et qui ne sont pas indiqués dans les états transmis par les trésoriers de la société de la propagation de l'évangile dans les pays étrangers et de vous en demander des explications ; ce sont les révérends professeurs Parry, Irvine et Whittaker.

J'appellerai votre attention sur d'autres parties de l'état à une époque prochaine.

J'ai l'honneur, etc.,
(Signé,) JOS. CARY,
Député inspecteur-général.

A l'hon. J. H. Cameron,
Etc., etc., etc.

QUEBEC 6 avril 1855.

MONSIEUR,— J'ai l'honneur de vous dire que j'ai maintenant reçu des lettres de procuration m'autorisant à commuer les émoluments des ministres suivants de l'église d'Ecosse en Canada, en addition à la liste des membres déjà donnée.

	Age.	Salaires.
Frederick Sim.....	26	£150
Samuel Porter.....	45	"
William McEwan	52	"
Thomas Johnson.....	61	"
John McMurchy	53	"
David Evans	62	"
William Bain	40	"
J. C. Muir	56	"
John Tawse	56	"
John Barclay.....	41	"
Donald Munro	66	"
Alexander Mann.....	54	"
William Bell	44	"
David Watson.....	30	"
John McKenzie.....	64	"
Alexander McKid.....	50	"
William Barr.....	36	"
Alexander Lewis	63	"
John Merlin.....	72	"
Hamilton Gibson	43	"
George Weir.....	29	£125

Ces noms ajoutés à ceux de la liste déjà donnée s'élèvent à soixante et un. J'ai encore reçu les procurations de cinq autres qu'il m'a fallu renvoyer pour qu'ils fussent remplies suivant les formalités; et neuf ne m'ont pas encore transmis leurs papiers. J'espère avoir le tout la semaine prochaine.

J'ai, etc.,

(Signé,)

JOHN COOK.

A l'hon. M. Cayley,
Etc., etc., etc.

MONSIEUR,— J'ai l'honneur de vous informer qu'en sus de la liste de ministres qui vous a déjà été envoyée je suis maintenant prêt à commuer le salaire des messieurs suivants à même le fonds des réserves du clergé.

	Age.	Salaires.
Peter Fergusson	58	£150
James Stuart.....	34	"
Archibald Colquhoun	50	"
Joseph Anderson	59	"
Kenneth McLennan.....	22	"
John McKenzie.....	64	"
William King.....	66	£100
George McLachy	46	£100

Deux ministres m'ont envoyé des autorisations que j'ai renvoyées pour faire signer les affidavits d'âge. J'espère avoir deux autres procurations dans le cours de la semaine, et j'apprends que deux ministres refusent actuellement de commuer.

Ceci rend compte de tous les ministres de notre congrégation qui ont assumé leurs charges avant le 9 mai 1853.

J'ai, etc.,

(Signé,)

JOHN COOK.

A l'hon. inspecteur-général,
Etc., etc., etc.

BUREAU DE L'INSPECTEUR-GÉNÉRAL,

QUEBEC 21 avril 1855.

MONSIEUR,—Je suis chargé par l'inspecteur-général d'accuser réception de votre communication d'hier et de vous informer que des listes ont été transmises aux officiers de la couronne pour leur opinion qui n'a pas encore été reçue; mais le jour d'où la communication doit dater ne sera nullement changée par des retards qui proviendront de l'examen de cette réclamation.

J'ai, etc.,

(Signé,)

WM. DICKINSON,

Agissant comme député inspecteur-général.

Au rév. John Cook, D.D.,
de Québec.

QUEBEC, 1er juin 1855.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous représenter qu'en sus de la liste de ministres que j'ai déjà transmise, il en est treize qui ont été ordonnées depuis le 9 mai 1853, et dont je désire aussi commuer les émoluments. Je demande très respectueusement à savoir si ces ministres peuvent être réunis aux autres dans la commutation qui doit s'effectuer.

(Signé)

JOHN COOK.

A l'hon. Wm. Cayley,
Etc., etc., etc.

(Copie.)

BUREAU DE L'INSPECTEUR-GÉNÉRAL.

QUEBEC, 20 juin 1855

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 1er du courant, adressée à l'inspecteur-général, exposant qu'en sus de la liste des ministres déjà transmise par vous, il en a été ordonné treize depuis le 9 mai 1853, et que vous désirez commuer leurs émoluments, et demandant si ces ministres peuvent être réunis aux autres dans la commutation qui doit s'effectuer.

En réponse, je suis chargé par l'inspecteur-général de vous informer que des ministres ordonnés depuis le 9 mai 1853 ne peuvent point être admis à commuer leurs émoluments.

J'ai, etc.,

(Signé)

JOS. CARY,

Député inspecteur-général.

Au rév. John Cook, D. D.,
Québec.

WELLINGTON CHAMBERS,

TORONTO, 25 juin 1855.

MONSIEUR,—J'ai dûment reçu copie de la quatrième liste des ministres de l'église d'Angleterre de ce diocèse, ayant droit de commuer, et je vous transmets maintenant l'affidavit de M. Kennedy, le secrétaire des trésoriers de la société pour la propagation de l'évangile dans les pays étrangers, établissant les droits du rév. A. N. Beihune à commuer la somme de £100 sterling, tel que requis par l'ordre en conseil.

Relativement au Rév. John Kennedy, je trouve que les paiements à lui faits, l'ont été par une autre société et n'ont point été portés contre le fonds des réserves du clergé. Ainsi donc, pour lui la commutation sera rayée de la liste.

Je vous transmets encore deux procurations de ce diocèse et l'une pour le diocèse de Montréal avec deux listes ; la première de ce diocèse portant trois noms—la procuration pour la troisième vous sera adressée par la poste séparément ; l'autre pour le diocèse de Montréal—et je vous serai bien obligé si vous voulez bien les faire compléter de manière à ce que les débetures soient envoyées en Angleterre par la prochaine malle. Ces débetures porteront intérêt à compter du 1er janvier dernier et seront moitié des 5 et moitié des 6, comme ci-devant.

Envoyez-moi une copie certifiée de la commutation effectuée dans chacune de ces listes.

Votre, etc.,
(Signé,)

J. HILLYARD CAMERON.

Jos. Cary, écuyer,

Député inspecteur-général.

Les salaires de tous ces ministres paraissent dans les comptes publics de 1853.

MONTREAL, 26 juin 1855.

MONSIEUR,—A la réquisition du Rév. Dr. Cook, je vous écris pour vous expliquer pourquoi les noms du Rév. Dr. Skinner de London, Canada-Ouest, du Rév. G. Lindsay, de Richmond, et du Rév. George Weir, de Kingston, par moi rapportés comme installés dans notre église avant le 9 mai 1853, ne paraissent point dans le rapport à vous transmis pour le premier semestre de cette année là, et je prendrai la liberté de remarquer qu'afin de me donner le temps de préparer mon état pour les paiements semestriels, les clercs du presbytère font ordinairement leurs rapports vers le 10 mai et le 10 novembre de chaque année.

Comme les deux premiers de ces ministres ont été installés le 1er mai, il a été d'usage dans ces cas de ne les rapporter que dans le semestre suivant.

C'est ce qui est arrivé dans ce cas ; et le Rév. M. Weir qui est l'un des professeurs dans Queen's College, a été engagé en Ecosse et payé à même l'allocation faite aux professeurs du collège, ce qui explique pourquoi son nom ne paraît pas.

Je suis, etc.,
(Signé)

HUGH ALLAN.

Jos. Cary, écuyer,

Député inspecteur-général,

TORONTO, 27 juillet 1855.

MONSIEUR,—Je transmets une procuration du révérend Félix Boyle, l'un des membres du clergé de l'église d'Angleterre qui a droit à commuer dans le diocèse de Québec. Il est âgé de 80 ans et son salaire est de £121 13s. 4d.

Je n'ai pas reçu de communication de vous au sujet de la liste contenue dans ma lettre du 25 juin, et nulle réponse quelconque au sujet de cette lettre.

Voire, etc.,

J. HILLYARD CAMERON.

Jos. Cary, écuyer,
Député inspecteur-général.

Copie.

BUREAU DE L'INSPECTEUR-GENERAL,
QUEBEC, 19 septembre 1855.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer, au désir de l'hon. inspecteur-général, que le gouvernement a sanctionné le règlement de la commutation des réclamations des membres du clergé de l'église d'Ecosse en Canada, pour les debentures portant intérêt à 6 pour cent par année, et 14½ pour cent de prime.

J'ai, etc.,

(Signé,)

JOS. CARY,
Député inspecteur-général.

Rev J. Cook, D.D., Québec, et
Hugh Allan, écuyer, Montréal.

BUREAU DE L'INSPECTEUR-GENERAL,
QUEBEC, 19 septembre 1855.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur, par ordre de l'hon. inspecteur-général, de proposer de la part du gouvernement le règlement de la commutation des réclamations des membres du clergé catholique romain du Haut-Canada, à des termes semblables à ceux qui ont été adoptés par les membres du clergé de l'église d'Ecosse, en debentures portant intérêt à 6 pour cent par année et 14½ pour cent de prime.

J'ai, etc.,

(Signé,)

JOS. CARY,
Député inspecteur-général.

Au révd. C. F. Caseau, }
Vicaire général. }

QUEBEC, 30 octobre 1854.

MONSIEUR,—Comme nous sommes dans cette cité depuis près de trois semaines et que nous n'avons point reçu la circulaire du lord évêque de Toronto, nous priant de transmettre à sa seigneurie nos âges respectifs, nous prenons maintenant la liberté de vous les donner, pour l'information du gouvernement, en vous priant de vouloir bien ajouter nos noms à la liste avant qu'elle soit remise à la législature.

Nous avons l'honneur, etc.,

(Signé,)

BENJ. CRONYN, A. M.,
Missionnaire à London, C. O.

(Signé,)

WM. McMURRAY, D. D.
Miss. à Ancaster.

B. Cronyn est âgé, à son dernier jour de naissance,
de cinquante-deux ans—52.

Wm. McMurray, do de quarante-quatre ans—44.

A l'hon. W. Cayley,
Inspecteur général,
Etc., etc., etc.

Copie.

BUREAU DE L'INSPECTEUR-GENERAL,
TORONTO, 3 décembre 1855.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre communication du 28 ultimo, et de vous informer que conformément à l'arrangement que vous mentionnez, un warrant a été émis en votre faveur, le 14 septembre dernier, pour £656 ls. 6d.

J'ai, etc.,
(Signé)

WM. DICKINSON,
Agissant comme D. I. G.

Au Rév. R. Boyd,
Ministre Presb., église de Prescott.

Copie.

BUREAU DE L'INSPECTEUR-GENERAL,
TORONTO, 5 mars 1855

MONSIEUR,—Sur un mémoire de l'hon. inspecteur-général soumettant à approbation votre demande comme procureur des parties qui ont commué leurs émoluments, en vertu de l'acte des réserves du clergé, pour que la valeur des effets en lesquels les diverses parties ont été payées fussent déterminées par les prix auxquels étaient cotés les dits effets sur les marchés de Londres dans le mois de janvier et juillet 1856.

Je suis chargé de vous informer que, par ordre en conseil en date du 22 ult., le taux proposé dans votre demande pour le mois de janvier, savoir, qu: les 6 soient cotés à 106, et les 5 à 94, a été adoptée.

J'ai, etc..
(Signé)

WM. DICKINSON,
Agissant comme D. I. G

A l'hon. J. H. Cameron,
Toronto.

BUREAU DU SECRETAIRE DU GOUVERNEUR,
TORONTO, 12 mars 1856.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur, par ordre de son excellence le gouverneur en conseil, de vous transmettre ci-joint, aux fins de la soumettre à l'assemblée législative, une copie de la correspondance qui a été échangée entre le gouvernement impérial et le gouverneur-général depuis le 9 mai 1853, au sujet des réserves du clergé, tel que demandé dans votre lettre du 7 mars 1856.

J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre obéissant serviteur,

R. T. PENNEFATHER.

L'honorable secrétaire provincial.

Copie No. 31.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
QUEBEC, 9 avril 1855.

MILORD,—J'ai l'honneur de vous transmettre copie de deux minutes du conseil exécutif, approuvées par moi et une copie d'un mémoire de l'honorable E. P. Taché, receveur-général, indiquant les raisons motivées des dites minutes.

Il est particulièrement important d'adopter sans délai toutes les mesures nécessaires pour compléter la commutation conformément à l'acte de la présente session, d'autant plus que la troisième section de cet acte limite le délai dans lequel les commutations devront se faire, à une année à compter du 15 décembre dernier.

J'ai donc à demander que le paie-maître-général de sa majesté ait instruction de donner immédiatement effet aux désirs exprimés dans les minutes ci-incluses.

J'ai, etc.,

(Signé)

EDMUND HEAD.

Très honorable Lord John Russell,
Etc., etc., etc.,

Copie No. 21.

DOWNING STREET,
25 mai 1855.

MONSIEUR,—J'ai à accuser réception de votre dépêche No. 31, du 7 ultimo, et à vous informer en réponse que les lords commissaires de la trésorerie ont enjoint au paie-maître-général de prendre les mesures nécessaires pour le transfert des bons canadiens à cinq pour cent, se montant à £18,500, possédés par lui pour le fonds des réserves du clergé, entre les mains de MM. Glyn, Mills et Cie., sujet à l'ordre du receveur-général du Canada.

J'ai, etc.,

(Signé)

J. RUSSELL.

Au gouverneur Sir E. Head, Bart.,
Etc., etc., etc., Canada.

No. 447.

DEPARTEMENT EN LOI DE LA COURONNE.
TORONTO, 8 mars 1856.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 7 du courant, me priant de vous fournir, pour l'information de l'assemblée législative, copies de toute la correspondance qui peut avoir été échangée entre moi et aucun membre du clergé ou dignitaire des églises d'Ecosse ou d'Angleterre ou de Rome ou de l'église des méthodistes wesléyens ou de leurs agents ou procureurs, depuis le 9 mai 1853, au sujet de la commutation des réclamations d'aucun des dits membres du clergé ou église contre le fonds des réserves du clergé, et je demande à vous dire en réponse que je n'ai en ma possession aucune correspondance de cette nature.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

LEWIS T. DRUMMOND.

Procureur-général, C. E.

L'hon. George E. Cartier,
Secrétaire provincial, etc., etc., etc.,

No. 555.

BUREAU DU RECEVEUR-GENERAL.

TORONTO, 10 mars 1856.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 7 du courant, me priant de vous fournir, pour l'information de l'assemblée législative, copies de toute la correspondance qui peut avoir été échangée entre moi et aucun membre du clergé ou dignitaire des églises d'Ecosse ou d'Angleterre ou de Rome ou de l'église des méthodistes wesleyens ou de leurs agents ou procureurs, depuis le 9 mai 1853, au sujet de la commutation des réclamations d'aucun des dits membres du clergé ou église contre le fonds des réserves du clergé.

En réponse, j'ai l'honneur de vous informer qu'il n'a été échangé aucune correspondance de cette nature entre ce département et aucun membre du clergé ou dignitaire des églises ci-dessus mentionnées ou avec leurs agents ou procureurs au sujet de la commutation de leurs réclamations ou au sujet du fonds des réserves du clergé, depuis le 9 mai 1853.

J'ai l'honneur d'être, monsieur.

Votre très obéissant serviteur.

C. E. ANDERSON.

A l'hon. George E. Cartier, etc., etc., etc.,

D. R. G.

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE,

TORONTO, 10 mars 1856.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 7 du courant, me priant de vous fournir, pour l'information de l'assemblée législative, copies de toute la correspondance qui peut avoir été échangée entre moi et aucun membre du clergé ou dignitaire des églises d'Ecosse ou d'Angleterre, ou de Rome, ou de l'église des méthodistes wesleyens, ou de leurs agents ou procureurs, depuis le 9 mai 1853, au sujet de la commutation des réclamations d'aucun des dits membres du clergé ou église contre le fonds des réserves du clergé, et je demande à vous dire en réponse que je n'ai en ma possession aucune correspondance de cette nature.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOSEPH CAUCHON,

Commissaire des terres de la couronne.

L'honorable Geo. E. Cartier,

Secrétaire provincial.

TRAVAUX PUBLICS,

TORONTO, 12 mars 1856.

MONSIEUR,—Relativement à votre lettre du sept du courant, me priant de vous transmettre copies de toute la correspondance qui peut avoir été échangée entre moi et aucun membre du clergé ou dignitaire des églises d'Angleterre ou

d'Ecosse, ou de Rome, ou de l'église des méthodistes wesléyens, ou de leurs agents ou procureurs, depuis le 9 mai 1853, au sujet de la commutation des réclamations d'aucun des dits membres du clergé ou église contre le fonds des réserves du clergé, je suis chargé de vous dire en réponse qu'aucune correspondance de cette nature n'a été échangée avec ce département.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Voire obéissant serviteur,

THOMAS A. BEGLY,

Secrétaire.

L'honorable secrétaire provincial,
Etc., etc., etc.

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE,

TORONTO, 24 mars 1856.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 7 du courant, me priant de vous fournir, pour l'information de l'assemblée législative, copies de toute la correspondance qui peut avoir été échangée entre moi et aucun membre du clergé ou dignitaire des églises d'Angleterre ou d'Ecosse, ou de Rome, ou de l'église des méthodistes wesléyens, ou de leurs agents ou procureurs, depuis le 9 mai 1853, au sujet de la commutation des réclamations d'aucun des dits membres du clergé ou église contre le fonds des réserves du clergé, et je demande à vous dire en réponse qu'il n'y a point de telle correspondance dans les archivets ou dans les livres de ce département.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Voire obéissant serviteur,

JOS. CAUCHON,

L'honorable George E. Cartier, M. P. P.,
Etc., etc., etc,
Secrétaire provincial.

BUREAU DU PROCUREUR-GENERAL POUR LE HAUT-CANADA,

TORONTO, 26 mars 1856.

MONSIEUR.—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 7 du courant, me priant de vous fournir, pour l'information de l'assemblée législative, copies de toute la correspondance qui peut avoir été échangée entre moi et aucun membre du clergé ou dignitaire des églises d'Angleterre ou d'Ecosse, ou de Rome, ou de l'église des méthodistes wesléyens, ou de leurs agents ou procureurs, depuis le 9 mai 1853, au sujet de la commutation des réclamations d'aucun des dits membres du clergé ou église contre le fonds des réserves du clergé, et je demande à vous dire en réponse qu'aucune correspondance de cette nature n'a eu lieu avec moi.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Voire obéissant serviteur,

JOHN A. MACDONALD.

L'honorable George E. Cartier,
Secrétaire provincial.

CONSEIL LEGISLATIF,

TORONTO, 26 mars 1856.

MONSIEUR,—J'accuse réception de votre lettre du 7 du courant, me priant de vous fournir, pour l'information de l'assemblée législative, copies de toute correspondance qui peut avoir été échangée entre moi et aucun membre du clergé ou dignitaire des églises d'Angleterre ou d'Ecosse, ou de Rome, ou de l'église des méthodistes wesléyens, ou de leurs agents ou procureurs, depuis le 9 mai 1853, au sujet de la commutation des réclamations d'aucun des dits membres du clergé ou eglise contre le fonds des réserves du clergé, et je demande à vous dire en réponse que je n'ai en ma possession aucune correspondance de cette nature.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

(Signé)

JNO. ROSS.

L'honorable G. E. Cartier,
Secrétaire provincial.

TORONTO:

IMPRIME PAR JOHN LOVELL, YONGE STREET.

RÉPONSE

(En partie) A UNE ADRESSE de l'assemblée législative, à son excellence le gouverneur-général, datée le 28 juin dernier, priant son excellence de faire mettre devant la chambre " Un état indiquant en détail les " parties et corporations avec lesquelles commutation a eu lieu en vertu " de l'acte provincial 18 Vict., chap. 2, sec. 3 ; l'âge de chaque partie, " le montant payé à chacune respectivement, et la date de la commu- " tation dans chaque cas ; aussi, le montant de l'allocation ou émolu- " ments accordés à chaque partie ou corporation lors de la passation " de l'acte impérial 16 Vict., chap. 21 ; et un état indiquant de quelle " manière cette commutation peut avoir été placée ou appropriée ; " aussi, le montant du fonds réalisé ou à l'être par la vente des terres " des réserves du clergé et la quantité des terres appelées réserves du " clergé qui étaient à vendre le 31 de décembre dernier, dans chaque " section de la province."

Par ordre,

GEO. E. CARTIER,

Bureau du Secrétaire,

Secrétaire.

Toronto, 7 avril 1856.

ÉTAT indiquant en détail les parties et corporations avec lesquelles commutation a été effectuée en vertu de l'acte provincial 18 Vict., chap. 2, section 3; le compte de chaque partie ou titulaire et le montant à eux payé respectivement; la date de la commutation dans chaque cas; et aussi, le montant de l'allocation ou émoluments donnés ou accordés à chaque partie ou corporation lors de la passation de l'acte impérial, 16 Vict., chap. 21, et un état de la manière dont telle commutation peut avoir été placée ou appropriée.

ÉGLISE D'ANGLETERRE, HAUT-CANADA.

NOM DU MINISTRE.	Emoluments.	Age.	Durée probable de la vie.	Valeur actuelle.	Courant total.	Date de la demande de commutation.	Manière dont telle commutation a été placée ou appropriée.
			Années.	Années.	£ s. d.	1855.	
Alexander, Rev. J. L.	186 17 6	53	18.97	11.15	1526 3 1	Mars 29	Débutures.
Anderson, Rev. G. A.	120 0 0	29	35.00	14.49	1738 16 0	" 29	ditto.
Ardagh, Rev. J. Y.	121 13 4	51	20.39	11.56	1406 9 4	" 29	ditto.
Armstrong, Rev. J. G.	100 0 0	29	35.00	14.49	1449 0 0	" 29	ditto.
Atkinson, Rev. A. F.	206 16 8	51	20.39	11.56	2390 19 10	" 29	ditto.
Allen, Rev. Thos. W.	100 0 0	33	32.36	14.15	1415 0 0	" 29	ditto.
Atkinson, Rev. A. F.	18 5 0	51	20.39	11.56	210 19 5	" 29	ditto.
Beck, Rev. J. W.	100 0 0	26	37.14	14.75	1475 0 0	" 29	ditto.
Bethune, Ven. A. N.	206 16 8 365 0 0	54	18.23	10.94	6255 17 2	" 29	ditto.
Blake, Rev. D. E.	206 16 8	48	22.51	12.17	2517 3 3	" 29	ditto.
Bleasdell, Rev. Wm.	121 13 4	37	29.64	13.69	1665 12 4	" 29	ditto.
Boomer, Rev. M.	121 13 4	45	24.46	12.61	1534 4 4	" 29	ditto.
Bower, Rev. E. C.	100 0 0	32	33.03	14.23	1423 0 0	" 29	ditto.
Brent, Rev. H.	100 0 0	37	29.64	13.69	1389 0 0	" 29	ditto.
Brough, Rev. C. C.	121 13 4	59	14.92	9 61	1169 4 4	" 29	ditto.
Bettridge, Rev. W.	121 13 4	63	12.81	8.64	1051 4 0	" 29	ditto.
Blakey, Rev. Robt.	206 16 8	63	12.81	8.64	1787 0 9	" 29	ditto.
Boswell, Rev. E. J.	206 16 8	55	17.68	10.66	2204 16 10	" 29	ditto.
Bousfield, Rev. Thos.	100 0 0	29	35.00	14.49	1449 0 0	" 29	ditto.
Brown, Rev. Chas.	100 0 0	38	23.96	13 58	1358 0 0	" 29	ditto.
Burnham, Rev. Mark.	206 16 8	50	21.11	11.79	2438 11 3	" 29	ditto.
Baldwin, Rev. E.	121 13 4	28	35.69	14.58	1773 18 0	" 29	ditto.
Belt, Rev. Wm.	120 0 0	28	35.69	14.58	1749 2 0	" 29	ditto.
Bull, Rev. George A.	50 0 0	26	37.14	14.75	737 10 0	" 29	ditto.
Bethune, D. D., Rev. A. N.	121 13 4	54	18.27	10.94	1331 0 8	" 29	ditto.
Campbell, Rev. R. F.	121 13 4	56	16.89	10.40	1265 6 8	" 29	ditto.
Cooper, Rev. H. C.	121 13 4	48	22.51	12 17	1480 13 8	" 29	ditto.
Clarke, Rev. W. C.	120 0 0	44	25.09	12 30	1536 0 0	" 29	ditto.
Caulfield, Rev. A. H. Jno.	121 13 4	31	33.68	14.32	1742 5 4	" 29	ditto.
Cox, Rev. R. G.	100 0 0	34	31.68	13.98	1398 0 0	" 29	ditto.
Clarke, Rev. J. S.	120 0 0	48	22.51	12.17	1460 8 0	" 29	ditto.
Creen, Rev. Thos.	206 16 8	55	17.58	10.66	2204 15 10	" 29	ditto.
Cronyn, Rev. Benj.	206 16 8	52	19.68	11.33	2343 8 5	" 29	ditto.
Darling, Rev. W. S.	121 13 4	36	30.32	13.81	1680 4 4	" 29	ditto.
Dixon, Rev. A.	100 0 0	34	31.68	13.98	1398 0 0	" 29	ditto.
Dewan, Rev. E. H.	120 0 0	42	26.34	13.06	1567 4 0	" 29	ditto.
Denroche, Rev. Ed.	206 16 8	51	20.39	11.56	2390 19 10	" 29	ditto.
Elliott, Rev. F. G.	121 13 4	40	27.61	13.32	1620 12 0	" 29	ditto.
Ellwood, Rev. E. L.	150 0 0	44	25.09	12.80	1920 0 0	" 29	ditto.
Evans, Rev. Francis	206 16 8	53	18.97	11.15	2306 3 10	" 29	ditto.
Fanquier, Rev. T. D.	100 0 0	37	29.64	13.69	1369 0 0	" 29	ditto.
Fletcher, Rev. John.	100 0 0	39	23.28	13.45	1345 0 0	" 29	ditto.
Fuller, Rev. Thos. B.	121 13 4	44	25.09	12 30	1567 6 8	" 29	ditto.
Flood, Rev. John.	121 13 4	42	26.34	13.06	1588 19 4	" 29	ditto.
Flood, Rev. Richard.	121 13 4	60	14.34	9.43	1147 6 4	" 29	ditto.
Garrett, Rev. R.	121 13 4	42	26.34	13.06	1588 19 4	" 29	ditto.
Godfrey, Rev. James	100 0 0	30	34.34	14.40	1440 0 0	" 29	ditto.
Grasseit, Rev. Elliott.	100 0 0	29	35.00	14.49	1449 0 0	" 29	ditto.
Greene, Rev. Thos.	121 13 4	45	24.46	12.61	1534 4 4	" 29	ditto.
Gerdes, Rev. J. G.	121 13 4	43	25.71	12.88	1567 1 4	" 29	ditto.

État indiquant la commutation, etc.—Eglise d'Angleterre, H. C.—Continué.

NOM DU MINISTRE.	Emoluments.			Age.	Durée probable de la vie.	Valeur actuelle	Total courant.			Date de la demande de commutation.	Manière dont telle commutation a été placée ou appropriée.
	£	s.	d.				Années.	Années.	£		
Givens, Rev. Saltern.....	206	16	8	46	23.82	12.50	2585	8	4	1855. Mars. 29	Débentures.
Groves, Rev. F. T. S.....	100	0	0	43	25.71	12.88	1288	0	0	" 29	ditto.
Guane, Rev. Jno.....	100	0	0	40	27.61	13.32	1332	0	0	" 29	ditto.
Greig, Rev. Wm.....	121	13	4	45	24.46	12.61	1534	4	4	" 29	ditto.
Grier, Rev. Jno.....	206	16	8	64	12.30	8.50	1758	1	8	" 29	ditto.
Gibson, Rev. Jos. C.....	40	0	0	24	38.59	14.90	596	0	0	" 29	ditto.
Hallen, Rev. Geo.....	121	13	4	60	14.34	9.43	1147	6	4	" 29	ditto.
Harding, Rev. Robert.....	121	13	4	47	23.17	12.33	1500	3	0	" 29	ditto.
Hickie, Rev. John.....	100	0	0	46	23.82	12.50	1250	0	0	" 29	ditto.
Hill, Rev. Arthur.....	100	0	0	30	34.34	14.40	1440	0	0	" 29	ditto.
Hill, Rev. Geo. S. F.....	121	13	4	34	31.68	13.98	1700	18	0	" 29	ditto.
Hill, Rev. Bold C.....	121	13	4	55	17.58	10.66	1296	19	4	" 29	ditto.
Harris, Rev. Michael.....	121	13	4	60	14.34	9.43	1147	6	4	" 29	ditto.
Harris, Rev. James.....	100	0	0	33	32.36	14.15	1415	0	0	" 29	ditto.
Hurpur, Rev. W. F. S.....	121	13	4	45	24.46	12.61	1534	4	4	" 29	ditto.
Holland, Rev. Henry.....	100	0	0	36	30.32	13.81	1381	0	0	" 29	ditto.
Hilton, Rev. John.....	50	0	0	34	31.68	13.98	699	0	0	" 29	ditto.
Hockridge, Rev. James.....	121	13	4	39	28.28	13.45	1636	8	4	" 29	ditto.
Irvine, Rev. Professor.....	240	0	0	27	36.41	14.67	3520	16	0	" 29	ditto.
Jamieson, Rev. A.....	121	13	4	40	27.61	13.32	1620	12	0	" 29	ditto.
Jessopp, Rev. H. B.....	80	0	0	28	35.69	14.58	1166	8	0	" 29	ditto.
Johnson, Rev. C. C.....	39	0	0	26	37.14	14.75	442	10	0	" 29	ditto.
Ker, Rev. Matthew.....	121	13	4	43	25.71	12.88	1567	1	4	" 29	ditto.
Kennedy, Rev. T. S.....	121	13	4	39	28.28	13.45	2308	18	4	" 29	ditto.
Kennedy, Rev. John.....	120	0	0	35	31.00	13.92	1670	8	0	" 29	ditto.
Lampman, Rev. A.....	120	0	0	32	33.03	14.23	1707	12	0	" 29	ditto.
Lauder, Rev. J. S.....	100	0	0	25	37.86	14.82	1482	0	0	" 29	ditto.
Lett, Rev. Stephen.....	150	0	0	40	27.61	13.32	1998	0	0	" 29	ditto.
Lewis, Rev. J. Travers.....	150	0	0	29	35.00	14.49	2173	10	0	" 29	ditto.
Logan, Rev. Wm.....	100	0	0	31	33.68	14.32	1432	0	0	" 29	ditto.
Lundy, Rev. F. J.....	150	0	0	40	27.61	13.32	1998	0	0	" 29	ditto.
Leeming, Rev. Wm.....	206	16	8	67	10.75	7.76	1605	0	6	" 29	ditto.
Leeming, Rev. Ralph.....	121	13	4	66	11.27	8.02	975	15	4	" 29	ditto.
Lewis, Rev. Richard.....	120	0	0	31	33.68	14.32	1718	8	0	" 29	ditto.
Lauder, Rev. Wm. B.....	150	0	0	38	30.32	13.81	2071	10	0	" 29	ditto.
Marsh, Rev. Thos. W.....	120	0	0	32	33.03	14.23	1707	12	0	" 29	ditto.
Mayerhoffer, Rev. R.....	73	0	0	70	9.00	6.80	496	8	0	" 29	ditto.
Mitchell, Rev. R.....	150	0	0	35	31.00	13.92	2088	0	0	" 29	ditto.
Morris, Rev. E.....	121	13	4	49	21.81	11.90	1447	16	8	" 29	ditto.
Mulloch, Rev. J. A.....	100	0	0	40	27.61	13.32	1332	0	0	" 29	ditto.
Mack, Rev. Fred.....	121	13	4	55	17.58	10.66	1296	19	4	" 29	ditto.
Mortimer, Rev. Arthur.....	121	13	4	39	28.28	13.45	1636	8	4	" 29	ditto.
Marsh, Rev. J. W.....	100	0	0	39	28.28	13.45	1345	0	0	" 29	ditto.
Mullholland, Rev. A. H.....	100	0	0	30	34.34	14.40	1440	0	0	" 29	ditto.
Morris, Rev. Jno. A.....	55	0	0	30	34.34	14.40	792	0	0	" 29	ditto.
Merritt, Rev. R. N.....	100	0	0	28	35.69	14.58	1458	0	0	" 29	ditto.
McKenzie, Rev. J. D. G.....	100	0	0	32	33.03	14.23	1423	0	0	" 29	ditto.
McMurray, Rev. Wm.....	121	13	4	44	25.09	12.80	1557	8	8	" 29	ditto.
McGeorge, Rev. R. J.....	121	13	4	41	26.97	13.21	1607	4	4	" 29	ditto.
McNab, Rev. Alex.....	100	0	0	44	25.09	12.80	1280	0	0	" 29	ditto.
Nugent, Rev. Garrett.....	75	0	0	33	32.36	14.15	1061	5	0	" 29	ditto.
Ostler, Rev. F. L.....	182	10	0	49	21.81	11.90	2171	15	0	" 29	ditto.
Ostler, Rev. H. Y.....	121	13	4	39	28.28	13.45	1636	8	4	" 29	ditto.
Parry, Rev. Professor.....	360	0	0	29	35.00	14.49	5216	8	0	" 29	ditto.
Pentland, Rev. John.....	121	13	4	50	21.11	11.79	1434	9	0	" 29	ditto.
Pleas, Rev. H. E.....	100	0	0	34	31.68	13.98	1398	0	0	" 29	ditto.
Pyne, Rev. A.....	121	13	4	37	29.64	13.69	1665	12	4	" 29	ditto.
Padfield, Rev. James.....	121	13	4	52	19.68	11.33	1378	9	8	" 29	ditto.
Palmer, Rev. Arthur.....	206	16	8	48	22.51	12.17	2517	3	3	" 29	ditto.

État indiquant la commutation, etc.—Eglise d'Angleterre, H. C.—Continué.

NOM DU MINISTRE.	Emoluments.			Age.	Durée probable de la vie.		Valeur actuelle.	Courant total.			Date de la demande de commutation.	Manière dont telle commutation a été placée ou appropriée
	£	s.	d.		Années.	Années.		£	s.	d.		
Patton, Rev. Henry.....	206	18	8	48	22.51	12.17	2517	3	3	Mars	29	Déventures.
Patterson, Rev. Ephraim..	100	0	0	28	35.69	14.58	1458	0	0	"	29	ditto.
Pettit, Rev. Chas. B.....	100	0	0	28	35.69	14.58	1458	0	0	"	29	ditto.
Phillips, Rev. H. N.....	50	0	0	49	21.81	11.90	595	0	0	"	29	ditto.
Ramsay, Rev. S. F.....	150	0	0	48	22.51	12.17	1825	10	0	"	29	ditto.
Read, Rev. Thos. B.....	121	13	4	38	28.96	13.58	1652	4	9	"	29	ditto.
Revell, Rev. H.....	121	13	4	59	14.92	9.61	1169	4	4	"	29	ditto.
Ritchie, Rev. W.....	121	13	4	55	17.58	10.66	1296	19	4	"	29	ditto.
Rogers, Rev. R. V.....	121	13	4	51	20.39	11.56	1406	9	4	"	29	ditto.
Rolph, Rev. Romaine.....	206	16	8	59	14.92	9.62	1987	13	4	"	29	ditto.
Ruttan, Rev. Charles.....	121	13	4	33	32.36	14.15	1721	11	8	"	29	ditto.
Rothwell, Rev. John.....	121	13	4	56	16.89	10.40	1265	6	8	"	29	ditto.
Salter, Rev. J. G. R.....	121	13	4	39	28.28	13.45	1636	8	4	"	29	ditto.
Sanson, Rev. Alex.....	121	13	4	36	30.32	13.81	1680	4	4	"	29	ditto.
Shirley, Rev. P.....	121	13	4	59	14.92	9.61	1169	4	4	"	29	ditto.
Shanklin, Rev. Robert.....	100	0	0	32	33.03	14.22	1423	0	0	"	29	ditto.
Smithurst, Rev. J.....	100	0	0	47	23.17	12.33	1233	9	0	"	29	ditto.
Stinson, E. K.....	160	0	0	30	34.34	14.40	1440	0	0	"	29	ditto.
Stewart, Rev. E. M.....	30	0	0	57	16.21	10.18	554	9	0	"	29	ditto.
Strong, Rev. S. S.....	121	13	4	53	18.97	11.15	1358	11	8	"	29	ditto.
Stuart, Ven. G. O.....	693	10	0	78	6.12	4.99	3460	11	4	"	29	ditto.
Saudys, Rev. F.....	150	0	0	29	35.00	14.49	2173	10	0	"	29	ditto.
Scadding, Rev. Henry.....	60	16	8	41	26.97	13.21	893	12	2	"	29	ditto.
Short, Rev. Jonathan.....	121	13	4	45	24.46	12.61	1534	4	4	"	29	ditto.
Stephenson, Rev. R. L.....	91	5	0	23	25.69	14.58	1330	8	6	"	29	ditto.
Street, Rev. George C.....	121	13	4	41	26.97	13.21	1607	4	4	"	29	ditto.
Towley, Rev. A.....	121	13	4	47	23.17	12.33	1500	3	0	"	29	ditto.
Tremayne, Rev. F., senr...	75	0	0	58	15.55	9.93	744	15	0	"	29	ditto.
Toronto, évêque de.....	520	16	8	76	6.69	5.30	8060	8	4	"	29	ditto.
Tooke, Rev. J. Reynolds...	100	0	0	30	34.34	14.40	1440	0	0	"	29	ditto.
Tremayne, Rev. F., junr...	60	0	0	25	37.86	14.82	389	4	0	"	29	ditto.
Toronto, évêque de (Missionary Outfit).....	100	0	0	76	6.69	5.30	530	0	0	"	29	ditto.
Usher, Rev. J. C.....	121	13	4	46	23.82	12.50	1520	16	8	"	29	ditto.
Van Linge, Rev. Jacob.....	120	0	0	41	26.97	13.21	1585	4	0	"	29	ditto.
Whitaker, Rev. Professeur.	600	0	0	43	25.71	12.38	7728	0	0	"	29	ditto.
Wilson, Rev. John.....	121	13	4	47	23.17	12.33	1500	3	0	"	29	ditto.
Worrell, Rev. Jno. B.....	100	0	0	33	32.36	14.15	1415	0	0	"	29	ditto.
Watkins, Rev. N.....	60	0	0	48	22.51	12.17	730	4	0	"	29	ditto.
£245,614 19 3												

EGLISE D'ANGLETERRE BAS-CANADA.

Arnold, Rev. W.....	60	16	8	50	21.11	11.79	717	4	6	Mars	28	ditto.
Abbott, Rev. Wm.....	60	16	8	56	16.89	19.40	632	13	4	Avril	17	ditto.
Anderson, Rev. Wm.....	60	16	8	44	25.09	12.80	778	13	4	"	17	ditto.
Boyle, Rev. Felix.....	121	13	4	30	34.34	14.40	1752	0	0	Juillet	27	ditto.
Chapman, Rev. F. S.....	60	16	8	31	33.68	14.32	871	2	8	Mars	28	ditto.
Constantine, Rev. Isaac.....	73	0	0	34	31.68	13.98	1020	10	9	Avril	17	ditto.
Doolittle, Rev. L.....	60	16	8	54	18.28	10.94	665	10	4	Mars	28	ditto.
Ellwood, Rev. Jacob.....	121	13	4	32	33.03	14.23	1731	6	4	Avril	17	ditto.
Fulton, Rev. James.....	121	13	4	35	31.00	13.92	1693	12	0	"	17	ditto.
Hellmuth, Rev. J.....	91	5	0	38	28.96	13.58	1239	3	6	"	17	ditto.
Irwin, Rev. John.....	60	16	8	38	28.96	13.58	826	2	4	"	17	ditto.
Judd, Rev. F. E.....	30	8	4	27	36.41	14.67	446	4	3	"	17	ditto.
King, Rev. W.....	60	16	8	51	20.39	11.56	703	4	8	Mars	28	ditto.
Lindsay, Rev. David.....	91	5	0	34	31.68	13.98	1275	13	6	Avril	17	ditto.
Mackin, Rev. Thos.....	60	16	8	48	22.51	12.17	740	6	10	"	17	ditto.
Merrick, Rev. Wm.....	79	1	8	29	35.00	14.49	1145	18	4	"	17	ditto.
Nicolls, Rev. J. H., Prin- cipal, Bishop's College. }	300	0	0	36	30.32	13.81	4143	0	0	Mars	28	ditto.

État indiquant la commutation, etc.—Eglise d'Angleterre, B. C.—Continué.

NOM DU MINISTRE.	Emoluments.			Age.	Durée probable de la vie.	Valeur actuelle.	Courant, Total.		Date de la demande de commutation.	Manière dont telle commutation a été placée ou appropriée.	
	£	s.	d.				Années.	Années.			£
O'Grady, Rev. G. DeCourey	121	13	4	28	35.69	14.58	1773	18	0	Avril 17	Débutures.
Pennefather, Rev. T.	97	6	8	30	34.34	14.40	1401	12	0	Mars 28	ditto.
Percy, Rev. Gilbert.	91	5	0	44	25.09	12.80	1168	0	0	" 28	ditto.
Plees, Rev. R. G.	91	5	0	41	26.97	13.21	1205	8	3	" 28	ditto.
Ross, Rev. G. M.	60	16	8	51	20.39	11.56	703	4	8	" 28	ditto.
Robinson, Rev. Frederick.	97	6	8	32	33.03	14.23	1385	1	0	Avril 17	ditto.
Smith, Rev. F. A.	121	13	4	29	35.00	14.49	1762	19	0	" 17	ditto.
Whitwell, Rev. Richard.	60	16	8	68	10.23	7.46	453	16	4	" 17	ditto.
£30,236 5 11											

ÉGLISE PRESBYTÉRIENNE DU CANADA,
En connexion avec l'Église d'Écosse Haut-Canada.

Anderson, Rev. Joseph	150	0	0	59	14.92	9.61	1441	10	0	Mars	Débutures.
Bell, Rev. Andrew	150	0	0	51	20.39	11.56	1734	0	0	" 23	ditto.
Bell, Rev. William	150	0	0	75	7.01	5.58	837	0	0	Avril 6	ditto.
Bain, Rev. William	150	0	0	40	27.61	13.32	1998	0	0	" 6	ditto.
Barclay, Rev. John	150	0	0	41	26.97	13.21	1981	10	0	" 6	ditto.
Barr, Rev. William	150	0	0	36	30.32	13.81	2071	10	0	" 6	ditto.
Bell, Rev. William	150	0	0	44	25.09	12.80	1920	0	0	Mars 23	ditto.
Bell, Rev. George	150	0	0	35	31.00	13.92	2088	0	0	" 23	ditto.
Burnett, Rev. Robert	150	0	0	31	33.68	14.32	2148	0	0	" 23	ditto.
Campbell, Rev. John	150	0	0	35	31.00	13.92	2088	0	0	" 23	ditto.
Colquhoun, Rev. Archibald	150	0	0	50	21.11	11.79	1768	10	0	"	ditto.
Dobie, Rev. Robert	150	0	0	27	36.41	14.67	2200	10	0	" 23	ditto.
Evans, Rev. David	150	0	0	62	13.31	9.15	1372	10	0	Avril 6	ditto.
Fraser, Rev. Thomas	150	0	0	62	13.31	9.15	1372	10	0	Mars 23	ditto.
Ferguson, Rev. Peter	150	0	0	58	15.55	9.93	1489	10	0	"	ditto.
George, Rev. James	125	0	0	54	18.28	10.94	1367	10	0	" 23	ditto.
Gregor, Rev. Colin	150	0	0	47	23.17	12.33	1849	10	0	" 23	ditto.
Gibson, Rev. Hamilton	150	0	0	43	25.71	12.88	1932	0	0	Avril 6	ditto.
Johnson, Rev. Thomas	150	0	0	61	13.82	9.24	1386	0	0	" 6	ditto.
Johnson, Rev. William	150	0	0	31	33.68	14.32	2148	0	0	Mars 23	ditto.
King, Rev. William	100	0	0	66	11.27	8.02	802	0	0	"	ditto.
Lewis, Rev. Alexander	150	0	0	63	12.81	8.64	1296	0	0	Avril 6	ditto.
Lindsay, Rev. Peter	150	0	0	34	31.68	13.98	2097	0	0	Mars 23	ditto.
Munro, Rev. Donald	150	0	0	66	11.27	8.02	1203	0	0	Avril 6	ditto.
Mann, Rev. Alexander	150	0	0	54	18.28	10.94	1641	0	0	" 6	ditto.
Morrison, Rev. Duncan	150	0	0	39	28.28	13.45	2017	10	0	Mars 23	ditto.
Machar, D.D., Rev. John	150	0	0	57	16.21	10.18	1527	0	0	" 23	ditto.
Mowat, Rev. John B.	150	0	0	29	35.00	14.49	2173	10	0	" 23	ditto.
Mylne, Rev. Solomon	150	0	0	31	33.68	14.32	2148	0	0	" 23	ditto.
McKenzie, Rev. John	150	0	0	64	12.30	8.50	1275	0	0	"	ditto.
McLaurin, Rev. John	150	0	0	42	26.34	13.06	1959	0	0	" 23	ditto.
McPherson, Rev. Thomas	150	0	0	52	19.68	11.33	1699	10	0	" 23	ditto.
McLean, Rev. Aeneas	150	0	0	49	21.81	11.90	1785	0	0	" 23	ditto.
McMorine, Rev. John	150	0	0	16	16.89	10.40	1560	0	0	" 23	ditto.
McMurphy, Rev. John	150	0	0	53	18.97	11.15	1672	10	0	Avril 6	ditto.
McKerras, Rev. John H.	150	0	0	22	40.04	15.05	2257	10	0	Mars 23	ditto.
McKid, Rev. Alexander	150	0	0	50	21.11	11.79	1768	10	0	Avril 6	ditto.
McDonnell, Rev. George	150	0	0	43	25.71	12.88	1932	0	0	Mars 23	ditto.
McLennan, Rev. Kenneth	150	0	0	22	40.04	15.05	2257	10	0	" 23	ditto.
McEwen, Rev. William	150	0	0	52	19.68	11.33	1699	10	0	Avril 6	ditto.
McClotchey, Rev. George	100	0	0	46	23.82	12.50	1250	0	0	Mars	ditto.
Neill, Rev. Robert	150	0	0	52	19.68	11.33	1699	10	0	" 23	ditto.
Porter, Rev. Samuel	150	0	0	45	24.46	12.61	1891	10	0	Avril 6	ditto.
Ross, Rev. Alexander	150	0	0	60	14.94	9.43	1414	10	0	Mars 23	ditto.
Robb, Rev. John	150	0	0	50	21.11	11.79	1768	10	0	" 23	ditto.
Scott, Rev. Thomas	150	0	0	41	26.97	13.21	1981	10	0	" 23	ditto.

État indiquant la commutation, etc.—Eglise Presbytérienne du Canada, en connexion avec l'Eglise d'Ecosse, Haut-Canada.—*Continué.*

NOM DU MINISTRE.	Emoluments.			Age.	Durée probable de la vie.	Valeur actuelle	Courant, TOTAL.	Date de la demande de commutation.	Manière dont telle commutation a été placée et approuvée.
	£	s.	d.						
Smith, Rev. John M.....	125	0	0	33	32.36	14.15	1768 15 0	Mars 23	Débutures.
Sim, Rev. Frederick P.....	150	0	0	26	37.14	14.75	2212 10 0	Avril 6	ditto.
Stewart, Rev. James.....	150	0	0	39	28.28	13.45	2017 10 0	Mars	ditto.
Spence, Rev. Alexander....	150	0	0	50	21.11	11.79	1768 10 0	" 23	ditto.
Skinner, D D, Rev. John....	150	0	0	50	21.11	11.79	1768 10 0	" 23	ditto.
Thomson, Rev. George....	150	0	0	49	21.81	11.90	1785 0 0	" 23	ditto.
Tawse, Rev. John.....	150	0	0	56	16.89	10.40	1560 0 0	Avril 6	ditto.
Thom, Rev. James.....	150	0	0	56	16.89	10.40	1560 0 0	Mars 23	ditto.
Urquhart, Rev. Hugh.....	150	0	0	61	13.82	9.24	1386 0 0	" 23	ditto.
Whyte, Rev. John.....	150	0	0	32	33.03	14.23	2134 10 0	" 23	ditto.
Williamson, Rev. James....	125	0	0	48	22.51	12.17	1521 5 0	" 23	ditto.
Weir, Rev. George.....	125	0	0	29	35.00	14.49	1811 5 0	Avril 6	ditto.
Watson, Rev. David.....	150	0	0	30	34.34	14.40	2160 0 0	" 6	ditto.
£103,424 5 0									

ÉGLISE PRESBYTÉRIENNE DU CANADA.

En connexion avec l'Eglise d'Ecosse, Bas-Canada.

Anderson, Rev. James.....	150	0	0	57	16.21	10.18	1527 0 0	Mars 23	Débutures.
Cook, D.D., Rev. John.....	150	0	0	49	21.81	11.90	1785 0 0	" 23	ditto.
Davidson, Rev. John.....	150	0	0	43	25.71	12.88	1932 0 0	Avril 6	ditto.
Haig, Rev. Thomas.....	150	0	0	38	28.96	13.58	2037 0 0	Mars 23	ditto.
Mathieson, D.D., Rev. Alex.	150	0	0	58	15.55	9.93	1489 10 0	" 23	ditto.
Mair, Rev. William.....	150	0	0	56	16.89	10.40	1560 0 0	" 23	ditto.
Mair, Rev. James C.....	150	0	0	50	16.89	10.40	1560 0 0	Avril 6	ditto.
Merlin, Rev. John.....	150	0	0	72	8.16	6.35	952 10 0	" 6	ditto.
Morrison, Rev. Thomas....	150	0	0	30	34.34	14.40	2160 0 0	Mars 23	ditto.
McGill, Rev. Robert.....	150	0	0	56	16.89	10.40	1560 0 0	" 23	ditto.
Paul, Rev. James T.....	150	0	0	45	24.46	12.61	1891 10 0	" 23	ditto.
Simpson, Rev. William....	150	0	0	48	22.51	12.17	1825 10 0	" 23	ditto.
Shanks, Rev. David.....	150	0	0	53	18.97	11.15	1672 10 0	" 23	ditto.
Wallace, Rev. Alexander..	150	0	0	36	30.32	13.81	2071 10 0	Avril 6	ditto.
£24,024 0 0									

LE CI-DEVANT SYNODE UNI DE L'ÉGLISE PRESBYTÉRIENNE, H. C.

	Sterling.									
Boyd, Rev. Robert.....	63	12	8	64	12.30	8.50	658 1 6	Août 28	Comptant.	
Rogers, Rev. James.....	63	12	8	48	22.50	12.17	942 4 2	Juillet 23	ditto.	
Smart, Rev. William.....	63	12	8	65	11.79	8 27	640 5 4	" 23	ditto.	
£2,240 11 0										
Clergé catholique romain, Haut-Canada.....							£405,540 1 2	per O. C.	Débutures	
							20,932 15 0	Août 6	et comptant.	
Ministres, méthodistes wesleyens, Haut-Canada.....							9,768 11 0	Juillet 5	Débutures.	
Total.....							£436,241 7 2			

WILLIAM DICKINSON,
Agissant comme Dép. Ins. Génl.

Bureau de l'Inspecteur Général
Toronto, 22 Mars 1856.

RÉPONSE

À UNE ADRESSE de l'assemblée législative son excellence le gouverneur général, en date du 29 février dernier, demandant à son excellence de faire mettre devant la chambre un état indiquant,—

“ 1. Le nombre total d'acres de réserves du clergé qui ont été vendues ; le nombre de ventes par année et le prix moyen par acre.

“ 2. Le montant brut produit par les dites ventes.

“ 3. Les dépenses encourues pour ventes, et le pourcentage sur la recette annuelle.

“ 4. Le montant net reçu, et comment placé.

“ 5. Le montant du prix de commutation payé respectivement aux parties et aux corporations mentionnées dans la 3e clause de la 18e Vic., chap. 2, le mode de paiement, description de la garantie, et le montant en argent.

“ 6. Aussi le nombre d'acres non vendus ; indiquant les townships où ils sont situés, et le prix moyen demandé pour chaque acre.

“ 7. Le montant dû sur les ventes faites avant la passation de l'acte ci-dessus cité.

“ 8. Le montant actuellement en mains, quelle est la proportion de ce montant qui a été placée, en effets publics, et en argent.

“ 9. Le montant du capital retenu pour payer les pensions, en vertu des dispositions de la 4e clause du dit acte ; quelle partie de ce montant est en débetures et autres garanties, ou en argent.

“ 10. Le montant de la balance disponible restant en mains et comment elle a été placée ; afin que cette chambre puisse connaître ce qui reste du fonds des réserves, pour être partagé entre les différentes municipalités, en vertu des dispositions de la 5e clause du dit acte, afin que le dit capital puisse être employé comme aide au fonds des écoles communes, mis à part d'après la 12e Vic., chap. 200, si la législature considère que cela est plus conforme à l'intérêt public.”

Par ordre,

GEORGE ET. CARTIER,

Secrétaire.

Bureau du secrétaire,

Toronto, 5 mai 1856.

État des recettes et déboursés à compte des réserves du clergé, conformément à une résolution de la chambre d'assemblée, en date du 29 février 1856, pour le Canada Ouest.

TERRES VENDUES		RECE-TES.									
Date.	Aeres.	Montant.	Prix moyen par aere.	Principal, ch. 52.	Intérêt, ch. 62.	Principal, 3 et 4 VieL.	Intérêt, ch. 78.	Loyer des lots loués.	Revenue des lots non loués.	Droits sur des bois.	Inspections.
	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.
1829	15014	13220 0 0	0 14 8	2464 14 0	1 7 3						
1830	34705½	23452 4 0	0 13 6	6153 5 9	63 16 2						
1831	28503½	17362 12 1	0 12 1½	8910 2 10	239 14 9						
1832	45181½	32287 19 0	0 13 3½	10230 9 8	473 17 2						
1833	62282½	47477 10 9	0 14 4½	14080 16 8	851 4 3						
1834	26326	41376 18 7	0 13 11½	14467 9 6	1182 18 8						
1835	20003½	40073 15 8	0 13 10½	17000 3 6	1811 6 4						
1836	63140½	40083 14 5	0 12 11	13473 3 7	2489 0 0						
1837	81549	52255 7 4	0 12 9½	15818 6 8	3637 8 8						
1838	21475½	14324 3 7	0 13 4	16910 19 1	2114 11 9						
1839	21949	16337 15 7	0 13 0	19540 6 4	4127 6 6						
1840	23586	14877 19 3	0 12 7½	19149 18 1	4015 17 3						
1841	26854	15233 7 6	0 11 5	10675 6 11	3625 15 0						
1842	1486½	810 19 6	0 11 6½	11467 5 5	4391 15 3						
1843	613	353 5 6	0 12 0	1894 17 6	3899 18 10						
1844	569	361 5 9	0 12 0½	1894 17 6	3899 18 10						
1845	40692	26490 12 7	0 12 0½	8634 18 8	3272 18 0						
1846	17327½	11877 12 7	0 13 3	16473 16 0	8634 18 8						
1847	190395	12898 4 10	0 13 1	9098 9 6	6370 18 10						
1848	81373	49123 13 1	0 12 1½	5670 9 8	4132 19 10						
1849	37226	15320 1 1	0 11 10	5439 4 8	4018 19 11						
1850	43263½	45300 16 8	0 11 9	8311 7 8	7070 0 11						
1851	20483	20483 19 8	0 11 9	5531 15 3	5024 11 11						
1852	91042	30483 19 8	0 8 9½	4798 15 4	4312 12 0						
1853	81820	81820 4 6	0 10 10	8424 8 1	8791 19 10						
1854	127638	61671 0 0	0 9 7½	9046 0 2	9757 19 11						
18 VieL, ch. 2.	1057304½			292384 13 4	168058 11 7	313116 19 3	59783 2 5	50811 0 2	18602 7 3	3229 19 11	7579 4 9
1855	120037½					68239 15 5	39350 3 9	4180 9 11	1483 8 6	102 4 6	608 2 6
Total.	1780663½	1103521 8 0		292384 12 4	106853 11 7	331376 14 8	74033 5 2	54991 10 1	200825 15 9	3332 4 5	8277 7 3

JOSEPH CAUCHON,
Commissaire.

Département des terres de la couronne,
Toronto, 31 mars 1856.

Etat des recettes et déboursés à compte des réserves du clergé, conformément à une résolution de l'Assemblée législative, en date du 29 février 1856, pour le Canada Ouest.—(Continuation.)

PAIEMENTS ET DÉBOURSÉS.

Date.	Principal, Geo. IV.	Principal, Geo. IV.	Intérêt, Geo. IV.	Principal, 3&4 V., c. 78.	Intérêt, 3&4 V., c. 78.	Loyers des lots joués, Payé au Recev. Gén.	Revenues des lots joués, Payé au Recev. Gén.	Intéressé, payé pour inspecteur.	Inspections, Payé au Recev. Gén.	Droits sur les bois, Payé au Recev. Gén.	Déboursés, Geo. IV.	Déboursés, 3 et 4 Vic., c. 78.	Remise.
	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.
1828.....													
1829.....													
1830.....													
1831.....													
1832.....													
1833.....													
1834.....													
1835.....													
1836.....													
1837.....													
1838.....													
1839.....													
1840.....													
1841.....													
1842.....													
1843.....													
1844.....													
1845.....													
1846.....													
1847.....													
1848.....													
1849.....													
1850.....													
1851.....													
1852.....													
1853.....													
1854.....													
18 Vic., ch. 2.													
1855.....													
Total.....	£109760 3 8	£140581 3 6	£112144 8	£9353103 10 2	£118355 2 9	£3929 13 4	£1394 8 5	£4881 0 0	£283 13 1	£533 6 8	£40630 15 0	£84799 5 7	£750 0 0

Etat des recettes et déboursés, à compte des réserves du clergé, conformément à une résolution de l'assemblée législative, en date du 29 février 1856, pour le Canada Ouest.

RÉCAPITULATION.

RECETTES.		DEBOURSES.	
	£ s. d.		£ s. d.
Principal—7 et 8 Geo. IV., ch. 62	292,054 12 4	Principal—7 et 8 Geo. IV., c. 62. Payé au Commissaire Général ..	109,760 3 8
Intérêt—7 et 8 Geo. IV., ch. 62	106,968 11 7	Principal—7 et 8 Geo. IV., c. 62. Payé au Receveur Général ..	140,561 3 6
Principal—3 et 4 Vict., ch. 78, et 18 Vict., ch. 2 ..	381,376 14 8	Intérêt—7 et 8 Geo. IV., c. 62. Payé au Receveur Général ..	112,144 8 9
Intérêt—3 et 4 Vict., ch. 78, et 18 Vict., ch. 2 ..	74,033 5 2	Principal—3 et 4 V., c. 78, et 18 V., c. 2. Payé au Recev. Gén...	353,168 10 2
Revenus des lots loués.....	54,991 10 1	Intérêt—3 et 4 V., c. 78, et 18 V., c. 2. Payé au Recev. Gén...	114,355 2 9
Revenus des lots non loués.....	20,086 15 9	Revenus des lots loués. Payé au Receveur Général	14,148 2 8
Droits sur les bois.....	3,332 4 5	Revenus des lots non loués. Payé au Receveur Général	7,594 3 8
Inspections.....	8,277 7 3	Payé pour inspections	4,591 0 9
		Inspections, payé au Receveur Général	2,883 18 1
		Droits sur les bois. Payé au Receveur Général	1,358 6 8
		Déboursés—Geo. IV.....	46,080 15 0
		Déboursés—3 et 4 Vict., ch. 78, et 18 Vict., ch. 2.....	34,709 5 7
		Remise	760 0 0
			£942,040 1 8

État des recettes et déboursés, à compte des réserves du clergé, conformément à une résolution de l'assemblée législative, en date du 29 février 1856, pour le Canada Est.

TERRES VENDUES.			RECETTES.																		
Date.	Acres.	Montant. £ s. d.	Prix moyen par acre. £ s. d.	Principal 7 et 8 Geo. IV, ch. 62.		Intérêt. 7 et 8 Geo. IV, ch. 62.		Principal 3 et 4 Vict., ch. 78.		Intérêt. 3 et 4 Vict., ch. 78.		Revenus. 3 et 4 Vict., ch. 78.		Cens sur les lots vendus £ s. d.		Inspections. 3 et 4 Vict., ch. 78. £ s. d.		Droits sur les bols. £ s. d.			
				£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.
1829	1100	230 0 0	0 4 2	553	17	0	32	10	0	905	18	4	179	18	11	0	8	10	4	13	9
1830	903 1/2	1610 3 0	0 4 2	975	9	7	61	0	0	618	19	1	740	0	1	27	18	1	125	9	11
1831	1226 1/2	2758 18 3	0 4 3 1/2	614	17	0	5	1	8	74	1	1	07	1	4	5	0	0	24	10	0
1832	627 1/2	2081 13 7	0 3 3 1/2	3982	5	1	15	0	0	105	4	6	5	12	0	20	2	6	20	2	6
1833	627 1/2	6833 13 6	0 3 3 1/2	7461	8	4	15	0	0	148	1	2	148	1	2	88	10	0	45	1	3
1834	7238 1/2	17573 9 1	0 4 1 1/2	16676	11	11	9	10	0	298	1	5	80	0	2	7	10	0	65	10	11
1835	23255 16 11	23255 16 11	0 4 1 1/2	15298	6	9	25	5	0	288	15	1	61	3	2	4	0	0	65	10	11
1836	34310	4568 15 4	0 4 1 1/2	11916	5	7	12	0	0	478	8	10	110	13	6	1	0	0	95	12	5
1837	18823	5167 4 7	0 5 9 1/2	3101	8	3	12	0	0	401	2	3	159	1	10	104	2	6	107	7	2
1838				1920	12	9	11	0	0												
1839				6317	8	9	11	0	0												
1840				978	5	4	2	0	0												
1841				723	11	1	20	5	7												
1842				42	3	7	73	16	5												
1843				132	19	2	13	10	0												
1844				571	8	4															
1845				235	18	7															
1846	22220	7458 1 2	0 6 8 1/2	129	5	0	2567	13	3	905	18	4	179	18	11	0	8	10	4	13	9
1847	22120	8120 6 1	0 7 3	581	8	0	2792	8	11	618	19	1	740	0	1	27	18	1	125	9	11
1848	5411	1823 6 0	0 6 8 1/2	120	14	4	1127	12	10	74	1	1	07	1	4	5	0	0	24	10	0
1849	4185	1231 7 0	0 5 11 1/2	853	15	10	965	2	4	105	4	6	5	12	0	20	2	6	20	2	6
1850	2084	2320 15 5	0 5 9 1/2	324	10	8	809	10	4	151	12	0	148	1	2	88	10	0	45	1	3
1851	1175	3063 2 5	0 5 5 1/2	205	15	3	2974	7	7	298	1	5	80	0	2	7	10	0	76	0	0
1852	10363	3061 7 9	0 5 9 1/2	163	16	0	2063	13	1	288	15	1	61	3	2	4	0	0	65	10	11
1853	14983	3155 1 0	0 5 9 1/2	674	16	4	3629	6	11	478	8	10	110	13	6	1	0	0	95	12	5
1854	16501	4397 11 4	0 5 1 1/2	69032	19	5	674	16	4	401	2	3	159	1	10	104	2	6	107	7	2
1855				474	13	4	£18508	11	7	£3362	3	1	£1554	12	8	£175	10	8	£500	3	3
1855	0731	3704 6 11	0 7 8 1/2	3641	4	10	395	17	5	101	5	8	101	5	8	65	7	6	65	7	6
Total	437615	£119291 1 5		474	13	4	21237	16	5	3758	0	6	1655	18	4	175	10	8	631	10	9

JOSEPH CAUCHON,
Commissaire.

Département des terres de la couronne,
Toronto, 31 mars 1856.

PAIEMENTS ET DÉBOURSÉS.

Date.	Principal. Geo. IV., 7 et 8, ch. 62. Payé au Commiss. Gén. Recev. Gén.	Intéret. Geo. IV., 7 et 8, c. 62. Payé au Recev. Gén.	Principal. 3 et 4 Vict., ch. 78. Payé au Recev. Gén.	Intéret. 3 et 4 Vict., ch. 78. Payé au Recev. Gén.	Loyers pro- venant du Bass-Canada Payé au Recev. Gén.	Loyers. 3 et 4 Vict., ch. 78. Payé au Recev. Gén.	Inspection. 3 et 4 Vict., ch. 78. Payé au Recev. Gén.	Droits sur les bois. Payé au Rec. v. Gén.	Inspections.	Débourssés. Geo. IV., 7 et 8, ch. 62.	Débourssés. 3 et 4 Vict., ch. 78.	Principal. Payé au Trésorier, à Québec
	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.	£ s. d.
1829												
1830												
1831												
1832	700 0 0											
1833	706 6 0											
1834	3500 0 0											
1835	6137 0 0											
1836	3500 0 0											
1837	10000 0 0											
1838	10146 5 4											
1839	2750 0 0											
1840	6000 0 0											
1841	6000 0 0											
1842	981 0 2											
1843		250 0 0	200 12 10									
1844			73 12 6									
1845		540 19 11	68 6 0									
1846		1567 8 16	547 0 10									
1847		121 0 4	646 0 4									
1848		550 0 0	60 12 4									
1849		113 16 2	98 18 3									
1850		893 3 2	769 18 11									
1851		303 1 3	2173 15 9									
1852		193 8 5	1712 1 6									
1853		123 2 1	2840 16 11									
1854		631 6 7	3115 18 7									
1855	5171 5 6	5233 16 9	402 11 4	1838 17 6	3181 13 3	90 15 4	1383 5 1	443 15 9	393 4 9	1486 11 3	1769 10 11	1686 13 3
Vict., ch. 2, 1855.												
Total.....	£51717 5 6	£233 10 9	402 11 4	18421 0 10	3531 0 8	90 15 4	1430 9 3	565 4 10	393 4 9	1486 11 3	1953 7 4	1686 13 3

RÉCAPITULATION.

RECETTES.		DEBOURSES.	
£	s. d.	£	s. d.
Principal, 7 et 8 Geo. IV., ch. 62.....	69032 19 5	Payé au commissaire-général.....	51717 5 6
Intérêt, 7 et 8 Geo. IV., ch. 62.....	474 13 4	Payé au receveur-général.....	5233 16 9
Principal, 3 et 4 Vict., ch. 78.....	21237 16 5	Intérêt, 7 et 8 Geo. IV., ch. 62.....	402 11 4
Intérêt, 3 et 4 Vict., ch. 78.....	3755 0 6	Payé au receveur-général.....	18421 0 10
Loyers, 3 et 4 Vict., ch. 78.....	1655 18 4	Intérêt, 3 et 4 Vict., ch. 78.....	3554 0 8
Cens sur les lots vendus.....	175 10 8	Revenu du clergé du Bas-Canada. Payé au receveur-général.....	90 15 4
Inspections, 3 et 4 Vict., ch. 78.....	631 10 9	Loyers, 3 et 4 Vict., ch. 78.....	1480 9 3
Droits sur les bois.....	502 12 8	Inspections, 3 et 4 Vict., ch. 78.....	505 4 10
		Droits sur les bois. Payé au receveur-général.....	393 4 9
		Inspections.....	1486 1 0
		Déboursés, 7 et 8 Geo. IV., ch. 62.....	10564 11 3
		Déboursés, 3 et 4 Vict., ch. 78.....	1953 7 4
		Principal payé au Presbytère à Québec.....	1666 13 3
	£97469 2 1		£97469 2 1

RÉSERVES DU CLERGÉ NON ENCORE VENDUES.

Comté.	Township.	Acres.	Valeur moyenne.	
			s.	d.
Stormont	Cornwall	100	10	0
	Finch	3500	6	0
	Osnabrock	1700	7	0
Dundas	Roxborough	9400	6	0
	Matilda	1500	8	0
	Mountain	1800	6	6
Glengarry	Williamsburg	1200	6	6
	Kenyon	6600	7	0
	Lochiel	2800	7	0
Prescott	Lancaster	400	9	0
	Alfred	200	4	0
	Caledonia	2500	4	0
	Hawkesbury, E.	200	7	6
	Hawkesbury, W.	100	7	6
Russell	Plantagenet, N.	1800	5	6
	Plantagenet, S.	1200	5	0
	Cambridge	6800	4	0
	Clare:ce.	2400	4	6
	Cumberland	1200	5	0
Carleton	Russell	4600	4	0
	Fitzroy	1100	7	0
	Goulbourn	1600	5	0
	Gower, North	700	6	0
	Huntley	2700	5	0
	March	500	4	6
	Marlborough	4900	4	6
	Nepean	1300	14	0
	Torbolton	400	5	0
	Gloucester	2500	5	0
	Osgoode	4300	5	0
	Lanark	Bathurst	2000	2
Beckwith		1000	2	6
Burgess, N.		3200	2	6
Dalhousie		6000	2	6
Darling		6800	2	6
Drummond		1400	2	6
Elmsley, N.		1600	2	6
Lanark		3200	2	6
Lavant		7400	2	6
Montague		2600	2	6
Pakenham		3800	2	6
Ram-ay		1600	2	6
Sherbrooke, N.		1200	2	6
Sherbrooke, S.		2700	2	6
Renfrew		Horton	2300	3
	McNabb	3200	3	6
	Pembroke	400	5	0
	Ross	2000	4	6
Leeds	Westmeath	4500	5	0
	Bastard	500	10	0
	Crosby, N.	4000	5	0
	Crosby, S.	3400	5	0
	Elizabethtown	1200	15	0
	Elmsley	1400	5	0
	Escott	1400	5	0
	Kitley	1000	8	0
	Lansdown	1200	5	0
	Leeds	600	8	0
	Burgess, S.	1000	8	0
	Yonge	2500	8	0

Réerves du Clergé non encore vendues.—(Continuation.)

Comté.	Township.	Acres.	Valuer moyenne.	
			s. d.	
Grenville.....	Angusta.....	1600	8 0	
	Edwardsburgh.....	1400	8 0	
	Gower, S.....	400	8 0	
	Oxford.....	1300	8 0	
	Wolford.....	2100	5 0	
Frontenac.....	Bedford.....	7000	5 0	
	Hinchinbrooke.....	7400	5 0	
	Howe Island.....	300	20 0	
	Kenebec.....	8000	5 0	
	Kingston.....	2000	5s. à 10s.	
	Loughboro'.....	5500	5s. à 8s.	
	Pittsburgh.....	2800	5s. à 8s.	
	Storrington.....	4200	5s. à 8s.	
	Olden.....	8600	5 0	
	Oso.....	6200	5 0	
	Palmerston.....	8000	5 0	
	Portland.....	3800	7 0	
	Wolfe Island.....	500	15 0	
	Richmond.....	2200	8 0	
Lenox.....	Camden.....	3600	8s. à 10s.	
	Ernestown.....	900	10 0	
	Kaladar.....	9500	5 0	
	Sheffield.....	7800	6s. à 8s.	
Hastings.....	Elzevir.....	8800	5 0	
	Hungerford.....	3600	4 6	
	Huntingdon.....	1200	5 0	
	Lake.....	7400	5 0	
	Madoc.....	2400	3 6	
	Marmora.....	5400	3 0	
	Rawdon.....	1400	8 9	
	Sidney.....	2600	13 9	
	Thurlow.....	800	6 3	
	Tyendinaga.....	500	11 3	
	Prince Edward.....	Arneliasburgh.....	400	20 0
		Athol.....	600	10 0
		Hallowed.....	200	10 0
		Hillier.....	100	25 0
	Marysburgh.....	1500	12 6	
	Sophiasburgh.....	2300	20 0	
Northumberland.....	Alnwick.....	1200	13 3	
	Brighton.....	2500	20 0	
	Cramahe.....	2400	20 0	
	Haldimand.....	400	15 0	
	Hamilton.....	203	25 0	
	Murray.....	3000	15 0	
	Percy.....	1200	15 0	
	Seymour.....	1600	12 6	
	Durham.....	Cartwright.....	100	10 0
		Cavan.....	400	8 0
Clarke.....		600	15 0	
Darlington.....		400	25 0	
Hope.....		300	16 3	
Mauvers.....		600	11 0	
Peterborough.....		Asphodel.....	200	3 6
	Belmont.....	4200	3 6	
	Burleigh.....	9600	3 6	
	Douro.....	200	3 6	
	Dummer.....	4400	3 6	
	Ennismore.....	300	3 6	
	Harvey.....	10800	3 6	

Réserves du Clergé non encore vendues.—(Continuation.)

Comté.	Township.	Acres.	Valeur moyenne.	
			s.	d.
Peterborough.—(Continuation.)	Methuen	8600	3	6
	Otonabee	200	3	6
	Smith	300	3	6
Victoria	Rexley	3000	5	0
	Eldon	5800	5	0
	Emily	800	5	0
	Fenelon	2200	5	0
	Mariposa	800	5	0
	Ops	800	5	0
	Somerville	5400	5	0
	Verulam	4400	5	0
	Georgina	600	12	6
York	Gwillimbury, E.	200	25	0
	King	436	25	0
	Markham	200	35	0
	Scarboro'	200	30	0
	Vaughan	500	35	0
	Whitechurch	667	15	0
	York	90	50	0
	Albion	250	20	0
Peel	Caledon	1800	20	0
	Chinguacousey	200	30	0
	Brock	1500	15	0
Ontario	Mara	1300	15	0
	Reach	300	25	0
	Thorah	200	15	0
Simcoe	Adjala	1000	15	0
	Essa	1000	15	0
	Flos	200	15	0
	Gwillimbury, W.	400	15	0
	Innisfil	400	15	0
	Matchedash	1000	15	0
	Mono	400	15	0
	Mulmur	400	15	0
	Nottawasaga	300	15	0
	Orillia	4100	15	0
	Oro	400	15	0
	Sunnidale	400	15	0
	Tay	595	15	0
	Tecumseth	450	15	0
	Tiny	2010	15	0
Toscorontio	400	15	0	
Vespra	1000	15	0	
Waterloo	Wellesley	28800	30	0
Wellington	Amaranth	7900	15	0
	Erin	2700	35	0
	Garafraxa	3361	20	0
	Luther	11200	20	0
	Maryborough	17063	35	0
	Peel	6200	35	0
	Puslinch	1300	35	0
	Collingwood	700	30	0
	Euphrasia	600	25	0
	Melancthon	1900	20	0
Wentworth	St. Vincent	800	30	0
	Beverly	300	40	0
	Binbrooke	130	40	0
	Flamboro', E.	200	40	0
	Flamboro', W.	200	40	0

Réserves du Clergé non encore vendues.—(Continuation.)

Comté.	Township.	Acres.	Valeur moyenne.	
			s.	d.
Halton	Esquesing	950	20	0
	Nassagaweya	1700	16	3
Lincoln	Trafalgar	200	25	0
	Caister	400	20	0
Oxford	Oxford, E.	200	30	0
	Oxford, N.	50	30	0
Brant	Burford	700	30	0
	Oakland	400	30	0
Norfolk	Charlotteville	500	40	0
	Houghton	700	20	0
	Middleton	153	10	0
	Townsend	300	50	0
Middlesex	Walsingham	500	30	0
	Carradoc	300	1	0
	Delaware	400	20	0
	Dorchester, N.	400	15	0
	Ekfrid	482	10	0
Elgin	London	800	25	0
	Mosa	300	12	6
	Bayham	700	15	0
	Dunwich	400	12	6
	Malahide	700	15	0
Essex	Southwold	400	15	0
	Yarmouth	300	20	0
	Colchester	300	10	0
	Gosfield	372	15	0
	Mersea	200	15	0
	Rochester	100	12	6
Kent	Tilbury, W.	300	11	3
	Camden	1300	20	0
	Dover, E.	250	7	6
	Howard	200	15	0
	Raleigh	100	10	0
	Tilbury, E.	414	7	6
Lambton	Zone	439	20	0
	Brooke	3000	20	0
	Dawn	200	20	0
	Euniskillen	1900	20	0
	Euphemia	300	20	0
	Moore	100	20	0
	Plympton	100	20	0
	Sombra	100	20	0
Perth	Warwick	166	20	0
	Mornington	18800	17	6

JOSEPH CAUCHON,

Commissaire.

Département des terres de la couronne,
Toronto, 29 avril 1856.

ETAT indiquant le nombre d'acres de terre des réservés du clergé dans le Bas-Canada, non encore vendues lors de la passation de l'acte 18 Vic., ch. 2, ainsi que les townships ou les dites réserves sont situées, et la valeur moyenne actuelle par acre.

Township.	Acres.	Total.	Moyenne par acre.		
			£	s.	d.
Abercrombie.....	1700	0	1	6
Bristol.....	1472	0	3	6
Buckingham.....	11000	0	3	6
Brandon.....	7800	0	3	0
Clarendon.....	2600	0	3	6
Chatham.....	800	0	2	0
Caxton.....	435	0	1	6
		25807			
Eardley.....	1200	0	3	0
Grenville.....	2500	0	2	6
Augn. of Grenville.....	1850	0	2	6
Gore.....	1950	0	1	6
Gosford.....	3900	0	1	6
Hunterstown.....	400	0	1	6
		11800			
Hull.....	4500	0	3	0
Harrington.....	7500	0	2	6
Kilkenny.....	7500	0	2	6
Kildare.....	4200	0	6	0
Litchfield.....	2463	0	3	6
Lochaber.....	2100	0	3	0
Gore of Lochaber.....	1400	0	3	0
Newton.....	250	0	6	0
		29913			
Onslow.....	411	0	3	0
Portland.....	2025	0	3	6
Rawdon.....	6500	0	2	6
Stoneham.....	6700	0	1	0
Settrington.....	2800	0	1	3
Templeton.....	9281	0	3	6
Tewksbury.....	9000	0	1	0
Wakefield.....	7450	0	3	0
Wentworth.....	6800	0	2	0
		50967			
Auckland.....	600	0	6	0
Ascot.....	550	0	6	6
Acton.....	2200	0	6	0
Aston et Augn.....	3900	0	3	0
Arthabaska.....	1700	0	3	0
Brome.....	250	0	5	0
Bolton.....	5600	0	5	0
		14800			
Barford.....	400	0	6	6
Barnston.....	1700	0	7	6
Bury.....	200	0	7	6
Brompton.....	2874	0	6	3
Bulstrode.....	815	0	3	0
Blandford.....	420	0	3	0
Broughton.....	5900	0	3	4
		19979			
Chester.....	7350	0	3	0
Clifton.....	400	0	7	0
Compton.....	1318	0	7	6
Dunham.....	300	0	5	0

ETAT indiquant le nombre d'acres de terre des réserves du clergé dans le Bas-Canada non encore vendues, etc.—(Continuation.)

Townships.	Acres.	Total.	Moyenne par acre.
Dudswell	700	£ s. d.
Durham	3200	0 7 0
		13296	0 6 0
Ely	2800	0 5 0
Eaton	1633	0 7 6
Farnham	1400	0 5 0
Granby	1900	0 5 0
Grantham	4300	0 4 0
		12033	
Ham	24200	0 5 0
Hinchinbrooke	1200	0 10 0
Hatley	2140	0 7 6
Hemmingford	6300	0 2 6
Hereford	5700	0 6 6
Horton	1485	0 4 0
Halifax	5200	0 4 0
		46225	
Ireland	1897	0 3 6
Inverness	1600	0 3 6
Kingsey	2042	0 5 0
Leeds	2200	0 4 0
Milton	1900	0 5 0
Marston	9950	0 5 0
Maddington	3000	0 3 0
		22589	
Newport (West)	500	0 7 6
Nelson	1800	0 3 6
Orford	8800	0 6 0
Potton	1900	0 5 0
Roxton	1200	0 5 0
Stanbridge	850	0 5 0
Sutton	4500	0 5 0
Stukely	2650	0 5 0
Shefford	4150	0 5 0
Shipton	1700	0 7 0
		28050	
Stoke	2000	0 5 6
Stanstead	2750	0 7 0
Simpson	400	0 3 0
Stanfold	5100	0 3 0
Somerset, et Augtn	684	0 3 0
Tingwick	7200	0 3 0
Theiford	30320	0 3 4
Tring	8600	0 4 6
		57054	
Upton et Augtn	3800	0 5 0
Windsor	6400	0 6 3
Wolfestown	8390	0 5 0
Wendover	250	0 3 0
Warwick	2500	0 3 0
Wickham	580	0 3 0
Ashford	1200	0 1 6
		23120	
Augtn. d'Ashford	2970	0 1 6
Armagh	8200	0 1 6
Buckland	3600	0 3 0
Crambourne	8800	0 3 0
Cap Chat	800	0 1 6

ETAT indiquant le nombre d'acres de terre des réserves du clergé dans le Bas-Canada, non encore vendues, etc.—(Continuation.)

Township.	Acres.	Total.	Moyenne par acre.
Carlton.....	3300	£ s. d. 0 1 6
Cox.....	10300	0 1 6
		37870	
Dorset.....	9200	0 3 6
Frampton.....	4100	0 3 0
Hamilton.....	10600	0 1 6
Hope.....	2400	0 1 6
Ixworth.....	800	0 2 0
Jersey.....	1200	0 3 0
Mataue.....	9800	0 1 6
		38100	
McNider.....	8250	0 1 6
Maria.....	2350	0 1 6
New Richmond.....	5500	0 1 6
Newport (Nord).....	7300	0 1 0
Port Daniel.....	10500	0 1 6
Ristigouche.....	6500	0 1 6
		40400	
Standon.....	2362	0 3 0
Augtn. de Standon.....	2340	0 3 0
Shenley.....	6000	0 3 0
St. Denis.....	5100	0 1 6
Augtn. de St. Denis.....	4800	0 1 6
Ware.....	5300	0 3 0
Woodbridge.....	2250	0 2 0
		28152	
		500157 acres	

JOSEPH CAUCHON,

Commissaire des terres de la couronne.

Département des Terres de la Couronne,
Toronto, 29 avril 1856.

ETAT du montant dû sur les réserves du clergé, Canada Ouest, qui ont été vendues avant la passation de l'acte 18 Vic., ch. 2, en conformité d'une résolution de l'Assemblée législative, datée le 29 février, 1856.

	Principal.	Intérêt.	Total.
1855, 31 décembre.			
Montant dû sur les ventes des terres des réserves du clergé dans le Canada Ouest, en vertu de la 7, 8 Geo. IV., ch. 62, et 3, 4 Vic., ch. 78, faites avant la passation de la 18 Vic., ch. 2. 18 déc. 1854.	£325,971 3 5	£153,048 5 5	£479,019 8 10

JOSEPH CAUCHON,
Commissaire.

Département des terres de la couronne,
Toronto, 31 mars 1856.

Et r indiquant le montant dû le 31 décembre 1855, sur la vente des réserves du clergé dans le Bas-Canada faites avant la passation de l'acte 18 Vict., chap. 2, demandé par une résolution de l'honorable assemblée législative du 29 février 1856.

Principal.	Intérêt.	Total.
£19,577 12 7	£4,914 16 0	£24,492 8 7

JOSEPH CAUCHON,
Commissaire.

Bureau des terres de la couronne,
Toronto, 29 avril 1856.

Réponses à certaines questions contenues dans l'adresse de l'assemblée législative du 29 février, 1856.

No 5. Les deniers de commutation payés au divers corps mentionnés dans la 3e clause de l'acte 18 Vic., ch. 2, et plus particulièrement énumérés dans les comptes publics de 1856, sont comme suit, savoir :

Membres du clergé de l'église d'Angleterre, H. C.	£245,614 19 3	à 5 et 6 pour cent, débetures sterling.
Membres du clergé de l'église d'Angleterre, B. C.	30,236 5 11	à 5 et 6 pour cent, débetures sterling.
Membres du clergé, de l'église catholique Romaine, H. C.	20,632 15 0	payable comptant.
Ministres de l'église presbytérienne, H. C.	102,424 5 0	à 6 pour cent, débetures serling.
Ministres, de l'église presbytérienne, B. C.	24,024 0 0	à 6 pour cent, débetures sterling.
Do. do. du Synode Uni, H. C.	2,240 11 0	en argent.
Ministres Méthodistes Wesleyens, H. C.	9,708 10 10	à 5 et 6 pour cent, débetures sterling.

Total courant£436,241 8 0

No. 8. Le montant actuellement en main est comme suit, savoir :

Au crédit du fonds des municipalités du Haut-Canada	£297,324 13 1
“ do “ Do Bas-Canada	24,134 6 4
“ do “ Veuves, pensions des titulaires qui n'ont pas commué, H. C.	44,441 107
“ do “ Do do do Bas-Canada..	1,904 13 9

Total courant...£367,805 1 0

Sur lesquels les sommes suivantes sont placées comme suit, savoir :

A compte sur le fond des municipalités, H. C.	
5 pour cent, débetures provinciales.....	£91,384 16 9
5 pour cent, do havre de Montréal.	52,666 13 4
5 pour cent, do société des hommes de loi.....	2,750 0 0
6 pour cent, do prêt municipal....	117,950 0 0
A compte pour veuves, pensions, etc., H. Canada,	
6 pour cent, débetures, prêt municipal..	29,700 0 0

Rapporté ci-contre.....£294,452 10 1

Rapporté£204,452 10 1

A compte sur le fond des municipalités. B.-C.,			
5 pour cent, debentures provinciales.....	12,000	0	0
6 pour cent, do prêt municipal...	10,000	0	0
A compte pour veuves, pensions, etc, B. Canada,			
6 pour cent, debentures, prêt municipal.	1,000	0	0
Deniers en main.....	£ 50,352	10	11
			£367,805 1 0
Etat des placements déposé entre les mains du receveur-général pour le fonds spécial connu anciennement sous le nom du fonds des réserves du clergé du Haut-Canada, et maintenant sous celui de fonds des municipalités, C. O., en réponse à la 8me demande contenue dans l'adresse de l'assemblée législative, dont copie a été transmise à ce bureau le 22 avril par l'honorable secrétaire provincial.			
Ques. 5me. demande. Le Montant maintenant en main, la proportion de ce montant placé, en quelle espèce d'effets publics et en argent."			
Rép. Le montant en main, suivant les comptes publics.....	£297,324	13	ct.
Les placements sont,—savoir:—£ courant.			
Débitures du gouvernement provincial, stg. "cinq"....	£38,385	19	9
Débitures du gouvernement provincial. courant, "cinq".	53,000	0	0
Débitures du havre de Montréal, stg., "cinq"	48,666	13	4
Débitures du havre de Montréal, courant, "cinq".....	4,000	0	0
	£144,052	10	1
Débitures du gouvernement provincial, et, "sixes"....	£	0	0
Fonds d'emprunt municipal 16 V. c. 22.....	117,950	0	0
Débitures, société des hommes de loi.....	2,750	0	0
	£120,700	0	0
			£264,752 10 1 ct.
Balance non placée.....	£ 32,672	3	0 ct.
No. 9. Le montant retenu en vertu de la 4e classe du dit acte est comme suit, savoir:			
Pensions des veuves et des titulaires qui n'ont pas commué H.-C.	£44,441	7	10
do do do do	B. C.	1,904	18 9
Total courant.....	£ 46,346	1	7 ct.
Placés comme ci-dessus, savoir:			
6 pour cent, Pret de débitures municipales [Fonds H.-C.].....	£29,700	0	0
6 pour cent, débitures du fonds d'emprunt municipales [Fonds B. C.].....	1,000	0	0
Deniers en mains.....	15,646	1	7
	£46,346	1	7
No. 10—Voyez réponse au Nos. 8 et 9.			

WILLIAM DICKINSON,

Agissant député inspecteur-général.

Bureau de l'inspecteur-général,
Toronto, 2 mai 1856.

RÉPONSE

A partie d'une adresse de l'Assemblée Législative à Son Excellence le Gouverneur Général, en date du 28 Février dernier, priant Son Excellence de faire mettre devant la Chambre un état indiquant le montant du fonds réalisé ou à être réalisé des ventes déjà faites des Terres des Réserves du Clergé, et la quantité des terres, appelées Réserves du Clergé, qui n'était pas encore vendue le 31e jour de Décembre dernier, dans chacune des Sections de la Province.

Par Ordre,

GEO. ET. CARTIER,
Secrétaire.

BUREAU DU SECRETAIRE,
Toronto, 10 Avril 1856.

ETAT indiquant le montant dû sur la vente des Terres des Réserves du Clergé, dans le Haut-Canada, et le nombre d'acres non encore vendus le 31 décembre 1855, conformément à une résolution de la Chambre d'Assemblée, en date du 28 février 1856.

	Nombre d'acres non vendus	Principal.		Intérêt.			Total.	
		£	s. d.	£	s. d.	£	s. d.	
31 décembre 1855. Montant dû sur ventes des terres des Réserves du Clergé, dans le Haut-Canada, en vertu de 7 et 8 Geo. 4, chap. 62; 3 et 4 Vic., chap. 78, et 18 Vic., chap. 3	546000	397616	18 2	155511	10 5	553128	8 7	

JOSEPH CAUCHON,
Commissaire.

DÉPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE,
Toronto, 8 avril 1856.

RÉPONSE

A une adresse de l'Assemblée Législative à Son Excellence le Gouverneur Général, en date du 5 courant, priant Son Excellence de faire mettre devant cette Chambre " un état indiquant les noms des parties pour lesquelles dans la page 241 des Comptes Publics, on propose de mettre à part un " Nouveau Fonds de Réserve pour salaires non commués, annuités à des Veuves, etc., etc.," de Quarante-quatre mille quatre-cent quarante-et-un louis sept chelins et dix deniers, pour le Haut-Canada, et de Mille neuf-cent quarante louis treize chelins et neuf deniers, pour le Bas-Canada ; aussi, un état de toutes les sommes d'argent payées à même le produit de la vente des Réserves du Clergé, dans le Haut-Canada, à des églises, dénominations religieuses, ou à des individus, ou pour qui que ce soit, durant l'année fiscale de 1855, et à venir jusqu'à la date la plus récente possible en 1856 ; avec copie de toute Correspondance entre le Gouvernement et les parties lésées par la réserve ci-dessus mentionnée."

Par Ordre,

GEO. ET. CARTIER,
Secrétaire.

BUREAU DU SECRÉTAIRE,
Toronto, 15 mai 1856.

ÉTAT de toutes sommes d'argent payées à même le produit de la vente des Réserves du Clergé, dans le Haut et le Bas-Canada, et des Eglises, dénominations religieuses, ou à des individus, ou pour qui que ce soit, durant l'année fiscale de 1855, jusqu'à ce jour.

	£	s.	d.	£	s.	d.
Aux ecclésiastiques, Eglise d'Angleterre, H. C.	245614	19	3			
Moins.—A leur crédit, 31 janvier, 1856..	12470	16	8	233144	2	7
Aux ecclésiastiques, Eglise d'Angleterre, B. C.	30286	5	11			
Moins.—A leur crédit, 31 janvier, 1856..	1277	10	1	28958	15	10
Aux ecclésiastiques, Eglise d'Angleterre, H.C.	20932	15	0			
Moins.—A leur crédit, 31 janvier, 1856..	10466	7	6	10466	7	6
<i>Reporté</i>			£	272569	5	11

ÉTAT de toutes les sommes d'argent payées à même le produit de la vente des Réserves du Clergé dans le Haut et le Bas-Canada, etc.—(Continuation.)

		£	s.	d.	£	s.	d.
<i>Rapports</i>					272569	5	11
Aux ministres, Eglise Presbytérienne, H.C....					108424	5	0
do do, B.C.....					24024	0	0
do Synode Uni, H.C.....					2240	11	0
do Méthodiste Wesléyenne, H.C.,		9768	10	10			
MOINS.—A leur crédit, 31 Janvier 1856.		486	13	4			
					9281	17	6
Mde. Eliza Miller et Mde. C. C. Ross....	Pour balance de pension due à Mde. Morley comme veuve de feu le Rév. Thomas Mor- ley, Ministre de l'Eglise d'Angleterre, Ca- nada Ouest				12	11	8
Vén. A. N. Bethune, Rév. H. J. Grasett, et T. G. Ridout	Pour proportion du fonds des Réserves du Clergé payable à l'église d'Angleterre, Haut Canada, pour le semestre expiré le 31 déc. 1854, en vertu de l'Acte Impérial 8 Geo. 4, ch. 62				3719	10	9
Hugh Allan.....	Pour do do Eglise d'Ecosse				3032	9	0
Rév. E. Wood, Surin- tendant Général, mis- sion Wesléyenne.....	Pour montant du salaire des missionnaires Wes- leyens du H. C., pour six mois, dû 30 juin 1855				425	16	8
Hugh Allan—.....	Pour montant net dû au clergé de l'Eglise d'E- cosse, pris avant le 9 mai 1853, pour le quartier expiré le 31 mars 1855.....				611	2	9
Tr. Rév. P. Phelan....	Pour 6 mois d'allouance au très Rév. R. Gau- lin, Evêque catholique romain, jusqu'au 30 juin 1855.....				277	15	6
do	Pour 6 mois d'allouance au clergé catholique romain, H. Canada, jusqu'au 30 juin 1855.....				555	11	1
Mde. Addison.....	Pension au 31 décembre 1855.....	60	16	8			
Mde. Anderson.....	do au 30 juin do	30	8	4			
Mde. Archbold.....	do au 31 décembre do	60	16	8			
Mde. Armour	do au 30 juin do	30	8	4			
Mde. Deacon	do au 31 décembre do	60	16	8			
Mde. Grout.....	do au do do	60	16	8			
Mde. Johnson.....	do au do do	60	16	8			
Mde. Mountain	do au do do	60	16	8			
Mde. Sampson.....	do au do do	60	16	8			
Mde. Stoughton.....	do au do do	60	16	8			
Rév. T. Macaulay	do au do do	206	16	8			
					754	6	8
<i>Ministres du ci-devant Synode Uni.</i>							
Rév. Andrew Bell	Salaire au 30 juin 1855	35	7	0			
Rév. Thomas Johnson.	do au do do	35	7	0			
<i>Ministres du Synode Uni.</i>							
Rév. John Tawse.....	Salaire au 31 décembre 1854	15	16	8			
Rév. John McMauria..	do au do do	81	13	4			
Feu le Rév.—Bryning..	do au do do	13	7	6			
Rév. M. Smart	do au do do	88	14	2			
<i>Reporté</i>		£	170	5	421540	8	6

ETAT de toutes les sommes d'argent payées à même le produit de la vente des Réserves du Clergé dans le Haut et le Bas-Canada, etc.—(Continuation.)

<i>Ministres du Synode Uni.—(Continuation.)</i>		£	s.	d.	£	s.	d.
<i>Rapporté.....</i>		170	5	8	421540	8	6
Rév. Robert Boyd....	Salaire au 31 décembre 1854.....	38	14	2			
Rév. James Rogers...	do au do do	38	14	2			0
Isabella Johnson.....	Pension au 31 décembre 1854				247	14	6
Vén. A. N. Bethune, Rév. H. J. Grasett, et T. G. Ridout	Pour proportion du fonds des Réserves du Clergé payable à l'Eglise d'Angleterre pour le semestre expiré le 31 décembre 1854, sous l'Acte 3 et 4 Vic., ch. 78. (nouv. vent.).....				27	15	
Hugh Allan.....	Pour do à l'Eglise d'Ecosse, do				4231	13	5
<i>Clergé de l'Eglise Presbytérienne.—B.-C...</i>					2115	16	9
Rév. Alex. Mathieson..	Salaire au 31 décembre 1854	39	13	7			
Rév. Duncan Moodie..	do au do do	39	13	7			
Rév. William Mair....	do au do do	39	13	7			
Rév. James Anderson..	do au do do	39	13	7			
Rév. James C. Muir....	do au do do	39	13	7			
Rév. John Cook, D.D..	do au do do	39	13	7			
Rév. Thomas McPherson.....	do au do do	39	13	7			
Thomas Trigge et J. B. Anderson.....	Pour proportion à l'Eglise d'Angleterre pour le semestre expiré le 31 déc. 1854, sous l'Acte 8 Geo. IV. ch. 62						
Hugh Allan.....	Pour do à l'Eglise d'Ecosse, do.....				1004	8	5
do	Pour montant dû au Clergé de l'Eglise d'Ecosse, pris avant le 9 mai 1853, pour le quartier expiré le 31 mars 1855, (anciennes ventes).....				863	6	6
Thomas Trigge et J. B. Anderson.....	Pour proportion à l'Eglise d'Angleterre, pour le semestre expiré le 31 décembre 1854, sous l'acte 3 et 4 Vic., chap. 78, (nouvelles ventes).....				202	2	10
Hugh Allan.....	Pour do à l'Eglise d'Ecosse, do.....						
	Total				185	7	11
					92	14	0
							4
					429677	18	

WILLIAM DICKIFSON,
Député Inspec. Gén. Pro. Tem.

BUREAU DE L'INSPECTEUR GENERAL,
Toronto, 13 mai 1856.

Le fonds pour la pension des veuves et pour les salaires non-commués représente le fonds appelé, dans les comptes publics du passé, "Fonds du surplus du revenu," et est le même quant au montant, excepté par l'accumulation des intérêts. Ce fonds a été mis à part par l'acte 3 et 4 Vict., ch. 78, pour être appliqué par le gouverneur du Canada, par et de l'avis du conseil exécutif, à des fins de culte public et d'instruction religieuse, en Canada; et par un ordre en conseil du 11 décembre 1854, la désignation du fonds a été changée comme ci-dessus, et le fonds destiné aux pensions des veuves, aux salaires non-commués, et aux réclamations qu'on pourrait établir contre lui.

Les pensions et salaires suivants sont maintenant chargés contre ce fonds, savoir:—

Mde. Anderson, Pension,.....	£60 16 8
Mde. Addison do,	60 16 8
Mde. Archbold do,	60 16 8
Mde. Armour do,	60 16 8
Mde. Deacon do,	60 16 8
Mde. Grout do,	60 16 8
Mde. Johnson do,	60 16 8
Mde. Mountain do,	60 16 8
Mde. Sampson do,	60 16 8
Mde. Stoughton do,	60 16 8
Rév. T. Macaulay do,	206 16 8
Rév. P. McNaughton, Salaire	150 0 0
Total,.....	£965 3 4

WILLIAM DICKINSON,
Député Inspecteur-Général. *Pro tem.*

BUREAU DE L'INSPECTEUR-GÉNÉRAL,
Toronto, 13 Mai 1856.

RAPPORT

Du Comité Special nommé pour s'enquérir du montant et des ressources maintenant applicables au fonds destiné au soutien des ECOLES COMMUNES et à l'établissement de BIBLIOTHÈQUES de DISTRICT ou de PAROISSE; aussi, quelles autres sources de revenu, (non comprises dans le FONDS CONSOLIDÉ,) peuvent être mises à disposition pour le même objet.

Votre comité fait rapport, que la réponse à une adresse de l'assemblée législative, du 25 février, qui contient divers états relatifs au fonds des écoles communes, sous l'acte 12 Vict., ch. 200, et celle relative au fonds des réserves du clergé, sous l'acte 18 Vict., ch. 2, ont aussi été renvoyées à ce comité les 18 mars et 8 mai.

La première demandait un état du montant brut qui a été reçu annuellement sur la vente des terres publiques depuis 1849, et le montant brut reçu sur la

vente du million d'acres ; avec les frais d'administration et le montant des annuités des sauvages chargées sur icelui.

La seconde demandait :—

1^o Le nombre total d'acres des réserves du clergé qui ont été vendus, en donnant le nombre de ventes faites par année et le prix moyen de l'acre.

2^o Le montant brut que ces ventes ont produit.

3^o Les frais de vente, avec le pourcentage sur les recettes de chaque année.

4^o Le montant net reçu, et comment placé.

5^o Le montant du prix de commutation payé respectivement aux personnes et aux corporations dont il est fait mention dans la 3^e clause de la 18 Vict., ch. 2, en indiquant le mode de paiement, l'espèce de sûretés, et le montant en argent.

6^o Aussi, le nombre d'acres non-vendus avec le nom des townships dans lesquels ils sont situés, et le prix moyen auquel ils se vendent.

7^o Le montant dû sur les ventes faites avant la passation de l'acte précité.

8^o Le montant maintenant en mains, quelle partie en est placée, et avec quelle espèce de garantie, et si c'est en argent.

9^o Le montant du capital retenu pour payer les salaires en vertu des dispositions de la 4^e clause du dit acte, et quelle proportion en est en débetures et autres garanties, ou en argent

10^o Le montant de la balance disponible en mains, et comment elle est placée, afin que la chambre puisse connaître ce qui reste de ce fonds, qui doit être réparti entre les différentes municipalités, conformément aux dispositions de la cinquième clause du dit acte, pour l'appliquer en aide au fonds des écoles communes, mis à part en vertu de la 12 Vict., ch. 200, si la législature considère que cette application devra produire un plus grand bien public.

1^o Il appert par le rapport d'un comité nommé en 1844, pour s'enquérir de la méthode actuelle de disposer des terres du clergé, des écoles et des écoles communes, que l'histoire du domaine public, depuis les premiers établissements dans le pays jusqu'à ce jour, avec la manière dont il en a été disposé, se trouve enregistrée dans les journaux de l'assemblée législative.

2^o Le 22 avril le comité adressa une lettre au commissaire des terres de la couronne pour un état semblable jusqu'au temps que le produit de la vente des terres publiques a été approprié dans le but de créer un fonds pour le soutien des écoles communes et des bibliothèques de district.

D'après ces états il appert que 4,550,823 acres de terres ont été arpentés dans les deux provinces, depuis 1844 à venir à 1849, auquel temps il en restait encore 65,699,822 acres qui n'avaient pas été arpentés ; valant, en moyenne, de 1s. 3d. à 10s, l'acre. Valeur estimée à £5,478,930 7s. 6d. (Voir l'état No. 1.)

Durant la même période, il a été vendu 370,325 acres, dans les deux provinces. Montant brut des recettes, £163,728 9s. 0d. Il ne reste rien de dû sur les ventes faites durant cette période. (Voir état No. 2.)

L'état No. 3, montre que de 1850 à 1855, il a été vendu 1,814,777 acres de terres publiques. Montant reçu, en argent, £148,942 13s. 4d ; en scrips, £55,005 14s. 7s. Montant dû, £343,359 12s. 1s. ; faisant en tout, £547,308 0 0.

L'état No. 4 donne le montant reçu, de £103,882 16s. 9d. et le montant dû, de £360,060 18s. 4d. ; faisant le montant brut des ventes, £463,946 15s.

Cette étendue de terres a été choisie par le ci-devant commissaire des terres de la couronne, l'honorable J. H. Price, parmi les meilleurs terres non vendues, principalement dans le territoire de l'Huron, et s'est vendue pour 8s. 8d l'acre, en moyenne.

N'ayant point d'états, on ne peut établir de comparaison entre le prix de ces terres et celui des terres du clergé et de l'université, pareillement situées au temps qu'elles ont été vendues.

Les états 5 et 6 font voir que de 1849 à 1855 il a été arpenté 5,102,215 acres de terre, et que le 31 décembre 1855, il en restait 160,054,273 de non arpentés; la valeur de ces terres, dans les deux provinces, a été estimée à £6,724,466 12s. 6d.

A l'égard des terres du clergé, il appert:—

1^o D'après l'état (No. 6,) que le nombre total d'acres de réserves du clergé, vendus jusqu'au 31 décembre 1855, a été de 2,224,226. Non vendus, (No. 8,) 1,046,175; faisant le nombre total d'acres mis à part, 3,228,434.

2^o Le montant brut des ventes, (No. 6,) £1,218,812 9s. 5d. Reçu, £1,039,509 3s. 4d. Dû, £179,303 6s. 1d.

3^o Les frais de vente chargés par le département de la couronne, (No. 6,) £108,978 17s. 11d.

4^o Le montant net payé au receveur-général, £933,530 5s. 0d. Placé en débetures à 5 et 6 pour cent, (No. 6,) £907,225 7s. 9½d.

5^o Le montant payé pour commutation aux différents corps, en vertu de la 3^e clause de la 18 Vict., (No. 7,) placé en débetures provinciales, £436,241 7d. 0d.

6^o Le nombre d'acres non vendus, (No. 8,) le 31 décembre 1854, est évalué à £553,128 8s. 7d.

7^o Montant dû sur les ventes faites avant la passation de la 18 Vict., (No. 9,) pour le Haut-Canada, £479,519 8s. 10d. Point d'état pour le Bas-Canada.

8^o Montant maintenant en mains, (No. 10,) £367,805 1 0

Placés en débetures à 5 et 6 pour cent..... 317,452 11 1

Argent en mains..... 50,352 10 10

9^o Montant retenu pour payer les salaires..... 46,346 1 7

Placé en débetures municipales..... 30,700 0 0

Argent en caisse, (No. 11,)..... 15,646 1 7

10^o Le montant de la balance disponible pour distribution entre les différentes municipalités, (No. 12,) sous la 5^e clause, est de £321,458 19s. 5d. Le montant dû avant la passation de la 18 Vict., (No. 9) £479,019 8s. 10s. Valeur probable des terres non vendues, (No. 4,) 553,128 8s. 7d. Montant total dû aux municipalités, £1,353,606 16s, 10d.

D'après ce que dessus, il appert que sur les 3,228,434 acres de terre qui ont été mis à part pour le soutien du clergé protestant, il en a été vendu 2,224,246 acres (voir le No. 6), de 1829 à 1855, durant une période de 26 ans, sur le produit desquels, en outre des salaires annuels payés à divers ecclésiastiques, il a été réalisé un capital de £436,241 7s., en vertu des dispositions de la 3^e clause de la 18 Vic., chap. 2, et £46,346 1s. 7d., en vertu de la disposition de la 4^e clause, laissant, pour être distribué entre les municipalités, £800,478 8s. 3d., sans compter 1,004,88 acres de terre qui restent encore.

Si ce capital était conservé, il produirait un revenu de £43,028 14s. 1d., auquel on pourrait ajouter l'intérêt de la valeur probable des terres qu'il reste à vendre, £33,187 14s. 2d., faisant £81,216 8s. 3d.

Si les états ci-dessus sont corrects, on peut retracer l'histoire de la vente des terres publiques, tant dans le Haut que dans le Bas-Canada, sur les journaux de la chambre d'assemblée, jusqu'à l'année courante; et le comité recommande qu'il soit donné instruction au greffier en chef de référer ces états aux départements des terres de la couronne et du receveur général, afin de les faire corriger et d'en altérer les chiffres de manière que les quantités et les montants correspondent aux mêmes périodes.

Ces états font ressortir les faits-étonnants qui suivent:—

1^o Que, bien que plus de quarante millions d'acres de terre avaient été arpentés et ouverts à la colonisation avant 1849, et que des appropriations libérales avaient été faites en faveur des plus hautes branches d'éducation, il n'avait pas été approprié un seul acre des terres publiques pour les écoles communes, jusqu'à cette année-là.

2^o Que, bien que les terres publiques, l'année qu'elles ont été appropriées pour créer un fonds pour les écoles communes, étaient évaluées à £5,478,930 7s. 6d., et que le produit réalisé de la vente de ces terres, de 1849 à 1855, en vertu de la 1^{ère} clause du dit acte, (voir état No. 3,) se montait à £547,308 0s. 0d., aucune partie n'en a été appliquée au dit fonds des écoles.

3^o Que, bien que le montant des ventes faites durant cette période, sur le million d'acres, en vertu de la 3^e clause du dit acte, (No. 4,) se monte à £463,946, 15s. 0d., dont £103,882, 16s. 9d., ont été reçus, le capital placé jusqu'au 31 décembre 1855 n'est que de £79,937 19s. 6d. (Comptes publics, No. 51, page 304.)

4^o Que le produit réalisé jusqu'à 1855, (No. 3,) en vertu des dispositions des 1^{ère} et 3^e clauses, se montait, en argent, à £307,831 4s. 8d ; encore dû, £703,420 10s. d ; laissant le montant total qui aurait dû être appliqué au fonds des écoles, £1,011,251, 15s. 1d ; le revenu duquel produirait par année, £60,675, 2s. 1½ ; tandis que le revenu réalisé ne s'élève qu'à £463,946, 15s. (voir comptes publics.)

L'on voit d'après ces états que le gouvernement n'a nullement fait attention aux dispositions de la première clause de la 12 Vic., chap. 200, comme le fait voir l'extrait qui suit :— " Que tous deniers qui proviendront de la vente d'aucunes terres publiques en cette province seront mis à part dans le but de créer un capital qui sera suffisant pour produire une somme nette de cent mille louis par année, lequel dit capital et le revenu qui devra en découler formeront un fonds séparé, qui sera appelé Fonds des écoles communes."

La troisième clause du dit acte met à part un million d'acres des terres publiques, et décrète " que les deniers provenant de la vente d'icelles, seront placés et appliqués pour créer le dit fonds des écoles communes, déduction faite des frais d'administration, et de la proportion des annuités des sauvages dues sur icelles."

Les recettes brutes des ventes devraient être appliquées à créer ce fonds, laissant à payer les frais d'administration et de vente à même les quatre autres sources du revenu, savoir :— Loyers de traverses, domaine de la couronne, seigneurie de Lauzon, et ventes de bois, qui, en 1844, se sont élevées à £52,711, 18s. 4d ; ôtant les dépenses, £6,069, 4s. 2d., restait de revenu net, £46,642, 13s. 2d ; et en 1855, £59,781, 5s. 11d., moins £11,916, 13s. 0d., net, £47,864, 12s. 11d., fonds tout-à-fait suffisant pour défrayer les dépenses du département.

Suivant les comptes publics, (No. 2.) pour 1854, la balance apparente au crédit du fonds consolidé, venant du revenu territorial, est de £71,216, 9s. 0d., tandis que la balance réelle, après le transport des différents items actuellement chargés contre le fonds consolidé, ne laissait que £38,066, 14s. 6d. (Voir état No. 11.)

La première innovation à cet acte a été la 14^e clause de la 16 Vic., chap. 159 qui a autorisé le gouverneur en conseil à dépenser un quart du produit dans chaque comté ; en conservant, cependant, l'entier du million d'acres, (excepté 6 pour cent pour son administration.)

D'après les états ci-dessus il est évident qu'on ne peut espérer, sous le système actuel de gestion, de réaliser un capital suffisant à même les terres publiques pour créer un fonds pour les écoles communes, à moins qu'on n'adopte des moyens plus efficaces qu'il n'en existe aujourd'hui, pour les conserver.

Cependant votre comité recommande avec la plus grande instance de transférer ou de rembourser au fonds des écoles le produit du montant brut des ventes

qui a été jusqu'ici dépensé pour d'autres objets, ainsi que le montant maintenant dû sur toutes les ventes de terres, et d'appliquer le montant brut de toutes les ventes qui se feront à l'avenir à cet objet, jusqu'à ce que le revenu du capital réalisé produise £100,000 par année, ainsi que l'entend et l'exprime la 12me Vic., chap. 200.

Il recommande aussi d'amender à l'avenir, de manière à le conserver inviolablement pour les fins de l'éducation générale, le capital provenant de la vente des réserves du clergé, en vertu des dispositions d'un acte passé durant la présente session, et qui doit être divisé à l'avenir entre les différentes municipalités.

Cette réserve assurerait encore un fonds suffisant pour pourvoir à l'éducation des enfants de tout individu qui pourra un jour choisir le Canada pour en faire sa patrie.

Votre comité s'abstient de se récapituler sur l'importance d'avoir un tel fonds dont le besoin s'est si fréquemment et si forcément fait sentir, et qui est demandé avec tant d'instance.

Le domaine public a déjà été engagé à cet objet par la législature de 1841. (Voir l'acte des écoles.) Un comité de l'Assemblée Législative de 1844 a fait voir avec bonheur l'immense bienfait que le peuple des états voisins avait retiré d'une semblable appropriation, et en 1844, toutes les branches de la législature ont été d'accord qu'il fallait appliquer l'entier du produit de la vente des terres publiques à cet inestimable objet, et le lui conserver avec une scrupuleuse religion.

Le tout, néanmoins, respectueusement soumis.

WM. HAMILTON MERRITT,

Président.

27 juin 1856.

No. 1.

HAUT-CANADA.—Etat des terres arpentées en 1845, 1846, 1847, 1848 et 1849, préparé au désir d'une résolution du comité spécial de l'honorable assemblée législative sur le fonds des écoles communes.

Années.	Lots de fermes, de parc et de ville. Acres.	Ré-arpentages. Acres.	Gisements de mines. Acres.	Terres des Sauvages. Acres.	Total. Acres.	REMARQUES.
1845....	46435	23600	70085	Et 537 milles de rivières. Et 764 milles de rivières, et 447 milles de lignes d'exploration.
1846....	104325	41000	3454	3336	152115	
1847....	80216	8300	88516	
1848....	96613½	3428	88053	31572	219666½	
1849....	164748	5112	264123	433982	
Totaux....	492337½	81440	355629	34908	964314½	

HAUT-CANADA.—Etat des terres arpentées en 1845, 1846, 1847, 1848 et 1849, etc.—(Continuation.)

	Acres.
Quantité probable de terres non concédées, arpentées dans le Haut-Canada, suivant réponse du 28 janvier 1845.....	1500000
Ajoutez—Lots de ferme, de parc et de ville, arpentés dans les années 1845-49, inclusivement, comme ci-dessus.....	492337½
Déduire les terres octroyées durant les années ci-dessus mentionnées.....	1992337½ 729028
Terres arpentées non concédées le 1er janvier 1850.....	1263309½
Quantité probable de terres non arpentées, situées au sud de la rivière French, du lac Nipissing et de la rivière Mataouin, suivant réponse du 28 janvier 1845.....	13592220
Déduire les lots de ferme, de parc et de ville, arpentés dans les années 1845-49, inclusivement, comme ci-dessus.....	492337½
Non arpentées, le 1er janvier 1850.....	13099882½

On n'a que peu de renseignements sur cette partie du Haut-Canada qui se trouve entre les lacs Supérieur, Huron et Nipissing, les rivières French et Mataouin, et le territoire de la compagnie de la Baie d'Hudson. Comme la position des terres hautes qui la bornent au nord n'a pas été déterminée, on ne peut donner avec exactitude l'étendue de cette région, mais on peut la supposer de 60,000 milles carrés, ou de 38,400,000 acres. Les réserves des Sauvages couvrent une surface d'environ 590,086 acres, et environ 352,175 acres ont été arpentés en gisements de mines, laissant environ 37½ millions d'acres non appropriés. Le bord des lacs est généralement rocheux, interrompu et aride, mais par des explorations récentes on a découvert d'immenses régions de terres fertiles en arrière des hauteurs rocheuses. Ces explorations doivent se recommencer l'été prochain.

JOSEPH CAUCHON,
Commissaire des T. de la C.

Département des Terres de la Couronne,
Toronto, 13 mars 1856.

HAUT-CANADA.—Apperçu de la valeur probable des terres publiques le 31 décembre 1849, préparé en conformité d'une résolution du comité spécial de l'honorable assemblée législative sur le fonds des écoles communes.

TERRES ARPENTÉES.		Montant.		
		£	s.	d.
873596	Acres des terres de la couronne non concédées, la plus grande partie étant de qualité inférieure, évalués au taux moyen de 4s. l'acre	174718	4	0
389748	do des terres des écoles communes, dans les comtés de Bruce, Grey, Huron, Perth et Wellington, à 10s. l'acre.....	194871	10	0
352175	do de gisements de mines sur les lacs Huron et Supérieur, à 4s. l'acre..... £70435 0 0			
	Moins—Montant reçu à compte..... 11260 1 6	59174	18	6
1615484	Total. Porté en l'autre part..... £	428759	12	6

HAUT-CANADA.—Apperçu de la valeur probable des Terres Publiques, etc.—
(Continuation.)

—	TERRES NON ARPENTÉES.	Montant.			
		£	s.	d.	
	<i>Rapporté</i>	428759	12	6	
803797	Acres, quantité probable de terres de la couronne dans les comtés de Bruce, Grey, Huron, Perth et Wellington, à 7s. 6d. l'acre..	301423	17	6	
610257	do de terres des écoles communes dans les comtés ci-dessus, à 10s. l'acre	305128	10	0	
7212803	do de terres de la couronne, situées au nord des comtés de Simcoe, Peterborough, Hastings, Addington et Frontenac, et au sud de la rivière French, du lac Nepissing et de la rivière Mataouin, à 2s. 6d. l'acre.....	901601	0	0	
4472960	do de plus dans l'étendue ci-dessus, déduits comme mauvaises terres, suivant réponse du 28 janvier 1845.				
37500000	L'étendue de cette partie du Haut-Canada, qui est située au nord des lacs Supérieur, Huron et Nepissing, et de la rivière French, ne peut être donnée avec exactitude, comme la position des hautes terres qui la divisent d'avec le territoire de la Baie d'Hudson n'a pas été déterminée; mais on peut la supposer d'environ 60,000 milles carrés, ou 38,400,000 acres. Les réserves des Sauvages couvrent une superficie d'environ 590,086 acres, et environ 352,175 acres ont été arpentés en gisements de mines, laissant environ 37 $\frac{1}{2}$ millions d'acres, à 1s. l'acre.....	1875000	0	0	
		£	3811913	0	0
50599822	Total. Evalué à.....	£	3383253	7	6

JOSEPH CAUCHON,
Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Toronto, 28 avril 1856.

HAUT-CANADA.—Etat du nombre d'acres de terres arpentées en lots de ferme, de parc et de ville, durant les années 1850-55, inclusivement.

Années.	Acres arpentés.	Acres vendus.	Acres octroyés.
1850.....	165793	36536	35800
1851.....	266856	81949	36450
1852.....	410412	50837	32450
1853.....	581310	235228	33700
1854.....	168388	629180	42550
1855.....	179830	461368	24200
Totaux.....	1772589	1395098	205150

Comme la frontière nord de la province n'a pas été tirée, l'étendue des terres non arpentées ne peut être donnée avec exactitude, mais on peut la supposer de 48 millions d'acres.

JOSEPH CAUCHON,
Département des Terres de la Couronne, C. des T. de la C.
Toronto, 14 juin 1846.

BAS-CANADA.—ETAT des terres arpentées et non arpentées dans le Bas-Canada, le 31 décembre 1849.

	£	s.	d.
2,935,339 acres, terres arpentées non appropriées le 31 décembre 1849, à 2s. 6d.....	366917	7	6
8,500,000 acres non arpentés, dans une profondeur moyenne de 15 milles en arrière des seigneuries et des townships, évalués à 2s.....	850000	0	0
6,000,000, partie nord-est du district de Québec, à 1s. 3d.....	375000	0	0
600,000, section sud-est de St. François, et partie de Québec, à 2s. 6d.....	75000	0	0
Valeur probable totale.....	£ 1666917	7	6

NOTE.—La différence dans la valeur probable des terres rapportées ci-devant et celle du premier état (1845), vient des plus bas prix de départ des terres arpentées de la couronne en 1849.

Bureau des Terres de la Couronne,
Division Est de l'Arpentage,
Toronto, 20 mars 1856.

JOSEPH CAUCHON,
Com. des T. de la C.

BAS-CANADA.—ETAT des terres arpentées, des ventes et des octrois gratuits, depuis 1845 jusqu'à 1855, inclusivement.

—	Acres arpentés.	Acres vendus.	Acres octroyés.
En 1845	108785	100942	50595
1846	42000	36585	130900
1847	39000	36948	5369
1848	230240	28255	3021
1849	150600	11179	3121
Totaux	570625	213909	193006
En 1850	110000	127771	2748
1851	130000	115906	6196
1852	635200	15373	9579
1853	355000	20891	2798
1854	300000	71943	7059
1855	531916	65855	4568
Totaux.....	2062116	419679	32943

Bureau des Terres de la Couronne,
Arpentage, Division Est,
Toronto, 16 juin 1856.

JOSEPH CAUCHON,
Com. des T. de la C.

No. 2.

ETAT du nombre d'acres vendus et du montant brut reçu sur les ventes de terres de la couronne, dans le Haut et le Bas-Canada.

DATE.	ACRES.	—	Montant brut reçu sur ventes.		
			£	s.	d.
1845.....	143198	Daus le Haut et le Bas-Canada.....	64708	8	2
1846.....	104464	do do	37549	7	0
1847.....	62881	do do	32283	19	6
1848.....	34838	do do	16645	16	4
1849.....	25444	do do	15540	18	0
Total.....	370825	Montant total, recettes.....£	163728	9	0

MEM.—Le montant des ventes de terres de la couronne durant les années ci-dessus, a toujours été payé en plein, et ainsi il n'est resté aucun montant de dû.

WILLIAM FORD.

Département des Terres de la Couronne,
Toronto, 11 juin 1856.

No. 3.

ETAT du nombre d'acres de terres de la couronne dans le Haut et le Bas-Canada, vendus en vertu de la 12 Vic., chap. 200.

		Acres.	£	s.	d.
1850.....	Dans le Haut-Canada.....	36536	12878	14	1
do	Bas do	127771	18897	7	6
1851.....	Haut do	81949	34014	2	9
do	Bas do	115906	18091	12	5
1852.....	Haut do	50837	16774	6	9
do	Bas do	17373	2871	0	8
1853.....	Haut do	235228	76568	8	1
do	Bas do	20831	2837	9	8
1854.....	Haut do	529180	184000	4	2
do	Bas do	71943	8365	15	0
1855.....	Haut do	461368	164833	11	9
do	Bas do	65855	7175	7	2
Total.....		1814777	547808	0	0
	Sur le montant ci-haut il a été reçu pour ventes dans le Haut et le Bas-Canada, en argent.....£148,942 13 4				
	do en scrip..... 55,005 14 7		203948	7	11
	Montant dû.....£		843359	12	1

JOSEPH CAUCHON,

Département des Terres de la Couronne,
Toronto, 5 juin 1856.

Commissaire.

No. 4.

ETAT du nombre d'acres vendus, et montant dû sur la vente des terres des écoles communes, faisant partie du million d'acres approprié aux écoles communes, 12 Vic., chap. 200.

Date.	Acres vendus.	Prix moyen de l'acre.	Montant des frais d'administration, 6 pour cent.			Montant brut des ventes.		
			£	s.	d.	£	s.	d.
1851 ...	52611 ..	À 12s. 6d. l'acre.....	334	18	5	34963	3	6
1852....	61243 ..	Partie à 12s. 6d., et partie à 10s. l'acre	439	19	9	31457	10	0
1853....	177483½..	À 10s. l'acre.....	1330	18	11	84713	16	6
1854....	304985½..	do do	1564	18	2	153665	7	0
1855....	312393 ..	do do	2569	4	8	159143	18	1
Total....	908716	Total.....£	6239	19	11	463943	15	1
1855, 31 décembre.—Montant reçu			£			103882	16	9
1855, 31 décembre.—Montant dû.....			£			360060	18	4

Département des Terres de la Couronne,
Toronto, 10 juin 1856.

W. FORD,

No. 5.

HAUT-CANADA.—Aperçu brut de l'étendue et de la valeur probables des terres publiques, le 31 décembre 1856.

ACRES.	ARPENTÉS.	—		
		£	s.	d.
538745	De terres de la couronne, la plus grande partie de qualité inférieure, à 4s. l'acre.....	107749	0	0
NON ARPENTÉS.				
* Environ 6854273	De terres de la couronne situés au nord des comtés de Simcoe, Peterborough, Hastings, Addington et Frontenac; et au sud du lac Nepissing et des rivières French et Mataouin, à 2s. 6d. l'acre.....	856784	2	6
* Environ 4472960	De terres de la couronne, en sus de l'étendue ci-dessus mentionnée, déduits comme mauvaises terres, suivant réponse du 28 janvier 1845. Appendice N.N.....
† Environ 37500000	De terres de la couronne, situés au nord des lacs Supérieur, Huron et Nepissing, et des rivières French et Mataouin, à 1s. l'acre.....	1875000	0	0
49365978	Total.....£	2839533	2	6

* Comme ce territoire n'a été que partiellement exploré, les superficies et la valeur données n'en sont qu'approximatives.

† Comme la position de la frontière nord de ce territoire est inconnue et que l'intérieur n'a pas été exploré, la superficie et la valeur données en sont également incertaines.

Département des Terres de la Couronne,
Toronto, 16 juin 1856.

JOSEPH CAUCHON,
Com. des T. de la C.

BAS-CANADA.—Etat de la valeur des terres non concédées.

Acras.		£	s.	d.
4563468	Arpentés et non concédés le 31 déc. 1855, à 2s. 6d.....	570433	10	0
8500000	Non arpentés, dans une profondeur moyenne de 15 milles en arrière des seigneuries, etc., à 1s. 6d.....	637500	0	0
107200000	Autres terres incultes dans le Bas-Canada, à 6s.....	368000	0	0
120263468	Total.....	£ 3887933	10	0

JOSEPH CAUCHON,
Com. des T. de la C.

Bureau des Terres de la Couronne,
Arpentage, Division Est,
Toronto, 16 juin 1856.

No. 6.

Nombre d'acres vendus dans le Haut et le Bas-Canada, et montant reçu sur les
Réserves du Clergé.

DATE.		Montant.		
		£	s.	d.
31 décembre 1856. . .	Nombre d'acres de terres du clergé vendues dans le H.-C., 1,786,631, pour.....	1105521	8	0
do do do	do B.-C., 437,615, pour.....	113291	1	5
	Total à ce jour.....	£ 1218812	9	5
do do do	Montant reçu sur les 1,786,631 acres ci-dessus, vendus dans le H.-C., à compte du principal.....	761048	4	6
do do do	do do de l'intérêt.....	180991	16	9
	Total des recettes.....	£ 942040	1	3
do do do	Montant reçu sur les 437,615 acres ci-dessus, vendus dans le B.-C., à compte du principal.....	93236	8	3
do do do	do do de l'intérêt.....	4232	13	10
	Total des recettes.....	£ 97469	2	1
do do do	Quantité de terres des réserves du clergé, H.-C., 1,786,631 acres, vendus pour.....	1105521	8	0
do do do	Montant du principal reçu sur do	761048	4	6
	Montant dû.....	£ 344473	3	6
do do do	Quantité de terres des réserves du clergé, B.-C., 437, 615 acres, vendus pour	113291	1	5
do do do	Montant du principal reçu sur do	93236	8	3
	Montant dû.....	£ 20054	13	2

JOSEPH CAUCHON,
Commissaire.

Département des Terres de la Couronne,
Toronto, 5 juin 1856.

ÉTAT des RECETTES et DÉBOURSÉS à compte des RÉSERVES du CLERGÉ, etc.—(Continuation.)

Date.	PRINCIPAL.		Intérêt.		Principal.		Intérêt.		Loyers du Clergé, Bas-Canada.		Loyers.		Payé au Receveur Gén.		Inspection.		Droits de Bois.		Payé au Receveur Gén.		Déboursés.		Déboursés.		Principal.														
	Geo. IV, 7 et 8, ch. 62.		Geo. IV, 7 et 8, chap. 62.		3 et 4 Vic. chap. 78.		Payé au Receveur Général.		Payé au Receveur Gén.		3 et 4 Vic. chap. 78.		Payé au Receveur Général.		Inspection.		Payé au Receveur Gén.		Geo. IV, 7 et 8, c. 62.		3 et 4 Vic. chap. 78.		Presbytère de Québec.		Payé au Presbytère de Québec.														
	£	s. d.	£	s. d.	£	s. d.	£	s. d.	£	s. d.	£	s. d.	£	s. d.	£	s. d.	£	s. d.	£	s. d.	£	s. d.	£	s. d.	£	s. d.													
Repart.	20887	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0												
1836.	11000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0											
1837.	10146	5	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0										
1838.	2750	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0									
1840.	6000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0									
1841.	984	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0								
1842.	250	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0								
1843.	540	19	11	08	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0							
1844.	1507	8	10	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0						
1846.	1211	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0						
1847.	550	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
1848.	1121	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
1849.	895	3	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
1850.	305	1	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
1851.	193	8	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
1852.	133	2	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
1853.	634	6	7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0					
1854.	51717	5	6	5233	16	9	402	11	4	15938	17	6	3181	18	3	90	15	4	1385	5	1	443	15	0	393	4	9	1486	1	0	10564	11	3	1760	10	11	1066	13	3

18 Vic. ch. 2.	Total	£	s.	d.
.....	2482	3	4
.....	372	2	5
.....	61	9	1
.....	95	4	2
.....	1480	9	3
.....	505	4	10
.....	1486	1	0
.....	192	10	5
.....	1953	7	4
.....	1066	13	3
.....	97469	2	1

RÉCAPITULATION.

RECETTES.	Montant.			DÉBOURSÉS.	Montant.		
	£	s.	d.		£	s.	d.
Principal, 7 et 8 Geo. IV, ch. 62	69032	19	5	Principal, 7 et 8 Geo. IV, ch. 62.—Payé au Commissaire Général.	51717	5	6
Intérêt, 7 et 8 Geo. IV, ch. 62	474	13	4	Principal, 7 et 8 Geo. IV, ch. 62.—Payé au Receveur-Général.	5233	16	9
Principal, Vic. 3 et 4, ch. 78	21237	16	5	Intérêt, 7 et 8 Geo. IV, ch. 62.—Payé au Receveur-Général.	402	11	4
Intérêt, Vic. 3 et 4, ch. 78	3758	0	6	Principal, 3 et 4 Vic. ch. 78.—Payé au Receveur-Général.	18421	0	10
Loyers, Vic. 3 et 4, ch. 78	1655	18	4	Intérêt, 3 et 4 Vic. ch. 78.—Payé au Receveur-Général.	3554	0	8
Cens (Quit Rent) sur lots vendus	175	10	8	Loyers du Clergé, Bas-Canada.—Payé au Receveur-Général.	90	15	4
Inspections, Vic. 3 et 4, ch. 78	631	10	9	Loyers, 3 et 4 Vic. ch. 78.—Payé au Receveur-Général.	1480	9	3
Droits de bois	502	12	8	Inspections, 3 et 4 Vic. ch. 78.—Payé au Receveur-Général.	505	4	10
				Droits de bois.—Payé au Receveur-Général.	393	4	9
				Inspections.	1486	1	0
				Déboursés, 7 et 8 Geo. IV, ch. 62.	10564	11	3
				Déboursés, 3 et 4 Vic. ch. 78.	1953	7	4
				Principal.—Payé au Presbytère de Québec.	1666	13	3
Total	97469	2	1	Total	97469	2	1

DÉPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE,
Toronto, 31 Mars 1856.

JOSEPH CAUCHON,
Commissaire.

ÉTAT des PAIEMETS et DÉBOURSÉS à

DATE.	Principal Geo. IV. — Payé au Commissaire Général.			Principal Geo. IV. — Payé au Receveur Général.			Intérêt Geo. IV. — Payé au Receveur Général.			Principal 3 et 4 Vic. ch. 78. — Payé au Receveur Général.			Intérêt 3 et 4 Vic. ch. 78. — Payé au Receveur Général.			Revenus des lots loués. — Payé au Receveur Général.		
	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.
Rapporté.	19000	0	0				797	15	3									
1833..	9500	0	0				708	7	9									
1834..	10000	0	0				1062	11	4									
1835..	23000	0	0				2107	10	1									
1836..	3500	0	0				1317	17	9									
1837..	7475	6	11	15000	0	0	3888	0	1									
1838..	6000	0	0				1949	1	10									
1839..	20900	0	0				4111	15	4									
1840..				4015	10	2	4030	6	0									
1841..	10384	16	9	2902	6	6	3587	15	0									
1842..				5851	3	6	5773	18	6									
1843..				4000	0	0	5427	3	8									
1844..				29143	0	3	10942	16	7									
1845..				13094	7	2	12134	19	6	6144	16	11	3000	0	0			
1846..				12724	18	10	7544	15	8	33130	2	1	18029	3	7			
1847..				9332	15	4	5989	12	6	31209	3	1	13257	18	1			
1848..				5611	16	8	3903	7	4	17797	18	11	5881	4	9			
1849..				5125	1	9	3805	12	8	17004	4	3	5406	10	2			
1850..				7734	5	4	6630	17	4	26516	10	3	9365	14	6			
1851..				5159	9	11	4721	15	0	25284	16	3	8485	11	3			
1852..				4446	2	1	4270	0	10	26519	1	10	4950	7	4	1914	8	7
1853..				7918	8	10	8267	5	11	49573	12	2	10585	17	9	4371	5	9
1854..				8501	17	2	9171	2	10	55827	6	7	13538	7	1	3932	15	0
18 Vic. ch. 2. 1855..	£ 109760	3	8	140561	3	6	112144	3	9	289007	12	4	92500	14	6	16218	9	4
Total ..£	109760	3	8	140061	3	6	112144	8	9	358168	10	2	114355	2	9	14148	2	8

RECAPITULATION.

RECETTES.	Montant.		
	£	s.	d.
Principal, 7 et 8 Geo. IV. ch. 62.....	292984	12	4
Intérêt 7 et 8 Geo. IV. ch. 62.....	106958	11	7
Principal, 3 et 4 Vic. ch. 78, et 18 Vic. ch. 2.....	381376	14	8
Intérêt, 3 et 4 Vic. ch. 78, et 18 Vic. ch. 2.....	74033	5	2
Revenu des lots loués.....	54991	10	1
Revenu des lots non loués.....	20085	15	9
Droits de bois.....	3332	4	5
Inspections.....	8277	7	3
Total.....	942040	1	3

compte des RÉSERVES du CLERGÉ, etc.—(Continuation.)

Revenu des lots non loués. Payé au Receveur Général.	Payé pour Inspections			Inspections. — Payé au Receveur Général.			Droits de bois. Payé au Receveur Général.			Déboursés. — Geo IV.			Déboursés. — 3 et 4 Vic. ch. 78.			Remise.				
	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.		
										5207	7	6								
										1285	11	10								
										1886	13	7								
										2308	16	3								
										2232	14	9								
										1266	5	4								
										2160	16	1								
										1423	8	3								
										1405	14	11								
										2661	11	4								
										5196	0	6				110	15	0		
										3346	16	11				536	8	6		
										3736	4	0								
										3445	4	0	2156	18	7					
										1416	5	5	3566	13	1					
										978	0	6	2883	3	3					
										607	6	11	1581	7	5	102	16	6		
										570	0	11	2128	0	7					
										1019	5	11	2471	0	5					
										695	2	2	2195	17	1					
										687	8	4	2285	9	3					
1256	5	11				414	16	4	545	1	6	1312	13	6	4209	12	8			
2108	19	3				914	12	5	595	7	6	1151	6	1						
2834	10	1				898	5	9	116	15	10									
6199	15	3	4581	0	9	2227	14	6	1257	4	10	46030	15	0	28826	15	3	750	0	0
1394	8	5				656	3	7	96	1	10				5882	10	4			
7594	3	8	4581	0	9	2883	18	1	1353	6	8	46030	15	0	34709	5	7	750	0	0

RECAPITULATION.

DÉBOURSÉS.	Montant.		
	£	s.	d.
Principal, 7 et 8 Geo. IV., ch. 62.—Payé au Commissaire Général.....	109760	3	8
Principal, 7 et 8 Geo. IV., ch. 62.—Payé au Receveur-Général.....	140561	3	6
Intérêt, 7 et 8 Geo. IV., ch. 62.—Payé au Receveur-Général.....	112144	8	9
Principal, 3 et 4 Vic. ch. 78, et 18 Vic. ch. 2.—Payé au Receveur-Général.....	358168	10	2
Intérêt, 3 et 4 Vic. ch. 78, et 18 Vic. ch. 2.—Payé au Receveur-Général.....	114355	2	9
Revenu des lots loués.—Payé au Receveur-Général.....	14148	2	8
Revenu des lots non loués.—Payé au Receveur-Général.....	7594	3	8
Payé pour Inspection.....	4581	0	9
Inspection.—Payé au Receveur-Général.....	2883	18	1
Droits de bois.—Payé au Receveur-Général.....	1353	6	8
Déboursés, Geo. IV.....	46030	15	0
Déboursés, 3 et 4 Vic. ch. 73, et 18 Vic. ch. 2.....	34709	5	7
Remise.....	750	0	0
Total.....	942040	1	3

No. 6.—(Continuation.)

MÉMOIRE de Placements, tenu par l'Honorable Receveur-Général pour les Fonds du Clergé, Haut et Bas Canada, le 31 Décembre 1854.

<i>Suivant Comptes, 31 Janvier 1855.</i>			£	s.	d.	£	s.	d.
Débitures Provinciales du Gouvernement, portant 5 pour cent et 6 pour cent d'intérêt.....	368522	17	9½					
Fonds consolidé d'emprunt municipal, do 6 pour cent do...	147650	0	0					
Total pour le Haut Canada					516172	17	9½	
Débitures Provinciales du Gouvernement, portant 5 pour cent et 6 par cent d'intérêt	62600	0	0					
Fonds consolidé d'emprunt municipal, do 6 pour cent do..	11000	0	0					
Total pour le Bas Canada.....					73000	0	0	
Total des Placements.....			£		589772	17	9½	

NOTE.—La différence entre les placements et la balance en argent, jusqu'au 31 Janvier 1855, il est à croire, a été dépensée pour salaires, arpentages et autres charges contre les Fonds du Clergé.

MÉMOIRE de Placements, tenu par l'Honorable Receveur-Général pour les Fonds du Clergé, Haut et Bas Canada, le 31 Décembre 1855.

<i>Suivant comptes, 31 Janvier 1856.</i>			£	s.	d.	£	s.	d.
Débitures Provinciales du Gouvernement, 5 pour cent d'int.	146802	0	0					
Fonds consolidé d'emprunt municipal, do 6 pour cent do.....	117950	0	0					
Transféré au Fonds des Municipalités, H. C.....					264752	10	0	
Fonds des Veuves et non commué, H. C.—Débitures du Fonds d'emprunt municipal, 6 pour cent.....					29700	0	0	
Total des Placements pour le H. C.....			£		294452	10	0	
Débitures Provinciales du Gouvernement, 5 pour cent d'int.	12000	0	0					
Fonds consolidé d'emprunt municipal, do 6 pour cent do.....	10000	0	0					
Transféré au Fonds des Municipalités, B. C.....	22000	0	0					
Fonds des Veuves et non commué, B. C.—Débitures du Fonds consolidé d'emprunt municipal, 6 pour cent d'intérêt.	1000	0	0					
Total des Placements pour le Bas Canada.....					23000	0	0	
Total des Placements.....					317452	10	0	

NOTE.—La différence entre les Placements et la Balance en argent, le 31 Janvier 1856, il est à croire, a été dépensée pour les commutations, ce qui fait la différence entre l'intérêt et les Salaires du Clergé, et les autres charges auxquelles le Fonds est tenu.

C. E. ANDERSON.
Député Receveur Général.

No. 7.

REPONSES à certaines Questions dans l'adresse de l'Assemblée Législative du
29 Février 1856.

No 5. L'argent payé pour commutation aux différents corps mentionnés dans la 3e clause de l'acte 18 Vic., chap. 2, et plus particulièrement énumérées dans les Comptes Publics de 1855, est comme suit, savoir :—

	£	s.	d.	
Membres du Clergé, Eglise d'Angleterre H.C.	245614	19	3	Débentures à 5 et 6 pour cent, stg.
do, do, B.-C.....	30236	5	11	do do do
do, Eglise Catholique Romaine, H.C.	20932	15	0	Payable en argent.
Ministres, Eglise Presbytérienne, H.-C.....	103424	5	0	} Débentures à 5 et 6 pour cent stg.
do, do, B.-C.....	24024	0	0	
do, Synode Uni, H.C.....	2240	11	0	En argent.
do, Eglise Méthodiste Wesl. H.-C....	9768	10	10	Débentures à 5 et 6 pour cent, sterling.
Total courant.....	£ 436241	7	0	

No. 8.

ETAT des Réserves du Clergé non encore vendues, pour l'Assemblée Législative.

COMTÉ.	TOWNSHIP.	Acres.	Valeur moyenne.
STORMONT	Cornwall	100 ..	10s. l'Acres.
	Finch	3800 ..	6s. do.
	Osnabruck	1700 ..	7s. do.
	Roxborough	9400 ..	6s. do.
DUNDAS	Matilda	1500 ..	8s. do.
	Mountain	1800 ..	6s. 6d. do.
	Williamsburgh	1200 ..	6s. 6d. do.
GLENGARRY.....	Kenyon	6600 ..	7s. do.
	Lochiel	2800 ..	7s. do.
	Lancaster	400 ..	9s. do.
	Alfred	200 ..	4s. do.
	Caledonia	2500 ..	4s. do.
	Hawkesbury, Est.	200 ..	7s. 6d. do.
	Hawkesbury, Ouest....	100 ..	7s. 6d. do.
RUSSELL	Plantagenet, Nord....	1800 ..	5s. 6d. do.
	Plantagenet, Sud....	1200 ..	5s. do.
	Cambridge	6800 ..	4s. do.
	Clarence	2400 ..	4s. 6d. do.
CARLETON	Cumberland	1200 ..	5s. do.
	Russell	4600 ..	4s. do.
	Fitzroy	1100 ..	7s. do.
	Goulbourn	1600 ..	5s. do.
	Gower, Nord	700 ..	6s. do.
	Huntley	2700 ..	5s. do.
	March	500 ..	4s. 6d. do.
	Malborough.....	4900 ..	4s. 6d. do.

ETAT des RÉSERVES du CLERGÉ non encore vendues, pour l'Assemblée
Législative.—(Continuation.)

COMTÉ.	TOWNSHIP.	Acres.	Valeur moyenne.
CARLETON —(Continuat).	Nepean	1300 ..	14s. l'Acres.
	Torbolton	400 ..	5s. do.
	Gloucester	2500 ..	5s. do.
	Osgoode	4300 ..	5s. do.
LANARK.....	Bathurst	2000 ..	2s. 6d. do.
	Beckwith	1000 ..	2s. 6d. do.
	Burgess, N.....	3200 ..	2s. 6d. do.
	Dalhousie	6000 ..	2s. 6d. do.
	Darling	6800 ..	2s. 6d. do.
	Drummond.....	1400 ..	2s. 6d. do.
	Elmsley	1600 ..	2s. 6d. do.
	Lanark	3200 ..	2s. 6d. do.
	Lavant	7400 ..	2s. 6d. do.
	Montague	2600 ..	2s. 6d. do.
	Pakenham	3800 ..	2s. 6d. do.
	Ramsay	1600 ..	2s. 6d. do.
	SHERBROOKE, N.....	Sherbrooke, N.....	1200 ..
Sherbrooke, S.....		2700 ..	2s. 6d. do.
RENFREW.....	Horton	2300 ..	3s. 6d. do.
	McNabb.....	3200 ..	3s. 6d. do.
	Pembroke	400 ..	5s. do.
	Ross	2000 ..	4s. 6d. do.
LEEDS.....	Westmeath.....	4500 ..	5s. do.
	Bastard	500 ..	10s. do.
	Crosby, N.....	4000 ..	5s. do.
	Crosby, S.....	3400 ..	5s. do.
	Elizabethtown	1200 ..	15s. do.
	Elmsley	1400 ..	5s. do.
	Escott	1400 ..	5s. do.
	Kitley	1000 ..	8s. do.
	Lansdown	1200 ..	5s. do.
	Leeds	600 ..	8s. do.
	Burgess, N.....	1000 ..	8s. do.
	Yonge	2500 ..	8s. do.
	GRENVILLE.....	Augusta	1600 ..
Edwardsburgh		1400 ..	8s. do.
Gower, S.....		400 ..	8s. do.
Oxford		1300 ..	8s. do.
FRONTENAC.....	Wolford	2100 ..	5s. do.
	Bedford	7000 ..	5s. do.
	Hinchinbrooke	7400 ..	5s. do.
	Howe Island.....	300 ..	20s. do.
	Kenebec	8000 ..	5s. do.
	Kingston	2000 ..	5s. à 10s. do.
	Loughborough	5500 ..	5s. à 8s. do.
	Pitsburgh	2800 ..	5s. à 8s. do.
	Storrington.....	4200 ..	5s. à 8s. do.
	Olden.....	8600 ..	5s. do.
	Oso	6200 ..	5s. do.
	Palmerston	8000 ..	5s. do.
	Portland	3800 ..	7s. do.
WOLFE ISLAND.....	Wolfe Island	500 ..	25s. do.
	Richmond	2200 ..	8s. do.
LENNOX.....	Camden	3600 ..	8s. à 10s. do.
	Ernesttown	900 ..	10s. do.
ADDINGTON.....	Kaladar	9500 ..	5s. do.
	Sheffield.....	7300 ..	6s. à 8s. do.

ETAT des RÉSERVES du CLERGÉ non encore vendues, pour l'Assemblée Législative.—(Continuation.)

COMTÉ.	TOWNSHIP.	Acres.	Valeur moyenne.	
HASTING.....	Elzevir.....	8800 ..	5s. l'Acre.	
	Hungerford.....	3600 ..	4s. 6d. do.	
	Huntingdon.....	1200 ..	5s. do.	
	Lake.....	7400 ..	5s. do.	
	Madoc.....	2400 ..	3s. 6o. do.	
	Marmora.....	5400 ..	3s. do.	
	Rawdon.....	1400 ..	8s. 9d. do.	
	Sidney.....	2600 ..	13s. 9d. do.	
	Thurlow.....	800 ..	6s. 3d. do.	
	Tyendinaga.....	500 ..	11s. 3d. do.	
PRINCE EDWARD.....	Ameliasburgh.....	400 ..	20s. do.	
	Athol.....	600 ..	10s. do.	
	Hallowel.....	200 ..	10s. do.	
	Hillier.....	100 ..	25s. do.	
	Marysburgh.....	1500 ..	12s. 6d. do.	
	Sophiasburgh.....	2300 ..	20s. do.	
	Alnwick.....	1200 ..	13s. 3d. do.	
NORTHUMBERLAND.....	Brighton.....	2500 ..	20s. do.	
	Cramahe.....	2400 ..	20s. do.	
	Haldimand.....	400 ..	15s. do.	
	Hamilton.....	203 ..	25s. do.	
	Murray.....	3000 ..	15s. do.	
	Percy.....	1200 ..	15s. do.	
	Seymour.....	1600 ..	12s. 6d. do.	
	Cartwright.....	100 ..	10s. do.	
	Cavan.....	400 ..	8s. do.	
	Clarke.....	600 ..	15s. do.	
DURHAM.....	Darlington.....	400 ..	85s. do.	
	Hop.....	300 ..	16s. 3d. do.	
	Manvers.....	600 ..	15s. do.	
	PETERBOROUGH.....	Asphodel.....	200 ..	3s. 6d. do.
		Belmont.....	4200 ..	3s. 6d. do.
		Burleigh.....	9600 ..	3s. 6d. do.
		Douro.....	200 ..	3s. 6d. do.
Dummer.....		4400 ..	3s. 6d. do.	
Ennismore.....		300 ..	3s. 6d. do.	
Harvey.....		10800 ..	8s. 6d. do.	
Methuen.....		8600 ..	8s. 6d. do.	
Otonabee.....		200 ..	3s. 6d. do.	
Smith.....		300 ..	3s. 6d. do.	
VICTORIA.....	Bexley.....	3000 ..	5s. do.	
	Eldon.....	5800 ..	5s. do.	
	Emily.....	800 ..	5s. do.	
	Fenelon.....	2200 ..	5s. do.	
	Mariposa.....	800 ..	5s. do.	
	Ops.....	800 ..	5s. do.	
	Somerville.....	5400 ..	5s. do.	
	Verulam.....	4400 ..	5s. do.	
	YORK.....	Georgina.....	600 ..	12s. 6d. do.
		Gwillimbury E.....	200 ..	25s. do.
King.....		436 ..	25s. do.	
Markham.....		200 ..	35s. do.	
Scarborough.....		200 ..	30s. do.	
Vaughan.....		500 ..	35s. do.	
Whitchurch.....		667 ..	15s. do.	
York.....		90 ..	50s. do.	

ÉTAT des RÉSERVES du CLERGÉ non encore vendues, pour l'Assemblée Législative.—(Continuation.)

COMTÉ.	TOWNSHIP.	Acres.	Valeur moyenne.	
PEEL	Albion	250	20s. l'Acres. do.	
	Caledon	1800	20s. do. $\frac{1}{2}$	
	Chinguacousey	200	30s. do.	
ONTARIO	Brock	1500	15s. do.	
	Mara	1300	15s. do.	
	Reach	300	25s. do.	
	Thorah	200	15s. do.	
	Adjala	1000	15s. do.	
SIMCOE	Essa	1000	15s. do.	
	Flos	200	15s. do.	
	Gwillimbury, O.	400	15s. do.	
	Innisfil	400	15s. do.	
	Matchedash	1000	15s. do.	
	Mono	400	15s. do.	
	Mulmur	400	15s. do.	
	Nottawassaga	900	15s. do.	
	Orillia	4100	15s. do.	
	Oro	400	15s. do.	
	Sunnidale	400	15s. do.	
	Tay	595	15s. do.	
	Tecumseth	450	15s. do.	
	Tiny	2010	15s. do.	
	Tosorontio	400	15s. do.	
	Vespra	1000	15s. do.	
	WATERLOO	Wellesley	28800	30s. do.
		Amaranth	7900	15s. do.
	WELLINGTON	Erin	2700	35s. do.
Garrafraxa		3361	20s. do.	
Luther		11200	20s. do.	
Maryborough		17063	35s. do.	
Peel		6200	35s. do.	
Puslinch		1300	35s. do.	
GREY		Collingwood	700	30s. do.
		Euphrasia	600	25s. do.
		Melancthon	1900	20s. do.
		St. Vincent	800	30s. do.
WENTWORTH	Beverley	300	40s. do.	
	Binbrooke	130	40s. do.	
	Flamborough, E.	200	40s. do.	
	Flamborough, O.	200	40s. do.	
HALTON	Esquesing	950	20s. do.	
	Nassagawaya	1700	16s. 8d. do.	
	Trafalgar	200	25s. do.	
LINCOLN	Caistor	400	20s. do.	
OXFORD	Oxford, E.	200	30s. do.	
	Oxford, N.	50	30s. do.	
BRANT	Burford	700	30s. do.	
	Oakland	400	30s. do.	
NORFOLK	Charlotteville	500	40s. do.	
	Houghton	700	20s. do.	
	Middleton	153	10s. do.	
	Townsend	800	50s. do.	
	Walsingham	500	30s. do.	
MIDDLESEX	Carradoc	300	15s. do.	
	Delaware	400	20s. do.	
	Dorchester, N.	400	15s. do.	
	Ekfrid	482	10s. do.	

ÉTAT des RÉSERVES du CLERGÉ non encore vendues, pour l'Assemblée Législative.—(Continuation.)

COMTÉ.	TOWNSHIP.	Acres.	Valeur moyenne.
MIDDLESEX.—(Continuat.)	London	800 ..	25s. l'Acres.
	Mosa	300 ..	12s. 6d. do.
ELGIN	Bayham	700 ..	15s. do.
	Dunwich	400 ..	12s. 6d. do.
	Malahide	700 ..	15s. do.
	Southwold	400 ..	15s. do.
	Yarmouth	300 ..	20s. do.
ESSEX	Coschester	300 ..	10s. do.
	Colchster.....	372 ..	15s. do.
	Mersea	200 ..	15s. do.
	Rochester	100 ..	12s. 6d. do.
	Tilbury, O	300 ..	11s. 3d. do.
KENT	Camden.....	1300 ..	20s. do.
	Dover Est	250 ..	7s. 6d. do.
	Howard	200 ..	15s. do.
	Raleigh	100 ..	10s. do.
	Tilbury Est.....	414 ..	7s. 6d. do.
LAMBTON	Zone	439 ..	20s. do.
	Brooke.....	3000 ..	20s. do.
	Dawn	200 ..	20s. do.
	Enniskillen	1900 ..	20s. do.
	Euphemia	300 ..	20s. do.
	Moore	100 ..	20s. do.
	Plympton	100 ..	20s. do.
	Sombra	100 ..	20s. do.
PERTH	Warwick	166 ..	20s. do.
	Mornington.....	18800 ..	17s. 6d. do.

JOSEPH CAUCHON,

DÉPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE,
Toronto, 29 Avril 1856.

Commissaire.

No. 8.—(Continuation.)

ÉTAT indiquant le nombre d'acres des Terres des Réserves du Clergé, dans le Bas-Canada, non encore vendues au temps de la passation de l'Acte 18 Vict., ch. 2, avec les townships dans lesquels ces réserves sont situées, avec ensemble leur valeur moyenne actuelle l'acre. Demandé par une résolution de l'Honorable Assemblée Législative, en date du 29 Février 1856.

TOWNSHIP.	Acres.	Total.	Valeur moyenne l'Acres.
Abercrombie	1700	1s. 6d. l'Acres.
Bristol	1472	3s. 6d. do.
Buckingham	11000	3s. 6d. do.
Reporté.....	14171		

ÉTAT indiquant le nombre d'Acres des Terres des RÉSERVES du CLERGÉ,
dans le Bas-Canada, non encore vendues, etc.—(Continuation.)

TOWNSHIP.	Acres.	Total.	Valeur moyenne l'Acre.
<i>Rapporté</i>	14171		
Brandon	7800		3s. l'acre.
Clarendon	2600		3s. 6d. do.
Chatham	800		2s. do.
Caxton	435		1s. 6d. do.
		25807	
Eardley	1200		3s. do.
Grenville	2500		2s. 6d. do.
Augmentation de Grenville	1850		2s. 6d. do.
Gore	1950		1s. 6d. do.
Gosford	3900		1s. 6d. do.
Hurterstown.....	400		1s. 6d. do.
		11800	
Hull	4500		3s. do.
Harrington	7500		2s. 6d. do.
Kilkenny	7505		2s. 6d. do.
Kildare	4200		6s. do.
Litchfield	2463		3s. 6d. do.
Lochaber	2100		3s. do.
Gore de Lochaber	1400		3s. do.
Newton	250		6s. do.
		29913	
Onslow	411		3s. do.
Portland	2025		3s. 6d. do.
Rawdon	6500		2s. 6d. do.
Stoneham	6700		1s. do.
Settrington	2800		1s. 3d. do.
Templeton	9281		3s. 6d. do.
Tewksbury	9000		1s. do.
Wakefield	7450		3s. do.
Wentworth	6800		2s. do.
		50967	
Auckland.....	600		6s. do.
Ascot.....	550		6s. do.
Acton	2200		6s. do.
Aston et Augmentation	3900		3s. do.
Arthabaska	1700		3s. do.
Brome	250		5s. do.
Bolton	5600		5s. do.
		14800	
Barford	400		6s. 6d. do.
Barnston	1700		7s. 6d. do.
Bury	200		7s. 6d. do.
Brompton	2874		6s. 3d. do.
Bulstrode	8485		3s. do.
Blandford	420		3s. do.
Broughton	5900		3s. 4d. do.
		19979	
Chester	7350		3s. do.
Clifton	400		7s. do.
Compton	1348		7s. 6d. do.
Dunham	300		5s. do.
Dudswell.....	700		7s. do.
Durham	3200		6s. do.
		13298	
<i>Reporté.</i>		166564	

ÉTAT indiquant le nombre d'Acres des Terres des RÉSERVES du CLERGÉ, dans le Bas-Canada, non encore vendues, etc.—(Continuation.)

TOWNSHIP.	Acres.	Total.	Valeur moyenne l'Acre.
<i>Rapporté.....</i>		166564	
Ely.....	2800		5s. l'acre.
Faton.....	1633		7s. 6d. do
Farnham.....	1400		5s. do
Granby.....	1900		5s. do
Grantham.....	4300		4s. do
		12033	
Ham.....	24200		5s. do
Hinchinbrooke.....	1200		10s. do
Hatley.....	2140		7s. 6d. do
Hemmingford.....	6300		2s. 6d. do
Hercford.....	5700		6s. 6d. do
Horton.....	1485		4s. do
Halifax.....	5200		4s. do
		46225	
Ireland.....	1897		3s. 6d. do
Inverness.....	1600		3s. 6d. do
Kingsey.....	2042		5s. do
Leeds.....	2200		4s. do
Milton.....	1900		5s. do
Marston.....	9950		5s. do
Maddington.....	3000		3s. do
		22589	
Newport, O.....	500		7s. 6d. do
Nelson.....	1800		3s. 6d. do
Orford.....	8800		6s. do
Potton.....	1900		5s. do
Roxton.....	1200		5s. do
Stanbridge.....	850		5s. do
Sutton.....	4500		5s. do
Stukely.....	2650		5s. do
Shefford.....	4150		5s. do
Shipton.....	1700		7s. do
		28050	
Stoke.....	2000		5s. 6d. do
Stanstead.....	2750		7s. do
Simpson.....	400		3s. do
Stanfold.....	5100		2s. do
Somerset et Augmentation.....	684		3s. do
Tingwick.....	7200		3s. do
Theitford.....	30320		3s. 4d. do
Tring.....	8600		4s. 6d. do
		57054	
Upton et Augmentation.....	3800		5s. do
Windsor.....	6400		6s. 3d. do
Wolfestown.....	8390		5s. do
Wendover.....	250		3s. do
Warwick.....	2500		3s. do
Wickham.....	580		3s. do
Ashford.....	1200		1s. 6d. do
		23120	
Augmentation d'Ashford.....	2970		1s. 6d. do
Armagh.....	8200		1s. 6d. do
Buckland.....	3600		3s. do
<i>Reporté.....</i>	14770	355635	

ETAT indiquant le nombre d'Acres des Terres des RÉSERVES du CLERGÉ, dans le Bas-Canada, non encore vendues, etc.—(Continuation.)

TOWNSHIP.	Acres.	Total.	Valeur moy. l'Acres
<i>Rapporté.....</i>	14770	355635	
Crambourne.....	8800	3s. l'Acres.
Cap Chat.....	800	1s. 6d. do.
Carlton.....	3300	1s. 6d. do.
Cox.....	10200	1s. 6d. do.
		37870	
Dorset.....	9200	3s. 6d. do.
Frampton.....	4100	3s. do.
Hamilton.....	10600	1s. 6d. do.
Hope.....	2400	1s. 6d. do.
Ixworth.....	800	2s. do.
Jersey.....	1200	3s. do.
Matane.....	9800	1s. 6d. do.
		38100	
McNider.....	8250	1s. 6d. do.
Maria.....	2350	1s. 6d. do.
New Richmond.....	5500	1s. 6d. do.
Newport, N.....	7300	1s. do.
Port Daniel.....	10500	1s. 6d. do.
Ristigouche.....	6500	1s. 6d. do.
		40400	
Standon.....	2362	3s. do.
Augmentation de Standon.....	2340	3s. do.
Shenley.....	6000	3s. do.
St. Denis.....	5100	1s. do.
Augmentation de St. Denis.....	4800	1s. 6d. do.
Ware.....	5300	3s. do.
Woodbridge.....	2250	2s. do.
		28152	
Total d'Acres.....	500157	

DEPARTEMENT DES T. DE LA C.
Toronto, 9 avril 1856.

JOSEPH CAUCHON,
Commissaire.

No. 8.—(Continuation.)

ETAT indiquant le montant dû sur ventes des Terres des Réserves du Clergé dans le Haut-Canada, et le nombre d'acres non encore vendus le 31 décembre 1855, conformément à une résolution de la Chambre d'Assemblée, datée le 28 février 1856.

	Nomb. d'acres non vendus	Principal.		Intérêt.		Total.	
		£	s. d.	£	s. d.	£	s. d.
31 décembre 1855.—Montant dû sur les ventes des Terres des Réserves du Clergé, dans le Haut-Canada, sous les actes 7 et 8 Geo. IV. ch. 78, 3 et 4 Vic. chap. 78, et 18 Vic. chap. 2.....	546000	397616	18 2	155511	10 5	553128	8 7

DEPARTEMENT DES T. DE LA C.
Toronto, 9 avril 1856.

JOSEPH CAUCHON,
Com. des T. de la C.

No. 9.

ÉTAT du montant dû sur les Réserves du Clergé, Haut-Canada, vendues avant la passation de l'Acte 18 Vict., ch. 2, conformément à une résolution de l'Assemblée Législative, datée le 29 Février 1856.

	Principal.			Intérêt.			Total.		
	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.
31 Décembre 1855.—Montant dû sur les Ventes des Terres des Réserves du Clergé, dans le Haut-Canada, sous 7 et 8 Geo. IV. ch. 62 et 3 et 4 Vic. ch. 78, passés avant la 18 Vict. ch. 2, 18 Décembre 1854.....	325971	3	5	153048	5	5	479019	8	10

JOSEPH CAUCHON,
Commissaire.

DÉPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE,
Toronto, 31 Mars 1856.

No. 10.

No. 8.—Le montant actuellement en mains est comme suit, savoir:—

	£	s.	d.	£	s.	d.
Au crédit du fonds des municipalités, Haut-Canada.....	297324	13	1			
do do do, Bas-Canada.....	24134	6	4			
do Pensions des veuves, Salaires non-commués, H. C.....	44441	7	10			
do do do B. C.....	1904	13	9			
Total Courant.....	367805	1	0			
Dont est placé en garanties, comme suit, savoir:—						
Au compte du fonds des municipalités, H. C.,						
Débentures provinciales, à 5 pour cent.....	91385	16	9			
do Havre de Montréal, à 5 pour cent.....	52666	13	4			
do Société des hommes de loi, à 6 pour cent..	2750	0	0			
do Prêt Municipal, à 6 pour cent.....	117950	0	0			
A compte des Pensions des veuves, etc., H. C..						
Débentures du Prêt municipal, à 6 pour cent.....	29700	0	0			
A compte du fonds des municipalités, B. C.						
Débentures provinciales, à 5 pour cent.....	12000	0	0			
Débentures du Prêt municipal, à 6 pour cent.....	10000	0	0			
A compte des Pensions des veuves, etc., B. O.						
Débentures du Prêt municipal, à 6 pour cent.....	1000	0	0			
Argent en mains.....	50852	10	11			
				367805	1	0

No. 10.—(Continuation.)

ETAT des placements tenus en fideicommiss, par l'Honorable Receveur-Général, pour le Fonds Spécial, ci-devant connu comme Fonds du Clergé du H. C., et formant maintenant le Fonds des Municipalités, H. C., étant la réponse à la 8e question de l'Adresse de l'Assemblée Législative dont copie a été transmise à ce bureau, le 22 Avril, par l'Honorable Secrétaire Provincial.

	Courant.			Courant.		
	£	s.	d.	£	s.	d.
Question 8.—Le montant maintenant en mains, quelle partie en est placée, et avec quelle espèce de garantie, et si c'est en argent?						
Réponse.—Le montant en mains, suivant les comptes publics.				297324	13	1
Les placements sont, savoir:—						
En débetures du Gouvernement provincial, stg., "cinq".	38385	16	9			
En do do do courant, do .	53000	0	0			
En débetures du havre de Montréal, stg, do .	48666	13	4			
En do do do courant, do .	4000	0	0			
				144052	10	1
En débetures du Gouvernement provincial, courant, "six":						
Fonds consolidé d'emprunt municipal, 16 Vict., ch. 22 .	117950	0	0			
Débetures, Société des hommes de loi	2750	0	0			
				120700	0	0
Total				£ 264752	10	1
Balance non placée				£ 32672	3	0

No. 11.

No. 9.—Le montant retenu en vertu de la 4e Clause du dit Acte est, savoir:—

	£	s.	d.	£	s.	d.
Pensions des veuves, et Salaires non-commués, H. C.	44441	7	10			
do do do B. C.	1904	13	9			
Total courant	£ 46346	1	7			
Placé comme ci-dessous, savoir:—						
Débetures du Prêt municipal, à 6 pour cent, (Fonds du H. C.)	29700	0	0			
do do do à 6 pour cent, (Fonds du B. C.)	1000	0	0			
Argent en mains	15646	1	7			
				46346	1	7

No. 10.—Voir réponses à 8 et 9.

No. 12.

(No. 39.)

BUREAU DU SECRETAIRE,
Toronto, 3 avril 1856.

Monsieur,—En réponse à votre communication du 10 ultimo, j'ai l'honneur de vous informer que le montant dû sur les ventes des Terres du Clergé du Haut-Canada, au 30 octobre 1854, était de £525,844 2s. 3d.; et pour le Bas-Canada, £23,808 4s. 7d. (Voir Etats ci-joints, Nos. 1 et 2.)

Le montant à être distribué aux différentes municipalités dans le Haut-Canada était de £297,324 13s. 1d.; et dans le Bas-Canada, £24,134 6s. 4d., le 31 janvier 1856; et le montant, à cette même date, placé en débetures au compte du Haut-Canada, était de £264,752 10s. 1d.; et au compte du Bas-Canada, £22,000, pour les détails de quoi, voyez l'état ci-joint, No. 3.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,
Votre très obéissant serviteur,
WILLIAM DICKINSON,
Député Inspecteur Général, Pro. Tem.

L'Honorable W. H. MERRITT, M. P. P.,
Président, Toronto.

No. 1 de No. 12.

ETAT du montant dû sur ventes, RÉSERVES du CLERGÉ, Haut-Canada.

Année	—	Terres ven- dues. — Montant.			Reçu. — Anciennes ventes. Geo. IV.			Reçu. — Nouvelles ventes. 3 et 4 Vic.			Montant dû.		
		£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.
1829..	Ventes sous l'Acte Impérial 7 et 8 Geo. IV., ch. 62.....	13299	0	0	2464	14	0						
1830..	do do, do.....	23452	4	0	6153	5	9						
1831..	do do, do.....	17362	12	1	8010	2	10						
1832..	do do, do.....	32287	19	0	10239	9	8						
1833..	do do, do.....	44747	19	9	14080	16	8						
1834..	do do, do.....	41876	18	7	14467	9	6						
1835..	do do, do.....	40978	15	8	17000	3	6						
1836..	do do, do.....	40984	14	5	18473	3	7						
1837..	do do, do.....	52253	7	4	18318	6	8						
1838..	do do, do.....	14324	2	7	10910	19	1						
1839..	do do, do.....	16237	15	7	19540	6	4						
1840..	do do, do.....	14877	19	3	19146	16	1						
1841..	Du 1er Janvier au 30 Juin.....	1523	7	6	5735	6	0						
		£ 353701	15	9	164540	19	8						
1841..	Du 1er Juillet au 31 décembre.....				4940	0	11						
1842..	do do, do.....	819	19	0	11467	8	5						
1843..	do do, do.....	353	5	6	8191	15	6						
1844..	do do, do.....	364	5	0	16425	11	1						
		£ 355239	5	3	205565	15	7						

ETAT du montant dû sur ventes, RÉSERVES du CLERGÉ, Haut-Canada.
(Continuation)

Année.		Terres ven- dus. — Montant.			Reçu. — Anciennes ventes. Geo. IV.			Reçu. — Nouvelles ventes. 3 et 4 Vic.			Montant dû.			
		£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.	
1845..	3 et 4 Vic. ch. 78.....	24490	2	7	16272	19	0	10584	2	3				
1846..	do do	118777	12	7	13719	10	9	35433	5	4				
1847..	do do	128803	4	10	9928	9	6	33252	1	6				
1848..	do do	49428	13	1	5970	0	8	18939	13	10				
1849..	do do	41887	1	11	5452	4	5	18781	1	6				
1850..	do do	55220	1	6	8314	7	8	28304	5	6				
1851..	do do	53935	19	5	5551	15	2	26902	19	10				
1852..	do do	39488	9	3	4783	15	4	28308	7	6				
1853..	do do	81826	4	6	8424	8	1	52870	16	3				
1854..	Au 30 Juin.....	44915	1	1	6248	15	4	41095	19	9				
		£ 638772	10	9	290232	1	6	294467	13	3				
	Balance dte sur anc. vent., Geo. IV.											64946	13	9
	Intérêt do, soit 100 pour cent											64946	13	9
	Balance dte sur nouv. ventes, Vic.											344304	17	6
	Intérêt do, soit 15 pour cent.....											51645	17	7
	Total											525844	2	7

DEPARTEMENT DES T. DE LA C. (Signé,) A. N. MORIN.
Québec, 30 octobre 1854.

No. 2 de No. 12.

ETAT indiquant le montant probable de capital et d'intérêt dû sur ventes des terres du Clergé dans le Bas-Canada, au 30 juin 1854.

SERVICE.	Principal.			Intérêt.			Total.		
	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.
Ventes des terres du Clergé du B.-C., sous l'acte Geo. IV. ne portant point intérêt	3614	17	3				3614	17	3
Ventes à cens (<i>Quit Renti</i>) des terres du Clergé du Bas-Canada, sous l'acte Geo. IV., portant un intérêt ou <i>Quit Renti</i> de cinq pour cent	1405	0	0	1136	15	0	2541	15	0
	£ 5019	17	3	1136	15	0	6156	12	3
Ventes des terres du Clergé du Bas-Canada, sous l'acte 3 et 4 Vic. ch. 78., portant intérêt à 6 pour cent	15849	4	8	2302	7	8	17651	12	4
Total	£ 20369	1	11	3439	2	8	23808	4	7

(Signé,) W. F. COLLINS,
DEPARTEMENT DES T. DE LA C., Pour le Com. des T. de la C.
Québec, 30 octobre 1854.

No. 3 de No. 12.

MEMOIRE des Débentures Provinciales et autres dans lesquelles sont placés les Fonds des Municipalités du Haut et du Bas-Canada, savoir— :

HAUT-CANADA.	Montant.			—		
	£	s.	d.	£	s.	d.
Débentures Provinciales, (£31,550, sterling,) à 5 pour cent. . . .	38385	16	9			
do, do à do	53000	0	0			
Débentures du Hâvre de Montréal, à do	4000	0	0			
do, (£40,000, sterling,) à do	48666	13	4			
Débentures de la société de loi, à 6 pour cent.	2750	0	0			
Do du Fonds consolidé d'emprunt municipal, à do	117950	0	0	264753	10	1
B A S - C A N A D A .						
Débentures Provinciales, (£7,397 5s. 8d., sterling,) à 5 pour c.	9000	0	0			
do, do, à do ..	3000	0	0			
Do du Fonds consolidé d'emprunt municipal, à 6 pour c.	10000	0	0			
				22000	0	0
Placement total du Haut et du Bas-Canada.			£	286752	10	0

WILLIAM DICKINSON,
Député Inspecteur Général, Pro. Tem.

BUREAU DE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL,
Toronto, 3 avril 1856.

RÉPONSE

A une adresse de l'Honorable Assemblée Législative, en date du 31 mars 1856, à Son Excellence le Gouverneur Général, pour un état détaillé de tous les droits de bois perçus par Charles E. Belle, Ecuyer, Agent des bois de la Couronne pour le Bas-Ottawa, pour l'année 1855; et pour autres renseignements y ayant rapport.

Par Ordre,

GEO. ET. CARTIER,
Secrétaire.

BUREAU DU SECRETAIRE,
Toronto, 21 avril 1856.

BOIS ET FORÊTS,
DEPARTEMENT DES T. DE LA C.,
Toronto, 12 avril 1856.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint, conformément à l'adresse de l'Honorable Assemblée Législative du 31 ultimo:—

1^o Un état détaillé des droits de bois perçus par Charles E. Belle, Ecuyer, agent pour le Bas-Ottawa, pour le l'année 1855, marqué A.

2^o Un état du montant de salaire et autres charges payés au dit Charles E. Belle, Ecuyer, durant la même période, marqué B.

3^o Un état du salaire et autres dépenses payés au député surintendant des mesureurs de bois à Sorel, aussi pour l'année 1855, marqué C.

Je ferai observer que le port de Sorel n'est pas compris dans la juridiction de l'agence de M. Belle, mais il est en rapport direct avec le bureau du surintendant des mesureurs de bois à Québec.

Quant à Lachine, il n'y a pas encore de bureau en rapport avec ce département. M. Belle y fait une visite une ou deux fois par semaine dans la saison des affaires, pour voir à ce que les mesureurs fassent bien leur devoir, et pour ce il ne reçoit aucune rémunération additionnelle.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très obéissant serviteur,
JOSEPH CAUCHON,
Com. des T. de la C.

L'Honorable GEORGE ET. CARTIER,
Secrétaire Provincial.

A.

Etat détaillé des DROITS de BOIS perçus par CHARLES E. BELLE, Ecuyer, AGENT pour le BAS OTTAWA, pour l'année 1855, indiquant l'espèce et le nombre de Morceaux de Bois et de Billots sur lesquels il a été perçu un Droit, le montant payé par chaque partie, avec le nom des parties qui l'ont payé.

NOMS.	Billots.		Pin Blanc.		Pin Rouge.		Bois blanc.		Épinet. rouge.		Orme.		Chêne.		Frêne.		Cèdre.		Rames.	Perch. et Trave. de Cèdre.	Flottes.	Montant des droits perçus.		
	Pin Blanc.	Épinolette.	Morceaux.	Pieds.	Morceaux.	Pieds.	Morceaux.	Pieds.	Morceaux.	Pieds.	Morceaux.	Pieds.	Morceaux.	Pieds.	Morceaux.	Pieds.	Morceaux.	Pieds.				Morceaux.	£	s.
Joachim Dolbec																						4	11	8
do	300																					6	5	0
M. Coyne											32	1088										4	10	8
R. Low											18	612										2	11	0
J. Cameron			12	840																		1	15	0
P. Keeler											47	1598										6	13	2
do											50	1700										7	1	8
do											5	170										0	14	2
Henry Stacy											47	1598										6	13	2
J. Lanroch			14	851																		1	12	11
John Fusce																						0	2	9
I. J. Gannon	18																					0	7	6
John McMahon			11	770																		1	12	1
John Turney											20	680										2	16	8
George McBain																						2	17	0
G. McCleave			16	1080																		2	5	0
Angus McDonald	560																					1	13	4
Reporté	878		63	3241							219	7446							298	11011		64	2	9

ETAT détaillé des DROITS de BOIS perçus par CHARLES E. BELLE, Ecuyer, AGENT pour le BAS-OTTAWA, etc.—
(Continuation.)

NOMS.	Billots.		Pin Blanc.		Pin Blanc.		Bois Blanc.		Orme.		Chêne.		Frêne.		Cèdre.		Ran. mes.	Perch. et tra-verses de c. dre.	Flottes.	Montant. des droits perçus.		
	Pin Blanc.	Epinière.	Mor-ceaux.	Pieds.	Morceaux.	Pieds.	Morceaux.	Pieds.	Morceaux.	Pieds.	Morceaux.	Pieds.	Morceaux.	Pieds.	Morceaux.							
																Pin Blanc.					Pieds.	Morceaux.
Reporté.....	159783	100	2466	113682	20	680	1	22	685	21897	80	1021	8	108	310	10540	428	11011	100	3716	6	9
Bailey & Paterson.....			4	179					1	28										0	9	10
C. McConnell.....									22	650										2	14	2
50 pr. c. pour empiét.																				1	7	1
John Tierney.....																				0	3	9
John McCaug.....																				0	3	9
do.....			305	24673					7	229	2	36								52	7	2
John Finlay.....			361	17580					131	4983	5	86								57	18	6
50 pr. c. pour empiét.			90	4626					11	380										11	4	5
John McKercher.....			7	304																5	12	3
William Russell.....			95	5602					1	31	10	166								1	13	5
50 pr. c. pour empiét.																				11	16	0
William Fetterley.....			280	12290					2	117										26	1	10
A. Rathley.....			2	120					1	50										0	9	2
Burns & Morgan.....			356	21281					3	114										44	16	3
J. & G. Cameron.....			237	13089					15	565										29	12	6
F. Langtell.....			6	379					1	80										0	18	4
J. McDonell.....			92	5143					6	186										0	15	9
W. H. Baker.....									9	408										12	7	11
50 pr. c. pour empiét.																				6	3	11
William Richardson.....			4	228					15	547	1	21								2	17	9
D. A. Cameron.....			1	52					3	86										0	9	4
G. McCleaves.....			35	2400																44	16	3
Samuel Smith.....									42	1386										29	12	6
50 pr. c. pour empiét.																				0	18	4
C. Lang.....			11	478					4	123										5	15	6
P. Cockburn.....			93	5254					60	1703	17	411								2	17	9

C. Lang, 50 p. c. pour empiét.			75	5264					7	238										0	15	1	
P. Cockburn.....			2	113					22	689										11	19	2	
M. Gillis.....									27	930										2	17	5	
M. McMillan.....																				4	7	8	
50 pr. c. pour empiét.																				8	5	1	
A. McMillan.....									21	781										1	12	7	
50 pr. c. pour empiét.																				18	18	5	
J. McDougall.....			80	4987	2	85			28	805										4	12	3	
J. McCas.....			17	936					14	689										18	18	5	
50 pr. c. pour empiét.																				2	6	2	
J. P. Mabey.....																				4	7	10	
J. McDonell.....									81	1054										2	8	10	
50 pr. c. pour empiét.									18	442	4	136								9	15	1	
A. Dewar.....			24	1845					60	2341										4	17	6	
50 pr. c. pour empiét.																				0	4	2	
A. Dewar.....									18	817										8	4	2	
50 pr. c. pour empiét.																				3	2	1	
J. Urquhart.....			45	3064					174	6808										84	14	7	
50 pr. c. pour empiét.																				17	7	8	
J. Cameron.....			191	18928					2	106										89	17	6	
A. Lang.....			76	5492					2	58										1	1	7	
P. Cockburn.....			21	1196					1	27										1	1	1	
50 pr. c. pour empiét.																				2	12	1	
J. Mackley.....			25	1295	16	800														1	6	1	
50 pr. c. pour empiét.																				3	9	0	
A. Cameron.....			8	195					2	58										1	14	6	
A. Catnach.....									4	164										0	4	10	
J. McArthur.....			25	1269					7	272										1	1	10	
H. Rippen.....									16	477	2	263								1	2	8	
H. McLennan.....																				6	6	7	
50 pr. c. pour empiét. sur.....			25	1269					9	842										2	6	4	
A. McDonell.....									7	275										1	1	10	
J. McGregor.....			444	22635					126	4744										66	14	4	
S. Tucker.....			38	2669																5	7	1	
J. P. McDougall.....			70	3855					2	81										8	0	8	
Cullen et Tully.....																				0	6	9	
Ira Monk.....			202	9508	2	85			6	283										19	19	6	
A. Cullen.....																				0	19	4	
H. Row.....																				0	19	4	
Reporté.....	159783	100	5732	809846	19	580	20	680	22	1018	56948	71	2184	9	108	810	10540	428	11011	100	4884	9	6

ÉTAT détaillé des DROITS de BOIS perçus par CHARLES E. BELLE, Ecuyer, AGENT pour le BAS-OTTAWA, etc.
(Continuation.)

N O M S.	Billots.		Pin blanc.		Pin rouge.		Bois blanc.		Épinett. rouge.		Orme.		Chêne.		Frêne.		Cèdre.		Rames.	Perch. et traver. de Cèdre.	Flottes.	Montant des Droits perçus.			
	Pin blanc.	Épinette.	Chêne.	Morceaux.	Pieds.	Morceaux.	Pieds.	Morceaux.	Morceaux.	Pieds.	Morceaux.	Pieds.	Morceaux.	Morceaux.	Pieds.	Morceaux.	Morceaux.	Pieds.				£	s d		
Rapporté.....	159783	100																	428	11011	100	4834	9 0		
R. Allan.....				1	48		19	530	20	680	1	22	1613	55943	71	2184	8	108	310	10540			0	2 0	
P. Cockburn.....												97	3068										12	15 8	
50 pr. c. pour empiét.				5	249																		6	7 10	
P. Cockburn.....				205	11644																		0	13 10	
Alexander Taylor.....																							24	5 2	
50 pr. c. pour empiét.				40	2272																		12	2 7	
Alexander Taylor.....				4898	271385		17	620															4	14 8	
A. Gilmour et Cie.....				228	12631																		508	1 3	
S. Tucker.....																							26	6 4	
S. O'Donnell.....				191	11074																		1	6 0	
C. Mongeon.....				143	8461		1	39															28	1 5	
J. B. Greer.....																							18	6 11	
J. McDougall.....				1	48																		0	2 0	
Pat. Grant.....				2	118		1	30															22	9 10	
H. Kennedy.....				1	68																		0	6 2	
D. McDonell.....																							15	10 10	
A. R. McDonell.....				54	2430		2	72															58	0 8	
do.....																							84	8 2	
S. Tucker.....																									
Total.....	159783	100		11441	630224		40	1291	20	680	1	22	2643	89043	79	2842	3	108	310	10540	428	11011	100	5103	15 3

JOSEPH CAUCHON,
Commissaire.

BOIS ET FORÊTS, DÉPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE.
Toronto, 12 Avril 1856.

B.

ETAT indiquant le montant de salaire et autres charges payés à Charles E. Belle, écuyer, agent des Bois de la Couronne pour le Bas Ottawa, pour l'année 1855; aussi, indiquant les montants alloués au dit Charles E. Belle pour payer les personnes qui l'ont assisté dans la perception des Droits de Bois durant la même période.

	£	s.	d.	£	s.	d.
Payé à Charles E. Belle, salaire pour 1855.....				300	0	0
do à N. G. Bourbonnière pour services comme Clerc en 1855.....				39	0	0
do C. R. Stewart, Député Agent pour Prescott et Russell, salaire pour 1855.....				35	0	0
do Malcolm McCallum, coureur des bois, salaire pour 1855.....				15	0	0
do A. Daley, comme coureur des bois.....				5	2	11
do Donald McLean, comme do.....				11	5	0
do S. Hart, comme do.....				12	0	0
do do comme do.....				8	1	0
do A. G. Forrest, comme do.....				20	5	0
do H. W. McCann, pour services rendus en 1854, dans la perception des droits de bois.....				33	6	0
do Samuel Hart, services, pour surveiller les trespasseurs.....				1	8	10
do William Morrison, services, pour do do.....				0	11	8
do Donald McLean, services, pour do do.....				0	11	8
do Samuel Hart, services, pour do do.....				1	11	9
do George Kain, services, pour do do.....				0	7	6
do Alexander Daley, services, pour do do.....				0	7	1
do Pour ports de lettres, Poste de Montréal.....				1	16	11
do Pour dépêches télégraphiques.....				0	9	8
do Annonces dans le "Montréal Freeman".....				2	12	8
do Thomas Gardner, pour lave-mains pour le bureau.....	1	10	0			
do Pour un bol, pot et serrure pour do.....	0	12	6			
do R. A. Miller, pour Presse, Livre et Encre à copier.....				3	9	9
do C. Glackemeyer, pour six mois de loyer de Bureau.....	10	0	0			
do G. Desbarats, pour six mois do.....	16	5	0			
do S. Guibord, pour balayer le bureau 5-mois.....				26	5	0
do pour déménager et nettoyer le bureau.....				2	10	0
do Mad. Malstreau, pour nettoyer et balayer le bureau.....				0	17	8
do Dépenses de voyage à Prescott, Bytown, Templeton, &c., 12 jours à 17s. 6d.....				0	10	0
do do à S. Nation, pour examiner les procédés de C.R. Stewart, quant aux passes, 4 jours à 17s. 6d.....	10	10	0			
do do à Québec, pour information relative à l'Agence, liste des lots, etc., 4 jours à 17s. 6d.....	3	10	0			
do do à Lachine, pour voir aux Radeaux.....	3	10	0			
				18	6	0
do G. W. Fowler, pour services dans le bureau.....				2	0	0
do Dépenses de voyage à Trois Rivières et Québec, pour plans, 4 jours, à 17s. 6d.....	3	10	0			
do do à Lachine et Pointe Claire, pour bois et traverses de chemin de fer, Billots et Radeaux.....	2	0	2			
do do à Vankleekhill et Grenville, 4 jours, à 17s. 6d.....	3	10	0			
do do à Lachine, pour saisir le bois de Foubert et voir McBean.....	2	10	0			
do do à Québec, pour consultation, 2 jours, à 17s. 6d.....	1	15	0			
Reporté.....	13	5	2	544	18	2

ÉTAT indiquant le montant de salaire et autres charges payés à Charles E. Belle, Ecuyer, Agent des Bois de la Couronne pour le Bas Ottawa, pour l'année 1855.—(Continuation.)

	£	s.	d.	£	s.	d.
<i>Rapporté</i>	13	5	2	544	18	2
Payé dépenses de voyage à Trois Rivières, pour voir plans, etc.	1	15	0			
do do à Lachine et Longue Pointe.....	0	12	6			
do do pour affaires d'Agence, et prendre l'état du nombre de Billets, 14 jours, à 17s. 6d.....	12	5	0			
do do à l'Industrie et Rawdon, 3 jour, à 17s. 6d.....	2	12	6			
do Mad. Malstreau, pour nettoyer le bureau, 6 mois, à 10s..				30	10	2
do pour port de lettres, Mai à Octobre, inclusivement.....				3	0	0
do pour dépêches télégraphiques.....				3	14	9
do Bureau de l'Express, pour transmission de plans, de Bytown.....				0	11	3
do Weir et Dunn, pour Livre de lettres et Encre à copier..				0	2	6
do A Langlois, pour 7 cordes de bois de chauff., à 21s. 8d..				0	15	9
do —Holmes, pour dossiers de ferblanc pour papiers.....				7	8	9
do E. Baird, pour fauteuil de bureau.....				0	1	6
do R. W. S. McKay, pour copie du Directoire.....				3	15	0
do pour une boîte d'allumettes de cire.....	0	1	10	0	7	6
do pour pelle et pinces pour poêle du bureau.....	0	3	9			
do pour un tuyau double pour do.....	0	15	0			
do pour scier et fendre 7 cordes de bois, à 5s.....				1	0	7
do E. Pepin, pour une porte intérieure et cloison.....				1	15	0
do Thomas Musson, pour tapis pour le bureau.....				4	4	5
do Annonces dans le Montreal Transcript.....	25	14	11	4	6	7
do do dans do Pilot.....	12	17	2			
do do dans do Gazette.....	26	5	10			
do do dans l'Ottawa Citizen.....	2	8	0			
do Neil Stewart, pour copie des listes des lots vendus par C. R. Stewart, comme Agent des Bois de la Couronne..	1	0	0	61	5	11
do do pour liste des lots dans Prescott et Russell..	1	0	0			
do Rollo Campbell, pour impression d'avis.....				2	0	0
do A. Miller, pour papeterie.....				7	7	6
do Weir et Dunn, pour une boîte d'envoi.....				1	4	9
do Beauchemin et Payette, pour papeterie.....				0	6	3
do Frais de voyage à Cornwall, en Juin et Août 1854, omis 2 jours, à 17s. 6d.....				7	1	4
				1	15	0
Total.....			£	687	12	8

JOSEPH CAUCHON,

Commissaire.

BOIS ET FORÊTS,

DEPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE,

Toronto, 12 Avril 1856.

C.

ETAT des sommes payées au Député Surintendant des Mesureurs de bois de Sorel, et aux Mesureurs et autres employés sous lui, durant l'année 1855 ; aussi, indiquant les dépenses encourues par le Député Surintendant pour loyer de bureau et autres charges durant la même période.

	£	s.	d.
Payé à George Colley, Député Surintendant, salaire pour l'année 1855	300	0	0
do Robert Russell, mesureur de bois, pour ses services, émolumens	162	17	6
do P. W. Ronald, pour ses services comme commis, durant la saison	30	0	0
do Michael Morgan, loyer de bureau.....	7	10	0
do Robert Middleton, pour livres et papeterie.....	7	15	11
do Ports de lettres, Dépêches Télégraphiques, Batelage, etc.....	2	19	9
Total.....£	511	8	2

JOSEPH CAUCHON,
Commissaire.

BOIS ET FORETS,
DEPARTEMENT DES T. DE LA C.,
Toronto, 19 avril 1856.

IMPRIMÉ PAR LOUIS PERRAULT, RUE SIMCOE, TORONTO.

COMPTES

Du surintendant des inspecteurs de bois à Québec, et des députés-surintendants à Sorel, Montréal et Lachine, pour l'année 1855.

Cédule des documents relatifs aux comptes du surintendant des inspecteurs de bois, et qui ont été transmis avec eux.

- A.—Etat général des recettes et déboursés.
- B.—Etat des recettes pour mesurage et inspection, etc., de bois de construction.
- C.—Etat des honoraires payés aux inspecteurs, avec pièces justificatives, depuis 1 à 62 inclusivement. (*Ordonné qu'il ne soit pas imprimé*)
- D.—Etat des salaires payés aux clerks, avec pièces justificatives, depuis 63 à 85 inclusivement.
- E.—Etat des dépenses contingentes, avec pièces justificatives, depuis 86 à 122 inclusivement.
- F.—Montant payé au député-surintendant à Sorel, avec pièce justificative 123.
- G.—Aperçu du nombre de pièces et du nombre de pieds cubes de chaque espèce de bois de construction mesurés et inspectés, sous la surveillance du surintendant des inspecteurs de bois, durant la saison de 1855, y compris la section de la province d'où ce bois vient.
- H.—Aperçu du nombre de pièces de bois de construction (le bois carré excepté) mesurées et inspectées, sous la surveillance du surintendant des inspecteurs, durant la saison de 1855, y compris la section de la province d'où ce bois vient.
- I.—Etat des droits de la couronne fourni au surintendant par le percepteur des droits sur les bois, et endossé par le surintendant sur les diverses spécifications de mesurage. (*Ordonné qu'il ne soit pas imprimé.*)
- K.—Inventaire de divers articles d'ameublement de bureau restant en la possession du surintendant des inspecteurs de bois. (*Ordonné qu'il ne soit pas imprimé.*)

WILLIAM QUINN,
Surintendant des I. et M. de B.

Bureau du surintendant des Insp. de Bois,
Québec, 31 décembre 1855.

A.
Etat général des recettes et déboursés du surintendant des inspecteurs de bois, pour le mesurage, l'inspection et le comptage du bois de construction, depuis le 1er janvier au 31 décembre 1855.

	£	s.	d.		£	s.	d.	
Recettes brutes pour le mesurage, l'inspection et le comptage du bois de construction, suivant l'état.	13091	19	1	Do	9544	3	10	
Balance	986	14	10	Do dépenses contingentes,	2911	7	6	
				Do député surint. (Sorel) bal., do	851	7	2	
				Do 5 mois de salaire du ci-devant surintendant, du 1er janvier au 21 mai 1855, à £500 par année, en vertu de l'acte 9 Vic., chap. 16.	271	15	5	
				Do 7 mois de salaire du surintendant, depuis le 1er juin au 31 décembre 1855, à £500 par an, en vertu de l'acte 9 Vic., chap. 16	208	6	8	
	£				291	13	4	
	14078	18	11		£	14078	18	11
Balance suivant l'état A, rendu le 31 décembre 1854	351	15	5	Balance rapportée des recettes de l'année courante	986	14	10	
Somme reçue de la compagnie d'assurance de Québec, étant le montant de l'assurance du mobilier du bureau qui a été endommagé et détruit par le feu le 10 novembre 1854	150	0	0					
Montant reçu du fonds de surplus, en vertu d'un warrant de la province, daté le 30 avril dernier	250	0	0					
Balance	234	19	5					
	£986	14	10					
				Balance	£234	19	5	

WILLIAM QUINN,
Surintendant des I. M. B.

Bureau du surintendant des inspecteurs,
Québec, 31 décembre 1855.

Assermenté devant moi,
En la cité de Québec, ce 5e jour de janvier 1856.

J. MACVURE, J. P.

B.

État du bois de construction mesuré, inspecté et compté au port de Québec, sous la direction du bureau du surintendant des inspecteurs de bois, durant la saison de 1855.

Pièces.	Mesuré	Ton.	£	s.	d.
Pin blanc.....	195,246	315,130 ² / ₈			
Bois blanc.....	305	401 ³ / ₄			
Noyer tendre.....	87	42 1			
		Ton.....	A 2 ⁴ / ₄ d.....		3615 10 2
Pin rouge.....	55,479	50,064 2			
Chêne.....	29,009	50,584 2			
Orme.....	51,008	46,321 9			
Frêne.....	2,706	3,127 ⁷ / ₇			
Épinette rouge.....	9,933	6,008 ² / ₁			
Mérisier.....	1,555	740 ³ / ₇			
E r a.....	47	53 ² / ₄			
Hêtre.....	6	5 7			
Pruche.....	880	435 ² / ₁			
Épinette.....	8	7 ² / ₇			
Noyer.....	628	710 ¹ / ₈			
Châteauguier.....	100	182 2			
		Ton.....	A 3 ⁴ / ₄ d.....		2566 5 3
Pin blanc.....	2,285	2,790 ¹ / ₅			
Pin rouge.....	212	189 ² / ₅			
Orme.....	35	36 ³ / ₃			
Mérisier.....	6,424	2,559 ¹ / ₂			
					77 1 7
Rames.....	11,095	2,596 ¹ / ₂			
Rames.....	4,964				
	16,059				
					24 19 8
Mâts et beauprés.....	320				
Do.....	277				
Do.....	26				
	623				
					2 17 11
					A 4s. 10d.....
					A 3s. 3d.....
					A 2s. 2d.....
					61 6 8
					45 0 3
					2 16 4

B.—(Continuation.)

	Pièces.			£	s.	d.
Espars, pin rouge.....	2	24 pouces et plus, chaque.....	A 3s. 10d.....	0	7	8
Do do	172	19 à 24 pouces, chaque.....	A 3s. 3d.....	27	19	0
Do do	2,985	12 à 19 pouces, chaque.....	A 2s. 2d.....	323	7	0
	3,159					
Espars, épinette.....	26	12 à 19 pouces, chaque.....	A 2s. 2d.....	2	16	4
Douves étalonnées.....	1,963,493	1,805m. 0c. 1qr. 0ps, par mille.....	A 14s. 6d.....	1808	12	11
Do des Indes Occidentales.....	3,610,854	8,000m. 0c. 1qr. 2½ps, par mille.....	A 6s. 4d.....	952	17	4
Do à brail.....	468	0m. 3c. 8qr. 18ps, par mille.....	A 4s. 6d.....	0	1	9
Mandriers.....	1,496,098	Inspection de 1,670,765 ²³ pièces, de mesure d'étalon, 100 pièces.....	A 2s. 10d.....	2306	18	5
Do.....	710,302	Comptage par 100 pièces.....	A 1s. 2d.....	414	6	10
Do.....	307,551	Comptage de 343,087 ⁴⁵ étalonnées, par ordre en conseil daté le 28e jour de décembre 1855.....	A 2d.....	100	1	7
Planches.....	187,300	Comptage et inspection, par 100 pièces.....	A 2s.....	187	0	0
Do.....	29,134	Comptage et inspection, par ordre en conseil daté le 18e jour de sept. 1855.....	A 1s. 8d.....	24	6	7
Lattes, cordes.....	8,453 ³⁴	Comptage et inspection, par corde.....	A 1s. 8d.....	287	16	10
				£12400	11	4
Somme due suivant l'état B du 31 décembre 1854, et reçue depuis.....				910	5	8
				£13870	16	7
Balancée duo cette saison.....				278	17	6
				£18091	19	1

WILLIAM QUINN,
Surintendant des I. M. B.

Bureau du surintendant des inspecteurs,
Québec, 31 décembre 1855.

D.
Compte des déboursés pour salaires payés aux clercs employés par le surintendant des inspecteurs, pour l'année finissant le 31 décembre 1855.

Nom du clerc.	Employé comme	Départements.	Terme de l'engagement.	No. de la pièce justificative.	Salaires.		Montant.
					£ s. d.	£ s. d.	
Matthew Harbeson ...	Premier clerc et député surintendant	Douze mois de salaire, finissant le 31 décembre 1855 ...	63	360	0	0
Charles S. Graddon ...	Caissier	do	64	300	0	0
Alexander Fruser ...	Teneur de livres	do	65	300	0	0
J. Y. Conke	Clerc des spécifications	Départ. du bois carré...	Saison—Du 1er mai au 20 novembre	66	181	5	0
Edward Byrne	do	do	31 décembre	67	187	10	0
John O'Kane	do	do	do	68	200	0	0
Alexander McGillis	do	Départ. des madriers	do	69	193	15	0
James Prendengast	do	Départ. du bois carré...	20 novembre	70	150	0	0
Pierre Miller	do	do	Du 1er janvier au 1er mai..... £34 7 6				
Do	do	do	Du 1er mai au 31 décembre..... 137 10 0				
Jer. Crolly	do	Départ. des madriers...	Du 1er mai au 1er juin	71	171	17	6
François Quinn	do	do	31 décembre	72	10	0	0
James Vaughan	do	do	73	137	10	0
Thomas Kely	do	Départ. du bois carré...	do	74	125	0	0
Octave Vezina	do	do	do	75	125	0	0
James O'Leary	do	do	do	76	125	0	0
Charles Miller	do	do	do	77	93	15	0
Thaddeus Walsh	do	do	do	78	62	10	0
Do	do	do	Du 1er janvier au 1er mai..... £18 15 0				
Do	do	do	Du 1er mai au 31 décembre 62 10 0				
W. A. Lanniére	do	do	Du 26 juillet au 27 novembre	79	81	5	0
J. B. Charlton	do	do	80	52	5	0
M. Towhy	do	do	81			
W. Ferguson	do	do	82			
L. Hearn	do	do	83			
Ed. Duggan	do	do	84			
do	do	do	85			
Employés de temps à autre							2856 12 6
							54 15 0
							£2911 7 6

WILLIAM QUINN,
Surintendant des I. M. B.

Bureau du surintendant des inspecteurs,
Québec, 31 décembre 1855.

E.

Etat des dépenses contingentes pour le bureau du surintendant des inspecteurs,
pour la saison de 1855.

		£	s.	d.	£	s.	d.
Payé I. Leaycraft, un trimestre de loyer de bureau, dans J. B. F Lane	86	12	10	0			
Do héritiers Heaven, (par C. W. Wurtele, agent.) loyer de deux bureaux.....	87	22	0	0			
Do Henry Atkinson, loyer de bureau, du 1er janvier au 1er mai 1855	88	20	0	0			
Do Henry Atkinson, loyer de bureau, du 1er mai 1855, au 30 avril 1856.....	89	200	0	0			54 10 0
Do la taxe pour l'eau, 3 trimestres		5	12	6			
Do R. Middleton, pour papeterie.....	90	77	19	8			
Do A. Coté et Cie, do	91	47	17	8			
Do W. S. Jackson, do	92	19	4	4			
Do A. Thomson, do	93	6	14	9			
Do propriétaire du "Quebec Colonist"	94	4	13	4			
Do John Duncan, pour papeterie.....	95	2	0	9			
Do E. R. Fréchette, annonces et abonnement au journal.....	96	4	1	0			
Do G. T. Cary, annonces.....	97	1	1	0			
Do propriétaires du "Morning Chronicle," annonces et abon- nement au journal	98	3	15	2			
Do Thos. McGreevy, charpentier.....	99	35	16	11			
Do J. O. Vallière et fils, meubliers	100	106	18	6			
Do — Hemmings, menuisier	101	1	2	6			
Do P. Parent, ferblantier	102	2	17	9			
Do S. et J. Shaw, quincailleurs	103	3	9	2			
Do Thos. Bickell	104	2	8	1			
Do H. Benjamin.....	105	6	18	9			
Do P. Ryan.....	106	6	13	6			
Do W. A. Leggo, graveur.....	107	2	3	0			
Do Jos. Porter, poseur de sonnettes.....	108	1	15	0			
Do Peter Vonontrepon	109	1	0	0			
Do P. W. Harigan.....	110	11	10	8			
Do J. Musson.....	111	1	10	0			
Do assurance sur l'ameublement du bureau	112	1	6	3			
Do cotisation et ramonage.....	113	4	13	4			
Do combustibles	114	37	13	3			
Do frais de port et diverses petites dépenses.....	115	15	4	8			
Do Lydia Watts, lavage, etc.....	116	8	0	0			410 9 0
Do Mme Jordan, do	117	3	17	6			
Do louage de voiture et de chaloupes	118	16	17	11			
Do déboursés pour le bureau des examinateurs.....	119	9	10	3			
Do Charles Alleyn, avocat, avis et opinions professionnels durant la saison de 1855.....	120	17	10	0			
Do Charles Jordan, gardien de bureau, messenger, du 1er janvier au 31 décembre 1855.....	121	100	0	0			
Do James McPhee, en vertu d'une lettre du secrétaire, datée le 17 décembre 1853.....	122	25	0	0			
							180 15 8
					£		851 7 2

WILLIAM QUINN,
Surintendant des I. M. B.Bureau du surintendant des inspecteurs,
Québec, 31 décembre 1855.

F.

BUREAU DU DEPUTE SURINTENDANT DES INSPECTEURS DE BOIS,
Sorel, 24 décembre 1855.

Reçu de William Quinn, surintendant des inspecteurs et mesureurs de bois, la somme de deux cent soixante-onze louis, quinze chelins et cinq deniers (£271 15s. 5d.) étant la somme voulue pour faire face à toutes les dépenses de mon bureau pour l'année expirée le 31 décembre 1855.

GEORGE COLLEY,
Député surintendant des I. M. B.

G.

Aperçu du nombre de pièces et du nombre de pieds cubes de chaque espèce de des inspecteurs de bois, durant la saison de 1855,

1855. No. de la Section.	Section de la province.	Pin blanc.		Pin rouge.		Chêne.		Orme.		Frêne.	
		Pièces	Pieds.	Pcs.	Pieds.	Pcs.	Pieds.	Pcs.	Pieds.	Pcs.	Pieds.
1	Québec et Montréal.....	4,071	210,039	221	7914	11	358	8	341
2	St. Laurent, de Montréal à la tête du lac Ontario.....	23,168	1,620,916	861	32625	2506	96776	27965	1050206	527	22927
3	Grande Rivière et lac Erié.....	2,612	186,301	4	162	24724	1884265	6003	210520	39	1991
4	Rivière Ottawa et ses tributaires en bas de Bytown.....	26,359	1,572,180	135	5897	580	11849	12883	421981	1728	80185
5	Gatineau.....	3,287	203,606	30	1296	8	312
6	Rideau.....	995	55,756	22	727	0	290	2077	75627	311	15497
7	Rivière Ottawa et ses tributaires en haut de Bytown.....	137,039	8,862,042	54353	2201526	1189	30153	788	24605	85	3354
8	Etats-Unis.....	1	39	1216	71025
Total.....		197,531	12,716,840	55681	2250147	29009	2023362	51043	1854322	2706	125107

Section de l'Outaouais "au-dessus de Bytown,"

1	Rivières à la Carpe et Quid.....	7,460	463,163	26	1017	8	177	2	91
2	Lacs Duchêne et des Chats.....	4,369	248,485	3	115	17	506	33	1138	19	892
3	Rivière Mississippi.....	10,424	637,108	62	2300	416	11452	205	6677	37	1798
4	Madawaska.....	24,219	1,702,000	14654	614042	218	5026	11	302	18	595
5	Bonnechère.....	16,217	1,163,546	5030	202053	2	46	22	830
6	Isle au Calumet et rivière et lac de Fort Cologne.....	8,887	507,650	163	5852	222	5593	2	66
7	Black River.....	13,182	868,714	1753	67660	3	124
8	Westmeath, ile des Allumettes et lac Culbute.....	14,602	815,946	506	16544	218	4958	58	2130	7	384
9	Rivières au Serpent et au Rat musqué.....	5,934	323,543	1355	49358	74	1866	216	6249
10	Rivière Pittawawa.....	7,158	509,589	17991	750200	1	20	1	32	2	94
11	Rivière à la Craie.....	2,940	225,716	1939	72616
12	Rivière Creuse, rapides des Deux Joachims et au-dessus.....	21,647	1,396,492	10876	419269	15	835	240	7181
Total.....		137,039	8,862,042	54353	2201526	1189	30153	788	24605	85	3354

Bureau du surintendant des inspecteurs de bois,
Québec, 31 décembre 1855.

bois de construction mesurées et inspectées, sous la surveillance du surintendant y compris la section de la province d'où ce bois vient.

Bois blanc.		Noyer tendre.		Epin. rouge.		Merisier.		Erable.		Hêtre.		Prunus.		Epinett.		Noyer.		Chataigr.	
Pcs.	Pieds.	Pcs.	Pds.	Pcs.	Pieds.	Pcs.	Pieds.	Pcs.	Pds.	P.	Pds.	Pcs.	Pds.	P.	Pds.	Pcs.	Pds.	Pcs.	Pds.
.....	4306	73657	7759	124480	879	17402
67	3877	9	421	513	15190	7	238	3	127
5	310	456	12188	628	28418	100	7282
140	7076	28	1260	2346	84107	186	6261	37	1740	6	207	2	97
1	48
44	2536	950	30260	15	622	6	256	3	95
49	2224	862	24939	13	415	1	21	1	19	3	115
306	16071	37	1681	9933	240341	7980	132016	47	2144	6	207	880	17421	8	307	628	28418	106	7282

subdivisée sous les chefs suivants :—

1	30	2	115
11	495	17	691
23	1107	275	9283	1	42
2	74	490	12205	1	12	1	19
.....	3	81
1	85	22	663	1	12
2	75	4	178
1	48	1	19
.....	25	1053	1	65
.....	2	73
8	310	21	578	11	361	1	21	1	38
49	2224	862	24939	13	415	1	21	1	19	3	115

WILLIAM QUINN,
Surintendant des I. M. B.

H.
Aperçu du nombre de pièces de construction (le bois carré excepté) mesurées et inspectées, sous la surveillance du surintendant des inspecteurs, durant la saison de 1855, y compris la section de la province d'où ce bois vient.

No.	Section de la province.			Espar.	Rammes.		Ansp s.	Lattes.
	Pièces.	Pièces.	Pièces.		Pièces.	Pièces.		
1...	Québec et Montréal	80	9219
2...	St. Laurent, de Montréal et au-dessus	573	1408
3...	Outaouais et ses tributaires	50	1697
		623	3185					3459½

	Mâts et beauprés.		Madrriers d'épinette	Planches.	Madrriers P. et E.	Comptage seulement.	Madrriers, pin et épin.	Planches.
	Pièces.	Pièces.						
1...	District en bas de Québec.....	16212	19556½	48337	46583 9	1159
2...	District de Québec.....	138625	158254½	22892	284148	275179½	18470	226894 0
3...	District de Québec à Montréal	274330	308024 0	79056	77723	76652 3	65690	88486 6
4...	St. Laurent, de Montréal et au-dessus.....	58908	69012 5	33	3927	3469 6
5...	Outaouais et ses tributaires.....	594288	714032 1 8	27657 3 0
		1082363	1268881 0	101981	413735	401884 5	85319	307551
								343037 9
								29134

	Douves étalonnées.			Douves des Indes occidentales.			Douves à baril.			
	Pièces.	M.	C.	Qrs.	Pcs.	Pièces.	M.	C.	Qrs.	Pcs.
1...	Québec et Montréal	25170	13	4	1	8	165	0	2	7
2...	Montréal et Kingston	1938823	1791	5	3	22	2843	9	3	17
3...	Kingston jusqu'à la tête du lac Ontario								0	3
4...	Grande Rivière et lac Érié, rivière Thames incluse.....								0	3
5...	Outaouais et ses tributaires.....	1963493	1805	0	1	0	3009	0	1	24
							3610854	0	3	3
									0	3
									0	3
									0	3
									0	3

Bureau du surintendant des inspecteurs,
Québec, 31 décembre 1855.

WILLIAM QUINN,
Surintendant des I. M. B.

Cédule des documents en rapport avec les comptes du député surintendant des inspecteurs de bois, à Sorel, transmis ci-joint.

- A.—Etat du bois de construction mesuré à Sorel, durant la saison de 1855, y compris la section de la province d'où il a été tiré.
- B.—Aperçu de la quantité de bois mesuré à Sorel en 1855, et dont le prix de mesurage a été exigé avec les droits de la couronne.
- C.—Etat indiquant le montant des droits de la couronne sur les bois mesurés à Sorel, durant la saison de 1855.
- D.—Etat des recettes et déboursés pour mesurer et inspecter du bois de construction à Sorel, durant la saison de 1855.
- E.—Inventaire de l'ameublement du bureau. (*Ordonné qu'il ne soit pas imprimé.*)

GEORGE COLLEY,
Député surintendant des I. M. B.

Député surintendant des inspecteurs de bois,
Sorel, 30 novembre 1855.

A.

Etat du bois de construction mesuré à Sorel durant la saison de 1855, y compris la section de la province d'où il a été tiré.

Section de la province.	Pin blanc.		Pin rouge.		Chêne.		Orme.		Frêne.		Bois blanc.		Merisier.		Epin. rouge.	
	Pièces	Pieds.	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds.
Ottawaais—Black River.....	905	50041	28	1015	1	19										
Madawaska.....	1518	113144	3	80												
Westmeath.....	1375	74640	1	28	66	1089	13	532								
South Nation.....	9365	452168	18	467	52	988	377	12309	60	2422	5	227	3	76	384	11424
St. Laurent —	7	495			103	8432										
Thames.....	1048	66083	1	27	26	929	125	4489								
Trent.....							332	11163	1	34						
Glengarry.....	4	208														
	14222	756779	51	1617	248	12057	847	28493	61	2456	5	227	3	76	429	12996

GEO. COLLEY,
Député surintendant des I. M. B.

Bureau du député surintendant des inspecteurs de bois,
Sorel, 30 novembre 1855.

B.

Sommaire de la quantité de bois mesurée à Sorel, durant la saison de 1855, et dont ce mesurage est compté avec les droits de la couronne sur ces bois.

Lot de,	Pin blanc.		Pin rouge.		Chêne.		Orme.		Frêne.		Bois blanc.		Mensier.		Epin. rouge.	
	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds.	Pièces.	Pieds.
John McDougall	1	48														
Charles Mongeau	191	11074														
Geo. et Wm. Aird	1518	113144	3	80												
Stephen Tucker	228	12631														
S. A. Huntington					5	128	13	532								
John Coghlan	779	43074	23	1016	1	19	250	8258								
Stephen Tucker																
Total du mesurage avec les droits de la C.	2717	179971	31	1096	6	147	263	8790								
Balace du bois mesuré et exempt des	11505	576808	20	521	242	11910	584	13703	61	2456	5	227	3	76	429	12996
droits de la couronne	14222	756779	51	1617	248	12057	847	28403	61	2456	5	227	3	76	429	12996

GEO. COLLEY,
Député surintendant des I. M. B.

Bureau du député surintendant des inspecteurs de bois,
Sorel, 30 novembre 1855.

C.

Etat indiquant le montant des droits de la couronne dus et perçus sur les bois mesurés à Sorel, durant la saison de 1855.

	£	s.	d.	£	s.	d.
Reporté à M. McLean Stewart, Québec, pour perception :—						
John McDougall—droits de la couronne.....	0	2	0			
Charles Mongeau do	23	1	5			
Geo. et Wm. Aird do	235	17	8			
S. A. Huntington do	3	0	4			
				262	1	5
Reporté à M. McCrae, collecteur des douanes, St. Jean, et endossé sur spécification :—						
Stephen Tucker—droits de la couronne	26	6	4			
John Coghlan do	£91	19	5			
Ditto bon pour péages de glissoire	26	5	0			
	118	4	5			
Stephen Tucker—droits de la couronne	34	8	2			
				178	18	11
Les trains de bois ci-dessus contiennent la quantité suivante, suivant l'état B, savoir :				441	0	4
2717 pièces pin blanc. 179,971						
31 " " uge 1,096						
	181,067	à	½d.	377	4	6
263 " Orme 8790	à	1d.		36	12	6
6 " Chêne 147	à	1½d.		0	18	4
				414	15	4
Montant des bons de péage de glissoire	26	5	0			
				441	0	4

GEO. COLLEY,

Député surintendant des I. M. B.

Bureau du député surintendant des inspecteurs de bois,
Sorel, 30 novembre 1855.

D.

Etat des recettes et déboursés pour mesurer et inspecter du bois de construction à Sorel, durant la saison de 1855

Recettes brutes du mesurage suivant l'état A :		£	s.	d.	Pièces, justificatives.		£	s.	d.	
14,222	pièces pin blanc, 18,919 20 Ton				1		162	17	6	
5	do bois blanc, 5 27 do				2		30	0	0	
14,227	pièces 18,925 6 Ton, à 23d.....	216	17	0	3		7	10	0	
51	pièces pin blanc, 40 17 Ton.				4		7	15	11	
248	do Chêne, 301 17 do				5		2	19	9	
847	do Orme, 712 13 do									
61	do Frêne, 61 16 do									
429	do Epinette rouge, 324 36 do									
3	do Merisier, 1 36 do									
1639	pièces 1442 15 do à 33d...	22	10	9			300	0	0	
Reçu de William Quinn, surintendant des inspecteurs de bois, Québec, pour balance de compte.....				271	15	5				
				£	511	3	2			
							£	511	3	2

Payé à Robert Russel, ses honoraires comme inspecteur...
 Do P. W. Ronald, pour ses services comme clerc des spécifications durant la saison
 Do Michael Morgan, loyer de bureau
 Do Robert Middleton, livres et papeterie.....
 Do diverses autres dépenses, suivant l'état
(Il a été ordonné que les pièces justificatives des items ci-dessus ne soient pas imprimées)
 Mon salaire pour services comme député surintendant des inspecteurs de bois à Sorel, et pour faire l'entrée et le rapport des droits de la couronne sur les bois de constr. exportés via Sorel, depuis le 81 janv. au 31 déc.

GEO. COLLEY,
 Député surintendant des I. M. B.

Bureau du député surintendant des inspecteurs de bois,
 Sorel, 30 novembre 1855.

Etat du bois mesuré et inspecté aux ports de Montréal et Lachine, durant la saison de 1855.

Qualité de bois carré.	No. de Pièces.	No. de pieds.	Qualité de bois plat.	No. de Pièces	No. de pieds.
Pin blanc	15,790	774,455	Pin blanc.....	10,287	433,249
Orme	1,230	30,192	Epinette rouge	3,791	133,855
Pin rouge.....	579	27,159	Orme	591	18,726
Epinette rouge	425	13,297	Chêne	655	20,454
Frêne.....	385	15,106	Bois blanc et ébule.....	200	5,676
Chêne	281	6,552	Pin rouge.....	305	12,582
Pruche	167	5,181	Fruche	45	1,555
Bois blanc.....	55	2,236	Frêne	39	1,238
Merisier.....	56	1,709	Noyer tendre	27	600
Hêtre	3	99	Noyer dur	16	560
	18,971	875,986		15,956	618,495

Billots de sciage, 5,198 égal à 3,748 billots étalonnés.
 Nombre de trains, 80.

Douves à pipe

Douves à pipes triées.....

W. O. W. S. Douves.....

W. O. W. S. Douves triées.....

M 19.8.0. 0

14.1.3.21

24.0.2.26

37.8.2.13

M 95.9.1. 0

(Signé,)

C. E. BELLE,
 A. B. C. et D. S. C.

Vraie copie,
 P. M. PARTRIDGE.

R A P P O R T

Fait au département des terres de la couronne par Albert Pellew Salter, écuyer, arpenteur provincial, sur la région qui borde la rive nord du lac Huron et récemment explorée par ce monsieur — transmis conformément à la lettre de l'honorable secrétaire provincial du 31 mars 1856.

Par ordre,

JOSEPH CAUCHON,

Com. des terres de la couronne.

Département des terres de la couronne,
Toronto, 3 avril 1856.

A l'honorable Joseph Cauchon, commissaire des terres de la couronne :

MONSIEUR, — J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant sur l'exploration que j'ai faite des régions qui bordent la rive nord du lac Huron, en vertu de vos instructions du 18 juin dernier ; et je vous transmets ci-joint, pour votre information, une carte tracée sur l'échelle d'un mille au pied, indiquant les diverses lignes parcourues dans le cours de mes recherches.

Vos instructions reçues, j'ai usé de toute la diligence possible pour me procurer les instruments et approvisionnements nécessaires, et le 2 juillet je suis parti pour Détroit. Le lendemain matin, accompagné de M. De Rottermund, je suis parti pour le Sault Ste. Marie, où j'étais décidé à commencer mon exploration, ayant auparavant expédié un assistant à Penetanguishine pour y engager des hommes et des canots, avec ordre de se rendre aussitôt que possible au Sault.

A mon arrivée au Sault, lundi le 5 juillet, voyant que mes hommes n'étaient pas arrivés, j'engageai un parti d'hommes pour M. De Rottermund, et le lundi suivant je commençai avec ce monsieur à examiner le pays qui est immédiatement en arrière du village. Le jeudi suivant mes hommes étant arrivés, j'accompagnai M. De Rottermund, à sa réquisition, jusqu'aux mines de Bruce, et le laissant là, je revins à la rivière des Jardins et pris de nouveau la route de l'intérieur.

A mon retour aux mines de Bruce, vendredi, le 20 juillet, je trouvai là vos instructions du 4 de ce mois, et m'étant mis en communication avec M. De Rottermund, suivant vos ordres, nous nous séparâmes après que j'eus, à sa réquisition, payé et approvisionné son parti ainsi que le mien jusqu'à ce temps.

Je remontai ensuite les rivières Thessalon, Mississaga, des Aveugles, au Serpent, des Espagnols et des Français, examinant avec soin chacune de ces rivières ainsi que les côtes du lac. En descendant du lac Nipissing, le temps qui, durant toute la saison, avait été humide et tempestueux plus que d'ordinaire devint tel qu'il était dangereux de rester plus longtemps sur le lac ; je me déterminai donc à suspendre mes travaux pour la saison ; et en arrivant à Penetanguishine, samedi, le 3 novembre, je payai et déchargeai mes hommes le lundi 5 du mois.

Vous ayant ainsi donné un récit condensé de mes opérations durant la saison, je prends maintenant la liberté de vous renvoyer à mon journal, que je transmets ci-joint pour le détail de mes opérations de chaque jour.

La physionomie générale du pays que baignent la rivière Ste. Marie et le lac Huron est bien homogène. Quelquefois escarpée, âpre et inclinée, la côte, couverte à peine d'épinette rabougrie, de pins, de sapins et de bouleaux, offre peu de terre à l'agriculture; d'autres fois, s'élevant insensiblement du bord de l'eau et couverte d'une étendue de bois franc de belle venue, de bouleaux, d'érable et de bois de fer,—elle offre à l'explorateur de justes raisons d'y pénétrer avant de la condamner, pendant que çà et là on voit des étendues considérables de terres unies, basses et marécageuses en quelques endroits et couvertes de touffes presque impénétrables de bourdaine et de saule, ailleurs des prairies illimitées tapissées d'herbes sauvages d'une luxuriante épaisseur.

Si l'on s'éloigne de deux à cinq milles des bords des rivières ou du lac, la scène change; et la topographie du pays peut être décrite comme n'étant qu'une vallée de riche alluvion, variant d'un quart de mille à sept milles de large, portant une riche crue de bois mêlé, et croisée par intervalles par des banes de rochers et traversée par de petits ruisseaux d'une eau excellente. Ces banes de rochers, à l'exception du Gros Cap et de la Cloche ne sont point des chaînes de montagnes régulières, mais des rochers escarpés de peu d'étendue ayant rarement plus de $\frac{3}{4}$ de mille de longueur et variant de 80 à 250 pieds de hauteur, avec flancs arrondis; bien qu'escarpés et à pic du côté sud, ils sont, au nord d'un accès bien facile, vu que du sommet la pente est régulière et que les flancs sont généralement couverts de bois franc. Le sommet est généralement privé de végétation, pour des distances de deux à huit chaînes.

Dans les vallées le sol est généralement de matières végétales en décomposition ou une riche marne sablonneuse, avec sous-sol d'argile bleue-rougeâtre ou blanche, qui, dans beaucoup de cas, ressemble à la pierre calcaire en décomposition; le bois est mêlé et comprend le bouleau, l'érable, le bois de fer, le cèdre, l'orme, le frêne, le pin, l'épinette, le sapin, la pruche et le peuplier, suivant les localités.

Le pays s'élève graduellement à partir du bord de l'eau pour une distance d'un demi mille en arrière du lot du village actuel de Ste. Marie; et bien que le sol soit en partie couvert de cailloux, il produit de la belle herbe et du beau trèfle.

Depuis ce point jusqu'à la rivière Racine, la surface est généralement unie, avec une légère inclinaison vers l'est ou vers la rivière des Jardins; le sol se compose ici d'une belle marne sablonneuse et le sous-sol d'une argile bleue-rougeâtre.

Le bois a presque entièrement été détruit par le feu; partout où il en reste c'est de l'érable, du bouleau, du bois de fer, l'épinette, du sapin, du cèdre, de l'orme et du frêne.

La rivière Racine, courant sud-est, est un petit cours d'eau et se décharge dans le Ste. Marie, sur le côté ouest du petit lac George; elle est peu profonde, l'eau en est claire, le courant rapide et le fonds de gravier; les rives ont environ cinq pieds de haut et la largeur en est généralement d'une chaîne.

Le sol sur les deux côtés de la rivière est bon, mais à sa décharge dans le Ste. Marie, le pays est bas et marécageux. Vers le nord de la rivière, pour environ six milles, le pays est légèrement ondulé, percé çà et là par le banc de rochers décrit plus haut; et le sol et le bois sont à peu près les mêmes que sur le côté sud.

En arrière du dernier rang, une vallée de sept à huit milles en largeur s'étend vers l'est jusqu'aux hautes terres qui environnent le lac Echo et vers l'ouest jusqu'à la chaîne du Gros Cap, au pied du lac Supérieur; la régularité en est interrompue çà et là par des banes de rochers, le sol et le bois se trouvant de même nature que ce qu'ils sont décrits plus haut.

La rivière des Jardins qui court sud et sud-ouest, se décharge dans le Ste. Marie à une petite distance à l'est du petit lac George. C'est un beau cours d'eau; sa largeur est en général d'environ trois chaînes.

Immédiatement à l'embouchure de ce cours d'eau, il y a un établissement de Sauvages d'une étendue considérable, et ceux qui l'habitent, ressemblant bien peu

à leur race, ont généralement tourné leur attention vers l'agriculture ; dans les environs du village, on voit quelques terres sur lesquelles on cultive avec succès l'avoine, le maïs, les pommes de terre et le foin.

Le sol sur les bords de cette rivière et pour une distance considérable à l'intérieur sur l'une ou l'autre rive, est de la meilleure qualité—c'est une belle et riche marne sablonneuse, le bois y est gros et vigoureux et ressemble beaucoup à celui de la rivière Racine.

En arrière de la réserve des Sauvages, la vallée, prise à la rivière Racine vers le nord, présente la même apparence et s'étend vers l'est jusqu'aux hautes terres qui environnent le lac Echo, suivant la description donnée plus haut. Cette vallée est traversée par la rivière des Jardins et est encore arrosée par divers petits tributaires d'une eau excellente. Je me proposais de remonter par cette rivière à une distance considérable dans l'intérieur, mais je n'ai pu le faire par le gonflement considérable des eaux occasionné par l'immense quantité de pluies tombée quelques jours auparavant.

Le Thessalon, avec sa chaîne de lacs, vient du nord-ouest et se décharge dans le lac Huron à environ 12 milles à l'est des mines de Bruce, et immédiatement à l'est de la pointe du même nom qui s'avance dans le lac pour une grande distance. A l'embouchure de la rivière, l'eau est peu profonde et par conséquent l'accès en est très difficile dans les temps orageux. Sur le côté ouest de l'embouchure s'étend une belle grève sablonneuse, bornée à l'est par un rocher qui s'élève graduellement à partir de l'eau jusqu'à la hauteur d'environ trente pieds. A neuf milles de sa décharge dans le lac Huron, la navigation en est interrompue par des rapides, et entre cet endroit et le lac de la Queue de Lutre, le premier de la chaîne, il y a quatre rapides et chutes où il est nécessaire de faire des portages.

Depuis le troisième lac, la rivière garde une direction nord-ouest, du moins dans toute la partie qui a été explorée.

Le sol sur le bord de la rivière est une bonne qualité et bien boisé. Il s'élève légèrement à partir du bord de l'eau et au sommet du côté, le roc affleure presque la surface ; ceci ne continue cependant que pour une courte distance, puis il va en descendant graduellement, et, pour plusieurs milles à l'est, le sol est d'une bonne qualité et profond ; la surface est ondulée et le bois très beau et très fort, c'est l'érable, le bouleau, le cèdre, l'orme et le frêne qui y dominent. Il est encore disséminé du bien beau pin dans toute cette section.

A l'ouest de la rivière ou en arrière des mines de Bruce, le pays est plus inégal et plus raboteux. Au nord et à l'ouest du lac Désert, le second de la chaîne, la côte est basse et marécageuse pour un espace de trois quarts de mille, mais en arrière le sol s'élève graduellement, et, bien que défoncé ça et là par des bancs de rochers qui constituent un trait caractéristique dans la topographie de ce pays, il offre une étendue assez considérable de terres propres à la culture ; le sol en étant profond et riche, et le bois principalement du bois franc, et d'une apparence magnifique et forte.

Au nord et à l'est du lac Déception, le troisième de la série, il y a une étendue considérable d'excellentes terres, couvertes principalement en bois franc ; ces terres s'étendent vers l'est jusqu'à Mississauga et vers le sud jusqu'à 2 milles des côtes du lac Huron qui ici se composent généralement de rochers plats et inclinés. Le long de cette côte, il y a de nombreuses petites îles et de rochers à fleur d'eau qui en rendent la rive d'un accès dangereux pendant les mauvais temps.

Le Mississauga se décharge dans le lac Huron, à environ 30 milles à l'est de la Pointe Thessalon ; et, au moment où il se jette dans le lac, c'est un beau cours d'eau d'une profondeur considérable, et son embouchure se trouvant protégée du côté du lac par plusieurs îles, offre aux vaisseaux un havre sûr et commode. La navigation en est cependant totalement interrompue, à quatre milles de son embouchure, par un banc de rochers qui traverse la rivière et forme une chute de

cinq pieds. Plus haut encore, en addition aux chutes qui se trouvent au nombre de trois, jusqu'à l'endroit appelé le "*Grand Portage*," on rencontre encore constamment des bancs et des battures de sable et de gravier qui font qu'il est impossible de pénétrer dans l'intérieur par cette rivière, sauf dans des canots ou des bateaux d'un faible tirant d'eau.

A l'embouchure de la rivière, la terre est basse et marécageuse, mais la surface s'élève graduellement, et à la distance d'un mille et demi du lac, les rives sur les deux côtés sont élevés et le sol et le bois sont de bonne qualité :— le sol est un composé de sable rouge très riche avec sous sol d'argile bleue, et le bois comprend le bouleau, l'érable dur et tendre, le cèdre, le peuplier, l'épinette, le sapin, le frêne noir et blanc et l'orme.

Les bords de la rivière sont en quelques endroits de quarante à cinquante pieds de hauteur en sable.

Entre la limite nord de la réserve des Sauvages et la Petite Rivière Blanche, un des tributaires du Mississâga venant de l'Ouest, il y a une étendue considérable de pays très propre à l'agriculture.

Au nord de la "*Petite Rivière Blanche*" il y a un très beau lopin de terre qui va presque jusqu'au *Grand Portage* et s'étend vers l'est à une distance considérable.

Au nord du *Grand Portage*, le pays présente un aspect vraiment misérable et stérile.

A l'ouest de cet endroit ou dans la direction de la rivière Thessalon, pour l'espace de cinq milles, le sol bien que léger est d'une bonne qualité, et le bois très beau et fort, mais au-delà le sol est âpre et brisé ou bas et marécageux.

A environ neuf milles et demi à l'ouest du *Grand Portage*, on rencontre une rivière qui coule à travers un marais étendu, et, d'après la direction qu'elle prend, je suppose que c'est une branche du Thessalon; ne pouvant traverser faute de bois dans les environs, je la passai au sud.

Le pays qui se trouve au nord du lac Waquekobing est bien inégal et quoique l'on ait traversé un grand nombre de vallées de bon bois franc, cependant elles sont moins larges et se rencontrent moins souvent que sur la rive sud du lac.

On a trouvé du beau pin sur les deux côtés du Mississâga et j'ai beaucoup de regret de dire que le feu a ravagé une immense étendue de ces forêts précieuses.

La rivière de l'Aveugle, qui forme la limite est de la réserve des Sauvages, entre dans le lac Huron à environ quatre milles à l'est de Mississâga et à l'embouchure de cette rivière, un homme du nom de Servail y exploite un moulin à scies, mû par l'eau. Cette rivière qui court généralement sud-est prend sa source dans des lacs situés à plusieurs milles dans l'intérieur.

Le terrain, sur le côté est, excepté une lisière étroite qui borde immédiatement la rivière, est bouleversé, inégal et aride pour quelque distance à l'est.

On rencontre çà et là d'étroites vallées de bois franc mais pas de grandes étendues propres aux établissements. Le pin sur la réserve des Sauvages est de bonne qualité, mais celui que Servail exploite à l'est de la rivière est plus petit et n'est pas aussi bon. Le moulin peut scier 5000 pieds de bois par jour, que le propriétaire trouve à vendre facilement aux mines de Bruce et au Sault Ste. Marie.

La côte du lac entre la rivière Mississâga et la rivière au Serpent diffère de celle de l'ouest en ce que l'on y voit plus souvent des battures de sable ou de gravier qui, s'élevant graduellement à partir des bords du lac, se portent vers l'intérieur à une distance considérable. Le sol cependant est un sable très léger et pierreux, et bien qu'on y voie quelques beaux pins blancs et rouges, le bois est généralement de peu de valeur, mais à l'intérieur on rencontre des terres à bois franc de quelque étendue.

La rivière au Serpent se décharge dans une baie ou renfoncement profond du lac Huron, à environ vingt-cinq milles à l'est du Mississâga. La baie dans la-

quelle elle se décharge est supérieure comme havre à tout ce que j'ai vu, soit dans le lac Huron soit dans le lac Supérieur.

A l'embouchure de la rivière sur le côté ouest le sol est bon mais bas et de niveau. En remontant la rivière, le pays devient âpre et sauvage, les bancs de rochers suivent la rive en sens parallèle avec elle. Dans la profondeur, cependant, sur les deux côtés, on rencontre quelques vallées d'un beau bois franc, mais surtout du côté de l'ouest où elles ne sont que les continuations des vallées que l'on aperçoit de la rive est du Mississaga.

La côte du lac entre la rivière au Serpent et la rivière Espagnole est aride et rocheuse et promet bien peu de terres propres à l'agriculture à une distance raisonnable de la rivière; ceci s'explique par le fait qu'une partie de la côte est une péninsule étroite, les deux rivières entrant dans le lac Huron vers la même latitude.

La rivière Espagnole se décharge dans une belle et spacieuse baie du lac Huron, qui se trouvant complètement protégée par des îles, offre un havre sûr et commode : ce havre a deux entrées, la principale est à l'ouest par un chenal étroit mais profond, appelé "Petit détour". Il y a aussi une entrée sur le côté est.

Pour deux à trois milles depuis son embouchure, la largeur de cette rivière est d'à-peu-près un demi mille; cette largeur, cependant, est de beaucoup diminuée par les marais formés des matières déposées par la rivière, à travers lesquelles se sont creusés plusieurs chenaux d'eau profonde. Un peu au-dessus de cet endroit, la largeur se réduit à 6 à 8 chaînes, mais augmentant de nouveau, donne à la rivière pendant plusieurs milles, une largeur d'environ vingt-cinq chaînes; et à la première chute qui se trouve à trente milles de son embouchure, la largeur en est de cinq chaînes.

À l'entrée et pour cinq milles en montant, le pays sur les deux côtés est aride et bouleversé, et, à l'exception de quelques battures d'alluvion, manque de sol et de bois, sauf quelques touffes rabougries d'épinette, de sapin et de pin. Plus loin, en montant, ou à six milles du point où la rivière "Aux Sables," le premier tributaire, se décharge dans la rivière, le sol est bon et bien boisé des deux côtés, et l'on y voit beaucoup de pins touffus et beaux.

Entrant de ce point vers le nord, je traversai la rivière aux Sables et continuai jusqu'aux lacs Loon et Bark, en traversant un beau pays à surface ondulée et dont le sol et le bois sont de la meilleure qualité, je rencontrai quelques bancs de rochers, mais la nature générale du pays était magnifique. Traversant le lac Bark, je revins à la rivière principale en l'atteignant auprès de l'embouchure du second tributaire.

Bien que le pays se trouve sur cette ligne plus inégal et plus brisé, cependant l'on a rencontré de bien belles terres dont l'étendue suffirait à de beaux établissements. Le sol est une marne fine sablonneuse et le sous sol de l'argile blanche compacte; et outre les divers bois francs qui s'y trouvent ordinairement, on y voit une grande quantité de beaux bouleaux. On trouve encore dans cette contrée de bien belles forêts de pin.

La rivière aux Sables offre des pouvoirs d'eaux illimités.

Depuis l'embouchure du second tributaire jusqu'à la première chute, les bords sont souvent très escarpés et très élevés, et sont composés de sable qui repose sur l'argile blanche qui vient d'être décrite.

Au-dessus de la première chute et dans les environs de toutes les chutes, le pays est plus inégal et plus brisé; sur les bords de la rivière il est à pic et escarpé, le sommet des hauteurs étant généralement privé de sol et de bois.

En entrant au nord près de la seconde chute, je poussai à l'intérieur pour plusieurs milles, traversant un pays qui ressemble beaucoup à celui que l'on avait rencontré plus bas, et qui offre la même surface ondulée, le même sol et le même bois. On y rencontre constamment du pin de très belle qualité et en quantité considérable.

Traversant la rivière au-dessous de la troisième chute, j'ai visité le pays qui se trouve à l'Est du troisième tributaire qui se décharge dans la rivière immédiatement au-dessous de la seconde chute, et j'y ai trouvé de bien bonnes terres près des bords de la rivière principale, mais plus loin à l'intérieur, le pays devient plus bouleversé et plus inégal.

Cette rivière, la plus belle qui se décharge dans le lac Huron, offre des avantages que l'on ne rencontre dans aucune autre partie du pays que j'ai visitée. Un beau cours d'eau navigable pendant plusieurs milles, une immense étendue de bonnes terres, de vastes forêts, de beaux pins, du cèdre et de la pruche, et des pouvoirs d'eau illimités, font espérer que le jour n'est pas éloigné où cette section du pays deviendra d'une grande importance commerciale pour la province.

La branche de l'Est.

Ce tributaire prend sa source à une petite distance du lac du Poisson Blanc et bien qu'il soit navigable pour les canots, la route est ennuyeuse vu le nombre et l'étendue des portages. Le pays sur les deux rives ressemble beaucoup à celui que l'on rencontre sur la branche principale; parfois escarpé, incliné et aride, particulièrement aux endroits où la navigation est obstruée par les chutes, d'autres fois le pays est plat ou ondulé et couvert d'un bois fort et vigoureux; le chêne blanc et l'orme s'y rencontrent fréquemment.

À l'intérieur et des deux côtés règne la même apparence, et bien que le bois franc soit plus petit et plus rare que sur la rivière principale, le sol est d'une bonne qualité, et l'on voit dans toute cette partie de très belles forêts de pins.

Sur les deux côtés des lacs du Poisson Blanc, du lac Rond et du lac à la Vase, il y a de grandes étendues de bonnes terres; le sol en est le même que celui qui a déjà été décrit, et la forêt est composée de bouleau, érable, pin blanc et rouge, pruche, cèdre, épinette, sapin, orme et frêne, dominant dans l'ordre décrit.

Dans les environs du dernier lac l'on a vu des vallées considérables couvertes de beaux chênes blancs. Il est bien difficile et dangereux de descendre jusqu'au lac Huron par la rivière du Poisson Blanc et la chaîne des lacs, parce qu'il y a douze portages à faire et qu'il est excessivement dangereux d'approcher de quelques-unes des chutes, excepté pour les voyageurs les plus expérimentés.

Sortant du lac à la Vase, le pays sur les deux côtés de la route devient de plus en plus âpre et inégal et il l'est surtout à mesure que l'on approche du lac Huron; des bancs élevés de rochers arides entremêlés de vallées d'alluvion forment le trait général du pays. Ces bancs sont plus élevés qu'aucun de ceux que l'on ait encore rencontrés et les vallées sont plus étroites et beaucoup interrompues par des lacs grands et petits et des ravines basses et marécageuses.

Le pin, cependant, domine en grande partie dans toute section et vers l'endroit où la rivière du Poisson Blanc se jette dans le lac Huron on voit des vallées bien boisées en bois franc.

Cette rivière se décharge dans une grande baie qui est protégée du côté du lac par des îles nombreuses et des pointes de terres et offre ainsi un havre bien sûr; mais à un mille de son embouchure, la navigation est entièrement arrêtée par un banc de rocher qui forme une chute de trente pieds et fournit des pouvoirs d'eau magnifiques.

Les côtes du lac, à partir de l'embouchure de la rivière du Poisson Blanc jusqu'au havre de "Shebahonahning" maintenant appelé Killarney, est grandiose, à pic et remplie de précipices formant une chaîne de montagnes de rochers élevés qui forment partie des montagnes de la Cloche.

Shebahonahning ou Killarney, petit village ou poste de commerce qui renferme environ quarante habitants, est situé mi-chemin à peu près entre Penctanguishline et le Sault Ste Marie.

Le havre est un détroit ou chenal étroit borné au nord par la terre ferme, au sud par une grande île qui le rend très sûr dans tous les temps.

Immédiatement en arrière du poste, il y a une étendue d'environ neuf milles carrés d'assez bonnes terres; plus loin, cependant, on voit les rangées de mon-

tagnes et les hautes terres passées en descendant la rivière du Poisson Blanc. Je soumettrai respectueusement que ce point serait très favorable comme site de village ou petite ville si vous décidez que ce pays soit arpenté. Entre ce point et la rivière des Français, la côte et les îles sont le plus souvent des rochers peu élevés et surtout dépourvus de toute végétation quelconque.

A mi-chemin entre Shebahonahing et la rivière des Français, un petit cours d'eau appelé Mahzenazing se décharge dans la baie Collins. Sur cette rivière MM. Waddell et Murray ont érigé un moulin à scies mû par eau et faisant mouvoir deux scies perpendiculaires et une scie ronde et un mécanisme.

Le moulin est une belle construction et le mécanisme est de l'espèce améliorée. Les propriétaires ont exporté durant la saison de 1855 un million et demi de pieds de bois.

La rivière coule généralement sud et sud-est et se répand en lacs, à quelque distance à l'intérieur; n'ayant pu la remonter par rapport aux bois flottants j'ai obtenu d'un sauvage une esquisse que j'ai placée sur mon plan.

Les bords de cette rivière offrent un pays rocheux, raboteux et boisé principalement en petits pins, en épinette et en sapin. Plus à l'intérieur on rencontre des bas fonds d'alluvion où l'on voit de bien belles forêts de pin, mais il n'y a pas beaucoup de bonnes terres arables.

Rivière des Français.

La rivière des Français sous un certain rapport, ressemble à la rivière du Poisson Blanc, vu qu'elle n'est qu'une longue suite de lacs qui se relient ensemble par des bras de rivière. Ces lacs sont parsemés d'îles dont quelques-unes sont considérables. Passant à travers ces îles, les eaux du lac Nipissing se mêlent à celles du lac Huron par quatre décharges principales qui, à divers points, se partagent elles-mêmes en un grand nombre de décharges moins considérables qui, toutes ensemble, font de ce pays, à l'embouchure de la rivière, un composé de petites îles nombreuses d'où le voyageur sans expérience a bien des difficultés à sortir.

En remontant le chenal nord, le pays est généralement rocheux et aride. Sur les bords immédiats de la rivière, la rive est abrupte et pleine de précipices, s'élevant en quelques endroits jusqu'à soixante pieds et couverte d'une forêt de petits pins rouges et blancs, de cyprès, de bouleaux et de peupliers; le tout présente une apparence aride et stérile.

A une petite distance à l'intérieur, sous le côté ouest de la rivière, à partir de la "Pointe du Hibou," il y a un très beau pays d'une étendue considérable, allant vers le sud presque jusqu'aux chutes Récollet, et vers le nord presque jusqu'à l'île Chaudière. Ce territoire, d'après ce que me dit un chef sauvage s'étend jusqu'à une faible distance des baies profondes situées à l'extrémité ouest du lac Nipissing. Le sol est une belle marne sablonneuse, le sous-sol de l'argile et le bois principalement du bois franc. Le bois blanc et l'orme aux grandes dimensions sont aussi très abondants dans cette région, ainsi que de belles forêts de pins.

En remontant la rivière à partir de ce point, la terre de chaque côté présente la même apparence de stérilité que plus bas à l'entrée du lac Nipissing.

Les côtes sud et ouest du lac Nipissing sont dentelées de baies nombreuses et de renforcements étroits qui, sur les bords, sont bas et marécageux et à l'exception des prairies dans lesquelles on voit quelques lisières étroites de riz sauvage, le reste de la côte n'est qu'un plateau peu élevé de rochers couverts çu et là de cyprès, de pins rouges et blancs, de peupliers, d'épinette, de sapins et de quelques bouleaux. A l'intérieur le niveau est plus élevé, mais l'apparence est la même pour le sol comme pour le bois.

La côte nord de ce lac, à l'ouest de la rivière de l'Éturgeon est aussi très basse sur les bords, et lorsque les eaux des lacs sont hautes elle paraît comme submergée.

La rivière "Beuve," ou comme on l'appelle quelquefois la "Rivière de l'Ouest," se décharge dans le lac Nipissing, à environ quatre milles à l'ouest de la rivière de l'Éturgeon.

A l'embouchure, l'on voit des prairies d'une étendue considérable couvertes d'une belle herbe. En remontant la rivière, les terres s'élevèrent légèrement et au-dessus des chutes elles deviennent inégales et raboteuses. Autour de la prairie l'on voit des bouquets de chêne blanc mêlés à l'érable tendre. Le chêne est cependant de peu de valeur, vu qu'il est de crue rabongrie.

Les deux côtés de cette rivière, pour environ quatre milles de son entrée dans le lac Nipissing, sont couverts de beaux pins rouges et blancs, et la même espèce de bois domine à l'intérieur; mais l'on rencontre quelques bas fonds couverts en bois franc, et somme toute, cette région est sans intérêt, sauf pour ses forêts de pins.

La rivière de l'Eturgeon qui se décharge dans le lac Nipissing vrai nord depuis la pointe Wabishcaunk—entrée de la rivière des Français—est un beau cours d'eau profond et sa largeur moyenne est d'environ six chaînes.

La première chute qui entrave la rivière est à environ six milles de son embouchure.

Les terres, à son embouchure dans le lac Nipissing, sont basses et marécageuses, et ne sont des deux côtés que des prairies découvertes, et sur le côté ouest il y a un marais de bluets d'une étendue considérable—et dans laquelle tous les ans on ramasse une quantité extraordinaire de ce fruit précieux.

A un mille de son embouchure, sur le côté ouest de la rivière, se trouve l'un des postes de l'honorable compagnie de la Baie d'Hudson; et depuis cet endroit, en montant la rivière, le niveau s'élève graduellement et, à l'exception des points où des bancs de rochers traversent la rivière et depuis les chutes, le sol des deux côtés est de bonne qualité; c'est une excellente marne sablonneuse recouvrant un sous-sol d'argile et le bois comprend le bouleau, l'érable tendre, le pin, la pruche, le cèdre, l'épinette et le sapin.

A l'intérieur, pour plusieurs milles, le sol et le bois ont la même apparence, et l'on rencontre sur les deux côtés de la rivière des forêts considérables de beaux pins au-dessus de la première chute, et l'on y voit dans les environs quelques beaux chênes blancs. On n'a pas vu d'érable dur dans cette contrée.

Le lac Nipissing est très peu profond, il est parsemé de nombreuses petites îles, particulièrement à l'extrémité ouest, et la brise la plus légère en rend la navigation impossible pour le canot chargé.

Sa largeur, depuis la pointe Wabishcaunk jusqu'à l'embouchure de la rivière de l'Eturgeon est d'environ six milles et demi.

La pointe aux Croix est un morne élevé sur la côte sud-est du lac Nipissing.

En examinant le pays au Sud de cet endroit, je découvris un territoire considérable s'étendant pour plusieurs milles au sud et à l'est, mais tournant à l'ouest sur la ligne de travers quand à quatre milles de la rivière des Français, on rencontre le même pays aride que sur la rivière; des bancs de rochers à nud ou partiellement couverts de cyprés, d'épinette, de sapins et de peupliers, traversés par des gorges étroites de terres basses généralement couverts d'épinettes rouges, en forment le caractère général.

En arrière de la pointe aux Croix, on trouve une grande quantité de beaux bouleaux en outre du bois décrit comme dominant dans les régions du pays où l'on a trouvé de bonnes terres arables.

En descendant jusqu'au lac Huron, par un chenal plus à l'est que celui de la montée, le pays a la même apparence que sur le chenal nord et à l'exception d'une île qui forme comme je l'apprends, une réserve des sauvages, l'on n'a vu aucunes terres propres à des établissements.

Mon retour au lac Huron termine mes travaux de la saison, pour les raisons données au commencement de mon rapport.

Dans le cours de mes opérations dans les champs, j'ai trouvé d'une grande utilité pour moi les tracés de divers plans que M. Murray, l'assistant géologue provincial m'avait fournis pour ma direction, et je me plais à rendre ici témoi-

gnage de leur exactitude. Je m'en suis aussi servi pour préparer mes plans et la Thessalon, le Mississâga, l'Espagnole et le chenal nord de la rivière des Français. tel que j'ai tracé ces rivières, n'en sont que des copies.

Les rivières du Poisson Blanc, du Serpent et de l'Éturgeon et autres petits cours d'eau, ainsi que les côtes sud et ouest du lac Nipissing et le chenal Est de la rivière des Français ont été tracés sur mes propres notes, les directions ayant été prises au moyen d'un compas à navigation et la distance mesurée par une ligne de lok, le taux de vitesse de mon canot étant indiqué au moyen d'une montre.

La position des petites îles intérieures a été déterminée en maintenant la direction générale parcourue depuis un point connu et évaluant la distance par le temps écoulé, faisant des allowances pour la nature du pays parcouru ; et bien que peut être pas rigoureusement correcte, elle peut cependant servir à vous donner quelques idées de la surface générale du pays.

Maintenant, pour obéir à mes instructions et remplir les devoirs qui m'ont été confiés, il est de mon devoir de vous parler des ressources de ce pays ; et tout en touchant ce sujet avec défiance, vu la conscience de mon incapacité à lui rendre justice, je dois dire qu'après un examen ultérieur et de mûres réflexions, je ne vois aucune raison de changer l'opinion que je m'étais formée, lorsque je vous ai écrit mon rapport du 30 juillet dernier.

Examinée sous trois points de vue différents : 1. Comme pays agricole ; 2. Comme pays à produits mixtes de bois et de minéraux ; 3. Comme pays à pêcheries,—cette section du pays, je me sens justifiable de le dire, ne sera pas longtemps sans être une source d'un immense revenu pour la province.

Comme pays agricole,—bien que sur les côtes du lac et à quelques milles à l'intérieur le pays soit, il est vrai, dans beaucoup d'endroits aride et bouleversé, et bien qu'il soit également vrai que plus loin à l'intérieur encore les vallées de terres bonnes et arables soient traversées par des chaînes de rochers offrant la même apparence de stérilité,—cependant l'on a trouvé des étendues immenses de terres d'un alluvion profond, pouvant constituer, dans mon opinion soixante beaux townships au moins, de trente-six milles carrés en superficie chaque et capables de produire à perfection le seigle, l'avoine, l'orge, le maïs, le fourrage et les légumineuses de toutes sortes.

Que ce soit là un point de vue théorique, c'est ce que contredit le fait que, dans plusieurs endroits, l'on voit des défrichements opérés d'une manière bien imparfaite par les Sauvages et couverts cependant de quelques-unes de ces récoltes les plus abondantes ; et d'après cela, je pense que l'on peut en toute sûreté en venir à la conclusion que si le pays était établi par une classe de cultivateurs industriels, ce sol qui produit tant sous la main ignorante d'un Sauvage demi-civilisé produirait infiniment plus sous la culture de l'homme expérimenté.

Je n'ai pas parlé du blé—celui d'automne ou du printemps—parce que, vu la durée de l'hiver et la quantité considérable de la neige, je pense que le blé d'automne ne saurait être cultivé avec avantage et que le blé du printemps ne serait qu'une récolte bien précaire ; mais en exprimant cette opinion, je dirai que j'ai appris d'un nommé Walker, établi au campement d'Ours " près du havre de Port Lock que l'on avait cultivé le blé avec succès pendant trois années consécutives sur l'île St. Joseph. et que cette récolte, tant pour la qualité que pour la quantité, avait été très profitable au cultivateur.

Comme pays à bois, l'on y rencontre un grand nombre de territoires étendus couverts de pins rouges et de pins blancs et de la meilleure qualité,—et ce bois précieux se trouve distribué en plus ou moins grande quantité dans tout le pays ; et en outre le bouleau, l'épinette rouge, le cèdre et l'épinette, qui ne manquent point contribuent à en augmenter la valeur comme pays à bois.

Le pin,—le bois le plus utile de tous—se rencontre plus fréquemment dans les régions les plus âpres et les plus bouleversées.

La citation suivante, empruntée au *Democratic Press*, journal américain, fera voir que je n'exagère nullement la valeur de ces régions comme pays à bois.

“ Le commerce de bois à Chicago est l'une des branches les plus importantes et les plus vitales des affaires. Ne cédant qu'au commerce de grains, le commerce de bois réclame la prééminence et maintient une concurrence puissante. L'année dernière en a vu accroître considérablement l'étendue et la valeur, et l'on peut aujourd'hui demander s'il y a dans tous les Etats-Unis un marché à bois plus puissant que celui de Chicago. Chicago fait ses approvisionnements dans toutes les directions, les obtient des localités les plus éloignées—de la Pensilvanie et de la Vallée de la Susquehanna, du Michigan et du Wisconsin, du Canada et du St. Laurent.

Les besoins des contrées qui grandissent dans ses environs sont immenses et s'accroissent d'années en années. En 1847, l'importation du bois a été de 32,000,000 pieds ; en 1855, elle a été de 300,000,000.

Déjà ces pays ont accès aux marchés de Chicago durant les mois de l'été, et le bois de construction peut y être délivré, vu sa position géographique, avec beaucoup plus de promptitude et avec beaucoup moins de frais que d'aucune autre partie du Canada. Les marchés de Toronto et d'Oswego sont également accessibles, et en face du besoin des bois toujours croissant, des forêts étendues et de pouvoirs d'eau illimités, je ne puis croire que cette section du Canada reste longtemps dans l'état inculte où elle se trouve actuellement.

Quant aux ressources minérales du pays, comme je ne suis point géologue de profession, ce serait présomption à moi de parler, surtout après les explorations faites avec tant de soin par des messieurs si éminemment qualifiés pour ce service ; mais qu'il me soit permis de dire que dans les régions les plus stériles, l'on rencontre à chaque pas des indications de minéraux qui me font espérer qu'à une époque future, ces régions contribueront à augmenter le revenu du pays.

Les pêcheries, bien que d'une importance secondaire aux questions qui sont traitées plus haut, doivent cependant être le sujet de quelques réflexions, vu que dans le moment elles constituent le principal produit du pays, et que tous les ans il est exporté des centaines de quarts de poissons blancs et de truites des diverses stations de pêches sur le lac.

La majorité de ceux qui sont employés à faire la pêche, sont des métis qui se rendent sur les mêmes lieux d'année en année ; et l'on ne peut raisonnablement douter qu'il y a sur la côte bien d'autres stations qui, si elles étaient utilisées, augmenteraient considérablement l'exploitation et l'exportation de cet article de commerce.

Les ressources du pays peuvent donc se résumer en peu de mots.

La côte toute âpre et toute aride qu'elle soit, peut fournir de l'emploi à tous ceux qui, ne pouvant ou ne voulant point suivre d'autres genres d'affaires, consacrent leur temps à prendre et saler le poisson pour l'exportation.

Les rivières avec leurs magnifiques pouvoirs d'eau et les régions intérieures plus inégales et plus bouleversées, offrent aux capitalistes des placements avantageux dans la manufacture du bois de construction ou l'exploitation des ressources minérales du pays ; pendant que ceux qui ont du goût pour l'agriculture, trouveront un champ immense où ils pourront puiser des moyens de subsistance suffisants pour eux-mêmes et suffisants pour satisfaire aux besoins de ceux qui, par leurs inclinations, sont portés à l'une ou l'autre des autres occupations.

En offrant ainsi quelques suggestions sur le développement des ressources du pays, je ne vais pas, je me flatte, au-delà de mes devoirs ; et sous ce chapitre je comprends l'arpentage et l'établissement, si l'on juge à propos de le subdiviser.

D'abord, quant à la méthode d'arpentage, je recommande respectueusement que l'on adopte le an suivi dans les Etats-Unis.

Le grand mérite de ce système est la simplicité qui le caractérise, et je considère qu'il est tout-à-fait applicable à cette partie de notre pays qui est en discussion dans le moment.

En commençant l'arpentage d'un pays nouveau, l'on tire deux lignes principales des endroits qui paraissent les plus commodes, l'une appelée le "méridien principal" est vrai Nord et Sud, et l'autre à angles droits sur cette dernière ou Est et Ouest, appelée "ligne d'alignement."

Des lignes de rectification, parallèles à la ligne d'alignement, sont tirées à l'extrémité de chaque dix townships et forment la base de tous les townships au nord. Ceci se fait pour rectifier l'erreur qui viendrait de la convergence des méridiens. Toutes ces lignes sont tirées astronomiquement et l'on fait à la fin de chaque mille ou plus souvent, s'il le faut, des observations attentives pour découvrir ou prévenir les erreurs.

Sur le méridien principal, à l'extrémité de chaque mille, l'on établit des coins de section et à chaque six milles un coin de township. De ces coins sur la ligne d'alignement, les lignes des rangs sont tirées parallèlement au méridien principal sur lequel sont établis les coins de section et les coins de quart de section, et à l'extrémité du sixième mille un poteau temporaire est placé ; mais à l'extrémité du sixième mille, sur la ligne du rang le plus à l'Est du territoire à arpenter, un coin de township est établi. De ce coin est tirée une ligne vrai ouest, faisant intersection aux poteaux temporaires sur les lignes de rang auparavant tirées, et exactement au point d'intersection des lignes de rang, que ce soit ou ne soit pas aux poteaux temporaires, les coins des divers townships sont établis.

Chaque township est alors divisé en trente-six sections contenant chacune six cent quarante acres, lesquelles sont encore subdivisées en quarts de sections ou cent soixante acres ; toute autre subdivision est faite aux frais de l'acquéreur ou du propriétaire.

On ne fait aucune réserve pour les chemins dans l'arpentage, mais ces chemins sont établis par la loi municipale. Quand cela est possible, les lignes de township et de section sont toujours prises pour les chemins publics, et s'il se rencontre les obstacles naturels qui obligent de se départir de ces lignes, c'est à la municipalité à le faire alors. Les propriétaires de la terre où le chemin doit être fait, s'ils sont une autre partie que le gouvernement général, ont droit à des dommages de la part de la municipalité, pourvu qu'ils puissent prouver que le dommage causé à leur propriété est plus grand que le profit qu'ils retirent de l'ouverture de ce chemin.

Pour démontrer ce système d'une manière plus complète et plus exacte que je ne puis le faire dans un rapport, je demande respectueusement à vous renvoyer aux esquisses et notes explicatives transmises ci-joint et que l'on a eu la bonté de me fournir au bureau de l'arpenteur-général de l'état du Michigan.

Je suggérerais encore respectueusement de ne subdiviser que les townships qui se trouvent posséder une grande proportion de terres arables, mais de tirer les lignes de tous les townships et de désigner les coins au moyen d'amas de pierre ou autre monument durable. Les raisons que j'ai pour cela sont que plusieurs territoires ne seront précieux que par rapport au bois ou aux minéraux, et bien que dans le moment le profit qu'on en retirera ne paiera pas les frais que l'on encourrait pour les subdiviser en petites sections, les lignes étant tracées et établies permettront aux parties de les explorer plus facilement afin d'en développer les ressources.

Pour faciliter l'établissement des parties cultivables du pays, je recommanderais que les terres fussent offertes aux plus bas prix possible, à ceux qui veulent les établir effectivement, et que l'on prévint autant que possible à cet égard toute spéculation.

On trouve un grand obstacle je crois, à l'établissement du pays dans la localisation des réserves des sauvages ; vu qu'étant généralement situées à l'embouchure

des rivières, il est bien difficile d'engager le colon à pénétrer dans l'intérieur, où les terres sont de qualité supérieure, pendant que de grandes étendues de terres incultes ou qui ne sont que partiellement cultivées s'interposeront entre eux et leur front. Je parle ici particulièrement des réserves des rivières des Jardins, Thessalon et Mississâga.

En terminant, monsieur, je demande respectueusement à revenir sur un sujet mentionné dans mon rapport du 30 juillet, relativement à la nécessité qu'il ya de nommer un officier et personnel préposé à l'administration de la justice au Sault Ste. Marie.

Bien que les habitants soient généralement paisibles et réguliers, cependant il se présente des affaires qui exigent l'intervention du magistrat.

Ainsi monsieur, j'ai cherché à vous donner aussi brièvement que possible une description fidèle du pays, de ses ressources et de ses besoins, en autant qu'ils sont tombés sous mon attention, et à remplir, au meilleur de ma capacité, le devoir important qu'il vous avait plu me confier.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

(Signé,)

ALBERT PELLEW SALTER,

Arpenteur provincial.

Chatham, 26 janvier 1856.

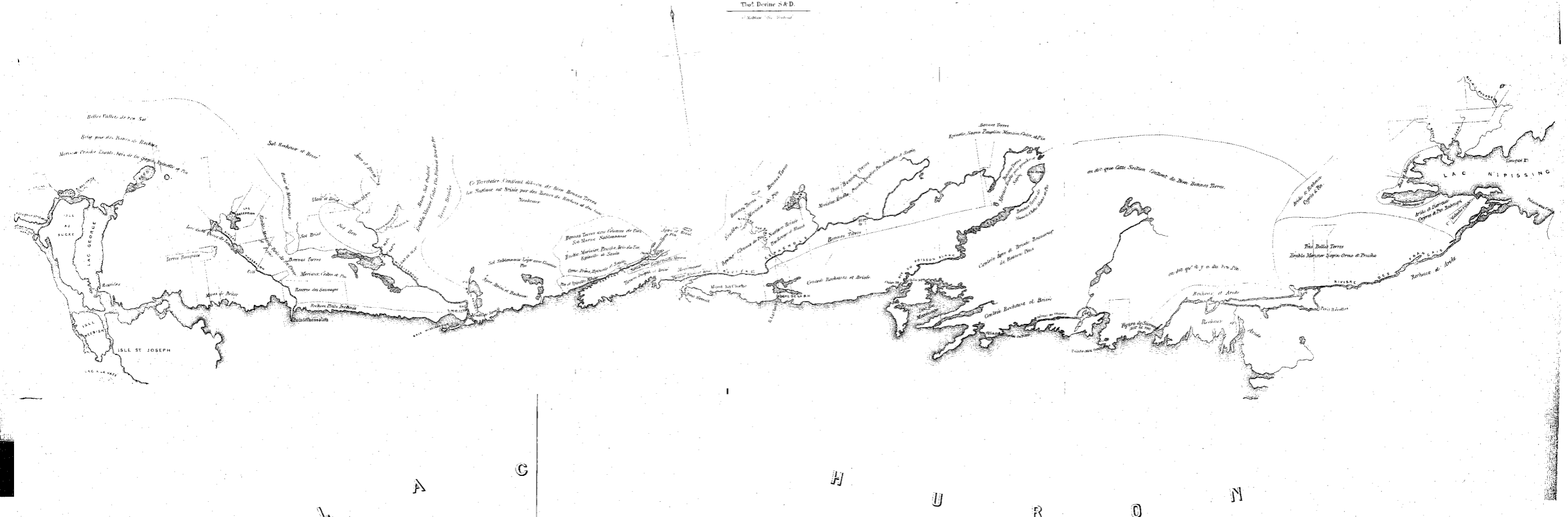
RÉDUCTION DU PLAN D'EXPLORATION DE LA RIVE NORD DU LAC HURON

— P A R —
ALBERT PELLEW SALTER. A.P.

Échelle 6 Milles au Pouce

Theo. Dozine S & D.

— Québec — Montréal —



Département des Terres de la Couronne.

TORONTO 15 AVRIL 1856

Joseph Cambien

Commissaire des Terres de la Couronne.

RÉPONSE

A une adresse de l'Assemblée législative pour copie du rapport du comté de Rottermund, sur son exploration des lacs Supérieur et Huron.

BUREAU DES TERRES,
Toronto, 15 avril 1856.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre avec celle-ci copie du rapport du comte de Rottermund, sur son exploration des lacs Supérieur et Huron et de la rivière St. Maurice, demandée par votre lettre du 1er d'avril courant.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOSEPH CAUCHON,

Commissaire des terres de la couronne.

L'hon. Geo. E. Cartier,

Secrétaire-Provincial, etc., etc., etc.

A L'HONORABLE JOSEPH CAUCHON.

Commissaire des terres de la couronne,

Etc., etc., etc.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur l'examen et l'inspection des mines d'une des parties du Canada Ouest d'après les instructions reçues de vous en date du 12 juin dernier. En conformité à ces instructions je me suis rendu à Chatham pour y rencontrer M. Salter, député arpenteur provincial, et m'entendre avec lui au sujet des arrangements relatifs à l'exploration. Nous nous rendîmes de là au Sault Ste. Marie en passant par le Détroit. Dans une excursion faite ensemble derrière le petit chaînon au Nord de la rivière Ste. Marie, nous montrâmes la rivière à la Racine (ou *Root River*) jusqu'à la grande chaîne de montagnes qui est le prolongement du Gros Cap sur le lac Supérieur. Du Sault Ste. Marie nous cotoyâmes de compagnie, chacun dans un canot, le Nord-Ouest de l'île St. Joseph jusqu'à *Bruce Mines*.

Après avoir fait l'examen des mines de Bruce, de Wellington et d'une partie de leurs environs, ayant vu qu'il y aurait beaucoup de difficultés et de risques à continuer le voyage en canot d'écorce par suite des vents, je pris un bateau avec quatre hommes et me rendis à Portlock Harbour.

A la sortie d'une rivière qui se trouve sur le terrain donné en location à Geo. Desbarats, écuyer, je rencontrai M. Salter avec lequel je revins à *Bruce Mines*. Là nous séparâmes nos provisions, et nous nous quittâmes.

M'étant pourvu d'un bateau assez fort pour supporter les vents si fréquents de ces grands lacs, je me rendis directement au lac Supérieur, à la hauteur de

l'île Michipicoten, en cotoyant le côté Est et Nord. Je fis la traversée sur l'île et l'examinai tout à l'entour. Je revins de là par la même route m'arrêtant en d'autres endroits pour examiner et observer jusqu'à une certaine distance dans l'intérieur des terres.

Après cette excursion, je rentrai au Sault Ste. Marie, et voyant la saison trop avancée pour continuer l'exploration d'une manière avantageuse ou satisfaisante à cause de la fréquence des vents et orages à cette époque de l'année, ce qui occasionne une grande perte de temps, je renvoyai les hommes à mon service et revins moi-même à Québec par Collingwood, Toronto et Montréal.

Là l'honorable ministre des travaux publics, qui agissait en votre absence me donna l'ordre de me rendre à la rivière St. Maurice, où je suis demeuré jusqu'aux premières neiges. La terre se trouvant alors couverte, les observations devinrent impossibles, les routes impraticables et il me fallut suspendre l'expédition pour cette année. Je me rendis alors à Toronto pour y classer les échantillons des différents minéraux et pierres recueillis dans mon exploration et préparer les matériaux nécessaires pour me servir de base et d'autorité dans mon rapport.

Mon but principal dans mon trajet a été de visiter les places où l'on a travaillé, et ensuite tous les points importants où les travaux des explorations minérales peuvent avoir quelque intérêt pour le pays. N'ayant avec moi que la carte de Bayfield qui m'indique que la position et le contour des bords du Lac, et n'en pouvant m'en procurer d'autres qui auraient pu donner au moins la direction de quelques rivières, à l'exception de celle de la rivière Michipicoten dont j'avais obtenu un croquis de l'obligeance de M. McDonald député arpenteur provincial, je me suis trouvé dans l'impossibilité de me hasarder à aucune distance dans l'intérieur des terres, incapable que j'eusse été de préciser les places par où j'aurais passé, n'étant pas muni des instruments nécessaires pour ce genre d'opération.

Pour éviter la confusion dans les idées, et ne pas créer des systèmes nouveaux et des noms qui ne sont pas d'un usage universel dans la science, j'ai cru utile pour être compris dans les descriptions que je vais donner, de copier ici la classification des terrains par M. Roderick Impey Murchison, publiée en 1845, et celle de MM. Dufrenoy et Elie de Beaumont publiée en 1842, classification d'après laquelle toute la carte géologique de France est faite.

Classification des terrains publiée par M. Roderick Impey Murchison en 1845.

- F. Tertiaires.....Dépôts tertiaires... { Pliocène.
Miocène.
Eocène.
- F. Secondaires { Système Cretacé.
Système Jurassique.
Système du trias.
- F. Palaeozoïques..... { Système Permien.
Système Carbonifère.
Système Devonien.
Système Silurien.
- F. AzoïquesGneiss pénétré par le granite, etc.
Roches éruptives et métamorphiques.

Classification des terrains publiée par MM. Dufrenoy et Elie de Beaumont en 1842.

ORDRE.	SOUS GROUPE DE FORMATION.	NOMS DES FORMATIONS.
Alluvion.	L'homme existe sur la surface du globe.	Terrains d'alluvion, volcans modernes éteints et brûlants ; les grands volcans des Andes ont été soulevés pendant cette période.

Classification des terrains publiée par MM. Dufrénoy et Elie de Beaumont en 1842.

ORDRE.	SOUS GROUPE DE FORMATION.	NOMS DES FORMATIONS.
Tertaires.	Les Mammifères commencent à paraître à la partie inférieure de ce groupe et deviennent très-abondants vers son milieu.	<i>Système de la chaîne principale des Alpes, direction E. 16° N.</i>
		Terrain tertiaire supérieur : terrains subapennins, sables des landes, alluvions anciennes de la Bresse, tuf à ossements de l'Auvergne. Les éruptions de trachytes et de basaltes correspondent en grande partie à cette époque.
		<i>Système des Alpes Occidentales, direction N. 26 E. à S. 26° O.</i>
		Terrains Tertiaires Moyens. { Faluns de la Touraine, Calcaire d'eau douce, avec meulières, contient beaucoup de lignites dans le midi de la France, et en Allemagne, grès de Fontainebleau.
Secondaires.	Terrains ou formations crétacés.	<i>Système des Iles de Corse et de Sardaigne, direction N. S.</i>
		Terrains Tertiaires inférieurs. { Marne avec gypse, ossements de Mammifères. Calcaire grossier, pierre de taille de Paris. Argile plastiques, lignites du soissonnais.
		<i>Système de la chaîne des Pyrénées et de celle des Appennins, direction E. 18° S. à O. 18° N.</i>
		Craie supérieure. { Couches avec Silex. Couches sans Silex.
Tertaires.	Terrain de calcaire du Jura. { Abondance considérable de Sauriens. Calcaire oolithique.	<i>Système du Mont Viso, direction N. N. O. à S. S. E.</i>
		Craie inférieure. { Craie tuffeau. Grès verts. Grès et sables ferrugineux, terrain nescomien, formation vealdienne,
		<i>Système de la Côte d'Or, direction E. 40° N. à O. 40° S.</i>
		Étage supérieur. { Calcaire de Portland. Argile de Kimmerigde. Argile de Houffleur.
		Étage moyen. { Oolithe d'Oxford, calcaire de Lisieux, Coralrag. Argile d'Oxford. Argile de Dive.
		Étage inférieur. { Corn-brash et Forest marble (calcaires à pyrites) grande oolithe (calcaire de Caen). fullers earth (blanc bleu de Caen), oolithe inférieure. Marnes et calcaires de Célemnites, marnes supérieures du lias, lignites dans les départements du Tarn et de la Lozère,
		Lias ou calcaire à gryphites. { Calcaire à gryphées arquées. Grès du lias ou infraliasique, dolomies.

Classification des terrains publiée par MM. Dufrénoy et Elie de Beaumont en 1842.

ORDRE.	SOUS GROUPE DE FORMATION.	NOMS DES FORMATIONS.	
Terrains de transition.	Tryas.....	<p><i>Système de Thuringerwâld, (les serpentines du centre de la France appartiennent à ce système, direction O. 40° N. à E. 40° S.</i></p> <p>Marnes Irrisées avec amas de gypse et de sel. Exploitation de lignites en Lorraine, en Alsace et dans la Haute-Saône.</p> <p>Muschelkalk. Grès bigarré.</p> <p><i>Système du Rhin, direction N. 21° E. à S. 21° O.</i> Grès des Vosges.</p> <p><i>Système des Pays-Bas et du sud du Pays de Galles, direction E. 5° S. à O. 5° N.</i></p> <p>Zechstein, (calcaire magnésien des Anglais.) schistes à poissons du Mansfeld, riche en cuivre, grès rouge, contient des masses de porphyres et des rognons d'agates.</p> <p><i>Système du nord de l'Angleterre, direction S. 5° E. à N. 5° O.</i></p> <p>Terrain houiller. { Grès, schistes avec couches de houille et de fer carbonaté, calcaire carbonifère ou calcaire bleu avec couches de houille.</p> <p><i>Système des ballons (Norges) et des collines du bocage de la Normandie, direction E. 15° S. à 15° N.</i></p> <p>Terrain de transition supérieure. { Vieux grès rouge des Anglais (système devonien.) Anthracite de la Sarthe et des environs d'Angers.</p> <p>Terrain de transition moyen. { Calcaire des environs de Brest, Calcaire de Dudley, Schiste (ardoises d'Angers.) Grès quartzite, caradox, sanstone, des Anglais, (système silurien.)</p> <p><i>Système de Westmoreland et du Hundsruck, direction E. 25° N. à O. 25° S.</i></p> <p>Terrain de transition inférieure. { Calcaire compacte esquilleux, Schiste argileux, (système cambrien.)</p>	
		Terrains granitiques....	Granite formant la base principale de la croûte du globe.

Dans mon voyage je n'ai pas autant recherché l'époque de la formation des terrains qu'à m'assurer de la présence et de la richesse métallifère ainsi que de la nature du minerai et de la cause qui a pu occasionner le dépôt métallifère.

C'est pourquoi je les diviserai seulement pour le moment, en deux classes distinctes, c'est-à-dire, en roches palæozoïques et azoïques, suivant M. Murchison. Ces dénominations sont déjà usitées par tous les savants de l'Europe. Je placerais les roches palæozoïques suivant les fossiles que j'ai trouvées dans différents endroits tant au lac Supérieur qu'au lac Huron; cette classification exige beaucoup d'attention et un examen plus que particulier, afin de ne pas donner des nomenclatures d'après la fantaisie individuelle, inusitées dans le monde scientifique, comme les noms qu'on applique aux formations du Canada, tels que Hurmien, Sillery, Laurentien, Richelieu qui sont propres aux localités qu'ils désignent, au lieu de prendre ceux de jurassique, carbonifère, cambrien, dévonien, etc., si bien classés, décrits et admis dans tout le monde scientifique. Les roches azoïques seront classées suivant leur composition. J'ai apporté avec moi la collection suivante et autant qu'il m'a été possible d'observer dans mon voyage rapide, les roches des différentes localités qui caractérisent la nature des mines et minéraux, telles que les différentes espèces de roches granitiques,

Roches feldopatique et ses dérivés,
 Grauwacke de différentes natures,
 Grès de différentes espèces,
 Molass,
 Jaspe de différentes natures,
 Roche dioritique,
 Pondingues,
 Amygdoloïdes,
 Brèches,
 Calcaires,
 Sépentes,
 Roches quartzzeuses de différentes qualités,
 Sables,
 Terre Glaise,
 Roches cuprifères,
 Les minéraux, tels que le cuivre de différentes espèces,
 Le fer,
 Le plomb,
 L'argent,
 L'or,
 Le zinc,
 Cobalt,

Agates {
 Rubanées,
 Arboressantes,
 Sardoines,
 Calcedoines,
 Cornalines,
 Chrysoprases,
 Onyx,

Zéolites de différentes espèces,
 Chabasie,
 Prehnite,
 Heulandites,
 Mésotypes,
 Clorite,
 Zircon,
 Substance végétale pétrifiée,
 Ossements et différentes espèces de fossiles, entre autres les
 Limnea,
 Terebratula,
 Encrinites,
 Orthoceras lateralis,
 Hypourites,
 Catenipora etc.

Il m'est impossible de donner tous les noms des minéraux et des fossiles que je possède dans ma collection avant d'avoir constaté ceux des premiers suivant leur composition chimique, et ceux des autres d'après leur forme et nature. Il faut les identifier avec les tableaux publiés à cet effet. Un fait des plus importants, c'est la découverte des fossiles au lac Supérieur; voici ce que dit le rapport de progrès pour l'année 1846 et 47, page 36.

“ L'âge des formations volcaniques du lac Supérieur est une difficulté qui n'a pas été finalement résolue, et la question qui les concerne est de savoir si elles sont plus anciennes ou plus nouvelles que le grès de Potsdam de New-York. La difficulté provient de l'absence de fossiles; aucun échantillon qui puisse être appelé, ou infalliblement reconnu comme fossile, n'ayant été trouvé, soit du côté du nord, soit du côté du sud du lac, dans des couches dont le rapport aux roches volcaniques est indubitable.”

Dans le rapport du progrès de l'année 1849, on confirme l'opinion basée sur l'absence de fossiles, page 21 :

“ Dans la position qui leur est donnée par le docteur Houghton, le ci-devant géologue de l'Etat de Michigan, comme au-dessous du plus inférieur des dépôts fossilifères connus, position qui comme on le pourra voir par le rapport du progrès que j'ai eu l'honneur de soumettre à votre excellence en 1846.”

La découverte de fossiles du côté canadien, au nord du lac Supérieur, ainsi que celle faite par David Owen, géologue des Etats-Unis, publiée en 1852, pourraient changer l'opinion qu'on a pu se former d'après l'absence de ces mêmes fossiles.

Les roches et les minéraux seront placés non seulement suivant l'ordre minérolgique, mais suivant les places respectives où elles ont été prises.

Comme les deux lacs possèdent deux natures différentes et bien distinctes de minerais cuprifères ainsi que de roches, je les diviserai en deux catégories distinctes : celle de cuivre natif et celle de cuivre pyriteux; ensuite j'entrerai dans les observations générales qui ont des rapports avec les intérêts des mines que je viens de visiter.

Jusqu'à présent l'on n'a pas décrit ni constaté la nature du cuivre natif au lac supérieur du côté canadien, mais seulement celle du cuivre des Etats-Unis, (voir l'ouvrage très répandu et estimé dans le monde scientifique de M. Witney, publié à Philadelphie en 1854, où se trouvent aussi quelques détails sur les mines du lac Supérieur et Huron, dans le territoire canadien) tandis que le cuivre à l'état métallique abonde aussi de notre côté, et semble être le seul caractère dominant dans certaines localités, et de plus il semble présenter un avantage très grand, car les roches où se trouve le cuivre métallique zéolitique, se travaillent avec moins de frais que celles qui sont décrites comme existantes du côté du sud.

L'île Michipicoten et le bord Est du lac Supérieur ne possèdent en majeure partie que des minerais à l'état natif. Les oxydes et les sulfures sont plus rares et secondaires. J'ai trouvé plusieurs veines de sulfure sur l'extrême point nord du lac ainsi qu'au nord-est. Le cuivre natif se présente dans deux différents états : l'un à l'état de filon ou veine, et l'autre à l'état arborescent ou plutôt zéolitique dans la roche de grauwacke. Cette distinction de nature et de position est très importante; car elle peut jeter une lumière sur le mode de formation de ce minéral qui constitue la principale richesse du district du lac.

Comme le grès et la grauwacke jouent un très grand rôle, je crois devoir en donner le synonyme pour éviter tous les malentendus qui peuvent venir de la nomenclature.

Voici la description donnée par MM. Dufrénoy et Élie de Beaumont :

“ Grauwacke.—C'est la roche arénacée des terrains de transition. Elle est formée par la réunion de fragments de roches anciennes et d'un ciment grisâtre, composé, tantôt de schiste argileux, tantôt d'argile. Dans quelques circon-

“ stances particulières, ce ciment est de schiste micacé, de schiste talqueux, et même d'une roche compacte analogue à du feldspath.

“ Dans ce cas la grauwacke a été soumise à quelques causes qui ont altéré et ont communiqué à la pâte une texture cristalline. Les fragments contenus dans la grauwacke sont ordinairement de quartz, de granite, de porphyre, de schiste argileux, etc. Quelque fois les fragments ou galets sont assez gros, et forment, par leur réunion, un poudingue ; le plus ordinairement les galets sont très petits, et la grauwacke est dite à grains fins. Dans beaucoup de circonstances les fragments de mica sont dominants, et comme ces fragments sont toujours à l'état de petites lamelles, ils se déposent sur leur face plate et donnent naissance à de petits lits de mica qui communiquent à la roche la structure schisteuse : on la distingue alors sous le nom de grauwacke schisteuse.

“ Cette roche rentre dans les psammites de M. Brongniart.

“ La grauwacke schisteuse passe par degrés insensibles, à des schistes argileux, qui sont également le résultat d'un dépôt sédimentaire.

“ La grauwacke est généralement grise,—circonstance d'où elle tire son nom ; cependant quelquefois elle est rouge, comme dans les terrains de transition de l'Angleterre. Les géologues de ce pays ont même appelé vieux grès rouge ces grauwackes, par opposition au nouveau grès rouge qui est contemporain du grès bigaré.

“ Il existe dans les Alpes des roches ayant tous les caractères extérieures des grauwackes : elles ont été décrites jusqu'à présent sous ce nom ; mais comme elles appartiennent à des terrains plus modernes, on ne doit plus les réunir avec ces roches qui sont exclusivement propres aux terrains de transition.

“ Grès houiller.—Il est formé aux dépens des roches anciennes, et contient un grand nombre de galets siliceux réunis par un ciment argileux, souvent très micacé. Dans certaines localités, le grès houiller est composé, en grande partie, de fragments de granite, on l'a appelé pour cela granite recomposé. Il contient beaucoup de mica. Cette substance y est déposée par couches, et donne au grès une structure schisteuse. Il ressemble alors à certains schistes micacés ; mais le mica ne miroite que dans le sens de la stratification, tandis que, dans les schistes micacés, les lamelles de mica sont disposées dans diverses directions. Ce caractère suffit pour distinguer ces roches arénacées des schistes des terrains anciens.

“ Le grès houiller est analogue à la grauwacke ;—il est seulement à grains grossiers, et son ciment est toujours terreux. Les grès houillers schisteux passent à des argiles schisteuses et à des schistes bitumineux par des dégradations insensibles. Les schistes et les argiles du terrain houiller sont des grès à grains extrêmement fins.

“ Grès rouge.—Il est composé d'un ciment argileux et sablonneux, empiétant des galets de quartz hyalin, de quartz lydien, de schiste argileux, de porphyre, de granite, etc. Brèches calcaires. Outre les différentes roches arénacées que nous venons d'énumérer, on trouve fréquemment des brèches calcaires. Elles existent dans toutes les formations, depuis les terrains de transition jusqu'aux terrains tertiaires.”

On voit par la description donnée par MM. Dufrénoy et Elie de Beaumont que le grès et la grauwacke est une espèce de roche qui est formée du détrit des différentes espèces de roches, voilà pourquoi on a plusieurs espèces de grès tant suivant la nature des matières que suivant l'état moléculaire, ainsi que par sa structure. On voit aussi que les synonymes de grès et grauwackes doivent représenter une époque plus récente que l'époque première de l'apparition des roches solidifiées, et plus encore si elles ont pu être à l'état liquide comme quelques-uns aiment à se les représenter.

Pour qu'il y ait eu une formation de grès, c'est-à-dire, cimentation des molécules ou parties de roches, il a fallu que la roche ait passé de l'état solide à l'état

de désagrégation ; donc les espèces de grès ne peuvent pas être classées parmi les formations les plus anciennes. La présence des fossiles rend très facile la classification, mais l'absence ne doit pas aussi les placer aux époques les plus reculées, vu que j'ai nombre d'échantillons qui prouvent la destruction partielle ou complète des fossiles dans différentes roches, non pas par les caractères volcaniques, ni par les dissolvants chimiques, mais par ceux très distinctifs dus à l'influence de la puissance électro-magnétique.

Il serait plus qu'imaginaire, d'après les caractères que présente le lac Supérieur, de vouloir soutenir encore, au moins pour cette partie du pays, la théorie des injections au moyen du feu volcanique. Je demanderai à ces personnes qui veulent, malgré tout le progrès qu'a fait la science de la chimie et de la physique dans ce siècle, soutenir encore la théorie qui explique tout au moyen du feu volcanique ou des glaces polaires, pourquoi certaines régions possèdent les unes uniquement de l'or, de l'argent, quand les autres ne possèdent que du cuivre ou du fer, ou encore du plomb, du zinc, ou tout autre métal ; pourquoi encore les diverses espèces de métaux trouvées dans la même formation, ne sont jamais dans le même état de combinaison. A quelle cause voudrait-on attribuer que tel pays abonde dans telle espèce de mines et minerais plutôt que dans telle ou telle autre, malgré qu'ils se trouvent dans la même formation silurienne, (ou toute autre formation,) c'est-à-dire dans la même époque de formation ou révolution du globe.

Si les mines doivent leur existence aux injections volcaniques, venant du centre de la terre, elles doivent se ressembler partout ; et cependant l'expérience démontre une très grande différence, tant sous le rapport de leur nature que sous celui des formations et des combinaisons. Par exemple le fer de Suède n'existe pas sur le continent d'Europe qui possède des formations de la même époque ; le cuivre natif tel qu'il est au lac Supérieur n'a pas encore été découvert ailleurs, quoique la même formation doive exister dans d'autres localités qui possèdent des mines. Je conclus donc que généraliser l'idée que l'existence des mines est due aux injections volcaniques, c'est soutenir une théorie que l'expérience et l'observation démentent complètement. Si les mines doivent leur existence aux actions volcaniques, les volcans ont donc dû avoir différentes natures dans chaque époque de leurs éruptions générales. Cela devrait conduire à classer chaque différente espèce et qualité de mines par ordre des différentes époques et natures des éruptions volcaniques, comme font les géologues pour celle des fossiles, il serait cependant impossible de dire si les émanations volcaniques du plomb sont plus récentes ou plus anciennes que celles du cuivre, du fer, de l'or ou de tout autre métal ; quand on trouve presque tous les métaux dans toutes les formations, depuis les plus anciennes jusqu'aux plus modernes, classées suivant les fossiles.

Si je prends en considération les travaux de MM. Dufrenoy et Elie de Beaumont, qui classent les formations et forment le système suivant la direction magnétique, ainsi que les travaux de M. Hopkins, et de plusieurs autres ; si j'examine les découvertes suivies de tant de preuves constatées en chimie et en physique, je ne crains pas de prendre comme guide pour les formations des mines, surtout celles du lac Supérieur, la théorie électro-magnétique, quoiqu'encore imparfaite par rapport à la connaissance des natures si multiples dans les différentes roches, mais toutefois devenue déjà trop évidente par différentes expériences pour s'appuyer sur le courant des fluides terrestres.

Il est utile que je cite ici l'opinion de M. Jackson avant de donner la mienne :

“ Les filons ont-ils été remplis par injection ignée, par sublimation, par un dépôt aqueux ou galvanique ? c'est une question d'un grand intérêt pratique et scientifique sur laquelle les géologues et les mineurs sont loin d'être d'accord.

“ Les objections qu'on peut faire contre l'hypothèse d'une origine ignée sont : 1o. que le cuivre a pris l'empreinte de cristaux de prehnite qui, au con-

“ tact, n'a pas été rendu anhydre par le cuivre fondu ; 2o. que si le cuivre avait
“ fondu, son point de fusion étant beaucoup plus élevé que celui de l'argent, ce
“ dernier métal se serait nécessairement allié avec lui tandis qu'au contraire il
“ n'en contient pas, quoique des filets d'argent soient mêlés d'une manière in-
“ time avec le cuivre métallique. Ces objections s'appliquent également à l'hy-
“ pothèse de la sublimation du cuivre et de l'argent, puisque l'argent n'est pas
“ volatil à la température de nos fourneaux.

“ Dans l'hypothèse d'un dépôt aqueux, il faut supposer une dissolution chi-
“ mique du cuivre, et un réactif capable de précipiter le cuivre, or le résultat de
“ la décomposition devrait se retrouver dans le filon ; en outre il faudrait suppo-
“ ser une dissolution de cuivre métallique ayant 1 à 3 pouces d'épaisseur et
“ remplissant entièrement les fentes de la roche dans lesquelles on les trouve.

“ On a supposé qu'une ségrégation galvanique expliquerait l'origine de ces
“ filons de cuivre, mais d'où le cuivre a-t-il été ségrégé ? Il est impossible que
“ la galvanisme ait pu tirer le cuivre des roches de trapp ou de grès ; et il serait
“ difficile de concevoir où seraient les pôles d'une pile voltaïque assez puissante
“ pour produire le dépôt de masses de cuivre aussi grandes.

“ On sait que les trapps sont magnétiques et polaires, c'est ce qui a été bien
“ démontré par le docteur Locke et par d'autres observateurs pour les roches du
“ lac supérieur : cette propriété résulte de l'action par induction du magnétisme
“ terrestre sur la grande quantité de minéral de fer magnétique contenue dans le
“ trapp ; j'ai constaté en effet, qu'un trapp essayé à la forge a donné environ 12
“ p. 100 de fer métallique. On ne peut à l'aide de l'aiguille magnétique, recon-
“ naître s'il y a des courants électrique car la déviation de l'aiguille est due à
“ l'influence du magnétisme polaire du trapp.

“ La présence de cristaux de cuivre natif dans des cristaux de prehnite, de
“ datholite, de chaux carbonatée et de quartz indique bien une formation simul-
“ tanée du cuivre et des minéraux qui le renferment. Si l'on admet la formation
“ ignée par injection ou par sublimation des zéolithes et de la chaux carbonatée,
“ comment expliquer que la jacksonite ou la prehnite anhydre soit le seul minéral
“ non hydraté ?

“ On peut se demander si le cuivre natif des amygdaloïdes était répandu
“ d'abord dans le grès, ou s'il a été apporté mécaniquement par le trapp ? On a dit
“ que le grès, étant formé des détritits de roches plus anciennes, pouvait contenir
“ du minéral de cuivre qui se serait déposé en même temps que lui, et qui aurait
“ ensuite été réduit à l'état métallique par le trapp ; cette idée serait admissible
“ s'il était démontré que dans le voisinage du trapp, le grès contient du cuivre en
“ quantité suffisante pour avoir pu donner celui que l'on observe dans les amygda-
“ loïdes, ce qui n'est pas. On a dit aussi que le dépôt du minéral pouvait avoir eu
“ lieu dans certaines parties du grès dans lesquelles ils avaient ensuite été réduits
“ par le trapp ; mais il faut avouer que cela supposerait un degré remarquable
“ d'intelligence au trapp qui aurait, en quelque sorte, pu deviner les places dans
“ lesquelles le minéral avait été déposé.”

Mais pourquoi donc veut-on réserver l'unique capacité aux volcans, quand
ils injectent tantôt du plomb, tantôt du zinc, tantôt de l'or, tantôt du cuivre ? Et
il paraîtrait même qu'ils observent, non seulement la direction des fissures, mais
même des affinités électro-chimique, tel que dans les injections du soufre, de l'or,
de l'arsenic, du cuivre, etc. Le trapp qui, dit-on, doit son existence aussi aux
volcans, n'aurait-il pas pu avoir en héritage quelque intelligence au moins pour
le cuivre ?

“ Il y a dans le conglomérat des veines de carbonate de chaux spathique,
“ contenant des cristaux de cuivre, dont quelques-uns pèsent quelquefois une
“ demi livre, et qui ont généralement la forme du dodécaèdre rhomboïdal ; dans
“ les veines de chaux carbonatée de la mine Agate Harbor, il y a des masses de
“ cuivre pesant quelques centaines de livres.

“ M. Teschemachet a trouvé parmi la masse, d'oxyde noir de la mine de Copper-Harbor, des cristaux réguliers et cubiques de cet oxyde, ces cristaux montrent que le minérai n'est pas de cuivre métallique souillé par des matières terreuses comme on l'avait admis; un échantillon de ce minérai pur analysé dans mon laboratoire, a donné 79.86 de cuivre.”

On sait que la chaleur est une espèce de fluide qui engendre l'électricité à différents corps, et la moindre action de friction produit la chaleur, et par conséquent l'électricité; que l'électricité produit le magnétisme; que les métaux se rangent suivant la direction des courants électriques et magnétiques, comme ils se rangent suivant la nature de leurs poids spécifique, étant de même volume, quand ils sont assujettis à la même force.

Le globe terrestre tournant de l'ouest à l'est, et par conséquent les rayons du soleil venant de l'est à l'ouest, de plus l'action du frottement de l'air atmosphérique, la production de l'électricité et la formation du fluide magnétique vers les poles nord et sud, font que la position des matières minérales doivent prendre la direction suivant la résultante de toutes ces forces. En admettant la première époque où le globe a dû être homogène, les matières minérales ont dû par conséquent, après certaines époques d'actions électro-magnétiques, se ranger suivant la résultante de ces deux forces d'actions perpétuelles; et dans cette période, le globe a dû éprouver la décomposition plus ou moins homogène, suivant l'intensité de ces forces, quand les différentes matières ont pris leur position respective suivant leur puissance attractive et répulsive sous l'influence du fluide électro-chimique et magnétique et autres.

La masse du globe s'est trouvée, par conséquent, avoir changé sa nature de résistance suivant certaines directions, et il est probable que les montagnes ont dû se former soit par la force de l'expansion des vapeurs produites par la chaleur intérieure, occasionnée par des actions électriques durant les combinaisons et décompositions des corps, soit, en d'autres places, par l'action des dépressions, quelquefois même par le poids de leurs propres masses dû, tantôt à la disparition de certains corps, tantôt à un certain état de désagrégation moléculaire que les roches possédaient auparavant; et les formations des montagnes doivent par conséquent être les plus longues dans la même direction; car rien n'a pu les dévier, vu que les matières qui ont présenté la force de résistance ont dû être aussi les plus homogènes possibles à l'époque de la première formation de la révolution du globe terrestre.

Le déplacement des corps, suivant la nature qu'ils possèdent pour l'action des fluides, ont dû influencer sur le changement du centre de gravité du globe. La place du centre de gravité étant changée, la direction des pôles a dû, par conséquent, être aussi changée; mais dans sa rotation continuelle, les rayons du soleil imprimant constamment au globe terrestre l'action génératrice des fluides, les métaux ont dû de nouveau se ranger différemment par rapport à la première époque, mais toujours suivant la résultante des forces, celles de l'est et l'ouest, l'autre du sud et nord, et quelquefois celle des polarisations. Mais les fluides rencontrant dans leur passage des corps qui ont la nature de conductibilité différente, la direction de la résultante des forces d'action sur les combinaisons et décompositions des corps, a dû par conséquent se modifier, ainsi que former différentes espèces de combinaisons.

Par suite des différentes époques des révolutions que le globe terrestre a subies, tantôt par le changement du centre de gravité et la formation des montagnes; tantôt par les tremblements de terre, produits par l'accumulation des fluides se trouvant interceptés dans leur libre passage par une espèce de digue formée de corps de conductibilité différente, tantôt par l'action volcanique aussi partielle, par l'inondation plus ou moins longue durant la formation précédente, l'action de la décomposition des matières terrestres a dû subir des lignes brisées, et le globe terrestre, dans des révolutions subséquentes, a dû par conséquent se

trouver d'une homogénéité de plus en plus compliquée, tant par rapport à la nature des compositions, qu'à la nature des résistances aux forces expansives et celle des dépressions par le poids des masses. Les formations des montagnes ont dû devenir d'une étendue bien plus courte dans la même direction, et d'inégale hauteur, et les métaux dans les périodes des changements subséquents ont dû subir en conséquence une action bien plus multiple, et en différentes places, jouer un rôle presque exceptionnel aux courants directs et généraux, qui agissent sur la grande masse du globe terrestre et ainsi de suite.

Au temps où nous sommes, après plusieurs époques de différentes formations, il est plus difficile de poser d'avance la véritable position, la direction ainsi que l'état de combinaison et nature dans lesquels les minéraux doivent se trouver. Pour cela il faudrait qu'on eût un temps suffisant pour faire des observations bien correctes de la place avec une étude des actions qu'ont les différents corps les uns sur les autres et en présence de tel ou telle autre particularité. Car à différentes époques, les métaux ont dû être interceptés par l'action de l'intensité directe de certaines natures de fluides, ainsi que par la proximité des masses d'autres corps, le progrès de la composition et de la décomposition dans différents états de combinaison ou alliage, a pu les obliger de suivre une direction quelquefois exceptionnelle ou partielle.

Je regrette beaucoup de ne pouvoir être en état, par le manque total de moyens à ma disposition jusqu'à présent, de vous présenter une description telle que je l'aurais désiré moi-même, car je ne veux pas citer les différents échantillons que je possède, avant d'avoir pu moi-même faire un examen chimique de leurs matières. Je connais toute l'importance et l'utilité d'un tel travail pour les intérêts des mines, et le bénéfice que pourraient en tirer les intéressés dans l'exploitation des mines, à part de la science. Mais sans être plus que convaincu de la vérité, je ne voudrais rien publier au hasard, car cela peut quelque fois produire de bien mauvais effets, en inspirant soit une trop grande confiance, soit une défiance exagérée, et l'on se voit obligé d'être plus tard en contradiction avec soi-même.

On remarque dans les régions du lac Supérieur, où se trouve la *grañwacke* amygdaloïde, qu'il y a abondance de cuivre métallique, et que là où la roche devient cristalline, il paraît s'appauvrir, disparaît ou prend d'autres états, on le trouve aussi, mais à l'état de sulfures, d'oxydes de différentes espèces, il existe à l'état de sels tels que carbonates et autres.

L'île Michipicoten me paraît être la clef des observations ainsi que *Gargantua* et *Mica Bay*. Sur l'île Michipicoten on trouve une quantité de fossiles à l'état de décomposition partielle, souvent presque complète. La présence de certaines espèces de fossiles, sur un seul point, a dû produire l'action d'un courant électrochimique. C'est sur cette île qu'on a trouvé la plus belle formation d'agates de toute espèce, en rocher, rognons, veines et petits cailloux. Ces agates sont aussi dans différents états de décomposition depuis la plus parfaite pureté jusqu'à la presque complète décomposition. C'est sur cette île encore qu'on a les plus beaux échantillons de zéolite, ainsi que de minéraux, *chabasia mesotipes*, *heulandites*, etc., etc., la roche contient du cuivre natif à l'état zéolitique, plusieurs veines de différentes puissances de barytine, de jaspe de différentes espèces et couleurs.

On trouve du cuivre natif à *Mamains*, mais j'ai remarqué que le cuivre natif de *Mamains* est déjà en veines et non plus à l'état zéolitique.

A *Gargantua* on trouve une partie de roches où on a des agates en décomposition. Le manque de temps ne m'a pas permis de m'assurer de la présence du cuivre pour l'exploitation; mais j'ai trouvé du cuivre natif en petits morceaux, et je ne doute pas qu'avec un examen plus particulier, on ne puisse constater sa présence en veines exploitables.

Les sulfures se trouvent au-nord et nord-est du lac. J'ai trouvé dans le vieux grès rouge du cuivre à l'état natif.

En descendant au lac Huron entre Batcheervauaung et Goulais Bay il se trouve du nouveau grès rouge et du grès bigarré. Je ne serais nullement surpris qu'avec des recherches plus minutieuses, on ne trouvât du charbon de terre prenant la direction en arrière du Gros Cap, en haut du Sault Ste. Marie. Je n'ai pu trouver aucun signe caractéristique du courant de polarisation, c'est-à-dire, de ce courant qui passant par le centre de la terre au zénite assure l'existence des veines en profondeur; aussi, je ne voudrais pas assurer que les veines cuprifères s'étendent à une grande profondeur; dans ce dernier cas elles doivent passer dans la direction de Pile Michipicoten et celle de Mamains; car au nord, au-dessus de Mica Bay, les courants m'ont paru être horizontaux comme ceux de Bruce Mines, où l'action semble être plus forte vers la partie de la surface.

Le lac supérieur est très intéressant aussi sous le rapport des roches azoïques.

On voit surtout à la Pointe de Mica Bay un phénomène des plus intéressants pour la science. Dans l'espace de cent pieds carrés, on trouve plusieurs espèces de roches, des granites, des syénites, des porphyres, de la graüwacke amygdaloïde, des zéolites, des agates en veines et en rognons, des roches silicieuses d'une structure schisteuse, toutes les unes au-dessus des autres, par masses quelquefois prenant le caractère de veines, sans que l'on puisse discerner laquelle est coupée par l'autre, ou est formée avant. Par rapport à un espace si petit, il est impossible d'admettre une action volcanique quelconque, ou toute autre révolution, si ce n'est l'action électro-magnétique qui ici a agi non pas sur une étendue continue des formations, mais sur un seul point isolé par un tremblement de terre ou tout autre accident, du courant général pendant une période plus ou moins longue, et qui après certaine époque a subi la transformation suivante des combinaisons des résidus des différentes matières interceptées dans le passage de l'action générale.

On trouve plus haut vers le nord ainsi qu'au sud et à la chute de la Rivière Montréal, un phénomène semblable mais moins compliqué et plus étendu. Sur le lac Supérieur, le mica semble être complètement en décomposition dans des matières porphyriques et silicieuses. On voit ici non pas des veines, mais des montagnes de 250 à 300 pieds de haut du plus pur quartz, traversées par une veine de trapp ou plutôt de jaspé noir trappoidal, c'est-à-dire, qu'il est en prisme droit très distinct formant une espèce de gradin.

J'ai remarqué aussi la présence des scholares si bien décrits dans les mémoires des mines de Suède et Norvège. Dans toute la partie Est du lac Supérieur, excepté près de Goulais Bay, je n'ai rencontré aucun indice de schiste, je n'ai trouvé que des granites, des syénites, des porphyres, des graüwacke, des roches quartzieuses presque du quartz pur ialin, des grès, des jaspes.

À l'extrémité nord-est, dans le voisinage de la rivière Michipicoten, les roches prennent la tendance du caractère schisteux sans être schiste proprement dit. Du côté gauche de l'embouchure de la rivière, se trouve un ruisseau sortant d'un petit lac et qui semble être presque parallèle au courant de la rivière Michipicoten. J'ai trouvé là du schiste qui court dans la direction nord-est au sud-ouest en sortant du pied de la montagne; ce schiste coupe à travers le dit ruisseau; j'ai remarqué de plus des bandes ou veines de schiste, tout-à-fait au nord du lac, sur une des montagnes à droite de la rivière Dorée. Depuis la rivière Michipicoten jusqu'à la rivière à la Chienné, c'est-à-dire, la partie nord du lac, il semble prendre plutôt la structure que le caractère et la nature des vraies roches connues sous le nom de schiste argileux tel qu'il se trouve dans les townships de l'est dans le Bas-Canada, en Belgique, ainsi que dans une partie du nord de la France.

Il ne me reste, en parlant des formations des mines, qu'à faire la remarque que les différents caractères qui se trouvent dans les mines de Suède, semblent se reproduire ici, c'est-à-dire que là où l'on aperçoit moins de mica, on a trouvé le cuivre en plus grande abondance.

Les quartz exercent une action répulsive surtout sur le pyrite de fer et sur quelques autres matières, tandis que les matières chlorytenses exercent une influence attractive.

En examinant l'île Michipicoten qui est comme l'échantillon qui caractérise toute la partie nord et nord-est du lac Supérieur, on voit qu'elle est composée de grauwackes, de jaspes de différentes sortes, de roches agatiformes, de vieux grès rouge, de roches de nature porphyrique et de scholare avec l'absence totale du mica. Le minéral de cuivre comme toutes les autres mines, doit provenir de la décomposition des roches primitives, mais au lac Supérieur l'état natif est dû au dépôt de certaines espèces de matières organiques qui ont dû augmenter l'action électro-chimique, et ont décomposé les sulfures, les oxydes, etc., que l'abondant dépôt de la matière talqueuse, serpentineuse et chlorytense, a ramenés ou concentrés dans l'espace déterminé. Car presque toutes les roches sont tapissées et possèdent dans leur clivage cristallin ainsi que dans les veines, ces matières, lesquelles semblent quelquefois être une espèce de cimentation, si ce n'est pas même l'état de combinaison de détritiques de désagrégation de roches primitives qui ont passé à l'état de grès et grauwacke. La grauwacke amygdoloïde ainsi que la roche zéolitique n'existent pas dans la partie ouest du lac Huron que j'ai visitée. Car quoique les roches de cette région soient cuprifères, elles sont d'une nature différente.

L'existence des mines de cuivre natif ainsi que leur richesse dans les formations du lac Supérieur, doit être due, 1o. à la décomposition des roches primitives; 2o. à la formation du scholare qui a retenu l'accumulation des matières cuprifères, ensuite la présence des zéolites. Car les zéolites paraissent avoir pris naissance à une époque où les matières métalliques s'étaient déposées dans les roches, où la plupart des silicates avaient déjà été cristallisées.

L'époque de la formation des agates sous l'influence des matières organiques animales a dû contribuer à la réduction du minéral à l'état natif. Si à présent on veut examiner attentivement non seulement l'état de combinaison chimique, mais encore l'état moléculaire, on serait surpris jusqu'à quel point on peut tracer la marche presque infallible non seulement du dépôt, mais aussi de la forme et la direction que le métal doit prendre par rapport aux roches. Ainsi on voit la roche imprégnée de la matière à l'état de moléculaire invisible, et quelquefois dans un tel état de combinaison qu'il est difficile d'être aperçu; ensuite on voit de plus en plus distinctement tantôt une petite globule, quelquefois comme une espèce d'aiguille pointue qui devient d'un volume de plus en plus fort; tantôt une espèce de roche où le cuivre métallique semble jouer le même rôle que jouent les déchets des roches, c'est-à-dire qu'on pourrait envisager la roche comme une espèce de poudingue, et qu'au lieu de morceaux de roches de granites, de porphyres, de quartzites, etc., c'est le morceau de cuivre natif qui semble être empâté dans un ciment. Plus tard, on remarque le morceau de cuivre s'agglomérant former des espèces de boulders difformes; quelquefois il conserve l'état cristallin, surtout celui de dodécaèdre; il se forme ensuite en véritables veines comme il se trouve à Mamains. Le cuivre natif à l'état cristallin ou à l'état compact et diffus, doit provenir de la différence de l'action du courant électrique; car l'on sait que la forme, la grandeur, ainsi que la pureté des cristallisations de la matière, dépend de l'action plus ou moins forte qu'exercent sur elles les courants des fluides. Ces différents états dans lesquels se trouve le cuivre métallique, depuis celui de dissémination dans la roche en forme de petites aiguilles ou de graines en cristaux, jusqu'à sa position en veine, où la matière a semblé prendre l'action plus générale et constante, est une preuve visible et palpable de l'action du fluide électro-chimique et magnétique. Si l'on veut soutenir l'action volcanique, j'aimerais qu'on donnât la direction et la cause à laquelle on doit attribuer la condensation des vapeurs cuivreuses. Mais comme les volcans exercent l'action non seulement sous le rapport chimique et physique, mais aussi comme puissance mécanique qui peut être représentée en chiffres et formes géométriques, c'est-à-

dire qu'en admettant une force quelconque qui aurait agi de bas en haut sur des matières de différentes natures de résistance et de formes et contours déjà donnés par les cartes géologiques, il me semble qu'il serait facile d'assigner d'avance la direction de la rupture, de la ligne de dislocation et de passage aux vapeurs. Mais en examinant les terrains et admettant l'action d'une force volcanique agissant d'en bas comme centre on verrait que la décomposition des forces a suivi la direction la plus bizarre, et contre toutes les règles possibles; on pourrait voir des lignes traversant avec la même force les masses les plus dures comme celles de la plus faible résistance; que les matières de densité différente se sont classées dans l'ordre contre toutes les lois naturelles; et s'il y a tant de preuves visibles et palpables, je ne vois pas la raison pour laquelle on veut arrêter le progrès de la science des mines en généralisant à tout propos l'action volcanique sur les mines; car l'action des fluides électro-chimiques produit une chaleur de la plus haute intensité, comme aucun volcan en éruption n'en saurait produire.

Cette chaleur peut être de différents degrés suivant la force du courant des fluides et suivant la nature des matières sur lesquelles il agit. L'action en peut être portée sur le plus petit point comme sur la plus grande étendue possible, et la direction de cette action n'est pas dérangée par aucune résistance mécanique. *C'est la force qui engendre la combinaison et la décomposition de tous les corps, tandis que l'action volcanique n'est que la force de l'expansion.* Il est donc impossible de vouloir imposer l'action volcanique à toutes les formations quelconques dans l'apparition des roches, tel que granite, porphyre, etc., ou des métaux comme le cuivre, l'argent, le plomb, etc. Avec ce système les recherches des mines seront toujours l'effet du hasard ou des accidents et seront toujours suivies de la ruine des capitalistes.

En donnant la description générale des mines de ces lacs, je crois aussi de mon devoir d'attirer votre attention sur ce qui est de l'intérêt général de ces mines, comme devant influencer sur l'avenir de ces localités, et sur ce qui dépend de la décision du gouvernement, et de la protection qu'il serait en mesure d'accorder, ainsi que sur ce qui est hors du pouvoir des individus ou des compagnies privés.

Les mines du lac Supérieur ont plusieurs luttes à soutenir, et leur plus grand concurrent est l'ardeur active et entreprenante de l'état voisin. Il s'y publie tous les ans des cartes géologiques à la portée de tout le monde, dès les premiers jours des travaux d'exploration qui durent au-delà de dix ans dans chaque état, à part des ouvrages scientifiques par des savants du pays contenant leurs renseignements et remarques surtout ce qui peut être avantageux et intéressant pour les mines de leurs pays, reproduits en différentes langues tant par les voyageurs que par les hommes de science. Comme exemple je citerai l'ouvrage de M. C. Lyell, intitulé, "*Travels in North America*," publié en 1845, ainsi que différents comptes rendus scientifiques et industriels, tel que le rapport de MM. C. Lyell et J. Hall, sur la partie géologique de l'exposition de New-York, publié à Paris en 1854: "Remarques géologiques du district métallifère du lac Supérieur, par M. Jackson, publiées par M. Dellese à Paris en 1850.

Dans tous ces ouvrages on ne trouve ni description ni mention des mines du lac Supérieur en Canada, mais si l'on veut en référer à un ouvrage qui est très répandu et estimé non seulement en Amérique, mais en Europe et cité par tous les savants qui s'occupent des mines d'Amérique, ouvrage dans lequel toutes les mines du monde entier sont décrites et comparées tant sous le rapport de la richesse que celui de leur nature et de leur avenir, on verra de quelle manière les mines du lac Supérieur, de la partie du Canada, sont représentées. Qu'on lise la page du livre intitulé, "*The Metallic Wealth of the United States, described and compared with that of other countries*," par D. J. Witney, on ne trouve autre chose que ce qui suit:

"A number of localities were formerly explored and worked to some extent on Michipicoten Island and on the north-eastern side of the lake, but they are now abandoned.

“ The *Quebec and Lake Superior Mining Association* commenced operations in 1846 at ‘*Pointe aux Mines*,’ Mica Bay, on a vein said to be two feet wide and rich in grey sulphuret of copper.

“ An adit was driven 200 feet, three shafts sunk, and the ten fathoms level commenced, and after £30,000 had been expended, it seems to have been discovered that there was no ore to smelt, and the works were abandoned.”

On voit par cette citation que ce savant n’a pas voulu passer sous silence les mines du Canada, et qu’il désirait rendre justice en décrivant ce qui est vrai.

Il est donc pénible de penser que l’auteur de l’ouvrage en question n’a eu à reproduire sur les mines canadiennes du lac Supérieur, que l’abus de confiance de gens malhonnêtes qui ont été la cause principale des grandes pertes qu’une de nos compagnies a subies. Il est pénible encore que ce savant n’ait pas pu avoir de connaissance sur l’existence du cuivre natif, non seulement en veine, mais dans différentes roches de grauwacke, grès rouge, etc., avec des caractères, non pas accidentels, mais prouvant la véritable richesse et la formation du cuivre natif.

A quoi devons-nous attribuer l’ignorance complète sur l’état, la position et l’importance des mines du côté canadien ? Voilà plus de dix ans que différentes sociétés appliquent leurs capitaux pour faire valoir les richesses du pays, quel qu’un pourrait dire que c’est une des plus grandes preuves de la pauvreté minérale du sol. Mais alors comment se fait-il qu’à toutes les expositions universelles, l’on reçoive les plus grands éloges sur les échantillons de toute espèce de métaux, qu’il y a peu de pays qui sachent présenter des collections si abondantes et si diverses dans leurs espèces et natures. Jusqu’aujourd’hui nous ne pouvons montrer aucun ouvrage sérieux ou complet sur la position, la direction et l’importance des mines, rien qui approche ce qui se produit en ce genre non pas en France, en Angleterre ou dans d’autres vieux pays, mais même chez nos voisins qui possèdent sur leurs mines plusieurs détails, même là où la découverte date bien après la nôtre.

Je crois que le gouvernement, aussitôt que des mines sont découvertes, devrait, dans l’intérêt du pays et de la science, faire publier des cartes qui donneraient la nature du terrain, la nature du gîte métallifère avec tous les renseignements possibles sur les lieux, afin d’être dans les années suivantes après des recherches plus détaillées, en état d’avoir des preuves incontestables, au moins, du progrès de ces recherches, et leur donner une publicité à portée de tous. Par ce moyen on saurait ménager le crédit public et sauvegarder les intérêts du pays.

Quant aux intérêts des mines du lac Supérieur, je ne puis passer sous silence le fait que les compagnies ainsi que les particuliers n’ont aucune protection quelconque. Ils n’ont aucun moyen légal de pouvoir sauvegarder leurs intérêts. Très souvent le directeur d’une compagnie, après avoir fait des arrangements avec des ouvriers pour un travail quelconque, est réduit, après des sacrifices immenses, à se voir abandonner même au commencement des travaux par ses hommes, et pour s’en procurer d’autres, il est exposé aux mêmes sacrifices et à se voir de nouveau abandonner.

Permettez-moi de joindre avec ce rapport, des lettres de différentes personnes que j’ai rencontrées aux mines, elles vous donneront un compte plus détaillé.

Depuis la confection du canal entre le lac Supérieur et le lac Huron du côté américain, la ville du Sault Ste. Marie a fait des progrès rapides. Les américains ont organisé une cour de justice et un poste militaire caserné.

Le côté du Canada, au nord, ne possède que la maison de dépôt de la compagnie de la baie d’Hudson. Plusieurs familles canadiennes se trouvent au milieu des Indiens ; l’existence de ces familles dépend complètement de la ville américaine.

Il n’y a qu’un seul juge de paix, sans aucun moyen de mettre la loi à exécution, en conséquence les compagnies ou associations des mines se trouvent privées de

toute protection et exposées à de grandes injustices de la part de gens qui n'ont rien à craindre en commettant des abus, et cela dans le but d'amener toute la main-d'œuvre du côté américain et par là arrêter le progrès des compagnies du côté du Canada.

Il ne me reste, en décrivant ce qui concerne les intérêts généraux des mines, qu'à vous signaler les places les plus importantes pour la navigation où les bateaux, chargés des produits du lac, peuvent trouver un abri. Depuis le lac Huron jusqu'aux îles de Otter Head, il n'y en a que deux, ce sont celles laissées par le gouvernement aux sauvages, l'une est dans le territoire Indien No. 15 ; et l'autre dans celui No. 2.

L'île Michipicoten possède un seul havre propice situé du côté sud sur le 86° degré de longitude ouest de Greenwich.

La possession du territoire No. 15 me paraît de la plus haute importance pour la protection de la pêche qui peut presque par elle-même égaler la valeur et l'importance des mines, et qui dans tous les cas serait d'un secours immense pour soutenir la population minière dans ces parages, privée qu'elle est des produits agricoles.

L'ancienneté des mines au nord-est du lac Supérieur est constatée par des preuves visibles. On peut voir à Mamains des travaux qui doivent dater de l'époque où l'usage de la poudre et des outils en fer était complètement inconnu aux natifs.

Les sauvages se servaient d'une roche amphibolique métallique qui est d'une dureté excessive ainsi que d'un poids très fort, pour briser les roches et en extraire le cuivre natif qui s'y trouvait logé par morceaux et en veines. Je possède une petite collection très intéressante, constatant non seulement l'exploitation du minéral de cuivre, mais aussi son usage par des sauvages du lieu à une période qui doit être très reculée. Elle consiste en un marteau de pierre trouvé sur la place où on a travaillé, et en différents ustensiles de guerre d'une date plus récente. J'ai des mèches de cheveux enveloppées de cuivre que les natifs portent sur eux comme marque de leur bravoure. Chaque fois qu'ils tuent leur ennemi, ils coupent une mèche de ses cheveux et la portent en guise de décoration. Là où il n'y avait pas de cuivre, on coupait avec les cheveux une partie de la peau—ce qui se nomme un *Scalpin*.

L'embouchure de la rivière Michipicoten, au nord-est du lac, est exposée à différents changements, que les vagues du lac Supérieur sous l'influence des gros vents du sud et sud-ouest lui font subir en formant des espèces de digues de sable. Par suite de ce fait la rivière a une fois changé complètement son cours, en se frayant un passage à travers une de ces digues, et a mis à découvert des ossements d'hommes dont M. Mackenzie, le directeur du fort de la compagnie de la baie d'Hudson, a fait recueillir et enterrer ailleurs les débris, n'osant rien ôter par rapport à cette superstition bien connue et qui est partagée par toutes les tribus indiennes de l'Amérique, au sujet du déplacement ou enlèvement des restes mortels de leurs ancêtres. Un autre voyageur qui eut connaissance de cette découverte et qui ne résidait pas sur les lieux, trouva cependant le moyen de tromper la vigilance des sauvages, s'empara de ces restes et les remit à M. J. Wilson, ainsi que quelques autres dépouilles. C'est à son extrême obligeance que je dois la possession d'une machoire inférieure, une arme en fer (espèce de lance,) un couteau recourbé dont les sauvages se servaient pour préparer les peaux, une espèce d'outil en corne et plusieurs mèches de cheveux enveloppées dans du cuivre. La lance et le couteau sont mangés plus de moitié par la rouille ; le cuivre qui entoure les mèches de cheveux est complètement changé en carbonate et autres sels, et ne porte qu'une très petite trace de cuivre métallique pur. Quelques-unes de ces mèches conservent encore à une de leurs extrémités des morceaux de cuir qui semblent avoir servi à les suspendre. M. Mackenzie s'est donné beaucoup de trouble pour obtenir des renseignements sur ces ossements qu'on suppose être les restes de quelque grand chef ; mais les plus

anciens parmi les sauvages n'ont pu donner aucun éclaircissement. Il paraîtrait même que l'on n'a conservé aucune tradition sur cet homme dont les restes dénotent une renommée guerrière.

Cet incident permet de supposer, par l'altération des objets métalliques et des outils, que les mines de cuivre natif au nord-est du lac Supérieur doivent être de bien ancienne date ; mais que les dangers du voyage dans ces parages en ont empêché l'exploitation par des colons ou par des immigrants.

Les mines de Bruce.

Les mines de Bruce sont situées sur le lac Huron, entre le 84^o degré de longitude ouest de Greenwich, et le 46^o 19' de latitude nord.

A l'arrivée aux mines, on est frappé du beau coup-d'œil que présente la petite ville de Bruce Mines. Elle est bâtie sur des roches dénudées et sillonnées de différentes espèces de minéral de cuivre, ayant vis-à-vis l'Isle St. Joseph le futur Grenier des deux lacs.

La ville de Bruce Mine possède déjà près de cent maisons, qui toutes sont occupées par des familles ouvrières employées aux mines ; l'extrémité sud-est est consacrée aux bâtiments où sont placés tous les appareils destinés à préparer le minéral pour être ensuite transporté aux différentes destinations, ainsi que le bureau d'administration et celui de la poste.

La compagnie a aussi érigé des quais pour faciliter les arrivages des bateaux-à-vapeur et autres.

Au milieu des terrains en exploitation, se voit un atelier de forgeron, et sur une petite élévation d'où l'on a la vue sur tous les travaux est placée l'habitation du capitaine ; à l'autre extrémité d'où l'on voit tous les arrivages, ainsi qu'une grande partie des mines en exploitation et des maisons de l'administration, est placée celle de l'intendant-général des mines.

A mon arrivée on construisait un nouvel appareil de lavage des minerais, d'invention américaine, qui consiste à réduire premièrement le minéral en poussière très fine et aussi régulière que possible, puis cette poussière est ramenée sur des tamis de différents numéros qui ont un mouvement horizontal continu avec un léger choc. Au moyen de ce, va et vient, on sépare le minéral de cuivre des roches ordinaires, en se fondant sur le principe établi : que toutes les matières étant réduites—au même volume, elles ont différents poids, et par conséquent étant également exposées à la même force d'action de déplacement, elles se rangent dans l'ordre de leur poids respectif.

Comme cet appareil est sur le point d'être utilisé, et que peut-être même dans le moment, il est en opération, je m'abstiendrai de faire de remarque quant à son utilité. J'ajouterai cependant qu'il serait d'un grand avantage au lac Supérieur où se trouve le cuivre à l'état natif, dans les roches telles qu'on en voit sous le No.

Ayant parcouru tout le terrain en exploitation ainsi que les environs, je crois pouvoir exprimer l'opinion que les formations cuivreuses du lac Huron ne sont pas de nature à posséder, comme on l'a cru d'abord, des veines en profondeur parce que les roches calcaires de l'Isle St. Joseph ou du point d'Aigle auraient soulevé les roches dioritiques, car la formation topographique de la place démontre suffisamment l'impossibilité de ce mouvement, mais uniquement parce que la nature de cette localité n'a pas permis aux veines métalliques de se former sous l'influence des courants de polarisation de haut en bas, mais bien de s'étendre en sens horizontal du mouvement du courant électro magnétique.

En examinant avec attention les roches, non seulement dans les galeries d'exploitation, on peut s'assurer que les roches en descendant changent leur nature, non seulement sous le rapport chimique, mais encore sous celui des cristallisations moléculaires.

Quoique les mines de Bruce ne paraissent pas posséder le minéral en profondeur, elles ne sont pas, sous le point de vue minéral, sans importance majeure.

Les minerais qui se trouvent dans cette localité présentent tous les caractères de richesse, pourvu que l'administration en soit conduite avec prudence en rapport avec l'exigence des circonstances que présente un pays tout nouveau et presque à l'état sauvage dans la première époque de la colonisation.

Je n'ai guère besoin de donner mon opinion sur le mode de conduite qu'on devrait adopter, car j'ai trouvé sur les lieux le surintendant, M. Baron, qui m'a paru s'entendre, non seulement sur cette nature d'ouvrage, mais qui a déjà mis en opération un mode d'extraire le métal, qui me semble être pour le plus grand intérêt des actionnaires et la prospérité des mines.

Je m'abstiendrai totalement de faire l'évaluation en chiffres des produits, 1o. parce que mon temps était trop limité ; 2o. parce que ces chiffres ne pourraient être qu'imaginaires, peut-être au préjudice des actionnaires, ainsi qu'à celui de la valeur de la localité. Il est très facile de se servir de l'expression " tant pour cent de minéral tant de bénéfice," mais à part la richesse intrinsèque des places où l'on exécute les opérations minières, il y a d'autres circonstances à prendre en considération, quand il s'agit de se prononcer sur les avantages que présente telle ou telle autre localité ; ainsi la grande distance des places peuplées, le prix flottant de tout ce dont on a besoin outre la main-d'œuvre.

Les mines du lac Huron comme celles du lac Supérieur, sont obligées de lutter avec un puissant adversaire ; car aux Etats-Unis l'activité dans l'exploitation est poussée avec toute la persistance et l'énergie possibles même protégée par des lois spéciales à cet effet, par des opérations partielles parmi des ouvriers indépendants des associations des capitalistes, tout cela rend l'exploitation des mines dans sa première période très difficile à soutenir. Et ni les richesses des mines, ni la meilleure administration, ne sont capables d'empêcher des déceptions partielles ou momentanées, avant que les affaires ne deviennent une routine constante sous l'influence de l'intelligence et non celle des nécessités impérieuses et changeantes, comme il s'en rencontre toujours dans un pays encore vierge.

Autant que j'en puis juger après un rapide examen des bords ouest du lac, les mines de Bruce me paraissent les plus riches de cette localité. Il me semble que les mines de cuivre sont les plus abondantes, mais je ne crois pas que ce soit la plus riche formation. Il doit s'en trouver en arrière de bien plus importantes et plus régulières dans leurs formations, et plus homogènes, vu que les roches, quoiqu'elles possèdent le minéral en aussi grande abondance à la surface, n'en contiennent pas en profondeur, et que les roches mêmes présentent une composition cristalline différente en descendant.

Je ne voudrais pas pour le moment préciser l'époque exacte de la formation, car le peu de fossiles que j'ai trouvés semblent différer de la position déjà assignée à cette localité. Je voudrais prendre pour cela plus de données positives ; mais j'ai presque la certitude que l'abondance même des veines éparpillés dans tous les sens, prouve que la région cuprifère sur le lac Huron est de la plus haute valeur 1^o. parce qu'elle est située à proximité des pays pourvus de toutes les ressources agronomiques, et par conséquent chaque année elle sera plus près de population plus denses ; 2^o. la température est plus favorable aux travaux des mines, et la navigation plus facile, en autant que les Iles St. Joseph, Drummond et Manitoulin sont un abri contre les orages qui sont bien désastreux, et les vaisseaux qui prennent la voie du côté des Etats-Unis sont exposés très souvent aux désastres qui malheureusement sont si nombreux, la proximité des communications par le lac Nipissing avec l'Atlantique, et l'accès facile des différents ports où aboutissent tous les chemins de fer qui relient tous les points les plus importants, sont des considérations qui méritent la faveur et l'encouragement du gouvernement de ce pays, dans le but de promouvoir autant que possible l'intérêt des mines de cette partie du pays.

Il me serait impossible, sans commettre de très grandes erreurs, de pouvoir préciser la position respective des formations, suivant la classification usitée par les célèbres et savants naturalistes de l'Europe; car le temps si limité qui m'a été donné, ne m'a pas permis de faire les recherches profondes et compliquées qu'exigeait un semblable examen.

Si le gouvernement voulait avoir des données positives sur la richesse des locations, il faudrait accorder un temps suffisant non seulement pour prendre un relevé de la nature des roches encaissantes, ainsi que de la véritable position des veines par rapport à leur propre direction, leur puissance, le nombre des veines principales et secondaires, mais encore de reconnaître chimiquement la composition du minerai et celle des roches. Sans cela toute personne qui, à moins de se borner strictement aux descriptions générales, voudrait donner un rapport exact et circonstancié, serait obligée de se désavouer souvent et pourrait préjudicier, sans le vouloir, aux intérêts généraux des mines du pays aussi bien qu'à ceux des capitalistes.

Le cuivre de Bruce Mines est généralement à l'état de sulfure dans la roche dioritique compacte, j'ai remarqué aussi la formation du quartzite amygdaloïde. Il serait d'un intérêt majeur de constater quel contrôle ou plutôt quelle influence cette roche a sur la formation des mines de cuivre, ainsi que l'absence du schalare. Comme mon séjour a été de très courte durée, je m'abstiendrai de donner une opinion décisive. Si je donne plus de détails sur les mines du lac Supérieur que sur celles du lac Huron, c'est que j'ai eu plus de temps pour observer la nature des formations, et une étendue plus grande pour ce fait, ce qui m'a permis de former une opinion plus correcte sur la richesse et la nature des régions minérales.

A côté de Bruce Mines existe la location de "Wellington," tributaire de Bruce Mines, où il y a beaucoup de travaux faits. Pendant mon court séjour, je n'y pus rien remarquer qui portât le caractère d'une des meilleures locations.

Non loin des mines de Wellington, dans Copper Harbor, on trouve du cuivre; cette veine sort du lac et parcourt plusieurs pieds de distance sur la terre ferme, mais elle est bientôt interceptée et on en retrouve nul part la trace. Je ne pense pas que cette veine soit dérangée dans sa direction, mais qu'elle doit son existence à l'un des accidents énumérés plus haut dans ce rapport. C'est-à-dire qu'elle est comme une espèce de résidu partiel de la décomposition de la matière minérale qu'a subi l'action électro-magnétique partielle ou tardive par rapport à la masse générale.

En remontant vers le lac Supérieur on trouve sur le côté sud de l'île du Camp des Ours du grès blanc qui peut être d'une très grande utilité pour l'usage des hauts fourneaux.

Dans la partie N. E. du lac George on trouve de la terre-glaise réfractaire. La partie nord et est de ce lac ainsi que celle du petit lac St. George est en la possession des sauvages, excepté la partie qui se trouve sur la rivière St. Maurice; c'est la plus riche peut-être et la plus importante de toutes les locations de l'ouest du lac Huron. Le terrain pour l'agriculture est supérieur en qualité à aucun de ceux qui se trouvent du côté des Etats-Unis, tant par la richesse du sol que par la position, protégé qu'il est par une rangée de montagnes contre les vents nord et nord-ouest. Ces montagnes possèdent de la chaux de première qualité. Le minerai de cuivre doit s'y trouver non seulement à l'état de sulphure, mais aussi à l'état natif, car la chaîne de ces montagnes possède la même nature et le même caractère que celle qui se trouve au lac Supérieur. Cette place est une des plus importantes du lac Huron, non seulement pour ces pêcheries mais aussi comme poste, surtout l'île aux Sucres qui possèdent les Etats-Unis.

J'ai parcouru à travers le bois une distance de plus de sept milles à partir de la rivière, et je crois qu'il serait facile d'établir une communication entre la baie Goulais et Batchewawanorg Bay, et la rivière aux Jardins (*Garden River*)

et l'Echo Lake, dans le cas où l'on voudrait communiquer avec le lac Supérieur et la rivière Tassalon qui court en arrière de Bruce Mines.

La partie des montagnes qui s'étendent du Gros Cap sur le lac Supérieur au lac George, traverse la partie la plus riche des mines, des différentes espèces ; d'après mes observations sur la nature des roches et leur direction, je ne crois me tromper en disant qu'on devrait trouver du charbon de la qualité d'antracite du côté nord de cette ligne de montagnes.

L'acquisition de la location qui porte le No. 14 des réserves des sauvages, c'est-à-dire celle qui se trouve sur le petit lac St. George, St. Jean et l'Echo Lake, me paraît de la plus haute importance pour le Canada, comme jonction de l'extrême ouest du lac Huron avec l'extrême Est du lac Supérieur. Cette partie du pays, après une exploration minutieuse, devrait être divisée en lots propres à l'exploitation des mines ainsi qu'à l'agriculture—on assurerait par là une communication entre les deux lacs.

En entrant au lac Supérieur l'aspect change complètement non seulement par rapport aux paysages mais aussi par rapport à la nature des roches et du climat. Le Gros Cap, qui est à l'extrémité sud-est du lac, est de 700 pieds de haut, contenant du cuivre natif, composé de roches porphiriques de graüwacke amygdaloïde, et prend la direction vers le lac Huron en décrivant un arc.

La Baie Goulais est séparée de Batchewauaug Bay par une pointe de nouveau grès rouge, et vis-à-vis ces baies sont les Iles aux Sables, où l'on trouve aussi du nouveau grès rouge dont une partie est tout-à-fait décolorée et presque blanche. La direction est de 150, et incliné vers le nord-est et est.

Le grès blanc qui se décompose en sable possède dans des splites ou fentes du sable noir composé de fer magnétique, de fer titané, de zircon et de petit grénat.

Entre Batchewauaug Bay et Goulais Bay, il y a des fossiles, mais de nature toute différente de celle qui se trouve sur l'île Michipicoten. Dans une petite anse qui sert souvent d'abri aux bateaux contre le vent de nord entre Batchewauaug Bay et la location de MM. McCollogh et Scott, j'ai trouvé du minéral de cuivre natif dans différents morceaux de rochers brisés que les ruisseaux venant des montagnes ont emportés dans leur courant. De là, en remontant au nord, on voit le bel endroit nommé Mamas, où sont les locations de MM. Ryan, McDonell, Hugh Allan, A. Allan, Edmondston, et bien d'autres.

Sur la location de W. O. Meredith, j'ai trouvé M. J. Castworth travaillant avec plusieurs hommes aux excavations. J'ai été plus que satisfait de voir quelques ouvrages en opération, car j'ai eu le moyen de m'assurer de l'exactitude de mes observations et de pouvoir les vérifier sur les lieux par l'inspection des travaux, avant de me rendre sur la place où l'on faisait l'excavation, j'ai fait l'examen des roches dans le voisinage, et j'ai fait part à M. Castworth de mes observations et de mes conclusions sur la direction et la nature du minéral suivant la théorie énoncée plus haut. Il a été surpris de leur exactitude, lui qui a déjà eu connaissance de beaucoup de faits acquis par les observations et l'examen de toute une saison.

Le lendemain nous fûmes ensemble sur les lieux où sont commencés les travaux à un mille et demi de distance. Avant de descendre j'ai pointé la place d'où je supposais que la veine devait augmenter et prendre son développement. J'ai tracé la distance et la marche, et tout a été vérifiée et reconnue, mais pour ma propre satisfaction je suis descendu dans une espèce de puits pour en reconnaître l'exactitude, j'ai mesuré au moyen de baromètre anéroïde la hauteur de la montagne d'où l'on extrait le cuivre natif en veine, d'un ancien puit indien, elle est de 269 pieds au-dessus du niveau du lac. La formule dont je me suis servi pour calculer la hauteur est de $\frac{a+b}{c} 55,000 = h$.

Le cuivre de Mamains contient de l'argent ainsi qu'une partie d'or ; à la droite de la location, se trouve une veine de plomb, mais elle est accidentelle.

Sa présence dans ces circonstances rend plus certaine celle du minéral de cuivre argentifère qui va devenir plus profitable.

On trouve aussi du cobalt qui est aussi avec du cuivre dans une des veines et à quelques milles de distance dans la direction nord-est existe une source saline.

En remontant de Mamains, vers le nord par le lac, les roches changent leur nature et à la "Pointe aux mines," le grès de structure schisteuse, qui a la direction 339°. inclinée vers le sud-ouest, et qui est coupé par des lignes dans la directions d'ouest à est est légèrement amygdaloïde. Les amygdaloïdes sont de nature quartzeuse, souvent cristallisée; tantôt des agates ou des jaspes. C'est dans cette roche que se trouve la veine du zinc, connue sous le nom de "Black Jack," par les mineurs anglais, c'est-à-dire, zinc ferrifère. Cette veine court dans la direction 160°. et inclinée de 30°.

A Mica Bay on a érigé plusieurs maisons pour fonder une ville; le site est superbe comme point de vue, mais l'accès en est très difficile, même pour de petits canots, et plus encore pour les vaisseaux à cause des roches qui avancent et du peu de profondeur de l'eau. Ici se trouve cette montagne dont l'étude est si intéressante par rapport à sa formation bizarre dont j'ai parlé dans mon rapport.

Dans la roche j'ai trouvé des morceaux de cuivre de différentes espèces, mais il est inutile de supposer qu'il puisse y avoir une veine exploitable, car elle ne peut que suivre la nature de la formation des rochers, c'est-à-dire que la veine n'a pas de continuité ni puissance stable pour l'exploitation, malgré tous les caractères de la richesse.

Une fois passé cette pointe du côté nord, la formation reprend le caractère plus homogène avec des roches amygdaloïdes. Il est à déplorer que les efforts si généreux des capitalistes aient été si malheureusement appliqués. C'est la location dont M. Witney fait mention comme exemple de la richesse des mines du Canada au lac Supérieur.

Il est probable que le directeur des travaux a agi en conscience et dans le but d'offrir de beaux résultats aux actionnaires. Dans certaines places les produits du minéral paraissent très riches, mais il s'est trompé en commençant par où il aurait dû finir, et il a exposé les intérêts non seulement d'une compagnie, mais aussi les intérêts de toutes les mines du lac Supérieur du côté nord. Si au lieu de faire des dépenses extravagantes pour des constructions inutiles, il avait fait des recherches sur la position des veines, sur le caractère et la valeur des produits, le résultat eut été bien différent, des déceptions fatales eussent été évitées, et il aurait rendu de grands services, car au nord et surtout au sud-est à une certaine distance, je ne doute pas qu'il eut pu trouver la formation plus homogène et des excavations partielles eussent pu couvrir les dépenses.

Je me permettrai de mentionner ici, ou plutôt de suggérer un plan pour les locations. On force les gens à prendre une certaine étendue déterminée de terrain, qu'on nomme location,—contigue à une autre location, souvent cette étendue ne contient qu'une très minime portion de minéral, les personnes qui s'occupent de mines, craignent de faire des dépenses inutiles car les lignes étant fixées d'avance on court le risque de faire des dépenses au profit d'un autre qui attend le résultat de son voisin. Le gouvernement devrait permettre de prendre des locations non pas suivant des lignes droites tracées comme indiquant une certaine étendue de terrain, mais d'après le relevé des positions des mines décrites par les applicants et d'après l'examen de la validité de telle description, le gouvernement et les capitalistes trouveraient par ce moyen un avantage sûr. Car celui qui veut appliquer des capitaux sur les mines choisirait des places qui lui assureraient l'avenir et des bénéfices, et ne serait pas forcé de faire des achats inutiles de plusieurs milles de terrain improductifs, tandis que ses capitaux pourraient être employés ailleurs d'une manière plus avantageuse. En outre il arrive

souvent qu'après avoir fait des déboursés et des dépenses pour l'exploration s'il a le bonheur de trouver une mine, il est privé des bénéfices qui pourraient en être tirés, tandis qu'un autre qui n'a rien risqué, en recueille les profits.

Je conclus donc qu'en continuant le mode actuel d'accorder ces locations le développement des intérêts des mines ne peut progresser autant qu'il y aurait lieu d'espérer, si le plan que je viens de suggérer était adopté ; les bénéfices que le gouvernement doit attendre de la richesse du pays et de l'influence directe et indirecte sur la prospérité et le développement des différentes branches de l'industrie, seront plus que retardés ; car par là le crédit serait complètement détruit et les capitaux appliqués jusqu'à présent l'auraient été en pure perte.

Au nord de Mica Bay se trouve la rivière Montréal ; ici les roches sont d'une nature différente, celles qu'on voit derrière la Pointe Agivany courent dans la direction 70°, et l'autre venant de la rivière Montréal 130°, et se joignent presque perpendiculairement. Viennent ensuite celles de Gargantua dont l'aspect offre des caractères qui promettent beaucoup sous le rapport de la richesse minérale. Près de la Baie Agivang il existe une veine de jaspe trapéoidal ayant la direction 240° d'une densité très forte et presque égale à celle du fer. Sa largeur est de trois pieds et demi ; sa cristallisation est parallépipède rectangle et sa position dans la vaine fait qu'un de ses côtés est perpendiculaire et l'autre parfaitement horizontale. Cette veine est enclavée dans la montagne dont la roche est de quartz presque blanc. Du côté Est, se trouve une veine semblable de 100 pieds de large, mais qui n'est pas d'une nature si compacte, car elle semble être en décomposition partielle. Au nord de Gargantua, les roches prennent un caractère différent et passent par un autre état de décomposition graduelle jusqu'à la rivière Michipicoten.

Au Cap Choyer, la roche se dirige presque de l'est au nord ; au Point Brûlé, le grès feld spatique court 328°, avec l'inclinaison vers le sud.

A Gargantua, on trouve du grès rouge, du granite et de l'amygdaloïde dont le cours est de 310°, et se dirige vers la rivière Pakazoïzibi. A une des Iles de Gargantua, on voit la Graüwacke amygdaloïde complètement décomposée en sable noir avec des agates aussi en décomposition. Ce sable est très pur et d'une nature différente des autres. Il est rude au toucher et sans silice ni fer comme celui de la rivière Montréal et Michipicoten.

En approchant de la rivière Michipicoten on aperçoit des roches de nature schisteuse et le sable de la rivière est aurifère. J'ai trouvé des parcelles d'or dans différentes places, mais non exploitables. Aux chûtes les veines de quartz sont rougeâtres. A droite de sa course, au lac, j'ai trouvé du fer en veine, et non loin du lac sur la rivière Magpie qui tombe dans celle de Michipicoten, j'ai trouvé une veine de cuivre recouverte de gozlan ou chapeau de fer qui contient des parcelles d'or, les roches sont talqueuses et le grès a une structure schisteuse, la veine court 160° nord dans la roche dans la direction 140°.

A l'entrée de la rivière Michipicoten, il y a une veine de fer de peu d'importance, qui a la direction 360°, dans la roche qui à la direction S.-O. au N.-E. avec l'inclinaison au S.-O.

Le côté nord du lac possède le grès schisteux, contenant du talc en quantité entre des veines de quartz généralement dans la direction de l'est à l'ouest.

La baie au nord de la rivière Michipicoten contient plusieurs veines de fer dans le grès talco-quartzeux dans la direction 75 à 80 coupées par une veine de quartz de 4 à 5 pieds d'épaisseur contenant du fer et du sulfure de cuivre.

La partie N.-E. est caractérisée par le minéral de fer que j'ai vu dans différentes places, mais il m'a été impossible de former aucune idée de son importance comme mines, n'ayant pas pu faire l'examen du territoire qui est une réserve des sauvages. En allant vers la rivière Dorée, c'est-à-dire, vers le côté nord-ouest, j'ai remarqué du grès amygdaloïde. Les amygdaloïdes sont de nature phosphorique, il semble que cette partie de la contrée est sous l'influence de deux courants,

l'un du N.-E. au sud-ouest, et l'autre du S.-E. au N.-O., et le grès est à l'état de transition rempli de pyrite de fer, et se range en veinulle ou petites veines ; à la droite de la rivière Dorée il y a une formation de schiste talqueux contenant du quartz, du pyrite de fer à l'état cristallin ; vers la rivière à la Chienne, il existe une formation de schistes talco-quartzueux qui a la course de 145°, coupée par la roche de gneiss dans la direction 60°, de plus ces roches sont coupées par des jaspes de différentes couleurs ; mais je n'ai pas rencontrée de formation agatifère ni de cuivre natif, mais seulement celui en veine à l'état de sulfure.

En passant par la rivière à la Chienne, les roches prennent une autre direction plus déterminée et viennent activer la force de la formation de Mamas. Celles qui existent entre la rivière à la Chienne et Michipicoten ont complètement changé de nature. L'île Michipicoten aussi bien que Mamas, Gargantua et Mica Bay, méritent une attention plus que particulière, sous le rapport de la richesse minérale, et chacune de ces parties auraient besoin d'un examen des plus attentifs. Je crois que Mamains et l'île Michipicoten sont des places de premier ordre. Gargantua et Mica Bay seront très difficiles à exploiter, à moins qu'en arrière les formations ne reprennent une nature plus uniforme. Gargantua et Mica Bay présentent une espèce de nœud où les courants se rencontrent et quoique pouvant offrir de riches résultats, mon avis est qu'ils seront très circonscrits en étendue.

L'île Michipicoten est parsemée de veines de toute dimension de barytine, de jaspe, d'agate et de carbonate de chaux cristallisé. La graüwacke amygdaloïde zéolitique est remplie de cuivre natif. Dans une place j'ai ordonné à un de mes hommes de prendre 100 livres de roche au hasard, et ensuite de la briser avec des marteaux sur des pierres. Comme l'opération était fatigante et longue par rapport aux outils, j'ai diminué de moitié. Les 50 livres de la roche possède le cuivre natif depuis la plus fine poussière jusqu'à une dimension de plusieurs pouces de diamètre ; mais la plus commune est celle de zéolite. Les 50 livres de la roche brute ont donné 16 livres de cuivre natif bien lavé. On trouve aussi du cuivre natif dans du grès rouge. Cette île paraît posséder une formation de cuivre productive. Au nord de l'île je n'ai vu du cuivre en veine que dans une seule place, la plus riche formation est du côté ouest et sud. A mon arrivée sur l'île, j'ai rencontré l'intendant M. Jos. L. Wilson, de la compagnie de Québec, qui, malgré les efforts inouis qu'il déploie dans les travaux d'exploitation, aura de la difficulté à satisfaire complètement les actionnaires ; car il faut être présent et voir de ses propres yeux les obstacles continuels qui se présentent ; il serait difficile de les énumérer, les personnes seules qui sont dans l'habitude de visiter des régions lointaines lors de l'époque première de leur colonisation, peuvent s'en rendre compte. Je crois de mon devoir de dire que je suis d'opinion que si les compagnies et les personnes qui se vouent à l'exploitation des mines dans ces régions nouvelles, ne reçoivent du gouvernement toute l'assistance qu'il est en son pouvoir de leur donner, elles se verront anéanties malgré tous leurs efforts qui touchent presque à l'héroïsme ; car à part du risque auquel les capitalistes exposent leur fortune pour ouvrir de nouvelles ressources au pays, ceux qui travaillent ont à subir toutes espèces de privations et de fatigues qu'offre toujours un établissement nouveau dans ce pays inculte et inhabité, à part les travaux si laborieux de l'exploitation des mines.

L'île Michipicoten et Mamains sont, selon moi, une des places qui promettent le plus pour l'exploitation du minéral. Elles possèdent tous les caractères de richesse, plusieurs espèces de roches contiennent du cuivre natif. On le voit dans tous les états, depuis la première apparition des molécules jusqu'à des morceaux de plusieurs livres. Les roches sont de nature plus tendre que sur le continent et par conséquent l'excavation est plus facile.

Après un relevé et un examen particulier de toutes les directions des roches et de leur nature, il serait facile de décider les sièges de la plus riche position.

Dans cette île le cuivre ne se trouve pas à la surface seulement il est en bas des montagnes et il serait probable qu'on le trouverait en veine. La preuve que la richesse minérale doit être d'une importance majeure, c'est que la nature des roches possède la matière talco-serpentineuse qui se trouve dans la face de cristallisation des roches. La quantité des matières zéolitiques, non seulement amygdaloïde, mais aussi en veines, de même que des agates, et le cuivre après qu'il semble être la composition intégrale de la roche, suit aussi le caractère des matières composantes, où on le voit prendre la place des zéolites, et constitue une espèce de roches de grès amygdaloïde cuprifère.

Je m'abstiendrai d'entrer dans des descriptions et des détails plus particuliers ; pour le faire il m'aurait fallu un temps suffisant et non une inspection rapide. Dans une exploration générale de plusieurs centaines de milles, dans un temps très court, il est probable que j'ai pu manquer divers caractères qui pourraient modifier mes opinions dans un autre examen plus particulier. Comme je l'ai déjà dit, je pourrais être en contradiction avec moi-même, et les intérêts déjà engagés sont trop graves et sérieux pour me permettre de faire des avancés qui ne seraient pas suffisamment appuyés par des preuves. Je crois toutefois avoir assez approfondi et examiné, et avoir recueilli assez de preuves évidentes pour soutenir que la partie canadienne du lac Supérieur possède la formation réelle et non accidentelle des mines de cuivre natif ainsi que d'autres métaux de la plus haute importance, et que ces mines seront en état de soutenir la concurrence avec toutes les autres,

De l'île Michipicoten, je me suis vu obligé de revenir à cause de la saison avancée.

En vous présentant ce rapport, recevez, monsieur, l'assurance des sentiments respectueux avec lesquels,

J'ai l'honneur d'être,
Votre très humble et obéissant serviteur,

(Signé)

DEROTTERMUND,
Ancien élève de l'école centrale à Paris, et
Membre de la société géologique de
France.

RAPPORT

DES

TRAVAUX DE COLONISATION

DE

L'ANNEE 1855,

PAR

T. BOUTILLIER, ÉCUYER,

INSPECTEUR DES AGENCES.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.



TORONTO:

IMPRIMÉ PAR JOHN LOVELL, COIN DES RUES YONGE ET MELINDA.

1856.

É T A T

**Des sommes reçues et payées par T. Boutillier, inspecteur
des agences, depuis le 25 février 1855, au 22 février
1856.**

Dr: T. BOUTILLIER, Inspecteur des agences,

1855.		£	s.	d.
Février 26	Par une somme de £6353 10s. 7d., balance restant en dépôt, suivant reddition de compte du 25 février 1855, savoir: Dans la banque du Haut-Canada à Québec. £2689 6 9 Dans la banque du peuple à Montréal .. 3664 3 10	6353	10	7
" "	Par une somme de £119 4s. 10d., déposée à la banque du Haut-Canada, à Québec, par Alexis Cayer, conducteur, étant la balance restée entre ses mains, lors de la suspension des travaux l'automne dernier ..	119	4	10
Mars 20	Par une somme de £97, déposée à la banque du peuple, à Montréal, par Andrew Boa, conducteur, étant la balance restée entre ses mains, lors de la suspension des travaux l'automne dernier ..	97	0	0
Août 29	Par un warrant pour la somme de £1500 reçue du département par J. F. Bradshaw, directeur de la banque du Haut-Canada, à Québec £750 0 0 Dito dans la banque du peuple 750 0 0	1500	0	0
Septembre 29	Par une traite, No. 1260, sur Montréal, pour la somme de £200, reçue par J. F. Bradshaw, étant le montant d'un warrant reçu par lui du département, laquelle somme a été déposée à la banque du peuple, à Montréal ..	200	0	0
Octobre 7	Par une traite reçue du département pour la somme de £2000, accordée sur un ordre en conseil du 4 octobre, de laquelle somme il a été déposé, dans la banque du peuple £1000 0 0 Dito du Haut-Canada, Québec 1000 0 0	2000	0	0
" 29	Par une traite de £8 12s. 9½d., payée à Chs. Frs. Dionne, conducteur, sur Antoine Monfét, ex-conducteur, étant la balance restée entre ses mains, lors de la suspension des travaux l'automne dernier ..	8	12	9½
" 30	Par une traite de £4 6s. 6d., payée à Antoine Talbot, conducteur, sur Ls. Blanchet, ex-conducteur, étant la balance restée entre ses mains, lors de la suspension des travaux l'automne dernier ..	4	6	6
1856.				
Janvier 8	Par intérêts de 3 par cent payés par la banque du peuple sur dépôts, comme suit: Du 1er au 31 mai 1855 £34 3 2 Du 5 juin au 29 octobre 1855.. .. 29 19 6	64	2	8
" 10	Par une traite de £2000, No. 9623, sur la banque du Haut-Canada, à Montréal, reçue de J. Ridout et dont le montant a été déposé, comme suit: Banque du Haut-Canada, à Québec .. £1500 0 0 Do do Montréal .. 250 0 0 Do peuple, do .. 250 0 0	2000	0	0
12	Par une somme de £50 8s. 2½d. déposée à la banque du peuple, étant la balance restée entre les mains de B. Garneau et J. T. Lebel, conducteurs, lors de la suspension des travaux en décembre dernier ..	50	8	2½
" "	Par une somme de £12 10s., déposée à la banque du peuple, étant la balance restée entre les mains de J. E. Côté et H. A. Watier, conducteurs, lors de la suspension des travaux en décembre dernier ..	12	10	0
	Montant porté	£ 12409	15	7

en compte avec le département des terres Cr.

1855.		£	s.	d.
Février, 28	Par 1 chèque de £2 10s. à T. Corriveau, conducteur, ..	2	10	0
Mars, 13	" 1 " £126 1s. 11d., J. B. Poupore, conducteur, ..	126	1	11
" "	" 5 " £10 chaque, P. N. Pacaud " ..	50	0	0
" 14	" 1 " £51 17s. 9d., T. Wilson " ..	51	17	9
" "	" 3 " £25 chaque, J. Verrette " ..	75	0	0
" 22	" 1 " £72 0s. 2d., T. Wilson " ..	72	0	2
Avril, 6	" 1 " £8 5s. 5d., T. Corriveau " ..	8	5	5
" 9	" 1 " £38 19s. 9½d., B. Garneau " ..	38	19	9½
" 26	" 4 " £25 chaque, P. N. Pacaud " ..	100	0	0
Mai, 1	" 2 " £25 chaque, J. B. Lepage " ..	50	0	0
" 12	" 1 " £12 8s. 1½d., J. B. Lepage " ..	12	8	1½
" 18	" 4 " 2 £30 chaque, 1 £33 5s. 3d. et 1 de £6 14s. 9d., P. N. Pacaud conducteur ..	100	0	0
Juin, 6	" 2 " £20 chaque, P. N. Pacaud " ..	40	0	0
" 8	" 1 " £150, T. Fortin et B. Cimon " ..	150	0	0
" 14	" 4 " £25 chaque, Andrew Boa " ..	100	0	0
" 21	" 6 " 5 £25 chaque et 1 £23 3s. 4d., P. N. Pacaud conducteur ..	148	3	4
" 25	" 2 " 1 £20 et l'autre £20 6s. 3d. à F. L. Poudrier, conducteur, ..	40	6	3
Juillet, 3	" 2 " £75 chaque, Jos. Verrette, conducteur ..	150	0	0
" "	" 2 " £75 chaque, Alexis Cayer " ..	150	0	0
" 17	" 4 " £25 chaque, L. E. Laroque " ..	100	0	0
" 19	" 2 " 1 £50 et 1 £47, Andrew Boa, conducteur ..	97	0	0
" 21	" 4 " £50 chaque, J. B. Lepage et J. G. Lespérance, conducteurs ..	200	0	0
" "	" 2 " £100 chaque, G. H. Beaulieu, conducteur ..	200	0	0
" 26	" 4 " 3 £20 et 1 £10, F. L. Poudrier " ..	70	0	0
Août 8	" 2 " £25 chaque, Jos. Roy " ..	50	0	0
" 10	" 1 " £25, F. L. Poudrier " ..	25	0	0
" 15	" 3 " £25 chaque, Jos. Roy " ..	75	0	0
" 16	" 1 " £25, Jos. Roy " ..	25	0	0
" 18	" 1 " £48 19s. 3d., à T. Wilson " ..	48	19	3
" 21	" 3 " £25 chaque John Cullen " ..	75	0	0
" 22	" 1 " £50 L. Désaulnier " ..	50	0	0
" 23	" 2 " £50 chaque, Jos. Prince " ..	100	0	0
" "	" 1 " £250 Révérend N. S. Hébert " ..	250	0	0
" "	" 3 " £50 chaque, Révérend A. L. Mailloux " ..	150	0	0
" 24	" 1 " £50. Révérend O. Paradis " ..	50	0	0
" "	" 1 " £75, A. Cayer " ..	75	0	0
" 28	" 2 " £25 chaque L. E. Laroque " ..	50	0	0
" 29	" 3 " 2 £50 et 1 £25, Jos. Roy " ..	125	0	0
" "	" 2 " £12 10s. chaque, Pierre Dagneault " ..	25	0	0
" "	" 3 " £25 chaque, N. Boucher " ..	75	0	0
" 30	" 1 " £37 10s., J. A. Leprohon " ..	37	10	0
" 31	" 2 " £25 chaque, P. Skelley " ..	50	0	0
" "	" 1 " £20, W. Hume " ..	20	0	0
Sept. 1	" 1 " £300, B. Garneau et J. T. LeBel " ..	300	0	0
" "	" 1 " £100, J. E. Côté et H. A. Watier " ..	100	0	0
" 3	" 1 " £50, Révérend O. Paradis " ..	50	0	0
" "	" 1 " £10, P. Dagneault " ..	10	0	0
" "	" 1 " £25, Israel Price " ..	25	0	0
" 5	" 2 " 1 £50 et 1 £25, A. Talbot " ..	75	0	0
" 8	" 1 " £50, T. Corrigan " ..	50	0	0
" 10	" 1 " £50, C. F. Dionne " ..	50	0	0
" "	" 6 " £25, P. N. Pacaud " ..	150	0	0
" 11	" 1 " £200, J. B. Poupore " ..	200	0	0
	Montant porté,	£ 4499	2	0

Dr.

T. BOUTILLIER, inspecteur des agences,

1855.	Montant rapporté..	£		
F. vrier 11.....	Par une somme de £60, reçue du département et déposée à la banque du Haut-Canada, à Québec, pour rembourser au fonds de colonisation, une somme de £40, payée à D. S. Ballantyne et une autre somme de £20, payée à John G. Fair, pour explorations	12409	15	7
" 19.....	Par une somme de £33 10s. 3d., déposée à la banque du Haut-Canada, à Québec, le 8 janvier, par Alexis Cayer, conducteur, étant la balance restée entre ses mains lors de la suspension des travaux l'automne dernier	60	0	0
		33	10	3
	Mantant porté	£ 12503	5	10

en compte avec le département des terres.

Cr.

1855.	Montant rapporté..	£		
Sept. 11 ..	Par 1 chèque de £75, Jos. Verrette, conducteur	4499	2	0
" ..	" 6 " £25 chaque, D. Phillips conducteur	75	0	0
" ..	" 2 " £25 chaque, C. P. de Champlain "	150	0	0
" 14 ..	" 2 " £25 chaque, F. R. Blanchard "	50	0	0
" 17 ..	" 1 " £50, L. Lesaulnier "	50	0	0
" 18 ..	" 1 " £50, Révérend O. Paradis "	50	0	0
" ..	" 1 " £50, Révérend M. Kerrigan "	50	0	0
" ..	" 1 " £25, à John Dillon "	25	0	0
" ..	" 1 " £40, J. B. Coulombe et E. Arcand "	40	0	0
" 19 ..	" 1 " £17 Os. 1½d., F. L. Poudrier "	17	0	1½
" ..	" 1 " Révérend Ed. Richard "	50	0	0
" 20 ..	" 2 " £50 chaque, P. N. Pacaud "	100	0	0
" 24 ..	" 1 " £150, Ls. Labrecque "	150	0	0
" 25 ..	" 1 " £50, Révérend A. L. Mailloux "	50	0	0
" ..	" 1 " £25, Révérend O. Paradis "	25	0	0
" ..	" 2 " 1 £19 10s., 1 £18, John Cullen "	37	10	0
" 27 ..	" 1 " £250, B. Garneau et J. T. Lebel "	250	0	0
" ..	" 1 " £150, J. B. Coulombe et E. Arcand "	150	0	0
" 29 ..	" 1 " £50, Révérend O. Paradis "	50	0	0
Octob. 2 ..	" 1 " £35, P. Dagneault "	35	0	0
" 3 ..	" 1 " £25, F. R. Blanchard "	25	0	0
" ..	" 1 " £35, N. Boucher "	35	0	0
" 4 ..	" 3 " 2 £50 et 1 £46 17s. 2d., G. H. Beaulier "	146	17	2
" ..	" 3 " £50 chaque, Jos. Roy "	150	0	0
" ..	" 1 " £40, P. C. Rivard "	40	0	0
" 6 ..	" 1 " £50, L. E. Laroque "	50	0	0
" ..	" 2 " £50 chaque, A. Verreault "	100	0	0
" 8 ..	" 1 " £40, Ant. Talbot "	40	0	0
" ..	" 1 " £35, C. F. Dionne "	35	0	0
" 10 ..	" 4 " £50 chaque, P. N. Pacaud et J. B. Delisle conducteurs.	200	0	0
" ..	" 2 " £25 chaque, C. P. de Champlain, conduct.	50	0	0
" 11 ..	" 4 " £25 chaque, D. Phillips "	100	0	0
" ..	" 1 " £25, Révérend O. Paradis "	25	0	0
" ..	" 1 " £50, Jos. Savard "	50	0	0
" ..	" 2 " £30 chaque, Luc Gélinas "	60	0	0
" ..	" 1 " £75, Ed. Robitaille "	75	0	0
" 12 ..	" 1 " £30 à P. Dagneault "	30	0	0
" ..	" 1 " £50, A. Jetté "	50	0	0
" 13 ..	" 1 " £35, Andrew Boa "	35	0	0
" ..	" 1 " £30, Révérend M. Kerrigan "	30	0	0
" 16 ..	" 1 " £25, Peter Skelly "	25	0	0
" ..	" 1 " £25, P. C. Rivard "	25	0	0
" ..	" 1 " £75, E. Arcand "	75	0	0
" 19 ..	" 1 " £50, Jos. Prince "	50	0	0
" ..	" 1 " £40, D. S. Ballantyne, explorateur ..	40	0	0
" 23 ..	" 1 " £40, N. Boucher, conducteur, ..	40	0	0
" ..	" 1 " £50, T. Corrigan "	50	0	0
" 24 ..	" 1 " £25, F. R. Blanchard "	25	0	0
" ..	" 5 " £50 chaque, P. N. Pacaud, conducteur ..	250	0	0
" 26 ..	" 1 " £25 4s. 7d., Jos. Roy "	25	4	7
" 27 ..	" 1 " £25, John Dillon "	25	0	0
" ..	" 1 " £25, Peter Skelly "	25	0	0
" 29 ..	" 1 " £14 13s., C. F. Dionne "	14	13	0
" 30 ..	" 1 " £175, B. Garneau et J. T. LeBell "	175	0	0
" ..	" 1 " £75, J. E. Côté et H. A. Watier, par B. Garneau ..	75	0	0
" ..	" 5 " £10, Ls. Labrecque et Ed. Leureux, conduc-teurs.	50	0	0
" ..	" 1 " £85, Ant. Talbot, conducteur.	85	0	0
	Montant porté	£ 8315	6	10½

Dr. T. BOUTILLIER, inspecteur des agences,

1856:	Moutant rapporté...	£	12503	5	10
/					
	Moutant porté	£	12503	5	10

en compte avec le département des terres. Cr.

1855.	Montant rapporté...	£	8315	6	10½
Octob. 31	Par 1 chèque de £63 19s., J. B. Coulombe, conducteur	£	63	19	0
"	" 2 " £50 chaque, Ls. Arcand, conducteur.		100	0	0
"	" 1 " £75, A. Cayer		75	0	0
Nov. 3	" 2 " £25 chaque, Duncan McCallum, conducteur		50	0	0
"	" 5 " £10 chaque, D. Phillips		50	0	0
"	" 1 " £30, Révérend Ed. Richard		30	0	0
" 6	" 3 " 2 £50 et 1 £25, C. P. de Champlain		125	0	0
"	" 1 " £50, Ed. Robitaille		50	0	0
" 7	" 6 " £50 chaque, P. N. Pacand		300	0	0
" 8	" 1 " £75, Hugh Gorman		75	0	0
"	" 1 " £20, Israel Rice		20	0	0
" 10	" 1 " £24 2s. 6d, Jos. Prince		24	2	6
"	" 1 " £56, Révérend N. T. Hébert		56	0	0
"	" 1 " £50, Ed. Robitaille		50	0	0
"	" 1 " £19 5s., J. B. Coulombe		19	5	0
" 12	" 2 " £37 10s. chaque, T. Corrigan		75	0	0
"	" 2 " £25 chaque, J. G. Lespérance et J. B. Lepage, conducteurs		50	0	0
" 13	" 1 " £25, L. Désaulnier, conducteur		35	0	0
"	" 1 " £30, Hugh Gorman		30	0	0
"	" 1 " £50, A. Jetté		50	0	0
" 14	" 3 " £25 chaque, Ls. Labrecque et Edouard Leureux, conducteurs		75	0	0
" 19	" 2 " 1 £150 et 1 £25, B. Garneau et J. T. Lebel par H. A. Watier, conducteur		175	0	0
"	" 1 " £12 10s., J. E. Côté et H. A. Wartier, conducteurs		12	10	0
"	" 5 " £50 chaque, P. N. Pacaud et J. B. Delisle, conducteurs		250	0	0
" 21	" 15 " £10 chaque, P. A. Tremblay, conducteur.		150	0	0
" 23	" 1 " £70, Hugh Gorman		70	0	0
" 24	" 1 " £1 18s., Luc Gélinas		1	18	0
" 26	" 1 " £20, T. Corrigan		20	0	0
"	" 1 " £25, A. Jetté		25	0	0
" 27	" 5 " £10 chaque, D. Phillips		50	0	0
"	" 1 " £39 14s 5½, Révérend N. T. Hébert		39	14	5½
" 28	" 10 " £10 chaque, P. A. Tremblay		100	0	0
"	" 1 " £75, L. Laroque		75	0	0
"	" 1 " £20, John G. Fair, explorateur		20	0	0
Déc. 4	" 1 " £30, Jos. Verrette, conducteur		30	0	0
" 5	" 2 " 1 £125 et 1 £25, P. N. Pacaud et J. B. Delisle, conducteurs		150	0	0
" 10	" 2 " £10 chaque, Ls. Labrecque et Ed. Leureux, conducteurs		20	0	0
" 11	" 1 " £32 15s., John Cullen		32	15	0
" 12	" 1 " £5, T. Corrigan, conducteur.		5	0	0
" 13	" 4 " £25 chaque, J. Lespérance et J. B. Lepage, conducteurs.		100	0	0
" 14	" 4 " £25 chaque, Ls. Arcand, conducteur		100	0	0
" 21	" 1 " £100, J. B. Daoust, procureur		100	0	0
" 22	" 1 " £125, Ls. Arcand, conducteur		125	0	0
"	" 1 " £10, Ed. Robitaille		10	0	0
" 28	" 1 " £2 1s. 8d., J. E. Côté et H. A. Watier, par J. T. Lebell, conducteur, ..		2	1	8
1856.					
Janv. 8	Par 1 chèque de £50, J. B. Daoust, procureur.		50	0	0
"	" 1 " £40, John Dillon, conducteur.		40	0	0
"	" 1 " £20, Révérend M. Kerrigan, conducteur		20	0	0
"	" 3 " £10 chaque, D. Phillips		30	0	0
	Montant porté,	£	11542	12	6

Dr. T. BOUTILLIER, inspecteur des agences,

1856.	Montant rapporté..	£	12503	5	10
		£	<u>12503</u>	<u>5</u>	<u>10</u>

St. HYACINTHE,
22 Février 1856.

en compte avec le département des terres. Cr.

1856.	Montant rapporté..	£	11542	12	6
Janv. 9 ..	Par 1 chèque de £3 1s. 0 ¹ / ₂ d., A. Jetté, conducteur,..	£	3	1	0 ¹ / ₂
" 16 ..	" 1 " £50, J. B. Daoust, procureur, ..	£	50	0	0
Février. 4 ..	" 1 " £20, Révérend Ed. Richard, conducteur ..	£	20	0	0
" 7 ..	" 1 " £11 2s., Ls. Labrecque ..	£	11	2	0
" ..	" 1 " £33 7s. 10 ¹ / ₂ d., Ls. Labrecque et Ed. Leureux, conducteurs. ..	£	38	7	10 ¹ / ₂
" 13 ..	" 1 " £37 10s, Révérend N. T. Hébert, conduct. ..	£	37	10	0
" 15 ..	" 1 " £19 11s. 3d., D. Phillips, ..	£	19	11	3
" 16 ..	" 1 " £13 5s. 10d., J. T. Lebell, procureur de J. E. Côté et H. A. Watier, conducteur..	£	13	5	10
" 21 ..	" 3 " 2 £100 et £116 0s. 3d., P. N. Pacaud et J. B. Delisle, conducteur, ..	£	316	0	3
Balance, ..		£	451	15	1
		£	<u>12503</u>	<u>5</u>	<u>10</u>

T. BOUTILLIER,
Inspecteur des agences.

COMTÉ
DE
CHICOUTIMI.
CHEMIN DE KINOGOMI.

RÉV. M. HÉBERT et }
P. A. TREMBLAY, } Conducteurs.

Balance restant non dépensée sur l'appropriation de 1854.....	£250	0	0
Montant de l'appropriation de 1855.....	800	0	0
<hr/>			
Montant disponible.....	£1050	0	0
Montant payé.....	633	4	5½
<hr/>			
Balance restant.....	£416	15	6½

La longueur projetée de ce chemin, dont le point de départ est le Rapide des Roches, sur la Rivière Chicoutimi, et le terme au poste de Metabetschuan, sur le lac St. Jean, est d'environ 38 milles.

Neuf milles de ce chemin ont été ouverts en 1854, et au-delà de six l'ont été par M. Tremblay, dans le cours de l'automne dernier, et ont coûté £40 par mille.

“ Les ponts qui restent à faire sont de peu d'importance,” dit M. Tremblay, “ en exceptant celui que l'on projete sur la Rivière aux Sables, et un autre sur la “ Rivière Chicoutimi, au Portage des Roches.”

La construction du premier pont a été évaluée à £400, et celle du second, l'a été par A. J. Russell, écuyer, à £1500.

Du Portage des Roches au township Labarre, le chemin passe sur un terrain peu avantageux; on y rencontre des savanes, des roches et du sable en plusieurs endroits. Cependant il s'y rencontre une étendue d'environ cinq milles de très bonnes terres près de la Rivière Cascouia. Ensuite le chemin passe sur d'excellentes terres dans tout le reste de sa longueur jusqu'au Lac St. Jean.

Le merisier, l'épinette noire et blanche, le bouleau et le tremble, sur les terrains hauts, et le frêne et l'orme, l'aulne et le cèdre, dans les terrains bas, sont les bois les plus communs.

Ce chemin ouvrira une communication avec la belle vallée du lac St. Jean, où se trouve une immense étendue de très bonne terre.

“ Les avantages de ce chemin pour la colonisation,” dit M. P. A. Tremblay, “ vous sont tellement connus, que je crois inutile de traiter cette question. Il “ me suffit de dire, que de l'ouverture de ce chemin dépend l'œuvre si patriotique- “ ment entreprise par le révérend M. Hébert, et le succès des établissements com- “ mencés sur les bords du Lac St. Jean.”

La Rivière aux Sables, dans l'endroit où passe le chemin, présente plutôt l'aspect d'un Lac que d'une Rivière.

M. Tremblay pense que la dernière partie du chemin (en approchant le Rapide des Roches) sera plus difficile à compléter que celle qui est comprise dans le township Kinogomi. Il croit cependant que £80 par mille suffiront, excepté pour la dernière moitié du 18ème mille et le premier quart du 19ème mille, où les difficultés sont beaucoup plus grandes que sur aucune autre partie du chemin; le terrain étant très rocheux et accidenté.

“ La Cécydromie (mouche à bled) n'a fait aucun dommage, et la récolte,” ajouta M. Tremblay, “ d'après le rapport des personnes de l'endroit, a été excel-

“ lente et suffira pour les besoins de l’hiver, quoique le grain ait été semé en “ petite quantité.”

Il est un fait bien digne de remarque et qui ne doit point être perdu de vue par les amis de la colonisation et surtout les amis de la colonisation du Saguenay, c’est que la gelée qui a causé de si grands dommages sur les jeunes grains l’an dernier dans presque tout le Bas-Canada, n’en a causé aucun dans le Saguenay.

COMTÉ DE CHICOUTIMI.

Pont sur la Rivière à Mars.

JOHN KANE, conducteur.

Somme appropriée en 1854.....	£200 0 0
A laquelle il faudra ajouter partie de £400 appropriés par un Ordre en Conseil en date du 27 septembre, 1855, pour aider à la construction des ponts de la Rivière à Mars et de celle du Moulin, laquelle somme devra être répartie d’après la valeur des dits ponts.	
Somme payée.....	150 0 0
Par autant qu’il a retenu sur une plus forte somme à lui remise par A. Russell, écuyer.....	50 10 10
	£200 10 10

Outre les sommes mentionnées ci-dessus, comme ayant été avancées à M. Kane, une autre somme lui a été de plus mise en mains par votre honorable prédécesseur, en 1854 et 55, afin de faire tirer les bois nécessaires à la construction du pont. M. Kane a rendu compte des deniers qu’il a perçus et des bois qu’il a fait tirer, et lorsque ces comptes auront été examinés et réglés par qui de droit, et surtout lorsque les municipalités de Chicoutimi et de Bagot auront, comme elles en ont été requises, fait évaluer la construction des deux ponts de la Rivière à Mars et de celle du Moulin, il me sera possible d’établir la balance disponible qui reste en faveur de ces deux ponts.

Les différentes sommes de deniers publiques appropriées à la construction du pont de la Rivière à Mars étant insuffisantes, il est devenu nécessaire de requérir la coopération du conseil municipal de Bagot.

Jusqu’ici, par différentes causes, il a été impossible de faire des arrangements qui permettent de poursuivre les ouvrages au-delà de la préparation d’une quantité de bois assez considérable que M. Kane a fait rendre auprès des lieux mêmes où le pont doit être construit ; mais des mesures ont été adoptées dernièrement pour pousser à bonne fin cette construction, et il est probable que, avec l’aide des autorités municipales, qui m’ont donné tout récemment des preuves de leur zèle et de leur désir de coopérer dans cette grande amélioration locale, l’entreprise sera prochainement en voie de progrès.

Bois rendus sur place par M. Kane.

21	pièces d’équarrissage	de pin blanc,
423	do	plattes do do.
7	do	d’équarrissage do rouge,
47	do	plattes do do.
165	do	do de cèdre,
109	do	do d’épinette,

Les pièces plattes ont de 25 à 30 pieds de longueur ; et les pièces équarries, de 12 sur 14 pouces d’équarrissage, ont de 41 à 50 pieds de longueur.

COMTÉ DE CHICOUTIMI.

Pont de la Rivière du Moulin.

ABRAHAM LAPOINTE, conducteur.

Somme appropriée en 1854..... £400 0 0

A laquelle somme il faudra ajouter partie de £400 appropriés par un Ordre en Conseil, en date du 27 septembre, 1855, pour aider à la construction des ponts sur la Rivière à Mars et sur celle du Moulin ; laquelle somme devra être répartie d'après la valeur des dits ponts.

Somme payée au conducteur en provisions pour faire préparer des bois pour le pont et les rendre sur place en 1854..... £166 11 6

La construction de ce pont a été retardée par les mêmes causes qui ont arrêté celle du pont de la Rivière à Mars.

La balance disponible ne pourra être établie qu'après le règlement de compte de M. Lapointe, qui ne peut se faire attendre longtemps, et qu'après, comme il est dit plus haut, que l'évaluation de ce pont et celle de la Rivière à Mars, auront été faites pour servir de base à la division de la somme des £400 qui a été approprié pour aider à la construction de ces deux ponts. Je ne dois pas omettre de dire que le conseil municipal de Chicoutimi a donné aussi des preuves de son désir de contribuer à la construction de ce pont.

Il est plus que probable que, sous peu de temps, les arrangements nécessaires pour s'assurer de la coopération municipale auront été conclus, et que les travaux seront prochainement commencés.

M. Lapointe a fait rendre sur place 703 pièces de pin rouge et blanc, de cèdre, d'épinette, variant en longueur de 25 à 33 pieds ; 451 de ces pièces sont de bois plat, 252 de ces pièces sont de bois rond, 2 lambourdes de pin blanc de 46 pieds de long et de 13 sur 14 pouces d'équarrissage.

COMTÉ DE MONTMORENCY.

Chemin de St. Ferréol.

RÉV. EDOUARD RICHARD, Conducteur.

Somme appropriée..... £100 0 0

Somme payée..... 100 0 0

La somme appropriée pour ce chemin a été employée dans l'amélioration de quelques unes des côtes que l'on rencontre dans ce chemin. La somme de cent louis n'a pu suffire pour améliorer ce chemin comme il doit l'être.

Pour vous mettre en état de juger de l'importance de cette route et de l'urgente nécessité de compléter son amélioration, je ne puis mieux faire que de donner une partie de l'excellent rapport que le révérend M. Richard a bien voulu me faire. Ses judicieuses observations et les renseignements précieux qu'il donne ne manqueront pas de fixer l'attention de tous les amis de la colonisation.

“ Le but principal et très important de ces améliorations, c'est de rendre facile l'accès aux excellentes terres qui s'étendent à deux ou trois lieues derrière St. Ferréol, couvertes de beaux grands bois et présentant sur différents points de très belles érablières, et même, aux pieds des montagnes, une suite non interrompue d'admirables sucreries, offrant ainsi un champ magnifique au défrichement le plus avantageux. Et remarquez que, quoique nos côtes fussent aussi mauvaises, il descendait encore de notre petite paroisse seule, dans la belle sai-

“son, de 25 à 30 cordes de bois par jour; le chargement dans les bateaux pour
“la ville en étant très facile dans la rivière Ste. Anne.

“Pour la qualité de la terre il n’y a rien à désirer de mieux, au rapport de
“M. l’arpenteur Lefrançois et de tous ceux qui ont vésité cette contrée. Chargée
“de magnifiques érablières et d’autres beaux grands bois francs, la terre est
“forte et d’une qualité telle qu’elle peut supporter la comparaison avec les fonds
“si riches du bord du fleuve. Et la position de ces terres exposées au midi,
“s’approchant des montagnes qui s’élèvent au nord, promet un climat plus doux;
“et c’est encore ce que nous assure M. Lefrançois et tous les chasseurs qui ont
“fréquenté cette vallée.

“Outre ce magnifique partie de terre, la vallée de la rivière Ste. Anne qui
“s’étend à la suite, jusqu’au nord de la Baie St. Paul, présente encore au défrichement
“d’excellents terrains, au point que, quand il s’est agi de tracer le chemin des Caps
“(exécuté aux frais du gouvernement) les habitants de la Baie St. Paul et des autres
“paroisses intéressées, désiraient lui faire suivre cette direction, vu que ce chemin
“aurait été beaucoup plus beau que celui actuel des Caps, rempli de grandes côtes,
“et qu’ils auraient bientôt été déchargés de son entretien par les habitations dont
“il se serait aussitôt couvert.

“Veuillez observer encore, monsieur, que les esprits se préoccupent en ce
“moment de la possibilité de faire suivre cette vallée au chemin de fer de Québec
“au Saguenay, passant ainsi par St. Ferréol et St. Urbain, pour se rendre à la
“Grande Baie, et de là continuer par la suite jusqu’au lac St. Jean. Et déjà le
“chemin de fer actuel de Québec au lac St. Jean, reconnu impossible tel que
“tracé, aurait été abandonné et de nouvelles explorations seraient recommencées
“si quelques grands propriétaires n’avaient des terres à vendre sur ce premier
“tracé; mais il faut espérer que tous ceux qui désirent la colonisation du
“Saguenay, le gouvernement le premier, et tout le comté de Montmorency et
“celui du Saguenay, et tous ceux, en un mot sans exception, qui veulent le
“développement des ressources du pays, vont se préoccuper sérieusement d’une
“exploration pour ce nouveau tracé. Notez bien que ce serait le chemin le
“plus court pour arriver à la population actuelle du Saguenay, parcourant une
“ligne droite et traversant tout le riche comté de Montmorency, en recevant en
“même temps tout l’encouragement des grandes paroisses d’au-delà des Caps, la
“Baie St. Paul, les Éboulements, la Malbaie, etc., et les autres nouvelles paroisses
“qui se forment actuellement dans les profondeurs. Et si, au rapport de
“M. l’arpenteur Lefrançois que l’on considère n’être pas enthousiaste, il soit vrai
“qu’il n’y a pas de difficultés sérieuses à faire suivre cette ligne, jugez si nos
“prévisions sont justes. En effet, si des esprits sérieux ont trouvé bon d’entre-
“prendre le chemin tel que commencé pour arriver au lac St. Jean, qui n’est pas
“encore habité, sans connaître même que le tracé fut possible jusque là, n’ayant
“alors par conséquent d’autre but que de fournir Québec de bois, est-il juste
“d’espérer qu’on s’occupera sérieusement du nouveau tracé qui rencontre le
“concours de plusieurs populations importantes? Et encore, si la raison de fournir
“Québec de bois, est aujourd’hui quelque chose, pourra-t-on jamais en manquer
“par ce nouveau tracé?

“Les amis du chemin de fer de Québec au lac St. Jean, qui ne voulaient voir
“dans cette entreprise que la colonisation de la magnifique vallée de ce beau
“lac, se trouvent-ils frustrés dans leurs vœux?

“Le chemin de fer pour passer au milieu de populations actives et arriver
“au gros de la population du Saguenay, la Grande Baie et Chicoutimi, en par-
“viendra-t-il plus tard au lac St. Jean?

“Tels sont les motifs qui me font croire que le temps est venu où l’on va
“s’occuper sérieusement d’une exploration pour ce nouveau tracé, aujourd’hui
“que tout le monde se préoccupe du commerce du Canada, et des moyens de
“développer ses ressources.

“ Pardonnez moi, monsieur, de m'être laissé entraîner, on pourrait dire, bien
 “ loin hors des questions que vous me faites l'honneur de m'adresser, mais on ne
 “ me saura pas mauvais gré de dire aujourd'hui toute ma pensée, et de vous
 “ mettre par là en état de mieux juger de l'opportunité des travaux commencés
 “ et de ceux qui restent à faire dans l'intérêt de la colonisation. * * *

“ Pour juger des pouvoirs d'eau extraordinaires de St. Ferréol, il suffit de faire
 “ observer que nous avons, dans notre simple petite paroisse, quatre moulins
 “ actuellement en opération, un à farine, un à carder la laine et deux à scier, sur
 “ trois rivières différentes, et cependant situés tous quatre sur le chemin royal, sur
 “ un espace d'une lieue et demie. Remarquez que ces trois rivières ne sont que
 “ les tributaires de la rivière Ste Anne qui borne la paroisse au sud, et que cette
 “ dernière présente elle seule, sur différents points, les plus grands pouvoirs d'eau,
 “ remarquable qu'elle est par ses chutes admirables qui nous attirent si souvent
 “ même des visiteurs de pays étrangers. Un 3ème moulin à scie est en cons-
 “ truction au 2ème rang, vers lequel doit s'ouvrir au printemps prochain une
 “ route nouvelle, à la demande des nouveaux habitants de cette concession.

“ Nous avons une magnifique carrière de pierre à chaux, capable de fournir
 “ la chaux à la construction d'une ville, très facile à exploiter dans les écores de la
 “ Rivière LaRose, au sud ouest de la paroisse, sur le chemin royal. Trois four-
 “ neaux en font une quantité considérable chaque année, et la facilité de ce pro-
 “ curer le bois permet de la donner à 3s. la barrique. Espérons que l'amélioration
 “ de nos côtes en fera augmenter le débit en même temps que le prix sur la place.

“ Pour les 15 ou 16 arpents commencés et non parachevés, peut être qu'une
 “ soixantaine de louis nous mettraient en état de faire quelque chose de durable.
 “ Je vous fais observer que des gardes-corps, sur une étendue de 5½ arpents, sont
 “ à faire.—Ce qui reste à faire de plus important ensuite, ce sont trois autres côtes
 “ et deux ponts d'une quarantaine de pieds chacun.—L'amélioration d'une de ces
 “ côtes surtout est de toute nécessité; elle est très mauvaise et demande d'être
 “ détournée sur une partie de sa longueur. Sans cela nous n'aurions qu'un pas
 “ de fait vers ces superbes terres qui semblent attendre avec impatience des bras
 “ vigoureux. Il serait bien difficile de dire le coût de ces derniers ouvrages,
 “ surtout avant que le tracé des côtes soit donné.

“ Peut être qu'un couple de cents louis feraient quelque chose de convenable.

“ Maintenant si la législature accordait les fonds nécessaires pour relier le
 “ Chemin des Caps avec les terres en question par un pont sur la rivière Ste. Anne,
 “ vis-à-vis de la Petite Montagne, on verrait le défrichement prendre tout à
 “ coup un élan tout nouveau dans ces deux localités. Le transport des bois de
 “ charpente, impossible jusqu'ici par nos côtes, telles qu'elles étaient et tel qu'il y
 “ en a encore aujourd'hui, pourrait alors s'exécuter facilement, et c'est ainsi que
 “ la cause du commerce et de la colonisation serait grandement servie.

“ Je ne suis que depuis deux ans à St Ferréol; et, à ce qu'il me paraît, la popu-
 “ lation aurait augmenté d'un tiers depuis six ans peut-être, veuant des pa-
 “ roisses voisines et se portant vers la vallée dont je vous ai donné la description.
 “ Il ne manquerait ici que l'encouragement—Levons l'obstacle en rendant facile
 “ l'accès à ces superbes forêts, et nous verrons bientôt les jeunes gens au lieu
 “ d'aller s'entasser dans les Faubourgs de Québec, pour n'être plus souvent que
 “ de misérables charetiers, ou de s'enfuir chez l'étranger et perdre ainsi la foi de
 “ leurs pères et leur nationalité, nous les verrons dis-je venir en masse de toutes
 “ les paroisses de la côte Beaupré et de l'Île d'Orléans, dont la population est trop
 “ dense aujourd'hui, et protégés d'une législature éclairée, s'établir voisins de
 “ leurs pères, demeurant fidèles aux traditions de la famille et bénissant alors du
 “ profond de leur cœur les protecteurs généreux qui les auront guidés

COMTE DE QUEBEC

Chemin de Laval.

REV. O. PARADIS, Conducteur.

Somme appropriée en 1855.....	£259	0	0
Somme payée au conducteur.....	250	0	0

Le chemin de Laval a été commencé l'an dernier au 2^{me} rang de la seigneurie de Beauport, et, traversant le 3^{me}, 4^{me} et 5^{me} rangs, doit se terminer à l'église et aux moulins de Laval. Trois milles de ce chemin ont été faits l'an dernier, sous la surveillance de M. Edouard Robitaille.

M. Paradis n'a pu parachever entièrement le chemin comme il l'avait espéré, et il croit qu'il faudrait au moins £800 Os. Od., pour le compléter, mais en faisant cette évaluation, M. Paradis porte à quatre lieues et $\frac{3}{4}$ la longueur projetée de ce chemin.

Un pont construit (non achevé cependant) d'a-peu-près 70 pieds, a coûté près de £50 Os. Od.

"Le sol, "dit M. Paradis," est ici généralement bon ; la gelée est le seul ennemi de nos récoltes ici, comme dans tous les endroits peu défrichés.

"Les bois de Laval sont très recherchés dans le commerce, et un fait bien patent, c'est que la seule raison qui a éloigné les colons de Laval, (qui est si à proximité de la ville) a été le mauvais état des chemins.

"Aussi, depuis que le gouvernement nous est venu en aide, voyons nous tous les ans de nombreux colons venir s'y établir, même des personnes dans l'aisance.

"Quant aux bois de commerce, les constructeurs de vaisseaux vous diront mieux quels avantages ils retirent des bois si rares et si recherchés de Laval."

"On compte 20 ou 22 nouvelles habitations faites dans le courant de l'été dernier.

"Les bleds et autres grains viennent très bien à Laval, quand la gelée ne survient pas trop tôt.

"Jamais on ne s'est plaint à Laval, comme dans les paroisses voisines, que les bleds fussent attaqués par la mouche ou les patates affectées de la maladie."

COMTE DE QUEBEC.

Chemin de Stoneham.

ED. ROBITAILLE, Conducteur.

Balance restant de l'appropriation de 1854.....	£5	0	0
Appropriation de 1855.....	200	0	0
		205	0
Somme payée.....	185	0	0
		£20	0
Balance restant.....	£20	0	0

Le chemin de Stoneham, tel que mentionné dans mon rapport de l'an dernier, commence vis-à-vis la maison de M. Brennan, entre les lots Nos. 4 et 5 du 3^{ème} rang de Stoneham, passe à travers les 3^{ème} et 4^{ème} rangs et partie du 5^{ème}, jusqu'au pont sur la décharge de celui des trois petits lacs qui est le plus au nord.

Toute cette partie du chemin fait l'an dernier peut être fréquentée par les voitures d'été.

“ Pardonnez moi, monsieur, de m'être laissé entraîner, on pourrait dire, bien
 “ loin hors des questions que vous me faites l'honneur de m'adresser, mais on ne
 “ me saura pas mauvais gré de dire aujourd'hui toute ma pensée, et de vous
 “ mettre par là en état de mieux juger de l'opportunité des travaux commencés
 “ et de ceux qui restent à faire dans l'intérêt de la colonisation. * * *

“ Pour juger des pouvoirs d'eau extraordinaires de St. Ferréol, il suffit de faire
 “ observer que nous avons, dans notre simple petite paroisse, quatre moulins
 “ actuellement en opération, un à farine, un à carder la laine et deux à scier, sur
 “ trois rivières différentes, et cependant situés tous quatre sur le chemin royal, sur
 “ un espace d'une lieue et demie. Remarquez que ces trois rivières ne sont que
 “ les tributaires de la rivière Ste Anne qui borne la paroisse au sud, et que cette
 “ dernière présente elle seule, sur différents points, les plus grands pouvoirs d'eau,
 “ remarquable qu'elle est par ses chûtes admirables qui nous attirent si souvent
 “ même des visiteurs de pays étrangers. Un 3ème moulin à scie est en cons-
 “ truction au 2ème rang, vers lequel doit s'ouvrir au printemps prochain une
 “ route nouvelle, à la demande des nouveaux habitants de cette concession.

“ Nous avons une magnifique carrière de pierre à chaux, capable de fournir
 “ la chaux à la construction d'une ville, très facile à exploiter dans les écores de la
 “ Rivière LaRose, au sud ouest de la paroisse, sur le chemin royal. Trois four-
 “ neaux en font une quantité considérable chaque année, et la facilité de ce pro-
 “ curer le bois permet de donner à 3s. la barrique. Espérons que l'amélioration
 “ de nos côtes en fera augmenter le débit en même temps que le prix sur la place.

“ Pour les 15 ou 16 arpents commencés et non parachevés, peut être qu'une
 “ soixantaine de louis nous mettraient en état de faire quelque chose de durable.
 “ Je vous fais observer que des gardes-corps, sur une étendue de 5½ arpents, sont
 “ à faire.—Ce qui reste à faire de plus important ensuite, ce sont trois autres côtes
 “ et deux ponts d'une quarantaine de pieds chacun.—L'amélioration d'une de ces
 “ côtes surtout est de toute nécessité; elle est très mauvaise et demande d'être
 “ détournée sur une partie de sa longueur. Sans cela nous n'aurions qu'un pas
 “ de fait vers ces superbes terres qui semblent attendre avec impatience des bras
 “ vigoureux. Il serait bien difficile de dire le coût de ces derniers ouvrages,
 “ surtout avant que le tracé des côtes soit donné.

“ Peut être qu'un couple de cents louis feraient quelque chose de convenable.

“ Maintenant si la législature accordait les fonds nécessaires pour relier le
 “ Chemin des Caps avec les terres en question par un pont sur la rivière Ste. Anne,
 “ vis-à-vis de la Petite Montagne, on verrait le défrichement prendre tout à
 “ coup un élan tout nouveau dans ces deux localités. Le transport des bois de
 “ charpente, impossible jusqu'ici par nos côtes, telles qu'elles étaient et tel qu'il y
 “ en a encore aujourd'hui, pourrait alors s'exécuter facilement, et c'est ainsi que
 “ la cause du commerce et de la colonisation serait grandement servie.

“ Je ne suis que depuis deux ans à St Ferréol; et, à ce qu'il me paraît, la popu-
 “ lation aurait augmenté d'un tiers depuis six ans peut-être, veuant des pa-
 “ roisses voisines et se portant vers la vallée dont je vous ai donné la description.
 “ Il ne manquerait ici que l'encouragement—Levons l'obstacle en rendant facile
 “ l'accès à ces superbes forêts, et nous verrons bientôt les jeunes gens au lieu
 “ d'aller s'entasser dans les Faubourgs de Québec, pour n'être plus souveut que
 “ de misérables charetiers, ou de s'enfuir chez l'étranger et perdre ainsi la foi de
 “ leurs pères et leur nationalité, nous les verrons dis-je venir en masse de toutes
 “ les paroisses de la côte Beaupré et de l'Île d'Orléans, dont la populatiou est trop
 “ dense aujourd'hui, et protégés d'une législature éclairée, s'établir voisins de
 “ leurs pères, demeurant fidèles aux traditions de la famille et bénissant alors du
 “ profond de leur cœur les protecteurs généreux qui les auront guidés

Le 11 novembre dernier M. Robitaille, m'écrivait comme suit :

“ J'ai ouvert le chemin, tel que vous l'avez prescrit, jusqu'aux établissements de la Rivière Jacques Cartier. Je travaille activement à la construction des ponts, pour pouvoir donner aux habitants l'avantage de se servir du chemin, au printemps prochain, en voitures à roues.

“ J'ai encore quatre grands ponts à faire sur tout le chemin.”

Je regrette que la maladie ait empêché M. Robitaille de me faire parvenir le rapport qu'il se proposait de m'envoyer.

Il est probable qu'entre autres renseignements utiles, il m'aurait donné des détails intéressants sur la nature des bois et du sol que l'on trouve dans les environs de la Rivière Jacques Cartier.

COMTÉ DE QUÉBEC.

Chemin de Bélair.

JOSEPH SAVARD, conducteur.

Somme appropriée.....	£50	0	0
Do. payée.....	51	0	0

Je n'ai pu établir par le rapport de M. Savard, quelle est la longueur de chemin qu'il a complétée, mais il a travaillé sur toute l'étendue du chemin qui est d'environ 3½ milles. Il prétend que cette route peut servir pour les voitures d'été et dit qu'elle est déjà très fréquentée; elle est située dans la seigneurie Bélair, et commence sur la terre de James Tate.

Il y a encore un pont à construire. Quoique ce chemin passe à travers un terrain marécageux et montagneux, cependant il est considéré comme très utile.

Je profite de cette occasion, m'écrit M. Savard, “ pour faire rapport que la route de Belair devrait être continuée jusqu'à la route de Ste. Catherine, (distance d'environ 2 milles) alors ce chemin donnerait une communication facile et très courte aux habitants de Ste. Catherine, du Lac Sergent et de St. Raymond. “ Je dois dire ici que déjà plusieurs personnes croyant que cette route était ouverte d'un bout à l'autre, l'ont prise pour se rendre à Ste. Catherine, et ont été obligées de rebrousser chemin. Cette continuation du chemin que je vous recommande est la même que celle dont vous a parlé, l'an dernier, M. Charles Pageot, et qui se trouvera en partie dans le comté de Portneuf. Elle sera, si elle est achevée, une des routes les plus utiles et des plus fréquentées dans les environs de Québec.

Il se trouve des puits d'eau sur les Nos. 3, 25 et 30, du 5me rang de Bélair, et sur les No. 40 dans le 4me rang de la même seigneurie.

M. Pageot, employé en 1854, comme conducteur des travaux sur ce chemin, et M. Savard s'accordent à recommander que certains fossés soient faits sans perte de temps, dans le but non seulement de rendre le chemin plus praticable, mais encore de le conserver.

L'égoût du chemin et le prolongement de la route jusqu'à Ste. Catherine, ont été évalués à £200.

COMTÉ DE PORTNEUF.

Chemin de Rocmont.

ALEXIS CAYER, conducteur.

Balance restant de l'appropriation de 1854.....	£369	4	10
Somme payée en 1855.....	300	0	0
Balance restant.....	£69	4	10

Le poteau qui sépare les Nos. 8 et 9 du 7^{me} rang de Gosford, où se termine le chemin qui pénètre le plus en profondeur dans cette localité, est le point de départ de ce chemin qui conduit à Rocmont.

La direction de ce chemin tel que tracé par J. P. Déry, écuyer, est vers la vallée de la Rivière Batiscan, où il y a, suivant M. Déry, une étendue de bonnes terres, vers le nord-ouest, qui bordent une partie de la rivière du Petit Bastonais, qui se décharge dans le St. Maurice, à une distance très rapprochée de la Tuque.

La longueur projetée de ce chemin est de 36 milles, dont 15 milles et 17 chaînes ont été tracées.

L'étendue de chemin qui a été fait en 1854, est de 5 milles dans le township de Gosford, et 12 arpents dans celui de Rocmont ; cinq milles et 17 arpents ont été faits cette année dernière dans Rocmont.

Aucune partie de chemin n'a été parachevée, mais il peut être fréquenté dans toute son étendue par les voitures d'été. Le coût de ce chemin a été d'à-peu-près £25 par mille, non compris les ponts au nombre de 14, qui forment ensemble une longueur de 400 pieds de pontage, et ont coûté £81. Il est resté à faire un pont entre le 11^{me} et le 12^{me} mille, de 150 pieds de pontage.

Le sol, "dit M. Cayer, tout le long du chemin est bon quoique généralement sur sablonneux. Les bas fonds sont *glaiseux* et couverts d'orme et de frêne. " Sur les terres hautes, le merisier, l'érable et le sapin dominant. Le bois est " gros et long, indices certains d'une terre fertile. La ligne de ce chemin suit " une chaîne de montagnes situées à 30 et 50 arpents au sud de la rivière Ste. " Anne. Les montagnes sont incultes, mais à leurs pieds sont des sucreries sur " un terrain rocheux. De ce dernier point à aller à la rivière, c'est-à-dire, sur " une largeur de 30 à 50 arpents, et sur une longueur de 10 à 12 milles, le terrain, " d'après le rapport de M. Déry, serait propre à la culture. Suivant un autre rap- " port de M. Cayer, les terres au nord de la rivière seraient semblables à celles " du côté sud.

" La preuve des avantages que ce chemin a déjà offerts à la colonisation, " est le fait que toutes les terres qui bordent ce chemin, courant un espace de " 10½ milles, sont prises par des colons, et ajoute M. Cayer, j'ai les noms de 60 " personnes qui attendent que le chemin soit tracé pour prendre des terres dans " la vallée de Batiscan."

M. Cayer mentionne dans son rapport que deux moulins ont été l'été dernier construits dans Gosford, et qu'il y a trois pouvoirs d'eau considérables dans Rocmont.

D'après le rapport qui m'est adressé, il faudrait à peu près £750 pour terminer et compléter l'étendue de chemin qui a été explorée et tracée, mais je n'ai pas d'informations sur ce que pourrait coûter le prolongement de cet important chemin jusqu'à la vallée de la Rivière Batiscan, où se rencontrent assure-t-on de très belles terres.

M. Cayer est d'opinion qu'un pont devrait être construit sur la Rivière de la Roche Platte, à peu près vers le 6^{me} mille. Il évalue à £20 la construction de ce pont.

De la somme de £300 que j'ai payée M. Cayer, £33 10s. 8d. ont été déposés, par lui, à mon crédit, à la banque du Haut-Canada, à Québec.

COMTÉ DE PORTNEUF.

Chemin d'Alton.

JOSEPH VERRETTE, Conducteur.

Balance restant de l'appropriation de 1854.....	£339	4	4½
Payé en 1855.....	330	0	0
Balance restant.....	£	9	4 4½

Le chemin d'Alton part du No. 13 du 3e rang, de la ligne de division entre le 2e et 3e rang d'Alton. Il a été complété depuis son point de départ jusqu'à environ 16 arpents dans le township de Montauban.

Toute cette partie peut être fréquentée par des voitures d'été, moins quatre arpents qui ne sont propres qu'aux voitures d'hiver.

Le cout de ce chemin, terme moyen, sans comprendre les ponts, est d'environ £46 par mille.

Le nombre de ponts construits dans ce chemin, est de neuf, dont trois sont des ponts flottants. De ces derniers, l'un a deux arpents de long, l'autre trois arpents, et le troisième trois arpents et trois perches, et sont situés sur le Lac des Sept-Iles, le Lac Noir et le Lac des Prairies. Les autres six ponts ont ensemble 449 pieds de pontage.

Le sol dans les environs du chemin est, d'après le rapport de M. Verrette, bon et susceptible de culture quoique rocheux. Il est couvert de bois franc en grande partie, on y rencontre de beaux pouvoirs d'eau, et si le chemin était continué jusqu'à la Rivière Batiscan, on y trouverait d'excellentes terres.

Je crois devoir répéter ici une partie de ce que, dans mon dernier rapport, j'ai extrait de celui qu'avait fait M. De Foy de son exploration, * * *

“ Le terrain est assez plat, mais rocheux dans quelques endroits. Deux petits lacs se rencontrent sur le tracé, mais j'ai pu les éviter sans détourner de beau coup ma route.

“ Les terres joignant la Rivière Batiscan sont magnifiques et aisées à cultiver, et elles sont couvertes de beau bois franc. Dans toute la longueur du tracé, la terre y est généralement cultivable et bien boisée en épinette et en pin. La longueur du tracé, depuis la Rivière Batiscan à la Rivière Ste. Anne, est de 21 milles.

“ En terminant ce rapport, je crois devoir vous informer que plus de 30 individus, sur le rapport que je leur ai fait des terres sur lesquelles passe le tracé, m'ont témoigné le désir d'en prendre pour établir leurs enfants, aussitôt qu'il y aura un chemin.”

M. Verrette, conducteur des travaux, dans son dernier rapport, dit qu'il croit qu'une somme de £400 suffirait pour ouvrir le chemin jusqu'à la rivière Batiscan. Cette évaluation diffère un peu de celle de l'an dernier, mais il est probable que ce monsieur se sera procuré d'autres renseignements sur l'ouvrage à faire, et qu'il compte aussi sur la baisse dans le prix de la main-d'œuvre.

COMTÉ DE GASPÉ.

Chemin de la péninsule à l'anse au Griffon.

DAVID PHILLIPS,—Conducteur.

Somme appropriée.....	£400	0	0
Somme payée.....	399	11	3
Balance restant.....	£	0	8 9

Ce chemin traverse cette langue de terre qui sépare les eaux de la Baie de Gaspé de celles du St. Laurent. Il commence aux habitations connues sous le nom de péninsule au premier rang du township de Gaspé-Bay-North, et se termine sur le bord du St. Laurent, sur le côté nord de la Rivière au Griffon; sa longueur est de huit milles; aucune partie du chemin n'a été complétée. Il est seulement débarrassé du bois et de souches sur une largeur de vingt pieds. Dans les endroits où le terrain est en pente, il a été aplani sur une largeur de huit pieds afin de faciliter le passage des voitures.

M. Phillips dit, dans son rapport, "si deux ou trois petits ponts étaient faits et quelques cents verges applanies, le chemin serait praticable pour des voitures à roues chargées, c'est-à-dire qu'on y pourrait passer qu'au pas de cheval seulement."

Sept ponts ont été construits, formant ensemble 311 pieds de pontage, et ont coûté £172 0 0. Il en reste encore trois dont la valeur moyenne peut être de £20 0 0 chaque.

Le sol dans l'espace que parcourt le chemin est généralement de bonne qualité. Le chemin suit à-peu-près la rivière de l'Anse au Griffon.

La vallée de cette rivière a, à-peu-près, deux milles de largeur, et est bordée de chaque côté par une rangée de montagnes couvertes de bois francs; le sol est très riche sur le côté nord-est du chemin.

L'étendue de terre arable, dans cette vallée, peut être estimée à 4 ou 5,000 acres. Elle est généralement boisée en merisier, épinette et cèdre de bonne qualité; on y trouve aussi de l'érable, du sapin, une abondance d'aulnes, mais le pin y est rare, et on y voit pas de hêtre.

On peut se procurer de bons matériaux pour la construction des vaisseaux dans les environs du chemin.

Quant à la colonisation "dit M. Phillips, je ne crois pas qu'il y ait dans ce district (de Gaspé) un lieu qui puisse offrir à quelques centaines de colons, plus d'avantage, tant sous le rapport du sol que sous celui de la situation. Ils auraient à travailler sur un terrain fertile, facile à défricher et à cultiver, non rocheux et couvert de beau bois franc. Ils trouveraient, à 4 ou 5 milles, un marché pour la vente du produit de leurs champs et pour celle de leurs troupeaux. Je veux dire la Baie de Gaspé, port de mer et le centre des affaires du comté. Les habitants des bords du St. Laurent, qui sont presque exclusivement pêcheurs, pourraient acheter de ces colons les provisions dont ils ont besoin. Un des avantages résultant de l'ouverture de ce chemin, sera celui-ci; un vaisseau chargé pour le bassin de Gaspé où son entrée est retardée le printemps, parce que les glaces s'y brisent tard, pourra décharger à l'Anse au Griffon, et sa cargaison être transportée par ce chemin, en quelques heures et en tout temps de la navigation, au lieu de sa destination. Des vaisseaux aussi, montant ou descendant le St. Laurent, en arrêtant à l'Anse au Griffon, pourront y prendre leur cargaison provenant de la Baie de Gaspé, et y décharger celles en destination de ce dernier lieu, avec beaucoup moins de frais pour les armateurs qu'en passant avec leurs vaisseaux par le Cap Rosier et le Cap Gaspé, distance, par eau, de 50 milles. Des gens qui ont voyagé entre la baie de Gaspé et les établissements des bords du St. Laurent, ont déjà éprouvé les grands avantages que leur procure ce chemin. Il n'y a que quelques mois encore, un homme mourant à l'Anse au Griffon, était pour obtenir le secours d'un prêtre ou d'un médecin, dans l'obligation d'envoyer une chaloupe avec quatre hommes au bassin de Gaspé, ce qui faisait un voyage de deux jours; maintenant il peut se procurer ces secours dans quelques heures.

"Enfin ce chemin est aujourd'hui une voie de communication générale entre les habitants de la Baie de Gaspé et ceux des bords du St. Laurent, tandis que, avant son ouverture, ils ne pouvaient avoir de rapport entre eux que par mer, trajet toujours long et coûteux et souvent dangereux." D'après ce rapport

qui me paraît avoir été fait par M. Phillips, avec beaucoup de soin, il est difficile de ne pas convenir que la compléxion du chemin "de la péninsule à l'Ause au Griffon" est un acte non seulement réclamé dans l'intérêt de la colonisation, mais impérieusement prescrit par ce sentiment de sympathie qu'on ne peut refuser à des hommes courageux et exposés à de grandes privations.

M. Phillips évalue à £400 la compléxion de ce chemin.

COMTÉS DE GASPÉ ET RIMOUSKI.

Chemin de Matane et Cap Chat.

J. G. LESPERANCE, } Conducteurs.
 J. Bte. LEPAGE. }

Somme appropriée	£400	0	0
Somme payée.....	350	0	0
			0
Balance restant.....	£50	0	0

Le point de départ de ce chemin est le 9me lot du township de St. Denis. Tel que projeté, ce chemin devra avoir 35 milles et trois arpents. De cette longueur, 28 milles et sept arpents ont été ouverts, c'est-à-dire 27 consécutivement, depuis le 9me lot susdit jusqu'à la Rivière du Grand Capucin, qui se trouve à 8 milles et trois arpents en deçà du *terminus* de la longueur projetée, et sur ces 8 milles et trois arpents, il en a été fait un mille et sept arpents. La largeur du chemin est de huit pieds français, il est praticable pour des voitures d'été dans toute la longueur qui a été ouverte, c'est-à-dire 28 milles et sept arpents. Le coût du chemin est de £9 à £10 par mille.

Il n'a été fait que deux ponts comprenant ensemble 67 pieds de pontage. Il en reste encore à-peu-près 28 à faire. Le chemin est passable partout, les bords des petites rivières ou ruisseaux ayant été travaillés de manière à permettre aux voitures de passer à gué.

On ne peut lire sans un vif intérêt ce que disent MM. Lepage et Lespérance, des lieux trop inconnus que traverse le chemin dont ils conduisent l'ouverture ; ils terminent leur rapport comme suit :

" L'étendue des terres sur laquelle passe le chemin est immense, et le terrain est bon. Il y a du bois de toute espèce, frêne, érable, merisier, cèdre, sapin, épinette, bouleaux, etc.

" Les avantages que doivent procurer à la colonisation la nouvelle voie sont évidents, en ce qu'elle va donner un débouché pour les localités inférieures, captives depuis leurs établissements primitifs, en ce qu'elle va engager un grand nombre de colons à s'établir le long de cette route où les terres sont excellentes, sans compter les avantages de la pêche qu'offre le fleuve que la baie cotoie tout le long. * * * * *

" Nous pouvons dire avec certitude qu'il existe de la pierre à chaux dans le voisinage immédiat du chemin. * * * * *

" Il y a plusieurs petites rivières ou ruisseaux dont les pouvoirs d'eau peuvent être assez facilement utilisés. * * * * *

" L'ouverture de cette partie du chemin devrait être faite dès le printemps pour le plus grand intérêt des localités environnantes, et pour le plus prompt établissement de cette étendue de terre si propre à la culture.

" L'ouverture de ce chemin est si récente que son influence sur les établissements n'a pas encore eu le temps de se faire sentir beaucoup ; cependant, elle a eu le bon effet déjà d'avoir porté les gens à prendre des terres sur la lon-

“gueur de trois lieues, dans la partie supérieure du chemin, au milieu de l'anse appelée les “Grands Mecheins” et d'une demie lieue environ, au lieu appelé les “Petits Capucins.”

“L'espèce de tendance à émigrer dans la partie inférieure du fleuve, surtout au bord de l'eau, fera peupler cette route très promptement ; car tous ces terrains sont cultivables, fournis qu'ils sont d'une forte couche de terre végétale sur les hauteurs comme partout ailleurs. Cette route doit nécessairement augmenter la valeur de ces terres, et produire un bien immense pour les paroisses déjà formées de Ste. Anne et Cap Chat.

“Le commerce de ces derniers endroits en ressentira de très bons effets, en ouvrant à ces populations prisonnières depuis si longtemps, de nouveaux marchés sur lesquels elles pourront porter leurs denrées.”

MM. Lepage et L'Espérance concluent leur intéressant rapport en recommandant une nouvelle appropriation de £67, pour finir le chemin tel qu'il a été commencé ; mais il faudra une somme additionnelle assez considérable pour faire les ponts assez nombreux que l'on aura à construire sur cette route.

COMTÉ DE KAMOURASKA.

Deux chemins, l'un de St. Alexandre et l'autre de Ste. Hélène du Lac Pohénégamook.

Conducteur du 1er chemin, } G. H. BEAULIEU,
 Conducteur du 2e do } JOSEPH ROY.

Somme appropriée.....	£900	0	0
Payé à G. H. Beaulieu.....	£346	17	2
Payé à Joseph Roy.....	450	4	7
		<u>797</u>	<u>1 9</u>

Balance restant..... £102 18 3

Ces deux chemins dont l'un, celui de St. Alexandre, part du 5e rang de la paroisse St. Alexandre, l'autre de la ligne que sépare le township de Bungay de la seigneurie de l'Islet du Portage, se rejoignent dans le township de Park, à un point que les rapports que j'ai reçus, ne m'ont pas mis en état de désigner. La longueur totale de ce chemin, de Ste. Hélène au lac Pohénégamook, est de 17 milles, et le chemin de St. Alexandre, à sa jonction avec le chemin de Ste. Hélène, est de 9 milles.

Chemin de St. Alexandre.

G. H. BEAULIEU, conducteur.

Dans le chemin de St. Alexandre, 7 milles ont été ouverts, dont trois et demi peuvent être pratiqués par les voitures d'été. Aucun pont n'a été fait, et il y en a trois à faire, un sur la Rivière-du-Loup qui, dit M. Beaulieu, “sera probablement coûteux,” un sur la rivière Fourchue, et un autre sur la rivière Rocheuse ; mais ces deux derniers coûteront peu.

M. Beaulieu dit que la plus grande partie du terrain où passe ce chemin, est d'assez bonne qualité ; et il ajoute : “On dit que ce chemin conduit à la plus belle vallée et au plus beau terrain que l'on puisse trouver en Canada. Les terres jusqu'au 4e rang du township (Parke) sont médiocres, mais ensuite on dit “qu'elles sont magnifiques et toutes complantées d'érables, merisiers et autres bois de bonne qualité.”

D'après les informations que me donne M. Beaulieu, il paraîtrait qu'il y a

déjà eu plusieurs applications pour avoir des terres dans cette localité et il croit que si les premiers rangs du township (Parke) eussent été arpentés, il y en aurait actuellement beaucoup de vendues.

Chemin de Ste. Hélène.

JOSEPH ROY, conducteur.

Le point de départ du chemin de Ste. Hélène au lac Pohénégamook, est à la ligne, comme il est dit plus haut, qui sépare le township Bungay de la seigneurie de l'Islet du Portage.

Pour se rendre au point de départ, il y a un mille de chemin à faire dans cette seigneurie.

Quoique des instructions aient été données au conducteur des travaux, M. Roy, de faire ce dernier mille, il en a été empêché par les propriétaires des terres, de sorte que l'accès au chemin ouvert, est à peu près impossible. Sept milles de chemins ont été faits propres aux voitures d'été et un autre mille aux voitures d'hiver.

Le conducteur ne peut dire le coût du chemin par mille ni celui de la construction des ponts, vu que les travaux ont été faits à la journée, et qu'il faisait faire simultanément le chemin et les ponts.

Vingt ponts ont été construits, formant ensemble 894 pieds de pontage. Il en reste encore douze à faire qui demanderont 295 pieds de pontage.

Le sol, dit M. Roy, "par où passe le chemin n'est pas d'une bien bonne qualité, cependant, au point où en est rendu le chemin, il devient meilleur et "continue "dit-on" en s'améliorant jusqu'au lac où il est excellent."

M. Roy dit aussi, que le cèdre, dans les environs du chemin, se trouve en très grande quantité et d'une qualité supérieure, et en ceci il s'accorde avec plusieurs autres personnes qui ont remarqué que, dans cette partie du pays, ce bois précieux y est remarquable sous ces deux rapports.

M. Roy dit que beaucoup de personnes se proposent de prendre les "belles terres" qui se trouvent auprès du lac, dès que le chemin qui y conduit sera ouvert.

Il est estimé que £775 suffiraient pour compléter ce chemin.

COMTÉ DE KAMOURASKA.

Chemin du Mont Carmel.

NICOLAS BOUCHER, conducteur.

Somme appropriée.....	£150 0 0
Somme payée.....	150 0 0

Ce chemin qui a 18 milles de longueur (y compris une route de sept milles faite, ou plutôt ébauchée anciennement par le gouvernement, en arrière de St. Denis, et qu'il a fallu refaire presque entièrement,) traverse les townships Lassalle et Chapais, et se termine à la ligne provinciale.

Toute la partie ouverte peut être fréquentée par des voitures d'été.

Quatre milles restent encore à ouvrir, et c'est dans ces quatre milles que l'on trouve le plus beau sol.

Sept ponts, variant de 4 à 12 pieds de largeur, ont été faits cet automne dernier. M. Boucher ne peut dire ce qu'il en reste à faire dans les quatre milles de chemins non ouverts, mais il croit que le nombre n'en est pas considérable.

Avec la somme appropriée, M. Boucher n'a pu que parachever le chemin qu'il avait ouvert en 1854, et construire les ponts mentionnés ci-dessus

Aux excellents renseignements que M. Boucher à bien voulu me donner l'an dernier, ce monsieur à encore la bonté de m'en adresser d'autres aussi intéressants, et que je me fais un devoir de reproduire ici :

“ Je ne puis que répéter ici que le sol depuis le lac à l'Aise jusqu'à la ligne provinciale, est de la meilleure qualité possible. Je suis heureux de pouvoir ajouter à ceci le témoignage de Vital Desrochers, écuyer, arpenteur actuellement occupé à diviser en lot, le township Chapais. Ce monsieur s'accorde à dire avec moi que, dans les environs du lac, surtout en approchant la ligne provinciale, on ne saurait trouver, nulle part ailleurs, de meilleures terres pour y faire des établissements agricoles. M. Desrocher parle aussi, avec enthousiasme, des magnificences de ce beau lac, des sites pittoresques qu'on découvre de tous côtés sur les bords, et de la beauté des bois qui couvrent cette terre riche et fertile. L'étendue en est considérable. En longueur elle paraît s'étendre indéfiniment, et en largeur on peut lui attribuer 8 à 10 milles. Il est aisé de comprendre, par ce qui précède, quel avantage ce chemin offre à la colonisation et au commerce. A la première, il présente de belles terres couvertes de bois précieux, parmi lequel dominant le cèdre, l'érable et le merisier. Le sol, sans pierre, n'attend que la pioche et la hache du pionnier pour ouvrir son sein à l'agriculture, et donner au colon assez courageux pour les lui demander, des richesses certaines en retour de son travail. Au commerce, il promet un débouché pour les articles propres à alimenter les chantiers, et surtout un moyen facile de lier des relations d'affaires avec les habitants sur la rivière St. Jean, et ses affluents, dont les défrichements s'étendent déjà à l'ouest, du point où cette route devra toucher cette rivière.

“ Il existe des pouvoirs d'eau dans les environs du lac, qui seront d'un immense secours pour des établissements nouveaux. On y pourra construire, sans de grandes dépenses, des scieries, des moulins à farine et autres usines—

* * * * *

“ La population augmente rapidement dans les environs des chemins qui s'ouvrent actuellement. Les terres des seigneuries sont toutes concédées, et la construction récente de plusieurs églises dans l'intérieur, prouve bien ce que j'avance. Partout on entame les terres de la couronne. Malheureusement, il est connu ici qu'il se trouve, sur les premiers rangs des townships, une lisière assez large de terres impropres à la culture, mais précieuses encore par les bois dont elles sont couvertes.

“ Il faut donc traverser cette zone qui restera comme terres à bois, pour trouver le sol propre à la colonisation. C'est à quelques milles dans l'intérieur qu'il est situé, et c'est là qu'il faut arriver avec les voies de communications que la province fait ouvrir d'espace en espace. Nul doute que si les premiers rangs ou concessions des townships eussent été plus généralement propres à la culture, notre jeunesse n'aurait pas laissé ce comté pour se rendre soit au Saguenay, soit dans la partie inférieure de Rimouski ; elle ne la fait que parce que l'impression était ici, que nous n'avions pas de bonnes terres à l'intérieur. Heureusement aujourd'hui, cette erreur disparaît, et les explorations récemment faites ont convaincu les plus incrédules. En effet, il est maintenant reconnu qu'il se trouve un espace de 10 à 12 milles de largeur sur toute la longueur du comté, en arrière des seigneuries et touchant la ligne provinciale, d'un sol magnifique, couvert de très beau bois et offrant le plus grand avantage à la colonisation, et dans les vues d'exploitation agricole.

* * * * *

“ J'estime qu'il faudrait £350 pour compléter ce chemin jusqu'à la ligne provinciale, et je ne puis trop recommander l'allocation de cette modique somme. Déjà beaucoup de lots ont été marqués par ces personnes qui n'attendent que le moment de les voir arpenter pour en prendre possession, en attendant qu'ils

“ puissent les acquérir. Des sucreries ont été établies, et de beau sucre fait le printemps dernier, dans les environs du lac.”

COMTÉ DE L'ISLET.

Chemin Elgin.

C. A. VERREAULT, conducteur.

Somme appropriée	£200 0 0
Somme payée	100 0 0
Balance restant	£100 0 0

Ce chemin tel que projeté à 26 milles de longueur. Son point de départ est en profondeur de la seigneurie St. Roch, sur le lot No. 21, du township d'Ashford, et il se termine à la ligne provinciale. Cinq milles moins deux ou trois arpents ont été parachevés; mais il a été ouvert dans toute sa longueur.

Les 5½ milles parachevés peuvent être fréquentés par les voitures d'été, et le reste, jusqu'à la ligne provinciale, peut servir aux voitures d'hiver.

Les travaux qui précèdent ont été faits en 1854.

Un examen des lieux ayant retardé le commencement des travaux jusqu'au temps où les pluies extraordinaires de l'automne dernier commencèrent à tomber, M. Verreault m'écrivit à plusieurs reprises pour m'informer que, dans l'intérêt de l'œuvre, il remettait l'ouverture de ces travaux. Enfin le 9 novembre dernier, il m'écrivit comme suit:

ST. JEAN PORT JOLY, 9 novembre 1855.

MONSIEUR,—“ J'ai l'honneur de vous informer que vu l'extrême abondance des eaux dans les bois, je n'ai pas cru devoir commencer les travaux du chemin Elgin pour cet automne—Il reste entre mes mains la somme de cent livres courant que je suis prêt à vous remettre à ordre.....

J'ai, etc., etc.,

(Signé,) C. A. VERREAULT.

T. Boutillier, écuyer,
Inspecteur des agences,
St. Hyacinthe.

Dans une autre lettre du 25 décembre dernier, M. Verreault m'écrit: “ La population n'a guère augmenté depuis l'époque de l'ouverture du chemin Elgin, mais 30 et 35 colons, quoiqu'ils n'y soient pas résidants, sont montés dans les townships Garneau, La Fontaine, Dionne et Casgrain, dans l'espoir d'avoir bientôt un chemin, et y ont fait de vastes défrichements qu'ils se proposent d'ensemencer ce printemps. Le moindre de ces abattis ne contient pas moins de 20 à 35 acres en superficie. Plusieurs autres défrichements ont été commencés depuis l'année dernière, mais sur une échelle moins, vaste que les précédents.”

Le chemin Elgin a déjà coûté une somme assez considérable et étant en réalité un chemin très important pour la colonisation, je crois devoir transcrire les autres informations que m'a procurées M. Verreault, et que j'ai l'an dernier consignées dans mon rapport.

Ce monsieur dans un très bon rapport qu'il m'a adressé dit: “ Les townships Ashford et Fournier, ne sont pas propres à la colonisation pour aujourd'hui, mal-

“ gré leur proximité du fleuve ; ce n’est qu’au haut de ces deux townships que commence, pour bien dire, un terrain propice à la colonisation et qui s’étend jusqu’à la ligne provinciale entre le Canada et les Etats-Unis. Ce terrain que j’ai parcouru en tout sens, et dont je puis parler avec connaissance de cause, est en général très uni, on n’y rencontre point ou très peu de roches. Quant à la variété et qualité du bois, l’épinette blanche y prédomine. On y rencontre cependant du pin en assez grande quantité, mais qui a déjà été pour la plus grande partie exploité ou est sur le point de l’être. Le bois en général y est d’une grosseur moyenne et d’une longueur prodigieuse, marque évidente de la fertilité du sol.”

“ Il existe en outre plusieurs pouvoirs d’eau considérables sur lesquels on pourrait fort aisément construire des moulins de toute sorte.”

“ Voilà, monsieur, l’aspect que présente cet espace de terre située à quelques lieues au sud du fleuve, mais dont on ne peut encore jouir, faute de communications. Quelques colons cependant, plus courageux et plus confiants dans l’avenir, se sont transportés à travers le bois au milieu de ces terres qui promettent, la fertilité et ont commencé à y faire de l’abattis, tout en attendant un chemin. Espérons que leur attente ne sera pas déçue et qu’ils y trouveront bientôt une existence heureuse.”

M. Verreault porte à £3,500 la somme nécessaire pour compléter le chemin Elgin.

COMTÉ DE MONTMAGNY.

Chemin en arrière de St. Pierre.

ANTOINE TALBOT, conducteur.

Balance restant sur l’appropriation de 1854.....	£ 4 6 6
Somme appropriée en 1855.....	200 0 0
	204 6 6
Somme payée en 1855.....	200 0 0
	Balance restant..... £ 4 6 6

Ce chemin commence au bout de la route des commissaires, à St. Pierre, au côté sud de la rivière du sud, dans le township d’Armagh, et se termine aux établissements du township de Montminy. La longueur projetée est de deux lieues et demie, dont une lieue est praticable pour les voitures d’été et le reste pour les voitures d’hiver.

Trois ponts ont été faits l’an dernier et un cette année ; sept autres restent à faire, mais seront peu coûteux.

M. Talbot dit dans son rapport : “ Toutes les terres traversées par ce chemin sont généralement bonnes et unies, le bois est de haute futaie, mêlé d’érable, merisier, épinette et cèdre ; on y remarque aussi l’orme, et les terres adjacentes sont toutes de même valeur.

“ Sans ce chemin, la colonisation du township Armagh et Montminy, est impossible. Depuis plusieurs années il est sorti des townships ci-dessus mentionnés, pas moins de 12 à 15 cents milliers de bardeaux par année, il s’y fait aussi un grand commerce de pièces, pieux et piquets de cèdre ; ce commerce ne s’est pas fait sans de grandes difficultés par le mauvais état des chemins.

“ Sept personnes à ma connaissance ont pris des lots dans le township d’Amagh, dont 3 ont recolté ces dernières années ; une seule y réside. Il n’y a pas

“ moins de 60 à 70 familles résidentes dans le township Montminy, et un grand nombre de colons qui ont ouvert leurs lots n'attendent que l'ouverture du chemin pour s'y fixer.

“ Une chapelle doit être bâtie dans cette localité l'été prochain, ainsi qu'un moulin à farine, il existe actuellement deux moulins à scie.

“ La mouche à bled est encore inconnue dans ces endroits.”

COMTÉ DE BELLECHASSE.

Chemin d'Armagh.

PIERRE DAGNEAU, Conducteur.

Somme appropriée.....	£100	0	0
Somme payée.....	100	0	0

Le point de départ de ce chemin est au côté sud de la rivière du Sud, dans cette partie du township d'Armagh qui se trouve dans la paroisse de St. Valier. Il a été exploré sur une longueur de 8 milles.

La longueur ouverte est d'environ deux milles, dont $1\frac{3}{4}$ est praticable pour les voitures d'été.

De la somme allouée en 1854, £50 ont été employés à réparer l'ancienne route des commissaires qui conduit à ce chemin, et £75 à améliorer une côte considérable.

Le coût du chemin est évalué par le conducteur à £130 par mille.

M. Dagneau ne connaît pas bien exactement les terrains qui avoisinent ce chemin, mais ceux qu'il a visités, lui ont paru très bons et couverts d'érable, merisier, sapin, épinette et cèdre, et il est informé que le terrain où doit conduire ce chemin est meilleur encore.

Il existe plusieurs pouvoirs d'eau auprès de ce chemin.

La mouche à bled “ dit M. Dagneau, n'a causé aucun dommage dans ces localités. Le grain jeté en terre est venu à bonne maturité et à la satisfaction des colons. M. Dagneau croit que tous les lots situés sur le chemin sont pris. “ Il pense qu'il faudrait encore £900 ou £1000 pour compléter son chemin.”

COMTÉ DE BELLECHASSE.

Chemin de Buckland.

Rév. M. MAILLOUX, conducteur.

Somme appropriée.....	£250	0	0
Somme payée.....	200	0	0
Balance restant.....	50	0	0

Le point de départ de ce chemin est au front de la 8ème concession de St. Gervais, et est destiné à ouvrir une voie de communication entre les anciens établissements et ceux de la société de colonisation de Bellechasse, qui se trouvent dans la partie Est du township de Buckland, et est dirigé vers la ligne provinciale au-delà du township Mailloux, déjà en grande partie colonisé.

Trois lieues de ce chemin ont été ouvertes en 1854, dont deux milles et douze arpents ont été parachevés.

Le révérend M. Mailloux à qui la colonisation doit déjà beaucoup de ses succès et qui, en 1854, a conduit les travaux de ce chemin, sans vouloir accepter de rémunération, s'est encore l'été dernier imposé le sacrifice de son repos, et a embrassé encore une fois les fatigues de la vie dans les bois, pour activer la colonisation qu'il affectionne avec tout l'ardeur de son patriotisme bien reconnu.

On lira avec beaucoup d'intérêt l'extrait suivant que je donne du rapport que ce monsieur a bien voulu me faire :

“ La longueur du chemin terminé est d'environ trois milles et douze arpents, le reste est ébauché.

“ La partie la plus difficile, à part deux cédrières, est terminée.

“ La longueur du chemin de Buckland est de neuf milles.

“ L'ensemble du chemin parachevé peut former environ trois milles et douze arpents.

“ Le chemin a d'abord été ébauché par moi avec l'aide volontaire de certains habitants de St. Charles et de St. Gervais ; l'étendue terminée l'a été aussi par moi.....

“ La partie terminée est parfaitement bonne pour les voitures d'été. Le reste du chemin est ébauché de manière à pouvoir aussi y passer en voitures d'été, mais avec difficulté pour certaines parties.....

“ Mon opinion est que le coût de ce chemin, à part les ponts, n'excèdera pas £130 par mille. J'ai déjà eu occasion de faire connaître que les quatre premiers milles étaient extraordinairement difficiles à faire.

“ J'ai fait réparer le pont déjà érigé sur la première branche de la Rivière des Abénaquis pour £3 15s ; celui de la seconde branche a coûté environ £22. Ce sont les deux plus grands ponts du chemin. Quatre autres de 12 à 20 pieds de lambourdes restent à faire, et quelques autres de moindre importance.

“ Notre chemin de Buckland fournira des établissements, sur chacun de ses bords, pour un grand nombre de colons. Déjà plusieurs y ont pris des terres. Il est boisé dans toute sa longueur. Les bois d'épinette, d'érable, de merisier et de cèdre y sont très beaux et très propres à l'exploitation.

“ Le chemin de Buckland donnera les moyens de faire un grand nombre d'établissements et sur ses bords, et dans la partie de Buckland, qui appartient encore au gouvernement, et dans le township de Mailloux, auquel il conduira par le chemin des terres déjà colonisées et auxquelles il aboutira. Dans la seule partie de Buckland qui appartient au gouvernement, 112 lots sur 138 qu'elle renferme, sont déjà pris et la plus grande partie en voie de défrichement.

“ Déjà trois moulins à scies et un moulin à farine ont été construits, et un second à farine est en voie de construction.

“ La Fourche du Pin, la Fourche du Nord-Ouest, dans le township de Mailloux, ont de grands pouvoirs d'eau. Sur le chemin de Buckland, se trouvent les deux branches de la Rivière des Abénaquis, qui ont des pouvoirs d'eau assez considérables et peuvent fournir de l'eau pour de grands moulins. Il y a en outre plusieurs décharges de lacs et un grand nombre de rivières qui peuvent suffire à des moulins de dimensions ordinaires.....

“ Je suis d'opinion, sauf erreur, qu'il nous faudra encore £600 pour compléter le chemin.....

“ Trente-quatre colons sont résidants dans Buckland ; à peu près le même nombre dans le township Mailloux. Un nombre plus grand doit se bâtir l'été prochain et s'y fixer.

“ La mouche à bled n'est point apparue dans notre jeune colonie. Les récoltes y sont très abondantes pour l'étendue de terre mise en valeur. Nos jeunes colons sont contents et de la qualité du sol et du produit de leur travail.

“ Les premiers colons ne sont qu'à 13 lieues de la Pointe-Lévi.”

COMTÉ DE DORCHESTER.

Côtes à Mimeau—Chemin de Frampton.

Révérénd M. KERRIGAN, conducteur.

Somme appropriée.....	£100	0	0
Somme payée.....	100	0	0

M. Kerrigan, qui s'est dévoué à l'œuvre de la colonisation avec beaucoup de zèle et de désintéressement personnel, m'ayant transmis un rapport bien circonstancié, je me fais un devoir de le transcrire ici :

FRAMPTON WEST, 8 décembre 1855.

MONSIEUR,—“ Je suis enfin en position de vous envoyer mon rapport des ouvrages faits dans le cours de l'automne dernier, dans les côtes à Mimeau. Comme vous le savez, la somme appropriée l'an dernier avait été insuffisante pour compléter les ouvrages projetés par le gouvernement.

“ Le nombre de ces côtes et la qualité dure et rocheuse du terrain demandaient une somme de travail plus considérable qu'on ne l'avait cru. J'ai la satisfaction cependant de pouvoir dire que de grandes et durables améliorations ont été effectuées, et les habitants de ce township et ceux du township voisin (Cranbourne,) peuvent maintenant porter à Québec ou en rapporter des charges doubles de celles qu'ils conduisaient avant.

“ Toutes personnes qui passent sur ces côtes, depuis qu'elles ont été améliorées, sont satisfaites et étonnées de la somme de travail qui a été fait avec une dépense comparativement si petite ; mais je n'ai pas besoin de vous dire, monsieur, que ceci est dû principalement à l'activité que j'ai mise à engager les gens à coopérer avec le gouvernement, pour faire disparaître ces barrières de roches qui étaient un obstacle sérieux au progrès de ce township et de ceux qui l'avoisinent. Les gens, je suis heureux de pouvoir le dire, ont apprécié les intentions bienveillantes du gouvernement ; et catholiques et protestants ont fourni une grande somme de travail.

“ Je dois cependant observer que, pour que l'amélioration de ces côtes soit considérée comme parfaite, une somme ultérieure est nécessaire ; une côte encore n'a point été touchée.

“ Dans ma dernière lettre, j'ai pris la liberté de vous mentionner qu'il y avait une étendue de pontage qu'il fallait nécessairement faire pour prévenir tout danger.

“ Quoique je n'aie point été autorisé par vous, monsieur, j'ai pris cependant sur moi la responsabilité de le faire faire. Pour cette raison et pour n'avoir pas fait mes comptes à temps, j'ai excédé le montant de la somme accordée (£100) de £24 2s. 6d. Si le gouvernement m'accorde cette dépense additionnelle, j'en serai bien reconnaissant, mais sinon, je serai obligé de la prélever dans les deux townships.

“ Nous sommes tous profondément reconnaissants envers le gouvernement pour l'aide qu'il nous a accordée. Aucun argent public n'a été employé plus judicieusement.

“ Si quelques côtes, encore, sur le chemin de Cranbourne, étaient abattues, il y aurait une ligne unie d'excellent chemin, depuis les hauteurs de Cranbourne à Québec.

“ Quant à la somme que vous m'allouerez, je serai parfaitement satisfait.... Je n'accepterais pas de rémunération cette année plus que l'an dernier, si la perte de mon cheval ne m'avait obligé d'en louer un.”

(Signé,) M. KERRIGAN, Prêtre.

COMTÉ DE DORCHESTER.

Pont sur la rivière à l'Eau-Chaude, dans Standon.

JOHN DILLON, conducteur.

Somme appropriée.....	£100 0 0
Somme payée.....	90 0 0
Balance restant.....	£10 0 0

Ce pont dont la construction a été surveillée avec beaucoup de soin par M. Dillon, a été construit à l'entreprise par M. Stanislas Gosselin. Et d'après le rapport que m'en a fait M. Dillon, il doit être un ouvrage solide et durable. Il a coûté £86—somme qui, d'après les spécifications faites, par M. Dillon, pour assurer la solidité du pont, n'était pas exorbitante.

COMTÉ DE BEAUCE.

Chemin de Lambton.

LS. LABRECQUE, }
EDMOND LEUREUX, } conducteurs.

Balance restant de l'appropriation de 1854	£ 1 18 9
Montant de l'appropriation de 1855.....	350 0 0
	351 18 9
Montant payé	344 9 10½
Balance restant.....	£ 7 8 10½

Je regrette beaucoup de n'avoir pas reçu des conducteurs le rapport que j'avais lieu d'attendre de leurs opérations faites dans le cours de la dernière saison, sur ce chemin, qui est l'une des principales voies des townships de l'est.

Le 12 décembre dernier, M. Labrecque m'écrivait : “ Nous avons amélioré plus de six milles de chemin, je vous ferai un rapport plus détaillé prochainement.” De sorte qu'il est possible que ce rapport parvienne encore.

Ce chemin part de St. François, sur la rivière Chaudière, traverse les townships de Tring, Forsyth et partie de Lambton.

La partie de chemin qui se trouve dans le township de Tring, est m'a-t-on assuré, verbalisée, et chose assez étrange, c'est dans ce township que l'on trouve la plus grande étendue de mauvais chemins. Lors de ma visite du chemin, en septembre dernier, il ne paraissait pas que les autorités locales eussent fait tra-

vailer dans ce chemin ; mais on me donna à entendre qu'elles le feraient prochainement.

Le défaut de rapport des conducteurs me prive de renseignements importants qu'il eût été avantageux de vous faire connaître.

Il est peu d'endroits qui promettent autant de succès à la colonisation que la paroisse de St. Vital de Lambton. Elle est située sur le bord du lac St. François qui est une petite mer intérieure, dont les eaux sont excellentes et abondantes en poisson. Le sol est d'une excellente qualité comme l'atteste la prospérité des colons. Le terrain y a acquis déjà un accroissement considérable de valeur, et déjà des colons regrettent de n'avoir pas acheté une plus grande étendue de terre lors de leur arrivée.

Quoique trois lieues, à-peu-près, de chemin dans Tring, soient dans un état propre à décourager même de hardis voyageurs, on est étonné, en arrivant dans Forsyth, de voir l'aisance qui règne chez un grand nombre des colons. Quelques-uns ont des étendues considérables de terre défrichée, et des maisons et autres bâtiments qui annoncent non seulement un état de fortune satisfaisante mais encore de confort.

Tring et Forsyth, townships limitrophes, donnent l'occasion de faire une comparaison qui prouve à l'évidence le résultat funeste de grandes concessions à des individus incapables d'établir leurs terres.

Tring a été concédé depuis longtemps, en plus grande partie, à des personnes qui n'ont jamais résidé sur leurs terres et qui probablement n'ont jamais eu l'intention de le faire. Quelques colons cependant ont pu, dans la partie nord du township, s'y établir et former une paroisse, mais à peu de distance de l'église de St. Victor de Tring, les chemins sont à peu près impraticables. Quoiqu'ils soient verbalisés depuis longtemps, les lois municipales ont été jusqu'ici insuffisantes pour atteindre les propriétaires, dont la plupart sont absents, et les contraindre à contribuer à la confection des chemins. Dans Forsyth, au contraire, le terrain, du moins où passe le chemin, a été concédé directement à des colons, il n'y a que peu d'années. Pour toute aide donnée à ces colons, le gouvernement au-delà de Tring, dans Forsyth, a fait ouvrir, sans enlever les souches, un chemin de quelques milles. Cet encouragement, joint aux conditions aisées de la concession par la couronne, a suffi pour engager les plus vigoureux colons à traverser l'horrible voie de Tring et à s'établir dans Forsyth ou Lambton, où maintenant on voit des établissements d'une haute valeur.

Le chemin Lambton joint, à peu de distance de l'église de St. Vital, celui de St. François. Il est conséquemment une des principales artères des townships de l'Est, et sous ce rapport doit être ouvert sous le plus court délai et d'une manière durable. Si la municipalité de Tring était amenée à une contribution raisonnable, les frais d'une amélioration complète faite par le gouvernement ne seraient pas considérables. La somme de £250 a été employée par M. Labrecque, en 1854, dans ce chemin. Une partie de cette somme a été employée à améliorer le chemin, l'autre à construire un pont sur la rivière aux Bluets. Une égale somme de £150 a été employée aussi en 1854, par feu M. Rémi Bolduc, pour construire deux ponts très importants, l'un sur la rivière appelé LeBras, l'autre sur un autre cours d'eau appelé le Bras-Ouest.

COMTÉ DE MÉGANTIC.

Pont sur la rivière Osgood (Chemin Craig.)

W. HUME, conducteur.

Somme appropriée.....	£20	0	0
Somme payée.....	20	0	9

Ce pont pour lequel £100 avaient été appropriés en 1854, n'avait pu, avec cette somme, être parachevé; il l'a été complètement dans la dernière saison et d'une manière solide et durable.

Il y a plusieurs autres ponts dans le chemin Craig, qui demandent des réparations, et aussi certaines côtes escarpées qu'il a déjà été question de réparer. Le bureau des travaux publics a ordonné, il y a quelques années, une exploration dans cette partie du chemin. D'après les informations qu'on m'a données, je crois qu'il serait plus avantageux de les éviter entièrement, en donnant une autre direction au chemin actuel.

COMTÉ DE MÉGANTIC.

Chemin de Somerset et Halifax.

F. L. POUDRIER et
C. P. DE CHAMPLAIN, } conducteurs.

Balance restant de l'appropriation de 1854.....	£300	0	0
Somme appropriée en 1854, pour reconstruire le pont de Bayley Hall, et transférée en 1855, à l'ouverture du chemin susdit.	100	0	0
			400 0 0
Somme payée.....	377	6	4½
Balance restant.....	£ 22	13	7½

Le point de départ de ce chemin est l'extrémité du chemin de la station du chemin de fer à Plessisville, dans le township de Somerset, et il se termine au chemin Gosford, près du Lac William, dans le township d'Halifax. Sa longueur est de 11 milles. Il est ouvert dans toute sa longueur, mais n'est pas facilement pratiqué.

Cette route est verbalisée et devait être ouverte et faite par certains propriétaires désignés au procès verbal, cependant avec la somme accordée par le gouvernement et employée par Messieurs Poudrier et De Champlain, l'ouvrage qu'ont donné les propriétaires n'a pas été suffisant pour parachever le chemin.

Cette voie cependant doit être complétée le plus prochainement possible, vu qu'elle est d'une importance majeure pour la colonisation, en rendant plus facile l'accès aux terres qui se trouvent dans les profondeurs. Tous les propriétaires obligés à la confection de cette route, n'étaient pas également en état de donner beaucoup de travail l'automne dernier, en conséquence des pluies torrentielles qui ont duré pendant cinq ou six semaines et qui ont détruit une partie de leurs récoltes.

Il est probable que dans le cours de la saison prochaine, ils seront en état de reprendre leurs travaux, et, qu'avec quelque nouvelle assistance, ils termineront la confection du chemin.

Messieurs Poudrier et De Champlain s'accordent sur les avantages de ce chemin, et en recommandent fortement le prolongement jusqu'au Lac St. François., distance de 32 milles de la station de Somerset. La distance de la même station, au chemin de Lambton, à la tête du lac St. François, à l'église de St. Vital, est, suivant eux, de 42 milles.

M. Poudrier, dans son rapport, fait les réflexions qui suivent: " Vu qu'il est souvent difficile d'obtenir un octroi d'argent suffisant pour l'ouverture de chemins, à cause du grand nombre de demandes faites par différentes localités, je suggérerais une faible augmentation dans les prix des terres de la couronne,

“ par exemple de 6d. par acre. Avec le revenu de cette augmentation, il serait facile de se procurer un fonds de plus de £4,000 pour aider les hardis pionniers qui ne manqueraient pas d’aller s’établir de suite dans ces townships. * * *

“ Il existe des pouvoirs d’eau dans les environs de ce chemin, et de la pierre à chaux en quantité. Mais ce qui doit attirer l’attention, c’est surtout la richesse des mines dites de Mégantic, qui se trouvent dans Halifax et New Ireland.

“ La population s’est accrue cette année de plus de 256 âmes, dans le township de Somerset. Un grand nombre de personnes viennent des bords du St. Laurent, s’établir dans les environs du chemin. La culture des terres y progresse rapidement, et il n’y a nul doute que si le gouvernement vient en aide de nouveau aux colons, ce chemin sera avantageux non seulement pour eux, mais encore pour le chemin de fer.”

M. De Champlain dit : “ La décharge du Lac William est une suite de pouvoir d’eau qui, utilisés, l’emporteraient sous tous les rapports, sur ceux de Magog. * * *

“ Il se trouve des mines de cuivre dans le township d’Halifax, à une petite distance du chemin.

“ La population du township d’Halifax, lors du dernier recensement, était de 2,941, aujourd’hui on m’assure qu’elle dépasse le chiffre de 3,500. * * *

“ Il est certain que notre chemin n’a pas peu contribué à attirer ici de nouveaux colons qui, sans cette voie, se seraient fixés, soit à Somerset, ou soit à Stanfold.”

COMTÉ DE LOTBINIÈRE.

Chemin de Ste. Croix.

C. FRS. DIONNE, conducteur.

Balance restant de l’appropriation de 1854	£ 8 12 9½
Appropriation de 1855	100 0 0
	108 12 9½
Somme payée.....	99 13 0
	£ 8 19 9½

Ce chemin est une continuation de celui de Ste. Croix, depuis le chemin de fer de Québec et Richmond, jusqu’au chemin Gosford, dans la paroisse de Ste. Agathe.

Sa longueur est de 7 milles ; 5 milles, 5 arpents et 7 perches ont été ouverts en 1854, par M. Monfet, et 1¾ milles en 1855, par M. Dionne.

A peu près deux milles sont praticables pour les voitures d’été, et les autres cinq milles le sont pour les voitures d’hiver.

En 1854, M. Monfet avait fait sept ponts qu’il évaluait, lorsqu’ils seraient complètement finis, à à-peu-près £125.

M. Dionne a fait l’été dernier quatre ponts qui ont coûté £17 10. Il en reste encore deux autres à faire de 40 pieds de pontage chacun.

Il existe dans ce chemin beaucoup de savanes qu’il faudra ponter.

M. Dionne dit dans son rapport : “ Les terrés depuis Ste. Agathe jusqu’à Leeds, sont d’un bon sol, couvertes de bois de construction et de pouvoirs d’eau. “ Les habitants de Leeds et de Ste. Agathe, ne peuvent aller à Québec, que durant

“ certains temps de l'année. Le chemin de Ste. Croix étant parachevé, ils pourront aller aux villes de Montréal et de Québec, en tout temps.....

“ Dans toute la partie du chemin ouvert, la colonisation s'est faite sur une grande échelle, et, pour preuve, c'est que dernièrement une superbe chapelle, pouvant contenir 800 à 1000 personnes, a été construite dans la paroisse de St. Flavien.....

“ Ce chemin serait très avantageux pour les paroisses de St. Flavien, Ste. Agathe, et pour les townships de Leeds, Inverness, Halifax et autres.”

M. Dionne pense qu'une somme de £1,250, serait encore nécessaire pour compléter le chemin.

M. Monfet, en 1854, avait évalué ce qui restait à faire alors à £733.

COMTÉ DE CHAMPLAIN.

Chemin des Grandes Piles.

LOUIS ARCAUD, conducteur.

Somme appropriée.....	£400	0	0
Somme payée.....	325	0	0
Balance restant.....	£ 75	0	0

La longueur projetée de ce chemin est de 16 milles, son point de départ est dans la nouvelle paroisse de St. Maurice, à 2½ lieues au nord-ouest du St. Laurent, dans le rang nord-ouest de Ste. Marguerite, sur le No. 21, des nouvelles forges de Radnor.

Quatre milles de chemin ont été ouverts, dont 22 arpents peuvent servir aux voitures d'été et le reste aux voitures d'hiver.

Six ponts ont été construits qui ont coûté ensemble la somme de £116.

Ci-suivent les observations que fait M. Arcaud dans son rapport :

“ Ce chemin passe tout son parcours sur un sol excellent, à l'exception d'une savane pelée où il se trouve de 5 à 6 pieds de terre noire de la meilleure qualité, qui n'a besoin que d'être égoutée pour devenir des plus propres à la culture. Cette savane peut avoir 4 milles de long et se trouve traversée par plusieurs coteaux couverts de pin rouge et blanc, et de belle épinette rouge—ce qui facilitera beaucoup la construction du chemin qui serait peu coûteux à faire si l'on pouvait couper et rendre sur les lieux, dans le courant du présent hiver, le bois propre au pontage de cette partie de savane. À part cette savane, des bois de toutes espèces et de toutes qualités se trouvent sur le parcours du dit chemin. Les terrains adjacents auxquels le chemin conduit peuvent être cultivés avec avantage, et n'attendent que l'ouverture du chemin pour faire pleuvoir sur eux ceux qui les désirent et les demandent depuis longtemps.

“ Ce chemin va ouvrir à la colonisation une riche contrée agricole comprenant le township Radnor, partie des seigneuries du Cap la Magdeleine et de Batiscan, appartenant toutes deux au gouvernement, et une belle vallée qui s'étend depuis le lac Raboucheka ou Rivière des Envies, dans la dite seigneurie de Batiscan, jusqu'au lac Long et Makinac, en passant sur la seigneurie Ste. Anne et des Grondines. Les habitants qui avoisinent ces contrées éprouvent déjà un sentiment de juste intérêt à voir commencer un chemin qui doit leur assurer tant et de si grands avantages, et j'espère que l'exécution n'en sera retardée ni par faute d'énergie ni par faute de moyens. Le terminus de ce chemin, aux Chutes des Grandes Piles, sur la rivière St. Maurice, va offrir au

“ commerce un avantage incalculable pour le présent ; l'avenir seul pourra le dire. Il sera le chemin des commerçants et des colons qui s'établiront le long des beaux rivages de la rivière St. Maurice, vu que sa course directe pour communiquer à la ville des Trois-Rivières, sera d'au moins 12 milles plus courte que celle des chemins qui suivent la côte sud-ouest de la rivière St. Maurice. Ce chemin part du lieu où est un pouvoir d'eau des plus remarquables, sur lequel sont érigées les forges nouvelles de Radnor, un moulin à scie et à farine. Le pouvoir d'eau passe dans un canal de pierre à chaux long de plus d'un mille et d'une hauteur qui varie de 15 à 30 pieds, et se termine à la Chûte des Grandes Piles, sur la rivière St. Maurice, sur laquelle chute on peut, presque sans frais, ériger des moulins de toutes sortes. Le minerai de fer se fait souvent remarquer sur son parcours et peut alimenter les nouvelles forges pendant bien des années.

“ La nouvelle paroisse St. Maurice, d'où part le chemin, contenait, il y a dix ans, environ 103 âmes, et elle en compte aujourd'hui plus de 2,500, et je crois qu'aussitôt que le chemin projeté aura atteint les terres non concédées, tant de Radnor que des seigneuries mentionnées ci-dessus, la population s'élèvera plus rapidement que dans la nouvelle paroisse de St. Maurice, car ce chemin, une fois rendu aux Piles, facilitera par légalité de son niveau, le transport des approvisionnements entre la ville des Trois-Rivières et la partie navigable du St. Maurice, et ouvrira aux colons les riches contrées qui demeurent incultes, tant sur la rive St. Maurice que sur ses affluents.”

M. Arcand croit que la somme nécessaire pour parachever ce chemin devrait être de £1,500 à £1,600.

COMTÉ DE ST. MAURICE.

Chemin de Caxton.

LUC GÉLINAS, conducteur.

Somme appropriée.....	£185 0 0
Somme payée.....	61 18 0
	123 2 0
Balance restant.....	123 2 0

Le chemin de Caxton commence à celui de Shawanigan, traverse St. Etienne, St. Barnabé, St. Paulin, et se termine chez le nommé Joseph Trépanier, dans Ste. Ursule.

Sa longueur projetée est de 11 milles et 11 arpents. Cinq milles et 4 arpents ont été parachevés en 1854, et 2 milles en 1855. Toute cette étendue peut être parcourue par les voitures d'été.

Deux ponts ont été construits en 1854, l'un sur la Rivière Machiche, de 80 pieds de pontage, l'autre sur la Rivière du Loup, de 100 pieds de pontage. Le premier a coûté £60, le second £106. Il en reste encore un autre de 30 piets de pontage qui coûtera au moins £25.

Voici les renseignements que donne M. Gélinas sur ce chemin et qui peuvent intéresser la colonisation : “ Le sol est uni et sablonneux, mais assez bas en quelques endroits pour nécessiter du pontage.

“ Ce chemin conduit à tous les chantiers sur le St. Maurice, aux forges St. Maurice et à la ville des Trois-Rivières, aussi aux beaux établissements des Grès et à ceux du township Shawanigan, où le sol est très propre à l'agriculture ; c'est par ce chemin que cinq à six paroisses transportent leurs effets dans les chantiers et aux villes.

“ Il y a trois superbes moulins et de riches carrières de pierre à chaux, le long de ce chemin, sur et près de la Rivière Machiche.

“ La somme nécessaire pour compléter ce chemin et le mettre d'une largeur convenable et commode pour les besoins du public (largeur qui devrait être de 24 pieds au moins, c'est-à-dire double de ce qu'elle est actuellement) est, selon moi, de £300, non compris l'octroi de l'année dernière.

“ La population de St. Etienne (township St. Maurice) est de 11 à 1200 âmes, et celle de Shawanigan de 600, d'après ce que me dit le curé desservant ces deux localités.

“ La mouche à bled n'a causé aucun ou presque aucun dommage dans nos droits ces années dernières.”

Il a été fait relativement à certains changements dans la direction de ce chemin, et surtout au sujet d'une côte auprès de la Rivière Machiche, des suggestions qui ont été considérées comme méritant une attention particulière et, en conséquence, il a été décidé qu'une partie seulement de l'appropriation serait employée jusqu'à ce qu'une nouvelle visite des lieux ait été faite.

COMTÉ DE MASKINONGÉ.

Chemin de Hunterstown.

P. C. RIVARD, conducteur.

Somme appropriée.....	£65	0	0
Do payée.....	65	0	0

Le point de départ du chemin de Hunterstown, est vis-à-vis la concession appelée le Bout du Monde, et son terminus est dans l'intérieur de Hunterstown.

La longueur projetée de ce chemin est de six milles et demi, dont 4 ont été parachevés en 1854. Il en a été ouvert cette année 67½ arpents, dont 7½ ont été complètement terminés.

Dans la partie de chemin fait l'an dernier, il a été construit 5 ponts qui ont coûté £30, et un bac pour traverser la Rivière du Loup a coûté £20.

M. Rivard dit, dans son rapport de cette année, qu'une grande étendue de terre a été achetée, ouverte et ensemencée dans Hunterstown.

Il évalue à £200 ce qui reste à faire, dans ce chemin, pour le compléter.

COMTÉ DE BERTHIER.

Chemin de Brandon.

AMABLE JETTÉ, conducteur.

Somme appropriée.....	£150	0	0
Somme payée.....	128	1	½
Balance restant.....	21	18	11½

Ce chemin est tout dans le township de Brandon ; il commence au 4me rang sur le No. 18, sa longueur n'est pas définie. Du point de départ, 6½ milles sont parachevées, c'est-à-dire, 5 milles l'ont été en 1854, et 1½ cette année.

Le coût par mille a été l'an dernier de £66, et cette année de £55, sans comprendre les ponts dans l'un et l'autre cas. Il y a eu 28 ponts de faits sur la ligne entière du chemin, complété. La longueur de ces ponts varie de 4 à 150 pieds.

M. Jetté disait dans son rapport sur ses travaux de 1854 : “ Depuis que ce chemin est ouvert, grand nombres de personnes ont visité les terres adjacentes, plusieurs s’y sont établies sur le 11me rang, même, quoique le chemin se termine au 9me” et il ajoute, dans son rapport de cette année, “ que le terrain est rocheux mais cultivable pour la plus grande partie. On rencontre des caps de roches incultivables et très élevés en quelques endroits. Les terrains adjacents me paraissent semblables ; où finit le chemin, c’est-à-dire, un mille plus haut, le terrain est plus uni et plus bas, par une étendue de 2 milles en profondeur et de 4 à 5 en largeur. * * * * *

“ A mesure que le chemin s’ouvre, les gens vont marquer les arbres en signe de prise de possession, et même ils vont jusqu’à deux rangs en avant du chemin ouvert, pour s’emparer ainsi des terres.

“ Il y a deux moulins à scie sur le 6me et le 7me rang, il existe un autre poudoir d’eau au 11me rang.

“ Il se trouve des colons à une distance de 5 à 6 milles au-delà du chemin parachevé, nommément M. Leprohon et plusieurs autres individus, où le terrain paraît meilleur. Il serait à désirer que le chemin fut prolongé jusqu’à ces habitations, ce qui nécessiterait une somme de £250 à £300. * * * * *

“ Je connais une douzaine de familles qui se sont établies sur ces lots depuis l’ouverture du chemin.”

COMTÉ DE JOLIETTE.

Deux chemins de Cathcart.

LAURENT DESAULNIER, conducteur.

Balance restant de l’appropriation de 1854.....	£ 50	0	0
Somme appropriée en 1855.....	100	0	0
		150	0
Somme payée	145	0	0
		£ 15	0

La longueur projetée de ces deux chemins est de 9 milles ; dont 7¼ moins 5 chaînes, ont été parachevés en 1854, et le reste en 1855.

L’un de ces chemins part de la frontière du lot No. 21, dans le 4e rang, dans Cathcart, et traverse la Rivière L’Assomption, au milieu du 5e rang, sur le No. 27, et se termine sur le No. 37, dans le 6e rang ; l’autre chemin part de la frontière du lot No. 7, dans le 4e rang, et se termine sur le lot No. 13, dans le 7e rang.

Le coût du chemin a été d’environ £78 par mille, sans les ponts.

Quarante-trois ponts de 3 à 20 pieds de pontage qui ont coûté ensemble £26 12s. 10d., ont été construits.

M. Désaulnier croit qu’un pont sur la rivière L’Assomption qui, ajoute-t-il, “ serait d’une grande utilité, coûterait environ £80.”

“ Le sol, dit encore M. Desaulnier, où passe ce chemin est bon, quoique un peu rocheux, les bois sont gros, et mêlés d’érable, bouleau, hêtre, pin, pruche et cèdre. Le chemin au nord-est de la Rivière L’Assomption, conduit à une étendue de bonne terre et, s’il se continuait encore deux milles plus loin, il faciliterait de beaucoup l’établissement de cette partie du dit township. Le chemin au sud-ouest de la Rivière L’Assomption, passe dans une étendue de bonne terre qui se continue sur les neuvième, dixième et au-delà du onzième

“rangs du dit township, et il m’a paru que cette étendue de bonne terre s’étend jusqu’à la profondeur du dit township, et qu’en conduisant encore ce chemin jusqu’au delà de quatre milles, on faciliterait aussi de beaucoup l’établissement de cette partie du township.

“Ces deux chemins offrent divers avantages à la colonisation et au commerce; d’abord donnant la chance aux pauvres de l’établir et aussi d’aller à l’église, aux moulins et au marché: il y a près de ces deux chemins trois moulins à scie et un moulin à farine. Il existe, dans le township, divers pouvoirs d’eau sur la Rivière L’Assomption et la Rivière Rouge. Je n’ai vu aucune trace de mine de fer, ni d’autre minéral, non plus aucune carrière de pierre à chaux.”

“Les deux chemins dont j’ai eu la surveillance sont complètement finis; mais ils pourraient être avec beaucoup d’avantage continués plus loin, savoir: celui du nord-est de la rivière L’Assomption, deux milles plus loin,—ce qui pourrait coûter environ cent cinquante louis, et celui du côté sud-ouest de la Rivière, pourrait être continué encore quatre milles, ce qui pourrait coûter environ trois cents louis.”

“La population a beaucoup augmenté et la colonisation a beaucoup progressé sur la ligne des chemins et dans les environs.”

COMTÉ DE MONTCALM.

Chemin de Chertsey,

ALXR. DALY, conducteur.

Balance restant de l’appropriation de 1854.....	£214	4	7½
Somme payée en 1855.....	10	15	5
Balance restant.....	£203	9	2½

Ce chemin est entièrement situé dans le township de Chertsey. Il commence sur le No. 24, au front du 4e rang, et se termine à la profondeur du lot No. 8 du 6e rang.

La longueur projetée de ce chemin est à-peu-près 11½; 5½ milles, moins 20 chaînes ont été ouverts en 1854.

La longueur des deux ponts qui ont été construits sur les chenaux nord et sud de la Rivière Lacouareau, est de trois cents pieds.

Le pont sur la Rivière Lafontaine a 120 pieds de long. Deux autres ponts de 50 pieds de pontage chaque, ont été faits sur des ruisseaux. Le coût de cinq ponts, construits en 1854, est de £82 8s. 6d.

Des plaintes ayant été portées contre M. Daly, comme conducteur des travaux de ce chemin, les travaux ont été suspendus le 24 août, 1854. Une enquête, de nature départementale, a été commencée pour s’informer des plaintes. Mais les parties intéressées ayant demandé une enquête dans laquelle elle pussent avoir plus de latitude dans l’accusation, la défense et la confrontation des témoins, la première enquête a été suspendue.

Depuis mon dernier rapport, avis m’a été donné que le pont construit par M. Daly sur la Rivière Lacouareau, n’avait pas assez d’élévation et était exposé à être emporté par les hautes eaux. Après un examen soigné fait par M. Thomas Corriveau, qui m’avait été recommandé par une personne très respectable de l’Industrie, il a été décidé que, pour plus grande sûreté, le pontage et les lambourdes du pont seraient enlevés et posés à terre avant la débâcle des glaces.

Cette précaution, justifiée par la crue subséquente des eaux, n’a pas eu tout le succès que l’on s’était proposé. Le feu, si commun dans les forêts, le printemps

dernier, a consumé une partie des bois qui avaient été déposés sur la côte de la Rivière Lacouareau. Il est question, dans ce moment même, de reconstruire ce pont, et il sera fait des efforts pour se procurer les bois nécessaires avant le terme de la saison actuelle.

Quant à la qualité du sol et autres renseignements sur le terrain adjacent à ce chemin, je prends la liberté de vous référer à ce qui est dit dans le rapport fait par M. P. S. Kelly, dans l'article suivant.

COMTÉ DE MONTCALM.

Second chemin dans Chertsey.

PETER SKELLY, conducteur.

Somme appropriée.....	£100 0 0
Somme payée.....	100 0 0

Le chemin dont M. Skelly a conduit les travaux, commence sur le No. 28, au front du 1er rang de Chertsey et passe en ligne à-peu-près droite, sur les 1er, 2e et 3e rangs jusqu'au front du 4e rang de ce township où il rejoint celui qui précède. Tout le chemin, sur ces trois concessions, moins 4½ ou 5 arpents, a été ouvert et forme à peu près 3 milles. Il reste encore trois ponts à faire dans ce chemin ; ils coûteront £3

Les terres à travers lesquelles on se propose de faire passer ce chemin, "dit M. Skelly," (M. Skelly comprend ici le chemin de M. Daly avec le sien) "et celles vers lesquelles il est dirigé, sont bonnes et fertiles quoique rocheuses ; bien boisées d'érable, merisier, pin, épinette rouge, sapin et cèdre."

M. Skelly a peu voyagé sur ces terrains, mais d'après des conversations avec M. Granger, il dit "qu'il existe de grandes étendues de terres vers lesquelles ce chemin peut se diriger, et que le bois sur ces terres annonce un sol fertile."

La description qu'il m'a donnée de ces terres s'accorde avec celles qu'il a eues d'un vieux chasseur, il y a un an.

Il y a trois moulins à scie en opération dans Chertsey ; il y a aussi une église catholique.

Si ce chemin, ajoute M. Skelly, "était complété à travers les 10e et 11e rangs de Rawdon, et le pont sur la Rivière Lacouareau reconstruit, les colons pourraient facilement transporter leurs bois en voitures à roue au chemin de fer de Rawdon et d'Industrie.

"Sur la décharge du Lac Brûlé, il y a encore un superbe pouvoir d'eau à un quart de mille du 2e rang de Chertsey, sur lequel il y a un bon moulin à scie en opération. Ce lac abonde en grosse *truites saumonées.*"

Pendant que M. Skelly faisait le chemin l'automne dernier, un grand nombre de familles canadiennes sont passées par ce chemin, allant s'établir sur les terres de Chertsey. M. Skelly croit que l'ouverture du chemin est ce qui les a engagé à aller former ces nouveaux établissements.

M. Skelly termine son rapport en disant "qu'il ne peut y avoir moins de 600 âmes dans Chertsey...
 "Aucun dommage n'a été causé par la mouche à bled dans cette partie du pays."

Les 1er, 2e et 3e rangs de Chertsey sont établis et on y voit beaucoup de terre défrichée.

M. Magloire Granger qui a fait une exploration en arrière de Wexford et Chertsey, parle si avantageusement des terrains qu'il a examinés, que je crois devoir répéter, dans ce second rapport, les précieux renseignements qu'il en donne,

afin de les mettre plus à portée de ceux qui désireraient s'enquérir des lieux propres à former des établissements.

“ Le 13 décembre 1852, je partis du 6me rang du township de Chertsey, en profondeur de celui de Rawdon, dirigeant ma course vers le nord, le long de la ligne de Wexford, et je trouvai, au-delà de ces deux townships, une vaste étendue de bonnes terres, couvertes de bois francs et autres bois indiquant une bonne qualité de sol, j'allai jusqu'à la source de la Rivière Lacouareau. De là, entre un grand lac du même nom et la dite rivière, se trouve un terrain de la meilleure qualité, d'environ 8 milles en superficie, couvert du plus beau bois franc que l'on puisse voir, très propre à faire un riche établissement, (avec de plus les bords du grand Lac Lacouareau, également convenables pour former un autre établissement.) J'ai été jusqu'à 30 milles au-delà de la source de la rivière et je n'ai trouvé rien de bien avantageux.

“ Pour revenir, j'ai à peu près suivi la ligne nord-est de Chertsey, où j'ai trouvé un terrain de 20 milles de long, sur environ 6 de largeur, longeant la rivière en descendant, et qui formerait encore un superbe établissement, s'il y avait un chemin d'ouvert pour y aller.

“ Le terrain n'offre aucune difficulté pour y pratiquer un bon chemin. Je ne pense pas qu'il coûte au-delà de £40 par mille.

“ Ce chemin aurait environ 30 milles de longueur, car les terrains dont je viens de parler ne se trouvent qu'à environ 25 milles du township de Chertsey et de celui de Wexford.

“ Il y a un grand nombre de pouvoirs d'eau dans ces localités et plusieurs lacs remplis de poissons et de gibiers aquatiques.

“ Il y a beaucoup de gros pins dans ces endroits et de bonne qualité.

“ On peut remonter la rivière en canot en tout temps pendant l'été.

“ Ce chemin mérite d'être exploré d'une manière plus particulière, et d'être ouvert.

“ A mesure que le chemin se ferait, je suis assuré que les terres se prendraient et y attireraient une grande population sous peu de temps, d'autant plus qu'il n'est pas difficile de pénétrer dans ces riches endroits encore dans l'état de nature.”

COMTÉ DE TERREBONNE.

Chemin du Lac La Truite et améliorations dans les chemins du Lac Rond et de la Montagne du Sauvage

L. E. LAROCQUE, conducteur.

Balance restant sur l'appropriation de 1854, pour ces trois chemins..	£384	0	0
Somme payée.....	275	0	0

Balance restant.....	£109	0	0
----------------------	------	---	---

La longueur projetée du chemin du Lac La Truite, est de 8 milles et 25 chaînes. Il commence sur le lot No. 2, au cordon du 9eme rang du township Morin, passe sur le côté nord du Lac La Truite, entre dans le township de Beresford, sur le 3e rang, et se termine à la ligne nord-est de ce township. Ce chemin a été ouvert en 1854, sur une étendue de 6½ milles—

“ Le chemin de la Montagne du Lac Rond,” dit M. LaRocque “est un chemin de montée dans le 12e rang du township d'Abererombie, prenant du village de Ste. Adèle, et allant au chemin de front du côté de la Rivière du Nord,

“ Les £ 75 octroyés par le gouvernement pour cette montée ont été employés dans 16 à 17 arpents de chemin qui comprennent les deux côtes

“ de la Montagne ; la largeur de ce chemin est de 20 à 30 pieds, presque partout
 “ entre deux fossés ; cette montée est praticable dans toute sa longueur pour les
 “ voitures d’été ; le terrain est très rocheux et on y trouve surtout de très grosses
 “ pierres qu’il a fallu miner pour donner la largeur au chemin et le rendre bien
 “ praticable.

“ Le chemin de la Montagne du Sauvage se trouve dans le 10^e rang de
 “ township Morin, depuis le No. 2, exclusivement, jusqu’au No. 13, en partie
 “ inclu, suivant le cordon jusqu’au No. 6, et de là, il passe à travers les lots du
 “ 10^e rang. La longueur de chemin fait avec les £125 octroyés pour les chemins
 “ de cette partie du township, est de 60 à 61 arpents, y compris la côte de la
 “ de la Rivière au Mulet, sur le No. 2 du second rang du même township, et sa
 “ largeur est de 12 à 15 pieds ; il est praticable pour les voitures d’été. Le
 “ terrain est très rocheux et inégal, le sol, dans les deux montagnes, est une
 “ terre jaune fertile, avec bois francs.

“ Le chemin de Beresford n’ayant pas été travaillé l’été dernier, se trouve
 “ dans le même état que le mentionne votre rapport général des travaux
 “ des chemins faits dans l’été de 1854 ; si ce n’est 5 à 6 arpents de pontage, dans
 “ le quatrième cordon, qui ont été bien endommagés par le feu du printemps der-
 “ nier—ce qui rend cette partie du chemin bien peu praticable pour les voitures
 “ d’été.

“ Je pense que pour bien finir ces chemins, il faudrait £400 à £ 500, à
 “ moins de les faire plus étroits que la largeur désignée dans le rapport des
 “ explorations.

“ Les applications faites chez l’agent pour des lots, dans Beresford, sont au
 “ nombre de 134, et les lots établis et en lieu d’établissement sont au nombre de
 “ 18, presque tous sur le chemin fait par le gouvernement dans les troisième et
 “ quatrième rangs.

“ Les mouches à bled ont fait beaucoup de dommage les années dernières
 “ et surtout cette année.

“ M. LaRocque ne dit pas si c’est dans les vieux établissements ou dans
 “ les nouveaux que la mouche à bled a causé les dommages dont il parle

COMTÉ DES DEUX-MONTAGNES.

Pont de St. Colomban.

Somme appropriée.....	£200	0	0
Somme payée.....	200	0	0

La municipalité de St. Colomban a fait faire un devis et une spécification des ouvrages et matériaux de ce pont qui ont été approuvés par des hommes d’expérience dans ce genre d’ouvrage.

La construction du pont a été donnée par la municipalité à l’entreprise, par criée au rabais, pour la somme de £285 cours actuel ; la municipalité s’était chargée de payer la balance excédant l’appropriation. Des cautions ont été exigées de l’entrepreneur qui devra livrer le pont pour l’usage public le 1^{er} d’août prochain, sous peine de dommages.

Copies des contrats ainsi que certificats et autres documents nécessaires, n’ayant été transmis par M. le secrétaire-trésorier de St. Colomban, M. J. Phelan, écuyer, j’ai payé le montant de l’appropriation à la municipalité.

Ce pont sera construit sur la Rivière du Nord vis-à-vis le chemin de ligne qui existe entre la terre de Pierre Réopelle, fils, et celle de John Macreth, dans St. Scholastique, et vis-à-vis le chemin de ligne qui est entre les terres de Thomas Grace, dans St. Colomban.

COMTÉ D'ARGENTEUIL.

Chemin vers Howard (en arrière de la Châte.)

ANDREW BOA, conducteur.

Somme appropriée.....	£100	0	0
Somme payée.....	35	0	0
	<hr/>		
Balance restant.....	65	0	0

Ce chemin projeté n'ayant pas encore été tracé, M. Boa fut chargé d'explorer et de fixer la ligne qu'il devait suivre. M. Boa s'est acquitté de ce devoir avec beaucoup de soin et d'habileté.

La somme appropriée étant insuffisante pour compléter la confection de ce chemin, il devint nécessaire de requérir la coopération des autorités municipales. M. Boa voulut bien encore se charger de faire cette demande aux conseils municipaux intéressés à l'ouverture de ce chemin. Ces conseils municipaux n'ont point agréé le tracé fait par M. Boa, et conséquemment n'ont pas pourvu à fournir les sommes supplémentaires et nécessaires à la confection entière du chemin. Sur le rapport que j'ai eu l'honneur de vous faire de ces procédés, j'ai reçu instruction d'attendre la décision finale des autorités municipales.

Dans l'espérance où j'étais que les autorités municipales auraient accepté le tracé de M. Boa, j'avais fait toucher quelques fonds à ce monsieur, dans le but de commencer les travaux, sans délai. Rien cependant n'a été fait.

COMTÉ D'ARGENTEUIL.

Chemin de Harrington.

ANDREW BOA, conducteur.

Somme appropriée.....	£200	0	0
Somme payée.....	200	0	0

Le chemin de Harrington, commence au poteau de division entre les Nos. 4 et 5, au 5e rang de Harrington, et se termine à la pointe sud-est du lac Bevan, dans le township d'Arundel. Il a été ouvert 8 $\frac{1}{4}$ milles de ce chemin. Tout ce qui a été ouvert, n'est propre qu'à l'usage des voitures d'hiver, cependant M. Boa croit qu'un homme soigneux y pourrait passer avec une voiture à roue.

Le terme moyen du coût de ce chemin est de £19 7s. 8d. par mille, non compris les ponts.

Il a été construit onze ponts, formant ensemble 421 pieds de pontage, qui ont coûté £40 1s. 9d. Les ponts sont construits de manière à durer longtemps.

“ Sur les bords de ce chemin, observe M. Boa, depuis son commencement jusqu'à la décharge du Lac Joseph, le terrain est passablement bon, quoique un peu rocheux. Depuis ce dernier point jusqu'au Lac Bevan, le terrain est excellent, particulièrement le long du ruisseau dit Ann's Brook. Le bois franc est généralement dominant, quoique dans la vallée de Ann's Brook, il y a un mélange de pruche, de sapin, d'épinette et pin.

“ Sur les bords du Lac Bevan il y a une quantité considérable d'excellent chêne sur les hauteurs. Le bois est particulièrement propre à la manufacture de potasse. De toutes les terres à travers lesquelles ce chemin a été ouvert, je crois que sur les lots les plus mauvais, il n'y a pas moins des deux tiers qui soient arables.

“ Et au-delà du terminus du chemin jusqu'à la Rivière Rouge, que j'ai visité en partie, et en remontant la vallée de la Rivière Rouge, de plus de 100 milles,

“ on trouve une étendue immense d'excellente terre. Les informations relative-
 “ ment aux terres situées sur la Rivière Rouge, je les ai obtenus de différentes per-
 “ sonnes qui ont traversé toutes ces localités lorsqu'elles étaient aux services de
 “ M. Hamilton et Cie., comme explorateurs des bois.

“ Il y a sur ce chemin deux très bons pouvoirs d'eau, un sur le 4e rang, a,
 “ à-peu-près, 4 arpents au commencement du chemin ; l'autre au 8e rang, a,
 “ à-peu-près, 4 chaînes du pont de la décharge du Lac Joseph.

“ Sur les hauteurs il y a une quantité de pierre à chaux. On trouve aussi
 “ du marbre sur les bords du Lac Joseph.”

M. Boa croit qu'il faudrait une somme de £175 pour rendre la partie ouverte
 de ce chemin, praticable pour les voitures d'été.

COMTÉ DE L'OTTAWA.

Chemin de St. André Avelin, de Rippon et Hartwell.

CHS. MAJORE, conducteur.

Balance restant de l'appropriation de 1854..... £13 0 0

Ce chemin part de l'église de St. André Avelin, traverse une partie de Rippon et se termine au Grand Lac, dans Hartwell. Toute la longueur de ce chemin, 15 milles et 22 arpents, a été ouverte en 1854.

Les £13 restant de l'appropriation ont été employés, cet été dernier, à faire 5½ arpents de pontage en trois endroits différents. Moyennant cette amélioration il est roulant dans toute son étendue. Néanmoins les endroits bas ne sont pas suffisamment égoutés. Un pont dont la réparation y compris l'abaissement des côtes qui l'avoisinent, sont évalués à £40, et un autre dans Rippon, construit ci-devant par la maison Gilmour et Cie, et qu'il faudrait refaire en neuf, exigent une nouvelle appropriation d'à-peu-près £70 Ci-suit un extrait d'un excellent rapport que m'a fait M. Majore.

“ Dans tout son parcours, et dans une grande étendue, à droite et à gauche
 “ de ce chemin, dans sa prolongation sur les bords du Grand Lac, à une distance
 “ de six milles du point où il est fini, il y a de très grandes étendues de terrains
 “ favorables à la culture ; le sol généralement léger est couvert principalement
 “ de bois francs.

“ Ce chemin a rallié les établissements agricoles de St. André Avelin, avec
 “ les vastes chantiers d'exploitation de bois de la maison Gilmour, à leur mutuel
 “ avantage. Les produits de la culture ont été portés aux chantiers à moindres
 “ frais, et l'exploitation des bois sur les terres de la couronne a pu et devra deve-
 “ nir de plus en plus abondante, à mesure qu'elle devient moins dispendieuse.

“ Il a contribué au rapide établissement et colonisation de son voisinage.
 “ Pendant et depuis sa confection, plus de cinquante familles se sont établies le
 “ long de ce chemin, dans la seigneurie de la Petite Nation, quinze dans Rippon,
 “ sur les terres de la couronne ; un plus grand nombre, mais que je ne connais
 “ pas au juste, dans Hartwell.

“ Le haut prix de la potasse, cette année, et la nature de bois très propres
 “ à la produire abondamment, en ont fait faire en grande quantité qui a été ex-
 “ portée au moyen d'un bon chemin, pour l'amener sur les bords de l'Ottawa.
 “ Cela a avancé les défrichements des nouveaux colons et permettra des semailles
 “ considérables au printemps prochain.

“ Il y a sur ce chemin des portions de terrains bas qui ne sont pas d'abord pris
 “ et qui ne se prendront que plus tard, quand les défrichés hâteront l'évaporation
 “ et le travail des cours d'eau. Ces endroits bas sont pontés, mais ne sont pas

“ suffisamment fossoyés et égoutés. S'ils restent dans cet état, les pontages pouront vite, et le chemin se détériorera rapidement dans ces bas fonds.

“ Une somme de trente louis, une fois pour tout, pour bien fossoyer ce chemin et jeter la terre des fossés sur les pontages ainsi que pour détourner les cours d'eau qui y affluent et s'y répandent, suffira pour assurer sa conservation et le laisser toujours à la charge et entretien des propriétaires voisins.

“ La mouche à bled a occasionné depuis plusieurs années quelques dommages dans la seigneurie de la Petite Nation, surtout dans les bleds semés avant le dix de mai, mais dans de moindres proportions que dans le district de “ Montréal.”

Il faudrait encore une nouvelle appropriation de £100 pour compléter ce chemin.

COMTÉ DE L'OTTAWA.

Chemin de Buckingham.

HUGH GORMAN, conducteur.

Balance de l'appropriation	£175	0	0
Somme payée.....	175	0	0

Le point de départ de ce chemin est à un demi mille du nord du village de Buckingham, et court au nord l'espace de 15 milles.

Il suit la rive Est de la Rivière au Lièvre jusqu'à l'embouchure du Ruisseau des Prêtres, et de là, suivant la vallée de ce ruisseau, jusqu'à la ligne Ouest du township de Portland, va se terminer dans Wakefield, sur la rive du Gatineau.

Ce chemin, tel que projeté, doit avoir 37 milles de longueur. Il en a été ouvert, en 1854, dix milles. Aujourd'hui il est ouvert sur un espace d'à-peu-près 20 milles. c'est-à-dire dans Buckingham et Portland. Tout ce qui a été ouvert peut-être pratiqué passablement par les voitures d'été. Il a coûté a-peu-près £15 du mille sans y comprendre les ponts.

Sur la partie du chemin ouvert, il y a dix ponts de construits, dont 3 ont 18 pieds de pontage et 12 pieds de large. Les sept autres ont de 12 à 16 pieds de long, douze pieds de large et de 5 à 15 pieds de hauteur, au-dessus des hautes eaux. Le coût de ces ponts est d'à-peu-près £15 chaque; tous bâtis de bois rond, mais très solides.

“ Quant au terrain “ dit M. Gorman,” à travers lequel passe ce chemin, les deux tiers au moins sont susceptibles d'un haut degré de culture; le reste, n'étant pas un terrain uni, peut cependant procurer de bons pâturages.

“ Ceci n'a de rapport seulement qu'aux terres de Buckingham, à travers lesquelles ce chemin parcourt une distance de huit milles. Les sept autres milles longeant la rivière, dans le township de Portland, passent sur un terrain meilleur et plus aisé à défricher.

“ Le terrain qui se trouve entre la rivière au Lièvre et celle du Gatineau, est généralement excellent. Cette étendue de terre fertile, a à-peu-près 100 milles de longueur et 12 à 25 milles de largeur, bien arrosée, presque coupée en deux par la ligne de ce chemin qui, comme je l'ai dit plus haut, suit la vallée du Ruisseau des Prêtres, l'espace de 15 milles, offrant, dans cet espace, un grand nombre de pouvoirs d'eau.

“ Cet important terrain offre à la colonisation des avantages aussi grands qu'aucune autre partie du Canada. La population de la partie nord des townships de Buckingham et de Portland a doublé depuis cinq ans, composée d'Anglais, d'Irlandais, de Français, d'Ecossois et d'Américains, vivant tous dans la plus grande harmonie. La plus grande partie d'entre eux sont venus, il y a

“ peu d'années, s'établir ici dans un état d'aisance très médiocre et jouissent maintenant de la paix et de l'abondance, fruits légitimes de la religion, de l'éducation, de l'honnêteté, de l'industrie et l'esprit de d'entreprise.”

Il y a dans le village de Buckingham, deux scieries considérables, dont l'une appartenant à MM. Thompson et Cie., l'autre aux héritiers de feu M. Baxter Bowman, lesquelles manufacturent, en planches et en madriers, à-peu-près 50 milles billots par année.

Il faudrait à-peu-près £250 pour compléter ce chemin, y compris les ponts.

COMTÉ DE L'OTTAWA.

Chemin de Lochaber à Derry.

JOHN CAMERON, explorateur.

Somme appropriée.....	£180 0 0
Somme payée.....	50 0 0
Balance restant.....	£130 0 0

Le rapport de M. John Cameron, comme j'ai eu l'honneur de vous en informer l'an dernier, n'ayant pas été en faveur de l'ouverture de ce chemin, j'ai reçu depuis instruction de votre part d'informer les autorités municipales de Lochaber que, conformément à leur désir, une partie de la somme appropriée au chemin de Lochaber à Derry, serait employée pour les aider à construire un pont sur la Rivière Blanche.

En octobre dernier, je reçus plusieurs documents relatifs à la construction de ce pont, entre autres une copie de certains procédés du conseil municipal de Lochaber, passés dans une réunion du dit conseil, le 1er octobre 1855, contenant la résolution suivante :

“ Sur motion du conseiller Donald Campbell, secondé par le conseiller John McDale, il a été résolu que, vu que le dit pont est maintenant en été de servir au passage des voitures, et qu'il a été presque fini sous la surveillance du Lieut. Col. McLean, Simon Pileit et John Cameron, écuyers, qui ont été nommés conducteurs pour construire le dit pont, et vu que des fonds sont maintenant nécessaires pour payer des dettes contractées pour bâtir le dit pont, le secrétaire-trésorier soit requis d'envoyer copie de ces résolutions à T. Boutilier, écuyer, inspecteur des agences, le requérant de transmettre la dite somme à D. McCallum, secrétaire-trésorier de la dite corporation.”

(Signé,)

GEO. W. CAMERON,
Maire.

D. M. McCALLUM,
Secrétaire-Trésorier.

Cinquante louis ont été, en conséquence, payés à M. le secrétaire-trésorier, de Lochaber.

Ce pont est construit sur la rivière Blanche, dans un chemin qui conduit aux profondeurs du township de Lochaber, lequel chemin a été verbalisé par feu l'hon. D. B. Papineau, tel que constaté par son procès-verbal du 7 décembre 1840.

Par une lettre datée du 2 février dernier, M. le secrétaire-trésorier m'a informé que, dans une assemblée tenue à Lochaber, le 7 janvier aussi dernier, le conseil municipal a décidé, unanimement, que la balance restant de l'appropriation, serait très avantageusement dépensée, si elle était employée à améliorer les chemins verbalisés qui suivent, et dans les proportions ci-dessous désignées :

1o. Brodie Creek Road.....	£25	0	0
2o. Deut's Road.....	28	10	0
3o. Connaught's Bridge.....	30	0	0
4o. Gore Road.....	28	10	0
5o. Ouvrir le chemin au Lac Blanche.....	5	0	0
	<hr/>		
	£117	0	0

COMTÉ DE L'OTTAWA.

Chemin de Templeton.

JOHN CULLEN, conducteur.

Somme appropriée.....	£150	0	0	
Somme payée.....	145	5	5	
	<hr/>			
Balance restant.....	£	4	15	0

L'ouverture de ce chemin qui a été exploré en 1854, par M. Ths. Kennedy, n'a été commencé qu'en 1855. Son point de départ est auprès du moulin de Perkins, dans le township de Templeton; il doit intersecter la ligne de Gatineau, auprès du Ruisseau au Cerf.

La longueur projetée est de près de 24 milles. Dans toute cette étendue, M. Kennedy n'a trouvé qu'une savanne de 20 pieds de largeur. M. Kennedy croit que le terrain, sur plus de 17 milles, le long du chemin, est propre à former des établissements. Le bois franc serait le bois dominant.

M. Cullen, qui a ouvert le chemin, confirme ce qui précède.—Il ajoute qu'il y a trois pouvoirs d'eau sur ce chemin, à peu de milles de distance les uns des autres.

Il y a de la pierre à chaux en différents endroits.

La mouche à bled n'a fait aucun dommage dans ces localités.

M. Cullen croit qu'il faudrait £285 pour terminer ce chemin (comme chemin d'hiver) sans comprendre, dans cette évaluation, le coût des ponts.

M. Cullen croit que la population, dans les localités que traverse le chemin, a augmenté d'un dixième depuis un an.

COMTÉ DE PONTIAC.

Chemin de Bristol à Thorne

THS. CORRIGAN, conducteur.

Somme appropriée.....	£200	0	0
Somme payée.....	200	0	0

Ce chemin commence au poteau de front entre les lots No. 1 et 2 du 6e rang de Bristol et se termine au front du 20e lot du 5e rang de Thorne.

M. Corrigan a ouvert 15 milles de ce chemin propres aux voitures d'hiver seulement. Deux milles trois quarts ont été ouverts dans Bristol; 1¼ mille entre Bristol et Clarendon, et 4½ dans Thorne.

Le coût de ce chemin a été de £13 16s. 8d. par mille.

Le terrain est propre à faire des établissements.

M. Corrigan prétend que ce chemin devrait être prolongé, et il ajoute " qu'il y a abondance de pouvoirs d'eau et de pierre à chaux dans les environs."

Il évalue à £100 ce que reste à faire de chemin, sans cependant comprendre les ponts dans cet estimé.

COMTÉ DE PONTIAC.

Chemin du Calumet à la Rivière à la Loure.

THOMAS WILSON, conducteur.

Balance restant de l'appropriation de 1854.....	£227 8 11
Somme payée.....	172 17 2
	£ 54 11 9

Le point de départ de ce chemin est sur la Rivière Ottawa, près de chez M. Brizard, vis-à-vis l'église du Calumet, et se termine au Lac à la Loure, au dépôt de M. Gilmour et Cie., parcourant une distance de 20 milles.

M. Wilson n'ayant pas répondu à ma circulaire, je n'ai aucun renseignement à ajouter à ceux que j'ai eu l'honneur de vous adresser dans mon dernier rapport.

Ce chemin et le terrain qu'il parcourt offrant des avantages assez importants, je transcris ici, à défaut d'autres renseignements, ce qui en est dit dans mon rapport de l'an dernier.

A la somme de ce chemin ouvert en 1854, on devra ajouter celle de 10 à 12 milles de plus, en supposant que le chemin ait été ouvert pour le même prix que l'année précédente.

“ Ce chemin passe à travers une partie de deux concessions de Lichfield, “ traverse tout le township de Clarendon et partie de Thorne. Il est ouvert en “ chemin d'hiver l'espace de 12½ milles. Il a coûté, terme moyen, £16 par mille, “ sans y comprendre les ponts. Ce chemin passe pour un sol de bonne qualité, “ tantôt léger et tantôt glaiseux. On trouve dans les environs de beau bois franc “ et du pin. A l'extrémité d'une ligne d'embranchement, qui a été explorée à “ l'ouest, se trouve une étendue assez considérable d'excellente terre. Ce chemin “ traversant une étendue de terre vacante, en arrière de localités bien établies, sera “ d'un grand secours, non seulement aux habitants qui sont en arrière de Cla- “ rendon et dans le township de Thorne, mais favorisera beaucoup la colonisation “ des terres dans les profondeurs. Il y a des pouvoirs d'eau dans les environs de “ ce chemin, il y en a aussi dans le chemin d'embranchement dont il a été ques- “ tion plus haut.”

COMTÉ DE PONTIAC.

Chemin du Calumet ou Fort William (sur la Rivière Creuse.,—

J. BRE. POUPORE, conducteur.

Balance restant sur l'appropriation de 1854.....	£336 6 4
Somme appropriée en 1855.....	150 0 0
	486 6 4
Somme payée.....	326 1 11
	£160 4 5

Ce chemin s'étend depuis la tête du Calumet, dans le township de Litchfield, jusqu'au fort William, sur la Rivière Creuse, dans le township de Sheen.

La longueur projetée de ce chemin est de 49 milles, dont 31 milles ont été ouverts en 1854, 11 desquels étaient roulables.

La somme de £326 a été employée en 1855 par M. Poupore.

Le rapport que j'ai reçu ne me donne pas le moyen de connaître et préciser la nature et l'étendue des travaux qu'a faits M. Poupore l'an dernier. M. Poupore a néanmoins produit un certificat de plusieurs personnes respectables qui allèguent qu'elles sont satisfaites de la manière dont il a conduit les travaux.

A défaut d'autres renseignements relatifs aux avantages que la colonisation peut retirer de l'ouverture de ce chemin, je reproduis quelques-uns de ceux que j'ai inclus dans mon dernier rapport.

"Ce chemin traversera les townships de Litchfield, Mansfield, Waltham, Chichester et Sheen.

"Le terrain en général est d'alluvion, mêlé de sable et de gravois, sablonneux en quelques endroits.

"Le sous-sol d'après le rapport de M. Poupore serait glaiseux

"Il paraît qu'il y a dans les profondeurs une étendue de terre considérable qui serait propre à la culture.

"Il y a des carrières de pierre à chaux dans Litchfield et Mansfield, et de beaux pouvoirs d'eau sur la Rivière Coulonge, la Rivière Noire, le Ruisseau Ni-kabo et dans Chichester, où M. Poupore a lui-même des moulins à scie

"On trouve dans ces localités des indices de fer et de plomb."

COMTÉS DE NICOLET ET D'ARTHABASKA.

Chemin d'Aston.

JOSEPH PRINCE,—conducteur.

Somme appropriée.....	£200 0 0
Do payée.....	174 2 9
	25 17 6
Balance restant.....	25 17 6

Le point de départ de ce chemin est au front du 12me rang d'Aston, entre les Nos. 15 et 16, et passe sur partie du township d'Aston, et son augmentation, et sur celle de Bulstrode. Ce chemin sera une voie de communication entre les paroisses de la rivière sud du St. Laurent, dans le district des Trois-Rivières, et la station du chemin de fer à St. Christophe d'Arthabaska.

La longueur est d'à-peu-près 27 milles.

Douze milles de ce chemin ont été ouverts en 1854. Et six milles et quelques arpents l'ont été l'an dernier.

Toute l'étendue du chemin ouvert par M. Prince, peut être fréquentée par les voitures d'été, et le reste du chemin projeté peut l'être par les voitures d'hiver.

Dans toute l'étendue de ce chemin, il se trouve 13 ponts qui sont entièrement finis et parachevés. Il n'en reste aucun autre à faire.

Les terrains à travers lesquels passe ce chemin ainsi que ceux auxquels il peut conduire, sont généralement bons et très propres à faire de bons établissements. Ils s'y trouve du bois de commerce, soit de pin ou d'épinette, en grande quantité.

On y rencontre plusieurs pouvoirs d'eau, et déjà il s'y trouve six moulins à scie situés sur les terrains avoisinant le chemin.

Dans le 14me rang d'Aston, on trouve de bonne mine de fer.

Un grand nombre de jeunes gens ont commencé à ouvrir des terres sur la ligne de ce chemin et dans ses environs. Déjà treize familles s'y sont établies et y résident.

M. Prince m'a donné, dans son rapport de l'an dernier, des renseignements si intéressants sur le local que traverse ce chemin, que je crois utile de les répéter dans mon second rapport.

“ De chaque côté du chemin, dit M. Prince, tel que tracé, s'étend dans le 12me rang (d'Aston) une partie considérable de terre d'une excellente qualité, où l'on verra sous peu (si le chemin est fait) un grand nombre considérable d'établissements prospères.

“ A droite, en montant, est une savanne d'épinette rouge dont j'ai parlé plus haut et qui est d'une étendue considérable. Le sol est de la meilleure qualité, sera aisé à égouter par un ruisseau important qui le traverse et qui, quoique plat, m'a paru avoir une chute assez rapide. Au reste, une preuve que cette savanne est aisée à égouter, c'est que, après les grandes pluies que nous avons eues cet automne, on peut presque partout sonder le terrain, sans rencontrer de glace sous la neige. A gauche du tracé, toujours en montant, le sol, sur trois lots ou environ, est un peu plus élevé, couvert de bois mêlé, pin, pruche, bois franc; après ces trois lots, le terrain est plus bas, jusqu'à la ligne de Bulstrode. C'est encore une savanne d'une qualité supérieure quant au sol, boisée en frêne, orme, cèdre, etc., et peut être très aisément égoutée par la Rivière Blanche, à l'extrémité de laquelle elle est située.

“ En montant sur le 13me rang, j'ai suivi la même direction, longeant toujours la ligne latérale des lots Nos. 15 et 16. Au commencement on trouve une pinière mêlée de quelques pruches, bois long et bien fait; après trois arpents ou environ, on trouve un bois franc superbe qui se prolonge, sans beaucoup de changements, jusqu'à trois ou quatre arpents dans le 14me rang. Ce bois franc s'étend à droite jusqu'au No. 20; il n'a pas été fait d'exploration plus loin.

Le bois y est clair et bien fait. Les recherches et les observations que j'y ai faites m'ont convaincue que le sol n'est pas rocheux * * * * *

“ Suivant toujours la même direction sur un terrain semblable, je traversai à environ huit arpents, la grande ligne qui sépare le township d'Aston de l'augmentation de Bulstrode, vers le milieu du huitième rang de la dite augmentation. A cet endroit nous nous trouvons sur une légère élévation couverte d'un beau bois franc, hêtre, merisier et érable surtout en quantité.”

COMTÉS D'ARTHABASKA ET DE WOLFE.

Chemin de Chester, Ham et Wolfestown.

P. N. PACAUD, }
J. BTE. DELISLES, } Conducteurs.

Montant payé avec la balance (£701 3 11½) restant de l'appropriation de 1854, et sur le montant (£2000) de celle de 1855, affectées l'une et l'autre à la confection des chemins dans les townships de l'Est..... £1616 0 3

Ce chemin est une continuation du chemin Mégantic et doit être considéré comme un des plus importants dans les townships de l'Est, vu qu'il ouvre une communication directe entre le chemin de fer, à Arthabaska, et les établissements qui sont situés sur le chemin Mégantic et celui de St. François.

Il commence sur le chemin Craig, à un point qui se trouve à 24 chaînes et 67 mailles du Ruisseau Poudrier, traverse le township de Chester dans les 9e et

10ème rangs; de là il suit la ligne qui divise les townships de Ham et Wolfestown, et continue à la suivre jusqu'au chemin Gosford.

Ce chemin a 17 milles de longueur; il a été, en 1854, ouvert d'un bout à l'autre comme chemin d'hiver.

Dans le cours de la saison dernière, 8½ milles ont été rendus praticables pour les voitures d'été.

Les ponts qui ont été construits d'une manière remarquablement solides, ont été faits sur toute la longueur de la ligne, à l'exception de quelques-uns peu importants. Il en a été construit 21. Leurs pontages forment ensemble 1823 pieds de longueur. Ces 21 ponts coûtent £911 10s. courant. Il reste encore à faire les garde-corps sur 19 de ces ponts. Deux de ces ponts ont été plus dispendieux que les autres, non seulement par leur longueur, mais plus encore par leur élévation; l'un No. 6, mesurant 16 pieds de hauteur, et un autre No. 15, en mesure 13.

Malgré toutes les précautions, "disent messieurs Pacaud et Delisle," que "nous avons prises pour prévenir tout accident, une crue subite des eaux a détruit, tant en bois qu'en ouvrage, pour une vingtaine de louis courant. Ce même coup d'eau a aussi enlevé et complètement détruit un moulin à scie qui avait résisté aux eaux du printemps. Cet accident nous a fourni en compensation une connaissance exacte de la crue des eaux, et c'est ce qui explique l'augmentation que nous avons donné à la longueur des ponts sur celle spécifiée dans le rapport fourni par l'un de nous le 2 juillet dernier.....

.....
 "Il nous reste à constater s'ils ont été faits avec économie, et si la solidité de leur construction offre des garanties suffisantes contre les accidents que l'on pourrait redouter, provenant, soit des eaux, soit des glaces, bois, etc., etc.

"Quant à l'économie, nous ne pouvons mieux l'établir qu'en comparant le coût de ces ponts avec celui de ceux construits par MM. Coulombe et Garneau, et dont un tableau se trouve inscrit dans votre rapport de l'année dernière."

Quant à la solidité des ponts, l'examen que j'en ai fait m'a convaincu que rien n'a été épargné sous ce rapport.

Le sol, sur toute l'étendue de ce chemin, à l'exception d'un mille, est bon, étant de terre jaune et grise. On y trouve néanmoins, mais en petite étendue, de la terre noire dans les endroits les plus bas.

Le bois y est gros et beau. L'érable, le frêne, le noyer et le bois blanc y sont abondants. "Ce chemin," disent MM. Pacaud et Delisle, "favorise la colonisation en ce qu'il fournit aux colons les moyens de se transporter facilement sur une vaste étendue de belles terres, dans les townships de Chester, Tingwick, Ham et Wolfestown. Il est aussi d'un avantage très important pour les townships de Garthby, Weedon, Stratford, Winslow, etc., etc., en leur donnant un accès plus facile au chemin de fer de Québec et Richmond."

Messieurs Pacaud et Delisle m'informent que depuis l'ouverture de ce chemin il s'est établi, dans cette partie du township de Chester, situé entre le chemin Craig et la ligne qui divise ce township de celui de Ham, 66 familles; dans le township de Ham, 40 familles; dans le township de Tingwick, auprès de ce nouveau chemin, 25 familles; ce qui forment 131 familles établies sur ce chemin et dans ses environs depuis un peu plus de un an. Un nombre considérable d'individus ont en outre marqué leur prise de possession par des poteaux qu'ils ont plantés. Il a été ouvert deux magasins sur ce chemin. Trois moulins et une potasserie ont été construits. Cette potasserie qui appartient à M. James Goodhue, riche marchand des townships de l'Est, a été d'une grande utilité pour les colons. M. Goodhue a manufacturé plus de cent quarts de perlasse dans le cours de la dernière saison. Il en aurait manufacturé beaucoup plus si, pendant un temps assez long, la plus grande partie de la population n'eût été employée aux travaux du chemin.

“ On nous informe, disent encore MM. Pacaud et Delisle, que des démarches ont été prises pour obtenir un bureau de poste sur ce chemin.”

Quoique l'ouverture (en chemin d'hiver depuis 1854, et en chemin d'été depuis 1855) de ce chemin, ne date que depuis à-peu-près un an, la population s'y est accrue tellement que la construction d'une chapelle y a déjà été commencée.

D'après le rapport des conducteurs, ce qui reste de chemin à faire, 8½ milles, pourrait coûter de £125 à £135 par mille, en y comprenant du *minage* et l'achèvement des ponts, c'est-à-dire à-peu-près £1,100.

Lorsque j'ai visité ce chemin, il était déjà tombé dans cette partie du pays à-peu-près un pied de neige, de sorte qu'il m'a été impossible de juger comment le chemin avait été fait ; j'ai pu cependant me convaincre qu'il n'était pas partout suffisamment large, et qu'il serait nécessaire de l'élargir en plusieurs endroits, dès que la saison le permettra. A part cet inconvénient survenu par un malentendu entre les conducteurs, il y a lieu de croire que le reste de l'ouvrage aura été fait avec autant de soins que les ponts l'ont été.

COMTÉ DE WOLFE.

Réparations dans le chemin Gosford.

ISRAEL RICE, conducteur.

Somme appropriée	£50 0 0
Do payée.....	40 0 0
Balance restant.....	£ 5 0 0

La longueur du chemin à réparer dans les townships de Ham, Garthby et Wolfstown, était de 23 milles. De ces 23 milles, 16 ont été en partie réparés en 1854.

En 1855, M. Rice a employé la somme de £45 dans ce chemin.

Les habitants de Wolfestown ont donné, en outre, gratuitement, 39 journées d'ouvrage ; ceux de South Ham, 46, et ceux de Garthby, 4, pour aider à réparer ce chemin.

Dans le rapport que M. Rice m'a envoyé, il a omis de mentionner l'étendue du chemin qu'il a amélioré.

Il peut être utile de répéter ici, de nouveau, que c'est dans South Ham, que se trouve en abondance le fer chromique, dont parle Sir W. E. Logan, géologue provincial, dans son rapport de 1849 et 1850.

COMTÉ DE WOLFE.

Chemin de Weedon à Garthby.

J. E. CÔTÉ et H. A. WATIER, conducteurs.

Somme appropriée.....	£ 200 0 0
Do payée.....	190 7 6
Balance restant.....	£ 9 12 6

Ce chemin établit une voie de communication entre Weedon et Garthby. Il commence à l'angle du chemin Mégantic, entre les lots Nos. 47 et 48 du township de Garthby, et se continue jusqu'au premier établissement de Weedon. Sa

longueur est de 4 milles 3 chaînes. Il est ouvert en chemin d'hiver dans toute son étendue, sur une largeur de 15 pieds. Deux ponts ont été construits dans ce chemin, dont un de 135 pieds de pontage a coûté £18, et l'autre de 72 pieds a coûté £13.

Avant l'ouverture de ce chemin, le transport entre Sherbrooke et les townships de Garthby et Stratford, s'opérait ou par la baie périlleuse du lac Aylmer, qui n'est pas navigable en tout temps, ou par le chemin Gosford ; cette dernière voie si désavantageuse par son extrême longueur.

"La nature des terrains, "disent MM. Côté et Watier" à travers lesquels "passe ce chemin, sont d'une assez médiocre qualité, excepté un demi mille à "chaque extrémité du chemin où ils sont d'une qualité supérieure.

"Les bois les plus communs sont le pin, le cèdre, l'épinette blanche et "rouge. Weedon qui se trouve à une des extrémités de ce chemin est bien le "plus beau de tous les townships environnants et le plus favorable à la colonisa- "tion, tant par les qualités du sol que par l'avantage qu'offre le bois qui peut "suffire au besoin du défricheur par sa conversion en sel de potasse."

Il existe plusieurs pouvoirs d'eau dans Weedon et Garthby, sur lesquels des moulins sont déjà en opération. Dans Garthby la pierre à chaux est abondante.

La population, d'après le rapport de M. Côté, s'est augmentée depuis un an de cinquante familles, dans les environs de ce chemin.

Il paraîtrait suivant ce que disent MM. Côté et Watier, que la cécydomie (mouche à bled,) aurait fait des dommages dans Weedon, et n'en aurait fait aucun dans Wioton.

Il est supposé que £400 seraient nécessaires pour compléter le chemin.

COMTÉ DE COMPTON.

Chemin de St. François.

J. BTE COULOMBE, }
ET EUCHER ARCAD, } conducteurs.

Montant payé sur la balance de £701 3s. 11½d. restant de l'appropriation de 1854, et sur le montant de £2,000 de celle de 1855, affectées l'une et l'autre à la confection des chemins dans les townships de l'Est..... £348 4 0

Le chemin St. François s'étend depuis Lambton, à la tête du lac St. François, jusqu'aux établissements de la compagnie des terres (*British American Land Company*). Sa longueur est de 18½ milles, il fait partie d'une grande voie de communication, entre les anciennes paroisses de la Rivière Chaudière et le district de St. François.

La compagnie doit faire cette partie du chemin qui se trouve dans Lingwick. Huit milles et 16 arpents ont été faits, dans le chemin St. François, en 1854 ; quatre autres milles et 20 arpents, du côté de Lingwick, ne peuvent servir qu'aux voitures d'hiver seulement. Quoique ces 8 milles et 16 arpents puissent servir aux voitures d'été, il n'étaient pas cependant parachevés—et c'est à compléter ces ouvrages que MM. Coulombe et Arcand ont été employés.

Lorsque je visitai ce chemin, dans le cours de septembre dernier, les travaux progressaient d'une manière satisfaisante, mais n'ayant pas reçu, de MM. Coulombe et Arcand, de réponse à ma circulaire, je ne suis pas en état de donner de détails sur ce qu'ils ont fait.

Le terrain sur lequel passe la partie du chemin que MM. Coulombe et Arcand ont amélioré, est d'une excellente qualité. Les terres hautes sont couvertes d'érable, merisier, orme, frêne et autres bois. Dans les terrains bas, l'on

rencontre le pin, l'épinette rouge et blanche, et le cèdre. Plusieurs magasins sont déjà ouverts à Bruceville, centre du township de Winslow, sur le chemin St. François. On trouve, dans les environs de ce chemin, 4 pouvoirs d'eau, sur les différentes branches de la Rivière Felton.

Quant à la partie du chemin qui se trouve située entre le dépôt (Bruceville) et Lingwick, j'avais donné instruction aux conducteurs de m'informer, dès qu'ils auraient parachevé la partie du chemin St. François, située entre Bruceville et Lambton, si la compagnie des terres avait commencé les travaux qu'elle devait faire dans Lingwick.

Le 17 octobre dernier, la compagnie n'ayant pas encore commencé ces travaux, j'allai à Sherbrooke, pour conférer avec le commissaire au sujet de ce chemin. M. R. W. Heneker, que je rencontrai au bureau de la compagnie, m'exposa que la compagnie avait pris des arrangements avec l'autorité municipale locale, pour assurer l'ouverture de ce chemin, mais que la saison était déjà très avancée, que les pluies avaient été très abondantes et que, conséquemment, il y aurait quelque avantage à remettre ces travaux au printemps prochain.

Il n'y avait, à dire vrai, aucune raison particulière et urgente qui pressât l'ouverture de ce chemin dans une saison aussi peu favorable et l'une des plus pluvieuses qu'on ait jamais eue. La difficulté de trouver alors des hommes pour travailler dans les bois, et l'augmentation de la dépense occasionnée par les courts jours m'avaient fait désirer l'ajournement de ces travaux, et j'acceptai la proposition de M. Heneker.

Il est entendu que les travaux seront repris dès que la saison le permettra.

COMTÉ DE COMPTON.

Chemin Mégantic.

BERNARD GARNEAU, } conducteurs.
J. T. LEBEL, }

Somme appropriée.....	£1000 0 0
Somme payée.....	849 11 9½
Balance restant.....	150 8 2½

Le chemin Mégantic commence au chemin Gosford, près du lac Nicolet, et se termine à la Rivière Chaudière, près du lac Mégantic. Sa longueur est de 37 milles. Dix-neuf milles de ce chemin ont été ouverts dans les townships de Garthley, Stratfort et Winslow, il y a quelques années, par M. Arcand ; 4 milles l'ont été en 1854, par MM. J. B. Coulombe et B. Garneau, et 5 milles en 1855, par MM. Garneau et Lebel. Cet espace de 28 milles de chemins est praticable pour les voitures d'été. De plus, 3 milles ont été ouverts et peuvent servir aux voitures d'hiver seulement.

Le coût du chemin parachevé et praticable pour les voitures d'été, a été d'à peu près £150 par mille, et les 3 milles ouverts en chemin d'hiver ont coûté £21 par mille.

Un pont sur la rivière Garneau, de 35 pieds de pontage, avec quais de chaque côté, de 7 pieds de hauteur, a coûté environ £26, y compris la côte qui se trouve au nord-ouest. Il en reste un autre à faire sur la Rivière Lebel, qui coûtera environ £15. La somme de £10 a déjà été employée pour préparer les bois nécessaires à la construction de ce pont.

Le terrain sur lequel passe ce chemin est en partie couvert de bois mou, mais celui qui est adjacent, de chaque côté du chemin, l'est généralement de bois

franc, et est d'une qualité excellente et propre à la culture. Il existe un pouvoir d'eau très avantageux sur la rivière Garneau, à environ 7 arpents du chemin.

Je transcris ici avec plaisir un extrait de l'intéressant rapport que m'ont adressé MM. Garneau et Lebel.

“ La colonisation a fait de rapides progrès dans les townships de Stratford et Winslow, dans ce dernier surtout, où, depuis l'an dernier, plus de 50 familles sont venues s'établir. Il n'y a pas à douter que le chemin Mégantic, une fois terminé, se bordera en peu de temps de colons industriels qui feront valoir les superbes terres qui avoisinent le Lac Mégantic. Déjà nous pouvons vous assurer que bon nombre de familles écossaises et canadiennes n'attendent que la première chance pour s'y fixer.

“ Vous connaissez déjà Garthby et Stratford ; les braves familles canadiennes continuent toujours à exploiter ces townships avec avantage ; il n'y a aucun doute que l'avancement de ces townships est dû aux communications faciles qui ont été ouvertes aux frais du gouvernement.

“ Nous avons aussi la mouche à bled ; mais non au même degré dans chacun de nos townships, malgré que la récolte ait été presque nulle, cette année, à cause des fortes gelées du mois d'août, le colon peut subvenir à ses besoins par la fabrication du sel de potasse qui vaut aujourd'hui de 20 à 22s. 6d. le quintal.”

Sous ce rapport les habitants des townships ont été plus heureux que ceux des vieux établissements, où la gelée, depuis le bas du district de Québec jusqu'à Montréal, a causé les mêmes dommages, et où l'exploitation des bois, ou leur conversion en sel de potasse, n'offraient pas cette ressource précieuse que l'on trouve au milieu des forêts.

MM. Garneau et Lebel estiment qu'il faudrait encore £1,700 pour compléter et terminer cet important chemin jusqu'à la Rivière Chaudière.

COMTÉ DE SHEFFORD.

Chemin de Graveline.

FLAVIEN BLANCHARD, conducteur.

Somme appropriée.....	£100 0 0
Somme payée.....	100 0 0

Le point de départ de ce chemin est sur le No. 11, du 9^e rang d'Ely, au nord de la Rivière Noire, près du moulin de Graveline, et se dirige vers le village de Roxton. La longueur est de 4 milles. Il n'est pas parachevé, mais peut être pratiqué par les voitures à roue, médiocrement chargées.

Il a coûté £25, terme moyen, par mille, y compris 5 ponts qui ont été construits.

Le terrain que traverse ce chemin ainsi que celui des environs est de bonne qualité.

Les bois en sont beaux ; le bois franc et l'épinette et autres bois propres à l'exportation y sont d'une belle venue.

On trouve plusieurs bons pouvoirs d'eau près du chemin et aussi une carrière d'ardoise.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

A l'hon. JOSEPH CAUCHON,

Commissaire des terres,

Etc., etc., etc.

MONSIEUR,—Par l'état de compte et le tableau qui précèdent et que j'ai l'honneur de vous soumettre, vous avez pu voir que la somme payée par moi, depuis la date de mon rapport du 25 février 1855, jusqu'à cette présente date, aux conducteurs des travaux qui ont été faits, à même le fonds de colonisation, est de £12,051 10s. 9d. ; que dans cette somme se trouve la balance de £6,353 10s. 7d. qui était, lors de mon dernier rapport, restée entre mes mains, et que conséquemment, de la somme appropriée en 1855 pour la colonisation, £7,251 15s. 1d. restent encore à employer.

Il est plusieurs raisons qui ont été cause que ces £7,251 15s. 1d. n'ont pas été employés dans le cours de la dernière saison.

1. Dans quelques cas, l'ouverture des chemins n'a pu être commencée, faute d'exploration.

2. Dans d'autres cas, les explorations faites n'ont pas donné de résultats satisfaisants et ont été suivies de réclamations, dont quelques-unes sont encore sous considération.

3. Dans quelques autres cas, ou pour la complétion d'un chemin, ou pour son entretien future, il a fallu avoir recours à l'aide des autorités municipales ; la coopération de ces autorités n'a pas été obtenue en temps opportun ou ne l'a pas encore été.

4. Les travaux dans quelques chemins ont été suspendus en conséquence de plaintes portées contre l'administration des conducteurs, ou par défaut de la part de certains conducteurs de se conformer aux instructions générales.

5. Enfin les pluies extraordinaires et continuelles qui ont commencé à tomber à la fin de septembre dernier, et n'ont cessé qu'aux froids de l'hiver, ont occasionné de fréquentes interruptions dans les travaux, et ont même été cause qu'ils ont été suspendus entièrement dans quelques cas.

Il a été ouvert, dans le cours de la dernière saison, 242 milles de chemin, dont 161 milles sont propres au roulage, et 81 milles aux voitures d'hiver.

Vingt-huit milles d'anciens chemins ont été réparés.

Il a été fait des ponts dont le pavage mesure 8,763 pieds, et qui ont coûté £3,482 16s. 10d.

Ces 242 milles de chemin, comprenant les ponts, ont coûté de £49 à £50, le mille, à en juger par le montant des sommes payées aux conducteurs ; mais quelques balances, dont je n'ai pu encore établir le montant exactement, restées entre leurs mains, étant déduites, il est probable que, le coût des chemins, terme moyen, n'excèdera pas £48 par mille.

Je n'ai qu'à me féliciter du zèle et de la bonne volonté avec lesquels tous ceux qui ont eu à coopérer avec moi pour promouvoir la colonisation, se sont acquittés de tâches laborieuses et fatigantes, que la plupart ne se sont imposées que dans le but de se rendre utiles à leur pays et à leurs localités en particulier.

Des laïques ne se sont pas seuls chargés de la conduite des travaux de la colonisation, plusieurs membres du clergé, après avoir encouragé de la parole nos concitoyens à former des établissements au milieu de nos belles forêts, se sont placés à leur tête et les ont aidés de la main et conduits dans leurs premiers travaux.

On se souvient toujours avec reconnaissance des patriotiques efforts qu'ont faits depuis quelques années les révérends MM. Mailloux, Hébert et Boucher, en faveur de l'établissement des terres de la couronne dans la partie inférieure du district de Québec, et du révérend M. Ed. Chabot dans le district des Trois-Rivières. Cette

année dernière, les révérends MM. Mailloux, Kerrigan, Richard et Paradis ont bien voulu encore gratifier notre pays commun de leurs utiles services.

Quoique j'aie partout rencontré le désir d'activer les progrès de la colonisation, il s'est trouvé cependant quelques circonstances où des travaux importants n'ont pu être commencés.

Le chemin projeté d'Ely, au chemin de fer de Durham, ainsi que le chemin de Howard (en arrière de la chute) en sont deux exemples.

Dans ces deux cas, les appropriations étant insuffisantes pour l'entière confection de ces chemins, il a fallu demander la coopération des municipalités respectives pour en obtenir les moyens de les compléter.

Dans l'un et l'autre cas, plusieurs municipalités étaient intéressées à l'ouverture d'un des chemins, et chacune ayant un intérêt particulier et distinct dans la direction qu'il devait suivre, il en est résulté des différences d'opinions qui n'ont pas été encore conciliées et qui retardent l'ouverture des chemins dans les localités.

A l'occasion du chemin de Ste. Hélène au lac Pohenégamook, il s'est aussi présenté une difficulté non moins sérieuse. Ce chemin a été ouvert dans le township de Bungay; mais pour le mettre en communication avec les chemins déjà ouverts, dans la seigneurie voisine (l'Islet du Portage) il y en aurait un mille de plus à faire.

Le conducteur M. Joseph Roy a voulu, suivant ces instructions, commencer par ouvrir cette partie essentielle du chemin, mais il en a été empêché par les propriétaires, et ce mille, non ouvert, est demeuré un obstacle entre le chemin de la seigneurie et les huit milles ouverts dans le township de Bungay.

En vous citant les faits qui précèdent, je prends la liberté de vous prier d'examiner s'il ne conviendrait pas de pourvoir à ce que les travaux de la colonisation ne subissent à l'avenir aucun délai par de semblables causes.

En ajoutant l'étendue de chemin qui a été faite en 1855, à celle qui l'a été en 1854, on a un total de 584½ milles de nouveaux chemins ouverts, et 196½ milles d'anciens chemins, depuis que le gouvernement a fait commencer les travaux de la colonisation, c'est-à-dire depuis deux ans.

Des travaux aussi importants, aussi considérables, exécutés simultanément, dans toutes les différentes parties de la province, où il y a lieu de coloniser avec avantage, y ont produit des résultats équivalents.

L'émigration dans les townships, depuis un an surtout, a fait des progrès rapides. Quoiqu'il m'ait été impossible de parvenir à établir, même approximativement, le chiffre de l'augmentation de la population dans ces localités, et conséquemment de vous en donner un tableau, vous pourrez néanmoins, en jettant un coup-d'œil sur les différents rapports que j'ai l'honneur de vous faire sur les divers chemins qui ont été ouverts en 1855, vous convaincre que le mouvement de notre population vers les terres nouvelles, dans le Bas-Canada, s'est accru considérablement.

Dans l'extrait du rapport du révérend messire Mailloux que j'ai cité à l'article "Chemin de Buckland," vous remarquerez, entre autres observations de ce monsieur, celle-ci: "Dans la seule partie de Buckland qui appartient au gouvernement, 112 lots, sur 118 qu'elle renferme, sont déjà pris et la plus grande partie " en voie de défrichement."

"Déjà trois moulins à scie et un moulin à farine sont construits."

M. Nicolas Boucher, dans son rapport sur le chemin du Mont Carmel, dit:

"La population augmente rapidement dans les environs des chemins qui s'ouvrent actuellement."

D'après le rapport de MM. Pacaud et Delisle, 131 familles se sont établies dans les environs du chemin de Chester, dont l'ouverture ne date que depuis la fin de septembre 1854, et dont la moitié reste à faire encore.

"La colonisation," disent MM. Garneau et LeBel, "a fait de rapides pro-

“ grès dans Stratford et Winslow, dans ce dernier surtout, où 50 familles s’*st* venues s’établir depuis l’an dernier.”

Je pourrais multiplier ces citations, mais rien ne peut mieux démontrer la somme et la rapidité des progrès que font les townships, que les différents tableaux et autres renseignements que je me suis procurés des évêques catholiques et anglicans du Bas-Canada, et que je reproduits à la fin de ce rapport.

En compulsant ces documents, vous verrez que le nombre de paroisses et missions établies dans les townships de l’Est, et dans lesquelles il y a des églises ou chapelles de bâties, est de 45 appartenant à l’église catholique, et 30 appartenant à l’église anglicane.

Il existe aussi des églises appartenant à d’autres dénominations, dont il ne m’est pas possible de connaître le nombre.

Dans Winslow, qui est un des townships où il se forme de nouveaux établissements, il a été construit récemment une église presbytérienne, et il est flatteur de pouvoir dire que là comme ailleurs, dans le Bas-Canada, la meilleur entente existe entre les canadiens-français et leurs concitoyens d’origine et de religion différentes.

Les premiers établissements dans les townships de l’Est, eurent lieu peu de temps après la première guerre américaine, il y a près de 75 ans. Des U. E. *Loyalists* et autres citoyens américains furent les premier colons.

Le chemin Craig, une des principales voies dans ces townships, a été fait en 1810. Subséquemment, plusieurs autres chemins furent ouverts par l’ancienne législature du Bas-Canada. Néanmoins les progrès agricoles ou commerciaux ne progressèrent que lentement jusqu’au temps où la compagnie des terres dite “*British American Land Company*,” formée il y a à-peu-près une vingtaine d’années, ouvrit quelques chemins qui furent d’une grande utilité pour les localités qu’ils traversèrent, et dans lesquels la compagnie avait plus ou moins d’intérêts.

En dehors des lieux où les opérations de la compagnie n’exerçaient pas d’influence, les townships de l’Est, à quelques exceptions près, restèrent à l’état stationnaire. Mais depuis, ces dernières années seulement, que la presse a attiré l’attention publique sur les magnifiques forêts et terrains de ces townships ; depuis surtout que le gouvernement a commencé à y ouvrir des chemins, la population y afflue à un degré qui surpasse toute attente.

La valeur de la propriété y a déjà éprouvé une hausse importante. Aujourd’hui des hommes d’action et de moyens pécuniaires, sentent qu’il n’y a pas de lieux où l’on puisse employer la main-d’œuvre et placer des capitaux avec plus d’avantage que dans les townships en y acquérant des terres.

Dans bien des endroits, les mieux favorisés sans doute, mais passablement nombreux, 5, 6, 7 et même jusqu’à 14 piastres de l’acre ont été offertes et refusées pour des terrains en bois de bont, dans les townships de l’Est.

Il n’est rien pourtant qui doive surprendre dans cette augmentation de valeur de la propriété, lorsque dans l’état de New-York, la même espèce de terrain se vend jusqu’à 80 piastres l’acre, dans le Haut-Canada, 40 piastres, et dans quelques seigneuries du Bas-Canada, jusqu’à 33 piastres l’*arpent* qui est d’un cinquième de moins que l’acre anglais. Le prix auquel le gouvernement vend ses terres dans les townships de l’Est, joint à l’ouverture des chemins, est un engagement puissant pour le colon à s’établir sur des terrains qui, d’un jour à l’autre, deviennent plus accessibles. Mais un des principaux motifs qui pressent le plus les colons de s’établir dans les townships, c’est l’espoir bien fondé d’y pouvoir former, pour eux et leurs enfants, de bons établissements.

Il a été un temps où il n’y avait que le pauvre homme qui se résignait à demeurer dans les bois ; aujourd’hui les idées ont bien changées. Beaucoup de cultivateurs, vivant même dans l’aisance, dans leurs vieilles paroisses, vendent leurs terres pour en acquérir de nouvelles dans les townships.

Avec £30 payables en cinq termes annuels, un colon se fait propriétaire de 10 arpents de front, sur 28 de profondeur, à-peu-près quatre terres ordinaires de 2 arpents sur 30. L'expérience a démontré en maintes occasions que lorsque le bois est favorable, le colon, en le manufacturant en sel de potasse, peut suffire aux besoins de sa famille; si à cette ressource il peut ajouter une récolte de quelques arpents de terre neuve, il à alors plus que le nécessaire.

Supposant maintenant que le colon, au lieu d'être réduit à n'employer que ses seuls bras, ait la faculté d'employer douze hommes pendant trois mois, en mars, avril et mai, il aura dépensé de £150 à £180; mais il aura pu ensemençer assez de terre neuve pour se rembourser dans l'année même de ses frais; de plus il aura une partie de sa terre de défrichée suffisamment étendue pour ses besoins futurs.

S'il convertit ses bois en sel de potasse ou, ce qui serait mieux encore, en potasse ou perlasse, le défrichement de sa terre ne lui coûterait rien, ou peu de chose, suivant ce que serait la valeur de ces articles de commerce dans le temps de ses opérations.

Dans les Etats-Unis, comme dans le Haut-Canada, la culture qui paie, celle qui alimente le commerce, c'est celle que l'on pratique généralement sur les terres nouvelles, farine, bled, maïs, tout vient de l'ouest, c'est à-dire, tout vient des terres plus ou moins neuves. La nouvelle Angleterre, malgré son industrie si vantée, n'a pas une agriculture qui puisse nourrir sa population. C'est d'ailleurs qu'elle se procure ses céréales. Ce sont les terres neuves que font la prospérité des Etats-Unis et du Haut-Canada; Les townships du Bas-Canada n'attendent que des bras et des capitaux pour nous rendre le même service.

Il n'est pas un cultivateur qui ne sache qu'un arpent de terre neuve ne donne souvent de 15 à 25 minots de bled, c'est-à-dire de 20 à 40 piastres. Or, dans les bois francs, le défrichement d'un arpent de terre sans le secours de la manufacture des sels de potasse, ne coûte ordinairement que de 10 à 15 piastres. Mais les succès qui ont déjà été obtenus dans les townships par les colons, eux-mêmes, parlent plus fort et d'une manière plus convainquante encore que ces chiffres, et il n'est personne qui visite ces nombreux établissements qui ne revienne persuadé des bienfaits et des progrès de la colonisation.

J'ai profité de mes relations avec les différents conducteurs de travaux pour m'enquérir des ravages des la Técoydomi tritici, (mouche à bled) et d'après les renseignements que j'ai pu me procurer, il paraît évident que les premières récoltes de bled obtenues sur des terrains neufs et entourés de bois de bout ne sont pas endommagés par cet insecte.

La connaissance de ce fait qui me paraît fondé et explicable, est d'une haute importance pour le colon ou le capitaliste qui voudrait défricher des terrains en grand et les ensemençer dans la même année.

Vous voudrez bien remarquer, dans le retour des évêques catholiques, que le plus grand nombre de paroisses ou missions qui existent aujourd'hui dans les townships de l'Est, n'ont été établies que depuis deux ou trois ans.

Dans cette partie des townships de l'Est, qui est située dans le district de Québec, la plus ancienne paroisse catholique ne date que depuis 1848.

Il en est ainsi du district des Trois-Rivières où, si l'on excepte Drummondville, dans Grantham, établi à la fin de la dernière guerre américaine, en partie par des soldats licenciés, toutes les paroisses ou missions sont encore aussi nouvelles que celles qui viennent d'être mentionnées.

Le diocèse de St. Hyacinthe, qui compte quinze de ces paroisses ou missions dans les townships de l'Est, en a onze dont les plus anciennes datent à peine de quatre à six années.

Dans ce qui précède immédiatement, j'ai cité plus particulièrement les townships de l'Est, parce que la colonisation s'y fait plus en grand et que la population qui s'y porte, y est, sur différents points, plus concentrée.

Mais les rapports spéciaux que j'ai l'honneur de vous soumettre à l'égard de

chaque chemin en particulier, vous donneront la preuve qu'il est plus d'un lieu encore où les colons ont déployé beaucoup d'énergie et d'industrie, et ont obtenu des succès mérités et encourageants.

Je ne saurais conclure ce rapport sans appeler votre attention de nouveau sur la hausse considérable qu'acquiert tous les jours la valeur de la propriété foncière généralement, et sur l'effet qu'elle a plus particulièrement dans les townships de l'Est. Là, des étendues de terre très considérables ont été accordées par le gouvernement à certains individus qui, depuis qu'ils en sont propriétaires, n'ont fait aucune amélioration quelconque par eux-mêmes, soit en défrichement, soit en travaux publics.

L'aversion qu'ont toujours eue les résidents pour les taxes et l'opposition qu'ils font aujourd'hui encore à tout projet d'impôt territorial est, pour les grands propriétaires absents, l'encouragement le plus efficace pour les engager à faire avec leurs propriétés une spéculation exclusivement expectative. Et maintenant que le gouvernement emploie des capitaux pour ouvrir des chemins, dont quelques-uns passent sur les terres mêmes de ces grands propriétaires, il en résulte que ceux-ci, calculant sur la progression de la valeur de leurs terrains, refusent de les vendre ou en demandent un prix de vente exorbitant.

Le remède à cet abus serait de soumettre ces propriétés à une contribution pour la confection des chemins ouverts par le gouvernement.

Un moyen bien légitime encore de faire contribuer les propriétaires en général aux améliorations locales et d'encourager en même temps les colons serait, je pense, dans les localités où la chose est praticable, de faire des emprunts du fonds consolidé municipal, au nom de la municipalité et d'en prêter, sur hypothèque, une partie aux colons, moyennant qu'ils s'engageassent à défricher une certaine étendue de terre dans un temps donné.

Quant aux autres suggestions que je crois devoir vous faire relativement aux meilleurs moyens d'activer les établissements dans les townships, j'aurai l'honneur de vous les adresser dans ma réponse à votre lettre du 22 février dernier, écrite à ce sujet.

Quoiqu'il y ait lieu de croire qu'il soit possible de favoriser plus encore la formation de nouveaux établissements, les progrès considérables qu'ont fait les townships, depuis ces dernières années, mettront, je l'espère, nos concitoyens d'origine française, par la large part qu'ils ont dans ces progrès, à l'abri du reproche de n'avoir pas su profiter des bienfaits de leur gouvernement.

T. BOUTILLIER,
Inspecteur des agences.

 APPENDICE.

ÉTAT

DES

PAROISSES ET MISSIONS

DANS LES

TOWNSHIPS DU BAS-CANADA.

 DIOCÈSE CATHOLIQUE ROMAIN DE QUÉBEC,

ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC,

[Copie.]

14 février, 1856.

MONSIEUR,—Il a été érigé bien peu de paroisses dans les townships du diocèse de Québec, ces circonscriptions régulières ne peuvent avoir lieu que lorsque les établissements sont formés en grande partie. Quant aux missions, leur étendue est déterminée dans les lettres des prêtres qui en sont chargés, et souffre des changements continuels, suivant la direction que prennent les colons, et les communications qui s'établissent entre les localités nouvellement établies.

Les seules paroisses érigées dans les townships, sont St. Calixte de Somerset, et St. Victor de Tring.

La première, érigée canoniquement, le 6 juillet 1848, et reconnue pour les fins civiles le 24 janvier 1853, contient 176 lots, et partie du Gore de Somerset.

La seconde, érigée canoniquement le 25 février 1852, comprend les 5 premiers rangs du township.

D'autres paroisses renferment des parties peu considérables de townships. C'est ainsi que St. Frédéric comprend deux rangs de Broughton; St. Octave de Métis, renferme la partie du township Cabot, qui se trouve entre le fief Métis et le fief et seigneurie Lepage et Thivierge; St. Edmond de Stoneham, renferme une partie des townships de Stoneham et de Tewkesbury; St. Cyrille comprend deux rangs du township Lessard et l'étendue de terres non concédées de la couronne, comprise entre les fief Lessard et township du même nom, et le fief Vincelette; St. Agathe renferme une petite partie des townships de Leeds et de Nelson.

Les missions suivantes sont celles où réside un prêtre chargé de desservir les établissements les plus voisins.

La Grande Baie, sur le Saguenay,
 Le Grand Brûlé, Notre Dame,
 Chicoutimi, St. François-Xavier,
 Les Escoumains, St. Marcellin,
 Ste. Sophie d'Halifax,
 Ste. Julie de Somerset,
 St. Jacques de Leeds,
 St. Evariste de Forsyth,
 St. Vital de Lambton,

St. Modeste de Witworth,
 St. Jérôme de Matane,
 St. Edouard de Frampton,
 St. Martin de la Rivière au Renard,
 St. Patrick de Douglasstown,
 St. Michel de Percé,
 Notre Dame de la Grande-Rivière,
 Notre Dame de Paspébiac,
 St. Bonaventure de Bonaventure,
 St. Joseph de Carleton,
 Ste. Anne de Ristigouche.

Les townships dans lesquels il a été construit des chapelles desservies de temps en temps par le prêtre le plus voisin, sont les suivants :—

Alton dont la chapelle, sous le titre de St. Alban, est située à l'entrée de la seigneurie de Deschambault.

Settrington, St. Hilarion,
 Stoneham, St. Edmond,
 Port-Neuf, Ste. Anne,

Les Islets Jérémie compris, je crois, dans le township Betsiamits,
 Les Sept Isles,

Mingan, St. George,

Masquaro, St. François-Xavier,

Harvey, St. Fulgence de l'Anse aux Foins,

St. Jean sur le Saguenay,

St. Marcel de Broughton; la chapelle de ce township est placée dans le dernier rang du township de Leeds.

Tring; la chapelle de St. Ephrem est située sur le No. 9 du 8e rang; l'église de St. Victor est placée entre le 2e et 3e rangs.

Frampton, St. Malachie; cette chapelle est la seconde construite dans le township Cranbourne; c'est dans le 5e rang et sur le lot No. 14 que la chapelle vient d'être construite.

Il se trouve aussi plusieurs chapelles dans le district de Gaspé; outre celles où un prêtre fait sa résidence, ce sont les suivantes :—

St. Joseph de l'Anse au Griffon,

St. Alban du Cap Rosier,

St. Augustin de la Grande Grave,

St. Albert du Bassin de Gaspé,

St. Pierre de Malbaie,

Le Cap d'Espoir,

St. Dominique de New Port,

St. George de Port Daniel

L'ange Gardien de Cascapédiac,

Maria et la Nouvelle.

Je ne sais si l'état ci-dessus, dressé au moyen des renseignements que j'ai sous la main, suffira pour l'objet que vous avez en vue; mais je serais prêt à vous donner plus tard toute autre information que vous pourriez désirer.

J'ai l'honneur d'être,

Etc., etc., etc.

(Signé,) EDMOND LANGEVIN, Ptre.,
 Secrétaire

T. Boutillier, écuyer,

Inspecteur des agences,

St. Hyacinthe.

DIOCÈSE DE QUÉBEC.

QUÉBEC, 5 mars 1856.

[Traduction.]

MONSIEUR,—Je suis requis par l'évêque de Québec, d'accuser réception de votre lettre d'hier, au sujet de laquelle sa seigneurie désire que je vous dise que le nombre des églises et chapelles liées à la communion de l'église d'Angleterre, dans les townships de l'Est ou de St François (auxquels townships elle suppose que vos recherches ont un rapport exclusif) est de seize. Dans les townships qui se trouvent dans tout le diocèse, le nombre est d'à-peu-près quarante et comprenant celles qui sont dans les nouveaux établissements, ça et là, sur les confins des townships, il approche de cinquante.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

(Signé,)

ARMINE W. MOUNTAIN,
Chaplain.T. Boutillier, écuyer,
Inspecteur des agences, St. Hyacinthe.

DIOCÈSE DES TROIS-RIVIÈRES.

21 Février 1856.

[Copie.]

MONSIEUR,—En réponse à votre lettre du onze du courant, dans laquelle vous me demandez un état du nombre des paroisses ou missions érigées dans les townships du diocèse des Trois-Rivières, je vous dirai que, ayant eu l'honneur, cet hiver, d'accompagner sa grandeur dans les townships les plus récemment établis dans son diocèse, nous les avons trouvés dans un état de prospérité qui promet beaucoup.

Watton établi seulement depuis sept ou huit ans, a une population de deux cents familles et est sur le point de construire une église plus vaste. Un prêtre y réside depuis 1850.

Windsor compte trente-cinq familles et est en frais de construire une maison devant servir de chapelle et peut-être aussi d'école. Cette localité est visitée par le missionnaire depuis 1846.

St. Camille, composé d'une partie de Watton et de Ham, a une chapelle qu'il faudra bientôt agrandir pour le besoin des cent familles qui composent cette mission. St. Camille est desservie depuis 1851.

La partie sud de Chester et la partie nord de Ham, donnent une population d'environ cent familles qui se réunissent cette année pour construire une chapelle sous l'invocation de St. Paul.

Weedon, autrement St. Janvier, a une chapelle et un presbytère assez avancés; sa population est de cent quinze familles; Weedon existe comme mission de 1849.

Garthepuis ou St. Olivier, est habité par environ trente-cinq familles venues en partie de Québec. Cet établissement est desservi depuis 1850.

Stratford ou St. Gabriel et la partie nord de Winslow, ont une maison pour le culte et se disposent à construire une chapelle; il y a environ cent trente familles. Le missionnaire s'y rend régulièrement depuis 1852.

La partie Nord-Est de Winslow, comprend cent familles qui demandent à former une mission ou paroisse.

Dans les townships qui sont plus au sud, il paraît n'y avoir aucun établissement.

Les chemins dans ces townships sont assez bons en hiver, mais on dit qu'en été ils sont impraticables, au point que, l'été dernier, sa grandeur n'a pu visiter aucun de ces townships, excepté Watton.

Le moyen d'encourager ces établissements serait l'ouverture et l'entretien des chemins.

Les colons redoutent toujours les lieux qui ne leur offrent, les trois quarts de l'année, que la sortie la plus pénible et les plus grandes difficultés pour se procurer les secours les plus nécessaires de la religion. Le gouvernement ne saurait donc rendre un meilleur service, ni donner un plus grand encouragement aux population qui se sont fixées dans ses forêts, qu'en allouant les sommes qui seraient nécessaires, afin de procurer à cette intéressante partie du pays des chemins passables dans toutes les saisons.

Les chemins à ouvrir ou à achever seraient le chemin de Garthby à Weedon, environ cinq milles; celui de Watton à Dudswell, d'environ huit milles; celui de Watton, au dépôt de Windsor, d'environ douze milles; celui de St. Christophe, par Chester, Wolfstown et Ham, jusqu'au chemin Gosford, d'environ seize milles. Ce dernier ouvrirait une communication bien nécessaire entre le lac Mégantic et les principales villes du pays.

Le township de St. Etienne renferme une population de deux cent cinquante familles, il y a une chapelle dédiée au culte et est desservie régulièrement.

Showanagan possède aussi une chapelle pour la desserte de cent cinq familles qu'il comprend. Ces deux établissements sont dans un état très prospère.

L'établissement de missions fréquentés et régulières dans les townships les plus reculés, y attirent la jeunesse canadienne. C'est dommage que la commission ne puisse pas contribuer en partie à la construction des chapelles et au soutien des missionnaires. Monseigneur vous recommande les townships de son diocèse, et vous prie de croire qu'il fera tout ce qui dépend de lui dans l'intérêt spirituel et temporel des fidèles qui les habitent.

J'ai l'honneur d'être,

Etc., etc., etc.,

(Signé,)

PH. O. GELINAS, Eccl.,

Secrétaire.

T. Boutillier, écuyer,

Inspecteur des agences, St. Hyacinthe.

Dans une autre du 10 mars, monsieur le secrétaire Gélinas a la bonté d'ajouter les renseignements suivants :

“ Les paroisses dans les townships du diocèse des Trois-Rivières, sont St. Louis de Blandford, St. Eusèbe de Stanfold, St. Norbert et St. Christophe d'Arthabaska.”

“ Les missions dans ces mêmes townships, où il existe une chapelle, sont Bulstrode, St. Paul de Chester, Warwick, St. Félix de Kingsey, St. Frédéric de Drummondville, St. Germain de Grantham, St. Isidore d'Acton, St. Pierre de Durham et Wickham, St. Bibiane de Shipton, St. Hubert de Tingwick, St. Hypolite de Wotton, St. Camille aussi de Wotton, St. Janvier de Weedon, St. Olivier de Garthby, St. Gabriel de Stratford.”

“ Les missions qui n'ont pas de chapelles sont, Winslow, Danville, Simpson et Horton.”

“ Au Nord du diocèse se trouvent les deux missions de St. Etienne et de Shawanigan.”

“ Ce sont là les paroisses et les missions des townships de ce diocèse, avec les noms de leurs patrons.”

J'ai l'honneur d'être,

Etc., etc., etc.,

(Signé,)

PH. O. GELINAS, Eccl.,

Secrétaire.

T. Boutillier, écuyer,

Inspecteur des agences, St. Hyacinthe.

DIOCÈSE DE ST. HYACINTHE.

EVEQUE DE ST. HYACINTHE,

(Copie)

12 Février, 1856.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous transmettre, avec la présente, l'état, tel que demandé par votre lettre d'hier, des paroisses et des missions comprises dans les townships faisant partie du diocèse de St. Hyacinthe.

Monsieur l'évêque de St. Hyacinthe me charge de vous informer qu'il n'a aucune suggestion à vous présenter au sujet de l'œuvre de la colonisation, vu que le principal moyen, suivant sa grandeur, a été adopté par l'autorité ecclésiastique dans la multiplication du nombre d'église et de prêtre, et par le gouvernement dans la passation de l'acte pour l'ouverture de chemins; il resterait peut-être à faciliter l'acquisition de titres certains pour les colons et à empêcher l'expropriation pour ceux qui ont commencé les défrichements.

J'ai l'honneur d'être,

Etc., etc., etc.

(Signé) L. Z. MOREAU, Ptre.

Secrétaire.

T. Boutillier, écuyer,

Inspecteur des agences, St. Hyacinthe.

P A R O I S S E S.

Notre Dame des Anges de Stanbridge,

Cette paroisse a été érigée canoniquement le 22 août, 1845. Elle comprend tout le township de Stanbridge et une partie des seigneuries de Sabrevois et de Noyau. Elle possède une église et le bienfait d'un curé y résidant depuis une dizaine d'années; le tout dû à la munificence et à la générosité de l'honorable famille Des Rivières, à qui cette paroisse doit son existence prospère sous le rapport religieux et matériel. La population de cette paroisse est d'environ 3,000 âmes et 1,050 communians.

St. Romuald de Farnham,

Cette paroisse a été érigée canoniquement le 31 octobre, 1851. Elle comprend toute la partie du township de Farnham, connue sous le nom de *West Farnham*. Il y a une chapelle en bois et un curé résidant depuis 5 à 6 ans. La population est de 1,400 âmes et 800 communians.

St. Éphrem d'Upton.

Cette paroisse a été érigée canoniquement le 9 janvier, 1854. Elle comprend les huit derniers rangs du township de ce nom. La population de cette paroisse est d'environ 400 âmes; il doit s'y bâtir une chapelle prochainement; elle est desservie, en attendant, des paroisses environnantes.

St. Valérien de Milton.

Cette paroisse a été érigée canoniquement, le 10 septembre, 1855. Elle comprend les six derniers rangs du township de Milton, et une partie des 7^e et 8^e rangs du township de Roxton. Elle possède une chapelle en pierre et elle est desservie par le missionnaire de Ste. Cécile de Milton. La population est d'environ 500 âmes et 250 communians.

MISSIONS.

Ste. Cécile de Milton.

Elle comprend les cinq premiers rangs du township de Milton. Elle possède une chapelle en pierre qui est insuffisante, mais que l'on doit remplacer bientôt par une église capable de contenir la population qui s'y accroît tous les jours. Un missionnaire y réside depuis 5 à 6 ans. La population est de 2000 âmes et de 700 communians.

Cette mission doit être bientôt circonscrite en paroisse régulière, ainsi que celle de *St. Jean-Baptiste de Roxton*.

St. Jean-Baptiste de Roxton.

Elle comprend tout le township de ce nom, moins une petite partie enclavée dans la paroisse de St. Valérien. Cette mission a pris en très peu de temps un accroissement bien rapide. Le beau village de Roxton Falls, contient déjà près de cent maisons et des moulins qui leur donnent une apparence très prospère.

Il y a une chapelle en bois et un prêtre y réside depuis six ans. La population est d'environ 1100 âmes et 700 communians.

St. Michel de Sherbrooke

Une belle église en brique vient d'y être terminée. Cette ville possède en outre un institut littéraire pour l'éducation des jeunes gens, et un couvent doit s'y ouvrir prochainement pour l'éducation des jeunes filles. Ces trois établissements sont situés dans l'endroit le plus beau et le plus élevé de la ville de Sherbrooke. Deux missionnaires y résident pour la desserte des townships d'Ascot, de Compton, d'Eaton, et des autres townships environnants. Un des missionnaires visite aussi de temps en temps la mission de Outlet, à la tête du beau Lac Memphrémagog.

St. Thomas d'Aquin de Compton.

Cette mission comprend tout le township de ce nom; elle possède une belle petite église en bois et elle est desservie tous les quinze jours par un des prêtres de Sherbrooke.

St. Camille d'Eaton.

Elle comprend tout le township d'Eaton; la population catholique y est encore peu considérable; elle possède une petite chapelle en bois et elle est desservie tous les quinze jours par un des prêtres de Sherbrooke.

Sacré Cœur de Jésus de Stanstead.

Cette mission comprend tout le township de ce nom et celui de Hatley, où le missionnaire va donner de temps en temps une mission au petit nombre de catholiques qui l'habitent. Elle possède un bel établissement religieux situé au centre même de l'agréable village de Stanstead Plain. Deux missionnaires y ont leur résidence ordinaire. Ces messieurs font aussi de temps en temps des missions à Georgeville sur le Lac Memphremagog.

St. Etienne de Bolton.

Le township de Bolton forme cette mission. La population se compose de 600 âmes, et de 3 à 400 communians; elle possède une chapelle en bois et elle est desservie tous les quinze jours par le missionnaire d'Ely.

St. Joseph d'Ely.

Cette mission est formée du township d'Ely, moins une partie desservie de Stukeley et une autre de Roxton.

Cette mission prend un accroissement assez rapide; elle a une chapelle en bas et un missionnaire y réside depuis deux ans. Sa population est d'environ 900 âmes et 500 communiants.

Notre-Dame de Bonsecours de Stukeley.

Cette mission comprend tout le township de Stukeley et une partie de celui d'Orford. Sa population catholique y est de 2000 âmes et de 14 à 1,500 communiants; il y a une église en bois et un missionnaire y réside depuis huit ans.

Sacré Cœur de Marie de Granby.

Cette mission comprend le township de Granby, moins une petite partie annexée à la paroisse de St. Paul d'Abbottsford, et le township de Shefford. Il y a une église en bois et un missionnaire y réside depuis 6 à 7 ans. Sa population est d'environ 1000 âmes et 700 communiants.

Ste. Croix de Dunham.

Cette mission comprend le township de Dunham. Elle possède une église en pierre et un prêtre y réside depuis 5 à 6 ans; il y a un accroissement assez rapide dans la population. Le township de Sutton est desservi de Dunham.

DIOCÈSE CATHOLIQUE ROMAIN DE MONTRÉAL.

EVECHÉ DE MONTRÉAL.

(Copie)

4 Mars, 1856.

MONSIEUR.—Conformément à la demande que vous m'avz faite par votre lettre du 13 février dernier, j'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un tableau vous présentant le nombre et l'état des paroisses et missions formées dans les townships du diocèse de Montréal.

J'ai fait connaître à Monseigneur l'Administrateur votre désir d'avoir de sa part quelques suggestions relativement à la colonisation, et sa grandeur m'a chargé de vous dire, qu'elle n'aurait pour le moment qu'à vous exprimer qu'elle croit qu'un moyen de hâter et d'assurer les progrès de la colonisation, serait de donner dans différents centres un certain lot de terrain pour y asseoir des établissements religieux autour desquels les populations se portent plus volontiers, parce qu'elles y rencontrent d'ordinaire de plus grand intérêts matériels, tout en y trouvant les bienfaits de la religion.

J'ai l'honneur d'être,

Etc., etc., etc.

(Signé,)

J. O. PARÉ,

Chanoine, Secrétaire.

T. Boutillier écuyer,
Inspecteur des agences, St. Hyacinthe,

St. Anicet, comté de Huntingdon, fut érigé canoniquement le 26 mai, 1827. Cette paroisse est formée du township de Godmanchester, et comprend une étendue de 12 milles de front, sur neuf milles de profondeur.

Ste. Julienne, comté de Montcalm, fut érigée le 14 novembre, 1848. Cette paroisse, composée d'une partie du township de Rawdon, comprend une étendue de terre de six milles et demi de longueur, sur environ cinq milles de largeur.

St. Patrice de Sherrington, comté de Napierville, fut érigé le 20 novembre 1848. Cette paroisse, composée du township de Sherrington, comprend une étendue de territoire de figure irrégulière d'environ 9000 acres.

St. Adèle, comté de Terrebonne, fut érigée le 8 juillet, 1854. Cette paroisse est formée d'une partie des townships d'Abercrombie et Morin, et d'une partie de la continuation de la seigneurie des Mille-Isles.

St. Sauveur, comté de Terrebonne, fut érigé le 6 février, 1854. Cette paroisse est composée des côtes St. Godfroy, St. Elmire, St. Lambert et St. Gabriel, à l'exception des neuf premiers lots de la dernière côte, le septième et huitième rang du township d'Abercrombie, et toutes les terres qui se trouvent des deux côtés de la Rivière du Nord, depuis William Shaw jusqu'à la côte St. Lambert, dans la continuation de la seigneurie des Mille-Isles et une partie du township d'Abercrombie, ce qui forme une étendue de terre d'à-peu-près six milles de largeur, sur sept à huit milles de longueur.

St. Patrice de Rawdon est une mission formée d'une partie du township du même nom. Il y a une chapelle et un prêtre résidant.

St. Sophie est une mission composée des townships de New Paisly et de Glasgow. Il y a une chapelle et un prêtre résidant.

St. Calixte est une mission dans le comté de Montcalm, composée du township de Kilkenny. Il y a une chapelle et un prêtre.

St. Patrice d'Hinchinbrooke, comté de Huntingdon, est une mission formée du township du même nom.

St. Malachie d'OrNSTOWN, Comté de Chateauguay, est formée du township du même nom.

La mission de Huntingdon, comté du même nom, est composée du township de Huntingdon. Il y a des chapelles dans ces trois missions qui sont desservies par un missionnaire qui réside à Huntingdon.

St. Romain de Hemmingford, comté de Napierville, est une mission composée du township du même nom, et desservie par un prêtre qui réside ordinairement à Sherrington.

DIOCÈSE ANGLICAN DE MONTRÉAL.

Nom des missions et paroisses.	Nombre d'églises dans chacune
Upper Mills, Stanbridge East.....	1
Cowansville et Churchville.....	1
Granville et Chatham.....	2
Russeltown.....	2
North Gore (Chatham).....	1
Aylmer et Hull.....	2
Bedford.....	1
West-Farnham,.....	1
Frost-Village et Stukely.....	2
Brome.....	1
New-Glasgow et Kilkenny.....	2
Granby.....	2
Sutton.....	1
Buckingham.....	1
Hemmingford.....	1
Huntingdon.....	2
Rawdon et Kildare.....	2
Durham.....	1
Milton.....	1

Frelieghsburg.....	1
Clarendon.....	1
Waterloo et West Shefford.....	2
Pheliesburgh.....	1
	3

(Signé)

F. MONTRÉAL.

Montréal, 6 mars, 1856.

DIOCÈSE DE BYTOWN.

(Copie.)

Ottawa, 28 février 1856

MONSIEUR,—Je vous fais parvenir la liste des missions du diocèse de Bytown, et des paroisses qui y sont érigées canoniquement.

Je me permettrai d'y ajouter quelques observations sur la colonisation dans la partie du diocèse de Bytown, qui se trouve dans le Bas-Canada, conformément au désir que vous en avez exprimé dans la lettre que vous avez adressée à mon secrétaire

On rencontre, sur la partie nord de l'Ottawa, un grand nombre de localités favorables à la colonisation ; les dépenses qui ont été faites pour le chemin qui se trouve sur la Rivière et le Canal des Chats, ne peuvent dès lors manquer de contribuer à y développer cette excellente œuvre ; mais il est un point spécial sur lequel j'appelle l'attention du gouvernement ; car c'est incontestablement celui qui offre les plus grands avantages qui se trouvent sur la Gatineau. Tous les arpenteurs nommés par le gouvernement, et je puis ajouter toutes les personnes que j'ai entretenues sur cet objet, s'accordent à dire que lorsqu'on a pénétré à une certaine profondeur dans les terres, on trouve un grand nombre de townships très avantageux, et que l'accès n'en est pas aussi difficile qu'on s'est plu à le représenter. Déjà un chemin a été tracé jusqu'à la Rivière du Désert ; et il peut être rendu plus praticable en y faisant les dépenses convenables ; un certain nombre d'habitants sont établis sur cette rivière, quelques chapelles y sont érigées, deux prêtres sont occupés à en faire le service. On a élevé, dans le courant des deux dernières années, quelques moulins. Tout semble donc préparé pour recevoir un grand nombre d'habitants nouveaux. Pour hâter cet objet désiré, voici, dans mon humble opinion, ce qu'il serait urgent de faire :

1. Faire un bon chemin de l'Ottawa à la Rivière du Désert.
2. Baisser le prix des terres pour deux ans à un chelin l'arpent, payable aussitôt que l'on prendra possession de la terre.
3. Nommer un agent général comme il en a été nommé un pour le *Quego Road*, uniquement occupé de cet objet et qui pourra fournir à chaque instant, au gouvernement et au pays, tous les renseignements désirables. Cet agent devra être naturellement un canadien parlant les deux langues.
4. Faire des réunions pour éveiller l'attention, fournir des renseignements et nommer des comités.
5. Concéder les terres destinées pour les sauvages sur la Rivière du Désert ; car il me paraît malheureux de laisser de belles terres entre les mains de ceux qui ne les cultivent pas. Le gouvernement se montrera suffisamment généreux à leur égard en leur accordant *gratis* des lots sur lesquels ils s'établiront.

6. Faire, s'il était possible, quelques sacrifices en faveur de deux ou trois prêtres qui, dans le commencement, seraient chargés de donner des secours religieux sans recevoir d'aide de ces nouvelles populations.

Il me semble, monsieur, que si ces moyens étaient employés, ainsi que d'autres que des hommes comme vous et l'hon. commissaire des terres connaissent mieux que moi, on verait dans l'espace de quelques années plusieurs centaines de familles heureuses, bien établies et très reconnaissantes des bienfaits qui leur auraient été accordés

J'ai l'honneur d'être,

Etc., etc., etc.

JOS. EUGENE, EV. de Bytown.

T. Boutillier, écuyer,
Inspecteur des agences, St. Hyacinthe.

DIOCESE DE BYTOWN.

Partie dans le Bas-Canada.

NOMS DES CHAPELLES. Patrons.	TOWNSHIP.	PAROISSES ET MISSIONS.
St. Philippe.....	Chatham	Paroisse.
St. Isidore	Augmentation.....	Mission.
N. D. des Sept Douleurs.....	Granville	Paroisse.
N. D. de Bonsecours	Petite Nation	Do.
Ste Angélique.....	Do.	Do.
St. André Avelin.....	Do.	Do.
St. Jean	Lochaber.....	Mission.
St. Grégoire de Naziance.....	Buckingham	Paroisse.
St. Alexis	Buckingham (Ouest).....	Mission.
St. Bruno	Templeton	Do.
St. François de Sale.....	Templeton	Paroisse.
Ste Marie du Lac.....	Hincks	Mission.
Visitation	Northfield	Do.
N. D. du Désert.....	Natawaski	Do.
St. Joseph	Wakefield	Do.
Ste. Cécile	Masham	Do.
St. Etienne.....	Hull.....	Paroisse.
St. Colombin	Onslow	Mission.
St. Edouard	Bristol	Do.
Ste. Mélanie	Litchfield	Do.
Ste. Anne	Calumet.....	Paroisse.
St. Michel	Thorne	Mission.
St. Liguori	Allumettes	Paroisse.
St. Marc	Sheen.....	Mission.
St. Joachim	Rivière Creuse	Do.

Demandes pour divers chemins adressées à ce bureau.

1. Par M. Pierre Prince, de Stanfold ; pour un chemin partant du chemin de Chester, sur le 1er rang de Ham, et passant à travers Tingwick.
2. Par J. B. E. Dorion, écuyer, M. P. P. ; pour un chemin de l'Avenir au dépôt du chemin de fer, à Durham, distance 4 milles.
3. Par M. Célestin Parent et autres ; pour divers chemins dans Upton et Milton.
4. Par Dlle. Eulalie Panet ; pour un chemin du 10e rang d'Ely au dépôt du chemin de fer à Acton, distance 4 milles.

 INDEX.

Appendice.....	61
Argent-euil.....	43
Arthabaska et Wolfe.....	50
Beauce.....	31
Bellechasse.....	28
Berthier.....	37
Chicoutimi.....	12-13-14
Champlain.....	35
Compte-rendu.....	1
Compton.....	53-54
Deux-Montagnes.....	42
Dorchester.....	30-31
Etat des paroisses et missions.....	61
Gaspé.....	20
Gaspé et Rimouski.....	22
Joliette.....	38
Kamouraska.....	23-24
L'Islet.....	26
Lotbinière.....	34
Maskinongé.....	37
Mégantic.....	32-33
Montcalm.....	39-40
Montmagny.....	27
Montmorency.....	14
Nicolet et Arthabaska.....	49
Observations générales.....	56
Ottawa.....	44-45-46-47
Pontiac.....	47-48
Portneuf.....	18-20
Québec.....	17-18
Sheffield.....	55
St. Maurice.....	36
Terrebonne.....	41
Wolfe.....	52

 TORONTO:

IMPRIMÉ PAR JOHN LOVELL, YONGE STREET.

RÉPONSE

A une Adresse de l'Assemblée Législative à Son Excellence le Gouverneur Général, en date du 31 ultimo, demandant à Son Excellence de faire mettre devant la chambre " un Etat des deniers qui ont été envoyés de cette Province comme contributions au Fonds Patriotique et dont la réception a été accusée par la Commission Royale ; le dit état devant montrer de quelles sources et de quelles localités les contributions sont parvenues."

Par Ordre.

GEORGE ET. CARTIER,

Secrétaire.

BUREAU DU SECRÉTAIRE,

Toronto, 4 avril, 1856.

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR,

Toronto, C.-O., 2 avril 1856.

Monsieur,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 1er courant, par laquelle vous me priez de vous fournir un état des deniers qui ont été envoyés de cette province comme contributions au Fonds Patriotique.

Je vous transmets en conséquence, ci-inclus, un document qui vous donnera, en autant que je puis le faire, les renseignements que vous désirez. Le Secrétaire du fonds patriotique a accusé la réception de toutes les sommes mentionnées dans la liste ci-jointe. Quant aux détails des sources ou localités d'où ces contributions sont parvenues, il est impossible, (à l'exception des dons des Sauvages,) à ce Département de vous les procurer, car ces sommes n'ont été reçues que sous la forme de lettres de change du receveur général dans le but de les envoyer en Angleterre, et la plupart sont venues sans détails de la part des souscripteurs.

La dernière somme sur la liste a été envoyée directement par M. Nettle de Québec.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,
Votre obéissant serviteur,

R. T. PENNEFATHER.

A l'Honorable Secrétaire Provincial,
etc., etc., etc.

ETAT des lettres de change transmises par le gouverneur général au secrétaire d'Etat, pour le fonds patriotique.

DATE.			Sterling.		
			£	s.	d.
5 janvier	1855..	Deux lettres de change, votées par la législature.....	20000	0	0
2 mars	do ..	Sauvages des Six Nations.....	100	0	0
		Courant.			
7 avril	do ..	Sauvages du Lac Rice.....	£12	10	0
		do des Lacs Huron et Simcoe.....	16	1	8
		Mississagas de Port Crédit	25	0	0
		Sauvages de Saugeen.....	5	0	0
		do de Colpays Bay.....	17	10	0
		Courant.....	£76	1	8
			57	2	6
3 mai	do ..	Une lettre de change pour.....	2600	15	4
9 do	do ..	Ville de Woodstock.....	200	0	0
19 do	do ..	Sauvages Mohawk de la Baie de Quinté.	8	0	0
4 juin	do ..	Lettre de change pour.....	1344	16	4
do do	do ..	do.....	100	0	0
do do	do ..	do.....	4	0	0
do do	do ..	do.....	40	7	2
14 do	do ..	Chippewas, Sauvages des lacs Huron et Simcoe.....	4	0	0
7 juillet	do ..	Lettre de change pour.....	716	16	0
26 do	do ..	Sauvages Mississagas d'Alnwick.....	20	3	7
do do	do ..	Citoyens de Toronto.....	2500	0	0
1 octobre	do ..	Comtés d'York et Peel.....	1161	17	2
do do	do ..	Diverses collections.....	900	0	0
25 février	1856..	Lettre de change pour.....	511	8	11
do do	do ..	do.....	100	0	0
		Le 19 janvier 1856, le secrétaire d'état accusa la réception, de M. Nettle, de Québec, d'une lettre de change pour	130	15	9
		Etant la balance des collections à Québec.			

(No. 578.)

BUREAU DU RECEVEUR GÉNÉRAL,

Toronto, 2 avril 1856.

Monsieur,—Pour me rendre au désir de votre communication du 1er courant, j'ai l'honneur de vous transmettre un état des deniers reçus et transmis par la province au trésorier du fonds patriotique en Angleterre. L'état indique aussi de quelles sources et de quelles localités les contributions sont provenues.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,
 Votre très obéissant serviteur,

E. P. TACHÉ,
 R. G.

A l'honorable GEO. E. CARTIER,
 Secrétaire Provincial, etc., etc., etc.,
 Toronto.

ÉTAT des deniers reçus de la province du Canada et transmis au trésorier en Angleterre, en aide au Fonds Patriotique; savoir, depuis le 12 janvier 1855, jusqu'au 14 février 1856.

DE QUI REÇUS.	Canada Ouest.			Canada Est.			Officiers publics.		
	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.
Troupe du major David, Montréal.....				21	17	6			
Son Excellence Sir Edmund Head.....				40	0	0			
Un ami.....				0	5	0			
Liste du Dr. Adamson.....				15	0	0			
Juge Morin.....				5	0	0			
Liste de William Spragge.....							103	17	6
B. Bramming.....	2	0	0						
R. A. Harrison.....				0	5	0			
Liste de J. P. O'Meara.....				50	8	9			
do F. R. Angers.....				6	5	0			
F. Baby.....				25	0	0			
Liste de J. F. Bradshaw.....				48	0	0			
do William Spragge.....							33	10	0
A. C. Buchanan.....				5	0	0			
Liste de J. F. Bradshaw.....				10	0	0			
do J. P. O'Meara.....				7	5	0			
Alexander Hincks.....				5	0	0			
Comté de Waterloo.....	250	0	0						
Liste de R. Nettle.....				24	15	0			
do G. W. Wicksteed.....							32	0	0
L'honorable F. Hincks.....				12	10	0			
Liste de R. Nettle.....				40	0	0			
do William Spragge.....							31	0	0
do R. Nettle.....				41	10	0			
Victoria Glee Club, concert, Québec.....				101	19	0			
Révèrent E. C. Parkyn.....				15	8	9			
L'honorable receveur général.....							5	0	0
Liste de H. S. Scott.....				380	18	9			
Henry McBlain.....				2	10	0			
S. G. Hossack, (collection, église Chalmer's).....				25	10	0			
L'honorable C. J. Stewart.....				5	0	0			
Cité d'Ottawa.....	622	6	1						
Village de Bowmanville.....	170	0	0						
Lelièvre et Angers.....				5	0	0			
L'honorable J. Cauchon.....				12	10	0			
Comtés de Peterborough et Victoria.....	200	0	0						
Concert, Peterborough.....	67	9	6						
Souscriptions, do.....	20	17	6						
Liste de Forsyth et Lepper.....				440	15	0			
Village de New Hope.....	23	15	0						
do Huntingdon.....				16	5	0			
Compagnies de pompiers, Montréal.....				84	10	0			
Concert, Ste. Catherine.....	42	0	0						
Township d'Easthope nord.....	122	0	0						
Soirée, Owen Sound.....	19	0	0						
Hamilton, collection, église du Christ.....	23	9	7						
Barton et Glandford, collection, églises.....	2	5	0						
Village d'Oakville.....	27	7	6						
Stratford, société St. George.....	20	0	0						
Township de Ramsay.....	100	0	0						
Reporté.....£	1712	10	2	1448	7	9	205	7	6

ÉTAT des deniers reçus de la province du Canada et transmis au trésorier en Angleterre, en aide au Fonds Patriotique, etc.—(Continuation.)

DE QUI REÇUS.	Canada Ouest.			Canada Est.			Officiers publics.			
	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.	
<i>Rapporté</i>	1712	10	2	1448	7	9	205	7	6	
Township de Williamsburg.....	62	3	9							
Comté de Wentworth.....	250	0	0							
Liste de T. Lloyd.....				32	10	0				
Township de Flamborough est.....	111	5	8							
Offrandes d'Elizabethtown.....	2	0	0							
Colonel DeSalaberry.....							1	5	0	
Montréal, concert, etc.....				788	13	8				
Sherbrooke et townships voisins.....				247	1	6				
Dumfries sud.....	146	3	11							
Village de Paris.....	113	19	3							
Cobourg.....	100	0	0							
George Desbarats.....				12	10	0				
Township de Blanshard, (comté de Perth).....	65	0	0							
Comté de Haldimand.....	400	0	0							
Congrégation presbytérienne, Berlin et Woolwich.....	20	0	0							
Towns. de Fullarton, 4me quartier, comté de Perth.....	12	10	0							
Belleville et Kingston, pensionnaires déchargés.....	10	1	3							
Souscription, Prescott et Russell.....	188	14	4							
do additionel, do.....	21	2	6							
Société des orangistes, comté de Halton.....	21	15	0							
St. Thomas, concert.....	42	17	0							
do collection, église d'Angleterre.....	35	0	0							
Belleville, concert et souscription.....	130	16	10							
Perth et ses environs, souscription.....	98	4	4							
Comté de Kent.....	250	0	0							
Municipalité de Camden et Zone.....	20	0	0							
Exposition, guerre de Russie, Québec.....				19	1	3				
Hamilton, concert provincial.....	112	6	3							
Trois-Rivières.....				60	5	0				
Seymour, collection, église d'Angleterre.....	15	5	1							
do do église weslécyenne.....	0	10	0							
Galt, do église de la trinité.....	54	16	0							
Eglise Ste. Catherino et St. George.....	40	0	0							
Liste de H. S. Scott.....				79	2	0				
do R. Nettle.....				47	13	4				
do William Spragge.....							20	10	0	
C. St. Michel.....				5	0	0				
Township de Mansfield.....	10	6	3							
Ottawa.....	17	8	9							
Township de Victoria.....	30	12	9							
do de Trafalgar.....	19	12	6							
do de do 2 écoles.....	7	14	8							
Municipalité d'Howard.....	50	0	0							
Liste de Melle. Bush, Ancaster.....	28	15	0							
do P. Menzies, Amherstburgh.....	39	1	2							
do Wm. Irman, Port Dover.....	20	10	0							
John Austin, Hamilton.....	0	5	0							
E. Hemming, do.....	6	2	11							
S. Park.....	5	0	0							
Eglise Knox.....	12	10	0							
<i>Reporté</i>	£	4285	0	10	2740	4	6	227	2	6

Par lettre du
maire d'Hamilton,
29 décembre
1856.

ÉTAT des deniers reçus de la Province du Canada et transmis au trésorier en Angleterre, en aide au Fonds Patriotique, etc.—(Continuation.)

DE QUI REÇUS.	Sterling.		Canada Oucst.		Canada Est.		Officiers publics.	
	£	s. d.	£	s. d.	£	s. d.	£	s. d.
<i>Rapporté.</i>			4285	0 10	2740	4 6	227	2 6
Glee Club de Port Hope.....			14	9 0				
Soirée de do.....			29	3 9				
Comté de Prince Edouard.....			250	0 0				
Représentation théâtrale, St. Thomas.....			12	15 4				
Township de Downie.....			50	0 0				
Municipalité de Flamborough ouest.....	100	0 0	121	13 4	£50 st. g. ch. et fran.		que, anglais çais.	
do do do section d'école No. 4.....	4	0 0	4	17 4				
Village de Clinton, Huron.....	40	7 2	49	2 0				
Conseil de comté, comté d'Halton.....	100	0 0	121	13 4				
Aussi, contributions reçus directement en Angleterre par le trésorier, suivant état du secrétaire honoraire, datée du 14 février 1856 :—								
Bytown.....	21	0 0	25	11 0				
Fils de tempérance de Bytown.....	20	0 0	24	6 8				
Band Beano'iel, sauvages Chippewa.....	4	0 0	4	17 4				
Beverley, C. O.....	101	5 7	123	4 6				
Chambly.....	13	5 11			16	3 6		
Chelsea et Greenwich, pensionnaires, C. O. do do do Hamilton.....	7	10 0	9	2 6				
Christieville, C. E.....	10	3 0			12	0 0		
Cornwall.....	89	2 10	108	10 4				
Dundas, pour les anglais.....	122	5 0	148	14 9				
do do français.....	122	5 0	148	14 9				
Eramosa.....	106	15 2	129	17 9				
Finch.....	10	0 0	12	3 4				
Guelph.....	506	1 0	615	13 10				
Officiers du chemin de fer occidental, Canada.....	324	8 4	394	14 2				
Gwilliamsbury.....	191	5 0	232	13 9				
Officiers du ch. de fer occiden., pour les français.....	324	8 4	394	14 2				
Octroi municipal d'Hamilton.....	1000	0 0	1216	13 4				
Kingston.....	526	5 0	640	5 5				
LaColle.....	26	15 0			32	10 11		
Comté de Lambton.....	195	0 0	237	5 0				
Cité de London.....	496	14 0	604	6 4				
Sauvages Mississagas.....	20	3 7	24	11 1				
Station des missions. B. R. Woods.....	15	6 7	18	13 0				
Sauvages Mohawak.....	8	0 0	9	14 8				
Franco-maçons de Montréal.....	10	0 0			12	3 4		
Montréal, Hemmingford et Laprairie.....	17	1 6			20	15 6		
Société St. George de Montréal.....	169	4 9			205	18 2		
Montréal.....	133	3 7			162	0 7		
Nichol.....	145	6 13	176	16 8				
Fils de tempérance d'Oakville.....	20	6 8	24	14 7				
Octroi municipal de Puslinch.....	100	0 0	121	13 4				
Pilkington.....	147	10 6	179	9 10				
<i>Reporté.</i>		£	10568	8 0	3202	3 6	227	2 6

ÉTAT des deniers reçus de la Province du Canada et transmis au trésorier en Angleterre, en aide au Fonds Patriotique, etc.—(Continuation.)

DE QUI REÇUS.	Sterling.			Canada Ouest.			Canada Est.			Officiers publics.		
	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.	£	s.	d.
<i>Rapporté</i>				10568	8	0	10568	3	6	227	2	6
Port Sarnia.....	252	18	5	307	14	5						
École presbytérienne de Québec.....	2	4	0				2	13	6			
Loge Albion, Francs-maçons de Québec et Trois-Rivières.....	10	0	0				12	3	4			
Loge St. Jean, do de do	10	0	0				12	3	4			
Balance do de do	130	15	9				159	2	6			
Lac Rice.....	8	0	0	9	14	8						
Sauvage du lac Rice.....	57	2	6	69	10	1						
St. Malachi d'Ormslow.....	24	6	6				29	11	11			
Comté de Simcoe.....	631	13	9	768	11	1						
Sauvages des Six Nations.....	100	0	0	121	13	4						
Société St. André des Trois-Rivières.....	50	0	0				60	16	8			
Cité de Toronto.....	2500	0	0	3041	13	4						
Loge Ionique de Francs-maçons de Toronto.....	15	6	10				18	13	3			
Trinity college de Toronto.....	24	13	1	29	19	11						
Société St. André de Toronto.....	50	0	0				60	16	8			
Warwick.....	40	10	10	49	6	6						
Octroi municipal de Wellington.....	100	0	0	121	13	4						
Woodstock, pour les anglais.....	100	0	0	121	13	4						
do do français.....	100	0	0	121	13	4						
Comtés d'York et Peel.....	1161	17	2	1413	11	11						
Totaux			£	16824	13	13	3478	14	9	227	2	6

RÉCAPITULATION.

	Sterling.			Courant.		
	£	s.	d.	£	s.	d.
Montant transmis du Canada Ouest.....				16824	13	2
do do do Est.....				3478	14	9
do do par des officiers publics.....				227	2	6
Aussi, collection de diverses églises presbytériennes du Canada.....	246	0	9	299	6	11
Octroi législatif.....	20000	0	0	24333	6	8
			£	45163	4	0
<i>Reporté</i>			£	45163	4	0

RÉCAPITULATION.—(Continuation.)

	Courant.			Courant.		
	£	s.	d.	£	s.	d.
Rapporté.....				45163	4	0
DÉBOURSÉS, etc., etc.						
Payé à T. Cary, pour annonces, etc.....	1	19	6			
do à Bureau et Marcotte, impressions, etc.....	2	2	6			
do à C. St. Michel, impressions, etc.....	15	0	0			
Sterling.						
do lettre de change, £2600 15 4 à 10½ par cent.....	3193	3	4			
do do do 1344 16 10 à 11½ par cent.....	1666	2	2			
do do do 716 16 0 à do par cent.....	888	0	8			
do do do 900 0 0 à 10½ par cent.....	1105	0	0			
do do do 511 8 11 à 10 par cent.....	625	2	0			
Sterling.						
Transmises les lettres de change suivantes, reçu £100 0 0						
do do do do.... 4 0 0						
do do do do.... 40 7 2						
do do do do.... 100 0 0						
A 24s. 4d. dans le louis, courant.....£244 7 2						
	297	6	0			
Transmise différence d'échange sur traite de Peter Menzies, comme aussi, la traite sur Toronto, envoyée par le maire d'Hamilton.....	0	7	7			
do payé balance en caisse à Québec, à R. Nettle, écuyer, secrétaire, fonds patriotique.....	111	18	2			
do ce montant crédité par le trésorier en Angleterre, suivant état du secrétaire honoraire, 14 février 1856, sterling.....£30,622 5 7						
	37257	2	1	45163	4	0

E. P. TACHÉ,
Receveur Général.

BUREAU DU RECEVEUR GÉNÉRAL,
Toronto, 2 avril 1856.

RÉPONSE

A une Adresse de l'Assemblée Législative à Son Excellence le Gouverneur Général, en date du 1er du courant, priant Son Excellence de faire mettre devant la Chambre "une liste des noms de tous les agents des Terres de la Couronne, dans le Haut et le Bas-Canada, qui ont négligé de faire les rapports requis par la loi; et aussi, de tels agents qui sont maintenant arriérés."

Par Ordre.

GEO. ET. CARTIER.

Secrétaire.

BUREAU DU SECRETAIRE,

Toronto, 7 avril 1856.

LISTE des agents des terres de la couronne dans le Haut et le Bas-Canada, qui ont négligé de faire leurs rapports et qui sont maintenant arriérés; conformément à une résolution de la chambre d'assemblée, en date du 1er avril 1856.

AGENTS—HAUT-CANADA.

N O M S .	Date du dernier rapport, reçu jusqu'au 1er avril 1856.	R E M A R Q U E S .
Alexander, John.....	Mars 1856	Non arriérés.
Ambridge, T. A.....	Février do	do do
Askin, J. B.....	do do	do do
Baines, Thomas.....	do do	do do
Ballard, Nounan.....	do do	do do
Brooke, John E.....	do do	do do
Campbell, Duncan.....	Janvier do	Arrière d'un mois.....
Carroll, John.....	Février do	Non arriéré.
Clarke, Samuel.....	do do	do do
Clark, John.....	do do	do do
Crawford, Walter.....	do do	do do
Dwice, John.....	do do	do do
Eby, Peter.....	Démis le 9 février 1856, dernier rapport en janvier 1855.
Geddes, Andrew.....	Février 1856.....	Non arriéré.

Liste des Agents des Terres de la Couronne, dans le Haut et le Bas-Canada, qui ont négligé de faire leur rapports, etc.—(Continuation.)

AGENTS—HAUT-CANADA.—(Continuation.)

N O M S .	Date du dernier rap- port reçu jusqu'au 1er avril 1856.	R E M A R Q U E S .
Harris, William	Février 1856	Non arriéré.
Hart, Samuel	do do	do do.
Jackson, William	do do	do do.
Leslie, Anthony	do do	do do.
McAarnany, Francis	Mars do	do do.
McNabb, Alexander	Février do	do do.
McPherson, Allan	do do	do do.
Moynahan, Denis	Mars do	do do.
Scott, W. J.	Février do	do do.
Scott, Alexander	do do	do do.
Sharman, J.	Mars do	do do.
Smith, E. P.	do do	do do.
Smith, Henry	Février do	do do.
Stewart, Neil	do do	do do.
Wilson, Joseph	Point de ventes de terres dans cette agence

AGENTS—BAS-CANADA.

Arcand, J. O. C.	Février 1856	Non arriéré.
Borrow, Thomas	Janvier do	Arriéré d'un mois.
Bastien, F. X.	Février do	Non arriéré.
Bochet, Amable	do do	do do.
Blanchet, Cyprien	do do	do do.
Bourgeois, C. A.	do do	do do.
Beauder, N. A.	Janvier do	Arriéré d'un mois
Daly, Alexander	Février do	Non arriéré.
Déry, J. P.	Janvier do	Arriéré d'un mois.
Deguisse, Florence	Février do	Non arriéré.
Eden, John	do do	do do.
Felton, John	Janvier do	Arriéré d'un mois.
Fleming, William	Février do	Non arriéré.
Gauvreau, L. N.	do do	do do.
Gibeau, A. T.	do do	do do.
Heath, Edmond	Le nouvel agent n'a point fait de rapport.
Hume, John	Janvier 1856	Arriéré d'un mois.
Kaines, George	Février do	Non arriéré.
Kane, John	do do	do do.
Kemp, O. J.	do do	do do.
Lafontaine, A.	Novembr. 1855	Arriéré de trois mois, a offert sa résignation.
Lavallée, A. B.	Février 1856	Non arriéré.
LeBel, J. T.	do do	do do.
LeRue, S. V.	Janvier do	Arriéré d'un mois.
Linch, John	do do	do do.
LaBarre, D. G.	Février do	Non arriéré.
Lewis, J. S.	Rapports non requis.
LePage, J. B.	Février 1856	Non arriéré.
McLean, Donald	do do	do do.

LISTE des Agents des Terres de la Couronne dans le Haut et le Bas-Canada, qui ont négligé de faire leur rapports, etc.—(Continuation.)

AGENTS—BAS-CANADA.—(Continuation.)

N O M S .	Date du dernier rapport reçu jusqu'au 1er avril 1856.	R E M A R Q U E S .
Morrison, William.....	Février 1856.....	Non arriéré.
Martel, Etienne	Démis le 29 mars 1856.
Radford, Walter.....	Février 1856.....	Non arriéré.
Richard, Louis.....	Janvier do	A résigné.
Ross, Andrew.....	Février do	Non arriéré.
Starrs, John.....	Démis le 20 mars 1856.
Stewart, McLean.....	Février 1856.....	Non arriéré.
Sheppard, C. C.	Janvier do	Arriéré d'un mois.
Tétu, François.....	Décembr.1855.....	Arriéré de deux mois.
Tremblay, Édouard.....	Février 1856.....	Non arriéré.

JOSEPH CAUCHON,

Commissaire.

DÉPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE,

Toronto, 7 avril 1856.

RÉPONSE

A une Adresse de l'Assemblée Législative, en date du 14 avril 1856, demandant copies de toutes les licences accordées par le gouvernement ou par ses agents, dans les townships d'Acton et de Durham ; et de toute correspondance qui a eu lieu au sujet de telles licences durant les deux dernières années.

Par ordre,

GEO. ET. CARTIER,

Secrétaire.

Bureau du Secrétaire,

Toronto, 12 mai 1856.

DÉPARTEMENT DES TERRES DE LA COURONNE,—BRANCHE DES BOIS ET FORÊTS,
Toronto, 6 mai 1856.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous transmettre avec la présente, au désir d'une adresse de l'honorable assemblée législative, "copies de toutes les licences accordées par le gouvernement ou par ses agents dans les townships d'Acton et de Durham, et de toute correspondance qui a eu lieu au sujet de telles licences durant les deux dernières années." Ces documents nombrent de No. 1 à 15 inclusivement, et le No. 4 (qui est en même temps le No. 9,) indique les licences qui ont été accordées, les autres contiennent la correspondance qui y est relative.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très obéissant serviteur,

JOSEPH CAUCHON,
Commissaire.

L'honorable GEORGE ET. CARTIER,
Secrétaire Provincial.

No. 1.

(Copie.)

MONTRÉAL, 22 août 1854.

Monsieur,—Je demande par les présentes une licence pour couper du bois de construction et des billots de pin, d'épinette blanche et d'épinette rouge, comme aussi le chêne et le frêne, sur toutes les terres inoccupées du gouvernement ou de la couronne et du clergé dans les Townships de Durham, Wickham et Acton,—savoir, dans le Township de Durham, sur toutes les terres vacantes du 1er jusqu'au 12e rang, inclusivement; dans Acton et Milton, sur toutes les terres vacantes du 1er jusqu'au 12e rang, inclusivement; et aussi, sur toutes les terres vacantes du Township de Grantham, pour lesquelles il n'y a pas eu de licence d'accordée jusqu'à ce jour. En apprenant le montant et l'étendue de terre dans chaque township, je serai prêt à faire le paiement requis.

Je suis, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

(Signé,) H. J. LARKIN.

G. J. NAGLE, écuyer,
Agent des Bois de la Couronne,
St. Hyacinthe.

No. 2.

(Copie.)

SAROA, UPTON, 15 Septembre 1854.

Monsieur,—Je demande le droit de couper le pin blanc, l'épinette blanche et l'épinette rouge, le chêne blanc et le frêne blanc, sur un certain morceau ou étendue de terre, situé au sud de la ligne de Grantham au nord d'Upton, borné à l'ouest par Upton, à l'est par Acton, étant une pointe (*Gore*) dont la partie la

plus large est à l'ouest du dit morceau de terre, avec tous les droits que le Gouvernement pourra m'accorder. Je m'obligerai à tous les droits de bois qui seront exigés conformément à l'acte des droits du gouvernement.

Donné à Saroba,
Je suis, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

S. B. WARNER.

G. J. NAGLE,
Agent des Bois de la Couronne,
St. Hyacinthe.

Deux licences ont été accordées sur cette demande.

No. 3.

(Copie.)

(Sans date.)

Cher Monsieur,—J'ai reçu la vôtre du 6 courant, et j'ai à présent le plaisir de vous envoyer une liste des lots dont vous dites avoir besoin pour donner la licence. J'espère donc que vous allez maintenant faire vos efforts pour me faire tenir une licence le plus tôt que vous le pourrez convenablement, car j'ai intention de commencer mes opérations immédiatement. Avec beaucoup de reconnaissance pour l'attention que vous avez portée à cette affaire,

Je suis, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

(Signé,) JNO. McCORMICK.

P. S.—Dans le mémoire ci-inclus il y a deux townships qui ne sont pas mentionnés dans ma première demande, savoir, Durham et Wickham. Ayez donc la bonté de recevoir ma soumission pour ceux-là pareillement.

(Signé,) JOHN McCORMICK.

S. B. NAGLE, écuyer.

Nos. 4 et 9.

(No. 47—B.)

En vertu du statut provincial, 12 Vict., ch. 30, et des réglemens en date du 8 août 1851, et pour et en considération des paiements faits et à faire à Sa Majesté : Je donne par les présentes à Henry J. Larkin, écuyer, de la Cité de Montréal, et à ses agents et employés, plein pouvoir et licence de couper des billots et bois de construction de pin blanc, d'épinette blanche, d'épinette rouge, de frêne et de chêne, sur le terrain décrit au dos des présentes par moi, soussigné, agent des bois de la couronne pour le territoire de St. François, et de tenir et occuper le dit terrain à l'exclusion de tous autres, excepté comme il est ci-après mentionné, à partir de la date des présentes jusqu'au trente avril 1856, et pas plus longtemps ; avec le droit d'enlever les dits bois de construction, billots, etc., en passant sur toutes terres non octroyées ou incultes de la Couronne.

Et en vertu de la présente licence le dit licencié aura droit par le dit statut provincial, à tout bois de construction coupé par d'autres par empiètement sur le terrain par les présentes assigné, avec plein pouvoir de le saisir et recouvrer dans les limites de cette dite province.

Mais la présente licence est sujette aux conditions suivantes, savoir :—

Qu'il sera permis à toute personne ou personnes, en aucun temps, de faire des chemins et s'en servir sur le dit terrain accordé par les présentes, et de passer dessus, et d'y couper et enlever tous arbres nécessaires pour faire des flottes, des traverses et des harts, pour son ou leur usage, pour des fins de radeaux.

Que rien dans les présentes n'empêchera aucune personne ou personnes de prendre du bois debout d'aucune sorte pour l'employer à faire des chemins ou des ponts, ou pour des travaux publics.

Et que le dit licencié ou toute personne agissant pour lui ou avec sa permission, n'interrompra en aucune manière toute personne qui, en vertu d'une autorisation ou d'un titre légal, s'établira dans les limites de la location accordée par les présentes.

Et de plus à la condition que le dit licencié, ou ses représentants, se conformera à toutes les règles qui sont ou pourront être établies par un ordre en conseil et qu'il permettra de compter ou mesurer tout le bois coupé en vertu de la présente licence, et paiera les droits imposés sur icelui, lorsque je l'en requérai ou quelqu'autre officier à ce autorisé, — autrement la couronne s'emparera du dit bois, et le dit licencié sera sujet à telles autres pénalités auxquelles il est pourvu par l'acte.

Donné sous mon seing, à St. Hyacinthe, ce trente-et-unième jour de janvier, en l'année de notre Seigneur, mil huit cent cinquante-six.

GERARD. J. NAGLE,

Agent des Bois de la Couronne.

Renouvellement inoccupé 10 M.

Rente payable en délivrant la présente licence, £2 10s. Od., courant.

Nous avons lu et compris la nature des obligations contenues dans la présente licence, et nous nous obligeons conjointement et séparément, et chacun de nos héritiers, exécuteurs, curateurs et administrateurs, de payer tous droits qui pourront devenir dûs et payables à sa majesté, ses héritiers ou successeurs, sur tous bois coupés ou acquis en vertu de la présente licence, au cas que le licencié surnommé manquerait ou refuserait de les payer ou de donner bonnes et suffisantes cautions pour le paiement d'iceux.

H. J. LARKIN,
J. R. McDONALD, } Cautions.
M. D. NAGLE,

(Copie.)

(No. 47—B.)

DESCRIPTION DES LIMITES.

TOWNSHIP D'ACTON.

Lots Nos. 35, 36 et 38, sur le 10^e rang; lots Nos. 35, 36, 39, 41 et 43, sur le 11^e rang; toute la pointe (*Gore*) qui peut se trouver jusqu'à la ligne de Grant-ham et Upton: le tout pouvant contenir une superficie d'environ six milles carrés.

TOWNSHIP DE DURHAM.

Lots S.-O. du No. 28 sur le 1^{er} rang; lots S.-O. du No. 6, et 20, et 27, sur le 8^e rang; lots S.-O. du No. 10, sur le 7^e rang: le tout pouvant contenir deux milles et demi carrés

TOWNSHIP DE WICKHAM :

Lots S. $\frac{1}{2}$ du No. 8, et S. $\frac{1}{2}$ du No. 14, sur le 3^e rang : environ $\frac{1}{2}$ mille carré.

TOWNSHIP DE GRANTHAM :

Lots S. $\frac{1}{2}$ de 11, N. $\frac{1}{2}$ de 13, et S. $\frac{1}{2}$ de 17, sur le 4^e rang ; lots S. $\frac{1}{2}$ de 4, sur le 5^e rang ; lots S. $\frac{1}{2}$ de 1, et S. $\frac{1}{2}$ de 27, sur le 6^e rang : environ un mille carré.

Le tout ensemble pouvant contenir une superficie d'environ dix milles carrés. Il est bien entendu que cette limite ne devra pas venir à l'encontre de licences antérieures encore existantes, ou qui seront renouvelées en vertu des réglemens, ni des droits acquis aux colons par acquisition de la couronne.

(Signé,) GERARD J. NAGLE,
Agent des Bois de la Couronne, St. Hyacinthe.

BUREAU DES BOIS DE LA COURONNE,
St. Hyacinthe, 31 Janvier 1856.

No. 5.

(Copie.)

MONTRÉAL, 28 mai 1855.

Monsieur,—Je demande par les présentes à renouveler les licences qui m'ont été accordées l'année dernière dans Acton, Wickham, etc., etc., et aussi à renouveler mes demandes pour une licence sur les terres de la couronne et du clergé dans Orford et Brompton.

Je suis,
Votre obéissant serviteur,

(Signé,) H. J. LARKIN.

G. J. NAGLE, écuyer.
Agent des Bois de la Couronne.

No. 6.

(Copie.)

SAROA, UPTON, 4 septembre 1855.

Monsieur,—Il est établi que l'endroit où M. A. Duncan a fait des billots l'hiver dernier se trouve dans Acton. M. Dwyer a tiré une ligne tout autour, et c'est une pointe (*Gore*) d'Acton d'environ 400 acres de terre. Il a vendu à M. Pearsons, mais Pearsons ne l'a pas payé en plein. Lorsque M. Pearsons reviendra je lui dirai de ne point le payer avant que le coupe ne soit payée. J'ai demandé à M. Duncan en différents temps où il avait fait ses billots,—il m'a dit que c'était sur son propre terrain qu'il avait acheté. Charles s'est informé où il avait pris ses billots l'hiver dernier, il a trouvé que c'était M. Duncan qui en avait fait sur cette pointe. Vous me donnerez des instructions et j'enverrai Charles, lorsqu'ils seront arrivés, pour compter les souches, si vous le désirez.

Je suis, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

(Signé,) S. B. WARNER.

G. J. NAGLE.

No. 7.

(Copie.)

BUREAU DES BOIS DE LA COURONNE,
St. Hyacinthe, 25 septembre 1855.

Monsieur,—Je vous suis obligé de l'information que vous me donnez au sujet de l'empiétement de M. Duncan sur la pointe d'Acton (*Gore*), et si c'étaient des terres vacantes du gouvernement, j'enverrais compter les souches comme vous le désirez ; mais les terres de la couronne dans ce quartier ayant été accordées à H. J. Larkin, de Montréal, nous aurons affaire à lui pour le paiement de la coupe, lors de ses opérations de la prochaine saison, et en lui donnant connaissance de la réclamation du gouvernement contre lui, il s'afrangera comme il l'entendra avec les contrevenants.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

(Signé,) G. J. NAGLE,
Agent des Bois de la Couronne,
St. Hyacinthe.

S. B. WARNER, écuyer,
Saroba.

No. 8.

(Copie.)

BUREAU DES BOIS DE LA COURONNE,
St. Hyacinthe, 25 septembre 1855.

Monsieur,—Il y a quelques jours, j'ai appris de M. Warner, d'Upton, qu'un homme du nom de Duncan, résidant à Grantham, a coupé l'hiver dernier, sur la partie supérieure ou pointe (*Gore*) d'Acton, comprise dans vos limites de l'année dernière, un nombre considérable de billots, qu'il a vendus à Pearsons d'Upton, et qui doivent être maintenant en sa possession.

Je vous avertis de ceci, parce que, comme le gouvernement s'adresse à vous pour le paiement des droits qui deviennent dûs sur tous les bois coupés dans les limites qui vous ont été accordées, il sera de votre intérêt de voir à ce que vous ne soyez point injustement privé de ce que, dans l'exécution de mon devoir, je dois attribuer à vos premières opérations en les en tenant responsables.

J'ai l'honneur d'être,
Votre obéissant serviteur.

(Signé,) G. J. NAGLE.

H. J. LARKIN, écuyer,
Montréal.

No. 10.

GRANTHAM, 18 février 1856.

Monsieur,—Ayant justement découvert que vos hommes qui font du bois dans Acton, ont coupé plusieurs centaines de billots sur le lot No. 35, dans le 10e rang, qui m'appartient pour l'avoir acheté il y a plus d'un an de M. Sheppard, agent des terres de la Couronne, à compte duquel j'ai déjà fait des paiements,

et sur lequel j'ai déjà fait plusieurs arpents de terre, je vous notifie en conséquence que, si vous ne venez prendre arrangement avec moi immédiatement, je m'adresserai au commissaire des terres de la couronne pour obtenir justice.

Je suis, votre obéissant serviteur,

(Signé,) CHARLES FERION.

GERD. J. NAGLE,
Agent des bois.

No. 11.

(Copie.)

BUREAU DES BOIS DE LA COURONNE.

St. Hyacinthe, 21 février 1856.

Monsieur,—Je viens de recevoir votre lettre du 18 courant, par laquelle vous vous plaignez qu'un licencié de ce bureau a coupé du bois sur le lot No. 35, dans le 10e rang d'Acton, et vous vous adressez à moi pour me faire rendre justice. Je prendrai la liberté de vous dire à l'égard de cette affaire, qu'il a été accordé une licence à H. J. Larkin, écuyer de Montréal, pour couper du bois de construction et des billots de pin, d'épinette blanche et d'épinette rouge, etc. etc., sur certaines terres appartenant à la Couronne dans Acton, Grantham, Wickham et Durham, et que parmi les lots mentionnés dans cette licence se trouve le No. 35 de la 10e concession ou rang d'Acton—avec réserve toutefois de toutes terres qui auraient été vendues par l'agent local, pour lesquelles il aurait été fait des paiements, et dont l'acquéreur aurait rempli les conditions d'établissement. Maintenant, si le licencié, ou quelque personne agissant par ses ordres, a travaillé en contravention aux règles contenues dans sa licence, et contrairement et sans égard à cette réserve, c'est le licencié, et non l'agent des bois de la Couronne, qui est responsable du dommage, et vous avez votre recours contre lui en loi. Mais pour l'empêcher de couper du bois sur aucun des lots mentionnés dans sa licence, il est non seulement nécessaire qu'il y ait eu vente de ce lot par l'agent local, mais il faut encore que l'acquéreur y ait fait sa résidence et y ouvre annuellement une certaine quantité de terre.

Si vous voulez voir l'agent des terres de la Couronne, M. C. Sheppard, à ce sujet, il vous donnera, j'en suis sûr tous les renseignements nécessaires avec plaisir. Et si vous voulez m'envoyer de lui un état des paiements que vous avez faits avec un certificat de votre occupation d'un arpenteur juré, et la quantité de terre ouverte, je ferai tout en mon pouvoir pour vous être utile.

J'ai l'honneur d'être,
etc., etc.,

(Signé,) GERARD J. NAGLE,
Agent des bois de la Couronne.

M. CHARLES FERION,
Drummondville, Grantham.

N o. 12.

(Copie.)

MONTRÉAL, 7 avril 1856.

Monsieur,—Je prends la liberté de vous inclure dans la présente une lettre, datée de Drummondville, d'une personne qui dit avoir acheté le lot de la couronne No 35, dans le 10e rang d'Acton, de M. Sheppard l'agent, et que si je ne prends arrangement avec elle pour des billots qu'on dit avoir été coupés par empiètement sur le dit lot, elle les fera saisir. Que faut-il faire? Est-ce que votre licence ne doit pas me protéger dans cette affaire?

J'en ai parlé à M. S. B. Nagle et à d'autres personnes de cette partie là de la campagne, et l'on me dit que le réclamant est poussé à agir ainsi par un nommé P. N. Dorion, frère du membre d'Arthabaska, qui possède ou loue un moulin dans le voisinage, et qui, ayant acheté la licence de Marler dans Grantham et Wickham, veut s'assurer ces billois, et tout ce qu'il pourra en avoir dans la partie supérieure d'Acton. Dites-moi jusqu'à quel point votre licence peut me protéger, et ce que j'aurai à faire dans le cas d'une saisie.

Je suis, monsieur,
Votre obéissant serviteur,

(Signé,) H. J. LARKIN.

(Copie.—Lettre incluse.)

DRUMMONDVILLE, 5 avril 1856.

Monsieur,—Ayant appris que c'est par vos ordres qu'on a coupé des billots sur le lot de terre dont je suis propriétaire, l'ayant acheté de M. Sheppard, en sa qualité d'agent de la couronne, dans le 10e rang d'Acton, je vous notifie qu'à moins que vous ne veniez prendre arrangement immédiatement avec moi, je ferai arrêter le bois.

Je suis,
Votre obéissant serviteur,

(Signé,) CHARLES FÉRION.

H. J. LARKIN, écuyer,
Avocat, Montréal.

No. 13.

(No. 233.)

BUREAU DES BOIS DE LA COURONNE,

St. Hyacinthe, 15 avril 1856.

Monsieur,—J'ai reçu votre lettre du 7 courant, avec celle que Férion vous a adressée, au sujet de l'empiètement qu'on dit avoir été fait sur le lot No. 35, dans le 10e rang des lots du township d'Acton, qui est un de ceux pour lesquels vous avez obtenu une licence. J'en ai aussi eu une de Férion à moi-même, sur le sujet à laquelle j'ai répondu.

A l'égard des droits acquis en vertu des licences, je n'ai qu'à vous renvoyer à la seconde clause de l'acte des bois, 2 Vict., ch. 30, pour vous faire voir ce qu'ils sont sur les terres vacantes qui appartiennent à la couronne, et dans tous les cas où une terre a été récemment vendue et que la vente n'a pas été suivie d'un établissement récl, ainsi qu'il est voulu par l'acte des terres actuellement

en force. J'ai considéré la terre comme terre vacante de la couronne, car je vois, comme c'est apparemment le cas ici, qu'un grand nombre d'acquéreurs achètent des terres des agents, en en payant un versement, évidemment dans le but d'acquérir le contrôle du bois. Mais chaque fois que je trouve que l'acquisition a été faite de bonne foi et qu'elle a été suivie d'une occupation continue, ou que l'acquéreur s'y est établi et a fait son possible pour remplir les autres obligations de la vente, j'ai soit entièrement exclus des terres ainsi occupées, des licences que j'ai accordées, donnant ainsi à l'occupant une espèce de droit spécial à la coupe du bois sujet, néanmoins, au droit du gouvernement; ou bien je me suis arrangé avec le porteur de la licence pour accorder à l'acquéreur une indemnité de tant par million de pieds pour couvrir amplement les dommages causés par l'enlèvement du bois.

Dans le cas d'une saisie, vous aurez, comme de raison, le même droit de contester que vous auriez si la propriété vous appartenait incontestablement, et qu'on vous entraînât dans de fausses procédures; mais il n'est pas du devoir de l'agent de la couronne, ni même en son pouvoir, d'intervenir en aucune manière. Dans le cas présent, je ne vous conseillerai point de vous arranger avec Férion, mais vous devez, comme dans toute autre affaire en rapport avec les droits qui vous sont acquis par votre licence, vous laisser guider par une juste appréciation des réclamations qu'on fait contre vous.

Je suis, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

(Signé,) GERARD J. NAGLE

Agent des Bois de la Couronne, district de St. Hyacinthe.

H. J. LARKIN, écuyer,
Montréal.

No. 14.

(Copie.)

BUREAU DES BOIS DE LA COURONNE,

St. Hyacinthe, 28 mars 1856.

Monsieur,—Je vous prie d'aller de suite inspecter et examiner les chantiers et les opérations de bois qu'a fait et fait faire H.J. Larkin, sur les limites qui lui ont été octroyées dans Acton, et sur l'augmentation Durham, Wickham et Grantham. Je désire, pour plusieurs raisons, mais principalement parce que le bois qu'on a coupé sur ces limites cet hiver est destiné à approvisionner les moulins de St. Hyacinthe, dans lesquels j'ai des intérêts, que vous soyez bien particulier dans vos investigations et dans votre calcul, en employant tous les moyens pour établir la quantité de billots qui ont été coupés sur chaque lot de licence, et en distinguant avec beaucoup de soins la quantité qui, à ce que l'on m'informe, a été coupée par erreur sur des terres du clergé avec celle qui a été coupée sur les terres de la Couronne.

En ce faisant vous aurez la bonté encore de voir si l'on a fait quelque ouvrage et si quelqu'un réside sur le lot No. 35, dans le 10e rang du township d'Acton; comme de raison à votre retour vous ferez rapport de vos opérations.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très obéissant,

(Signé,) GERARD J. NAGLE,

Agent des bois de la Couronne, district de S. Hyacinthe.

GEORGE F. AUSTIN, écuyer,
Arpenteur Provincial,
St. Hyacinthe.

No. 15.

RAPPORT de la VISITE des CHANTIERS de HENRY J. LARKIN, à la tête des eaux de la RIVIÈRE YAMASKA, dans cette partie du BAS-CANADA qui est sous la surintendance de GERARD J. NAGLE, écuier, agent des bois de la Couronne, durant l'hiver de 1856.

NOM DU LICENCIÉ.	NOM DU FOREMAN.	NOM DU CAMP.	POUVOIR. DE CHARRI.	No. d'hommes.	Distance en moyenne du charriage.
Henry J. Larkin écuier	Flavien Gaudet	Camp de la Tête de Chevreuil	{ Quatre sleigs à 2 chev. do à 2 brœufs }20.....	23 milles
QUAND COMMENCÉS.	QUAND FINIS.	No. de billots de Pin.	No. de billots d'épinet, blanche	REMARQUES GÉNÉRALES.	
6 février 1856.....	29 mars 1856.....	1059.....	557.....	Ces billots ont été coupés comme suit :— 680 billots de pin sur le lot 35, dans le 10e rang, Acton, apparten. à la Cou. 62 billots de pin sur le 36e lot, dans le 10e rang, Acton, apparten. à la Cou. 317 billots de pin sur le 36e lot, dans le 9e rang, Acton, apparten. au Cler. 285 billots d'épinette sur le 36e lot dans le 9me rang, Acton, appart. au Cler. 272 billots d'épinette sur le 36e lot, dans le 10e rang, Acton, appart. à la C	

GEORGE F. AUSTIN,
Arpenteur.

St. HYACINTHE, 3 avril 1856.

IMPRIMÉ PAR LOUIS PERRAULT, RUE SIMCOE, TORONTO.

RÉPONSE

A une Adresse de l'Assemblée Législative à Son Excellence le Gouverneur Général, en date du 1er avril 1856, demandant copie de la décision des Juges sous l'Acte Seigneurial.

Par Ordre,

GEO. ET. CARTIER,

Secrétaire.

BUREAU DU SECRÉTAIRE,

Toronto, 9 Avril 1856.

La réponse en question est comprise dans les délibérations relatives aux questions soumises à la décision des juges de la cour spéciale organisée en vertu de l'acte seigneurial de 1854, dont l'impression a été ordonnée en français et en anglais (sous le contrôle des commissaires nommés en vertu du dit acte), le 13 juin 1856. Page 632 des journaux.

RÉPONSE

A une Adresse de l'Assemblée Législative du 28 février dernier, demandant un Etat des dépenses encourues pour l'arrestation des diverses personnes, poursuivies dernièrement pour le meurtre commis à St. Sylvestre de Lotbinière, et autres informations.

Par Ordre,

GEO. E. CARTIER,
Secrétaire,

BUREAU DU SECRETAIRE,
Toronto, 9 avril 1856.

(No. 19.)

BUREAU DE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL,
Toronto, 22 mars 1856.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous envoyer ci-inclus un état des dépenses encourues pour l'arrestation des personnes dernièrement poursuivies pour le meurtre commis à St. Sylvestre de Lotbinière, aussi un exposé des dépenses encourues pour former un corps de police riveraine de Montréal pendant le présent hiver, et un état des dépenses encourues par la province pour le service des troupes de Sa Majesté pour arrêter les personnes ci-dessus mentionnées, le tout tel que demandé par votre lettre du 3 du présent mois.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très obéissant serviteur,

WILLIAM DICKINSON.

Agissant comme Député Inspecteur Général.

L'honorable G. E. CARTIER,
Secrétaire Provincial, Toronto.

(No. 14.)

ÉTAT indiquant les dépenses encourues pour arrêter les diverses personnes poursuivies dernièrement pour le meurtre commis à St. Sylvestre de Lotbinière, et pour former un corps de police riveraine à Montréal pendant le présent hiver, et aussi un état indiquant les dépenses encourues par la province pour le service des troupes de Sa Majesté pour arrêter les personnes ci-dessus mentionnées, le tout conformément à la lettre de l'honorable secrétaire provincial du 3 mars 1856.

ÉTAT No. 1.

DÉPENSES encourues pour arrêter les diverses personnes poursuivies dernièrement à St. Sylvestre de Lotbinière.

		£	s.	d.
20 novembre 1855 ..	A. G. Futvoye, pour payer les dépenses encourues pour faire arrêter les meurtriers de Robert Corrigan.....	200	0	0
— janvier 1856 ..	Thomas G. Ridout pour autres dépenses pour la même chose	200	0	0
15 février do ..	do do do même chose	300	0	0
— décembre 1855 ..	do pour payer les dépenses de l'assistance du solliciteur général Dunbar Ross dans les troubles récents à St. Sylvestre.....	200	0	0
	£	900	0	0

ÉTAT No. 2.

DÉPENSES encourues pour former un corps de police riveraine à Montréal, pendant le présent hiver.

		£	s.	d.
5 février, 1856 ..	C. C. J. Coursol, pour salaire et habillements de la police pour le mois décembre 1855.....	579	19	6
do do do ..	C. C. J. Coursol, pour salaire de la police et dépenses contingentes pour janvier 1856.....	260	3	6
22 do do ..	C. C. J. Coursol, la même chose pour février.....	232	17	6
	Plus un pareil montant pour les mois de mars et avril 1856, égal à celui des mois de janvier et février 1856.	493	1	0
	£	1566	1	6

ÉTAT No. 3.

DÉPENSES encourues par la province pour le service des troupes de Sa Majesté pour arrêter les personnes ci-dessus :—

Ce département n'a reçu jusqu'ici aucun compte des dépenses encourues pour l'objet auquel il est fait allusion ci-dessus.

WILLIAM DICKINSON,

Agissant comme Député Inspecteur Général.

BUREAU DE L'INSPECTEUR GÉNÉRAL,
Toronto, 22 mars 1856.

BUREAU DE L'INSPECTEUR ET DU SURINTENDANT DE POLICE,

Québec, 24 octobre 1855,

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous informer que samedi le 20 du courant, Laurent Paquet, écuyer, juge de paix pour ce district, a émané un warrant ordonnant l'arrestation de Patrick Donaghue et autres, accusés du meurtre de Robert Corrigan en la paroisse de St. Sylvestre, dans le comté de Lotbinière, dans le district de Québec, le dix-sept du présent mois d'octobre. Le warrant ayant été mis entre les mains du constable Murphy, pour être exécuté, celui-ci assisté d'un certain nombre d'hommes de police, se rendit à St. Sylvestre, pour arrêter les parties accusées, mais à son arrivée, il trouva qu'elles avaient toutes pris la fuite. J'envoie ci-inclus copie de l'affidavit du constable Murphy, et copie du warrant délivré par M. Paquet; et je prends la liberté de demander que l'on offre une récompense convenable pour l'arrestation des coupables.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

(Signé,) J. MAGUIRE,

I. et S. P.

L'honorable G. E. CARTIER,
Secrétaire, etc., etc., etc.

BUREAU DE POLICE.

PROVINCE DU CANADA, }
DISTRICT DE QUÉBEC. } Ss. { PARDEVANT moi, le soussigné, un des juges de paix de Sa Majesté nommés pour la conservation de la paix dans le district de Québec, ce vingt-quatrième jour d'octobre dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent cinquante-cinq, a comparu personnellement James Murphy, de la cité de Québec, constable, lequel étant dûment assermenté sur les saints évangiles déclare, dépose et dit ce qui suit, savoir :— Samedi dernier le vingtième jour d'octobre, je laissai Québec, étant accompagné de treize hommes de police, dans le dessein d'arrêter sept hommes, Patrick Donaghue, George Bannon, François Donaghue, Richard Kelly, Patrick O'Neil et Patrick Monaghan, cultivateurs, tous de la paroisse de St. Sylvestre et John McCaffray du lieu appelé Ste. Agathe, cultivateur,—accusés du meurtre d'un nommé Robert Corrigan; pour cela je fus chargé d'un warrant qui devait être signé par Laurent Paquet, écuyer, juge de paix, devant lequel la déposition avait été faite, je crois. Le matin suivant nous nous sommes rendus à St. Sylvestre, à la résidence de M. Paquet, qui signa le warrant. Nous nous sommes rendus ensuite à la maison où était déposé le corps de Corrigan. M. King, ministre protestant vint là, et par son entremise, nous nous sommes procurés l'assistance de cinq hommes qui sont venus avec nous pour nous indiquer les maisons et les personnes des accusés comme ils les connaissaient. Nous avons été avec eux aux maisons de George et Francis Donaghue et de Richard Kelly, et nous avons pris des informations sur eux et faits les recherches dans les maisons de deux d'entr'eux; mais nous n'avons pu les trouver, et on nous dit qu'ils étaient partis mais on ne savait pour quelle place. Le lendemain matin de bonne heure nous sommes allés à la maison de John McCaffray à Ste. Agathe, où nous sommes arrivés vers le point du jour et nous avons pris des informations sur lui; sa femme dit qu'il n'était pas loin et qu'il viendrait se mettre sous caution. Nous avons faits des recherches dans la maison, mais nous n'avons pu le trouver. Nous fîmes beaucoup de recherches au sujet de toutes les personnes nommées dans le warrant et nous fîmes informés qu'elles étaient parties; quelques uns dirent qu'elles avaient laissé le pays. Nous avons eu beaucoup de difficulté

à nous procurer l'assistance de personnes qui connaissaient les parties. Le déposant ne dit rien de plus et a signé.

(Signé,) JAMES MURPHY.

Assermenté devant moi, en la cité de
Québec, les jours et an ci-dessus écrits,

(Signé,) J. MAGUIRE, J.P.

CITÉ DE QUÉBEC, }
PROVINCE DU CANADA, } A tous et chacuns des constables et autres officiers
DISTRICT DE QUÉBEC, } de Paix du District de Québec:
Aitendu que Patrick Donaghue, cultivateur; George Bannon, cultivateur; Francis Donaghue, cultivateur; Richard Kelly, cultivateur; Patrick O'Neil, cultivateur; Patrick Monaghan, cultivateur, tous de la paroisse de St. Sylvestre, et John McCaffray de l'endroit appelé Ste. Agathe, dans le dit district, cultivateur, ont été ce jour accusés sous serment devant le soussigné un des juges de paix de Sa Majesté dans et pour le dit district de Québec, d'avoir le dix-septième jour d'octobre, dans l'année de Notre Seigneur mil huit cent cinquante-cinq, en la paroisse de St. Sylvestre, dans le district de Québec, félonieusement, volontairement et de dessein prémédité, tué et assassiné un nommé Robert Corrigan en jetant et renversant le dit Robert Corrigan à terre, et alors et là avec leurs pieds et leurs mains, eux les dits Patrick Donaghue, George Bannon, Francis Donaghue, Richard Kelly, Patrick O'Neil, Patrick Monaghan, John McCaffray, frappant, battant, et donnant des coups de pieds au dit Robert Corrigan sur la tête, l'estomac, le dos et les côtés, de lui dit Robert Corrigan, par là infligeant au dit Robert Corrigan, plusieurs blessures mortelles dans et sur la tête, l'estomac, le dos et les côtés de lui dit Robert Corrigan, des quelles dites blessures ainsi reçues, le dit Robert Corrigan est ensuite décédé contre la paix. Ces présentes, sont en conséquence, pour vous enjoindre au nom de Sa Majesté d'arrêter immédiatement les dits Patrick Donaghue, George Bannon, Francis Donaghue, Richard Kelly, Patrick O'Neil, Patrick Monaghan et John McCaffray, et les amener devant moi ou tous autres juges de paix de Sa Majesté dans et pour le dit district, pour répondre à la dite accusation, et être ultérieurement traités suivant la loi.

Donné sous mon seing et sceau ce vingtième jour d'octobre, dans l'année de Notre Seigneur mil-huit-cent cinquante-cinq, en la dite cité de Québec, dans le district susdit.

(Signé,) LAURENT PAQUET, J.P.
[L.S.]

(Vrai Copie.)

(Signé,) GREEN et DOUCET,
G.P.

MONTRÉAL, 26 octobre 1855.

M. MEREDITH,
Assistant Secrétaire.

Ouvrez les lettres à moi adressées par M. Maguire et donnez les à l'honorable John A. Macdonald, afin qu'il agisse à l'égard du meurtre mentionné, tel que suggéré par M. Drummond. J'ai télégraphé à M. Macdonald à cet effet.

GEO. E. CARTIER,
Secrétaire.

QUÉBEC, 26 octobre 1855.

E. PARENT,
Assistant Secrétaire.

Voyez la lettre de Maguire écrite à ma suggestion au secrétaire provincial. Dressez une proclamation offrant une récompense, et obtenez la signature du gouverneur; on peut se dispenser d'obtenir un ordre en conseil; c'est un cas pressé. Un meurtre commis en plein jour; les coupables sont bien connus, mais ils se cachent. Répondez-moi, adressez à Montréal.

L. T. DRUMMOND.

QUÉBEC, 26 octobre 1855.

E. PARENT,
Assistant Secrétaire.

Demandez au solliciteur général ouest de faire émaner une proclamation offrant une récompense pour l'arrestation des personnes accusées du meurtre de Corrigan. Voyez la lettre de Maguire.

L. T. DRUMMOND.

PROVINCE DU CANADA.

(Signé,) EDMUND HEAD.

VICTORIA, par la grâce de Dieu, Reine du Royaume Uni de la Grande Bretagne et d'Irlande: Protectrice de la Foi.

A tous ceux qui les présentes verront ou qu'elles peuvent concerner

SALUT :

ATTENDU que Patrick Donaghue, George Bannon, Francis Donaghue, Richard Kelly, Patrick O'Neil et Patrick Monaghan, tous de la paroisse de St. Sylvestre, dans le district de Québec, cultivateurs, et John McCaffray, de l'endroit appelé Ste. Agathe, dans le dit district, cultivateur, sont accusés sous serment, d'avoir le dix-septième jour d'octobre courant, en la paroisse de St. Sylvestre susdite félonieusement tué et assassiné un nommé Robert Corrigan. Et attendu que depuis la perpétration de la dite félonie les dits Patrick Donaghue, George Bannon, Francis Donaghue, Richard Kelly, Patrick O'Neil, Patrick Monaghan et John McCaffray, se sont cachés et nonobstant qu'une recherche vigilante ait été faite pour découvrir, arrêter, amener à justice les dits Patrick

Donaghue, George Bannon, Francis Donaghue, Richard Kelly, Patrick O'Neil, Patrick Monaghan et John McCaffray, pour rendre compte du crime atroce ci-dessus, ils ont jusqu'ici échappé aux officiers de la justice. Et attendu qu'il est très important pour la paix et la sûreté de nos bien-aimés sujets que de pareils crimes ne demeurent pas impunis. Maintenant sachez qu'une récompense de cent louis, cours actuel de notre province du Canada, sera donnée à toute personne qui mettra en sûreté ou fera mettre dans aucune des prisons de notre province les personnes des dits Patrick Donaghue, George Bannon, Francis Donaghue, Richard Kelly, Patrick O'Neil, Monaghan et John McCaffray. Et nous avertissons par les présentes tous nos biens-aimés sujets de prendre garde de devenir complices du dit meurtre en retenant, cachant ou recélant illégalement, eux, les dits Patrick Donaghue, George bannon, Francis Donaghue, Richard Kelly, Patrick O'Neil, Patrick Monaghan et John McCaffray, ou aucun d'eux. Et par les présentes nous enjoignons strictement, et commandons à tous nos shérifs, juges, constables et officiers de paix d'être diligents dans leurs efforts pour aider à la découverte et l'arrestation des dits Patrick Donaghue, George Bannon, Francis Donaghue, Richard Kelly, Patrick O'Neil, Patrick Monaghan et John McCaffray.

En foi de quoi, nous avons fait rendre nos présentes lettres patentes et à icelles fait apposer le grand sceau de notre dite province. Témoin notre très fidèle et bien aimé Sir Edmund Walker Head, Baronet, gouverneur général de l'Amérique Britannique du Nord, et capitaine général et gouverneur en chef de nos provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Isle du Prince Edouard, et vice amiral d'icelles, etc., etc., etc. A Toronto, ce vingt-septième jour d'octobre, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent cinquante-cinq, et de notre règne la dix-neuvième.

Par ordre,

(Signé,) GEO. ET. CARTIER,
Secrétaire.

QUÉBEC, 14 novembre 1855.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous apprendre pour l'information de son Excellence, à l'égard des personnes accusées du meurtre du défunt Robert Corrigan, en la paroisse de St. Sylvestre dans ce district en octobre dernier, qu'il existe une dangereuse agitation participant beaucoup du caractère religieux, dans cette paroisse et dans les townships voisins, Leeds et Inverness; et qu'en conséquence de l'éloignement du siège du gouvernement, je prends sur moi la responsabilité d'adresser à plusieurs personnes influentes dans cette partie du district, une circulaire dont je vous envoie ci-incluse une copie, dans le dessein s'il est possible de calmer cette agitation. Les personnes accusées ont échappé à la justice et on croit qu'elles sont cachées dans une forêt dans une partie du township de Leeds. Toutes les mesures propres à opérer l'arrestation de ces personnes dans le but d'arriver à un succès définitif, ont été adoptées sous la direction du major Johnson, magistrat stipendiaire dans le district de St. François, et qui a une force de police sous ses ordres le long du chemin de fer de Richmond, qui est la ligne de communication la plus voisine du lieu en question. Le major Johnson a reçu instruction de faire des efforts pour effectuer leur arrestation, tant avec sa force de police qu'avec telles personnes actives et prudentes qu'il pourra choisir dans les townships avec précaution, et en ayant dûment égard au caractère de la dissension qui existe là. Mais il est clair d'après la nature de la dissension et la difficulté qui en résulte de se procurer les infor-

mations nécessaires pour découvrir l'endroit où les fugitifs se sont cachés, et les dispositions amicales ou hostiles des habitants de la place par où il faudra nécessairement transporter les prisonniers après leur arrestation, qu'il faudra le plus grand secret dans toute mesure qui sera adoptée à cette fin. Pour ces raisons, donc et pour se garantir de l'imprudence et du manque de discrétion convenable et de fidélité des personnes, par l'entremise desquelles dans les cas ordinaires d'arrestations criminelles, les fonds sont obtenus, il est absolument nécessaire dans le cas présent qu'on établisse un fonds spécial et séparé ; et à cet fin je suggérerais respectueusement qu'un warrant dont il serait rendu compte, fut émané et adressé à messieurs Green et Doucet, greffiers de la couronne, pour être employé suivant mon avis ou celui d'aucune autre personne que son excellence pourra nommer suivant les exigences du cas. Je prendrai de plus la liberté d'exposer qu'ayant reçu il y a deux jours par le télégraphe, une dépêche qui m'apprenait qu'une bande armée s'était réunie à St. Sylvestre par suite de cette affaire, ce qui était propre à intimider les habitants et à troubler sérieusement l'ordre public, je me rendis immédiatement au bureau du télégraphe de l'Amérique Britannique du nord, ligne américaine, la seule qui communique avec le télégraphe sur le chemin de fer de Richmond, afin de me procurer d'autres informations plus correctes sur cette démonstration illégale. J'appris que depuis la translation du siège du gouvernement à Toronto, cette ligne ne tenait plus de compte avec le gouvernement et qu'il fallait payer comptant le tarif complet chargé pour les messages par le télégraphe. A présent pour éviter le délai et l'embarras qui peuvent venir de là, dans des circonstances critiques, et afin d'avoir l'usage de ce télégraphe au taux réduit ordinairement chargé au gouvernement, je demande respectueusement que l'on donne immédiatement des ordres à cette ligne de continuer l'usage du télégraphe pour le gouvernement comme ci-devant, et d'envoyer soit à Toronto soit à moi ou à quelqu'autre personne nommée à Québec, les comptes qui seront payés aux époques ordinaires. Je prends la liberté de demander de plus que l'on donne instructions aux directeurs du Grand Tronc sur la ligne de Richmond de procurer toutes les facilités possibles pour transporter une force de police ou troupe dans toute occasion où la nécessité exige qu'on emploie ce moyen, comme dans aucun cas de trouble sérieux, ou dans une tentative d'évasion de prisonniers, le succès peut dépendre entièrement de la promptitude avec laquelle on se procurera de l'assistance. Je vous prie d'examiner avec beaucoup d'attention toutes ces choses immédiatement et de répondre sur chacune d'elles par le télégraphe.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très obéissant serviteur,

(Signé,) DUNBAR ROSS,
Sol. Gén., B.C.

L'honorable G. E. CARTIER,
etc., etc., etc.

Monsieur,—D'après la nouvelle reçue de St. Sylvestre et Leeds, je crains qu'il ne se prépare une agitation très dangereuse à l'égard des personnes accusées du meurtre de Corrigan, et je vous écris pour vous prier d'employer votre influence auprès de ceux que vous connaissez pour leur ôter toute idée d'employer des moyens illégaux pour arrêter ceux qui ont échappé à la justice, et de ne pas déployer de force inutile, parce que le résultat inévitable de tels procédés sera d'embarrasser si non d'annihiler absolument les efforts des personnes en autorité, et de renverser toute loi et justice. Je n'ai pas d'informations suffisantes pour

me mettre en état d'écrire à ceux qui sont les principaux acteurs dans ces démonstrations, mais je vous prie de leur assurer que les autorités publiques ne négligeront pas de s'acquitter de leurs devoirs, mais en même temps dites leur qu'il faut que la tranquillité publique soit maintenue à tout prix, et que ceux qui dans leur zèle (quelque louable qu'il puisse être), veulent s'arroger le droit d'administrer la justice sans le consentement et la sanction des autorités compétentes, seront eux mêmes la cause que justice ne sera pas faite, et qu'ils n'atteindront pas l'objet qu'ils ont en vue. Si l'état de trouble actuel continue dans cette partie du pays, ils peuvent être certains que le gouvernement sera forcé d'adopter tous les moyens en son pouvoir pour rétablir l'ordre, et vous pouvez facilement prévoir que la conséquence nécessaire d'une telle mesure sera d'augmenter la difficulté d'amener à justice les personnes accusées du crime. J'espère en conséquence que vous ferez vos efforts pour appaiser la présente agitation par tous les moyens qui sont en votre pouvoir. Je vous donne ces conseils sur ma propre responsabilité en face de l'état actuel des choses, dans l'espérance qu'ils pourront avoir un bon effet.

Je suis, monsieur, etc.,

(Signé,) DUNBAR ROSS,
Sol. Gén., B.C.

BUREAU DU SECRÉTAIRE,

Toronto, 20 novembre 1855.

Monsieur,—En réponse à votre lettre du 14 courant, j'ai l'honneur de vous dire qu'on a donné ordre d'émaner un warrant pour la somme de £200 qui sera dépensée sous votre direction dans le but d'opérer l'arrestation des meurtriers de Robert Corrigan. En vous adressant à la branche succursale de la banque du Haut-Canada à Québec, vous verrez qu'on vous y a ouvert un crédit pour le montant ci-dessus. J'ai aussi écrit aux directeurs du grand tronç, les priant de donner ordre aux directeurs sur la ligne de Richmond, de procurer toutes les facilités qu'ils ont en leur pouvoir pour opérer le transport d'une force de police, ou de troupes, quand vous ou toute autre personne dûment autorisée par vous, vous adresserez à eux pour cela. En même temps j'ai intimé aux directeurs de la compagnie du télégraphe de l'Amérique Britannique du Nord qu'ils continuent à tenir un compte avec le gouvernement au taux réduit dont on était convenu ci-devant; vous, ou tout autre autorisé spécialement par vous, serez le seul pour le présent qui serez autorisé à correspondre à Québec par le télégraphe. Par la malle de demain, je vous communiquerai relativement aux affaires de St. Sylvestre, de plus amples informations, venant des deux parties en lutte, qui font connaître leurs plaintes respectives.

J'ai, etc.,

(Signé,) GEO. ET. CARTIER,
Secrétaire.

DUNBAR ROSS, écuyer,
Solliciteur Général.

BUREAU DU SECRÉTAIRE,

Toronto, 20 novembre 1855.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous informer que c'est le désir de son excellence que vous continuiez à tenir un compte avec le gouvernement de toute correspondance par votre ligne de télégraphe, qui pourra être adressée à Dunbar

Ross, écuyer, solliciteur général, Bas-Canada, ou transmise par lui pour des objets liés aux affaires du gouvernement. Vos comptes, dûment certifiés par M. Ross, seront payés à votre agent ici aux époques ordinaires.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très obéissant serviteur,

(Signé,) GEO. ET. CARTIER,
Secrétaire.

Directeur de la C. du télégraphe de l'A. B. N.,
Québec.

BUREAU DU SECRÉTAIRE,

Toronto, 20 novembre 1855.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous prier d'accorder toutes les facilités possibles pour le transport d'une force de police ou de troupes sur la ligne de Richmond du grand tronc de chemin de fer, à la demande de Dunbar Ross, écuyer, solliciteur général, Bas-Canada, ou d'une personne dûment autorisée par lui.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très obéissant serviteur,

(Signé,) GEO. ET. CARTIER,
Secrétaire.

S. P. BIDDER, écuyer,
Directeur Général, Grand Tronc,
Montréal.

BUREAU DU SECRÉTAIRE,

Toronto, 21 novembre 1855.

Monsieur,—Relativement à la dernière partie de ma lettre d'hier, j'ai l'honneur de vous envoyer ci-joint pour votre information, copie d'un mémoire que j'ai reçu des habitants catholiques romains de St. Sylvestre, et d'une lettre du Révérend Wm. King, ministre de l'église d'Angleterre dans cette localité, avec aussi les copies des réponses faites à ces documents. Je vous envoie ces documents afin que vous ayez une idée des sentimens d'animosité qui régnet en ce moment entre les parties en lutte.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très obéissant serviteur,

(Signé,) GEO. ET. CARTIER,
Secrétaire.

D. Ross, écuyer,
Solliciteur Général, Québec.

ST. SYLVESTRE, 10 novembre 1855.

Monsieur,—Avec les présentes je vous envoie une pétition des catholiques romains, habitants de cette paroisse, que nous et les signataires de la dite pétition, vous prions de mettre sans délai sous les yeux de son excellence le gouverneur général, parce que les habitants catholiques d'ici sont menacés d'une mort prochaine par les orangistes de St. Sylvestre et de Mégantic, sous prétexte qu'ils cherchent les personnes accusées du meurtre du défunt Robert Corrigan, qui a eu lieu à l'exposition d'animaux le 19 du mois dernier.

Nous sommes,
Vos très humbles serviteurs,

(Signé,) THOMAS DOONAN, et
OWEN CORRIGAN,
Entrepreneur de chemin de fer.

L'honorable G. E. CARTIER,
Secrétaire Provincial.

PROVINCE DU CANADA, }
DISTRICT DE QUÉBEC, } PAROISSE DE ST. SYLVESTRE.

A Son Excellence Sir EDMUND WALKER HEAD, Baronet, Gouverneur Général de
l'Amérique Britannique du Nord, etc., etc., etc.

La pétition des soussignés catholiques romains, franc-tenanciers de la paroisse de St. Sylvestre, dans le district de Québec, sujets loyaux et fidèles de Sa Majesté,

Représente très humblement :

Que vos pétitionnaires et autres co-paroissiens catholiques romains, paisibles, loyaux et bien disposés, ont été et sont tous les jours insultés, menacés et injuriés,—et que beaucoup d'entr'eux ont vu leurs demeures et leurs domiciles enfoncés, saccagés et pillés au milieu de la nuit par une bande de maraudeurs qui ont déclaré ouvertement qu'ils sont orangistes et dument autorisés par le gouvernement de cette province à agir de cette manière, sous le prétexte de chercher et de découvrir ceux qui sont accusés du meurtre de feu Robert Corrigan, en son vivant de cette paroisse, cultivateur, qui a eu lieu à l'exposition d'agriculture en cette paroisse, le ou vers le 19 du mois dernier. Que vos dits pétitionnaires déplorent sincèrement que leur paroisse pourrait être le théâtre de quelque félonie, encore moins d'aucune chose que l'on put regarder comme un meurtre volontaire et prémédité, et ils affirment que si une scène révoltante a eu lieu dans le tempset le lieu susdits, ce fut sans leur participation ou consentement et à leur insu, et qu'en conséquence de cela, eux, et leurs autres co-paroissiens sentent qu'ils ne sont aucunement blâmables dans les troubles survenus, et que ni leurs personnes ni leurs propriétés ne devraient être attaquées, saccagées et pillées jour et nuit par les orangistes de Mégantic et de St. Sylvestre, et que des dilapidations ne devraient pas être faites sur leurs propriétés en pleine nuit par une troupe de bandits et de vagabonds armés qui ne cherchent pas tant les accusés que le pillage.

Que ces bandits sans pitié ont ouvertement déclaré dans plusieurs endroits, qu'ils fouleraient à leurs pieds la loi du pays et y substitueraient la loi *Lynch*, et qu'ils auraient vie pour vie avant que les accusées subissent leurs procès ; et que par leurs attaques continuelles et leur décharge d'armes à feu, et leur rassemble-

ment par centaines à la fois, faisant tomber par là nos femmes et nos enfants dans des convulsions, ils ont montré leur détermination et leurs dispositions de mettre leurs menaces à effet s'ils ne sont arrêtés par les autorités de cette province sans plus de délai. C'est pourquoi, vos pétitionnaires, à la vue de leurs épreuves présentes et des attaques auxquelles ils sont exposés, demandent très sincèrement à votre excellence, de prendre leur bien dangereuse situation en votre favorable considération, et d'ordonner, par qui de droit, que les huissiers et autres personnes qui sont ou qui pourront être chargés de prendre les accusés, ne se fassent pas accompagner par des gens d'un pareil caractère, qui sement la désolation dans notre paroisse et qui pourraient devenir l'occasion de l'effusion de sang, et Dieu seul sait jusqu'à quel point: vos pétitionnaires ne désirent autre chose que la bénédiction de Dieu et n'ont que du bon vouloir pour leurs concitoyens, quelque soit leur religion.

Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier.

(Signé,)

Robert Honley,
John Honley,
Wm. Hopkins,
Patrick Hopkins,
James Myhin,
John Myhin,
John Cain,
John Hagan,
Hugh McCartney,
James McGee,
Peter Plunkett,
James Dorrian.

(Signé,)

John Donnel,
Frank McGravey,
Thomas Mullin,
Patrick Mullin,
James Maguire,
Thomas Doonan,
Patrick Burke,
Thomas McKervey,
Patrick Sheridan,
Charles Regan,
et 139 autres.

Nous soussignés, habitants de la paroisse de St. Sylvestre, dans le district de Québec, certifions par le présent que nous étions présents à la signature de cette présente pétition, et que nous l'avons vu signer par les parties y nommées, et que les personnes qui ont des croix à leurs noms ont fait ces croix respectivement en leur présence, et que tous les signataires sont de cette dite paroisse.

Daté à St. Sylvestre, ce 10 novembre 1855.

(Signé,)

THOMAS DOONAN,
OWEN CORRIGAN,
Entrepreneur de chemin de fer.

BUREAU DU SECRÉTAIRE,

Toronto, 20 novembre 1855.

Messieurs,—J'ai l'honneur d'accuser réception de la pétition des catholiques romains de St. Sylvestre, et de vous informer que le gouvernement prend toutes les mesures nécessaires pour maintenir la paix et assurer la protection de tous les habitants paisibles et bien disposés de votre localité, et en même temps pour arrêter les meurtriers de Robert Corrigan. Son excellence le gouverneur général s'attend pour ce dernier objet à la co-opération de tous les bons et loyaux sujets de l'endroit et des endroits voisins.

J'ai l'honneur d'être, messieurs,
Votre très obéissant serviteur,

(Signé,) GEO. ET. CARTIER,
Secrétaire.

Messieurs THOMAS DOONAN et
OWEN CORRIGAN,
St. Sylvestre.

PRESBYTÈRE.

St. Sylvestre, 12 novembre 1855.

Monsieur,—Puis-je prendre la liberté de vous demander de mettre sous les yeux de son excellence les faits suivants sous le plus court délai :—L'état de notre paroisse et de quelques parties du pays est très déplorable,—je veux parler du meurtre du malheureux R. Corrigan, membre de notre église, qui était un sujet vraiment loyal, et un bon et généreux voisin—meurtre que les circonstances qui s'y rattachent rendent d'autant plus pénible. Il fut commis à midi trois quarts, sur le terrain d'un capitaine de milice choisi pour l'exposition d'agriculture, et lorsque le dit R. Corrigan s'acquittait très paisiblement de son devoir comme un des juges, au milieu d'un grand nombre de protestants et en présence de deux magistrats et d'un capitaine de milice. Un parti qui désirait faire son devoir envers Dieu et envers son excellence, après avoir entendu lire la proclamation résolut de faire la recherche des personnes nommées dans la dite proclamation, et en s'acquittant de ce très louable devoir, ces personnes furent attaquées et obligées de fuir dans une maison pour se garantir de la nombreuse canaille qui sortait en masse pour les empêcher d'accomplir le projet ci-dessus, entourant la maison, et menaçant de la brûler avec eux : ainsi la vie des sujets de notre très Gracieuse Majesté se trouve dans un danger imminent. Cette canaille a juré de faire mourir sept autres individus avant qu'il ne s'écoule douze mois : et ces sept individus autant que je les connais n'ont point fait de mal. Il paraît d'après le langage de ces gens là, que parce que les know-nothings dans les Etats-Unis ont tenu une pareille conduite à leur égard, ils sont décidés à l'adopter à l'égard des protestants dans cette province florissante. Je suis informé qu'ils ont deux pièces de canon à l'église catholique en cette paroisse ; certainement que de telles munitions de guerre sont en de dangereuses mains, et si la possession de ces armes est contraire à la loi on devrait les leur ôter. J'apprends que le membre du comté fait tout ce qu'il peut pour empêcher les meurtriers d'être pris et pour les protéger ; si c'est le cas c'est certainement un honteux oubli de devoir pour un membre, et si on n'y fait pas attention ce sera une tache pour la législature. Est-ce que la vie d'a-peu-près 100 familles protestantes doit être ainsi exposée tous les jours à l'insulte, à la dégradation et au meurtre ? Est-ce que leurs vies, leurs privilèges comme sujets anglais, et leurs propriétés ne doivent pas être protégés contre des attaques aussi inconstitutionnelles ? Plaise à Dieu que son excellence conçoive et fasse mettre à exécution des projets, qui, avec la bénédiction de Dieu, mettront dans une déroute complète ces personnes rebelles et avides de sang, et son nom passera à la postérité comme celui d'Alfred le Grand, qui fut appelé le père de son peuple.

J'ai l'honneur, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

(Signé,) W. KING.

L'honorable G. E. CARTIER,
Secrétaire.

P.S.—J'aurais dû mentionner qu'une troupe de ces gens, dimanche, dans la nuit avant que le corps de l'homme tué fut transporté à Leeds pour attendre l'arrivée du coroner, se réunirent avec l'intention bien arrêtée d'enlever le corps des mains des protestants, dans le but de le mutiler ou de le brûler, afin, qu'on ne pût découvrir la cause de sa mort ; et ils auraient accompli leur dessein, si les protestants n'eussent été décidés à défendre le corps jusqu'à la fin, comme ils connaissaient bien cela, ils ne jugèrent pas prudent d'essayer. Dans ma mission à Bury, je fus nommé magistrat, mais je ne me mis pas en état d'en remplir la charge. Mais si le présent état de choses continue, je consentirai bien à le faire si c'est le désir de son excellence.

W. K.

BUREAU DU SECRÉTAIRE,

Toronto, 20 novembre 1855.

Révérend Monsieur,—J'ai l'honneur de vous informer, en réponse à votre lettre du 12 courant, que le gouvernement a pris toutes les mesures convenables pour assurer l'arrestation des mcurtriers de Robert Corrigan et le maintien de la paix et la protection des habitants paisibles de St. Sylvestre, pendant la malheureuse agitation qui y règne à présent. Quant à la disposition où vous êtes de vous mettre en état d'agir comme magistrat ainsi que vous l'exprimez, j'ai à vous faire remarquer qu'une commission générale de la paix ayant émané depuis votre nomination en 1843, et votre nom ayant été omis dans la nouvelle commission, il devient nécessaire en ce cas-ci de faire une nouvelle nomination. Il y a déjà quatre juges de paix dans St. Sylvestre, mais s'il devenait nécessaire d'en nommer un autre, son excellence le gouverneur général n'oubliera pas de prendre en considération votre bonne volonté d'agir comme tel.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

(Signé,) GEO. ET. CARTIER,
Secrétaire.Révérend Wm. King,
St. Sylvestre.

QUÉBEC, 28 novembre 1855.

Monsieur—J'ai l'honneur d'accuser réception aujourd'hui de votre lettre du 21 courant, mise à la poste à Toronto le 22, avec ensemble ses incluses. Je savais parfaitement bien qu'il existait une agitation considérable dans la paroisse de St. Sylvestre et dans le township de Leeds, au sujet du meurtre de Corrigan, et aussitôt que j'eus reçu de M. King une dépêche télégraphique d'un caractère alarmant, que j'ai déjà eu l'honneur de vous mentionner, je lui adressai ainsi qu'aux diverses autres personnes influentes de St. Sylvestre et de Leeds, la lettre dont je vous ai déjà transmis une copie. En réponse à cette lettre j'ai reçu les lettres ci-incluses de M. King, M. Lambly, maire de Mégantic, et de M. John Hume, J.P., et agent des terres de la couronne dans ce lieu. On ne fit rien sur la dépêche télégraphique de M. King, vu qu'on ne pouvait être sur de son exactitude, et vous verrez par les réponses de M. Lambly et M. Hume, que M. King était très mal informé. La vérité paraît être que les rapports transmis par les deux partis sont bien colorés et très exagérés. Il n'y a pas de doute que beaucoup de blâme et même de criminalité doit être imputé à un grand nombre des habitants de St. Sylvestre qui, au lieu d'aider les autorités de la police pour opérer l'arrestation des accusés, sympathisaient ouvertement avec eux, et faisaient tous leurs efforts pour leur aider à se sauver, et ceci explique les décharges répétées d'armes à feu, que les rapports reçus de l'autre parti, représentent comme dirigées sur eux et qui pourraient avoir été seulement des signaux des amis des accusés, pour les avertir de l'approche des personnes qui venaient pour les arrêter. Les deux parties se plaignent des actes illégaux de leurs opposants, mais on ne peut nier que le parti catholique romain de St. Sylvestre, par sa sympathie illicite pour les accusés, ne soit blâmable lui-même, quoique ceci ne justifie aucunement les actes illégaux commis par le parti protestant. Si les crimes graves mentionnés dans la pétition de Robert Honley et autres, dont j'entends parler pour la première fois, ont été réellement commis ils doivent bien savoir qu'en faisant une déposition des faits devant un juge de paix, un warrant aurait émané pour amener à justice les personnes accusées

de tels crimes, et la même observation s'applique aux exposés contenus dans la pétition de M. King, et j'ai déjà écrit à ce monsieur en réponse à sa lettre, qui mentionnait certaines menaces faites contre des personnes de son parti, pour lui faire connaître le procédé indiqué par la loi, aussi en même temps pour attirer son attention sur la difficulté qu'il y aurait d'exécuter des warrants dans une localité ou les personnes accusées de meurtre n'ont pu être arrêtées. La plupart des faits mentionnés dans la pétition de M. King formaient le sujet de sa dépêche télégraphique mentionnée auparavant, et vous verrez par les lettres de M. Lambly et M. Hume, protestants d'une respectabilité irréprochable, combien il était dans l'erreur par rapport au traitement du parti d'Harrison qui se rendit à St. Sylvestre pour arrêter les fugitifs. Jusqu'à ce moment nous n'avons point d'information sur laquelle on puisse compter dans Québec, relativement à quelques actes de violence d'un caractère sérieux commis par l'un ou l'autre des partis, et il est manifeste que dans les circonstances présentes toute tentative immédiate par une force considérable, pour opérer l'arrestation des accusés aurait manqué son but et aurait pu être la cause de quelque perte de vie, et de plus aurait eu pour résultat certain d'augmenter de beaucoup la difficulté d'arrêter les fugitifs, qu'on ne pourra prendre que par un peu de ruse après qu'on se sera procuré de plus amples informations sur le lieu où ils sont.

J'ai pris la liberté de faire ces observations, pensant que vous m'aviez transmis les copies des pétitions dans cette vue.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très obéissant serviteur,

(Signé,) DUNBAR ROSS,
Solliciteur général, B.C.

L'honorable G. E. CARTIER,
Secrétaire Provincial.

LEEDS, 16 novembre 1855.

Monsieur,—J'ai reçu votre lettre du treize, et je suis heureux de voir que la connaissance de l'état d'agitation de cette place est parvenue jusqu'à vous. Vous le désignez bien correctement quand vous dites "dangereux état d'agitation," et je puis vous assurer que si je n'avais pas employé toute mon influence, les conséquences auraient été au-delà "d'une dangereuse agitation." Je suis heureux de plus de pouvoir vous informer que l'agitation se calme. Les faits sont ceux-ci, un nommé Harrison, huissier, ayant en mains le warrant du coroner persuada à un nombre de jeunes gens sans expérience, de l'accompagner pour faire la recherche des personnes accusées du meurtre de Corrigan, dans la paroisse de St. Sylvestre, voisine de celle-ci. Ils se rendirent en la dite paroisse, jeudi, le 8 du courant, et firent des recherches dans les localités suspectes, aperçurent les fugitifs et les poursuivirent, mais ils les perdirent de vue dans les broussailles; à leur retour, vendredi, un parti qui était en embuscade le long du chemin, tira environ soixante-et-dix coups de fusil sur le parti d'Harrison, mais il ne blessa personne. Il se reposèrent dans l'établissement voisin appelé Ste. Catherine, et continuèrent leur route vers leur demeure, lorsqu'à un mille de l'église de St. Sylvestre, un messenger qu'on avait envoyé vers eux informa Harrison qu'un parti considérable d'hommes armés était assemblé pour s'opposer à leur retour; le parti alors retourna à la maison où il s'était reposé dans l'après midi, demeura là, et envoya un courrier au chemin de Craig, pour annoncer qu'il était assiégé dans la dite maison et sollicitait de l'aide de cette place et de Leeds, pour le faire sortir de sa position critique. L'arrivée du courrier créa ici une véritable alarme sur la sûreté de nos concitoyens. Je me trouvais dans l'établissement lorsqu'il arriva, et comprenant qu'on envoyait

chercher de l'aide à Québec, je conseillai aux gens de demeurer tranquilles et d'attendre patiemment jusqu'à ce qu'on put avoir d'autres informations. Dans le cours de la soirée deux jeunes gens de Leeds, offrirent de se rendre au lieu où l'on disait les gens assiégés et de rapporter des nouvelles; ils s'y rendirent en effet, et le samedi à 4 heures du matin, ils rapportèrent qu'ils s'étaient rendus à la maison, avaient vu Harrison et son parti, mais qu'ils n'avaient point vu d'hommes à ou près de la maison, ni d'obstacles qui s'opposaient à leur retour. Pendant la nuit la paroisse voisine fut mise en alarme par des personnes qui me sont inconnues, et samedi matin les gens s'assemblèrent en nombre, étant tous armés et déterminés d'aller délivrer le parti. Je leur dis clairement que leurs procédés étaient contre la loi, que chaque mouvement de leur part vers St. Sylvestre, était une infraction de la loi qui les exposait au châtement, et de plus que j'étais certain que les gens ne couraient aucun danger et pouvaient revenir à leur demeure s'ils le trouvaient à propos; nous proposâmes alors d'envoyer de nouveau (car je désirais grandement les empêcher d'aller à St. Sylvestre), et le rassemblement consentit à attendre, ce qui, j'en étais bien convaincu, les retiendrait assez longtemps pour les empêcher de se rendre à St. Sylvestre ce jour là, (et quelque chose pouvait transpirer qui les empêcherait tout à fait de s'y rendre); un des mêmes hommes se rendit à l'endroit et trouva tous les gens bien et en sûreté, et ne vit point d'hommes pour les gêner ou qui les gênaient, et il les ramena avec lui une partie du chemin, alors les laissa pour venir annoncer la nouvelle, et quand il s'en retourna (c'est-à-dire le courrier) les gens se dispersèrent presque tous chagrins d'avoir été ainsi trompés. Ainsi finit l'affaire, tout a été tranquille depuis. Je pourrais aussi faire remarquer que la populace assemblée proférait des plaintes amères contre les autorités, qui n'avaient pas fait de plus grands efforts pour arrêter les fugitifs lorsqu'il était connu (au moins des gens ici) qu'ils étaient à leurs maisons allant à leurs occupations journalières. De plus, monsieur, soyez certain que je ferai tout en mon pouvoir pour maintenir l'ordre et prévenir ces démonstrations inutiles qui en toutes occasions, doivent devenir préjudiciables aux intérêts publics et troubler la paix de la société généralement.

Je suis, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

(Signé,) JOHN R. LAMBLY.

D. Ross, écuyer,
Solliciteur Général,
Québec.

LEEDS, 15 novembre 1855.

Cher Monsieur, — J'ai à accuser réception de votre lettre du 13 courant. Je partage pleinement les opinions que vous y exprimez, et avant la réception de votre lettre, j'avais en plusieurs occasions, en exprimant les mêmes sentimens, fait des efforts pour apaiser l'agitation et diminuer les préjugés qui existent. Cependant, comme je crois que les rapports qui peuvent vous parvenir de temps en temps sont très exagérés, je vous ferai un exposé correct des faits qui ont trait à cette triste affaire. On peut supposer bien naturellement qu'un meurtre aussi atroce et aussi brutal que celui de Corrigan et commis dans de pareilles circonstances, excita un sentiment profond d'indignation et même d'alarme dans le voisinage, et comme il se trouve que les meurtriers sont catholiques et la victime protestante, cette circonstance a beaucoup contribué à aigrir la communauté protestante, et a rendu dix fois plus forts les préjugés qui malheureusement existent, (depuis l'émeute Gavazzi) contre les

catholiques dans les esprits même des protestants éclairés. Après la mort de Corrigan il s'écoula un délai inaccoutumé avant l'arrivée du coroner; pendant ce temps on faisait circuler de nombreux rapports qui étaient trop facilement crus; l'un d'eux était que le coroner avait été arrêté et était retourné, un autre que les catholiques étaient allés pour enlever de force le corps de la maison où il était déposé. Le jour avant que l'enquête eut lieu, comme l'odeur que le corps exhalait devenait insupportable, on le transporta à Leeds (pour l'inhumer) et on le laissa dans l'église jusqu'à ce que le coroner arriva, et un grand nombre d'hommes se rendirent à Leeds dans le dessein d'assister aux funérailles, et ils se rendirent presque tous armés; d'après ces circonstances l'enquête eut lieu à Leeds, et comme les détails du meurtre furent donnés dans la preuve, les sentiments auxquels on a fait allusion furent encore éveillés; en peu de temps, cependant, l'agitation diminua jusqu'à ce qu'elle fut ranimée dans les circonstances suivantes:—Il y a environ dix jours, Harrison, huissier ici, ayant à mettre à exécution le warrant du coroner, se rendit à St. Sylvestre pour tâcher d'arrêter les personnes accusées du crime et il était accompagné par 5 ou 6 jeunes gens de Leeds; comme on n'entendit pas parler de lui pendant deux ou trois jours les gens devinrent inquiets, lorsque vendredi dernier dans la nuit une personne vint en toute hâte de St. Sylvestre, annonçant la nouvelle que Harrison et son parti étaient cernés dans une maison par 500 hommes, et demandaient l'assistance des gens de Leeds pour les délivrer. Vous pouvez facilement concevoir l'alarme que cette nouvelle créa; on envoya des courriers dans toutes les directions, et dans l'intervalle, on envoya deux hommes à St. Sylvestre pour tâcher d'avoir une nouvelle certaine; ces deux hommes revinrent samedi matin avec des rapports faux et mensongers, ce qui eut l'effet de confirmer ceux qui circulaient déjà, et dans le cours de la matinée, on réunit dans Leeds 60 ou 70 hommes (près du palais de Justice); ils étaient presque tous armés, mais il est juste de dire que tous ces hommes désiraient procéder d'une manière conforme à la loi; ils s'adressèrent à moi, désirant que je les accompagnasse. Ils blâmèrent Harrison d'avoir été avec un faible parti pour prendre dix criminels, et déclarèrent que leur intention n'était que de délivrer les jeunes gens de Leeds, qu'ils croyaient être dans une situation très dangereuse. Je refusai de les accompagner comme juge de paix, parce que je n'avais aucune information sous serment devant moi qui pût me justifier, soit de leur donner quelque autorité ou de les accompagner. Je ne leur fis point défense cependant d'y aller parce que j'étais d'opinion dans ce temps qu'il y avait quelque chose de vrai dans la rumeur, et qu'il était nécessaire de protéger ces personnes, que l'on croyait être dans la position dont j'ai fait mention. Interrogeant de nouveau les personnes qui étaient allées à St. Sylvestre, elles firent un rapport contraire à celui qu'elles avaient fait la première fois, et d'autres furent envoyés encore pour obtenir des informations, et le nombre considérable d'hommes réunis demeura dans Leeds, jusqu'à ce qu'ils revinrent accompagnés par Harrison et son parti, après quoi ils se dispersèrent tous tranquillement. Au retour d'Harrison, on constata que les rapports mentionnés plus haut étaient sans fondements raisonnables, qu'il n'avait pas été molesté par personne; ils dirent que pendant qu'ils traversaient la forêt ils entendirent un nombre de coups de feu, mais sans pouvoir déterminer si c'était dans l'intention de les effrayer, ou pour servir de signaux. A présent il y a beaucoup moins d'agitation, et j'ai confiance qu'on ne verra plus dans le voisinage aucune démonstration de force, en même temps on prend beaucoup d'intérêt au sujet. Les gens disent que le gouvernement ne prend aucune mesure pour arrêter les criminels que l'on pense être encore dans St. Sylvestre, et qu'il n'y a aucune protection contre la violence des catholiques romains (faisant allusion aux émeutiers dans l'affaire Gavazzi), et que la loi ou n'est pas

suffisamment sévère ou n'est pas administrée avec assez d'efficacité. S'il était connu que le gouvernement a employé tous les moyens qui sont en son pouvoir pour arrêter les criminels, une grande partie de l'agitation actuelle cesserait, mais si tous les criminels échappent, le sentiment populaire parmi la majorité des protestants, justement ou injustement, sera que les autorités ont négligé leur devoir. J'espère sincèrement que les fins de la justice ne seront pas frustrées dans ce cas-ci, et que quelques-uns des plus coupables au moins parmi les fugitifs, seront pris et souffriront le châtement que méritent ceux qui ont commis un crime aussi atroce. En attendant, je serais content si vous pouviez sans vous compromettre m'écrire quelque lignes, et m'autoriser à dire (sans communiquer les plans des autorités) que les gens peuvent être assurés que l'on emploiera la plus grande vigilance pour faire punir les coupables.

Je suis, monsieur,

Votre serviteur,

(Signé,)

JOHN HUME.

D. Ross, écuyer, Solliciteur général.

PRESBYTÈRE,

St. Sylvestre, 14 novembre 1855.

Monsieur,—Votre lettre d'hier ne m'a été remise qu'à dix heures du matin. Je me hâte d'y répondre. J'aurais beaucoup de plaisir à apaiser la malheureuse et triste agitation qui à présent règne universellement dans cette paroisse et dans tout Mégantic, mais c'est tout à fait hors de mon pouvoir. Le meurtre atroce qui a été commis, et les menaces que ce parti profère tous les jours et à toute heure, et la continuation de leurs intentions meurtrières, est la seule cause de cette détermination de la part d'un grand nombre de faire voir à ce parti qu'il ne gouvernera pas le pays et qu'il ne commettra point de meurtres sans qu'on en fasse aucun cas. Il y a environ une heure, j'ai appris qu'un parti est entré dans la maison de l'un des témoins dans l'affaire de Corrigan, et qu'il a battu ceux qui habitaient cette maison, brisant l'os du cou de l'un d'eux, et cela après avoir enfoncé la porte de la maison avec une hache. Et comme mon messenger revenait du bureau de poste, emportant votre lettre, il apprit qu'un parti avait tellement battu un des Buchanan de St. Giles, qu'il l'a laissé à demi mort. Et quant à ce qui a trait à l'agitation inutile ou au déploiement de force relativement à l'arrestation des meurtriers, je n'ai connaissance que de ce qu'a fait la police qui est venue de la ville. Tous ceux que la police a requis de l'accompagner dans sa prétendue recherche des meurtriers, m'ont déclaré qu'il leur semblait que c'était comme si elle eut dit à eux et aux leurs, tenez vous éloignés afin que vous ne soyez pas pris—et ils ne pouvaient s'éloigner de ce voisinage sans être renforcés par eux. Pour ceux qui ont aidé à prendre les prisonniers, ils furent demandés par le constable, M. Harrison de Leeds, lequel avait un warrant pour cela que lui avait donné le coroner. Comme Harrison avait assuré à ces individus que c'était leur devoir, qu'il les demandaient de s'y conformer au péril de leur vie, en s'acquittant de ce devoir, ils furent obligés vendredi dernier, dans la nuit, de faire toute diligence pour se rendre à la maison d'où ils étaient partis dans la matinée, plusieurs coups de feu ayant été tirés sur eux, et les cors de chasse se faisant entendre dans toutes les directions; ils cernèrent la maison et proférèrent des menaces, suivant le message qui me fut envoyé par M. Harrison, de brûler la maison avec eux, et d'autres disaient au parti de Harrison qu'il ne laisserait pas la placé vivante. Ceci fut entendu par hasard par une jeune femme protestante qui était dans une maison dans la chambre voisine, de laquelle il y avait un parti qui ignorait qu'elle fût là. Ce parti composé de catholiques romains prononça les noms de pas moins de sept individus, qu'ils jurèrent très solennellement de tuer

avant la fin de l'année! Si ceci n'est pas une cause suffisante pour créer de l'agitation, je n'en connais pas. Le meurtre de ce malheureux Corrigan avait été annoncé de la même manière, plusieurs mois avant, et c'était à Québec, le jour de l'exposition, qu'ils devaient accomplir leur dessein sanginaire ce jour là même. Un jour de la semaine dernière, comme je retouruais chez moi en revenant de Leeds, on me parla d'une manière très inconvenante, et aussi, dimanche dernier dans la matinée, comme je revenais de St. Giles, où j'avais fait le service divin le matin. Si quelqu'un a causé de l'agitation, je crains que ce ne soit le membre du comté, si mes informations sont correctes. Comme de raison je ne sais rien au-delà de ce qui m'a été dit; mais je sais que l'un des meurtriers était décidé à se rendre au constable Harrison, et devait être conduit à la ville le lundi suivant, mais voyant le membre du comté, M. Harrison m'informa qu'il lui persuada de ne pas le faire. Puis-je savoir quelles mesures on peut prendre contre des individus qui disent publiquement et ouvertement, que telles et telles personnes doivent être tuées? Je puis déclarer et je déclare solennellement que je ne connais aucun protestant qui ait offensé un catholique romain, quel qu'il soit, et ce n'est pas leur désir de les offenser; ils ont été à la vérité bien coupables le jour de l'exposition, de rester tranquilles spectateurs du meurtre de Corrigan, sans faire d'efforts pour le défendre contre leurs intentions meurtrières; un homme, comme je l'ai ouï dire, à dit qu'il avait appris que Corrigan devait être assassiné, une demi-heure avant que la chose arriva. Je me ferai un plaisir de vous donner toute autre information que je pourrai me procurer; puis-je prendre la liberté de vous demander une réponse à ma question aussitôt que possible.

Votre très obéissant serviteur,

W. KING.

D. Ross, écuyer, Solliciteur générale.

P. S.—J'ai été informé, dimanche dernier au matin, que pendant deux nuits de la semaine dernière (jeudi et vendredi) 50 individus chaque nuit ont passé près de la maison d'un protestant, tous portant des armes, ce qui a obligé cette famille et une autre à laisser leurs demeures et à aller à quelqu'autre endroit pour se mettre en sûreté. De plus, ces meurtriers n'ont pas quitté leurs propres demeures où ils vauaient à leurs travaux tous les jours comme si rien ne fut arrivé. Quelque chose de plus encore; un fort parti, pendant qu'on attendait le coroner pour faire l'enquête sur le corps de Corrigan, avait résolu de l'enlever aux protestants, suivant ses propres expressions, et il ne le fit pas, grâce aux protestants, dans le dessein de mutiler ou de brûler le corps. W. K.

St. JOSEPH, 5 décembre 1855.

Honorable Monsieur,—Votre estimable lettre du 20 du mois dernier, me faisant connaître que son excellence a assuré que toutes les mesures sont prises pour amener à justice les meurtriers de Robert Corrigan, et pour maintenir la paix du pays, n'est pas seulement très satisfaisante pour moi mais pour tous les bons sujets de notre très gracieuse Reine, et je n'ai pas manqué de faire connaître à tous ceux avec qui j'ai conversé, la détermination de son excellence. Cette détermination de son excellence leur fait espérer fortement que la justice aura son cours, et que nonobstant que l'on dise qu'il n'y a pas de loi pour les catholiques romains, ils verront que dans cette occasion ils se sont trompés. Je n'aurais pas tant retardé à répondre, mais il m'a fallu visiter Leeds, Lambey's Mills, Ste. Catherine, Ste. Marguerite, Broughton, St. Thomas, St. Giles, et actuellement je fais ma tournée comme missionnaire à St. George, et dans tous ces endroits, ce meurtre, et les circonstances qui l'ont accompagné, sont le sujet général de la conversation. Cependant beaucoup de personnes se sont décidées depuis cette affaire à vendre à tout prix leurs propriétés pour

pour aller aux Etats, craignant que cette bande de *Ribbonmen* au nombre de 50, ne commettent avant qu'il soit longtemps quelqu'autre meurtre affreux, vû qu'ils ont juré d'ôter la vie à sept personnes encore avant qu'il ne se soit écoulé douze mois. Je croirais manquer à mon devoir si je ne disais un mot relativement au magistrat L. Paquet, ce que je ferai aussi brièvement que possible. Cet homme a signé des warrants et y a inséré le nom de M. Mullavy, l'autre magistrat pour engager des individus à jurer certaines choses au moyen des quelles il aurait pu trouver des raisons d'émaner un warrant, ordonnant l'arrestation du constable Harrison de Leeds, et des jeunes gens qui ont été avec lui à la recherche des meurtriers; et alors M. O'Farrell, le membre pour le comté de Lotbinière, servit ce warrant au milieu de la nuit, accompagné de 78 hommes armés; mon fils fut l'un de ceux auxquels M. O'Farrell servit ce warrant, il l'accuse dans le dit warrant d'avoir pris des balles, des chevrotines, de la poudre et 6s. 3d. Les deux derniers articles ne furent pas touchés, et pour mon fils il n'a pas été dans la maison du tout, et certainement il ne pourrait y avoir de crime d'enlever des balles et des chevrotines de la maison d'un homme accusé de meurtre. Quant à M. Mullavy, dont le nom fut mis dans ces warrants, il n'était pas là et n'aurait pas voulu s'y trouver, et ni avoir quelque chose à faire dans une besogne aussi méprisable; les protestants comme les canadiens, blâment fortement une telle conduite, et si cela était nécessaire je pourrais avoir beaucoup de signatures pour confirmer la vérité de cet avancé. Je suis certain que tout homme bien pensant serait reconnaissant de voir le nom de cet individu retranché de la liste des magistrats, vû qu'il était près du parti lorsque l'homme fut assassiné; il a vu l'un de ce parti le jour suivant et n'a pris aucune mesure pour l'arrêter; il refusa de prendre la déposition de l'homme mourant, à moins que je ne fusse là, et alors signa un warrant sous les circonstances déjà mentionnées, pour empêcher ceux qui croyaient que c'était leur devoir d'arrêter, s'il était possible, les meurtriers, d'avoir du corouer un warrant pour cet objet spécial. J'ai encore un autre devoir à remplir, c'est de témoigner ma reconnaissance à son excellence pour sa grande bonté envers moi, en m'accordant aussi gracieusement la demande que je lui faisais relativement à mon cher enfant. Oserai-je vous demander de présenter à son excellence mes plus profonds respects et mes remerciements les plus sincères pour sa grande bonté.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

(Signé,) W. KING.

L'honorable GEO. ET. CARTIER,
Secrétaire Provincial.

SECRÉTAIRE PROVINCIAL,

Toronto, 18 décembre 1855.

Monsieur,—J'ai reçu ordre de son excellence le gouverneur général de vous transmettre l'extrait ci-joint d'une lettre du Rév. King, en vous exprimant le désir de son excellence que vous me fassiez parvenir au plutôt les remarques que vous pouvez avoir à offrir sur ce qui vous concerne dans cet extrait en votre qualité de juge de paix.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

(Signé,) G. E. CARTIER,

Secrétaire.

LAURENT PAQUET, écuyer, J.P.
St. Sylvestre.

[Extrait.]

“Je croirais manquer à mon devoir si je ne disais un mot relativement au magistrat L. Paquet, ce que je ferai aussi brièvement que possible. Cet homme a signé des warrants et y a inséré le nom de M. Mullavy, l'autre, magistrat, pour engager des individus à jurer certaines choses au moyen desquelles il aurait pu trouver des raisons d'émaner un warrant, ordonnant l'arrestation du constable Harrison, de Leeds, et des jeunes gens qui ont été avec lui à la recherche des meurtriers, et alors M. O'Farrell, le membre pour le comté de Lotbinière, servit ce warrant au milieu de la nuit, accompagné de 78 hommes armés. Mon fils fut l'un de ceux auxquels M. O'Farrell servit ce warrant, il l'accuse dans le dit warrant d'avoir pris des balles, des chevrolins, de la poudre et 6s. 3d. Les deux derniers articles ne furent pas touchés; et pour mon fils, il n'a pas été dans la maison du tout, et certainement il ne pouvait y avoir de crime d'enlever des balles et des chevrolins, de la maison d'un homme accusé de meurtre. Quant à M. Mullavy, dont le nom fut inséré dans ces warrants, il n'était pas et n'aurait pas voulu s'y trouver, et ni avoir quelque chose à faire dans une besogne aussi méprisable. Les protestants comme les canadiens blâmaient fortement une telle conduite, et si cela était nécessaire je pourrais avoir plusieurs signatures pour confirmer la vérité de cet avancé. Je suis certain que tout homme bien pensant serait reconnaissant de voir le nom de cet individu retranché de la liste des magistrats, vu qu'il était près du parti lorsque l'homme fut assassiné; il a vu l'un de ce parti le jour suivant, et n'a pris aucune mesure pour l'arrêter; il refusa de prendre la déposition de l'homme mourant à moins que je ne fusse là, et alors signa un warrant sous les circonstances déjà mentionnées, pour empêcher ceux qui croyaient que c'était leur devoir d'arrêter, s'il était possible, les meurtriers, d'avoir du coroner un warrant pour cette objet spécial.

“(Signé,) W. KING.”

S. SYLVESTRE, 2 janvier 1856.

Monsieur,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre, en date du 18 décembre dernier, reçue le 28, conjointement avec un extrait d'une lettre du Rév. M. King de St. Sylvestre, se plaignant de ma conduite comme magistrat durant les troubles qui ont eu lieu à St. Sylvestre depuis quelques temps. Je n'aurais jamais pu croire que le Rév. M. King était assez ingénieux pour fabriquer de telles calomnies, si je n'en étais convaincu par l'extrait de sa lettre, que vous avez eu la bonté de me transmettre. Je dois donc y répondre en réfutant ces noires calomnies, vu que son excellence le gouverneur général a eu la bonté de m'en donner l'occasion.

Premièrement. Je pense qu'il est nécessaire que vous sachiez en quel état était la paix publique à St. Sylvestre, dans le mois de novembre dernier.

Il est notoire que la paroisse de St. Sylvestre a été dans un état de siège durant quelques jours dans ce temps-là. Qui l'assiégeait ainsi? Personne n'osera nier (excepté le Rév. M. King peut-être) que c'était la partie protestante de St. Sylvestre, conjointement avec les orangistes de Leeds, au nombre de deux cents environ qui tenaient un feu de mousqueterie presque continuel durant le jour et la nuit. L'on ne rencontrait dans la voie publique et dans les champs que des gens armés, et bien entendu les fils du Rév. M. King n'y faisaient pas défaut. Quelques-uns de ces braves militaires se faisaient un devoir d'assiéger pendant la nuit des maisons où résidaient les personnes les plus paisibles, et y faisaient plusieurs décharges de fusils; d'autres, de tirer sur des personnes dans leurs voitures qui passaient par le chemin. Des témoignages rendus par des protestants prouvent ces faits, car il faut dire que plusieurs personnes de

cette croyance religieuse n'ont point pris part dans ces engagements ; aussi ont-ils mérité du Rév. M. King le titre de *coward*. Chacun cherchait à assurer sa retraite dans les bois où hors de la paroisse, et plusieurs ont laissé leur domicile durant plusieurs jours. Plusieurs mères de famille dans un état très précaire sont devenues prêtes à s'évanouir en entendant la détonation de tant d'armes à feu. Quelles sont les causes qui ont amené un tel état de choses ? Quelle nécessité ces braves orangistes avaient-ils de se mettre ainsi sous les armes ? Aucune que j'aie pu connaître dans l'investigation que j'ai faite dans ce temps. Cependant pour se justifier d'une telle conduite, on a publié dans quelques journaux qu'un certain parti qui avait été à la recherche des accusés du meurtre de Corrigan avait été encaissé en quelque endroit et que ce parti était perdu. Cela était absolument faux, selon le rapport d'un nommé Peter Stokens qui était de ce parti, et qui est mon voisin, qui m'a certifié qu'il n'avait rencontré aucune opposition de la part des hommes, mais que les femmes leur avaient tenu de mauvais langage, et qu'elles les avaient poursuivis en criant beaucoup de la corne. Mais ce Peter Stokens oubliait de me dire que son parti, où étaient Harrison de Leeds, et un des fils du Rév. M. King, avait provoqué ces femmes en perçant avec une épée le lit ou était couchée une femme qui était près de ses couches. Il est très probable que ces gens ne se seraient ainsi organisés et armés, s'ils n'avaient été sollicités de le faire par quelques grands personnages qui ne désireraient rien autre chose que de faire couler du sang pour se venger de la mort de Corrigan. Dans un danger aussi imminent, on s'est hâté de faire application à son excellence le gouverneur général, pour avoir une force suffisante que l'on croyait indispensable pour rétablir l'ordre. Mais voyant que le gouvernement retardait de nous venir en aide, on a envoyé à Québec consulter plusieurs avocats, sur ce qu'il y avait à faire pour avoir la paix. M. O'Farrell, avocat et membre pour ce comté, est venu à St. Sylvestre et nous a beaucoup aidé par ses conseils. J'ai cru nécessaire de tenir une enquête sur plusieurs plaintes qui étaient portées devant moi, et d'émaner des warrants d'arrestation contre plusieurs de ces perturbateurs de la paix publique qui pensaient que, vu qu'il y avait à St. Sylvestre quelques personnes chargées de meurtre, ils pouvaient impunément y piller, tirer avec des armes à feu sur des passants et assiéger durant la nuit plusieurs maisons très respectables. Ces arrestations ont eu l'effet de rétablir l'ordre, et de rappeler à leurs demeures les habitants qui les avaient laissées par frayeur. On ose sortir maintenant sans crainte d'être fusillé. Toutes les gens qui aiment la paix ont reconnu la nécessité qu'il y avait de prendre les mesures les plus énergiques, que la loi permettait dans de telles circonstances. Malheureusement le Rév. M. King n'est pas de ce nombre, il paraît un peu fâché de mes procédés, vu qu'ils ont eu l'effet de débânder sa troupe de soldats qu'il avait eu tant de peines à organiser, et d'amener devant la loi plusieurs de ses co-religionnaires chargés de larcin et d'autres délits ; et si son fils s'est trouvé parmi les brigands, ce n'est pas ma faute. Deux du parti de King et Harrison ont laissé leur domicile et n'ont pu être vus depuis ce temps, Peter Stoken et Andrew McKee. Le vol a été commis durant la nuit chez un nommé Hagan, où il n'y avait que trois enfants de couchés, une petite fille de 11 ans, et deux jeunes garçons de 14 à 16 ans. Il paraît par les dépositions qui ont été données sur cette affaire que ce parti faisait les recherches les plus minutieuses pour trouver les accusés, car les petits sacs et les petites boîtes d'environ six pouces de diamètre étaient visités. Voilà, monsieur, un abrégé de l'état de la paix publique à St. Sylvestre dans le mois de novembre dernier. Je suis convaincu que vous pouvez juger d'après ce tableau qui n'est que la vérité, et que l'on peut prouver par plusieurs centaines de personnes, si les procédés que j'ai cru de mon devoir d'adopter dans de telles circonstances étaient

nécessaires, et si la partie des habitants paisibles de St. Sylvestre pouvait supporter sans se plaindre un tel état d'anarchie.

Le Rév. M. King m'accuse d'avoir inséré dans le warrant, que j'ai émané contre Harrison, de Leeds, King et autres pour larcin, le nom de M. Mullavy, magistrat à St. Sylvestre. Je nie ce fait, le nom de M. Mullavy ne se trouve pas dans ce warrant, ni dans aucun de ceux que j'ai émané plus tard. M. King a eu l'avantage de s'en convaincre vû que le dit warrant est écrit dans sa langue et qu'il l'a lu lui même devant moi, et devant au moins vingt-cinq personnes qui étaient présentes lorsqu'il s'est porté caution pour son fils. Il ajoute que M. Mullavy n'était pas avec moi, ni qu'il aurait voulu s'y trouver pour se joindre à moi dans de tels procédés qu'il nomme *dirty work*. Je ne sais si M. Mullavy aurait refusé d'agir dans cette occasion conjointement avec moi, s'il avait été demandé; cependant ce monsieur s'est fait un plaisir de signer une déposition que j'avais déjà signée moi-même, faite par un nommé Monaghan contre Cummings, pour avoir tiré un pistolet sur lui et sa femme étant dans leur voiture dans le chemin. Monsieur Mullavy se trouvait par hasard à passer près de l'église de St. Sylvestre où je tenais cette enquête, étant en voyage disait-il, et exprima le désir de se trouver le lendemain au même lieu s'il pouvait être de retour; mais le temps étant devenu très pluvieux, il ne s'est pas trouvé avec moi le jour suivant. Ce que je dis ici peut être prouvé par plusieurs personnes qui étaient présentes.

Le Rév. M. King dit que c'est M. O'Farrell qui a servi le warrant à son fils, accompagné de 78 hommes armés dans le milieu de la nuit.

C'est un nommé Donaghue, constable, qui a servi le warrant, et non pas M. O'Farrell, il est vrai que ce monsieur accompagnait le parti qui a été chez M. King, et qui s'est trouvé chez moi entre 6 à 7 heures du matin, et je ne pense pas qu'il se soit rencontré chez M. King avant cinq heures, vû qu'il n'y a qu'un mille de distance entre sa demeure et la mienne. Ce parti qui était de 25 hommes quand il est arrivé chez moi, a agi avec beaucoup de condescendance envers ce monsieur, puisque son fils est resté chez lui, sur sa parole d'honneur qu'il le conduirait par devant moi, et c'est ce qu'il a fait dans le cours de la matinée et je l'ai reçu sans caution.

Le Rév. M. King est très ingénieux, en s'offrant de produire plusieurs signatures de canadiens, pour prouver ses calomnies contre moi; je crains qu'il ne se trompe là-dessus. Il n'aura certainement les noms de ceux qui par peur ont passé plusieurs nuits cachés dans les bois ou sous la paille dans leurs granges, et aussi de quelques protestants qui se sont hâtés de fuir avec femme et enfants dans la paroisse de St. Gilles, et s'ils étaient obligés de donner leurs noms, ce serait pour que St. Sylvestre soit débarrassé d'un tel *Brouillon*.

Il ajoute que j'étais près du parti lorsque Corrigan a été tué, que j'ai vu un de ce parti le jour suivant, et que je n'ai pris aucune mesure pour arrêter ce parti sur le champ.

J'étais sur le champ de bataille environ deux arpents de la place où Corrigan a été battu, il y avait environ 25 à 30 personnes d'engagés dans l'émeute, armés de bâtons, et j'en ai vu ensuite armés de pelles de fer de la ferme, et même de haches pour se défendre; dès le commencement de l'affaire, c'était un saut qui peut. Les personnes qui n'aimaient pas à être bâtonnées, se hâtaient de fuir, les magistrats, les capitaines de milice ont été les premiers à se sauver à toutes jambes et n'ont point eu d'a ve mal à se plaindre que d'être hors d'haleine quand ils sont rentrés chez eux. Il n'est resté sur la place que quelques personnes avec moi qui ont fait leur devoir pour rétablir l'ordre. Il n'y a que le brave et Rév. M. King, qui de sa part, a eu l'avantage de tout voir et considérer sans crainte d'être battu, qui est convaincu que je pouvais avec environ

une dizaine de personnes, prendre et saisir 25 ou 30 combattants qui se battaient comme de vrais démons. Plusieurs autres personnes que Corrigan ont été battues plus ou moins ; il était difficile de juger dans le temps si Corrigan mourait de ses blessures, et encore plus pour moi de savoir qui l'avait battu, vu que j'étais à deux arpents de distance de lui, quand la bataille a commencé dans cet endroit, et que l'affaire n'a duré environ que trois minutes pour lui.

Le lendemain au matin j'ai rencontré Richard Kelly, un des accusés du meurtre de Corrigan qui se rendait à la concurrence de charrue, je suis resté chez moi ce jour là, je n'ai pas vu Kelly depuis cette heure. Il a passé la journée près du lieu où était Corrigan avec son parti et le Rév. M. King, qui lui administrait ses remèdes. Il était très facile pour ce monsieur qui se dit magistrat d'arrêter Richard Kelly ce jour-là. Mais il est probable que personne n'y pensait, pas même Corrigan qui était en pleine connaissance, puisque tout le monde que j'ai pu voir s'accordait à dire avec moi que Richard Kelly avait fait son devoir, il avait beaucoup contribué à rétablir l'ordre le jour précédent.

Enfin le Rév. monsieur, après avoir épuisé les ressources de son imagination et inventé contre moi les mensonges les plus palpables, finit en disant que je n'ai pas voulu recevoir la déposition de Corrigan sans qu'il fut présent.

Allons donc M. King, voilà quelque chose de très condamnable. J'ai cru ne pouvoir mieux faire qu'en appelant devant le malade le ministre de sa croyance religieuse, dans un moment aussi solennel qu'était celui-ci pour lui, puisqu'il devait jurer et prendre en témoin de la vérité de ce qu'il devait déposer, celui devant qui il devait bientôt paraître, et que j'espérais que le Rév. Monsieur l'exhorterait là-dessus ; mais je me suis trompé, car le Rév. M. King n'y a point pensé, et il a raison de dire que je pouvais le laisser chez lui.

Le Rév. M. King ne saurait montrer plus de malice et de mauvaise foi, en même temps en disant que je n'ai rien fait pour arrêter les dits accusés.

M. King était présent lorsque j'ai pris la déposition de Corrigan dans la nuit du 18 octobre dernier ; il était présent lorsqu'à l'instant même dans la nuit j'ai envoyé un exprès à Québec, pour avoir un corps de police, qui a été de retour le lendemain ; c'est moi qui ai émané le warrant contre les dits accusés, c'est moi qui ai cherché et commandé plusieurs personnes (au nombre de 12) pour aider les hommes de police sous le commandement du grand constable, M. Murphy de Québec. Le Rév. M. King connaît tout cela, car il nous suivait dans tous nos pas et démarches ce jour-là, qui était un dimanche. Il n'ignore pas que j'ai éprouvé beaucoup de fatigue et même de dépenses, et que j'ai été prêt jour et nuit lorsque nos services ont été requis pour cette affaire. Il est très regrettable de voir un ministre de l'évangile montrer tant de malice, et s'oublier jusqu'à s'établir publiquement la réputation d'imposteur. Malheur aux brebis qui ont un tel pasteur. Il est très certain que si le Rév. curé de St. Sylvestre eut compris les maximes de l'évangile de la même manière que le Rév. M. King les comprend, la paroisse de St. Sylvestre ne serait plus en existence aujourd'hui. Il est donc de la plus grande importance pour la paix publique que ce Rév. Monsieur soit instruit sur les devoirs de son état et qu'il imite par ses discours et ses exemples, ses confrères qui sont aussi ministres que lui à St. Sylvestre et qui comprennent mieux que ce monsieur leurs devoirs.

Quoique j'ai déjà beaucoup dit contre ce Rév. Monsieur, je ne puis m'abstenir de mentionner un fait qui est arrivé chez moi dernièrement, et dont il est le moteur. Le 22 décembre dernier, vers 10 heures du soir, son fils est venu faire une recherche chez moi, accompagné d'un caporal et de quelques hommes de police, et du capitaine Ermatinger, J.P. Le caporal est entré le premier, suivi du jeune King et du capitaine Ermatinger, que je ne connaissais pas. Le soldat avec un bâton à la main, entra brusquement dans l'appartement où j'étais avec

ma famille qui n'était pas encore au lit, en demandant d'une voix tonnante et en frappant une table où étaient occupées à coudre deux de mes filles, si j'avais du rhum à vendre. Je lui répondis que je ne tenais pas hôtel, et que je n'avais rien pour lui. Il me répliqua "*that St. Sylvester was a devil's place, where he could not find anything.*" Il faut remarquer qu'il était très sobre. En disant ces mots il se jeta si brusquement sur une de mes filles, âgée de 17 ans, qui était au près de la table, qu'elle pensa tomber à la renverse avec lui, et la tenant par le milieu du corps essaya de l'embrasser. Cet assaut indécent a été commis en présence du capitaine Ermatinger et sa suite, et personne n'a ouvert la bouche ni rien fait pour arrêter ce vagabond. Il était certain que le but de leur visite était de m'insulter dans ma maison, car afin de recherche ils ne se sont pas beaucoup troublés là-dessus; ils ont cependant entrouvert la trappe de la cave, en faisant la remarque que vu que la maison n'était pas bien grande ils pensaient qu'il n'y avait pas de meurtriers. Il est étonnant que le colonel Ermatinger qui est juge de paix, se soit prêté à une telle violation de la paix et de la décence. Il a paru cependant se retirer un peu honteux lorsque je lui ai fait la remarque que je comprenais bien qu'ils étaient bien payés pour leurs troubles, et que le jeune King ne manquerait pas d'en faire une mention favorable à son père qui les récompenserait pour cela. Que voulez-vous faire dans une paroisse où il y a des personnes accusées de meurtres?—parce qu'on ne peut pas les rencontrer, il faut tout souffrir, être pillé, fusillé et même insulté dans sa propre maison, même par les personnes envoyées pour maintenir l'ordre. Je conviens qu'il fallait que ces deux cents hommes de troupes et de police s'occupassent à quelques chose, puisque les idées chimériques de M. King et de son parti, qui espérait que les habitants catholiques de St. Sylvestre les imiteraient dans leurs idées de révolte et de carnage, ne se sont point réalisées. Il était assez pour eux d'empêcher les sommes immenses que doit coûter l'entretien de tout le monde ainsi que le transport, sans encore assouvir leur haine contre des personnes paisibles en les insultant dans leurs habitations. Dans le temps de l'hiver où il n'y a pas beaucoup à s'occuper, cette spéculation n'est pas mauvaise. Un corps de Police de 12 hommes était suffisant sous la direction d'un magistrat du lieu, pour faire la recherche des accusés et les arrêter s'ils avaient pu être trouvés. Dès le commencement de cette affaire, j'ai suggéré cela à l'office de la couronne à Québec, et si l'on eut compris la chose on aurait épargné tous ces troubles et ces dépenses inutiles.

Voilà, monsieur, les remarques que j'ai cru devoir offrir très respectueusement à la considération de son excellence le gouverneur général, tant sur l'extrait de la lettre du Rév. M. King que sur l'état passé et présent de la paix publique à St. Sylvestre, et j'espère qu'il les recevra avec cette justice et cette impartialité qui ont toujours caractérisé les actes de son excellence.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très humble serviteur,

(Signé.) LT. PAQUET, J.P.

A l'honorable M. CARTIER,
Secrétaire Provincial;
etc., etc., etc.

PROVINCE DU CANADA, } JAMES A. DONAGHUE, de St. Sylvestre, fermier
 DISTRICT DE QUÉBEC. } et constable, étant dûment assermenté, dépose et dit
 ce qui suit, savoir :—

Je fus chargé par Laurent Paquet, écuyer, juge de paix, de l'exécution d'un warrant contre Robert Shuter, fils, David Shuter, fils, David Shuter, père, Marie Anne McGinnis, épouse de Thomas Shuter, William McGinnis, Catherine Lowry, épouse de William McGinnis, Sarah Jane Patterson, épouse de David Shuter, père, et Alexander Bowie, tous témoins qui avaient refusé d'obéir à l'ordre d'un subpoena que le dit Laurent Paquet, écuyer, leur avait fait signifier en sa qualité de magistrat. J'étais aussi chargé par M. Paquet de l'exécution d'un autre warrant contre William Harrison, George Thompson, Archibald McLean, David Lowry, James McKee, Andrew McKee, Peter Stockings et William King, fils, accusés de vol avec effraction et de larcin. Ces warrants je les ai eu ma possession et je ne puis m'en désaisir; ce sont les seuls warrants émanés par M. Paquet à ma connaissance, dans lesquels M. King, est concerné en quelque chose; le seul magistrat dont le nom est mentionné dans l'un ou l'autre des dits warrants, ou dont la signature est apposée à l'un ou l'autre des dits warrants est le dit Laurent Paquet. J'ai pris communication d'un extrait d'une lettre du Rév. M. King, et je puis dire que les warrants auxquels il est fait allusion par M. King dans cette lettre, sont les warrants que j'ai ci-dessus mentionnés, et que l'accusation diffamatoire que contient la dite lettre contre M. Paquet, d'avoir forgé la signature de M. Mullavy, est absolument fausse. Je suis de plus convaincu que M. King savait, lorsqu'il a porté cette accusation diffamatoire contre M. Paquet, que lui, le Révérend M. King, profèrerait un mensonge, parce que j'ai entendu de mes oreilles M. King, dans la maison même de M. Paquet, lire à haute voix le warrant auquel il a été fait allusion plus haut en second lieu; vingt-cinq autres personnes au moins étaient présentes et ont entendu M. King quand il lisait ainsi ce warrant.

Et le déposant ne dit rien de plus et a signé.

(Signé,) JAMES A. DONAGHUE.

Assermenté devant moi, à St. Sylvestre,
 ce 3 de janvier, 1856.

(Signé,) CHS. TIMONY, J.P.

Je déclare et affirme solennellement que j'ai une connaissance personnelle de la vérité des avancés contenus dans la précédente déposition.

(Signé,) J. O'FARRELL,
 M.P.P.

St. Sylvestre, 3 janvier 1856.

PROVINCE DU CANADA.

(Signé,) EDMUND HEAD.

VICTORIA, par la grâce de DIEU, Reine du Royaume Uni de la Grande
 Bretagne et d'Irlande, Protectrice de la foi, etc., etc., etc.

A tous ceux qui les présentes verront ou qu'elles peuvent concerner,

SALUT :

ATTENDU que Patrick Donaghue, George Bannon, Francis Donaghue, Richard Kelly, Patrick O'Neil et Patrick Monaghan, tous de la paroisse de St. Sylvestre, dans le District de Québec, cultivateurs, et John McCaffray, de l'endroit appelé Ste. Agathe, cultivateur, sont accusés sous serment d'avoir le dix-septième jour d'octobre courant, en la paroisse de St. Sylvestre susdite, félonieusement tué et assassiné un nommé Robert Corrigan. Et attendu que depuis la perpétration de la dite félonie, les dits Patrick Donaghue, George Bannon, Francis Donaghue, Richard Kelly, Patrick O'Neil, Patrick Monaghan, et John McCaffray, se sont cachés, et nonobstant qu'une vigilante recherche ait été faite pour découvrir, arrêter et amener à justice les dits Patrick Donaghue, George Bannon, Francis Donaghue, Richard Kelly, Patrick O'Neil, Patrick Monaghan et John McCaffray, pour rendre compte du crime atroce en question, ils ont jusqu'ici échappé aux officiers de la justice. Et attendu qu'il est très important pour la paix et la sûreté de nos bien aimés sujets, que de pareils crimes ne restent pas impunis. Maintenant sachez qu'une récompense de cent louis, cours actuel de notre province du Canada, sera payée à toute personne qui mettra en sûreté ou fera mettre en sûreté dans aucune des prisons de notre dite province, les personnes des dits Patrick Donaghue, George Bannon, Francis Donaghue, Richard Kelly, Patrick O'Neil, Patrick Monaghan et John McCaffray, ou la personne ou les personnes de l'un ou de plusieurs d'entreux. Et nous avertissons par le présent tous nos bien aimés sujets, de prendre garde de devenir complices du dit meurtre en retenant, cachant ou recélant illégalement eux, les dits Patrick Donaghue, George Bannon, Francis Donaghue, Richard Kelly, Patrick O'Neil, Patrick Monaghan et John McCaffray ou aucun d'eux. Et par le présent nous enjoignons sévèrement et ordonnons à tous nos shérifs, juges, constables et officiers de paix d'être diligents dans leurs efforts pour aider à opérer la découverte et l'arrestation des dits Patrick Donaghue, George Bannon, Francis Donaghue, Richard Kelley, Patrick O'Neil, Patrick Monaghan et John McCaffray.

En foi de quoi nous avons fait rendre nos présentes lettres patentes et à icelles, fait apposer le grand sceau de notre dite province: Témoin notre très fidèle et bien aimé Sir Edmund Walker Head, Baronet, gouverneur général de l'Amérique Britannique du nord, et capitaine général et gouverneur en chef de nos provinces du Canada, de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et de l'Isle du Prince Edouard, et vice-amiral d'icelles, etc., etc., etc. A Toronto, ce vingt-sixième jour de novembre, dans l'année de Notre Seigneur, mil huit cent cinquante-cinq et de notre règne la dix-neuvième.

Par ordre,

(Signé,) GEO. ET. CARTIER,
Secrétaire.

MÉMOIRE DANS L'AFFAIRE DU MEURTRE DE ROBERT CORRIGAN.

DÉPARTEMENT EN LOI DE LA COURONNE.

Toronto, 23 novembre 1855.

Relativement à une proclamation émanée le 27 du mois dernier, offrant une récompense de cent louis pour l'arrestation des sept personnes accusées, sous serment

du meurtre de Robert Corrigan, le soussigné recommande respectueusement que la récompense soit portée à cent louis pour l'arrestation des dites personnes ou de l'une ou de plusieurs d'entre elles.

LEWIS T. DRUMMOND,
Procureur Général, B. C.

BUREAU DU SECRÉTAIRE,

Toronto, 26 novembre 1855.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous informer qu'il a plu à son excellence le gouverneur général, sur la suggestion du procureur général, de porter la récompense offerte pour l'arrestation des meurtriers de Robert Corrigan à cent louis pour l'apprehension d'eux, de l'un d'eux ou de plusieurs d'entr'eux. Une proclamation émanera immédiatement à cet effet et sera publiée dans un extraordinaire de la *Gazette du Canada*.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très obéissant serviteur,

(Signé,) GEO. ET. CARTIER,
Secrétaire.

DUNBAR ROSS, Ecuyer,
Solliciteur Général, Québec.

COMPAGNIE DU GRAND TRONC DE CHEMIN DE FER,

BUREAU DU DIRECTEUR GÉNÉRAL,

Montréal, 24 novembre 1855.

Monsieur,—M. Bidden me charge d'accuser réception de votre lettre, datée le 20 novembre, et de vous informer qu'il a donné les ordres nécessaires pour assurer qu'on porte une attention immédiate aux ordres qui viendront de Dunbar Ross, Ecuyer, ou d'aucune personne dûment autorisée par lui.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très obéissant serviteur,

(Signé,) H. BAILEY.

L'honorable G. E. CARTIER,
Secrétaire Provincial.

BUREAU DE LA COMPAGNIE DU TÉLÉGRAPHE DE L'A. B. N.,

Québec, 26 novembre 1855.

Monsieur,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 20 du courant, exprimant le désir de son excellence le gouverneur général, que nous ayons à continuer de tenir un compte avec Dunbar Ross, écuyer, solliciteur général, Bas.

Canada, et en réponse je vous informe respectueusement que j'ai donné instruction à mes opérateurs de continuer le compte comme ci-devant.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très obéissant serviteur,

(Signé,) ISAAC D. PURKIS,

L'honorable G. E. CARTIER,
Secrétaire Provincial,

TORONTO, 5 Décembre 1855.

Je désire connaître ce qui se passe à St. Sylvestre, la suprématie de la loi est-elle reconnue? Le major Johnson est-il sur les lieux, ou y a-t-il quelque force de police? Il ne s'agit pas de temporiser, il faut que la loi soit respectée sans délai.

G. E. CARTIER,

L'honorable L. T. DRUMMOND,
Québec.

TORONTO, 5 décembre 1855.

M. Drummond est à Québec. Descendez par le train de demain pour avoir une entrevue avec lui, dans le but de constater si la force de police, dernièrement sous votre contrôle, pourrait être utile à St. Sylvestre. Demandez à Drummond de télégrapher le résultat de l'entrevue. Faites moi connaître par le télégraphe votre départ.

G. E. CARTIER.

Lieut. Colonel Ermatinger,
Montréal.

MONTRÉAL, 6 décembre 1855.

Je descends à Québec ce matin par le train de huit heures. Suivant vos ordres, je vous enverrai de Québec une dépêche télégraphique.

W. ERMATINGER.

L'honorable G. E. CARTIER.

QUÉBEC, 7 décembre 1855.

J'ai fait demander le major Johnson hier; il est attendu cette après midi. J'ai ordonné au Col. Ermatinger d'attendre son arrivée. Rien d'important à communiquer.

L. T. DRUMMOND.

L'honorable G. E. CARTIER.

QUÉBEC, 8 Décembre 1855.

Emanez une commission nommant William Ermatinger un des juges de paix pour le district de Québec et pour le district de St. François, demain sans faute. Faites moi connaître par une dépêche télégraphique aussitôt que la commission sera signée, mais ne publiez pas la nomination dans la Gazette avant d'avoir reçu d'autres instructions.

L. T. DRUMMOND.

L'honorable G. E. CARTIER.

BUREAU DU SECRÉTAIRE,

Toronto, 11 décembre 1855.

Messieurs,—J'ai l'honneur de vous envoyer avec les présentes, un instrument par lequel il a plu à son excellence le gouverneur général d'adjoindre Wm. Ermatinger, écuyer, de Montréal, à la commission de la paix pour le District de Québec. Vous voudrez bien avoir la complaisance d'accuser réception du dit instrument.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très obéissant serviteur,

(Signé,) GEO. ET. CARTIER.
Secrétaire.

AU GREFFIER DE LA PAIX,
Québec.

BUREAU DU GREFFIER DE LA PAIX,

Québec, 18 décembre 1855.

Monsieur,—Nous avons l'honneur d'accuser réception ce jour, de votre lettre du 11 courant, contenant un instrument par lequel il a plu à son excellence le gouverneur général d'adjoindre Wm. Ermatinger, écuyer, de Montréal, à la commission de la paix pour le district de Québec.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,
Vos très obéissants serviteurs,

GREEN ET DOUCET,
Greffiers de la Paix.

L'honorable G. E. CARTIER,
Secrétaire.

BUREAU DU GREFFIER DE LA PAIX,

Sherbrooke, 19 décembre 1855.

Monsieur,—Nous avons l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 11

courant, contenant la commission de William Ermatinger, écuyer, juge de paix pour ce district.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,
Vos très obéissant serviteur,

SHORT ET MORIS,
Greffiers de la Paix,
District de St. François.

L'honorable GEO. E. CARTIER,
Secrétaire.

MONTRÉAL, 10 décembre 1855.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous informer que j'ai reçu du procureur général pour le Canada Est, instruction de réorganiser la force de police du gouvernement en cette cité, et de me rendre avec la dite force de police, aussitôt qu'elle sera formée, à St. Sylvestre, dans le district de Québec. Pour me conformer aux ordres de M. Drummond, je réunis maintenant les hommes ensemble, et je ne tarderai pas à mettre à exécution ses instructions le plutôt possible. Pour cette expédition il sera nécessaire de donner aux hommes deux chemises de flanelle chacun, deux paires de chaussons, une paire de mocassins et une paire de raquettes chacun; je vous demande respectueusement de me donner l'autorisation de leur procurer ces objets, le dernier étant indispensable si nous sommes obligés d'aller dans les bois, d'autant plus que je me suis assuré que les hommes dans le voisinage de St. Sylvestre et les paroisses voisines sont habitués à se servir de raquettes et qu'avec un tel avantage, ils pourraient se sauver dans les bois sans qu'il fut possible de les prendre. Je vous demanderai en même temps de m'autoriser à me procurer un cheval, un sleigh, des robes et un harnais pour mon usage; vu qu'il sera nécessaire de circuler beaucoup, il est clair qu'on ne pourrait le faire à pied avec efficacité. Le tout très respectueusement soumis.

J'ai, etc.,

W. ERMATINGER,
T. et S. Police.

L'honorable G. E. CARTIER,
Secrétaire Provincial.

TORONTO, 15 décembre 1855.

Vous êtes autorisé à réorganiser la police. Achetez les articles que vous mentionnez dans votre lettre du 10 décembre.

GEO. ET. CARTIER.

W. ERMATINGER, écuyer,
Montréal,

QUÉBEC, 31 décembre 1855.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous envoyer ci-inclus pour l'information de son excellence le gouverneur général, un rapport qui m'a été envoyé par le Col. Ermainger et le major Johnson conjointement, contenant les détails de ce qu'ils ont fait relativement aux mesures adoptées dernièrement pour effectuer l'arrestation des personnes accusées du meurtre de Corrigan. Ce rapport m'a été remis le 29, mais ayant été occupé jusqu'à une heure avancée ce matin, à faire mon rapport à son excellence et à l'envoyer à la poste, j'ai omis de mentionner ce rapport et de l'envoyer avec le mien.

Le délai n'est d'aucune conséquence, vu que le propre rapport du Col. Ermainger à son excellence contient la substance de leur rapport.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,
Votre très obéissant serviteur.

(Signé,) DUNBAR ROSS.

L'honorable G. F. CARTIER,
Secrétaire Provincial.

POINTE LEVI, 26 décembre 1855.

Monsieur,—Nous avons l'honneur de vous informer que, conformément à vos instructions, nous nous sommes rendus à St. Sylvestre séparément par les différentes routes indiquées par vous, afin d'effectuer l'arrestation des individus impliqués dans le meurtre de Corrigan à St. Sylvestre. Et nous soumettons, maintenant, pour votre information, le résultat de nos procédés. Nous laissâmes séparément la Pointe Lévi le matin du 21 du courant, chacun prenant une route différente jusqu'au rendez-vous commun à St. Sylvestre, où comme nous en étions convenus, nous devions nous rencontrer le matin suivant, tout en faisant des recherches et parcourant en tous sens la campagne en nous rendant à ce lieu. Le samedi, le corps de Police se réunit à St. Sylvestre, après avoir cherché dans toutes les parties de la campagne qui se trouvent entre Ste. Marie au nord, et la contrée depuis Leeds au sud, jusqu'à cette dernière place; de ce point le corps de police se dispersa dans la direction est et ouest, cherchant comme auparavant dans les environs, et il revint tard dans l'après midi à son logement, sans avoir eu de succès, quoiqu'il eût été conduit par de bons guides et sur les informations reçues de temps en temps, des gens de la campagne avoisinant la localité. Nous regrettons de dire que ces informations au lieu de nous être utiles étaient propres à tromper, et que les guides que nous avions, quoiqu'ils soient les individus qui se plaignent actuellement, et à la demande desquels le gouvernement a envoyé toute cette force, furent également malheureux dans la désignation des endroits qu'il nous ont indiqués, comme étant la demeure des personnes que nous cherchions. Les constables ont été sur pied jour et nuit, depuis le jour de leur départ jusqu'au matin de notre retour, mais avec aussi peu de probabilité de succès que si ces individus n'eussent jamais existé. Nous avons cependant raison de croire, d'après les informations certaines que nous avons eues depuis, que les coupables n'étaient pas dans cet endroit; quelques-uns étaient partis pour les Etats, d'autres étaient dans ce district, trouvant à se cacher chez leurs amis dans différentes localités rendues inaccessibles, par leur nombre et leur proximité de cette ville et dans un rayon de 150 miles. Nous sommes venus à la conclusion qu'il était impossible, avec n'importe quel nombre d'hommes, de chercher dans tous les bois, taillis, cachettes, qui abondent dans les campagnes voisines de St. Sylvestre; et comme les gens universellement refusaient de nous donner les informations qui auraient rendus nos recherches avantageuses, quelques-uns par amitié, d'autres par craintes, nous fûmes contraints d'en venir à la conclusion

que nos opérations, quoique bien conçues par vous, et exécutées de notre mieux, étaient inutiles,—et que chercher en vain des personnes qui probablement n'étaient pas dans l'endroit, pendant que les troupes et la police étaient là, était chose inutile, et nous décidâmes de repartir, non sans regretter beaucoup de savoir que ces hommes étaient encore libres, mais non pas dans cette localité.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,

Vos très obéissants serviteurs,

(Signé,)

W. ERMATINGER, J. P.

R. B. JOHNSON, J. P.

A DUNBAR ROSS, Ecuyer,
Solliciteur général, Québec.

QUÉBEC, 28 décembre 1856.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous informer que suivant les instructions de M. le procureur général Drummond, dont je vous envoie copie ci-incluse, aussitôt que j'ai pu réunir et armer les hommes qui étaient ci-devant de la police riveraine, je marchai vers Richmond pour rencontrer le major Johnson. M. le solliciteur général Ross m'avait précédemment transmis une dépêche par le télégraphe dans laquelle il m'informait qu'il avait réglé notre route et qu'aux places précédemment fixées d'où les soldats et la police devaient partir ils seraient pourvus des voitures nécessaires pour le transport des différents partis, savoir ; un parti laissait la Pointe-Lévi pour gagner St. Sylvestre par le chemin de Ste. Marie, un autre parti la station du chemin de Craig et se rendait à Leeds par le chemin de Craig, et un troisième partait de la station de Bécancour et par le chemin de Bécancour allait à Leeds et de là à St. Sylvestre. Le premier parti par Ste. Marie fut conduit par le major Johnson pour faire des recherches depuis cet endroit à aller à St. Sylvestre, distance d'environ douze milles, pendant que le second et le troisième partis que je conduisais moi même en faisais autant depuis Leeds jusqu'à St. Sylvestre, distance aussi de douze milles ; à St. Sylvestre les trois partis se réunirent, et de cette place firent des recherches est et ouest, 12 ou 13 milles de chaque côté, dans tous les sens ; nous restâmes depuis vendredi le 21 jusqu'à lundi le 24, occupés jour et nuit à faire des recherches dans la campagne dans toutes les directions, enfin partout où les guides nous indiquèrent une localité où il pouvait y avoir quelque probabilité de succès. Nous ne pûmes obtenir des habitants près de St. Sylvestre d'informations sur lesquelles on pouvait compter, et les guides qui sont du nombre des quelques personnes qui par leurs représentations ont engagé le gouvernement à envoyer cette force de police, furent également en défaut, quoiqu'ils aient fait avec l'assistance des constables des recherches jour et nuit dans toutes les directions. Les environs de St. Sylvestre, dans une circonférence d'environ 150 milles, sont complètement déserts ; ça et là est un petit établissement isolé avec une petite maison, pendant l'espace de plusieurs milles dans toutes les directions ; il est évident qu'un pareil isolement offre beaucoup d'avantage à tout individu déterminé à se cacher et à se mettre à l'abri d'une poursuite, et si l'on ajoute à cela que tous les habitants étaient disposés à protéger les fugitifs, quelques uns par crainte, d'autres par amitié, on voit que la poursuite devient inutile et vaine, avec quelque nombre d'hommes que ce soit et quelque bien disposés qu'ils soient. La police fut sans cesse occupée, depuis le jour de son arrivée jusqu'au jour du départ, à faire des recherches ainsi qu'il appert pas le mémoire annexée au présent document. Finalement voyant que nous travaillions en vain, le major Johnson et moi nous nous décidâmes quoiqu'à regret à abandonner une tâche qui donnait si peu d'espoir de succès, et à retourner, après avoir constaté positivement que les fugitifs n'é-

taient pas là, mais que quelques-uns d'entreux étaient partis pour les Etats voisins, ou cachés dans les bois et les chantiers, et que d'autres se trouvaient dans différentes localités du District. Nous décidâmes en conséquence de partir lundi le 24 du présent mois, le major Johnson s'en retournant à la Pointe Lévi par le chemin de Ste. Marie, et moi avec mon parti à la station du chemin de Craig, partant à 3 heures pour prendre un train spécial à 8 heures pour me rendre à la Pointe Lévi; jusque là les arrangements pris par M. Ross pour les carrioles et les heures de départ et de rencontre étaient parfaits. Le major Johnson se guidait aussi sur ces arrangements. Nous arrivâmes à la station du chemin de Craig à sept heures et demie, et nous montâmes sur le train composé de deux chars à passagers et d'un char à bagage, de la locomotive et du tender, sous la conduite de M. Lister, surintendant des engins, et le tout sous la surveillance de M. Webster en personne, surintendant de la voie. De sorte que sur ce point il n'y avait ni négligence ni manque de soin. Il y eut quelques minutes de retard qui furent employées à attacher au train le char à bagage. Nous partîmes; tout semblait en ordre, lorsqu'à quatre ou cinq cents perches environ de la station je ressentis une violente secousse comme si le terrain sous les chars eut éprouvé un violent tremblement de terre. Je sentis les chars qui se renversaient, et je courus précipitamment à la porte pour en connaître la cause; à ce moment les soldats eux aussi se levèrent soudainement, et sans le sang froid et la fermeté du capitaine Armstrong, l'officier en charge, qui leur ordonna de s'asseoir en leur disant: "arrêtez! asseyez-vous," leur pesantéur aurait certainement renversé le char vû que la locomotive et le tender étaient déjà sans dessus dessous, notre char restant appuyé sur un angle du tender renversé, de sorte que l'obéissance, un officier brave et ferme et la discipline sauvèrent tous les passagers, car si notre char eût été renversé, et il l'était à moitié sur le terrassement dans un angle de 45 degrés et appuyé seulement sur un angle du tender, nous aurions entraîné le reste avec nous, et les conséquences auraient été déplorables. La police s'est bien conduite avec une discipline parfaite. Précisément avant que la locomotive et le tender fussent renversés, un des hommes de la police secrète de Québec vit un homme tourner l'aiguille et se sauver ensuite. Il l'arrêta avec quelques hommes de la police constabulaire, et il fut bien près d'être tué à coups de baïonnetes sur le champ; mais comme j'étais hors des chars en ce moment, j'intervins immédiatement, mais l'individu dans sa frayeur avoua que c'était lui qui avait tourné l'aiguille mais que son chef (Kelly) lui avait dit de le faire. Kelly fut immédiatement arrêté, et ce fut avec quelque difficulté qu'il put échapper à la fureur de la police constabulaire et des soldats. Il est l'aiguilleur à cette station, et il est le frère de Kelly, l'une des personnes accusées du meurtre de Corrigan, et contre lequel il y a un mandat d'amener, coïncidence vraiment singulière, sans prétendre préjuger l'affaire. Le constable Reynolds raconte aussi, que dans le mois d'octobre dernier, un homme lui dit, que s'il emmenait jamais des prisonniers par le chemin de fer il ferait bien de se défier de l'aiguille, et pour cette raison, il était sur ses gardes quand l'accident eut lieu. Une autre personne fut aussi arrêtée, mais il n'y a aucune accusation sérieuse contre elle; la première personne arrêtée donna son nom, c'est un canadien portant un nom Anglais, Abraham Ramsay. Nous sommes occupés dans le moment à examiner cette affaire, et j'y ai consacré presque tout mon temps, sans cela le présent rapport vous serait parvenu plutôt.

Le tout est très respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

(Signé,)

W. ERMATINGER, J. P.

Inspecteur et Surintendant de Police.

A l'hon. G. E. CARTIER,
Secrétaire provincial.

VENDREDI, 21 décembre 1855.

Je quittai la Pointe Lévi à cinq heures et demie, et j'arrivai à la station du chemin de Craig à sept heures et demie. Je me rendis à Leeds où j'arrivai à 5 heures P.M., Je rencontrai la police de Bécancour partant à huit heures, A.M., suivant les ordres reçus; j'envoyai cette force pour faire des recherches toute la nuit avec les guides. Harrison et M. Richeby, J. P., revinrent à 3 heures A.M. samedi matin. Samedi matin le 22 à neuf heures A.M. je partis pour St. Sylvestre pour rencontrer le Major Johnston suivant notre arrangement. Je le rencontrai et je m'entendis avec lui sur les procédés à adopter. Je partis à 2 heures. J'envoyai la police constabulaire à Handkerchief avec McGinnis, Harrison et Richeby, J. P., comme guides. L'expédition fut de retour à 5 heures, P.M. à St. Sylvestre, par le chemin de Craig; je l'envoyai encore à 8 heures P.M. sous la conduite de Harrison et Richeby, J. P.; elle fut de retour à 1 heure dimanche matin. Dimanche matin le 23 à dix heures A. M., je l'envoyai avec les guides, Richeby, McGinnis et Harrison. J'allai à Ste. Croix et fus de retour à 5 heures P.M. L'expédition partit de nouveau à 10 heures P.M. pour Handkerchief, et fut de retour lundi matin le 24 du présent mois à 8 heures A.M., sans succès. Vendredi, je lui ordonnai de faire route à deux heures et demie pour le chemin de Craig et de faire des recherches sur la route conduisant chez Kelly à la station du chemin de Craig. Elle arriva là à sept heures et demie. A 8 heures P.M. les chars arrivent et nous partons.

(Signé,)

W. ERMATINGER, J. P.,
Insp. et Surint. de Police.

QUÉBEC, 7 décembre 1855.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous requérir de réorganiser la police riveraine de Montréal avec toute la diligence possible, et de vous tenir prêt avec les hommes qui sont sous vos ordres à vous rendre à St. Sylvestre pour venir en aide à la force de police sous le major Johnson, dans le but d'arrêter les personnes qui sont accusées du meurtre de Robert Corrigan, aussitôt que le major vous donnera avis qu'il est d'opinion que le temps est arrivé d'agir.

Vous connaissez déjà mon opinion sur la marche que vous devez suivre, mais je prends la liberté de vous dire que vous avez un plein pouvoir discrétionnaire de ne pas la suivre si vous le jugez nécessaire et de prendre tels moyens, de concert avec le major Johnson, que vous croirez les mieux calculés pour atteindre l'objet en vue. Vous êtes autorisé à écrire ou télégraphier au secrétaire provincial pour demander un warrant dont il sera rendu compte pour couvrir les dépenses extraordinaires qu'il faudra faire pour l'expédition projetée.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très obéissant serviteur,

(Signé,) L. T. DRUMMOND.

P. S.—Vous pourrez vous adresser à M. le solliciteur général Ross à Québec pour obtenir toute autre information dont vous pourrez avoir besoin.

(Signé,) L. T. D.

(Vraie copie.)

(Signé,) W. ERMATINGER.
Inspecteur et Surintendant de Police.

QUÉBEC, 30 décembre 1855.

Monsieur,—J'ai l'honneur de faire rapport, pour l'information de son excellence le gouverneur général, que suivant les instructions du gouvernement et conjointement avec l'honorable procureur général Drummond, un plan d'opérations a été conclu à Québec le 7 du courant entre M. Drummond, le colonel Ermatinger, J. P., commandant la police riveraine armée de Montréal, le major Johnson, magistrat stipendiaire pour le district de St. François, chargé de conduire la force de police sur la ligne de chemin de fer de Québec et Richmond, et moi même dans le double dessein d'opérer l'arrestation de Richard Kelly et de dix autres personnes accusées du meurtre prémédité d'un nommé Robert Corrigan, à St. Sylvestre, dans le mois d'octobre dernier, et qui ont échappé à la justice, et de calmer l'alarme qui existait parmi les habitants paisibles de cette paroisse et du township voisin, Leeds, qui étaient menacés, non sans raison, de voir la paix sérieusement troublée en conséquence des circonstances qui se rattachent au meurtre en question et d'une guerre entre les deux sections des habitants sur un principe religieux et qui prenait chaque jour un aspect plus terrible et plus inquiétant. D'après la circonstance que les accusés n'ont pas été arrêtés sur la place par l'autorité de M. Laurent Paquet, magistrat de St. Sylvestre, comme cela aurait dû avoir lieu, et que ce monsieur a omis évidemment et sans qu'il soit possible de le justifier, de faire son devoir par négligence, timidité ou connivence avec les accusés ou leurs amis, aussi bien qu'à cause des menaces de violence faites contre la police de Québec, et subséquemment contre une autre expédition de Leeds conduite par un officier de paix qui avait un warrant du coroner pour leur arrestation; et à raison de la sympathie qu'une très grande partie des habitants ont montrée envers les accusés, et particulièrement parcequ'ils ont fréquemment proféré des menaces qui ont été crues, qu'ils useraient encore de violence et qu'ils s'armeraient même pour résister aux autorités, dans le cas que l'on essaierait encore d'arrêter ces personnes, il devint manifestement une question de prudence si non d'une nécessité impérieuse de se procurer l'assistance d'un corps de soldats pour appuyer la force civile, et pour empêcher que la force civile composée de quarante ou cinquante hommes ne fut obligée de prendre la défensive, ce qui n'était pas invraisemblable et ce qui n'aurait nullement contribué à tenir en respect un district déjà dans le trouble et n'aurait pas été calculé à atteindre le but proposé. Agissant par la force des circonstances je me procurai les affidavits requis par la loi pour faire une réquisition aux autorités militaires, et j'ai beaucoup de plaisir à pouvoir dire à son excellence que le colonel Cockell, commandant de cette garnison, se rendit à ma demande avec beaucoup de bonne grâce, et qu'avec une promptitude étonnante il fit les arrangements nécessaires pour mettre deux compagnies du 16^e régiment de sa majesté à la disposition du colonel Ermatinger et du major Johnson, les officiers nommés pour commander la force civile, et j'ajouterai ici que les troupes pendant toute cette affaire ont coopéré efficacement et avec zèle avec la force civile, et que la plus grande harmonie a toujours existé entre les officiers et les soldats tout le temps qu'ils ont été occupés de cette affaire.

Les arrangements nécessaires pour le départ et le transport des troupes et de la police furent faits par le colonel Ermatinger, et moi je préparai ce qu'il fallait pour réaliser ses désirs, ce qui fut fait de la manière la plus propre à agir avec célérité et sûreté, et dont le colonel Ermatinger veut bien m'attribuer en partie l'honneur (car il n'y eut rien de négligé); mais je ne puis transmettre son rapport à son excellence sans l'assurer que presque tout le succès complet des dispositions prises est exclusivement dû à ce monsieur, et que toute l'expédition, en autant qu'il en dépendait de lui, fut conduite avec beaucoup d'habileté et de jugement.

Lundi dernier au matin, un corps de troupes et de police revint à Québec avec le major Johnston par le chemin de Ste. Marie; et l'autre, conduit par le colonel Ermatinger, se rendit à la station du chemin de Craig le soir du même jour entre sept et huit heures. Malgré la plus grande précaution et la plus grande diligence on ne fit aucune arrestation, résultat qu'on pouvait prévoir en conséquence de l'extrême difficulté de faire mouvoir un corps considérable surtout un corps de troupes, sans que les accusés ne fussent avertis de son approche à temps pour fuir. Ce déploiement de force a cependant eu un très bon effet en mettant fin aux rassemblement tumultueux, et en rétablissant la confiance dans le cœur des habitants paisibles en leur prouvant que la loi et les autorités étaient prêtes à les protéger.

Peu de temps après le départ du train spécial de la station du chemin de Craig lundi soir vers huit heures, qui transportait à la Pointe Lévi les troupes sous le commandement du capitaine Armstrong, et la police sous le commandement du colonel Ermatinger, la locomotive et son tender déraillèrent et culbutèrent par dessus un terrassement; le char qui suivait, celui dans lequel se trouvaient les troupes, fut renversé en partie et demeura appuyé sur un angle du tender qui était par dessous. Le rapport ci-inclus du colonel Ermatinger contient tous les détails de cet événement, et je sollicite respectueusement l'attention de son excellence sur la partie qui fait une mention honorable du capitaine Armstrong, qui commandait les troupes; et j'ajouterai que le témoignage de tous ceux avec qui j'ai eu occasion d'en parler corroborent pleinement l'opinion du colonel Ermatinger, que si toute l'expédition a échappé miraculeusement à une horrible catastrophe, on le doit au sang froid admirable et à la présence d'esprit du capitaine Armstrong, dans un moment de danger imminent, et à la protection de la divine providence.

On fait actuellement une investigation sévère relativement à l'accusation portée contre certaines personnes dans l'emploi de la compagnie du Grand Tronc de chemin de fer, d'avoir tramé volontairement et malicieusement ce crime. M. Webster, surintendant de la ligne depuis la Pointe Lévi jusqu'à Richmond, qui était venu de la Pointe Lévi sur le train spécial et qui s'en retournait avec ce train dans le temps que l'accident est arrivé, a déjà subi un long examen, et la manière claire, franche et impartiale avec laquelle il a rendu témoignage, fait croire que la compagnie désire vraiment faciliter cette investigation. Il sera fait rapport d'une manière convenable à son excellence du résultat soit qu'il prouve la culpabilité des accusés, soit qu'il prouve leur innocence.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

(Signé,) DUNBAR ROSS,
Solliciteur Général, B.-C.

A l'honorable
Secrétaire Provincial.

QUÉBEC, 28 décembre 1855.

Monsieur,—J'ai eu l'honneur de vous envoyer, conjointement avec le major Johnson, un rapport de nos procédés dans l'expédition à St. Sylvestre, par lequel j'en ai fait connaître les résultats d'une manière générale. Je ne puis cependant m'empêcher de vous communiquer, pour l'information du gouvernement, quelles circonstances qui se rattachent au retour du parti que je commandais. Dimanche, le 23 du présent, le major Johnson et moi, nous décidâmes de revenir à la Pointe Lévi le jour suivant, lui par le chemin de Ste. Marie, et moi par le chemin de Craig. Nous quittâmes St. Sylvestre le 24 du présent mois à 3 heures,

et nous arrivâmes à la station à 7 heures et demie du soir; le train arriva exactement à 8 heures suivant les arrangements que vous aviez faits d'avance. Notre parti monta dans les chars et quelques minutes après le train partait. Il était composé de deux chars à passagers et d'un char à bagage. Nous n'avions pas parcouru quatre ou cinq cents perches que je sentis les chars secoués violemment comme par un tremblement de terre. Je courus précipitamment à la porte pour savoir ce qui était arrivé; en même temps, les soldats, formant une troupe de 56 hommes du 16^e régiment, commandés par le capitaine Armstrong, se levèrent, mais j'entendis l'officier qui leur dit d'une voix ferme, "soldats asseyez-vous, gardez vos sièges," et les hommes obéirent; dans l'intervalle j'avais découvert la cause de tout ce trouble, les chars avaient déraillé et la locomotive et le tender étaient renversés par dessus le terrassement et notre char était à moitié culbuté et appuyé sur un coin du tender renversé formant un angle d'environ 45 degrés. Il est évident par cela que si les hommes n'eussent pas été parfaitement fermes et obéissants et si le capitaine Armstrong n'eut pas montré du sang froid et de la réflexion, la pesanteur des soldats en désordre aurait renversé complètement le char et entraîné par dessus les autres chars en arrière, et qui étaient déjà hors de la voie. Les conséquences auraient été désastreuses et fatales à tout le parti, et tel que la chose est arrivée il n'y eut pas un homme de tué ni un mousquet de brisé. Je conçois que nous avons échappé au danger par un coup de la providence, quand nous considérons le nombre de gens, d'armes, d'accoutrements, etc., qui étaient accumulés dans un si petit espace. Pour rendre justice à ce brave officier je vous demande très respectueusement de bien vouloir faire connaître à son excellence le gouverneur général, sa conduite véritablement digne d'éloges dans cette circonstance difficile, et qui dans mon humble opinion mérite d'être rapporté à son excellence le commandant des forces, car de même que dans le cas de la catastrophe terrible du Birkenhead lorsque toutes les troupes de Sa Majesté à bord trouvèrent leurs tombeaux dans les eaux, ils demeurèrent fermes à leurs postes au mot "attention," ainsi dans le cas actuel, ces pauvres soldats auraient accepté la mort en accomplissant le dernier devoir du soldat "l'obéissance à son commandant," qui n'aurait pas craint de partager leur sort probable. Le capitaine Armstrong resta avec ses soldats jusqu'à ce qu'ils fussent tous hors du char. Mes propres hommes se sont très bien conduits et se sont soumis à la discipline. Au moment où les chars déraillaient un constable de la police secrète de Québec vit un homme ôter l'aiguille et se sauver, il fut arrêté immédiatement par la police constabulaire et bien près d'être tué, mais il fut sauvé; son nom est Abraham Ramsay. Il avoua ce qu'il avait fait, mais dit que "son maître" Kelly (qui est l'aiguilleur à la station) lui avait dit d'agir ainsi. Kelly fut arrêté et protégé contre la fureur des soldats et de la police constabulaire par le capitaine Armstrong et moi-même. Ce Kelly est un frère de Kelly accusé du meurtre de Corrigan, et encore en liberté, coïncidence assez singulière si elle est accidentelle; ils sont tous deux en prison.

Le tout est très respectueusement soumis.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

(Signé),

W. ERMATINGER, J. P.,

Insp. et Surint. de Police.

DUNBAR Ross, Ecuyer,
etc., etc., etc.

BUREAU DU SECRÉTAIRE,

Toronto, 9 janvier 1856.

Monsieur,—J'ai reçu et mis devant son excellence le gouverneur gé-

néral votre lettre du 31 décembre, contenant le rapport que vous ont envoyé le colonel Ermatinger et le major Johnson, conjointement, vous faisant connaître les moyens qu'ils ont pris pour mettre à exécution les mesures adoptées dernièrement pour effectuer l'arrestation des personnes accusées du meurtre de Robert Corrigan.

J'ai fait de la part de son excellence des remerciemens au colonel Ermatinger et au major Johnson pour ce qu'ils ont fait dans cette affaire, et exprimé la satisfaction que son excellence éprouve de ce que la police a échappé au danger dans son retour à la Pointe Lévi le 24 décembre.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

(Signé,) GEO. ET. CARTIER,
Secrétaire.

DUNBAR ROSS, écuyer,
Solliciteur général, Québec.

BUREAU DU SECRÉTAIRE,
Toronto, 9 janvier 1856.

Monsieur,—J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 28 décembre, exposant les mesures que vous et le major Johnson avez adoptées pour effectuer l'arrestation des personnes accusées du meurtre de Robert Corrigan.

Son excellence le gouverneur général m'ordonne de vous remercier de sa part pour votre conduite dans cette affaire, et de vous exprimer sa satisfaction de ce que le parti de police sous vos ordres a échappé au péril en retournant à la Pointe Lévi le 24 décembre.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

(Signé,) GEO. ET. CARTIER,
Secrétaire.

WM. ERMATINGER, écuyer,
Inspecteur et surintendant de police,
Montréal.

BUREAU DU SECRÉTAIRE,
Toronto, 9 janvier, 1856.

Monsieur,—Ayant mis devant son excellence le gouverneur un rapport faisant connaître les mesures que vous et le colonel Ermatinger avez adoptées pour effectuer l'arrestation des personnes accusées du meurtre de Robert Carrigan, j'ai reçu ordre de son excellence de vous remercier pour tout ce qui a été fait au sujet de cette affaire, et de vous exprimer la satisfaction que son

excellence ressent d'apprendre que le corps de police, sous les ordres du colonel Ermatinger, a échappé au danger en retournant à la Pointe Lévi le 24 décembre.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,
Votre très obéissant serviteur,

(Signé,) GEO. ET. CARTIER,
Secrétaire.

R. B. JOHNSON, écuyer,
Magistrat spécial,
Sherbrooke, C. E.

TORONTO, 18 janvier 1856.

(De Québec, par le télégraphe à l'honorable G. E. CARTIER.)

J'arrive de St. Sylvestre avec neuf personnes, qui se sont rendues prisonniers à moi à discrétion. Voici leurs noms, Richard Kelly, John McCaffray, Patrick Monaghan, Francis Donaghue, Edward Donaghue, Patrick Donaghue, Hugh Hopkins, Patrick O'Neil et George Bannon. Un autre, Hopkins, s'était rendu prisonnier auparavant. Nous avons donc dix sur onze accusés. McGinnis, qui est en liberté, est dans les Etats-Unis.

(Signé,) W. ERMATINGER.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
Toronto, 19 janvier 1856.

(De Québec, par le télégraphe.)

Extrait du "Chronicle" de ce matin.)

Le meurtre de St. Sylvestre.—Les accusés se sont rendus prisonniers.—Les neuf personnes suivantes des onze contre lesquelles des warrants ont émanés, comme étant concernées dans le meurtre de Corrigan qui a eu lieu récemment à St. Sylvestre, se sont constituées prisonniers du colonel Ermatinger et ont été amenées hier à Québec et incarcérés dans la prison, pour attendre leur procès qui se fera la semaine prochaine :—Richard Kelly, P. O'Neil, F. Donaghue, P. Donaghue, E. Donaghue, P. Monaghan et George Bannon, Hugh Hopkins et John McCaffray. Sur les deux qui restent, Matthew Hopkins est en prison depuis le 17 du présent mois. De sorte que James Hogan est le seul qui n'est pas encore emprisonné.

RAPPORT de DISTRIBUTION des STATUTS de 1854-55.

	ANGLAIS.		FRANÇAIS.	
	1re partie.	2e partie.	1re partie.	2e partie.
Municipalités, Haut-Canada	4311	4311
Juges et corps publics	59	59
Greffiers de ville	73	73
Percepteurs des douanes	195	195
Papiers-nouvelles	319	319	9	9
Département du gouvernement	165	165
Divers	5	5	5	5
Membres du conseil législatif	205	205	105	105
do de l'assemblée législative	655	655	325	325
Juges.—Cour du banc de la reine	8	8	8	8
do cour supérieure	28	28	28	28
do do de circuit	14	14	14	14
Greffiers des appels	3	3	3	3
Protonotaires	24	24	24	24
Greffiers de la couronne	6	6	6	6
do de la paix	3	3	3	3
do des cours de circuit	23	23	23	23
Sherifs	14	14	14	14
Coroners	18	18	18	18
Régistrateurs de la cour de V. A.	1	1	1	1
Grands constables	6	6	6	6
Cour des petites causes	125	125	125	125
Régistrateurs de comté	28	28	28	28
Douane	33	33	33	33
Inspecteurs du revenu	8	8	8	8
Magistrats	633	633	683	683
Officiers de milice	367	367	478	478
Bibliothèques, collèges	30	30	30	30
Municipalités de village	73	73	127	127
do de comté	210	210	349	349
Eglises catholiques romaines	171	171	304	304
Eglise d'Angleterre	98	98
do d'Ecosse	16	16
Méthodistes Wesleyens	25	25
Congrégationalistes	15	15
Autres dénominations	2	2
Baptistes	16	16
Inspecteurs d'école	23	23	23	23
Distribution supplémentaire au secrétaire provincial	25
do do au conseil exécutif	6
Distribution supplémentaire comme suit :— aux membres du clergé, magistrats, secrétaire provincial, membres, conseils municipaux et officiers de milice, etc.	649	194	472	388
	8688	8202	3252	3168
En main appartenant au gouvernement	812	1298	1248	1332
Total imprimé	9500	9500	4500	4500

DESBARATS ET DERBISHIRE.

BUREAU DE L'IMPRIMEUR DE LA REINE,
Toronto, 1er avril 1856.

IMPRIMÉ PAR LOUIS PERRAULT, RUE SIMCOE, TORONTO.

RAPPORT

DE

A. C. BUCHANAN, ÉCUYER,

AGENT PRINCIPAL DES ÉMIGRÉS,

POUR L'ANNÉE 1855.

*Bureau de l'agent principal de sa majesté pour la surintendance de l'émigration en
Canada.*

QUÉBEC, 31 décembre 1855.

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE,

J'ai l'honneur de mettre devant votre excellence, pour l'information du gouvernement de sa majesté, mon rapport annuel sur l'émigration dans cette province, durant la saison de 1855. Les tableaux statistiques ordinaires, contenant les plus amples informations sous des titres séparés, se trouveront dans l'appendice.

Le tableau No. 1 donne une revue de l'émigration de la saison, et indique les arrivages de chaque pays, le nombre d'émigrés embarqués, les naissances et les décès durant la traversée et à la quarantaine, avec la distinction des hommes et des femmes et des enfants.

Ce tableau fait voir que le nombre total de personnes embarquées comme passagers d'entrepont a été de 20,207 ; les naissances durant la traversée 36, donnant un total de 20,243. Il y a eu durant la traversée 97 décès, et à la quarantaine 36, en tout 133 ; ce qui laisse à 20,110 le nombre d'émigrés venus du Royaume-Uni et du continent de l'Europe. A ce nombre, il faut ajouter 686 personnes venues du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Ecosse, de Terre-Neuve, du Cap Breton, etc., auxquels il faut encore ajouter 478 émigrés qui sont arrivés comme passagers de chambre, donnant pour nombre total de personnes débarquées en cette colonie, 21,274.

En comparant ce chiffre avec celui de l'émigration de 1854, on trouve la diminution considérable de 31,809.

Les causes de cette grande diminution dans notre émigration doivent en grande partie s'attribuer aux circonstances que je prévoyais dans mon dernier rapport annuel à votre excellence, et en considérant de nouveau les observations que j'y ai faites, du moins en autant qu'il s'agit du peu d'émigrés venus d'Irlande durant la dernière saison (le plus grand nombre étant généralement venu de ce pays) je puis ici réitérer mes appréhensions que les mêmes causes auront encore le même effet sur les personnes, quelques disposées qu'elles soient à émigrer, en 1856.

A l'égard de notre émigration étrangère, on peut remarquer que le chiffre en a aussi considérablement diminué, si on le compare avec celui des années 1853 et 1854. Suivant moi, il faut attribuer ce résultat à l'existence de la guerre, et jusqu'à un certain point au court espace de temps qui s'est écoulé depuis l'établissement des émigrés de ces deux années.

Lorsque les établissements dateront de plus loin, les étrangers disposés à émigrer profiteront des avantages de notre avenir, et ils n'attendent maintenant pour cela que les renseignements nécessaires qu'ils n'ont pas encore. Je ne puis cependant m'empêcher de nourrir de grandes espérances que la fin de la guerre sera suivie d'un flot immense d'émigration d'Europe en cette province.

Ci-suit un état comparatif de l'émigration des deux dernières années, indiquant la diminution pour la saison de 1855.

Pays	1854.	1855.	Dimin.en 1855.
Angleterre.....	18,175	6,754	11,421
Irlande.....	16,167	4,106	12,062
Ecosse.....	6,446	3,859	1,587
Allemagne.....	5,688	3,597	2,091
Norvège.....	5,849	1,267	4,582
Nouveau-Brunswick, Cap Breton etc....	857	691	166
	<u>53,183</u>	<u>21,274</u>	<u>31,909</u>

Une chose remarquable dans ce rapport, comme l'on voit, est que l'émigration directe d'Ecosse excède d'un petit nombre celle d'Irlande.

En examinant les rapports d'émigration de ce port depuis l'année 1840, je trouve qu'en moyenne il est arrivé annuellement 18,513 émigrés d'Irlande, contre 4064 d'Ecosse, et tandis que l'émigration irlandaise pour la saison passée montre une diminution de près de 300 pour cent, celle d'Ecosse est d'un peu moins de 25 pour cent.

Sous le chapitre de l'émigration d'Angleterre, 3,854, ou plus de la moitié des émigrés, sont partis de Liverpool, et un grand nombre étaient irlandais et allemands. En examinant les listes des différents vaisseaux de passagers venant de ce port, on trouvera parmi les embarqués, natifs d'

Angleterre.....	1,422
Irlande.....	1,459
Ecosse.....	512
Etranger.....	461
	<u>3,854</u>

Je trouve aussi qu'il est arrivé ici par des vaisseaux venant d'autres ports anglais, 51 Irlandais, 31 Ecosseis et 2 Allemands, et 65 Irlandais et 5 Anglais du port de Glasgow.

L'émigration d'Europe, durant la dernière saison, peut donc se classer comme suit, natifs de

Angleterre.....	4,310
Irlande.....	5,691
Ecosse.....	5,348
Allemagne.....	3,815
Norvège.....	1,288
Belgique.....	143
Suisse.....	99
Italie.....	10
Danemark.....	8
France.....	4
	<u>20,716</u>

Cet état fait voir que durant la même saison le nombre d'émigrés étrangers, venus par cette route, n'a été que de 5,367, contre 18,018 en 1854.

En examinant encore ce rapport, on verra que le nombre des vaisseaux employés au transport des passagers d'Europe a été de 188, jaugeant 101,673 tonneaux, et manœuvrés par 3,550 marins. Sur ce nombre 99 vaisseaux sont venus conformément aux règles de l'acte des passagers (*Passenger act.*) et 89 en ont été exempts. Le nombre venu de chaque pays était comme suit :

	VAISSEAUX SUJETS AUX DISPOSITIONS DE L'ACTE			VAISSEAUX EXEMPTÉS DES DISPOSITIONS DE L'ACTE.		
	No.	Tonnage.	Passagers.	No.	Tonnage.	Passagers.
Angleterre.....	23	15,644	5,960	53	32,958	850
Irlande.....	24	11,904	3,854	16	6,399	256
Ecosse.....	26	13,616	4,527	20	10,525	342
Ports étrangers....	26	10,627	4,891
	99	51,791	19,232	89	49,882	1,448

Sur le nombre total des vaisseaux, 11 n'ont amené que des passagers de chambre, 37 ont eu moins de 100 passagers adultes, 30 moins de 200, 22 au-dessous de 300, 7 au-dessous de 400, 2 au-dessous de 500, et un seul, le *Jumes Nermith*, de Liverpool, a amené l'équivalent de 500 adultes, 626 personnes.

Sur ces vaisseaux, 28 ont fait deux voyages durant la saison, savoir, 10 d'Angleterre, 8 d'Irlande et 10 d'Ecosse.

Le nombre total d'adultes que ces vaisseaux auraient pu légalement transporter, sans compter les hommes de l'équipage, était de 47,286, et le nombre qui en a été réellement amené n'est que de 16,761, n'étant que quelque chose de plus que le tiers de leur capacité légale.

La durée moyenne du passage a été de 44 jours à partir du Royaume-Uni, et de 47 jours des ports continentaux, ce qui est mieux que la dernière année dont la moyenne a été de 47 et 58 jours.

Le tableau No 2 est un état des vaisseaux et des passagers d'après les ports et les pays d'où ils sont partis, avec le nombre de décès pendant la traversée et à la quarantaine. Il y a eu durant la traversée 97 décès, égal à 0.45 pour cent, et à la quarantaine 36, égal à 0.17 pour cent. Le nombre total des décès parmi les 6,521 personnes venues d'Angleterre a été de 67, égal à 0.98 pour cent, et sur ce nombre 50 ont été de personnes parties du port de Liverpool, ce qui fait 129 pour cent sur le nombre de passagers embarqués à ce port. Les décès parmi les passagers partis de tous les autres ports anglais ont été de 17, égal à 0.57 pour cent.

Parmi les émigrés d'Irlande, il y a eu seulement 8 décès, 4 adultes, et 4 enfants, dont 3 en bas âge.

D'Ecosse, il y en a eu 19, égal à 0.35 par cent, dont 15 durant la traversée et 4 à la quarantaine. D'Allemagne, sur 3,627 passagers, 30 sont morts, égal à 0.83 par cent. De Norvège, sur 1,276, 9 sont morts, égal à 0.70 par cent.

Des 691 émigrés venant des provinces d'en bas, 417 sont du Cap-Breton; c'étaient des Ecossais ou des descendants d'émigrés Ecossais établis depuis plusieurs années dans cette province, qui ont vendu leurs terres avec l'intention de s'établir dans le Haut-Canada. Ils se sont presque tous dirigés vers les établissements des bords du lac Huron, où ils pourront continuer leur première occupation de pêcheurs avec la culture. Parmi le reste, il y en avait 101 de la Nouvelle-Ecosse, 95 du Nouveau-Brunswick, et 79 de Terre-Neuve. Ils ont émigré dans le même but et sont en général allés s'établir dans le Haut-Canada, excepté quelques-uns qui devaient passer aux Etats-Unis.

Le tableau No. 3 est un état général d'hôpital, et indique le nombre de malades qui ont été admis pour se faire traiter par les médecins, avec les résultats obtenus à l'établissement de la quarantaine, jusqu'à sa clôture le 31 octobre, à l'hôpital de la marine et des émigrés de cette ville, et à l'hôpital-général de Montréal, depuis le 10 mai jusqu'à ce jour; ce tableau fait voir que le nombre total des malades qui ont été traités à ces différentes institutions a été de 686, et

les décès de 40, dont 36 à la Grosse-Isle, comme il a déjà été dit, 3 en cette ville et 1 seulement à Montréal.

Ce tableau, comparé avec celui de 1854, indique une diminution de 961 sur le nombre de malades admis, et de 184 sur celui des décès.

En général, on doit considérer que l'émigration a été saine, n'y ayant eu aucune maladie contagieuse, si ce n'est le typhus parmi les passagers du "St. Laurent," d'Aberdeen.

Ce vaisseau est arrivé à la Grosse-Isle le 2 d'octobre, et bien qu'il n'eût qu'un petit nombre de passagers—68 d'entre-pont et 12 de chambre—il en était mort 3, et 16 ont été envoyés à l'hôpital à leur arrivée à cette station ; le reste des passagers ont été retenus à la division de santé, mais des symptômes de cette maladie contagieuse s'étant montrés chez 23 d'entre eux quelque temps après, ils furent aussi envoyés à l'hôpital ; ils en recouvrèrent tous heureusement cependant.

Le tableau No. 4 contient un état des émigrés adultes du sexe masculin, faisant la distinction des métiers, etc., tel que spécifié sur les listes des passagers. Le nombre total des hommes embarqués a été de 7,309, dont 1,465 ont été inscrits comme artisans ; 2,007 comme cultivateurs et hommes de ferme ; 89 comme commis ; 26 comme serviteurs ; 3,722 comme simples journaliers.

Le tableau No. 5 est un état comparatif du nombre d'émigrés débarqués à Québec depuis l'année 1829 inclusivement, se montant en tout à 846,469 âmes, ce qui fait une moyenne de 31,351 par année.

J'ai encore à rapporter la perte de deux vaisseaux d'émigrés, en destination pour ce port, dont l'un le "John" de Plymouth, qui s'est perdu vingt-quatre heures après avoir mis à la voile, avait 287 passagers à bord ; sur ce nombre, 95 seulement ont été sauvés, et le reste a péri.

L'autre, le "Lochmaben Castle," de Liverpool, avec 557 passagers, a fait naufrage sur les rochers de l'Isle-aux-Oiseaux, le 4 juin, mais heureusement sans perte d'hommes. Les femmes et les enfants, au nombre de 203, ont été pris à bord du navire "Sophia McKenzie," capitaine Greenhorn, et le jour suivant le capitaine Todd, du "California," reçut à son bord 98 des autres passagers, qui ont été débarqués sains et saufs à la Grosse-Isle le 11 juin, où l'on s'est empressé, non seulement de pourvoir à tous leurs besoins les plus pressants, mais encore à leur montrer tous les égards possibles pour les soulager des peines et de la détresse de leur situation.

Aussitôt que la nouvelle de la perte de ce vaisseau fut arrivée à ce port, j'envoyai, avec l'approbation de votre excellence, un vaisseau bien approvisionné sous le commandement de M. Symes, au lieu du naufrage, avec instruction de sauver le plus qu'il pourrait de la propriété des passagers, et de transporter le tout, ainsi que les passagers, à ce port.

Rendu sur les lieux, on a trouvé que les autres passagers avaient été transportés à Pictou, et qu'ils attendaient là l'occasion de se faire rendre ici. M. Symes nolisâ immédiatement un autre vaisseau, le sien n'étant pas assez grand pour les transporter tous, et les amena sains et saufs à ce port, le 20 juillet.

Ces pauvres gens, je suis peiné de le dire, perdirent malheureusement tous leurs effets, parmi lesquels, l'on m'informe, il s'en trouvaient un grand nombre de valeur ; cependant, le collecteur des douanes aux Iles de la Magdeleine, M. Fox, et le capitaine Fortin, de la goëlette du gouvernement, "La Canadienne," réussirent à en recouvrer quelques boîtes des équipages de vaisseaux-pêcheurs et autres qui avaient pillé le bâtiment naufragé et les emportèrent à ce port. Mais il s'est élevé quelque difficulté pour identifier les boîtes, car, à l'exception de deux ou trois, elles avaient été ouvertes, et leur contenu, tout endommagé par l'eau salée, était en grande partie mêlé ; tout ce qui a pu être identifié a été expédié aux propriétaires, et les articles déplacés ainsi que le reste des boîtes furent envoyés à l'agent principal des émigrés à Toronto, afin que les passagers, dont la

plus grande partie s'est déjà dirigée vers cette section de la province pour s'y établir, puisse les y réclamer.

Je vois par le rapport de l'enquête qui a été faite sur l'ordre de la chambre de commerce, au sujet de la perte de ce vaisseau, que le capitaine Turner n'est pas tout-à-fait exempt de censure; et, s'il en faut croire les rapports des passagers et quelques autres, il paraît que le capitaine Turner aurait laissé son vaisseau en charge à son second pour aller chercher du secours; durant son absence, l'équipage, qui paraît avoir été une bande de forcenés, enfonça les boîtes et les coffres et pillà les effets des passagers. Si le capitaine Turner fut resté à son poste, comme c'était son devoir de le faire, dans un temps où tant de responsabilité pesait sur lui, il aurait sans doute pu, en grande partie, empêcher ce pillage, et comme le vaisseau n'était pas dans un danger immédiat de se briser, les effets des passagers auraient presque tous pu être sauvés.

M. Fox rapporte que le vaisseau a été pillé d'une bonne partie de ses agrès et de ses provisions, et que les coffres des passagers ont été ouverts et leurs effets détruits par une partie de l'équipage et des individus appartenant à d'autres vaisseaux.

Les pénibles circonstances qui se rattachent à la perte de ce vaisseau, ainsi que celles dans lesquelles ses nombreux passagers se sont trouvés par suite du naufrage, font désirer qu'il soit généralement donné instruction aux collecteurs des douanes de se rendre immédiatement sur les lieux, chaque fois qu'il arrivera de pareils désastres dans les limites de leurs juridictions, pour protéger la vie et la propriété des passagers, tel qu'il est pourvu par "l'acte des passagers."

Il est à désirer qu'à l'avenir la goëlette du gouvernement "La Canadienne," soit expédiée au golfe le plus à bonne heure possible dans la saison; car on ne peut douter que si le capitaine Fortin se fut trouvé dans les environs du naufrage du "Lochmaben Castle," il n'eut sauvé une grande partie, sinon le tout, du bagage de ces pauvres infortunés.

Un autre sujet digne de considération encore, serait d'attirer l'attention des émigrés sur l'opportunité d'assurer leurs effets avant leur départ; la chose pourrait se faire pour une bagatelle, aujourd'hui que les facilités sont si grandes, et la police d'assurance étant mise entre les mains de l'agent officiel de l'émigration au port de l'embarquement, il pourrait en recouvrer le montant dans les cas de naufrage.

L'état des dépenses encourues par ce département pour porter secours et assistance aux passagers de ce vaisseau, (se montant à £842 5d.) a été transmis par ordre de votre excellence au secrétaire colonial de sa majesté, pour en recouvrer le montant du propriétaire, en la manière puvue par "l'acte des passagers."

Le tableau No. 6 donne un état du nombre de personnes envoyées par les unions établies sous la loi des pauvres, ou par l'aide des autorités de paroisses ou par leurs propriétaires.

On verra par cet état que 311 personnes ont reçu en arrivant ici, en argent, une somme de £139 7s. 6d. sterling, qui leur a été payée sous la surveillance de ce département; 108 venaient d'Angleterre, et parmi elles se trouvaient 15 jeunes gens envoyés par l'école des pauvres de Londres. Ils étaient bien pauvres de hardes, et ils reçurent en débarquant ici une somme suffisante pour les rendre à leur destination; ils paraissent être des jeunes gens industriels et bien élevés. L'union de Chatham en a envoyé 21, presque toutes des femmes, chaque adulte a reçu £1 sterling. Les 72 de Plymouth et de Hull paraissent avoir eu leur passage gratuit seulement.

Le nombre de ceux qui, venant d'Irlande, ont été assistés dans leur émigration est de 268: 192, c'est-à-dire, 144 femmes et 48 enfants, étaient envoyés par les unions de la loi des pauvres, et reçurent en arrivant la somme de £36 17s. 6d. sterling; 96 n'avaient eu que leur passage gratuit.

Ils arrivèrent en bonne santé; et la plus grande partie ayant des parents ou

des amis, soit dans le Haut-Canada soit aux Etats-Unis, s'y rendit immédiatement. Ceux qui ne parurent avoir aucune destination particulière furent expédiés dans les campagnes du Haut-Canada, où ils ont trouvé de l'emploi immédiatement.

Sur ceux venant d'Ecosse, 395 paraissent avoir été assistés dans leur émigration; neuf familles, 65 personnes de l'Île de Canna, Argyleshire, avaient eu leur passage gratuit jusqu'à ce port, et 330 par le "Melissa" de Stornaway, avaient été envoyées par Sir James Matheson; parla libéralité accoutumée de Sir James, ces gens avaient été pourvus de tout pour la traversée, et à leur arrivée il leur fut fourni 10 jours de rations, et ils reçurent leur passage gratuit jusqu'à leurs destinations; 71 sont allés à Coderich, 44 à Kincardine, 199 à Linwick dans les townships de l'Est, et les 13 autres à différentes sections de la province; cela a coûté près de £400 courant.

Les émigrés qui ont été envoyés par des gouvernements étrangers sont au nombre de 408, principalement de Wurtemberg, de la paroisse de Biberach, Marbaek et Phidelshim. D'après ce que j'ai pu savoir, il paraît que ces gens avaient de petits morceaux de terre qu'ils ont abandonnés à la paroisse pour leur passage avec une somme de dix chelins à un louis chacun, qui leur a été payée à leur arrivée ici; ils ont gagné le Haut-Canada, la plus grande partie pour Hamilton et ses environs, où ils ont trouvé immédiatement de l'emploi chez les cultivateurs, et, d'après ce que j'en ai su dernièrement, il paraît qu'ils font bien et qu'ils donnent satisfaction à leurs maîtres. Ces émigrés, en général, sont arrivés dans la bonne saison, et paraissent être bien mieux que la même classe de personnes envoyées en 1854.

Des procédures légales, en vertu de l'acte des passagers, n'ont été jugées nécessaires que dans un seul cas, durant la saison dernière, contre le maître du navire le "Crown," de Liverpool; les détails de cette poursuite se trouvent dans le rapport No. 22, page 12 de l'appendice. La procédure dans cette affaire, pour le recouvrement des effets volés par l'équipage, est encore pendante. La poursuite intentée, en vertu de l'acte des passagers, contre le maître pour n'avoir pas rempli son contrat en transportant une partie de ses passagers jusqu'à Montréal, suivant leurs billets, a été suspendue en conséquence de l'absence des plaignants. On leur a permis de continuer leur route, sous l'impression que leurs billets seraient admis comme preuve *prima facie* du contrat; cependant un des magistrats ayant décidé qu'il fallait prouver la signature du billet, les parties aurent à comparaître devant la cour en personne; et comme il a été impossible de les faire venir ici avant la clôture de la navigation, la cause a été remise au mois de juin.

Il a aussi été porté une accusation contre le capitaine Izatt, pour avoir maltraité un de ses passagers et avoir par là causé sa mort. Voyant que cet homme avait été débarqué mourant et que les passagers imputaient au capitaine d'être la cause de sa mort, on jugea à propos de soumettre le cas à une enquête judiciaire; dans cette vue le coroner du district se rendit à la Grosse-Isle, où il nomma un jury qui, après avoir entendu les témoins et fait l'examen *post mortem*, rendit un verdict de "mort causée par abcès aux poumons."

Il paraît que le capitaine Izatt en était à son premier voyage comme maître d'un vaisseau d'émigrés, et je considère, s'il m'en faut croire les nombreuses plaintes qui ont été portées contre lui pour sa brutalité, qu'il n'est pas l'homme convenable à occuper une position d'aussi grande responsabilité. Les plaintes étant généralement d'un caractère personnel et les parties plaignantes ne se souciant pas d'encourir les délais et les frais d'une poursuite, il ne fut fait d'autres démarches que celles que je viens de mentionner plus haut.

Les dépenses du département de l'émigration, y compris l'établissement de la quarantaine et les frais occasionnés pour le traitement des malades, etc., s'élevèrent à £10,154 3s.

Sur cette somme il a été déboursé sous la surveillance directe de ce bureau £7,835 16s. 5d.

Répartis comme suit :

Pour l'établissement de la quarantaine	£2527	7	10	
Pour le département de l'émigration.....	5308	8	7	
				<u>7835 16 5</u>

Montant dépensé pour le service des bateaux-à-vapeur, à la station de quarantaine, durant la saison, par le bureau des travaux publics. 1500 0 0

Six mois de salaire du médecin-visiteur pour le port de Québec, durant la saison de la navigation 318 6 7

Montant des dépenses encourues pour le traitement médical des émigrés à l'hôpital de marine et des émigrés, durant l'année expirée le 31 décembre..... 500 0 0

2,318 6 7

£10,154 3 0

Les divers chapitres des dépenses de l'établissement de la quarantaine, durant la saison de 1855, auxquelles il est fait allusion plus haut, sont comme suit :

Salaire des officiers, etc.....	£1925	13	3
Provisions pour l'hôpital.....	295	3	10
Lavage.....	41	17	4
Charroyage.....	63	17	6
Drogues.....	31	8	7
Cercueils, planches, etc.....	17	12	0
Papeterie, impressions, annonces, etc.....	48	16	4
Approvisionnement de la station, etc.....	102	19	0

£2527 7 10

Les dépenses du département de l'émigration jusqu'au 31 décembre 1855, ont été comme suit, savoir :

Agence de Québec ; Pour transport.....	£1697	5	6	
Provisions.....	60	16	9	
Frais d'agence...	90	18	7	
Salaires.....	394	9	0	
				<u>£2243 9 10</u>

Agence de Montréal ; Pour transport.....	1103	2	6	
Provisions.....	48	3	2	
Frais d'agence..	42	9	10	
Salaires.....	233	6	8	
				<u>£1427 2 2</u>

Agence de Toronto ; Pour Transport.....	237	16	10	
Provisions.....	85	4	0	
Frais d'agence..	171	17	11	
Salaires.....	668	0	0	
				<u>£1162 18 9</u>

Agence d'Hamilton ; Pour Transport.....	114	0	0	
Provisions.....	42	19	0	
Frais d'agence..	47	8	3	
Salaires.....	270	10	7	
				<u>£474 17 10</u>

£5308 8 7

Cet état fait voir que le montant total des secours directs qu'ont reçu les émigrés indigents, des différentes agences dans la province, a été de £3389 7s. 9d., savoir : pour transport £3152 4s. 10d., pour provisions £237 2s. 11d., et pour dépenses d'agence £1919 0s. 10d., savoir : salaires £1516 6s. 3d., et frais d'agence, y compris le loyer des abris, dépenses de voyage, etc., £352 14s. 7d. Le nombre de personnes secourues, à l'agence de Québec, a été de 5078, égal à 3851½ adultes, à une dépense moyenne de 8s. 10½d. chacun. Sur ce nombre il y avait,

Adultes du sexe masculin.....	1228
Do do féminin.....	1782
Enfants.....	1688
Do au-dessous de 3 ans.....	385

Furent envoyés,

A Montréal.....	2222, à 2s. 11½d.
Dans le Haut-Canada.....	1371, à 18s. 7½d.
Dans le district d'Ottawa.....	44, à 8s. 7½d.
Dans les townships de l'Est et aux E.-U.	212½, à 7s. 5½d.
Au Nouveau-Brunswick.....	2, à 20s. 0 d.

A Montréal, le nombre auquel on a donné de l'assistance a été de 2423, égal à 1688 adultes, au coût moyen de 12s. 11d. chacun, savoir :

Adultes du sexe masculin.....	336
Do do féminin.....	847
Enfants.....	1010
Do au-dessous de 3 ans.....	230

Sur ce nombre, furent envoyés,

Dans le Haut-Canada.....	1519, à 13s. 1d. moyenne.
Dans le district d'Ottawa.....	82, à 5s. 9d. "
Aux Etats-Unis.....	87½, à 17s. 3d. "

D'après ce qui précède, je trouve qu'au moins 25 pour cent des frais de transport ont été encourus pour les émigrés étrangers qui sont débarqués à ce port. En consultant les comptes de cette agence et de celle de Montréal, l'on voit que 1058 Allemands, égal à 774½ adultes, ont été envoyés gratuitement, principalement dans le Canada Ouest, à un coût moyen de 15s. 6d. chacun, et que 258 Norvégiens, égal à 173½ adultes, ont été envoyés aux Etats de l'Ouest, à une dépense moyenne de 21s. 9d.

Sur le nombre arrivé à ce port, 25 pour cent au moins des émigrés allemands, et près de 20 pour cent des émigrés norvégiens, ont reçu de l'assistance.

Les dépenses ont encore été augmentées en conséquence de la nécessité d'offrir du secours aux passagers naufragés du "Lochmaben Castle," après leur arrivée à ce port, pour les mettre en état de se rendre à leurs destinations respectives, principalement dans le Haut-Canada, ce qui a coûté au-delà de £250.

Je n'ai pas encore eu le nombre des personnes qui ont été secourues aux différentes agences du Haut-Canada, mais le montant d'aide qui a été fourni n'a pas été bien considérable, ne se montant tout ensemble qu'à £479 9s. 10d., sur lequel £351 16s. 10d. ont été dépensés pour transport, et £128 3s. 0d. pour provisions.

Les frais d'agence pour l'année dernière indiquent une augmentation de £443 2s. 3d.

Il a plu à votre excellence de sanctionner la proposition qui lui fut soumise, de donner un salaire régulier aux différents agents et officiers de ce département, qui étaient payés à la journée durant le temps d'emploi, de manière à leur faire dévouer tout leur temps aux devoirs du bureau, et aussi d'accorder une légère augmentation de salaire aux officiers du département en général. L'agence

d'Hamilton a aussi subi un changement, par des mesures qui la mettent sur un pied de permanence et la rendent capable de suffire aux devoirs croissants et à la responsabilité qu'ils comportent. Ceci a eu l'effet qu'on a pu se dispenser des services de l'agent de Berlin. Ces améliorations, j'en suis convaincu, tourneront à l'avantage du département en général, et j'ajouterai de plus que les officiers ont su apprécier comme il faut le petit surcroit de traitement qui leur a été accordé.

Le montant des remises qui ont été envoyées par des parents à leurs amis, pour leur être délivrées ici, à leur arrivée, par l'entremise de ce département a été, pour la saison passée de £476 4s. 3d., contenu dans 202 lettres; 113, contenant £257 1s. 9d., ont été reçues à cette agence, et 89, £219 2s. 6d. à Montréal, auxquelles il faut ajouter 152 lettres d'informations et d'instructions qui ont été reçues et remises durant la saison.

A la page 67, je prends la liberté de soumettre copie du rapport que j'ai reçu de M. Hawke, agent principal pour le Haut-Canada, pour montrer le résultat de l'émigration de la saison passée dans cette section de la province; aussi, à la page 75 le rapport du sous-agent à Montréal, qui renferme les transactions de l'agence dont il est chargé. Je prends la liberté de renvoyer respectueusement votre excellence à ces rapports principalement à celui de M. Hawke. Les suggestions que contient l'extrait du rapport de l'agent d'Hamilton, auquel M. Hawke fait allusion, à l'égard de la nécessité de pourvoir à un lieu d'abri temporaire pour les émigrés, tant à Hamilton qu'à l'Ontario, méritent la considération la plus favorable de votre excellence, et je demanderais à votre excellence qu'il fût donné pouvoir à M. Hawke de mettre à exécution son plan dont je reconnais l'avantage et la nécessité, plus particulièrement en ce qu'il tend au confort et à la santé des émigrés.

L'état suivant est soumis comme un état approximatif de la manière dont se sont distribués les émigrés dans la saison dernière, indépendamment de l'émigration qui arrive par le St. Laurent: Le Canada Ouest reçoit annuellement une accession vraiment considérable à sa population, par la route des Etats-Unis, et plus récemment encore, par l'émigration directe des personnes qui ont résidé dans ce pays depuis quelques années.

Cette dernière description d'émigrés, d'après le rapport de M. Hawke, semblerait augmenter tous les ans, et il estimait que durant la dernière saison elle pouvait bien se monter à 100,000 âmes.

Je considérerais donc l'état qui suit comme l'augmentation probable de notre population par la voie de l'émigration durant l'année dernière:

Etat des émigrés débarqués à Québec	21,274	
Arrivés dans le Canada Ouest <i>viâ</i> les Etats-Unis.....	10,000	31,274
Emigrés étrangers qui se sont rendus directement aux		
Etats-Unis	3,500	
Emigrés Anglais qui se sont rendus directement aux		
Etats-Unis	2,000	5,500

Restant en Canada 25,774; sur ce nombre pas plus d'un dixième est resté dans le Canada Est en sorte que l'augmentation actuelle de la population du Canada Ouest, par l'émigration durant la dernière saison, peut être portée à 23,000 âmes.

Le montant de la taxe des émigrés réalisé dans le cours de la saison dernière a été comme suit:

A Québec 12,862 adultes à 5s.....	£3215 10 0
do 5,755 enfants à 3s. 9d.....	1078 13 9
do 21 non certifié à 47s. 6d.....	49 17 6
Pénalité sous l'acte impérial.....	9 14 8
	£4353 15 11

A Montréal, 464 adultes, à 5s,.....	£116	0	0
do 219 enfants à 3s. 9d.....	41	1	3
		<hr/>	
		£	157 1 3
Montant total de la taxe reçue.....			4510 17 2
Ajoutez l'appropriation de la législature provinciale.....			1500 0 0
			<hr/>
		£	6010 17 2

Les passagers naufragés du “Lochmaben Castle” ont été exemptés du paiement de la taxe ce qui autrement aurait réalisé, en sus de ce qui précède, la somme de £123 7s. 6d.

Le fonds des émigrés a rapporté, comme il a été dit plus haut, la somme de £6010 17s. 6d. courant, qu'il faut ajouter à £1500 votés durant la dernière session, pour faire face à l'appropriation impériale accordée jusqu'ici pour payer les dépenses des agences de cette province, mais qui est maintenant discontinuée.

Les dépenses, ainsi qu'il a déjà été dit, peuvent être portées à £10,154 3s. 0d. savoir:—

Département de l'émigration.....	£5308	8	7
Quarantaine	4027	7	10
Hôpital de marine et des émigrés	500	0	0
Salaire du médecin-visiteur	318	6	7

Et comme les dépenses encourues durant la saison de 1854 ont entièrement absorbé l'excédant restant au crédit du fonds des émigrés, il faudra chercher ailleurs des moyens de combler le déficit qui se monte actuellement à la somme de £4243 5s 10d.

La taxe des émigrés, même avec l'émigration si limitée de la dernière saison, aurait pu suffire à toutes les demandes de ce département ainsi qu'aux soins à donner aux malades à leur arrivée, si elle eut été déchargée des dépenses de la quarantaine, comme c'était avant 1847, lorsque les dépenses de ce dernier établissement étaient payées à même le fonds consolidé du revenu de la province; et convaincu de toute l'importance de ce point, je saisis cette occasion pour faire remarquer respectueusement à votre excellence qu'il n'y a point de dépenses qui doivent avec plus de raison être payées à même les ressources générales de la province que celles qui ont pour objet de mettre la province à l'abri des fièvres malignes et contagieuses; c'est une dépense dans le résultat de laquelle toute la population se sent profondément intéressée et dans laquelle elle participe aussi également.

En plaçant l'établissement de la quarantaine sur le fonds provincial, ce serait soulager beaucoup ce département et le mettre en état d'approprier ses ressources à des objets d'un avantage et d'un profit plus immédiats pour les émigrés; cette recommandation, je le ferai très respectueusement observer à votre excellence, devrait être adoptée ou bien il faudra discontinuer—au grand désavantage de l'émigré et au grand dommage et à l'inconvénient sérieux des habitants de nos cités et villes, le long de la ligne de notre grande voie vers l'ouest,—ce système de soulagement accordé par le département aux classes les plus pauvres des émigrés aux fins de les mettre en état de rejoindre leurs amis ou d'être transportés en des endroits où ils pourront trouver de l'emploi convenable. Le système actuel fonctionne depuis 1840 et dans mon opinion au grand avantage de l'émigré et du public en général; et sans m'étendre plus au long sur les avantages du système, il ne paraît pas que le produit de la taxe de l'émigration pourrait être employé d'une manière plus profitable ou plus légitime.

Grâce à l'établissement de lignes régulières de vaisseaux partant à époques fixes entre les principales cités de l'Atlantique et de l'Europe, les émigrés durant la dernière partie de la saison de 1855 ont pu se procurer un passage de Liverpool à New-York et Boston à des prix bien au-dessous de ceux qu'exigent les vaisseaux qui fréquentent ce port.

On attribue cela aux nombreux vaisseaux à voyages réguliers que l'on trouve dans le commerce et qui sont tous intéressés à obtenir quelques passagers; et il est digne de remarques que bien que les dispositions de l'acte amende des passagers, en force depuis le mois d'octobre dernier, augmentent le coût des provisions et limitent l'espace, le taux actuel des passages à New-York n'excède pas £3 10s., sterling, et je puis ajouter qu'il y a toute raison de croire que ces bas prix seront maintenus durant l'été de 1856.

D'après les renseignements qui me sont parvenus récemment, on estime qu'avec la loi actuelle les prix de passage à Québec ne seront pas moins de 4 guinées à £4 10s., sterling, ce qui, je n'ai pas besoin de le dire, ne peut manquer de tourner au profit des vaisseaux Américains. Sous ces circonstances, il ne paraîtrait pas expédient d'avoir recours à une augmentation de tarif pour créer un revenu suffisant pour faire face à toutes les dépenses qui accompagnent notre émigration annuelle.

Il pourra donc paraître nécessaire à votre excellence de recommander qu'une somme n'excédant pas £4500 soit soumise dans les estimés pour faire face aux dépenses de l'établissement de la quarantaine; cette somme avec £1,500 accordés durant la dernière session pour satisfaire aux dépenses des agences, en conséquence de la discontinuation de l'appropriation impériale votée à cette fin, se trouvera, avec le montant de la taxe maintenant prélevée, entièrement suffisante pour satisfaire à toutes les demandes qui résultent de l'émigration.

Cette somme peut être considérée comme le maximum et est basée sur le chiffre limité de l'émigration de l'année dernière, vu qu'avec une émigration plus forte nous pouvons raisonnablement nous attendre à ce que le service actuellement établi permettra une réduction considérable dans ce montant.

Cependant si le résultat ne vient pas vérifier les espérances exprimées ici, on ne doit point perdre de vue que les nombreux profits et avantages que le pays retire directement de l'introduction annuelle d'une émigration vigoureuse et saine, comprenant non seulement de la richesse, de l'intelligence et du travail, mais donnant de la valeur à nos forêts et à nos terres arables et contribuant indirectement à l'augmentation du revenu, feront, si l'on considère ces intérêts importants, plus que compenser les dépenses du pays, dans le cas même où toutes les frais de l'émigration seraient payés à même les ressources générales.

Les états d'émigration aux ports de New-York et de Boston ne me sont point parvenus, mais d'après des états qui ont paru dans les papiers publics, les arrivages à New-York sont évalués à 134,987 seulement contre 319,223 en 1854, donnant ainsi une diminution de 174,236 dans l'année ou 54 pour cent. La diminution pour le Canada par la voie du St Laurent durant la même période peut être évaluée à environ 60 pour cent, et je crains fort que l'émigration de 1856 n'égale pas celle de l'année dernière.

Il y a bien des causes qui l'arrêtent et parmi les principales nulle n'est peut-être plus puissante à affecter le mouvement de l'émigration que la prospérité croissante des intérêts agricoles dans toutes les parties du Royaume-Uni jointe à l'amélioration correspondante qui se manifeste dans l'état et les conditions des classes qui travaillent.

Quant à ce qui regarde l'Irlande d'où vient le plus grand nombre des émigrés, la diminution dans leur nombre durant la saison dernière, tant dans les Etats-Unis que dans cette province, est bien sensible et semblerait venir de quelque influence immédiate et plus puissante, sociale en même temps que morale, plutôt que de celles que j'ai déjà exposées.

Nous ne pouvons cependant pas passer sous silence les influences immédiates et préjudiciables que doit exercer sur l'esprit de ceux qui sont disposés à émigrer d'Irlande, le retour du grand nombre d'émigrés qui reviennent des Etats-Unis, soit que ces retours soient causés par la diminution d'emploi ou par l'introduction d'éléments religieux dans la politique américaine, accompagnées, comme le sont

aujourd'hui ces circonstances adverses, d'un sentiment hostile envers les étrangers en général. Ces sentiments qui sont tellement à déplorer, ont en grande mesure été fomentés et promulgués à grands frais par des personnes qui sont plus immédiatement intéressés à retenir chez lui l'émigré auquel des connaissances imparfaites en fait de géographie ne permettent pas de faire une distinction entre ce pays et les Etats-Unis. Ces causes jointes à d'autres, qu'il me soit permis de le répéter, ne peuvent qu'exercer une influence importante sur l'émigration de 1856.

Quant au nombre des émigrés que l'on peut attendre, je n'ai point de données sur lesquelles je puisse compter pour baser une estimation correcte ; et bien que les dispositions de la population allemande à émigrer soit décidément dans la voie du progrès, cependant aussi longtemps que l'état d'incertitude dans lequel se trouve actuellement l'Europe continuera, je ne pense pas que nous puissions nous attendre de ces endroits à une émigration qui, par son augmentation, puisse compenser la grande diminution dans celle qui viendra de la mère-patrie.

L'émigration de la dernière saison a été, à tout considérer, très favorable. Le trait le plus remarquable a été la très grande proportion de ceux qui sont venus pour rejoindre leurs parents ou leurs amis et que j'évalue certainement aux trois quarts de toute l'émigration.

La proportion des sexes et la grande diminution qui s'est opérée dans le nombre d'hommes biens constitués, non mariés, est digne de remarques si on la compare au chiffre des années précédentes ; pendant que l'émigration de 1854 a donné un excédant de 2,704 hommes adultes sur les femmes, cet excédant n'a été que de 823 en 1855. En 1854, les unions de la loi des pauvres d'Irlande ont envoyé 2700 femmes non mariées, pendant que durant la dernière saison, il n'en a été envoyé que 319, ce qui donne comme l'excédant du nombre des hommes sur les femmes, le chiffre de 5404 pour 1854 contre 1142 pour 1855.

Cette différence dans le nombre tend encore à confirmer l'avancé que j'ai déjà fait quant à la condition améliorée des classes ouvrières dans la mère-patrie. Les besoins de la guerre ont sans doute absorbé un grand nombre de personnes de cette classe qui, dans d'autres circonstances, aurait contribué à grossir les rangs de l'émigration.

Quant aux apparences de 1856, je regrette de dire qu'un grand nombre des causes auxquelles j'ai fait allusion dans le rapport que j'ai présenté l'année dernière à votre excellence, continuent à exister, plus particulièrement dans cette section de la province où le prix de la main-d'œuvre n'a pas seulement été extrêmement bas mais où les émigrés ont éprouvé de grandes difficultés durant toute l'été à se procurer de l'emploi convenable. Dans la section ouest de la province vers laquelle se dirigent les neuf dixièmes de notre émigration, les apparences sont, somme toute, bien plus favorables ; et à l'appui de cela je prends la liberté d'annexer le rapport suivant récemment reçu de M. Hawke sur le sujet.

“ Quant aux chances d'emploi pour les journaliers sans métiers, durant l'année prochaine, je prendrai la liberté de dire qu'elles ne promettent pas autant que je désirerais. Un grand nombre de nos chemins de fer sont à peu près complétés, et les journaliers qui y ont travaillé auront à chercher du travail ailleurs. Pour quelque temps cela aura l'effet de réduire les gages ; mais aussitôt que l'excédant des journaliers se sera disséminé dans nos grands et populeux districts de l'intérieur, les gages reprendront leur ancien taux. Comme je n'attends pas de l'émigration un accroissement bien considérable à cette classe d'hommes, je n'ai pas à craindre qu'il sera difficile de placer tous les émigrés qui pourront venir dans cette section du Canada.”

“ Quant aux journaliers habiles, dans lesquels je comprends les gens de ferme, hommes et femmes, il y a toute apparence qu'ils trouveront de l'emploi moyen-nant de bonnes gages.”

“ Il se bâtit des maisons dans presque toutes les cités, villes ou villages dans

“ le Haut-Canada, et les cultivateurs jouissent d'un degré de prospérité bien nouveau depuis plusieurs années. Les défrichements et une culture aussi développée que supérieure sont devenus l'objet universel. Je suis donc d'opinion que tous les artisans, tels que forgerons, charrons, charpentiers, maçons, briquetiers, tailleurs, cordonniers, etc., aussi bien que les serviteurs de ferme qui auront à chercher de l'emploi dans le Haut-Canada en 1856, seront en état de le trouver, et que les cultivateurs qui savent cultiver trouveront des fermes conformes à leurs moyens, et s'ils sont prudents et industrieux ils sont sûrs de réussir.”

Au No. 7 de l'appendice page 24, se trouve le tarif des frais de passage, des distances et des meilleures routes pour les principaux points dans le Canada et les Etats de l'Ouest lequel est donné gratuitement à tous les émigrés à leur arrivée dans ce port. Il s'est effectué, durant la dernière saison, des changements vraiment importants pour les intérêts généraux des émigrés qui prennent la route du St. Laurent. L'ouverture, le printemps dernier, du chemin de fer d'Ontario et Simcoe de Toronto à Collingwood, se reliant à ce point avec une ligne de steamers qui vont directement à la Baie Verte et à Milwaukee, dans l'état de Wisconsin et à Chicago dans l'Illinois, a été d'un grand avantage pour un nombre considérable de nos émigrés étrangers.

Les Norvégiens se rendent tous dans l'état de Wisconsin et les facilités et les avantages que présente cette route aux personnes qui se rendent à aucun des ports nord sur le lac Michigan ont été très sensibles et en font la meilleure route pour ces endroits.

L'avantage le plus important ensuite est l'ouverture du grand tronç de chemin de fer de Montréal à Brockville, 126 milles, qui va épargner un temps considérable aux émigrés qui se rendent vers l'ouest et qui s'en servent.

Tous les émigrés et voyageurs pourront, dans la saison prochaine, arriver à Toronto ou à Hamilton en 36 ou 40 heures, autrefois c'était trois ou quatre jours.

Cette augmentation dans les facilités de voyager jointe à l'arrangement important que votre excellence a complété en établissant une bonne ligne de steamers entre Liverpool et ce port, ne peut manquer d'ajouter considérablement à la prospérité de la province et d'augmenter l'émigration par cette voie.

Dans le rapport que j'ai fait à votre excellence en 1854, j'ai eu l'honneur de vous soumettre quelques suggestions pour l'amélioration de l'établissement de la quarantaine et de vous indiquer les avantages qui en résulteraient s'il était placé dans un endroit plus convenable; je me contenterai d'ajouter respectueusement que je n'ai aucune raison de changer les opinions et les vues que j'ai alors exprimées, qu'au contraire je suis plus fermement convaincu de la nécessité de les mettre en force, puisque le résultat sera aussi favorable au commerce qu'à la cause de l'émigration.

L'acte impérial amendé des passagers de 1855, qui est venu en opération le 1er octobre dernier, mais trop tard pour affecter aucun des vaisseaux arrivés dans ce port durant la saison dernière, contient quelques changements importants et avantageux qui ne manqueront point d'opérer considérablement pour le confort et la santé des passagers.

Les principaux changements sont de réduire le nombre des passagers que les vaisseaux peuvent transporter comparé au nombre établi par l'ancienne loi, augmentant la quantité des aliments dans l'échelle de diète et fournissant une abondance de médicaments.

Ces améliorations auront pour beaucoup l'effet de faire cesser ces sources de plaintes nombreuses qui existaient jusqu'à ce jour.

Les instructions transmises à votre excellence, pour définir le mode de procédure à observer dans le cas des passagers naufragés seront aussi d'un grand avantage.

En terminant ce rapport, j'ai cherché à passer en revue les principaux sujets d'intérêts qui se rattachent au département confié à ma surintendance.

Le tout respectueusement soumis à la considération favorable de votre excellence.

J'ai l'honneur d'être,
De votre excellence,
Le très obéissant serviteur,

A. C. BUCHANAN,
Agent principal.

(Copie.)

BUREAU D'EMIGRATION,
TORONTO, 26 décembre 1855.

MONSIEUR,—Je prends la liberté de vous soumettre les remarques suivantes sur l'émigration arrivée dans cette section de la province afin que vous puissiez les incorporer avec votre rapport annuel.

Le nombre des émigrés arrivés à Québec durant l'année 1854 a été de 53,184; durant la saison de 1855 il n'a été que de 21,274. Cette diminution n'est cependant pas particulière à Québec, vu que les rapports de New-York et Boston indiquent une réduction correspondante. J'ai déjà, dans plus d'une occasion, porté à votre attention le fait que le nombre des émigrés des Etats-Unis au Canada augmente constamment.

Cette augmentation vient sans aucun doute du grand nombre de journaliers que nos travaux publics exigent, mais doit encore être principalement attribuée aux mécontentements que les mouvements politiques ont occasionnés dans ce pays,—mouvement qui font clairement voir que les personnes nées à l'étranger qui veulent s'y établir doivent s'attendre à occuper une position inférieure à celle des américains natifs et à être vues d'un œil de méfiance et de soupçon, surtout s'il leur arrive d'être catholiques romains.

Il y a aussi en augmentation dans le nombre des émigrés qui sont partis du Royaume-Uni pour les ports américains de l'Atlantique avec l'intention de s'établir dans cette province. Ces causes réunies ont, pendant la présente année, considérablement augmenté la population de cette section du Canada et ce nombre, autant que je puis en juger, augmentera probablement. Il n'y a pas eu moins de neuf cas sen blibles ce matin et sept hier; dans le fait il ne se passe pas de jour sans que des personnes de cette description nous demandent de l'assistance. Je n'ai pas le moyen de constater le montant ainsi ajouté à notre population, vu que ces émigrés entrent dans la province par tant d'endroits à la fois depuis Cornwall jusqu'à Windsor. Une bien faible proportion cependant est venue par la route de Rochester et s'est établie principalement dans les comtés de Durham, Ontario, York et Peel. En portant à 4000 le nombre de ceux qui sont venus par cette route en 1855, je sens que je suis plutôt au-dessous du chiffre et qu'on peut en ajouter autant au moins qui sont entrés en Canada par Queenston, le pont suspendu et Chippawa. Quant au nombre venu des ports plus à l'ouest, ou d'Oswego, Cap Vincent et d'Ogdensburg, je n'ai point de données sur lesquelles je puisse hasarder une opinion, bien que je sois parfaitement convaincu que l'ajouté à notre population par toutes ces sources, excède 10,000 et, ajouté au nombre débarqués à Québec (21,274), forme un total de 31,274.

Dans le but de faire voir combien notre population a augmenté par l'émigration durant 1855, nous devons déduire le nombre des émigrés dont plus des trois quarts sont des allemands qui se rendent vers les Etats de l'Ouest. D'après ce que j'apprends de M. Sharruppe l'agent allemand du chemin de fer à Toronto et l'agent des émigrés allemands sous M. Dixon à Hamilton, ils n'ont pas excédé 3,500, ce qui laisserait 27,774 comme ajouté à la population du Canada.

Suivant le rapport de M. Dixon, qui, ainsi que vous le savez n'a été nommé agent des émigrés que très tard en juin dernier, et suivant d'autres renseignements il paraît que plus de 10,000 émigrés sont débarqués à Hamilton et y ont trouvé de l'emploi ou se sont établis à l'ouest de ce port et que les autres se sont

pareillement dispersés dans les comtés de York, Peel, Simcoe et de l'Est dans le Haut-Canada.

Les émigrés par la voie du St. Laurent étaient, à quelques exceptions près, des hommes vigoureux mais pauvres qui avaient besoin d'assistance en nourriture et en passages, ainsi que des renseignements pour pouvoir arriver à leur lieu de destination. Le total des dépenses, comme vous pouvez le voir d'après les rapports faits par ce bureau au sujet de l'émigration dans le Haut-Canada pour l'année 1855, se montent à £1637 16s. 6d.

L'augmentation dans les frais d'agence est attribuable à l'établissement d'une agence additionnelle à Hamilton.

Dans une lettre du 12 du courant, que j'ai reçue de M. Dixon, il dit : " Il y a un sujet que je désire soumettre à la considération du gouvernement et qui me semble essentiel au fonctionnement systématique du département à Hamilton, savoir,—la construction d'abris convenables pour les émigrés. Situé à la tête de la navigation, ce port voit quelques fois à des heures bien inconvenantes débarquer un nombre d'émigrés pauvres et malades qui ne peuvent trouver la place la plus misérable pour se mettre à l'abri contre les froids et la pluie des nuits. Si de pareils abris sont réellement nécessaires durant une saison où la santé publique a été extraordinairement bonne, avec une émigration peu dense, ils seront bien plus nécessaires encore pendant une saison malsaine quand il y a encombrement d'émigrés. Je soumets donc respectueusement ces remarques à votre considération à la fin de la saison, afin que si on le juge à propos il soit pris durant l'hiver des mesures propres à assurer des améliorations qui permettront à ce département de fonctionner effectivement dans la prochaine saison."

Je concours parfaitement dans tout ce que M. Dixon dit ici et c'est aussi applicable à Toronto qu'à Hamilton.

La population de cette cité a augmenté d'une manière si rapide que, même avec des moyens, il est souvent difficile de trouver des logements, et le pauvre émigré souvent ne peut trouver mieux, durant son séjour temporaire, qu'un abris ouvert.

Je n'ai pas voulu porter l'affaire à l'attention du gouvernement avant aujourd'hui, parce que jusqu'à une époque très récente il était douteux où les stations seraient établies permanemment. Le site en étant maintenant décidé je recommanderais que l'on m'autorise à louer un lot de terre convenable, soit des autorités du chemin de fer soit des individus, et d'y ériger un abri convenable pour les émigrés à Toronto et à Hamilton.

Je suis, cher monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

(Signé)

A. B. HAWKE,

Principal agent des émigrés pour le Haut-Canada.

BUREAU D'EMIGRATION,

MONTRÉAL, 13 décembre 1855.

MONSIEUR,—Je prends la liberté de vous transmettre ci-inclus : 1. Un état indiquant le nombre total des émigrés indigents de chaque vaisseau qui ont reçu de l'assistance durant la saison de 1855.

2. Un état indiquant le nombre d'émigrés indigents venant du continent d'Europe, qui ont reçu de l'assistance durant la même période.

3. Un état indiquant le nombre transportés aux diverses parties de la province durant la même période, et sur lesquels je désire faire les remarques suivantes ;

Vous voudrez bien voir, d'après le rapport de l'hôpital-général de Montréal qui vous a été transmis avec ma lettre du 10 courant, que le nombre des émigrés

malades admis sur ma réquisition n'a été que de treize, sur lesquels il en est mort un et les autres ont été déchargés.

L'état No. 1., indique qu'assistance a été accordée dans ce bureau à 2423 personnes valant 1688 adultes, à un montant moyen de 12s. 11d. contre 11s. 5½d. en 1854.

Sur ce nombre il y avait

Adultes-hommes.....	336
Femmes.....	847
Enfants.....	1010
Enfants de moins de trois ans.....	330

Sur l'émigration étrangère, composée principalement d'Allemands, comme le rapport No. 2. l'indiquera, 391 personnes ont reçu de l'assistance, ou 283½ adultes à un montant moyen de 15s., ce sont :

Adultes—hommes.....	104
“ femmes.....	121
Enfants de moins de trois ans.....	49

L'état No. 3 donne le nombre des émigrés tels qu'envoyés à leur destination, et l'on verra que sur ce nombre bien peu sont allés aux États-Unis, pendant que la majorité a été envoyée à Toronto et Hamilton.

Le montant des remises reçues pour les émigrés en réponse à des demandes transmises de ce bureau a été de £219 2s. 6d., dans quatre-vingt-neuf lettres; elles ont toutes été délivrées et le montant payé aux parties auxquelles il était destiné.

La nécessité d'aider à tous les émigrés naufragés du malheureux vaisseau “Lochmaben Castle,” a considérablement augmenté les dépenses de ce bureau,—vu que de ce vaisseau seulement 284 personnes valant 223 adultes, ont été transportées à des frais qui ont excédé £100.

A différentes époques il a été demandé à ce bureau, surtout de la part des Allemands de l'Etat de la Pensilvanie, des renseignements relatifs aux prix des terres, aux gages, au climat, etc., etc, auxquels M. Schmith a répondu; ce monsieur correspond encore à présent avec des personnes qui ont des moyens considérables et qui sont décidées à venir s'établir au Canada.

Ils ont aussi été renvoyés à M. Hawke de Toronto pour de plus amples renseignements.

L'émigration de la dernière saison, bien qu'en somme moins considérable que celle de l'année dernière, a été très satisfaisante dans mon opinion, vu qu'elle n'a pas été accompagnée de maladie importante, et qu'elle a amené sur nos rivages un grand nombre d'émigrés qui possédaient des moyens et qui sont venus avec l'intention de rester en Canada et y sont effectivement restés.

En terminant, je demande à exprimer l'espoir que l'émigration de 1856 sera encore plus heureuse et plus satisfaisante.

Je reste, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

(Signé,)

A. CONLAN,

Sous-agent.

A. C. Buchanan, écuyer,

Principal agent de l'émigration,

Québec.

TABLEAU No. 1.—CANADA.

Etat du nombre des émigrés embarqués—avec le nombre des naissances et des décès durant le voyage et à la quarantaine, le total débarqué à Québec, distinguant les hommes d'avec les femmes et les adultes des enfants, avec le nombre d'âmes de chaque pays; aussi le nombre de vaisseaux, le tonnage et les matelots au service et la durée moyenne du passage, durant la saison de 1855.

D'où.	Nombre de Vaisseaux.		Durée moyenne du Passage.	Tonnage.	No. des Matelots.	NOMBRE D'EMIGRES EMBARQUES.						DECES DURANT LE PASSAGE.								
	Passagers de chambre.	Adultes.				Enfants de 1 à 14 ans.		Enfants.	Total des passagers de pont.	Naissances.		Total des âmes à bord.	Adultes.		Enfants de 1 à 14 ans.		Enfants.	Total.		
		M.				F.	M.			F.	M.		F.	M.	F.	M.			F.	M.
Angleterre.....	76	45	43602	1613	181	2361	1876	1081	988	323	6629	5	6	6821	2	4	17	9	10	42
Irlande.....	40	44	18303	649	52	1289	1528	582	546	113	4058	4	4114	1	2	3	6
Ecosse.....	46	43	24141	896	217	1637	1403	709	667	236	4652	4	5	4878	2	5	2	4	2	15
Allemagne.....	18	48	7473	270	23	1310	1032	556	511	180	3593	6	5	3627	4	2	4	6	10	26
Norvège.....	8	45	3154	122	461	396	172	189	57	1275	1	1276	1	2	4	1	8
Nouveau Brunswick.....	42	6599	310	5	251	200	112	101	22	686	691
Nouvelle Ecosse.....	230	444	108272	3860	478	7309	6435	3212	3006	931	20893	19	17	21407	10	13	25	23	26	97
Total.....																				

TABEAU No. 1.—CANADA.

TABEAU du nombre des émigrés embarqués, etc.—(Continuation.)

D'OU.	DECES A LA QUARANTAINE.						TOTAL DEBARQUE DANS LE PAYS.						Grand total débarqué dans la colonie.				
	Adultes.		Enfants de 1 à 14 ans.		Total des décès.	Adultes.		Enfants de 1 à 14 ans.		Total.	Enfants.	Total des passagers de pont.		Passagers de chambre.			
	M.	F.	M.	F.		M.	F.	M.	F.								
Angleterre	8		7	6	4	25	67	2331	1872	1057	973	3408	2845	320	6573	181	6754
Irlande.....	1			1		2	8	1987	1526	582	545	1869	2071	114	4074	52	4106
Ecosse					1	4	19	1635	1398	704	663	2339	2061	242	4642	217	4859
Allemagne	3			1		4	30	1303	1030	552	508	1855	1538	181	3574	23	3597
Norvège	1					1	9	459	396	170	185	629	581	57	1207	1267
Nouveau-Brunswick.....														22	686	5	691
Nouvelle Ecosse, etc.....								251	200	112	101	363	301				
Total.....	13		10	8	5	36	133	7286	6422	3177	2975	10463	9397	936	20796	478	21274

Décès durant le passage, 0.45 per cent. décès à la quarantaine, 0.17 per cent.
 Total des décès sur le nombre embarqué, 0.62 per cent.

Département de l'émigration, Québec, décembre 1855. A. C. BUCHANAN, Principal agent.

No. 2.

DÉTAIL abrégé du nombre des émigrés embarqués, des naissances durant le passage avec le nombre de décès arrivés en mer et à la quarantaine, et total débarqué dans la colonie, distinguant les pays et les ports d'où ils sont partis durant la saison de 1855.

Ports d'où ils ont fait voiles.	No. de vaisseaux.	Passagers.		Vaisseaux.	Total.	Décès.		Débarqués dans la Colonie.	
		De pont.	De chambre.			En mer.	Quarantaine.	1855.	1854.
Angleterre et pays de Galles.....	76	6629	181	11	6821	42	25	6754	18175
Irlande.....	40	4058	52	4	4114	6	2	4106	16168
Ecosse.....	46	4652	217	9	4878	15	4	4859	6446

ALLEMAGNE.

Anvers.....	2	447	3	450	11	1	438	388
Breme.....	7	1561	23	5	1589	5	1584	776
Hambourg.....	9	1585	3	1588	10	3	1575	4524
	18	3593	23	11	3627	26	4	3597	5688

NORVEGE ET SUEDE.

Arendal.....									188
Bergen.....	1	229		229			229	1432
Christiana.....	2	386	1	387	7		380	1741
Drammen.....	1	214		214			214	319
Cothenburg.....									263
Krageroe.....	1	17		17			17	503
Larvig.....									67
Osterissor.....									00
Forsgrund.....	2	239		239			239	500
Stavanger.....	1	190		190	1	1	198	620
Walo Salwark.....									176
	8	1275	1	1276	8	1	1267	58

PORTS D'EN BAS,

Nouveau-Brunswick.....	7	95		95			95
Nouvelle-Ecosse.....	16	96	5		101			101
Cap Breton.....	7	417		417			417
Terre-Neuve.....	12	78		78			78
	42	686	5		691			691	857

RECAPITULATION.

Grand total.....	120	20893	478	36	21407	97	36	21274	53183
------------------	-----	-------	-----	----	-------	----	----	-------	-------

A. C. BUCHANAN,
Principal agent.

No. 3.

ETAT du nombre des personnes admises dans l'hôpital, ou renvoyées ou décédées
parmi les émigrés arrivés durant la saison 1855.

	Admits.	Déchargés.	Décès.	Romain.
Hôpital de la Grosse Isle... ..	432	396	36	...
Hôpital de Marine et des émigrés de Québec...	240	212	3	17
Hôpital-général, Montréal,...	14	13	1	...
	686	621	40	17

A. C. BUCHANAN,
Principal agent.

Département de l'émigration,
Québec, décembre 1855.

No. 4.

ETAT des métiers et occupations des émigrés qui sont arrivés aux ports de Québec
et Montréal durant l'année 1855.

Boulangers	36	Platriers	9
Bouchers	18	Faiseurs de cordes	1
Dinandiers, plombiers et ferblantiers...	9	Selliers	11
Relieurs et imprimeurs .	13	Voiliers	4
Briquettiers et maçons	118	Scieurs	6
Meubliers et tourneurs	9	Constructeurs de navires	2
Charpentiers et menuisiers	239	Cordonniers	167
Charetiers et charons	36	Forgerons	127
Carossiers	2	Taillleurs de pierre	13
Tonneliers	27	Taillleurs	153
Corroyeurs	4	Horlogers	21
Teinturiers	4	Cardeurs de laine et de lin	9
Ingénieurs	21	Tisserands	64
Jardiniers	24	Serviteurs	26
Chapeliers	1	Métiers non énumérés	159
Meuniers et ouvriers de moulins	88	Journaliers de ferme	2007
Mineurs	35	Journaliers ordinaires	3722
Marchands et commis	89		
Mouleurs et fondeurs	13	<i>Décès parmi les adultes.</i>	
Peintres et vitriers	19		7309
Papetiers	3	En mer	97
		A la quarantaine	36
			133
		Total... ..	7176

A. C. BUCHANAN,
Principal agent.

Département de l'émigration,
Québec, décembre, 1855.

No. 5.

ETAT COMPARATIF du nombre des émigrés arrivés au port de Québec, depuis 1829, inclusivement.

PAYS.	5 années de 1829 à 1833.	5 années de 1834 à 1838.	5 années de 1839 à 1843.	5 années de 1844 à 1848.	1849.	1850.	1851.	1852.	1853.	1854.	1855.	Total.
Angleterre.....	43380	28561	30791	60453	8980	9587	9677	9276	9585	18175	6754	235325
Irlande.....	102266	54904	74981	112192	23626	17976	22381	15983	14417	16168	4106	458500
Ecosse.....	20143	11061	16311	12767	4984	2879	7042	5477	4745	6446	4859	96714
Continent d'Europe.....	15	485	9728	486	849	870	7256	7456	11537	4864	43496
Ports inférieurs.....	1889	1346	1777	1219	968	701	1106	1184	496	857	691	12234
	167699	96357	128860	196359	38494	32292	41076	39176	36699	53183	21274	846469

A. C. BUCHANAN,
Principal agent.

Département de l'Emigration,
Québec, Décembre, 1855.

No.

ETAT du nombre de personnes qui ont reçu de l'aide pour émigrer du
durant la saison

Date.	Vaisseaux.	D'où.	No. d'âmes.	Classe.		
				M.	F.	E.
Mai 17	Siam	Plymouth	25	7	11	7
" 18	Fergus	Hull	37	5	6	26
" 19	Rose	Plymouth	10	1	1	8
Juin 15	Lochmaben Castle	Liverpool	6		6	
" 16	Russia	Sligo	16		11	5
" 27	Erin	New Ross	7	1	2	4
Juillet 12	Ann Thompson	London	10	1	2	7
" 12	Favorite	New Ross	23	9	11	3
" 26	James Nesmith	Liverpool	30		16	14
" 26	Do	Do	11	11		
Août 7	Charlotte Harrison	Greenock	65	24	26	15
" 21	Milissa	Isle of Lewis	330	101	74	155
" 27	Dunbrody	New Ross	52		43	9
Sept. 1	Crown	Liverpool	22	4	4	14
" 1	Do	Do	8	1	6	1
" 19	St. Patrick	Do	24		24	
" 19	Do	Do	13	2	2	9
" 19	Do	Do	4	4		
" 19	Do	Do	1		1	
" 30	Boreas	New Ross	92		72	20
			787	171	319	297

Juin 3	Chas. Chaloner	Liverpool	10	1	2	7
Juillet 4	Diana	Bremen	35	7	12	16
" 8	Jas. Howell	Liverpool	85	27	23	35
" 18	Johannes	Hamburg	8	2	3	3
" 18	Richard Alsop	Antwerp	140	47	36	57
Sept. 19	St. Patrick	Liverpool	130	37	34	59
			408	121	110	177

	D'Angleterre.		D'Irlande.	
	No.	Montant.	No.	Montant.
Fonds de la paroisse.	36	£ s. d. 32 17 4	108	£ s. d. 141 7 6
Fonds privés.....	10	6 10 0		
Passage gratuit seul't.	72		76	
	118	39 7 4	274	141 7 3

Département de l'émigration,
Québec, décembre 1855.

6.

Royaume-Uni et du continent, avec le montant à eux payé en débarquant,
de 1855.

Par qui envoyés.	Montant payé par		Remarques.
	Dépt. de l'imit.	Différent Agents.	
	£ s. d.	£ s. d.	
Paroisse de Petersport, Guernsey			[lement. Passage gratuit jusqu'à Québec seu-
Diverses paroisses			
Paroisse de Mowenston			
Sir F. Foster	4 10 0		
Union de Sligo	14 7 6		[lement. Passage gratuit jusqu'à Québec seu-
Union de New Ross			
Paroisse		6 10 0	
Earl Fitzwilliam			Passage gratuit jusqu'à Québec seu-
Union de Castle Corner	23 0 0		lement.
Ecole pauvre de Londres	12 0 0		
Lord O'Neil			Passage gratuit jusqu'à do seul't
Sir James Matheson		328 0 0	Payé le transport à l'intérieur depuis Québec.
Union de Gorey	52 0 0		
Union de Naas			
Union de Chatham	7 10 0		
Union de Drogheda			
Union de Chatham	8 10 0		
Ecole pauvre de Londres	4 17 4		
Union de Londonderry	1 0 0		
Union de New Ross	46 10 0		
	174 4 10	334 10 0	

DU CONTINENT.

	£ s. d.	£ s. d.
Gouvernement de Baden		8 0 0
Gouvernement de Saxe Wertemberg		19 0 0
Gouvernement de Wertemberg		81 0 0
Gouvernement de Saxe Meinengen		8 0 0
Gouvts. de Prusse et Wertemberg		92 0 0
Do do		84 0 0
		292 0 0

RECAPITULATION.

D'Ecosse.			Du continent.			
No.	Montant.		No.	Montant.		
	£	s.	d.	£	s.	d.
				408	292	0
330	328	0	0			
65						
395	328	0	0	408	292	0

A. C. BUCHANAN,
Principal agent.

CANADA.—No. 7.

Renseignements destinés aux émigrés se rendant au Canada et dans les Etats nord et ouest de l'Amérique ; indiquant les routes, les distances et frais de passage de Québec aux principaux points.

ROUTES.

Route No. 1.—De Québec, par le Canada, à Windsor (sur la rivière Détroit, le point le plus ouest du Haut-Canada) et jusqu'aux Etats de l'Ouest . Michigan, Indiana, Illinois, Wisconsin et Iowa ;—partant de Québec par le grand tronc ou par le steamer, via Montréal, Kingston et Toronto jusqu'à Hamilton ; de là par la ligne du grand chemin de fer oriental d'Hamilton à Détroit, de là jusqu'à Chicago par le central du Michigan ; de Chicago par steamer remontant le lac Michigan jusqu'à Milwaukee ou par chemin de fer jusqu'à Galena sur le Mississippi ou jusqu'à St. Louis dans l'état de Missouri ; ou par le chemin de fer d'Ontario, Simcoe et Huron, de Toronto à Collingwood, 93 milles : de là les steamers laissent pour la Baie Verte jusqu'à Manitouac, Shebopgah, Milwaukee et Chicago.

Le chemin de fer du grand tronc du Canada étant ouvert maintenant jusqu'à Brockville, 293 milles à l'ouest de Québec, les passages pour aucun point sur cette route et la route No. 2 sont en état d'éviter tous les retards qu'occasionne la navigation du St. Laurent par les canaux et sauvent par là environ 24 heures,—ce qui est une économie importante.

Ces routes, via Québec, pour l'un ou l'autre de ces districts sont supérieures à celles d'aucun autre port en Amérique.

Route No. 2.—De Québec aux endroits sur le côté américain du St. Laurent et des lacs Ontario et Erie et aux états du nord et de l'ouest.

Les passagers par cette route partent de Québec pour Montréal par le steamer ou le chemin du grand tronc ; de là à Ogdensburg ; à Ogdensburgh ils prennent un steamer du lac pour Niagara ou Lewiston et les ports intermédiaires. Par cette route les passagers vont de l'ouest des états de New-York et de Pensilvanie aux états d'Ohio et Michigan, et de divers points sur la ligne, il part des lignes de communication par chemin de fer et canal jusqu'à Cincinnati dans l'Ohio, Pittsburgh, dans la Pensilvanie. Louisville dans le Kentucky.

Route No. 3.—De Québec aux townships de l'Est du Bas-Canada et aux états de la Nouvelle-Angleterre d'Amérique et au Nouveau-Brunswick.

Les passagers vont de Québec par le grand tronc en passant par Richmond et Sherbrooke, dans les townships de l'Est et de là par les états de Vermont, Massachusetts et Maine et Portland. De Portland, il y a tous les jours des trains de chemins de fer et des steamers en connexion avec Boston et pour tous les endroits dans l'état du Connecticut et de New-Hampshire.

Aussi de Portland, les steamers vont deux fois par semaine à St. André et St. Jean, Nouveau-Brunswick

Route No. 4.—De Québec au district de l'Ottawa et autres lieux sur le canal Rideau.

Les passagers se rendent à Montréal par le steamer ou le grand tronc, et de Montréal à la cité d'Ottawa (récemment Bytown) et autres lieux sur le canal Rideau par le steamer, chaque soir ou continuent par le grand tronc qui se relie à Prescott au chemin de fer d'Ottawa et Prescott. Ceux qui vont jusqu'à Perth, Lanark ou autres établissements adjacents, doivent arrêter à la traverse d'Oliver sur le canal Rideau, à sept milles de Perth. C'est la meilleure route qui conduise aux établissements dans le district de Bathurst.

Route No. 5,—De Québec à Troy, Albany, New-York et Philadelphie.

Les passagers vont à Montréal par les steamers ou le grand tronç et de Montréal par chemin de fer à Rouse's Point sur le lac Champlain, de là par steamer jusqu'à Burlington et Whitehall, par chemin de fer jusqu'à Troy ou Albany, et par steamer ou chemin de fer en descendant l'Hudson jusqu'à la cité de New-York.

Distance et prix du passage de Québec.

Voies de Route.	ENDROITS.	Milles de Québec	Prix du passage de pont.		Prix du passage de chambre.		REMARQUES.
			Sterling		Sterling		
			£ s. d.	\$ cts.	£ s. d.	\$ cts.	
CANADA.							
1	Barrie	599	1 3 1	5.75	2 16 0	14.00	Chemin de f. de Toronto, 60 M
1	Belleville (Bay Quinté) ..	419	0 15 0	3.75	2 0 0	10.00	Steamer de Kingston.
1	Fond Head	493	0 17 0	4.25	2 8 0	12.00	Steamer de Montréal.
1	Brockville	319	0 9 0	2.25	1 8 0	7.00	Do. chemin du G. T.
1	Chattham	730	1 9 0	7.25	3 6 0	16.50	Chemin de fer d'Hamilton.
1	Cobourg	472	0 15 0	3.75	2 2 0	10.50	Steamer de Montréal.
1	Collingwood	630	1 6 0	6.50	3 0 0	15.00	Chemin de fer de Toronto.
1	Darlington	497	0 17 0	4.25	2 8 0	12.00	Steamer de Montréal.
1	Eekford	686	1 8 0	7.00	3 4 0	16.00	Chemin de fer d'Hamilton.
1	Hamilton	590	0 19 0	4.75	2 10 0	12.50	Steamer de Montréal.
1	Holland Landing	583	1 1 6	5.37½	2 13 6	13.37½	Chemin de fer de Toronto.
1	Ingersoll	637	1 5 0	6.25	2 17 0	14.25	Chemin de fer d'Hamilton.
1	Kingston	369	0 11 0	2.75	1 15 0	8.75	Steamer de Montréal.
1	King	569	1 0 6	5.12½	2 12 0	13.00	Chemin de fer de Toronto.
1	London	666	1 6 0	6.50	3 0 0	11.00	Chemin de fer d'Hamilton.
1	Lefroy	598	1 2 6	5.62½	2 15 0	13.75	Chemin de fer de Toronto.
1	Montréal	180	0 3 0	0.75	0 14 0	3.50	Steamer ou ch. de f. du G. T.
2	Niagara	587	0 19 0	4.75	2 11 0	12.75	Steamer de Montréal.
1	Nottawasaga	621	1 5 0	6.25	2 19 0	14.75	Chemin de fer de Toronto.
1	Newmarket	589	1 1 0	5.25	2 13 0	13.25	Do. do. 30 miles.
4	Ottawa City (ci-de-Bytown)	309	0 7 0	1.75	1 18 0	9.50	Steam. ou ch. de f. Montréal.
4	Oliver's Ferry (Rid. Canal)	379	0 11 0	2.75	2 1 0	10.25	Do. do. do.
1	Paris	610	1 2 0	5.50	2 15 0	13.75	Chemin de fer d'Hamilton.
4	Perth (Bathurst District) ..	386	0 11 0	2.75	2 1 0	10.25	De la trav. Oliver, 7 milles.
1	Port Hope	478	0 15 0	3.75	2 2 0	10.50	Steamer de Montréal.
1	Prescott	307	0 9 0	2.25	1 8 0	7.00	Do. do.
1	Richmond Hill	564	1 0 0	5.00	2 11 6	12.87½	Chemin de fer de Toronto.
3	Sherbrooke	124	0 10 0	2.50	0 16 0	4.00	Chemin de fer Grand Tronc
1	St. Catharines	623	1 3 0	5.75	2 16 0	14.00	Steamer de Toronto.
1	Sunnidale	615	1 4 6	6.12½	2 18 0	14.50	Chemin de fer de Toronto.
1	Toronto	547	0 19 0	4.75	2 10 0	12.50	Steamer de Montréal.
1	Thornhill	561	1 0 0	5.00	2 11 0	12.75	Chemin de fer de Toronto.
1	Whitby	517	0 19 0	4.75	2 10 0	12.50	Steamer de Montréal.
1	Woodstock	638	1 5 0	6.25	2 15 0	13.75	Chemin de fer d'Hamilton.
8	St. André (N. Brunswick)	629	2 0 0	8.50	2 12 0	13.00	Ch. de f. du G.T. de Portland,
8	St. Jean	679	2 0 0	9.00	2 14 0	13.50	et de là par steamer.

Distances et frais de passage de Québec—(Continuation)

Voir explication de route.	Endroits.	Milles de Québec.	Prix du passage de pont.		Prix du passage de chambre.		Remarques.
			£ s. d.	\$ cts.	£ s. d.	\$ cts.	
	ÉTATS-UNIS.						
5	Albany, (New-York).....	436	1 0 0	5.00	2 1 0	10.25	Chemin de fer de Montréal.
2	Buffalo, (New-York).....	647	1 3 0	5.75	2 12 0	13.00	Steamer de Montréal.
3	Boston, (City).....	419	1 4 0	6.00	2 6 0	11.50	Chemin de fer du G. T.
5	Burlington.....	270	0 11 0	2.75	1 6 0	6.50	Chemin de fer de Montréal.
2	Cap Vincent.....	370	0 11 0	2.75	1 14 0	8.50	Steamer de Montréal.
1	Chicago, (Illinois).....	1054	1 19 0	9.75	4 15 0	23.75	Per G. W. R. d'Hamilton.
2	Cleveland, (Ohio).....	841	1 9 0	7.25	3 5 0	16.25	Steamer de Buffalo.
2	Cincinnati, (Ohio).....	1120	2 3 0	10.75	4 10 0	22.50	Via Buffalo et Sandusky.
2	Columbus, (Ohio).....	976	1 18 0	9.50	4 0 0	20.00	Do do
1	Detroit, (Michigan).....	776	1 9 0	7.25	3 10 0	17.50	Per G. W. R. d'Hamilton.
1	Galena, (Illinois).....	1224	2 15 0	13.75	6 0 0	30.00	Via Hamilton et Chicago.
2	Lewiston, (New-York).....	616	0 19 0	4.75	2 8 0	12.00	Steamer de Montréal.
2	Louisville, (Kentucky).....	1200	2 0 0	10.00	5 5 0	26.25	Via Buffalo et Sandusky.
3	Lawrence, (Massachusetts).....	380	1 5 0	6.25	2 8 0	12.00	Chemin de fer du G. T.
1	Monroe, (Michigan).....	955	1 11 0	7.75	3 10 0	17.50	Steamer de Buffalo.
1	Milwaukie, (Wisconsin).....	1144	2 1 0	10.25	5 0 0	25.00	G. W. R. d'Hamilton.
5	New York, (Cité).....	576	1 0 0	5.00	2 6 0	11.50	Str. et R. de Montréal.
2	Ogdensburgh.....	318	0 9 0	2.25	1 8 0	7.00	Steamer de Montréal.
2	Oswego.....	466	0 17 0	4.25	2 0 0	10.00	Do do
3	Portland, (Maine).....	316	1 0 0	5.00	1 14 0	8.50	Chemin de fer du G. T.
2	Pittsburgh, (Pennsylvanie).....	981	1 18 0	9.50	4 0 0	20.00	Via Buffalo et Cleveland.
2	Rochester.....	529	0 19 0	4.75	2 4 0	11.00	Steamer de Montréal.
2	Sackett's Harbour.....	422	0 15 0	3.75	1 18 0	9.50	Do do
2	Sandusky, (Ohio).....	901	1 11 0	7.75	3 10 0	17.50	Par le Steamer de Buffalo.
1	St. Louis, (Missouri).....	1239	3 0 0	15.00	6 0 0	30.00	Via Hamilton et Chicago.
2	Toledo, (Ohio).....	947	1 11 0	7.75	3 9 0	17.25	Via Steamer de Buffalo.
5	Troy, (New York).....	430	1 0 0	5.00	2 1 0	10.25	Chemin de fer de Montreal.
	NOUVELLE ROUTE DU NORD.						
1	Baie verte, (Wisconsin).....	1091	1 15 0	8.75	4 13 0	22.25	Par le chemin de fer Ontario
1	Manitouac, (Wisconsin).....	1087	1 14 0	8.50	4 0 0	20.00	Simcoe, Huron de To-
1	Scheboygan, (Wisconsin).....	1113	1 14 0	8.50	4 4 0	21.00	ronto à Collingwood, 94
1	Milwaukie, (Wisconsin).....	1163	1 14 0	8.50	4 8 0	22.00	milles; des steamers de
1	Chicago, (Illinois).....	1247	1 14 0	8.50	4 12 0	23.00	la 1ère classe.

NOTE.—Le transport par chemins de fer est nécessairement quelque peu plus dispendieux que le transport par eau, la différence étant quelque chose de plus qu'une piastre entre Québec et Brockville; mais les chemins de fer sont d'un grand avantage sous le rapport de l'épargne du temps.

Les passagers qui paient le prix de chambre ont leur approvisionnement à bord des steamers et voyagent par les steamers de la malle dans les chars de première classe, si c'est par chemin de fer. Par les chemins de fer on alloue cent livres de bagage pour chaque passager,—ce qui excède ce chiffre est chargé extra.

Dans tous ces passages les enfants de moins de douze ans paient moitié prix et ceux de moins de trois ans ne paient point.

Le souverain en or vaut actuellement 24s. 4d. ; le chelin anglais 1s. 3d. ; et la couronne anglaise 6s. 1d. courant. Une piastre vaut 4s. sterling.

On peut obtenir dans ce bureau des billets de parcours sur demande.

A. C. BUCHANAN,
Principal agent d'émigration de S. M. en Canada,
Bureau, Quai Napoléon.

Bureau d'émigration du gouvernement,
Québec, janvier 1856.

No. 8.

Extraits des notes annexées aux rapports périodiques des arrivages de vaisseaux à passagers aux ports de Québec et de Montréal, dans la saison de 1855.

RAPPORT No. 1.

(Du 6 au 19 mai.)

Mille neuf cent vingt-deux émigrés ont débarqué cette saison jusqu'au 19 du courant contre trente-huit pour la période correspondante de 1854.

Ceci est dû aux passages favorables que les vaisseaux ont faits, la moyenne étant de trente-sept jours.

Ils sont tous débarqués en bonne santé et font un rapport favorable sur la manière dont ils ont été traités durant le passage.

La plupart sont des cultivateurs ou hommes de fermes qui viennent particulièrement rejoindre leur amis. Quelques-uns se sont rendus dans les Etats de l'Ouest et un certain nombre d'irlandais sont allés à New-York, mais les quatre cinquièmes étaient destinés pour le Canada Ouest.

Dans le moment le travail est peu en demande dans cette partie de la province, ce qui fait un contraste remarquable avec 1854 ; et en face du faible prix de la main-d'œuvre et des prix exorbitants des choses nécessaires à la vie, il n'est pas à regretter que l'émigration paraisse devoir être bien limitée dans le courant de la présente saison.

No. 2.

(Du 20 au 26 mai.)

Les émigrés arrivés durant la semaine sont principalement des fermiers et des journaliers qui viennent presque tous rejoindre leurs amis. Ceux qui étaient à bord de l'*India* de New Ross, et du "*Royal Adelaïde*" de Fowey, ont eu quelque cas de petite vérole et parmi les passagers maintenant débarqués et retenus pendant quelques jours à la quarantaine, tous les émigrés en bonne santé ont depuis été déchargés et se sont rendus à leur destination respective ; un nombre de pauvres familles, surtout des femmes et des enfants ont reçu de l'aide pour pouvoir avancer.

Le travail dans ces environs et vers Montréal n'est pas bien pressant dans le moment et il y a peu d'apparence qu'il le devienne. L'entrepreneur du canal Chats, sur la rivière Ottawa, a demandé quelques centaines d'hommes à une piastre par jour. Un avis imprimé à cet effet a été publié de ce bureau et distribué parmi les émigrés.

No. 3.

(Du 27 mai au 9 juin.)

Les émigrés arrivés durant la semaine expirée ce jour ont tous débarqués en bonne santé, la grande majorité s'est directement rendu dans le Canada Ouest, principalement pour rejoindre des amis.

Les écossais d'Aberdeen sont une classe de cultivateurs respectables, quelques-uns sont des artisans et sont généralement dans de bonnes circonstances, ils se rendaient à Toronto et Hamilton.

Quant aux allemands, soixante à soixante-dix venaient rejoindre leurs amis dans les environs d'Hamilton; cent cinquante se rendaient directement à Milwaukee par la nouvelle route de Toronto à Collingwood par le chemin de fer d'Ontario, Simcoe et Huron, de là directement par le steamer. Cette route paraît être préférée par les émigrés qui se rendent vers l'ouest par le St. Laurent; et si elle est bien administrée elle présente des avantages nombreux sur le grand chemin de fer occidental et elle est en outre considérablement à meilleur marché.

Ci-annexé est une copie d'avis général émis par ce département pour l'information des émigrés avec les routes à l'intérieur et le coût du voyage.

No. 5.

(Du 16 au 23 juin.)

Deux mille cinq cents émigrés sont arrivés à notre port dans la semaine qui expire ce jour, tous en bonne santé; il y a eu six décès durant la traversée.

L'union de Sligo a envoyé de Sligo par le "Russia" seize femmes; chaque adulte a reçu 20s. sterling en débarquant ici, la plupart se sont dirigées vers les Etats-Unis pour y rencontrer leurs amis.

Les émigrés écossais et anglais sont principalement des cultivateurs et des artisans et à l'exception de quelques-uns qui vont rejoindre leurs amis dans les Etats-Unis; ils s'établiront tous dans le Canada ouest. Plusieurs des cultivateurs paraissent dans de bonnes circonstances et se proposaient de s'établir immédiatement sur des terres.

Les norvégiens se sont tous rendus directement à la Baie Verte et à Milwaukee, dans le Wisconsin.

Les allemands au nombre de soixante environ, se sont rendus dans le Haut-Canada, district de l'ouest, et le reste est allé aux Etats-Unis. Ces gens comme les norvégiens ont apportés des montants considérables d'argent avec eux.

Le travail continue à être rare dans cette section de la province et les émigrés qui en cherchent ont de la peine à en trouver.

Ce tableau indique une grande diminution, 15,277, dans le nombre comparé à celui de l'année dernière.

No. 6.

(Du 24 au 30 juin.)

Les émigrés qui sont arrivés dans le cours de la semaine dernière (1215) sont tous débarqués en bonne santé. Ceux qui sont venus de Glasgow par le "George Rogers," de Hull par le "Prince Régent," étaient des cultivateurs et des artisans très respectables; ils paraissent dans des circonstances très favorables et veulent tous s'établir dans le Canada Ouest; ils parlent tous fortement de la bonté et des égards dont ils ont été l'objet durant le passage.

Les émigrés d'Irlande sont généralement pauvres et ils sont tous venus rejoindre des amis; la moitié environ se rendent aux Etats-Unis, dans le Massachusetts, le Vermont et New-York. Deux veuves l'une avec 3 enfants et l'autre 2, se rendent chez des parents à St. Louis dans le Missouri, et à Richmond, dans la Virginie; elles ont dit que leur passage avait été payé par l'union, mais en débarquant elles étaient dans le dénuement, elles ont traversé la province aux frais de ce bureau.

Les émigrés étrangers sont tous allemands, quelques-uns se rendent dans les établissements allemands du Canada Ouest, le reste dans les Etats de l'Ouest.

Les rapports du Canada Ouest reçus cette semaine sont très favorables, l'ouvrage est abondant et les ouvriers sont rares.

No. 7.

(*Du 1er au 7 juillet.*)

Il n'y a eu que 736 émigrés qui sont débarqués durant la semaine dernière, tous en bonne santé, c'était 273 norvégiens et 343 allemands. Ils sont presque tous allés dans les Etats de l'Ouest.

A bord du "Diana" de Brème, il y avait quelques familles envoyées par leurs paroisses; elles ont reçu une petite somme en débarquant ici (10 guilders chaque) pour les mettre en état d'avancer; elles se sont rendues à Hamilton, et comme l'on a besoin de journaliers dans cet endroit, elles réussiront probablement bien.

Les anciens colons de Sydney C. B., sont tous des écossais qui s'étaient établis dans cette province depuis un grand nombre d'années; ils ont vendu leurs terres et se sont dirigés vers Toronto et Hamilton avec l'intention de s'y établir.

Cet état indique une grande diminution dans l'émigration de cette saison comparée à celle de 1854, se montant à 18,957.

No. 8.

(*Du 8 au 14 juillet.*)

Mille sept cent quarante-deux émigrés sont débarqués à ce port durant la semaine qui expire ce jour, tous en bonne santé malgré un long voyage qui a duré 51 jours.

Les émigrés irlandais du "Devon" de Fralic, du "Primrose" de Limerick, et du "Favorite" de New Ross, sont presque tous venus pour rejoindre des amis ou des parents principalement dans le Canada Ouest et dans les Etats-Unis. Sept familles que le comte Fitzwilliam a aidées à émigrer sont arrivées dans le dénuement; elles se rendaient vers des amis dans le Canada ouest où indubitablement elles finiront par réussir.

Le maître du "Devon" a été condamné à l'amende pour avoir pris quatre passagers de plus que le complément légal; ils avaient été entrés sur sa liste comme passagers de chambre, et acquittés comme tels, mais après information l'on s'aperçut qu'ils n'avaient pas occupé la chambre; le vaisseau cependant, ayant été acquitté en douanes, avec ces passagers comme passagers de chambre et le maître ayant consenti à payer l'amende de £2 10s. sterling pour chaque, en vertu de la 12^e clause de l'acte des passagers, je me suis abstenu de prendre aucune procédure légale.

Il est arrivé cette semaine 219 émigrés de Sidney C. B., ils sont principalement des écossais qui s'étaient établis dans cette province depuis les vingt dernières années, et émigrent actuellement vers le territoire Huron, attirés qu'ils sont par le climat plus beau et par le sol plus fertile de l'Ouest. Les émigrés aubains sont généralement dans de bonnes circonstances et se sont rendus principalement aux Etats-Unis.

L'approche de la récolte qui paraît devoir être très abondante a créé une augmentation considérable dans la main-d'œuvre dans le Haut-Canada et tous ceux qui vont dans cette direction peuvent sans peine y trouver de l'emploi avec de bonnes gages.

No. 9.

(*Du 15 au 21 juillet.*)

Les émigrés qui sont arrivés durant la semaine dernière sont tous débarqués en bonne santé; ils sont principalement des étrangers, le plus grand nombre d'entre eux s'en allaient directement vers les Etats de l'Ouest.

Par le "R. Alsop," d'Anvers, il y a 140 personnes envoyées par le gouvernement de Wurtemberg, elles ont reçu en arrivant ici quatre piastres chaque en sus de leur passage. C'étaient principalement des hommes de ferme sans destination particulière, et ils ont été transportés à Hamilton avec des recommandations adressées à des personnes influentes du district de Waterloo où ils seront sûrs de rencontrer de l'emploi profitable, durant la prochaine saison des récoltes.

Les émigrés anglais, par le "Chance" de Hull et les écossais par le "Chieftain" sont un beau corps d'émigrés, tous cultivateurs ou garçons de ferme, ils se rendaient principalement dans les districts de New-castle, Gore et London—et la plus grande partie d'entre eux semblaient pourvus de fonds.

Les émigrés irlandais, par le "Hope" de Cork, sont tous pauvres et s'en reviennent rejoindre leurs amis, la moitié environ se sont rendus aux Etats-Unis, le reste en différentes parties de la province, 88 personnes égalant 71 adultes ont eu besoin d'assistance pour pouvoir continuer.

Les passagers du vaisseau naufragé "Lockmaben Castle" de Liverpool, et perdu sur l'île aux Oiseaux le 4 juin, sont tous compris dans ce rapport; ce dernier parti, au nombre de 226, étant arrivé de Picton par des goëlettes le 21 du courant. Ceux qui ont été recueillis par le "Sophia Mackenzie" et le "California" sont arrivés à la Grosse Isle le 12 et le 14 juin. C'étaient surtout des femmes et des enfants et ils y ont été retenus et nourris jusqu'à l'arrivée du reste des familles. Ces pauvres gens, je regrette beaucoup de le dire, ont perdu leur bagage qui, d'après les renseignements que j'ai obtenus, aurait pu être presque tout sauvé si le maître du vaisseau eut fait des efforts ordinaires. On dit que le vaisseau est encore dans la même position qu'il avait lorsqu'il a été jeté sur les rochers, et la propriété et la cargaison pillées et enlevées par des vaisseaux pêcheurs et autres. Un état complet des témoignages recueillis et des procédés adoptés pour le soulagement des passagers vous sera envoyé prochainement.

No. 11.

(Du 1er au 25 août.)

Mille trois cent quatrevingt-six émigrés seulement sont arrivés dans le port depuis le 1er du courant—1039 écossais, et 300 allemands.

Trois cent trente écossais par le "Melissa" ont été envoyés par Sir James Mathewson, de ses terres dans Lewis; ils avaient passage gratuit jusqu'à ce port et en débarquant ici ont reçu des provisions pour huit jours et ont tous été envoyés à leur destination respective aux frais de Sir James. Ils parlent en termes les plus reconnaissants du traitement humain et libéral dont ils ont été l'objet.

Les émigrés Ecossais de Glasgow sont tous des cultivateurs et des artisans respectables et viennent surtout rejoindre les parents et amis.

Ils ont tous continué avec leur vaisseau jusqu'à Montréal—destination, Canada Ouest. A bord du "Charlotte Harrison" il y avait neuf familles, soixante cinq personnes qui ont été envoyés par M. O'Neil de l'île de Canna, ils ont reçu passage gratuit jusqu'à ce port, et en débarquant ici, se trouvant sans moyens, ils ont été transportés aux frais de ce département à Hamilton où ils ont trouvé de l'emploi.

Les allemands se rendaient principalement vers les Etats de l'Ouest; quatre-vingt ou quatre-vingt-dix se décidaient à rester dans le Canada Ouest.

No. 12.

(Du 26 août au 19 septembre.)

Les émigrés arrivés durant la période comprise dans ce rapport sont débarqués en bonne santé à l'exception de ceux qui sont venus par le vaisseau "Crown" de Liverpool; dix décès sont survenus durant le passage et dix-huit malades ont été à l'hôpital de la Grosse Isle.

Ce vaisseau est arrivé dans un état bien mal propre et mal sain, et il paraît que durant la traversée il n'a été observé ni ordre ni réglemens. Le capitaine Izatts et son second étaient évidemment dans l'ignorance de la manière de faire le commerce des passagers et par leur dureté et leur hauteur ils ont créé bien des désagrémens et du mauvais vouloir parmi les passagers. En arrivant ils se plaignirent beaucoup de la manière dont ils avaient été traités par l'équipage, mais je regrette que, pour les fins de la justice, ces émigrés ne soient pas restés plus longtemps dans le port pour pouvoir mettre leurs plaintes à effet. Pendant que les passagers sont restés sur la grève de la Grosse-Isle quelques-uns des matelots ont enfoncé plusieurs de leurs coffres. Quatre personnes différentes ont déposé que leur perte se montait à £19 sterling, et l'on prend maintenant contre le capitaine des procédures pour recouvrer ce montant et, en vertu de l'acte des passagers, pour non accomplissement de contrat en refusant de transporter à Montréal un certain nombre de ses passagers ainsi que spécifié dans leurs billets de passage et pour assaut commis sur la personne d'un officier de ce département envoyé à bord pour s'enquérir des sujets de plainte; lorsque les magistrats auront donné leur décision un rapport spécial sera transmis. Six femmes, un homme et un enfant ont été envoyés par l'union de Chatham, ils ont reçu 20s. sterling en débarquant ici, laquelle somme a été remise à ce département pour leur usage.

A bord du "Dunbrody" de New Ross, il y avait cinquante-trois femmes de l'union de Gorey, chaque adulte recevant 20s. sterling en débarquant ici. Quelques-unes d'entre-elles se rendaient auprès d'amis à Boston et New-York et le reste s'en allait directement dans le Haut-Canada, où elles étaient certaines de trouver de l'emploi permanent.

Les émigrés venus par "Helen" de Montréal, "Albion" et "California" de Glasgow, sont tous des cultivateurs et des artisans respectables, dans de bonnes circonstances généralement, et vont rejoindre leurs amis dans le Canada Ouest.

A bord du "St. Patrick" de Liverpool, il y avait un nombre considérable d'Allemands dont 130 paraissaient avoir été envoyés de Mueback, dans le Wurtemberg. Ils ont reçu chacun d'eux 10 guilders en débarquant ici pour pouvoir se rendre jusqu'à Hamilton.

Parmi les émigrés étrangers qui sont venus directement de Hamburg, il y avait un parti de cent Bohémiens, dont une grande partie s'est rendu dans le Canada Ouest, le reste allant aux Etats-Unis.

Vingt-quatre femmes par le "St. Patrick" ont été envoyées par l'union de Drogheda; elles ont été transportées par le vaisseau jusqu'à Montréal; une famille de six personnes de l'union de Chatham, et une femme de l'union de Londonderry et quatre jeunes gens de l'école des pauvres de Londres, ont reçus 20s. sterling de ce bureau en débarquant.

Les artisans et journaliers continuent toujours à être en faible demande dans le Canada est; et bien peu des émigrés restent ici, pendant que dans le Canada Ouest la demande se continue toujours et que tous ceux qui veulent de l'emploi en trouvent sans difficulté.

Le nombre des personnes comprises dans cet état, et qui ont reçu de l'argent de ce département pour pouvoir rejoindre leurs parents et amis, forment environ 400 adultes, principalement des femmes et des enfants.

No. 13.

(Du 20 septembre au 31 octobre.)

Deux mille cinq cent cinquante-trois émigrés sont arrivés dans ce port pendant la période comprise dans ce rapport qui peut être considéré comme le dernier de l'émigration par la voie du St. Laurent, pendant cette saison, et indique la grande diminution de 31,817 sur l'émigration de 1854.

Les émigrés venus par ces vaisseaux sont tous débarqués en bonne santé, à l'exception de ceux qui sont venus par le "St. Lawrence" d'Aberdeen, et le "Pemberton" de Tralce.

Dans le premier vaisseau, trois décès (un passager de chambre, le révérend M. Ogilvie) sont survenus durant la traversée, et trente-neuf cas de fièvre typhoïde ont subséquemment été admis dans l'hôpital de la quarantaine, et le maître et quatre matelots sont dans le moment sous traitement pour la même maladie dans l'hôpital de marine.

Par le "Pemberton," bien qu'il n'y ait pas eu de décès durant le passage, vingt-trois des passagers et quatre matelots ont été admis à l'hôpital, à la Grosse Ile, souffrant de la fièvre,—deux en sont morts depuis.

Je considère que ce vaisseau n'était pas fait pour aller à la mer et par conséquent pas propre à transporter des passagers, vu qu'il faisait eau aux précintes et par le pont, de manière que les passagers étaient constamment mouillés,—ce qui fut la principale cause de leur maladie.

Dans le cas du "St. Lawrence" la maladie fit son apparition dans une famille peu de jours après le départ, et de cette partie de l'entrepont ou gissait la famille, la maladie se répandit dans toute la cale et jusque dans la chambre.

Le maître et les passagers parurent être sous l'impression que l'officier médical, dont le devoir est d'examiner les passagers avant le départ, n'avait pas été assez strict. La fièvre introduite ainsi par les passagers de ces vaisseaux, se répandit dans l'hôpital de la quarantaine et fut très sévère parmi les gardes-malades dont deux en furent sérieusement attaqués, et un jeune homme, le commis de la division de santé, en mourut.

Les émigrés sont principalement des cultivateurs et les neuf dixièmes d'entre eux émigrent pour rejoindre leurs amis.

Les écossais et les anglais sont généralement des artisans et cultivateurs respectables et quelques-uns d'entre eux ont apporté de bons capitaux. Les irlandais sont généralement très pauvres; une grande partie d'entre eux sont des femmes et des enfants qui émigrent pour rejoindre leurs amis dans différentes parties de cette province et des Etats-Unis; ces amis leur ayant déjà transmis des moyens de venir. Les passagers du "Pemberton" appartiennent presque tous à cette classe; la plus grande partie d'entre eux sont sans le sou en débarquant ici. Je me suis trouvé dans la nécessité de donner de l'aide à quarante-huit hommes, quatre-vingt-seize femmes et cent trente et un enfants pour les mettre en état de laisser ce port; presque tous se sont rendus dans le Canada Ouest, rejoindre des amis.

A bord du "Boreas" il y avait quatre-vingt-treize pauvres envoyés par l'union de New Ross, (soixante et dix-huit femmes et quinze enfants) ils ont reçu dix chelins chacun, en débarquant ici. Il est grandement à regretter que les gardiens des unions persistent à continuer à envoyer leurs pauvres à une époque aussi avancée de la saison, et surtout avec une aussi petite allouance que dix chelins qui, lorsque les premières nécessités de la vie sont à un aussi haut prix, suffisent à peine à payer les provisions pour leur montée jusqu'à l'endroit où ils pourront trouver de l'emploi immédiat, faisant ainsi payer à ce département tous leurs frais de voyage à l'intérieur; et ils deviendraient à charge au public pour tout l'hiver, vu l'époque avancée de la saison où ils arrivent et l'impossibilité de leur procurer de l'emploi dans cette section du pays s'il leur était permis d'y rester.

Le nombre total des personnes qui ont eu des passages gratuits dans les divers vaisseaux compris dans ce rapport a été de 711, savoir: 402 adultes, et 309 enfants, dont 98 anglais, 58 écossais et 555 irlandais.

La quarantaine ferme ce jour et les malades qui restent au nombre de quatre personnes ont été transportés à l'hôpital de marine et des émigrés de cette cité.

RÉPONSE

A une adresse de l'assemblée législative du 28 février dernier, demandant une liste de toutes les réclamations faites par les miliciens dans le Bas-Canada pour du scrip ou des pensions, depuis de 1er mars 1850.

Par ordre,

GEO. E. CARTIER,

Secrétaire.

Bureau du secrétaire,

Toronto, 22 avril 1856.

LISTE des demandes de pensions de milice dans le Bas-Canada, depuis le 1er mars 1850.

Noms.	Résidence.	Nature et motifs de la réclamation.	Montant de la réclamation.
André Ouellette.....	St. Anne la Pocatière.....	Pour services dans la milice, blessures ou incapacité autrement causée.	£15 par année, avec les arrérages.
Alexis Bertrand.....	Cap Santé.....		
Pierre Plant.....	Sorel.....		
Germain Courey.....	St. Nicholas.....		
Jacques Garneau.....	Québec.....		
Ls. Hébert dit Cayen.....	Beauharnois.....		
J. B. Hébert.....	do.....		
Joseph Gendron.....	do.....		
Charles Roy.....	do.....		
Joseph Leduc.....	do.....		
Pierre Augustin Leduc.....	do.....		
Et. Montpetit dit Potdevin.....	do.....		
Joseph Daigneau.....	do.....		
Bazile Mathieu.....	do.....		
Pierre P. Leduc.....	do.....		
Michel Chrétien.....	Cap St. Ignace.....		
Hilare Lavasseur.....	Kamouraska.....		
Joseph Dastie.....	Cap Rouge.....		
Henri Dupéré.....	Québec.....		
Ignace Dessaint dit St. Pierre.....	Kamouraska.....		
Jacques Drolet.....	St. Antoine de Tilly.....		
Joseph Tanguay.....	Lotbinière.....		
Antoine Cloutier et Jean Baptiste Cloutier.....	Québec.....		
John N. Caster.....	William Henry.....		
Jean Roch Lavoie.....	Isle Verte.....		
Louis Gauthier.....	Kamouraska.....		
Isaac Lagacé.....	Trois-Pistoles.....		

LISTE des demandes de pensions de milice dans le B.-C., etc.—(Continuation.)

Noms.	Résidence.	Nature et motifs de la réclamation.	Montant de la réclamation.
Germain Robichaud	Montreal	Pour services dans la milice, blessures ou incapacité autrement causée.	\$15 par année, avec les arriérés.
Frs. Gendreau	St. Thomas		
J. B. Roy dit Desjardins	Québec		
Widow Jean Baptiste Hébert	Berthier		
Jean Baptiste Bélanger	Rivière du Loup, en bas		
Jean Baptiste Bacquet	St. Anselme		
Joseph Lefebvre	St. Jean Chrysostôme		
Ignace Lavoie	Trois-Pistoles		
Benoni Manuel dit Ouellette	Madawaska		
Abraham Morin	St. Monique		
Michel Boucher	Tring		
Jean Desroches	Québec		
Alexis Dumond	Kamouraska		
Marc Morin	St. Hyacinthe		
Pierre Clavette	Québec		
Charles Labelle	William Henry		
D. Thompson	Québec		
Charles Desrochers	St. Christophe d'Arthabaska		
Augustin Rousseau	St. Geneviève		
Charles Burke	Trois-Rivières		
F. Laviolette	William Henry		
M. Beaudin	St. Rémi		
S. Ouellet	St. Louis de Kamouraska		
Mathieu Fournier	St. Rosalie		
Jean Baptiste Dupéré	Kamouraska		
Joseph Caron	St. Cyrille		
H. Dalbé dit Pariseau	Montréal		
L. C. Boucher	St. Gregoire		
C. Dupré	Trois-Rivières		
A. Rousseau	St. Geneviève		
Louis F. Dufresne	William Henry		
Pierre Plante	do		
Joseph Pothier	do		
Louis Ainslie	St. Sylvester		
Joseph Robichaud	Madawaska		
J. B. Terrain	Trois-Rivières		
Joseph Landry	St. Paschal, Kamouraska		
Hilary Lagacé	St. Louis, Kamouraska		
Augustin Dignard	Rivière Ouelle		
Antoine Binette	St. Roch, Québec		
Aristoble Paradis	St. Seimon, en bas		
Louis Clapgood	William Henry		
Jacques Labrie	St. Lazarre		
Thomas Vadeboncœur	St. Luce		
Marc Leforge	St. André		
Julien Ouellet	do		
Michel Lemieux	St. Henri		
A. M. Dupuis	St. Eloi		
Antoine Labranche	Montréal		
Joseph Berubé	St. Eloi		
Ignace Carrier	Pointe Levi		
Joseph Carrier	do		
J. T. Sirois	Trois-Pistoles		
Robert Belanger	do		
Antoine Levasseur	St. Germain, Rimouski		
Jean Daigle	Jeune Lorette		
Nicholas Côté	Cacouna		

LISTE des demandes de pensions de milice dans le B.-C., etc.—(Continuation.)

Noms.	Résidence.	Nature et motifs de la réclamation.	Montant de la réclamation.
Adelaide Dicknard, veuve Michel Berubé.....	St. Anne Pocatière.....	} Pour services dans la milice, blessures ou incapacité autrement causée.	} £15 par année avec les arrérages.
Jean Baptiste Brousseau.....	Pointe Levi.....		
W. Sharp.....	Arthabaska.....		
Pierre G. H. Roy.....	St. Hyacinthe.....		
Joseph Pilardi.....	do.....		
Louis Vincent.....	St. Agnès.....		
François Lucombe.....	Cap St. Ignace.....		
François Saucier.....	Trois-Pistoles.....		
James Beaucher dit Morency.....	Cacouna.....		
Pierre Nolette.....	St. Elzéar.....		
Louis Croteau.....	St. Antoine de Tilly.....		
Germain Berubé.....	St. Germain, Kamouraska.....		

LISTE de toutes les réclamations faites par des miliciens dans le Bas-Canada pour du scrip ou des pensions, déposées dans le département des terres de la couronne, depuis le 1er mars, 1850.

Date de la réclamation.	Noms du réclamant.	Résidence.	Nature de la réclamation.
1850.			
Avril S.	François Bourgeois.....	Petite Nation.....	Soldat, Canadiens Fencibles.
Juillet ..	François Ballard dit M. Allard	Montréal.....	Soldat, 3me Bataillon.
"	Joseph Barrette.....	do.....	Cocher de train d'artillerie.
Mai 31.	André Chalifou.....	do.....	Soldat, Voyageurs Canadiens.
Juin 11.	Charles Crevier.....	St. François du Lac.	do do
Juillet 14.	Louis Charlaud, Représentant		
	de.....	St. Polycarpe.....	Caporal d'Artillerie, 3me Ba.
Novembre 29.	Isaac Caron.....		Soldat, 4th Bataillon.
Décembre 30.	Michel Cyr.....	Montréal.....	Caporal, 3rd Bataillon.
Mai 17.	J. B. Drapeau, Représentant		
	de.....	Québec.....	Soldat, 6th Bataillon.
Juillet 12.	Christophe Dufour.....	Montréal.....	Soldat, 4th Bataillon.
Septembre 26.	Germain Dion.....	St. Hyacinthe.....	Milicien.
Juillet 24.	Louis Fournier.....	Montréal.....	Cond. Guides.
Mars 4.	Pierre Guertin.....	St. Hyacinthe.....	Milicien.
Juin 14.	Michel Gagnon.....	St. François.....	Soldat, Voyageurs Canadiens.
Mars 17.	John Loulet, Représentant		
	de.....	St. Giles.....	Lieutenant, Dr. de Lauzon.
Avril 8.	Joseph Legaud.....	Grenville.....	Soldat, Canadiens Fencibles.
Mai 31.	Louis Lavallé, Représentant		
	de.....	Montréal.....	Soldat, 3rd Bataillon.
Juin 14.	Joseph Lanouville.....	St. François.....	Soldat, Voyageurs Canadiens.
" 14.	Jean Lafrance.....	Montréal.....	Soldat, 1st Bataillon.
" 14.	Joseph Landry.....	do.....	Soldat, Voyageurs Canadiens.
Août 20.	Louis Lacasse.....	St. Grégoire.....	Enseigne, 1er Bataillon.
" 24.	Pierre Lavergne.....	Perth.....	Soldat, Commissariat Vy'grs.
Novembre 29.	Bénoni Laplante.....		Soldat, 3e Bataillon.
" 29.	Pierre Lapointe.....		Soldat, 1er Bataillon.

LISTE de toutes les réclamations faites par des miliciens dans le Bas-Canada pour du scrip ou des pensions, etc.—(Continuation.)

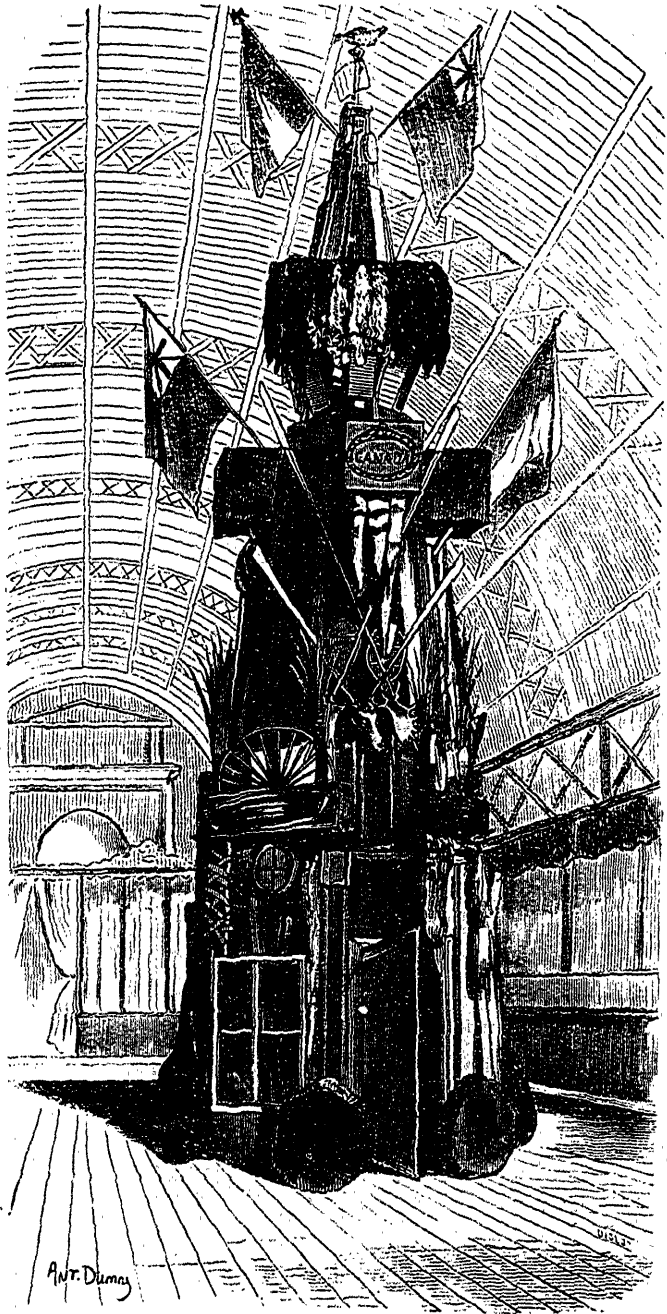
Datè de la réclamation.	Nom du réclamation.	Résidence.	Nature de la réclamation.
1850.			
Novembre 29..	Augustin Leville	Milicien.
“ 29..	Louis Lévesque	do
“ 29..	Pierre Madore	Soldat, 3me Bataillon.
“ 29..	Michel Milliard	Soldat, 1er Bataillon.
Décembre 20..	Nicolas Mercier	Montréal	do do
Novembre 12..	John Nadeau	Loughborough	Milicien.
Juillet 12..	J. H. Ouimet	Montréal	Soldat, Grenadiers, Volt'rs.
Août 25..	André Ouellet	Ste. Anne de la Po- catièrè	Soldat, 5me Bataillon.
Mai 31..	Claude Pelletier	Montréal	Soldat, Voyageurs Canadiens.
Mars 4..	Pierre Roy	St. Hyacinthe	Milicien.
“ 4..	Mathew Sharpe	Bath	Soldat, 3me Bataillon.
“ 4..	Benjamin Sweet	Dorchester	Milicien.
Novembre 29..	Isidore St. Torre	Soldat, 4me Bataillon.
Mars 4..	J. B. Turcotte	St. Hyacinthe	Milicien.
Mai 17..	Joseph Terrien dit Verbon- cœur	Québec	Soldat, 6me Bataillon.
Juillet 24..	Benoni Tremblay	Montréal	Soldat, Guides.
1851.			
Janvier 25..	Guillaume Valade, Répresen- tants de	Montréal	Soldat, 2mo Bataillon.
“ 27..	Pierre Dépincier	do	Milicien.
“ 27..	Christian Groté	do	do
Février 27..	Reuben French	Lacolle	Sergent, Milice.
“ 27..	John Sunbury	Eaton	Milicien.
“ 24..	Jean Malharin, alias Lan- guedoc	} Ste. Anne de la Pocatièrè	Soldat, 3me Bataillon.
Mars 3..	Joseph Richard, Représentants de	Montréal	Soldat, 2me Bataillon.
“ 7..	Louis Langlade	do	Lieutenant, Guerriers Sauv'es
“ 7..	Gervase Maccomber	do	Soldat, do.
“ 7..	Antoine Chénier, Représen- tant de	do	Soldat, do.
“ 7..	B. Lyons, Representative of	do	Soldat, do.
“ 7..	J. B. Bibeau	do	Soldat, Voyageurs Canadiens.
“ 7..	Jacques Peltier	do	do do
“ 7..	Gabriel Houle	do	do do
Juillet 1..	Jean L. Parant	do	Soldat, 2me Bataillon.
“ 4..	Joseph Précourt	do	Do Voyageurs Canadiens.
“ 4..	François Jetté	do	Do Commissariat do.
“ 4..	Joseph, alias Munic Cardinal	do	Do 5me Bataillon.
“ 4..	J. B. Bigault	do	Do Chasseurs Canadiens.
“ 4..	Joseph Morisset	do	Do Commissariat Vyg'rs
“ 4..	Urbain Pariseau	do	do do
“ 11..	François Guay, Représentants de	do	Do 1er Bataillon.
“ 22..	François Corriveau	do	do do
“ 31..	François Richard	do	Do 4me Bataillon.
Août 21..	Alexander Lévesque	St. Pascal	Do 3me Bataillon.
1852.			
Janvier 7..	Joseph Cardinal	Québec	Do 6me Bataillon.
“ 7..	Joseph Chevalier	do	Do Voltigeurs.
“ 7..	Jean Cloutier	do	Do 1er Bataillon.
“ 7..	Joseph Papin	do	do do
Mars 9..	Antoine Limoges	Cohoes, New York	Do Canadiens Fencibles.

LISTE de toutes les réclamations faites par des miliciens dans le Haut-Canada pour
du scrip ou des pensions, etc.—(Continuation)

Date de la réclamation.	Nom du réclaman.	Résidence.	Nature de la réclamation.
1852.			
Avril 22..	Louis Sévigny.....	Maskinongé.....	Soldat, 3me Bataillon.
Juillet 8..	Aaron Osborne.....	St. Césaire.....	Milicien.
Octobre 6..	Toussaint Labombarde.....	St. Anicet.....	do
1853.			
Octobre 17..	Charles Boulet.....	Beauport.....	do
1854.			
Janvier 11..	J. B. Horn.....	Berthier.....	do
Avril 4..	Augustin Baribeau.....	Québec.....	Soldat, 1er Bataillon.
" 4..	Antoine Dasylva.....	do.....	Milicien.
Septembre 23..	Abraham Lebrun.....	do.....	do
Novembre 18..	Jean Brault.....	Nicolet.....	do
1855.			
Février 27..	Joseph Mahurin.....	Montral.....	do
Mai 26..	Louis J. Vachon.....	St. Jean Baptiste.....	do
Août 13..	C. Gauthron dit Larochele.....	Montréal.....	Soldat, 3me Bataillon.
Décembre 19..	Pierre Gouin, Représentants de.....	Trois Rivières.....	Ensign, Milice.

TORONTO:

IMPRIMÉE PAR JOHN LOVELL, YONGE STREET.



DESSIN DU TROPHÉE

CONSTRUIT AU MILIEU DE LA SECTION CANADIENNE,
DANS L'ANNEXE DU BORD DE L'EAU, AVEC LES CONTRIBUTIONS DES
EXPOSANTS DE LA CLASSE DES PRODUITS FORESTIERS.

19 Victoriae.

Appendice (No. 46.)

A. 1856.

LE
CANADA,
ET
L'EXPOSITION UNIVERSELLE
DE
1855.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE L'ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE.



TORONTO:
DES PRESSES À VAPEUR DE JOHN LOVELL, RUE YONGE.
1856.

PRÉSENTATION DU RAPPORT

A

SON EXCELLENCE, LE GOUVERNEUR-GÉNÉRAL,

PAR

J. C. TACHÉ,

SECRETAIRE DU COMITÉ EXÉCUTIF.

A SON EXCELLENCE SIR EDMUND WALKER HEAD, GOUVERNEUR-GÉNÉRAL DES PROVINCES BRITANNIQUES DE L'AMÉRIQUE DU NORD, ETC., ETC., ETC.

QU'IL PLAISE A VOTRE EXCELLENCE :

Le comité exécutif investi du droit de conduire les affaires de l'exposition canadienne pour le concours de Paris en 1855, croyant avoir accompli sa tâche, s'est dissous et m'a chargé comme secrétaire de présenter le rapport final de ses procédés.

J'ai l'honneur de transmettre comme formant partie de ce rapport les documents suivants qui sont l'histoire de l'exposition canadienne de 1855, savoir :—1o. Les minutes des procédés de la commission première et les minutes du comité exécutif. 2o. Le rapport du secrétaire du comité, y compris le jugement rendu sur les essais offerts au concours. 3o. Un état résumé, sous différents chefs, des dépenses encourues par le comité, étant le rapport de la partie financière des affaires de l'exposition. 4o. Mon rapport comme commissaire du Canada à Paris avec annexes consistant, en copies de trois publications publiées à Paris en vue de l'exposition, 48 correspondances sur l'exposition, un tableau de toutes les récompenses accordées aux différentes contrées, étant un résumé des listes officielles insérées au *Moniteur*, et un état des sommes reçues et dépensées par moi. 5o. Le rapport de Sir William Logan avec annexes, consistant en une liste de la distribution des articles à la suite de l'exposition, et une liste des récompenses accordées au Canada.

Le rapport de William Gunn, écuyer, trésorier du comité, l'état des dépenses faites par Sir William Logan et moi-même comme commissaires et les reçus de toutes les sommes payées ont été fournis à l'auditeur des comptes publics, M. Langton et approuvés par lui comme étant corrects.

J'ai en outre transmis à l'honorable secrétaire provincial, une caisse contenant tous les papiers, correspondances, liasses et mémoires du comité exécutif.

J'ai été autorisé à régler quelques affaires pour lesquelles le comité n'a pas cru nécessaire de continuer à tenir ses séances et de retarder la transmission de son rapport, à la suite de près de dix-huit mois de travaux; ces affaires consistent en paiements à faire de sommes appropriées par le comité, et de dépenses dont les comptes n'ont pas encore été transmis, au montant collectif d'environ deux cents louis courant, à prendre sur la balance de £644 2s. 4d., restant en main.

Je suis encore chargé de faire connaître que les articles suivants, étant la propriété de la province, restent déposés comme suit, savoir:— deux beaux échantillons de noyer noir et de Sicomore, entre les mains de l'honorable John Young, à Montréal; une montre d'or, un ratelier de dents artificielles et un modèle en argent d'une pompe à incendie entre les mains du président du comité central local de Toronto.

Quelques caisses contenant les effets mentionnés en détail dans une liste fournie par Sir William Logan, comme ayant été expédiés au Canada sont attendues; ces effets se composent en partie d'articles appartenant à la province et en partie d'articles étant la propriété de particuliers et du retour en bon ordre desquels le comité exécutif s'était porté garant; le transport de ces effets devra encore être payé à même la balance en main.

Une collection de grains étrangers apportée de l'exposition de Paris a été destinée par le comité pour être distribuée entre les deux chambres d'agriculture du Haut et du Bas-Canada. Comme cette collection est adressée à Montréal, les personnes chargées de cette distribution sont monsieur le major Campbell, de St. Hilaire, président de la chambre d'agriculture du Bas-Canada, le révérend messire Villeneuve, monsieur J. Logan, et monsieur Alfred Perry, de Montréal. Les grains dont on vient de parler viennent pour la plus grande partie du Royaume-Uni, de Toscane, d'Autriche et de l'Algérie; il n'y a pas de doute que les expériences sur la valeur comparative de ces diverses semences en tant que s'adaptant au climat du Canada, seront conduites de manière à profiter à l'agriculture du pays.

Le tout respectueusement soumis.

J. C. TACHÉ,

Secrétaire du comité exécutif canadien
de l'exposition de Paris.

Toronto, 21 avril 1856.

RAPPORT SOMMAIRE DES PROCÉDÉS DU COMITÉ.

HISTORIQUE DES PROCÉDÉS.

La communication donnée au mois d'octobre 1854, par l'honorable secrétaire provincial d'alors, l'honorable P. J. O. Chauveau, de documents reçus des lords composant le bureau de commerce de Londres, fut le premier signal d'éveil pour le public, de la nécessité de s'occuper à faire figurer le Canada à l'exposition de Paris.

A la communication de ces documents, la chambre d'assemblée, sur motion de l'honorable M. Young, passa une résolution, d'après laquelle une adresse fut présentée à son excellence le gouverneur-général, priant le chef de l'exécutif de vouloir prendre les mesures nécessaires pour assurer au pays une représentation convenable de ses produits au concours universel de 1855.

La réponse à cette adresse fut l'émission d'une proclamation constituant un grand comité provincial, composé de messieurs de toutes les parties du pays, aux mains desquels fut remis le soin de déterminer la marche à suivre dans la circonstance.

Ce comité provincial, composé d'à peu près deux cents personnes, s'assembla pour la première fois, le 30 octobre, sous la présidence de Sir Allan Napier MacNab, et nomma un sous-comité chargé de s'enquérir et de faire rapport le jeudi suivant, 2 novembre 1854. Ce sous-comité était composé de Sir Cusack Roney, des honorables F. Hincks, P. J. O. Chauveau, T. McKay, J. Young, capitaine Rhodes et de MM. E. V. Gamble, J. C. Taché, J. Langton, E. W. Logan, De Rottermond, C. J. Laberge.

Le comité susdit présenta, au jour fixé, le rapport suivant, qui fut adopté par le comité provincial.

RAPPORT PRÉPARATOIRE DU COMITÉ.

Le comité nommé à l'assemblée du comité provincial, tenue le 30 dernier, dans la vue de suggérer les moyens à prendre pour l'ex-

position des produits canadiens à Paris, en 1855, a l'honneur de faire rapport :

Qu'après avoir donné au sujet toute l'attention possible, il en est venu aux conclusions suivantes, savoir :

Qu'il est de toute nécessité, pour l'obtention du but proposé, de donner au comité provincial le pouvoir d'acheter et faire l'acquisition des articles qui seront jugés propres à être expédiés à Paris.

Le comité est d'opinion que toutes tentatives d'émulation privée, au moyen d'expositions locales préliminaires, sont inutiles.

L'expérience acquise dans les travaux exécutés pour l'exposition de Londres, en 1851, démontre que le succès de l'entreprise actuelle, doit dépendre de l'énergie et des efforts du comité exécutif qui sera formé.

Le comité recommande une délégation des pouvoirs du comité provincial, à un comité exécutif, composé de vingt-un membres, dont quinze en position de pouvoir assister à Québec, aux assemblées de ce comité, deux résidant dans la ville ou le voisinage de Montréal, et le reste (4) résidant dans le Haut-Canada.

Que le comité exécutif devra nommer son président, son secrétaire, lesquels seront les officiers du comité provincial.

Le comité recommande la nomination immédiate de ce comité exécutif, et pour éviter toutes difficultés, ôse recommander les noms de vingt-un messieurs comme devant former ce comité exécutif, savoir :

L'honorable T. McKay, l'honorable N. F. Belleau, l'honorable F. Hincks, l'honorable J. Young, MM. Gamble, M. P., Langton, M. P., Cartier, M. P., Taché, M. P., Stevenson, M. P., Brown, M. P., Rhodes, M. P., A. A. Dorion, M. P., Sir Cusack Roney, MM. Street, E. W. Thompson, Holwell, Archambault, Matthie, Lëgaré, artiste, L. Denison, Leeming.

Le comité recommande de plus, que lorsque leur nomination sera communiquée à ces messieurs, il leur soit demandé s'ils sont disposés à donner activement leurs services au comité, et que dans le cas d'une réponse négative, ou dans le cas d'absence durant trois assemblées successives du comité, sans raisons satisfaisantes, leur siège soit de fait vacant et que le comité soit autorisé à remplir alors la place ainsi laissée vacante.

Recommande que le nombre compétent pour agir soit fixé à cinq.

Le comité ne croit devoir entrer dans aucun détail sur les fonctions qui seront dévolues à ce comité exécutif. Il aura néanmoins, probablement, d'abord à décider sur le genre et la classification des articles destinés pour Paris : des sous-comités pourront être placés à la tête de

chaque classe d'objets, et s'aidant du secours de comités locaux, rendront ainsi plus faciles le choix des objets et les moyens de se les procurer.

Le comité ne croit pas devoir omettre de recommander à l'attention du comité exécutif, l'importance qu'il y aurait de publier un ouvrage sur le Canada, ses produits, ses ressources, le tout accompagné d'une carte indiquant la configuration du pays, et montrant les différentes routes suivies et à suivre par l'émigration Européenne, les prix de voyage, etc., lequel ouvrage pourrait être publié en français, en anglais et en allemand, et distribué gratuitement pendant l'exposition. Ce comité suggère de soumettre cet ouvrage au concours.

Le comité n'a pas cru de son ressort d'entrer dans la considération du montant collectif des sommes qui seront nécessaires à l'obtention de l'objet en vue. Il ne manifeste, néanmoins, aucun doute sur la certitude d'obtenir les moyens nécessaires à la réussite d'un projet qui concerne, à un si haut degré, les intérêts de la province.

Le tout néanmoins,
humblement soumis,

T. McKAY,
Président du sous-comité.

Par l'adoption de ce rapport se trouva constitué le comité exécutif de l'exposition canadienne à Paris, composé des messieurs dont les noms sont inscrits au rapport. Plus tard, l'honorable M. Chauveau, de Québec, fut ajouté au comité exécutif au lieu de M. Holwell, et M. Louis Ricard, au lieu de M. Archambault, les deux messieurs remplacés étant absents.

Le jour même de sa formation, le comité exécutif se constitua régulièrement, en élisant l'honorable Francis Hincks, président, M. J. C. Taché, secrétaire, et M. W. Gunn, trésorier. Vers le milieu de l'été suivant 1855, M. Hincks ayant été appelé au poste de gouverneur-général des Barbades, M. le capitaine Rhodes, de Québec, fut appelé à lui succéder comme président du comité.

Le 4 novembre, le comité exécutif publia sous forme de manifeste le règlement suivant, comme guide de la ligne de conduite à suivre.

LE COMITÉ EXÉCUTIF

Nommé pour assurer une digne représentation de l'industrie et des ressources du Canada, à l'exposition universelle qui doit se tenir à Paris en 1855, a l'honneur de représenter :

Que le succès des efforts qui se font actuellement pour obtenir une digne représentation de l'industrie canadienne à l'exposition de Paris,

doit dépendre, en grande partie, du zèle et de la coopération cordiale du public en général, par l'intermédiaire des divers comités locaux. Il a été jugé absolument nécessaire, afin d'assurer plus d'efficacité et d'unité d'action, d'établir un comité exécutif central dont les membres, ou au moins une grande majorité d'entre eux, sont en position de pouvoir se réunir pour délibérer et agir en commun. Le comité exécutif, néanmoins, sera toujours très désireux de recevoir l'avis et l'opinion des comités locaux. On recommande l'organisation de comités locaux de cette espèce, dans les chefs-lieux de chaque comté du Haut et du Bas-Canada, ces comités devant se composer de tous les membres de l'une et l'autre branche de la législature, de tous les membres du comité provincial récemment nommés par son excellence le gouverneur-général, de tous préfets, maires et *reeves*, des professeurs des collèges incorporés, des présidents et des secrétaires des sociétés d'agriculture, et des présidents des instituts d'artisans ou autres corps scientifiques. Les comités sont autorisés à augmenter à volonté le nombre de leurs membres, et on espère que dans chaque localité, une ou plusieurs des classes de personnes indiquées, organiseront de suite un comité local, dont le secrétaire se mettra en communication avec le secrétaire du comité exécutif, et lui donnera tous les renseignements possibles sur les diverses occupations des habitants de sa localité. Là où quelque fabrique spéciale sera en opération, on devrait en faire mention, et suggérer les moyens de la faire connaître avec avantage. Pour des raisons qui seront développées ailleurs, on propose qu'il y ait dans chacune des villes de Montréal et de Toronto, un comité local central, et comme les fonctions de ces deux comités seront beaucoup plus importantes, et d'une nature responsable, ils devront être organisés différemment. On propose qu'en attendant qu'il puisse être fait d'autres arrangements, les membres résidants du comité exécutif correspondent avec le secrétaire, et soumettent sous le plus court délai possible, les noms des personnes qui pourraient être choisies pour servir dans les comités centraux, en faisant bien attention que les plus importantes qualités sont la bonne volonté, le zèle, et l'absence de liaison avec ceux qui doivent vraisemblablement être exposants. Après avoir pourvu à l'organisation des comités, la première chose à considérer, est le mode à adopter dans les travaux de collection. Le comité exécutif désirerait faire bien comprendre au public, l'importance d'arrangements systématiques, et, quand la chose sera possible, d'arrangements scientifiques; dans ce but il prend la liberté d'appeler l'attention sur les extraits suivants des rapports des jurés de l'exposition de Londres. Dans le rapport des jurés de la classe 1ère, sur les minerais, dont M. Dufrénoy, membre de l'institut de France, était le rapporteur, il est dit :

" De toutes les colonies anglaises, le Canada est celle dont l'exposition est la plus inté-

ressante et la plus complète; on peut même dire qu'elle est supérieure à l'exposition minérale de toutes les contrées qui ont envoyé des produits à Londres; cette supériorité vient de ce qu'elle a été faite d'une manière systématique; il en résulte que son examen fournit les moyens d'apprécier à la fois la constitution géologique et les ressources minérales du Canada. Cette circonstance vient de ce que notre collègue, M. Logan, qui remplit dans le Canada les fonctions de Géologue Provincial, a présidé sur les lieux au choix de la plupart des échantillons qui ont été envoyés à l'exposition, et qu'il les a classés depuis leur arrivée à Londres."

Dans le rapport des jurés de la classe 3, "substances alimentaires," dont le Dr. Hooker était le rapporteur, on lit :

"La collection de MM. Lawson offre des épis de toutes les variétés de céréales, ainsi que des modèles de tous les légumes qu'on a réussi à cultiver en Ecosse. Les échantillons sont magnifiques, et l'arrangement scientifique est excellent. On n'a épargné aucun trouble ni aucunes dépenses, pour pourvoir à tout ce qui était nécessaire pour faire de cette collection un tableau vrai et complet des productions végétales de l'Ecosse. Une médaille du conseil a été accordée à MM. Lawson, pour leur collection des produits alimentaires de l'Ecosse, si admirablement disposée pour l'instruction, et si savamment arrangée."

Dans leur rapport sur les substances animales et végétales, employées principalement dans les manufactures comme instruments ou pour ornements, rédigé par le professeur Owen, les jurés de la classe 4—disent :

"Parmi les nombreux échantillons de produits à l'état brut, fournis par différents pays, il y a plusieurs collections dont la valeur spéciale tire un mérite additionnel de ce qu'elles sont complètes, et de ce qu'elles présentent un tableau du commerce et des manufactures d'un pays entier. L'importance de pareilles collections, non seulement sous le rapport du commerce, mais encore au point de vue de la statistique et de la science, est très grande, et en conséquence le jury, désirant exprimer son approbation du bien pratique que l'on peut retirer de la formation et de l'étude de semblables collections, et des avantages qui peuvent en résulter pour le commerce et les manufactures, a décidé de recommander d'accorder la médaille du conseil aux gouvernements des pays dont les productions naturelles ont été exposées d'une manière si instructive et si complète."

Les trois classes, indiquées plus haut, comprenant les principaux produits du marché du Canada, savoir, ses produits minéralogiques, ses produits agricoles et ses bois de construction, devront être l'objet d'une attention spéciale. Le comité désire pareillement suggérer que les produits manufacturés soient représentés, au moyen de l'exposition des matériaux dans diverses phases, jusqu'au plus haut degré de perfection. Il est très important, dans l'opinion du comité, que des exemplaires du rapport du jury de l'exposition de Londres, soient mis à la portée d'un aussi grand nombre de personnes que possible, et il est fortement recommandé à toutes celles qui désirent contribuer à l'exposition, de lire la partie de cet ouvrage intéressant qui leur serait d'une importance spéciale. Ceux qui ont des exemplaires de cet ouvrage, sont priés de les mettre temporairement entre les mains du comité, afin de pouvoir les faire distribuer dans tout le pays.

En attendant, pour offrir au public tous les renseignements possibles, le comité se propose d'annexer au présent rapport un tableau concis, in-

diquant la classification adoptée à l'exposition de Londres, et les récompenses des médailles du conseil, ainsi que les noms des canadiens qui ont obtenu des médailles, ou la mention honorable." Le comité pourra fournir plus tard une liste plus détaillée, mais il désire vivement mettre son plan devant le public sous le plus court délai possible.

Le comité étant d'opinion qu'on ne doit pas se reposer sur les efforts volontaires, a obtenu la sanction du principe de payer pour tous les articles envoyés à l'exposition de Paris, mais en même temps il a décidé, que tous les exposants demeureront en position de recevoir les prix ou honneurs qui pourraient être accordés pour les articles qu'ils auront envoyés. La grande difficulté qu'il y a de mettre à exécution le plan d'acheter, est d'éviter la partialité; le comité a considéré attentivement ce sujet, et s'est décidé à recommander :

1. Que tous ceux qui ont reçu des prix, ou la mention honorable à l'exposition de Londres en 1851, ou à l'exposition de New-York en 1853, et que tous ceux qui ont reçu des premiers prix à l'une ou à l'autre des expositions provinciales du Haut et du Bas-Canada, en 1853 et 1854, devraient être invités à transmettre des propositions aux comités locaux, en faisant connaître si c'est leur intention d'envoyer des échantillons de leurs produits et objets manufacturés, pour être exposés à Montréal ou à Toronto, le ou avant le 1er février prochain, le paiement devant être fait pour tels articles, suivant la juste valeur du marché en gros, ce qui en cas de différend sera déterminé par les juges à l'exposition locale.

2. Le comité local pourra recommander de plus à la considération du comité exécutif, toute proposition d'une personne qui aura reçu un premier prix à une exposition locale, lorsque telle proposition n'aura pas été soumise au sous-comité du comité exécutif chargé de cette branche d'industrie.

3. Dans le cas où l'on ne réussirait pas à obtenir des contributions dans les classes ci-dessus, ou en vertu de commissions spéciales, les sous-comités exécutifs peuvent recommander des personnes non comprises dans ces catégories, mais alors il faudra un rapport spécial et unanime du sous-comité, approuvé par le comité exécutif. On espère que par ce moyen le public aura confiance dans l'impartialité du comité. Mais on veut aller plus loin. Tout le public est invité à concourir à l'exposition locale, à Montréal et à Toronto, et la contribution de tout concurrent heureux sera achetée aux mêmes conditions que celles qui seront fournies par les autres catégories d'exposants. Le comité exécutif ne se lie pas à envoyer à l'exposition de Paris tous les articles qu'il s'engage à acheter. Il devra être guidé par les circonstances, par exemple : l'étendue de la contribution, l'espace qui sera assigné, etc., etc. Les articles qui ne seront

pas envoyés, seront revendus, comme de raison, pour le compte du comité. Les propositions que feront les personnes autorisées à fournir des articles, suivant les règlements ci-dessus, devront être aussi claires que possible et devront être transmises immédiatement au secrétaire, afin que le sous-comité qu'il appartiendra puisse en disposer. Il sera à propos d'empêcher, autant que possible, que des articles similaires soient fabriqués par des manufactures ou des artisans différents. On espère qu'il ne surviendra pas de délai, et que les comités locaux s'empresseront d'obtenir les propositions de ceux qui ont l'intention de contribuer. On recommande que les contributions soient envoyées à Montréal ou à Toronto, où elles seront délivrées sans frais au comité central de chaque endroit, et exposées au public moyennant un léger droit d'admission. Il sera nommé des jurés pour aider le comité dans le choix des articles qui seront envoyés à Paris, mais il ne sera pas accordé de prix. Tel est le plan que le comité exécutif croit propre à assurer au Canada une position honorable à la grande exposition parisienne, s'il est exécuté avec zèle par les comités locaux et le public.

F. HINCKS, *Président.*

J. C. TACHÉ, *Secrétaire.*

Ces règlements furent largement distribués dans le public, accompagnés d'une classification des articles propres à l'Exposition Universelle, et de la liste suivante des sous-comités choisis dans le sein du comité exécutif, et chargés spécialement, chacun, de veiller à l'obtention des objets appartenant aux différentes classes, et d'un avis aux comités locaux.

Sous-comité 1.—M. Langton, M. P., président.—MM. Rhodes, M. P., et Dorion, M. P.

Sous-comité 2.—M. Rhodes, M. P., président.—MM. Gamble, M. P., E. W. Thompson, R. L. Denison et A. Archambault.

Sous-comité 3.—Honorable M. Young, président.—Hon. M. McKay, Hon. M. Belleau, M. Langton et M. Leeming.

Sous-comité 4.—M. Dorion M. P., président.—Hon. M. McKay, Sir Cusack Roney, A. Stevenson, M. P., et M. Holwell.

Sous-comité 5.—M. Gamble, M. P., président.—M. Cartier, M. P., M. Street et M. Mathie.

Sous-comité 6.—M. Brown, M. P., président.—M. Gamble, M. P., M. Légaré, M. Street et M. Leeming.

Sous-comité 7.—M. Holwell, président.—Sir Cusack Roney, Hon. M. Young, M. Stevenson, M. P., et M. Archambault.

Sous-comité 8.—Hon. M. Belleau, président.—Sir Cusack Roney, M. Cartier, Hon. M. Young et M. Légaré.

“ Le président et le secrétaire sont, d’office, membres de tous les sous-comités.

“ Les comités locaux sont priés de donner, sans délai, avis au secrétaire de leur formation, et de faire les suggestions qu’ils croiront nécessaires. Nulle dépense ne peut être faite sans l’autorisation par écrit du président et du secrétaire du comité exécutif. Toute proposition doit être accompagnée d’un estimé de la dépense probable. On devra se rappeler que le but est de montrer l’industrie du pays, de la manière la plus systématique possible. Il a été impossible de donner les noms des personnes qui ont droit, par les réglemens du comité, à devenir exposants, excepté de celles qui ont remporté des prix aux expositions de Londres et de New-York. Il sera expédié des circulaires aux personnes, qui ne sont pas mentionnées dans les listes et cela dans un bien court délai.”

Le public répondit à cet appel du comité exécutif, et des comités locaux furent formés dans différentes parties du Haut et du Bas-Canada.

Les comités centraux de Montréal et de Toronto furent constitués comme suit, savoir :

Comité de Montréal : MM. H. Bulmer, président, Louis Ricard et W. Evans, secrétaires, W. E. Logan, l’honorable M. De Bleury, M. l’abbé Villeneuve, MM. H. Lyman, V. Hudon, N. Valois, J. P. Litchfield, W. Bartley, T. Dods, A. Perry et A. Cantin.

Comité de Toronto : MM. E. W. Thomson, président, G. W. Allan, secrétaire, Buckland, trésorier, le shérif Jarvis, W. Armstrong, R. L. Denison, T. Wheeler, J. Wheeler, W. Edwards, A. Ward, E. Musson, J. Flemming, T. T. Harris, S. Thompson, J. Harrington, J. Pell, F. Cayley, W. Gamble, les professeurs Wilson, Croft, Hind, Cheriman Chapman et W. Cumberland.

TRAVAUX DES COMITÉS.

Un des premiers soins du comité exécutif, fut d’ouvrir un concours, dans le but d’obtenir sur le Canada un ouvrage court et précis, destiné à faire connaître le pays à l’étranger. Le but du comité fut indiqué au public dans l’annonce suivante :

“ Le comité exécutif de l’exposition de Paris, a cru qu’il était nécessaire de répandre en Europe des renseignements plus amples et plus complets, que ceux que l’on possède déjà, sur les ressources et la condition du Canada ; et dans ce but, offre au concours trois prix, à être distribués aux auteurs des trois meilleurs essais sur le Canada, ses ressources, sa configuration géographique et géologique, ses produits naturels, ses manufactures, son commerce, ses institutions sociales,

politiques et d'éducation, et renfermant des statistiques générales. Le premier prix sera de £150, le second de £60, et le troisième de £40.

En traitant ces différents sujets, on devra s'occuper des avantages que le Canada possède, comme voie de transport pour le fret et les passagers des bords de l'Atlantique et du Golfe, vers les régions de l'Ouest, comparés avec les avantages que présentent les autres routes.

Les compétiteurs devront envoyer, à l'adresse du soussigné, leurs essais dans la langue française ou dans la langue anglaise, à leur choix, le ou avant le 15 février prochain. Chaque essai devra porter un chiffre (signature fictive ou moto) : et un chiffre semblable devra être en même temps expédié dans une lettre cachetée portant le nom de l'auteur. Les essais couronnés seront la propriété du comité.

L'utilité pratique, la clarté et la précision seront les principales qualités sur lesquelles les juges insisteront, dans la distribution de ces prix.

J. C. TACHÉ,
Secrétaire du comité exécutif."

Québec, 13 novembre 1854.

Dix-neuf écrivains répondirent à cet appel; on trouve dans le rapport suivant du jury, choisi par le comité, et chargé de décider du mérite respectif des ouvrages, les conclusions auxquelles en sont venus les juges, et plus loin la décision finale de son excellence Sir Edmund Head.

RAPPORT DU JURY.

Le jury auquel le comité exécutif de l'exposition de Paris, a renvoyé le choix des essais couronnés sur le Canada, soumet le rapport suivant :

Le comité a reçu du secrétaire dix-neuf essais, dont dix-huit ont été examinés avec soin; mais le dix-neuvième était écrit d'une manière si illisible qu'il aurait été tout-à-fait impossible de le déchiffrer sans y mettre plus de temps et de peines que les membres du jury n'étaient en état d'y consacrer.

Sur dix-huit essais, le jury en a choisi trois portant les épigraphes suivantes : "*Labor omnia vincit,*"—" *J'ai vu ce que je raconte,*—et "*Virtute et labore, dum spiro spero,*"—comme ceux qui, dans son opinion, ont droit à des prix; mais il n'a pu décider dans quel ordre il fallait les ranger, vu que les opinions se sont partagées dans le jury, quant à leur classification; et, en conséquence, il en fait rapport au comité exécutif simplement comme méritant des prix, considérant qu'il est mieux de ne point analyser particulièrement les opinions pour établir la position que chaque essai doit occuper sur la liste des prix.

Outre ces trois essais, le jury recommande à la considération favorable du comité exécutif, ceux qui portent les épigraphes suivantes : “ *Suam quisque pellam portat.*”—*Reddit ubi cererem tellus inarata quotannis,*”—et “ *It is with nations as with nature she knows no pause in progress or developement, and attaches her curse to all inaction.*”—Soit comme méritant d’être publiés aux frais du public, soit comme donnant à ceux qui en sont les auteurs, droit à de l’aide pour les publier, suivant que le comité exécutif le jugera le plus convenable, avec le consentement et le choix des auteurs eux-mêmes.

Le jury a ressenti des impressions très agréables à la lecture des autres essais et tout en croyant qu’il n’est pas nécessaire d’en faire une autre classification, il ne peut cependant s’empêcher de féliciter le pays de voir qu’il s’est présenté, pour un aussi grand nombre d’écrivains capables, une occasion de déployer toutes les ressources de notre belle province.

En terminant le jury regrette de dire que les occupations multipliées de ses membres, depuis qu’il a été choisi comme juge, ont si constamment occupé son temps qu’il n’a pu donner à tous ces essais l’attention sérieuse qu’il aurait voulu, mais qu’il les a examinés avec toute l’attention que le temps qu’il y a consacré lui a permis de donner, et bien qu’il n’y en ait pas un seul, même parmi ceux qui sont rapportés, qui soit absolument exempt d’erreurs de détail ou de description, il a éprouvé un bien grand plaisir à les parcourir, tant par rapport à la somme considérable de statistiques correctes qu’ils présentent que par rapport à la forme agréable sous laquelle une grande partie des matières a été offerte au public.

(Signé)

J. HILLYARD CAMERON,
D. B. STEVENSON,
ROBERT CHRISTIE,
E. PARENT,
L. H. HOLTON,
A. N. MORIN.

Québec, 23 avril 1855.

Les six juges dont on vient de donner la décision se trouvant également divisés sur le mérite respectif des trois ouvrages désignés comme supérieurs aux autres. Le comité pria son excellence le gouverneur général Sir Edmund Head, de vouloir examiner les trois manuscrits et de donner comme décision finale son opinion sur le rang que chacun d’eux devrait occuper relativement aux deux autres.

Ci-suit la décision de son excellence :

“ Le gouverneur-général ayant lu et examiné avec soin les essais

“ mis par les juges entre ses mains, donne la première place à celui qui
 “ porte l'épigraphe “ *Labor omnia vincit.*”

“ Les deux autres, bien que très différents dans leur caractère, sont
 “ assez difficiles à placer dans leur mérite relatif. L'essai en français
 “ (*J'ai vu ce que je raconte*) est mieux écrit et est à quelques égards pré-
 “ férable à l'essai en anglais : “ *Virtute et labore dum spiro, spero.*” D'un
 “ autre côté l'essai anglais est plus systématique et plus concis et
 “ comme livre de référence donne plus de renseignements ; et s'il n'est
 “ pas possible de les traiter sur le même pied, ce que son excellence
 “ aimerait à faire, il lui semble convenable de donner le second prix au
 “ dernier des deux essais et le troisième prix à l'essai français.”

(Signé,)

EDMUND HEAD.

Le comité exécutif annonça en conséquence que le premier prix appartenait à John Sheridan Hogan, écuyer, auteur de l'essai portant l'épigraphe “ *Labor omnia vincit.*”*—Le second prix à Alexandre Morris, écuyer, de Montréal, portant l'épigraphe “ *Virtute et labore dum spiro, spero.*”—et le troisième prix à J. C. Taché, écuyer, M. P. P., auteur de l'essai portant l'épigraphe “ *J'ai vu ce que je raconte*”

Conformément à la recommandation des juges, le comité exécutif décerna trois prix additionnels de £25 chacun, aux auteurs des essais portant les épigraphes “ *Suam quisque pellam portat.*”—“ *Reddit ubi cererem tellus inarata quotannis,*”—et “ *It is with nations as with nature, she knows no pause in progress and developement, and attaches her curse to all inaction.*”—Les auteurs de ces essais sont Hector L. Langevin, écuyer, de la cité de Québec, E. Billings, écuyer, de la cité d'Ottawa, et William Hutton, écuyer, secrétaire du bureau des statistiques de Québec.

FRANCIS HINCKS,

Président du comité exécutif.

Le comité ordonna l'impression des manuscrits de MM. Hogan et Taché à 5000 exemplaires, et l'impression de celui de M. Morris à 1000 exemplaires. L'essai de M. Hogan fut en outre traduit en français et tous les exemplaires accompagnés de deux cartes : l'essai de M. Taché fut aussi accompagné d'une carte du pays.

ENVOIS DES ARTICLES.

Afin de permettre autant que possible la comparaison entre l'exposition de Londres en 1851 et celle de Paris en 1855, en tant que concernant le Canada, on donne ici la liste des envois de 1851, le seul document qui nous reste de l'exposition canadienne à Londres.

LISTE des articles expédiés de Montréal pour la Grande Exposition de Londres et consignés à Henry Houghton, écuyer, 44 Friday Street, Londres, agent nommé par les commissaires.

55. Colis contenant des Minéraux, Minerais, Terres consistant en blocs de Marbre, de Serpentine, échantillons de Tourbe, de Terre, de Marles coquillères, de minerais de fer, Zinc, plomb, cuivre Nickel Argent, Uranium, Cobalt, Manganèse, Pyrites de fer Molybdénites, Pierre calcaire magnésienne, Magnésite, Gès quartzeux blanc, Pierre schisteuse, Talc onctueux, Terre à pipe, Pierre à aiguiser, Plombagine, Agates, Jaspe, Agathe rubanée, Pierre, lithographique, Ocre de fer, Peintures minérales, Tripoli canadien, etc.

Les précédents articles sont principalement fournis par W. E. Logan, écuyer, le Docteur James Wilson, de Perth, les Compagnies des Mines de Montréal et de Prince, Monsieur le shérif Dickson, M. le shérif Boston, et autres personnes ; le tout accompagné d'une belle collection de Fossiles du Canada et d'échantillons d'Or venant de la Chaudière et fournis par le Dr. Douglass, de Québec. Le tout sera mis sous la direction de M. Logan, qui, déjà a laissé pour l'Angleterre en conséquence.

— *Aussi* —

1	Ballot de Houblon,	B. Smith, de Stanstead.
1	do do	J. Parmer, Lachine.
3	Barils de Blé de Printemps,	W. F. Weese, Ameliasburgh.
3	do do do	P. Desjardins, Terrebonne.
3	do do do	D. Laurent, Varennes.
3	do do do	Jn. Drummond, Petite Nation.
3	do do do	John Allen, Longue Pointe.
3	do do d'Automne,	J. Graham, Sydney.
3	do do do	Association Agricole Canada Ouest.
3	do do do	do do do do.
1	do do do	Jas. Logan, Montréal.
1	do de Pois	W. Boa, St. Laurent.
1	do do	D. Limoges, Terrebonne.
1	do do	D. Jones, Sydney.
1	do d'Orge	W. Boa, St. Laurent.
1	do d'Avoine	R. N. Watts, M. P. P., Grantham.
1	do do	A. Muir, Hinchinbrooke.
1	do de Fèves	C. Fournier, Longueuil.
1	do do	Madame Lemère, Montréal.
1	do do jaunes	Jos. Brien, St. Martin.
1	do do à cheval	Jos. Fisher, Rivière des Prairies.
$\frac{1}{2}$	do Graine de Sarrasin	E. Trenholm, Kingsey.
$\frac{1}{2}$	do do do	J. et J. Canniff, Thurlow.
2	do de Farine d'Avoine	R. Squairs, Bowmanville.
2	do do Blé	J. Simpson, et Cie., do
1	do do do	Th. Linghon, Thurlow.
1	do do Blé	P. V. Failey, do
1	do do Maïs	C. Trenholm, Kingsey.
$\frac{1}{2}$	do do do	A. Rèche, St. Laurent.
1	do de graines de Lin	B. Desjardins, Ste. Rose,

- 1 Baril d'Huile de Graines de Sibérie, Jas. Fisher, Rivière des Prairies.
 1 do de Sarrasin, B. Desjardins, Ste. Rose.
 $\frac{1}{2}$ do de Graines de Mil, S. Ubardeau, Ste. Anne.
 $\frac{1}{2}$ do do do Thos. McGinn, Montréal.
 1 do de graines de Trèfle rouge, J. Jeffreys, Rawdon.
 1 do de Maïs en épis, J. Logan, Montréal.
 1 do do Alex. Shaw, Toronto.
 1 do de Vinaigre, Gillespie, Moffat et Cie., Montréal.
 2 Boîtes d'empois, J. Prendergast, Montréal.
 2 do do Bronston et Shipton, St. Hilaire.
 1 Jarre de Pommes de terre conservées, do do do.
 10 Lbs. de Sucre d'Erable double raffiné, Commissaires.
 6 do do do do Jno. Bales, York.
 12 do de Sucre d'Erable, Joel Parker, Hatley, Etablissements de l'Est.
 12 do do do A. Fisher, Ascot, Etablissements de l'Est.
 $\frac{1}{2}$ doz. de bouteilles de Sirop de Capillaire, J. Fletcher, Montréal.
 $\frac{1}{2}$ do do de Vinaigre de Framboises do do.
 1 Caisse de Sucre Candi, do do.
 Chênevis, F. Grier, do.
 6 Balais de Maïs, Nelson et Butters, do.
 6 Petits Balais, do do do.
 6 Balais de Maïs, O. N. Brainerd, Hamilton.
 6 Petits Balais, do do do.
 6 Plumeaux de Maïs, do do do.
 1 Rouleau de Tabac, J. Levey, Montréal.
 3 Jarres de Tabac en poudre, 24lbs., J. Levey, Montréal.
 26lbs. de filasse, M. Bastien, Ste. Rose.
 2 Fromages, 174lbs, George Cross, Dunham, C. E.
 2 do 134lbs., S. Baker, do.
 1 do 42lbs., P. Spencer, St. Armand, C. E.
 1 do 65lbs., Société d'Agriculture Provinciale, Canada Ouest.
 1 Baril de Lard, Reinhart, Montréal.
 2 do do E. Idler, do.
 63lbs. de Saindoux do do.
 1 Baril de bœuf, R. Nicholson, do.
 16lbs. de Miel, Henry Lyman, do.
 20lbs de cire d'abeilles, Joseph Pinsonnault, St. Martin.
 10lbs. de colle, A McFarlane, Côte des Neiges.
 1 doz. de bouteilles de cidre, J. Penner, Lachine.
 1 doz. de bouteilles d'eaux minérales, A. Mann, Montréal.
 Jambons fumés, G. Reinhart, Montréal.
 Jambons préparés, E. Idler, do.
 Bœuf séché et fumé do do.
 1 Baril de biscuit de mer, A. Fitz, do.
 1 Caisse biscotins, do do.
 1 do biscuit, etc., John Robb, do.
 6 Planche de Noyer Noir, J. Davies, Sincœ.
 3 do do do Commissaires.
 6 Planches bouleaux, 2 orme rouge, 4 noyer tendre, 20 pin, 3 érable piqué, 4 chêne,
 2 bois de fer, 3 charme, 2 érable dur, 3 érable tendre, 3 frêne, 1 épinette rouge,

- 7 épinette blanche, 3 cerisier, 3 courbes à bâtiments, érable piqué, érable ondé,
noyer noir scié pour plaquer.
- 6 Chaises brodées, Wm. Drum, Québec.
- Table à ouvrage en nœuds d'orme, J. R. Cameron, Montréal.
- Sofa, Reed et Meakins do.
- 2 Chaises, do do.
- 1 Chiffonnier, do do.
- Saucisses séchées et fumées, E. Idler, do.
- Table, en imitation d'acajou, Ramsay et McArthur, do.
- do de chêne, do do.
- do de marbre do do.
- Couchette en noyer, James Morice, do.
- 2 Chaises en noyer, S. Redhead, do.
- 1 Chaise de bureau, do do.
- 1 Chaise de salon, W. Allen do.
- 1 Tabouret d'ornement Québec.
- 1 Table ronde pour salon en pierre, R. Hammond, Montréal.
- 6 Chaises berceuses, W. Allen, do.
- Piano-Forte (picolo,) J. W. Herbert, do.
- Sofa à dossier élastique, J. et W. Hilton, do.
- Table ronde de noyer, do do.
- Console (table) de noyer, do do.
- Chaise à dos élastique, pour coudre, do do.
- 6 Chaises pour salon, do do.
- Tête-à-tête, do do.
- Chiffonnier, Reed et Meakins, do.
- Sofa, do do.
- Chaise berceuse, do do.
- Six chaises en noyer noir, sculptées avec soin, avec couvertures travaillées à l'aiguille
—style du 14e siècle—que les Dames de Montréal osent offrir en présent à Sa Ma-
jesté la Reine.
- 20 Livres de Clous coupés, Holland et Dunn, Montréal,
- 22 Verges de Réseau de fer, W. H. Rice, do.
- 6 Planes, A. Wallace, Montréal.
- 6 Outils à moulures, A. Wallace do.
- Balance à équilibre, polie et complète, C. P. Ladd, Montréal,
- 8 Haches, do do.
- 10 do do do.
- Poêle de cuisine, avec garniture en cuivre, complet, G. H. Cheney, Toronto,
- Poêle de salon, G. H. Cheney, Toronto,
- Fer en feuille, do do.
- 2 Caisses contenant des poulies par Jas. Clarke, Commissaires.
- 3 Haches, Samuel Shaw, Toronto,
- 1 Doloire, do do.
- 9 Outils à tonnelier, do do.
- 9 Ciseaux à charpentier, do do.
- 1 Haches pour chasseur, do do.
- 2 Pièces de toile cirée, M. Laflamme, Montréal,
- 3 Paires de formes (pour cordonnier) Wardell, Montréal,
- Tuyau à branche flexible, Wm. Fergusson, Montréal,

- 3 Haches, G. Leavitt, Dundas,
 1 Doloire, do do
 1 Hache, Scott et Glassford, Montréal,
 Presse pour copier, James Perry, do.
 Malle en cuir, M. Dean, do.
 1 do do J. Irvin, do.
 6 fouets, Josh. Threlkeld, Toronto,
 6 brosses de fantaisie, Thos. Wheeler, Toronto,
 5 sceaux de goût, Sherbrooke,
 1 do § 1500 joints, R. S. Dodd, Ayr,
 1 caisse de pipes assorties, Henderson, Montréal,
 Echantillon de cordage, T. Dixon, Toronto.
 1 Colis de ficelle, A. Spooner, Montréal,
 2 Paquets de cordage, Henderson, Québec,
 1 Couvre-pied, Simon Bean, Hatley, C. E.
 2 Nappes, do do
 1 Couvre-pied, Thos. Dixon, Toronto,
 2 Couvertes pour chevaux, Wm. Gamble, Moulin de Milton, C. O.
 1 Pièce tapis do do
 1 do do Barber, Esquesing, C. O.
 1 do de toile, M. Fortier, St. David,
 1 do de drap gris, Willett et Co., Chambly,
 1 do do Hon. Thos. McKay, New Edinboro?, près de Bytown,
 1 do de satinet, do do do.
 1 do do foncé do do do.
 1 do do brun do do do.
 6 paires de couvertes,
 Moulin à moudre, portatif, C. P. Ladd, Montréal,
 Charrue légère, A. Fleck, Montréal,
 2 do do Skinner McCullock, Brockville, C. O.
 6 fourches à foin, 3 fourches, do do.
 6 do do 2 do do do.
 5 Fourches à fumier, Skinner McCullock, Brockville, Canada Ouest,
 6 Manches de faux, do do do do.
 6 do de S. Hurlburt, Prescott,
 Un coupe racines, M. Moody, Terrebonne,
 1 Javelier, Glasford,
 1 Baratte, W. F. Weese, Ameliasburg,
 Peau d'original, P. Teongathaseau, Québec,
 1 Paire de raquettes, M. Ondaganhaut, do.
 1 do mocassins, do do.
 1 Peau d'original, vêtement de sauvage, chapeau, boîte à fusil, guêtres, gaine à couteau,
 etc., P. Touansengan, Québec.
 1 Ceinture et 1 paire de bracelets, R. U. Bell, Ste. Catherine,
 4 Pelles pour la neige,
 Canot d'écorce et équipements, Commissaires,
 1 Paire de bois d'original, J. Thompson, Trois-Rivières,
 8 Paires de pantoufles brodées, ouvrage de sauvages, John Henderson, Montréal,
 6 Boîtes à cigarette, ouvrage de sauvages, do do.
 2 Bourses, 1 évantail, do do do do.

- Boîte et évantail en écorce, H. Rocheleau, Trois-Rivières,
do do et plateau, do do Maj. Campbell, St. Hilaire,
Nappe brodée, John Henderson, Montréal,
Selle, ouyrage de sauvages, P. W. Bell, Montréal,
Costume de sauvage complet, Mrs. J. H. McVey, Potton Lud, C. E.
Guides de sûreté, M. Holwell, Québec,
Selle de chasse, M. Govern Sullivan, Hamilton,
Harnais double pour carosse, Robt. Morris, Montréal,
Harnais pour 1 cheval, Stewart, Toronto,
Voiture d'hiver pour un cheval, McLean et Wright, Montréal,
Do pour deux chevaux, Michel O'Meara, do.
Do pour un cheval, J. J. Saurin, Québec,
Voiture d'hiver de fantaisie pour un cheval, do do.
Carosse léger, do do.
5 peaux de veau, H. Murray, Montréal,
2 cotés de cuir à empeigne do do.
2 do à semelle, McLean et Cumming, Montréal,
3 échantillons de cuir, M. Alloa, do.
1 caisse de matériaux pour tanner, do do.
Cloche d'église, cuivre et fonderie du Canada, G. E. Molson, Montréal,
Echantillon de lithotypie, G. Mathews, do
Echantillons d'ouvrages au tour, Parker et frères, Toronto,
Médaille et monnaie, Thomas Wheeler,
2 Barres de fer à hache, forges St. Maurice, Hon. Jas. Ferrier, Montréal,
1 do carrée, do do do.
2 do pliées à froid, do do do.
2 do tordues, do do do.
1 do à cheval, do do do.
1 Plaque de soc, do do do.
Modèle d'engin à locomotive, P. Rodier, St. Hyacinthe,
Dessin lithographique, S. Fleming, Toronto,
Dessins pour édifice, J. Duncan, Montréal,
2 Modèles de ponts, B. Lewis, Melbourne,
Armes de la cité de Montréal, gravées sur cuir, Madame de Montenack, Montréal.
Sac à Plomb et autres ustensiles de chasse, J. Allon, Montréal,
Modèle de Canon, do do.
Echantillons de Rateliers Artificiels. C. M. Dickinson, Montréal,
Do do Charles Rahn, Toronto,
Carabine, T. J. Boyd, Montréal,
Carabine, J. Ashfield, Toronto.
Cornet à Piston, MacPherson, Montréal.
Saucisses, G. Reinhardt, do.
Pied de Théodolite, T. Ashfield.
do do J. B. Simpson.
Clarinette, MacPherson, Montréal.
Un violon et sa Boîte, Patrick Higgins, Montréal.
Habillemeut complet d'Etoffe du pays, M. Adams, Montréal.
Ceinture de Soie, Commissaires.
Engin à Vapeur, *gong*, Robinets de Cuivre, etc., G. Garth, Montréal.
Caisse de Graines de Jardins, assorties, Geo. Shepherd, do.

Deux Caisses de Savon de Fantaisie, Jno. Mathewson et Fils, Montréal.

1 Caisse de Paille Tressée, assortie, manufacturée à Québec, Commissaires.

Casque Militaire, Sir Jas, Alexander, A. D. C., Montréal.

1 Caisse d'échantillons de Typographie. J. Starke, et Cie., Montréal.

Echantillon d'Impression colorée avec de l'encre du Canada, J. Baylis, Montréal

Caisse de caractères d'imprimerie, C. T. Palsgrave, Montréal.

Pièces d'orfèvrerie en argent, G. Savage, do

Do de coton indigène, J. P. Ashton, St. Laurent.

Pompe à incendie, George Perry, Montréal.

Huile de foie de morue ; huile de marsouin ; huile de balaine ; cuir de peau de marsouin ; cuir de peau de baleine ; échantillons de caractères d'imprimerie ; pièce d'érable taillé pour la marquetterie ; semelles de liège ; bottes de chasse ; mocassins et souliers ; arrache-souche, envoyé de Québec par M Robt. Symes.

JOHN LEEMING,

Secrétaire.

Montréal, 1er Mars 1851.

BULLETIN D'EXPEDITION des articles envoyés du Canada pour l'Exposition de Paris en 1855.—(Continuation.)

Nom de l'Exposant.	Résidence de l'Exposant.	Objet exposé.	Prix du marché de l'objet.	Marque spéciale du colis contenant l'objet.	REMARQUES.
20 Joseph Lespérance.	Saint Thomas.	Huile de foie de morue.	3	b	Ces trois chaises sont couvertes en peau d'original bordée en poil du même animal.
21 Major Rhodes.	Québec	2 chaises de salon.	80	c	
22 William Drum.	Do	1 chaise érable rayé.	80	b	Les prix des produits de l'agriculture sont exorbitants cette année en Canada, et l'année est très défavorable pour l'exportation de ces produits.
23 Thomas C. Lee.	Do	Modèle de navire.	10	boiss	
24 Abraham Coffin.	Gaspé	Do de vapeur océanique.	10	b	Ces échantillons sont des échantillons choisis et cotés tel au prix de graines de semailles recueillies exprès.
25 M. l'Abbé Villeneuve.	Montréal.	Blé du printemps.	10	Montréal, No. 1	
26 M. Geo. Shephard.	Do	Do do	10	No. 2	Ces échantillons sont des échantillons choisis et cotés tel au prix de graines de semailles recueillies exprès.
27 Wm. Stephens.	Saint Martin.	Pois.	10	do	
28 M. Wm. Evans.	Montréal.	4 échantillons de pois de jardin.	16	do	Ces échantillons sont des échantillons choisis et cotés tel au prix de graines de semailles recueillies exprès.
29 M. John McCowan.	Lachine.	1 do fèves.	13	do	
30 M. A. Kempton.	Sainte Thérèse.	1 do de pois de jardin.	16	do	Ces échantillons sont des échantillons choisis et cotés tel au prix de graines de semailles recueillies exprès.
31 M. J. F. Pallatier.	Isle Jésus.	1 do de pois de jardin.	16	do	
32 M. Graham.	Chateauguay	1 do d'irvate.	15	do	Ces échantillons sont des échantillons choisis et cotés tel au prix de graines de semailles recueillies exprès.
33 M. J. Logan.	Montréal.	1 do blé sarrazin.	8	do	
34 M. J. Fisher.	Riv. des Prairies.	1 échant. graine de mil.	16	Montréal, No. 7	Ces échantillons sont des échantillons choisis et cotés tel au prix de graines de semailles recueillies exprès.
35 M. J. Oswald.	Sainte Thérèse.	Blé du printemps.	15	do	
36 M. David Laurent.	Verdun.	Fèves.	10	do	Ces échantillons sont des échantillons choisis et cotés tel au prix de graines de semailles recueillies exprès.
37 M. Badham.	Drummondville.	Blé du printemps.	10	do	
		Orge	10	do	Ces échantillons sont des échantillons choisis et cotés tel au prix de graines de semailles recueillies exprès.
		Grain de carottes.	10	do	
		Do Mangel Worzel.	10	do	Ces échantillons sont des échantillons choisis et cotés tel au prix de graines de semailles recueillies exprès.
		Orge	5	do	
		Grain de sésame.	10	do	Ces échantillons sont des échantillons choisis et cotés tel au prix de graines de semailles recueillies exprès.
		Orge	6	do	
		Avoine	3	do	Ces échantillons sont des échantillons choisis et cotés tel au prix de graines de semailles recueillies exprès.
		Do	3	do	

38 M. H. Derriok.	Lacolle	Pois	6	b	Ces échantillons ont été recueillis sur le marché à bois de Québec, et sont le produit de différentes parties du pays.
39 M. J. Dillon.	Longue-Pointe.	Do	6	b	
40 M. J. Clark.	Do	Do	6	b	Ces échantillons ont été recueillis sur le marché à bois de Québec, et sont le produit de différentes parties du pays.
41 M. Walter Miller.	Sainte Rose.	Do	6	b	
42 M. J. Robertson.	Longue Pointe.	Do	6	b	Ces échantillons ont été recueillis sur le marché à bois de Québec, et sont le produit de différentes parties du pays.
43 M. Richard Thomas.	Montréal	Farine de sarrazin.	20	quintal	
44 Société agricole du	Saguenay.	Blé du printemps.	10	b	Ces échantillons ont été recueillis sur le marché à bois de Québec, et sont le produit de différentes parties du pays.
		Do do	10	b	
45 M. Arch McFarland.	Montréal.	Avoine.	3	b	Ces échantillons ont été recueillis sur le marché à bois de Québec, et sont le produit de différentes parties du pays.
46 M. J. Thayer.	do	Colle raffinée.	4	b	
		Blé d'inde ou maïs.	10	b	Ces échantillons ont été recueillis sur le marché à bois de Québec, et sont le produit de différentes parties du pays.
		Fèves.	10	b	
		3 planches de pin jaune.	3	b	Ces échantillons ont été recueillis sur le marché à bois de Québec, et sont le produit de différentes parties du pays.
		do do de Kamouraska.	3	b	
		2 planches pin rouge.	2	b	Ces échantillons ont été recueillis sur le marché à bois de Québec, et sont le produit de différentes parties du pays.
		2 planches épinette noire.	2	b	
		2 planches épinette rouge.	2	b	Ces échantillons ont été recueillis sur le marché à bois de Québec, et sont le produit de différentes parties du pays.
		Echantillon de noyer tendre.	1	b	
		Do do noir.	1	b	Ces échantillons ont été recueillis sur le marché à bois de Québec, et sont le produit de différentes parties du pays.
		Do do blanc.	1	b	
		Do do chêne do.	1	b	Ces échantillons ont été recueillis sur le marché à bois de Québec, et sont le produit de différentes parties du pays.
		1 échantillon de chêne gris.	1	b	
		Do do rouge.	1	b	Ces échantillons ont été recueillis sur le marché à bois de Québec, et sont le produit de différentes parties du pays.
		Do hêtre.	1	b	
		Do bois de fer.	1	b	Ces échantillons ont été recueillis sur le marché à bois de Québec, et sont le produit de différentes parties du pays.
		Do orme blanc.	1	b	
		Do do gris.	1	b	Ces échantillons ont été recueillis sur le marché à bois de Québec, et sont le produit de différentes parties du pays.
		Do do gras.	1	b	
		Do frêne blanc.	1	b	Ces échantillons ont été recueillis sur le marché à bois de Québec, et sont le produit de différentes parties du pays.
		Do do gris.	1	b	
		Do do noirs.	1	b	Ces échantillons ont été recueillis sur le marché à bois de Québec, et sont le produit de différentes parties du pays.
		Do mérisier rouge.	1	b	
		Do do blanc.	1	b	Ces échantillons ont été recueillis sur le marché à bois de Québec, et sont le produit de différentes parties du pays.
		Do bouleau.	1	b	
		Do Tilleul.	1	b	Ces échantillons ont été recueillis sur le marché à bois de Québec, et sont le produit de différentes parties du pays.
		2 échantillons d'érable rouge.	2	b	
		1 do piqué.	1	b	Ces échantillons ont été recueillis sur le marché à bois de Québec, et sont le produit de différentes parties du pays.
		1 do oncé.	1	b	

Le prix des bois varie beaucoup suivant la qualité et le lieu où l'on achète. On peut dire que le Pin d'Amérique coûte de 25 centimes à 30c le pied cube; le chêne, de 1 30c à 2 80c; le mérisier de 60c à 1 1; l'épinette rouge de 50c à 1 1; le cèdre de 30c à 50c; l'orme de 66c à 1 1 66c; le frêne de 50c à 90c le noyer noir de 1 1 à 1 25c; pin rouge 66c à 1 1 18c; les planches de pin jaune de 3 pouces d'épaisseur se vendent, 1 1e qualité de 2 40f à 300 par cent; 2de qualité les 3 de ce prix, le 3e 4 du prix à l'égalon de St. Petersbourg.

Colis Montréal Nos. 20, 28, 23, 15, 2, 17, 19, 8, 12, 26, 27, 8, 19, 16, 7, 25, 21.

Nom de l'Exposant.	Résidence de l'Exposant	Objet exposé.	Prix du marché de l'objet.	Marque spéciale du colis contenant l'objet.	REMARQUES.
48 M. Saint-Amand	Québec	Rouleau d'écrable à plaquer	Francs	Montréal, No. 1	Cette manière de préparer le bois pour la marquetterie de M. Saint-Amand, consiste à transformer dans le sens de son périmètre une section transversale de l'arbre en une feuille très mince dont l'ensemble prend l'apparence d'une pièce d'étoffe. L'échantillon envoyé à environ 26 mètres de longueur sur 58 centimètres de largeur.
49 M. J. W. Dorwin	Montréal	1 planche de pin	650	do	
50 M. H. Morris	Do	1 harnais simple	2000	do	
51 M. Couvrette	Do	Harnais double	800 p. le tout	do	
52 M. J. C. Spence	Do	2 échantillons de peinture sur verre	8000	do	
53 M. T. D. Hood	Do	1 piano	150	do	
54 M. H. G. Rose	Do	2 échantillons de topographie	10 l'échantil.	do	
55 Robert Dean	Do	2 portemanteaux en cuir	4	do	
56 Madame Colby	Hatley	1 châle en laine et 3 paires de bas	2 50c	do	
57 M. Simon Deau	Do	1 do et couvertes	236 les 2 lots	do	
58 M. N. Valois	Montréal	8 paires de bas de laine	0 25e lb.	do	
59 M. W. Smith et Cie	Do	17 verges d'étoffe de laine	876 le lot	do	
60 Taylor et Dockville	Do	2 bouteilles sirop d'érable	510	do	
61 M. Edouard Gauthier	Do	Echantillons de cuir tanné	170	do	
62 M. George Barington	Do	Peaux de moutons teintes	600	do	
63 Sœurs Grises	Do	Caisse de boîtes et souliers		do	
64 Starke et Cie	Do	Moulin àoudre		do	
65 M. R. et A. Miller	Do	Habillage d'étoffe du pays		do	
66 Madame S. Mackay	Do	Harnais simple		do	
67 St. John's News	St. Jean	Ouvrages en fil		do	
68 M. F. Dunn	Montréal	Echantillons de typographie		do	
		Do de reliure		do	
		Do do		do	
		1 copie du journal sur satin		do	
		Moulin à elous	1500	Montréal, Nos. 11, 16, 25, 30.	

69 M. Daniel Monnerau	Do	Machine à raboter	2900	Nos. 12, 19, 31
70 M. Robert Romain	Peterborough	Charrue à vapeur	18000	do Nos. 13, 14, 15, 20, 23, 24, 32, 49, 99, 20.
71 M. B. P. Paige	Montréal	Machine à battre le grain	1300	do Nos. 16, 68, 71, 74, 101, 104, 110
72 M. D. G. Smith	Do	Manches de haches	20	le lot
73 M. J. H. Ryland	Do	2 peintures à l'huile	150	do
74 Montréal India R. Cie	Do	Echantillons de souliers en caoutchouc		do
75 M. J. Dawson	Do	Montre d'outils	150	le lot
76 M. W. Wallace	Do	Do do	255	do
77 M. A. Lathamme	Do	Tapis peints à l'huile		do
78 Sœurs de Providence	Do	Ouvrages en cire	440	le lot
		Machine à raboter	1600	do Nos. 26, 27, 30, 35, 88, 97
		Do à faire de la gourmable	500	do No. 34
		Crochet pour marchandises		do No. 35
		Ouvrage en fonte	150	do No. 38
		2 poêles		do No. 51, 55
		Machine à tourner		do No. 77
		Balanco		do No. 28
		Peinture à l'huile		do No. 33
		Charrue à sous sol	120	do No. 79
		Coupe racine	25	do No. 34
		Pouilles		do No. 68
		Poil de bœuf		do No. 72
		Brosses	70	do No. 34
		Pouilles	30	do No. 35
		Bras de vergues		do No. 37 à 47 et 139
		Gournaibles		do No. 81
		Oiseaux du Canada empailés		do No. 48
		Cornes de daim		do do
		Huile de pource		do do
		2 bouteilles vernis à harnais		do do
		do huile de pied de bœuf	5	do do
		1 Bouteille d'huile de scamo		do do
		Savoisse		do do
		Moulin à vanner	330	do do
		Sas pour le grain		do do

BULLETIN D'EXPOSITION DES ARTICLES ENVOYÉS DU CANADA POUR L'EXPOSITION DE PARIS EN 1855.—(Continuation.)

Nom de l'Exposant.	Résidence de l'Exposant.	Objet exposé.	Prix du marché de l'objet.	Marque spéciale du colis contenant l'objet.	REMARQUES.
98 M. Moody.	Terrebonne	Machine à moissonner.	do Nos. 51, 55, 52, 95, 69	
94 M. Andrew Dickson	Kingston	Machine à séparer le frotte.	do No. 91	
95 M. John Robb.	Montréal.	Râteau à cheval.	do No. 104	
96 M. Clark Pitts.	Do	Echantillons de bois.	do No. 52	Ces échantillons de bois sont au nombre de 64 dont la moitié
97 M. George Cross.	Do	Biscuits.	do No. 53	a été recueillie sur une superficie
98 M. J. W. Hilton.	Do	Do	do No. 54	de 100 arpents de forêt.
		Fromage	do No. 56	
		3 Chaises	do No. 57	
		2 Grandes elaises.	do No. 58	
		1 Sopha et échantillon de plumes.	do No. 59	
		2 Jambons d'ours.	do No. 60	
		20 Langues de bœuf	do No. 61	
		1 Baril de lard.	do No. 62	
		4 Jambons salés.	do No. 63	
		Lard salé.	do No. 64	
		3 Morceaux de jambons salés.	do No. 65	
		Bœuf salé	do No. 66	
		Jambons séchés.	do No. 67	
		Do fumés.	do No. 68	
		Pelles de bois.	do No. 68	
		Bains de maïs.	do No. 68	
		Graine de lin.	do No. 69	
		Moulin.	do No. 69	
		Balances.	78, 110, 114	
		Bière en métal.	do No. 105	
		Tour à bois.	do No. 106	
		Charvue	do Nos. 107, 108, 109	
100 M. Lamouche.	Do		do No. 70	
101 M. Neston et Butlers.	Do			
102 M.M. Corse et May.	Do			
103 M. C. P. Lattd.	Do			
104 M. Paterson.	Do			

105 M. George Ghasford.	Brockville.	8 Paires de colliers.	do No. 71	
106 M. John Coombs.	Do	4 do	do do	
107 V. G. Prowse.	Montréal.	2 Bois de selles.	do do	
108 M. John Boyd.	Do	1 Réfrigérant.	do No. 72	
109 V. F. M. Os-saye.	Sault au Récollet.	Brosses.	do No. 72	
110 M. Southwick.	Mont Saint Hilaire.	Echantillon de chanvre.	do do	
111 M. M. Murphy.	Montréal.	Do de laine.	do do	
112 M. Ferguson.	Do	Lignes pour la pêche.	do do	
113 M. Knox.	Lachine.	Boyaux de pompes.	do do	
		Lin.	do do	
		Colle de poisson.	do do	
114 M. Lyman et Cie	Montréal.	Cive.	do No. 75	
		Safran.	do No. 81	
115 Madame Cushing.	Montréal	Peinture à l'huile.	do No. 72	
116 M. James Taylor.	Hadly	Sucre d'érable.	do No. 72	
117 Madame P. Langevin.	Montréal	1 Tapis de table.	do No. 72	
118 Madame Vancelow.	Do	Do do	do do	
119 M. Ashton.	Do	Marinades	do No. 75	
120 M. W. Eglers.	Do	Sauces.	do No. 75	
121 Madame Ranger.	Acadie.	Chapeaux en foie.	do Nos. 75, 81	
122 M. John Pencock.	Montréal.	Hareçons	do do	
123 M. Jones.	Do	Bèches.	do No. 76	
124 V. Parkyn.	Do	Pelles de fer.	do do	
125 Madame Davis.	Do	Ouvrages à l'aiguille.	do No. 77	
126 M.M. Bohlé et Andry.	Do	Argenterie.	do No. 78	
		Ouvrages à l'aiguille.	do do	
		Joug pour bœuf	do No. 82	
127 Comité local de	Brockville.	Rouet.	do No. 87	
		Rateaux.	do No. 80	
		Triches.	do No. 79	
		Aguti-guapa.	do do	
		Amiton de Maïs.	do do	
		Pommes conservées.	do do	
		Pommes de terre conservées.	do do	
		Vinde de bœuf	do do	
		Amiton de pommes de terre.	do do	
130 Madame Lacombe.	Saint-Michel.	5 Chaises.	do No. 81	
131 M. Owen McGarvey.	Montréal	haus d'une ferme canadienne.	do Nos. 81, 86	
132 M. W. Evans.	Do		do Nos. 82, 110	
133 M. McGibbon.	Do	Ceretes.		

BULLETIN D'EXPÉDITION des articles envoyés du Canada pour l'Exposition de Paris en 1855.—(Continuation.)

Nom de l'Exposant.	Résidence de l'Exposant.	Objet exposé.	Prix du marché de l'objet.	Marque spéciale au colis contenant l'objet.	REMARQUES.
184 M. J. Ostella.....	Do	Persiennes.....	Francs.	do No. 85	
185 Mme. Stark et Cie...	Do	Modèle du palais de justice de M.		do No. 100	
186 Madame Jones.....	Do	Boîtes et moule pour pains de sucre		do Nos. 111, 112	
187 Mlle. Shepherd.....	Do	Echantillons de typographie.....		do No. 84	
188 M. J. C. Donne.....	Do	Peinture à l'huile.....		do No. 86	
189 Mme. Salter et Ross.....	Do	Dessains de plantes et végétaux.....		do Nos. 86 et 138	
140 M. S. R. Andres.....	Chambly.	Portes en bois.....		do do	
141 M. C. Lindlay.....	Montréal.	Echantillons de typographie.....		do do	
142 M. G. Barington.....	Do	Portraits photographiques.....		do Nos. 83, 84	
143 M. J. Redpath.....	Do	Echantillons de typographie.....		do No. 87	
144 M. André Lavièvre.....	Do	Papier d'immortelle.....		do do	
145 M. G. Sohler.....	Do	Soufflets.....		do do	
146 M. J. Dagg.....	Do	Selles.....		do do	
147 M. T. D. Proctor.....	Do	Montre de sucre d'étrable.....		do do	
148 M. J. McDougall.....	Do	Harnais.....		do do	
149 M. Robert Scott.....	Do	Figure en bois.....		do No. 90	
150 M. Thos. Peck et Cie.	Do	Farine d'avoine.....		do No. 91	
151 M. Davs et fils.....	Lachine	Farine de maïs.....		do do	
152 M. McLellan.....	Montréal	Fleur de froment.....		do No. 92, 93	
153 M. Shriples.....	Québec	Outils tranchants.....		do No. 113	
154 M. Kennedy.....	Montréal	Tarrières.....		do No. 94	
155 M. W. Hearle.....	Do	Echantillons de clous.....		do No. 96	
156 M. Cantu.....	Do	Houblon.....		Montréal, No. 98	
157 M. O. H. Tétu.....	Rivière Ouelle.....	Machine à mortaiser.....		do Nos. 102, 103	
		Echantillon de bois.....		do No. 103	
		Do do.....		do No. 113	
		Savon.....		do No. 116	
		Rames pour chaloupes.....		Québec, No. 24	
		Huile de baleine.....	4 le gallon	do do	
		Do de loup-marin.....	5 gallon	do do	
		Do de marsouin.....	5 gallon	do do	

Ce produit est un produit nouveau de découverte purement canadienne.

167 M. C. H. Tétu.....	Rivière Ouelle.....	Do de capelan.....	5.50e gallon	do do	
		Do de requin.....	5 gallon	do do	
168 M. A. Ardouin.....	Québec.....	Echantillons de cuir de marsouin.....	30 la peau	do No. 25	
169 MM. J. C. Taché et T. Michaud.....	Rimouski.....	Plantes médicinales.....	1.25e l pré-parée à l'huile..	do No. 26	
		Echantillons peinture grise.....	2 do	do do	
		Do terre-sienne.....	do do	do do	
160 MM. Lepage et Lévesque.....	Do	Do do.....	5 le gallon	do No. 28	
161 M. Jean Saint Pierre.....	Do	Echantillons d'huile de pourcie.....	16 le minot	do No. 29	
162 M. le Capt. Thomas.....	Toronto	Blé du printemps.....	50	do No. 30	
163 M. Célestin Lévesque.....	Rimouski.	Radeau de survétage, modèle.....	Do	do No. 31	
164 M. Joseph Lavoie.....	Do	Courbe d'épingle rouge.....	Do	do No. 37	
165 M. Abraham Lavoie.....	Do	Echantillon d'épingle rouge.....	Do	do No. 36	
166 M. Jean Marmon.....	Do	Do do blanche.....	Do	do No. 35	
167 Delle Cochran.....	Québec.	Do do de méristier rouge.....	200	do No. 38	
168 MM. Dion et Lepage.....	Rimouski.	Dessin de fruits en cire.....	300	do No. 39	
169 M. le Dr. Marnette.....	Montagny	Grand modèle de moulin à battre.....	0.40c lb	do No. 40	
170 M. David Price.....	Chicoutimi.	Tabac canadien.....	5	do No. 40	
171 M. le Secrétaire du Comité.....	Québec.	Mocassins brodés en soie.....	17	do No. 40	
172 M. Nicolas Pinault.....	Rimouski.	Do garnis en caoutchouc.....	0.50	do No. 40	
173 M. P. Bouchard.....	Québec.	Echantillon de fèves.....	800	do No. 40	
174 M. J. Bingham.....	Norwich	Do d'étrable ouaté.....	50 le lot	Toronto	
175 M. J. Carr.....	Toronto	Charrue en fer.....	135 do	do do	
176 M. Thomas Moore.....	Mimico.	Colle.....	120 do	do No. 15	
177 M. J. Frelkeld.....	Toronto.	Echantillon de cordage en crin.....	127 do	do No. 1	
178 M. F. Jones.....	Gananoque.....	Moule à colle.....	640 do	do do	
179 Messieurs A. et D. McGregor.....	Toronto	Do de fouteis.....	60 do	do do	
		Felles.....	400 do	do Nos. 1, 2	
180 MM. Barber et frères Esquesing.....	Toronto	Collection de cordage.....	515 do	do No. 1	
		3 échantillons de laine.....	50 do	do No. 2	
		6 pièces de drap.....	585 do	do No. 1	
		2 échantillons de laine filée.....	10 do	do No. 1	
181 MM. Houghton et Wallace.....	Brantford	Cuir.....	18 do	do No. 2	
182 M. W. Crawford.....	Toronto.	Montarde.....		do do	
183 Madame Moore.....	Étobicoke	Bas.....		do do	

Cette peinture grise se trouve en nature, et n'est le produit d'aucun mélange de couleur.

Nom de l'Exposant.	Résidence de l'Exposant.	Objets exposés.	Prix du marché de l'objet.	Marque spéciale du colis contenant l'objet.	REMARQUES.
184 Madame Musson.....	Do	3 paires de bas	Francs.....	do	
185 do Harper	Do	3 do	60	do	
186 M. L. Torrey.....	New Market.....	5 pièces d'étoffe.....	28	do	
187 M. Robert Walker.....	Toronto.....	2 do	804	do	
188 M. Bryce, McMur- rich et Cie.....	Do	3 do	172	do	
189 M. Thos Wheeler.....	Do	Cravate de plume.....	100	do	
190 Madame Stiffel.....	Do	3 couvre-pieds.....	140	do	
191 do Silverthorn.....	Cooksville.....	1 do brodé.....	160	do	
192 do Pollard	Hamilton.....	Pantoufles brodées.....	161	do	
193 M. L. Morse.....	Milton.....	Charrue en bois.....	800	No. 8	
194 Capitaine Hudson.....	Toronto.....	Modèles de bateaux.....	600	do	
195 M. Hearn et Potter.....	Do	Niveau d'ingénieur.....	120	do	
196 M. Robt. Smiley.....	Hamilton.....	Echantillons de chemises.....	do	do	
197 Mlle. Wilder.....	Toronto.....	Chemise de salon	do	do	
198 M. Mervifield et Sheridan.....	Do	2 paires de bottes	70	do	
199 M. M. Seunbirth et Robinson.....	Do	5 do	208	do	
200 M. S. Ebénézer.....	Do	2 douzaines de gants.....	35	do	No. 8
201 M. J. Murphy.....	Do	12 échantillons de badigeonnage.....	200	do	
202 Rév. Peter Jones.....	Bramford.....	Curiosités Sauvages.....	do	do	
203 M. J. Bevia	Hamilton.....	Table ronde.....	600	No. 4, 5	
204 M. E. R. Campbell.....	Do	Monture de Harmaus.....	140	No. 6	
205 M. Alexander Sloane.....	Toronto.....	2 échantillons de Mais.....	50	No. 7, 8	
206 M. Piper et frères.....	Do	Baril de blé du printemps.....	20	No. 9	
207 M. John Nasmith.....	Do	Lanternes pour locomotives.....	530	No. 10	
208 M. J. Both.....	Chute de Niagara.....	Biscuits.....	110	No. 11	
		Animaux empaillés.....	400	No. 12	
		Oiseaux do	125	No. 22	

209 M. N. W. Fox.....	Toronto.....	Echantillon d'ardoises.....	50	do	No. 18
210 M. W. et R. Edwards	Do	Selles	600	do	No. 14
211 M. W. B. Jarvis.....	Do	Matériaux à bâtir.....	do	do	No. 16
212 M. H. H. Date.....	Galt.....	Outils tranchants.....	5000	do	No. 17
213 Professeur Croft.....	Toronto.....	Préparations officinales.....	100	do	No. 18
214 M. W. Armstrong.....	Do	2 Dessins de peintures à l'eau.....	800	do	No. 19
215 M. Whitesfield.....	Do	2 Gravures.....	140	do	do
216 M. W. Thomas.....	Do	5 Dessins d'architecture.....	do	do	do
		Modèle en pierre du monument de Brock.....	do	No. 67 à 76	
217 M. Kivas Tully.....	Do	4 Dessins d'architecture.....	do	No. 19	
218 M. Paul Kane.....	Do	4 Peintures à l'huile.....	do	No. 20	
219 M. D. Kennedy.....	Do	Collection d'oiseaux empaillés du Canada.....	do	do	
220 M. O. T. Macklin.....	Chippewa.....	Echantillons de cuir.....	500	do	No. 21
221 M. Edward Lawson.....	Toronto.....	Poêle.....	168	do	No. 23
		Baril de farine.....	60	do	No. 24
		Biscuits.....	50	do	No. 25
		Pois des champs.....	25	do	No. 26
222 M. James Flemming	Do	Graine de Mil.....	20	do	No. 37
		12 Variétés de graines.....	38	do	No. 44
		Plancher de pin blanc.....	120	do	No. 49
		Do do jaune.....	do	do	No. 27
		Billot de chêne noir.....	do	do	No. 28
		Plancher de mérisier.....	do	do	No. 29
223 M. J. W. Gamble M. P.	Vaughan.....	Do d'orme.....	do	do	No. 30
		Do de merisier.....	do	do	No. 31
		Do pin blanc.....	do	do	No. 32
		Plancher de chêne rouge.....	do	do	No. 33
		Blé Sarrazin.....	do	do	No. 34
		Avoine.....	do	do	No. 35
		Blé du printemps.....	20 l'échant.	do	No. 36
		Orge.....	10 do	do	No. 38
		Blé d'automne.....	15 do	do	No. 42
		Riz.....	30 do	do	No. 43
		2 fromages.....	15 do	do	No. 47
		Blé d'automne.....	48 do	do	No. 48
		do do	do	Toronto	No. 39
224 M. R. Wade.....	Cobourg.....	Baril de fleur.....	55	do	No. 45
225 Compagnie du Ca- nada.....	Toronto.....				
226 W. Samuel Platt.....	Blenheim.....				

Ces peintures sont la repré-
sentation de scènes des prairies
de l'Ouest de l'Amérique.

BULLETIN D'EXPEDITION des articles envoyés du Canada pour l'Exposition de Paris en 1855.—Continuation.

Nom de l'Exposant.	Résidence de l'Exposant.	Objets exposés.	Prix du marché de l'objet.	Marque spéciale du colis contenant l'objet.	REMARQUES.
227 M. F. W. Jarvis	Toronto	Houblon.....	France.	do	No 48
228 M. D. Wilson	Do	Tubac Canadien.....	66	do	No 46
229 Messieurs Moyer et Kenting	Louth	Fruits séchés.....	35	do	do
230 M. Alexander Shaw	Toronto	Chicoorée.....	5	do	No 49
	Do	Chicoorée.....	5	do	No 49
231 M. P. Léonard	Do	Baril de farine d'avoine.....	40	do	No 50
	Do	Do poids fendus.....	30	do	No 51
232 M. W. Gamble	Etobicoke	Do de farine de seigle.....	40	do	No 52
		Do de farine de maïs.....	30	do	No 53
233 MM. Helms et Wade	Port Hope	Do de pois.....	50	do	No 54
		Do de pois.....	40	do	No 55
234 M. J. Parson	Toronto	Do de blé.....	43	do	No 56
		Machine à percer.....	600	do	No 57
235 M. Louis Lemoine	Québec	Pompe à feu.....	6000	do Nos 58, 59,	60, 61
236 Lieutenant Ash	Hull	Modèle d'un appareil de sauvetage		do Nos 62, 63	64
237 Cie de l'Ottawa	Québec	Fer oxidulé.....	15 tonneaux	Géologique	No 3
		Do do			No 2
238 Louis Sleeper	Québec	Minerai de cuivre.....		do	No 15
		Or natif.....		do	No 18
239 George Stevens	Newbrough	Fer oxidulé.....	20 do	do	No 1
		Do do		do	No 5
240 Fondrière de Marjora	Madoc	Do do		do	No 4
241 M. Seymour	Montréal	Do do		do	No 5
242 M. Alexander Morris	Saint Maurice	Fer limonoux.....		do	No 4
243 M. J. Porter et Cie	Do	Grès.....		do	No 69

244 A. Larue et Cie	Trois-Rivières	Pierre calcaire en poudre.....		do	No 7
		Grès réfractaire.....		do	do
245 M. André Dickson	Kingston	Fer de fonte.....	18 p-qt.	do	do
		Do Malléable.....	20 p-qt.	do	do
246 M. H. L. Smith	Sutton	Fer limonoux.....		do	No 6
		Charbon.....		do	do
247 M. Oramel Stutson	Do	Pierre calcaire à foudre.....		do	do
		Argile.....		do	do
248 Dpt. Géologique	Montréal	Sable à monter.....		do	do
		Fer de fonte.....		do	do
249 M. J. Porter et Cie	Do	Fer oligiste.....		do	No 8
		Do		do	No 9
250 M. J. Porter et Cie	Do	Marbre.....		do	No 26
		Marne coquillière.....		do	No 68
251 M. J. Porter et Cie	Do	Fertitané.....		do	No 8
		Do do		do	No 10
252 M. J. Porter et Cie	Do	Dolomie.....		do	No 11
		Ilménite.....		do	do
253 M. J. Porter et Cie	Do	Fer titané.....		do	No 11
		Fer Oligiste.....		do	No 14
254 M. J. Porter et Cie	Do	Minerai de cuivre.....		do	No 16
		Do do de zinc.....		do	do
255 M. J. Porter et Cie	Do	Argent natif avec cuivre.....		do	do
		Minerai de cuivre auro argentifère		do	do
256 M. J. Porter et Cie	Do	Do do Argentifère.....		do	No 17
		Onde d'Uranium.....		do	do
257 M. J. Porter et Cie	Do	Fer chromique.....		do	do
		Pyrites magnétiques.....		do	do
258 M. J. Porter et Cie	Do	Pyrites de fer.....		do	No 18
		Fer chromifère.....		do	do
259 M. J. Porter et Cie	Do	Dolomie.....		do	No 19
		Aglomérat de jaspé.....		do	No 20
260 M. J. Porter et Cie	Do	Dolomie.....		do	do
		Magagnèse limonoux.....		do	do
261 M. J. Porter et Cie	Do	Giobolite.....		do	No 21
		Pierre à chaux.....		do	do
262 M. J. Porter et Cie	Do	Marbre.....		do	No 25
		Serpentine.....		do	do
263 M. J. Porter et Cie	Do	Marbre.....		do	No 26
		Osra.....		do	do

Nom de l'Exposant.	Résidence de l'Exposant.	Objets exposés.	Prix du marché de l'objet.	Manque spécifié du colis contenant l'objet.	REMARQUES.
274 M. J. Calway	Saint Joseph	Granite	France.	do	No 44
276 M. J. Primerman	Barnston	Do		do	No 44
276 M. M. Hutchisson et Morriison	Montréal	Grès	2 le pied cube préparé	do	No 46
277 M. McDonald	Les Chats	Do		do	No 48
278 M. J. Leeming	Montréal	Grès préparé par des machines		do	No 50
279 M. Edmund Berry	Brookville	Do do		do	No 51
281 M. Fowley	Toronto	Do do avec le ciment		do	No 52
282 M. T. Martindale	Onéida	Briques blanches		do	No 53
282 Thomas Keefer	Montréal	Gypse		do	No 54
283 M. J. McManus	Balkon	Pierre encastrée à bâtir		do	No 55
284 M. Sparkes	Bytown	Do do		do	No 56
285 M. A. Groman	Belleville	Chlorite compacte		do	No 57
286 Hon. T. Mackay	Nouvel Edinbourg	Do do		do	No 58
288 M. L. M. Cyr	Sainte Rose	Marme coquillière d'eau douce		do	do
288 M. le Sheriff Boston	Montréal	Do do do		do	do
289 M. L. K. Benton	Stanstead	Tourbe comprimée		do	No 72
290 M. J. Whitcomb	Hawkesbury	Do do		do	do
291 M. M. S. et R. Andree	Chambly	Do do		do	do
292 M. M. White et Gallopp	Melbourne	Aminante		do	do
293 M. M. Abbot	Montréal	Chlorite compacte		do	No 59
294 M. H. Woodward	Potton	Tale onetueux		Géologique	No 60

295 M. R. Lancaster	Vaudreuil	Fer limonneux		do	No 63
296 Compagnie des ardoises de	Shipton	Phosphate de fer		do	No 70
297 Compagnie internationale	Hamilton	Ardoise		do	No 64
298 M. James Brown	Sainte Catherine	Asphalte		do	No 65
299 M. J. Guy	Melbourne	Ciment de Thorvald		do	No 66
300 M. Joseph Turdif	Tring	Catène Hydraulique		do	No 67
301 M. J. Leslie	Sherbrooke	Ardoises		do	do
302 Messieurs Sykes, Deberque et Cie	Montréal	Do		do	No 68
303 M. J. Seobell	Montréal	Labradorite		do	do
304 Messieurs Gilmore et Jackson	Kingsey	Do		do	No 77
305 M. T. Logan	Montréal	Tourbe comprimée et non c.		do	No 72
306 M. F. Inlay	Grenville	Pierre à scier		do	No 73
307 Bureau des travaux publics	Québec	Pierre taillée avec incrustations d'or		do	No 75
308 Messieurs Farmer et De Blaquière	Woodstock	Mica		do	No 79
308 M. D. Mercier	Québec	Modèle de Vanues		Québec,	No 42
310 M. T. Wheeler	Toronto	Do de Pont		do	No 43
311 M. J. Perry	Montréal	Plan en relief du canal Lachine		do	No 44
312 M. Edouard Gingras	Québec	59 Echantillons de bois		Woodstock de No.	
313 Directeurs du grand tronc des chemins de fer	Montréal	Ouvrages des sauvages		1 à No. 26.	
314 M. J. Saurin	Québec	Gravure en creux		Québec, No 45	
315 M. Jas Logan	Montréal	Pompe à Feu	4500	Montréal, No 184	
316 M. R. A. Miller	Do	Voiture à 4 roues	3500	à 187	
317 M. A. Young	Do	Plan en bois du Pont Victoria			
318 Mlle Parthenais	L'Industrie	Traineau Galais Canadien	2300		
319 M. C. Billings	Outaouais	Or (de la Chaudière)	21,000		
		Echantillon de velure			Géologique No 89
		do			Montréal No 138
		Broderie en laine			do
		Silicate en fer			do
					Géologique No 90

BULLETIN D'EXPÉDITION des articles envoyés du Canada pour l'Exposition de Paris en 1855.—(Continuation.)

Nom de l'Exposant,	Résidence de l'Exposant,	Objets exposés.	Prix du marché de l'objet.	Marque spéciale du colis contenant l'objet.	REMARQUES.
820 M. l'Abbé Tanguay.	Rimouski	Restes fossiles d'un Morse. 4 crustacés parasites de la baleine. 3 objets de curiosités sauvages	Québec No. 46 do do	Ces restes ont été trouvés à environ une lieue du rivage et à près de 100 pieds au-dessus du niveau du St. Laurent, à trois pieds de la surface dans un lit d'Argile, à Rimouski.
821 M. Zéphirin Pervault	Kamouraska	3 échantillons de fossiles Echantillon d'Amiante	do do do	

J. C. TACHÉ,

Secrétaire du Comité Exécutif.

Il faut ajouter aux objets ci-dessus énoncés une carte géologique du Canada, par M. Logan et une carte topographique par M. Keefer.

Un certain nombre d'articles, à peu près 40 en tout, étaient la contribution volontaire d'exposants de divers lieux. La plupart de ces objets n'avaient pas une grande valeur en soi ; mais les articles des exposants dont le chiffre et les noms suivent sortent de cette catégorie, et le retour de leur contribution leur fut garantie par le comité exécutif.

11. M. l'Abbé Malo	voir le Bulletin,	
73. M. J. W. Ryland,	do	
80. M. Pietro Moretti,	do	
86. Madame McCulloch,	do	(garantie £300.)
218. M. Paul Kane,	do	(propriété de M. Allan)
210. M. D. Mercier,	do	
315. M. l'Abbé Tanguay,	do	

On trouvera plus loin dans le catalogue raisonné publié à Paris pendant l'exposition tous les détails qui naturellement n'ont pu faire partie des bulletins ci-dessus, lesquels ne sont donnés que dans le but de montrer la méthode qui a présidé à l'envoi des articles.

Telle était la collection qui fut expédiée à Paris sous les soins immédiats de MM. J. C. Taché et W. E. Logan nommés commissaires spéciaux, chargés des intérêts canadiens au grand concours universel de 1855. D'autres messieurs, dont quelques-uns MM. De Puibusque, Bos-sange, Maitland et Boulton résidant à Paris et les autres devant se trouver momentanément au lieu de l'exposition, furent adjoints à la commission en qualité de commissaires honoraires : et MM. Romain et Perry nommés conservateurs des articles.

Dépenses du comité.

Le tableau qui suit réunit sous différents items les sommes appropriées et payées par le comité. Les comptes en détail ont été fournis à l'auditeur des comptes publics accompagnés des reçus et explications nécessaires, et le tout a été trouvé correct et approuvé.

EXPOSITION DE PARIS, 1855.

État résumé des dépenses du département canadien.

Chefs des dépenses.	Québec.		Montréal.		Toronto.		Paris.		Total.	
	£	s. d.	£	s. d.	£	s. d.	£	s. d.	£	s. d.
1. Commissaires et conservateurs des effets, y compris récompense donnée à M. Perry £500.....	1081	7 6	180	0 3	2589	9 4	2589	9 4
2. Dépenses de bureau et autres.....	108	1 8	25	2 4	185	14 6	341	10 11	1738	12 2
3. Impressions et avertissements.....	311	1 3	1871	10 5	61	12 8	456	18 7	651	15 3
4. Achat des articles pour l'exposition.....	1699	11 0	306	17 3	1333	14 4	166	17 7	6483	3 7
5. Emballage et transport.....	104	7 10	322	4 10	2433	0 11
6. Installation à Paris.....	1815	13 9	1612	12 1	1612	12 1
7. Publication et distribution des brochures.....	188	14 2	2004	7 11
Dépenses totales.....	7765	15 2	2383	10 3	1685	7 4	5678	7 6	17513	2 3
Moins pour sommes reçues de la vente des effets.....	10	5 6	8	2 6	1313	16 7	1332	4 7
Dépenses toutes.....	7765	15 2	2373	4 9	1677	6 10	4364	10 11	16180	17 8
Explication de la balance	£ s. d.									
Reçu du gouvernement.....									
Due par M. Logan.....	6 19 3									
do M. Taché.....	31 4 9									
Banque de Montréal.....	1273 15 2									
	£1311 19 2									
Moins pour appropriations.									
M. Perry.....	£500 0 0									
M. Allan.....	167 16 10									
Balance.....	£ 644 2 4									
									
	15000 0 0									
	1825 0 0									
	16825 0 0									
	16180 17 8									
	Balance.....£ 644 2 4									

W. M. LANGTON,
Auditeur.

Toronto, 22 avril 1856.

Les dépenses sont portées sous différents chefs principaux et partagées sous les rubriques de Québec, Montréal, Toronto et Paris, pour les raisons qui seront expliquées plus loin. Sous le No. 1 sont comprises les sommes payées pour frais de voyage des deux commissaires pour salaires des deux conservateurs, don de £500 fait à M. Perry et diverses autres dépenses. Sous le No. 2 entrent les dépenses contingentes de toutes sortes et autres dépenses ne se rapportant à aucun des autres chefs. Sous le No. 3 sont entrées les sommes payées pour avertissements dans les journaux, etc., etc., et de plus à Paris pour impression de l'esquisse géologique de M. Hunt, du catalogue raisonné de M. Taché et autres dépenses de ce genre. Sous le No. 4 se rangent toutes les dépenses d'achat des articles. Sous le No. 5 sont entrés les frais d'emballage et de transport des différentes parties du pays à Québec, Montréal et Toronto d'abord, puis de là à Boston et New-York, et finalement de ces derniers ports à Liverpool et au Havre de Grâce. Sous le No. 6 sont classées les sommes dépensées à Paris pour l'installation des effets, confection des vitrines et comptoirs, objets d'ornementation, etc. Sous le No. 7 enfin sont incluses les sommes payées à Paris pour la publication de l'esquisse de M. Taché et au Canada pour celle des autres essais.

Les travaux de collection ont été partagés comme il appert par l'état des sommes payées, entre le comité exécutif et les comités centraux de Montréal et de Toronto. Les articles achetés par le comité exécutif étaient indistinctement de la provenance du Haut et du Bas-Canada et pour la plupart fournis par des contributeurs de la classe de ceux qui avaient obtenu précédemment des récompenses aux expositions de Londres et de New-York et de ceux qui avaient été compétiteurs heureux au premier degré aux expositions provinciales.

Les acquisitions du comité central de Toronto ne se composaient que d'articles exclusivement Haut-Canadiens, et celles du comité de Montréal que d'articles exclusivement Bas-Canadiens.

Le comité exécutif établissait dans son manifeste, cité plus haut, que les produits des mines, des forêts et du sol en culture, devaient naturellement être l'objet d'une attention toute spéciale: aussi l'exposition de ces trois genres de produits a-t-elle été réellement magnifique et les récompenses obtenues de nature à satisfaire pleinement le peuple intéressé à faire valoir ces ressources naturelles de notre pays. Il n'est guère besoin de donner une classification méthodique des produits agricoles envoyés à Paris, les échantillons en étaient nombreux, beaux, variés et de tous les genres; les légumes et fruits, qui par leur nature sont sujets à se détériorer promptement, n'étant pas admis dans l'intérieur des édifices de l'exposition dans leur état primitif, étaient néanmoins représentés soit à l'état de conserves de différents genres, soit par des dessins,

ou des modelés en cire, faits d'après nature. On verra sans doute avec intérêt les listes suivantes de la classification des produits exposés dans les trois premières classes formant le groupe des produits naturels: ces listes ne sont naturellement données que comme matière d'information générale.

SUBSTANCES MINÉRALES.

CLASSIFICATION DES SUBSTANCES MINÉRALES ENVOYÉES DU
CANADA, DANS L'ORDRE DE LEUR EMPLOI
DANS LES ARTS :

1. *Métaux et leurs minerais.*

- Fer oxidulé, recueilli à Marmora, Madoc, Sherbrooke, Crosby, Hull, Leeds et Portage du Fort.
- Fer oligiste, recueilli à McNab, Wallace et lac Nipissing.
- Fer limoneux, recueilli à Houghton, Vaudreuil, St. Nicolas, Machiche, Pointe du Lac, St. Pierre, Cap de la Madeleine et St. Valier.
- Fer titané, recueilli à Sutton et Brome.
- Ilménite, recueillie à Baie St. Paul et St. Urbain.
- Blende, recueillie au Lac Supérieur.
- Galène, recueillie au Lac Supérieur, à Gaspé, Ramsay et Landsdowne.
- Minerai de cuivre, recueilli au Lac Supérieur, Lac Huron et Inverness.
- Cuivre natif, recueilli au Lac Supérieur.
- Pyrites auro argentifères et argentifères, recueillies aux townships de l'Est.
- Nickel, recueilli aux Lacs Huron et Supérieur et d'Aillebout.
- Argent natif, recueilli au Lac Supérieur.
- Or natif, recueilli à la Rivière-du-Loup, fief St. Charles, Aubert de l'Île, Etchemin, Rivière Chaudière, Rivière Famine, et autres lieux voisins.
- Platine, recueilli au Fief St. Charles.
- Iridium, recueilli au Fief St. Charles.
- Pyrites aurifères, recueillies à la Beauce.
- Pyrites argentifères, recueillies à la Beauce.
- Pyrites arsénicales, recueillies à la Beauce.

2. *Minéraux exigeant des opérations chimiques pour être employées dans les arts.*

- Ocre d'Uranium, recueillie à Madoc.
- Fer chromifère, recueilli à Bolton et Ham.
- Cobalt, recueilli au Lac Supérieur.

Manganèse terreux, recueilli à Québec.

Pyrites de fer, recueillies à Lanoraye, Dautraye et Townships de l'Est.

Molybdénite, recueillie au Lac Supérieur et Sommerville.

Dolomie, recueillie à Dalhousie, Blythfield, Sutton, Brome, Shipton, St. Sylvestre et Pointe-Lévi.

Magnésites, recueillies à Sutton et Bolton.

3. *Peintures minérales.*

Ocre de fer, recueilli à Ste. Anne près de Québec, Cap de la Madeleine, Shipton, Pointe du Lac et Rimouski.

Barytes, recueillies à Burgess et Lansdowne.

Phosphate de fer, recueilli à Vaudreuil.

4. *Matières minérales employées dans les beaux-arts.*

Pierre Lithographique, recueillie à Marmora.

4. *Matières minérales employées dans la joaillerie.*

Agates, recueillies au Lac Supérieur et Côte du Nord.

Labradorites, recueillies à Grenville.

Jaspe, recueilli au Lac Huron.

Quartz agate rubané, recueilli au Lac Supérieur.

Perthite, recueilli à Bathurst.

Rubis, recueilli à Burgess.

6. *Matières refractaires.*

Talc onctueux compact, recueilli à Bolton et Potton.

Mica, recueilli à Grenville.

Plombagine, recueillie à Grenville et Burgess.

Grès blanc, recueilli à St. Maurice,

Amiante, recueilli à Dalhousie et Kamouraska.

7. *Engrais minéraux ou amendements.*

Phosphate de chaux, recueilli à Perth.

Gypse, recueilli à Brantford et Oneida.

Marne coquillière, recueillie à Outaouais, Sheffield, Montréal et Stanstead.

8. *Matériaux à aiguiser et à polir.*

Pierres à aiguiser, recueillies à Madoc, Townships de l'Est.

Tripoli Canadien, recueilli à Laval.

9. *Matériaux employés dans la construction des édifices.*

Ardoises, recueillies aux Townships de l'Est.

Granite blanc, recueilli à Hereford, Barnston, St. Joseph et Nicolet.

Pseudo-Granite, recueilli à Nicolet et Lorette.

Grès recueilli à Ramesey, Pembroke et St. Maurice.

Grès calcaire, recueilli à Lauzon et Chaudière.

Calcaire, recueilli à Marmora, McNab, Les Chats, Gloucester, Montréal, Pakenham et Caughnawaga.

Trap, recueilli à St. Roch.

Marbres, recueillis à Oxford, Lac Brompton, Dudswell, St. Armand, St. Lin, McNab et Pakenham.

Calcaire hydraulique, recueilli à Thorold, Québec, Onéida, Nepean et Brantford.

Briques à bâtir, recueillies en divers lieux.

10. *Matières combustibles.*

Tourbe, recueillie à Longueuil et Sheffield.

Asphalte, recueilli à Enniskillen.

11. *Matières minérales de divers genres.*

Aérolithe, trouvé à Madoc, formant une masse de fer avec 6. 35 pour cent de Nickel, du poids de 370 livres.

CLASSIFICATION DES DIFFÉRENTES VARIÉTÉS DES BOIS DU
CANADA, DONT LES ÉCHANTILLONS FORMAIENT LA
COLLECTION CANADIENNE DE L'EXPO-
SITION DE PARIS.

1° *Magnoliacés.*

Bois blanc, nom du Pays, (*Liriodendron tulipifera*. Linnée.)

2° *Tiliacées.*

Tilleul, (*Tilia Americana*. Linnée.)

3° *Anacardiées.*

Sumac, (*Rhus typhina*. Linnée.)

4° *Acéracées.*

Erable, (*Acer saccharinum* Linnée.)

Erable rouge, " "

Erable ondé, " "

Erable piqué, " "

Pleine, (*Acer dasycarpum*. Ehrhart.)

5° *Amygdalées.*

- Prunier sauvage, (*Prunus Americana.* Marshall.)
 Cerisier rouge, (*Cerasus Pennsylvania.* Loisel.)
 Cerisier d'automne, (*Cerasus seronita.* De Candolle.)
 Cerisier à grappes, (*Cerasus Virginiana.* De Candolle.)

6° *Cornacées.*

- Cornouillier, (*Cornus Florida.* Linnée.)

7° *Pomacées.*

- Pommétier Jaune, (*Crataegus punctata.* Jacquin.)
 Sennelier ou Néflier, (*Crataegus coccinea.* Linnée.)
 Pommétier blanc, (*Crataegus crus Galli.* Linnée.)
 Cormier ou sorbier des Oiseleurs, (*Pyrus Americana.* De Candolle)
 Petite Poire, Amelanchier Canadensis. Toney et Gray.

8° *Fraxinées.*

- Frêne blanc, (*Fraxinus Americana.* Linn.)
 Frêne noir, (*Fraxinus sambucifolia.* Lambert.)
 Frêne commun, (*Fraxinus Pubescens.* Walter.)
 Frêne gris, (*Fraxinus Juglandifolia.* Lambert.)

9° *Lauréucées.*

- Sassafras, (*Sassafras Officinale.* Von Esenbeck.)

10° *Ulmacées.*

- Orme blanc, (*Ulmus Americana.* Linn.)
 Orme rouge, (*Ulmus Fulva.* Michaux.)
 Orme blanc, (*Ulmus Racemosa.* Thomas.)
 Orme gris, (" " ")

11° *Juglandées.*

- Noyer tendre. (*Juglans Cinerca.* Linn.)
 Noyer noir, (" *Nigra.* Linn.)
 Noyer brun.
 Noyer blanc, (*Carya alba.* Nutt.)
 Noyer blanc, (" *toментosa.* Nutt.)
 Noyer gras, (*Carya glabra.* Torney.)
 Noyer dur, (" *amara.* Nutt.)

12° *Cupulifères.*

- Chêne blanc, (*Quercus Alba.* Linn.)
 Chêne blanc, (" *bicolor.* Willd.)
 Chêne rouge, (" *rubra.* Linn.)
 Chêne noir, (" *nigra.* Linn.)

Châtaignier, (*Castanea vesca*. Linn.)
 Hêtre, (*Fagus ferruginea*. Aiton.)
 Charme, (*Carpinus Americana*. Michaux.)
 Bois de fer, (*Ostrya virginica*. Willd.)

13° *Betulacées.*

Bouleau blanc, (*Betula papyracea*. Aiton.)
 Mérisier blanc, (" *excelsa*. Aiton.)
 Mérisier rouge, (" *lenta*. Linnée.)
 Bouleau rouge, (" *nigra*. Linnée.)
 Aulne, (*Alnus incana* Wild.)

14° *Saliacées.*

Saule noir, (*Salix nigra*. Marshall.)
 Tremble, (*Populus tumuloïdes*. Michaux.)
 Peuplier, (" *grandidentata*. Michaux.)
 Liard, (" *balsamifera*. Linnée.)
 Peuplier, (" *monilifera*. Aiton.)

15° *Platanées.*

Platane du Nord, (*Platanus Occidentalis*. Linnée.)

16° *Conifères.*

Pin résineux, (*Pinus rigida*. Miller.)
 Pin rouge, (" *resinosa*. Aiton.)
 Pin jaune, (" *Mitis*. Michaux.)
 Pin blanc, (" *Strobus*. Linnée.)
 Sapin balsamier, (*Abies balsamea*. Marshall.)
 Pruche, (" *Canadensis*. Michaux.)
 Épinette blanche, (" *alba*. Michaux.)
 Épinette noire, (" *nigra*. Poiret.)
 Épinette rouge, (*Larix americana*. Michaux.)
 Cèdre blanc, (*Thuja occidentalis*. Linnée.)
 Cèdre rouge, (*Juniperus Virginiana*. Linnée.)

LISTE DES LÉGUMES ET FRUITS DONT LES DESSINS OU
 MODÈLES EN CIRE D'APRÈS NATURE ONT ÉTÉ EXPOSÉS.

LÉGUMES.

10

Famille des Crucifères, tribu des Brassicées.

Brassica.

Navets de 6 variétés.

20

Famille des Ombellifères, tribu des Dancinées.

Daucus.

Carottes de 8 variétés.

30

Famille des Chénopodées, tribu des Cyclolobées.

Betta.

Betteraves de 9 variétés.

40

Famille des Liliacées, tribu des Hyacinthinées.

Allium Sativum.

Oignons de 6 variétés.

50

Famille des Crucifères, tribu des Raphanées.

Raphanus.

Radis ou raves de 7 variétés.

60

Famille des Ombellifères, tribu des Pencédanéés.

Pastinaca.

Panais de 3 variétés.

FRUITS.

10

Famille des Rosacées, tribu des Pomacées.

Malus.

Pommes.	{	Fameuses de 4 variétés.
		Reinettes de 5 variétés.
		Grises de 6 variétés.
		Autres variétés, 63.

20

Famille des Rosacées, tribu des Amygdalées.

Prunus.

Prunes de 36 variétés.

30

Famille des Cucurbitacées, tribu des Cucurbitées.

Cucurbitis Melo.

Melons de 7 variétés.

La collection des céréales et graines comprenait en outre toutes les variétés de ces plantes cultivées dans le pays.

Les rapports ci-joints des commissaires chargés de représenter le Canada à Paris complètent le compte rendu de tous les travaux de l'exposition canadienne. Le comité exécutif croit pouvoir clore ses travaux dans la consolante pensée que le succès le plus complet a couronné l'entreprise pour laquelle le pays montrait tant de sollicitude.

W. RHODES, président,

J. C. TACHÉ, secrétaire.

Toronto, 21 avril 1856.

RAPPORT DE J. C. TACHÉ.

Commissaire pour le Canada à Paris.

Les fonctions qu'avaient à remplir les commissaires spéciaux chargés de conduire les affaires du département canadien à la grande exposition de Paris, étaient de deux genres : il fallait veiller à l'installation des effets expédiés, les exposer de manière à les faire valoir, présider aux soins de leur conservation et tenir séance au bureau de la section pour répondre aux questions faites sur les lieux : d'un autre côté un devoir pour le moins aussi important incombait aux commissaires dans l'obligation à eux imposée de s'occuper à faire connaître le Canada en Europe et à donner au succès de notre exposition toute la publicité possible : On sent de suite que se borner à exposer des collections à l'examen rapide et superficiel des visiteurs, eût été simplement viser à un effet passager, chercher une vogue du moment : il était donc d'une importance de nécessité, de perpétuer le souvenir de l'exposition du Canada et de donner au monde les renseignements nécessaires à éclairer l'émigration, le commerce et l'industrie. Un autre devoir incident à la mission du commissaire était de tenir le peuple du Canada, au moyen de la presse, au courant de ce qui se passait au siège de ce grand concours universel et de faire profiter le public canadien, dans la mesure qu'il était permis de l'espérer, des grandes leçons que la science, l'agriculture, l'industrie et le commerce pouvaient retirer de la circonstance en autant que pouvant s'appliquer aux intérêts du pays.

Il apparut de suite aux deux commissaires spéciaux Sir William Logan et moi-même, que ces devoirs si bien tranchés par leur nature en deux catégories, différant si essentiellement l'une de l'autre, ne pouvaient bien être remplis qu'en étant partagés entre eux. En conséquence, Sir William Logan se chargea du soin de l'installation et des devoirs joints à cette partie de la besogne, aidé en cela par les deux conservateurs des effets, MM. Romain et Perry, et je me chargeai, moi, de tout ce qui avait trait à la publicité tant en Europe qu'au Canada.

Le rapport de Sir William Logan, sur cette partie du travail qui lui était échue en partage, a été fourni au comité par ce monsieur,

avec les listes montrant la manière dont il a été disposé des effets en conformité avec les instructions reçues, et sur avis pris de plusieurs des commissaires honoraires alors présents à Paris ; le tout fait partie du rapport général.

J'ai donc à rendre compte de la manière dont a été remplie cette portion de la tâche des commissaires qui me fut plus spécialement confiée. Je divisais plus haut les devoirs m'incombant en deux parties séparées, savoir : la publicité à donner aux choses de l'exposition autant que liées avec les intérêts canadiens, et secondement de faire, par le moyen de la publicité, que le peuple du Canada put profiter des grandes leçons enseignées dans ce concours universel des sciences, des arts et de l'industrie.

Le comité exécutif avait bien compris l'importance de donner aux choses du Canada la publicité la plus ample, lorsqu'il appelait les écrivains canadiens à concourir pour trois prix qu'il offrait aux trois meilleures brochures, faites dans le but de donner en Europe les renseignements les plus propres à attirer le commerce et l'émigration vers notre pays.

L'un des manuscrits couronnés, celui dont je suis l'auteur et qui porte pour titre, *Esquisse sur le Canada considéré sous le point de vue économique*, me fut envoyé à Paris pour y être imprimé sous mes soins.

Cette brochure dont j'annexe une copie à ce rapport, fut distribuée dans les mois de juillet et août. Malheureusement, les autres essais publiés au Canada n'ont été reçus en France que dans le mois de novembre, dans un temps très rapproché de la clôture finale de l'exposition.

En addition à ce moyen de publicité les commissaires ont ordonné l'impression d'une brochure, intitulée, *Esquisse géologique sur le Canada*, rédigée par M. Sterry Hunt, le chimiste et minéralogiste de la commission géologique, laquelle brochure étant le résumé des travaux de Sir William Logan et de ses aides, MM. Hunt et Murray, était éminemment calculée à donner au monde une idée des richesses minérales du Canada ; un exemplaire de cette brochure, accompagné d'une réduction de la carte de Sir W. Logan, est annexé à ce rapport. Je joins encore comme annexe un exemplaire d'une autre brochure publiée par moi, à Paris, et portant pour titre les mots : *Catalogue raisonné des produits canadiens exposés à Paris en 1855*. Ce travail était destiné à consacrer en Europe la mémoire de notre exposition et à fournir le complément aux renseignements consignés dans les autres publications.

En sus des renseignements dont il vient d'être parlé, j'ai compris qu'il était encore essentiel d'attirer l'attention de la presse sur le Canada et ses produits ; dans ce but j'ai fourni à différents publicistes en

France des mémoires nécessaires à la rédaction, des articles propres à donner à notre exposition le relief et la popularité nécessaire à un entier succès. Aussi je ne crains pas d'affirmer, parce que le fait est de notoriété publique, que dans la mesure de son importance comme population, le Canada est de tous les pays celui qui a eu la plus large part de publicité non seulement en France, mais dans le Royaume-Uni, en Allemagne, en Suisse et en Belgique. " *On sait aujourd'hui ce qu'il faut penser de ces quelques arpents de neige, cédés à l'Angleterre avec une si coupable légèreté par le gouvernement de Louis XV,* disait au mot CANADA, M. le comte Jaubert, dans son ouvrage intitulé, *La Botanique à l'exposition universelle de 1855.*

Le succès, et le succès le plus complet a couronné les efforts faits par le pays en vue de l'exposition universelle ; ce succès est inscrit dans le rapport du jury international et dans tous les ouvrages spéciaux publiés dans l'occasion ; voilà pour la réussite auprès des savants. Quant au succès de popularité, il a été proclamé d'un commun accord par toute la presse Européenne et se trouve en outre consigné d'une manière durable dans deux grands ouvrages destinés à conserver pour toujours chez le peuple instruit le souvenir du concours universel de Paris, savoir : dans l'histoire de l'exposition universelle de M. Charles Robin et dans l'album de l'exposition publié aux bureaux de *l'Abeille Impériale.*

Le chapitre portant pour titre CANADA, dans l'histoire de l'exposition universelle commence ainsi : " Les efforts faits par le Canada, cette ancienne colonie française, pour figurer dignement au grand concours de 1855, efforts couronnés, du reste, d'un plein succès, et l'importance réelle de ce beau pays, auquel un brillant avenir ne peut manquer d'échoir, nous font un devoir de lui consacrer un article à part."

De cette connaissance donnée à toute l'Europe des ressources de notre beau pays, de cette popularité créée chez tous les peuples transatlantiques, de cet intérêt inspiré à tous pour les choses du Canada, il devra indubitablement résulter beaucoup de bien. Il serait naturellement difficile, si non impossible, d'anticiper quels seront les résultats sous le rapport du commerce et de l'émigration ; tout cela dépendra, dans une grande mesure, de l'énergie de nos grands négociants, et dans de certaines limites aussi, de l'action de la législature dans les dispositions qui ont trait à la vente et à l'établissement des terres publiques, aux améliorations qui concernent notre belle voie du Saint Laurent et à la réglementation de notre tarif des douanes. Mais que l'attention de l'Europe soit maintenant tendue vers le Canada, de cela il n'y a pas de doute, et des mille faits qui le prouvent, je me contenterai de dire que c'est principalement de la popularisation en Europe des produits de nos forêts, qu'est né le décret impérial qui réduit à n'être plus qu'un taux nominal, l'énorme impôt qui précédemment en France frappait l'importation des bois et vaisseaux de construction étrangère.

Les yeux du commerce européen sont ouverts sur les immenses ressources naturelles du beau pays que nous habitons. En parlant de l'exposition en général, le *Times* de Londres, dans un article presque exclusivement consacré aux produits canadiens, disait entre autres choses : " Certainement nous pouvons espérer de mettre le Canada en état d'entrer " en compétition avec la Suède sur nos marchés, pour la production du " meilleur fer confectionné au moyen du charbon de bois." Le reste de l'article était l'expression de la pensée que c'est surtout vers l'exportation des produits naturels ou de manufacture première, que nous devons tourner nos regards.

Nul doute non plus que le succès de notre exposition n'amène vers nos rives une émigration du continent Européen, et comme une preuve de cette tendance, je me permettrai de citer un passage d'une lettre que m'écrivait de Darmstad, en octobre dernier, monsieur le baron Wedekind, grand forestier du duché de Hesse et rédacteur des annales forestières de l'Allemagne. " Enfin," disait ce haut personnage, " je vous félicite " sur votre Canada. Quoique le goût d'émigration ait beaucoup diminué " en Allemagne, je conseillerai de préférence votre Canada à l'émi- " grant."

En résumé, je crois pouvoir affirmer que le but de l'exposition est complètement atteint jusqu'ici : en retirer plus tard le plus grand profit possible n'est plus ma besogne particulière, c'est celle de tout le peuple canadien, chacun dans la mesure que sa position lui indique et l'y oblige.

Je disais plus haut, qu'autant que chargé de tout ce qui avait trait à la publicité, il entrerait dans mes attributions de tenir le peuple du Canada au courant des faits principaux qui se traduisaient à Paris pendant l'exposition et en conséquence de l'exposition.

Dans ce but j'ai fourni une correspondance régulière, comprenant une étude rapide de l'exposition à deux points de vue différents, savoir : une étude d'ensemble du contenu du palais de l'industrie et de ses annexes, une nomenclature, enfin, donnée sous la forme d'un voyage à travers l'exposition ; l'autre étude est un examen naturellement limité aux conditions de temps, d'espace et de savoir à ma disposition ; mais toujours un examen des industries représentées à Paris, classe par classe, d'après le mode de classification adopté par la commission impériale. Ces correspondances publiées dans la presse canadienne, au nombre de 48, sont annexées à ce rapport comme appendices.

Bien que la remarque de Sir William Logan dans son rapport soit exactement vraie, savoir : qu'il n'est pas possible de donner une liste mathématiquement correcte, et surtout raisonnée, de toutes les récompenses accordées avant que le rapport final du jury international soit

publié, il est possible néanmoins de se servir des chiffres portés dans la liste des récompenses publiée par ordre de la commission impériale, comme matière à comparaison : le rapport final ne peut différer essentiellement du rapport préliminaire, rapport fait avec assez de soin pour qu'on s'en soit servi dans la distribution de toutes les médailles. D'après les listes dont je viens de parler, il appert que le Canada a remporté 93 récompenses, parmi lesquelles on compte une grande médaille d'honneur, une médaille d'honneur, treize médailles d'argent ou de première classe, trente médailles de bronze ou de seconde classe, et quarante-huit mentions honorables. Pour permettre de juger, en somme toute du succès comparatif des diverses expositions universelles auxquelles le Canada a pris part en tant que le nombre des récompenses obtenues est concerné, je mets ici en regard le nombre total de ces récompenses décernées aux expositions de Londres, New-York et Paris : nous avons donc obtenu :

A Londres, 67 médailles et mentions honorables.

A New-York, 63 do. do. do.

A Paris, 93 do. do. do.

Les erreurs que peuvent entraîner la divergence des différents rapports ne peuvent, en aucune manière sérieuse, affecter la proportion comparative ci-dessus

Je ne dois pas oublier de faire remarquer que le Canada est la seule colonie qui ait obtenu une grande médaille d'honneur ; que la médaille d'honneur obtenue fut accordée aux collections des bois et des grains du Canada, et que les contributions dans ces trois classes, formant le groupe des produits naturels, sont dues à un grand nombre de localités éparses et situées aux points extrêmes et mitoyens du Haut et du Bas-Canada ; prouvant en cela, que toute la superficie de notre sol, d'une extrémité à l'autre du pays, est productive à un haut degré d'excellence.

Il est nécessaire de parler d'une manière spéciale d'une machine pour laquelle le comité a toujours montré une sollicitude toute particulière, et au succès de laquelle il a affecté une somme relativement considérable. On comprend de suite que je veux parler du *cultivateur à vapeur* de M. Romain. Cette machine à laquelle l'inventeur a consacré sa vie et son rare talent pour la mécanique, fut expédié sur Paris dans un état de non complétion, et il s'écoula plusieurs mois d'un travail incessant de la part de l'inventeur avant de pouvoir en faire les premiers essais. Ces essais furent tentés privément et sous mes yeux : la tentative fut finalement heureuse, en autant que le mécanisme principal était concerné ; mais l'espace de temps durant lequel le fonctionnement s'opérait, était limité à quelques minutes, en conséquence d'un vice d'application dans la construction de la *chaudière à vapeur*. Plusieurs ingé-

nieurs et quelques agronomes de distinction furent admis aux expériences, et tous ceux que j'eus occasion de consulter furent d'avis que le principe de la machine était bon et donnait la solution du problème de la *charrue à vapeur*; le point en défaut était, suivant eux, une simple affaire de détail. M. Coré, mécanicien français, auteur de l'histoire de la mécanique au XIX^{ème} siècle, s'exprimait ainsi à ce sujet au banquet spécial de l'agriculture, tenu à Paris, le 25 octobre 1855: "J'éprouve, messieurs, un bonheur que vous partagerez tous, en apprenant que le problème de l'application de la vapeur à la charrue est complètement résolu par un mécanicien du Canada, qui s'honore de son origine française. J'ai vu ces jours derniers fonctionner cette importante machine, cette charrue menée par la vapeur, et l'expérience laisse peu de chose à désirer."

Sur les nouvelles qui se répandaient des expériences ainsi faites en dehors du contrôle du jury de l'exposition, la maison Croskill, d'Angleterre, expédia à Paris des agents qui offrirent à M. Romain d'acheter son invention à des conditions que l'inventeur regardait comme éminemment avantageuses pour lui et pour le succès définitif de l'œuvre à laquelle il a voué son existence. La maison Croskill exigeait de M. Romain que la machine fut retirée du concours. Sur l'application pressante de l'inventeur, et après avoir reçu l'avis d'ingénieurs français et anglais, Sir William Logan et moi crûmes devoir permettre à M. Romain de pouvoir profiter des propositions que lui, M. Romain, la personne la plus intéressée, croyait les plus propres à obtenir le succès complet de l'invention. La machine porte dans le contrat passé entre M. Romain et la maison Croskill, ou plutôt les successeurs de cette maison, le nom de **CULTIVATEUR CANADIEN À VAPEUR DE ROMAIN**.

Référant, pour les détails des sujets que je viens de mentionner, aux différents appendices attachés à ce rapport, il ne me reste plus qu'à rendre compte des argents qui ont été mis à ma disposition comme commissaire à Paris. Mes comptes en détail, examinés par l'Auditeur des comptes publics, et confrontés avec les reçus qui les accompagnent, ont été trouvés corrects. Voici l'état résumé de ces comptes :

ÉTAT résumé des sommes reçues et dépensées par moi comme commissaire de l'exposition à Paris, exprimé en livres sterling.

Dr.

Cr.

1er février 1853.	£ s. d.		£ s. d.
Reçu du comité exécutif.....	160 0 0	Pour frais de voyage et d'équipements.....	102 10 0
Do de MM. Mallet, de Paris.....	2870 0 0	Payé à M. W. Chapman, de Londres.....	136 13 0
Do de MM. Glyn, de Londres.....	730 0 0	Plus pour timbre sur cette émission.....	0 15 0
Do de M. Potaux, de Liège.....	60 0 0	Versé entre les mains de mon collègue, Sir William Logan.....	1360 0 0
Do de MM. Cunard.....	6 13 6	Payé à M. Romain, pour salaire du 1er avril au 16 décembre, et pour remboursement de débours faits comme curateur.....	451 0 0
Reçu par valeur restant en ma possession, consistant en équi- pements de voyage, articles de toilette, etc.....	25 0 0	Payé pour autres dépenses encourues pour fret, débours d'installation, impressions et autres choses.....	853 10 0
		Payé pour dépenses personnelles de tout genre, et quelques autres dé- penses.....	279 0 0
		En main, déposé à la banque de Mont- réal.....	592 12 0
		En main, par argent.....	25 13 6
	£ 3851 13 5		£ 3851 13 6

Il appert par ces comptes que sur la somme de £3,851 13s. 6d. sterling, il reste en faveur du comité une balance de six cent dix-huit livres cinq chelins et six deniers sterling, qui ont été versés par moi au fond du comité exécutif, partie par dépôt dans la banque de Montréal, partie par paiement de sommes appropriées par le comité.

Je ne puis terminer ces lignes sans dire un mot d'une accusation portée par une partie de la presse des Etats-Unis, allant à rien moins qu'à dire que les machines exposées par le Canada, étaient pour la plupart la copie plagiée d'inventions américaines. Je repousse de la manière la plus emphatique une pareille insinuation; deux ou trois machines d'agriculture, non pas inventées, mais perfectionnées par des citoyens des Etats-Unis, et maintenant passées dans le domaine de la propriété publique, ont en effet été exposées, non comme inventions canadiennes, mais comme exécution de main-d'œuvre, et ceci était d'autant plus légitime que des instruments similaires pouvaient se voir dans les départements de presque toutes les nations représentées au concours.

Si les publicistes qui ont ainsi pris sur eux de formuler une pareille accusation eussent consulté messieurs les commissaires de leur nation, avec lesquels nous avons constamment été sous les meilleurs termes, et à

l'obligeance desquels nous sommes redevables d'une partie de l'espace mis à notre disposition dans l'annexe du bord de l'eau, ils se fussent convaincus que les succès obtenus par le Canada à Paris sont dus exclusivement à la valeur de ses produits. Ces quelques mots suffiront pour convaincre les intelligences les moins bien disposées ; au reste il est juste de dire que quelques journaux des Etats-Unis ont eu le sens de justice et la bonne foi de repousser ces accusations et de mettre les accusateurs au défi de prouver leur avancé.

J. C. TACHÉ,
Commissaire du Canada.

Rimouski, 15 février 1856.

19 Victoriae.

Appendice (No. 46.)

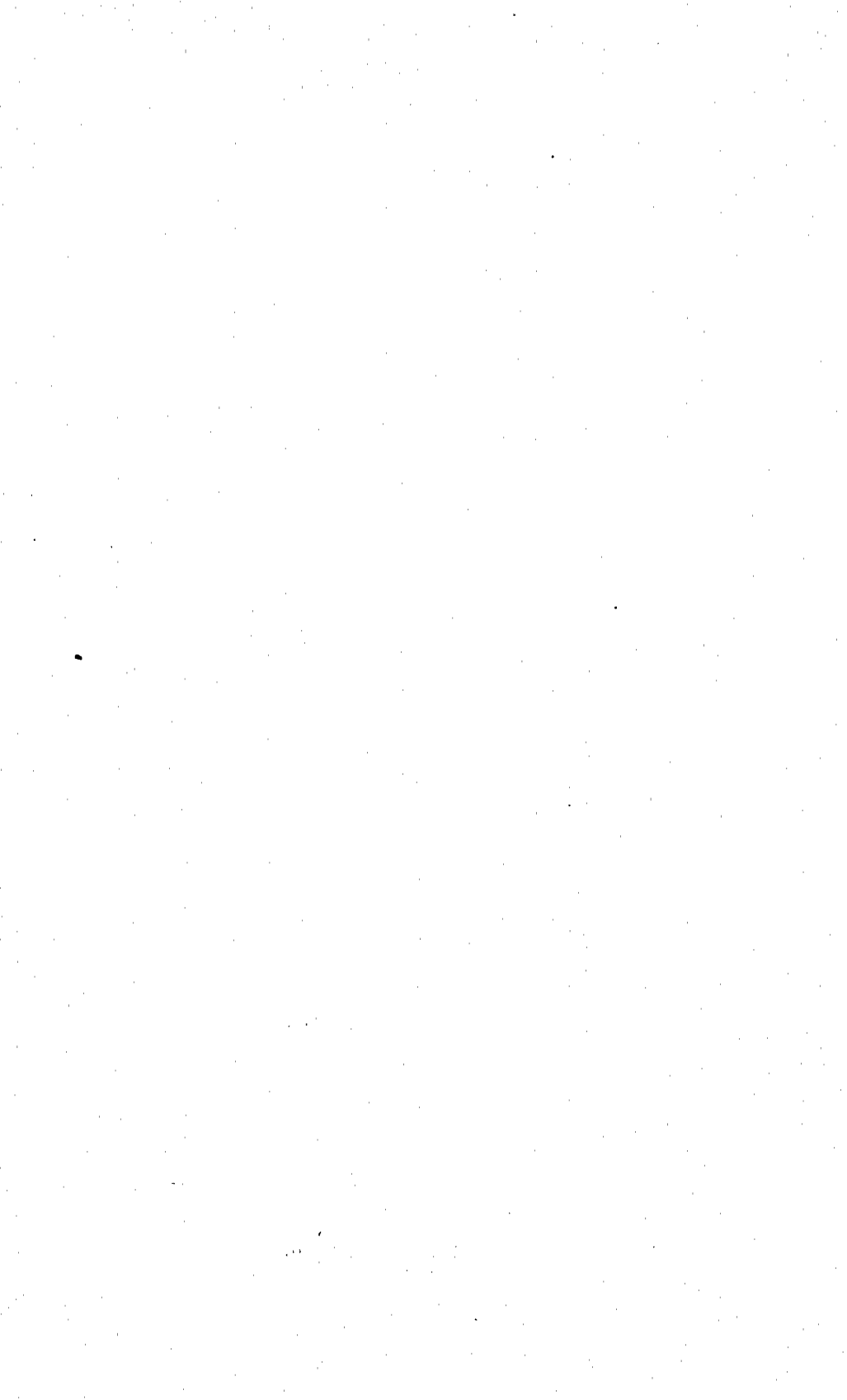
A. 1856.

BROCHURE

PUBLIÉE A PARIS

PAR

M. J. C. TACHÉ:



19 Victoriæ.

Appendice (No. 46.)

A. 1856.

ESQUISSE

SUR

LE CANADA

CONSIDÉRÉ

SOUS LE POINT DE VUE ÉCONOMISTE

PAR

J. C. TACHÉ,

MEMBRE DU PARLEMENT CANADIEN ET COMMISSAIRE DU CANADA A L'EXPOSITION UNIVERSELLE.

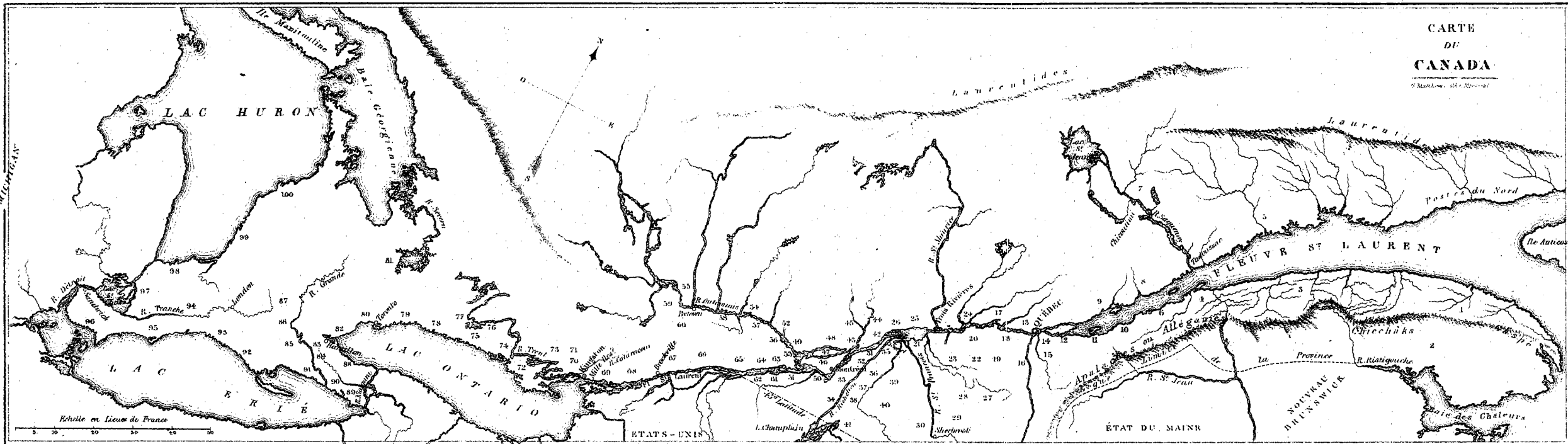
PUBLIE PAR ORDRE DU COMITE EXECUTIF CHARGE DE L'EXPOSITION CANADIENNE SIEGEANT A QUEBEC.

PARIS:
HECTOR BOSSANGE ET FILS,
QUAI VOLTAIRE, 26.
1855.

K

Le Lac Supérieur se trouve
au Nord de cet endroit.

Ici se trouve le Grand Lac Mistassini



CARTE
DU
CANADA

S. MacLure. delin. & grav.

Echelle en Lieux de France

Carte pour servir à l'intelligence de l'Esquisse du Canada par J.C. Taché.

17 de la
Mademoiselle

EXPLICATION

DES

CHIFFRES INSCRITS SUR LA CARTE GÉOGRAPHIQUE

ATTACHÉE A CE VOLUME.

Pour ne pas charger la petite carte qui accompagne, de noms qui eussent pu en détruire l'effet, comme indication de la distribution des eaux dans la vallée du Saint-Laurent, on a indiqué la situation des différents comtés par des chiffres dont voici l'explication.

1. Comté de Gaspé.	35. — Richelieu.	68. -- Leeds.
2. — Bonaventure.	36. — Saint-Hyacinthe.	69. — Frontenac.
3. — Rimouski.	37. — Rouville,	70. — Lennox.
4. — Témiscouata.	38. — Iberville.	71. — Addington.
5. — Saguenay.	39. — Bagot.	72. — Prince-Edouard.
6. — Kamouraska.	40. — Shefford.	73. — Hastings.
7. — Chicoutimi.	41. — Missisquoi.	74. — Northumberland.
8. — Charlevoix.	42. — Berthier.	75. — Durham.
9. — Montmorenci.	43. — Assomption.	76. — Peterborough.
10. — L'Islet.	44. — Joliette.	77. — Victoria.
11. — Montmagny.	45. — Montcalm.	78. — Ontario.
12. — Bellechasse.	46. — Montréal.	79. — York.
13. — Québec.	47. — Laval.	80. — Peel.
14. — Lévis.	48. — Terrebonne.	81. — Simcoe.
15. — Dorchester.	49. — Deux-Montagnes.	82. — Halton.
16. — Beauce.	50. — Laprairie.	83. — Wentworth.
17. — Portneuf.	51. — Châteaugnai.	84. — Brand.
18. — Lotbinière.	52. — Argenteuil.	85. — Wellington.
19. — Mégantic.	53. — Vaudrenil.	86. — Waterloo.
20. — Nicolet.	54. — Outaouais.	87. — Perth.
21. — Yamaska.	55. — Pontiac.	88. — Lincoln.
22. — Drummond.	56. — Prescott.	89. — Welland.
23. — Arthabaska.	57. — Russel.	90. — Haldimand.
24. — Champlain.	58. — Carleton.	91. — Norfolk.
25. — Saint-Maurice.	59. — Renfrew.	92. — Elgin.
26. — Maskinongé.	60. — Lanark.	93. — Midlesex.
27. — Wolfe.	61. — Beauharnais.	94. — Oxford.
28. — Compton.	62. — Huntingdon.	95. — Kent.
29. — Sherbrooke.	63. — Soulanges.	96. — Essex.
30. — Stanstead.	64. — Glengarry.	97. — Lambton.
31. — Verchères.	65. -- Stormont.	98. — Huron.
32. — Chambly.	66. — Dundas.	99. — Bruce.
33. — Saint-Jean.	67. — Grenville.	100. — Grey.
34. — Napierville.		



ESQUISSE
SUR
LE CANADA
CONSIDÉRÉ

SOUS LE POINT DE VUE ÉCONOMISTE.

ENVOI.

Cette esquisse a pour objet de réunir dans le plus court espace possible les renseignements les plus utiles sur la condition passée et l'état actuel du Canada, d'où le lecteur pourra déduire l'avenir probable de cette belle colonie.

Il ne manque pas d'ouvrages sur l'histoire, le commerce, l'état social et politique du Canada; mais toutes ces publications sont ou volumineuses ou spécialement affectées à faire connaître un sujet en particulier; un grand nombre sont si chargées de chiffres que la lecture en devient impossible pour tout autre que pour celui qui veut faire une étude approfondie des statistiques générales du pays.

On s'est efforcé dans cet opuscule de condenser tout ce qui peut intéresser le public, et dans une forme qui puisse convenir à tous les lecteurs.

C'est une chose difficile que de dire beaucoup en peu de mots; ce serait une chose impossible que de dire tout ce qu'il y a d'intéressant sur le Canada, même dans un ouvrage dix fois plus grand que celui-ci. Imbu de cette idée, l'auteur s'est donc simplement occupé de peindre à grands traits les caractères principaux de son pays, et a tâché d'être exact avant tout.

Le lecteur n'oubliera pas que ce petit volume est fait pour tout le monde: ainsi l'homme de lettres n'y trouvera guère de littérature, le touriste peu de pittoresque, le savant à peine de science, l'économiste pas assez de chiffres peut-être; mais si tous peuvent y puiser des renseignements qu'ils n'ont pas, et si beaucoup de gens en Europe peuvent s'y convaincre que le Canada n'est pas, comme on l'a souvent représenté, le domicile obligé des frimas et des glaces, alors ce livre aura touché le

but, et quelque chose aura été fait dans la vue d'indiquer au trop-plein de la population européenne un pays où l'émigrant peut trouver une nouvelle patrie, un champ libre et vaste à son industrie, sous la protection d'institutions libres et sages, qui permettent au culte de toutes les affections et de tous les souvenirs de s'exercer en paix.

I.

PRÉLIMINAIRES.

Importance du Canada.—Bornes, étendue et position du pays.—Portion habitée.—Eaux navigables.—Marées dans le fleuve Saint-Laurent.—Richesses naturelles.—Progrès depuis 1760.—Division et but de ce livre.

Le Canada a bien changé depuis l'époque où l'on se consolait de la perte de cet immense territoire pour la France, en disant : "Après tout, que nous font quelques arpents de neige au Canada !" Jusqu'à l'année 1855, que ces quelques arpents de neige sont devenus un pays de près de 40,000 lieues en superficie, peuplé par 2,000,000 d'habitants ; dont le sol fertile produit pour au-delà de 500,000,000 de francs de valeur annuelle, indépendamment de l'exploitation des forêts et des richesses que contiennent les eaux du golfe, aux pêcheries sans rivales ; dont l'industrie occupe une flotte océanique du port de plus d'un million de tonneaux, et une flottille intérieure de plus de deux cent mille ; ayant un gouvernement quasi indépendant, avec un revenu de 25,000,000 de francs, et des institutions d'éducation, et de bienfaisance dignes des contrées les mieux favorisées.

Le Canada, borné au nord et à l'ouest par les vastes possessions britanniques connues sous les noms de Postes-du-Roi, ou de territoire de la compagnie de la Baie d'Hudson ; à l'est et au sud par le golfe Saint-Laurent, la province du Nouveau-Brunswick et les États-Unis, affecte la forme générale d'un carré long ayant une direction, dans le sens de sa longueur, du nord-est vers le sud-ouest.

La longueur totale du Canada est, en chiffres ronds, de 400 lieues de France, et sa largeur d'environ 100 lieues ; les bornes du pays touchent, dans le sens de sa longueur, au 60^e et au 84^e degré de longitude ouest du méridien de Greenwich, et aux 42^e et 52^e degrés de latitude nord. Ici comme ailleurs les bandes isothermes ne suivent pas les lignes des degrés de latitude ; et, à part la partie de la péninsule de l'ouest, qui se trouve immédiatement voisine du lac Érié, à l'extrémité du Haut-Canada, qui est la portion la plus chaude de tout le pays, et la côte du Labrador, l'extrémité nord du Bas-Canada, qui en est de beaucoup la plus froide, les quelques différences qui existent dans le climat n'ont d'effet que sur la production de certains fruits délicats, et nulle influence sur les produits ordinaires de l'agriculture.

La portion habitée de cette vaste étendue ne couvre qu'une superficie d'à peu près 4,000 lieues carrées, le reste est la propriété de la province, et se trouve dans son état primitif comme forêts, pour la production des bois de construction, dont une quantité immense est chaque année embarquée pour les marchés d'Europe et même d'Amérique.

Il n'est nulle part un pays arrosé par de plus belles et de plus grandes rivières que le Canada, que traverse le fleuve Saint-Laurent dans toute l'étendue de son cours : le fleuve Saint-Laurent, navigable pour les plus grands vaisseaux jusqu'à Québec, distance de 150 lieues de son embouchure, navigable pour les navires de 600 tonneaux de port jusqu'à Montréal, soixante autres lieues, et que sillonnent partout des vapeurs des plus grandes dimensions et des bâtimens à voiles de 2 à 300 tonneaux. Le flux de la mer se fait sentir jusqu'à Trois-Rivières à trente lieues au-dessus de Québec : dans le port de Québec, les marées s'élèvent à un maximum de vingt pieds, et ont une moyenne élévation de douze pieds, car de ce port vers le golfe le grand fleuve affecte toutes les allures de la mer.

Les productions naturelles qu'offre le Canada sont aussi variées que son sol couvre d'espace ; les bois des espèces les plus utiles s'y trouvent en abondance d'une extrémité à l'autre du pays ; les minéraux, jusqu'à l'or, n'y manquent pas, surtout le fer et le cuivre ; les forêts sont peuplées des animaux aux plus belles fourrures, et le golfe Saint-Laurent offre le plus précieux endroit de pêche qui soit au monde. Le sol est presque partout d'une fertilité proverbiale ; et les explorations qui se font tous les jours prouvent que le terrain est bon, même dans des endroits où on l'avait toujours cru d'une qualité inférieure.

Favorisé d'une manière si spéciale par la Providence, le Canada a marché d'un pas ferme et rapide dans la voie de tous les progrès ; sa population, qui n'était que de soixante et quelques mille âmes en 1760, a, dans moins d'un siècle, augmenté dans la proportion de plus de trente pour un. Une portion relativement considérable de son sol a été ouverte à la culture ; des voies de communication, qui sont, sous certains rapports, sans égales dans le monde, ont été données au commerce ; l'éducation a progressé dans la même proportion que l'agriculture et l'industrie. Comme conséquence naturelle, les institutions politiques et civiles se sont améliorées dans le sens d'une liberté bien entendue. Certes le Canada, comme tous les pays, a ses misères ; comme partout ailleurs, ~~il~~ n'y est pas parfait et le petit peuple qui l'habite a de temps à autres jours d'épreuves ; mais à prendre les choses de la terre pour ce qu'elles sont et les hommes pour ce qu'on les voit être partout, comparativement, il est peu de pays où il fait meilleur à vivre qu'au Canada, sur quelque point de son territoire qu'on attache ses regards.

Pour ne pas embarrasser le lecteur d'une foule de détails appartenant à des sujets différents, et permettre à chacun de s'occuper de celui qui l'intéresse le plus directement, l'auteur a séparé cet essai en plusieurs chapitres qui, sous un titre spécial, contiennent les renseignements se rapportant à un caractère particulier du pays. Comme d'abord il convient de donner avant tout quelques notions géographiques, le chapitre qui suit immédiatement a pour but de rendre le lecteur familier avec ces divisions territoriales dont la connaissance est nécessaire à l'entente de l'histoire et de toutes les autres données qui font le sujet de ce livre. Puis viennent successivement quelques lignes rapides sur l'histoire du Canada, la description succincte de la configuration géologique de la contrée en tant que se rapportant à l'industrie, quelques renseignements sur le climat et la météorologie, sur les productions naturelles et le parti qu'on en tire. Le commerce et les statistiques générales, avec et ensemble la description de nos voies de transport et des améliorations faites en ce genre, ne sont pas oubliés dans ce tableau. Un chapitre spécial est aussi consacré à donner au lecteur une idée claire et correcte de notre organisation sociale et politique.

Les difficultés de réunir dans un cadre aussi étroit tant de choses si importantes sont bien connues de l'auteur; mais il le faut, c'est le seul moyen de populariser les enseignements, le seul moyen de s'adresser à toutes les classes de la société. Cet essai n'est pas une œuvre littéraire, le lecteur instruit s'en apercevra bien; mais c'est un écrit *d'actualité* pratique, ou si ce n'est pas cela, ce n'est alors rien du tout.

Il s'agit de faire connaître le Canada à tout le monde; pour cela il faut un livre que tout le monde puisse lire: l'homme instruit, sans trop s'ennuyer; l'homme peu instruit sans se décourager à le comprendre; un livre que vous preniez avec vous dans la poche de votre redingote ou dans le secrétaire de votre malin pour le lire sur un bateau à vapeur, dans un char de chemin de fer, quand le tracas des affaires vous en laisse le temps; mais aussi un livre que l'homme du peuple puisse emporter chez lui pour lire à tête reposée, après les heures de travail.

L'auteur s'est efforcé d'être clair et précis, mais surtout vrai. Tous les renseignements donnés en chiffres dans les divers chapitres sont mis en nombres ronds; mais si près de l'exactitude fractionnaire qu'à la fin de cette année 1855 ils seront dépassés en réalité: les chiffres inscrits dans le chapitre des statistiques sont les nombres exacts, extraits des documents officiels recueillis et publiés.

Une petite carte du Canada se trouve à la fin du volume: cette carte, peu chargée de détails, n'a pour but que de donner au lecteur une idée d'ensemble sur la configuration topographique du pays, et désigner les principales grandes divisions territoriales.

II

RENSEIGNEMENTS GÉOGRAPHIQUES.

Division du Bas et du Haut-Canada ou Canada français et Canada anglais. — Différence, qui distinguent les deux sections. — Divisions territoriales. — *Description géographique du pays*; — le golfe et ses îles; — le Labrador; — Côtes du Nord; — Gaspé; — districts et comtés; — le Saguenay; — le lac Saint-Jean; — la côte du Sud; — Québec; — Trois-Rivières; — le Saint-Maurice; — le Saint-François; — le Richelieu; — Montréal; — l'Outaouais; — Bytown ou cité d'Outaouais; — rapides; — Brockville; — les mille îles; — l'Ontario; — Kingston; — la Rivière Trent; — Toronto; — lac Simcoe; — Hamilton; — le Niagara; — l'Érié; — rivière Détroit; — lac Sainte-Clair; — la Tranche; — le lac Huron; — Postes de pêche et mines sur le lac Supérieure.

Bien que le Canada ne forme aujourd'hui qu'une seule province, il se divise néanmoins en deux sections bien distinctes l'une de l'autre, le Haut et le Bas-Canada, ou le Canada Ouest et le Canada Est. Ce dernier s'étendant du golfe à la Rivière aux Outaouais au nord et jusqu'au point où le quarante-cinquième degré de latitude touche le fleuve Saint Laurent sur la rive sud; cette section possédant toute la navigation océanique de la colonie; l'autre, le Haut-Canada s'étendant vers l'ouest et le sud-ouest, et possédant dans son sein la navigation des grands lacs: Ontario, Érié, Huron et Supérieur.

La superficie du Bas-Canada est plus considérable de beaucoup que celle du Haut-Canada: mais il faut remarquer que du chiffre de la superficie du Bas-Canada, qui est à peu près six fois celle du Haut, il faut déduire environ un quart qui, situé sur la côte du Labrador et en arrière, ne sera jamais autre chose qu'un territoire de chasse et d'exploitation forestière; à part cela tout le reste est susceptible de culture, hors ces quelques pertes de terrain qui se rencontrent dans tous les pays.

Le Bas et le Haut-Canada sont aussi différents par les mœurs et les habitudes sociales de leurs habitants qu'ils le sont par leurs lois et leur position géographique. Le premier est en grande partie peuplé par des Français ou Franco-Canadiens, l'autre presque exclusivement par des habitants d'origine britannique: l'immense majorité est catholique de religion dans le Bas-Canada; la grande majorité, dans le Haut-Canada, appartient aux différentes dénominations protestantes. Les lois anglaises règnent exclusivement dans le Haut-Canada, les anciennes lois civiles françaises sont le Code par excellence dans le Bas-Canada.

Le territoire se subdivise en districts, comtés, divisions et unions de comtés pour les fins judiciaires et politiques; les comtés se subdivisent de

nouveau en cantons (*townships*) dans le Haut-Canada, et en paroisses et cantons dans le Bas. Il y a dans le premier trente arrondissements judiciaires, et sept districts dans le second ; enfin il y a dans le Bas-Canada cinquante-huit comtés, et dans le Haut quarante-deux ; mais ces comtés ont des subdivisions électorales qu'il importe peu de donner ici, le nombre des collèges électoraux devant en outre être indiqué plus loin.

Nous allons prendre dans la méthode à suivre pour faire connaître au lecteur un peu de la géographie du pays, la marche que la nature elle-même nous indique, en remontant le cours du Saint-Laurent, qui coule au milieu de notre territoire comme l'artère principale, et en suivant la rive nord des grands lacs pour une partie du Haut-Canada.

Voici donc en face de nous, au milieu du golfe Saint-Laurent, les îles de la Madeleine au nombre de sept principales. Elles font partie de la province du Canada, et tirent leur importance de ce qu'elles sont un excellent poste pour les armateurs en pêche de morue, maquereau, hareng, lous marins et baleines. Le golfe Saint-Laurent a ici, du nord au sud, de la côte de la Nouvelle-Écosse aux côtes du Labrador, une largeur de plus de cent lieues.

A l'extrémité ouest du golfe, et à l'entrée du fleuve Saint-Laurent est située au milieu des eaux l'île d'Anticoste, longue de quarante-cinq lieues et large de douze dans sa plus grande étendue. Endroit de pêche et de chasse, cette grande île offre aussi des terres cultivables, il ne s'y trouve que cinq habitations présentement, deux phares élevés aux deux extrémités pour éclairer la navigation, deux dépôts munis de provisions en cas de naufrages, et un établissement permanent de chasse et de pêche. Au nord de l'île d'Anticoste est la côte du Labrador, côte stérile, mais dont les rivières abondent en saumon de la plus belle espèce, et dont les bords sont fréquentés par toutes les sortes de poissons de mer qu'on y prend en grande abondance aux différents postes qu'on y a formés.

Au sud d'Anticoste, à la gauche en remontant toujours le fleuve, est le district de Gaspé composé des comtés de Bonaventure et Gaspé. Ici le sol est excellent ; les habitants de cette localité s'occupent des exploitations agricoles proprement dites, de celle des bois de construction, et principalement de la pêche de la morue. Une très petite portion de ce district est établie ; mais la population augmente avec rapidité.

La côte du nord à la droite, faisant face à la côte de Gaspé, ne présente que des établissements de pêche et de chasse. Le sol pour un certain espace, en remontant le fleuve, y est peu propre à la culture, étant accidenté et rocailleux, bien que couvert de bois de construction et d'exportation d'une excellente qualité.

Le fleuve Saint-Laurent ici a une moyenne largeur de vingt lieues; il se rétrécit tout d'un coup à la pointe des monts sur la côte nord; cette pointe qui s'avance considérablement au large, est surmontée d'un phare.

Les côtes de Gaspé et du Nord sont arrosées par un grand nombre de rivières poissonneuses, et sur lesquelles flottent ou peuvent flotter les bois de construction qui y abondent; il y a de même des deux côtés des havres pour les navires, parmi lesquels celui des sept îles au nord est surtout remarquable. A la limite ouest du district de Gaspé, on aperçoit à environ huit lieues dans l'intérieur la cime des monts Chicchacks ou Notre-Dame, les plus hautes montagnes du Canada; elles ont 4,000 pieds d'élévation et font partie des Alléganies ou Apalaches.

Voici, sur la rive sud, le comté de Rimouski, puis celui de Témiscouata, dont les populations considérables sont presque exclusivement agricoles; une certaine portion néanmoins est occupée de l'exploitation des bois d'exportation pour le marché d'Europe. Au nord est le nouveau comté de Saguenay, qui, lui, est particulièrement occupé par des exploitateurs de bois dont le nombre est encore bien faible.

A notre gauche est le comté de Kamouraska qui, avec ceux de Témiscouata et Rimouski, forment le district de Kamouraska, compris dans cette magnifique suite d'établissements qui bordent la rive du bas Saint-Laurent, et qui est connu et célèbre dans le pays sous le nom de *Côte du Sud*.

Sur la côte nord, vis-à-vis le comté de Témiscouata, et formant la limite entre les comtés de Saguenay et de Charlevoix, est la rivière Saguenay, ce grand tributaire du Saint-Laurent, dont le pittoresque et le grandiose sauvage sont sans égal, se dirige vers l'ouest-nord-ouest. De son embouchure à Tadoussac jusqu'à la Baie des Ha-Ha dans l'intérieur, dans environ dix-huit lieues de cours, sa moindre largeur, mais presque uniforme, est d'un mille, et sa profondeur moyenne de cent brasses. Dans cette distance il reçoit des rivières auxiliaires, et à part les quelques baies situées à l'entrée de ces rivières, ses bords sont formés de montagnes aux formes fantastiques, hautes quelquefois de 1,500 pieds, taillées presque perpendiculairement, et d'où tombent parfois en cascades des filets d'eau échappés des plateaux qui forment le sommet de ces escarpements. De la baie des Ha-Ha jusqu'à Chicoutimi, le Saguenay conserve à peu près la même largeur, mais ne présente plus qu'une profondeur d'environ 10 pieds à marée basse, car le flux et le reflux se font sentir jusqu'aux rapides, distants du fleuve Saint-Laurent d'environ vingt-six lieues, et la marée s'élève dans les grands flots d'environ 10 pieds. De là le Saguenay reçoit les eaux des lacs Kinogomi, et sort du lac Saint-Jean par deux décharges qui circonscrivent une île. Le lac Saint-Jean, long de huit lieues et large d'à peu près autant, est

le réservoir de fournissement du Saguenay ; c'est là qu'arrivent les innombrables rivières qui, de tous les côtés, apportent leurs eaux pour l'alimenter. Les terres du haut Saguenay qui forment le comté de Chicoutimi se colonisent promptement depuis peu d'années. Environ soixante navires d'outre-mer, et un grand nombre de goélettes, montent tous les ans le Saguenay pour en emporter les bois qu'on y exploite pour les marchés intérieurs et extérieurs.

Une tribu sauvage, les Montagnais, la plus nombreuse du Canada maintenant, habite l'intérieur des comtés de Saguenay et de Chicoutimi, et fournit à l'exportation une quantité considérable des plus précieuses fourrures.

Reprenant le fleuve sur la côte nord en haut de l'embouchure du Saguenay, nous avons les comtés de Charlevoix et de Montmorenci, et sur la rive sud ceux de l'Islet, Montmagny et Bellechasse.

Le fleuve St. Laurent, qui de la pointe des monts à Kamouraska présentait une largeur variant de douze à six lieues, n'a plus ici qu'environ quatre lieues d'une rive à l'autre, et ses eaux deviennent graduellement douces de salées qu'elles étaient. Vis-à-vis des comtés en dernier lieu nommés et en faisant partie, se voit au milieu du fleuve une suite d'îles délicieuses et d'un aspect ravissant, les îles aux Coudres, aux Oies, aux Grues, Grosse-Île, Madame, et enfin, en approchant de Québec, l'île d'Orléans la Belle, longue de sept lieues, contenant cinq paroisses qui font partie du comté de Montmorenci.

Après avoir passé l'île d'Orléans, nous entrons dans la rade de Québec, au fond de laquelle est la capitale actuelle du Canada, placée là où Champlain en a jeté les premières fondations, avec son port capable de contenir plusieurs milliers de navires, ses quais jetés à cinquante pieds dans l'eau, et sa citadelle, une des premières du monde. Québec est construit partie à niveau de l'eau, et partie sur le promontoire appelé cap Diamant, entouré des eaux du fleuve d'un côté, et de celles de la jolie rivière Saint Charles de l'autre, et au milieu des sites les plus enchanteurs de toute l'Amérique.

Le lecteur trouvera dans un autre chapitre les statistiques relatives aux différentes villes et divisions territoriales du Canada, qui toutes marchent rapidement dans la voie des progrès en tout genre.

A droite, au nord de Québec, est le comté de Québec ; à gauche, sur la rive sud du fleuve, les comtés de Lévis, Dorchester et Beauce, les deux derniers dans l'intérieur. Le fleuve en haut de Québec se trouve bien rétréci dans son cours, variant en largeur d'un mille à quatre, sa profondeur aussi diminue, et, à quelques lieues d'ici, il n'offre plus que 14 pieds d'eau sur les bancs.

En laissant le comté de Québec vous avez sur la droite le comté de Portneuf, et à gauche, sur la rive sud, le comté de Lotbinière, et dans l'intérieur, en arrière de Lotbinière, le comté de Mégantic: ces trois comtés, avec la ville de Québec et les comtés de Québec, Montmorenci, Charlevoix, Chicoutimi, Saguenay, Beauce, Dorchester, Lévi, Bellechasse, Montmagny et l'Îlet, forment le district judiciaire de Québec, le troisième, par sa position géographique, en remontant le cours du fleuve.

Sur la rive du Saint-Laurent se présentent les comtés de Nicolet, Yamaska, en arrière dans l'intérieur ceux de Drummond et Arthabaska, et sur la rive nord, les comtés de Champlain, Saint-Maurice et Maskinongé, qui, avec la ville des Trois-Rivières, située entre les comtés de Saint-Maurice et Champlain, à l'embouchure de la grande rivière Saint-Maurice, forment le district dit des Trois-Rivières.

La rivière Saint-Maurice, dont le cours a plus de trois cents milles et qui reçoit les eaux de lacs nombreux, a une importance considérable pour la quantité de bois de toutes sortes qu'on y trouve, par la bonté des terres qui la bordent, et par la présence dans son voisinage de mines de fer d'une excellente qualité. La ville des Trois-Rivières est le centre de tout le commerce qui se fait sur le Saint-Maurice.

Dans l'intérieur, vers le sud, en arrière et voisin du district des Trois-Rivières, est le district de Saint-François, composé de la petite ville de Sherbrooke et des comtés de Wolfe, Compton, Sherbrooke et Stanstead, dont la population, peu considérable aujourd'hui, est une de celles qui augmentent avec le plus de rapidité.

Nous avons, en suivant le fleuve, traversé une partie du lac Saint-Pierre, expansion du Saint-Laurent, qui a une longueur d'à peu près neuf lieues sur trois de largeur, dont l'extrémité supérieure est parsemée d'îles, et qui reçoit, pour le compte du grand fleuve, les eaux de la rivière Saint-François, qui donne son nom au district dont on vient de parler, qu'elle traverse, et celles de la magnifique rivière Richelieu, décharge du lac Champlain. Le lac Champlain se trouve presque en entier situé sur le territoire des États-Unis, mais le Richelieu appartient au Canada dans tout son cours.

Les bords du Richelieu sont la partie la plus riche de tout le district de Montréal, dans lequel nous entrons. En remontant le cours de cette rivière, vous avez à droite les comtés de Verchères, Chambly, Saint-Jean et Napierville; et à gauche ceux de Richelieu, Saint-Hyacinthe, Rouville, d'Iberville, bornés sur la rivière; et dans l'intérieur ceux de Bagot, Shefford et Missisquoi. Dans le comté de Saint-Hyacinthe est la petite ville si florissante de Saint-Hyacinthe.

Reprenant le fleuve Saint-Laurent de l'embouchure du Richelieu, en remontant toujours ce fleuve, que l'on remonte longtemps avant d'en voir

le bout, nous avons sur la rive sud, encore les comtés de Verchères et Chambly ; à droite, au côté nord, les comtés de Berthier et de L'Assomption, sur le fleuve, et en arrière ceux de Joliet et Montcalm.

Nous voici arrivés à l'île de Montréal, qui produit, entre mille autres excellentes choses, les meilleures pommes du continent américain. Cette île, longue de dix lieues et large de trois environ, forme le comté du même nom et contient dix paroisses et la belle ville de Montréal, la plus populeuse de tout le Canada, et aussi la mieux construite, qui, en somme, n'en cède sous ce dernier rapport à aucune ville du nouveau monde. Montréal est le grand entrepôt de la navigation intérieure, et le principal centre de commerce avec les Etats-Unis.

Au nord de l'île de Montréal est l'île Jésus, séparée par la rivière des Prairies, longue d'à peu près huit lieues, contenant quatre paroisses qui, avec les îles adjacentes, forment le comté de Laval. L'île Jésus est séparée de la côté du nord par une branche de l'Outaouais, qui a pris le nom de rivière du nord, sur les bords de laquelle vous avez à terre-ferme les comtés de Terrebonne et des Deux Montagnes. Sur la rive sud du Saint-Laurent, vis-à-vis l'île de Montréal, sont situés les comtés de La Prairie et Chateaugai.

Au bout de l'île de Montréal, à la jonction des eaux noires de la rivière des Outaouais, ou la Grande Rivière, avec les eaux plus claires du Saint-Laurent, les deux fleuves font chacun une expansion, qui prennent les noms, pour le Saint-Laurent, de lac Saint-Louis, et pour l'Outaouais, de lac des Deux-Montagnes ; ces deux lacs sont séparés l'un de l'autre par l'île Perrot et le bout-de-l'île de Montréal. L'entrée dans le lac Saint-Louis se fait par le rapide de Cauchnaouaga ou Saut Saint-Louis, dont la descente en bateau à vapeur, qui s'opère maintenant sans danger, a de quoi satisfaire ceux qui aiment les fortes émotions.

Prenons un peu vers l'ouest cette grande rivière des Outaouais qui va à plus de cent lieues de son embouchure prendre ses eaux dans le lac ou plutôt les lacs Temiscamingues.

Sur la rive nord, vous avez le comté d'Argenteuil, et à gauche, au sud, le comté de Vaudreuil. De ce point la rivière des Outaouais forme la limite entre le Haut et le Bas-Canada ; en remontant, vous avez sur la rive bas-canadienne à droite, les comtés d'Outaouais et de Pontiac qui forment le nouveau district de l'Outaouais. Sur la rive haut-canadienne sont les comtés de Prescott, Russel, Carleton et Renfrew avec Lanark en arrière.

La rivière des Outaouais à elle seule fournit une grande proportion de tout le commerce de bois de la province. Ses principaux affluents sont les rivières au Lièvre, le Gatineau, les Rideaux et du Moine. A environ vingt-cinq lieues de l'embouchure de l'Outaouais, au pied de la chute

des Chaudières, sur la rive haut-canadienne, est la ville de Bytown, maintenant cité de l'Outaouais. Bytown est magnifiquement situé sur une hauteur qui couronne en amphithéâtre une baie qui lui sert de port. Quoique construite sur la rive ouest, cette ville est un entrepôt commun au commerce des deux bords de la grande Rivière ; sa population est moitié française et moitié anglaise ; un beau pont suspendu en fer traverse l'Outaouais en cet endroit. Ce tributaire du Saint-Laurent présente une suite de magnifiques points de vue depuis son embouchure jusqu'à sa source ; bien que navigable en grande partie, le cours de cette belle rivière est interrompu par des rapides dont les principaux sont ceux de Carillon, des Chaudières, des Chats, des Allumettes ; la navigation des grands bateaux à vapeur se fait par étapes sur l'Outaouais : mais les petits vapeurs et bateaux et les trains de bois font le voyage direct, ceux-là au moyen d'un système de canalisation, ceux-ci en descendant les rapides, ou les évitant en passant par des glissoires construites à cet effet.

Revenons au Saint-Laurent. A gauche vous avez les comtés de Beauharnais et de Huntington, et à droite le comté de Soulanges qui terminent le Bas-Canada sur le fleuve, et sont les derniers du district de Montréal. Ce district, qui est un des moins étendus du Bas-Canada, en est néanmoins de beaucoup le plus peuplé, et par conséquent jusqu'à présent le plus riche.

A la sortie du lac Saint-Louis, vers l'ouest, se rencontrent, sur le Saint-Laurent, les rapides des Cascades et des Cèdres, au-delà desquels le fleuve s'élargit encore d'à peu près quatre milles pour former le lac Saint-François. De l'extrémité de ce lac à Saint-Régis à l'intersection du 45° de latitude avec la rive du fleuve, le Canada n'occupe plus que la rive nord du Saint-Laurent et des grands lacs, la rive sud appartient aux États Unis ; mais les eaux sont communes aux deux pays.

Suivons toujours. Voici le comté de Glengary, le premier du Haut-Canada sur le Saint-Laurent, en grande partie peuplé par des montagnards écossais. De ce point le lecteur verra bien qu'on a laissé le Canada-français, les noms changent ; les émigrants des Îles Britanniques, eux aussi, ont le culte des souvenirs ; les noms des comtés, des districts, sont des noms des localités de la vieille Angleterre, de l'Irlande, de l'Ecosse, ou bien des noms d'hommes qui ont illustré l'empire britannique, ou figuré dans l'histoire du Canada depuis la conquête. Un seul nom de comté reste français, celui de Frontenac. Comme dans le Bas-Canada, on a conservé à des rivières et à des cantons leurs noms sauvages primitifs. Après Glengary, viennent les comtés de Stormont et de Dundas, qui formaient autrefois le Eastern-district. Dans le comté de Stormont est la petite ville de Cornwall au pied du rapide appelé le Long Saut.

Nous passons le rapide des *Gallops*. Voici les comtés de Granville et Leeds, où se trouve la jolie ville de Brockville, si coquettement perchée sur la berge.

Entrons dans les milles fles, l'un des endroits les plus pittoresques de notre beau fleuve. Le nom dit assez qu'une myriade d'îles gisent là jetées pêle-mêle, formant un labyrinthe inextricable ; il y en a de toutes les grandeurs, depuis celle d'un canot d'écorce : les unes offrent un rocher nu, les autres sont couvertes de verdure ; les unes sont à fleur d'eau, les autres présentent des bords élevés et taillés à pic, nulle ne ressemble à une autre, mais toutes ont une beauté qui leur est propre.

Nous atteignons le lac Ontario, long de plus de soixante lieues, large de plus de seize, ayant une profondeur de cent brasses, élevé au-dessus du niveau de l'Océan de 235 pieds.

Voici Kingston, la seconde place forte du Canada, et la troisième ville en importance, dans le Haut-Canada, avoisinée par les comtés de Frontenac, Lennox et Addington.

La rive nord du lac Ontario présente successivement le comté de Prince-Édouard, sur une presqu'île que circonscrivent le lac Ontario et la baie de Quinté. Au fond de la baie de Quinté se trouve le comté de Hastings avec la ville de Belleville. Ces deux comtés sont principalement peuplés par les descendants des colons de la Nouvelle-Angleterre qui refusèrent de joindre la révolution américaine, et auxquels leur affection pour l'empire britannique fit donner le nom de *United empire loyalists*, c'est-à-dire *les loyaux du Royaume-Uni*. C'est dans la baie de Quinté que se jette la rivière Trent, importante par le commerce des bois et la culture de ses bords.

Viennent ensuite, sur la rive du lac, les comtés de Northumberland, Durham, et les petites villes de Cobourg et Porthope. En arrière et dans l'intérieur sont les comtés de Peterborough et Victoria, avec la petite ville de Peterborough. Dans ce voisinage, le sol est coupé de lacs sur lesquels la vapeur commence à faire entendre ses sifflements. Puis viennent les comtés riverains d'Ontario, York et Peel, qui rayonnent autour de la ville de Toronto.—Toronto est la première cité du Haut-Canada, et la troisième du Canada uni ; elle est avantageusement située au fond d'une baie qui lui sert de port. Cette ville est construite à la façon des villes modernes d'Amérique, avec des rues à angles droits et très-larges ; elle est le centre d'un grand commerce.

En arrière est le lac Simcoe, long d'environ dix lieues, et large de cinq, qui se décharge dans le lac Huron par la rivière Severn. Il donne son nom au comté de Simcoe qui entoure une partie de ses eaux, qui sont à peu près les plus élevées du pays, étant 704 pieds au-dessus de l'Océan.

A l'extrémité supérieure du lac Ontario sont les comtés de Halton et de Wentworth, la cité d'Hamilton et le comté de Brand. Hamilton est située au fond de la baie de Burlington, à la tête de la navigation du lac Ontario, dans un site à la fois pittoresque et commercial : cette ville, comme la ville de Brandfort, placée dans le voisinage, augmente avec une rapidité étonnante. Hamilton est la seconde cité du Haut-Canada en importance et en population.

Dans l'intérieur, à l'ouest, sont les comtés de Wellington, Waterloo et Perib. Il y a dans cette partie un établissement considérable formé par des Allemands, dont le chef-lieu principal est la petite ville de Berlin, au milieu de ce que ces colons ont nommé la Petite Germanie.

De la baie de Burlington, la rive sud de l'Ontario appartient au Canada jusqu'à la rivière Niagara, qui fait la limite de la province à l'Est dans cet endroit ; c'est là qu'est le comté de Lincoln et la petite ville de Niagara à l'embouchure de cette rivière. La rivière Niagara, qui unit les lacs Ontario et Erié, n'est à proprement parler que la continuation du Saint Laurent, c'est vers le milieu de son cours que se trouve la chute de Niagara, dont tout le monde a entendu parler ; il est heureux de n'avoir pas à décrire ici cette merveille de la nature, car, au fait, comment décrire la chute de Niagara ?

En entrant dans le lac Erié, les premiers comtés qui se présentent sont ceux de Welland et Haldimand.

Le lac Erié est long d'à peu près quatre-vingt lieues, sur une largeur de dix-huit environ ; sa profondeur est de dix-huit brasses seulement, et son élévation au-dessus du niveau de la mer de 564 pieds.

Le comté de Norfolk qui suit, constituait autrefois le district de Talbot, du nom du colonel Talbot, premier habitant de ce comté, et bien connu dans le Haut-Canada par ses succès comme colonisateur. Vient ensuite les comtés d'Elgin et Middlesex avec la ville progressive de London pour chef-lieu.

Dans l'intérieur est le comté d'Oxford, puis sur la rive, les comtés de Kent, Essex et Lambton, sur la rivière Détroit ; et à la tête de la navigation de la rivière Tranche ou Tamise se trouve la petite ville florissante de Chatham.

La rivière Détroit est la réunion des lacs Erié et Huron ; comme le Niagara, elle n'est qu'une portion du Saint-Laurent, vers son milieu elle s'élargit pour former le lac Sainte-Claire, long de huit lieues et large d'autant.

Une fois entré dans le lac Huron, nous avons en longeant la rive Est du lac, les comtés de Huron, Bruce et Grey, les derniers du Haut-Canada.

Le lac Huron a une longueur de quatre-vingt lieues sur une largeur moyenne de trente lieues. Il est de forme très-irrégulière. Sa profondeur est de soixante-quinze brasses, et son élévation au-dessus de l'Océan est de 595 pieds.

Ici se terminent les établissements canadiens, à part quelques postes de pêche sur les lacs Huron et Supérieur, et quelques faibles noyaux de population formés dans les endroits où se font des exploitations de bois et de mines de cuivre. Je ne parle pas des quelques restes épars et nomades des tribus sauvages qui habitent l'extrémité du Haut-Canada ; toutes ces nations disparaissent à l'exception de celle des Montagnais, dans le Bas-Canada, territoire du Saguenay, dont il a été dit un mot, que des mœurs douces et pures, maintenues par les missionnaires, défendent des vices et de la misère qui détruisent leurs frères.

III.

UN MOT SUR LES PRINCIPALES ÉPOQUES DE L'HISTOIRE
DU CANADA.

Découverte du Canada par Jacques Cartier.—De Roberval.—Champlain fonde Québec.—Prise de Québec par les Anglais.—Canada repris par la France.—Montréal fondé.—Colbert forme le projet de coloniser la Nouvelle-France.—Constitution civile de la colonie.—Administration ecclésiastique.—Éducation.—Guerre entre les colonies.—Héroïsme des colons.—Siège de Québec.—De Frontenac, d'Iberville.—Position de la Nouvelle-France en 1721.—Québec en 1755.—Succès et revers.—Défaite de Montcalm.—Victoire de De Lévis.—Capitulation et traité de cession de 1761.—Luttes entre les colons français et les émigrés anglais.—Constitution civile de 1774.—Guerre de l'indépendance américaine.—Constitution de 1791.—Guerre de 1812.—Prise d'armes en 1837.—Constitution actuelle.

Le lecteur ne doit s'attendre, dans ce court chapitre, qu'à quelques renseignements rapides sur les principales phases qui ont signalé la vie politique de cette importante contrée.

Ce fut en 1534 que le Canada fut découvert par Jacques Cartier, qui y fit trois voyages successifs, passa l'hiver à Québec et explora le fleuve du Golfe jusqu'à Montréal. Québec et Montréal étaient alors, comme à présent, les centres principaux de population et d'importance aborigènes; la première s'appelait Stadaconé et l'autre Hochelaga.

Le premier gouverneur du Canada, M. de Roberval, périt avec tout son monde dans un second voyage, et cet affreux malheur ne contribua pas peu à retarder les progrès de la nouvelle colonie.

De 1534 à 1608, époque de la fondation de Québec par M. de Champlain, alors gouverneur du Canada, l'histoire ne fait mention que de la formation de compagnies en France et de voyages, découvertes et guerres avec les sauvages en Amérique. En conséquence de l'embaras des affaires politiques en Europe, le soin de coloniser le Canada fut presque exclusivement abandonné à des particuliers, qui s'occupèrent beaucoup plus de faire le traite profitable des fourrures avec les sauvages, que de fonder une colonie agricole. Mais de l'époque de la fondation de Québec et grâce aux travaux de M. de Champlain, on pensa à former des établissements et à amener par la guerre ou les traités les nations sauvages à l'alliance française. En 1629, les progrès de la colonie se trouvaient de nouveau suspendus par la prise de Québec par l'amiral anglais Kirk; mais le Canada fut rendu à la France en 1632.

Montréal fut fondée en 1641, et mis en état de résister aux invasions des nations iroquoises, toujours prêtes à se ruer sur les français et sur les tribus aborigènes entrées dans leur alliance.

La vieille France avait peu fait pour la nouvelle jusqu'en 1663, que, sous le ministère du grand Colbert, on commença à s'occuper d'un plan de colonisation. A cette époque, la population française du Canada ne s'élevait qu'au chiffre de deux mille habitants, distribués irrégulièrement à Tadoussac, Québec, Trois-Rivières, Montréal et quelques autres postes.

Jusqu'à-là, l'autorité politique, civile et judiciaire avait été concentrée d'une manière absolue dans les mains du gouverneur. On donna dès lors à la colonie une organisation plus régulière et plus parfaite, en séparant les fonctions exécutives des fonctions législatives et judiciaires. La première constitution du Canada créait un conseil souverain, établissait plusieurs tribunaux avec des juridictions définies, et introduisait la coutume de Paris comme code. On établissait aussi, sous le nom d'intendant, un fonctionnaire qui était à la fois ministre de la justice, des finances, de la police et des travaux publics. La concession des terres se faisait, comme par le passé, en fiefs et seigneuries, sujettes aux conditions réglées de temps en temps par des édits royaux émanés de France. Les questions de droit féodal, en point de contentieux, étaient jugées par les ordonnances des gouverneurs et intendants.

Le gouvernement ecclésiastique du pays fut d'abord un vicariat apostolique, puis un évêché dont monseigneur de Laval fut le premier évêque. Des séminaires et des écoles furent créés par les soins des évêques de Québec. On continuait à étendre les découvertes auxquelles les missionnaires prenaient la part la plus active, et le pays fit des progrès rapides.

En 1689, la guerre éclata entre les colonies anglaises et françaises, et fut signalée par des chances balancées des deux côtés. Quand je dis que la guerre éclata entre les colonies, je veux référer à l'abandon où se trouvait la Nouvelle-France, laissée à elle-même, libre de se défendre ou de succomber. L'amiral anglais Phipps vint avec une flotte mettre le siège devant Québec, mais il fut repoussé. Grâce à l'administration du comte de Frontenac, alors gouverneur, la Nouvelle-France signala ses armes, au point qu'on résolut de prendre l'offensive sur les colonies anglaises, et on le fit avec un tel succès, que d'Iberville, le Cid canadien, après plusieurs combats toujours heureux sur terre et sur mer, s'empara de l'île de Terre-neuve et de sa capitale, Saint-Jean, et réduisit les forts de la baie d'Hudson.

Enfin la paix fut conclue avec l'Angleterre en 1697 et fut accompagnée, en 1701, d'un traité de paix avec toutes les nations Indiennes

du Canada. Une nouvelle guerre fut suivie d'un nouveau traité, par lequel la France céda à l'Angleterre l'Acadie, Terre-Neuve et la Baie d'Hudson.

En 1721, la Nouvelle-France comptait une population de vingt-cinq mille âmes, possédant des défrichements couvrant une superficie de soixante-quatorze mille arpents de terre de *rendements* considérables. On y voyait plusieurs maisons d'éducation et il s'y faisait un commerce relativement important.

Dans des hostilités qui eurent lieu en 1754, Washington fut défait au fort la Nécéssité par M. de Villiers.

Lors de la déclaration de la guerre de 1755, l'Angleterre avait déterminé la conquête du Canada, et la France ne s'occupait guère de sa colonie, laissée à la garde de l'héroïsme de ses habitants et de quelques soldats. Le commencement de cette campagne fut favorable aux canadiens, qui défirent Braddock à Monongahéla et prirent les forts d'Oswego et de William-Henry qu'ils rasèrent. Mais en 1758, l'Angleterre porta son armée coloniale au chiffre de cinquante mille combattants. Le général anglais Abercromby perdit la bataille de Carillon; mais les armes anglaises furent heureuses dans les tentatives du golfe.

En 1759, le général Amherst attaqua le Canada par l'intérieur, tandis que le général Wolfe venait, avec une flotte, débarquer ses troupes à Pile d'Orléans devant Québec. Le général anglais, après avoir réussi à surprendre les hauteurs d'Abraham, livra bataille sur les plaines voisines de la ville. Cette bataille dans laquelle périrent les deux généraux Montcalm et Wolfe, fut gagnée par les Anglais et entraîna la reddition de Québec. Ce fut en vain que le chevalier de Lévis remporta plus tard, sur les hauteurs de Sainte-Foi, une victoire sur ces mêmes troupes. Le sort en était jeté, la colonie, abandonnée de sa métropole et attaquée de tous côtés, dut céder; et par capitulation, en 1761, la Nouvelle-France cessa de faire partie de l'empire français et devint dépendance anglaise. La capitulation garantissait aux soixante-dix mille colons le libre exercice de leur religion, le fonctionnement de leurs anciennes lois et la conservation de leurs institutions sociales, religieuses et d'éducation.

De 1761 à 1774, l'histoire de la colonie est remplie du récit des luttes entre les anciens colons français et les nouveaux habitants d'origine anglaise, presque toujours soutenus de l'autorité arbitraire du temps.

Ce fut en 1774 que fut passée en Angleterre l'espèce de constitution connue sous le nom d'*Acte de Québec*, par lequel on créait un conseil supérieur, on rétablissait les anciennes lois françaises, et on décrétait l'égalité devant la loi des catholiques et des protestants, en exemptant les officiers publics du serment, qui, jusque-là, avait empêché les catholiques d'occuper aucune charge.

La guerre de l'indépendance américaine se fit sentir en Canada, cette colonie fut envahie mais restée fidèle, elle résista et finit par repousser l'ennemi.

En 1791, fut octroyée la première constitution consacrant le principe de l'éligibilité et de la responsabilité au peuple. Cette constitution fut reçue avec enthousiasme en Canada. Par elle le pays était divisé en deux provinces, le Haut et le Bas-Canada. Les nominations aux offices d'honneurs et de profit appartenaient à la couronne; le peuple élisait une chambre représentative, et le roi nommait les membres d'un conseil législatif; les lois avaient besoin avant de venir en force de passer par l'assentiment des trois branches du gouvernement. Il y avait un conseil exécutif formant en même temps Cour d'appel, mais dont la nomination et le maintien au pouvoir dépendaient entièrement de la couronne.

En 1812, la guerre entre les États-Unis et leur ancienne métropole donna l'occasion aux milices du Haut et du Bas-Canada de montrer leur courage aussi furent-elles, à quelques revers près, ordinairement heureuses, et l'ennemi fut définitivement repoussé à la suite de près de trois ans de guerre.

Les luttes incessantes entre le peuple de la province et les autorités, qui suivirent la guerre de près, finirent en 1837 par une prise d'armes et un soulèvement partiel dans les deux provinces. L'insurrection dut céder, et pendant quelque temps le Bas-Canada fut gouverné par la loi martiale, puis par les décisions d'un conseil spécial.

Ce fut en 1840 que la constitution qui régit aujourd'hui le pays en une seule province fut octroyée par la Grande-Bretagne: cette constitution sera décrite plus loin au chapitre des institutions politiques et sociales.

Le gouvernement constitutionnel que possède le Canada, à l'instar de sa métropole, y est régi, comme il l'est en Angleterre, par des partis différents qui, tour à tour, prennent les rênes et conduisent les affaires, et tour à tour sont relégués dans l'opposition. Mais ce qui a surtout marqué l'histoire du Canada, depuis 1740 jusqu'à cette année 1855, ce sont les vastes travaux publics entrepris et exécutés en tout ou en partie, et dont il sera dit quelques mots ci-après.

La colonie paraît animée d'un excellent esprit public, qui, en dehors des petits intérêts de partis, sait parfaitement distinguer l'intérêt général, et s'efforce de faire comprendre aux différentes classes de la société combien le pays a été bien traité par la nature, et ce qu'il faut faire pour acheminer cette belle contrée vers l'avenir qui l'attend.

IV.

CONFIGURATION PHYSIQUE DU CANADA ET RENSEIGNEMENTS GÉOLOGIQUES ET MÉTÉOROLOGIQUES.

Surface de la contrée.—Forme et caractère des montagnes.—Limites de la vallée du Saint-Laurent.—Chaînes des Laurentides et des Apalaches ou Alléganies.—Configuration du pays.—Cours des rivières.—Niveau de la vallée du Saint-Laurent.—Rive nord et rive sud.—Caractères géologiques principaux.—Climat du pays.—Température comparée.—Mœurs du Canada.—Météorologie.

Bien que la surface du Canada soit en général accidentée, il ne s'y trouve pas néanmoins de sommets beaucoup élevés, puisque ceux qui le sont le plus n'atteignent pas cinq mille pieds d'élévation, encore est-ce un cas isolé. Nos montagnes n'affectent en aucun endroit la forme de pics ou d'aiguilles, leurs sommets arrondis sont toujours couverts, jusqu'à la cime, de bois de hautes futaies ; et quand le roc apparaît à nu et taillé, à la façon d'un mur, sur les bords des rivières, le couronnement prend toujours la forme d'un plateau sur lequel croissent de grands arbres.

Deux chaînes de montagnes, dont l'ensemble s'appelle la *hauteur des terres*, et qui ont une direction générale du nord-est vers le sud-ouest, circonscrivent des deux côtés la vallée du Saint-Laurent, et séparent, au nord, les eaux des affluents de ce fleuve d'avec celles qui se jettent dans la baie d'Hudson. Cette première chaîne prend le nom de Laurentides. Au sud, la hauteur des terres formée par les monts Alléganies ou Apalaches, sépare les eaux du Saint-Laurent d'avec celles qui se rendent directement à l'océan Atlantique, par les rivières Ristigouche à la baie des Chaleurs, Saint-Jean à la baie de Fundy, Penobscot, Hudson et autres. De la hauteur des terres, le sol s'abaisse vers le lit du fleuve par une descente de moins en moins rapide à mesure qu'on se dirige vers l'ouest ; car la vallée du Saint-Laurent se relève tout naturellement à mesure qu'elle s'avance dans l'intérieur, mais de façon que le fond de la vallée se relève plus que ses bords, en sorte qu'arrivées vers le plateau central de l'intérieur, les rivières se croisent et s'entrelacent, celles qui vont vers l'Océan, venant prendre leurs eaux dans le voisinage immédiat des lacs, et celles qui se jettent vers ces derniers allant puiser au loin dans le sud.

La hauteur moyenne, dans le fond des ravines de la chaîne des Alléganies, dans l'intérieur du district de Gaspé, est à peu près de niveau avec l'élévation des eaux des lacs Huron et Michigan et les sommets des Apalaches, dans le voisinage du lac Érié, états de New-York et Pensylvanie, sont à peu près de la même hauteur au-dessus de l'Océan que ceux des Alléganies, dans les districts de Gaspé, Québec et l'état de Vermont ; mais dans l'ouest le fond des grands lacs est de beaucoup plus élevé que le lit du golfe et du fleuve Saint-Laurent dans les districts de Gaspé et Kamouraska. Il n'y a que deux cent trente-cinq pieds de différence de niveau entre les eaux du golfe et celle du lac Ontario, sur une distance d'environ deux cent cinquante lieues, et le lit du lac Ontario a cent brasses de profondeur, et il y a trois cent vingt-neuf pieds de différence entre les niveaux des lacs Ontario et Érié à quelques lieues de distance, et le lit du lac Érié n'a que dix-huit brasses de profondeur.

Dans toute l'étendue du cours du Saint-Laurent la rive nord est plus accidentée que la rive sud. Les innombrables rivières qui arrivent au Saint-Laurent dans son long parcours ne prennent pas une course uniforme, elles y arrivent à toutes sortes d'angles, mais presque toutes viennent de l'ouest, courant à l'est sur la rive nord, et du sud courant au nord sur la rive sud, excepté vers les grands lacs où les rivières qui s'y jettent viennent de toutes les directions.

Le territoire a beaucoup plus d'étendue sur la rive nord que sur la rive sud, et les bords de la vallée du Saint-Laurent y sont plus larges ; aussi est-ce de ce côté que sont situées les rivières les plus considérables et les plus vastes, et les plus belles forêts.

L'assise sur laquelle repose le bassin de la vallée du grand fleuve participe du caractère des terrains gneïsoïdes primitifs et des terrains de transition, dont les rochers surgissent à la surface en plusieurs endroits du pays, mais surtout sur la côte nord pour le gneiss dans les deux sections de la province, et sur la côte sud pour les terrains de transition. Des différents caractères géologiques qui partagent le pays, quelques-uns sont communs avec les états voisins de l'union américaine. Tous paraissent antérieurs dans leurs éléments, et par conséquent inférieurs en gisement aux formations houillères, et même aux formations dévoniennes des terrains de transition, ces dernières ne se montrant qu'aux deux extrémités du pays. L'époque silurienne apparaît comme caractère dominant.

Les roches qui prédominent sont, en prenant la classification parement minéralogique, les roches *terrifères*, les roches *calcaifères*, les roches *argileuses* et les *agrégats*, parmi lesquelles les espèces les plus communes sont les calcaires et les grès. Le Canada est très-riche en minéraux, et le lecteur trouvera la liste des principaux au chapitre des produits naturels du pays.

Le climat du Canada est en général très-salubre, surtout vers le bas du fleuve. Aucune maladie endémique ne règne dans le pays, si ce n'est la fièvre intermittente dans quelques parties du Haut-Canada, encore disparaît-elle de la plupart des localités, à mesure que les défrichements se font et que les quelques marais qui avoisinent les grands lacs se dessèchent ou se comblent dans les environs des villes.

Il y a naturellement, dans une étendue aussi vaste, des différences météorologiques dont suivent les principales : en prenant pour types le climat de Québec pour l'extrémité est de la province, le climat de Toronto pour l'extrémité ouest, et celui de Montréal pour le centre du pays. La température s'élève graduellement en allant vers l'ouest, de façon à mettre une différence de quinze jours à peu près entre le printemps de Toronto et celui de Québec, et la même différence pour le commencement de l'hiver. La température moyenne d'été est un peu plus élevée à Québec qu'à Montréal, et un peu plus à Montréal qu'à Toronto. La moyenne température d'hiver est de quelques degrés plus basse à Québec qu'à Montréal, et à Montréal qu'à Toronto. Québec est donc l'endroit des plus grandes chaleurs d'été comme les plus grands froids d'hiver ; ce qui fait qu'en somme, la moyenne température annuelle varie peu entre Québec et Toronto. On verra plus loin quel effet le climat a sur les productions des différentes parties du pays, effet, comme on l'a déjà dit, qui n'a d'empire que sur la production de certains fruits et quelques arbres et arbustes délicats.

A Québec, la température d'été s'élève assez souvent jusqu'à 35° centigrades, et est descendue, mais par de rares exceptions, aussi bas que 34°. Le maximum de chaleurs observé à Toronto pendant une période de dix années, a été de 35°, mais cette élévation y est peu commune, et la plus basse température pour la même période est tombée à 28° sous le zéro.

Une moyenne température pour la période de trois années, 1847, 1848, 1849, prise pour Toronto et Montréal, a donné comme degrés moyens : pour Toronto 7°. 50 au-dessus du zéro, pour Montréal 7°. 77, établissant une variation de 0°. 21 seulement.

Remarquons en passant, pour éviter les recherches comparatives, que M. Arago évalue la température moyenne de l'Europe à 13°. 36, et le docteur Craigie, celle de l'Angleterre à 50° Fahrenheit ou 10° centigrades, et que la moyenne température annuelle du Canada est entre les moyennes des villes de Copenhague (7°. 7) et de Berlin (8°. 1).

La différence la plus grande dans la météorologie du Haut et du Bas-Canada est dans le fait suivant, que la neige couvre la terre au commencement de l'hiver pour disparaître en quelques jours au printemps, dans le Bas-Canada, tandis qu'elle ne séjourne que quelques semaines

sur le sol dans la plus grande partie du Haut-Canada, et que son épaisseur est d'environ trois pieds dans les bois de la section est, tandis qu'elle ne s'élève qu'à quelques pouces dans la section extrême ouest habitée.

Nos hivers, que l'Européen est accoutumé à regarder comme affreux, sont pour nous la saison des plaisirs, et vous entendez souvent dire à des étrangers, durant un hiver passé au Canada : " Mais après tout c'est charmant votre hiver, et c'est qu'on en souffre pas du tout."

La neige dont les étrangers s'effraient nous fait les plus beaux chemins du monde, et l'hiver est à la campagne le temps des charrois, des travaux dans les bois et des promenades, et si d'un côté ils sont un peu trop longs, d'un autre on ne saurait dire combien ils contribuent à la santé publique en chassant tous les miasmes, et combien ils ameublissent le sol et le fertilisent, et il ne faut pas non plus oublier que la végétation est ici d'une rapidité extraordinaire dans sa croissance.

L'air de nos hivers est si sec et si vivifiant, qu'on ne s'aperçoit guère, sans thermomètre, d'une variation de plusieurs degrés, et d'ordinaire, les jours les moins agréables dans cette saison sont ceux dont la température s'élève trop pour la saison.

Le vice de notre climat consiste dans sa trop grande sécheresse l'été, vice qui diminue avec le défrichement du pays, et qui se fait moins sentir dans le bas Saint-Laurent, districts de Gaspé, Kamouraska et Québec, et dans les deux langues de terre qui constituent les comtés de Lincoln, Welland, Essex, Kent et Lambton en conséquence de leur situation par rapport aux grandes masses d'eau qui les entourent. Mais ces localités extrêmes de la province ont par contre de cet avantage immense, deux petits inconvénients qui leur sont propres ; pour le bas Saint-Laurent les grands vents de nord-est avec accompagnement de pluies battantes, l'automne ; et pour la section ouest, les pluies froides et la boue des chemins, congelée ou se congelant durant une partie de l'hiver.

L'automne, aux dernières saisons, est sujet à amener sur nos eaux navigables des brumes quelquefois épaisses qui sont certes une part des misères dont notre pays, tout favorisé qu'il est, n'est pas exempt.

Le Canada a peu à se plaindre des phénomènes météorologiques, tels que les ouragans dévastateurs, le tonnerre et la grêle : bien qu'il arrive des accidents produits par ces causes, ils sont si peu fréquents, et si limités dans l'espace parcouru, qu'on peut presque se flatter d'être exempt de ces malheurs sur les bords du Saint-Laurent. Les rivières bien encaissées dans leurs lits ne sont, non plus, jamais sujettes à ces débordements qui, dans certaines parties de l'ancien et du nouveau continent, causent de temps à autre de si grands malheurs.

V

PRODUCTIONS NATURELLES ET MANUFACTURÉES.

Productions du règne minéral et lieux principaux de gisements ; pierres à bâtir, matières combustibles, matières diverses, couleurs minérales, pierres précieuses, pierres vitrifiables, substances minérales fertilisantes, métaux précieux et autres. — Production du règne végétal ; bois de construction et autres, plantes et fruits. — Productions du règne animal ; animaux terrestres, oiseaux, poissons, et cétaçés. — Industrie du pays ; 1o. extraction de la matière brute ; 2o. conversion de la matière première en articles de consommation.

Voici l'indication des principales substances du règne minéral qui sont connues aujourd'hui dans le pays, avec les lieux de leurs principaux gisements ; naturellement on ne parle ici que des substances économiques en usage dans les arts.

Les granites d'une bonne qualité pour bâtir se trouvent principalement dans cette portion du pays qu'occupent les comtés de Mégantic, Sherbrooke, Stanstead, Shefford et Saint-Hyacinthe ; on rencontre aussi sur la rive nord, en différents endroits du Haut et Bas-Canada, le gneiss en abondance.

Les grès à construire se voient dans plusieurs endroits de la province, mais principalement à Québec et dans les environs des embouchures des rivières Niagara dans le Canada ouest, et Outaouais dans le Bas-Canada.

Les pierres calcaires à moellons se rencontrent partout. La chaux de même existe sur tous les points du pays, et la chaux hydraulique spécialement sur les bords de la Grande-Rivière, comté de Brand, près du lac Huron, près Kingston et Bytown, dans le comté d'Argenteuil et à Québec.

On rencontre l'argile de différentes qualités sur toute la surface de la province. Les marbres de diverses couleurs se voient en beaucoup d'endroits, et on trouve de la serpentine particulièrement dans les districts de Québec et Saint-François sur la côte sud du fleuve.

Les matières combustibles du règne minéral sont les moins abondantes que nous ayons, néanmoins on trouve des tourbes, du naphte, du pétrole et de l'asphalte en certains endroits.

L'ardoise existe en abondance et d'une bonne qualité dans le voisinage de la rivière Saint-François et dans le district de Québec. Il se rencontre des pierres meulières, mais d'une qualité inférieure ; les meilleures du Canada sont dans le district de Gaspé. On possède aussi, en une

foule d'endroits, des pierres à aiguiser, et d'excellent tripoli a été découvert dans les comtés de Berthier et Montmorenci.

Des terres de différentes couleurs se rencontrent en quantités considérables dans plusieurs localités, par exemple du blanc de baryte le long de la côte du nord depuis le lac supérieur, de l'ocre jaune, rouge et brun en différents endroits, surtout dans les comtés de Tadoussac et Montmorenci ; aussi, sur les bords du lac Huron, une espèce d'argile ferrugineuse qui fournit une couleur d'un rouge tendre.

On trouve des pierres lithographiques qui, sans être égales aux meilleures de ce genre, peuvent néanmoins être employées avec avantage. En fait de pierres précieuses, nous avons des agates, du jaspe, des labradorites, des hyacinthes, des améthistes, du jais ; on a montré aussi quelques grains de rubis trouvés sur les bords de l'Outaouais.

Les matériaux pour la confection des verres transparents et des verres noirs sont abondants ; il y a beaucoup de grès quartzeux blancs sur le lac Huron, près de Périé, dans les comtés de Beauharnais, Vaudreuil et Laval, et des basaltes, et autres roches analogues, sur la rive nord du lac Supérieur et dans les comtés de Montréal, Vaudreuil et Chambly.

Les tales compactes et les pierres ollaires existent dans plusieurs endroits en abondance, mais surtout dans les comtés de Beauce et Mégantic ; nous avons aussi de la plumbagine. L'amiant se trouve dans les comtés de Stanstead et Kamouraska. Il y a du gypse sur les bords de la grande rivière, près Niagara et dans les îles du golfe et de l'embouchure du Saint-Laurent ; du phosphate de chaux, principalement dans le haut de l'Outaouais et probablement sur toute la côte nord gagnant l'est, et des marnes coquillères propres aux engrais dans une foule de localités.

Le pays possède aussi des terrains où se rencontrent l'uranium, le chrome, le cobalt, le manganèse, des pyrites de fer, des dolomites et des magnésites, dont la chimie peut tirer partie.

L'or natif, dans la terre, gît en assez grande quantité pour être exploité avec des profits considérables dans le comté de Beauce, près Québec, sur les bords de la rivière Chaudière. De faibles traces d'or en veines ont été observées dans les mines de cuivre du lac Supérieur et dans le district de Saint-François et Québec, où l'on trouve aussi l'argent natif. Il y a du nickel et du cobalt près du lac Huron et des traces ailleurs. Le cuivre se montre sur les bords des lacs Huron et Supérieur et dans le district de Saint-François. Le plomb existe sur l'Outaouais et dans le district de Gaspé. Le fer dans les différentes conditions sous lesquelles il se présente dans la nature, abonde dans beaucoup de localités du Haut et du Bas-Canada, mais surtout dans le voisinage de la rivière Saint-Maurice près de la ville des Trois-Rivières. Les schistes crystal-

lins de la côte nord sur toute l'étendue du pays contiennent des masses de minerais de fer, particulièrement de fer oxidulé.

Nous allons examiner maintenant quels sont les produits les plus ordinaires et les plus utiles de nos forêts, en mentionnant d'abord ceux qui sont communs à presque tout le pays, puis nous dirons quels sont les arbres qui manquent à certains lieux, et quels sont ceux qui sont exclusivement propres à certains autres.

Les arbres, donc, que l'on trouve presque partout dans nos bois sont, le chêne, l'érable, le noyer, le charme, l'orme, le merisier de deux variétés, le frêne, le pin de trois variétés, la pruche, les épinettes rouges, jaunes et noires, le sapin, le cèdre, le peuplier, le tremble et le bouleau de deux variétés: tous ces arbres atteignent des dimensions considérables et poussent partout en Canada, excepté sur la côte du Labrador où ne croissent que le bouleau, le sapin, les épinettes (mélèzes) et une des variétés de pin. Les arbustes communs à toute la contrée, sont les cormiers, les saules, les aunes, les coudriers, les cerisiers sauvages. Nos bois produisent également les groseilles, les gadelles, les fraises, les bleuets, le genièvre, les mûres sauvages et une foule d'autres arbres, arbustes, baies et plantes de plusieurs autres espèces dont quelques-unes servent en médecine et dans les teintures; ces plantes parmi lesquelles il ne faut pas oublier le ginseng qui a tant de renom en Chine, se voient dans toute l'étendue de la province, depuis Gaspé jusqu'à la rivière Détroit.

Le noyer noir, le châtaignier, le bois de fer, le arthame, et quelques plantes très-peu nombreuses, sont exclusivement propres à la péninsule de l'extrémité ouest du Haut-Canada. Le chêne est plus commun et meilleur dans le Haut-Canada que dans le Bas, il en est de même du frêne et de l'orme; mais toutes les autres espèces mentionnées sont d'une qualité supérieure dans le Bas-Canada.

Il est surtout un bois précieux pour la construction des vaisseaux par son incorruptibilité et sa force, et dont le prix commence à être connu sur les marchés étrangers, c'est ce que nous appelons Épinette rouge ou Tamarac; ce bois paraît réunir le plus à la fois de toutes les qualités requises dans les bois de construction. Les plus petites des espèces d'arbres de haute futaie mentionnés plus haut, atteignent une élévation de soixante-dix pieds et un diamètre de deux pieds dans leur pleine crue. Nous avons des pins de cent cinquante pieds, et de six pieds de diamètre qui font des premiers mâts d'un seul morceau pour des navires de deux mille tonneaux. Notre noyer noir, notre érable piqué et ondé, et notre merisier rouge ondé, offrent des bois superbes à l'ébénisterie et à la marqueterie.

Le Canada a expédié à Paris, pour l'exposition universelle de 1855, des échantillons de tous les produits mentionnés ici, tels qu'on peut les trouver en abondance pour le commerce.

Naturellement tous les grains et tous les légumes potagers se cultivent et viennent bien d'un bout à l'autre du Canada; il en est de même du tabac, du chanvre, du lin, du houblon; les pommes, les prunes, les cerises, viennent de même, ainsi que bien d'autres fruits. Les meilleures pommes de tout le continent sont celles de Montréal, qui produit aussi les meilleures poires et les meilleurs melons, ce qui vient probablement de la culture qu'on y donne; les meilleures prunes et les meilleures cerises dites de France, sortent du district de Québec, où plusieurs autres fruits ne viennent bien qu'abrités par de hautes futaies contre les atteintes du vent de nord-est en automne. Les raisins réussissent passablement à Montréal; mais les pêches ne viennent bien qu'à l'ouest de Toronto, et surtout dans le voisinage de la rivière Niagara.

Les animaux sauvages du Canada sont l'orignal (espèce d'élan), le caribou (grande renne), le chevreuil, l'ours noir et roux, le lynx ou loup-cervier, le chat sauvage, la marte, le vison, le loup, le renard, le carcajou ou kinkajou, le pécan, nom d'un animal qui se rattache au groupe des *petits ours*, le castor, la loutre, le rat musqué, la marmotte, le putois, la moufette, le lièvre qui abonde dans le Bas-Canada, et diverses espèces d'écureuils. Voici pour ne mentionner que les espèces un peu grandes, les animaux qui peuplent toutes nos forêts partout, avec ces différences: que l'orignal ne se trouve pas sur la côte du Labrador, et ne dépasse pas généralement sur la côte nord la rivière Saguenay à l'est, et la rivière Outaouais à l'ouest, et ne se voit pas plus haut que la rivière Richelieu au sud-ouest, ce qui en fait exclusivement un animal du Bas-Canada, et que la moufette se trouve dans l'ouest, où ne se voit pas l'orignal. Le loup est bien rare en bas de Québec, mais les renards y sont communs et très-grands; sur la côte nord au Labrador et dans le territoire du Saguenay, les renards noirs et argentés sont communs, le prix de cette fourrure est incroyable, ayant atteint quelquefois le chiffre de 600 francs pour une seule peau de renard noir.

Nos oiseaux sont de toutes les variétés de canards, oies sauvages, plongeurs d'eau salée comme de lacs, le dinde sauvage qui n'habite que dans l'ouest du Haut-Canada, la perdrix qui se voit partout et en abondance, surtout dans le Bas-Canada, la caille, les grues, les bécasses, bécassines, hérons, pluviers de différentes espèces, grandes et petites, les oiseaux chasseurs, aigles, éperviers, et autres, avec la tribu des chats-huants, les ortolans, la grive, les piverts, les mésanges, et grand nombre d'autres dont plusieurs au beau plumage et au mélodieux gosier; n'oublions pas dans ces deux genres notre oiseau-mouche, et le rossignol qui vient d'assez bonne heure le printemps.

Les poissons les plus communs de nos lacs et rivières, sont la truite saumonée, la truite commune, le maskinongé, le *touradi*, le poisson blanc, qui sont de très-larges espèces, le brochet, la perche, et une foule d'autres : l'éturgeon qui atteint une longueur de plusieurs pieds habite quelques endroits du fleuve. Il se pêche beaucoup de poissons dans les grands lacs de l'ouest ; mais cela n'est qu'une bagatelle, un rien, comparé à nos pêcheries du golfe et du bas Saint-Laurent, où la morue, le maquereau, le hareng, la sardine, la truite de mer, l'anguille, le saumon et plusieurs autres espèces abondent au point d'attirer beaucoup de pêcheurs des Etats-Unis. Il se prend chaque année dans ces parages pour des valeurs considérables de ces poissons, sans compter les profits retirés de la pêche aux marsouins, et loups marins, et de la chasse aux baleines et aux *pourcies*. Des armateurs ont fait dans cette industrie des fortunes colossales. Il n'est pas besoin de mentionner les animaux domestiques dont les différentes races européennes ont été introduites dans le pays pour croiser ou améliorer par de beaux sujets.

Certes, une petite population de 2,000,000 est bien faible, fournit bien peu de bras pour l'exploitation d'un sol fertile, et d'une aussi vaste étendue, et de toutes les richesses dont on vient d'esquisser en quelques mots le tableau ; et le lecteur peut voir qu'il y a place sous le soleil canadien pour l'application de l'intelligence, du capital et du travail, ces trois leviers de l'industrie humaine.

Jetons un rapide coup-d'œil sur l'industrie du pays sous les deux chefs principaux : 1^o d'extraction de la matière brute ; 2^o de conversion de la matière première en objets manufacturés pour la consommation intérieure ou l'exportation. Nous ne ferons qu'indiquer les noms des choses dans ce chapitre, les chiffres statistiques devant se donner plus loin dans un article spécial : les extraits que le lecteur trouvera dans un autre chapitre des dénombremens personnels, lui feront en même temps connaître le nombre de bras qu'occupe chaque industrie.

A part de l'extraction du sol des pierres propres à la construction des édifices et monuments, on s'occupe en Canada de l'exploitation des gypses comme matières fertilisantes ; du grès quartzéux blanc comme matière première pour la confection des verres, des terres colorantes pour le badigeonnage des édifices, de l'or natif, du cuivre et surtout du fer à ses divers états. Nous n'indiquons naturellement ici et plus bas que les substances exploitées en quantités assez considérables. Le capitaliste européen ou l'industriel désireux de faire des applications opératives en Canada, pourra, en comparant l'énoncé qui vient d'être fait des produits naturels avec ce que l'auteur mentionne maintenant de ceux qui sont exploités, et en référant aux tables statistiques des occupations de la population, se faire une idée correcte des ressources dont on tire

parti, et jusqu'à quel point on le fait, et de celles qu'on n'exploite pas encore, et juger par là quel genre d'industrie promet les meilleurs profits à des applications de capitaux.

Les exploitations des matières minérales dont on vient de parler, ne produisent pas assez pour la consommation du pays, et bien que la plupart de ces substances soient abondantes dans la terre, on importe l'or, le fer, le cuivre, les terres colorantes dans leur état brut.

Les bois de nos forêts, exploités pour les usages des constructions de la marqueterie et de l'ébénisterie, font le principal item de nos exportations, et sont avec les pelleteries non manufacturées et les articles en espèce de l'industrie agricole dont les produits en Canada sont les mêmes que ceux de l'Angleterre et du nord de la France, à peu près les seules matières que nous exportions à leur état brut; les autres ne formant que des quantités comparativement insignifiantes. Nos bois fournissent encore des gommés qui servent dans la confection des vernis, et dans certaines préparations officinales; telles que les gommés de sapin, d'épinette et de pin.

Les productions naturelles dont l'industrie canadienne s'empare pour les convertir en d'autres articles ou les modifier, sont désignées dans les quelques renseignements qui suivent sur nos établissements manufacturiers. Il y a en Canada, sur tous les points, des fonderies manufacturant toutes les espèces de produits qui sortent ordinairement de ces établissements, depuis les pièces des grandes machines à vapeur jusqu'aux plus petits ustensiles de ménage. La conversion des substances argileuses en briques et en objets de poterie s'opère dans un grand nombre d'établissements de ce genre. Quelques industriels fournissent aussi des quantités considérables d'ardoises d'une bonne qualité; néanmoins la production dans tous ces différents genres est loin de suffire à la consommation.

L'industrie manufacturière du Canada tire partie de nos bois dans la construction des navires, et sous ce rapport Québec est un des plus grands chantiers de construction du monde entier, et on pardonnera à l'orgueil national, qui me fait consigner ici le fait que le navire de 1,600 tonneaux, *le Bouverang*, construit à Québec par M. Théophile Saint-Jean, est celui qui a fourni le passage le plus prompt qui se soit jamais fait d'Angleterre en Australie, ayant remporté un avantage de sept jours sur son compétiteur le plus voisin *le Marco-Polo*, tout en rendant à destination sa cargaison en parfait état, malgré les efforts de voilure. Nos manufactures de meubles, de voitures et d'ustensiles, où le bois entre pour principale matière, nous dispensent d'avoir recours à l'étranger pour suffire à notre consommation; parlant toujours d'une manière générale et ne mentionnant que le caractère dominant sans entrer dans les mille

détails que les statistiques seules peuvent élucider. Il faut encore ajouter aux manufactures des produits de nos forêts la potasse et la perlasse, et la transformation que font subir aux bois bruts nos immenses et nombreux moulins à scies, en confectionnant des madriers, de la planche, de la latte, etc.

Les dépouilles des animaux à fourrures et des oiseaux sont aussi préparées de diverses manières; néanmoins les peaux exportées en nature nous reviennent assez souvent manufacturées.

Des quantités considérables d'huiles sont confectionnées avec les graisses des cétacés du golfe et de la rivière Saint-Laurent, et on prépare en grand le poisson séché, salé et fumé: notre production excède la consommation en ce genre; bien qu'il y ait moyen de produire beaucoup plus que nous le faisons, puisque des étrangers viennent tous les ans dans nos eaux, tirer partie de la surabondance de nos ressources. Notons ici la manufacture du cuir de marsouin arrivée à un point de perfection qui en fait un produit nouveau, ainsi que le cuir de baleine, malgré que la baleine passe pour ne pas avoir de peau.

Les produits bruts de l'industrie agricole occupent dans leur transformation une assez grande somme de travail.

Nos moulins à moudre changent nos grains en farine de plusieurs descriptions et qualités. Nous extrayons du sucre en abondance de la sève de nos érables. Nous préparons nos viandes pour la consommation et l'exportation en salaisons et en *fumaisons*; mais il serait superflu de mentionner toutes ces industries qui sont le complément de l'exploitation du cultivateur: il suffit de dire que notre population est essentiellement agricole et que, de nos nombreux produits, nous exportons comparativement peu de grains en nature.

Le Canada compte beaucoup de manufactures d'étoffes de laines et de lin, de machines de toutes sortes, d'outils, de cuirs, de papier, de caractères d'imprimerie, d'instruments de musique, et des boutiques de tous les arts et métiers. Dans ces divers genres, la confection est excellente pour tous les objets d'utilité ordinaire: en matière de goût nous le cédon naturellement de beaucoup à l'Europe, mais à l'Europe seulement.

L'auteur sent que bien des détails donnés dans ce chapitre peuvent paraître fastidieux; mais le but de cet ouvrage lui faisait un devoir de les énoncer. Les statistiques commerciales feront connaître ce qui n'a pu trouver place ici, sur les importations et les exportations du Canada.



VI

VOIES DE COMMUNICATION.

Chemins ordinaires.—Voies de transmission par malle-poste et télégraphie.—Navigation du Saint-Laurent, obstacles naturels vaincus.—Le Saint-Laurent ;—canaux Lachine, Beauharnais, Cornwall, Weiland.—La meilleure route vers les régions de l'Ouest.—Les rivières Saguenay, Richelieu et Outaouais, avec les canaux de Chambly, Granville et des Rideaux. Glissoires pour les trains de bois.—Canaux de Burlington et de Desjardins.—Grande-Rivière, rivière Tranche et autres.—Chemins de fer.—Route du Saint-Laurent comparée aux voies américaines.

Avant d'entrer dans l'examen de nos grandes voies de communication, disons que de bons chemins ordinaires traversent en tous sens la province, qu'il n'est pas de recoin, pour peu qu'il soit habité, quelque éloigné qu'il se trouve des centres de population, qui n'ait une route qui y conduise. Tous ces chemins ne sont pas de première classe, tant s'en faut, mais tous sont facilement praticables, et de fait sont parcourus par la malle-poste qui pénètre tous les jours dans les établissements formés sur les grandes routes publiques, et deux fois par semaine dans les établissements les plus reculés. Il est inutile d'ajouter que des lignes télégraphiques sont établies partout où le besoin s'en fait sentir, et qu'elles sont doublées et triplées entre les grands centres de population et d'affaires.

De l'embouchure du Saint-Laurent au fond du lac Supérieur, en suivant le cours du fleuve et la direction des lacs, il y a au-delà de six cents lieues. Peu de rivières dans le monde ont un parcours aussi long, mais aucune n'est navigable pour de grands bâtiments sur une distance pareille ; le Saint-Laurent seul offre cet avantage pour des navires d'un tonnage trois fois plus considérable que celui des vaisseaux dont se servirent Colomb et Cartier pour la découverte de l'Amérique et du Canada. La nature avait rendu le Saint-Laurent navigable jusqu'à Québec pour les vaisseaux des plus grandes dimensions, et capable de porter jusqu'à Montréal des navires de mer de cinq à six cents tonneaux ; mais là un obstacle, le saut Saint-Louis, en interrompait le cours ; au-dessus de cet endroit, il était ouvert pour de grands bâtiments encore ; mais de Montréal à Kingston quarante-un milles de rapides formaient une barrière à la navigation ; puis venait le lac Ontario ; du lac Ontario au lac Érié se présentait, dans environ neuf lieues de distance, une ascension de 330 pieds et la chute de Niagara ; de là aux lacs Huron et Michigan les

grandes eaux étaient libres ; mais l'entrée du lac Supérieur était encore fermée par le saut Sainte-Marie. Eh bien, tous ces obstacles, tous ces empêchements formidables élevés par la nature ont disparu ; vous pouvez partir d'aucun port des Océans avec un navire de deux cents tonneaux, et vous rendre sans obstacle au fond du grand lac sans transbordement. Le saut Saint-Louis, près Montréal, est évité par le canal Lachine, long de trois lieues ; les rapides des Cèdres, Coteau, Long-Saut, Gallops et quelques autres, par les canaux de Beauharnais, Cornwall et Jonction, longs de onze lieues ; la chute de Niagara et les rapides qui l'accompagnent, par le canal Welland long de neuf lieues, et le saut Sainte-Marie par un autre canal, celui-ci très court, construit par les Américains nos voisins. Les canaux Lachine, Beauharnais, Cornwall et Jonction, ont en tout vingt-sept écluses, dont les dimensions intérieures sont en dedans des portes de 200 pieds sur 45, avec 9 pieds d'eau sur les seuils. Le canal Welland a aussi vingt-sept écluses de 150 pieds sur 26 de large, et 8½ pieds d'eau sur les seuils.

Le lecteur verra par là que ce n'est pas sans raison que le Canada s'enorgueillit de sa grande route, qui d'ailleurs lui coûte à peu près en somme 70,000,000 de francs.

Evidemment la route du Saint-Laurent est sans rivale. Elle est la meilleure et la plus sûre, et la plus économique pour l'émigrant, soit qu'il veuille se fixer dans une portion quelconque du Canada, soit qu'il se dirige vers les Etats de l'ouest de l'Union américaine, l'Ohio, le Michigan, l'Indiana, l'Illinois, l'Iowa, le Wisconsin, le Minnesota : car elle se relie avec tous les chemins de fer américains qui atteignent les lacs à Buffalo, Cleveland, Sandusky, Toledo, Détroit, Chicago, Milwaukee, et avec nos propres chemins de fer. Toute cette navigation canadienne se faisant à travers les eaux fraîches d'une grande rivière et de grands lacs, est éminemment avantageuse pour la santé des voyageurs et la conservation de certains articles de commerce qui ne peuvent impunément supporter une longue exposition à la chaleur, et dont beaucoup en effet sont détériorés par le long trajet des eaux chaudes, pour être peu profondes et retenues sans cours, du canal de l'Erié dans l'état de New-York.

Avant d'aller plus loin sur cette question de la supériorité de la voie du Saint-Laurent sur toute autre, pour une notable portion de l'Amérique du Nord, examinons les autres grandes routes intérieures navigables que possède le pays ; toutes ces diverses branches d'un même tronc s'échelonnent de chaque côté de l'artère principale. La première est au nord, le Saguenay qui donne une navigation de près de trente lieues pour les grands navires océaniques. La seconde est le Richelieu qui relie le Saint-Laurent avec le lac Champlain par le moyen du canal Chambly, creusé pour éviter les rapides du même nom. Ce canal a près de quatre

lieues, comprend dix écluses, dont les sas ont cent vingt pieds de long sur vingt-quatre de large, et six pieds d'eau franche. Puis vient l'Outaouais, qui, à son embouchure, est fourni d'une écluse de cent quatre-vingt-dix pieds sur quarante-cinq, avec six pieds d'eau pour permettre aux grands bateaux à vapeur de passer du lac Saint-Louis dans le lac des Deux-Montagnes, ce qui lie l'Outaouais au Saint-Laurent jusqu'à Carillon ; là les grands bâtiments font étape, et d'autres quelques milles au-dessus de Granville, se rendent jusqu'à la cité d'Outaouais. Voici pour les grandes embarcations ; mais l'Outaouais forme partie d'une voie de communication entière par eau pour une distance de plus de soixante-dix lieues pour des bateaux à vapeur de cent trente pieds de long sur trente-deux de large et tirant cinq pieds d'eau : cette voie est ouverte au moyen de l'écluse Sainte-Anne, dont nous avons parlé, à l'entrée du lac des Deux-Montagnes ; par un canal qui évite les rapides qui font interruption de Carillon à Granville ; puis par un autre canal, celui des Rideaux, long de quarante-deux lieues, qui de Cité d'Outaouais traverse l'intérieur du pays en se dirigeant vers le sud-ouest jusque dans les environs de Kingston, à l'embouchure de la rivière Cataracoui. Ce canal, formé d'un système mixte, comprend des écluses à sas dont les dimensions viennent d'être données, et d'autres écluses dont quelques-unes sont gigantesques, destinées à soulever le niveau de lacs et rivières. Cette œuvre dispendieuse du gouvernement militaire anglais, créée dans un but stratégique, sert maintenant exclusivement au commerce.

Au-delà du rapide Chaudière, près de Cité d'Outaouais, l'Outaouais est navigable et navigué par des bateaux à vapeur de grandeur moyenne jusqu'aux pieds du rapide des Chats, où un chemin de fer construit par des particuliers sur un plan économique, et qu'on a appelé pour cela en badinage, *chemin de fer aborigène*, relie une autre ligne de bateaux à vapeur qui se rend au portage du Fort.

Indépendamment de ce qu'on vient de dire, l'Outaouais possède des glissoires construites tout le long de son cours pour le passage des trains de bois, afin d'éviter les rapides où jadis se perdaient quelques hommes, et beaucoup de plançons et billots dans la descente.

Il y a de ces glissoires construites aussi sur les rivières Saint-Maurice, Trent et plusieurs autres.

A l'extrémité du lac Ontario, la baie de Burlington était inaccessible, en conséquence d'une barre ou plutôt une langue de terre qui la traversait à l'entrée, il a été ouvert un chenal bordé de quais pour le soutènement et creusé de façon à admettre tous les vaisseaux qui naviguent sur le lac. Du fond de cette même baie de Burlington on a ouvert le canal Desjardins long d'à peu près une lieue, et qui n'est simplement qu'un chenal creusé au cure-môle dans un marais ; le but de cet ouvrage était

de faire éviter au transport vers l'intérieur l'ascension et la descente d'un coteau élevé qui s'étend au loin, et dont le pied arrive dans le marais à travers lequel est fait le canal.

La Grande-Rivière qui se jette dans le lac Érié est rendue navigable pour de légers bateaux jusqu'à Brandford, à environ douze lieues de son embouchure, et mise en communication avec le canal Welland par une branche de ce canal qui prend ses eaux dans cette rivière.

La Tranche ou Tamise qui se jette dans le lac Sainte-Claire est aussi praticable pour des bâtiments de grandeurs moyennes pour une certaine portion de son cours.

On ne parle pas ici des communications d'une moindre importance, ni de la navigation de quelques-uns de nos lacs et de nos rivières intérieures. Par exemple le lac Simcoe; la rivière Saint-Jean, le lac Témiscouata et la Madaouaska, sur la frontière du Bas-Canada, qui nous mettent en communication étendue avec l'État du Maine et la province du Nouveau-Brunswick.

Un chemin de fer relie le comté de Lévis et Québec avec Montréal d'un côté, et avec les Etats-Unis et l'Océan de l'autre, en opérant sa jonction à Melbourne avec le chemin de Saint-Laurent et Atlantique qui de Montréal se rend à Portland sur la côte de l'Etat du Maine. Ces deux voies font partie d'un système général dont l'ensemble a reçu le nom de *Grand-Tronc* de chemins de fer, qui est destiné à parcourir le pays dans toute sa longueur, et dont les portions suivantes sont en progrès: celle de Trois-Pistoles, comté de Temiscouata à Québec, celle de Montréal à Toronto, et de Toronto à Sarnia. C'est en connexion avec cette ligne de chemins de fer que se construit maintenant le pont Victoria, destiné à joindre l'île de Montréal avec la rive sud du Saint-Laurent. Cet ouvrage gigantesque aura, avec ses immenses terrasses, environ une lieue de long, il formera un pont tubulaire sur le principe de celui du détroit de Menai en Angleterre; l'élévation de ses piliers sera telle qu'elle permettra le passage des navires sous son énorme charpente en fer: ce sera le premier pont du monde entier.

Les autres chemins de fer canadiens en opération sont: celui de Lanoraie-Berthier et Rawdon, long de huit lieues, et qui traverse partie des comtés de Berthier, Joliette et Montcalm. Le chemin de Montréal à Lachine qui se lie à celui de Caucknaouaga à Plattsbourg, *via* New-York; le chemin du Saint-Laurent et du Champlain qui se termine à *Rouse's-Point* sur le lac Champlain: ces deux derniers s'embranchent avec des voies ferrées américaines qui ont pour *termini* New-York, Boston et autres villes des Etats-Unis. Le chemin de fer qui fait communiquer les lacs Ontario, Simcoe et Huron, sa longueur est d'environ trente lieues. Le chemin de Buffalo, Brandford et Goderich, qui met le

lac Huron en communication directe à travers la péninsule de l'ouest, avec le canal Welland et les eaux du lac Erié. Le chemin de fer de l'Ouest qui va d'Hamilton à Niagara, et d'Hamilton à Windsor sur la rivière Détroit, est, après le Grand-Tronc, le plus important de tous nos chemins de fer; il est en pleine opération et sert à des transports considérables. Tous ces chemins sont complétés et communiquent directement avec la voie du Saint-Laurent.

Il y a en sus un bon nombre de chemins de fer commencés ou sous-contrats: un chemin de Québec au Saguenay par l'intérieur; un de Québec à Montréal sur la rive nord du fleuve; un de Montréal à la ligne frontière dans le district de Saint-François; un de l'Outaouais à Prescott, comté de Granville; un de Brockville à l'Outaouais; un appelé la *Grande-Jonction* allant de Belleville à Peterborough, et de là au lac Huron; une ligne bifurquée de Port-Hope et Cobourg à Peterborough; une de Toronto à Goderich; une de Woodstock dans le comté d'Oxford au lac Erié. Et une de London à Port Stanley sur le lac Erié. Plusieurs autres chemins de fer sont en contemplation, et il en est quelques-uns dont les compagnies ont déjà reçu leur concession de la législature: ces concessions prennent en Canada le nom de *Chartes*.

Maintenant disons un mot de la route du Saint-Laurent comparée avec les communications américaines, comme moyen de transport pour les passagers et les articles de commerce, en autant que liées avec l'émigration et le trafic du Canada et des Etats, déjà mentionnés, de l'Ouest.

Etablissons d'abord que cette voie est la plus courte et la plus directe qui de l'Europe nord et de l'Europe centrale conduise aux bords des lacs Ontario, Erié, Huron, Michigan et Supérieur. Des ports européens des sections mentionnées, tous les navires se dirigent soit vers New-York, Boston, ou le golfe Saint-Laurent, se réunissent dans leur course à un point commun, près de Terre-Neuve, un peu à l'ouest de la hauteur du cap Race, distant en chiffres ronds de 700 lieues de France, environ, des côtes d'Europe. C'est de ce point commun que doivent se comparer les différentes routes en question.

De là à la Nouvelle-Orléans il y a 1,000 lieues, à New-York 450 lieues, à Boston 400 lieues, à Québec 400 lieues.

Il y a donc des côtes de France ou d'Angleterre pour se rendre à

Québec.....	1,100 lieues.
Boston.....	1,100 —
New-York.....	1,150 —
Nouvelle-Orléans.....	1,700 —

Remarquons, en passant, que pour les navires venant du Nord de l'Europe il est un passage pour Québec beaucoup plus court que celui

par cap Race, je veux parler de la route par le détroit de Belle-Isle, au nord de l'île de Terre-Neuve, par le 52°. La différence est évaluée à 100 lieues en faveur de Belle-Île. Des côtes d'Irlande au Labrador canadien il n'y a que 776 lieues.

Prouvé, donc, que Québec est plus près d'Europe qu'aucun des ports importants de l'Amérique du Nord, en tant que liés avec le commerce continental intérieur, il reste à démontrer, que la route du Saint-Laurent est supérieure à toute autre.

Arrivé à l'un des ports de New-York et Boston, l'émigrant n'a, pour se diriger vers l'ouest avec son bagage, que des lignes de chemins de fer (à l'exception, pour New-York, d'une navigation de 50 lieues sur l'Hudson), plus coûteuses que nos communications par eau, et sujettes, en outre, aux transbordements, qui arrivent à chaque jonction de lignes différentes. J'ai dit que les émigrants ne trouvaient qu'une manière de voyager vers l'Ouest dans les Etats-Unis, parce que leurs canaux étant petits et incapables d'admettre la vapeur comme principe moteur, sont hors d'état de transporter les passagers à notre époque.

Au contraire, l'émigrant, le voyageur arrivant à Québec avec l'intention de ne pas demeurer dans le Bas-Canada, mais de s'éloigner vers l'Ouest, peuvent être transportés avec leurs effets au lieu de destination, avec tout le confort qu'offrent les grands bateaux à vapeur, vers aucun des ports intérieurs, sans qu'ils aient à mettre pied à terre autrement que pour se délasser, lors du passage à travers les écluses de nos canaux. Et la moyenne différence du temps employé pour le voyage de ces ports américains à Buffalo, par chemin de fer, avec le temps dépensé pour le voyage de Québec à Buffalo, par eau, sur le Saint-Laurent, n'est que de quarante heures, différence insignifiante pour l'émigrant ou le fret eu égard à la distance parcourue.

Notons de suite que la navigation du Saint-Laurent se relie, sur une foule de points, avec des communications par eau et par voies ferrées, dont le grand nombre arrivent aux ports océaniques des Etats-Unis. Ce qui fait, soit dit en passant, que nos produits peuvent choisir entre les marchés américains et européens, et choisir de même entre le transport par eau et le transport par terre. Tous ces avantages sont si évidents que lorsque la proposition fut faite, dans l'Etat de New-York, d'amener le canal américain de l'Erié au lac Ontario, M. Dewitt-Clinton, un de leurs hommes d'État, s'y opposa, disant : " Qu'il suffise d'énoncer que les articles d'exportation, une fois arrivés sur les eaux de l'Ontario, prendront, en général, la route de Montréal, à moins que nos voisins britanniques ne soient entièrement aveugles sur leurs propres intérêts."

On peut évaluer la distance de Québec à Buffalo, par le fleuve, à 200 lieues, et la distance moyenne entre New-York et Boston, d'un côté, à

Buffalo, de l'autre, par les meilleures routes de chemins de fer, à 180 lieues. Or, on sait que les prix les plus modérés possibles sur les voies ferrées, pour de longues routes encore, sont, pour les trains d'émigrés, de 15 centimes par lieue pour chaque voyageur, et pour les passagers de première classe de 36 centimes. Les prix ordinaires des meilleurs bateaux, sur le Saint-Laurent, sont, pour les émigrés, de 11 centimes par tête pour chaque lieu, et de 33 centimes pour les passagers de chambre.

On a donc, comme prix de passage vers l'ouest :

De Québec à Buffalo, pour voyageurs : 66 fr. ; pour émigrés, 22 fr.

De Boston ou New-York à Buffalo, pour voyageurs : 65 fr. ; pour émigrés, 27 fr.

Il faut remarquer que dans le prix des 66 fr., pour passagers de première classe sur nos bateaux à vapeur, sont compris les repas, qui coûtent généralement, de New-York ou de Boston à Buffalo, environ 6 autres francs, formant 71 fr. sur les routes américaines contre 66 fr. sur la route canadienne. Ces différences de prix ne sont pas énormes, il est vrai, mais il ne faut pas oublier que nous avons comparé nos meilleurs bateaux avec les chemins de fer les plus modérés dans leurs charges. On peut se procurer des passages beaucoup à meilleur marché sur le Saint-Laurent ; il est impossible d'en avoir dont le prix soit plus modéré sur aucun chemin de fer.

Les chiffres mis sous les yeux montrent que la différence de prix est proportionnellement plus grande en faveur des émigrés qu'en faveur des voyageurs de première classe. La même proportion se conserve pour le fret, qui coûte beaucoup moins par la voie du Saint-Laurent, et cela dans une progression ascendante avec le volume et le poids des effets à transporter.

Voici la moyenne proportionnelle de ce que coûte un baril de fleur transporté par différentes voies, de Cleveland, Etat d'Ohio, à divers ports de mer.

De Cleveland à :

Boston (viâ canal Erié et chemin de fer).....	5 fr.
New-York (viâ canal Erié).....	4
Portland (viâ Saint-Laurent et Montréal).....	3
Québec (viâ Saint-Laurent).....	2

Ce même baril de fleur qui coûte par les voies américaines 5 fr., de fret rendu à Boston, *viâ* Etats-Unis, ne coûterait que 3. 75 rendu à Boston, *viâ* Saint-Laurent et Montréal. De Toronto à Québec, un même article coûte 1 fr. 50 en moyenne, et de Toronto à New-York 2 fr. 50. Ces prix varient, comme de raison, et ne sont pas toujours les mêmes ;

mais la proportion est celle indiquée ici. D'ailleurs, les prix mentionnés sont les prix ordinaires des vaisseaux et des trains à fret.

Le transport allant en aval du Saint-Laurent coûte un peu moins, par la raison qu'en descendant, les vaisseaux à fret évitent les canaux et suivent les rapides, qu'ils ne peuvent remonter qu'au moyen des écluses.

On a voulu objecter à la supériorité de la voie du Saint-Laurent qu'elle n'est ouverte que partie de l'année, et que l'hiver nous isole pendant l'autre partie. Le Saint-Laurent s'ouvre ordinairement du 27 avril au 1er mai, et ne se ferme qu'au 25 de novembre. Or, dans cette période de sept mois, ses larges issues peuvent donner passage à tout le fret ; et il vaut mieux pour les émigrés et les voyageurs ne pas voyager vers l'ouest pendant l'hiver, même en prenant New-York et Boston comme point de départ. Le canal de l'Erié et la rivière Hudson ne s'ouvrent pas, le printemps, avant le port de Québec, bien que la température y soit un peu plus chaude en hiver ; mais c'est que le grand fleuve a ses moyens à lui de rejeter les glaçons qui le couvrent.

Des livres écrits sur les voies de communication dont on vient de parler ont avancé, que la navigation du Saint-Laurent présente plus de dangers que les autres routes, et on donnait pour argument que les taux d'assurances y sont plus élevés qu'ailleurs ; le fait est vrai, jusqu'à ce jour, que les assurances maritimes y sont plus élevées, et il faut avouer qu'à première vue cet argument paraît très-fort ; mais cet effet reconnaît d'autres causes que le montant des pertes ; causes qui se déduisent du fait que toutes les compagnies d'assurances sont formées presque exclusivement de capitalistes étrangers aux intérêts immédiats du commerce avec lequel elles traitent. Le lecteur peut voir ci-après, au chapitre des statistiques, le montant comparatif des primes et des pertes des assurances maritimes. Voici un argument d'un autre genre en faveur de la sûreté du fleuve Saint-Laurent et cet argument ne se discute pas, il s'impose comme la logique des évènements.

L'année 1848 a été la plus désastreuse, pour le monde entier probablement, en naufrages ; cette année, les Etats-Unis perdirent 585 vaisseaux à voiles sur environ 21,000 qui composaient leur marine marchande ; l'Angleterre perdit cette même année 501 navires sur environ 30,000 qui composaient sa flotte de commerce ; le Canada, sur 2,000 vaisseaux à voiles ayant fréquenté le Saint-Laurent depuis Montréal en descendant au golfe, dont 1,200 venant d'outre-mer, il y a eu 48 naufrages, et jamais ni avant ni depuis notre fleuve n'en a tant vu : or, dans ces chiffres il est démontré que dans la même année, année de désastres pour tous, la meilleure par conséquent pour établir une proportion correcte, nous avons perdu 1 vaisseau sur 42, et les Etats-Unis 1 sur 35 en chiffres ronds. Voilà qui vaut bien l'argument tiré de la prime d'assu-

rance sur la sécurité comparative des côtes et eaux navigables des deux contrées.

On pardonnera cette persistance à comparer le Canada aux Etats-Unis, en réfléchissant que trop souvent, en France, on attribue aux Américains tout ce qui se fait dans l'Amérique du nord : petite erreur que nos aimables voisins tolèrent avec une bienveillance qui n'est pas dans les habitudes journalières.

VII.

INSTITUTIONS POLITIQUES ET CIVILES DU CANADA.

Constitution du Canada ;—pouvoir exécutif, pouvoir législatif, adoption des lois, travaux des chambres, principe électif, composition du conseil exécutif, réunions, vacances, prorogations et dissolutions des chambres.—*Organisation judiciaire* ; dans le Canada-est ou Canada français, dans le Canada-ouest.—*Education* ; ministère public de l'éducation, fonds des écoles, contrôle des deniers, universités, collèges.—*Clergé*.—*Organisation municipale* ; chemins.—Renvoi au chapitre suivant sur divers sujets.

La constitution qui unit le Haut et le Bas-Canada sous un même gouvernement est calquée sur celle de l'Angleterre, et la seule différence réelle qui existe consiste dans ce que la sanction des lois peut-être réservée à l'autorité souveraine de la métropole, quand le gouverneur le juge à propos. Ceci n'a guère lieu que pour conserver le principe de la dépendance du pays comme colonie, et, en fait, le parlement anglais laisse au parlement colonial toute la liberté possible et le maniement et la jouissance de tous ses revenus.

Le pouvoir exécutif se compose du gouverneur, représentant le souverain, et d'un conseil de ministres qui seuls sont responsables des actes de l'autorité, et ne se maintiennent au pouvoir que par la confiance des deux chambres. Au cas de conflit entre la représentation et l'exécutif, celui-ci peut dissoudre le parlement et en appeler au peuple par de nouvelles élections.

Le pouvoir législatif est formé de deux chambres, dont l'une, le conseil législatif, est nommé par la couronne d'après l'avis du conseil des ministres, et dont le nombre est indéterminé : l'autre, l'assemblée législative, est élue par le peuple des comtés et villes, et est composée de 130 membres, 65 dans chaque section, dont le mandat expire tous les quatre ans, et peut cesser avant ce terme par une dissolution du Parlement. L'assemblée législative a seule le droit de voter les subsides, et toute mesure entraînant une appropriation de deniers doit originer dans cette chambre.

Les autres lois originent soit dans le conseil législatif, soit dans l'assemblée, qui seuls peuvent discuter et amender les projets de loi. Quand un *bill*, ou projet d'acte, venu d'une chambre et soumis à l'autre est amendé, le projet revient à ce corps, d'où la proposition origine, qui concourt dans les amendements, ou refuse de concourir, ou propose des

amendements aux amendements ; si le concours a lieu, le *bill* est passé, et n'a plus besoin que de la sanction du gouverneur pour devenir loi ; si, au contraire, le concours absolu n'a pas lieu, alors il y a conférence entre des membres des deux chambres choisis comme conférendaires. Là, la chose s'arrange toujours ; si elle ne s'arrangeait pas, alors le *bill* tomberait par le fait.

Les chambres sont la grande enquête du pays, et ont droit de s'informer de tout ; et toute information demandée par la majorité de l'assemblée doit être fournie par le gouvernement, à peine de résignation ou d'appel au peuple. Les questions se décident à la majorité des membres présents, quelque soit le nombre, pourvu qu'il y ait *quorum*, ou nombre suffisant. Le *quorum* du conseil législatif est de onze, et celui de l'assemblée de vingt-un. Les chambres sont présidées par des *Orateurs* qui ne votent que lors de division égale : celui de l'assemblée est élu par la chambre, celui du conseil est nommé par l'exécutif. Les projets de mesure, les enquêtes et autres travaux préparatoires se font dans des comités qui font rapport. Ces comités sont ou généraux, c'est-à-dire de tous les membres présents de la chambre, ou spéciaux, composés d'un nombre déterminé de membres ; il y a, en sus, des comités permanents qui font rapports de temps à autre sur les choses importantes réservées à leur examen.

On est sur le point de rendre le conseil législatif électif, ce qui sera un changement considérable dans la constitution, non seulement sous le point de vue de la responsabilité au peuple ; mais encore sous celui des rapports des deux chambres entre elles, et entre elles et l'Exécutif.

Le conseil des ministres, qu'on appelle ici indistinctement le ministère ou l'administration, et dont le nombre n'est pas fixé par la constitution, se compose aujourd'hui comme suit :

Un secrétaire provincial dont le portefeuille répond à celui de ministre de l'intérieur et de l'éducation.

Un receveur-général dont le portefeuille appartient à la finance.

Un inspecteur-général des comptes publics.

Un commissaire des travaux publics.

Un commissaire des terres de la couronne (colonisation et forêts.)

Un ministre de l'agriculture dont relève un bureau des statistiques et des brevets d'invention.

Deux procureurs généraux, portefeuille de la justice, un pour le Haut et un pour le Bas-Canada.

Un maître général des postes.

Un ministre sans portefeuille qui est orateur du conseil législatif.

De ces dix ministres actuels, cinq appartiennent au Haut-Canada et cinq au Bas-Canada. Attachés à l'administration et tombant avec elle

le cas échéant, mais n'en faisant pas partie, sont deux solliciteurs généraux, participant des fonctions des Procureurs généraux. Tous ces fonctionnaires doivent être membres de l'une des deux chambres et il doit y en avoir dans les deux.

Le conseil des ministres siège en permanence et avise le gouverneur qui préside les assemblées des ministres où les actes administratifs sont décidés; mais le ministère a des assemblées de comités où les choses se discutent et se préparent, et auxquelles le gouverneur n'assiste pas car, en sa présence, il est dans l'ordre de ne pas différer essentiellement d'opinion. Tous les officiers publics sont à la nomination du gouverneur.

Les orateurs des deux chambres ont la nomination des employés de ces Chambres, excepté celles des sergents d'armes et huissiers-gentilshommes qui, recevant des commissions voulues par les usages, sont nommés par l'Exécutif, qui d'ordinaire les choisit sur avis des orateurs.

Les contestations d'élections des membres de l'assemblée législative se décident par des comités d'élections pris dans le sein de ce corps, en vertu d'une loi spéciale.

Les réunions des chambres doivent avoir lieu au moins tous les ans; elles durent d'ordinaire plusieurs mois, et c'est ce qu'on appelle une session. Les chambres peuvent s'ajourner pour de longues vacances et c'est toujours la même session; mais, quand les travaux des chambres sont arrêtés par ordre du gouverneur en conseil, alors c'est une *prorogation*, et la réunion qui suit est une nouvelle session. On appelle par là la durée des chambres d'une élection à une autre; à chaque nouvelle élection générale, arrivant soit après quatre années de durée des mandats, ou plus tôt, par dissolution, c'est un nouveau parlement. Dans l'intervalle qui s'écoule entre la fin d'un parlement et le commencement d'un nouveau, état qui ne doit pas durer un an, et qui ne dure d'ordinaire que quelques mois, il n'y a pas de pouvoir législatif en pleine existence. En voici assez pour faire voir que notre constitution est la même que celle de l'Angleterre; nos usages et nos coutumes parlementaires sont aussi exactement les mêmes, et les chambres et leurs membres jouissent des privilèges que sanctionnent ces usages, de même que les prérogatives de la couronne gisent dans le gouverneur qui représente le souverain. Les changements d'administration se font comme en Angleterre, enfin c'est ici en petit ce que c'est là en grand, cette chose qui a nom politique.

L'énoncé des pouvoirs considérables que possède le parlement canadien, pouvoirs qui s'étendent à tout ce qui regarde la législation et

l'administration du pays, mène tout naturellement à parler d'un sujet qui, pour les Français surtout, est un épouvantail qui les éloigne de toutes les parties du territoire britannique ; je veux dire les lois de succession aux héritages, connues sous le nom de *lois des aliens*. Le Français qui voudrait émigrer au Canada n'a pas besoin de craindre pour lui ou pour les siens l'effet injuste de ces lois, non plus que des lois de *primogéniture* : ce code exceptionnel de l'Angleterre, auquel néanmoins elle doit une partie de ses progrès en agriculture et la stabilité de son gouvernement, n'existe pas en Canada. On conçoit que la colonie ayant le pouvoir de légiférer sur le sujet a bien pris le soin de faire disparaître toutes les dispositions légales capables d'éloigner les étrangers de son territoire, puisque l'immigration est encore aujourd'hui le premier élément de progrès pour un pays aussi vaste, aussi pourvu de richesses naturelles, et encore comparativement si peu peuplé. Oui, l'étranger peut être assuré de trouver au Canada toutes les dispositions qui peuvent garantir à lui et à sa famille la possession et la succession paisible et non interrompue des biens que l'application du travail et du capital aura produits ; la tendance de nos lois, de nos efforts étant d'encourager la venue des émigrés honnêtes et dispos.

Le pouvoir judiciaire est différemment organisé dans le Bas et dans le Haut Canada. Voici en somme les deux organisations. A part de ceci que, dans certains cas, on peut interjeter appel des décisions au conseil privé en Angleterre.

Dans le Bas-Canada ou Canada Est, le premier tribunal se nomme le *Banc de la reine* ; il se compose de quatre juges, présidés par un juge en chef, mais qui agissent en l'absence les uns des autres en certains cas ; il juge en appel et en matières criminelles graves qui ne tombent pas sous la juridiction des tribunaux de police. Un autre tribunal composé de dix juges, dont deux juges en chef, pour Montréal et Québec, se nomme *Cour supérieure*, et décide en première instance les causes importantes, et en appel les causes des tribunaux inférieurs. Un troisième ordre dans la hiérarchie judiciaire forme la *Cour de Circuit* ; le nombre des juges de cette cour est aujourd'hui de neuf, dont un réside dans chacun des districts de Kamouraska et Outaouais, deux dans le district de Gaspé et un au circuit de Chicoutimi, dans le territoire du Saguenay ; leur juridiction s'étend jusqu'à 1000 francs ; dans quelques districts les résidants exercent en outre la juridiction dévolue aux autres cours, mais dans le terme seulement. Les juges de circuit tiennent, avec les magistrats, des *sessions de quartiers* pour juger de certaines offenses criminelles.

Il y a encore une cour d'Amirauté, dont l'unique juge, siégeant à

Québec, décide en matière de juridiction maritime. Quand les régnicoles d'une paroisse le veulent, ils peuvent avoir un tribunal choisi parmi eux, qu'on appelle *Cour de Commissaires*, qui décide en matière de dettes seulement, jusqu'à juridiction concurrente de 120 fr. Des magistrats spéciaux et non rétribués, appelés *Juges de Paix*, sont nommés parmi les habitants des différentes localités et investis du pouvoir de juger en matière de police rurale et autres.

Dans le Haut-Canada, il y a une cour d'Appel composée des juges des cours supérieures en loi et en équité; une cour du *Banc de la reine*, avec un juge en chef et deux autres juges; une cour de *Chancellerie* jugeant en équité, composée d'un chancelier et deux vice-chanceliers; une cour des *Plaids communs* (*common pleas*), composée d'un juge en chef et de deux juges puisnés. Ces juges président les assises criminelles dans les différents comtés et siègent dans ce qui s'appelle, comme en Angleterre, les *Law terms*. Ils suivent en outre différents circuits. A part de ces cours supérieures, il y a : la cour appelée *Heir and devise Court*. Cette cour est tenue par des commissaires, qui sont les juges des cours supérieures, avec des juges nommés *ad hoc*. La juridiction de ce tribunal ne va qu'à décider de certaines contentions relatives à des successions concernant des terres possédées sans *lettres patentes* de la couronne. Il y a encore les cours appelées *Court of probate*, *Subrogate Court*, *Insolvent debtor's Court*, dont il serait trop long de bien définir les divers attributs. Il y a vingt-neuf juges de comtés et divisions de comtés qui tiennent des termes et résident dans les limites de leurs juridictions respectives; ils président en outre des sessions de quartiers et des cours dites de *Division* pour disposer sommairement de certaines affaires de moindre importance. Dans le Haut-Canada comme dans le Bas-Canada on publie des rapports judiciaires sur les décisions des tribunaux; les rapporteurs sont subventionnés et font partie du personnel officiel des cours.

L'administratif de l'éducation relève du portefeuille du secrétaire provincial; mais il y a sous lui deux fonctionnaires appelés surintendants de l'éducation, un pour le Haut, l'autre pour le Bas-Canada, qui sont, de fait, les ministres de l'instruction publique. Le fonds des écoles communes, formé partie par subvention de l'état, partie par taxes locales, est réglé par les autorités locales de chaque paroisse ou canton. En dehors des écoles communes, il y a de nombreux collèges et *académies* régis par des corps politiques, tenant leur existence de *chartes* octroyées par la législature, et dont quelques-uns, dans le Bas-Canada, datent des commencements de la colonie, sous la domination française,

Il y a plusieurs universités, entre autres l'Université Laval à Québec, le collège MacGill à Montréal, et l'université de Toronto. Ces trois Universités ont le droit d'octroyer et octroient de fait à de nombreux élèves, les différents degrés universitaires.

Dans les villes et dans plusieurs comtés du Haut et du Bas-Canada, il y a des instituts et des associations littéraires, et un grand nombre de paroisses ont de petites bibliothèques publiques.

Les besoins de la population, sous le rapport religieux, ne sont pas négligés. L'église catholique, qui forme la communion la plus considérable, y possède un clergé nombreux, sous la direction de plusieurs évêques, dont l'archevêque de Québec est le métropolitain. L'église d'Angleterre a aussi un évêque métropolitain à Québec, plusieurs autres évêques, et un grand nombre de ministres. Les autres dénominations protestantes soutiennent aussi un clergé suffisant pour les besoins de leurs différentes congrégations. Le clergé protestant est maintenu, pour une faible partie, par des bénéfices créés en sa faveur dans un octroi de terre connues sous le nom de *réserves du clergé*. Ce qui reste de ces terres a été réuni au domaine public par la législature, et les bénéfices bornés, dans leur durée, à la vie des bénéficiaires. L'État ne paie rien pour le maintien du clergé; les catholiques du Bas-Canada soutiennent leurs prélats et curés par la dîme du vingt-sixième des grains de la terre, joint au revenu casuel de l'église; la dîme, qui est légère et ne pèse que sur une partie de la production, est fixée en vertu d'une loi spéciale, et n'a d'effet que sur les catholiques et dans le Bas-Canada seulement.

La régie des affaires de localité sont conduites par des conseils dont les municipaux sont élus à tour de rôle par les contribuables. Ces corps constitués ont le droit d'imposer sur leurs commettants des taxes directes, mais pour certains besoins seulement. Le système qui prévaut dans le Haut-Canada pour l'entretien des routes publiques est le système des concessions à des compagnies qui, par leur *charte* obtiennent le droit de placer des barrières de péage de distance en distance, et de percevoir un certain taux de passage; ailleurs la municipalité se charge de l'ouverture et entretien des chemins. Dans le Bas-Canada, le système qui domine est celui du travail personnel tombant sur le propriétaire ou l'occupant à raison de l'étendue de sa propriété.

Dans le chapitre suivant des statistiques, le lecteur va trouver beaucoup de renseignements qui appartiennent aux sujets traités dans les chapitres qui précèdent; mais la concision que doit avoir ce livre ne permet pas les répétitions. Voilà pourquoi d'intéressantes données sur

notre système financier et des banques n'ont pas encore été fournies. Les renseignements numériques qui nécessitent des explications les reçoivent dans ce dernier chapitre, où le lecteur doit s'attendre à trouver beaucoup de chiffres; c'est presque une excuse offerte sur l'emploi des statistiques; mais on a dit: "Il n'est pas de science dont on ait plus abusé que de la statistique," et je ne voudrais pas encourir le reproche d'être tombé dans cet abus, quand ce volume contient si peu de chose sous d'autres rapports.

VIII.

RENSEIGNEMENTS STATISTIQUES ET DONNÉES GÉNÉRALES.

NOTE. — § 1 *Dénombrement personnel*; par origines; par religions; par sections de province; population des principales villes; remarques; tableau comparatif; nombre des aliénés; statistique du pénitencier provincial; recensement par genres d'occupation. — § 2. Recensement agricole; superficie des terres possédées et cultivées; répartition de la propriété foncière; division des champs; produit de la terre en quantités annuelles; nombre des troupeaux; valeur collective de certains produits; prix du marché des articles de production agricole en 1851; comparaison avec les États-Unis. — § 3. Statistique sur l'éducation; Universités; collèges; écoles; nombre d'élèves; clergé. — § 4. Travaux publics; phares; quais; canaux; glissoires; chemins et ponts; coût de ces travaux; rapport de ces travaux; remorqueurs; chemins de fer. — § 5. Finances du pays; Revenu et ses sources; état comparatif; bilan provincial. — § 6. Commerce; mouvements des ports; valeurs importées et exportées; articles principaux d'importation et d'exportation; construction des navires; banques; compagnies d'assurances. — § 7. Renseignements divers; taxes locales; taux de la poste; cours de la monnaie; prix des habitations; prix des passages d'Europe à Québec.

Le dernier dénombrement personnel, agricole et manufacturier pour le Canada date de 1851: le lecteur devra ne pas perdre de vue que dans quatre ans les choses changent beaucoup chez nous, comme le démontreront les tables comparatives de ce chapitre. Il est certain, par exemple, que la population de la province au 1er janvier 1855 avait considérablement dépassé le chiffre de 2,000,000 que le lecteur peut prendre comme criterium de comparaison.

§ 1^{er}.

DÉNOMBREMENT PERSONNEL DE 1851.

Population du Canada 1,842,265, distribuée comme suit entre les deux sections du pays:

Haut-Canada.....	952,004
Bas-Canada....	890,261

Ce chiffre se subdivise comme suit par origines et lieux principaux de naissance:

Franco-Canadiens.....	695,945
Canadiens non Français.....	651,673
Natifs d'Irlande.....	227,766
— d'Angleterre.....	93,929
— d'Ecosse.....	90,376
— du continent américain.....	64,109
— du continent européen.....	18,467

Les grandes divisions de la population sous le rapport des religions sont comme suit :

Catholiques.....	914,561
Anglicans.....	268,592
Presbytériens.....	176,094
Méthodistes.....	173,959
Ecoissais.....	61,589
Protestants divers.....	176,085
Non classés.....	71,334
Juifs.....	351

Le Bas-Canada contient :

Franco-Canadiens.....	669,528
Canadiens d'autres origines.....	125,580
Catholiques.....	746,866

Le Haut-Canada renferme :

Anglo-Canadiens.....	526,093
Franco-Canadiens.....	26,417
Protestants.....	733,917

Voici la population des villes les plus importantes du Haut et du Bas-Canada en 1851, toujours par ordre de chiffres.

Haut-Canada :

Toronto.....	30,775 hab.
Hamilton.....	14,112
Kingston.....	11,585
Bytown.....	7,760
London.....	7,035
Belleville.....	4,569
Brantford.....	3,877
Cobourg.....	3,871
Dundas.....	3,517

Niagara.....	3,340
Brockville.....	3,246
Port Hope.....	2,476

Bas-Canada :

Montréal.....	57,715
Québec.....	42,052
Trois-Rivières.....	4,936
Sorel.....	3,424
Saint-Hyacinthe.....	3,313
Saint-Jean.....	3,215
Sherbroke.....	2,998

Quant à Québec on doit remarquer que la banlieue contient de plus environ 10,000 âmes, en dehors du chiffre donné plus haut.

Toutes ces populations ont considérablement augmenté, surtout dans le Haut-Canada, où se dirige l'émigration des îles britanniques. L'Européen doit remarquer qu'il ne faut pas juger de l'importance commerciale de ces villes par le chiffre de leur population ; car, population pour population, il se fait infiniment plus d'affaires en Canada qu'ailleurs ; par exemple, qu'on cherche ailleurs une ville de 43,000 âmes, comme était Québec en 1851, dont l'exportation comme port s'élève en valeur à 32,000,000 de francs, et dont la navigation au long cours occupe une flotte de 1,000,000 de tonneaux.

Voici un petit tableau montrant les progrès de la population des deux sections de la province depuis 1763.

ANNÉES.	CHIFFRES DE LA POPULATION.		
	BAS-CANADA.	HAUT-CANADA.	CANADA.
1763	70,000	12,000	82,000
1814	335,000	95,000	430,000
1823	427,000	150,000	375,000
1831	512,000	260,000	772,000
1844	699,000	500,000	1,199,000
1848	770,000	721,000	1,491,000
1851	890,261	952,004	1,842,265

Il y a peu d'États dans l'Union américaine où l'augmentation ait été si rapide que dans le Canada pris comme un tout depuis quelques années, et aucun où elle atteigne le chiffre de la proportion du Haut-Canada. Voici un petit tableau de l'accroissement comparé, aux États-Unis et au Canada pour une période de dix années.

Population des États en 1840.....	17,067,453
Do do 1850.....	23,091,488

Augmentation : 35 par cent.

Population du Canada en 1841.....	1,090,000
Do do 1851.....	1,842,265

Augmentation : 69 par cent.

Population du Haut-Canada : 1841.....	465,357
Do do 1851.....	952,004

Augmentation : 104 par cent.

D'après le retour des deux asiles des aliénés de Toronto et Québec, il y avait en 1851 dans le

Haut-Canada.....	288 aliénés.
Dont hommes.....	150
— femmes.....	138
Bas-Canada.....	153 aliénés.
Dont hommes.....	80
— femmes.....	73

Il y avait en octobre 1851 :

Criminels détenus au Pénitencier.....	390
Dont : du Haut-Canada.....	257
Do Bas-Canada.....	133

Nous donnons ici une bien longue liste, celle de presque tous les métiers et professions exercés dans le pays, avec le nombre des personnes qui les exercent, séparément pour les deux sections de la province. Rien n'est plus propre à faire connaître notre industrie et à renseigner le capitaliste et l'émigrant que l'étude de ce tableau, comparé avec le reste des données offertes dans cet opuscule. Quelques notes qui suivent montreront quel parti peut en tirer celui qui veut se familiariser avec l'état industriel du pays. Il est bon de remarquer que ces renseignements sur les occupations de la population ne sont pas d'une exactitude mathématique. La manière inexacte dont ont rempli cette partie

de leur tâche, ceux qui étaient chargés de préparer les résumés statistiques de 1851 a rendu le travail de correction très-difficile.

Cette liste, néanmoins, peut être d'une grande utilité. Notons que, dans le tableau, les chiffres de droite ont rapport au Bas-Canada, et ceux de gauche au Haut-Canada.

Tableau alphabétique du recensement personnel du Canada par métiers, professions et occupations principaux.

	Haut-Canada.	Bas-Canada.
Agents, courtiers et encanteurs.....	281	228
Apothicaires.....	108	26
Artistes en tous genres, architectes, sculpteurs, etc.....	218	259
Armuriers.....	53	21
Arpenteurs.....	102	76
Avocats et procureurs.....	302	273
Aubergistes et cabaretiers.....	1,772	443
Arrimeurs.....	"	163
Banquiers.....	32	11
Coiffeurs.....	94	30
Bijoutiers, orfèvres et horlogers.....	200	147
Bouchers.....	600	474
Boulangers.....	462	590
Boutiquiers.....	435	"
Brasseurs et distillateurs.....	440	75
Briquetiers et potiers (chefs industriels)....	92	50
Calfats, cordiers, gréeurs, poulieurs et voiliers	125	226
Cardeurs.....	72	94
Carrossiers et charrons.....	1,789	584
Chaisiers, meubliers et tapissiers.....	1,258	379
Chapeliers.....	113	68
Charpentiers de marine, menuisiers et ouvriers en bois.....	8,367	8,923
Cochers, charretiers, voituriers.....	3,400	3,500
Collecteurs et facteurs.....	137	60
Colporteurs.....	240	67
Commerçants.....	20	51
Commis de tous genres.....	3,242	2,376
Comptables.....	88	62
Entrepreneurs publics de travaux.....	718	600
Confiseurs.....	86	76
Constables, huissiers, sergents de ville.....	185	390

	Haut-Canada.	Bas-Canada.
Cordonniers, bottiers, etc.....	5,898	3,069
Cultivateurs propriétaires et chefs de mai- sons.....	86,224	78,264
Dentistes.....	36	8
Ecclesiastiques.....	963	620
Éditeurs, libraires, rédacteurs de journaux..	83	76
Épiciers.....	475	529
Entrepreneurs d'exploitations forestières en sous-chef.....	3,000	3,000
Fabricants de toutes sortes.....	771	346
Ferblantiers.....	483	323
Fondeurs.....	471	403
Forgerons.....	4,235	2,840
Hôtelliers.....	319	247
Imprimeurs (compagnons).....	500	400
Ingénieurs-mécaniciens.....	373	224
Instituteurs d'écoles primaires.....	2,422	2,000
Inspecteurs-mesureurs de bois.....	3	73
Jardiniers.....	279	142
Journaliers à la campagne et cultivateurs non propriétaires.....	78,584	63,865
Maçons, plâtriers, etc.....	6,909	1,316
Machinistes et chefs d'ateliers.....	685	272
Marchands.....	2,600	2,000
Marins, pêcheurs, pilotes caboteurs.....	5,000	3,000
Manceuvres et employés non classés.....	20,000	20,000
Médecins et chirurgiens.....	382	410
Meuniers.....	1,083	667
Négociants.....	155	589
Notaires.....	19	538
Ouvriers en métaux, cuivre, plomb, etc....	64	59
Pensionnaires militaires anglais.....	257	29
Peintres en bâtiments.....	641	600
Potassiers.....	84	16
Professeurs des universités et collèges, et membres des professions savantes non inscrites.....	80	150
Relieurs.....	51	40
Rentiers.....	1,116	3,870
Serviteurs de maisons.....	3,180	5,559
Selliers.....	873	273

	Haut-Canada.	Bas-Canada.
Tailleurs	2,662	671
Tanneurs.....	561	532
Tisserands.....	1,735	166
Tonneliers.....	1,935	473
Vétérinaires.....	46	20

On a vu que la population du Haut-Canada était, en 1851, de 952,004, et celle du Bas-Canada de 890,261. Les tables ci-dessus, qui sont déduites des divers renseignements fournis par le recensement de l'année déjà citée, et qui ont trait aux occupations de la population mâle seulement, donnent un chiffre total de 260,000 pour le Haut Canada, et de 220,000 pour le Bas Canada (nombres ronds). Or, c'est aussi exactement que possible le chiffre de la population mâle de 15 à 65 ans pour chacune des deux sections de la province.

La comparaison du nombre de la population totale de chaque division du Canada avec le chiffre de la population adulte démontre que, proportion gardée, le rapport des âges moyens à la population n'est pas le même partout, et que ce rapport est plus grand, proportionnellement, pour le Haut que pour le Bas-Canada, cela vient de ce que le Canada français n'augmente que par le seul fait de l'excédant des naissances sur les décès, tandis que dans le Canada Ouest l'augmentation a pour cause principale l'immigration.

Puisque nous en sommes sur ce point, il vaut autant donner de suite un petit tableau du dénombrement de la population du Canada par âge, tableau qui ne peut manquer d'intéresser l'observateur attentif, et dont on peut déduire beaucoup de conclusions intéressantes sur les mouvements de la population.

Nombre d'individus des deux sexes dans le Haut et le Bas-Canada.

	Haut-Canada.	Bas-Canada.
De l'âge de moins de 1 an.....	37,732	39,686
Do de 1 à 5 ans	131,380	127,050
Do de 5 à 10 ans	138,726	115,035
Do de 10 à 15 ans	119,263	104,639
Do de 15 à 20 ans	100,053	102,564
Do de 20 à 30 ans	166,852	148,710
Do de 30 à 40 ans	108,992	94,781
Do de 40 à 50 ans	69,542	65,795
Do de 50 à 60 ans	41,621	43,648
Do de 60 à 70 ans	20,356	24,095
Do de 70 à 80 ans	7,156	11,084

	Haut-Canada.	Bas-Canada.
De l'âge de 80 à 90 ans	1,746	3,030
Do de 90 à 100 ans	255	407
Do de 100 et au-dessus	20	38
Âges non donnés et erreurs quelque part..	8,310	9,699

Remarquons que l'organisation sociale dans le Haut et dans le Bas Canada est bien différente. Il règne dans le premier un système de décentralisation et de division du travail qui fait, que bien que la population urbaine soit à peu près la même en nombre dans les deux sections du pays, elle se trouve recueillie sur quelques centres dans le Bas-Canada, tandis qu'elle est diffuse dans le Haut-Canada et répandue dans un grand nombre de petites villes. Cela tient au génie des deux races qui dominent, chacune dans leur section ; c'est la France et les Français qui ont fait le Canada Est, l'Angleterre et les Anglais le Canada Ouest.

Dans les nombres de 20,000 pour chacune des sections de la province, portés au tableau des occupations et métiers sous le titre de *Manceuvres*, est comprise toute cette population aventureuse, dont les individus sont tantôt bûcherons ou chasseurs dans les forêts ; tantôt matelots ou pêcheurs à la mer ; quelquefois charpentiers de marine ; quelquefois ouvriers dans les usines et les boutiques ; et puis changent d'occupations avec les saisons ou suivant que les demandes pour ouvrage varient.

Il ne faut pas oublier que le nombre des marins inscrits dans les tables précédentes ne se rapportent qu'aux marins montant les bâtiments appartenant au commerce intérieur et du cabotage ; car les navires d'outre-mer sont montés presque exclusivement par des marins anglais.

§ 2.

RECENSEMENT AGRICOLE.

C'est toujours des tables du recensement de 1851, que nous extrayons.

Nombre total d'acres de terre possédés (1) 17,939,796 ;

Dont dans le Haut-Canada	9,826,417
do. Bas-Canada	8,113,379
De ce chiffre, total en culture	7,300,839

1. L'acre est un peu plus grand que l'arpent français, un onzième de plus environ, et un peu moins que la moitié d'un hectare, étant 0.404,671 de l'hectare.

Dont dans le Haut-Canada	3,695,763
do. Bas-Canada.....	3,605,076

Des premiers chiffres, total en bois 10,638,957.

Dont dans le Haut-Canada.....	6,130,654
do. Bas-Canada.....	4,508,303

Ce qui donne une moyenne, pour chaque habitant, de 10 arpents dont 4 en culture et 6 en bois ; cette moyenne est dépassée maintenant, car les acquisitions de terres et les défrichements augmentent dans une proportion plus grande que celle de l'accroissement de la population.

La valeur approximative en francs de toutes les terres possédées est en chiffres ronds, de 1,340,000,000.

Dont dans le Haut-Canada	740,000,000
do. Bas-Canada.....	600,000,000

Le nombre des occupants de terre étant, en 1851, de 99,890, la moyenne de terre en possession alors de chaque occupant était de 92 acres en superficie, et la moyenne valeur de chaque héritage de 6,800 francs en chiffres ronds, donnant une valeur moyenne approximative par chaque acre mi-cultivé et mi en bois de 74 fr.

Voici comment la terre se partage entre les occupants sous le rapport de la quotité des héritages :

Dans le Haut-Canada :

Nombre total d'occupants de terres.....	99,890
Occupants de 10 acres et moins.....	9,976
do. de 10 à 20	1,889
do. de 20 à 50	18,467
do. de 50 à 100	48,027
do. de 100 à 200	18,421
do. au-dessus de 200.....	3,120

Dans le Bas-Canada :

Nombre total d'occupants de terres.....	95,823
Occupants de 10 acres et moins.....	13,261
do. de 10 à 20	3,074
do. de 20 à 50.....	17,409
do. de 50 à 100.....	37,885
do. de 100 à 200.....	18,608
do. au-dessus de 200.....	4,585

Il y avait en 1851 dans le Haut-Canada :

2,274,746 acres sous la charrue.
1,365,556 acres en pâturages,
55,461 acres en jardins.

Dans le Bas-Canada :

2,072,953 acres sous la charrue.
1,502,355 acres en pâturages.
30,209 acres en jardins.

Le tableau suivant montre la quantité recueillie de certains produits dans le Haut et le Bas-Canada.

PRODUITS.	QUANTITÉS EN BOISSEAUX.	
	HAUT-CANADA.	BAS-CANADA.
Blé	12,675,603	3,480,343
Orge	625,355	764,144
Avoine.....	11,186,161	10,248,679
Pois	2,872,413	1,351,074
Maïs.....	1,686,441	343,103
Seigle	479,615	390,220
Blé sarrasin.....	639,264	530,417
Pommes de terre.....	4,987,475	5,092,698

Il faut remarquer que bien que tout soit noté au boisseau dans ces tables, les retours pour le Bas-Canada ont été faits en minots, qui est un huitième de plus que le boisseau, en sorte que, pour établir une comparaison exacte pour ces produits, il faudra ajouter un huitième sur les items bas canadiens (1). Le Haut-Canada produit plus de blé, plus de maïs, plus de pois ; le Bas-Canada plus d'orge, plus d'avoine, plus de pommes de terre.

(1) L'auteur n'a vraiment pas eu le temps d'opérer les réductions de toutes ces mesures.

Voici un autre tableau mentionnant les quantités d'autres produits.

PRODUITS ET MESURES.	HAUT-CANADA.	BAS-CANADA.
Tonnes de foin ²	681,782	965,653
Livres de chanvre et lin..	50,650	1,867,016
Verges de toile	14,955	889,523
Idem de flanello	1,828,633	1,836,964
Livres de sucre d'érable..	3,581,505	6,190,694
Gallons de cidre	701,612	53,327
Livres de tabac.....	764,476	488,652

Voici un tableau du nombre de bestiaux :

NOMS DU BÉTAIL.	HAUT-CANADA.	BAS-CANADA.
Chevaux.....	203,300	182,077
Moutons.....	968,022	629,827
Bœufs de trait... ..	193,982	111,819
Jeune bétail.....	254,988	180,317
Vaches.. ..	296,924	294,514
Cochons	569,257	256,219

Il serait impossible de donner ici la quantité de tous les articles en détail de la production agricole ; résumons en donnant la valeur collective annuelle d'un bon nombre de ces articles, cotée sur le retour de 1851.

Valeur totale de tous grains. 112,485,360 fr.
do. du bétail..... 218,950,740
do. des articles suivants :

2. Le tonneau de foin pèse vingt quintaux.

Foin, graines, chanvre et lin, houblon, laine, tabac, sucre.....	79,300,240
Valeur totale des articles suivants :	
Beurre, fromage, cidre, flanelle, toile, bœuf salé, lard salé.....	58,038,740
Valeur totale des pommes de terre (patates).....	
	12,600,220

Voici les prix affectés à chaque article en 1851 pour baser les calculs ; tous ces articles ont énormément augmenté en valeur, mais on peut prendre ce tableau comme indiquant en même temps les prix moyens des articles nommés, pour des quantités considérables de qualités moyennes et au-dessous, pour années communes .

Chevaux	250 fr.
Vaches	75
Bœufs.....	120
Jeune bétail.....	50
Moutons.....	7 50
Cochons.....	20
Blé, le boisseau.....	4
Seigle.....	2 5
Orge.....	3
Avoine.....	1
Maïs.....	2 50
Pois.....	3
Pommes de terre.....	1 25
Graines.....	10
Foin, le tonneau.....	40
Chanvre et lin, la livre.....	0 25
Houblon do.....	1
Laine do.....	0 50
Tabac do.....	0 50
Sucre do.....	0 16
Beurre do.....	0 62
Fromage do.....	0 50
Cidre, gallon.....	0 16
Flanelle, la verge.....	2
Toile grosse, la verge.....	1 25
Bœuf salé, baril.....	30
Lard salé, do.....	50

Le total du prix des articles de production mentionnés ici s'est donc élevé en valeur à 481,375,300 francs.

Dont pour le Haut-Canada.....	276,457,260 fr.
do Bas-Canada.....	204,918,040

Il faudrait encore ajouter à cela la valeur de beaucoup d'autres articles, comme les volailles et leurs œufs, les fruits, le miel et les légumes. Il faudrait encore mettre au compte du Bas-Canada le produit en huile, peaux de cétacés et poissons du golfe, pour une valeur de pas moins que 4,000,000 de francs; et une autre somme d'à peu près 1,000,000 pour valeur des pelleteries produites par la chasse, surtout dans le territoire du Saguenay.

Il faut remarquer que la production du blé est soumise, dans ce moment, à l'influence désastreuse de deux fléaux qui durent depuis quelque temps, mais qui s'en vont: la mouche hessoise, sur toute l'étendue du Bas Canada, et les charançons pour quelques parties du Haut-Canada.

Le montant de nos exportations de bois se trouve plus loin, au paragraphe des statistiques commerciales; elles s'élève en nombre rond à plus de 40,000,000 de francs; et on peut exprimer la production totale, consommation intérieure et exportation comprises, de l'exploitation forestière par le chiffre de 60,000,000 de francs. Dans ce genre le Bas-Canada produit considérablement plus que le Haut-Canada.

Si on s'arrête à la comparaison de la production du Canada avec celle des États-Unis, on notera que les deux contrées sont presque sur un pied d'égalité, eu égard à la population; mais que le Canada l'emporte dans le rapport de la production à la superficie exploitée; ce qui dénote, pour le Canada, des établissements moins anciens, pris comme un tout; mais un sol plus fertile et des ressources naturelles plus vastes.

La population de l'Union américaine était, à l'époque de 1851, de.....	23,263,488
Celle du Canada, de.....	1,842,265
Le nombre d'acres occupés dans les États-Unis de.....	303,078,970
Dans le Canada.....	17,939,796
La valeur de la production des articles mentionnés plus haut, moins les produits forestiers, a été, pour les États, de.....	6,784,791,160 fr.
Pour le Canada, de.....	481,375,300

C'est pour le Canada un peu plus de 260 francs par tête, et pour les États-Unis un peu plus de 230 francs par tête: mais si l'on ajoutait aux produits mentionnés des États-Unis les autres articles de leur produc-

tion, et aux produits canadiens le *rendement* des forêts et des pêcheries, dont l'exploitation occupe, au Canada, un nombre de bras proportionnellement plus grand (voyez à la table des occupations et métiers le nombre des journaliers et hommes de chantiers), alors la proportion reviendrait en faveur du Canada. La preuve évidente de cet avancé, c'est que la production par acre de terre occupé s'élève en valeur à un peu plus que 24 francs pour le Canada, tandis que celle des États-Unis ne s'élève qu'à un peu plus que 22 francs.

§ 3.

DONNÉES STATISTIQUES SUR L'ÉDUCATION.

Le Haut-Canada est beaucoup mieux fourni d'écoles communes élémentaires que le Bas-Canada; mais le Bas-Canada est infiniment mieux pourvu d'institutions collégiales et classiques. Voici des tableaux statistiques qu'on peut prendre comme donnant le chiffre pour 1853.

Pour le Haut Canada :—

	Nombres.	Elèves.
Collèges.....	8	751
Écoles normales.....	2	545
Do de grammaire.....	98	2,900
Do communes.....	3,010	180,000

Pour le Bas-Canada :—

Grande université.....	1	400
Collèges.....	10	2,000
Académies, couvents, écoles des frères....	100	20,000
Écoles communes.....	2,300	100,000

L'université Laval, déjà mentionnée et dont le siège est à Québec, mérite une mention à part par les privilèges que lui octroie sa charte impériale, par le nombre de ses professeurs de science, de médecine, de lois, etc., par le nombre de ses élèves et les précieuses collections de livres, d'objets d'art, d'instruments qu'elle possède. Cette institution est maintenant l'*Alma mater* des études classiques pour la population française du Canada.

On a vu plus haut que des associations littéraires, des instituts scientifiques et mécaniques existent dans toutes les villes et dans plusieurs campagnes, et que des bibliothèques publiques ornent presque tous les cantons et paroisses. Il y a, à part cela, environ 100 publications

périodiques, dont le plus grand nombre sont des journaux politiques. Sur ces 100 publications, 30 à peu près appartiennent au Bas-Canada, et le reste au Canada Ouest.

Nous allons placer ici quelques renseignements sur la statistique du clergé en commençant par la communion la plus nombreuse, l'Église catholique¹.

Les provinces britanniques de l'Amérique du Nord sont constituées en un archiépiscopat provincial catholique, dont Québec, où s'assemblent les conciles, est le siège.

Ce clergé, en Canada, se compose de l'archevêque de Québec, 8 évêques et 607 prêtres.

L'Église d'Angleterre compte 4 évêques et 252 ministres du culte.

Les autres sectes protestantes, qui comptent 895 ministres, divisent le Canada en districts, en presbytères, pour le service de leurs différentes Églises

§ 4.

TRAVAUX PUBLICS.

Nos grands travaux publics, complétés ou en progrès, sont de différents genres. Commençons par ceux qui s'offrent les premiers aux yeux de l'étranger en entrant dans le fleuve Saint-Laurent : je veux parler des phares. Ce genre comprend deux grandes divisions : les phares du bas du fleuve qui sont moins nombreux de beaucoup, mais d'une nature coûteuse et d'une classe supérieure ; ceux de l'intérieur, depuis Québec jusque dans les lacs de l'ouest.

Le coût total des premiers est d'environ 1,200,000 francs.

Le coût total des seconds, de 1,800,000 francs.

Les premiers sont ainsi situés au nombre de sept ; deux sur l'Île d'Anticoste, un sur la Pointe des Monts, comté de Tadoussac ; un sur l'Îlot du Bicquet, comté de Rimouski ; un sur l'Île Verte, un sur l'Île Rouge, comté de Témiscouata, et un sur les Piliers, comté de l'Îlet. Ceux du Bicquet et des Piliers sont munis de phares à rotation. et celui du Bicquet, en outre, est armé d'un canon de 36, que l'on tire toutes les demie-heures dans les temps de brume. Ces phares sont, par leur solidité et leur architecture, de vrais monuments.

1. C'est d'autant plus la place que, non seulement le clergé est le corps enseignant de la morale, mais parce qu'il s'identifie encore avec l'enseignement des lettres qu'il a presque seul créées dans le Canada français au moins.

Il y a en outre une lumière flottante dans la traverse Saint-Roch, vis-à-vis le comté de l'Ilet. Quatre nouveaux phares sont en construction : deux dans le détroit de Belle-Ile, un sur Anticoste et l'autre sur la Pointe de Gaspé. On se propose de les munir de lanternes de Frénel.

Les phares de l'intérieur sont trop nombreux pour pouvoir en donner la liste ; quelques-uns sont placés sur des pontons flottants.

Le second genre de travaux sont les quais, formant havres : le coût total de ces constructions est de 9,000,000 de francs.

Il y en a sept dans le Bas Saint-Laurent, dont le coût réuni est d'à peu près 3,000,000, y inclus le prix des phares qui les surmontent : quelques-uns ne sont par encore terminés entièrement. Presque tous les autres sont situés dans le Haut-Canada : leur coût est d'environ 6,000,000 de fr.

Nos canaux, y compris celui des Rideaux, forment un ensemble de communications dont le coût total est de 101,700,000 francs, partagés comme suit :

Canal des Rideaux.....	30,000,000
— Welland.....	30,000,000
— des Gallops.....	6,000,000
— de Cornwall.....	8,000,000
— de Beauharnais.....	12,000,000
— de Lachine.....	9,600,000
— de Chambly.....	2,800,000
Ecluse Saint-Ours.....	540,000
— Sainte-Anne.....	460,000
Canal Desjardins.....	600,000
— de Burlington.....	1,700,000

Nous avons en outre dépensé 1,760,000 francs pour le creusement du lac Saint-Pierre ; 300,000 francs pour l'amélioration des Rapides, et fait un prêt de 1,680,000 francs pour améliorer la Grande Rivière. Tous ces travaux sont complétés. Les canaux des Gallops, de Cornwall, de Beauharnais et de Lachine sont ce que nous nommons dans le pays les canaux du Saint-Laurent, parce que leur ensemble forme un système à part destiné à une navigation plus considérable ; les écluses y étant de plus grandes dimensions et capables de recevoir des vaisseaux de 400 tonneaux de port.

Des glissoires pour la descente des bois dans nos grandes rivières ont été construites sur une vaste échelle dans les rivières Outaouais, Saint-Maurice et Trent ; leur coût total est d'environ 3,000,000.

Les dépenses faites pour la confection de chemins de première classe, avec ponts de construction supérieure, ont coûté en tout 15,960,000 de francs, dont :

Dans le Haut Canada.....	10,600,000
— Bas-Canada.....	5,360,000

En sorte qu'en somme voici le montant dépensé pour tous les travaux sus-mentionnés, savoir :

Pour phares.....	3,000,000 de fr.
— havres et quais.....	9,000,000
— canaux.....	101,700,000
— améliorations dans les chenaux des rivières.....	3,640,000
— glissoires.....	3,000,000
— chemins.....	15,960,000

Total..... 136,300,000 fr.

Il faut défalquer de cela, la somme de 30,000,000, coût du canal Rideau, dont la dépense a été faite par le gouvernement militaire anglais.

Le revenu que tire la province de tous ces travaux est déjà considérable, et augmente tous les ans avec une grande rapidité.

Voici un état des revenus de cette source depuis l'année 1848 :

Pour l'année 1848.....	929,860 fr.
— 1849.....	1,124,000
— 1850.....	1,315,440
— 1851.....	1,524,320
— 1852.....	1,692,040
— 1853.....	1,916,280

Des compagnies particulières, qui, sans avoir de privilèges exclusifs, reçoivent des primes d'encouragement du gouvernement, entretiennent des lignes régulières de remorqueurs; moyennant cette considération, leurs prix de touage sont fixés à un maximum qu'elles ne peuvent dépasser, sans entraîner la forfeiture du contrat qui leur fait l'avantage précité.

Des lignes océaniques de grands vaisseaux à hélices et à voiles font des passages réguliers entre Liverpool et Québec l'été, et Liverpool et Portland, état du Maine, l'hiver. Leurs propriétaires reçoivent aussi des

primes d'encouragement à des conditions faites dans un but d'intérêt public.

Venons-en maintenant à quelques statistiques sur un autre genre de communication : les chemins de fer. Nous avons actuellement de complétés, en progrès ou projetés, à peu près un grand total de 3,060 milles de chemins de fer, sans compter la ligne, dont on parle depuis longtemps, depuis Trois-Pistoles à Halifax, par la Baie des Chaleurs, laquelle ferait d'Halifax, dans la Nouvelle-Ecosse, notre grand port d'hiver, et compléterait nos communications par terre, marchant du golfe au détroit de l'Ouest, côte à côte de notre grande navigation, et suppléant à son absence pendant nos cinq mois d'hiver.

Les voies ferrées, dont la longueur totale vient d'être donnée, s'offrent aujourd'hui comme suit, quant à leur état d'avancement, qui progresse rapidement depuis que nos canaux sont terminés.

Milles complétés.....	700
En progrès.....	2,016
En concession.....	344
	3,060
Total	3,060

Il est difficile d'établir une moyenne du coût de nos chemins canadiens complétés, mais on peut dire que, sous l'action actuelle de l'augmentation des gages et matériaux, il est impossible de construire un chemin de première classe (je parle relativement à l'Amérique, où les chemins pour la plupart sont à simple voie et les travaux accessoires d'un genre moins relevé qu'en Angleterre et en France), il est impossible, dis-je, de construire un bon chemin de fer à moins de 190,000 à 200,000 francs par mille, à moins d'être tout spécialement situé sous les rapports des lieux, des affaires financières et de la gestion.

Voici la longueur et le coût moyen par mille de quelques chemins, ou portions de chemins, complétés entièrement, en chiffres ronds, monnaie de France :

Grand Tronc	217 milles	190,000 fr.
Ouest.....	229 —	220,000
Ontario et Simcoe.....	66 —	150,000
Buffalo et Goderich.....	75 —	100,000

Longueur totale..... 587 milles.

La moyenne par mille qu'établit ce tableau est de 165,000 fr. en prenant chaque chemin comme un tout ; mais prenant note de la différence de longueur de chaque route, ou du prix total de la voie, cette moyenne s'élève à près de 186,000 fr.

Les trois premiers chemins ci-dessus nommés, le Grand Tronc, le chemin de l'Ouest et Simcoe, ont part à la *garantie provinciale*, c'est-à-dire que le gouvernement canadien garantit sur son crédit aux actionnaires des compagnies le remboursement d'une certaine portion du capital employé à la confection du chemin, au cas que l'entreprise devienne une mauvaise spéculation : et pour cette somme ainsi prêtée le gouvernement devient créancier hypothécaire privilégié sur toutes les propriétés de la compagnie. Si le chemin vient à payer, et que l'investissement devienne profitable pour les actionnaires, alors ceux-ci devront rencontrer le paiement des débetures émises en leur faveur et mises sur le marché. Dans ce cas, la province n'a rien à payer ; le contraire arrivant, la province aura à opérer le rachat de ses débetures et deviendra propriétaire du chemin jusqu'à concurrence de sa mise comme prêteur. Par la loi qui règle cette transaction, le montant de la garantie que l'exécutif est autorisé à donner est fixé pour chaque compagnie. La longueur totale des trois chemins auxquels cette garantie est affectée est de 1,434 milles, ou de 478 lieues.

On calcule à 100,000,000 de fr. le montant total maximum des débetures que la province peut être appelée à fournir d'abord, puis à payer en partie, au cas de pertes de la part des compagnies

On peut évaluer à 320,000,000 de fr. environ le capital qui sera appliqué sur nos chemins de fer, quand les 3,060 milles seront complétés : le capital appliqué aujourd'hui est d'à peu près 120,000,000 de fr.

Il faut ajouter aux 320,000,000 de fr. dont on vient de parler 30,000,000, coût probable du pont Victoria, sur le Saint-Laurent.

§ 5.

FINANCES.

Le revenu de la province pour l'exercice de 1854 s'élève à 28,470,400 fr. brut, ou à peu près 25,000,000 net.

Les dépenses de la *liste civile*, y compris les *frais de collection du revenu*, étaient évaluées, dans les estimés de 1854, à 18,791,680 fr. Le budget voté cette année a affecté la balance à des travaux publics en progrès et autres nouveaux.

Les sources du revenu se décomposent comme suit :

Douanes.....	23,000,000 de fr.
Accise.....	400,000
Impôts sur banques.....	500,000
Travaux publics.....	2,000,000
Amendes.....	80,400
Revenu casuel.....	400,000
Impôts des cours.....	90,000
Revenu territorial.....	2,000,000

Comme point de comparaison, voici l'état du revenu du Canada en 1849, époque où nous sommes entrés dans les grandes opérations financières qui ont fait cesser la gêne qu'avaient amenée dans nos affaires les immenses travaux exécutés et pas encore complétés alors.

Source de revenu en 1849 :

Douanes.....	9,000,000 de fr.
Travaux publics.....	1,000,000
Accise.....	600,000
Territorial et autres.....	892,800

Total pour 1849..... 11,492,800 fr.

Le gouvernement ne fait pas la banque ; le revenu, à mesure que reçu, se dépose dans les institutions publiques, et là ne rapporte pas d'intérêt quand le ministère des finances croit devoir prochainement tirer sur ces dépôts ; mais lorsqu'on croit ne pas avoir besoin de faire des prises sur ces sommes pour un certain temps, alors on en consolide une partie qui doit rester entre les mains des banquiers qui en paient l'intérêt à trois ou quatre pour cent jusqu'à ce qu'on en ait besoin, dans lequel cas le gouvernement doit donner soixante jours d'avis ; il y a quelques sommes qui ont été déposées pour une période fixée à l'avance, et portant intérêt ; mais ce sont des cas exceptionnels. C'est ainsi que le 1er octobre 1854 dernier, nous avons de disponibles les sommes suivantes :

Dans la banque d'Angleterre.....	4,580 fr.
Chez Glyn, Mills et Cie., à Londres.....	252,460
— Baring Brothers, à Londres.....	37,800
Dans la banque du Haut-Canada.....	6,040,160
— de Montréal.....	171,500
— de l'Amérique du Nord.....	1,531,700

— du Peuple	1,191,460
— de Midland District	2,235,660
— de Québec.....	25,420
— d'épargne de Montréal.....	220,000
— de Gore.....	221,700
— de la Cité	811,720

Total..... 12,745,160 fr.

L'intérêt ainsi perçu sur les dépôts consolidés a été :

Pour l'année 1852 de	262,700 fr.
— 1853 de.....	204,160

Le grand bilan provincial de nos affaires les établissait comme suit au 1er août 1854 :—

Passif.

1. Travaux provinciaux.....	101,605,460 fr.
2. Compagnie du Grand Tronc.....	22,041,120
3. Autres chemins de fer garantis.....	21,291,640
4. Emprunt municipal.....	17,032,320
5. Fonds des réserves du clergé.....	} 15,893,360
6. Fonds des Sauvages.....	
7. Fonds des écoles.....	
8. Autres fonds.....	
9. Deniers comptants et placement dans la banque d'Angleterre et les fonds anglais..	30,000,000
10. Autres items	12,103,960

Total..... 219,967,860 fr.

Un mot d'explication sur ces divers items. Le premier s'explique de lui-même : il se compose des sommes dépensées pour les grands travaux publics ; le second et le troisième sont formés de la somme due pour rencontrer les paiements du prêt fait, à mesure que les travaux avancent, aux compagnies des chemins de fer, garanti comme il a été expliqué plus haut ; le quatrième arrive en vertu d'une loi qui autorise les municipalités à exiger du gouvernement la négociation de leurs débetures locales, en par ces municipalités versant chaque année, entre les mains du receveur-général, l'intérêt des sommes ainsi négociées par lui au nom de la province, et de plus une annuité d'amortissement au taux d'intérêt de 6 0/0 pour une période de vingt-cinq années ; le

cinquième se forme de l'argent reçu par la vente de ces terres réservées au clergé protestant par une ancienne loi, et dont le receveur-général ou la province doit rendre compte aux bénéficiers.

Les fonds des Sauvages, des écoles et autres qui forment les sixième, septième et huitième items sont également des fonds spéciaux créés à même le domaine public, et dont le ministère des finances doit rendre compte pour objet spécial. Ces items sont portés au débit et au crédit pour balances, de même que le neuvième item, composé des argents déposés à ordre et notés en mains, de ceux placés à intérêt, remboursables à soixante jours de vue, et de la somme appliquée dans les consolidés anglais comme fonds d'amortissement de notre dette. Le onzième item se compose d'obligations de divers genres créées en vertu de lois spéciales.

Pour rencontrer ses obligations à mesure qu'elles arrivent, voici les moyens que nous avons, formant notre actif :

1 ^o Prêt sur la garantie impériale.....	36,500,000 fr.
2 ^o Débentures payables à Londres	34,551,360
3 ^o Débentures payables en Canada.....	16,551,080
4 ^o Rachat de la dette publique.....	9,776,600
5 ^o Emissions de débentures (en faveur du Grand Tronc) autorisées par une loi.....	22,041,120
6 ^o Autres émissions de débentures faites en vertu de plusieurs lois.....	42,248,640
7 ^o Fonds spéciaux des réserves du clergé, des Sauvages, des écoles et autres fonds....	15,893,360
8 ^o Partie du fonds consolidé du revenu pour l'année courante, et fonds d'amortisse- ment	30,000,000
9 ^o Autres sources.....	12,405,700
Total.....	219,967,860 fr.

Les trois premiers items sont formés des emprunts faits par nous pour rencontrer cette partie du premier item du passif, que ne paient pas nos autres revenus ; ils forment notre dette directe, qui diminue par la remise de nos installéments, dont l'article suivant, 4, est un exemple.

Les cinquième et sixième articles forment notre dette collatérale et sont des moyens créés pour faire face aux diverses exigences, et que nous espérons rembourser par les sources mêmes que ces capitaux appliqués vont créer. Par exemple, l'intérêt et l'annuité d'amortissement payés par les municipalités rachèteront les débentures émises en leur

faveur. Pour la garantie des chemins de fer, nous avons une hypothèque privilégiée sur ces travaux.

L'item septième sont les revenus des terres mises à part, ainsi qu'on l'a dit, et paient exactement les items cinq, six, sept et huit du passif. Le reste s'explique assez.

Au 1er janvier 1855, notre dette directe était de 87,000,000 fr.

Nos débetures pour chemins de fer, émises, de 67,730,000

Nos débetures municipales émises, de..... 23,458,320

A la même époque, notre fonds d'amortissement créé par l'achat des consolidés anglais à 3 0/0, était de..... 9,025,240

Pour montrer l'état prospère de nos finances, disons qu'en 1849 le coût des travaux provinciaux porté au bilan de la même année n'excédait la dette directe d'alors que de..... 11,300,000

Tandis que le coût des mêmes travaux, porté au bilan de 1854, excède la dette directe d'aujourd'hui de..... 14,600,000

Et nos travaux valent plus que le montant inscrit.

Le fonds d'amortissement qui, en 1849, n'était que de 1,070,660, s'élève aujourd'hui à la somme de 9,025,240. L'item *Rachat de la dette* en 1849, n'était coté qu'à 2,000,000, tandis qu'il est porté à 9,776,600, dans le bilan de 1854.

Aussi, nos débetures sont-elles des premières sur le marché monétaire anglais. Notre 6 0/0 à remboursement de vingt-cinq années reçoit une forte prime, qu'on a vu aller aussi haut que 17.

§ 6.

COMMERCE.

Il convient de donner d'abord le nombre des arrivages et départs dans nos ports de la mer et de l'intérieur. L'année choisie est la dernière dont les rapports complets aient été livrés à la publication par les autorités de douane, c'est-à-dire l'année 1853.

Nombre total de vaisseaux venant de la mer et entrés dans les ports suivants : 1,798.

Dont : Dans les ports de Gaspé.....	280
Dans celui de Québec	1,300
Dans celui de Montréal	218

Le tonnage total de ces vaisseaux est de 622,579.

Les vaisseaux sortis sont au nombre de 1,821.

Dont : de Québec, 1,400 ; les autres de Montréal et des ports de Gaspé.

Le tonnage des vaisseaux sortis a été de 658,853, faisant un total tonnage, pour entrées et sorties, de 1,281,432.

Des vaisseaux entrés de la mer, 66 n'appartenaient pas à la flotte marchande de la Grande-Bretagne, mais à des nations étrangères.

Le nombre total des vaisseaux passés dans tous nos canaux, allant soit aval, soit amont, a été de 20,406, avec un tonnage collectif de 2,138,654 tonneaux.

Il a passé par le canal Welland 71,000 tonneaux de farine et plus de 100,000 tonneaux de fer de différentes espèces.

La valeur totale de toutes nos importations pour 1853, a été de.....	159,907,180 fr.
Celle de nos exportations, de.....	118,915,140
En 1850, les importations ne s'étaient élevées qu'à	84,910,340
Et les exportations à.....	79,808,560

Il est nécessaire de remarquer ici que pour l'item principal de nos exportations, les bois, le chiffre inscrit ne donne que le montant de la valeur de production et non de la valeur produite par la vente, qui naturellement est plus considérable.

Le port de Montréal est celui qui reçoit le plus. Ses importations se sont élevées, en 1853, à 67,630,780 de francs.

Le port de Québec est celui qui envoie le plus. Ses exportations, en 1853, se sont élevées à 48,869,140. Dans ces exportations de Québec ne sont pas comprises les valeurs exportées sous la forme de navires construits dont on verra le tableau plus loin. Cette dernière exportation a produit dans la même année plus de 12,000,000.

Les importations du port de Toronto ont été, en 1853, de 23,301,120

Voici la liste de quelques articles qui fournissent le plus à l'importation, avec la valeur totale de l'importation de chacun des genres de ces articles pour 1853.

Sucre brut.....	5,298,380 fr.
Thé.....	7,802,100
Tabac manufacturé.....	2,135,880

Coton.....	26,313,700
Fers manufacturés.....	12,974,400
Toile.....	2,668,280
Lainages.....	5,085,100
Fer en barre et en feuille.....	6,216,100
Fer à rail.....	6,871,860
Livres.....	2,064,900

Principaux articles d'exportation, avec valeurs, exportés en 1853 :

Produits des Pêcheries.....	1,700,000 fr.
Do Forêts.....	47,105,100
Do Animaux.....	6,852,620
Do Agricoles.....	39,901,880

Voici le nombre et le tonnage des vaisseaux construits et enregistrés dans toute la province pendant l'année 1853 :

Nombre de vaisseaux.....	200
Total tonnage.....	61,512 tonneaux.

Il faut ajouter à cela les chiffres suivants de vaisseaux construits dans la province, mais non enregistrés à la douane.

Nombre de vaisseaux.....	84
Total tonnage.....	8,769 tonneaux.
Donnant les chiffres suivants, grand total :	
Nombre de vaisseaux.....	284
Total tonnage.....	70,281 tonneaux.

Sur ce chiffre figurent :

Québec pour 50 vaisseaux et 49,541 tonneaux.				
Kingston	7	do	2,008	do
Gaspé	30	do	1,583	do

Le reste a été construit sur différents points du Haut et du Bas-Canada.

Les principales banques incorporées sont les banques de l'Amérique Britannique du Nord (succursale), Haut-Canada, Montréal, Québec, la Cité, Midland, Gore et du Peuple.

1 Pour donner une idée de ce que pourraient être les pêcheries du golfe Saint-Laurent, qu'il soit permis de dire que dans les années réunies de 1847 et 1848 il a été reçu 532,711 barils de maquereau dans les ports de l'Etat de Massachusetts, dont la presque totalité, avait été prise dans le golfe Saint-Laurent.

Le bilan collectif des affaires de ces institutions, pour l'année 1853, est comme suit :

Passif.....	98,630,140
Actif.....	143,100,060

Les principales banques d'épargne étaient, en 1853, les suivantes :

Banque d'épargne d'Hamilton ;
 Banque d'épargne de Montréal ;
 Banque d'épargne et de prévoyance de Montréal ;
 Banque d'épargne de Northumberland et Durham ;
 Banque d'épargne et de prévoyance de Québec ;

Le montant des dépôts faits dans ces banques était, la même année 1853, de 4,146,080, dont les 19721 appartenaient aux trois banques de Montréal et Québec.

Les principales compagnies d'assurance, je dis principales, car il y a plusieurs autres institutions de ce genre, mais qui n'ont pas fourni l'état de leurs affaires au cahier des statistiques, sont celles :

- 1° De l'Amérique britannique, contre le feu et sur la vie ;
- 2° Du Canada, sur la vie ;
- 3° Mutuelle, à fonds social, du Haut Canada ;
- 4° Assurance maritime de Kingston ;
- 5° Do do d'Ontario.
- 6° Do do du Saint-Laurent.

Le montant de la propriété assurée contre le feu et l'eau était comme suit, pour les institutions marquées des chiffres 1, 4 et 6 seulement, les autres montants n'ayant pas été donnés au complet.

Valeurs assurées contre le feu.....	21,876,280
Primes d'assurance.....	194,520
Pertes de l'année par le feu.....	126,540
Valeurs assurées contre la mer.....	12,058,840
Primes reçues.....	138,500
Pertes.....	65,640

Il est bon d'attirer l'attention du lecteur sur ces chiffres comme donnant la mesure comparative des dangers de la navigation en tant que liée avec le commerce du Canada.

Par une loi qu'on appelle *la nouvelle loi des banques*, des privilèges étendus sont accordés aux compagnies qui veulent faire la banque, en donnant, pour garantie de leur solvabilité, des dépôts de débetures pro-

vinciales entre les mains du receveur-général. Le montant de ces dépôts, au 1er janvier de cette année, allait à 5,842,500, capital collectif des banques qui ont profité de ce système.

Les banques incorporées paient à l'Etat un impôt de 1 0/0 sur leurs émissions de papier. Cette taxe a produit 461,060 en 1853. L'année la plus considérable avant avait été 1852, dans laquelle cette source avait versé 379,007.

§ 7.

RENSEIGNEMENTS DIVERS.

Nous voulons réunir ici plusieurs petits renseignements omis ou remis et plus particulièrement adressés aux émigrés. Nous entrons en matière sans ordre déterminé pour ce paragraphe.

Les taxes locales sont infiniment plus considérables dans le Haut que dans le Bas-Canada. Dans le Haut-Canada, les municipalités se chargent des chemins, paient les jurés et encourent plusieurs autres dépenses; tandis que, dans le Bas-Canada, on ne se taxe que pour les écoles; les travaux publics, en général, se font par travail personnel, conduits par les municipalités. Le système du Haut-Canada, cependant, vaut mieux en ce genre, à tout prendre, quoique certaines municipalités en aient abusé.

Le prix du port des lettres est de 6 sols courant, ou 25 centimes, pour toute la province, au-dessous d'une demi-once, avec le poids des lettres, le taux naturellement augmente. Le transport de livres et de brochures peut se faire par la malle à des prix très réduits.

Le prix du change pour l'Angleterre varie de 20 à 22 0/0. Voici un petit tableau de la valeur des monnaies au courant de la province, qui est le louis d'Halifax, composé de 20 schellings même cours et qui a, à peu de chose près, la même valeur que le louis de France.

MONNAIES.					
ANGLAISES.		AMÉRICAINES.		FRANC. ET ESPAG.	
Souverain	£ s. d. 1 4 6	Aigle	£ s. d. 2 10 0	Couronne	£ s. d. 0 5 6
Couronne anglaise	0 6 1	Dollar	0 5 0	Pièce de 5 francs...	0 4 8
Three, schillings, token.....	0 3 0	Ecu	0 3 6	Piastre d'Espagne.	0 5 0
Shilling	0 1 3	Dime	0 0 6	Pistareen	0 0 10
Six pence	0 7 7½				

Une cabane de colon coûte environ de 100 fr. à 1,000

Une bonne maison fermière, 1,500 francs à 6,000.

Une bonne grange coûte ordinairement de 20 fr. à 30 le pied linéaire. Ainsi, une grange de 40 pieds sur 30 coûtera 800 à 1,200 francs ; une grange de 200 pieds (comme nous en avons) coûtera de 4,000 à 6,000 francs.

Une grange provisoire de colon nouveau coûte de 100 à 200 francs.

Les gages des journaliers varient entre 3 à 5 francs par jour d'ordinaire. Ceux des hommes de métier de 5 à 7 fr. 50 : en 1853 et 54, les gages étaient plus élevés que cela en conséquence des grands travaux publics en activité.

Les terres en bois debout, bien situées, en bon sol et voisines des établissements déjà formés, valent en moyenne 15 francs l'acre, et il y a des particuliers qui ont vendu des lots de terres à bois jusqu'à 40 francs l'acre. Celles qui font partie du domaine public, et les terres incultes en font presque toutes parties, sont vendues à des prix réduits et presque nominaux, qui varient depuis 1 fr. 25 c. à 3, 6 et 8 fr. ; la vente de ces terres se fait avec des termes de paiements raisonnables. Les terres sont d'un prix beaucoup plus élevé dans le Haut que dans le Bas-Canada ; la population y étant exclusivement britannique la plupart des émigrés venant du Royaume-Uni se dirigent là et la demande augmente la valeur.

La route la meilleure, nous l'avons déjà dit, pour les émigrés est par Québec. Les prix de passage pour Québec, de Liverpool, ont varié depuis 60 à 100 fr. dans les vaisseaux à voiles, et sont de 150 fr. environ, en moyenne, dans les vapeurs pour passagers de la classe ouvrière.

Il y a dans nos villes des agents de l'émigration qui donnent toutes les informations nécessaires aux émigrés, et de bons hôpitaux où on les reçoit gratuitement, avec attention, en cas de maladie.

CONCLUSION.

“ J’ai vu plusieurs pays étrangers, disait un Canadien, et j’en ai vu de bien beaux et de bien riches, où il fait bon à vivre, mais je n’en ai pas vu qui me puisse faire regretter d’avoir à habiter le Canada.”

“ Ceux qui veulent aller habiter le Canada, disait un voyageur, peuvent s’attendre à trouver dans les villes et les établissements anciens tout le confort des meilleures villes d’Europe, dans les défrichements nouveaux un vaste champ à leur industrie, et un retour assuré pour leur travail, surtout s’ils y viennent avec un petit capital.”

Voilà la conclusion de l’auteur ; pour lui, cette étude de son pays le lui fait aimer davantage ; et la conclusion qu’il tire pour ceux qui veulent laisser l’Europe pour l’Amérique, c’est que peu de pays offrent un plus bel avenir aux émigrants et à leur postérité, surtout aux agriculteurs, et qui ont la sage détermination de le demeurer. Ce n’est pas qu’on veuille conseiller à celui qui vit à l’aise dans son pays de le laisser pour courir après la fortune. Oh ! non ; celui-ci aurait à craindre de se voir puni du mépris d’une médiocre prospérité accordée par la Providence. Au reste, pas plus en Amérique qu’en Europe les fortunes brillantes et rapides ne sont communes ; mais seulement il y a là plus d’espace, plus de champ pour le travail. Ce n’est pas non plus que le Canada soit une terre de Cocagne où les ruisseaux sont de lait et la rosée de miel. Celui qui partirait de l’Europe pour venir n’importe où en Amérique ou aller en quelque endroit du monde que ce soit, avec l’espoir de faire une fortune brillante en peu de temps, aurait une excellente chance de se tromper. Non, l’émigrant forcé par les circonstances de quitter sa patrie doit avoir assez d’expérience du mauvais côté de la vie pour nourrir des pensées plus sobres que celles-là. Mais répétons-le encore, l’homme pauvre et laborieux, l’homme intelligent et honnête, le capitaliste (quelque petit que soit son capital), le capitaliste industriel que la difficulté des placements avantageux gêne dans son industrie, tous ceux-là trouveront en Canada ce qu’il leur faut, et mieux qu’ailleurs sous bien des rapports. Le sol est vaste et fertile, la nature y a fait pousser une riche récolte, la forêt qu’il peut de suite faire valoir ; le climat y est remarquablement salubre ; les productions naturelles nombreuses et de tous les genres ; la nature y est belle et grandiose ; les seules choses qui y font défaut sont les bras et le capital.

Maintenant répondons à une question bien naturelle de ceux qui veulent émigrer qui est celle-ci : “ Où aller, dans toute l’étendue de votre “ immense territoire ? Quel est le meilleur endroit ? ”

Je réponds dans toute sincérité : allez où vous voudrez, je ne sache pas d'endroits beaucoup meilleurs ni moins bons que d'autres ; les uns ont des avantages et des désavantages que les autres n'ont pas, *et vice versa* ; partout vous trouverez un asile assuré, mais je dirai avec franchise que les émigrants parlant la langue anglaise, et les émigrants protestants, feraient mieux d'aller se fixer dans le Haut-Canada, et les émigrants parlant la langue française, et les émigrants catholiques, rencontreraient plus d'avantages à s'arrêter au Bas-Canada. Le Français, le Belge, le Suisse français se trouveront en arrivant dans le Bas-Canada, dans leur pays, surtout le Breton et le Normand. Le catholique y verra chaque paroisse surmontée d'un beau clocher portant la croix qu'il a coutume de voir. D'un autre côté, le Yorkshireman, le Highlander trouveront leur patrie transportée dans le Haut-Canada.

Les émigrants des îles britanniques ont bien senti cela ; car c'est vers le Haut-Canada que se portent leurs colons. Le Bas-Canada n'a pas reçu cinquante familles parlant le français depuis la conquête, et il est bien étonnant que sa population ait pu s'élever au chiffre imposant qu'elle a atteint ; c'est peut-être un fait unique dans le monde que cet accroissement prodigieux des Canadiens français, et c'est un fait qui dénote l'état moral et sanitaire de cette population.

Le lecteur voit en tout cela que le but principal de l'ouvrage, qui ne fait que traduire la pensée gouvernementale qui l'a suscité, est d'appeler l'émigration vers le Canada ; et cela dans une idée amie de l'Europe, où la population surabonde, et amie du Canada, où les bras manquent au travail.

Il a été souvent fait appel aussi, dans cet ouvrage, aux capitalistes, et de fait l'homme d'affaires qui étudiera ce petit ouvrage et le catalogue raisonné de l'exposition canadienne à Paris, qui sera incessamment publié, verra qu'il y a moyen de faire au Canada des applications superbes, et dans beaucoup de genres, mais surtout dans l'exploitation des richesses naturelles du sol, des forêts et des eaux, richesses, il est permis de le dire, que le Canada possède au point de n'avoir rien à envier à aucun pays sur le globe.

La question de l'émigration vers le Canada peut en outre présenter un côté beaucoup plus grave et beaucoup plus important que celui de l'intérêt unique du pays ou des émigrants ; mais il n'entre pas dans les limites de ce mémoire de traiter des questions d'un ordre si élevé, qui intéressent l'Angleterre comme puissance et comme métropole, et les Français comme race et comme alliés de la première. Je me contenterai de dire aux deux pays, en terminant, que leurs intérêts sont ici communs et identiques.

CATALOGUE RAISONNÉ

DES

PRODUITS CANADIENS

EXPOSÉS A PARIS EN 1855.

19 Victoriae.

Appendice (No. 46.)

A. 1856.

CATALOGUE RAISONNÉ

DES

PRODUITS CANADIENS

EXPOSÉS À PARIS EN 1855

PAR

M. J.-C. TACHÉ

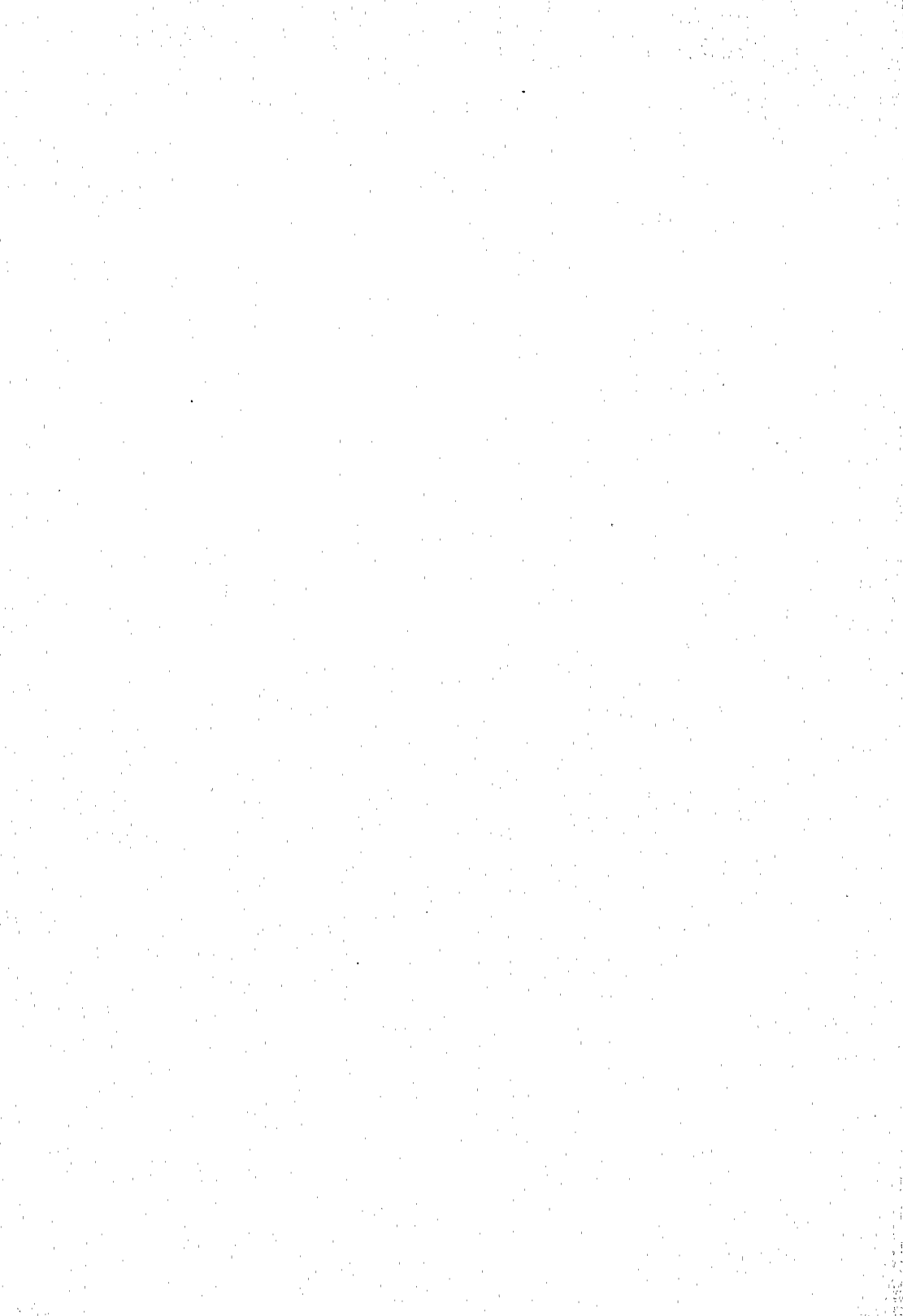
COMMISSAIRE DU CANADA A L'EXPOSITION UNIVERSELLE.

PARIS

IMPRIMERIE G.-A. PINARD.—DENTAN ET CIE.

9, COUR DES MIRACLES.

1855.



APERCU GÉNÉRAL

DE L'EXPOSITION DU CANADA.

L'Exposition Canadienne de 1851, à Londres, avait été aussi glorieuse qu'il était raisonnable pour le Canada de la désirer, eu égard à la jeunesse du pays, au chiffre peu imposant de la population et aux difficultés causées par l'éloignement du continent européen.

Soixante prix et mentions honorables obtenus dans les différentes classes ; un rapport spécial du jury de la classe des minéraux, plaçant la collection canadienne en tête de toutes les autres et la désignant comme *supérieure à l'exposition minérale de toutes les contrées*, constataient un succès complet dans la mesure qu'il était permis d'espérer.

Le pays était satisfait ; mais un bon nombre d'exposants, aux efforts desquels la réussite était due, avait enduré des pertes considérables ; et le résultat, dans l'intérêt commercial de la contrée, n'avait pas atteint toutes les proportions voulues, par le fait même qu'on avait compté exclusivement, excepté pour les minéraux, sur le zèle et le dévouement des particuliers eux-mêmes, sans donner aux travaux d'admission tout l'esprit d'ensemble qu'il est si important d'apporter dans le choix de collections de ce genre.

Profitant donc de l'expérience acquise, et désirant faire suivre au Canada le mouvement de noble émulation qui poussait les peuples vers Paris, le Comité Exécutif, chargé de préparer les choses, a voulu donner à l'Exposition Canadienne au concours de 1855, ce caractère national et d'ensemble qui manquait au concours de 1851.

Pour se réserver toute sa liberté d'action, le Comité décida que tous les articles choisis par les jurys d'admission seraient achetés par le Comité et expédiés à Paris au compte de la colonie ; mais au nom des fournisseurs qui gardent le titre et les avantages d'exposants. On voit en cela que l'idée mère a été de mettre le pays aux lieu et place d'individus et par là, de montrer aux peuples étrangers les ressources de la contrée plutôt que l'industrie de ses habitants, et on sent de suite la

sagesse d'une pareille mesure, appliquée à un pays riche de richesses naturelles.

Mais bien que l'intention ait été principalement d'illustrer les ressources qu'offre le territoire, le Comité n'a pas cru, non plus, devoir négliger l'occasion de montrer au public européen que le ciel canadien ne refuse pas à ceux qu'il éclaire les talents qui créent, perfectionnent ou entretiennent les arts; et s'il est permis de croire et de répéter les flatteuses paroles que les visiteurs de l'annexe font tous les jours entendre, les efforts ont été couronnés d'un certain succès.

Le Canada a expédié pour l'Exposition de Paris des articles de toutes les classes inscrites dans le Catalogue de la Commission impériale, à l'exception des XIXe et XXIe, qui se rapportent aux industries des coton^s et des soies qui n'existent pas au Canada, si on excepte quelques établissements d'une importance relativement nulle.

Les trois premières classes, savoir : celles qui ont trait aux richesses minérales, agricoles et des forêts, sont les divisions où brillera surtout le Canada, s'il peut et doit briller à Paris. Les produits minéraux, fournis par près de quatre-vingts exposants, sont les plus nombreux; ils sont classifiés dans l'ordre de leur application dans les arts, et sont assez complets pour donner une idée des richesses en ce genre, et en même temps faire connaître la formation géologique du pays. On peut dire que, moins le charbon, le Canada fournit tous les genres de terres, métaux et substances minérales qui entrent comme matière première dans les différentes industries métallurgiques, et dans l'art de bâtir; dans ce dernier genre, il ne faut pas oublier les marbres et les ciments.

Ces richesses ne sont presque pas encore exploitées, et pour cause de manque de bras et de capitaux; la colonie n'en est encore qu'aux commencements dans ces différents genres d'industrie.

L'exposition des bois du Canada démontrera, il est raisonnable de le croire, que ses forêts inépuisables, qui couvrent près de 40,000 lieues de superficie, sont sans rivales dans le monde entier par la variété des essences et surtout le volume des bois de construction. Le Catalogue qui suit fera voir que, dans ce genre comme dans celui des bois pour l'ébénisterie, le Canada possède des spécialités précieuses que seul il peut fournir. Les produits de chasse et de pêche, placés dans cette classe, font aussi au pays une place à part et exclusive comme champ d'exploitation.

Il n'est presque pas besoin d'insister sur l'importance et la beauté des grains du Canada. Il suffira au visiteur de parcourir attentivement la galerie de l'annexe, qui donne sur le Cours-la-Reine, dans la section du Canada, pour de suite se faire une idée du grand nombre et de la beauté des productions agricoles proprement dites de ce pays. Les variétés des blés de printemps et d'automne, des orges, des avoines, des pois, les

qualités panifiables de plusieurs de ces divers grains, prouveront de suite qu'un sol fertile est secondé par un climat favorable, qui permet encore la culture du maïs, du tabac et de fruits que nos hivers n'empêchent pas d'arriver à un parfait développement.

Dans les quatrième et cinquième classes de la mécanique générale appliquée à l'industrie, et les sixième et septième de la mécanique spéciale, le Canada, qui avait remporté en ce genre plusieurs prix et mentions honorables à Londres, a renvoyé à Paris des produits dignes de remarque et dont on dit déjà beaucoup de bien parmi le public connaisseur, entre lesquels il en est quelques-uns qui ne le cèdent nullement à ceux des autres pays.

Naturellement, l'exposition canadienne compte peu de produits dans les classes huitième et neuvième qui se rapportent à l'industrie, se rattachant plus particulièrement aux sciences et à l'emploi des agents chimiques et physiques, par la raison bien simple, qu'une petite population ne peut créer un marché suffisant à une production d'une nature aussi spéciale.

La classe dixième a fourni au Canada le moyen de faire voir les produits remarquables dont la matière abonde, les vernis, les colles, les huiles végétales et animales, les savons et les alcalis, les cuirs, les teintures, les peintures. Il faut surtout remarquer dans cette classe deux produits aujourd'hui exclusifs au Canada et livrés à l'industrie par des Canadiens; je veux parler des cuirs de cétacés et du papier d'immortelle (*graphalium*).

Dans la onzième classe, une foule de produits viennent illustrer la méthode dont on se sert pour la préparation et la conservation des substances alimentaires, comme propres à l'exportation et pouvant supporter les accidents de longs voyages.

Dans la classe douzième, le Canada exhibe plusieurs plantes et substances qui font partie des nombreux articles dont il peut enrichir la médecine; et dans la treizième, des illustrations des industries qui se rattachent à la navigation et aux constructions navales, une des principales sources de richesse pour le Canada; industrie dont l'importance peut devenir illimitée, en raison de l'abondance et de l'excellence des matériaux qui en forment la matière première.

Dans la quatorzième classe, le visiteur peut voir des modèles de ces immenses travaux liés avec la navigation du fleuve Saint-Laurent, et surtout, en tant qu'intéressant les consommateurs étrangers, une foule de produits manufacturés en bois dont le prix fait l'étonnement de tout le monde par le bon marché.

Dans les classes suivantes, on montre les industries manufacturières des métaux et matières textiles dans des outils, instruments et ustensiles, et dans des étoffes, tissus, tricots, cordages, etc., où le fer, le cuivre, le plomb, les terres plastiques, le bois, le chanvre, le lin, la paille, entrent

pour bases ; mais remarquons que la production est une fraction de la quantité que le pays pourrait fournir à des prix excessivement réduits, pour les raisons du bas prix de la matière brute, des facilités de transport intérieur et de la faculté de se procurer, sans limites comme sans dépenses, l'eau comme principe moteur des machines à exploitation.

Le comité a cru aussi devoir envoyer les produits des métiers, dont l'industrie est de confectionner les différents articles de vêtement. Dans ce genre on croit devoir recommander à l'attention les étoffes en laine et en lin, manufacturées à la main et connues sous les noms de *droguets* et *étoffes du pays*, qui par leur solidité sont essentiellement propres aux habits de labeur : et cette espèce de chaussure connue sous le nom de *bottes sauvages*, dont la forme et la matière sont admirablement adaptées aux métiers du cultivateur, du forestier, du marin et de l'homme de guerre.

Enfin le Canada fournit aussi des peintures et dessins d'architecture et autres, des échantillons de typographie, de reliure, de photographie et de lithographie. Dans ces différents genres, il n'est pas entré un instant dans la pensée de lutter avec les pays européens ; mais le Canada devait montrer qu'il n'est pas étranger à ces arts civilisateurs.

Le visiteur qui s'attend sans doute à trouver dans l'Exposition Canadienne des produits de l'*art aborigène des peaux rouges*, ne sera pas déçu dans son attente ; il pourra voir ces articles de fantaisie, produits de l'industrie des Sauvages, et il trouvera parmi ces objets des broderies qui, pour la vivacité des couleurs et l'originalité du dessin, sont comparables aux plus beaux échantillons de ce genre. On ne verra pas sans surprise la reproduction pleine de goût des fleurs et des feuilles des forêts, les lignes gracieuses de quelques-unes de ces productions où les doigts de la fille des bois ont été conduits par une imagination inspirée au sein d'une vie contemplative, par le seul spectacle d'une nature grandiose dans son ensemble autant que gracieuse dans ses détails.

Dans les commentaires et les remarques qui précèdent et qui suivront, il n'est fait mention que des produits sans égard aux intérêts des Exposants ; car ce n'est pas l'affaire des individus, mais l'affaire du Canada qu'on a eu en vue dans ce Mémoire.

On a imité la manière du Catalogue anglais en retranchant l'indication de la profession des Exposants et des récompenses obtenues antérieurement, soit à Londres, soit ailleurs.

CLASSIFICATION
DES ARTICLES DE LA PROVINCE DU CANADA

EXPOSÉS A L'ANNEXE DU BORD DE L'EAU.

PREMIÈRE DIVISION.

PRODUITS DE L'INDUSTRIE.

1^{ER} GROUPE.—Industries ayant pour objet principal l'extraction ou la production des matières brutes.

PREMIÈRE CLASSE.

ARTS DES MINES ET MÉTALLURGIE.

SECTION 1^{RE}.

Statistique et documents généraux.

1. *Commission géologique du Canada*, à Montréal, dans le Bas-Canada. Carte géologique du Canada et collection de minéraux qui sont mentionnés en détail dans les sections suivantes.
2. *Keefer* (Thomas), de Montréal, dans le Bas-Canada, ingénieur civil. Carte topographique du Canada.

SECTION 4.

Combustibles minéraux.

3. *Scobell* (J.), de Montréal, dans le Bas-Canada, architecte. Tourbe comprimée et non comprimée.
4. *Boston*, shérif de Montréal, dans le Bas-Canada. Tourbe.

SECTION 5.

Fonte et Fer.

5. *Billings* (C.), de Cité d'Outaouais, dans le Haut-Canada. Silicate de fer.
Commission géologique du Canada, déjà mentionnée sous le numéro 1. Masse de fer pur météorique : fer titané, oligiste, fer chromique, pyrites magnétiques, pyrites de fer, fer chromé, ocre ferrugineux.

6. *Compagnie des fonderies de Marmora*, de Marmora, dans le Haut-Canada. Fer oxydulé.
7. *Compagnie des mines de l'Outaouais*, de Cité d'Outaouais, dans le Haut-Canada. Fer oxydulé.
8. *Dickson* (André), de Kingston, dans le Haut-Canada. Fer oligiste.
9. *Lancaster* (R.), de Vaudreuil, dans le Bas-Canada. Minerai de fer limoneux et phosphate de fer.
10. *Larue et Comp.*, de Trois-Rivières, dans le Bas-Canada, fabricants. Minerai de fer limoneux avec échantillons de la fonte qui en est extraite.
11. *Morin*, de Saint-Valier, dans le Bas-Canada. Minerai de fer limoneux.
12. *Morris* (Alexandre), de Montréal, dans le Bas-Canada. Fer oxydulé de South Sherbrooke.
13. *Mudget* (B.), de Sutton, dans le Bas-Canada. Fer titané.
14. *Porter et Comp.*, des forges de Saint-Maurice, dans le Bas-Canada, fabricants. Minerai de fer limoneux, fonte et fer malléable.
15. *Seymour*, de Madoc, dans le Haut-Canada. Fer oxydulé.
16. *Smith* (H.-L.), de Sutton, dans le Bas-Canada. Fer titané.
17. *Stutson Oramel*, de Sutton, dans le Bas-Canada. Fer titané.
18. *Stevens* (George), de Newborough, dans le Haut-Canada. Fer oxydulé.
19. *Vanorman* (B.), Tilsonbourg, dans le Haut-Canada, fabricant. Fer limoneux.

SECTION 6.

Métaux communs (Fer excepté.)

20. *Bluit*, de Lansdowne, dans le Haut-Canada. Sulfure de plomb.
Commission géologique du Canada, déjà mentionnée au numéro 1.
Minerai de zinc, uranium, galène.
21. *Compagnie des mines de la Baie de Cuivre*, de Montréal, dans le Bas-Canada. Minerai de cuivre du lac Huron.
22. *Compagnie des mines de Montréal*, dans le Bas-Canada. Minerai de cuivre des lacs Huron et Supérieur.
23. *Compagnie des Mines de Québec et du lac Supérieur*, dans le Bas-Canada. Cuivre natif et minerai de cuivre de Michipicoten.
24. *Mac-Lean* (J.), de Ramsay, dans le Haut-Canada. Sulfure de plomb.
25. *Sleeper* (Louis), de Québec, dans le Bas-Canada. Minerai de cuivre, avec or natif et une série de minéraux illustrant les filons de Leeds, Bas-Canada.

SECTION 7.

Métaux précieux.

Commission géologique du Canada, déjà mentionnée au numéro 1.
Argent natif avec cuivre, minerais auro-argentifères et argentifères.

26. *Douglas* (J.), de Québec, dans le Bas-Canada. Pyrite aurifère, galène aurifère, or et argent des mines de Beauce, près Québec, extrait par lavage.
27. *Logan* (James,) de Montréal, dans le Bas-Canada. Or natif, platine et iridosmine avec les différentes espèces de pierres et de sable fin, se trouvant associées avec ces métaux à la rivière du Loup, Beauce, près de Québec.
- Sleeper* (Louis) de Québec, dans le Bas-Canada, déjà mentionné sous le numéro 25. Or natif.

SECTION 9.

Produits minéraux non métalliques.

28. *Albert* (M.), de Montréal, dans le Bas-Canada. Stéatite.
29. *Andrés* (L. et R.), de Chambly, dans le Bas-Canada. Amiante.
30. *Benton* (L.-K.), de Stanstead, dans le Bas-Canada. Marne coquillière.
- Boston*, de Montréal, dans le Bas-Canada, déjà nommé sous le numéro 4. Marne coquillière.
31. *Brown* (R.), du lac de Rice, dans le Haut-Canada. Marbre de Marmora.
32. *Brown* (James), de Sainte-Catherine, dans le Haut-Canada, fabricant de ciments. Ciments de Thorold, avec échantillons de la pierre calcaire dont il est formé.
33. *Caron* et *Deblois*, de Québec, dans le Bas-Canada. Ogres rouges.
34. *Calway* (James), de Saint-Joseph, dans le Bas-Canada. Granit.
- Commission géologique du Canada*, déjà mentionnée sous le No. 1. Dolomie, ilménite, manganèse limoneuse, agglomérat de jaspe, magnésite, pierre à chaux, serpentine, marbres, ogres, grès à bâtir, calcaire hydraulique, briques blanches, pierres à bâtir, pierres lithographiques, ardoises, tripoli, agates, jaspe, quartz, agate rubané, pierres à aiguiser, grès, quartzeux blanc, fossiles et autres articles.
35. *Compagnie des ardoisiers* de Shipton, dans le Bas-Canada. Ardoises régulières.
36. *Compagnie internationale* de Hamilton, dans le Haut-Canada. Asphalte.
37. *Cheesman* (R.) de Philippebourg, dans le Bas-Canada. Marbre de Saint-Armand.
38. *Cyr* (L. M.), de Sainte-Rose, dans le Bas-Canada. Marne coquillière.
39. *Compagnie du Grand-Tronc des chemins de fer*. Échantillons de différentes pierres employées dans les travaux publics.
- Dickson*, déjà mentionné sous le No. 8. Marne coquillière.
40. *Donaldson* (J.), d'Onéida, dans le Haut-Canada. Gypse.
41. *Foster* (H.), de Brôme, dans le Bas-Canada. Dolomie.

-
42. *Gauvreau* (Pierre), de Québec, dans le Bas-Canada, architecte. Ciment de Québec et la pierre à l'état de nature. Cet exposant a un brevet canadien pour son procédé.
 43. *Guy* (J.), de Melbourne, dans le Bas-Canada. Ardoises régulières.
 44. *Hilliard et Dickson*, de Pakenham, dans le Haut-Canada. Pierres de construction.
 45. *Hutchison et Morisson*, de Montréal, dans le Bas-Canada. Un bloc de pierre calcaire taillée pour bâtir.
 46. *Jackman Gilman*, de Kingsey, dans le Bas-Canada. Pierre à aiguïser.
 47. *Jarvis* (W-B.), de Toronto, dans le Haut-Canada. Matériaux de construction.
 48. *Inlay* (T.), de Grenville, dans le Bas-Canada. Mica.
 49. *Keefer* (Samuel), de Brockville, dans le Haut-Canada, ingénieur civil. Pierres employées dans les travaux publics.
Keefer (Thomas), déjà mentionné sous le No. 2. Blocs de calcaire taillés pour bâtir.
 50. *Lemieux* (François), ministre des travaux publics, de Québec, dans le Bas-Canada. Pierres à bâtir de Lorette, Pointe-aux-Trembles et Cap-Rouge.
 51. *Leslie* (James), de Sherbrooke, dans le Bas-Canada. Ardoises régulières.
 52. *Little*, de Paris, dans le Haut-Canada. Calcaire hydraulique.
Larue et Comp., déjà mentionnés sous le numéro 10. Pierre à chaux, argiles et sables à moules, matériaux employés dans leurs forges de Radnor, près de la rivière Saint-Maurice, dans le Bas-Canada.
Mudget (B.), déjà mentionné sous le No. 13, dolomie.
 53. *Macdonald*, des Chats, dans le Haut-Canada. Pierres à bâtir.
 54. *Mackay* (l'honorable Thomas), de New-Edimburg, dans le Haut-Canada. Marne coquillière.
 55. *Mac-Loughlin* (D.), de Cité d'Outaouais, dans le Haut-Canada. Marbre et pierres à bâtir d'Arnprior.
 56. *Mac-Mannis* (J.), de Bolton, dans le Bas-Canada. Pierre ollaire.
 57. *Townley* (Mme), de Toronto, dans le Haut-Canada. Briques blanches.
 58. *Martindale* (Thomas), de Onéida, dans le Haut-Canada. Gypse.
 59. *Monroe et Comp.*, de Pointe-du-Lac, dans le Bas-Canada. Ocres.
 60. *Newton* (W.), de Bolton, dans le Bas-Canada. Fer chromé.
 61. *O'Connor* (Daniel), de Lansdowne, dans le Haut-Canada. Sulfate de baryte.
 62. *Perrault* (Zéphirin), de Kamouraska, dans le Bas-Canada. Amiante.

63. *Perry* (Edmond), de Brockville, dans le Haut-Canada. Blocs taillés de calcaire.
64. *Primmerman* (J.), de Barnston, dans le Bas-Canada. Blocs de granit.
Porter et Comp., déjà mentionnés sous le No. 14. Pierres à chaux et grès réfractaire employé dans leurs forges de Saint-Maurice, dans le Bas-Canada.
65. *Samson*, de Pointe-Lévi, dans le Bas-Canada. Dolomie.
66. *Sparkes*, de Cité d'Outaouais, dans le Haut-Canada. Marne coquillère.
67. *Spottiswood* et *Reynolds*, de Paris, dans le Haut-Canada. Gypses.
68. *Sykes, Debergue et Comp.*, de Montréal, dans le Bas-Canada. Labradorite.
69. *Tanguay* (l'abbé), de Rimouski, dans le Bas-Canada. Fossiles.
70. *Tardif* (Joseph), de Tring, dans le Bas-Canada. Ardoises téglulaires.
71. *White* et *Gallop*, de Melbourne, dans le Bas-Canada. Pierres ollaires.
72. *White* (P.), de Pembroke, dans le Haut-Canada. Pierres à bâtir.
73. *Whitcombe* (J.), Hawkesbury, dans le Haut-Canada. Marne coquillère.
74. *Wilson* (James), médecin, de Perth, dans le Haut-Canada. Phosphate de chaux, barytine, graphites, perthite et péristhélite.
75. *Woodward* (H.), de Bolton, dans le Bas-Canada. Stéatite.
76. *Yates* (W.), de Paris, dans le Haut-Canada. Gypse.
76. *Yeomans* (A.), de Belleville, dans le Haut-Canada. Marne coquillère.

RÉSUMÉ.

NOMS DES OBJETS CONTENUS DANS LA PREMIÈRE CLASSE.

Carte topographique et carte géologique.

MÉTAUX ET LEURS MINÉRAIS : Une masse de fer météorique, fer oxydulé, fer oligiste, fer limoneux, fer titané, ilménite, blende, galène, minéral de cuivre natif, pyrite auro-argentifère, nickel, argent, natif, ornatif, platine, iridium, pyrites aurifères, pyrite arsénicale.

MINÉRAUX exigeant des opérations chimiques pour être employés dans les arts : Ocre d'uranium, fer chromé, cobalt, manganèse, molybdénite, dolomie, magnésite.

PEINTURES MINÉRALES : Ocres de fer, barytine, phosphate de fer.

MATIÈRES MINÉRALES employées dans les beaux arts : Pierre lithographique.

MATIÈRES MINÉRALES employées dans la joaillerie : Agates, labradorites, jaspe, quartz, agate rubanée, perthite, rubis.

MATIÈRES RÉFRACTAIRES : Pierre ollaire, mica, plombagine, grès blanc, amiante.

ENGRAIS ET AMENDEMENTS MINÉRAUX : Phosphate de chaux, gypse, marne coquillière.

MATÉRIAUX À AIGUISER ET À POLIR : Pierre à aiguiser, tripoli.

MATÉRIAUX POUR BATIR : Ardoises, granit blanc, gneis, grès calcaire, calcaire, trap, marbres, calcaire hydraulique, briques à bâtir.

MATIÈRES COMBUSTIBLES : Tourbe, asphalte.

PRIX.

Il est difficile de donner les prix des matières ci-dessus énumérées, et de fait le prix du commerce n'est pas encore fixé. Voici ce que l'on peut dire sur ce sujet aujourd'hui :

Les minerais de fer magnétique et de fer limoneux coûtent à peu près 5 francs le tonneau, délivré brut, à la fabrique sur les lieux.

La barytine coûte maintenant 50 francs le tonneau de la substance à son état brut, et 150 francs, monlée et préparée.

Le gypse coûte de 1 fr. à 1 fr. 25c. le boisseau (environ 40 killog.), moulu pour engrais, au lieu d'exploitation, suivant les localités.

Le grès et le calcaire à bâtir coûtent, en blocs bruts pour le taillage, de 80 centimes à 1 franc le pied cube dans les villes. L'extraction simplement sans chargement, roulage ni transport, de 6 à 10 francs le mètre cube. Les blocs de calcaire et de grès taillés et posés dans l'ouvrage coûtent, en raison croissante de leur masse, de 2 francs à 5 francs le mètre cube. Le granit coûte un peu plus. Les blocs taillés pour les docks et canaux avec moins de fini, coûtent d'ordinaire 20 francs le mètre cube, employés dans l'ouvrage.

La chaux coûte de 50 à 90 centimes le boisseau (environ 40 kil.), suivant les localités.

REMARQUES.

L'art des mines est encore dans son enfance au Canada, et l'exploitation des richesses minérales n'en est, à proprement parler, rendue qu'à des essais, et ce n'est que depuis peu que les industriels du pays font une concurrence réelle à l'importation étrangère dans les fers de seconde

fusion. Il n'y a que peu d'années, qu'avec un personnel insuffisant en nombre, la commission géologique du Canada a commencé ses travaux, et des richesses immenses nous sont révélées. C'est surtout le fer, le cuivre, les matières colorantes et les matériaux à bâtir qui s'offrent en quantités inépuisables et en qualités supérieures. Que des bras et des capitaux, dirigés par la science, viennent travailler le sein de la terre, et le Canada pourra fournir aux pays étrangers ces différentes matières premières à des prix excessivement réduits.

Ces quelques mots suffisent pour faire comprendre que ce n'est pas comme exploitateur que le Canada se présente à l'Exposition universelle, dans la classe des minéraux ; mais comme possédant les richesses naturelles dont l'industrie peut tirer parti.

Remarquons que sur quelques-uns des nombreux ciments dont il y a des échantillons à l'Exposition, il a été fait des expériences qui démontrent qu'appliqué en crépi sur latte, l'enduit forme une couverture imperméable pour les édifices, offrant en outre les conditions de légèreté et de solidité. Un toit de ce genre, construit comme épreuve, a subi l'influence des chaleurs de l'été et des froids de l'hiver, sans qu'il se soit opéré la moindre gerçure ou infiltration.

On a commencé à exporter des gypses dans les Etats-Unis, et à mesure que cette industrie prend de l'extension, il s'opère naturellement une réduction dans les prix.

MM. Logan et Hunt, membres de la commission géologique canadienne et Commissaires à Paris, viennent de publier un Mémoire détaillé sur les productions du Canada, appartenant au règne minéral.

Remarquons encore que le chiffre des exportations des produits des mines augmente chaque année, coté à 167,000 fr. en 1852, à 546,000 en 1853, il a atteint celui de 1,494,000 en 1854.

DEUXIÈME CLASSE.

ART FORESTIER, CHASSE, PECHE ET RÉCOLTES DE PRODUITS OBTENUS
SANS CULTURE.

SECTION IRE.

Statistique et documents divers.

Le Comité exécutif canadien a mis à la disposition des Commissaires à Paris un assez grand nombre de documents imprimés, contenant des renseignements sur le Canada ; ces documents sont distribués gratuitement au public visiteur.

SECTION 2.

Exploitations forestières.

78. *Boucharde* (Pierre), de Québec, dans le Bas-Canada. Petit échantillon d'érable ondé.
79. *Dorwin* (J. W.), de Montréal, dans le Bas-Canada. Planche de Pin. *Dickson* (André), déjà mentionné sous le numéro 8. Petits échantillons de 64 variétés des bois du Canada (voir le résumé).
80. *Farmer* et de *Blauquière*, de Woodstock, dans le Haut-Canada. Echantillons en planches sciées et disques des espèces suivantes de bois et de leurs variétés : orme, tilleul, pleine, mérisier, érable, frêne, cerisier, noyer, bois de fer, platane du nord, châtaignier, hêtre, peuplier, carthame, cèdre, cornouillier, chêne.
81. *Gamble* (J.) de Vaughan, dans le Haut-Canada. Echantillons des espèces suivantes de bois : pin, chêne, orme et mérisier.
82. *Kennedy* (William), de Montréal, dans le Bas-Canada. Echantillons de bois de menuiserie.
83. *Lavoie* (Abraham), de Rimouski, dans le Bas-Canada. Disque d'épinette blanche.
84. *Lavoie* (Joseph), de Rimouski, dans le Bas-Canada. Disque d'épinette rouge.
85. *Lévêque* (Célestin), de Rimouski, dans le Bas-Canada. Courbe d'épinette rouge.
86. *Marmon* (Jean), de Rimouski, dans le Bas-Canada. Disque de mérisier.
87. *Saint-Amand*, de Bécancour, dans le Bas-Canada. Petit échantillon de frêne poli.

88. *Saint-Arnaud* (M.) de Québec, dans le Bas-Canada. Rouleau d'érable piqué pour le placage, illustrant en même temps un procédé nouveau pour la préparation des bois pour la marqueterie.
89. *Sharples* (J.) de Québec, dans le Bas-Canada. Echantillons des bois suivants et de leurs variétés : pin, épinette, noyer, chêne, mÉRISIER, bois de fer, orme, frêne, bouleau, tilleul et érable.

SECTION 3.

Industries forestières.

90. *Cantin* (A.) de Montréal, dans le Bas-Canada. Rames pour chaloupes.
91. *Dubeau* (Jean,) de Québec, dans le Bas-Canada. Bouteille en bois, montrée comme échantillon de boissellerie.
92. *Grant et Hall*, de Montréal, dans le Bas-Canada. Barils.
93. *Halliday* (James,) de Montréal, dans le Bas-Canada. Ouvrages de boissellerie.
94. *Lamouche* (A.) de Montréal, dans le Bas-Canada. Pelles de bois. *Larue et Comp.*, déjà mentionnés sous le numéro 10. Charbon de bois, employé à leurs forges près Trois-Rivières.
95. *Manning* (William) de Montréal, dans le Bas-Canada. Douves.
96. *Mac-Gibbon* (William,) de Montréal, dans le Bas-Canada. Cerceaux et barils.
97. *Moore* (Thomas,) de Mimico, dans le Haut-Canada. Manches de hache.
98. *Paxton et Jennings*, de Montréal, dans le Bas-Canada. Douves.
99. *Redpath* (J.) de Montréal, dans le Bas-Canada. Sucre d'érable à divers états.
100. *Smith* (D. et G.) de Montréal, dans le Bas-Canada. Manches d'outils et rayons de roue.

SECTION 4

Chasses des animaux terrestres et des amphibiés.

101. *Booth* (J.) de Niagara, dans le Haut-Canada. Animaux empaillés.
102. *Carr* (J.) de Toronto, dans le Haut-Canada. Crin.
103. *Kennedy* (D.) de Toronto, dans le Haut-Canada. Oiseaux empaillés.
104. *Le Page* (J.-L.) de Rimouski, dans le Bas-Canada. Huile de pourcie.
105. *Lévéque* (Nicolas,) de Rimouski, dans le Bas-Canada. Huile de pourcie.
106. *Mac-Culloch*, de Montréal, dans le Bas-Canada. Collection d'oiseaux empaillés.

-
107. *Mercier* (David), de Québec, dans le Bas-Canada. Produits de chasse et capotes en peaux de caribou et loups-marins.
108. *Mochrie* (George), de Montréal, dans le Bas-Canada. Conserves de viandes de venaison
109. *Malo* (l'abbé), de Bécancour, dans le Bas-Canada. Peau de caribou passée en blanc.
110. *Nault*, professeur médecin, de Québec, dans le Bas-Canada. Castoréum.
111. *Simpson* (Sir George), de Lachine, dans le Bas-Canada. Fourrures d'ours, de loup-cervier, de renard, de loutre, de bison, de martre et de castor.
112. *Tétu* (Charles-Hilaire), de la Rivière Ouelle, dans le Bas-Canada. Huiles de baleine, marsouin et loups-marins, clarifiées.

SECTION 5.

Pêche.

113. *Lévêque* (George), de Pointe aux Orignaux, dans le Bas-Canada. Plans en relief de pêcheries.
114. *Morphy* (M.), de Montréal, dans le Bas-Canada. Lignes pour la pêche.
115. *Peacock* (John), de Montréal, dans le Bas-Canada. Lignes de pêche *Tétu* (C.-H.), déjà mentionné sous le No. 112. Huile de requin et de capelan clarifiée.

SECTION 6.

Produits obtenus sans culture.

116. *Ardouin* (A.), de Québec, dans le Bas-Canada. Plantes médicinales.
117. *Giroux* (Olivier), de Québec, dans le Bas-Canada. Plantes médicinales, gomme de sapin, gomme de pin et huile d'épinette.

RÉSUMÉ.

NOMS DES OBJETS CONTENUS DANS LA II^{ME} CLASSE.*Documents sur le Canada.*

Bois au nombre de 64 variétés. Bois blanc, tilleul, sumac, érable commun, érable rouge, érable ondé, piqué, pleine, prunier sauvage, cerisier rouge, cerisier d'automne, cerisier à grappes, pommétier blanc pommétier jaune, néflier, senelier, cormier, poirier sauvage, cornouillier

frêne blanc, frêne noir, frêne dur, frêne commun, carthame, orme, orme rouge, orme gris, orme dur, noyer tendre, noyer noir, noyer brun, noyer blanc, noyer doux, noyer gras, noyer dur, chêne blanc, chêne de savane, chêne rouge, chêne noir, châtaignier, hêtre, charme, platane du Nord, pin résineux, pin rouge, pin jaune, pin blanc, sapin, pruche, épinette blanche, épinette noire, épinette rouge, cèdre blanc et cèdre rouge, bois de fer, bouleau, bouleau blanc, bouleau rouge, merisier blanc, merisier rouge, aulne, saule noir, tremble, tremble-peuplier, peuplier, liard.

Rames pour chaloupes, boissellerie, pelles de bois, charbon de bois, douves, cerceaux, manches de haches, manches d'outils, sucre d'érable, animaux et oiseaux empaillés ; conserves de viandes, castoreum, plan de pêcherie, lignes de pêche, mouches artificielles pour la pêche, plantes médicinales.

Gommes de pin, de sapin et d'épinette.

Huiles de baleine, de marsoin, de loup-marin, de pourcie, de requin et de capelan.

Peaux naturelles d'ours, de loup, de loup-cervier, de renard, d'original, de caribou, de chevreuil, de castor, de loup-marin, de loutre, de vison et de martre.

PRIX

DES OBJETS DE LA CLASSE II.

Les prix que nous donnons ici sont les prix des dernières années, prix qui sont plus élevés que ceux des années qui ont précédé : on sait que cette élévation dans le coût de tous les articles de consommation est un fait commun à tous les pays.

Le prix du bois d'écarrissage des spécialités connues dans le commerce sous les noms de pin blanc et de pin jaune, est, pour pièces écarriées, de 28 à 90 c. le pied cube, suivant la qualité et la grosseur des poutres.

Le chêne dans les mêmes conditions, de 1 fr. 30 c. à 2 fr. 50 c.

Le merisier et l'érable de 60 c. à 1 fr.

L'épinette rouge de 50 c. à 1 fr.

L'orme de 66 c. à 1 fr. 66 c.

Le frêne de 50 à 90 c.

Le noyer noir de 1 à 1 fr. 25 c.

Le pin rouge de 66 à 1 fr. 18 c.

Le cèdre de 30 à 50 c.

Le bois de sciage pris sur les marchés pour l'exportation affecte la forme régulière des madriers du commerce d'une longueur uniforme de

12 pieds, d'une épaisseur uniforme de 3 pouces et d'une largeur variable. Les madriers se vendent au cent à l'étalon de Saint Pétersbourg: le cent contient environ 2 mètres cubes de bois, et environ 130 mètres superficiels de sciage, à ne compter qu'un trait de scie par madrier.

Les madriers de pin coûtent, le cent, de 120 à 300 francs, suivant l'espèce et la qualité.

Les madriers d'épinette, dans les mêmes conditions, de 60 à 150 francs.

Les soliveaux de divers bois, de petites dimensions, préparées pour bâtisses, comme par exemple de 9 pouces sur 5, coûtent, suivant les localités, de 20 à 40 centimes le pied linéaire.

Le bois de chauffage à la corde, qui contient au moins 4 mètres cubes, coûte dans les villes :

Corde d'érable dur, mêlé de mérisier (du poids d'environ 2,600 kil.), de 30 à 40 francs.

Corde de bois tendre (du poids d'environ 2,000 kil.), de 12 50 à 20 francs.

Le bardeau de cèdre fendu et poli, coûte de 7 à 9 fr. le millier, pouvant couvrir une superficie d'environ 30 mètres à l'épreuve de la pluie.

La latte du commerce, qui est de cyprès, fendue seulement en gros éclats, coûte, la corde, de 16 à 35 francs.

La planche de 10 pieds de longueur, sur une épaisseur d'un pouce et une largeur moyenne de 10 pouces, coûte :

Belle de pin, suivant la qualité et l'espèce, de 40 à 80 francs le cent.

Belle d'épinette, dans les mêmes conditions, de 20 à 40 francs.

La douve du commerce, de chêne, en morceaux contenant en moyenne 1,200¹/₂ pouces cubes de bois, coûte de 850 à 950 francs le millier.

Les prix ci-dessus sont ceux du marché de Québec qui, étant le principal port d'embarquement, règle en ce sens tout le commerce d'exportation pour l'Europe.

Les barils pour farine du commerce contenant à peu près 190 livres, coûtent de 1 franc à 2 francs.—Les seaux à l'eau, faits en pin à la mécanique, et peints, de 80 centimes à 1 franc; les grands, seaux en chêne, très forts, de 2 francs à 2 francs 50 centimes.

Le sucre d'érable, mis en pains, coûte, suivant la saison et la qualité, de 25 à 50 centimes la livre.

La gomme de pin (baume du Canada), coûte de 4 à 4 francs 50 cent. le litre.—L'huile d'épinette (huile résineuse), de 6 à 7 francs le litre.

L'huile de baleine coûte environ 1 franc le litre; les huiles de marsouin, de pourcie, de requin, de loup-marin, clarifiées, environ 1 franc 25 cent.; les huiles de morue, de capelan, de sardines 90 cent.

Le prix des fourrures varie beaucoup, suivant les années. Voici en moyenne, en raison de saison, de la grandeur et de la qualité, les extrêmes entre lesquelles varient ces prix :

Peaux d'ours de 20 à 80 francs ; de loup-cervier de 12 à 20 francs ; de renard rouge de 5 à 7 francs ; de renard argenté de 50 à 150 francs ; de renard noir de 150 à 600 francs ; de castor de 3 à 8 francs la livre ; de loutre, la peau, de 25 à 50 francs ; de vison de 5 à 10 francs ; de martre zibeline de 20 à 50 francs ; de martre rouge de 10 à 20 francs ; de caribou et d'original passées de 20 à 40 francs ; de loup-marin de 2 francs 50 centimes à 5 francs.

REMARQUES.

Le bois sur le marché de Québec est soumis à l'inspection d'une administration connue sous le nom de *bureau du surintendant des colleurs*. Les colleurs sont des mesureurs-inspecteurs de bois autorisés, et qui donnent, par l'intermédiaire du bureau du surintendant qui en tient registre, des certificats de la quantité et de la qualité des bois en vente vendus ou achetés. Il y a trois manières d'acheter, savoir :

1^o Acheter un train de bois à l'arrivée, *mesuré* dans le radeau, sur certificat des espèces et de la quantité ; mais sans aucune garantie de la qualité ; 2^o Acheter le bois dans un radeau (*cage*), sur certificat de l'espèce, de la quantité et notes *des défauts apparents* en flote ; 3^o Acheter le bois sur certificat de l'espèce, de la quantité et de la qualité, après examen fait par les colleurs des plançons séparés dans les *baumes* et repassés.

Les acheteurs du marché de Québec qui connaissent les producteurs et les lieux de leur exploitation, achètent d'ordinaire le bois *mesuré dans la cage à flot* ; les étrangers achètent de ceux-ci en seconde mains le bois *collé et garanti* et de plus repassé à la hache.

Pour donner une idée des dimensions de nos bois, disons que les plançons séparés contiennent de 30 à 250 pieds cubes de bois ; il y a des morceaux plus gros encore, comme par exemple des pièces de mâturé. On peut se faire une idée de la moyenne grosseur par ceci qu'un chargement de grand navire, est coté *charge commune* sous le rapport des dimensions prises comme un tout, quand la moyenne de chaque plançon est de la contenance de 50 pieds cubes à 75 pieds, et *chargement de choix* quand la moyenne dépasse 75 pieds cubes pour chaque plançon ; il s'est fait des chargements dont la moyenne dépassait 100 pieds cubes.

Voici un état de la quantité des principaux bois d'écarissage, mesurés et collés dans le port de Québec seulement pour l'année 1853.

Il ne faut pas oublier que ces quantités n'ont trait qu'aux grands bois écarriés pour la construction.

Pin blanc et jaune.....	17,422,724	pieds cub.
Pin rouge.....	1,851,435	“
Chêne.....	1,160,614	“
Orme.....	695,284	“
Frêne.....	158,990	“
Epinette rouge.....	707,155	“
Erable et mérisier.....	71,007	“
Mâtures.....	1,067	morceaux.
Espars.....	849	“

Des différentes espèces de bois mentionnés dans le résumé plus haut des espèces exposées à l'annexe du Cours-la-Reine, le Canada a exporté à l'étranger, en 1853, les quantités suivantes :

Bois d'écarissage.....	617,421	tonneaux.
Madriers et planches.....	25,523,115	morceaux.
Bardeaux.....	24,821	milliers.
Bois de chauffage.....	29,445	cordes.
Latte.....	30,000	“
Bois sous forme de courbes d'épinette rouge, de lambourdes, billots, traverses pour chemins de fer.....	431,820	morceaux.
Douves du commerce.....	4,834,000	“

Les forêts ont, en outre, fourni à l'exportation de l'année 27,074 quarts (le quart contient environ 270 kil.) de potasse et autres alcalis.

Quelques remarques sur l'usage que l'on fait de ces principaux bois, ne serait pas ici hors de propos. Notons d'abord que l'abondance des espèces et de la quantité des bois de nos forêts, fait que la plupart de ces bois n'ont aucune valeur intrinsèque dans le pays, et ne coûteraient si on voulait les exploiter, que le prix de l'extraction et des transports : à part le pin, le noyer, le frêne, le chêne, l'orme, l'épinette et le cèdre, tous les autres arbres ne valent dans le commerce que le coût de l'exploitation.

Le pin, l'un des principaux articles d'exploitation du Canada, sert à tous les usages ; on l'emploie en grande quantité dans l'ébénisterie, la menuiserie, la charpente, la construction des navires ; enfin, dans tous les arts où le bois entre pour un des matériaux. L'épinette blanche suit le pin et s'emploie pour les mêmes usages, à défaut de ce dernier ; ce bois est plus fort que le pin.

L'épinette rouge est peut-être le bois le plus précieux que possède le Canada, pour les constructions navales surtout; il jouit ensemble des qualités toujours séparées dans les autres espèces, de légèreté comparative, de force absolue et de durabilité égale à celle du meilleur cèdre. On l'emploie à beaucoup d'usages dans les différentes constructions, et depuis qu'on a reconnue en Europe l'excellence de ce bois, la demande augmente beaucoup. Le chêne le meilleur ne lui est supérieur que placé dans les parties extérieures d'un navire, et pouvant être soumis à des frottements fréquents ou à des chocs violents et répétés. Dans l'architecture navale, par exemple, il n'est rien de comparable, sous aucun rapport, à une courbe d'épinette rouge employée, soit dans la courbure, les guirlandes et les découpures d'un navire.

On emploie le cèdre dans la charpente des édifices, dans la membrure des navires et dans le clôturage des propriétés rurales. Ce bois est très abondant et très peu coûteux dans le bas du fleuve Saint-Laurent, partout il atteint de grandes dimensions.

Le chêne est employé presque exclusivement dans la boissellerie et dans la construction des navires, et fourni à l'exportation dans le même but; il y en a de plusieurs espèces: le chêne blanc est le meilleur, il pousse particulièrement sur le haut du Saint-Laurent.

L'orme de différentes espèces dont les unes forment un bois inférieur et les autres un excellent bois, est employé dans l'architecture navale, au pays et à l'étranger.

Le frêne sert aux arts de construction, de boissellerie et de carrosserie.

Les différentes espèces de mérisier servent principalement aux ébénistes et aux charrons et carossiers; c'est pour cet usage qu'il est exporté. Employé dans la charpente des navires pour les parties qui doivent être immergées, il devient d'un usage de plus en plus commun. Nul bois ne résiste mieux aux chocs et aux frottements que le mérisier de bonne qualité.

L'érable, surtout les espèces connues sous les noms d'érable piqué, d'érable oncé et d'érable rubané, est un des plus beaux bois que puissent employer l'ébénisterie et la marquetterie. Sa dureté, sa beauté et la modicité de son prix en feraient aussi un bois remarquablement propre à la confection des parquets pour les appartements. On doit attirer l'attention sur une pièce de placage obtenue par un procédé mécanique: cet échantillon ressemble à une pièce d'étoffe et a 26 mètres de longueur continue. Remarquons que l'érable prend au poli une chaleur et un chatolement de teinte qui lui est propre.

Les différentes espèces de noyer, et surtout le noyer noir, fournissent aussi à l'ébénisterie des bois recherchés. Il en est de même d'une espèce de cerisier qui ressemble à l'acajou et qu'on emploie beaucoup dans le Haut-Canada.

Le tilleul et le bois blanc servent surtout dans la carrosserie à la confection des panneaux de voitures; ces bois étant sans nœuds et peu sujets à déranger dans l'ouvrage, pourraient aussi convenir à bien des usages; on les emploie encore dans l'ébénisterie.

Voici à peu près les seules espèces de bois qu'on exploite au Canada. On peut voir en comparant cette liste avec celle des arbres qui peuplent nos forêts, combien de variétés, dont on tire partie en Europe, sont chez nous entièrement mises de côté; les sapins, les bouleaux, les peupliers et beaucoup d'autres espèces ne coûteraient au Canada que la peine et le coût de les prendre.

Les gommés des arbres résineux, tels que le pin, le sapin et l'épinette, surtout celle des premiers, fournissent pour la confection des vernis et de certaines préparations officinales, des substances précieuses.

Il est inutile d'attirer l'attention sur les fourrures du Canada dont la beauté est reconnue par tout le monde.

Nous recommandons à la considération attentive des connaisseurs, les huiles de marsouin, de baleine, de loup-marin et autres; sans oublier l'huile de pourcie (*delphinus minor*), qui jouit exclusivement de la propriété de résister à la congélation, même par un froid de 34° centigrades qui ne lui enlève que sa transparence; les grands froids ordinaires de l'hiver au Canada, qui font figer les autres huiles, n'altèrent pas même la transparence de l'huile de pourcie. Toutes ces huiles sont clarifiées et acquièrent par cela une valeur plus grande sur le marché, étant débarrassées des ordures que d'ordinaire contiennent les huiles grossières du commerce.

TROISIÈME CLASSE.

AGRICULTURE.

SECTION 1re.

Documents généraux et plans.

118. *Evans* (William), de Montréal, dans le Bas-Canada. Plan d'une ferme canadienne.
119. *Shephard* (Demoiselle), de Montréal, dans le Bas-Canada. Dessins, d'après nature, des fruits et plantes légumineuses du Canada.

SECTION 3.

Matériel agricole.

120. *Brough* (R.), de Gananoque, dans le Haut-Canada. Râteaux.
121. *Bingham* (J.), de Norwich, dans le Haut-Canada. Charrue en fer.

122. *Dion et Lepage*, de Rimouski, dans le Bas-Canada. Moulin à battre le grain.
123. *Jeffries* (J.), de Petite-Côte, dans le Bas-Canada. Coupe-racine.
124. *Ladd* (C. P.), de Montréal, dans le Bas-Canada. Moulin à farine.
125. *Moady* (Mathieu), de Terrebonne, dans le Bas-Canada. Machines à moissonner et à râcler.
126. *Morse* (L.), de Milton, dans le Haut-Canada. Une charrue.
127. *Paige* (B. P.), de Montréal, dans le Bas-Canada. Machine à battre.
128. *Paterson* (J.), de Montréal, dans le Bas-Canada. Une charrue.
129. *Rice* (W. H.), de Montréal, dans le Bas-Canada. Machine à vanner, crible et toile métallique pour nettoyer le grain.

SECTION 4.

Cultures générales.

130. *Bouchard* (Madame), de Saint-Valier, dans le Bas-Canada. Lin.
131. *Badham*, de Dumondville, dans le Bas-Canada. Avoine.
132. *Compagnie du Canada*, de Toronto, dans le Haut-Canada. Blé.
133. *Clark* (J.), de Longue-Pointe, dans le Bas-Canada. Pois.
134. *Coffin* (Abraham), de Gaspé, dans le Bas-Canada. Blé du printemps.
135. *Corse et May*, de Montréal, dans le Bas-Canada. Briquettes de lin.
136. *Daws et fils*, de Lachine, dans le Bas-Canada. Houblon.
137. *Derrich* (H.), de Lacolle, dans le Bas-Canada. Pois.
138. *Dillon* (J.), de Longue-Pointe, dans le Bas-Canada. Pois.
139. *Dagg* (J.), de Montréal, dans le Bas-Canada. Avoine.
140. *Fischer* (J.), de Montréal, dans le Bas-Canada. Orge et graine de caméline.
141. *Fleming* (J.), de Toronto, dans le Haut-Canada. Pois et graines.
142. *Graham*, de Châteaugai, dans le Bas-Canada. Orge.
143. *Jarvis* (F.), de Toronto, dans le Haut-Canada. Houblon.
144. *Kempton* (A.), de Sainte-Thérèse, dans le Bas-Canada. Blé.
145. *Knox* (W. J.), de Lachine, dans le Bas-Canada. Lin.
146. *Laurent* (David), de Varennes, dans le Bas-Canada. Avoine.
147. *Logan* (James), de Montréal, dans le Bas-Canada. Orge et graines de carottes et d'autres légumes.
148. *Lyman* (William), de Montréal, dans le Bas-Canada. Graine de trèfle et tourteaux de lin.
149. *Mac Cowan* (John), de Lachine, dans le Bas-Canada. Blé du printemps.
150. *Marmette* (docteur), de Montmagny, dans le Bas-Canada. Tabac.
151. *Miller* (Walter), de Sainte-Rose, dans le Bas-Canada. Pois.

-
152. *Moyer et Keating*, de Louth, dans le Haut-Canada. Fruits séchés.
 153. *Ossaye* (F. M.), de Sault-au-Récollet, dans le Bas-Canada. Chanvre.
 154. *Oswald* (J.), de Sainte-Thérèse, dans le Bas-Canada. Orge.
 155. *Pelletier* (J. F.), de l'île Jésus, dans le Bas-Canada. Blé du printemps.
 156. *Pinault* (Nicolas), de Rimouski, dans le Bas-Canada. Fèves.
 157. *Robertson* (J.), de Longue-Pointe, dans le Bas-Canada. Pois.
 158. *Saint-Pierre* (Jean), de Rimouski, dans le Bas-Canada. Blé du printemps.
 159. *Shaw* (Alexandre), de Toronto, dans le Haut-Canada. Chicorée.
 160. *Shepherd* (George), de Montréal, dans le Bas-Canada. Collection de graines.
 161. *Sloane* (Alexandre), de Toronto, dans le Haut-Canada. Blé et maïs.
 162. *Société Agricole de Saguenay*, dans le Bas-Canada. Blé et pois.
 163. *Stevens* (William), de Saint-Martin, dans le Bas-Canada. Graine de mil.
 164. *Taylor* (James), de Hatley, dans le Bas-Canada. Sucre d'érable.
 165. *Thayer* (J.), de Montréal, dans le Bas-Canada. Maïs et haricots.
 166. *Villeneuve* (l'abbé), de Montréal, dans le Bas-Canada. Blé et pois.
 167. *Wade* (R.), de Cobourg, dans le Haut-Canada. Blé, avoine, sarrasin, orge.
 168. *Wilson* (D.), de Toronto, dans le Haut-Canada. Tabac.

SECTION 5.

Cultures spéciales.

169. *Perry* (A.), de Montréal, dans le Bas-Canada. Noix.

SECTION 6.

Elevage des animaux utiles.

170. *Bouchard* (Mme), déjà mentionnée sous le No. 130. Laine.
171. *Lacombe* (Mme), de Saint-Michel, dans le Bas-Canada. Laine.
172. *Robertson* (J.), de Lacolle, dans le Bas-Canada. Laine.
173. *Southwicht* (M. O.), de Saint-Hilaire, dans le Bas-Canada. Laine.

SECTION 7.

Industries agricoles.

174. *Broge* (George), de Montréal, dans le Bas-Canada. Fromages.
175. *Wade* (R.), de Cobourg, dans le Haut-Canada. Fromages.

RÉSUMÉ.

NOMENCLATURE DES ARTICLES DE LA III^e CLASSE.

Plan d'une ferme canadienne, dessins à l'aquarelle des fruits et légumes du Canada, râteaux, charrues, moulins à battre le grain, coupe-racines, moulin à farine portatif, machine à moissonner le grain, machine à râcler, cribles et autres machines à nettoyer les grains, blé, avoine, orge, pois, graine de lin, sarrasin, graines de fourrage et légumes, houblon, tabac, fèves, fruits séchés, chicorée, sucre d'érable, haricots, noix, laine brute, fromages.

PRIX.

Les prix des céréales ont atteint ces dernières années une élévation si exceptionnelle, qu'il serait incorrect de donner les cotes des marchés de l'année. Les prix qui suivent peuvent être considérés comme prix moyens des articles de bonne qualité au port d'embarquement pour la mer. Pour les autres articles, les prix n'ont pas beaucoup varié, ceux que l'on donne ici sont les prix de l'objet acheté au Canada.

Un râteau à cheval (machine économique en bois), 50 fr.

Une charrue en fer, de 35 à 80 fr.

Un moulin à battre (système à dent), avec appareil pour la mise en mouvement par des chevaux, de 800 à 1,300 fr. Moulin à battre (système tambour et cylindre), avec appareil, de 300 à 400 fr.

Coupe-racine, de 80 à 100 fr.

Moulin à farine portatif, 600 fr.

Machines à moissonner, 1,100 fr.

Cribles, de 100 à 160 fr.

Blé, le boisseau, de 4 à 5 fr. 50 c.; avoine, de 1 à 2 fr.; orge, de 3 à 4 fr.; pois, de 3 à 4 fr.; graine de lin, de 4 à 5 fr.; graines de fourrage et légumes pour semence, de 10 à 15 fr.; houblon, 1 fr. la livre; tabac 50 c.; sucre d'érable, de 25 à 50 c.; laine brute, de 50 c. à 1 fr. la livre. Le blé s'est vendu dans ces derniers temps 10 francs le boisseau (30 kil. environ.)

REMARQUES.

Le modèle d'une ferme canadienne a été envoyé dans le but de donner une idée de la propriété rurale au Canada. Dans notre pays chaque propriété est close, et les héritages sont distincts et le propriétaire cultivateur n'habite jamais en dehors de ses champs à moins qu'il n'en

possède plusieurs. Le mélange de la grande et de la petite propriété s'y présente dans des conditions moyennes ; jusqu'à ce jour l'accaparement et le morcèlement de la propriété, ces deux maux extrêmes, y sont inconnus. On appelle un grand propriétaire au Canada celui qui possède au-delà de 400 arpents et un petit propriétaire celui qui possède moins de 80 arpents.

Il n'y a rien de particulier à dire sur les machines agricoles, si ce n'est qu'il est de justice de reconnaître que celles qui sont exposées sont faites d'après des modèles d'inventions européennes et américaines, dont quelques-unes seulement ont subi quelques changements ; à l'exception de quelques charrues dont les dessins sont canadiens, quelques-unes de ces charrues sont d'une supériorité incontestable.

On ne craint pas de dire que l'exposition des céréales, fruits et graines du Canada se range parmi les plus belles du genre.

Cela devait être ainsi puisque cette colonie est un pays presque exclusivement agricole et doit toujours à cette noble industrie sa prospérité et son bonheur.

Il serait inutile de faire une dissertation sur les grains du Canada, une seule remarque suffira ; c'est que le blé canadien, contient une grande quantité de gluten, ce qui dans la panification permet des mélanges de quantité considérable de pommes de terre, tout en produisant un pain excellent.

Voici les quantités exportées en 1853 de divers produits d'agriculture. On donne l'année 53 parce que les retours pour 54 ne sont pas sous la main.

Blé exporté en nature.....	2,666,903	boisseaux.
Orge.....	43,350	“
Pois.....	242,910	“
Avoine.....	1,028,310	“
Maïs, fèves et graines.....	40,000	“

Il n'a été exporté de laines brutes que la quantité de 424,452 livres. Il faut remarquer qu'on exporte beaucoup de farines et de viandes d'animaux engraisés, sous forme de conserves de différents genres.

Le sucre, produit par la sève de l'érable, possède, avec toutes les propriétés saccarines des autres sucres, un arôme qui lui est propre et qui se rapproche un peu de celui de la vanille. Ce sucre, que préfère l'habitant du pays en général, se consomme en entier à l'intérieur, et il n'en fut exporté en 1853 que l'insignifiante quantité de 5,996 livres ; la production totale du sucre d'érable atteignait déjà le chiffre de 10,000,000 de livres lors du dernier recensement général en 1851.

QUATRIÈME CLASSE.

MÉCANIQUE GÉNÉRALE APPLIQUÉE À L'INDUSTRIE.

SECTION 1re.

Appareils de pesage et de jaugeage employés dans l'industrie.

176. *Ladd* (C. P.), de Montréal, dans le Bas-Canada. Balances du commerce.
177. *Rodden* (W.), de Montréal, dans le Bas-Canada. Balance.

SECTION 7.

Machines à manœuvrer des fardeaux.

178. *Clark* (James), de Montréal, dans le Bas-Canada. Poulies.

SECTION 8.

Machines hydrauliques et autres.

179. *Fergusson* (W.), de Montréal, dans le Bas-Canada. Tuyaux de pompes en cuir.
180. *Lemoine* (Louis), de Québec, dans le Bas-Canada. Pompe à incendie.
181. *Perry* (Georges), de Montréal, dans le Bas-Canada. Pompe à incendie

SECTION 9.

Souffleries.

182. *Lindley* (B.), de Montréal, dans le Bas-Canada. Soufflets.

Note. On réunira dans un même résumé les classes IV, V, VI, VII, VIII et IX. Ainsi les remarques que nécessitent ces classes se trouveront ensemble et précéderont la classe X^e.

CINQUIÈME CLASSE.

MÉCANIQUE SPÉCIALE ET MATÉRIEL DE TRANSPORT

SECTION 2.

Objets de Bourellerie et de Sellerie.

183. *Archambault* (André), de Montréal, dans le Bas-Canada. Vernis pour cuir de harnais.
184. *Barrington* (Georges), de Montréal, dans le Bas-Canada. Harnais.
185. *Campbell* (E. R.), de Hamilton, dans le Haut-Canada. Montures de harnais.
186. *Combs* (John), de Brockville, dans le Haut-Canada. Montures de harnais.

187. *Couvrette* (Magloire), de Montréal, dans le Bas-Canada. Harnais double.
188. *Dean* (Robert), de Montréal, dans le Bas-Canada. Malle de cuir.
189. *Edwards* (W. et R.), de Toronto, dans le Haut-Canada. Selles.
190. *Glasford* (Georges), de Brockville, dans le Haut-Canada. Attelles de collier.
191. *Larivière* (André), de Montréal, dans le Bas-Canada. Harnais.
192. *Morris* (Robert), de Montréal, dans le Bas-Canada. Harnais et malles de voyage.
193. *Trelkeld* (J.), de Toronto, dans le Haut-Canada. Fouets.
194. *Willse* (Joseph), de Frasserville, dans le Haut-Canada. Jongs pour les bœufs.

SECTION V.

Carrosserie.

195. *Gingras* (Edouard), de Québec, dans le Bas-Canada. Voiture de luxe à quatre roues.
196. *Leduc* (Clovis), de Montréal, dans le Bas-Canada. Voiture de plaisir à quatre roues.
197. *Saurin* (Joseph), de Québec, dans le Bas-Canada. Traîneau de luxe.

SECTION 7.

Matériel des chemins de fer.

198. *Holland* (M.), de Montréal, dans le Bas-Canada. Clous pour fixer les lisses de chemin de fer.
- Piper et frères*, de Toronto, dans le Haut-Canada. Grande lanterne pour les locomotives.

SIXIÈME CLASSE.

MÉCANIQUE SPÉCIALE, MATÉRIEL DES ATELIERS INDUSTRIELS.

SECTION 5.

Machines de forges et de métallurgie.

- Dean* (Robert), déjà mentionné sous le No. 182. Forge portative.
- Lindley* (C.), déjà mentionné sous le No. 182. Forge portative.

SECTION 6.

Matériels mécaniques des ateliers de construction.

199. *Helme et Wade*, de Port-Hope, dans le Haut-Canada. Machine à percer la terre pour poteaux.

-
200. *Hood et frères*, de Montréal, dans le Bas-Canada. Bras de vergue. *Ladd*, déjà nommé sous le No. 176. Moulin à moudre et tour parallèle.
201. *Mac Lellan* (J.-W), de Montréal, dans le Bas-Canada. Machine à mortaiser.
202. *Munno* (Daniel), de Montréal, dans le Bas-Canada. Machine à raboter.
203. *Parson* (J.), de Toronto, dans le Haut-Canada. Machine à faire des briques.
204. *Rodden* (W.), de Montréal, dans le Bas-Canada. Machine à raboter et machine à tourner, établi mécanique de menuisier.

SECTION 7.

Machines à fabriquer de petits objets en métal.

205. *Dunn* (P.), de Montréal, dans le Bas-Canada. Machine à clous.

SECTION 9.

Machines des industries agricoles et alimentaires.

206. *Romain* (Robert), de Peterborough, dans le Haut-Canada. Cultivateur à vapeur.

SECTION 12.

Machines spéciales.

207. *Taylor et Dockrill*, de Montréal, dans le Bas-Canada. Machine à coudre.

SEPTIÈME CLASSE.**MÉCANIQUE SPÉCIALE ET MATÉRIEL DES MANUFACTURES À TISSUS.**

SECTION 2.

Machine à filer.

208. *Brough* (R.), de Gananoque, dans le Haut-Canada. Rouets.

SECTION 6.

Machines spéciales.

209. *Taylor et Dockrill*, de Montréal, dans le Bas-Canada. Machine à coudre.

 HUITIÈME CLASSE.

INDUSTRIES SE RATTACHANT AUX SCIENCES ET À L'ENSEIGNEMENT.

SECTION 3.

Appareils pour la mesure de l'espace et instruments d'optique appliquée.

 210. *Hearn et Potter*, de Toronto, dans le Haut-Canada. Niveau à bulle d'air avec lunette.

Des cartes et incrustations fossiles se rattachant à cette classe sont indiquées ailleurs, sous les noms de la commission géologique du Canada, M. l'abbé Tanguay et M. Keefer.

 NEUVIÈME CLASSE.

INDUSTRIES CONCERNANT L'EMPLOI ÉCONOMIQUE DE LA CHALEUR, DE LA LUMIÈRE ET DE L'ÉLECTRICITÉ.

SECTION 5.

Production et emploi de la chaleur et du froid.

 211. *Chinic, Simard, Méthot et Cie.*, de Québec, dans le Bas-Canada. Poêles.

 212. *Macklin* (O.-S.), de Chippéoua, dans le Haut-Canada. Poêle.

 213. *Prowse* (G.-F.), de Montréal, dans le Bas-Canada. Réfrigérateurs. *Rodden*, déjà nommé ; poêle de cuisine.

 RÉSUMÉ.

 NOMENCLATURE DES OBJETS CONTENUS DANS LES CLASSES IVe à IXe
 INCLUSIVEMENT.

Balances, poulies, tuyaux en cuir pour l'eau, pompes à incendie, soufflets, harnais, attelles de collier, malles de voyage, selles, fouets, jougs pour bœufs, voiture de luxe, clous pour chemin de fer, lanterne de locomotive, forge portative, machine à percer, bras de vergues, machine à mortaiser, machines à raboter et à tourner, machine à faire la brique, machines à clous, charrue mue par la vapeur, machine à coudre, rouets, niveau d'ingénieur, réfrigérateur, poêles.

 PRIX.

- Balances du commerce, de 250 à 400 francs.
 Poulies coûtent de 1 f. à 1 f. 25 c. le pouce en diamètre.
 Tuyaux en cuir pour pompes à incendie, 5 fr. le pied linéaire.
 Pompes à incendie, suivant les dimensions, de 800 à 6,000 francs.
 Soufflets de forge, de 150 à 300 francs.
 Harnais de luxe, de 600 à 1,000 francs.
 Harnais de travail, de 100 à 200 francs.
 Malles de voyage, en cuir, de 35 à 200 francs.
 Selles de 100 à 300 francs.
 Voitures de luxe (comme celles exposées,) de 1,800 à 3,500 francs.
 Lanterne pour locomotive, 530 francs.
 Forges portative, 150 francs.
 Machine à percer, 600 francs.
 Bras de Vergues, 30 francs.
 Machine à mortaiser, 500 francs.
 — raboter, de 1,500 à 3,000 francs.
 — tourner, 500 francs.
 — faire de la brique, 250 francs.
 — faire des clous, environ 1,500 francs.
 Charrue se mouvant par la vapeur (invention nouvelle,) 16,000 francs.
 Machine à coudre, 510 francs.
 Niveau d'ingénieur, 600 francs.
 Réfrigérateur, 190 francs.

 REMARQUES.

Naturellement on ne pouvait pas s'attendre que le Canada, où les bras manquent à la terre, où un grand nombre de matières premières ne sont pas encore exploitées en conséquence de la pénurie comparative de capitaux et de travail, dut contribuer pour une large part dans les classes qui précèdent. et dont les articles, pour la plupart, appartiennent à ces genres d'industrie qui requièrent un prix de main-d'œuvre réduit, une consommation considérable et un état de société déjà avancé. Néanmoins, l'industrie canadienne a déjà brillé à Londres, dans les industries qui ont pour objet la confection des pompes à incendie, des voitures de luxe et de quelques autres objets.

Si le Canada avait pu envoyer à l'Exposition un modèle de ses grandes scieries dans la section de la mécanique appliquée à l'industrie forestière, dans ce genre il aurait pu lutter avec tous les autres pays, et on aurait

vu avec étonnement un plan modèle, par exemple, de la grande scierie de Montmorenci, près Québec, ou de celle de Chicoutimi, dans le Saguenay, possédant chacune de 80 à 120 scies, et fournissant au commerce d'exportation de 10 à 20,000 tonneaux de bois de sciage, chacune par année.

On ne peut laisser le sujet des classes qui précèdent, sans dire un mot à part d'une machine d'invention nouvelle et purement canadienne, envoyée à grands frais à Paris pour recevoir le verdict du jury international, nous voulons parler de la charrue à vapeur ou cultivateur à vapeur. Depuis plusieurs années, l'industrie s'occupe de la grave et difficile question de l'application de la vapeur au labourage ; mais tous les efforts faits jusqu'à présent sont demeurés, on peut le dire, infructueux. Encore dernièrement en Angleterre, on a essayé dans un concours ouvert à cet effet, plusieurs machines inventées dans le but de résoudre ce problème difficile ; mais un journal rendant compte de ces essais a écrit : " Encore un désappointement ! la charrue à vapeur n'existe pas encore ! Sera-t-il dit que la vapeur est inapplicable aux travaux des champs ? "

La machine canadienne qui se trouve maintenant à Paris, et dont nous ne nommons pas l'inventeur ici, pour rester fidèle à notre promesse de ne mentionner aucun nom dans nos remarques, a déjà été essayée à Londres : là elle a fonctionné, mais le fonctionnement ne durait qu'un temps limité en raison de l'insuffisance dans la construction des chaudières ordinaires. Plusieurs hommes compétents d'Angleterre et d'Ecosse lui promirent malgré cela le succès prochain.

L'inventeur a depuis porté toute son énergie et toute son attention sur la construction d'un nouveau genre de chaudière appropriée au fonctionnement de sa machine. Dans quelques jours, le cultivateur mécanique et sa nouvelle machine seront soumis à l'épreuve de l'essai expérimental. Si cet essai réussit, un des plus grands problèmes du jour sera résolu ; s'il ne réussit pas, il faut espérer qu'on saura toujours gré à l'inventeur de ses efforts, et au Canada des sacrifices qu'il a faits pour l'aider.

DIXIÈME CLASSE.

ARTS CHIMIQUES, TEINTURES ET IMPRESSIONS, INDUSTRIES DES PAPIERS,
DES PEAUX, DU CAOUTCHOUC.

SECTION 1re.

Produits chimiques.

214. *Brennan* (P.), de Montréal, dans le Bas-Canada. Potasse.
215. *Carr* (D.), de Toronto, dans le Haut-Canada. Colle-forte.
216. *Lyman* (William), de Montréal, dans le Bas-Canada. Sels alcalins.
217. *Mac-Farland* (A.), de Montréal, dans le Bas-Canada. Colle-forte.
218. *Townsend* (T.-H.), de Chatham, dans le Haut-Canada. Produits chimiques.

SECTION 2.

Corps gras, résines, Essences, Savons, Vernis et Enduits divers.

219. *Archambault* (A.), de Montréal, dans le Bas-Canada. Vernis pour harnais.
220. *Fisher* (J.), Rivières des Prairies, dans le Bas-Canada. Huile de graine de cameline.
221. *Fox* (C.-D.), de Montréal, dans le Bas-Canada. Huile de pied de bœuf.
222. *Hearle* (J.-G.), d'Osnabruck, dans le Haut-Canada. Savons de toilette.
223. *Keefer* (T.-C.), de Montréal, dans le Bas-Canada. Huile de pourcie.
224. *Laflamme* (A.), de Montréal, dans le Bas-Canada. Tapis peints à l'huile.
225. *Lepage* (L. J.), de Rimouski, dans le Bas-Canada. Huile de pourcie.
226. *Lévêque* (M.), de Rimouski, dans le Bas-Canada. Huile de pourcie.
227. *Lyman* (S. J.), de Montréal, dans le Bas-Canada. Cire.
228. *Lyman* (W.), de Montréal, dans le Bas-Canada. Huile de lin, de loup-marin, de baleine, de pieds de bœuf, de lard, de cèdre, d'épinette et de pin, cire.
229. *Tétu* (Charles-H.), de Rivière-Ouelle, dans le Bas-Canada. Huiles purifiées de loup-marin, de marsouin, de baleine, de requin et de capelan.

SECTION 3.

Caoutchouc et Gulla-Percha.

230. *Compagnie de caoutchouc de Montréal*, à Montréal, [dans le Bas-Canada. Bottes et souliers en caoutchouc.

SECTION 4.

Cuir et Peaux.

231. *Houghton et Wallace*, de Branford, dans le Haut-Canada. Cuir.
232. *Macklin* (O.-S.), de Chippaouais, dans le Haut-Canada. Cuir.
233. *Tétu* (Charles-H.), de Rivière-Ouelle, dans le Bas-Canada. Cuir de marsouin.
234. *Valois* (Narcisse), de Montréal, dans le Bas-Canada. Cuir tannés et peaux de mouton teintés.

SECTION 5.

Papiers et Cartons.

235. *Andres* (S.-R.), de Chambly, dans le Bas-Canada. Papier fabriqué de graphalium ou immortelle.

SECTION 6.

Blanchiment, Teintures, Impressions et Apprêts.

236. *Gingras* (Pierre), de Québec, dans le Bas-Canada. Fourrures teintés.
237. *Lyman* (W.) et Cie., de Montréal, dans le Bas-Canada. Collection de plantes tinctoriales indigènes, consistant en écorces d'aune de chêne blanc, de noyer tendre et de peuplier; carthame, verge d'or et feuilles de sumac.

SECTION 7.

Couleurs, Encres et Crayons.

238. *Toché* (J.-C.) et *Michaud* (T.), de Rimouski, dans le Bas-Canada. Peintures minérales, grises et autres, brutes et préparées.

SECTION 8.

Tabacs, Opiums et Narcotiques divers.

239. *Marmette* (Dr.), de Montmagny, dans le Bas-Canada. Tabac.
240. *Wilson* (D.), de Toronto, dans le Haut-Canada. Tabac.

RÉSUMÉ.**NOMS DES OBJETS CONTENUS DANS LA X^e CLASSE.**

Potasse, colle-forte, sels alcalins, produits chimiques, vernis pour cuir, huile de cameline, de pieds de bœuf, de porcic, de baleine, de loup-marin, de marsouin, de capelan, de requin, de lard, de cèdre, de pin, d'épinette; savons; tapis peints à l'huile; souliers et bottes en caoutchouc; cuirs; cuirs de marsouin; papier d'immortelles; fourrures teintes; plantes tinctoriales; peintures minérales; tabac.

PRIX

Plusieurs des articles ci-dessus nommés sont réglés, quant aux prix, par les marchés étrangers. la production en ce genre ne suffisant pas à la consommation.

Potasse du commerce varie de 15 fr. à 25 fr. le quart (à peu près 130 killogr.)

Les huiles de cétacés et de poissons varient, quant au prix, comme il a déjà été dit à la classe II, suivant l'espèce et la qualité entre 90 centimes à 1 fr. 25 c. le litre. Les huiles et les gommés d'arbres de 4 fr. à 7 fr. le litre.

Cuir de marsouin en moyenne 30 fr. le côté, c'est-à-dire la moitié d'une peau; ces côtés ont terme moyen 9 pieds en longueur sur une largeur de 4 pieds.

Les peintures minérales sont si abondantes que le prix de la matière brute à l'endroit de la production ne dépasse pas 160 pour 100 du coût de la main-d'œuvre; disons qu'on peut les avoir extraites sur place pour 5 fr. les 100 killogr. Le tabac du Canada se vend en moyenne 60 centimes la livre.

Il est inutile de donner les prix variables d'objets qui ne sont pas pour le Canada matière à exportation. Quant aux articles d'importation, le prix d'Europe suffit à éclairer le négociant désirent expédier au Canada; il est évident, en effet, que s'il peut lutter ici, rien ne l'empêche de soutenir la concurrence sur le marché là-bas; le tarif de nos douanes, qui, pour la plupart des articles d'importation, varie à peu près de 8 à 12 pour 100 sur la valeur, faisant à tous les mêmes conditions.

REMARQUES.

La potasse et autres alcalis végétaux sont une branche assez considérable de l'exportation du pays; les défricheurs, en abattant les forêts et

les faisant brûler, convertissent une partie des cendres en alcalis du commerce. L'exportation de 1853 expédia à l'étranger la quantité de 27,674 quarts de potasse et perlasse cotés à une valeur collective de 3,135,820 fr., ce qui établit une moyenne moindre de prix que celle indiquée plus haut, mais qui probablement manque d'exactitude.

Les huiles de cétacés et de poissons aux différents états sous lesquels elles se présentent, ont fourni à l'exportation de la même année la quantité de 18,225 gallons, représentant une valeur cotée à 44,940 fr. Cette valeur ne comprend pas l'exportation considérable de la compagnie de la Baie d'Hudson ; au reste, c'est une valeur insignifiante comparée aux ressources immenses du golfe Saint-Laurent. Les huiles exposées à Paris dans la section canadienne, sont des huiles de qualité supérieure préparées par des procédés spéciaux pour l'éclairage des phares ; comparativement au prix, ces huiles purifiées sont d'un usage plus économique que les huiles grossières.

J'insiste encore une fois sur la qualité que possède l'huile du cétacé, appelé aux Canada le *pourcie* (*dolphinus minor*), de résister à la congélation.

Le cuir du cétacé le marsouin, dont l'industrie canadienne a fait, en le travaillant, un produit tout nouveau, mérite une mention toute spéciale. Il offre, par sa résistance, son élasticité et sa beauté, des avantages incalculables sur les autres matières du même genre. Il possède, en outre, une propriété particulière et dont peuvent tirer partie beaucoup d'industries, et surtout d'industries parisiennes, celle de servir à un degré que nulle autre substance employée à cet effet n'atteint, au polissage des métaux, comme dernière opération du genre.

Le papier d'immortelles est un produit tout nouveau et qui demande encore la sanction de la pratique et de l'expérience, il est confectionné avec les fleurs du *graphalium*, plante assez abondante à l'état sauvage, dans de certaines localités incultes de l'Amérique.

Les fourrures teintes exposées dans cette classe, le sont comme spécimens destinés à démontrer l'excellence d'un procédé particulier pour teindre les pelleteries ; les échantillons se composent de martes rouges teintes en noir de zibeline, avec une perfection qui défie l'œil du plus habile connaisseur. Comme point de comparaison, une martre rouge est attachée aux martes teintes. Le prix de la martre rouge est en moyenne de 10 fr., celui de la zibeline, de 30 fr., celui de la martre rouge teinte, de 20 fr. ; les prix du procédé pour teindre sont d'à peu près 3 fr. par martre, y compris les profits et pertes du teinturier.

Il suffit d'examiner les belles et vives couleurs des dessins de fantaisies, brodés par nos Sauvages, pour démontrer que nos forêts fournissent la matière première des plus belles teintures.

Parmi les ocres et autres peintures minérales qui abondent, il est une terre qui fournit une couleur gris-naturel, dont l'emploi généralisé pourrait donner au commerce une peinture commune à un prix plus réduit qu'aucun de ceux maintenant connus sur les marchés; cette peinture convient essentiellement pour le badigeonnage, le sablage des édifices et les premières couches dont l'on se sert dans beaucoup d'arts.

Le tabac canadien fut autrefois, sous la domination française, un des principaux articles du commerce; il est certain que, cultivé avec soin, il deviendrait un produit excellent; tel que récolté maintenant au Canada, c'est presque une plante venant sans culture, et qui néanmoins est, quand en bonne condition relative, assez estimée.

ONZIÈME CLASSE.

PRÉPARATION ET CONSERVATION DES SUBSTANCES ALIMENTAIRES.

SECTION I^{re}.

Farines, Féculés et Produits dérivés (sauf renvoi à la classe III).

241. *Gamble* (W.), d'Etobicoke, dans le Haut-Canada. Farines de blé, orge, sarrasin, maïs et avoine, pois.
242. *Fitts* (Clark), de Montréal, dans le Bas-Canada. Biscuits.
243. *Lacombe* (Mme), de Saint-Michel, dans le Bas-Canada. Fécule de pommes de terre.
244. *Lawson* (Edward), de Toronto, dans le Haut-Canada. Farine de froment et biscuits.
245. *MacDougall* (J.), de Montréal, dans le Bas-Canada. Farine de froment.
246. *Naysmith* (John), de Toronto, dans le Haut-Canada. Biscuits.
247. *Platt* (Samuel), de Blenheim, dans le Haut-Canada. Farine de froment.
248. *Proctor* (J.-D.), de Montréal, dans le Bas-Canada. Farine de maïs.
249. *Robb* (John), de Montréal, dans le Bas-Canada. Biscuits.
250. *Southwick* (M.-B.), de Montréal, dans le Bas-Canada. Fécule de maïs.
251. *Thomas* (Richard), de Montréal, dans le Bas-Canada. Farine de sarrasin.

SECTION 2.

Sucrés et matières sucrées de grande fabrication.

252. *Gasse* (Louis), de Rimouski, dans le Bas-Canada. Sucre d'érable.
253. *Redpath* (J.), de Montréal, dans le Bas-Canada. Sucre d'érable et autres à l'état brut et raffiné.

254. *Taylor* (James), de Hatley, dans le Bas-Canada. Sucre d'érable.
 255. *Valois* (Narcisse), de Montréal, dans le Bas-Canada. Sucre et sirop d'érable.

SECTION 4.

Conserves d'aliments, aliments fabriqués et condiments.

256. *Ashton* (J. P.), de Montréal, dans le Bas-Canada. Marinades.
 257. *Bauden* (J. et W.), de Montréal, dans le Bas-Canada. Jambons d'ours.
 258. *Crawford* (W.), de Toronto, dans le Haut-Canada. Moutarde.
 259. *Idler* (E.), de Montréal, dans le Bas-Canada. Viandes conservées.
 260. *Léonard* (P.), de Toronto, dans le Haut-Canada. Chicorée.
 261. *Mochrie* (George), de Montréal, dans le Bas-Canada. Conserves de viandes.
 262. *Moyer et Keating*, de Louth, dans le Haut-Canada. Fruits séchés.
 263. *Shaw* (Alexander), de Toronto, dans le Haut-Canada. Chicorée.
 264. *Southwick* (M. B.), de Montréal, dans le Bas-Canada. Conserves de viandes, de pommes de terre et de pommes.
 265. *Thomas* (Richard), de Montréal, dans le Bas-Canada. Saucisses.

RÉSUMÉ.

NOMS DES OBJETS CONTENUS DANS LA XI^E CLASSE.

Farines de blé, orge, avoine, maïs, sarrasin, pois, biscuit, fécule de pommes de terre ; sucre d'érable, sirop d'érable ; marinades ; jambons, jambons d'ours ; moutarde ; viandes conservées ; chicorée ; fruits séchés ; pommes de terre conservées.

PRIX.

Farine de blé marchande, de 20 fr. à 30 fr. le quart (90 kilos environ), suivant la qualité.

Les autres farines se vendent de 20 à 40 pour 100 meilleur marché, suivant les circonstances et l'espèce.

Le biscuit de voyage de 14 à 20 fr. les 112 livres.

Le sucre d'érable de 25 c. à 60 c. la livre.

Le sirop d'érable à peu près 60 c. le litre.

Le jambon se vend de 35 à 50 fr. pour 100 livres.

Le lard salé se vend de 50 à 65 fr. par quart (environ 100 kilos.)

Le bœuf salé de 40 à 50 fr. par quart.

Il faut remarquer que l'élévation des prix de comestibles dans ces dernières années force à donner des *maxima* rarement atteints antérieurement. Au reste, on comprend que ces prix ne sont inscrits ici que pour donner une idée générale des conditions du marché d'exportation canadien ; on sent en effet que c'est une tâche assez difficile, quand on songe à l'étendue du pays et aux variations inouïes des dernières années : on s'attache donc à coter les variantes aux ports d'embarquement, pour la mer, de Québec et Montréal, avec toute la réserve qu'on doit apporter en matière si délicate.

REMARQUES.

Cette classe contient les articles qui, après les bois, fournit la plus grande proportion de l'exportation canadienne ; voici un état succinct des quantités cotées aux retours de la douane de 1855.

Farines, 790,000 quarts (90 kilos le quart).

Biscuits, 9,608 quintaux (112 livres).

Lard salé et jambons, 24,500 quintaux.

Les autres items se partagent en une foule de petits détails qu'il serait inutile de donner. La valeur assignée par les retours de cette année à l'exportation des farines seulement, est de 21,244,160 de francs, établissant une moyenne valeur en nombre rond de 27 fr. par quart. Ces farines ainsi réparties, sont de qualités supérieures ; on n'exporte à peu près que des farines de blé.

Tous ces articles sont soumis à l'inspection et les garanties les plus amples sont offertes à l'acheteur ; ils ont en outre une grande réputation sur les marchés anglais auxquels la plus grande partie est expédiée.

Le sucre d'érable dont il a déjà été parlé ne fait pas l'objet d'une exportation qui en vaille la peine, non plus que le sirop d'érable, bien préférable néanmoins sous tous les rapports à la meilleure mélasse des îles.

Les articles de production agricole qui, dans la classification, se trouvent séparés dans différentes classes, fournissent au Canada, il n'est pas inutile de le mentionner ici, une exportation qui dépasse le chiffre de 40 millions de francs par an ; c'est-à-dire une exportation de 20 francs pour chaque individu de la population, ou encore une exportation de 120 francs à peu près par chef de famille et 250 francs par cultivateur propriétaire. Ainsi, le cultivateur canadien n'est pas l'*homme aux quarante écus*, puisque tous ses besoins pris et payés il met en poche près de 100 écus.

Cemme point de comparaison, nous donnons ici le prix de vente sur le marché de Liverpool des deux principaux articles dont il est question,

pris d'une circulaire de l'année qui sert de comparaison à 1853. A l'automne de cette année, la farine de bonne qualité se vendait, à Liverpool, de 40 à 50 francs le quart, et le lard salé, de bonne qualité, de 75 à 85 francs le quart; c'était donc pour la farine à peu près 23 francs de plus qu'au Canada, et pour le lard aussi 23 francs de plus par quart. Il faut remarquer que cet excédant de prix couvre le fret très élevé à cette époque, les frais d'assurance, de réception, de logement et les profits et pertes du négociant; ce qui indique un prix de revient ordinaire pour l'Europe d'une moyenne beaucoup inférieure aux chiffres ci-dessus qui sont la collection de tous les *maxima* du marché à une époque de renchérissement.

DOUZIÈME CLASSE.

HYGIENE, PHARMACIE, MÉDECINE ET CHIRURGIE.

SECTION 3.

Emploi hygiénique et médicinal des eaux, des vapeurs et des gaz.

266. *Commission géologique du Canada de Montréal*, dans le Bas-Canada. Eaux naturelles acides de Tuscarora, dans le Haut-Canada.

SECTION 4.

Pharmacie.

267. *Ardouin* (A.) de Québec, dans le Bas-Canada, Collection de plantes médicinales consistant en *althea officinalis*, *carthamus tinctorius*, *coptis trifolia*, *pyrola umbellata*, *sanguinaria Canadensis*, *smilax aspera*.
268. *Croft*. (H.), de Toronto, dans le Haut-Canada. Préparations officinales.
269. *Giroux* (Olivier), de Québec, dans le Bas-Canada. Baume du Canada et huile d'épinette, racines de salsepareille, de sang-dragon et de savoyane; extraits de ciguë, de jusquiame et d'aconit.
270. *Lesperance* (Joseph), de Saint Thomas, dans le Bas-Canada, huile de foie de morue.
271. (*Nault*. (Dr.), de Québec, dans le Bas-Canada. Castoréum.

SECTION 6.

Anatomie humaine et comparée.

272. *Booth* (J.), de Niagara, dans le Haut-Canada. Animaux empaillés.

773. *Kennedy* (D.), de Toronto, dans le Haut-Canada. Peaux d'oiseaux du Canada.
274. *Mac Culloch* (Mme.), de Montréal, dans le Bas-Canada. Collection des oiseaux du Canada.

RÉSUMÉ.

NOMS DES OBJETS CONTENUS DANS LA XIIIÈ CLASSE.

Eaux minérales ; plantes médicinales ; préparations officinales ; baume du Canada ; huile d'épinette ; extraits pharmaceutiques ; huile de foie de morue ; castoréum ; animaux empaillés ; peaux d'oiseaux du Canada ; collection des oiseaux du Canada.

PRIX.

Comme la plupart des articles ci-dessus désignés ne peuvent prochainement être d'un grand intérêt pour le commerce international, je ne donne que les prix de quelques substances actuellement sur le marché.

Baume du Canada (gomme de pin), 4 fr. 50 c. le litre.

Huile d'épinette, 7 fr. le litre.

Huile de foie de morue, 4 fr. 50 c. le litre.

Castoréum en rognons naturels, 2 f. 50 c. la livre.

Extrait de jusquiame, 16 f. la livre.

— de ciguë, 16 f. la livre.

— d'aconit, 24 fr. la livre.

REMARQUES.

Dans le cadre assigné à ces notes, il n'y a pas grand chose à dire sur les articles de cette classe. Les seules substances qui peuvent fournir à l'exportation et au commerce d'échanges internationaux, sont : les gommes et huiles végétales connues sous les noms de Baume du Canada et d'huile d'épinette ou térébentine du Canada ; l'huile de foie de morue et le castoréum.

Les gommes et térébenthines produites par nos forêts sont des substances précieuses pour la confection des plus beaux vernis. Nous pouvons donner à un prix comparativement réduit, l'huile de foie de morue, que nos armateurs en pêche confectionnent avec une grande perfection. Il serait inutile de parler du castoréum, puisque nous sommes presque les seuls à le livrer au commerce.

TREIZIEME CLASSE.

MARINE ET ART MILITAIRE.

SECTION 1re.

Eléments principaux du matériel des constructions navales et de l'art de la navigation.

275. Clark (Mme James), de Montréal, dans le Bas-Canada. Poulies.
276. Hood et frères, de Montréal, dans le Bas-Canada. Bras de Vergue.
277. Mac Grégor (A. et D.), d'Esquesing, dans le Haut-Canada. Collection de Cordages.
278. Schier (G.-W.), de Montréal, dans le Bas-Canada. Statue sculptée en bois, pour tête d'un navire.

SECTION 2.

Appareils de natation, de sauvetage, d'exploration, etc.

279. Ash (lieutenant), de Québec, dans le Bas-Canada. Modèle d'un radeau de sauvetage.
280. Thomas (capitaine), de Toronto, dans le Haut-Canada. Modèle d'un radeau de sauvetage.

SECTION 3.

Dessins et modèles des systèmes de constructions navales employées sur les rivières, les canaux et les lacs.

281. Hudson (capitaine), de Toronto, dans le Haut-Canada. Modèles de bateaux.
282. Cantin (A.), de Montréal, dans le Bas-Canada. Rames.

SECTION 4.

Dessins et modèles des systèmes de constructions navales employées pour le commerce et la pêche maritime.

283. Lee (Thomas-C.), de Québec, dans le Bas-Canada. Modèles de clippers et de steamers.

QUATORZIÈME CLASSE.

CONSTRUCTIONS CIVILES.

SECTION 1re.

Matériaux et Constructions.

284. *Brown* (R.), de Lac-au-Riz, dans le Haut-Canada. Marbre de Marmora.
285. *Brown* (James), de Sainte-Catherine, dans le Haut-Canada. Ciment de Thorold et la pierre à l'état de nature.
286. *Calway* (James), de Saint-Joseph, dans le Bas-Canada. Granit de Vaudreuil (Beauce).
287. *Cheesman* (R.), de Philipsbourg, dans le Bas-Canada. Marbre de Saint-Armand.
288. *Commission géologique du Canada*, Marbres de Dudswell et de la baie de Missisquoi ; serpentines de Brompton et d'Orford ; bloc taillé de calcaire de Gloucester et briques blanches de Westminster.
289. *Compagnie des ardoisières de Shipton*, à Shipton, dans le Bas-Canada. Ardoises tégulaires.
290. *Compagnie du Grand-Tronc des chemins de fer*, de Montréal, dans le Bas-Canada. Echantillons de différentes pierres employées dans la construction des ponts des chemins de fer (granits gris et calcaires).
291. *Gauvreau* (Pierre), de Québec, dans le Bas-Canada. Ciment de Québec et la pierre à l'état de nature ; aussi un tuyau fait de ciment.
292. *Guy* (J.), de Melbourne, dans le Bas-Canada. Ardoises tégulaires.
293. *Hilliard et Dickson*, de Packenham, dans le Haut-Canada. Pierre de construction (calcaire).
294. *Hutchison et Morrison*, de Montréal, dans le Bas-Canada. Un bloc de calcaire taillé.
295. *Jarvis* (W.-B.), shérif de Toronto, à Toronto, dans le Haut-Canada. Matériaux de construction (briques, etc.)
296. *Keefer* (Samuel), de Brockville, dans le Haut-Canada. Pierres de construction pour les ponts de chemin de fer de Brockville et Arnprior (grès et calcaires).
297. *Keefer* (Thomas-C.), de Montréal, dans le Bas-Canada. Blocs taillés de pierre calcaire et mortier hydraulique endurci.

-
298. *Leeming* (John), de Montréal, dans le Bas-Canada. Blocs de pierres calcaires, taillés à la machine.
299. *Lemieux* (Honorabile-François), de Québec, dans le Bas-Canada. Granits et autres pierres de construction taillées, de Lorette, Pointe-aux-Trembles et Cap-Rouge.
300. *Leslie* (James), de Sherbrooke, dans le Bas-Canada. Ardoises régulières.
301. *Little*, de Paris, dans le Haut-Canada. Calcaire hydraulique.
302. *Mac Donald*, des Chats, dans le Haut-Canada. Blocs taillés de calcaire.
303. *Mac Laughlin* (D.), de Bytown, dans le Haut-Canada. Marbre et pierre à bâtir d'Arnprior.
304. *Perry* (Edmond), de Brockville, dans le Haut-Canada. Blocs taillés de calcaire.
305. *Primmerman* (J.), de Barnston, dans le Bas-Canada. Granit de Barnston.
306. *Tardif* (Joseph), de Tring, dans le Bas-Canada. Ardoises régulières.
307. *Townley* (M.), de Toronto, dans le Haut-Canada. Briques blanches.
308. *White* (P.), de Pembroke, dans le Haut-Canada. Pierre de construction (grès).

SECTION 2.

Arts divers se rattachant aux constructions.

309. *Fox* (D.-W.), de Toronto, dans le Haut-Canada. Echantillon de couverture en ardoises.
310. *Ostell* (J.) et compagnie, de Montréal, dans le Bas-Canada. Portes, jalousies et boîtes en bois; modèle du palais de justice de Montréal.
311. *Murphy* (J.), de Toronto, dans le Haut-Canada. Spécimens de peinture imitant bois et marbre.

SECTION 5.

Travaux relatifs à la navigation intérieure.

312. *Bureau des travaux publics*, Modèles pour canaux et ponts.

SECTION 8.

Ponts.

313. *Directeurs du chemin de fer du Grand-Tronc*, de Montréal, dans le Bas-Canada. Modèle du pont Victoria.

SECTION 10.

314. *Thomas* (W.), de Toronto, dans le Haut-Canada. Dessins d'architecture et modèle d'un obélisque monumental.

QUINZIÈME CLASSE.

INDUSTRIES DES ACIERS BRUTS ET OUVRÉS.

SECTION 5.

Outils d'acier.

315. *Date* (H.-H.), de Galt, dans le Haut-Canada. Outils tranchants.
316. *Dawson* (J.), de Montréal, dans le Bas-Canada. Montre de rabots.
317. *Higgins* (J.-J.) et compagnie, de Montréal, dans le Bas-Canada. Haches.
318. *Jones* (D.-F.), de Gananoque, dans le Haut-Canada. Pelles et bèches.
319. *Parkin* (W.), de Montréal, dans le Bas-Canada. Pelles en fer.
320. *Scott* (Robert), de Montréal, dans le Bas-Canada. Haches et tarières.
321. *Wallace* (W.), de Montréal, dans le Bas-Canada. Montre de rabots.

SEIZIÈME CLASSE.

FABRICATION DES OUVRAGES EN MÉTAUX D'UN TRAVAIL ORDINAIRE.

SECTION 1re.

Elaboration des métaux et des alliages durs par voie de moulage.

322. *Ladd* (C.-P.), de Montréal, dans le Bas-Canada. Cercueil en fonte.
323. *Rodden* (W.), de Montréal, dans le Bas-Canada. Ouvrages en fonte.
324. *Rice* (W.-H.), de Montréal, dans le Bas-Canada. Crible et toile métallique.

SECTION 5.

Grosse Serrurerie, Ferronnerie, Taillanderie et Clouterie.

325. *Peck, Thomas* et compagnie, de Montréal, dans le Bas-Canada. Clous.

DIX-SEPTIÈME CLASSE.

ORFÈVRERIE, BIJOUTERIE, INDUSTRIE DES BRONZES D'ART.

SECTION 3.

*Orfèvrerie et métaux précieux.*326. *Bohle et Hendery*, dans le Bas-Canada. Argenterie.

DIX-HUITIÈME CLASSE.

INDUSTRIE DE LA VERRERIE ET DE LA CÉRAMIQUE.

SECTION 2.

*Verres à vitres et à glaces.*327. *Spence (J.-C.)*, de Montréal, dans le Bas-Canada. Vitraux colorés.

RÉSUMÉ.

NOMS DES OBJETS CONTENUS DANS LES CLASSES DE XIII À XX INCLUSIVEMENT.

Poulies, bras de vergue, collections de cordages, figures en bois pour proues de navire, modèles de radeau de sauvetage, modèles de bateaux, rames, modèles de navires et de vapeurs; marbres et pierres à bâtir, ciments, ardoises, briques, portes, fenêtres et persiennes en bois, peintures sur bois; modèles de canaux et de vannes d'écluses, modèle du pont Victoria, dessins d'architecture et modèle d'un monument; outils tranchants, outils de menuisier, haches, pelles, cercueils en fonte, ouvrages décoratifs en fonte, tôles métalliques pour nettoyer les grains, clous, objets d'orfèvrerie, vitraux colorés.

PRIX.

Pour rester fidèle au plan tracé de ne s'occuper spécialement que des objets qui peuvent être, quant aux prix, d'un intérêt commercial immédiat, nous n'avons à donner dans ce paragraphe que les prix d'un petit nombre des articles ci-dessus énumérés, les remarques qui vont suivre donneront les autres renseignements intéressants.

Prix des rames de canots et yoles, de 1 fr. 50 c. à 3 fr. la pièce, suivant la grosseur.

Prix des fenêtres en bois, 9 fr.

Prix des portes en bois, 19 fr.

Prix des haches de bûcherons de formes modernes et du poids d'environ 1½ kil., 5 fr. Grandes haches à doler, 10 fr. Les prix des autres outils sont dans la même proportion.

REMARQUES.

Les échantillons de cordages exposés sont d'une bonne qualité, et suffisent pour faire regretter que la culture du chanvre ait été presque abandonnée au Canada. Lors de la domination française, l'exportation du chanvre formait un article relativement important au commerce de la colonie, dont le sol, le climat et les circonstances hydrauliques sont admirablement adaptées à cette culture.

Les modèles de navires et de vapeurs exposés montrent à quel point de perfection on en est rendu au Canada dans la science de l'architecture navale. Il ne faut pas oublier que Québec est un des plus grands chantiers de construction du monde entier, s'il n'est le plus grand; on y construisit, en 1853, cinquante navires d'outre-mer du port collectif de 49,541 tonneaux représentant une valeur d'environ 12,000,000 de francs aux prix élevés qu'ont obtenu ces navires sur le marché anglais. Je signale à l'attention un appareil de sauvetage dont la simplicité et l'efficacité se recommandent d'une manière spéciale. Cette admirable invention rendrait la plupart des sinistres impossibles si on l'adoptait.

Les modèles exposés de quelques-uns de nos grands travaux publics, de nos édifices; les échantillons de pierre à bâtir et autres matériaux de construction sont envoyés principalement dans le but de faire connaître l'état industriel de la colonie et de faire connaître ses ressources dans les différents genres. Le public aura sans doute vu avec étonnement les reliefs de nos grands canaux et du pont Victoria, ouvrages gigantesques on peut le dire. Dans la classe des matériaux à bâtir on peut remarquer de très beaux ciments hydrauliques.

Les outils tranchants et autres ont attiré l'attention du public et par la perfection de leur confection et par le bon marché des prix de revient, à un tel point qu'il est inutile d'insister là-dessus.

Venons-en maintenant à quelques remarques sur ces objets manufacturés en bois, tels que portes, fenêtres, rames, articles de boissellerie et autres. On conçoit l'importance de cette industrie quand on songe que nos vastes forêts sont partout traversées de grandes rivières flottables ou navigables et abondantes en force d'eau; ces conditions, jointes à celles de vastes voies de communications suffisantes au transport des articles

DIX-SEPTIÈME CLASSE.

ORFÈVREURIE, BIJOUTERIE, INDUSTRIE DES BRONZES D'ART.

SECTION 3.

*Orfèvrerie et métaux précieux.*326. *Bohle et Hendery*, dans le Bas-Canada. Argenterie.

DIX-HUITIÈME CLASSE.

INDUSTRIE DE LA VERRERIE ET DE LA CÉRAMIQUE.

SECTION 2.

*Verres à vitres et à glaces.*327. *Spence (J.-C.)*, de Montréal, dans le Bas-Canada. Vitraux colorés.

RÉSUMÉ.

NOMS DES OBJETS CONTENUS DANS LES CLASSES DE XIII À XX INCLUSIVEMENT.

Poulies, bras de vergue, collections de cordages, figures en bois pour proues de navire, modèles de radeau de sauvetage, modèles de bateaux, rames, modèles de navires et de vapeurs; marbres et pierres à bâtir, ciments, ardoises, briques, portes, fenêtres et persiennes en bois, peintures sur bois; modèles de canaux et de vannes d'écluses, modèle du pont Victoria, dessins d'architecture et modèle d'un monument; outils tranchants, outils de menuisier, haches, pelles, cercueils en fonte, ouvrages décoratifs en fonte, tôles métalliques pour nettoyer les grains, clous, objets d'orfèvrerie, vitraux colorés.

PRIX.

Pour rester fidèle au plan tracé de ne s'occuper spécialement que des objets qui peuvent être, quant aux prix, d'un intérêt commercial immédiat, nous n'avons à donner dans ce paragraphe que les prix d'un petit nombre des articles ci-dessus énumérés, les remarques qui vont suivre donneront les autres renseignements intéressants.

Prix des rames de canots et yoles, de 1 fr. 50 c. à 3 fr. la pièce, suivant la grosseur.

de commerce les plus volumineux, sont au Canada une position toute exceptionnelle dans l'espèce ; aussi peut-on exporter sur tous les marchés de l'Europe, le bois et les objets ordinaires qui en sont faits, à des prix de revient infiniment plus réduits qu'on ne peut les obtenir ailleurs. On commence à envoyer du Canada aux Indes Orientales des boîtes d'emballage, dont les prix de vente et de revient sont très bien l'affaire des producteurs et des consommateurs à la fois.

La force des choses amène ses conséquences, malgré le peu d'attention qu'y ont donné les peuples de l'Europe intéressés comme nous et plus que nous, puisqu'ils ont besoin. Aussi, si l'on compare les retours des exportations de 1851 avec ceux de 1853, on verra quelle augmentation cette industrie prend d'année en année : mettons quelques chiffres.

L'exportation des douves, étalon de boissellerie qui atteignait le chiffre en valeur de 410,000 francs (chiffres ronds,) en 1851, s'élève à celui de 2,000,000 en 1853 ; l'exportation des pièces pour gréements de navires qui ne s'élevait qu'à la valeur de 189,000 francs en 1851, atteignait le chiffre de 540,000 francs en 1853 ; et l'article si peu important en apparence de l'exportation des rames pour chaloupes qui ne figurait pas au tableau de 1851, entre dans le tableau de 1853 pour une valeur de 73,000 francs.

En disant que tous ces objets sont expédiés en Angleterre, c'est dire que les autres pays de l'Europe peuvent les acheter tout aussi bien que les Anglais, qui, quelquefois, les revendent hors de leur pays.

VINGTIÈME CLASSE.

INDUSTRIE DES LAINES.

SECTION 2.

Laines, Poils et Crins bruts.

328. Carr (J.), de Toronto, dans le Haut-Canada. Crin.

SECTION 5.

Tissus de laine cardée, foulée.

329. Barber et frères, d'Esquesing, dans le Haut-Canada. Draps et laines.

330. Bean (Simon), de Hatley, dans le Bas-Canada. Bas et châles de laine, couvertures et flanelles.

331. Bouchard (Mme), de Saint-Valier, dans le Bas-Canada. Produits en laine.

332. *Brice, M^{re} Murrich* et compagnie, de Toronto, dans le Haut-Canada. Draps.
333. *Colby* (Mme), de Hailey, dans le Bas-Canada. Bas, châies, flanelle.
334. *Lacombe* (Mme), de Saint-Michel, dans le Bas-Canada. Étoffes en laine du pays.
335. *Torrey* (D.), de Newmarket, dans le Haut-Canada. Draps.
336. *Valois* (Narcisse), de Montréal, dans le Bas-Canada. Etoffe de laine.
337. *Walker* (Robert), de Toronto, dans le Haut-Canada. Draps.

VINGT-DEUXIÈME CLASSE.

INDUSTRIE DES LINS ET DES CHANVRES.

SECTION 4.

Fils de lin, de chanvre, et d'autres filaments.

338. *Sœurs de la Charité*, de Montréal, dans le Bas-Canada. Fil de lin.
339. *Bouchard* (Mme), de Saint-Valier, dans le Bas-Canada. Fil de lin.

VINGT-TROISIÈME CLASSE.

INDUSTRIE DE LA BONNETERIE, DES TAPIS, DE LA PASSEMENTERIE, DE LA BRODERIE ET DES DENTELLES.

SECTION 5.

Bonneterie.

340. *Ebenezer* (S.), Toronto, dans le Haut-Canada. Gants de laine.
341. *Harper* (Mme), d'Etobicoke, dans le Haut-Canada. Bas de laine.
342. *Moore* (Mme), d'Etobicoke, dans le Haut-Canada. Bas de laine.
343. *Musson* (Mme), d'Etobicoke, dans le Haut-Canada. Bas de laine.
344. *Silverthorn* (Mme), de Cooksville, dans le Haut-Canada. Couvre-pieds.
345. *Stiffel* (Mme), de Toronto, dans le Haut-Canada. Couvre-pieds.

SECTION 6.

Broderie.

346. *Langevin* (Mme P.), de Montréal, dans le Bas-Canada. Nappe de table.

347. *Vancelow* (Mme), de Montréal, dans le Bas-Canada. Nappe de table.

SECTION 7.

Dentelles.

348. *Sentler* (Mlles), de Brockville, dans le Haut-Canada. Ouvrage à l'aiguille (dentelle).

RÉSUMÉ.

NOMS DES OBJETS CONTENUS DANS LES CLASSES DE XX A XXIII
INCLUSIVEMENT.

Crin, draps et laines, bas en laine, châles de laine, couvertures en laine, flanelles, étoffes de laine dites étoffes du pays, fil de lin, toile de lin grosse, tricots en lin, dentelle de fil, gants de laine, couvre-pieds en laine et en fil, nappe de table, tricots à l'aiguille.

PRIX.

Les draps et les étoffes communes de manufacture domestique ou de fabrication mécanique se vendent de 3 fr. 25 c. à 10 fr. le mètre.

La laine brute se vend ordinairement de 80 c. à 1 fr. 50 c. la livre.

Le lin prêt à filer, de 30 à 50 c. la livre.

Les flanelles communes se vendent de 2 fr. à 2 fr. 50 le mètre.

La grosse toile de lin de 1 fr. 30 à 2 fr. le mètre.

Les articles de bonneterie, de passementerie et de manufacture intérieure n'ont pas un cours régulier sur le marché.

REMARQUES.

Les objets des classes précédentes n'ont été expédiés à l'Exposition que comme échantillons de l'industrie du pays sous ce rapport. Naturellement on ne peut pas s'attendre qu'une petite population, qui a tout à faire, s'occupe des industries dont l'objet est de fournir la richesse et le luxe de ces belles étoffes que l'Europe produit. Nous nous contentons de confectionner de bons gros draps et de bonnes grosses toiles qui sont remarquables, surtout celles que les femmes des cultivateurs font à la maison, par leur solidité, comme propres aux vêtements de travail et par leur bon marché. Quelques manufactures néanmoins s'occupent à produire des étoffes plus fines et autres tissus plus recherchés.

Il y a dans les objets exposés des tricots, des dentelles, des bonnets et autres ouvrages en laine, en coton et en fil de lin, qui ne sont pas sans intérêt sous le double rapport de la matière première et de la confection; ces produits sont faits à la maison par les femmes des cultivateurs; et on remarque que ces occupations sont pour les familles des cultivateurs un grand élément de richesses et ont une tendance à améliorer les troupeaux de moutons par l'émulation qu'elles font naître.

VINGT-QUATRIÈME CLASSE.

INDUSTRIES CONCERNANT L'AMEUBLEMENT ET LA DÉCORATION.

SECTION 3.

Meubles et ouvrages d'ébénisterie d'usage courant.

349. *Bevis* (J.), de Hamilton, dans le Haut-Canada, Table ronde.
 550. *Hilton* (J. et W.), de Montréal, dans le Bas-Canada. Sofa et chaises.
 351. *Mac Garvey* (Owen), de Montréal, dans le Bas-Canada. Chaises berçantes.

SECTION 4.

Meubles de luxe et objets de décoration caractérisés par l'emploi des bois précieux, de l'ivoire, de l'écaille, le travail de sculpture ou d'incrustation, et l'addition d'ornements de prix.

352. *Drum* (William), de Québec, dans le Bas-Canada. Chaise recouverte en cuir, brodé en poil d'orignal.
 353. *Rhodes* (capitaine), de Québec, dans le Bas-Canada. Chaise recouverte en cuir, brodé en poil d'orignal.
 354. *Spence* (J.-C.), de Montréal, dans le Bas-Canada. Guéridon en verre peint et doré.
 355. *Widder* (Mlle), de Toronto, dans le Haut-Canada. Chaise de salon.

SECTION 5.

Objets de décoration ou d'ameublement en bois, en matières moulées, etc., dorés, laqués, etc.

356. *Cushing* (Mme), de Montréal, dans le Bas-Canada. Cadre de fantaisie.
 357. *Hare* (Albert), de Montréal, dans le Bas-Canada. Cadre de miroir.

SECTION. 6.

Objets d'ameublement en roseaux, Pailles, etc., Accessoires d'ameublement, Ustensiles de ménage.

358. *Boyd* (John), de Montréal, dans le Haut-Canada. Brosses.
 359. *Jenking* (Thomas), de Montréal, dans le Bas-Canada. Brosses et soies.
 360. *Nelson et Butlers*, de Montréal, dans le Bas-Canada. Balais.

SECTION 7.

Ouvrages de tapisserie.

361. *Davis* (Mme), de Montréal, dans le Bas-Canada. Ouvrages à l'aiguille.

RÉSUMÉ.

NOMS DES OBJETS CONTENUS DANS LA XXIV^e CLASSE.

Table ronde faite de divers bois, sofa et chaises, chaises berçantes, chaises avec couverture en cuir brodé, guéridon en verre peint et doré, chaise de salon, cadres pour glaces, encadrements pour tableaux, brosses, balais, ouvrages à l'aiguille pour décorations.

REMARQUES.

En même temps qu'échantillons de l'ébénisterie et des autres industries concernant l'ameublement, les objets exposés par le Canada dans cette classe offrent des spécimens de nos bois travaillés. Une table ronde les montre tous accolés les uns aux autres dans le genre des mosaïques : le public remarque la beauté de notre érable piqué, de notre noyer noir, et surtout de l'érable rubané, dont une chaise de boudoir offre un bel échantillon.

En visitant une couchette magnifique, en érable piqué, au milieu des produits inimitables de l'ébénisterie parisienne, j'appris que, tout en appréciant la beauté de ce bois pour l'ébénisterie et la confection des parquets d'appartements, on objectait, à la généralisation de son emploi, son prix excessif et la difficulté de se le procurer ; cette information était de nature à me surprendre, puisque ce bois est si abondant au Canada qu'on en fait du bois de chauffage et qu'il peut être fourni à l'Europe pour un prix de revient guère plus élevé que celui que l'on donne ici pour le sapin. L'embarquement et le débarquement du bois est pour beaucoup dans le prix qu'il atteint sur le marché d'achat : or on achète ces bois de seconde ou de troisième main sur le marché à bois

d'Angleterre, son prix s'est donc accru du coût de tous les transbordements, des commissions, profits et pertes des marchands et de l'incertitude, des délais et de l'insuffisance d'un pareil moyen d'approvisionnement.

VINGT-CINQUIÈME CLASSE.

CONFECTION DES ARTICLES DE VÊTEMENT, FABRICATION DES OBJETS DE MODE ET DE FANTAISIE.

SECTION 2.

Objets de lingerie, Corssets, Bretelles et Jarretières.

362. *Smiley* (Robert), de Hamilton, dans le Haut-Canada. Chemises.

SECTION 3.

Habits et Vêtements accessoires.

363. *Gauthier* (Edouard), de Montréal, dans le Bas-Canada. Habits d'étoffe du pays.

364. *Henderson* et compagnie, de Québec, dans le Bas-Canada. Capote en drap et fourrure de castor.

365. *Wheeler* (Thomas), de Toronto, dans le Haut-Canada. Mantille de plumes.

SECTION 3.

Chaussures, Guêtres et Gants.

366. *Barbeau* (Joseph), de Québec, dans le Bas-Canada. Bottes en cuir de caribou et de marsouin.

367. *Eckart* (Isaac), de Québec, dans le Bas-Canada. Raquettes et bottes d'hiver.

368. *Fisher* (Mme), de Québec, dans le Bas-Canada. Gants en poil d'original.

369. *Mercier* (D.), de Québec, dans le Bas-Canada. Habit, etc. d'un chef Huron.

370. *Merrefield* et *Sheridan*, de Toronto, dans le Haut-Canada. Bottes.

371. *Pollard* (Mme), de Hamilton, dans le Haut-Canada. Pantouffles brodées.

372. *Price* (David), de Chicoutimi, dans le Bas-Canada. Mocassins brodés en soie.

373. *Seanberth* et *Robinson*, de Toronto, dans le Haut-Canada. Bottes.

394. *Smith* et Cie, de Montréal, dans le Bas-Canada. Bottes et souliers.

375. *Taché* (J.-C.), de Rimouski, dans le Bas-Canada. Mocassins partiellement revêtus de caoutchouc, contre le froid et l'humidité.

SECTION 5.

Chapeaux et Coiffures.

376. *Couture* (Mme), de Saint-Ambroise, dans le Bas-Canada. Chapeaux et ouvrages en paille et en foin.
377. *Martel* (Mme), de Québec, dans le Bas-Canada. Chapeaux de foin et ouvrage de même matière.
378. *Martel* (Mlle), de Québec, dans le Bas-Canada. Chapeaux de foin et ouvrage de même matière.
379. *Ranger* (Mme), d'Acadie, dans le Bas-Canada. Chapeaux en paille.

SECTION 7.

Evantails, Ecrans, Parasols, Parapluis, Cannes.

380. *Jones* (Mme J.), de Montréal, dans le Bas-Canada. Ecran brodé en laine.
381. *Partenais* (Mlle P.), de l'Industrie, dans le Bas-Canada. Broderie en laine.

SECTION 11.

Objets de Gânerie et de Maroquinerie, de Cartonnage de Tannerie et de Sparterie fine.

382. *Malo* (l'abbé), de Bécancour, dans le Bas-Canada. Curiosités et antiquités indiennes.
383. *Jones* (Peter), de Brantford, dans le Bas-Canada. Curiosités sauvages.
384. *Mercier* (D.), de Québec, dans le Bas-Canada. Ouvrages des Sauvages.
385. *Rhodes* (Mme), de Québec, dans le Bas-Canada. Broderie sur écorce.
386. *Tanguay* (l'abbé), de Rimouski, dans le Bas-Canada. Curiosités sauvages.

RESUMÉ.

NOMS DES OBJETS CONTENUS DANS LA XXV CLASSE.

Chemises, habits en étoffe du pays, capotte en castor, mantille de plumes, bottes en cuir de caribou pour la chasse, bottes d'écuyer en caribou, bottes en cuir de marsouin, raquettes pour la neige, bottes en cuir de loup-marin passé en parchemin, gants en duvet d'original, habit d'un chef huron, bottes et souliers, mocassins brodés, mocassins partiellement revêtus en caoutchouc, chapeaux en foin et en paille, écran

brodé, broderie en laine à l'aiguille, curiosités et antiquités sauvages, fantaisies de parure, d'habillement et de tableterie sauvages, broderies sur écorce.

PRIX.

Il serait impossible de donner, dans une mesure d'utilité pratique, les prix détaillés de la plupart des articles énumérés ci-dessus, qui, étant des objets de luxe et de fantaisie, valent en raison de ce qu'on demande de goût, de travail et d'ornementation. Voici les prix communs de quelques articles usuels.

Un habillement complet de cultivateur en bonne et forte étoffe du pays pour l'hiver, coûte 50 francs.

Bottes dites canadiennes pour le travail, 2 fr. 50 centimes la paire.

Une belle capotte de luxe en castor de 200 à 300 fr.

Des bottes de chasse, première qualité, en cuir de caribou, 50 fr.

Bottes et pantalons d'écuyer (dites de Crimée), en caribou, 60 fr.

Des pantoufles de luxe, broderie fantaisie, en poil d'orignal, en moyenne, 25 fr.

REMARQUES.

Il est inutile de signaler la beauté et le confort des capottes en peaux de castor, non plus que la différence de prix qu'on en exige en Europe avec celui qui est inscrit plus haut.

Les bottes en cuir de caribou, jouissent à un degré supérieur des qualités d'imperméabilité et de légèreté, et il est certain que personne n'a vu des bottes de chasse égales à celles qui sont exposées du Canada; l'emploi de ces sortes de chaussures serait d'une utilité incontestable pour MM. les ingénieurs et officiers de l'armée chargés de la surveillance de travaux qui les exposent sans cesse à parcourir des terrains humides et fangeux.

Il est une autre espèce de bottes faites avec le cuir ordinaire, et qui reçoivent le nom de *bottes canadiennes* ou *bottes sauvages*, et dont se servent exclusivement nos cultivateurs, nos bûcherons, nos pêcheurs et chasseurs pour leurs travaux, dont le coût n'est que de 2 fr. 50 c., et qui sont admirablement adaptées pour les travaux de l'homme des champs, de l'homme de mer et du soldat: les marins et les soldats anglais en font usage au Canada, dans les saisons pluvieuses ou froides.

On peut voir encore une application partielle du caoutchouc à une espèce de chaussure faite avec la peau de l'orignal passé; comme

chaussure de ville et de campagne contre le froid et l'humidité, cette chaussure est inappréciable.

Les gants de duvet d'original sont l'échantillon d'un curieux produit. On appelle le duvet d'original une espèce de laine courte qui couvre la peau de ce grand quadrupède à l'origine du grand poil ; cette matière *feutreable* et textile, *et sui generis*, pourrait, c'est possible, être susceptible d'applications spéciales.

L'industrie des chapeaux en foin et en paille fait de rapides progrès au Canada, et les spécimens déposés à l'annexe en sont une preuve ; cette industrie qui ne fournissait rien au tableau de l'exportation de 1851, y était portée pour 40,000 fr. en 1852, et pour 124,000 fr. en 1853.

Les jolies et curieuses fantaisies en plumes, poil d'original et de porc-épic, broderie sur écorce, ont beaucoup attiré l'attention des amateurs ; il y a, en effet, dans ces objets, des articles de toilette et d'ornemens d'un goût et d'un luxe qui étonnent, quand on sait que tout cela existait originairement chez les tribus aborigènes des bords du Saint-Laurent.

VINGT-SIXIÈME CLASSE.

DESSIN ET PLASTIQUE APPLIQUÉS A L'INDUSTRIE, IMPRIMERIE EN CARACTÈRES ET EN TAILLE-DOUCE, PHOTOGRAPHIE, ETC.

SECTION 1re.

Écriture, Dessin et Peinture.

387. *Armstrong* (W.), de Toronto, dans le Haut-Canada. Dessins à l'aquarelle.
388. *Shephard* (Mlle.), de Montréal, dans le Bas-Canada. Dessins de fruits et végétaux du Canada.
389. *Tully* (Kivas), de Toronto, dans le Haut-Canada. Dessins d'architecture.

SECTION 2.

Lithographie, Autographie et Gravure sur pierre.

390. *Whitfield*, de Toronto, dans le Haut-Canada. Dessins de villes canadiennes en lithographie.

SECTION 4.

Photographie.

391. *Doane* (J.-C.), de Montréal, dans le Bas-Canada. Photographies.
392. *Palmer* (E.-J.), de Toronto, dans le Haut-Canada. Daguerrotypes.

SECTION 6.

Moulage et Estampage.

393. *Cochrane* (Mlle), de Québec, dans le Bas-Canada. Fruits en cire.
 394. *Sœurs de la Providence*, de Montréal, dans le Bas-Canada. Fruits et végétaux en cire.
 395. *Wheeler* (J.), de Toronto, dans le Haut-Canada. Gravure en creux.

SECTION 7.

Imprimerie.

396. *Rose* (H. et G.-M.) de Montréal, dans le Bas-Canada. Spécimens de typographie.
 397. *Salter et Rose*, de Montréal, dans le Bas-Canada. Spécimens de typographie.
 398. *Smith* (W.-W.), de Saint-Jean, dans le Bas-Canada. Spécimens de typographie.
 399. *Starke* et compagnie, de Montréal, dans le Bas-Canada. Specimens de typographie.

SECTION 8.

Reliure.

400. *De Puibusque* (Adolphe), Reliure en peau de Marsouin.
 401. *Mackay* (Mme W.-S.), de Montréal, dans le Bas Canada. Livres.
 402. *Miller* (R. et A.), de Montréal, dans le Bas-Canada. Spécimens de reliure.
 403. *Young* (A.), de Montréal, dans le Bas-Canada. Spécimens de reliure.

VINGT-SEPTIÈME CLASSE.

FABRICATION D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE.

SECTION 5.

Instruments à corde, à clavier.

404. *Hood* (T.-D.), de Montréal, dans le Bas-Canada. Piano-forte.

SECTION 8.

Fabrications élémentaires et accessoires.

405. *Hood* (T.-D.), de Montréal, dans le Bas-Canada. Table d'harmonie

RÉSUMÉ.

NOMS DES OBJETS CONTENUS DANS LES CLASSES XXVI ET XXVII.

Dessins à l'aquarelle ; dessins de fruits et végétaux du Canada ; dessins d'architecture ; lithographies représentant quelques villes du Canada ; portraits photographiés ; fruits en cire ; végétaux en cire ; gravure en creux ; spécimens de typographie ; reliûre en peau de marsouin ; spécimens de reliûre ; un piano droit ; table d'harmonie.

REMARQUES.

Tous les objets énumérés ci-dessus ont été envoyés dans le but, de donner une idée des scènes canadiennes, ou d'illustrer la manière dont les différents arts représentés sont cultivés au Canada.

Les collections de dessins à l'aquarelle et en cire des fruits et légumes du Canada ont, en outre, le but de compléter l'Exposition des produits de l'agriculture et de l'horticulture du pays.

Un échantillon de reliûre en peau de marsouin est une nouvelle démonstration, sous une autre forme, de la beauté de ce produit nouveau et jusqu'ici exclusif à l'industrie canadienne.

VINGT-HUITIÈME CLASSE.

PEINTURE, GRAVURE ET LITHOGRAPHIE.

SECTION PREMIÈRE.

Dessin et peinture.

406. *Kane* (Paul), de Toronto, dans le Haut-Canada. Peintures à l'huile.

407. *Ryland* (J.-H.), de Montréal, dans le Bas-Canada. Peintures à l'huile.

REMARQUES.

Dans la section des Beaux-Arts le Canada n'a envoyé que quelques petits tableaux extraits d'une collection excessivement intéressante d'esquisses des scènes de l'ouest de l'Amérique. M. Paul Kane, jeune artiste voyageur, qui a parcouru pendant sept ans les vastes prairies de l'Amérique, des deux côtés des montagnes rocheuses, a recueilli chez les soixante tribus qu'il a visitées, un musée le plus complet du genre, des ustensiles, habits, articles de logements, armes, outils, etc., de ces

aborigènes ; et s'est surtout occupé de peindre les portraits des chefs de ces tribus, d'esquisser les paysages et les scènes de mœurs. M. Kane sera bientôt prêt maintenant à publier le récit de ses pèlerinages, accompagné des gravures représentant sa riche collection. Cet ouvrage sera d'autant plus précieux que ces tribus sauvages disparaissent, ou du moins, perdent tous les jours des mœurs et des habitudes spéciales et pittoresques qui les caractérisent.

En terminant cette unique remarque sur cette classe, je crois devoir dire que nous avons au Canada des artistes qui auraient pu envoyer à Paris des tableaux qui n'auraient pas été sans mérite, deux de ces artistes (*) ont eu des succès comme élèves des écoles de Rome et de Paris, mais une modestie excessive les a fait s'abstenir ; je dis cela pour donner une nouvelle preuve que le Canada n'est plus un pays sauvage.

(*) MM. Plamondon et Hamel : un troisième, M. Bourrassa est venu depuis les joindre, de retour de ses études à Rome et à Florence. Disons encore le nom d'un autre artiste canadien, M. Falardeau, né à Québec et vivant maintenant à Florence.

CONCLUSION.

Les quelques notes qui précèdent sont destinées à compléter les renseignements fournis par les différentes publications distribuées pendant l'Exposition sur les ressources du Canada. Elles ne tendent qu'à donner des renseignements généraux propres à attirer l'attention des hommes d'affaires, et leur permettre de juger à *priori* de ce que le commerce peut tirer de ce pays. On a vu que les notes fournies ont spécialement trait aux articles d'exportation canadienne, le lecteur doit conclure que nous importons de tous les articles que nous n'exportons pas.

Tous ces renseignements pourront démontrer une chose, pris dans leur ensemble, c'est que le Canada peut fournir à l'Europe d'énormes quantités de bois des variétés mentionnées, des quantités considérables des produits agricoles, des substances fournies par l'industrie de la pêche et de la chasse, et des produits bruts minéraux, entre autres le cuivre, et cela à des prix de revient comparativement avantageux.

Un commerce semblable est établi entre l'Angleterre et le Canada, sa colonie depuis près d'un siècle, et a augmenté d'année en année dans des proportions comparativement énormes, au point que le marché anglais ne nous suffit plus comme débouché dans certains genres. L'an dernier et cette année, par exemple, les affaires commerciales au Canada ont beaucoup souffert, de ce que nous avons comblé et surchargé le marché à bois anglais de nos produits qui encombrant les docks à bois de plusieurs ports de l'Angleterre, au point que des hommes au fait des transactions, prétendent que le Canada est un an à l'avance sur la consommation de ses acheteurs de bois.

Un grand nombre de personnes de France et d'autres pays continentaux s'informaient à moi de la possibilité d'importer ces articles aux ports de leurs différents pays : certainement ce qui est possible pour Liverpool et Londres en fait de transports, l'est également pour le Havre et Saint-Malo, et ce qui peut se faire avec des marins anglais peut également être obtenu avec des marins français, puisque la navigation du Saint Laurent est libre : les prix du fret sont sensiblement les mêmes pour une grande partie des ports maritimes atlantiques de l'Europe.

On peut dire qu'en moyenne le prix normal du fret varie entre 25 à 35 fr. par tonneau de capacité, avec les variantes que créent toujours le genre et la forme de la marchandise embarquée.

ETUDES SUR L'EXPOSITION.

PAR

M. J.-C. TACHÉ.



NOTE.

Les détails qui suivent, sur l'exposition universelle, ont été publiés sous forme de correspondances, dans une partie de la presse française du Bas-Canada pendant l'exposition; quelques-uns de ces articles ont été reproduits dans quelques journaux anglais du Bas-Canada: la chambre d'assemblée en ayant ordonné l'impression, comme faisant partie de l'histoire de l'exposition canadienne en 1855, il a paru meilleur de dépouiller ces esquisses séparées de leur forme première et d'intervertir un peu l'ordre dans lequel elles furent écrites, dans le but d'en rendre la lecture plus agréable et l'ordonnance plus méthodique: c'est ainsi qu'elles ont été partagées en quatre séries composées chacune d'un certain nombre de chapitres. La première série constitue un examen, bien incomplet sans doute, ou plutôt une nomenclature des œuvres principales exposées dans le palais des beaux arts: la seconde est une sorte de rapport d'un rapide voyage à travers l'exposition des produits industriels: la troisième est formée d'une suite d'études des expositions dans chaque classe de la classification officielle, études faites surtout au point de vue canadien et destinées, dans la mesure permise, à mettre les gens du pays en possession des faits principaux acquis à la science et dont ils peuvent profiter. Enfin la quatrième série a trait à l'exposition des animaux reproducteurs, destinée dans l'intention du gouvernement français à rendre complet le concours de 1855 sous le rapport de l'agriculture.

Le travail de dernière main donné aux statistiques officielles de l'exposition n'ayant pas encore été publié, il est plus que probable que les chiffres inscrits dans ces études en tant que se rapportant au nombre des exposants et autres détails de ce genre, ne sont pas d'une exactitude mathématique bien que puisés aux meilleures sources; mais les petites erreurs qui ont pu se glisser dans les mémoires fournis par les autorités, pendant l'exposition, ne peuvent en aucune manière affecter les conclusions à tirer des résultats généraux du concours; par exemple il importe

peu dans ce sens, qu'on ait inscrit une certaine d'exposants de plus ou de moins sur les vingt mille ou à peu près qui ont contribué à l'exposition industrielle; il est sans importance pratique qu'on se soit trompé de deux ou trois unités sur le nombre de mentions honorables obtenues dans une classe, et ainsi d'autres particularités. Le fait important du résultat final est constaté dans les listes publiées provisoirement par la commission impériale, et avec toute l'exactitude suffisante pour en déduire les conséquences utiles.

On doit remarquer que ces études ont été écrites au milieu d'occupations sans nombre et mises sous presse pendant une session du parlement. Le lecteur ne devra pas oublier non plus que la concision requise n'a pas permis de répétitions et que par conséquent, pour tirer de ces études, le profit qu'on peut en attendre, il faut avoir simultanément recours aux différentes séries.

PREMIERE SERIE,

**DES ŒUVRES PRINCIPALES EXPOSÉES DANS LE PALAIS
DES BEAUX ARTS.**

I.**DONNÉES GÉNÉRALES.**

Le palais de l'exposition des beaux arts était un bâtiment à part, situé à quelque distance des autres édifices consacrés à l'industrie ; placé là à l'écart, avec ses formes simples et austères, loin du bruit des machines et des sifflements de la vapeur, il offrait aux œuvres de l'esprit l'asile calme et assuré qui leur convenait si bien. La forme générale était celle d'un carré long auquel était adossé une galerie extérieure, la façade était formée d'un hémicycle composé de sept archivoltas sans presque d'ornements. Les salons et les galeries recevaient le jour d'en haut donnant ainsi autant que possible une distribution égale de lumière à toutes les toiles. L'architecte du Louvre, M. Lefuel, avait été chargé des plans de ce local dont les murailles intérieures offraient une surface totale exposable d'à-peu-près 140,000 pieds carrés.

La France avait par courtoisie installé à l'entrée de l'édifice, comme à la tête du catalogue, les expositions des nations étrangères ; ainsi les premiers tableaux qui frappaient la vue du visiteur étaient ceux du Danemark, de la Suède, de la Norvège, de la Toscane, du Pérou, de la Turquie et des États Pontificaux : la grande galerie de droite était occupée par l'Angleterre et celle de gauche par le Piémont, la Belgique et la Hollande : la peinture française et l'art prussien occupaient, la première plusieurs grands salons au milieu de l'édifice, le second un salon carré

voisin du vestibule : les tableaux des autres puissances étaient appendus aux parois des autres galeries du premier étage ; les galeries contenaient les dessins, gravures, aquareilles, lithographies et pastels. Le nombre des exposants de toutes les nations était de 2,029 ; et le chiffre total des œuvres exposées, y compris les cartons, esquisses, etc., etc., était d'après le catalogue officiel de 5,182, que se partageaient à peu près comme suit les diverses nations : France 2,867, Grande Bretagne 780, Belgique 269, Prusse 235, Autriche 217, Pays-Bas 131, Espagne 122, Suisse 110, Bavière 76, Suède et Norvège 60, Danemark 52, Etats-Unis 44, Saxe 33, Sardaigne 27, Portugal 27, Etats Pontificaux 25, Duché de Bade 22, Villes Anséatiques 19, Grèce 17, Wurtemberg 10, Toscane 12, Etats Allemands 11, Deux Sicilles 6, Péron 5, Turquie 3.

Des 2,029 exposants du groupe des beaux-arts, on comptait 1,230 peintres, 323 sculpteurs, 184 graveurs, 163 architectes, 40 litographes et 89 autres artistes en aquarelles, pastels et autres genres.

Pour permettre de juger de la proportion des récompenses obtenues au nombre des exposants, voici en regard pour chacun des principaux pays le chiffre de chaque total ; celui des récompenses comprend les mentions honorables.

Que le lecteur comprenne bien qu'il n'entre pas dans la pensée de donner, par ces statistiques, la mesure de la valeur intrinsèque des diverses écoles de peinture et de sculpture dont quelques-unes, au reste se sont abstenues, non. L'art ne se traduit pas par des chiffres et la voix de la postérité ou, ce qui est la même chose, l'accord commun des hommes sont les seules consécérations du génie ; ainsi, quand la grande médaille d'honneur est accordée simultanément à MM. Ingres, Delacroix, Cornelius et autres peintres d'histoire et à des peintres de genres secondaires, il n'en reste pas moins vrai, malgré cela, qu'une distance immense les sépare. Mais comme fait général, mais comme matière d'intéressante curiosité, les chiffres qui suivent ont certainement une grande portée. Dans ces détails sont incluses les récompenses décernées dans les trois classes comprenant la peinture, sculpture, gravure et architecture.

NOMS DES PAYS.	NOMBRE D'EXPOSANTS.	RÉCOMPENSES OBTENUES.
France	1063	294
Angleterre	291	66
Belgique.....	42	30
Prusse et Zollverein.....	215	35
Autriche.....	109	15
Pays-Bas.....	88	9
Italie.....	44	5
Suisse.....	46	8
Suède et Norvège.....	37	6
Espagne.....	48	4
Danemark.....	32	4
Etats-Unis.....	12	3
Empire Ottoman.....	2	1

De ces quatre cent quatre-vingt récompenses de tous genres, seize ont été d'un caractère exceptionnel, je veux parler des seize grandes médailles d'honneur décernées dans les trois classes formant le groupe des beaux arts. Sur ces seize grandes médailles d'honneur, onze ont été obtenues par des Français dont six par des peintres, trois par des sculpteurs, une par un graveur et une par un architecte. L'Angleterre a reçu deux de ces récompenses : une dans la section de la peinture et une dans celle de l'architecture ; la Belgique une pour peinture, la Prusse de même et la Saxe une pour la section de la sculpture.

Malheureusement le concours des Beaux Arts, tout magnifique qu'il ait été, n'a pas atteint les proportions suffisantes pour le rendre l'expression complète de l'état de l'art à notre époque, pour raisons d'abstentions. L'abstention a pour ainsi dire été complète de la part de l'Italie, cette terre classique du beau, *l'alma parens* de l'art. On n'a rien vu des œuvres de ses Minardi, Gagliardi, Bezzuoli, Palagie, Agricola, Grigoletti, Lippardini, Goggetti, Capalti, Consoni, Chierici ; de ses sculpteurs Tenerani, Cacciatore, Tadolini, Jacometti, de son célèbre graveur Mercuri et de tant d'autres. Quelles que soient les causes de cette absence, elle n'en est pas moins lamentable. Les écoles française et allemande, pour avoir contribué largement, n'en comptent pas moins des abstentions capitales pour ne mentionner que les plus regrettables de toutes celles des grands maîtres français, MM. Paul Delaroche et Arry Sheffer, des Allemands, MM. Overbeck, Schnoor de Carolsfeld, Bendemann et de M. Gallait de Belgique ; abstention que la presse de Paris a qualifié, pour quelques unes, de l'appellation d'*abstentions dédaigneuses*. Dans la sculpture

française, David d'Angers, mort depuis, n'a pas exposé. Les sculpteurs anglais et américain Gibson et Power, qui vivent en Italie et de l'Italie, ont partagé l'abstention de l'école Italienne à laquelle ils appartiennent. L'Italie étant donc hors de concours, restent comme se distinguant par des caractères distincts, les écoles française, allemande, belge et anglaise au sujet desquelles on a dit : " L'exposition se divise en quatre zones bien tranchées, l'Angleterre, la Belgique, l'Allemagne et la France. " L'Angleterre c'est l'individualité; la Belgique le savoir faire; l'Allemagne l'idée, et la France l'éclectisme."

L'école française est aujourd'hui la première entre toutes et par le nombre de ses grands maîtres et par sa fécondité dans tous les genres, et cette supériorité, comme fait général, ne peut être contestée. Il serait difficile d'énoncer la qualité dominante de l'école française pour la raison même que ses illustrations ont pris des chemins différents, mais qui, tous mènent à la gloire, et ce mot d'*éclectisme* dont on a fait usage pour caractériser cette école, s'applique à l'ensemble de l'art français et ne peut se prendre comme donnant la mesure d'une manière uniforme, composée de la moyenne des éléments de l'art, et adoptée d'un consentement à peu près unanime par ses artistes.

Il y a autant de différence, par exemple, entre le crayon, le pinceau et la palette de M. Ingres et ceux de M. Eugène Delacroix qu'entre la composition, le dessin et la couleur de l'école allemande et ceux des autres écoles.

L'école allemande possède un caractère beaucoup plus tranché en autant que la ressemblance commune entre ses premiers talents est concernée; les grandes illustrations allemandes ont un air de famille qui les fait reconnaître de suite comme appartenant à une race distincte. Cette école s'attache particulièrement à l'idée et se distingue par le genre de la plupart de ses compositions, qui, comme la littérature de l'Allemagne, dédaigne les scènes de la vie réelle pour développer des théories symboliques et se lancer dans le monde mythique.

Les écoles belges et espagnoles se rapprochent beaucoup de l'*éclectisme* de l'école française avec une tendance plus générale vers le travail de la main, le savoir-faire.

L'Angleterre a fait des efforts inouïs pour le concours des beaux-arts en 1855; elle a senti comme une grande nation doit sentir qu'elle avait péché en 1851 en excluant l'art de son exposition, et à Paris le bataillon de ses artistes s'est présenté au grand complet à l'appel. L'école anglaise, car il y a maintenant une école anglaise, n'a pas encore atteint les hauteurs de l'art, elle ne produit pas de grandes toiles et fait de rares excursions dans le genre historique. Le mérite réel de ses artistes se révèle dans les peintures d'animaux et dans les tableaux de genre :

l'originalité et le fini recherché des détails est ce qui la distingue par-dessus tout entre les autres.

Dans la sculpture telle qu'elle s'est montrée à l'exposition, les succès les plus importants ont été obtenus par la France, la Saxe, l'Italie et la Belgique. La France et l'Angleterre ont dominé dans la classe de l'architecture.

La France a remporté presque toutes les récompenses dans les sections de la gravure et de la lithographie, l'Angleterre vient ensuite, puis la Prusse. Dans la section des aquarelles, l'Angleterre s'est vu décerner toutes les récompenses moins une accordée à la Suisse. La France est sans rivale dans le genre des pastels, et domine dans la miniature.

On ne doit pas oublier que ces correspondances ne sont que des nomenclatures et n'ont aucune autre prétention que celle de rendre le public canadien familier avec les grands noms des illustrations européennes : dans un petit pays dépourvu de revues spéciales et où ne pénétrèrent qu'en petit nombre les ouvrages traitant les sujets qui ne sont ici qu'énoncés il ne faut pas se montrer trop exigeants; ces lignes sont pour le grand nombre.

II.

ÉCOLE FRANÇAISE.

Les plus grands peintres français sont MM. Ingres, Eugène Delacroix, Horace Vernet, Décamps, Meissonnier et Heim, il faut leur ajouter MM. Paul Delaroche et Ary Sheffer, qui n'ont pas exposé, pour compléter cette glorieuse liste des maîtres; car en dehors de cette pleïade, des grands noms encore brillent d'un vif éclat.

M. Ingres, élève de David, appartient à l'école classique, à cette école qui comprend que le génie inculte ne peut être la perfection et que l'étude et la tradition sont nécessaires: M. Ingres avait dit: "Je ne sais ce qui ne s'apprend pas," ce mot résume sa vie et ses travaux de cinquante ans, et si ce grand maître n'a pas tout appris, il a certes beaucoup appris et beaucoup enseigné, car il a fait école. La forme, la ligne, les contours voilà, son culte; l'idéal, voilà le but de ses aspirations: dans ses immenses travaux, il n'a jamais sacrifié aux exigences de la mode, aux besoins de la nouveauté.

Le patriarche de l'art s'est présenté à l'exposition avec 40 œuvres de

toutes les époques de sa longue carrière ; les plus célèbres de tous ces tableaux sont ; dans le genre historique : *l'Œdipe devinant l'énigme* ; *Vénus anadyomène* ; *Jeanne d'Arc assistant au sacre de Charles VII* ; *Le vœu de Louis XIII* ; *la Vierge à l'Hostie* ; *Saint Pierre recevant les clefs du Paradis* ; *le martyre de Saint Symphorien* ; *Homère déifié et l'apothéose de Napoléon* ; dans les œuvres de genre ; *Henri IV jouant avec ses enfants*, *Le pape Pie VII tenant chapelle*, *Tintoret et Arétin*, *Françoise de Rimini* ; dans la portraiture, les portraits de Chérubini, de M. Bertin, aîné, de M. le comte Molé, de Madame la comtesse de Haussouville.

Celui que tout le monde place immédiatement avec M. Ingres et qui par conséquent doit occuper la seconde place dans cette petite nomenclature, est M. Eugène Delacroix, élève de Guérin. Génie puissant, plein de verve créatrice, fougueux souvent, original toujours, M. Delacroix n'est pas un talent qui s'accepte aussi aisément que celui de M. Ingres. C'est par les tons de son admirable coloris que M. Delacroix captive la foule de ses admirateurs.

Des trente-cinq tableaux exposés par M. Eugène Delacroix, on cite surtout, comme caractérisant le génie du maître, les suivants : *Hamlet* (scène des fossoyeurs) ; *Le Tasse en prison* ; *Dante et Virgile aux enfers* ; *le massacre de Scio* ; *Médée furieuse* ; *le 28 juillet 1830* ; *la justice de Trajan* ; *le Christ en Croix* ; *le Christ au tombeau* ; *les femmes d'Alger*.

M. Horace Vernet, le peintre des batailles, se distingue par une fécondité inépuisable et par beaucoup de naturel. Il est l'élève de Vincent. L'homme qui dans son art a su atteindre une réputation comme celle que possède M. Horace Vernet, est à coup sûr un immense talent. Il a exposé 22 tableaux, parmi lesquels celui de la prise de *la Smala* couvre à lui seul environ 600 pieds de superficie. Les œuvres les plus remarquables parmi celles que M. Vernet a exposées sont *la Smala* ; *la bataille de Hanau* ; *la bataille de Montmirail* ; *Judith et Holopherne* ; *Rebecca à la Fontaine* ; *Mazeppa* ; *retour de la chasse au lion* ; *le portrait du frère Philippe*, général des frères de la doctrine chrétienne et le portrait du *Maréchal Vaillant*. Ajoutons que M. Vernet est fils, petit-fils et arrière petit-fils de peintres célèbres.

C'est avec rien moins que cinquante-deux œuvres dans les divers genres que M. Décamps, élève de M. Abel de Pujol, s'est présenté à l'exposition. Ce qui distingue les tableaux de M. Décamps c'est l'effet, l'ensemble et l'unité de la conception ; on sent que le peintre a été inspiré d'une pensée claire et nette, gracieuse ou terrible, sévère ou enjouée ; mais qu'il en était imbu pour ainsi la rendre sur la toile et faire concourir au but principal tous les accessoires dans le tableau. Quand il a peint son admirable *Défaite des Cimbres*, il ne s'est pas attaché à

un détail ; non, ce n'était pas un général contre un général qu'il voulait mettre en regard ; mais les bataillons pressés de la barbarie contre la force organisée de la civilisation, et la lutte se passe dans une plaine resserrée au milieu d'un terrain tourmenté et sous un ciel d'orage. Il faut beaucoup de lumière pour jouir de l'effet des tableaux de M. Décamps et plusieurs n'en avaient pas assez à l'exposition. Ses principales toiles exposées étaient : *La défaite des cimbres* ; *Joseph vendu par ses frères* ; *Eliézer et Rebecca* ; *Tigre et Eléphant* ; *intérieur de cours* ; *les Singes* ; *les Bohémiens* ; *les enfants à la Tortue* ; *sortie de l'école Turque* ; les neuf dessins de l'*histoire de Samson* et celui d'un *Episode de la défaite des Cimbres*.

M. Heim, élève de Vincent, a exposé sept tableaux et seize dessins de portraits. M. Heim est un très vieux peintre dont on ne parlait guère, sur le compte duquel on faisait même de mauvais bons-mots, mais que les connaisseurs saluaient comme un maître et auquel l'exposition est venu donner la popularité. M. Heim a beaucoup de vigueur et de solidité dans le coloris ; son dessin est irréprochable. Son talent se compose de cet ensemble de qualités dont quelques-unes ont souvent manqué aux plus grands maîtres. Ses principales toiles exposées étaient : *Un massacre, sujet tiré de l'histoire des Juifs* par Joseph ; *le Martyre de Saint Hypolite* ; *Saint Hyacinthe invoquant la Sainte Vierge, ressuscite un jeune homme* ; puis un tableau dont le titre et l'inscription étaient comme suit dans le catalogue : "*Le Roi Charles X distribuant des récompenses aux artistes à la fin de l'exposition de 1824.*" Le moment représenté "est celui où Cartelier reçoit du roi le cordon de Saint Michel ; Carle "Vernet vient de recevoir le sien." Après avoir constaté le talent du peintre, il est beau de voir dans ce tableau le cœur de l'homme bon et juste, qui travaille à la gloire de ses émules, car ce n'est pas le moment de faire usage du mot *rivaux*.

M. Meissonnier est un peintre de genre, il a offert neuf tableaux à l'exposition et a été le sixième heureux de l'école française qui ait obtenu la grande médaille d'honneur ; il est élève de M. Léon Cognet. Ce qui distingue M. Meissonnier c'est la finesse dans toutes les parties de son art ; il est si fin M. Meissonnier qu'il attrape l'admiration de tout le monde et qu'il attrape de plus pour ses tableaux une masse de billets de banque, (ce qui ne vaut pas autant, n'oublions pas de le dire). En disant qu'il attrape, il faut bien comprendre qu'il mérite l'admiration et gagne loyalement les grosses sommes qu'on lui paie. Ses toiles sont ordinairement petites, depuis peu il les a agrandies, mais grandes ou petites elles sont délicieuses ; les plus remarquées au palais des beaux arts ont été : *Une rixe* ; *les Bravi* ; *un jeune homme travaillant* ; *les joueurs de boule sous Louis XV* ; *les joueurs de tonneau*.

Après avoir consacré cette courte mention aux six artistes français, mis en première ligne par le jury, il faut dire les noms et les œuvres principales de quelques autres des grands peintres de l'école française. Pour les nommer tous, il faudrait un volume, et on ne peut écrire que quelques pages. A l'exemple de M. Heim, quelques vieux peintres ont envoyé de leurs œuvres au palais des beaux-arts. Un écrivain de beaucoup d'esprit, M. About, les a désignés sous le nom collectif de *la vieille garde* : ce sont MM. Abel de Pujol, élève de David ; Léon Cognet, élève de Pierre Guérin ; Henri Sheffer, élève aussi de P. Guérin ; Schnetz, élève de David et de Gros ; Vinchon, élève de Sérangeli.

Disons encore les noms de quelques-uns des autres grands artistes : voici donc venir dans le genre historique : M. Couture, avec sa belle grande toile de l'*Orgie Romaine*, connue aussi sous le nom de *Les Romains de la décadence* ; M. Chenavard, avec ses beaux cartons, comprenant toute l'histoire, travail préparatoire de la décoration précédemment destinée au Panthéon ; M. Flandrin, avec le *St. Clair rendant la vue aux aveugles* ; M. Lehmann, avec son *Jérémie enchaîné* ; M. Muller avec *L'appel des dernières victimes de la terreur* ; M. Robert Fleury, avec son *Benvenuto Cellini dans son atelier* ; M. Bénouville, avec le *Saint François bénissant la ville d'Assise* ; M. Chassériau, avec le tableau des *chefs arabes se défiant au combat* ; M. Gérôme, avec le *Siècle d'Auguste ou la naissance de Jésus-Christ*, sujet tiré du discours sur l'histoire universelle de Bossuet ; M. Glaize, avec le *Pilori*, peinture allégorique, représentant, dans l'histoire, le génie et le mérite méconnus ou persécutés ; M. Yvon, avec sa *retraite de Russie*, où le maréchal Ney couvrant la retraite de la Grande armée.

Dans la peinture de genre, il faut, entre autres œuvres, mentionner *une cérémonie dans l'église de Delft* de M. Isabey ; *Les filles d'Eve* de M. Roqueplan ; le *Ma sœur n'y est pas* (idylle) de M. Hamon ; le *dîner de paysans* de M. Edouard Frère.

Dans le paysage et autres genres, que de tableaux remarquables, entre cent : *Les côtes de Granville* de M. Théodore Rousseau ; *l'effet du matin* de M. Corot ; *un sentier dans les blés* de M. Français ; *le paysage avec animaux* de M. Jules Noël ; *une matinée* de M. Achard ; le *Marcis en Picardie* de M. Huet ; *la fenaison* (scène d'Auvergne) de Mlle Rosa Bonheur ; *les bœufs allant au labour* de M. Troyon ; le *Repos d'animaux* de M. Brascassat ; *les fleurs des tombeaux* de M. Saint-Jean. Il faut encore nommer MM. Cabanel, Dauzats, Gudin, Hébert, Jalabert, Larivière, Maréchal, (*Pastel*), Rouget, Constantin, Wintenthaler et madame Herbelin (*Miniature*) qui brillent dans divers genres.

SCULPTURE.

Les grands sculpteurs français, les trois plus grands du moins, sont déjà anciens, ce sont MM. Rude, Dumont et Duret ; on a déjà dit que David d'Angers n'avait pas exposé. *L'enfant à la tortue* de M. Rude, *la Leucothée* de M. Dumont, et *le pêcheur Napolitain* de M. Duret étaient donc les œuvres principales du salon de sculpture. Ces trois artistes ont obtenu chacun une grande médaille d'honneur.

A la suite de ces vétérans de la sculpture viennent : M. Guillaume avec son *Anacréon*, statue en marbre, et le *Faucheur*, statue en bronze ; M. Lequesne avec le *Faune dansant*, statue en bronze ; M. Perraud avec son *Adam déchu*, statue en marbre ; M. Bonassieux avec la *Méditation*, statue en marbre ; M. Marcellin avec *le retour du printemps*, statue en marbre ; M. Maillet avec son *Agripine et Caligula*, groupe en marbre ; M. Raggi, avec son groupe en marbre de *Métabus, roi des Volques et ses enfants* ; M. Gatteaux avec la *Minerve après le jugement de Paris*, statue en bronze ; M. Pollet avec *une heure de la nuit*, statue en bronze. Nommons encore MM. Foyatier, Jaley, Cabet, Debay, Moreau, Oudiné, Cavalier, Droz, Gumény, Oliva, Etex, Lachesne de Caën, le comte de Nieuerkaerke.

AUTRES GENRES.

Dans la gravure, M. Henriquel Dupont a obtenu la grande médaille d'honneur, et c'est le seul graveur à qui cette haute récompense ait été décernée. Tout le monde a entendu parler de son chef-d'œuvre la gravure de l'Hémicycle de M. Paul de Laroche. Ceux qui suivent ce maître dans cet art sont : MM. Calamatta, Forster, Martinet, Leroy, Pollet, Blanchard, Burdet, Caron, Damour, Desclaux, les deux François.

Dans la gravure en médailles et sur pierre les noms les plus célèbres sont ceux de MM. Bovy, Depaulis et Salmson.

Dans la lithographie brillent surtout MM. Moulleron, Leroux, Desmaisons, Laurens, Sirouy, Soulange—Teissier.

Dans la classe de l'architecture, M. Duban a obtenu la grande médaille d'honneur ; l'œuvre capitale exposée par lui se composait de douze dessins du château de Blois (Loir et Cher) ; après lui viennent MM. Questel, Christie, Duc Labrouste, Normand, Boeswilvad, Viollet—Leduc, Vaudoyer, Lefuel, Lassus, Baltard, Clerget, Pacard, Tetaz, Daly, Millet, Ruprick—Robert, Denuelle, Petit. MM. Bean, Gaucherel, Guillaumot, Guillaumot, Huguenet ont brillé dans la gravure et la lithographie des dessins d'architecture.

III.

ÉCOLE ALLEMANDE.

M. Pierre de Cornelius, de Prusse, a obtenu l'honneur ou plutôt la justice de la grande médaille d'honneur. Ce peintre, chef d'école, a exposé huit grands cartons, dessinés par lui pour les fresques du *Campo Santo* de Berlin; les sujets de ces huit cartons sont : 1°. *Les sept anges de l'apocalypse* versant les coupes de la colère divine; 2°. *les quatre cavaliers apocalyptiques*, la peste, la famine, la guerre et la mort; 3°. *Œuvres de la charité chrétienne*; 4°. *Satan précipité dans l'abîme*, sujet tiré de l'apocalypse; 5°. *La nouvelle Jérusalem*; 6°. *Œuvres de la charité*, 7°. *Béatitude*, heureux ceux qui ont faim et soif de la justice; 8°. *Destinées générales du genre humain*.

L'énoncé seul du choix de ces sujets dénote un génie puissant et qui compte sur ses forces; M. de Cornelius n'a pas compté sans lui-même, ces cartons sont conçus, composés et dessinés dans la grande manière de Michel Ange.

On a vu plus haut que plusieurs des plus fameux peintres de l'Allemagne se sont abstenus; ceux qui ont contribué et qui suivent M. de Cornelius de plus ou moins loin sont : MM. Guillaume de Kaulback, Magnus, Meryerheim, Schrader, Richter, Roeting et Steffek.

Les principaux tableaux exposés par M. de Kaulback étaient : *La tour de Babel*; *la légende*; *l'Histoire et Moïse* (le divin législateur indiquant du doigt les tables de la loi foule aux pieds les idoles). On a beaucoup admiré un beau *portrait de femme* de M. Richter, un tableau de genre, intitulé : *Fête nuptiale au printemps* du même artiste et la *famille d'un artisan* de M. Meryerheim.

Dans la sculpture M. Ernest Rietschell de Saxe a obtenu la grande médaille d'honneur; c'est le seul artiste étranger à la France qui ait conquis ce laurier dans la classe de la sculpture; les œuvres capitales exposées par M. Rietschell, dont l'exposition comprenait sept études et modèles en plâtre, étaient : un groupe intitulé *Pieta*, un bas-relief appelé *l'ange au Christ*, et un autre bas-relief ayant nom, *l'amour domptant une panthère*.

M. Rauch de Berlin a exposé entre autres œuvres un modèle en plâtre réduit au huitième, de son *monument de Frédéric-le-Grand* à Berlin, la statue équestre du Roi est entourée d'un nombre considérable d'autres

statues qui peuplent le premier des deux piédestaux qui servent de base à la figure principale. M. Kiss possédait à l'exposition un modèle réduit en bronze de son *Amazone combattant une panthère*, et un groupe équestre colossal en plâtre représentant *Saint George combattant le dragon*. M. Voigt, de Munich, graveur en médailles, faisait admirer quatre cadres contenant des empreintes et médaillons modelés en cire.

Les artistes allemands dans les autres genres dont les noms sont sortis couronnés de l'urne des jurés sont MM. Mandel et Keller, dans la gravure ; Kellerhoven et Lindemann-Frommel, dans la lithographie ; Zanth et Hesse, dans la classe de l'architecture.

 IV.

ÉCOLE BELGE.

Malgré les opinions citées ci-dessous on a mis l'école belge après l'école allemande, pour la raison que celle-ci s'occupe de l'histoire et que celle là est presque exclusivement de genre. " La France, disait M. le comte de Ris, n'a pas à redouter de voir sa position lui échapper, mais si une pareille crainte pouvait se manifester un jour, c'est incontestablement la Belgique qui serait la plus apte à recueillir ce glorieux héritage."

" Le public, disait M. About, ne manquera pas de faire deux réflexions : l'une, que l'exposition belge est la plus brillante après la nôtre, l'autre que sans livret il est difficile de deviner où la France finit et où la Belgique commence."

M. Henry Leys est celui des peintres belges qui a reçu la grande médaille d'honneur. Cet artiste est un peintre de genre ; il a exposé, trois tableaux, les *trentaines de Berthal de Haze*, sujet du 16e siècle, la *promenade hors des murs*, sujet tiré du Faust de Goëthe, et le *nouvel'an en Flandre*.

Avec monsieur Leys viennent MM. Willems, Madou, Portaels, Robbe, Van Moer, Verlat, Joseph Stévens, Alfred Stévens, Dillens, Hamman Robert, Thomas, Verboeckhoven, Degroux. C'est dans la peinture de genre que brillent surtout les artistes belges. Les tableaux de cette école qui ont semblé le plus attirer l'attention sont : dans l'histoire, le *Christophe Colomb découvrant l'Amérique*, de M. Hamman ; le *Judas errant la nuit de la condamnation du Christ*, de M. Thomas ; dans la

peinture de genre, *le marché aux chiens*, de M. Joseph Stévens ; *la lecture* de M. Alfred Stévens ; *l'intérieur d'une boutique de soirées*, de M. Florent Willems ; *la promenade* de M. Degroux.

On ne doit pas oublier que le grand peintre d'histoire de la Belgique, M. Gallait, n'a rien exposé.

Les sculpteurs belges qui ont le plus brillé sont MM. Guillaume et Jean Geefs, Fraikin, Van-Hove, Chardon et Jacquet. On distinguait parmi leurs œuvres : *la statue en marbre du roi Léopold* et le lion amoureux de M. Guillaume Geefs, une *statue de la Sainte-Vierge*, modèle en plâtre de M. Fraikin, *l'esclave nègre*, groupe en plâtre M. de Van-Hove.

V.

ÉCOLE ANGLAISE.

Sir Edwin E. Landseer, peintre de genre et d'animaux, est celui des artistes de l'école anglaise qui a obtenu la grande médaille d'honneur. Des neuf tableaux exposés par ce peintre favori des Anglais, ceux qui ont le plus attiré l'attention sont : le charmant petit paysage animé, intitulé, *The Sanctuary*, dont tout le monde a vu la gravure ; *les animaux à la forge* ; *Jack en faction* ; *le bétier à l'attache*.

Il y a dans toutes les œuvres de Sir E. Landseer une finesse extraordinaire et beaucoup de savoir faire.

Chez les autres peintres anglais, on admirait surtout : *le rendez-vous de la chasse d'Ascot*, de M. Grant ; *le portrait du professeur Wilson*, de Sir Watson Gordon ; *l'oncle Tobie et la veuve Wadman*, de M. Leslie ; *le fort de Tilbury*, de M. Stanfield ; *scène tirée du Bourgeois Gentilhomme*, de M. Frith ; *l'Ophélie* de M. Millais ; *ruines du temple du soleil à Balbec* de M. Roberts ; *le jeu du Ballon*, de M. Webster ; *le tueur de Loups* de M. Ansdell ; *le dernier soupir du Maure, adieux de Boabdil à Grenade*, de M. Hurlstone ; *le portrait du docteur Wardlam*, de M. Macnee ; *Job et les messagers*, de M. Poole.

M. Mulready, dont la réputation est grande en Angleterre, mais qui n'a pas trouvé grâce devant le jury, a néanmoins partagé les critiques et plusieurs ont cité avec éloges ses tableaux intitulés : *le loup et l'agneau* ; *le canon du soir* ; *les baigneuses* ; *la discussion*. Des amateurs ont encore cité le tableau du *Jugement de Lord W. Russell* (1683) par Sir George Hayter.

Les Anglais sont les premiers aquarellistes, leurs plus grands artistes en ce genre sont MM. Cattermole, Haghe, Taylor, Hunt, Nash, Topham, Wehnent et Wells.

Dans la gravure MM. Robinson, Cousins, Doo, Gruner, Pye, Stocks-Lumb et Wilson sont ceux qui ont reçu du jury des récompenses à divers degrés.

M. Thonburn a reçu une médaille de première classe dans la miniature ; M. Lane une mention honorable dans la lytographie ; MM. Foley, Lawlor, MacDonald, Macdowell, Sharps et Weekes, des mentions honorables en sculpture.

L'Angleterre a remporté des succès brillants et nombreux dans la classe de l'architecture ; Sir Charles Barry a reçu une des deux grandes médailles d'honneur de la classe ; MM. Cockerell, Jones et Donaldson des médailles de première classe dans la catégorie des études d'après des monuments existants ; MM. Hardwick, Scott, Falkener et Hamilton, des médailles de seconde classe ; MM. Burton, Fowler, Wyatt. Allow Digby, Kendall et Shaw des mentions honorables.

VI.

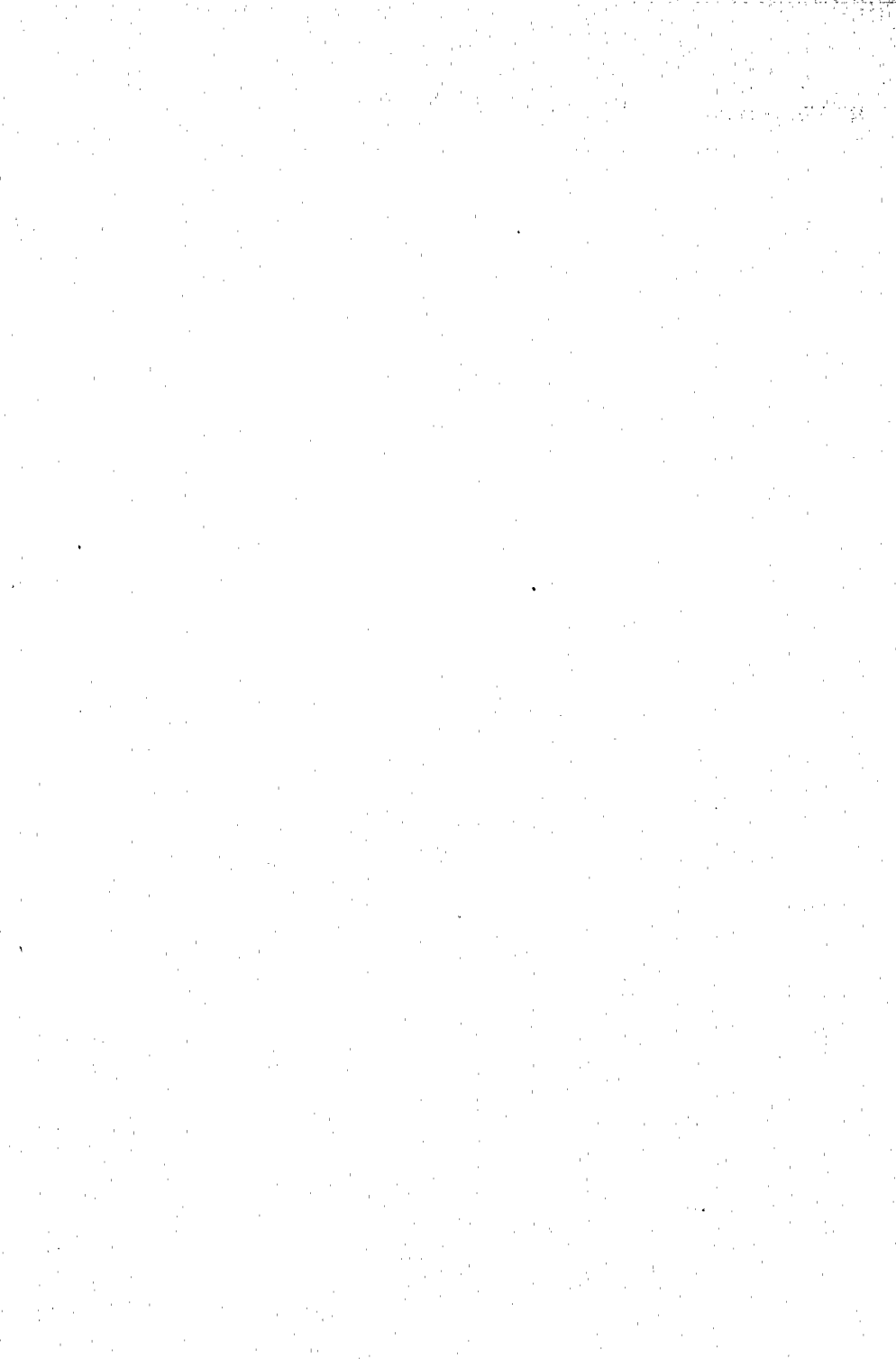
AUTRES ÉCOLES.

Parmi les œuvres de peinture exposées par les autres contrées, on remarquait surtout : *La prédication dans une chapelle de la Laponie*, de M. Hockert, de Suède ; *Le lac des quatre cantons*, de M. Calame, de Suisse ; *le campement des Bohémiens*, de M. Knaus du duché de Nassau ; *l'enterrement de Ste. Cécile dans les catacombes*, de M. Madrazo d'Espagne ; *une funéraille à la campagne*, de M. Tidemand, de Norvège.

Dans la sculpture : *l'Abel mourant*, statue en plâtre de M. Dupré, de Florence ; *l'Eve après le péché*, statue en marbre de M. Fraccarolli, de Vénise ; *le buste de l'Archiduc Charles d'Autriche*, plâtre de M. Fenkorn d'Autriche ; *l'Abel mourant*, statue en marbre de M. Miglioretti, de Milan. *La Ruth*, statue en marbre de M. Bonnardel, de Rome.

Dans l'architecture, *un projet de monument pour l'alliance de la France, de l'Angleterre et de la Turquie* de M. Bilezikdji, de Turquie.

Les autres noms cités sont, en peinture, ceux de MM. Gronland, de Danemark ; Gude, de Norvège, Muyden et Gsell, de Suisse, Blaas et Steinle, d'Autriche, Ferri, de Sardaigne, Mayer, des Pays-Bas, May et Rossiter, des Etats-Unis ; en sculpture, MM. Pierotti et Radniski, d'Autriche, le marquis Della Torre de Vérone, Bissen, de Danemark, Véla, de Milan.



SECONDE SERIE,

VISITE À L'EXPOSITION INDUSTRIELLE.

I.

DONNÉES GÉNÉRALES.

Les peuples avaient compris que, comme le disait un publiciste de Paris, " *le jury international de 1855 est le tribunal devant juger en dernier ressort des décisions du jury de première instance de 1851.*" Aussi chaque pays s'est-il présenté à l'exposition de Paris avec son arsenal industriel au grand complet. L'exposition de Londres avait donné à chacun la mesure de ses forces relatives, et cette expérience acquise avait, il était facile de s'en apercevoir, dirigé les travaux des différents comités nationaux dans le choix de leurs collections.

Le concours industriel à Paris a pris des proportions beaucoup plus gigantesques même que celles auxquelles on avait lieu de s'attendre ; c'est au point que tout le monde fut pris au dépourvu ; les nations étrangères à la France ne terminèrent leurs envois que longtemps après l'expiration du délai accordé par la commission impériale, chargée de l'administration de ce vaste département, et la commission ne fut mise, que quelque temps à la suite de l'ouverture de l'exposition, en possession des faits nécessaires à la conduite des travaux d'installation.

Rien ne peut mieux démontrer l'importance du concours de 1855 que la comparaison des chiffres statistiques qui y ont rapport avec ceux de la grande exposition de 1851.

La surface totale du palais de cristal de Londres en 1851 était, y compris les galeries, de 989,884 pieds carrés ; celle du palais de l'industrie et de ses annexes à Paris, sans tenir compte du palais destiné à l'exposition des beaux arts, était de 1,174,800 pieds. Le nombre total d'exposants en 1851 fut de 14,840, et le nombre total des exposants à Paris en 1855 de 20,839.

Le tableau comparé du nombre des exposants de chaque comté aux expositions de 1851 et 1855 ne peut manquer d'intéresser à un haut degré; on peut y trouver la preuve de l'influence des expositions, de l'intérêt qu'elles créent, des progrès qu'elles font naître.

Tableau du nombre des exposants de chaque nation en 1851 et 1855.

	1851.	1855.
Empire Français.....	1710	10691
Royaume-Uni.....	7381	2674
Royaume de Prusse.....	872	1313
Empire d'Autriche.....	731	1296
Empire Russe, Chine et Perse.....	305	"
Belgique.....	506	686
Royaume d'Espagne.....	286	568
Royaume de Portugal.....	157	443
Royaume de Suède.....	117	417
Royaume des Pays-Bas.....	113	411
Confédération Suisse.....	263	408
Royaume de Wurtemberg.....	109	207
Etats Sardes.....	95	198
Grand duché de Toscane.....	99	197
Royaume de Bavière.....	999	172
Royaume de Grèce.....	36	131
Etats-Unis d'Amérique.....	499	130
Royaume de Norvège.....	Compris avec Suède...	121
République Mexicaine.....	12	107
Royaume de Saxe.....	190	96
Monarchie Danoise.....	39	90
Ville Hanséatiques.....	134	89
Grand duché de Bade.....	Compris avec Prusse.	88
Grand duché de Hesse.....	80	74
Etats du Pape.....	52	71
Duché de Nassau.....	13	59
Franckford sur le Mein (ville libre).....	33	24
Grand duché de Luxembourg.....	6	23
Royaume de Hanovre.....	Compris avec Prusse.	18
Duché de Brunswick.....	do do	16
Duché d'Anhalt, Dessau et Coethen.....	do do	15
Hesse électorale.....	do do	14
République de la nouvelle-Grenade.....	"	13
Grand duché d'Oldenbourg.....	Compris avec Prusse.	13
Duché de Saxe Cobourg Gotha.....	"	11
République de Guatemala.....	"	7
Duché de Saxe Cobourg.....	"	6
Royaume Hawaïen.....	"	5
Empire du Brésil et Confédération Argentine... ..	"	10
République de Costa-Rica.....	"	4

	1851.	1855.
Duché de Saxe-Meiningen.....	..	3
Saxe Altenbourg.....	..	2
Principauté de Lippe-Deinolt.....	..	2
Principauté de Schaumbourg-Lippe.....	..	2
République Dominicaine.....	..	1
Principauté de Reuss (branche aînée).....	..	1
Principauté de Reuss (branche cadette).....	..	1
Grand duché de Saxe-Weimar.....	..	1
Principauté de Schwarzbourg Rudolstadt.....	..	1
Empire Ottoman, Egypte et Tunis.....	3.	9
Ces trois derniers pays ne comptent un si petit nombre d'exposants que parce que les collections ont été envoyées directement par leur gouvernement.		
Total.....	14840	20839

Les récompenses accordées à Londres en 1851 étaient de quatre catégories désignées par le nom du prix décerné, en *Médaille collective du conseil*, *médaille du conseil*, *médaille de prix*, et *mention honorable*; les mêmes à Paris en 1855 étaient partagées en cinq catégories connues sous les désignations de *grande médaille d'honneur*, *médaille d'honneur*, *médaille de première classe*, *médaille de seconde classe* et *mention honorable*.

A Londres, en 1851, il fut accordé 8 médailles collectives du conseil et 160 médailles du conseil, partagées comme suit entre les différents pays:

Médailles collectives du conseil	{	Royaume-Uni.....	2	
		France.....	2	
		Espagne.....	1	
		Egypte.....	1	
		Tunis.....	1	
	{	Turquie.....	1	
Médailles du conseil	{	Royaume-Uni.....	75	
		France.....	53	
		Prusse.....	9	
		Etats-Unis.....	5	
		Autriche.....	4	
		Russie.....	3	
		{	Bavière.....	3
			Toscane.....	2
			Suisse.....	2
			Belgique.....	2
			Etats du Pape.....	1
	{	Pays-Bas.....	1	

A Paris, en 1855, sans tenir compte des récompenses accordées dans les trois classes des beaux arts, il a été décerné 112 grandes médailles d'honneur et 258 médailles d'honneur, partagées comme suit:

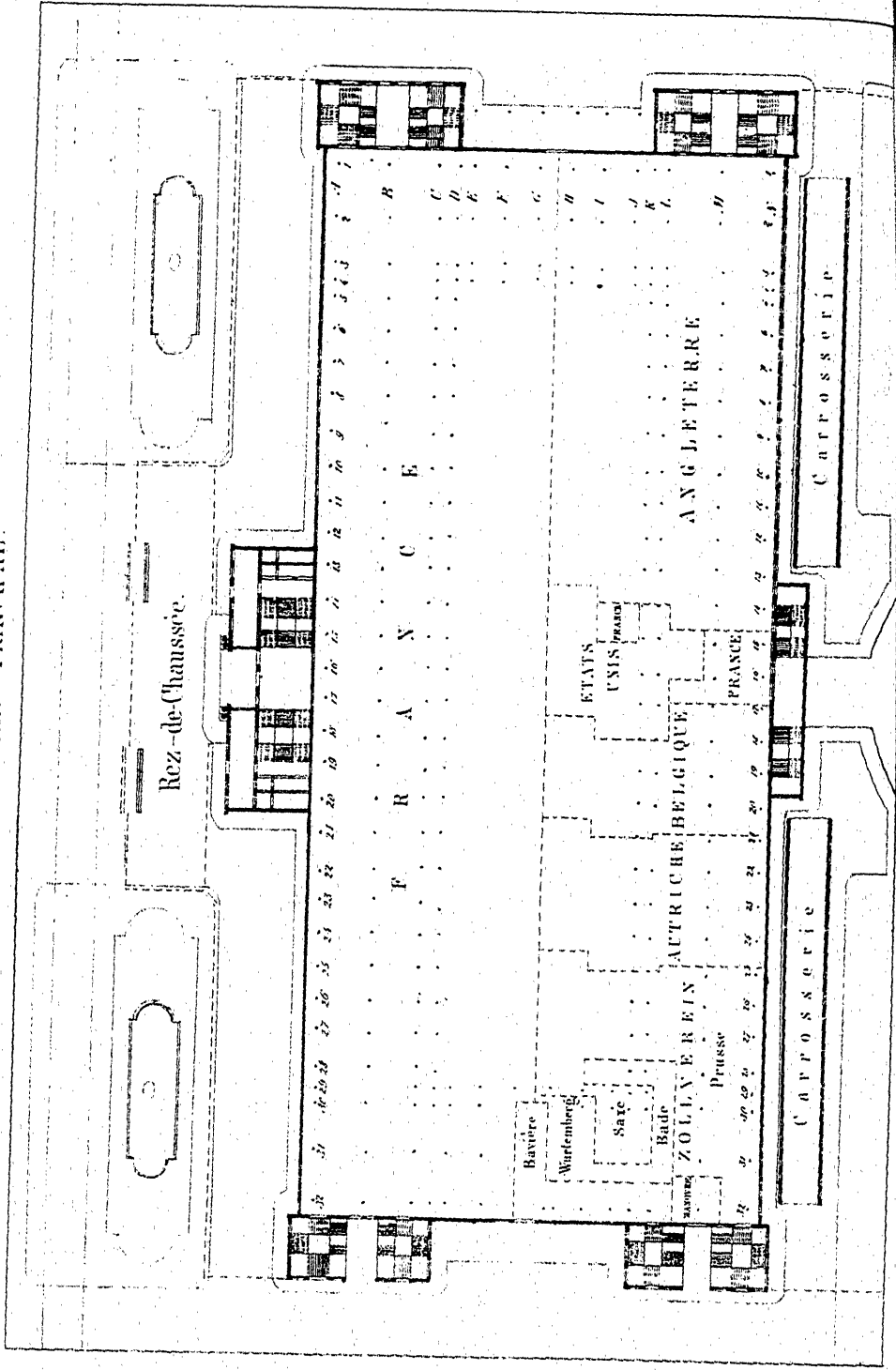
Grandes médailles d'honneur.	}	France.....	70
		Royaume-Uni.....	17
		Belgique.....	7
		Prusse.....	5
		Autriche..	3
		Etats-Unis.....	2
		Inde Anglaise.....	2
		Canada.....	1
		Suède.....	1
		Danemark.....	1
		Lombardie.....	1
Piémont.....	1		
Bavière.....	1		
Médailles d'honneur	}	France.....	149
		Royaume-Uni.....	31
		Prusse.....	19
		Autriche.....	16
		Belgique.....	10
		Suisse.....	10
		Toscane.....	4
		Etats-Unis.....	3
		Duché de Bade.....	2
		Pays-Bas.....	2
		Espagne.....	2
		Hanovre.....	1
		Wurtemberg.....	1
		Suède.....	1
		Danemark.....	1
		Duché de Hesse.....	1
Bavière.....	1		
Portugal.....	1		
Canada.....	1		
Guyane Anglaise.....	1		
Sydney.....	1		

Le jury international de 1851 était composé mi-partie à peu près d'Anglais et mi-partie d'étrangers ; celui de 1855 de moitié de Français et moitié d'étrangers.

A Paris comme à Londres, les prix d'admission dans les édifices différaient suivant les jours de la semaine, et dans les deux expositions il y avait un prix minimum d'entrée pour un jour de chaque semaine. Ce prix minimum à Londres était d'un schelling sterling ou trente sous de notre monnaie, et de 20 centimes à Paris ou un peu moins que six sols de notre monnaie. On sait qu'en France l'admission aux expositions et aux musées est d'ordinaire toujours gratuite pour le public. Le moindre nombre de visiteurs qui ait visité le Palais de Cristal de Londres dans ces jours de *minimum* a été de 34,000 et le nombre le plus élevé de 109,000 : Le moindre nombre à Paris a été de 42,000, et le nombre le plus élevé de 120,000.

PALAIS PRINCIPAL.

Rez-de-Chaussée.



Après avoir donné ces quelques renseignements généraux et mis en regard ces chiffres, qu'il est si intéressant de comparer, nous allons maintenant parcourir en esprit le dédale de ces parquets et galeries que le monde avait réellement chargé des merveilles de l'industrie humaine.

II.

LE CENTRE DE LA NEF.

La petite carte des Champs Elysées qui accompagne ce volume, nous donne la position des différents édifices de l'exposition de Paris. Pénétrons donc par l'entrée de l'est dans le palais principal et examinons rapidement l'ensemble des produits qui occupent chaque portion distincte de ce vaste caravansérail.

En gagnant la nef, voici de chaque côté de l'allée qui sert de vestibule en cet endroit des garnitures de cheminées et autres ornements d'architecture en marbre de différentes espèces et quelques objets de même nature en bronze, ceux à droite appartiennent à la France, ceux de gauche à l'Angleterre.

La nef, où nous allons entrer, contient* des grands objets qui se réunissent sur cette espèce de terrain mitoyen entre les départements de la France, qui occupe toute la partie nord ou droite de l'édifice, et ceux des autres nations qui occupent l'autre côté.

Les deux premiers objets qui se présentent sont : 1°. Une glace de Saint Gobain, échantillon du savoir faire de la France dans les cristaux. Cette glace a tout simplement dix-sept pieds de hauteur sur dix de largeur ; comme vous voyez, il y a moyen de s'y mirer de pied en cap ; nul besoin de vous dire que la beauté de cet objet égale ses gigantesques proportions. 2°. Un candelàbre en cristal d'énormes dimensions, qui porté dix-huit becs à gaz ; cet objet est de fabrication anglaise, de la maison Osler, de Londres et Bermingham. Puis viennent successivement : un phare de manufacture française, deux candelàbres de fonte bronzée, un de la fonderie de Tusey, l'autre de la fonderie anglaise de MM. Muel, Whal et Cie. Deux phares à réflecteur, un français, se mouvant par un mécanisme d'horlogerie, de M. Sautter de Paris ; l'autre fixe, de la manufacture anglaise de Chance, Brothers et Cie., de Bermingham. Un mannequin équestre de grandeur naturelle, représentant un chevalier armé de toutes pièces en acier poli, de M. Edouard

*On a conservé le temps présent, comme si l'exposition durait encore.

Granger, de Paris, fournisseur de l'Opéra. Une porte en fer de la manufacture de M. William Bally, de Londres. Un aigle défendant sa proie, en bronze, copie d'une belle composition du sculpteur français, M. Caïn, par M. Vittoz, bronzier de Paris. Le tueur d'aigles, bronze de MM. John Bell, de Londres. Une superbe sculpture en bois, intitulée : *la Châse de St. Hyppolite*, exécutée à Rouen, par MM. Ouelbery, menuisier, et Alphonse Jean, sculpteur, d'après les dessins de M. Desmarest, architecte en chef du département de la Seine inférieure. Un meuble en bois de chêne, de MM. Holland et fils, de Londres. Un modèle en menuiserie, avec figures, représentant en état d'activité le vaste établissement d'imprimerie de Napoléon Chaix, de Paris, le célèbre éditeur de la bibliothèque des chemins de fer. Une lunette de 12 pieds de longueur sur une ouverture de 9 pouces, montée parallactiquement par le 48o 50' de la latitude de Paris, et marchant au moyen d'un mécanisme d'horlogerie de M. Secretan, opticien de S. M. l'empereur. Des appareils de l'observatoire de Greenwich, un cercle méridien et un cercle collimateur. Un superbe canot de plaisir, construit à Londres, par MM. Searle et Fiès, fabricants de S. M. la reine Victoria. Ce beau bateau de luxe est construit en érable piqué du Canada et en acajou. Un trophée de marine, contenant des objets de manufacture anglaise, modèles de vapeurs, de vaisseaux à voiles, d'ancres, de chaînes, de poulies, échantillons de cordages : ce trophée est environné de mannequins recouverts des armures de plongeurs. Une belle statue en bronze de Saint Jean-Baptiste, par M. Calla, artiste de Paris.

Des compositeurs et distributeurs mécaniques pour la typographie. Les perfectionnements que reçoit tous les jours cette invention française tant en France qu'en Belgique permettent maintenant de prévoir que le temps n'est pas éloigné, où la composition net la distribution des caractères dans l'imprimerie pourront se faire avec une rapidité, telle que le prix des livres et autres imprimés en sera considérablement diminué.

Un cavalier attaquant un serpent avec l'arc et la flèche, en bronze d'art fondu, par M. Victor Thiébaud.

Un devant d'autel en marbre blanc, représentant en demi relief les bustes de Jésus au milieu de ses apôtres, sortant du milieu de ceps de vignes aux larges feuilles, aussi en demi relief. Puis un autre autel en marbre surmonté d'une gloire avec flèche gothique. Le devant de cet autel représente en relief un sujet symbolique sur le motif de la réponse de la Sainte Vierge : *Ex hoc beatam me dicent omnes generationes !* La mère du divin Sauveur, accompagnée de Sainte Elizabeth, apparaissent sur une colline vers laquelle les peuples et les générations représentés par les bergers, les mages, les princes, les docteurs tournent leurs yeux et leurs hommages : cette longue suite de peuples, de pontifes et de rois se termine par notre Saint Père le Pape Pie IX, proclamant le dogme de

l'Immaculée Conception et les marins de la flotte Française de la Baltique recevant de l'empereur la statue de la Sainte Vierge. Ces deux autels superbes sont du ciseau de l'abbé Choyer d'Angers.

Un autre autel de genre bysantin en marbre veiné : Une vaste cheminée de même matière, ornée d'une statue de femme, symbole de la ville de Paris et de quatre médaillons dont les motifs sont les portraits des poètes italiens le Tasse, l'Arioste, le Dante et Pétrarque. Ces deux morceaux sont l'œuvre de M. Vossy de Paris.

Une volière magnifique, ornée de petits bassins où nagent de jolis poissons, de fleurs, de sculptures, et contenant des tourterelles, des serins et autres oiseaux vivant dans la plus parfaite intimité. Cette volière est de M. Tahan, de Paris.

Une statue représentant une chute d'Icare, bronze d'une grande beauté et d'une grâce difficile à atteindre dans la position renversée qu'occupe Icare, ce type de tous les imprudents. Ce beau travail est l'œuvre artistique de M. Hypolite Ferrat, fondu par M. Vittoz de Paris.

Un diamant du Brésil du poids de 225 karats et ayant nom l'*Etoile du Sud* ; exposé par M. Halphen.

Un autel gothique avec statues d'anges et flèche en pierre artificielle de France.

Deux bustes en bronze représentant leurs majestés l'empereur et l'impératrice, par MM. Elkington, Masson et Cie., d'Angleterre.

Une chaire d'église gothique en bois sculpté par M. Vereman, des Pays-Bas.

La Reine Boadicee excitant les Bretons, représentée entourée de deux de ses enfants et tenant une épée à la main ; ce bronze a été fondu par MM. Elkington, Masson et Cie, de Bermingham, d'après le marbre original du sculpteur anglais John Thomas.

Une statue de *Lesbie pleurant son oiseau mort*, bronze de M. Labroue de Paris.

Un autel en marbre blanc, avec pavé mosaïque, genre byzantin, œuvre de M. Jabonim, de Bordeaux.

Ici la nef se trouve partagée par l'allée de traverse, ornée au milieu d'une fontaine jaillissante en lave fusible, décorée de fleurs aux couleurs naturelles en bronze, de la main des décorateurs de Paris.

Continuons notre revue de la nef centrale en allant vers l'extrémité ouest du palais.

Un autel moyen âge, travail d'orfèvrerie de MM. Poussielgue et Rusand.

Une fontaine en porcelaine et faïence de MM. Creil et Montereau.

Une chaire gothique en bois sculpté de MM. Couypers et Stolzenberg, des Pays-Bas.

Un autel, œuvre d'orfèvrerie par M. Bachelet de Paris.

Une immense glace de la manufacture de Floreffe, en Belgique.

Une fontaine surmontée d'une corbeille de fleurs en pierre de liais, par M. Melnetzky, de Belgique.

Un rétable d'autel en chêne, dans le style gothique par M. Goyers Frères, de Louvain en Belgique.

Une madone en chêne sculpté, renfermée dans une niche du même bois ornée de statues d'anges, de colonnes et de vases à parfum. Les anges tiennent au-dessus de la tête de la vierge une couronne en marbre d'un blanc éblouissant.

Quatre lavabos de M. Giovanni Isola, professeur à l'académie royale de Massa, Italie.

Plusieurs objets d'une moindre importance et dont des doubles se rencontrent dans les galeries, entre autres des télescopes et une pendule venant d'Autriche.

Les deux chevaux de Marley en cuivre galvanisé d'après Coustou.

Modèle du grand bateau océanique français, le *Danube*. Ce modèle admirable qui a coûté 60,000 francs et représente, au 15^{me} de sa grandeur, le vaisseau à hélice et à voile le *Danube*, laisse voir dans toutes ses parties jusqu'à la machine à vapeur en mouvement, les détails de la structure, de la voilure, du mécanisme, de l'ameublement et des dispositions d'un navire qui résume l'art des constructions pour la navigation mixte à voile et à vapeur, telle que l'a produite notre siècle. *Le Danube* appartient à la compagnie anonyme des services maritimes des Messageries impériales pour la Méditerranée et la Mer Noire : il a 240 pieds de longueur, 23 pieds de beaux et 20 pieds de cale ; il immerge 14 pieds ; a trois mâts, une machine à hélice de la forme de 370 chevaux, file sur sa vapeur 13 nœuds à l'heure, et porte 600 tonneaux de marchandises en sus des passagers, etc. Le modèle a été fait dans les ateliers de la Ciotat, près de Marseille, sur les plans de l'ingénieur M. Dupuy, de Lôme, et sous la direction de l'ingénieur M. Delecour ; c'est le plus beau de tous les beaux et nombreux modèles de l'exposition.

Le grand phare de M. Augustin Fresnel, l'inventeur des phares lenticulaires ; cette admirable invention est maintenant trop connue pour qu'il soit besoin d'en parler au long.

Deux joueurs de boule, bronzes d'après l'antique, pris du Musée de Naples par M. Gros Marly, de Paris.

Un bronze exécuté d'après Patin par MM. Eck et Durand, fondeurs parisiens, — ce groupe représente le combat d'un cheval avec une lionne.

Vases en porcelaine de Berlin, imitation des porcelaines de Sèvres.

Quatre cerfs en bronze de grandeur naturelle, venant de Berlin; deux ont la nuance ordinaire foncée, les deux autres la nuance jaune tendre.

Un chien de chasse en bronze.

Une jardinière de forme pyramidale, dans le genre mauresque, avec colonnades, vases et arabesques en zinc coloré; œuvre de M. Charles Diébitch, de Berlin.

Ici se termine la nomenclature des objets contenus dans le parallélogramme qui occupe le centre de la nef.

III.

PORTIONS LATÉRALES DE LA NEF.

Prenant à gauche dans la section étrangère à la France; nous remontons la nef de la partie Ouest à la partie Est.

Le premier compartiment contient des produits fournis par la Saxe-Royale: ce sont des tapisseries et des petits tableaux brodés à l'aiguille, imitant les gravures en taille douce exposées par M. Hiétel: des peintures sur porcelaine sous forme de boîtes de luxe, de médaillons, de tabatières et d'ornements de toilette de la manufacture de M. Bucker; des objets tressés en paille de M. Reichel: et des dentelles mêlées de tresses et d'ornements en paille, de M. C. G. Rein et de M. Brennewit.

Le second compartiment contient des articles de poterie; des petites fontaines, des vases, des statuettes et des ustensiles de table en terre cuite et en albâtre, en grès et en porcelaine; ces différentes substances sont employées seules ou combinées ensemble, à couleur naturelle, ou ornées de peintures; les exposants sont MM. Villeroy et Bock, du royaume de Prusse.

Le troisième et le quatrième compartiment contiennent encore des objets prussiens: ce sont pour celui-là, des porcelaines de la *manufacture royale de Berlin*, et une glace de la manufacture de la *Société d'Aix-la-Chapelle*; pour le quatrième des lustres en cristal et en porcelaine de M. C. Spinn et encore des produits en porcelaine de la *manufacture royale de Berlin*, parmi lesquels on remarque un joli guéridon orné d'un Cupidon aiguisant une flèche.

Les quatre compartiments suivants appartiennent à l'Autriche: ils contiennent des porcelaines et émaux de MM. Guntler, Grohmann et Neffer. Une boîte de pendule gothique en bois et divers objets de luxe en bois et ornée d'incrustations d'un travail magnifique, de MM. Stanmer et

Breul ; un bas-relief représentant un sujet religieux venant de l'imprimerie impériale de Vienne, et une collection de vases en verre coloré et taillé ; ces vases sont magnifiques et représentent dans les dessins qui les ornent des sujets de chasse et d'histoire ; ces beaux produits sont fournis par M. Hégenbarth. Voici pour le premier compartiment de l'Autriche ; les autres renferment successivement une collection superbe de vases, ornements et ustensiles de luxe en verres simples colorés ou émaillés des manufactures de MM. Kralick et Tascheck. Une autre collection encore plus belle de verres et porcelaines venant de la manufacture de son excellence le comte de Harrach. Enfin une dernière collection de porcelaines dans le genre Sèvres de MM. Fischer et Portheim e i

Trois compartiments succédant à ceux-ci, contiennent des produits belges ; un est rempli par les magnifiques pièces de draps de toutes couleurs fournis par la grande manufacture de M. Biolley et fils, de la ville de Verviers ; la seconde renferme une collection d'habits sacerdotaux d'une richesse et d'un goût sans égal ; c'est une des plus belles vitrines de toute l'exposition ; l'exposant, M. Van Halle, de Bruxelles, a inscrit en lettres d'or la légende : " Dieu seul est grand : à lui tout honneur ! " Suit un compartiment contenant les produits de l'industrie des armes à feu. Les fusils, les carabines et les pistolets qui garnissent cette vitrine et dont plusieurs sont d'un luxe incroyable, sortent des ateliers belges de MM. Victor Collette, Thonet, l'Honneux frères, Malherbe, Dandoy, Reick et fils, Mags, Novent et Cie., Schépers et surtout du célèbre Lepage de la ville de Liège, dans l'exposition duquel on voit un pistolet carabiné à 24 canons rotateurs d'un travail admirable.

Nous sommes arrivés à l'allée transversale qui est ornée ici par deux petits parterres couverts de fleurs naturelles et décorés de statues en marbre. C'est ici qu'est située la section américaine ; on sait qu'en reconnaissance de ce qu'on avait donné à la France, à New-York, la place d'honneur, la commission impériale a voulu donner aux Etats-Unis à Paris aussi la place d'honneur, et pour donner une nouvelle preuve de la vérité du proverbe qui dit que, " Un bienfait n'est jamais perdu ; " il est advenu que les Etats-Unis n'ayant pas de quoi occuper toute leur section, en ont cédé une partie à la France dont les produits occupent beaucoup plus que la moitié de tous les édifices.

Près des parterres, qu'on vient de voir, se trouve une division contenant les objets d'une industrie assez récente ; celle du caoutchouc durci : Article dont] on fait maintenant toutes sortes de produits tels que peignes, manches de brosse, manches d'outil, instruments d'optique, baleines artificielles, meubles, décorations, boîtes, crosses de fusil, gaines de couteaux, fourreaux de sabres, gibernes, et que sait-on encore.

Cette composition est de l'invention d'un Américain de New-York, M. Goodyear ; c'est un autre Américain, M. Charles Morey, qui acheta de l'inventeur la propriété du brevet d'invention pour la France, et c'est aujourd'hui en France que cette industrie a acquis son plus grand développement. Cette industrie reste encore pourtant sous le poids de deux désavantages : le premier est l'odeur du caoutchouc, odeur qu'on n'a pas encore pu faire disparaître ; le second que la durée de cette composition n'a pas encore subi la sanction du temps. Les articles exposés au palais de l'industrie viennent des manufactures de *la compagnie générale du caoutchouc durci*, et de celles de MM. Rousseau-Laferge et Cie., de Seine et Oise ; Louis Panris et Cie., de Lille ; Mirabel Chambaud et Cie., de Saint-Denis ; Laferrille et Cie., de Paris ; Fauvelle-Dellebarre de Paris ; et Poulot-Prudent, de Paris.

Continuant à remonter l'allée nous trouvons encore deux compartiments dans la section américaine, l'un contient les pistolets rotateurs du colonel américain Colt (*Coll's revolvers*), et des pendules et montres de luxe de la maison Leroy et fils de Paris ; l'autre renferme exclusivement des objets français, les articles d'orfèvrerie parisienne de M. Maurice Mayer.

Les huit compartiments qui suivent jusqu'à l'extrémité de cette allée appartiennent au Royaume-Uni d'Angleterre et d'Irlande et renferment successivement des ustensiles en fer peint et doré venant des manufactures de MM. Perry et Shoolbred Loveridge et Cie. ; les tapis en laine et les tissus et étoffes en soie, laine et coton de Bradford et Halifax ; les ameublements en papier mâché de Jennans et Petheridge et les lampes et ornements de portes de M. Timothy Smith et fils de Birmingham ; des indiennes et mousselines de coton de toutes sortes de patrons et d'un tissu superbe venant des manufactures de MM. Dalgrich Falconer et Cie., de Glasgow ; des objets de poterie et des porcelaines venant des manufactures de *Staffordshire Potteries* ; des porcelaines fournies par MM. Rose et Daniell de Londres ; des tissus en soie venant des manufactures de Manchester ; de très belles cheminées en fer poli et en bronze d'une pureté de goût remarquable, exposées par la maison Hoole de Sheffield ; et enfin la belle et magnifique vitrine contenant les échantillons de lin, de toile et de dentelles d'Irlande envoyés par les maisons de MM. Holden et Cie., et Robert Lindsay et Cie., de Belfast.

Nous traversons l'extrémité Est de la nef, et passant du côté Nord qui appartient en entier à la France nous examinons les compartiments et vitrines qui occupent la droite de l'allée qui avoisine le plus immédiatement le centre de l'édifice.

Le premier compartiment contient un orgue d'église de petite grandeur et des plans d'orgues plus grandes, le tout fourni par M. Caillé de Paris ; de plus un orgue-melodium de MM. Alexandre et Fils.

La division voisine renferme les magnifiques pianos et harpes du célèbre Erard, et ceux non moins beaux de MM. Pape, Blanchet, Playel et Compagnie ; les flûtes et fifres de M. Tulon ; les violons, violoncelles etc., de MM. Bernard et Vuillaume ; les instruments de musique militaire de MM. Besson et Gautrot.

Vient ensuite la belle exposition typographique, de caractères d'imprimerie, de gravures, d'échantillons d'impression de M. Henri Plon ; puis le compartiment de MM. Tuber et Frères contenant des objets de décoration en carton-pierre, parmi lesquels on distingue des statues et des bas-reliefs ; un buste de l'Empereur et surtout un encadrement d'une fraîcheur, d'une blancheur remarquables, et de dimensions colossales, — cet encadrement forme une cheminée ornée d'un parterre en fleurs artificielles et surmontée d'une grande glace comme on sait les faire à Paris.

Le ministère de la guerre a placé ici un trophée des armes de l'infanterie et de l'artillerie de terre, des canons, des obusiers de campagne en cuivre, des fusils, carabines, pistolets, sabres, bayonnettes, lances, cuirasses, casques, etc., etc. On remarque la carabine de Minié, avec le sabre demi-croche des chasseurs de Vincennes et le fusil-lance des cent gardes. Ce fusil se charge par la culasse et est très léger ; on y adapte à la place de bayonnette une épée ou rapière très longue, l'arme blanche ainsi constituée du fusil et de l'épée a une longueur totale de plus de sept pieds, et peut servir comme une lance.

La vitrine qui suit contient les beaux cachemires de M. Biétry ; les instruments d'optique de M. Cam ; les superbes ouvrages en ivoire de M. Poisson ; les articles de fantaisie de M. Mayer, et les sachets et parfumeries de MM. Henry et Demerson.

Puis s'offrent les porcelaines-biscuit de toutes formes de M. Gille ; les toilettes de M. Sormani ; les éventails délicieux de M. Duvelleroy ; et des vases en porcelaine et des fleurs artificielles et des objets de toilette de plusieurs exposants ; entre autres choses, les papiers peints et dorés de M. Angrand, et les boutons de luxe de MM. Trelon, Welden et Well.

Un compartiment est consacré aux articles de buffeterie de M. Jeanselme et fils, parmi lesquels on admire un garde-chasse en bois sculpté, et un buffet doré, dans un goût oriental dont l'art parisien s'est emparé en le perfectionnant.

Le compartiment qui s'offre à nous maintenant est consacré aux bronzes de M. Barbedienne, parmi les mille objets qui forment l'exposition de ce monsieur on remarque une copie, de grandeur réduite de moitié, de la porte du célèbre Baptistère de Florence, œuvre de Lorenzo Giberti ; un groupe, tiers de grandeur naturelle, copie du Laocoon ; une copie, demi-grandeur, de la Venus de Milo ; le Moïse de Michel-Ange, quart de grandeur, et deux magnifiques candelàbres en bronze doré.

M. Tahan occupe l'espace voisin avec des meubles de sa célèbre fabrique. On y voit entre autres articles un superbe buffet en bois de rose avec arabesques dorées.

Les cristaux de toutes sortes des fameuses fabriques de Clichy, de Saint-Louis et de Baccarat, ornent le compartiment qui suit. La dernière de ces fabriques a placé là deux immenses candelâbres de parquet, tout en cristal, d'une hauteur totale de 17 pieds.

Les dentelles françaises sont connues, aussi s'arrête-t-on longtemps devant la vitrine de M. Auguste Lefébure, qui étale des dentelles en point noir de Bayeux, points de Bruxelles, de Venise, de Valence et d'Alençon : on admire, pas plus que le reste pourtant, des fleurs artificielles en dentelles blanches ; une table de toilette ornée de ces fleurs, et drapée de ces différents points.

Nous sommes arrivés à l'allée transversale, en face de la grande fontaine du milieu de la nef. De ce côté comme de l'autre, on a disposé deux petits parterres ornés de statues en marbre. C'est dans ce voisinage qu'on a placé les vitrines contenant les objets des inimitables orfèvrerie et bijouterie parisiennes ; les plateaux, services, aiguères, corbeilles et candelâbres en argent de M. Fray ; le magnifique service à thé, les plats avec couvercles, et le modèle en bronze d'un superbe vase exécuté en argent au repoussé, le motif du bas-relief qui orne la coupe est un tournoi du moyen âge, de M. Durand. A côté de ces objets les messieurs suivants nous présentent, savoir : M. Mannel, des candelâbres en argent doré, un poignard gothique dont le manche représente le groupe de Saint-Michel terrassant Satan, et un bouclier représentant le dernier combat des Amazones, sur le motif si célèbre *Sic Victoria Victis* ; MM. Rudolphi et Wiese, des collections superbes de bijoux de toutes sortes, dans lesquels toutes les matières précieuses sont façonnées de mille manières ; M. Morel-Ladeuil, ciseleur, offre un modèle en cire d'un vase à être exécuté au repoussé, pour la somme de 19,000 francs, le sujet est une *Ronde des Willis*, pris des poèmes de l'Allemagne ; M. Wechte, un vase magnifique représentant le combat des Centaures et des Lapites ; enfin M. Lebrun, une collection superbe de vases d'argent de dessins variés.

La vitrine suivante renferme les incomparables mousselines de laines et les cachemires superbes de MM. Bernoville frères, Larsonnier frères et Chenest.

Des porcelaines, produits de nombreux exposants, occupent le compartiment qui suit : on remarque surtout un buste de l'empereur, sculpture de M. Barre, exécuté en porcelaine par M. Gille, jeune ; et deux vases de porcelaine—biscuit représentant les fêtes de Bacchus, de MM. Jouhanneau et Dubois.

Une magnifique vitrine est celle qui contient le manteau de cour or et soie, et les cachemires de M. Gagelin; les plumes si fraîches et les coiffures de madame Mélanie Brun, et les bijoux de MM. Bruneau et compagnie, Bapst et Charles Duron.

Puis viennent les candelâbres en bronze et bronzes dorés et colorés de M. Denière; parmi les groupes qui forment les supports de ces lustres il y en a qui offrent des statuettes charmantes; un grand candelâbre de parquet, sur un motif de chasse, représente un arbre en bronze coloré reposant sur un socle de colonne orné de têtes de sangliers entourées de feuilles de chêne; au pied de l'arbre est un chien en bronze, un fusil avec accoutrement de chasse est appuyé sur le tronc, et des lièvres et des perdrix (nature morte) sont pendus aux branches qui supportent les bougies.

Le compartiment voisin renferme des phares lenticulaires de M. Lepaute; des horloges et chronomètres de M. Wagner et des instruments d'optique de M. Dubosq-Soleil.

Parmi les superbes cachemires de M. Hébert qui occupent l'espace suivant, on remarque un châle dont le dessin principal, d'une grande beauté, représente le buste de l'empereur entouré de figures allégoriques.

Le ministère de la marine a exposé ici un trophée d'armes et d'instruments servant au service militaire de la mer. Des canons portant des boulets ovoïdes de 200 livres; des grappins, des haches, des sabres et des poignards d'abordage; des fusils énormes pour les soldats de marine; des pistolets, des sabres, des bayonnettes, enfin tous les instruments de destruction que M. Cobden voudrait voir au fond de la mer, sans doute pour donner la peine de les inventer de nouveau.

Au fait admirons autant les belles orfèvreries de M. Froment-Meurice, et surtout ce superbe bijou religieux en argent avec petits tableaux en porcelaine, dont le piédestal est orné des statuettes en argent des quatre évangélistes; les arabesques, qui forment un cadre supérieur, entourent trois tableaux: l'un, celui du milieu, représente le crucifiement, celui de gauche, Jésus au jardin des Oliviers et celui de droite, *'Ecce Homo*. La même vitrine contient aussi des fleurs artificielles de mademoiselle Pitrat.

Puis vient un compartiment contenant une foule et une variété incroyable d'ouvrages en zinc, des tuyaux, des conduits, des lames pour couvrir, des vases, des ustensiles, des statues pour jardins, enfin, un monde de choses de zinc, tout cela fourni par la *fonderie de la vieille montagne*.

L'usine de Saint-Jacques, du département de l'Allier, occupe le dernier compartiment de l'allée que nous parcourons, qui contient un modèle de cette vaste manufacture et des modèles de wagons, de pourvois de locomotive, de chars à chemins de fer, et enfin de tout le matériel des railroutes qui fait l'objet des exploitations de cette manufacture.

IV.

POURTOUR DE LA NEF.

Nous traversons la nef du côté nord au côté sud, pour aller visiter les salons qui occupent de chaque côté cette portion qui se trouve entre es deux allées latérales. Pour mieux faire comprendre la marche que nous suivons, il faut se figurer que nous parcourons le palais du centre vers la périphérie, en suivant les allées, en courses excentriques, traversant d'abord celles qui sont les plus voisines du milieu de la nef, puis celles qui s'en éloignent, allant ainsi jusqu'à ce que nous arrivions à l'allée qui avoisine le mur

En passant de la première allée française que nous avons vue, au côté des étrangers, les premiers objets qui se présentent appartiennent à l'exposition de la Saxe Royale ; ce sont des tissus de divers genres fournis par MM. Lohse et Robert Albrecht ; et des échantillons de reliure, de typographie et de galvanoplastie, parmi lesquels il en est de très beaux. Ces articles sont fournis par M. Brockans et la maison Giesecke et Devrient.

Voisines de ces contributions de la Saxe Royale, sont placées les expositions d'articles venant du Grand Duché de Bade. Des toiles métalliques en fil de cuivre, d'une beauté superbe, fournies par M. Kehl ; parmi ces toiles métalliques on en remarque une, destinée à la fabrication du papier, et qui forme une surface continue se dévidant sans fin : cette toile d'un tissu magnifique a 30 pieds de longueur sur une largeur de 7 pieds. Viennent ensuite du même pays : des tissus peints, de coton et de fil, fournis par M. Gabriel Hérosé ; de beaux échantillons de tissus divers en laine, contributions de MM. Kœcklin et fils ; de superbes velours de toutes les couleurs imaginables, venant de la société badoise d'Ettlinger.

De là nous passons dans un grand salon appartenant à la Prusse. En entrant dans la salle on voit à gauche et à droite les objets divers des poteries de la manufacture royale de Prusse ; et des contributions du même genre fournis par madame veuve Mattschas et parmi lesquelles on remarque une très belle statue en terre cuite, demi-grandeur naturelle représentant *L'Attente*.

Une grande portion du salon prussien est occupée par l'étalage des armés de guerre, surtout des sabres et des épées ; on remarque des casques et des cuirasses d'un très beau travail, et un superbe canon en acier fondu ;

les exposants de ces objets sont les manufacturiers suivants, savoir : MM. Lunschloss, Schmolz, Hoppe, Harlkopf, Holler, Schilling, Engel, Morh, Speyer et Krupp.

Les autres nombreux articles de ce beau salon sont : les bijoux de divers genres, et surtout de délicieux petits sujets de chasse, miniatures en ivoire de M. Carl Schulz ; un magnifique Christ en bronze, de grandeur aux trois quarts naturelle ; au pied de la croix est une statue de la Très-Sainte Vierge, embrassant les pieds de Jésus. Ce bel objet, d'un style sévère, est fourni par M. le comte d'Ensiédal ; un splendide mausolée gothique en fer fondu, venant des fonderies de M. le comte de Stolberg-Wernigérode ; le même noble exposant a fourni les articles suivants, aussi en fonte : une superbe croix brodée à jour, genre gothique, des grillages d'une légèreté et d'une élégance sans pareille, des dentelles en fer, des reliures et fermoirs de livres, des éventails à jour, tout cela aussi délicat et aussi léger que s'ils avaient été formés des matériaux les plus flexibles ; (1) M. le comte de Stolberg expose encore des Crucifix et autres objets religieux en beau marbre blanc. Les bronzes de M. Fischer comprennent un groupe très joli, demi-grandeur, dont le sujet est un faon attaqué par un aigle. M. Stobwasser montre ici des peintures sur objets de luxe en tôle, qui ont beaucoup de fraîcheur et de chatoiement. Une foule et une variété incroyable d'objets de toutes sortes, articles religieux, de toilette, bijoux, amulettes, colliers, bracelets, etc., etc., confectionnés avec l'ambre et les coraux, sont fournis par les exposants dont voici les noms, savoir : MM. Hoffman, Winterfeld, Nièse et Tessler. L'orfèvrerie prussienne est amplement représentée ici ; parmi les objets fournis par MM. Rentropp et Kime, on remarque un calvaire gothique en argent, d'environ deux pieds d'élévation ; des vases en or et argent et une superbe reliure de missel romain en argent de M. Kunne d'Aliena ; une fontaine en bronze et argent, une croix gothique avec groupes bas-reliefs dont les sujets sont tirés de l'Apocalypse, et un groupe statue équestre représentant une amazone se défendant contre un tigre, de M. Wagner ; des vases de M. Volgold, des plateaux superbes de M. Loventhal et Cie. ; un plateau-bouclier représentant en demi-relief un combat des Amazones, du même M. Loventhal.

On voit une belle colonne en fonte prussienne des fonderies précitées : la colonne est surmontée d'un aigle tenant la foudre dans ses serres, le fût gothique, de forme octogone, présente à son milieu huit statuettes d'un beau travail, représentant les arts et les sciences. M. Haag a exposé des

(1) On sait que ce fer de Prusse offre dans ces objets un velouté de surface, une chaleur de teinte que l'on n'a pas réussi encore à donner au fer dans aucun autre pays, ce qui tient autant à la qualité du métal employé qu'aux procédés de fabrication.

échantillons des couleurs appliquées à la porcelaine. M. Lauchhammer, entre autres objets en bronze très beaux, expose une cheminée en fonte brunie, ornée de décorations en bronze et en fer poli, d'un goût sévère et gracieux à la fois. MM. Volgold et fils ont fourni un grand bas-relief, représentant le mariage d'une princesse prussienne, objet de galvanoplastie d'argent fin, plus remarquable comme procédé que comme objet d'art. Enfin pour terminer la description succincte des principaux articles de ce salon, notons les bijoux et joyaux variés de MM. Friedeberg et Friedmann.

Les deux grands appartements voisins de celui que nous venons de voir appartiennent à l'Autriche. La première chose qui s'offre aux yeux de l'observateur parmi les produits autrichiens, est l'exposition, sans supérieure dans son ensemble, de l'imprimerie impériale de Vienne, un des plus magnifiques établissements typographiques du monde entier. On emploie constamment dans ce vaste atelier plus de 1,000 ouvriers, et on y cultive, dans toute leur perfection, toutes les branches des arts qui se reliaient à celui de la typographie. La superbe collection exposée se compose des objets dont voici la nomenclature : Une table-secrétaire contenant toutes les illustrations de polygraphie, savoir : quatre volumes in-folio, contenant plus de trois mille espèces différentes de caractères d'écriture ancienne et moderne, et de types d'imprimerie dans les différentes langues et chez les divers peuples; copies de gravures antiques, y comprises celles d'Albert Dürer; illustrations et gravures d'après les méthodes connues sous les noms techniques de xylographie, chimitipie, sur cuivre et acier, guillochie, lithographie, chromolithographie, chimigraphie, galvanoplastie, stylographie, galvanographie, hyalographie, photographie, microtypie, et impression naturelle. Cette dernière méthode, nouvellement appliquée à l'imprimerie impériale d'Autriche, mérite une mention toute spéciale par la beauté des produits qu'elle donne et l'importance des applications qu'on pourra en faire surtout dans l'étude des sciences naturelles. Cette méthode consiste à produire l'impression en relief par le moyen des objets mêmes, dans toute leur vérité naturelle et leurs plus minutieux détails, tels que feuilles d'arbre, fleurs, plantes, peaux d'animaux, insectes, étoffes diverses : pour obtenir ces *fac-simile*, l'objet est placé sur une plaque solide en acier, et recouvert d'une lame de plomb d'un laminage parfait ; le tout est engagé dans un laminoire au sortir duquel l'impression de l'objet est reproduite en creux sur la lame flexible de plomb ; cette figure est reprise du plomb sur cuivre au moyen de la galvanoplastie ; mais comme elle se trouve reproduite en relief, il faut une seconde opération galvanoplastique pour obtenir, sur cuivre, une impression en creux qui permette de reporter sur papier la figure en demi-relief. L'imprimerie impériale autrichienne montre, entre un grand nombre de figures ainsi obtenues,

l'impression naturelle d'une chauve-souris de grande taille. La peau de l'animal a d'abord été vidée, puis soumise à l'effet du laminoire ; l'imitation de la main de l'homme ne peut en aucune manière approcher de la beauté, de la vérité surtout, de ces empreintes naturelles.

L'exposition de l'imprimerie impériale montre encore des gravures au poinçon ; des caractères fondus, produits de 80,000 matrices différentes ; des plaques stéréotypiques ; des livres en différents caractères ; des reliures superbes, avec fermoirs en or et en argent ; des gravures dans tous les genres ; des objets de galvanoplastique, et, entre autres, une délicieuse collection de reliefs de pièces d'anatomie et d'histoire naturelle pour l'éducation des aveugles.

Les compartiments autrichiens qui nous occupent contiennent, de plus les nombreux articles que nous venons de voir : des ustensiles et couverts en maillechort (dit argent d'Allemagne) poli, argenté et doré, de la provenance de la manufacture de Berndorf ; une exposition étonnante pour le nombre et la beauté des objets, de grenats de Bohême, fournis par les exposants dont voici les noms : MM. Herman, Podiebrad Goldschmidt et le comte Schoenborn ; des chaînes d'or d'un goût et d'une pureté incroyables, de MM. Bolzani et Compagnie ; des vases en or et argent parmi lesquels on remarque une coupe avec relief aux motifs de courses de chevaux, la coupe est en or et les arborescences en reliefs d'argent bruni, — ces objets sont fournis par M. Radziersdor, de Vienne ; une étude, en relief de carton, d'un pays de montagnes dans la Haute Autriche, par M. Pauliny ; des tabatières en or et argent, de M. Scheidl ; deux superbes cartes géographiques avec dessins de montagnes, une d'Autriche, l'autre de l'Europe, envoyées par l'institut impérial de Vienne ; des bijoux, de MM. Pichler et Rocco frères ; une collection de pierres précieuses taillées, de M. Anton Pazel, de Bohême ; une superbe collection de bijoux comprenant des diadèmes, des bracelets, des bouquets de grenats, des bagues, des colliers, des épingles, et surtout une grosse massive, en argent, travaillée au repoussé avec parties blanches et dorées en style gothique et présentant des statuettes de la Madone avec l'enfant, d'anges et de saints, — cette superbe exposition est faite par M. Jérôme Grohmann, de Prague ; des instruments de musique en cuivre et en bois, de MM. Ziegler et fils et Millers et fils, de Vienne ; des cordes de toutes sortes pour instruments de musique, de M. Louis Vanturini, de Lombardie ; un piano dont la boîte est en érable ondé, de M. Péters.

Voici pour ce que renferme le premier des deux appartements autrichiens en cet endroit ; le second contient des objets d'un tout autre genre : Les étoffes de fil et de coton, blanches et peintes, plates et frappées, envoyées par M. Forster, de Bohême, et M. Larger, de Moravie ; les étoffes de

coton de M. Dormitzer; les échantillons de teintures d'étoffes, surtout avec le rouge d'Andrinople, de MM. Rickli et frères, de la Haute Carinthie, et Feldkirch, Wellinger et Seykora, de Bohême; les échantillons superbes de coton filé, des héritiers Dierzer, de M. Hainisch et des fabriques de Trunau, Baumwoll, de Basse Autriche, et de Constance, en Lombardie; les futaines de M. Spitzer, de Moravie; les étoffes en laine, soie, fil et coton, de la manufacture de M. Muller; la nombreuse collection des étoffes de cotons colorés, de M. François Leitenbenger; les cotons blancs dont les pièces ont une largeur énorme, venant de la manufacture de M. Sobotka, de Prague; les calicots, percalines et mousselines ravissantes de MM. Neubert, Heilmann et Redelhammer.

Puis viennent à la suite des expositions précédentes, et toujours dans le second appartement, les articles de céramique et de verrerie, tels que les tissus en verre filé et coloré, de M. Tommasi, de Venise, comprenant des corbeilles, des fleurs artificielles, des dentelles d'un aspect à la vérité plus curieux que beau pour la plupart, les émaux, perles fausses, charlottes et brocailles de ce fameux verre de Venise, célèbre depuis longtemps,— articles envoyés par un grand nombre d'exposants; les glaces et carreaux de verre blanc et coloré, de M. Marietti, aussi de Venise; les rocailles, aventurines et mosaïques en verre, dont beaucoup sont magnifiques, de M. Picaglia; la superbe collection de cristaux et gobletteries de M. Janke et frères, qui renferme des vases en cristal de nuances différentes, ornés de dessins d'un art admirable. Les grès, porcelaines, terres cuites et cristaux employés à la confection d'objets variés et d'ustensiles de ménage, envoyés en grand nombre par M. Richard, la fabrique impériale de Lombardie, la fabrique de Prague et M. le comte de Hum. Au milieu de cette collection ont remarqué ces services de table en porcelaine dorée, sur lesquels l'or est posé avec une telle perfection qu'on se prend à se demander d'abord pourquoi on a placé ces objets d'orfèvrerie en or au milieu des grès et des porcelaines; c'est que dans la forme même de ces vases de table on a imité l'orfèvrerie au point que vous vous croyez en face d'objets travaillés en or au repoussé.

Le compartiment voisin de ceux de l'Autriche que nous avons visités en dernier lieu, appartient à l'exposition belge; il contient: une collection des draps noirs de M. Simonis, de Verviers; les draps de toutes couleurs, parmi lesquels il en est de rouges, jaunes, or et de verts superbes, venant des manufactures de MM. Bleyfuez et fils, de Dison; l'immense collection d'étoffes de laine et de draps fins, de M. Charles Weber, de Verviers; les canons de rempart et les fusils de place, du gouvernement du Royaume de Belgique; enfin l'énorme collection d'armes de guerre et de chasse dont les articles sont fournis par les manufacturiers suivants, la plupart de Liège, savoir: MM. Lepage, Lemille, Bernimolin, Falisse

et Trapman, Jausin, Lardinois, Landers. Cette collection renferme des armes de toutes sortes : carabines, fusils, pistolets, sabres, couteaux de chasse, bayonnettes, dont quelques-unes ont un luxe incroyable de *décors* et d'autres sont d'une simplicité remarquable. Il y a des carabines de 50 francs et d'autres qui coûtent 3,000; les carabines, fusils et mousquetons de toutes les armées de l'Europe y sont représentés.

Nous entrons ensuite dans le salon des Etats-Unis où se voient : une collection de modèles en bois de navires ; des ouvrages imprimés et gravures, sur l'histoire naturelle des Etats-Unis, et surtout de belles cartes hydrographiques, œuvres du lieutenant Maury, de la marine américaine. Les lignes de ces cartes représentent le cours des vents et courants de surface des Océans, d'autres les parages fréquentés par les troupeaux de baleines,—tous ces objets ont été donnés au gouvernement français par le gouvernement fédéral, il y a quelques années ; une collection de gravures, surtout de gravures appliquées aux billets de banque ; deux collections de portraits au daguerréotype, dont une de M. Meade, de New-York ; des pianos et des violons ; une belle collection des cuivres natifs exposés par la *Société française du lac Supérieur* ; quelques petits échantillons des aciers de la Caroline du Sud, fournis par la compagnie *Suédoise des aciers* ; un beau buffet en bois sculpté, venant des ateliers de MM. Ringuet-Leprince, Marcotte et Cie., de New-York ; des objets de dentisterie, de MM. Fowler et Préterre et Kingsley, de New-York ; une superbe exposition d'or de la Californie, à ses divers états naturels ; des chronomètres, balances et étalons de poids et mesures américains, envoyés par le *Bureau de l'intendance de l'Union* ; balances du commerce de la *Compagnie des balances de Vergennes*, état de Vermont ; des médailles de l'histoire des Etats-Unis, venant de l'*Hôtel des monnaies de Philadelphie* ; deux cheminées en marbre de couleur, du Massachusetts, sans ornements, envoyées par M. Tucker ; un modèle de grand vapeur de rivière ; une peau d'Alligator tannée, et bottes confectionnées avec ce cuir ; ce produit est très singulier et très beau, la surface est couverte d'empreintes quadrilatérales imitant le frappeage mécanique, et variant de grandeurs suivant les parties de l'animal.

L'industrie française occupe le salon voisin qui se trouve dans l'espace réservé aux Etats-Unis : on y voit : les superbes papiers peints de M. Genoux, de Paris ; un piano dont la boîte est d'ébène sculptée, venant de la manufacture de M. Harz ; les meubles de fantaisie de divers styles, de MM. Drapier Desgranges, Lemercier, Ribailleur et Mazaroz, entre autre un buffet de ces derniers, aux sujets de pêche et de chasse, acheté par l'empereur ; les porcelaines et bronzes de M. Boutigny ; enfin les meubles en bois de Thuya et autres bois de l'Algérie, fournis par M. Fourdinois, parmi lesquels on remarque une décoration d'appartements,

ornée de statues aux motifs de chasse, et un bas-relief représentant une scène mythologique de l'hiver.

Les trois compartiments qui succèdent à ceux que je viens de mentionner, appartiennent à l'exposition anglaise, et contiennent : la collection nombreuse des bronzes et articles d'orfèvrerie de la maison Elkington, Mason et Cie., de Londres et Birmingham ; les objets les plus remarquables sont, deux statues en bronze, grandeur naturelle, dont les sujets sont *Dorothée* et la *Jeune Naturaliste*, un vase imitant l'antique, des candelâbres en argent avec statuette, et un groupe dont le sujet est *Guy de Warwick, tuant la vache sauvage* : Le chevalier, son cheval et la vache sont en argent ; l'arbre au pied duquel se passe la scène, et les fougères qui ornent le sol ainsi que le terrain, sont en bronze. Le compartiment qui suit est dit *Birmingham Court* ; il contient : les étoffes de laine de MM. Stancomb et Fils, Clark, Salter et Cie., Wilson et Armstrong, Dickson et Laings. Les cotons filés à coudre, superbe collection de MM. Brook et frères ; les échantillons de boutons d'écaille, de MM. Banks et Hammond ; les capsules d'armes à feu, de MM. Armstrong et Cie., et Walker et Cie. ; les articles de serrurerie, de MM. Cotterill et Wooldridge ; les plumes à écrire en or et en acier, de MM. Hincks, Wells, Mason, Mitchell et Wiley ; la machine à sonder de MM. Ogden et Ericssons ; les articles en cuivre frappé, de M. Joseph Hill ; les articles de pêche de M. Allecock ; la collection de lanternes, robinets et autres objets de ce genre, de M. Messenger ; les petits objets en acier, de MM. Boulton et fils ; les superbes laitons, lisses et tordus, et les tubes et clous en cuivre, d'une grande beauté d'exécution, de M. Everitt ; les cordes métalliques pour pianos et harpes, de MM. Webster et fils ; les objets en papier mâché, incrustés de nacre ou ornés de dessins en peinture, de MM. Macallum et Hodson, Foothorape, Strowell et Sherton ; les articles de serrurerie, de MM. Touks et fils ; les bretelles, ceintures et courroies de tissus, de M. Taylor ; les échantillons de boutons de divers genres, de MM. Aston et Dain, Watts et Marton, Swithkemp et Wright ; les articles d'écritoire et de bureau, de MM. Allan et Moore ; les bien beaux articles de sellerie, de M. Midlemore ; enfin les appareils de bandages de chirurgie, de M. T. P. Salt, qui complètent, dans ces divers genres, la collection venant de la ville manufacturière de Birmingham, dont les exposants ont établi un bureau de renseignements communs, dans un appartement érigé par eux au milieu de ce salon qu'ils ont appelé, comme on vient de le voir, *Birmingham Court*.

Le salon qui avoisine contient : Les étoffes de coton croisées, de MM. Paul et Compagnie, et Fyfe et fils, de Glasgow ; les mousselines et dentelles de MM. Wallace, Macdonald et Brown ; les cotons blancs de M. Bride ; les étoffes de coton diverses, de MM. McMillan, Laird et Thompson ;

les cotons filés pour coudre, de M. Clark ; les dentelles de M. Turnbull ; les poteries, cristalleries et porcelaines de MM. Rose, Daniell, Pinder et des manufactures appelées *Staffordshire potteries* ; les beaux tissus de lin damassés et les étoffes damassées de coton pur et de laine et coton, de M. Beveridge d'Ecosse ; les toiles de coton de MM. Hollins, Slaters et Smith ; les outils superbes de M. Howard ; les articles en argent et acier argenté, de MM. Dixon et fils ; les nombreux articles de coutellerie venant des fabricants dont voici les noms, savoir : MM. Saynor et Cooke, Wilkingson et fils, Hameroft, Norwill et fils, Spencer et fils, Ward, Oxley, Wastenholn, Wilson et Davy ; les cristalleries et orfèvreries de MM. Samson et Davenport ; les coutelleries de luxe de M. Round.

Pour terminer le contenu de ce salon, j'ai à vous mentionner l'énorme vitrine qui contient les échantillons de l'industrie linière de l'Irlande, cette terre classique du fin lin. Cette splendide exposition préparée par le comité de Belfast, comprend tout ce que le luxe de cette belle industrie peut produire, les toiles fines, les mousselines de fil, les dentelles, les jacons brodés, les étoffes damassées et encore une foule de tissus dont la finesse n'est surpassée que par la blancheur et la fraîcheur.

Passant du côté sud au côté nord de la nef à son extrémité Est, nous atteignons les compartiments occupés par la France et qui sont similaires à ceux des sections étrangères que nous venons d'examiner. En descendant le palais de l'extrémité Est à l'extrémité Ouest, d'abord se présente le grand salon affecté à l'exposition des produits de l'imprimerie française et de la reliure qui s'y rattache comme accessoire obligé. Ce sont : les livres d'histoire naturelle illustrée, de M. Victor Masson ; ceux d'architecture avec planches, de M. Daly ; les ouvrages sur les sciences, de M. Roret ; les produits divers des imprimeries de MM. Maisson, Garnier et frères, Delalain, Guillaumin, Amyot, Levrault, Firmin Didot, Didier, Langlois, Dalmont et Mame de Tour, tous éditeurs bien connus ; les publications de musique de MM. Schonenberger, Heugzelet Cie., Derrie ; les reliures superbes en l'or, l'argent, le bois, l'acier poli, la nacre, les pierres précieuses sont tour à tour ou simultanément employés en arabesques, reliefs et dessins d'art de toutes sortes, pour orner le cuir, matière première et principale et qui se trouve surtout traitée avec un goût et une richesse de moyens incroyables ; ces objets sont principalement fournis par MM. Lenègre, Curmer, Belin-Leprieur et Lortic. Admirons toujours : les ouvrages illustrés, de M. Clayé ; les produits divers d'imprimerie, de lithographie et de gravure, de MM. Furne, Bance, Dupont, Baillièrre ; les belles gravures de MM. Renouard et Cie. ; les éditions de luxe illustrées, de M. Lehubry ; les gravures de M. Louilleux ; les gravures archéologiques et monumentales de M. Silberman, de Strasbourg ; les types de MM. Laurent et Deberry ; les livres religieux de M. Adrien Leclère.

Pour compléter cette brillante exposition qui résume dans ce beau salon tout l'art moderne de la typographie, il nous reste à voir la collection exposée par l'administration de l'imprimerie impériale de Paris; les principaux objets exposés peuvent se classer comme suit : 1°. Une collection de poinçons, de matrices, de caractères français et étrangers; 2°. une série de tableaux spécimens; 3°. des volumes de la collection orientale et autres; 4°. applications de l'électricité à l'imprimerie; 5°. différents genres de reliure; 6°. modèles en petit de divers appareils de séchage, d'impression et autres; 7°. des cartes géologiques et géographiques; 8°. un livre imprimé avec ornements en or et en couleur pour l'Exposition.

Ces deux derniers genres nécessitent une mention spéciale. Dans les belles cartes géologiques de la France se trouve mis en pratique l'admirable découverte de l'imprimerie impériale aidée de l'administration des mines de France, pour la coloration par impression. La carte géologique de MM. Dufresnoy et Elie de Beaumont a nécessité pour le coloriage vingt-quatre tirages successifs sur autant de pierres lithographiques différentes et cependant les plus délicats contours, les plus petites minuties sont respectés. Le livre imprimé pour l'exposition universelle est *l'Imitation de Jésus-Christ*,—ce superbe volume in-folio contient le texte latin d'abord, puis la traduction en vers, de Pierre Corneille;—rien ne peut rendre la beauté du type, ni l'élégance de l'ornementation de ce chef-d'œuvre de la typographie de notre siècle;—cette édition a été tirée à 100 exemplaires seulement, et la dépense collective s'élève à environ 200,000 francs;—la distribution s'en est faite parmi les principales bibliothèques de France, les sociétés savantes françaises et étrangères et les premières cours de l'Europe.

L'imprimerie impériale actuelle a été fondée par Louis XIII et commença à fonctionner au Louvre en 1640. *L'Imitation de Jésus-Christ* fut le premier grand ouvrage qu'on y imprima. Ce vaste établissement occupe 94 presses à bras, 14 presses à vapeur, 20 presses lithographiques, 1 presse à taille douce et 2 presses hydrauliques pour le satinage; elle emploie environ 1,700,000 livres de caractères.

Le compartiment voisin de celui que nous venons d'examiner contient des objets d'art de divers genres, savoir: des fruits en cire, de M. Barrier, de Meaux; des objets d'ornementation des sculpteurs, MM. Hardouin et Berrier et fils; des encadrements artistiques, de M. Thierry; des fruits en cire de M. Louesse, de Paris; des dorures de M. Souly fils, entre autres choses un superbe cadre pour glace, exécuté pour Méhémet-Ali; des sculptures de divers genres pour églises de MM. Solon et Hugon, de Roydor, parmi lesquelles on distingue une *Madone* du premier et une *Notre Dame des Victoires* de M. Hugon; des

ornemens d'église en mastic-pierre, de M. Hailigental, de Strasbourg; des ornemens et tentures en cuir, tels que plafonds, lambris, corniches, etc., de M. Dulud; des sculptures, de M. Croset; des objets de tabletterie en nacre, entre autres une superbe tête de l'*Ecce Homo*, de M. Courquin; des sculptures en carton-pierre parmi lesquelles on remarque un *Jésus prêchant sur la Montagne*, de M. Tirrant; des fleurs artificielles en coquilles, de Madame Rose, de Toulon; des ornemens d'intérieur, de MM. Marek et Coutan; des bustes de M. Guétrot; des statues et bas-reliefs, augmentés et diminués de grandeur, d'après les modèles, par la méthode mathématique, exposés par la *société des arts industriels de Paris*; des objets d'ornementation d'appartemens en imitation de porcelaine, méthode brevetée, de M. Chaudé; des sculptures sur bois, de M. Planson; des sculptures de divers genres, entre autres un superbe crucifix en ivoire, de M. Michaud; des gravures anciennes réparées et des dorures, de M. Boucarut; un médaillon en bois sculpté représentant *les saintes femmes au pied de la croix*, orné des statuette des quatre évangélistes, de M. Siverler; des sculptures fines en bois venant de la maison de M. Wirth, de Suisse, exposées par le dépôt de Paris; des miroirs et glaces, de M. Mercier; des moulures superbes en cire, de sujets d'histoire naturelle, de M. Stahl, mouleur du muséum d'Histoire naturelle; des bronzes et plastiques religieux, de M. Pillioud; des moulages d'art, entre autres un *Ecce Homo* et un *combat singulier de chevaliers*, de M. Vincent; des plâtres, de M. Salvatore Marchi, au milieu desquels on admire surtout une *Madone, la nuit de Pollet, la Bacchante et la Léda*, de Pradier, rendues au quart de grandeur naturelle; des plâtres en petit reproduisant les œuvres de Mène et Cain, par le mouleur M. Dufailly; des albâtres, de M. Vullienne; des dorures, de M. Dumond-Petrelle; un *ange gardien*, médaillon en bois, de M. Victor Froyer; des sculptures en ivoire, de M. Bland, de Dieppe, parmi lesquelles on admire surtout un *Christ superbe*, au quart de grandeur et une coupe aux motifs de chasse; un *Christ* en ivoire et un bas-relief de même substance, représentant *la Passion du Sauveur* par M. Wolf de Paris; d'admirables découpures aux ciseaux sur cuir et papier, de Madame la comtesse de Dampierre; des objets en galvanoplastie, de M. Beaure; des gravures héraldiques sur métaux, de M. Chevalier; des cachets gravés en creux et en relief sur pierres fines, de M. Brasseur; des ornemens d'architecture en ciment romain par MM. Rozet et Menisson de Vitry-le-Français; une superbe boîte en ivoire sculpté, de M. Moreau; des statues en plâtre réduites et augmentées par le procédé mathématique, exposées par M. Sauvage, entre autres, une réduction de moitié et une augmentation de moitié de la *Venus de Milo*; une collection de fruits et racines alimentaires reproduits à la plastique par MM. Lédion et Buchetet, de Paris; spécimens de

reproduction des monuments en reliefs complets, parmi lesquels on admire le modèle de la cathédrale de Saint-Jean-des-Vignes, à Soissons, exposition de M. Betbéder, de Soissons ; les étonnantes reproductions de monuments en coquillage, de M. Hostin d'Étel, dans le Morbihan. Il est presque impossible d'imaginer comment cet artiste peut reproduire ainsi par l'agglutination de coquillages, tous les détails et jusqu'aux statues de monuments, comme la superbe cathédrale de Toul, par exemple,—de petites statues de moins d'un pouce d'élévation sont formées de l'adhésion pleine d'art, de plus de vingt coquillages différents de grandeur et de forme ; on se tromperait si on croyait que ces ouvrages sont de pures enfantillages ; rien ne reproduit, comme ces œuvres d'art, l'effet de ces vastes dentelles gothiques des cathédrales du moyen-âge, qui seront encore l'admiration des hommes quand beaucoup d'autres choses auront disparu, car *l'homme ne vit pas seulement de pain*, son intelligence et son cœur ont aussi besoin d'aliments, et faute de cette nourriture, les races s'abâtardissent : chaque pierre se détachant des palais de Babylone et des temples de l'Égypte marquait un degré descendu par les peuples de ces contrées vers les régions inférieures de la barbarie ; quand un peuple non seulement entretient ses monuments mais en reproduit la beauté, c'est un signe qu'il grandit comme être moral.

Passons au salon voisin rempli d'objets pour la plupart compris dans cette catégorie que l'industrie parisienne a qualifiée sous le nom de *Fantaisies*. Voyons les fruits en marbre, de M. Carette ; les articles de miroiterie, de M. Luce ; les albâtres, de M. Everard ; les objets en fer repoussé et surtout le bouclier représentant la bataille de Rosbec, de M. Merreille ; les bas-reliefs en ivoire, de M. Catel d'Abbeville ; les fruits en cire de M. Montel, de Toulouse, comprenant 1300 variétés ; un Christ en bois et autres objets de statuaire, de M. Faure de Paris ; les objets en ivoire, de M. Morest, et par-dessus tout, son modèle en relief de Notre-Dame de Paris et sa *Vénus de Medicis* au dixième de grandeur ; les fantaisies d'ameublement, de M. George ; les bronzes de fantaisie, de M.ASSE ; les vanneries de luxe et de fantaisie, de M. Camaret ; les malachites et autres objets en pierre, de M. Théret ; les sculptures, fantaisies en bois, de M. Viardot ; les nouveautés et bronzes dorés, de M. Garnier ; les fantaisies écossaises en tartans peints sur bois et sur cuir, de M. Gency ; les objets en acier sculpté, bruni ou doré, de M. Henry, et entre tous un superbe couteau de chasse ; les nécessaires, sacs de voyage, porte-monnaies et autres fantaisies de MM. Magnet, Laurent, Henry, Schlose et frères, Sormani, Félix, Aucoc, Tahan, Monneret, Berthet, Huet, Boguet, Kapp, Gaillard, Vervelle, Muller, Triéfus, Péret, Stagnmuller, et Macé et Boulanger ; inutile de dire que ces fabricants s'occupent de divers genres et se distinguent quelque fois les uns des autres par les

matières premières employées ; le luxe et le goût qui président à la confection de ces nouveautés et fantaisies ne brillent nulle part ailleurs comme à Paris qui exporte pour des sommes colossales de tous ces articles.

Continuons notre pérégrination autour du même salon. Voici : les caves à liqueurs et les porte-huiliers, de M. Maréchal ; les porte-feuilles, de M. Fenoux ; les coffrets de luxe de M. Tabar ; les fantaisies ornées de camées, de pierres fines, d'émaux, de nacre, etc., de M. Lenos ; les nouveautés en faïence et porcelaines, de M. Gellée et frères ; les bijoux dorés, de M. Delecomte ; les fantaisies en bois de, M. Beker et Otto ; les meubles de luxe et de fantaisie, de MM. Coëbel et Martin.

Enfin, pour terminer la nomenclature de ce vaste compartiment, disons un mot d'une espèce de kiosque chinois élevé au milieu, et dans lequel on a réuni une exposition de jouets, poupées, bimbolots et automates fournis par MM. Voisin, Giroux et Cie., Théroude, Verdanaime et Bontems. Ce dernier expose une petite vitrine qui, à l'exposition de New-York, attirait tous les regards et réunit de même ici une foule curieuse ; ce bocal contient un arbuste autour duquel voltigent, se promènent, boivent, chantent et se taisent des oiseaux automates d'un naturel parfait. N'oublions pas que le fameux Vaucanson ne dédaignait pas d'exercer son génie de mécanicien à construire des automates, et que ces jeux lui ont fourni les moyens de résoudre de grands problèmes.

Le salon que nous avons à voir contient une partie de l'exposition de cette magnifique cristallerie française qui est sans égale dans le monde, qu'on l'envisage soit comme art soit comme industrie.

Voici les verres de montre et de lunettes et la gobeletterie en verre de MM. Burgun, Berger et Cie., de la Moselle ; les superbes gravures sur verre de M. Becker, de la Meurthe, parmi lesquelles on remarque avec admiration la descente de croix, de Rubens, la Madone à la chaise, de Raphaël, et un buste de l'Empereur. Les verreries et cristalleries comprenant des objets de toutes sortes de ces industries, vases, gobelets, aiguères, cuvettes, candélabres en verre blanc, coloré, doré, coupé, poli ou dépoli en imitation de porcelaines et d'émaux, ornés d'arabesques, de dessins de figures envoyées des cristalleries de Vallèresthal, de Lyon, de Saint-Louis, de Baccarat, de la Villette, de Clichy, de Pantin et par MM. Mougin et frères, des Vosges. On admire encore les fleurs artificielles en verre faites à la lampe par M. Pilon, sourd-muet ; les verres à lunettes de MM. Moussier et Boulland ; les lettres peintes ou en or sur verre, de M. Nideley, et surtout les fleurs, plantes et animaux en verre de M. Lambourg, de Saumur ; un lion de grandeur naturelle attaqué par un serpent de grandeur naturelle, le tout en verre, trompent tous les spectateurs. Des gens s'extasient tous les jours sur *la manière habile dont ces animaux sont empaillés* et peuvent à peine en croire ceux qui leur disent que ces écailles du serpent, les crins de cette belle crinière du lion sont de verre.

Nous passons maintenant dans le principal salon de l'orfèvrerie française où l'or et l'argent brillent sous toutes les formes. On admire successivement : les pièces d'orfèvrerie dite inter-crystal, de M. Grichois, — ce genre consiste à enfermer au milieu d'ornements en verre transparent des arabesques ou autres dessins en or ou argent ; l'exposition de vases sacrés et d'ornements du culte, de M. Thierry : les objets de bijouterie religieuse en or et brillants, de M. Gerbaud fils, les articles de M. Pousielgue Rusand et surtout un ostensorio gothique, ceux de M. Delani tout argent, parmi lesquels on remarque une coupe représentant un fleuve et d'autres allégories fluviales ; les aiguières et cuvettes en or et autres échantillons, de M. Charpentier ; la belle exposition de MM. Favier et Neveu, de Lyon, dans laquelle on distingue surtout six ostensorios en or de grandes dimensions, un ciboire en or avec médaillons en porcelaine de Sèvres et encadrement de brillants, et une patenne ornée d'un bas-relief figurant Jésus-Christ sortant du tombeau ; les orfèvreries, de MM. Cosson, Corby, Thouret, Baleine et fils ; les argentures de M. Delajuvény, les pièces d'orfèvrerie avec placages, ornements d'ivoire ou autres de MM. Veyrat et Rudolphi ; les superbes spécimens de M. Casse, entre autres un médaillon-bouclier de 30 pouces de diamètre aux emblèmes de chasse ; le culmen du bouclier est formé par une statuette de piqueur donnant du cors et tenant en laisse six beaux limiers ; des ornements sylvestres ornent le périmètre de la pièce et circonscrivent trois médaillons secondaires en creux contenant des bas-reliefs représentant les chasses du loup, du sanglier et du cerf au moment du hallali sanglant.

On admire encore l'orfèvrerie de table, de M. Callot ; les échantillons d'orfèvrerie religieuse, de M. Trioullier, et surtout un ostensorio de dimensions colossales pour l'exposition permanente du Saint-Sacrement. Cette vaste pièce à environ 4 pieds d'élévation ; la gloire offre un rayon de deux pieds ; le piédestal est orné des statues des quatre Évangélistes, le pied est formé par une gerbe élançée de blé, entourée des statues des trois vertus théologiques ; la base des rayons de gloire est entourée d'une vigne, de statues d'anges et de nuages ; les statues des évangélistes, des vertus théologiques et les nuages sont en argent, le reste est en or.

Terminons en admirant les bronzes pour églises, de MM. Jansse, Hébert et Bachelet, et les sculptures pour pièces d'orfèvrerie, de MM. Henry-Hayet, Léonard et Guayton. Dans l'exposition de ce dernier on remarque la reproduction d'un calvaire, par Justin, et un vase représentant l'enfer du Dante, épisode des serpents ; les ances, la pourtour et le pied du vase sont ornés de statues des suppliciés et des figures de nombreux serpents ; le sommet est occupé par le groupe du Dante et de Virgile son guide.

Passons maintenant au salon des porcelaines, non pas celles de Sèvres néanmoins, mais des différents fabricants français, et notons les services

en porcelaine aux vives couleurs de MM. Mansard et fils ; les fantaisies, statuettes, animaux, etc., de MM. Capoy et frères ; les vases, candélabres de MM. Laroche et Pannier ; les spécimens de M. Jacob Petit, surtout deux statues, trois quarts de grandeur, d'une jeune jardinière et d'un jeune jardinier ; les porcelaines tendres de M. de Battigues, entre autres pièces, un grand vase avec peintures aux emblèmes de la musique et figurines d'amour pour ancres ; les services, vases et autres objets de MM. Macé, Ernie et Condrec, Taimours et Honoré ; les statues et statuettes de la maison Fleury, entre autres une vierge de grandeur naturelle ; les imitations d'antiques et de vases chinois et indous de M. Mayer ; les porcelaines chinoises de la maison Finet ; les porcelaines de M. Lerosey, entre autres un superbe service de dessert à jour, dit *service Pompadour*, et trois médaillons des portraits de Napoléon I, Napoléon III, et de l'impératrice Eugénie ; les cristaux et porcelaines de MM. Jouhanneau et Dubois, et surtout deux beaux vases *renaissance* en porcelaine-biscuit avec bas-reliefs des fêtes de Bacchus ; l'exposition de M. Boyer, où se font admirer trois cuvettes à glace peintes aux motifs de chasse, l'une représentant le relancé du cerf, l'autre du loup et le troisième du sanglier ; enfin, et pour terminer les articles de M. Gille jeune, au milieu desquels on admire, parmi les fantaisies un combat de cailles et parmi les groupes de porcelaine-biscuit une *Immaculée Conception* grandeur naturelle, et un charmant groupe demi-grandeur intitulé le Repentir ; Une malheureuse fille perdue, à moitié cachée dans son peignoir est aux pieds d'une religieuse qui lui présente la croix ; le repentir de la coupable et la confiante charité de la bonne fille de Dieu sont admirablement rendus.

Les trois salons communiquant ensemble, qui suivent, sont consacrés à l'exposition des bronzes français, vaste industrie dont Paris surtout est le centre de production et presque le monde entier, le marché. Les exposants français dans ce genre sont innombrables, c'est le mot, et dans la collection de chacun d'eux il est des choses admirables, ne pouvant, par impossibilité, tout examiner en détail, admirons au moins les œuvres qui nous frappent le plus, c'est donc : la statuette d'une jeune négresse allant à la fontaine, de M. Daubrec ; deux groupes délicieux faisant pendants, de M. Lachesne, de Caën. Dans le premier de ces groupes, un serpent enroulé sur lui-même menace un joli enfant à demi couché par terre, protégé par son chien fidèle. La crainte mêlée d'espoir de l'enfant, la résolution du chien qui le couvre de son corps, l'hésitation et la malice du serpent sont admirablement rendues.—Le second groupe nous montre le chien essoufflé, mais triomphant, le corps du serpent étendu et la tête séparée gisant à quelque distance, l'enfant dans l'élan de sa reconnaissance enlace de ses étreintes son chien qu'il embrasse, sa charmante petite tête marie les boucles de sa belle chevelure aux mèches

soyeuses de la robe du noble animal ; c'est d'un effet vraiment enchanteur : l'innocence et le dévouement triomphent. C'est en contemplant un pareil sujet que vous sentez quel effet civilisateur ont les arts.

Vient ensuite une exposition faite par de nombreux exposants, de vases, candélabres, pendules, statuettes, ornements de cheminée, etc., en bronze naturel, doré ou coloré et en zinc galvanisé ; mais continuons à considérer les objets d'art remarquables : le bouclier avec relief de la bataille de Brenneville, XII^eme siècle, de M. Brignier, graveur ; deux baigneuses, tiers de grandeur, de M. Paillard ; un homme d'armes donnant du cors, de M. Charpentier ; les deux groupes de M. Labroüe, l'un représentant un bon vieux moine donnant son crucifix à baiser à deux jolis petits anges d'enfants, l'autre Héloïse et Abeilard, le moment choisi est celui où le reclus du Paracllet exhorte sa malheureuse amie à penser aux choses du ciel et lui dit : "*Fais donc qu'après avoir été séparés sur la terre nous ne le soyons pas dans le ciel !*" ; un grenadier de la garde, un zouave et un montagnard écossais, de M. Miroy ; la Vénus dans la coquille par Pradier, de MM. Duplex et Salles ; une almée, petit bronze doré, de M. Leblanc ; buste du Dante, de M. Thiébault ; une couleuvre sur une feuille, pièce de galvanoplastie, de M. Feuquières ; statue du jeune pêcheur atelant une tortue, de M. Durand ; un guéridon bronze et porcelaine et le coffre à bijoux de mariage de Marie-Antoinette, de M. Kreisser ; la bacchante au faune, de Clodion, l'Atalante chaussant le cothurne, de Pradier, le sorcier à cheval sur un dragon donnant le signal du sabbat, de Faillot, fondus par MM. Moris, fils et Cie. ; auxquels objets des mêmes il faut ajouter une chasse aux sangliers,—dans ce dernier groupe l'artiste a su donner une vérité aérienne à la course des chiens en ne les fixant que par les points de contact avec l'animal qu'ils serrent de près ; les médaillons en galvanoplastie, de M. Lefeuve. Ces médaillons se vendent pour les prix si réduits de 3 francs à 50 francs ; les lanternes à gaz de M. Georgi ; les bronzes d'église, de MM. Foëx et Cie. ; la nymphe à la coquille, sculptée par M. Moreau et fondue par MM. Miroy et frères ; l'Almée se reposant, sculptée par M. Poitevin et fondue par M. Boy ; ce morceau est d'une touche remarquable ; la danseuse a rejeté une partie de sa tunique pour prendre le frais, ses castagnettes gisent à terre à ses côtés. Elle est bien fatiguée cette brune fille de l'Orient, et les poses languoureuses, que la lassitude lui fait prendre, sont encore plus gracieuses que celles de sa danse échevelée.

Bon nombre de ces pièces artistiques sont en zinc galvanisé, procédé qui permet de baisser le prix des produits sans nuire au mérite de l'art ni à la durée des articles : par exemple le groupe *du sorcier convoquant le sabbat* est offert au prix de 900 francs, s'il était en bronze pur il se vendrait 5000 ; la *Nymphe à la coquille*, qu'on peut avoir pour 550 francs, en

vaudrait 1500 en bronze pur, et l'Almée se reposant, vendue pour 2000 francs, en vaudrait 10,000.

Terminons cette revue du pourtour de la ne par une note sur le procédé de doublage en cuivre pur sur bois, fer, fonte, zinc, etc., de M. Oudry, de Paris. Par ce procédé M. Oudry couvre d'une couche plus ou moins épaisse de cuivre, sans rivure ni soudure, avec parfaite adhérence, tous les objets depuis un clou ou un fil de fer jusqu'à une porte d'écluse pour canal ou les flancs d'un navire. Il n'est pas besoin de dire que tout cela se fait par l'électricité, — les spécimens montrés sont très beaux ; une planche en bois est recouverte, d'un côté, d'une couche d'environ un millimètre d'épaisseur. Aucun moyen étranger au procédé n'est employé et l'adhérence est parfaite.

V.

SOUS LES GALERIES,—PREMIÈRE ALLÉE.

Maintenant nous allons parcourir en notant à droite et à gauche, les articles contenus de chaque côté de l'allée qui circule tout autour de la nef immédiatement au-dessous des galeries. Laissant donc le côté nord de l'édifice nous traversons au sud, à l'extrémité sud-ouest du palais, et remarquons en passant les tissus en laine et coton peints, de la manufacture française de M. Schlumberger, du département du Haut-Rhin; les empaillages de M. Lefèvre, de Paris, et surtout un cigne et une superbe tête de sanglier; puis pressant un peu à droite, voyons de suite les objets exposés dans le vestibule ouest, savoir: les vases, ornements et autres objets en verres et cristaux, de M. Steigeirwald, de Bavière; les grilles, chaises en fer et volières en métal, de M. Lebouc, de France; les parquets plaqués, si beaux, de M. Wirth, du Wurtemberg; les meubles en fer pour parcs, de M. Tessier, de France, et les volières en fil métallique de M. Clairin, de Versailles.

Laissant le vestibule et traversant au sud nous examinons l'exposition des articles de coutellerie de M. Dittmar, du Wurtemberg; les dés à coudre en or, argent, cuivre et armés de pierres dures, de M. Gabler, du Wurtemberg; le plan en relief en petit, de Jérusalem, de M. Louis Erbe, aussi du Wurtemberg; les tissus en laine et coton de MM. Stauss et Leushner, de la Saxe Royale.

Appuyant maintenant sur la gauche, nous suivons la longue allée qui descend le palais de l'ouest à l'est, et de chaque côté nous avons: les horloges à boîtes en bois venant de la Forêt Noire dans le Duché de Bade; l'immense exposition des coutelleries de M. Holler, de Prusse; les aciers, outils tranchants et scies de toute espèce, de MM. Linderberg et frères, de Prusse, surtout une scie circulaire de cinq pieds de diamètre; les boutons, tabatières et ornements pour intérieur, en métaux, de M. Greef, de Prusse; les supports pour rideaux, poignées, etc., pour la décoration intérieure, en cuivre frappé, de MM. Kulhmann frères, Adamy, Schmoele et Schmidt frères; les coutils et tissus, de MM. Voumiller, d'Autriche; les toiles, tissus en lin unis et façonnés à tous les degrés, de M. le comte Harrach et de MM. Kufferle et Cie., Groer frères, Oberleither, Folsner, Walter et Hruska, d'Autriche; les fils de lin et chanvre de la filature mécanique de Wiesenberg, en Moravie, Autriche; les tapis

de table de M. Schneider, d'Autriche ; les sangles, courroies et cordes vraiment admirables en fil de lin et de chanvre, de M. Haussmann, d'Autriche ; les lins et chanvres de la société centrale d'Autriche, dont le débit est d'environ 200,000 livres par an ; les draps et flanelles de MM. Rhalerbeck, Gérard-Dubois et Deheselle, de Belgique ; les laines cardées et filées, de M. Koffray, de Belgique ; les armes à feu de MM. Pétry, Montigny et Albert, Plondeur, de Belgique ; les fils de lin de MM. Oldenhove, Vandelbucke et des ateliers de charité de Gand, en Belgique ; 4 chaises de MM. Eliers et Blake, de Boston, Etats-Unis ; les produits français en caoutchouc, entre autres des châles très jolis et une préparation pour doublage de navires.

Nous passons ici en face de l'allée du milieu qui conduit au passage du Panorama. Cette petite allée contient des échantillons de cette ébénisterie de luxe de Paris dont les produits, ou les bois les plus précieux sont ornés de dorures en arabesques, de statues et bas-reliefs en bronze ou en cuivre doré, offrent une profusion de richesse incroyable. Les produits du genre exposés en cet endroit sortent des ateliers de MM. Wasmus frères, Schnidler, Muller, Gros, Jeanselme, Marcelin, Roux, Charmois et Huret.

Reprenant l'allée dont nous nous sommes détourné un instant nous voyons : les cotons peints venant de Manchester, Etats-Unis ; les jolies chaussures de dame, de M. Shaw, de New-York ; la coutellerie de table de M. Garside, du New-Jersey ; les cotons blancs et peints, de l'*Amoskeag Company* du New-Hampshire ; les produits de l'*Hamilton Woolen Company*, du Massachussets.

Viennent après, de chaque côté de l'allée, les vitrines des manufacturiers d'Angleterre et d'Ecosse, surtout de Londres, Aberdeen et Glasgow, les draps et étoffes de laine, de MM. Wrigley, Crombie, Huddersfield, Clay, Day et fils, McFarlane, Cross ; les teintures et apprêts, de MM. Milligan, Forbes et Cie. ; les mousselines de laine, alpacas, étoffes légères et tissus divers, de MM. Sugden, Titus, Salt et fils, Blake et Cie. ; Boyd, Grum, Gourlie et fils, Auld et Buchanan, Hamel ; les grosses laines et tapis, de M. Hadden ; les moires, de MM. Walter Milligan et fils ; les châles et foulards en soie et laine, de MM. Evans et Cie., Swaisland, Backer, Tuckers et Cie., Wingate et fils, Walford, Fairer et Harrison ; les toiles ouvrées, unies et autres, de MM. Sommerville, Dallas ; les tapis de M. Templeton ; les articles de chapellerie de M. Blair ; le coton filé à coudre, de M. Clarke ; les tissus forts ouvrés de MM. Scales et Herbert ; les brosses, nattes et cordages en fil de coco de MM. Widley et Cie ; la belle collection de toiles à voiles, de MM. Baxter frères et Cie., de Dundee ; les échantillons de fils de lin de MM. Dangan et Cie., de Dublin

En traversant du côté sud du palais à son extrémité est, on a, à droite l'exposition des appareils de pêche de l'Ontario, ce sont d'immenses varveaux, et des modèles en petits de parapets en pente pour conduire le poisson. Quelques-uns de ces parapets sont construits avec des gradins, de manière à permettre au poisson de remonter les rivières, alors même qu'on y établit des écluses pour créer des forces motrices ou des barrages quelconques dans un but d'art ou d'économie. On devrait bien faire une condition d'établir de pareilles dispositions qui ne coûtent presque rien aux exploitateurs des pouvoirs d'eau au Canada, surtout pour les rivières du bas du fleuve que le saumon a coutume de remonter. Les petits bassins de ces modèles de parapets sont remplis d'une eau que leur fournit une fontaine dans le palais et peuplés de petits poissons que monsieur le professeur de pisciculture, Mallet, de Paris, va chercher chez lui où il élève des brochets, des carpes, des anguilles, etc., comme on a coutume d'élever les petits chiens, — il montre en même temps dans des phioles des œufs de ces différents poissons et nous dit ceux qui sont bons et ceux qui sont *clairs*.

Laissant cet intéressant quartier, après avoir jeté un coup-d'œil sur un singulier canot primitif en cuir et en osier appelé *Coracle*, dont se servaient originairement les habitants du Pays de Galles et d'Irlande, et fait la comparaison entre ce vilain échantillon de navigation et le joli canot d'écorce de nos Sauvages du Canada, on prend l'allée du côté français. Voici d'abord les articles de vannerie, chapeaux en bois, corbeilles, boîtes, vase en osier, de MM. Amberoy, Mutet, Desuignes, Renardin, Pierson, Tordeux, Derk et Barbotte; les plumeaux élégants et de toutes couleurs, de MM. Loddé, Hénoc et Lhuillier; les bijoux en cheveux, de M. Lemonnier; les articles de broserie, brosses à hardes, à dents, à parquets, etc., d'au moins 20 fabricants de diverses parties de la France; les montures d'éventails, des fabriques de Sainte-Genève, Oise; les pinceaux pour artistes, de MM. Mariette, Saunier et mesdames Fillion et Fontana de Paris; les nombreux calumets, tabatières, blagues et autres articles de tabagie, de plusieurs exposants; les statuettes *incassables* de M. Delattre et Cie.; deux beaux calvaires en ivoire, un de M. Desnoyel, de l'Oise et l'autre de M. Sacépée, de Dieppe; les peignes en bois et en corne à bon marché de M. Corneil, de l'Ariège; une foule d'articles de tabletterie et de binteloterie, compris dans ce qu'on appelle les *articles de Paris*; les chapelets de M. Filloz, du Jura; les papiers dorés et argentés et les belles pierres à brunir de M. Dufour, de Paris; les superbes cartonnages de MM. Cerf et Nakara, de Bordeaux, entre autres, une corbeille de baptême revêtue en velour vert semé d'abeilles d'or et surmontée d'une charmante statuette d'enfant dans un berceau.

Une suite de vitrines contiennent de ces superbes travaux en ivoire, dans lesquelles la ville de Dieppe a une si belle renommée ; parmi cette belle exposition les exposants suivants se signalent : M. Lefort par la reliure en ivoire d'un missel romain ; M. Poisson par une chapelle gothique pour oratoire ; M. Correau par une statue de la Sainte-Vierge dans une niche gothique ; M. Vangorp par un beau Christ ; M. Belhoste par une corne à poudre avec bas-reliefs représentant Diane chasseresse ; M. Garnot par un *Ecce Homo* de toute beauté, au quart de grandeur naturelle.

Vient ensuite une série d'expositions de parasols, cannes, badines, fouets, cravaches de toutes sortes, ornés avec goût et luxe en ivoire, métaux, pierres, etc. ; puis les poupées et bimbolots pour enfants, d'une quinzaine d'exposants ; les parapluies, de M. Callier ; les éventails superbes ornés de dessins, de plumes, chamarrés d'or, montés en ivoire ou en bois précieux, et aussi les éventails communs à 5 sols la pièce ; les maroquineries, de M. Josselin ; les gaines pour épées, sabres, couteaux de chasse et les ivoires teints et cuirs frappés, de M. Oubré ; les masques et dominos de toute sorte, de Madame veuve Cochet ; les vases et services en *cactus d'Algérie* monté en argent, de M. Foussaint ; les pièces d'orfèvrerie de plusieurs maisons françaises de Paris et des départements.

Signalons particulièrement les armures historiques, objets d'art et bijouterie classique de M. Granger, fournisseur de l'Opéra. Dans sa collection on admire une superbe cuirasse antique d'un beau travail en cuivre doré, une couronne impériale en brillants et cuivre doré et une armure complète de chevalier, style italien.

Nous sommes arrivés au vestibule de la grande entrée du palais : voyons en passant les nombreux vases, statues et objets divers en céramique, en grès français, en terre ordinaire et en terre cuite, et notons parmi ces produits une porte en style byzantin, ornée de statues de grandeur moyenne et une Sainte Vierge dans le genre de la statuaire monumentale, des ateliers de MM. Virebert frères, de Toulouse ; une Polymnie d'après l'antique, statue colossale, une Leda, grandeur naturelle, une chasse au sanglier, et un échantillon de l'application de la terre cuite à l'ornementation extérieure des édifices,—ces objets sont exposés par M. Garnaut fils, de Paris.

Reprenant la grande allée latérale que nous suivions, se présente à nous la magnifique exposition française des chaussures de tout genre et de toutes matières jusqu'au bois ; inutile de parler de la richesse et de l'élégance d'une partie de ces produits, ni du bon marché de l'autre partie. Cette exposition renferme les produits de plus de 40 fabricants, la plupart de Paris. Les visiteurs remarquent beaucoup la collection des chaussures historiques, de M. Pillot, et surtout les brodequins et les

cothurnes antiques, les chaussures moyen-âge et les bottes de mousquetaire. Puis viennent encore les frais et délicieux éventails de beaucoup de contributeurs ; les boutons d'or, d'argent, de cuivre, de fer, de bois, d'écaille, de nacre, de soie, enfin que sait-on, fournis par une vingtaine d'exposants ; les jarrettières si coquettes, de M. Jourdain ; les agrafes de toutes sortes, parures pour chemises et boutons, fantaisies, de MM. Dandé, Chambellau et Hesse fils.

L'industrie des bronzes a une telle extension que malgré tout ce que nous avons vu déjà, voici encore les tubes, cannes, garde-feu, écrans, mécaniques en bronze, de M. Piéron, de Paris ; les lampes, ornements de cheminée, et autres bronzes ou cuivres dorés, de MM. Rivard, Becquet, Gousse, Renardeux et Lehuitel ; puis les fleurs artificielles galvanisées de M. Gervaisot, les dorures et vernis imitant l'or et indélébiles, de M. Langlassé.

Enfin, pour terminer cette allée du côté français, on admire les tissus divers en laine, soie et caoutchouc appliqués à la chaussure, de M. Jacquemin-Gaudant ; les superbes draps feutrés pour habillements et tapis, venant de la fabrique de Choisy-le-Roi, et les tissus divers en laines peignées, de M. Pin-Bayart de Rouhaix. La mise en regard de ces deux genres de travail pour les laines, *le feutrage* et *les tissus peignés*, est d'un grand intérêt, vu surtout la parfaite beauté des échantillons exhibés.

VI.

SOUS LES GALERIES,—PRÈS DU MUB.

Nous allons entrer maintenant dans l'examen du premier parquet sous les galeries. Là sont placées les expositions qui, par le nombre des exposants de chaque classe de produits, occupent une grande surface, et qui, pour la plupart, n'offrent pas, sous le rapport de l'art, un intérêt égal à celles qui remplissent les quartiers du palais que nous avons visités, non plus qu'à certaines expositions placées dans les galeries supérieures et le panorama.

Commençons par le département français qui nous avoisine à l'extrémité ouest du palais où nous étions arrivé, puis nous suivrons en faisant le tour du nord au sud, de l'est à l'ouest, jusqu'à ce que nous soyons revenu au point d'où nous partons.

Voici les beaux tapis de M. Desbischops-Grau du département du Nord ; les nombreux draps, étoffes et tissus divers en laine, coton et lin

fournis par plus de 50 exposants des différentes parties de la France ; les étoffes et tissus en crin, simples, colorés et brochés en soie, chapeaux, souliers, crinolines, etc., de plusieurs exposants et surtout les étoffes de crin et soie pour meubles, de M. Joliet de Paris ; une vaste exposition de chaussures venant de plus de 20 exposants des départements ; une grande quantité de couvertures de toutes sortes pour lits en laine, coton, fil et soie parmi lesquelles on remarque les couvertures fines en laine de M. Buffault, celles en coton de M. Albinet et celles en soie de M. Guyon ; et de plus les couvre-pieds en percale de Madame Lacroix, des Alpes ; les droguets et flanelles de plus de dix exposants : les tentures et tapis, surtout ceux de MM. Labouriau et Trapet ; les habits confectionnés de M. Parissot, venant de son établissement parisien de *La belle jardinière*.

Passant au côté qui, comme vous le savez est le côté étranger à la France, nous entrons dans le département du Wurtemberg. Voici les outils de menuiserie de M. Bolsterli ; les ustensiles en fer, les articles de binteloterie et de cristallerie de bon nombre d'exposants ; une belle lampe d'église en argent, style gothique de M. Bruchmann ; les articles d'ameublement en fer et en bois, surtout une toilette-bureau d'un bon goût en bois de cèdre ; des pianos, des pendules, des échantillons d'impression et de reliure ; des étoffes et tissus divers ; des objets de chapellerie ; les papiers peints de M. Veiel et les beaux empaillages de Tièdemann, parmi lesquels on admire un nid de hibous attaqué par deux belettes.

Voici le département du Royaume de Bavière qui présente successivement : des bijoux, des armes de luxe, des peintures sur verre, des cristaux ; une nombreuse binteloterie ; une belle exposition d'instruments de musique et de bois pour la lutherie. Une belle exposition d'objets moulés en cire et en plâtre, objets religieux, pièces anatomiques, etc. ; des papiers peints et dorés ; des objets de luxe en corne, ivoire et métaux ; tuyaux pour pompes ; des parquets en marquetterie de M. Hartman, de Munich ; les belles limes fines de M. Gruber ; des outils, fers à cheval et autres objets en métal ; les superbes toiles métalliques de M. Kalteneker, de Munich ; des malles en cuir ; une collection de crayons ; des étoffes et tissus divers ; enfin des miroirs concaves envoyés par M. Kalb.

La Saxe Royale vient à la suite de la Bavière et présente : des draps et tissus divers en laine, coton et fil ; des broderies et impressions sur tissus ; une belle exposition de châles de MM. Ambroun et Schneiber ; des échantillons de xilographie ; des spécimens de reliure et impression ; de beaux tapis ; des articles de vêtement ; de superbes boas, manchons et collerettes en plumes et duvets de M. Patermann.

A la suite de la Saxe vient le duché d'Oldenbourg qui offre : une pyramide de belles bougies stéarines ; des bijoux en cornaline et autres pierres précieuses ; des étoffes et tissus.

Le royaume de Hanovre se distingue par une belle exposition de toiles de lin et de chanvre de toutes sortes ; des armes de chasse ; une collection d'articles de bimbeloterie et de fantaisie ; des pendules ; des objets en métaux, entre autres un bronze représentant le roi de Hanovre.

Le Brandebourg et la Silésie présentent une belle et nombreuse collection de draps et d'étoffes de laine.

Le Luxembourg expose des draps nombreux ; des étoffes en coton dites *peaux de tigre*, qui se vendent de 8 à 15 sols la verge si on en croit l'affiche ; des articles de ganterie, de bonneterie, de passementerie et d'habillement ; des papiers peints ; des tabacs ; des ardoises, et un grand buffet en bois bronzé, orné de statuettes et de fleurs en fonte, qui n'est pas certes un modèle de goût, il s'en faut.

Vient ensuite une partie du département de la Prusse et des autres états allemands non spécialement désignés. Les objets divers qui s'offrent à la vue sont : une collection étendue de tissus divers ; de beaux et bons pianos ; de délicieux petits paysages et autres dessins mignons en cheveux qui sont des plus beaux du genre et sont fournis par M. Seel ; des broderies en laine, des meubles, des cuirs préparés pour la confection des pianos ; des sculptures en bois et en liège ; ces dernières charmantes dans leur délicatesse de miniature ; des cadres en bois doré ; des échantillons de photographie ; des cannes, badines, cravaches et autres fantaisies ; collection de boutons et agrafes, de chaussures et autres articles d'habillement ; une table en bois doré dont le dessus est recouvert d'un tissu en perles et en soie présentant dans des écussons le singulier mélange des portraits suivants : Napoléon I, Pierre le Grand, Washington, Frédéric II, Voltaire, Shakespeare, Goëthe et Schiller. On voit encore dans cette section une collection de bimbeloteries et fantaisies ; des calorifères ; plusieurs coffres-forts en fer à l'épreuve du feu d'une perfection de travail et d'un goût remarquables ; une exposition de pluches de diverses couleurs et de draps d'Aix-la-Chapelle, d'une grande beauté ; enfin une vaste collection représentant l'industrie des métaux travaillés, instruments, ustensiles, outils, articles pour la sellerie, et bronzés d'art parmi lesquels on remarque un *Christ*, tiers de grandeur naturelle, un beau groupe représentant *le baptême de Clorinde par Tancrede* : le guerrier verse avec son casque de l'eau sur le front de l'infidèle ; le socle porte les mots de la Jérusalem délivrée : *Io vado in pace*.

On voit au milieu de ces expositions des Etats du Zolvereign : une collection d'eaux minérales, des broderies en laine et en soie, des articles

d'horlogerie, des instruments de musique et de belles toiles métalliques venant du grand duché de Bade.

Nous entrons dans la section autrichienne ; l'Autriche est un des pays qui dénotent, dans les articles de confection, le plus de ce goût artistique qui donne aux objets une nouvelle valeur, goût qui tend au reste à se répandre et à se généraliser. On voit donc en succession : une exposition de gravures et articles d'imprimerie, de librairie et de papeterie ; une collection d'objets de tabletterie, de secrétaires, nécessaires, boîtes à ouvrage ; des papiers peints, dorés et argentés pour reliure et travaux de cartonnerie ; les jolis cartons découpés de Vénise ; un trophée de cannes, longs manches à calumets, badines, cravaches, etc. ; des cartes à jouer d'une fraîcheur et d'un goût exquis ; de jolis petits tableaux en marquetterie ; de beaux échantillons de photographie ; les lits en fer de M. Schéder qui a su faire disparaître cette froide raideur de presque tous ces objets en fer ; une exposition de coffres-forts à l'épreuve du feu ; une vaste collection d'outils de toute espèce ; des articles de bimbeloterie ; des petits objets sculptés en bois ; une immense collection de pipes et calumets en écume de mer, la plus belle à l'exposition. Il y a de vastes calumets sur lesquels sont sculptés des groupes de statues, un entre autres porte un bas-relief qui représente la prise de Missolongui sur les Turcs par les Grecs, les personnages ont environ deux pouces de hauteur et il y en a plus de vingt autour du fourneau du calumet ; des fantaisies de divers genres, entre autres des figures en cire ; une belle collection d'ombrelles élégantes ; des accordéons ; une collection nombreuse et variée de laines filées, parmi lesquelles des laines fines pour cachemires ; des beaux draps de la Lombardie, et une vaste vitrine remplie des draps, alpacas, châles et tissus en laine de M. Liebig ; une grande collection de boutons en écaille ; des lunettes ; des fleurs en corne de Vénise ; de belles gravures ; des malles et porte-manteaux en cuir ; des sculptures, encadrements et ornements en carton-pierre ; une vaste collection de draps de l'Italie Autrichienne et des autres parties de l'empire, au milieu de laquelle on remarque surtout les draps blancs et de couleur de MM. Moro, de Carinthie, et Blaschke de Moravie ; des articles de vannerie ; une exposition d'étoffe en poils, gros draps et pluches ; des articles de tapisserie ; des pièces de marquetterie et d'ameublement, on admire par-dessus tout un beau buffet en bois de noyer noir et bois de rose d'un goût simple et élégant, venant de la manufacture de M. Oggioni, de Vénise.

Cette longue nomenclature qui peut paraître fastidieuse, ne peut manquer pourtant d'être utile aux lecteurs canadiens. Dans un jeune pays où peu d'hommes voyagent, où les moyens de publicité sont encore limités, l'énoncé seul des diverses industries qui se partagent le travail de l'homme, peut faire naître bien des idées ; à part de cela, il est inté-

ressant de connaître le pert relative que chaque peuple prend dans les différents arts.

Continuons notre tournée dans les nombreux compartiments qui longent le mur du palais de l'industrie ; nous en étions rendu à la Belgique, du côté étranger. Ce royaume, dont l'exposition est si remarquable, offre dans cette portion de l'espace qu'il occupe, des échantillons de tissus en crin ; des draps et étoffes de laine ; des couvertures de toute sorte ; des toiles de lin, des échantillons de fil ; des toiles à voiles et parmi les tissus de lin pour table une belle nappe dont les dessins représentent une chasse au faucon, du temps de la chevalerie ; une vaste exposition de poteries, tuiles, briques, tuyaux de drainage et de grands creusets pour le zinc ; un grand parquet en marquetterie de 20 pieds carrés faisant partie de l'exposition de MM. DeKeyn et frères de Bruxelles. Dans l'exposition des objets de marquetterie, il y a le bois scié en planches très minces d'une loupe de chêne qui donne des effets de mouchetures superbes ; c'est une nouvelle preuve du soin qu'on apporte en Europe à rechercher ces morceaux qui abondent dans nos forêts et qu'on néglige complètement en Canada. Parmi les meubles exposés on remarque un beau grand buffet de M. Vanderbrande, de Malines ; viennent ensuite, toujours dans l'exposition belge, une collection d'outils de drainage ; des cordages de chanvre très beaux et un grelin de $\frac{3}{4}$ de pouce long, de 50 brasses, en fil de laitton tordu en torons ; une vaste exhibition de zinc, fer, fils métalliques, ustensiles en métal, outils, clous, coffres-forts à l'épreuve du feu, des tôles très grandes presque aussi minces que des feuilles de papier, des ornements en métal des galeries en fonte d'une grande légèreté, un vase superbe en bronze pour jardin.

Nous passons dans la section des Etats-Unis où se trouve une vaste collection d'objets de vêtement de sauvetage, ustensiles divers en caoutchouc flexible et en caoutchouc durci ; la plupart de ces objets sont de confection française. Cette collection contient une belle carte américaine des Etats-Unis sur caoutchouc. On conçoit, si l'impression sur pareille étoffe est indélébile, de quelle utilité cette application peut-être pour la marine.

Nous arrivons maintenant dans les compartiments anglais qui contiennent exposés en grand nombre dans cet endroit les articles des genres suivants, savoir : des articles en fonte et en fer poli, entre autres des grilles, calorifères et cheminées ; des objets en papier-mâché, tels que guéridons, tableteries, etc. ; des montures de harnais en fer, cuivre et autres matières ; de grands tapis ordinaires pour parquets ; des draps, alpacas, tartans, châles, mousselines et autres tissus en laine ; de la soie filée ; des tissus en crin ; une vaste exposition de boutons ; une

grande quantité d'articles de serrurerie ; des échantillons nombreux de l'industrie des aiguilles, épingles, hameçons et autres petits articles du genre ; des ustensiles en fer battu ; une belle grande grille en fer pour cours, d'une grande légèreté et de bon goût ; des articles de petite et de grande poterie au milieu desquels on remarque une jarre de 10 pieds d'élévation sur 5 de diamètre ; des cloches pour églises ; des tissus mêlés de laine et coton et soie et coton, des tapis, tentures, étoffes légères diverses ; des fusils de chasse et des fusils à harpons pour baleines, échantillons de fils métalliques ; de la petite lampesterie ; articles de verrerie, carreaux, boccas et objets usuels ; une table à billard ; des articles d'ameublement, surtout une grande couchette en citronnier, érable et bois de rose de MM. Trollope et fils ; une exposition de porcelaines parmi lesquelles se trouvent quelques objets d'art en porcelaine-biscuit, entre autres *une mort d'Abel* de MM. Minton et Cie. *un Moïse sauvé des eaux* et *une Titania* de M. Wedgwood ; une grande collection de châles et autres tissus ; une exposition considérable de quincaillerie, outils, coutellerie, fers, aciers, entre autres choses un grande scie circulaire de 6 pieds de diamètre.

Puis viennent, toujours dans le département de l'Angleterre, les objets suivants : quelques tapis de parquet ; une vaste collection de tissus divers en coton, des cotons écrus, des toiles de coton, des coutils, futaines, velours, draps en coton, batistes, étoffes en coton pour meubles, des bordures, cordonnets, enfin tout ce qui se fabrique avec du coton et surtout de belles couvertures en coton frappé et brodé contribuées par le comité de Manchester ; des châles, plads, couvertures pour chevaux, couvertures de lits, flanelles et autres tissus en laine ; des toiles à voiles et toiles d'emballage ; des tapis et nattes en chanvre, jute et fibres de coco ; des fourneaux et autres ustensiles de cuisine ; des cordages, fils, ficelles et filets pour la pêche ; des matériaux à bâtir ; des modèles de vaisseaux de guerre, objets de marine, yacht, canots de sauvetage, entre autres un canot de sauvetage construit partie en bois et partie en caoutchouc qui peut se ployer de manière à n'occuper qu'à peu près le cinquième de son volume réel, de M. Berthon ; des modèles de ponts, viaducs, docks, quais et chaussées ; des imitations de bois et de marbre avec la peinture sur bois ; un orgue d'église, des pianos et des cordes métalliques pour instruments de musique ; des cannes, bois de ligne, arcs et flèches et autres fantaisies de ce genre ; des armes de chasse ; enfin une exposition de décors et objets d'art en carton-pierre, dont le plus beau est un autel pour église, orné de bas-reliefs et surmonté de cinq niches, celle du milieu contient une statue de la Sainte-Vierge, de chaque côté sont deux anges portant les attributs de la mère du Sauveur. Cet autel est remarquable comme idée.

Nous passons maintenant du côté français, car vous n'avez pas oublié que la France occupe tout un côté du palais, tout le panorama, tout le passage et plus de la moitié de l'annexe. Le département français, que nous allons examiner à la hâte, contient particulièrement l'exposition des tissus en coton et laine et les articles de vêtement, et là se rencontre la série des objets de ces divers genres dans toutes les conditions depuis le produit le plus à bon marché jusqu'au produit le plus riche et le plus coûteux.

Les premiers articles qui se présentent sont les articles confectionnés pour l'habillement des dames, corsets, bonnets, chapeaux, mantilles; puis tous ces articles qu'on appelle *confection de blanc et de fin*, collets, chemises, cravates, gants, bas; puis des robes, des habits pour hommes, des cabans, des guêtres, etc.; une belle exposition de fourrures et peaux de cigne et d'habits d'hiver parmi lesquels remarquons une délicieuse mantille, qu'on appelle caraco, en velour cramoisi orné des plus belles fourrures sur laquelle sont écrits les mots suivants: *martres du Canada, prix 3000 francs*; au milieu de cette exposition de vêtements pour lesquels Paris surtout fait la loi au monde, on a réuni une collection des costumes historiques de la cour de France à diverses époques.

Arrêtons-nous un instant devant cette exposition de M. Letailleur qui, avec des peaux de moutons préparées de maintes manières et teintées de diverses couleurs, remplace les fourrures devenues trop rares et fabrique des tapis d'appartements et de voitures. On a déjà commencé dans le Bas-Canada à préparer des peaux d'agneaux pour en faire de belles capotes d'hiver. Il faut continuer, car à mesure que le globe se peuple, que l'aisance se généralise, que la civilisation crée de nouveaux besoins, il faut que l'industrie supplée à l'insuffisance de la production naturelle dans certains genres.

On sait quelle réputation ont les chapeaux français? eh bien! nous en avons ici pour tous les goûts et pour tous les états, depuis le chapeau gançé à plumet de l'officier d'état major, jusqu'au modeste feutre, pelotonné sur lui-même, du commis voyageur, et puis les coiffures pour femmes, si fraîches, si coquettes; et les articles pour la coiffure en cheveux: nattes, peignes, toupets, etc.

Vient ensuite l'exposition des cotons français fournis par une foule d'exposants parmi lesquels se distinguent les fabricants des départements du Rhin, les toiles fines de coton, les toiles à voiles de coton, les percales, calicots, ouates, coutils, mousselines, draps de coton, velours écrus et de couleurs, couvertures, tissus de coton imitant la laine, le lin et la soie, toiles de coton gaufrées pour reliure et cartonnage; cotons peints, coton filé pour coudre, etc.; puis s'offrent successivement les articles en

cheveux de MM. Constant et Lemonnier. Parmi ceux du premier on remarque un lacis de serpents en forme de couronne et dans l'exposition du second un grand tableau de cinq pieds carrés représentant un paysage et un aigle fondant sur un nid de sarcelles ; puis l'exposition des lins, toiles, couvertures de table, tissus damassés parmi lesquels, une belle nappe avec dessins représentant des chasses à l'ours, scènes du Nord ; des tissus frappés, brodés, dentelles, mousselines, points blancs et noirs, etc.

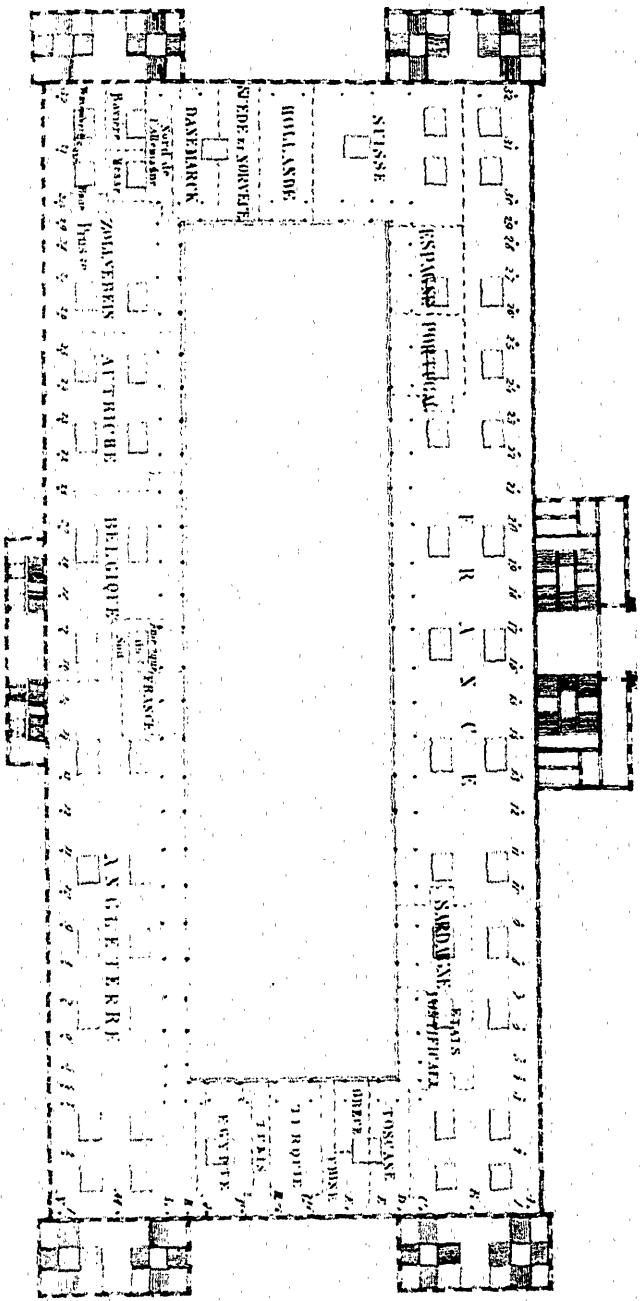
L'exposition de la librairie française comprenant l'impression, gravures de tous les genres, la reliure, le cartonnage, les cartes géographiques, les cartes en relief, enfin toutes les spécialités qui sont du domaine de la librairie et de la papeterie, se trouvent ici représentées par plus de cent exposants en sus de ceux que nous avons déjà vu ailleurs. Au milieu de cette exposition dans un genre où la France tient le premier rang, on remarque les reproductions en lithographies des tableaux des maîtres en peinture dans lesquelles non seulement la composition et le dessin sont rendus, mais même le ton et le faire de l'artiste, par exemple, des *Décamps*, où il vous semble trouver cette abondance de pâte qui caractérise ce grand coloriste et lui donne dans certains tableaux un tel caractère d'originalité.

Continuons l'examen de la partie industrielle de ces vastes compartiments : voici des toiles à voiles en chanvre et des toiles à tableaux dont quelques-unes ont 25 pieds sur 24 ; des cardes pour les filatures de tout genre ; des matelats et objets confectionnés pour lits ; une belle et nombreuse collection de cordages, ficelles, cordonnets, courroies en chanvre, filets, toiles d'emballage, nattes en fil de chanvre ; une vaste exposition de poteries, porcelaines, briques, creusets, vases, ustensiles, objets d'arts de toutes les qualités et descriptions parmi lesquels on remarque deux belles statues, au quart de grandeur naturelle, en porcelaine-biscuit, représentant Clovis et son épouse, de MM. Valin et Berthoud ; une grande collection d'articles de verreries, bocaux, carreaux, globes pour lampes, articles usuels, cloches en verres et surtout, une montre de 104 bocaux mis les uns dans les autres et dont le plus grand offre à peu près trois pieds d'élévation sur deux pieds de diamètre, laissant au plus petit des dimensions réellement lilliputiennes ; vient ensuite une étonnamment grande collection de draps de toutes couleurs, étoffes, tissus divers en laines, alpacas, châles ordinaires, cachemires français, couvertures, flanelles, plads, étoffes piquées, frappées, tapis, etc. ; puis des satins et velours, des étoffes brochées ; mousselines, barèges, satinettes, mérinos, percales, tentures et étoffes pour meubles.

Parmi tous ces articles dont les uns étonnent par leur bon marché et les autres par leur luxe et leur beauté, admirons comme objet d'art une

PALAIS PRINCIPAL

Plan des Galeries.



tapisserie à l'aiguille représentant une tonte de moutons à la campagne, de M. Périlleux; et comme industrie les beaux feutres en laine blanche ou teinte, de M. Billion. Quelques-uns de ces feutres ont un demi-pouce d'épaisseur.

Enfin au milieu de ces articles des filatures et industries des tissus on trouve un espace contenant quelques bronzes de M. Etex, entre autres la statue de Monseigneur Affre, tombant sur la barricade une branche d'olivier à la main et avec la légende: "Le bon pasteur donne sa vie pour ses brebis;" et un groupe de Caïn au désespoir, environné de sa famille en larmes, immédiatement après le meurtre de son frère. Ce dernier groupe est particulièrement beau comme idée et composition.

VII.

GALERIES SUPÉRIEURES.

Nous en sommes maintenant à l'examen des galeries supérieures du palais de l'exposition; nous y pénétrons par le grand escalier du centre qui est voisin du passage du panorama au côté sud de l'édifice. En montant les gradins de pierre polie nous avons sur les lambris du pavillon et tout autour de l'immense palier les objets suivants, savoir: les grands tapis pour parquets, de M. Braquanié, de Paris; une belle cheminée en marbre blanc d'Italie, de M. Rossi, de Milan, un médaillon porte le buste de l'Impératrice Eugénie au-dessus de la tête duquel un amour tient la couronne impériale, deux statues d'anges ornent encore les deux extrémités de la console; de jolis petits vitraux peints venant d'Autriche, surtout une scène d'hiver; de grandes peintures sur verre pour églises venant de Belgique; et enfin, à l'entrée de la galerie la vaste horloge astronomique de la cathédrale de Besançon, qui marque avec le temps les principaux phénomènes astronomiques, phases de la lune, éclipses, etc., au nombre de 112 indications; elle a été construite par M. Bernardin, sur les calculs et d'après les ordres de son éminence le cardinal Mathieu, archevêque de Besançon.

En appuyant sur la droite de l'allée qui traverse la galerie jusqu'à la balustrade d'où la vue embrasse la nef, on a dans l'espace destiné aux Etats-Unis une collection de pianos, orgues pour églises, harmonium, accordéons et autres instruments de musique de divers genres fournis par des exposants français, et accolée à la balustrade, la belle et grande horloge de M. Colin, de Paris. Ce bel instrument indique par des

sonneries et des cadrans divers, l'heure des différentes grandes capitales du monde, les phases lunaires et le quantième du mois ; l'heure est transmise à d'autres cadrans placés en différents endroits de l'édifice au moyen de l'électricité.

Toute cette partie de la galerie du sud qui de l'endroit où nous sommes se dirige à notre droite vers l'extrémité Est du Palais est consacrée aux articles de l'Exposition Britannique, ce sont : les instruments et cartes exposés par le département des explorations de l'Angleterre et de l'Irlande (*Survey of Great Britain*) consistant surtout en théodolites et niveaux excellents ; les instruments acoustiques exposés en grand nombre et en grande variété par M. Rein ; de beaux échantillons d'horlogerie ; une nombreuse collection d'instruments d'optique, d'astronomie et de précision, parmi lesquels on remarque les délicates balances de M. Orling, sensibles au poids d'un millième de grain, elles sont montées sur agates et rubis ; un appareil électrique pour mesurer la direction et l'intensité du vent en mer, de M. le professeur Smyth ; les préparations capillaires injectées de M. le docteur Hett, de Londres pour l'étude de l'anatomie humaine et comparée ; une vaste exposition de cartes, livres, gravures de divers genres, modèles de dessin en plâtre, planches d'anatomie, d'histoire naturelle et autres objets analogues pour écoles et études : entre tous ces articles, il faut citer particulièrement la magnifique carte géologique d'Angleterre ; une collection de différents fruits de la famille des amygdalées ; une collection de petits câbles conducteurs en cuivre pour télégraphes ; de jolis reliefs en bois sculpté, parmi lesquels on remarque *un cortège de Neptune*, par M. Hall, et *un groupe de gibiers morts* composé d'une bécassine, une bécasse et une perdrix d'un autre artiste ; des statuettes en bronze, en marbre et autres matières, au milieu desquelles on distingue un groupe de *Cain et Abel* par M. Carrier : Abel est mort, et Cain, une main appuyée sur l'autel où git l'agneau que son frère immolait au seigneur, commence à mesurer toute l'étendue de son crime, le premier meurtre qui ait jeté la désolation dans les habitations des hommes.

En continuant, on voit encore des échantillons de photographie et de daguerréotypie, et un bel appareil de photographie stéréoscopique, montrant suivant qu'on regarde par une lunette seule ou avec les deux yeux à la fois dans deux lunettes l'image en plat ou l'image en relief ; des décorations pour ameublement et appartements en passementerie dont plusieurs en or sur velour sont d'une richesse et d'une beauté remarquables ; une riche collection de broderies, de dentelles, de mouselines et de points, venant surtout de Nottingham ; des châles, dont une partie et la plus belle est fournie par la maison Israélite Salomons, à laquelle appartient le lord-maire de Londres nouvellement élu ;

puis viennent des étoffes de soie, de laine, de lin, tapis de luxe, des satins, des velours, des articles divers d'habillement, ganterie, bonneterie, chaussures, etc., etc.; des fleurs artificielles; des bibeloterics; des articles de tabletterie; des troussees contenant des instruments, des objets de broserie; des échantillons de reliûre et d'impression; une machine à fabriquer des enveloppes.

Après avoir parcouru le dédale de toutes les vitrines et de tous les compartiments qui contiennent les objets que nous venons de voir, nous arrivons à la principale exposition de l'orfèvrerie anglaise; plusieurs exposants ont contribué à cette collection. MM. Hunt et Roskell offrent dans leurs articles de joaillerie des diamants et des pierreries pour une valeur de près de 50,000 livres sterling; la société des orfèvres de Londres expose un nombre de vases et candélabres emblématiques, dont l'un représente la fête de l'octroi des privilèges de la compagnie des orfèvres par le roi Richard II

Cette exposition d'orfèvrerie est très riche et très nombreuse: on remarque un bouclier en fer et argent représentant Shakespeare, Milton et Newton entourés chacun d'une foule d'attributs aussi difficiles à comprendre que des rébus; le sujet de la composition est décrit comme suit: *Shakespeare assis sur le vaisseau de l'immortalité flottant sur le fleuve de la vie, entouré d'Apollon et de Minerve qui lui montrent les viccs de l'humanité personnifiés par des figures tourmentées par des monstres, etc., etc.*, malgré cet encombrement, cette pièce est belle; mais le plus beau morceau de l'orfèvrerie anglaise est une pièce représentant *Jupiter foudroyant les Titans*, dessiné dans la grande manière par M. Veehte, artiste français, employé à Londres par la maison Hunt et Roskell, successeurs de Stor et Mortimer. Le bouclier dont je viens de parler a aussi été modelé par cet artiste. Comme richesse cette exposition est considérable, un grand nombre des groupes sont en argent massif.

Nous sommes maintenant arrivé à l'exposition de la compagnie des Indes, qui a eu l'heureuse idée non seulement d'exposer les produits si remarquables de l'Inde manufacturière, mais encore de représenter ce monde si exceptionnel, et transporter ainsi le spectateur au milieu des scènes de cette singulière civilisation qui nous rappelle les mille et une nuits et les rives et les palais enchantés des contes de fées.

D'abord des vitrines dont les cadres sont peints dans le goût oriental contiennent les étoffes de l'Inde, les superbes cachemires qu'on imite en France, mais qu'on n'est pas encore parvenu à égaler; des velours et étoffes diverses aux riches couleurs; des mousselines pailletées d'or et d'argent, des écharpes en soie et en coton, de gazes, ornées d'arabesques en or, tout cela d'une transparence et d'une légèreté incroyables. Un rayon de soleil peut aller se jouer et miroiter sur les paillettes du

dixième tissu. Puis viennent des vêtements faits de tout cela ; des pantoufles brodées, et des babouches en cuir blanc doré, et des toques en or et en soie, des manteaux de princes indiens en velours, des armes, arcs et flèches, mousquets et pistolets, sabres et poignards, des lances, des cottes de maille, des casques, des cuirasses des formes les plus fantastiques, et d'une richesse d'ornementation incroyable ; des instruments de musique ; des guitares à une seule corde et à plusieurs, des tambours, des tams-tams, des flûtes ; puis des chiboucs et narguillés ; des articles de tableterie et de bimbeloterie, des voitures les plus singulières du monde ; des petites statues ; des figurines représentant les animaux de l'Inde ; l'éléphant, le crocodile, des serpents, des singes et la jolie petite vache indoue, qui est vénérée sur les bords du Gange.

Il y a dans tout cela quelque chose de si original, de si fabuleux, que vous vous sentez transporté dans un autre monde, surtout quand vous venez à examiner ces représentations de scènes de la vie des Indes. Voici d'abord un village indien ou plutôt une maitairie ou une foire à la campagne, ce que vous voudrez, mais enfin, c'est un carré long, entouré de cases de bambous couvertes en chaume ; dans la cour grouillent ensemble des femmes, des enfants, des hommes, des chevaux, des bœufs et des éléphants ; sur le chaume des toits des troupes de singes se chauffent au soleil ou gambadent en faisant des grimaces. C'est ensuite le pavillon d'un prince de l'Inde, des fauteuils en ivoire et en ébène, s'élèvent sur des tapis magnifiques, un drap de velour vert, broché d'or, recouvre le principal fauteuil en avant duquel est une table avec un jeu d'échecs, des cannes en bois précieux, des narguillés où brillent le cristal, l'or, l'ivoire, les pierres précieuses et l'ambre élèvent leurs amphores aristocratiques ; enfin, il est évident que celui à qui sont destinées toutes ces choses est pris pour être formé et se croit fait d'une autre pâte que les autres, car chez nous le luxe se partage avec les amis dans l'Inde tout se fait en vue d'un seul homme, qui est fatalement condamné à jouir, à ne rien faire et à s'ennuyer. Voyez plutôt, voici un autre prince : il est sorti de son palais, car il fait très chaud. Il a dressé sa tente dehors ; il est nonchalamment assis sur des coussins, fumant son chibouc, sa cour est debout, en cercle autour de lui, des esclaves tiennent de grands éventails ; un mendiant de la tribu des bonzes, je suppose, s'avance vers lui : Il ne peut rien lui donner lui-même, il faut qu'il ordonne à son intendant et que lui reste là drapé dans sa dignité, enveloppé de soie, de velours et d'or, et promené du palais à la tente et de la tente au palais. Tout cela vous paraît-il fort amusant. . . Pour moi, merci ! Je ne veux pas être prince indien....

Voici le char de Jaggernaut qui s'avance traîné par des milliers d'adorateurs ; ce char a la forme générale d'une pyramide qui doit avoir trente pieds d'élévation à son sommet. Supposez maintenant toutes les sortes d'arabesques, de sculptures fantastiques et tout cela peint de rouge, vert, jaune, bleu et blanc, vous aurez une idée de l'architecture de ce char.

Pour terminer l'examen de cette exposition si curieuse de l'Inde, mentionnons des modèles de pirogues ; un mat de cocagne sur une place de fête, des modèles du temple d'*Ambabi* et de la mosquée d'*Ahmidébad*, puis des échantillons d'imprimerie en langue indoue ; des bijoux, des ustensiles de ménage et autres articles d'un usage ordinaire.

Voisin de cette exposition est un salon où l'Australie exhibe en grand des échantillons de ses mines d'or et de ses autres richesses minérales ; des spécimens de ses productions du règne végétal, et des oiseaux et animaux empaillés dont beaucoup d'espèces lui sont on le sait exclusives.

En laissant l'exposition des Indes et celle de l'Australie nous passons dans les compartiments occupés par les articles envoyés d'Égypte, dont le vice-roi prend en ce moment des allures si indépendantes vis-à-vis du Sultan son suzerain. On remarque dans cette exposition un panorama de l'Isthme de Suez qu'un ingénieur français, M. de Lesseps, vient d'étudier pour l'établissement d'un canal entre les deux mers ; des articles de sellerie de luxe ; des tissus orientaux ; des broderies ; des étoffes en laine, soie et coton ; des tapis ; des grains ; des minéraux ; des vins ; des sucres ; des objets en albâtre d'une beauté remarquable et enfin des livres imprimés en langues arabe et turque.

Tunis montre dans le voisinage des tissus, des articles de sellerie et d'habillement et un superbe narguillé.

L'empire ottoman occupe l'espace séparé qui avoisine et qui est rempli ou à peu près par des étoffes, broderies, tapis, châles, écharpes, mousselines et divers tissus en laine et en soie, entre autres de ces produits sont les soieries d'un établissement français du Mont Liban ; une collection des monnaies de l'empire ; des pipes, chiboucs et narguillés ; des armes de guerre, selles de guerre ; des articles de coutellerie et enfin des photographies et dessins venant de la Valachie et de la Moldavie.

De Chine nous voyons des vases à parfums et autres en porcelaine ; des sachets odoriférants, des écrans en laque ; des meubles en bois de fer sculpté et incrusté ; des châles et autres étoffes ; et deux grands et beaux vases en porcelaine-chine à fond jaune.

Le petit royaume de Grèce envoie des étoffes et tissus divers en laine et soie ; des cordages ; des cuirs ; des articles de vêtements divers ; des photographies ; le modèle d'une corvette grecque ; un herbier de la

Flore de Grèce, enfin un joli costume de femme et un riche costume broché d'or pour homme.

Dans le département voisin occupé par la Toscane, dont la principale exposition est à l'annexe, on remarque une collection de meubles très-jolis et des beaux parquets marquetés; des échantillons des beaux marbres de Toscane; des mosaïques en pierres dures si célèbres de Florence; de jolis objets de tableterie; des candélabres et vases en serpentine; des bronzes d'art parmi lesquels une copie du Persée de Cellini est surtout remarquable; des porcelaines de Florence; des chapeaux en paille de Toscane si connue et si admirée; une cheminée en marbre; des échantillons de soie et de coton filés; des tissus divers; des cordages; des articles de poterie et de serrurerie; des photographies; des vases en albâtre et en porphyre; de belles imitations faites à désespérer les connaisseurs, dit-on, des anciennes faïences italiennes qu'on appelle *Majolica*.

Les compartiments des autres États Italiens, savoir: les États du Pape et la Sardaigne, sont contigus à ceux que nous venons de voir. Le royaume de Naples s'est, on peut dire, abstenue et ses quelques produits sont exposés dans le département des États Pontificaux. Toute la partie industrielle de l'exposition des États romains se trouve installée dans l'annexe. Dans la section où nous sommes nous voyons une grande collection de ces belles camées de Rome, si renommées: une collection de mosaïques de toutes grandeurs parmi lesquelles il en est une représentant le *Forum Romain* par M. Galante. Cette magnifique pièce d'art a près de 5 pieds de longueur sur une élévation de 30 pouces et vaut 50,000 francs; des poteries exécutées avec la fameuse terre du mont Janicule; des bijoux et objets d'art en corail; un beau modèle de la colonne trajane en bronze sculpté; une machine à tailler les étoffes pour habits; des objets d'art et d'ornementation en marbre, en stuc, en albâtre et en vert antique; des tentures en laine imitation des Gobelins; des échantillons de soie; des étoffes et articles de vêtement; des fleurs artificielles en cire et en tissus; de belles photographies des monuments de Rome ancienne et de Rome moderne; des meubles d'art de différents genres, enfin un portrait de l'Empereur Napoléon I, en mosaïque.

Le Sardaigne exhibe des tissus et étoffes en laine, lin, soie et coton; des tissus brodés remarquables; des cuirs; des lithographies superbes; des fruits en cire; une collection d'échantillons d'horlogerie très belle; des instruments de musique; des instruments de chirurgie; des échantillons de reliure; des oiseaux empaillés; des mosaïques en bois; quelques meubles élégants; des articles de fantaisie pour fumeurs; un groupe en plâtre de l'Empereur Napoléon I et de son fils; une couverture de lit faite de morceaux de différentes couleurs cousus et piqués ensemble comme on en voit beaucoup dans les campagnes du Canada.

Maintenant presque toute cette galerie du côté nord où nous venons d'entrer est occupée par les produits de la France, que nous allons examiner à la hâte, attendu qu'ils sont si nombreux qu'on n'en finirait pas de vouloir les considérer en détail ; au reste nous avons déjà, dans la nef et dans les galeries du premier parquet, vu la nomenclature de produits similaires pour la plupart ; ainsi procédons par groupes, sans suivre exactement le dédale des vitrines et des compartiments.

Tout le rebord de la galerie, dans cette partie qui donne immédiatement sur la nef, est occupé par une suite de vitrines superbes contenant pour des milliers de francs de bijoux de toutes sortes, l'or, l'argent, le diamant, les perles, les rubis, le topaze, l'émeraude, enfin les métaux et les pierres précieuses travaillés et arrangés par l'art et le goût les plus purs se disputent à l'envi les regards des visiteurs émerveillés de tant de richesses. Quelques pièces de cette brillante collection de la joaillerie si célèbre de France méritent une mention à part sous le rapport de l'art, car en fait de richesse et de brillant il serait difficile de choisir ; c'est d'abord un sabre de luxe à garde d'acier, de M. Henry ; une table en argent et mosaïque de M. Farry ; une épingle à l'effigie de la Sainte-Vierge de M. Mellerio, enfin le modèle d'une coupe en jaspe d'un seul morceau avec figurines et statuettes en or repoussé et émaillé représentant Thésée et Andromède,—ce bijou vaut, dit-on, 80,000 francs ou £4,000 de notre monnaie.

Si de la balustrade nous allons directement au grand escalier mitoyen qui donne entrée dans la galerie par ce côté, et qui semble partager ce département en deux, nous avons sous les yeux dans les corridors, sur les lambris des palliers, et à l'entrée de la galerie l'exposition des superbes tapis des plus célèbres fabricants français, parmi lesquels il ne faut pas oublier ceux d'Aubusson ; un candélabre magnifique et gigantesque en cristal de la tant célèbre fabrique de Baccarat, puis une glace de Saint-Gobain, de 17 pieds sur 5 pieds, entourée d'un cadre digne du cristal.

Puis viennent distribués dans une foule de vitrines superbes et occupant les différentes portions de la galerie, une grande glace de Montuçon ; les soies de l'inimitable industrie de Lyon ; et les tissus divers en soie, laine, lin, broderies, dentelles, mousselines, étoffes brochées d'or et d'argent, points divers, etc., etc., dans tous ces divers genres d'un luxe plein de goût se distinguent les fabriques de Lyon, Paris, Saint-Etienne et surtout dans les tissus et broderies, Valenciennes, Cambrai, Amiens, Nîmes, Mulhouse, Rouen, Nancy, Tarrare ; puis vient une collection démonstrative de l'industrie des soies dans tous les procédés de production et de fabrication, depuis la récolte du cocon jusqu'au tissu le plus recherché et le plus délicat.

C'est presque au milieu de cette galerie que se trouve le salon de l'Impératrice dont les principaux ornements sont les tentures faites sous le règne de Louis XIV par les demoiselles de Saint-Cyr, sous la direction de madame de Maintenon ; une glace, style Louis XV, venant de Londres ; des meubles de la belle ébénisterie parisienne ; des tentures en soie et l'encrier qui servait à Napoléon I à Sainte-Hélène.

A la suite de la France, avant d'examiner l'extrémité de la galerie que nous parcourons et immédiatement au bord de cette galerie, viennent successivement les départements du Portugal, de l'Espagne et de la Suisse.

Dans l'exposition portugaise on remarque : une collection des bois d'ébénisterie ; un choix d'échantillons de marbres ; des tabacs portugais ; des tissus divers et surtout des étoffes légères en soie ; des broderies ; des nattes et autres objets tressés en paille, bois et autres substances, du papier d'aloës, des porcelaines ; des imitations admirables de fleurs et de plumages d'oiseau ; enfin un beau vase colossal en porcelaine.

L'Espagne montre une belle variété d'étoffes, de tissus, d'habits ; des porcelaines ; des faïences et poteries ; de belles broderies ; des articles d'orfèvrerie ; des ornements d'église ; des médaillons en modelé de cire pour exécution ; des bas reliefs en plâtre ; des armes à feu ; des pianos ; des meubles ; des photographies. Ce qui distingue l'exposition espagnole surtout, c'est la réunion du bon marché joint à l'excellence et au goût des articles ; on sent là qu'on a affaire à une nation qui sent et pense en peuple artiste.

La Suisse se fait surtout remarquer par des broderies faites à la main ; par des reliefs et groupes en bois sculpté pour lesquels elle est justement célèbre ; des étoffes diverses en laine, soie, coton et lin ; des articles de coutellerie ; des boîtes musicales ; une belle collection illustrant l'industrie suisse par excellence, l'horlogerie ; un superbe *Prie-Dieu* en chêne ; des photographies et enfin des broderies sur tissus et tresses en paille.

En parcourant le département suisse nous avons passé devant un des pavillons à escalier donnant entrée sur la galerie, — autour des escaliers et sur les paliers sont exposés un lion empaillé dont la dépouille a été fournie par le célèbre lieutenant français Gérard, *le tueur de lions* ; puis des vitraux peints, dont un de M. Gisel, de Paris, représente un beau tableau dont le sujet est *l'éducation de la Sainte-Vierge*.

Nous prenons maintenant la galerie de traverse qui occupe l'extrémité ouest de l'édifice et qui contient les expositions de la Hollande, de la Suède, du Danemark et le commencement des compartiments des états allemands.

Nous en étions rendu aux trois quarts environ de l'examen des galeries supérieures dans le département de la Hollande à la galerie transversale de l'est. Les principaux objets de l'exposition hollandaise contenus dans ce département ont trait à la navigation d'une manière prochaine ou éloignée: ce sont des modèles de navires de commerce et de guerre, un modèle de bateau pêcheur à fond plat; des modèles des écluses si célèbres de la Hollande; un modèle pour la construction de mâts de navire en fer; puis des instruments de précision, compas, cronomètres, octants, etc. A la suite de ces articles viennent des collections de gravures, impressions, reliures; une belle collection d'aimants naturels; des verreries; des objets d'ornementation; des tissus divers parmi lesquels on remarque de grands et beaux tapis de parquet et des couvertures de lit et des articles d'ameublement; puis vient une exposition d'astensiles, meubles, armes et autres objets de luxe venant de l'île de Java.

Dans le compartiment voisin de la Suède et de la Norvège s'étalent des tissus divers parmi lesquels on distingue de beaux tissus de lin; des instruments de précision et de beaux instruments de chirurgie; une collection de sculpture, ornements et meubles en bois sculpté; des articles divers de vêtement et d'ornementation; des échantillons de reliure; des meubles de divers genres; des articles d'orfèvrerie; une table surmontée d'un grand vase en porphyre; de belles fourrures du nord; des instruments de musique, des objets de fantaisie en écorce de bouleau; des modèles de travaux publics; et enfin des articles de parfumerie.

Le Danemark expose dans cette partie des édifices: une collection de fourrures; des produits de ses manufactures de laine et de coton; des spécimens de porcelaines danoises, de Copenhague, dont plusieurs sont des objets d'art copiés des œuvres du si célèbre sculpteur danois Thornwaldsen, l'auteur des fameuses statues de *Jésus et les douze Apôtres*; des instruments de musique et surtout des pianos; des collections d'oiseaux et animaux empaillés; des meubles et surtout une bibliothèque en bois sculpté; des instruments de mathématiques à l'usage de la marine; un modèle de bateau-pilote; des articles de vêtement; enfin une belle machine pour la composition mécanique en typographie.

Parmi les tissus: modèles de navires; broderies; articles de poterie d'ébénisterie et de marqueterie et autres envoyés par la ville libre de Hambourg. On remarque un baromètre colossal qui, comme exécution, fait honneur à son auteur, M. Krüss.

En entrant dans la partie des galeries assignée aux états allemands on aperçoit autour du passage qui y mène les transparents et les verres peints de Prusse, et une vitrine contenant les eaux si célèbres de Cologne de M. Jean Marie Farina.

Dans les premiers de ces compartiments les différents états allemands exposent des tissus de luxe, brodés, frappés et damassés; des broderies; articles de toilette et d'habillement; des échantillons de gravure; de superbes spécimens de photographie; des collections de bijoux et de fantaisie. Parmi les nombreux objets en bronze et galvanoplastie qui sont exposés ici, on remarque un superbe bas-relief du tableau de Gendron, *la Danse des Willis*, exécuté par le procédé galvanoplastique par M. Kress, de la Hesse Grande Ducale.

La Prusse vient ensuite, et montre une grande collection de tissus divers de prix parmi lesquels on remarque surtout les tapis et laines de Berlin et les velours d'Utrecht; des échantillons nombreux et variés d'articles de librairie, gravures, reliures, livres; des dessins d'architecture et des collections de dessins archéologiques; des albums; des cartes géographiques imprimées et en relief; des échantillons de photographie, et enfin une collection de peaux et fourrures.

De l'exposition prussienne nous passons à celle de l'Autriche qui se présente ici avec une richesse étonnante au milieu de laquelle on admire surtout les velours si beaux de Vienne et des provinces de l'empire; les tissus de tous genres en soie, en lin et en laine qui rivalisent avec les plus beaux de leur espèce dans le monde entier; tissus brodés, brochés, damassés, etc., etc.; des échantillons de soie et de laine à leurs différents degrés de préparation; des habitset costumes nationaux; des châles et autres articles de toilette; une exposition de chapellerie dans laquelle on remarque des formes singulières en usage dans différentes provinces, telles que la Hongrie, la Transylvanie, la Valachie; une belle exposition de tapis; des échantillons de ces belles cristalleries de la Bohême qui furent les premières à faire concurrence aux cristaux de Venise; enfin un bel orgue complète la série des objets les plus remarquables de cette belle section.

La Belgique ici comme sur le premier parquet est voisine de l'Autriche: elle montre entre autres choses, une vaste collection de tapis de luxe; des broderies de différents genres; une belle exposition de tapis; des échantillons de gravure et de photographie; des instruments de musique et surtout des pianos de Bruxelles; des objets d'ornementation en marbre tels que cheminées, encadrements; des robes et tapis en fourrures diverses; des articles de joaillerie et d'orfèvrerie; des bronzes d'art; des objets de tableterie et autres fantaisies; une collection de porcelaine-biscuit et autres; et des articles en terre cuite.

En notant les quelques objets venus des états du sud de l'Amérique et de l'Amérique Centrale, nous terminerons notre petite revue des galeries et par conséquent du palais de l'industrie. Voyons donc les oiseaux empaillés; les nattes et tapis et les productions naturelles du Guatemala.

et de la Nouvelle-Grenade; la collection des minéraux de la République Argentine; les produits naturels du Brésil; la collection minérale; les tabacs et autres plantes; les articles de librairie; les tissus brochés d'or, et, enfin la collection des oiseaux et insectes du Mexique.

VIII.

LE PANORAMA.

Maintenant nous allons passer dans cette annexe qui a nom le panorama et qui tient directement au palais. Le panorama est divisé en deux sections principales, le pourtour et le salon central, le tout est occupé par des exposants français.

Parcourons d'abord le pourtour en entrant par la droite. Ici est réuni la portion la plus considérable de l'exposition française de meubles. On sait à quelle perfection les fabricants français en sont arrivés dans cet art. Cette vaste collection qui ne comprend presque exclusivement que des meubles de luxe est fournie par une foule d'exposants dont la liste serait bien longue à faire: contentons-nous d'examiner quelques œuvres magistrales qui se distinguent particulièrement; une cheminée en bois de chêne poli, de M. Rondillon, ornée de statuettes; d'un cadre en émail de Sèvres et de deux grands panneaux peints d'arabesques; une bibliothèque de M. Klein, ce meuble en noyer sculpté est à deux corps superposés chacun de quatre panneaux; le corps inférieur est orné des bustes du Dante et de Virgile et d'allégories à l'emblème des arts, le meuble est surmonté d'un globe soutenu par une statue d'Atlas en cariatide, le globe lui-même est surmonté de la figure de la science, assise sur un lion couché; une immense étagère-buffet de M. Ribailier ornée des statues, grandeur naturelle, des quatre parties du monde et d'une foule de figures et bas-reliefs allégoriques, dont le mérite comme exécution compense l'étrangeté de cette composition encyclopédique; un dressoir en ébène avec ornements en bronze et une bibliothèque en noyer, avec aussi ornements en bronze de M. Barbédienne, qui est à la fois fabricant de bronze d'art et de meubles. A la suite de ces spécialités viennent les lits et autres accessoires; puis une immense exposition d'armes, d'ustensiles et de coutellerie, la plus belle et la plus complète collection qui jamais ait été ainsi réunie aux yeux du monde; cette section est suivie de celle qui contient une partie des instruments de musique de fabrication française, instruments à vent, à corde et à percussion,

notons les noms si justement célèbres des fabricants Pleyel, Blanchet, Debain, Pape, Alexandre, Darche, Boisselot, Herz, et surtout le nom de la maison Erard qui tient le sceptre de l'industrie en question et ne le cédera pas malgré la mort de son chef, décédé durant l'exposition. Le chef-d'œuvre exposé d'Erard est un grand piano à queue, style Louis XV, décoré de peintures à la Watteau et de bronzes; le poids total de la tension, maximum de l'ensemble des cordes qui sont d'acier, est de 44,000 livres.

Entrons maintenant dans la pièce centrale du panorama. Voyez autour de cette salle circulaire les tapisseries des Gobelins et de Beauvais, ce large tableau en laine représentant *la famille de Darius aux pieds d'Alexandre*; *la pêche miraculeuse d'après Raphaël*; *la vierge aux poissons*, aussi d'après Raphaël; *la sépulture du Christ* d'après Caravache; *le Christ au tombeau* d'après Champeigne; puis l'illustration des fables de Lafontaine; et des couvertures de meubles de Beauvais; et des vases en porcelaine et des tapis de M. Sallandrouze. C'est ici qu'on avait exposé des échantillons d'aluminium, ce nouveau métal récemment acquis.

Au milieu du panorama s'élève un estrade à double palier, sur le palier supérieur sont les bijoux de la couronne de France, enfermés dans une superbe vitrine, autour de laquelle une file non interrompue de visiteurs circule constamment. Admironons donc tous ces bijoux où l'art, les métaux et les pierres précieuses se disputent à l'envi la prééminence, qu'il suffise de dire que la valeur entière des bijoux de la couronne est estimée à 37,000,000 de francs. Autour et plus bas que les paliers des diamants de la couronne, l'estrade dont on a parlé est occupé par une exposition de porcelaines de Sèvres et de pièces d'orfèvrerie, parmi lesquelles on distingue surtout un grand vase monumental à l'effigie des diverses nations du globe exécuté en commémoration de l'Exposition Universelle de Londres en 1851; des émaux représentant les quatre Evangélistes, des statues en porcelaine-biscuit; des services pour table; des vases et candélabres. Dans l'orfèvrerie il faut noter par-dessus tout un service de cent couverts en argent, exécuté par M. Christofle pour l'Empereur; ce service se compose en tout de 350 pièces aux armes de la dynastie napoléonienne, dont la principale est un *surtout*, dans la forme du couronnement d'un temple, la coupole porte la figure de la France récompensant les mérites, elle est entourée des statues de la religion, concorde, force et justice, sur le piédestal de la coupole on voit d'un côté le génie de l'agriculture monté sur un char traîné par quatre bœufs, et de l'autre le génie de la guerre, sur un char traîné par quatre coursiers; notons encore les modèles exposés de divers travaux anciens de la manufacture des porcelaines de Sèvres; puis montant les degrés qui vont à la galerie de jonction,

dirigeons-nous au moyen de cette galerie qui forme un pont au-dessus de l'avenue de Cours la Reine vers l'annexe du bord-de-l'eau.

Dans la galerie dont je viens de parler est exposée d'un côté la grande proportion de l'exposition française d'horlogerie, des pendules, des montres, des chronomètres et autres instruments de précision, et de l'autre côté sont des collections d'histoire naturelle, de plantes, fleurs et fruits arrangés méthodiquement ; des collections d'animaux préparés pour les musées, et des échantillons très curieux de fossiles, entre autres, une représentation en plâtre de l'énorme tête munie de ses défenses, d'un animal antédiluvien. Au moment d'entrer dans l'annexe, on a exposé encore des modèles en cire dont la plupart sont d'un très beau travail.

Avant d'entrer dans l'annexe parcourons rapidement cette enceinte palissadée qui entoure le panorama : dans ce jardin, des pavillons assez nombreux et des tentes renferment un nombre de matériaux suffisants par eux-même pour constituer une superbe exposition provinciale ; tous les articles renfermés dans cette enceinte font partie de l'exposition de la France. Examinons la nomenclature des principaux objets : On voit d'abord au bord de la palissade des groupes d'art en terre cuite, destinés à l'ornementation des jardins ; des blocs en pierre artificielle qui, soumis à des expériences, ont été trouvés posséder une force d'adhésion supérieure à beaucoup de pierres naturelles ; des statues et des pavillons en plomb et en zinc ; un joli petit yacht de plaisir des canotiers de la Seine. Puis viennent une foule d'instruments d'agriculture, des charrues, rateaux mécaniques, moulins à battre, des locomobiles à vapeur ; moulins à moudre, des moissonneuses mécaniques ; des pressoirs à raisin ; des herses ; et une foule d'autres instruments dont cinq ou six appartiennent à la Belgique.

C'est encore là que, dans un abri, la France expose ses produits agricoles, céréales, plantes et fruits conservés ; on remarque, entre autres choses, les belles laines de Mérinos, les lins et les chanvres français, des cocons de soie ; des ruches d'abeilles très curieuses, et des échantillons de pins maritimes semés dans les landes et ayant atteint une croissance de 15 pieds, environ, dans le court espace de quatre années.

C'est encore là que M. le marquis de Bryas montre dans l'intérieur d'un joli pavillon rustique son mode admirable de drainage profond, au moyen de tubes en terre cuite ; et que sont exposés les beaux produits de la carrosserie et de la charonnerie françaises, et des modèles de wagons et des wagons-modèles pour chemins de fer.

Voyons un peu maintenant l'exposition des objets à bon marché, qu'on appelle encore *Galerie de l'économie domestique*, et qui est aussi contenue dans l'enceinte dont il est question. Cette galerie renferme exclusivement des objets d'alimentation, de vêtement et de logement et d'ameublement.

Parmi les substances alimentaires à bon marché, on note surtout les légumes conservés, les farines de maïs, les différentes pâtes dites d'Italie. Dans la section des combustibles on montre des tourbes comprimées, et du charbon fait de poussières de charbon de bois et cendres de charbon de terre mêlés au goudron sous l'effort de la presse hydraulique ; des articles de poterie anglaise à 4 francs la douzaine, et des poteries belges et françaises (tasses) à 9 centimes la pièce ; des lits canapés pour moins que 10 francs ; des bas de Nottingham à un franc la douzaine ; des couvertures de laine de 3 francs à 12 francs ; des boutons français à 1 franc la masse, composée de douze grosses ou de 1748 boutons ; des pendules françaises pour 8 francs ; enfin une foule de choses merveilleuses en fait de bas prix, ce qui ne constitue pas toujours le bon marché. Dans l'ordre des succès obtenus se présentant sur ce terrain, avant tout, la France, la Prusse, l'Autriche, l'Angleterre et la Belgique. L'Autriche offre à ce concours des draps d'une excellente qualité à un bon marché incroyable. J'oubliais de vous dire qu'il y a un orgue pour petite église de village qui ne coûte que 100 francs. Il paraît que pour 500 francs on a en France des orgues qui ne sont pas mal du tout.

IX

ANNEXE DU BORD-DE-L'EAU.

Maintenant il ne nous reste plus que l'annexe ; entrons dans cet édifice par l'extrémité Est voisine de la place de la Concorde, et avant de considérer les objets exposés sur le premier parquet, voyons ce que contiennent les galeries qu'il vaut mieux visiter de suite parce qu'elles n'occupent pas toute la longueur de l'édifice, mais seulement environ la moitié, se terminant brusquement où commence l'exposition des machines en mouvement.

Montant donc l'escalier qui conduit à la galerie de droite au nord, nous entrons d'abord dans une section de l'exposition des colonies anglaises, laquelle comprend pour Ceylan et l'Archipel des Indes des objets en ivoire, en écaille, en métaux faits par les naturels ; des articles d'ébénisterie et de tabletterie ; des fruits conservés et des produits naturels des trois règnes de la nature, minéraux, céréales et fruits préparés, dépouilles des animaux ; puis des nattes et des hamacs des naturels.

L'Australie montre principalement des bois et des articles faits de ces bois, des animaux empaillés, des fourrures; des minerais divers; surtout des échantillons des mines d'or; des plantes et produits du sol; des échantillons d'impression et de reliure: les produits envoyés de la terre de Van Diémen et du Cap de Bonne Espérance sont absolument des mêmes espèces.

L'exposition de la Nouvelle-Zélande se compose de fétiches, instruments et ustensiles dont se servent les naturels; une collection des bois du pays, et des spécimens d'une gomme très estimée dans la confection des vernis. Viennent ensuite quelques articles de productions anglaise, canadienne et française, occupant un tout petit espace en cet endroit.

Les Etats Pontificaux occupent ici un local qui contient une partie de leur exposition des objets de céramique; des sables et carbonates à polir les métaux; un beau bloc d'alun de roche; collection de produits forestiers; des produits agricoles; des produits chimiques; des conserves de fruits; des instruments tranchants; des produits en chanvre, toiles fines et toiles à voile; des bougies stéarines. La Sardaigne entre autres objets expose ici une belle collection d'ardoises, de marbres et autres matériaux de ce genre; une collection de produits minéraux; des articles de céramique; des produits agricoles et forestiers.

La Norvège expose ici des articles d'habillement assez singuliers; des fourrures; des voitures; des ustensiles de ménage; des papiers; des poulies; un modèle nouveau de gouvernail, et des madriers du commerce en pin et sapin du Nord.

Différents états allemands montrent entre autres objets des produits minéraux et agricoles; des produits en fer manufacturé; des habits; des spécimens de papier; des armes et des articles de coutellerie.

La Prusse expose en cet endroit des articles manufacturés et des produits naturels, et entre autres objets des câbles télégraphiques; des instruments de chirurgie remarquables; des papiers et une collection d'instruments d'optique et de précision.

L'Autriche a réuni ici beaucoup d'objets importants, entre autres une belle collection d'objets manufacturés en fer et en acier, ustensiles, armes, coutellerie, instruments de chirurgie, etc.; des cartes géologiques, géographiques et hydrographiques; des modèles de constructions civiles et de bateaux; des pendules et instruments d'optique et de précision; des produits agricoles et des instruments aratoires; enfin une immense pile de volta pour l'éclairage électrique.

La Belgique offre ici une belle collection de produits agricoles; des fourrures préparées; des articles d'orfèvrerie, et des vêtements en tissus rendus imperméables.

Le reste de cette galerie est occupé par la France qui étale ici des télescopes et des instruments pour l'usage des marins; une cloche à plongeur; des niveaux et autres instruments du genre; des appareils photographiques; une grande collection d'instruments géométriques, astronomiques, de précision et autres à l'usage des sciences d'observation; des beaux parchemins français si célèbres; des articles de lamperie; des instruments de chirurgie en grand nombre et d'une perfection d'exécution admirable; des appareils pour l'éducation des aveugles; des joujoux instructifs pour les enfants; des bandages chirurgicaux; des pièces artificielles d'anatomie; des oiseaux empaillés et une collection des produits agricoles qui est suivie de meubles faits en France avec des produits venant de l'Algérie.

Pour terminer l'examen des galeries, traversons l'édifice et montant à la galerie de gauche au sud, nous allons retourner à l'extrémité Est de l'annexe d'où nous commencerons l'examen rapide des objets étalés sur le parquet principal.

La galerie voisine de la Seine contient donc d'abord: un piano et des meubles faits en bois d'Algérie, et des échantillons de coton algérien manufacturé; puis l'exposition de la Guyanne française, des écorces, bois, plantes; des dépouilles d'oiseaux et d'animaux; des produits agricoles; des épices, teintures et fruits; des armes, des nattes et autres objets. Près de cette exposition de la Guyanne se rangent quelques articles venant de l'Océanie française et qui sont des éponges et coraux; des cotons, tabacs et aromates; des teintures, des huiles, des tissus indigènes. La France expose ensuite des substances alimentaires, des tissus en caoutchouc, puis une belle et nombreuse collection de produits chimiques et de parfums parmi lesquels on remarque ceux de la Provence.

L'Autriche vient ensuite et nous montre aussi une très belle collection de produits obtenus par la chimie et surtout des sels et acides renommés; des échantillons de sucres divers; des instruments de chirurgie et des appareils orthopédiques nombreux, puis une jolie collection d'objets pour dessinateurs et artistes; des papiers, des peintures et des pinceaux.

La Prusse nous étale ici des liqueurs, sirops, sucres, tabacs manufacturés; des bougies; des essences et par dessus-tout, une belle exposition de la célèbre eau de Cologne.

Les objets rassemblés ici par les divers petits états allemands et la Hollande sont absolument de la même description que ceux que nous venons de voir pour la Prusse et font tous partie de l'exposition réunie du Zolverein.

Viennent ensuite en succession les objets suivants, savoir : de France, des ornements d'église et des articles de vêtement et autres, fabriqués dans les instituts des sourds-muets de Paris et de Bordeaux ; des transparents pour croisées et des modèles de couvertures d'édifices. Du royaume de Tunis, des dépouilles d'animaux, des produits agricoles ; des fruits secs ; des objets manufacturés en cuir et en terre à poterie ; du royaume d'Espagne, une belle collection de produits chimiques ; des bougies ; des tabacs ; des lièges ; des papiers ; des produits minéraux, entre autres du sel de roche de Catalogne ; enfin une collection de ces fameuses cigarettes espagnoles, le classique ornement du *Majo*.

Nous arrivons à la belle exposition des produits agricoles du bureau de commerce de Londres, comprenant tous les produits classés par ordre, les grains en épis avec la tige et les racines ; des végétaux et des fruits conservés ; des plantes et des bois ; les laines et les autres produits animaux.

Voyons ensuite les produits des colonies anglaises de la Méditerranée, des Iles du golfe du Mexique et de la Guiane et qui consistent : pour Malt et les Isles Grecques, en café, sucre, bois, produits agricoles, fruits préparés, poissons séchés, quelques tissus ; des oiseaux empaillés et des échantillons de gravure et de typographie ; pour la Jamaïque, des produits minéraux, forestiers et agricoles ; des articles de vêtement et de toilette ; des tissus ; des articles de ménage ; des instruments de musique et des spécimens de photographie ; pour la Guiane Anglaise, enfin une belle exposition dont les principaux produits sont : des produits minéraux au nombre desquels de la terre plastique de bonne qualité ; environ 111 échantillons des produits forestiers et de la chasse ; surtout des spécimens de bois du bananier et de belles peaux d'ours ; une nombreuse collection de produits agricoles, blé, café, coton, poivre, etc., etc., puis une variété des sucres raffinés et bruts ; des farines de bananes et autres ; du rhum, des amidons, des fécules ; des gommés, des plantes médicinales ; des cordages de fibres diverses ; des articles de vêtement et de toilette de Sauvages, et des harnacs et autres ameublements ; des huttes des naturels ainsi que des ustensiles à leur usage.

Maintenant que nous avons parcouru les galeries, descendons l'annexe dans toute sa longueur de 1,200 mètres en notant sur notre passage les choses, entre des milliers, qui sont les plus dignes d'attention, ou du moins qui attirent le plus l'attention, car il est des choses excessivement intéressantes qui paraissent rester dans l'oubli et se trouvent comme perdues dans cette immense collection, trop vaste pour pouvoir être étudiée dans tous ses détails. Le premier département qui se présente à cette extrémité de l'annexe est un des départements de l'Angleterre ; il contient la vaste exposition d'objets en fonte, balcons, meubles, objets

d'art et de décoration et autres de la *Colebrookdale Company*, puis de nombreuses collections d'échantillons de fer et d'ouvrages en fer venant des différentes parties du Royaume-Uni ; une belle exposition de sellerie fournie par beaucoup d'exposants et dont les échantillons sont admirables ; une collection de cuirs de toutes les qualités et préparations ; une belle collection des charbons de terre et de coke de l'Angleterre, arrangés méthodiquement dans la mesure de leur utilité et de leur emploi ; une colossale exposition de savons de divers genres, des échantillons d'essences et de produits chimiques divers.

Nous arrivons ensuite aux instruments d'agriculture, ou en rapport avec l'agriculture fournis par l'Angleterre au grand tournoi de 1855 ; les principaux sont donc : une nombreuse collection de charrues de formes et de dimensions variées, des herses, des semoirs, des houes à cheval ; des machines à battre ; des machines à couper les grains (moissonneuses) ; des rouleaux et brise-mottes ; des rateaux à cheval ; des locomobiles, et enfin des machines pour mouler de la brique et des tuyaux en terre pour le drainage, autour desquelles se presse une foule compacte qui les regarde fonctionner.

Du département anglais, nous passons dans le salon canadien qui est le seul endroit de l'annexe qui soit circonscrit à la manière des grands salons du palais. Presque tous les articles de provenance canadienne sont réunis ici dans ce compartiment, à l'exception des machines en mouvement au nombre de douze, des instruments agricoles et de quelques articles peu nombreux exposés dans une des galeries de l'annexe immédiatement au-dessus de l'endroit où nous sommes.

SALON CANADIEN.

Le visiteur en entrant dans le salon canadien qui est limité à ses deux extrémités par des vitrines où sont disposés les objets de petites dimensions, et d'une délicate texture, est d'abord frappé par l'aspect du trophée des bois du Canada qui occupe le centre du compartiment. Ce trophée qui a près de 18 mètres d'élévation sur une base octogonale de 4 mètres de diamètre est formé de trois étages superposés et surmontés d'un pignon dont le sommet est orné d'un castor, emblème du Canada. Un escalier intérieur en limaçon conduit aux galeries qui surmontent chaque étage et dont la dernière forme le point culminant de tous les trophées de l'annexe. De ce dernier balcon la vue de tout l'édifice est vraiment magnifique ; cette longue galerie de près de 4000 pieds se présente à la vue dans tout son ensemble, avec ses mille décorations aux cent couleurs, la confusion féérique des objets de toutes sortes qui s'étalent sur le premier parquet et dans les galeries, la voûte de fer et de cristal

de l'immense caravansérail industriel. Cette vue de tout l'ensemble de l'annexe dans une perspective aérienne et indéfinissable est, comme aspect, un des points les plus curieux de toute l'exposition de 1855.

Le trophée canadien si beau de pittoresque n'est pas seulement un pavillon de luxe, mais encore toute une exposition des articles de la deuxième classe, savoir les produits forestiers, composés des contributions de plus de trente exposants; il est construit avec les bois du Canada au nombre de 64 variétés et de plus de 200 échantillons, qui se présentent surtout sous forme de planches et de madriers du commerce, dont quelques-uns ont une largeur de plus d'un mètre sur une longueur de près de 4. A ces bois sont joints des articles provenant d'industries liées plus ou moins intimement avec l'exploitation des bois; des portes et fenêtres en bois, des persiennes, des boîtes, des articles de boissellerie, des rames, des pelles en bois, des manches de haches et d'outils, des cercles, de beaux échantillons de placage en érable piqué, des fourrures superbes et plusieurs autres objets; tout cela se détachant gracieusement sur des draperies en couleur impériale. Au pied du trophée on voit d'énormes disques de bois, formés de sections transversales des arbres recouverts de leur écorce, et destinés à faire connaître la texture des différentes essences.

Décrivons un peu l'arrangement géographique du salon qui nous occupe. Nous avons déjà dit que les deux extrémités sont terminées par des vitrines, dont les espaces entre elles donnent accès dans l'intérieur qui est disposé en huit zones parallèles s'étendant dans le sens de la longueur de l'annexe. Notons les dispositions générales du contenu de chacune de ces zones, en commençant par celle qui adossée au mur du côté nord est immédiatement la plus voisine du cours la reine. Là nous avons les nombreux produits minéraux et métallurgiques, y compris une belle carte géologique, une grande carte topographique, et tous les matériaux à bâtir.

La seconde zone contient les produits de l'agriculture, bruts, et la troisième montre ces mêmes produits manufacturés pour le commerce, avec ensemble les produits de chasse et les huiles fournies par la pêche.

Puis vient ce beau modèle du Pont Victoria qui fait l'admiration de tant de spectateurs par la perfection de l'exécution même, mais encore plus par l'idée qu'il donne de cette entreprise gigantesque qui, grâce aux divers documents publiés à Paris, est maintenant connue de tout le monde, comme tant d'autres choses auparavant ignorées sur notre beau pays.

En traversant le centre du salon nous voyons de chaque côté du trophée les deux belles voitures du Canada dont on fait beaucoup d'éloges, et les deux pompes à incendie si remarquables à tous égards. La

cinquième zone est formée des modèles de canaux, de ponts et d'édifices publics. La sixième zone nous fait voir des instruments divers et particulièrement des ouvrages en métaux, et la septième une exposition assez considérable de meubles et un piano.

Enfin, adossés à la paroi sud des murs de l'édifice sont des échantillons de peintures, gravures, photographie; des collections d'oiseaux et animaux empaillés; des spécimens de cordages et de cuirs préparés et travaillés.

Jetons maintenant un regard sur les vitrines qui établissent la ligne de démarcation entre la section canadienne et celles qui lui sont limitrophes. Elles sont au nombre de cinq à chaque extrémité, celles de l'extrémité ouest contiennent, en traversant du nord au sud, la première, des viandes conservées, langues salées et fumées, jambons, etc; la seconde, des chapeaux en paille ou en soie, des échantillons de reliure, des applications des cuirs spéciaux de marsoquin, de caribou et d'original, et beaucoup d'autres objets; la troisième, des étoffes et tissus divers; la quatrième, des articles de broderie, de passementerie et de vêtements; la cinquième, des curiosités et fantaisies sauvages d'un goût et d'une richesse à surprendre tout le monde.

Les vitrines de l'extrémité Est en les examinant du sud au nord, contiennent, la première, des belles fourrures de martre, de vison, de loutre, de castor, de renard et autres, qui vous donnent le confort rien qu'à les regarder; la seconde, une collection de chaussures de genres différents; la quatrième, des pièces d'orfèvrerie et des articles de toilette, la cinquième enfin, des plantes médicinales et tinctoriales, des extraits pharmaceutiques et des substances chimiques.*

L'exposition canadienne est avoisinée en descendant toujours l'annexe par un des départements américains, qui, comme tous les autres, est presque entièrement occupé par la France. Les Etats-Unis ne montrent ici que des moissonneuses dont l'une paraît être la meilleure de toutes celles exposées, des moulins à battre et quelques autres instruments aratoires. La France a utilisé l'espace américain par l'installation d'une collection qui offre une des physionomies les plus importantes de toute son exposition, cette collection est une belle illustration du génie militaire et civil, et contient des modèles représentant la construction, l'eménagement et les dispositions des vaisseaux de guerre de toutes descriptions et surtout de ces bombardes à vapeur, application toute nouvelle, toute hardie et toute française; illustration du lancement des navires et de l'établissement des cales de construction; modèles de

* Cette description de la section canadienne est la copie d'une partie d'un article écrit pour l'Album de l'Abeille impériale à Paris. (J. C. Taché.)

bateaux-pilotes, de pêche et de course; modèles de bâtiments de commerce; différents appareils de sauvetage; des modèles de travaux publics, barrages temporaires et permanents de rivières; d'établissement des ports de mer; de ponts, de viaducs, d'aqueducs, de tunnels; des modèles d'échafaudages pour les constructions; un beau modèle avec section perpendiculaire d'un phare; un modèle du Port de Calais et une carte en relief du Port de Marseille. Ce qui distingue toutes les constructions du génie français c'est le caractère de solidité et de durée et l'aspect monumental.

La Toscane a ici une jolie exposition composée surtout d'une collection de minéraux très remarquables à tous égards; une belle collection de bois de construction et d'ébénisterie; une collection de céréales, plantes et racines arrangées avec une méthode admirable; de beaux échantillons de laine, cuirs et autres produits des animaux; et des spécimens de ces belles pailles de Toscane si célèbres.

Les Etats Pontificaux exposent ici des minéraux; des produits forestiers; des céréales et autres produits agricoles; et des instruments d'agriculture parmi lesquels on remarque une ingénieuse herse destinée à être adaptée à la célèbre charrue française de Dombasle.

L'Espagne nous montre une collection minéralogique et de beaux échantillons de marbre; une collection des bois, comprenant environ 600 essences diverses avec les feuilles, les fruits, les racines, l'écorce, des coupes des arbres et des charbons et cendres de bois qui en proviennent, cette collection est la plus belle du genre; des céréales et autres produits agricoles; des vins et des huiles superbes; des outils de divers genres et surtout des outils forestiers; une collection de cordages; enfin une belle collection des laines de mérinos et d'autres laines de ces magiques troupeaux d'Espagne si connus.

Le Portugal exhibe des produits de divers genres entre autres des minéraux, des bois et des lièges; des produits agricoles et des instruments aratoires; des cordages et des articles de poterie.

Le royaume de Sardaigne expose une collection de substances du règne minéral entre autres de beaux marbres pour lesquels les carrières du Piémont sont célèbres; des produits forestiers et agricoles; et plusieurs modèles de machines diverses, entre autres un projet de locomotive destinée à opérer l'ascension de pentes plus fortes que celles que peuvent aujourd'hui franchir nos machines.

La Turquie offre ici une belle collection de produits agricoles surtout des céréales, des fruits préparés et des tabacs; on voit aussi des échantillons de soie, des peaux d'animaux et d'oiseaux, entre autres de tigres et d'autruches.

La Grèce, placée ici dans le voisinage de son ancienne ennemie, présente une jolie collection, quoique peu nombreuse, on y voit : des terres plastiques et ces beaux marbres de la Grèce ; les porphyres ; les marbres agates du mont Taygète ; le *Rosso antico* ; les cipolins ; les marbres noirs de Mantinée ; les alabastroïdes de *Psythalia*, etc. ; une belle collection de 77 espèces des bois de l'Achaïe et de l'Elide ; des produits agricoles entre autres des fruits préparés, et la célèbre cire des abeilles des monts de la Grèce.

Au milieu de tous ces produits étrangers on voit une collection des cuirs français dont la réputation est universelle.

La Suisse, avec des produits similaires à ceux déjà indiqués pour les pays dont on vient de parler, nous montre, un petit pavillon renfermant des couvertures brodées à l'aiguille et autres produits de ce genre exécutés dans un asile pour les enfants ; des articles d'ameublement ; des machines de divers genres et un beau relief des environs du fameux paysage du lac des quatre cantons.

La Hollande avec ses échantillons de produits minéraux, agricoles et forestiers s'offre ici et se fait surtout remarquer par une collection d'objets appartenant à la marine, par l'exposition de sescordages et des produits de ses colonies de Java et Sumatra composés surtout de sucre, café, opium, indigo, coton et huiles, le tout arrangé dans un trophée surmonté de la célèbre panthère de Java, empaillée dans l'attitude de la course, et emportant dans sa gueule un chevrotin qu'elle vient d'enlever.

Le Danemark présente une collection de minéraux ; des bois et des produits agricoles au milieu desquels on remarque de belles laines ; des produits chimiques et des bougies stéarines ; puis des instruments d'agriculture entre autres une charrue et une herse pour un seul cheval ; et encore un modèle de machine à clous qui, dit-on, fabrique 5,000 clous à l'heure.

Au milieu de divers articles manufacturés venant des villes anseatiques, on voit une belle voiture venant de Hambourg et un produit assez singulier qui consiste en cigars, faits d'un papier manufacturé avec les tiges et les débris de tabacs ainsi sauvés de perte.

La Suède a réuni ici la plus grande partie de son exposition, les principaux articles sont des minéraux, et surtout des échantillons de ses fers célèbres à l'état de minerais et de fontes, puis à l'état manufacturé surtout en câbles-chaines, ancres et autres articles se rattachant à l'équipement des navires, puis en aciers accompagnés d'échantillons de serrurerie et des outils surtout des outils de mineurs et des instruments aratoires ; viennent ensuite une collection de bois comprenant environ 30 espèces accompagné d'un instrument pour mesurer les arbres et de

spécimens de brai et goudron ; une collection de produits agricoles céréales, graines et laines en suint ; des traîneaux et des fourrures du nord ; des cuirs et des oiseaux empaillés.

Se rangent ensuite les états allemands de Bade, Bavière, Wurtemberg et Hesse dont la collection réunie laisse surtout remarquer outre les objets exposés ici par tous les états, des tabacs ; des cuirs ; des papiers ; des outils et instruments réunis en trophée ; des savons ; des fourrures ; des meules de moulin ; des bougies ; des appareils chimiques et de distillation ; et des pompes à incendie.

La Prusse montre ici de superbes échantillons du produit de ses mines de fer et de cuivre et des instruments de ses mineurs ; au milieu de la nef on a élevé sur une vaste plateforme un immense appareil de distillation composé de cinq grandes chaudières en cuivre ; à l'exposition minéralogique de la Prusse est jointe une belle carte géologique, le buste de Humboldt et les statuette des douze apôtres en fonte, au cinquième de grandeur naturelle ; plusieurs cloches de différentes grosseurs, en acier fondu, sont étalées au milieu du compartiment prussien, elles ont un son magnifique, la plus grosse pèse près de 6,000 livres et est du prix de £440 de notre monnaie du Canada ; cette exposition se complète des objets des genres déjà désignés parmi lesquels on remarque surtout de belles laines de Prusse les plus belles du monde avec celles d'Autriche et d'Espagne.

L'Autriche a élevé au milieu de cette section de son exposition un vaste trophée d'environ 25 pieds d'élévation, ayant la forme d'une bouteille et dont l'extérieur est formé d'une énorme quantité de bouteilles des vins d'Autriche ; on voit ensuite une collection minéralogique ; une belle exposition de bois dans laquelle on remarque de superbes planches en sapin préparées pour la confection des boîtes ; des produits agricoles et des instruments d'agriculture ; des poteries de divers genres ; des collections de savons et de bougies stearines, puis encore une collection de selles et autres articles de sellerie ; et une foule d'autres objets parmi lesquels n'oublions pas les belles laines et toisons de l'Autriche dont les provinces de Hongrie, de Silésie et de Moravie donnent des plus belles à des prix très réduits.

Les produits de la Belgique qui suivent sont absolument du même genre que ceux précédemment indiqués, dont se distinguent néanmoins les produits superbes des mines de zinc, parmi lesquels on admire un beau bloc de calamine, puis des cartes géologiques d'un grand mérite.

Nous entrons maintenant dans le domaine de la France qui occupe encore ici environ la moitié de tout l'annexe, c'est-à-dire un espace d'environ 600 mètres ou à peu près 10 arpents en longueur sur la largeur entière de l'édifice qui est de près de 75 pieds. La collection qui d'abord

se présente et qui en importance est probablement la plus considérable de toute l'exposition est la collection métallurgique qui parmi, une foule d'objets en fer, en cuivre, en acier, en plomb, en zinc, fondus ou travaillés ou laminés, nous fait surtout admirer des fontaines ; des poêles et fournaies ; des cheminées ; des outils de toutes sortes ; des chaudières en cuivre ; des ustensiles ; des cloches ; des lames de fer ; de cuivre et d'acier ; des tôles ; du fer et de l'acier en barres ; des câbles-chafnes ; des rails pour chemins de fer ; une belle collection de tous les outils, appareils et instruments des mineurs ; une grande collection de clai-caillerie ; des modèles de marteaux de forges de 16,000 livres, puis des échantillons de petites et grosses pièces de fonte et de fer forgé.

Vient ensuite la collection des charbons de terre et autres combustibles exploités en France, et dans ce genre, un superbe trophée représentant dans toute l'exactitude la plus minutieuse une portion des mines d'Anzin dans leur état d'exploitation, au dixième de grandeur naturelle : là nous apparaissent les formations géologiques du terrain, les galeries d'exploitation avec les ouvriers à l'œuvre, les machines employées pour le transport et l'extraction du charbon, enfin tout ce qui constitue ce travail souterrain des pauvres mineurs.

Près des objets que je viens de mentionner viennent se ranger, d'abord une grande et belle collection de montres, d'horloges, et d'instruments de précision et d'astronomie ; des appareils photographiques, distillatoires et autres ; des préparations chimiques et les instruments servant à les produire ; une collection de balances du commerce ; des marbres et autres produits minéraux, enfin une collection d'articles de parfumerie et surtout, il ne faut pas l'oublier, la belle exposition des préparations d'anatomie humaine et comparée du docteur Auzoux.

Ici se placent les produits de quelques-unes des colonies françaises ; la Martinique expose parmi des minéraux une pierre volcanique propre à filtrer l'eau ; des bois d'ébénisterie et de teinture ; de la cire, du miel ; des tabacs ; du manioc ; des liqueurs ; des ustensiles caraïbes. La Guadeloupe montre surtout du café ; du cacao ; de la vanille ; de la casse ; du coton ; de la cochenille ; des fruits conservés et des liqueurs ; des hamacs faits des fibres du palmiste. Les îles Bourbon et Réunion nous offrent des minéraux, des bois et surtout l'ébène ; des produits naturels consistant surtout en condiments, huiles et gommés. De Pondichery on a expédié surtout des essences, des bois de teintures et diverses sortes de soies naturelles. Le Sénégal et le Gabon ont envoyé des dents d'éléphants, des gommés copales et autres ; du caoutchouc ; des produits naturels ; et des armes, tissus, habillements et ustensiles des habitants de ces singulières contrées.

L'Algérie si belle et si promettante vient à la suite de ces petites colonies. Dans l'exposition des substances du règne minéral notons surtout cette belle pierre d'Onyx, ce marbre-agate dont la transparence et la splendeur en avait fait un des objets les plus recherchés du luxe des romains; et dans la belle collection des bois de l'Algérie, admirons ce beau cèdre rouge moucheté et ce bois de Thuya qui, excepté pour la couleur, a beaucoup de ressemblance avec l'érable piqué du Canada. La collection des produits agricoles de l'Algérie a été réunie dans un trophée où chacun admire ces belles céréales exhibées avec leurs tiges, et ces beaux blés durs surtout. Un grand nombre d'échantillons de cotons divers, font présager à quel grand avenir l'industrie cotonnière est destinée en Algérie. Au milieu de toutes ces richesses on voit des armes, des ornements, des ustensiles, des tissus arabes, enfin une illustration de l'industrie de cette belle race qui vit sous la tente après avoir habité Grenade et l'Alhambra.

Nous voici arrivé au point où l'annexe se trouve partagé en deux portions par une belle fontaine dont le bassin est orné d'une colossale plante aquatique en bronze, aux couleurs naturelles; les feuilles du lys d'eau ne sont ni plus vertes ni plus souples que ces feuilles de métal; la corolle de ses fleurs n'est pas plus blanche, ni ses étamines plus déliées.

Nous sommes toujours dans le département français et arrive à cette partie de l'annexe dit *des machines*, parce que près d'ici commence cet arbre de couche que met en mouvement de puissantes machines à vapeur, placées en dehors de l'édifice, et qui lui-même fait fonctionner ces centaines de mécanismes dont les pièces s'agitent en tous sens dans une danse générale, comme dans un rassemblement d'une secte de convulsionnaires. On se rappelle qu'à l'exposition de Londres l'administration n'avait pourvu qu'à la mise en mouvement des machines anglaises, en sorte que les exposants étrangers se trouvaient dans l'impossibilité de lutter avec leurs antagonistes d'Angleterre: ici le pouvoir moteur est fourni à discrétion et gratuitement à toutes les nations et à tous les exposants; nous avons ici du Canada douze machines en mouvement. L'arbre de couche dont il s'agit s'étend sur une longueur de pas moins que 6 arpents et exécute un mouvement de rotation de 100 tours à la minute: voulez-vous du mouvement? vous n'avez qu'à demander une poulie et une courroie et marche la machine!

Autour de la fontaine que nous venons de voir, s'étalent de vastes grues pour le soulèvement des fardeaux, dont une peut soulever un poids de 72,000 livres.

Ce serait une affaire de longue haleine et dont la longueur nuirait au but que nous nous sommes proposé que de nommer les unes à la suite des

autres les innombrables machines exposées ici ; force est donc de généraliser cette nomenclature.

La France expose de nombreuses locomotives dont quelques-unes sont des colosses du genre, puis des locomobiles et beaucoup d'autres machines à vapeur en même temps que des machines accessoires à l'emploi de la vapeur ; des machines à forer la terre ; des moulins à moudre, à scier ; des machines à travailler les métaux, les bois, à malaxer et mouler les terres plastiques ; des machines à frapper les monnaies et médailles ; des machines à fabriquer le chocolat ; des métiers à confectionner les cachemires et autres tissus brodés ; des machines à coudre ; une machine circulaire pour confectionner des tricots mécaniquement ; un appareil à préparer le café avec une vitesse qui tient du prodige ; des presses de toutes sortes, entre autres des presses à copier les manuscrits et à fabriquer des cartes ; une machine à enveloppes ; une machine à fil métallique pour scier les pierres les plus dures ; des mécanismes à faire des bouchons, à laver les bouteilles, à confectionner différents objets en métal ; des modèles et appareils de différents genres ; des dévidoirs mécaniques pour la soie, et une foule de métiers pour le peignage, cardage, filage et tissage des cotons, laines, soies, lins et chanvres : des pompes de différentes sortes et adaptées à divers usages.

A la suite de l'exposition des machines de la France viennent en succession celles de Belgique, Autriche, Prusse, Zollverein, Angleterre, Canada, Etats-Unis, Pays-Bas, Suède et Norvège. L'exposition des cinq premières contrées contient des spécimens dans les différents genres mentionnés à propos de la France ; mais en moins grand nombre l'Angleterre est celle qui en fournit le plus ; le Canada, les Etats-Unis et les autres n'ont que quelques machines que nous verrons plus loin.

Dans la collection Belge on remarque un étambot en fer avec gouvernail pour un navire de 2,000 tonneaux ; une machine à composer en typographie et à distribuer les caractères.

Dans la section de l'Autriche on trouve des voitures, entre autres celle du maire de Vienne ; des pompes à incendie et une pompe mue par la vapeur ; des locomotives et un beau modèle de presse hydraulique.

Dans le département conjoint de la Prusse et du Zollverein, on voit en sus des objets indiqués, des pompes à incendie ; une machine à relier les livres, et des voitures.

L'Angleterre au milieu des nombreux objets, des classes désignées plus haut, montre entre autres articles très remarquables, des métiers à coton ; plusieurs voitures superbes ; des pompes à incendie ; une pompe à force centrifuge ; une machine pour essayer la force des câbles-chaines ; puis un modèle de parties du vaisseau de 23,000 tonneaux maintenant en construction à Londres sous la direction de M. Brunnel.

Le Canada compte ici des machines à raboter, à mortaiser, à percer; des établis mécaniques et des tours à bois; enfin une machine à clous.

Les États-Unis exposent quelques machines à vapeur; une machine à fabriquer des écrous d'un seul coup; une machine à nettoyer les chiffons; des pompes de plusieurs genres et quelques autres machines ou éléments de mécanismes.

Au milieu des machines à vapeur et autres venant des États du Nord de l'Europe il ne faut pas oublier une machine à vapeur pour navire à hélice fournie par l'usine de *Motala* en Suède et qui implique une idée nouvelle dans son mode d'installation.

Ici se termine notre pèlerinage au milieu de ces vastes et nombreux édifices, dont l'ensemble contenait l'Exposition Universelle de Paris en 1855. Ce grand concours fut fermé le jeudi, 15 novembre, par l'Empereur, avec une pompe toute Romaine.



TROISIÈME SÉRIE.

ÉTUDES PAR CLASSES.

Avant d'entrer dans l'étude rapide de l'exposition des 28 classes qui formaient l'ensemble du concours industriel, y compris la 31ème classe renfermant les articles à bon marché, il ne sera pas mal de jeter un coup-d'œil rapide sur le département canadien, en autant qu'il nous est possible de tirer profit des exemples et des comparaisons : ainsi donc, avant d'entrer dans l'examen des diverses classes de produits, nous dirons un mot de l'exposition Canadienne au point de vue de l'étude pratique.

I

SECTION CANADIENNE COMPARÉE.

Dans la première classe qui comprend tout ce qui a rapport à l'extraction des substances minérales et aux produits naturels en ce genre, nous étions des derniers et bien après la plupart des pays, sous le rapport de l'exploitation métallurgique, pour les raisons bien simples que nous manquons à la fois des bras et des capitaux et surtout du personnel scientifique qui en France, en Angleterre, en Autriche, en Prusse, en Belgique et ailleurs guide et éclaire ces sortes d'industries. Mais si de là, nous passons à l'examen des produits minéraux tels que les fournit la nature notre section de suite se plaçait au premier rang, et en effet nulle contrée ne présentait une collection pareille à la nôtre et comme ensemble et comme détail. La classe des minéraux canadiens était la plus complète et offrait cet avantage de montrer de suite au savant la conformation géologique du pays en autant que l'industrie est concerné. Le Canada est exclusivement redevable de ce succès qui n'est que la répétition de celui obtenu à Londres en 1851, à la commission géologique; et c'est la démonstration la plus concluante de la nécessité de continuer sur une plus grande échelle les travaux de cette commission. Nous avons, dans le sein de la terre, des richesses inexploitées qui ont été presque l'unique élément

de toute la grandeur industrielle et commerciale de l'Angleterre ; mais pour arriver à une exploitation profitable, il faut réunir les conditions d'art et d'opération en grand ; la petite industrie ne peut pas se charger avec profit de l'exploitation des mines.

Quand on songe que le fer du Canada, qui abonde, est en grande partie de même espèce que le fer de Suède ; que ces dépôts sont dans notre pays entourés de forêts immenses ; qu'à côté des gisements on rencontre partout les pierres, sables et autres matières nécessaires employés comme fondants et au moulage dans cette industrie, il y a lieu de s'étonner que nous importions chaque année pour plus d'un million de louis (£1,000,000) de fers manufacturés d'Angleterre, de Suède et des États-Unis. Mais répétons le encore une fois, quelle que soit l'abondance de la matière première, le succès en ce genre ne suit que les exploitations en grand ; l'extraction du fer n'est pas l'affaire du petit capital et de la petite industrie. Pour vendre à bon marché, il faut avoir beaucoup à vendre. On en est arrivé en Europe à construire des hauts-fourneaux qui fabriquent jusqu'à quatre-vingt mille (80,000) livres de fonte par 24 heures.

Remarquons en passant que l'absence du coke en Canada n'est pas un obstacle à l'extraction de nos fers, dans un pays couvert de plus de 30,000 lieues de belles et riches forêts. La Suède n'exploite pas autrement ses fers qu'avec du charbon de bois, et elle les vend à l'Angleterre qui en paie le prix de revient et en fait de l'acier qu'elle exporte ailleurs. D'autres pays européens se servent encore du charbon de bois malgré l'extrême cherté de cet article partout en Europe.

En visitant les divers articles de fonte, exposés à l'annexe du bord de l'eau, et en les comparant avec la plupart de ceux que nous avons expédiés du Canada, on a pu se convaincre de notre infériorité sous le rapport de cette production, non pas en matière de matériel employé, mais en matière de goût et de discernement de ce qui convient. La plupart des dessins d'ornements de nos objets en fonte sont affreux, et le poids de nos articles est, en termes généraux, trop considérable ; on prodigue inutilement la matière, pas seulement inutilement, on la prodigue au détriment de l'excellence des articles manufacturés. Si on dépensait la valeur surabondante de matière première employée à mettre un peu plus de goût dans les dessins d'ornementation, on produirait des articles supérieurs de tous points et à meilleur marché.

La seconde classe qui a trait aux produits forestiers nous mettait en première ligne comme producteurs et exploitateurs. Nul pays n'était en mesure de lutter avec le nôtre dans la montre de ses bois et surtout dans le genre des bois de construction, pris dans l'ensemble bien entendu. C'est dans cette classe que sont encore placés les produits

de chasse et de pêche, dans lesquels le golfe et les vastes territoires du Saguenay et du Nord-Ouest, nous placent sans rivaux, sinon comme exploitateurs, du moins comme propriétaires des meilleurs champs de production qui soient au monde.

Au point de vue purement utilitaire, il était évident que l'exposition canadienne se rangeait en première ligne pour la classe qui fait le sujet de ces remarques. Faisons quelques observations générales sur le mode d'exploitation des produits forestiers en autant que liée avec l'emploi des bois dans les arts.

On emploie dans l'exploitation des bois au Canada, tout juste l'intelligence qu'il faut pour écarrir les plançons et scier les madriers du commerce. On ne s'occupe nullement des industries forestières qui font, qu'on tire partie des diverses essences, en raison de leur adaptation aux différents arts, et de la préparation première qu'on leur fait subir avant de les mettre sur le marché. Comme on vient de le dire, on ne connaît que deux choses, pour ainsi parler, le *bois-carré* et le madrier de trois pouces. Une étude approfondie de l'application des bois aux diverses industries nous apprendrait, qu'il est des conditions de longueur, de grosseur, de diamètre requises dans les arts, qui font que, en se bornant à produire avec certains arbres des plançons de 50 pieds de long sur 20 pouces de diamètre, ou des madriers de 12 pieds sur 10 pouces on perd complètement la valeur intrinsèque d'un arbre offrant des conditions d'exploitation infiniment plus avantageuses. Combien d'arbres qui sont délaissés parce qu'on n'en peut faire un billot de sciage des dimensions usitées, ou un plançon de grosseur requise ; qui cependant, exploitées d'une autre manière, auraient sur certains marchés une valeur beaucoup plus grande dans un volume total plus petit, que le plus beau morceau d'écarrissage cubique.

En outre de soixante et quelques grandes espèces d'essences que nous possédons, à peine en exploite-t-on une dizaine, et les autres sont absolument délaissées. En Europe on estime l'érable moucheté (piqué) à l'instar des bois les plus précieux pour la marquetterie, et à peine peut-on s'en procurer, et encore, à un prix beaucoup plus élevé que l'acajou ; de là la cherté des meubles d'érable dans l'ébénisterie parisienne, la plus considérable du monde entier.

Le public admire beaucoup les manches de hache, pelles de bois, et autres petits articles de ce genre, et on s'étonne du bon marché de ces divers articles et surtout des portes, fenêtres, jalousies et persiennes. Quel essort ne devrait pas prendre toutes ces industries dans un pays où le bois surabonde et où les forces d'eau se rencontrent à chaque pas, offrant toutes les conditions propres à la grande exploitation, et par conséquent à la production à bas prix.

Ces remarques, espérons-le, profiteront toujours un peu, elles ne sont que le canevas des études à faire, mais elles suffisent pour diriger les esprits vers la considération des questions qui intéressent à un si haut degré. Il sortira de l'exposition universelle de 1855 une masse de faits dont l'étude ne sera pas complétée dans la même année, cela est impossible, mais qui fourniront matière à des déductions dont la portée pour le bonheur matériel des peuples et le progrès des arts ne fait que s'entrevoir. Les études préliminaires et d'ensemble doivent précéder celles des détails, et c'est ce qu'on entreprend ici dans la mesure possible et dans la limite du temps à y consacrer.

La classe des produits de l'agriculture proprement dite, qui est la troisième, ne nous laissait en arrière de personne, prise comme un tout. Nos grains ont fait l'admiration de tous les visiteurs. On ne doit pas passer sous silence la remarque, que nous avons négligé la culture entendue du chanvre, du lin et des tabacs, que notre sol peut produire en si grande abondance et d'une si bonne qualité. Ces trois genres de produits, surtout le chanvre, sont une source intarissable de richesses. La demande pour le chanvre augmente dans une proportion beaucoup plus grande que celle de l'augmentation de la production, et cela indépendamment des pénuries passagères qui arrivent périodiquement pour d'autres produits naturels. L'immense extension donnée à la marine de toutes les nations, fait que depuis bien des années le marché n'a jamais été abondamment fourni des produits où le chanvre entre comme matière première. Ces produits ont maintenant atteint des prix fabuleux, capables même dans de certaines limites d'entraver l'industrie de la construction des navires, industrie si intimement liée avec notre prospérité.

Dans le compte rendu des visites du Prince Napoléon, on lit : " Le Canada figure admirablement et ses produits, ainsi que ses échantillons de grains, de fruits, de fleurs, de farines de toute espèce, attirent l'attention générale. Le soin qu'ont déployé les commissaires et les délégués du Canada a mérité les justes éloges que leur a adressés plusieurs fois le prince Napoléon."

Le Canada se plaçait donc parmi les premiers d'entre les pays qui se faisaient distinguer sous le rapport de la rareté, de la beauté et de l'importance des produits de la terre. Nous étions les premiers pour l'abondance et la quantité de nos échantillons ; quelques pays nous enlevaient la palme par la classification des substances, et il manquait à notre exposition en ce genre, un détail qu'il n'était pas au pouvoir du comité de fournir dans la saison où ont été recueillies les collections : nous voulons dire la montre d'épis tenant à la tige comme offrant à l'examen le produit dans l'état complet dans lequel la nature le fournit. Les jurys et les savants attachent une grande importance à ces collections de plantes faites d'une

manière scientifique, comme fournissant des renseignements précieux à l'étude des influences de climats et de culture diverses en tant que favorisant le développement de toute la plante ou de certaines portions d'icelle. En somme nous apparaissions au monde dans l'exposition universelle comme en pays éminemment agricole et ne le cédant à aucune contrée sous le rapport de la capacité productive.

A part du mérite de la qualité, notre exposition de grains et graines possédaient ceux de la variété et de l'abondance de chaque échantillon. Cette dernière circonstance nous a permis de faire des échanges dont les retours pourront servir à des expériences dont les résultats peuvent devenir très importants. L'Algérie surtout nous a fourni des spécialités précieuses.

Nous avons bien peu d'articles de la classe quatrième contenant les objets de mécanique générale appliquée à l'industrie ; aussi nous serait-il impossible de briller en ce genre à côté des pays européens, excepté pourtant pour les pompes à incendie, spécialité dans laquelle nous avons des rivaux, mais point de supérieurs. " Le Canada, a dit le prince " Napoléon, s'est fait remarquer dans cette classe par deux pompes à " incendie."

On peut toujours référer pour chaque classe au résumé des récompenses décernées, inscrit plus loin.

Dans la cinquième classe de la mécanique appliquée à la locomotion et au transport, notre exposition des produits des arts du carrossier et du sellier, pouvaient, malgré le nombre extraordinaire des exposants dans ces genres, soutenir la comparaison sous le double rapport du goût et de l'excellence, parmi les articles d'un mérite ordinaire.

Après avoir engagé les visiteurs à se rendre tout exprès à l'annexe pour considérer les deux véhicules du Canada qu'il place parmi les premiers de l'exposition, M. Tresca, l'auteur d'un ouvrage sur l'Exposition disait : " Ces voitures sont d'une forme élégante et la ferrure " a surtout été traitée avec beaucoup de soin ; elles font honneur au " goût des constructeurs ; M. Clovis Leduc a cependant conservé à son " américaine un genre de capote (soufflet) qui n'est plus en usage depuis " longtemps et qui lui ôte beaucoup de sa grâce, et M. Edouard Gingras " a monté la sienne sur un train et des roues trop peu élevés ; ce qui " nuit à l'harmonie qui doit toujours régner dans toutes les parties d'une " voiture."

Nos deux habiles carrossiers nous pardonneront de reproduire ces dernières remarques, car notre but n'est pas de flatter ; mais d'instruire et d'encourager, et tout en profitant de ces critiques, bienveillantes du reste, nos industriels peuvent se consoler de ces petits défauts signalés en songeant, qu'il n'est pas d'hommes ni de voiture sans défaut, pas même à l'exposition.

La sixième classe a trait à la mécanique spéciale et au matériel des arts industriels. Il nous était impossible dans cette classe de soutenir une concurrence sérieuse, considérant la classe d'une manière générale. Nous sommes encore loin en Amérique, excepté pour quelques spécialités, d'être arrivés à la perfection qu'on a atteint ici, surtout en France en Angleterre et en Belgique dans la confection des machines, au point de vue de la perfection du travail. Nous disons sous le rapport du travail, car il y a des applications nouvelles américaines, surtout en fait d'instruments d'agriculture qui, comme mécanisme, sont d'une supériorité incontestable, dans cette section nous avons fait autant qu'on pouvait exiger.

M. Tresca du conservatoire des arts et métiers, dont nous avons déjà mentionné le nom, cite la machine à raboter de M. Munro; la machine à mortaiser de M. McLellan, auquel l'auteur accorde le mérite d'une idée nouvelle dans la disposition du travail simultané intérieur et extérieur; la machine à gournable de M. Rodden, et sa machine à planer et son établi mécanique. Ce dernier article fait dire à l'écrivain ce qui suit: " Cette machine, quoique n'ayant rien de particulier dans chacun de ses éléments, est cependant fort remarquable par la simplicité extrême du montage et des transmissions, par son peu de volume, et enfin par son prix qui n'est que de 2,000 francs."

Nous étions nuls dans la septième classe qui comprend la mécanique appliquée à la manufacture des tissus; on peut en dire autant relativement à la huitième classe, ayant rapport aux arts de précision et comprenant les instruments d'optique, de mathématique, d'horlogerie, d'enseignement et autres; et pour la neuvième classe qui renferme les articles qui ont pour but l'emploi économique de la lumière, de la chaleur et de l'électricité, si on accepte nos poêles à cuisine.

Dans la dixième classe qui a trait aux arts chimiques, aux teintures, impressions, industries des papiers, des livres, nous n'offrions rien de comparable aux produits similaires des pays européens, sauf ce qui a trait à la matière première qui au reste est comprise dans d'autres classes. Les cuirs spéciaux de Marsouin, de Caribou et d'Orignal seront probablement l'occasion d'un article spécial dans le rapport du Jury.

Dans cette exposition nous possédons des spécialités nouvelles pour l'industrie, telles que les cuirs plus haut mentionnés; les huiles végétales provenance d'essences particulières au Canada dans l'espèce; une peinture grise naturelle; les fourrures teintes au naturel et le papier d'immortelle (*graphalium*).

Nos échantillons divers de colles paraissaient très estimés; mais on remarquait dans notre colle de poisson un défaut qu'il faut signaler pour

qu'on l'évite : c'est celui de conserver l'odeur désagréable du poisson, vice qu'on est parvenu à faire disparaître dans les produits du même genre en Europe. Il paraît que cette odeur vient entièrement de la manière dont la manutention s'opère, et qu'il suffit d'éviter, le produit une fois obtenu, dans les moulages et autres procédés subséquents, le contact avec tout ustensile, outil, appareil, même les mains des opérateurs, auxquels la matière première aurait touché.

La onzième classe des substances alimentaires préparées nous laissait en arrière, comme producteurs de conserves et autres préparations ; mais nous a valu des succès dans les farines, qui sont supérieures en général à ce que l'on voyait ; nos fromages ont aussi été récompensés.

“ Le Canada et la Guyanne anglaise font honneur aux îles britanniques pour leurs farines et leurs fécules,” disait encore M. Tresca dans son livre intitulé : “ Visite à l'Exposition.”

Quelques-uns de nos produits naturels, entrant dans le domaine de la pharmacie, ont suffisamment attiré l'attention pour prouver de quelle utilité serait un examen complet de la flore du Canada.

La treizième classe qui se rapporte aux constructions navales et à l'art militaire, se trouvait à contenir pour le Canada de beaux modèles de vaisseaux océaniques et de rivières, et des appareils de sauvetage. Québec a dans ce genre montré des modèles dignes d'un des premiers ports de construction du monde.

Dans la quatorzième classe des constructions civiles, bien qu'inférieure à tout prendre, et presque nulle sous le rapport de l'architecture monumentale, notre section attirait cependant l'attention à un haut degré, par l'exposition de nos modèles des travaux publics, et à un degré aussi grand par la montre de pièces en bois destinées aux édifices, comme portes, croisées, persiennes, qui ont été à Paris l'objet d'un grand intérêt par leur bon marché. On ne saurait trop recommander l'usage des ciments de Québec et de Thorold. Nos pierres à bâtir de Montréal et d'ailleurs ont aussi beaucoup été admirées, et la collection des marbres, exposés par différentes personnes, ont contribué à donner à cette partie de l'exposition du Canada un grand relief.

La quinzième classe contenait les objets de l'industrie des aciers. Nous n'avions dans ce genre que des outils tranchants servant à la menuiserie et à la charpente ; mais ces outils étaient tellement supérieurs en qualité et pour la forme, pour la plupart, que nos triomphes en ce genre ont été nombreux, comparativement. Quand on pense que le fer abonde chez nous et qu'il est d'une qualité si propre à la confection des aciers, ce doit être une réflexion propre à faire faire des efforts vers la production de cet article, d'un usage si journalier et d'une consommation si considérable. Il y a des pays qui importent le fer propre à confec-

tionner les aciers : chez nous, nous avons toutes les matières premières qui suffisent à l'exploitation de cette source de richesse, et cependant nous importons l'acier dont on confectionne ces outils que nous produisons en qualité supérieure.

Nos ouvrages en fonte, qui appartiennent à la seizième classe, présentaient des objets qui ne manquent pas de mérite ; mais cet art qui a reçu un si grand développement en Europe, nous laisse beaucoup à désirer, surtout en matière de goût. Quand à la qualité de la fonte, sans être arrivée à ce degré de perfection qu'elle a atteint en quelques pays, elle paraît néanmoins égaler la production étrangère en général, ce qui est exclusivement dû à la qualité supérieure du minéral.

Les classes dix-sept et dix-huit contenaient les objets de bijouterie, de l'industrie des bronzes, de la verrerie et de la céramique. Dans tous ces genres nous ne sommes pas encore nés, et pour longtemps, il faudra se contenter de produire des articles d'utilité première et se procurer d'Europe les objets de luxe qu'on y manufacture avec un goût et une perfection de procédés qui, en France, en Angleterre, en Autriche, en Prusse et en Belgique surtout, ont atteint des limites incroyables.

Nous n'avions rien dans l'industrie des cotons qui occupe la dix-neuvième classe.

Dans la vingtième classe de l'industrie des laines, nous avons beaucoup de produits intéressants dans le genre des étoffes et tissus résistables et à bon marché, et surtout pour les étoffes de manufacture à la maison. Les articles de cette classe de provenance canadienne se sont comme trouvés perdus dans l'immense concours ; malgré cela il nous a paru évident que nos étoffes du pays, sont des produits qui, comme durée et solidité, sont d'une production avantageuse et éminemment adaptée à notre climat. Le mode de fabrication à la maison est en outre lié avec l'état social de notre population, en autant que prévenant l'agglomération des populations vers des centres, ou presque toujours le peuple perd du caractère, qui chez nous le distingue si heureusement.

Naturellement nous n'avions rien dans la classe vingt-unième qui contient les articles de l'industrie des soies.

Quelques effets de la vingt-deuxième classe de l'industrie des chanvres et lin, et surtout une collection de très bons cordages et des échantillons de fils de lin filés à la main, étaient, par leur beauté en leur espèce, suffisants pour nous faire regretter de ne pas donner à ce genre de produit toute l'attention qu'il mérite, — négligence d'autant moins excusable que le sol et le climat du Canada sont éminemment propres à la culture de la matière première.

La vingt-troisième classe comprenait les articles de bonneterie, de tissus, de passementerie, de broderies et de dentelles. Bien que nous

ayions dans ce genre des articles bien remarquables, il est inutile de dire que notre exposition ne pouvait avoir aucune prétention dans ce genre, à parler d'une manière générale, cependant l'ensemble de cette collection nous a valu une médaille de seconde classe, et deux jolies broderies en laine à l'aiguille, deux mentions honorables.

Les industries concernant l'ameublement et la décoration constituaient la vingt-quatrième classe, dans laquelle le Canada comptait treize exposants ; la beauté de nos bois d'ébénisterie et surtout de l'érable rubané, la nouveauté des couvertures en peau brodée de poil d'original, la curiosité excitée par la vue de nos chaises berçantes inconnues en Europe, ont créé beaucoup d'intérêt et nous ont valu des succès difficiles à obtenir.

Dans la vingt-cinquième classe qui comprenait les articles de vêtement et des objets de mode et de fantaisies, nous avons beaucoup d'articles superbes et capables de lutter. Nos chaussures en cuir de marsouin et de caribou, nos chapeaux en foin et en paille, nos fantaisies sauvages, quelques broderies, ont fait l'admiration de beaucoup de gens, aussi avons nous obtenu des succès marqués dans cette classe, succès consignés plus loin dans le résumé des récompenses accordées ; mais le malheur est que les exposants européens ont tous envoyé des collections, tandis que nous n'avons pu envoyer que quelques objets, or a mérite égal ou même quelque peu inférieur, l'exposant d'une collection a tout l'avantage aux yeux du jury qui ne fait pas beaucoup d'attention aux articles isolés. Nos chaussures, nos habits en fourrures, nos fantaisies sauvages, nos chapeaux en foin et en paille, nos broderies en laine, et comme solidité et confort pour le travail, nos habits d'étoffes du pays ont attiré les regards de beaucoup de visiteurs et sont certes bien dignes d'attention.

La vingt-sixième classe contenait les articles qui ont rapport à l'imprimerie, la photographie, la gravure. Naturellement en tout cela nous sommes passablement en arrière, sous le rapport du goût surtout et les succès obtenus sont d'un ordre inférieur et concédés à titre d'encouragements. On doit s'attendre à une plus grande pauvreté encore dans ce qui a trait à la classe suivante vingt-septième relative aux instruments de musique. Nous avons déjà vu que les classes vingt-huitième, vingt-neuvième et trentième ont rapport aux beaux arts, et que le Canada n'a rien exposé dans ce genre.

On a pu voir que dans cette rapide revue, qu'on n'est entré dans aucun détail, mais qu'on s'est simplement contenté de généraliser les faits tels qu'ils se sont présentés, comme ensemble.

Ce qui a donné à notre section un mérite comparatif sensible et dont on nous a beaucoup fait compliment, c'est l'unité d'idée qui a présidé à

la collection. Notre exposition a été complète et a donné la mesure de l'avancement industriel du pays, et surtout une révélation de ses ressources naturelles.

Concluons en disant que nos succès dans les classes qui ont trait aux richesses minérales, aux produits forestiers et aux productions agricoles nous enseignent que c'est dans l'exploitation de notre sol que git l'avenir du pays et la prospérité de ses habitants : Que dans la production manufacturière nous devons particulièrement nous attacher à confectionner les articles qui constituent le matériel des exploitations métallurgiques, forestières et agricoles : Que dans la confection dans les autres genres nous ne pouvons espérer de produire, d'ici à longtemps, que des objets de consommation journalière de l'économie domestique : Que pour tout ce qui tient au goût à l'art, à la perfection, au confort il faut aller en Europe chercher la satisfaction de ces besoins que créent une civilisation avancée ; et s'inspirer en tout cela de la pensée que les perfectionnements, à parler d'une manière générale, sont l'œuvre du temps et le produit de circonstances qu'il est impossible de trouver dans un pays nouveau, au sein d'une colonisation encore en progrès.

II.

Notons avant de commencer cette étude que la classification officielle dans l'ordre de l'industrie, reconnaissait sept groupes, composés en somme, de 27 classes, auxquelles est venu s'ajouter une classe additionnelle, dite de l'économie domestique, comprenant tous les objets à bon marché ayant trait à l'alimentation, à l'habillement, au logement et à l'ameublement. *

PREMIER GROUPE.

PRODUITS NATURELS.

Classes 1, 2, 3.

Les pays qui se distinguaient dans la production métallurgique qui fait le sujet de la première classe des objets de l'Exposition, sont l'Angleterre, la Belgique, la France, l'Autriche, la Suède et la Prusse. Sous le rapport de la qualité du fer comme matière première des industries du genre en question, ces six contrées se rangent comme suit : Suède, Belgique, Prusse, Autriche, France et Angleterre. Sous le rapport de la quantité exploitée et lancée dans le commerce, soit intérieur, soit d'exportation, ces différents pays se classent dans l'ordre suivant : Angleterre, France, Autriche, Prusse, Suède et Belgique. Cet ordre est établi sans égard au chiffre de la population ou à l'étendue du territoire, mais comme résultat absolu. * *

Les fers de Suède qui sont les meilleurs sont fabriqués au charbon de bois ; leur qualité ne provient nullement du mode de fabrication

* La plupart des renseignements technologiques et statistiques contenus dans les remarques qui suivent ont été recueillis dans les ouvrages publiés dans le temps et surtout dans le *compte-rendu des visites du prince Napoléon*, dans l'ouvrage de M. Tresca et dans les articles des journaux *La Patrie* et *Le Monde Industriel* ; les autres sont le fruit d'études et de recherches personnelles—(J. C. Taché).

* * On ne doit s'attendre dans ces remarques qu'à des indications purement générales, plutôt destinées à faire sentir le besoin de s'enquérir, qu'à donner les renseignements propres à élucider.

mais uniquement de la qualité du minerai et de l'emploi du charbon de bois comme combustible. On sait que l'Angleterre tire de la Suède ce fer de qualité supérieure, pour la fabrication des aciers, fabrication à laquelle ne convient guère le fer, si abondamment répandu en Angleterre, mais inférieur en qualité.

C'est l'Angleterre qui a toujours marché la première, comme quantité et matériel commun d'exploitation, dans l'industrie des fers, ce qui est dû, en dehors de l'énergique esprit d'entreprise de son peuple, à la présence, sur son territoire, des plus abondantes mines de fer et de charbon, entourées des autres matériaux en usage dans ces exploitations. C'est l'Angleterre qui, il y a environ un demi siècle, adopta la vapeur aux souffleries des usines, remplaça les marteaux par les laminoirs et substitua le coke au charbon de terre.

Les exposants qui se sont distingués le plus pour les divers pays mentionnés, dans l'industrie qui a pour objet la production du fer, sont : pour l'Angleterre, la *Bowling Iron company* et la compagnie des fers de Rimney ; pour la France, MM. Chenot, les compagnies des forges de Montataire et la fonderie de Conches ; pour la Belgique, les fonderies de Couillet et de Selessin ; pour l'Autriche M. le comte d' Egger et l'administration des forges du prince Schwarzenberg ; pour la Prusse, la manufacture d'acier fondu d'Essen et celle de Bochum. Il n'est pas inutile de mentionner ces noms, comme matière d'information générale.

La France et la Belgique sont les deux pays qui se sont le plus distingués, sous le rapport de perfectionnements récents.

Parmi les fabricants et compagnies ci-dessus désignées, on cite M. Chenot, comme employant un procédé particulier donnant de beaux produits. Ce métallurgiste traite les minerais par les gaz et obtient le métal à l'état d'éponge. On ne sait pas encore jusqu'à quel point ce procédé nouveau pourra être introduit dans la grande industrie, mais il ne peut manquer d'amener quelques résultats utiles, d'un genre ou d'un autre.

On connaît les belles tôles d'Autriche, aussi minces que de délicates feuilles de papier et d'un laminage parfait ; ce produit est d'une beauté incroyable.

Quelle légèreté, par exemple, dans les bras de galeries, sièges en fer, etc., de la manufacture anglaise de *Coalbrookdale company*, du Shropshire, aussi, quel bon marché ; c'est naturel, l'acheteur n'a pas à payer un emploi sans discernement d'une lourde masse inutile de fer !

Quelle élégance dans la confection des poêles et autres articles en fonte de la manufacture française des hauts-fourneaux de M. le marquis de Vogué, de France ! Ces dessins de chasses et d'histoire sont de vrais

bas-reliefs d'art, et les objets n'en coûtent pas plus cher, parce que la matière première est bien ménagée. Et en outre, en fait de fonte, il ne coûte guère plus de faire du beau que de produire du très laid. On a fort bien senti cela partout, et en Angleterre où l'art proprement dit est beaucoup moins avancé qu'en France et en Belgique, les propriétaires d'usines cherchent à se procurer des artistes de ces deux pays. Un sculpteur français, M. Geneste, reçoit en ce moment 40,000 francs par an d'un manufacturier anglais.

Savoir joindre l'utile à l'agréable est le dernier mot des progrès matériels; le *culte du beau* est à la vie intellectuelle de l'homme ce que le *culte du vrai* est à sa vie morale; mais nous aurons à revenir sur ce sujet dans les classes qui traitent des différents emplois du fer.

Nous en sommes rendu à la deuxième classe qui renferme, les produits des exploitations forestières proprement dites de la chasse, de la pêche et de quelques industries qui ont pour objet la cueillette sans culture des productions de la nature.

Sous le rapport scientifique et comme variété, l'Espagne tenait le premier rang dans la montre de ses produits forestiers. L'admirable collection espagnole présentait 600 espèces différentes, et tirait une importance immense de l'idée qu'on a eu d'offrir avec les échantillons des tiges, des spécimens des écorces, des feuilles, des fleurs et des fruits des arbres et arbustes; on admire surtout les beaux lièges de Salamanque et de Séville. L'exposition espagnole avait été préparée par les écoles royales forestières de Villa Viciosa. On voit que si l'énergie privée et l'esprit d'association sont les plus forts mobiles du progrès des industries sous le rapport de la production abondante et des transactions variées; l'action d'ensemble et de large intelligence des gouvernements est nécessaire à ces études suivies, qui font progresser la partie scientifique des arts et conduisent le monde en avant dans la voie des améliorations. C'est ainsi qu'en France l'art forestier en est arrivé au point de montrer dans son exposition des pins et des chênes semés en graine en 1850, dans les landes de Saint-Albin, et qui aujourd'hui mesurent jusqu'à 12 pieds d'élévation sur un diamètre de près de quatre pouces. Puisque ces réflexions nous ont amené sur le terrain de la France, notons de suite à l'attention de ceux qui voudraient en faire des études, les procédés d'injection des bois d'essences légères, donnant à ces bois la propriété de durée et plusieurs autres avantages précieux pour leur emploi dans les arts. Dans un genre à peu près analogue, la Sardaigne offrait un procédé nouveau pour la coloration des bois; les échantillons fournis sont de hêtre.

La Suède a fourni une belle montre des bois de chêne, de pin et de hêtre comme bois de construction pour la marine; et la Norvège une collection de madriers du commerce que les ordonnateurs avaient réunis dans une pyramide d'un très bel effet.

L'Autriche se distinguait aussi dans son exposition de la seconde classe, et tout le monde admirait de préférence, une collection superbe de planches très minces de ce célèbre sapin de Moravie, si recherché par les luthiers pour la confection des instruments de musique. Ce sapin paraît en tout semblable, comme essence, au gros sapin blanc du bas Saint-Laurent, dont on ne tire aucun parti en Canada, bien qu'il fournisse une planche magnifique.

L'Algérie qui, avec le Canada tenait tête aux puissances de second ordre, à l'honneur des colonies, offrait une des plus belles collections où brillaient, entre autres, les espèces suivantes: le cèdre, l'olivier, le thuya ou cèdre, le cactus, le chêne-liège. On exporte déjà de ce pays des quantités considérables de ces essences forestières, et ce commerce prend tous les jours de l'extension. De tous ces bois de l'Algérie, le citre ou thuya est celui qui attire le plus l'attention: c'est un bois de marquetterie déjà célèbre et recherché du temps des romains, pour lesquels un meuble de citre était un objet de luxe favori. Le citre est de couleur rougeâtre, variant de nuances du rose tendre à la couleur de feu. On emploie de préférence la souche à la réunion du tronc avec la racine, endroit de l'arbre qui toujours fournit le plus de mouchetures, de veines flambées et de moire. C'est une remarque sur laquelle il faut attirer l'attention de nos exploitateurs et de nos ébénistes, car jusqu'à ce jour nous n'avons exploité pour l'usage intérieur et l'exportation des bois d'ébénisterie et de marquetterie, que le tronc de l'arbre, entre la souche et les premières branches, c'est-à-dire, justement la partie qui offre le moins de ces effets de teintes et d'accidents que l'on recherche avec tant de soin dans les arts décoratifs.

Le Grand Duché de Toscane est un des pays qui a présenté une des plus belles expositions forestières. Les essences principales fournies étaient le sapin, le hêtre, l'érable tendre, le charme blanc et le chêne. On remarquait entre autres échantillons un disque de sapin mesurant sept pieds de diamètre et un cylindre creux d'érable du même diamètre à peu près; mais ces deux objets n'avaient de mérite que sous le rapport de l'étude du grin et du développement de ces arbres.

Le Portugal a fourni des spécimens intéressants de bois de construction et d'ébénisterie. La Guyane anglaise se distinguait par l'ordre et le bon goût avec lesquels ses commissaires avaient arrangé l'intéressante collection de ses bois précieux au milieu desquels on notait surtout les bois de rose et de fer. Ces messieurs ont publié pendant l'exposition, un catalogue remarquablement intéressant sur les produits de l'industrie de la Guyane.

Les territoires de Singapor, du Sandal, de l'île Maurice avaient aussi apporté leur contingent: l'île de Ceylan a fourni une collection de

300 échantillons de divers bois des régions de l'Orient. L'Australie, Victoria, Van-Diemen et le Cap de Bonne Espérance ne sont pas restés, en arrière dans cette classe.

Notons encore la belle collection des bois de la Nouvelle-Galle du Sud une des plus belle de l'exposition.

Il résultait de l'examen des bois de la Nouvelle Zélande la constatation du fait que la plupart des bois et végétaux fournis par cette nouvelle contrée étaient inconnus à l'Europe jusqu'à ce dernier temps.

Pour la section de cette classe qui a trait aux fourrures, les deux plus belles expositions étaient celles du Canada et du Groënland. Dans les huiles animales des cétacées, nous avons la palme, du moins on ne voyait aucune huile de ce genre qui puisse être comparée à nos huiles clarifiées de marsouin, de loup-marin, de pourcie, etc.

La conclusion que l'on peut tirer de l'examen comparatif de l'ensemble que présentait l'exposition forestière du monde, c'est qu'à part des exceptions qui ne portent de loin en loin que sur des spécialités, il n'y a pas sur la terre un pays aussi riche que le Canada en grosses espèces des bois les plus utiles et qui entrent pour plus grandes quantités dans la consommation en tout genre. Voilà pour ce qui regarde la capacité productive du sol : à nous de voir ce qu'on peut tirer d'expérience sous le rapport de l'exploitation de nos tant belles et riches forêts.

La troisième classe des produits de l'exposition renfermait les objets de l'agriculture ; cette classe comprenait deux grandes divisions, pour ne pas s'arrêter aux différentes sections, savoir : celle des instruments aratoires et celle des produits proprement dits de la culture.

Relatons le résultat des expériences faites à Trappes, à dix lieues de Paris, sur la terre d'un célèbre agronome français, M. Dailly. Les opérations à faire avaient fait partager le local d'expérimentation en cinq ateliers : celui du drainage dirigé par M. l'ingénieur Pelligault ; celui du labourage par MM. Anteroche et Thiébaud ; celui des préparations diverses du sol par M. Masson ; celui des machines à battre par M. Hauze, professeur de l'école impériale de Grignon ; celui des machines à ensemercer et à sarcler par M. Bouchet, chef d'atelier chez M. Pluchet, à Trappes.

Les appareils de drainage à tuyaux de conduite de M. le marquis de Bryas ont eu l'avantage sur tout ce qui s'est produit en ce genre. Au moyen de ce système le marquis de Bryas a élevé une propriété, près de Bordeaux, de la valeur totale de 700,000 francs, a une valeur productive annuelle représentant un capital de 1,100,000. Les outils de drainage les plus parfaits ont été fournis par M. le vicomte de Rougé, de France, et MM. Burgess et Key, d'Angleterre.

Le dynamomètre de M. le général Morin, pour le calcul des efforts de traction nécessaires par les divers instruments d'agriculture, est l'instrument le plus parfait en ce genre ; celui qui a semblé être le meilleur ensuite est celui de M. Bentall, d'Angleterre. Parmi les instruments de labour, hersage et autres, on admirait surtout les charrues de Howard, d'Angleterre, de Morse, du Canada, de l'école française de Grignon, de Ransomes, d'Angleterre, de Hamois, de France, d'Odeurs, de Belgique, de Ridolfi, de Toscane ; la houe à un cheval de M. Hamois, de France ; la herse norvégienne de M. Cappelen et le rouleau brise-moite de Crosskill, d'Angleterre.

Dans un autre atelier se faisaient remarquer : un coupe-racine anglais de MM. Ransomes et Simes, mû par une petite machine mobile à vapeur (locomobile) du manufacturier français M. Calla ; un coupe-racine de M. Maurer, du Duché de Bade ; une baratte de M. de Lambek de Belgique ; un égrenoir à maïs venant d'Autriche ; un hache-paille de Belgique, et par-dessus tout la machine à fabriquer les tuyaux de drainage de M. Calla, de France, et une machine nouvellement inventée par une dame française, madame veuve Champion, pour préparer la terre pour la fabrication des tuyaux de drainage.

Les machines à battre qui ont obtenu le plus de succès sont celles de M. Pitts, des Etats-Unis, de M. Duvoir, de France, de M. Clayton et Cie. d'Angleterre et de Pinet, de France ; la première, celle de Pitts, et la meilleure, était mue par une locomobile française de M. Calla ; celle de Duvoir, la meilleure ensuite, par un manège ; celle de Clayton, par une locomobile du même fabricant, et celle de Pinet par un manège d'une invention nouvelle et très ingénieuse. La machine à battre canadienne a eu comparativement peu de succès, et cela tient beaucoup, peut-être entièrement, à la manière de la mettre en mouvement, par cet affreux système, de chevaux se mouvant sur un tablier sans fin.

Les deux meilleurs moissonneuses (machines à couper le grain) ont été, celle de M. MacCormick, des Etats-Unis, attelée de deux chevaux, et celle de M. Courmier, de France, attelée d'un cheval ; le dernier mot de ces machines n'est pas dit, mais on est sur la bonne voie des perfectionnements qui devront en rendre l'usage général.

Les quatre râteaux essayés ont été ceux de M. Howard, d'Angleterre, de Grignon, de France, du comte Morelli, de Sardaigne, et de M. Moody, du Canada ; celui de Howard était le meilleur.

La faneuse de M. Smith, d'Angleterre, qui en quelques minutes retourna un champ de luzerne, que venaient d'abattre les moissonneuses, enlevait d'assaut l'admiration des spectateurs, et de fait le travail admirable de cette faneuse est quelque chose de vraiment remarquable.

On peut voir par cet exposé que, malgré qu'on entende souvent dire en Amérique et surtout aux Etats-Unis, que le vieux monde est en arrière du nouveau sous le rapport des machines agricoles, on peut voir, disons nous, que nous avons encore plus à apprendre de l'Europe en ce genre que nous avons à lui montrer. Il se fait dans cette direction des travaux immenses qui ont ici d'autant plus d'importance, qu'ils reçoivent de la direction des corps savants cette impulsion que ne donne pas toujours, au même degré, cet esprit d'individualisme qui règne en Amérique.

Pour résumer les instruments qui ont le plus attiré l'attention du public et des connaisseurs, et que citaient de préférence les revues faites sur le concours de Trappes, avec des préférences et des opinions diverses, cependant, sont : les moissonneuses de Mac-Cormick ; de Whrighth, pour son rateau automate d'après le système Atkins, ces deux des Etats-Unis ; celle de Cournier, de France ; la moissonneuse américaine de Manny est celle qui a le mieux réussi à faucher la luzerne. Les appareils de drainage français de M. le marquis de Bryas et de M. le vicomte de Rougé ; le rateau de M. Howard, d'Angleterre les charrues de M. Howard d'Angleterre et le dynamomètre français de M. le général Morin ; la faneuse anglaise de M. Smith ; les machines à battre de M. Pitts, des Etats-Unis et de M. Duvoir de France ; les locomobiles françaises de M. Calla ; l'égre noir à maïs venant d'Autriche ; le hache-paille de Belgique ; les instruments de fabrication des drains de M. Calla et de madame Champion de France ; et le semoir de l'école impériale de Grignon.

Le principe de toutes les moissonneuses américaines est celui d'une scie, mue par des engrenages avec une grande vitesse ; ce système est sujet à des dérangements fréquents, mais offre l'avantage immense d'éviter l'engorgement ; dans la machine française de Cournier la scie est remplacée par des cisailles moins sujettes à se déranger et à s'user ; mais qui présentent le désavantage de s'engorger, ce qui rend ce système impropre à couper du vert, par exemple de la luzerne. Le *Moniteur* remarquait dans un article sur le sujet, que l'idée des moissonneuses est très ancienne. On en fit usage chez les Grecs et les Romains à une époque assez reculée, et Pline et Columel décrivent de ces machines, description assez intéressante, surtout depuis qu'après une longue période de silence sur le sujet on reprend l'idée à neuf, avec tout l'avantage que donne le perfectionnement des arts mécaniques.

Dans la montre des produits de l'agriculture, les divers pays se distinguaient par les expositions dont voici une succincte analyse. La France offrait la superbe collection des céréales et plantes préparés de la manière la plus méthodique par M. Vilmorin, et de plus, des échan-

tillons de riz venant des rizières si célèbres de la Camargne sur le Rhône.

L'Algérie se distinguait surtout par son exposition agricole proprement dite : les blés durs et tendres et de diverses espèces, les orges, les avoine, le maïs, etc., y étaient montrés avec leur tige, dans des gerbes superbes, espèces connues et estimées déjà du temps des Romains qui tiraient de l'Afrique des quantités considérables de grains.

L'Angleterre faisait admirer la belle collection du ministère du commerce, préparée par le professeur Wilson. Cette collection comprenait des échantillons de tous les grains montrés avec la tige et la racine ; des modelées des fruits et légumes du Royaume-Uni, des herbiers des plantes propres au sol des Iles Britanniques ; l'exposition anglaise des grains, graines et légumes ne reconnaissait pas de supérieure comme collection scientifique ; mais elle manquait un peu sous le rapport de la quantité de chaque échantillon.

La belle collection de l'Autriche se faisait surtout remarquer par les céréales de la Bohême, et les magnifiques collections de laines fines en toison, de la provenance des troupeaux de M. le Baron de Barteinsten et de M. le comte de Barkoczy : sous le double rapport de qualité et quantité, la collection Autrichienne venait immédiatement à la suite de celle de la France.

La Prusse avait exposé surtout les plus belles laines fines du monde, envoyées à l'exposition par l'administration des bergeries royales de Frankensfelde.

L'exposition agricole des Pays-Bas était réunie dans un trophée au centre de la section hollandaise de l'annexe.

Le Portugal tenait un des rangs les plus distingués à l'exposition de cette classe, et on ne pouvait trop admirer la collection portugaise des blés, maïs, amandes, olives, huiles végétales et les représentations des fruits et légumes de ce pays.

L'Espagne avait aussi une superbe exposition d'agriculture, remarquable surtout par l'immense variété des espèces ; l'Espagne produit de tout ce que le sol fait croître ailleurs dans différents pays. Il est inutile de dire la beauté des laines et toisons venant de ces troupeaux si célèbres des montagnes de ce beau pays.

Les produits agricoles de la Guyane anglaise, de l'Égypte, de la Belgique et des États-Unis, bien que n'offrant pas comme collections l'intérêt des expositions dont on vient de parler, se distinguaient aussi par l'exposé de produits importants et dont quelques-uns offraient des spécialités remarquables.

Cette classe troisième terminait le premier groupe de la classification adoptée par la commission impériale, groupe comprenant l'extraction et

la production de la matière première. Disons encore, puisque cela doit tendre à nous faire aimer de plus en plus notre beau pays, disons encore que dans ce groupe pris comme un tout, le Canada occupait la première place, en tant que démontrant la richesse naturelle et les capacités productives du pays. Prises une à une, les trois classes que l'on vient d'examiner, rangeaient le Canada comme suit, savoir : Dans la première classe celle des produits minéraux, nous étions en première ligne comme collection d'espèces variées arrangées d'une manière scientifique et méthodique, et en dernière ligne sous le rapport de l'exploitation des substances minérales. Dans la seconde classe, celle des produits forestiers, nous étions au premier rang, pour l'ensemble que présentait l'exposition des espèces les plus utiles et encore au premier rang pour l'importance de l'exploitation forestière, se rapportant à l'exportation. Dans la troisième classe des produits agricoles, nous marchions d'un pas égal avec les premiers pays sous le rapport de l'importance des produits, et nous occupions à peu près le même rang, sous le rapport de la production comparée à la population.

Constatons, pour notre instruction, un fait qui ressort largement de cette exposition, c'est qu'en industrie, c'est l'art qui fait la supériorité encore plus que la valeur du capital premier ; et cette vérité s'est trouvée prouvée au grand concours de Paris de manière à n'en pas douter : Ecrivons partout cette maxime : "*C'est l'intelligence qui doit gouverner le monde.*"

III.

DEUXIÈME GROUPE.

INDUSTRIES AYANT POUR OBJET L'EMPLOI DES FORCES MÉCANIQUES.

Classes 4, 5, 6, 7.

Nous en sommes rendu à l'examen des articles de la quatrième classe. Cette classe, qui renfermait les objets de mécanique générale appliquée à l'industrie, formait le commencement du second groupe de la classification adoptée par la commission impériale.

Cette classe est une de celles qui comptaient le moins d'exposants, le nombre total pour tout pays étant d'à peu près 350, sur lequel nombre la France seule en fournissait 200. Les pays qui contribuaient le plus ensuite étaient l'Angleterre, qui comptait 31 exposants, l'Autriche 17, la Prusse 16, et la Belgique 14.

L'énumération de quelques-uns des principaux articles, que citaient les connaisseurs et que signalaient les revues peut être de quelque utilité en attirant l'attention des industriels canadiens sur les efforts que l'on fait tous les jours et les succès qui s'obtiennent dans les arts mécaniques, en tant que liés avec les besoins croissants de l'industrie humaine. Tous les hommes spéciaux qui ont étudié l'exposition universelle de Londres en 1851 et qui ont été à même d'étudier celle de Paris en 1855. reconnaissent un progrès immense chez tous les peuples, progrès tendant à généraliser pour tous les hommes l'usage des commodités de la vie. L'exposition de Londres a contribué à cet avancement dans une grande mesure ; et l'idée d'avoir *universalisé* les expositions sera toujours pour l'Angleterre *un universel et éternel honneur*.

On remarquait donc surtout, parmi les produits que la France a fournis à la quatrième classe les suivants, savoir : Une grille fumivore qui, sous la forme d'une chaîne sans fin, s'avance à mesure que la combustion de la houille s'opère, donnant des conditions de bien-être et de salubrité inconnues jusqu'à ce jour dans l'emploi de ce combustible. Une machine à vapeur à détente et sans condensation, dont le mérite consiste à éviter la pression sur les tiroirs de distribution ; une machine à vapeur rotative ; une pompe composée d'une excentrique appuyé sur un tube de caoutchouc vulcanisé et opérant sans l'aide de pistons et de soupapes ; un soufflet mécanique offrant l'avantage de fournir un immense volume d'air avec un appareil relativement peu volumineux ; un ventilateur destiné aux mines et usines et qui fournit, toutes circonstances égales d'ailleurs, une pression du vent six fois plus grande que celle obtenue ci-devant par les systèmes ordinaires ; un régulateur pour les vannes des canaux et barrages, disposé de manière à donner à l'eau sous les circonstances les plus difficiles, un niveau toujours le même ; une nouvelle machine à vapeur à détente variable et sans condensation, s'opérant de manière à conserver à la vapeur toute la pression qu'elle a dans la chaudière—le mécanisme se règle à la main et ne laisse introduire dans le changement que la quantité absolument nécessaire de vapeur ; une machine à vapeur à combustion comprimée, ayant pour objet d'économiser le combustible en employant la vapeur mélangée avec les produits de la combustion ; une machine à vapeur pour la marine pouvant être placée dans les façons de l'arrière, du navire de manière à économiser considérablement l'espace occupé ; un dynamomètre d'une grande perfection destiné à mesurer exactement le travail effectif des machines de fabrication.

On remarquait dans l'exposition de l'Angleterre une machine à vapeur à trois cylindres, dont la disposition a pour effet d'économiser la chaleur de la vapeur, après qu'elle a produit son effet ; une presse hydraulique disposée pour l'essai des cables, et d'une force énorme ; un nouveau

système de propulsion des navires, formé d'une lance s'inclinant alternativement dans un sens et dans un autre et placée à la flottaison.

L'Autriche entre autre chose montrait une pompe sans piston ni soupapes composé d'une excentrique ; une machine à vapeur qui se distinguait par le mode de transmission du mouvement ; une machine à vapeur horizontale et une série de modèles de bascule.

Les articles suivants venant de divers pays attiraient aussi une attention spéciale, savoir : un ventilateur mû par une machine à vapeur d'une construction spéciale et une machine à vapeur composée de deux cylindres, agissant à angles droits sur deux manivelles, venant de la Belgique ; quatre machines à vapeur oscillantes destinées à se passer des tiroirs ordinaires de distribution, venant des Etats-Unis ; une machine à vapeur qui comporte un nombre considérable d'innovations, et qui est destinée au service de mer, envoyée par la Suède ; un système nouveau de l'application des poulies en contact, venant de Sardaigne.

Examinons maintenant les produits des quelques contrées qui se distinguaient le plus dans l'exposition de la cinquième classe, surtout en ce qui a trait aux locomotives pour chemins de fer, et avant d'entrer dans ces quelques détails, signalons un fait d'un grand intérêt dans les questions qui se rattachent aux railroutes. On sait que la question de la légèreté et de la pesanteur relative des machines motrices des trains a, depuis l'origine des chemins de fer, occupé les hommes de la spécialité ; la tendance semble prendre aujourd'hui une direction différente sur le continent et en Angleterre. En France, en Autriche et en Allemagne par exemple, on tend à donner aux locomotives un grand poids porté sur un nombre considérable de roues, tandis qu'en Angleterre on semble vouloir revenir aux machines légères, comparativement.

Dans l'exposition de la France on remarquait, section des locomotives : une machine qui peut traîner en service ordinaire, un train de 45 wagons chargés d'un affrètement du poids collectif de 600,000 livres, elle semble encore réunir les qualités de facilité de nettoyage, diminution d'usure, abaissement du centre de gravité et allongement de la cheminée ; la machine mixte de MM. Gouin et Cie., pour son pourvoi ou tender à l'arrière dans le but de faire servir le poids à la force d'adhésion de la locomotive sur le rail ; la machine, l'Aigle aussi de MM. Gouin, dont les roues motrices ont à peu près 10 pieds de diamètre, dont la chaudière est en deux parties et le centre de gravité au-dessous des essieux des grandes roues : cette locomotive pourra donner, dit-on, une vitesse ordinaire de 20 lieues à l'heure pour les trains à passagers ; les machines de MM. Cail et Cie., se distinguant par la perfection du travail ; les autres articles de cette classe, qui se faisaient spécialement remarquer entre les innombrables objets de la France sont : Un wagon en fer sorti des

ateliers de M. Nepveu et Cie. ; les carrosses de luxe de MM. Clochez et Leclerc ; les voitures de ville de MM. Lelorieux et Dunaimé ; la calèche de M. Bergeon ; le coupé de M. Cliquennois ; le phaéton de M. Hayot ; la voiture de M. Balvalette et le char à banc de M. Viderker. Dans la section de la sellerie, la France comptait 29 exposants qui disputaient à l'Angleterre la supériorité dans ce genre si cultivé dans le Royaume-Uni.

Dans l'exposition anglaise, qui se distinguait surtout dans cette classe par sa belle exposition des objets de sellerie, on notait : les locomotives de M. Stephenson et de M. Fairburn, le mode de suspension de cette dernière est obtenu au moyen de ressorts en caoutchouc ; une locomotive représentant le système de Crampton, qui consiste à placer les roues motrices en arrière de la chaudière, cette machine a été construite en France dans les ateliers du chemin de fer du Nord ; le phaeton-caméléon de M. Starey changeant de forme suivant le besoin ; le coupé de MM. Davis et fils, et trois belles calèches venant de manufacturiers de Londres. Les 31 exposants anglais, d'articles de sellerie, offraient aux yeux du public un assortiment complet de tous les objets dont s'occupe ce genre de fabrication. En fait de solidité et d'excellence des matériaux, la sellerie anglaise ne reconnaît point de supérieure dans le monde ; les noms que l'on prononçait de préférence parmi ceux de ces nombreux exposants anglais dans l'espèce qui nous occupe sont ceux de MM. Garden et fils, Blakwell, Cuff, Shipley et Dunlopp.

L'Autriche exposait, entre autres articles, une locomotive sortant des fabriques du chemin de fer de l'état, calculée pour franchir des pentes rapides ; une autre locomotive des ateliers de M. Gunther ; la magnifique voiture d'apparat du maire de Vienne ; les voitures sortant de la manufacture de MM. Laurenzi et Cie., de Vienne ; les selles admirables de M. Laoeffler ; les brides hongroises ; un plan de locomotive de M. Engerth ; le harnais valaque de M. Sindel d'une grande légèreté.

L'industrielle Belgique n'était pas en arrière dans cette classe, pas plus que dans les autres ; on admirait au milieu des produits des genres en question les objets suivants ; savoir, la locomotive de M. Cockeril et Cie., construite d'après le système allemand dit Engerth, qui consiste à reporter sur le tender une partie du poids de la machine afin de ne faire qu'un tout de la masse dont le poids se trouve ainsi répartie sur une plus grande étendue de rails ; la locomotive de MM. Zaman, Sabatier et Cie., de Bruxelles ; la berline demi-gala de MM. Jones, frères de Bruxelles, et les cabriolets des mêmes manufacturiers ; un chasse-neige pour locomotive de M. Dufour ; les harnais, selles et autres articles du genre de M. Ladoubée Lejeune ; les harnais de luxe de la maison Maréchal ; enfin les harnais de MM. Théry de Gand, Rousseau de Liège et Van-Molla d'Assche.

Notons parmi les produits du royaume de Prusse, la locomotive de M. Borsig, de Berlin, faite pour grandes vitesses, dans les circonstances favorables; les belles brides de M. Kornbach, ces produits se distinguaient par la légèreté et le fini du travail.

Les différents états allemands, avaient aussi expédié à l'exposition de Paris quelques locomotives bien dignes de l'attention publique. Tous les pays, qu'on vient de mentionner, ont aussi fourni des modèles des nombreux objets qui composent la voie et le matériel des chemins de fer.

Dans la carrosserie on notait encore, les voitures de MM. Hermans et Cie., des Pays-Bas; une calèche espagnole, venant de Mexico, et deux wagons venant de Suisse.

Parmi les articles de sellerie, provenant de contrées qui n'ont pas encore été mentionnées, on doit citer, avec distinction les objets suivants, savoir: les brides et harnais de M. Vincent, du Portugal; les selleries italiennes de M. Talamucci, de Toscane; et une selle de chirurgien d'armée, venant des Pays-Bas.

En addition à l'énoncé des tendances diverses, relatives au poids à donner aux locomotives, relatons encore le fait que l'adoption des essieux coudés, de force et de qualités suffisantes, permet de placer à l'intérieur du cadre de la machine les cylindres, que le manque de place forçait presque de mettre en dehors. On peut encore noter que l'exposition de 1855 dénotait, comme application générale de la vapeur pour machines fixes, l'adoption de machines à grandes vitesses, nécessitant l'emploi de nouvelles dispositions des appareils. Un autre fait important aussi, à un degré considérable, c'est celui de la généralisation de l'usage de l'acier au lieu de fer, pour la confection des principales pièces de mécanismes à vapeur.

A l'élégance et à la solidité connues depuis longtemps dans les industries de la carrosserie et de la sellerie, les efforts des industriels modernes ont ajouté la légèreté; mais naturellement comme il arrive toujours, on a dans quelques cas exagéré cette dernière qualité aux dépens des deux premières, qui ne sont pas moins essentielles.

Dans la classe sixième, de la classification de la commission impériale sont comprises les expositions de la mécanique spéciale appliquée au matériel des ateliers industriels. Cette classe contient douze sections ayant trait aux objets suivants, savoir: machines élémentaires, machines pour l'exploitation des mines, machines relatives à l'art des constructions, machines servant au travail des matières minérales autres que les métaux, machines métallurgiques, matériel des constructions mécaniques, machines de fabrication de petits objets en métal, machines d'exploitation forestière, machines des industries agricoles et alimentaires, machines des arts

chimiques, machines relatives aux arts de la teinture et de l'impression, machines spéciales à certaines industries.

Il serait bien long de donner une revue, un peu complète, des articles de cette classe qui comptait à l'exposition pas moins que 500 exposants, dont 298 Français, 57 Anglais, 36 Autrichiens, 26 Belges, 20 Prussiens, 18 Américains, 6 Toscans, 5 Suisse : les autres étaient fournis par les petits états d'Europe et 4 par le Mexique.

Les machines qui constituaient cette immense collection étaient mises en mouvement, aux frais de l'administration française, et cela avec des dispositions si habilement ménagées, que le tout se faisait sans interrompre la circulation, et sans mettre le moindre danger dans le mouvement des visiteurs. La force motrice venait d'en haut, communiquée de distance en distance, sur une étendue de plus de huit arpents, au moyen de courroies prenant à des poulies fixées sur un arbre de couche. Cet arbre de couche en fer, qui avait la longueur collective que nous venons d'indiquer, était supporté par un immense tréteau en fonte qui occupait le centre de l'annexe, et mis en mouvement par d'énormes machines à vapeur situées en dehors de l'édifice. C'est ainsi que la force motrice était distribuée gratuitement aux exposants de toutes les nations en quantité illimitée.

Avant d'entrer dans quelques détails sur des machines spéciales, disons un mot des genres qui attireraient le plus l'attention, comme moyen de faire connaître la tendance des idées industrielles de l'exposition de 1855. Les applications du principe du marteau-pilon, dans les industries traitant les métaux, a reçu de nombreuses augmentations, et notamment son application au battage de l'or en feuille. Les inventions pour le travail mécanique des bois ont reçu un développement considérable et se sont enrichies des moyens de précision qu'offre l'art européen ; dans ce genre la France montrait des améliorations considérables, dans la manière de scier mécaniquement des matériaux de précision, pour la construction des navires par exemple, que le sciage s'opère en ligne droite ou courbe. L'idée de claviers compositeurs, ou *compositeurs mécaniques*, appliqués à la typographie, a aussi amené des résultats nouveaux, et qui laissent maintenant entrevoir la possibilité de l'application pratique. Les progrès que font les presses mécaniques à cylindres vers leur application à l'impression de volumes élégants et à la mise en couleur, sont encore un trait dans le caractère des succès obtenus depuis peu.

Il est nécessaire maintenant d'entrer dans quelques petits détails relatifs à certaines machines, se distinguant du grand nombre par des mérites spéciaux.

Parmi les machines propres à travailler les substances minérales non métalliques, on remarquait : une machine autrichienne, exposée par M. Vittorelli, qui débite au moyen de scies, en même temps qu'elle rabote

et planit avec des burins, les pierres à bâtir et autres ; une machine française de M. Chevallier, qui, se servant d'un fil d'acier sans fin adapté à deux poulies, parvient à scier avec la plus grande régularité des pierres les plus dures, telles que le quartz, le granite et jusqu'au verre ; les machines à fabriquer les tuyaux de drainage de MM. Borie, connu pour ses briques creuses, Calla et Touaillon, de France, et celles de MM. Whithead et Clayton d'Angleterre ; la masse de terre, malaxée et chassée à travers le moule de forme voulue, est coupée à volonté au moyen d'un ou de plusieurs fils de fer tendus fixes, sur un châssis mobile.

Au nombre des machines à travailler le bois se distinguaient dans l'exposition française : les machines de MM. Perin et Philippe pour débiter des moulures et des pièces contournées ; les machines à mortaiser de MM. Damon et Bernier : elles ont ceci de particulier que la mortaise se fait par une machine tournante avec une vitesse incroyable, seulement la mortaise se trouve être arrondie des bouts, et on est obligé de la retoucher à la main ; pour des mortaises très longues, ou encore mieux continues, la supériorité de ce système est incontestable, en raison de la rapidité qu'on peut donner à l'opération ; les deux machines de M. Sautreuil, de Fécamp, l'une qui prépare d'une seule opération les pièces de parquets, l'autre qui sert à raboter les pièces de charpente, sur les quatre faces à la fois, et qu'on emploie en France dans la préparation des bordages de navires ; le tour à quatre outils pour confectionner les roues. Les deux systèmes de scies de M. Normand, du Havre, l'une pour le débit, suivant gabarit, des bois de membrures de navire avec leurs équarrages, torsions, courbures et changements d'épaisseur ; l'autre imitant avec le mouvement de la scie à bras la précision absolue de ce travail manuel : Ces deux scieries étaient ce qu'il y avait de plus parfait dans ce genre. Dans l'exposition étrangère à la France on notait avec honneur : les machines à outils de plusieurs genres de MM. Whitworth, Sith et Cie., Shepherd, Hill et Cie., d'Angleterre ; la scie à placage de M. Schwartzkop, de Prusse ; et les appareils de transmission de M. Sigl d'Autriche.

Dans les machines pour la fabrication des petits objets en métal on citait la machine à forger de M. Whitworth, d'Angleterre ; la cisaille à couper la tôle de M. Richmond, des Etats-Unis ; la machine à faire les clous de MM. Frez et Stoltz, de Paris, qui ont introduit le caoutchouc comme ressort dans toutes leurs machines.

La section des machines, se rattachant aux industries chimiques et alimentaires, comptait parmi ses meilleurs produits : le moulin à cinq paires de meules, à mouvement dit à friction et qui permet de rendre une meule indépendante des autres durant le travail même, de MM. Fromont, Fontaine et Brault, de France ; les appareils de nettoyage pour les grains, de M. Vachon, de Lyon.

Une foule de machines certainement importantes, mais qui n'ont pas pour nous un intérêt pratique immédiat, ou qui demandent des explications trop longues et trop spéciales, se faisaient remarquer dans les sections de cette classe qui suivent celles dont nous venons de nous occuper. Ces simples excursions dans le domaine de l'industrie doivent nous faire voir combien nous pouvons profiter de l'étude même rapide de cette exposition. Il suffit quelquefois d'une idée, d'un mot pour faire concevoir à un industriel toute la pensée d'une amélioration utile, lui révéler même un moyen dont il ignorait l'existence. Certes, nous pouvons être fiers de nos succès à Paris, mais il ne faut pas se laisser éblouir et croire en savoir trop long; nous avons beaucoup à apprendre, et pour longtemps encore, en fait d'art et d'industrie, l'Europe sera l'institutrice de l'Amérique; mais ce qui est certain, c'est que nous possédons en Canada tous les éléments de progrès et d'un avenir prospère.

Les pays qui se signalaient le plus dans la septième classe et qui fournissaient la presque totalité de l'exposition du genre sont la France, l'Angleterre, l'Autriche, la Belgique et la Prusse.

On admirait particulièrement dans la confection des éléments séparés des métiers et filatures, les rubans de cordes de MM. Scribe frères et Miroude de France; les cylindres, crapaudines, engrenages et autres appareils de MM. Peugeot et Cie., de France; les cylindres de pression de M. Fleury de France; les rubans de cordes de M. Risler, de Prusse, et de M. Horsfall, d'Angleterre.

Dans l'ensemble des machines complètes adaptées à la filature du coton, l'Angleterre qui en a fourni les principales inventions a conservé la supériorité. "Aussi les anglais, dit M. Tresca, ont-ils une exposition de machines de filatures presque exclusivement composée de machines à coton." Parmi ces machines anglaises celles qui paraissaient se distinguer le plus étaient la corde et la machine à réunir, de l'invention de M. Evan Leigh, exposées par MM. Dobson et Barlow de Bolton; le banc à broches de M. Mason, de Rochdale; les différents appareils en action de MM. Elce et Cie., et par-dessus tout, l'exposition complète de MM. Platt frères, d'Oldham. Dans l'exposition française, on attirait l'attention sur la corde déboureuse de M. Leccœur; le rota-frotteur et le banc d'étirage de M. Danguy, jeune; le métier Mull-Jenny de MM. Gallet et Dubus, de 432 broches; le batteur étaleur de M. Koesklin; les métiers de MM. Nicolas Schumberger et Cie. L'industrie des machines à filature pour le coton n'était représentée, disait M. Tresca, que par l'Angleterre et la France, et, "sauf les machines de M. Schumberger, a peu de progrès à enregistrer."

Dans les machines pour la préparation et le tissage du lin, on mentionnait les machines de MM. Mertens, de Belgique, Farinaux,

Ward et Lacroix, de France, et de MM. Combø et Cie., d'Angleterre. Il y avait aussi des machines d'Autriche et de Prusse.

La section des machines employées pour le travail des laines, est presque exclusivement occupée par des exposants français, parmi lesquels se distinguaient MM. Collet, Vigoureux et Pierrard pour le peignage de la laine, les exposants ci-dessus suivent la tendance moderne du peignage par mèches. M. Mercier tenait la tête des exposants qui ont offert des machines pour le travail de la laine cardée.

MM. Meynier, Heilmann, Michel et Windsor, de France, MM. Bearzi Bracegirle et Grassmeyer, d'Autriche, et MM. Bonardel et Heusch, de Prusse, se sont distingués, en premier ordre, par la perfection de leur fabrication de machines.

On remarquait une machine très intéressante de M. Deshayes, pour la confection des cordons de montre, bourses et autres articles du même genre.

Le tissage mécanique des étoffes unies met l'Angleterre, où furent inventées la plupart des machines qu'on y emploie, au premier rang de toutes les nations, on citait entre autres machines celle de MM. Parker et fils pour tisser la toile à voiles.

La France a la primauté dans les machines à faire des tissus façonnés, comme elle a le mérite de leur invention; la tendance d'amélioration, en ce genre, va à remplacer les cartons du métier Jacquard par le papier qui donne des conditions d'une grande économie, et on citait les machines de MM. Acklin, Espouy et Blanchet.

Il y avait encore une foule de machines pour le foulage, le peignage et le tordage des tissus, pour des tricots mécaniques; mais naturellement on ne peut entrer dans l'énumération de tout cela; on ne fait les mentions ci-dessus, que pour montrer comme on s'occupe continuellement de perfectionnements propres à diminuer les prix, sans faire perdre aux tissus leur mérite et leur beauté, voire même en les augmentant, et impressionner nos industriels et nos négociants de la nécessité pour eux de suivre pas à pas ces progrès dans un double but d'intérêt public et privé.

IV.

TROISIÈME GROUPE.

INDUSTRIES FONDÉES SUR L'EMPLOI DES AGENTS PHYSIQUES ET CHIMIQUES
ET SE RATTACHANT A L'ENSEIGNEMENT.

Classes 8, 9, 10, 11.

Le conservatoire impérial des arts et métiers exposait les poids et mesures de France ; cette exposition tirait un double intérêt de la circonstance, que l'usage de ces mesures a été déjà adopté par une partie de l'Europe, et qu'il est question d'en universaliser l'emploi chez tous les peuples. Ces mesures sont déjà celles dont se servent les savants de presque tous les pays. Les délibérations du congrès international des statistiques tenu à Paris en 1855, ont démontré la nécessité d'adopter un langage et des poids et mesures d'un usage universel et connu pour les sciences.

Le gouvernement français avait mis à l'exposition, dans le département des Etats-Unis, les poids et mesures américains qui lui furent donnés par le gouvernement des Etats-Unis il y a quelques années.

On remarquait la machine arithmétique de M. Thomas qui donne des produits de trente chiffres ; les règles logarithmiques nouvelles de M. Gravet et la balance monétaire de M. le baron Séguier.

Dans l'horlogerie de précision, l'horloger français, M. Wagner, a introduit des améliorations notables dans les moyens de régler les compensations, les échappements et l'isochronisme des mouvements des pendules. M. Cole, de Londres, a apporté aussi son contingent d'améliorations. On admirait les spiraux pour montres et chronomètres de la maison Lutz, de Genève : Ces pièces conservent leur propriété après avoir été soumises au feu et à une nouvelle trempe : c'est presque une merveille.

L'horloge du palais de l'industrie exécutée par M. Collin communiquait électriquement l'heure à deux cadrans éloignés : C'est l'application du système assez nouveau des horloges électriques, dans la confection desquelles MM. Vérité et Robert Houdin (le fameux prestidigitateur) excellent.

Parmi les horloges monumentales se faisaient remarquer l'horloge astronomique de M. Bernardin, de France, les horloges de M. Weiss, de Prusse.

Dans la petite horlogerie on connaît la réputation des fabricants français, suisses et belges : cette réputation s'est soutenu à l'exposition.

Parmi les instruments de précision plus particulièrement employés dans les sciences, il peut être utile d'en citer un certain nombre comme indications utiles ; disons donc : L'objectif acromatique de M. Lerebours, de 15 pouces de diamètre et d'à peu près 26 pieds de foyer ; les télescopes réfractaires de M. Bardou ; les objectifs nouveaux pour appareils photographiques de M. Jamin ; la lunette parallactique de M. Secretan ; un instrument de M. Porro, lequel peut servir au besoin de longuevue et de microscope d'une grande puissance ; le microscope de M. Nabet ; les microscopes et théodolites de M. Chevalier ; et pour compléter ces citations qui ont toutes rapport aux exposants français et surtout parisiens, citons un instrument nouveau, *le profilographe*, réalisé par M. Dumoulin : cette belle invention sert à tracer mécaniquement une représentation exacte du profil d'un terrain ; on ne saurait dire toute l'importance de cet appareil pour les grands nivellements.

Le gouvernement anglais exposait un modèle superbe du cercle méridien de Greenwich ; on notait parmi les exposants anglais M. Cooke pour sa lunette parallactique ; et les ingénieurs du *Coast Survey* pour leur belle collection des instruments dont ils se servent.

Dans l'exposition autrichienne se distinguait la lunette méridienne de l'institut polytechnique de Vienne ; les beaux et nombreux instruments de Géodésie de M. Starke, et les cartes en relief avec couches de niveau à échelons et zones de teintes variées, servant au tracé des voies de communication et à l'enregistrement de renseignements statistiques multipliés.

Cette classe contenait encore une foule d'instruments pour apprécier la densité et la dilatation des corps, des machines d'acoustique, des machines électriques de diverses applications ; des instruments enregistreurs ; des appareils météorologiques et autres. On ne s'est attaché qu'à signaler les nouveautés dans cette classe, car donner tous les noms des fabricants qui se sont distingués aurait été une trop longue tâche.

Les pays qui se sont le plus distingué dans cette classe sont dans l'ordre des récompenses obtenues la France, la Suisse, l'Angleterre et l'Autriche.

Nous en sommes arrivé à l'examen des articles compris dans la neuvième classe.

L'art de préparer les tourbes comme combustible a reçu beaucoup de perfectionnements en Europe, où la nécessité a rendu inventif.

En étudiant rapidement l'exposition de cette classe, nous pourrions puiser encore bien des notions utiles, et dont l'énoncé seul, peut donner à nos industriels des idées de perfectionnement qui ne peuvent manquer

de porter leurs fruits ; car ce qu'il faut étudier par-dessus tout, ce n'est pas l'exposition de son propre pays, chose toujours facile à faire, mais l'exposition de toutes les autres contrées, chose impossible en aucun autre temps que celui de la durée d'une exposition, les études détaillées nous seront données dans le rapport final du jury international ; c'est là, et là seul, qu'il faudra aller chercher les appréciations complètes.

En passant en revue les différents objets de la classe neuvième et rendant compte de la visite du Prince Napoléon, le *Moniteur* faisait la remarque suivante : “ Le chauffage direct au bois, à la houille et au charbon de bois, l'éclairage par combustion directe d'un nombre limité de substances solides ou liquides, auraient formé au commencement de ce siècle tout l'apanage de la classe IX.” Et plus loin il signale la tendance à se servir de la chaleur du gaz pour les “ *usages hygiéniques, alimentaires ou industriels de la vie publique et domestique.*”

Les premiers produits qui se présentaient dans l'ordre de la classification étaient les allumettes chimiques, et dans cette industrie c'est l'Autriche qui tient le premier rang ; les produits envoyés à Paris étaient les produits ordinaires et journaliers des fabricants contributeurs. On dit que ce genre de fabrication occupe en Autriche 20,000 ouvriers. La Suède exposait aussi en ce genre des produits remarquables. Plusieurs exposants français avaient aussi offert leurs contributions, et comme la terre de France est la terre classique du goût et de la fantaisie, on y trouvait *des allumettes de goût et de fantaisies*. Le prix le moins élevé pour les allumettes rondes était coté à 2 sols le mille.

La houille comprimée, qui est le produit du mélange mécanique et solidifié des petits fragments de houille avec le brai, est devenu, par les avantages qu'elle présente sur la houille, d'un usage assez étendu surtout pour la marine ; ce produit se vend en France 30 francs la tonne. A l'exposition la France et la Belgique offraient les meilleurs spécimens du genre. Il paraît qu'en Belgique on est arrivé à solidifier les fragments de houille par la compression, sans être obligés de se servir du brai comme pâte.

La préparation connue sous le nom de *charbon moulu*, et dont la découverte est due à M. Popelin Ducarre, était illustrée à l'exposition par des échantillons assez nombreux de ce combustibile économique, formé des débris et poussières des charbons mélangés et reliés entre eux par le goudron des usines à gaz ; la forme de ce produit est celle du charbon de bois ou de cylindres.

La fabrication des tourbes, en tourbes condensées et séchées, tourbes carbonisées et tourbes agglomérées d'antracite, a pris en Europe un développement dont on pouvait examiner les résultats dans les produits envoyés de France et d'Angleterre.

On sait à quelle perfection on est arrivé dans la fabrication des bougies, qui permettra bientôt aux plus pauvres de mettre de côté les anciennes chandelles de suif. L'Angleterre, l'Autriche, la Belgique et la France sont encore ici les pays qui se distinguent, entre tous, par les produits de ce genre, et la France surtout par l'exposé des acides et alcools qui servent au traitement des corps gras, matière première des bougies.

Il serait impossible de décrire ici les différents systèmes de chauffage appartenant aux quatre groupes connus, savoir : le chauffage à feu nu ou couvert (par cheminées ou poëles) ; le chauffage par l'air chaud (calorifères) ; le chauffage par circulation de l'eau chaude dans des tubes, et le chauffage par la circulation de la vapeur ; mais il peut être utile pour ceux qui s'occupent en Canada de ces différents modes, de connaître au moins les noms des industriels qui se distinguaient par la beauté de leurs produits ; ce sont donc pour les poëles, fourneaux et calorifères, MM. Laury, Chevallier, Pauchet et Aubart, en France ; MM. Bailey, Edwards et fils, et Hoole en Angleterre ; MM. Garton en Belgique, et Staib pour la Suisse. Dans le chauffage à l'eau, les appareils de M. Duvoir-Leblanc, de Paris, ont acquis une grande réputation et ont été récompensés par une médaille d'honneur.

Vous savez que les Sauvages du Canada produisaient le feu et la chaleur au moyen du frottement rapide de deux morceaux de bois, eh ! bien ! les très civilisés, MM. Beaumont et Mayer de Paris, présentent une machine composée d'une chaudière remplie d'eau, qui s'échauffe jusqu'à la pression de trois atmosphères, par la simple chaleur communiquée à un tube conique en métal dans lequel tourne avec frottement dur un cône en bois s'adaptant parfaitement dans son intérieur ; ce mode de production n'est destiné à être employé que lorsqu'on dispose d'un pouvoir moteur ne coûtant rien, comme par exemple une chute d'eau ; vous voyez que si cette nouvelle idée est susceptible d'une application économique, ce ne sera pas la difficulté de trouver des pouvoirs d'eau, qui pourrait empêcher son introduction en Canada.

On tend à introduire, comme le *Moniteur* que nous avons cité le remarque, le gaz comme combustible domestique ; on a appliqué en Angleterre ce mode au moyen de l'amianté ; ce système consiste à faire arriver le courant de gaz allumé dans un appareil rempli de mèches d'amianté. On attend de grands résultats de cette découverte ; remarquons en passant que l'amianté, exposée dans la section canadienne et venant de Kamouraska, est justement de cette qualité d'amianté flexible et soyeuse et à fibres courtes propre à cette application.

La ventilation offrait aussi dans l'exposition des appareils intéressants, et on montrait encore les modèles d'appareil appliqués aux hauts fourneaux métallurgiques, pour la conversion du minéral en fonte ; l'application de

ces appareils, dont les machines soufflantes projettent de l'air chaud au lieu d'air froid, produit non seulement une fonte plus économique, mais encore d'une meilleure qualité.

Il y avait dans la section de la lampesterie une foule d'améliorations nouvelles qu'il serait très utile d'introduire en Canada, et dans ce genre c'est en France qu'il faut aller chercher les vrais perfectionnements. Citons les lampes de M. Hadrot pour leur vive lumière ; celles de M. Aubineau, de grandes dimensions ; celles si petites de M. Guillaume ; la lampe à bon marché et économique de M. Dessauls, et beaucoup d'autres. Les phares pour l'éclairage des côtes est encore une industrie dans laquelle la France a pris une supériorité incontestable, et ce qui plus est, incontestée. L'immortel Fresnel, inventeur des phares lenticulaires, a donné à sa patrie cette prééminence si glorieuse ; aussi le gouvernement français lui avait-il érigé une espèce de monument dans le centre de la nef, et ce monument c'était un phare lenticulaire de grandes dimensions, érigé sur une tour consacré à la mémoire du grand inventeur. Les côtes maritimes de France sont éclairées par 198 phares de différentes grandeurs.

On ne signale pas de grands progrès dans l'industrie qui s'occupe de l'éclairage au gaz, et la plupart des appareils exposés dans cette section s'appliquaient plus aux moyens de transmettre et distribuer le gaz qu'aux moyens de le produire ou d'en économiser l'emploi.

Les applications diverses de l'électricité aux industries qui composaient la neuvième classe, pourraient donner lieu à bien des études intéressantes, mais qui, à part qu'elles nécessitent des connaissances spéciales, n'offrent pas encore, pour notre jeune pays, un intérêt égal à celui des industries que nous venons d'examiner, à la course il est vrai ; mais de manière néanmoins à pouvoir attirer l'attention publique sur les progrès de l'art moderne.

Relativement à la télégraphie électrique, il est impossible néanmoins de ne pas citer les procédés de l'autrichien M. Gintl, de Vienne, qui en utilisant les résistances qu'on fait subir à l'électricité, au passage, par les électro-aimants, est parvenu à transmettre en sens contraire, deux dépêches différentes par le même fil ; c'est, dit M. Trevesca, " le plus grand perfectionnement apporté à la télégraphie électrique."

Terminons ici le peu qu'il est possible de dire sur une classe dont les éléments intéressent vivement le Canada, comme consommateur et comme possédant les ressources naturelles propres à le rendre producteur important, dans beaucoup des branches sérieuses des industries mentionnées. Heureux si en signalant ainsi, en peu de mots, les progrès, qui se sont fait remarquer à cette exposition de Paris, on peut donner à quelque lecteur l'idée de prendre des renseignements plus précis,—idée qui

conduirait indubitablement à l'emploi des moyens nouveaux d'exploitation.

La dixième classe qui renfermait les articles désignés sous les dénominations d'*arts chimiques, teintures et impressions, industries des papiers, des peaux, du caoutchouc, etc., etc.*, est une de celles qui comptaient le plus d'exposants ; il y en avait à peu près 2,000 de tous pays dans le catalogue officiel. Voici les noms des contrées qui ont le plus contribué dans cette classe avec le chiffre des exposants de chaque, savoir : France 900, Angleterre 166, Prusse 152, Autriche 100, Belgique 58, Espagne 33, Royaume des Pays-Bas 33. A la suite de ces contrées européennes venaient immédiatement le Canada qui comptait 26 exposants.

Dans les produits purement chimiques, l'Autriche et les états allemands semblaient tenir la première place à l'exposition, entre autres expositions du genre, on citait la collection des grandes masses de *métaux alcalins* venant de Prusse et les *éthers composés*, venant d'Autriche.

Le blanc de zinc employé comme couleur avec des avantages si marqués sur la Céruse, était principalement illustré dans l'exposition Belge et dans celle de la compagnie Franco-Belge connue sous le nom de *Vieille-Montagne*.

L'Angleterre montrait des *sels de lithine* et le *prussiate jaune* obtenu par l'emploi du charbon ordinaire, au lieu et place du *charbon animal*.

Il serait trop long de dire tout ce que l'exposition contenait en fait d'acides et autres produits obtenus par la chimie ; mais il est impossible de ne pas mentionner le produit français si étonnant, je veux parler du métal nouveau, on peut dire, l'aluminium. L'aluminium comme corps isolé a été obtenu d'abord par un chimiste allemand, M. Woehler ; mais c'est à M. Sainte-Claire Deville, qui continue ses recherches, aidé qu'il est de la cassette privée de l'Empereur Napoléon, qu'est due la production de ce métal, comme matière économique. Ce n'est pas ici le lieu de dire comment on extrait ce métal, mais qu'il suffise d'énoncer que ce métal qu'on a déjà transformé en ustensiles, pour expériences, jouit des propriétés suivantes, savoir : légèreté presque égale à celle du verre, sonorité remarquable ; résistance au feu à un degré voisin de l'argent ; inaltérabilité par oxidation ; enfin ténacité et dureté à l'instar des métaux d'un usage habituel.

La gélatine, prend pour le Canada un intérêt tout particulier, en ce qu'on l'emploie maintenant à la conservation des viandes de venaison et autres, en couvrant ces substances d'une couche de gélatine. Il n'est pas besoin d'insister sur le mérite d'un pareil procédé de conservation. On voit *à priori*, qu'il y a économie parfaite, puisque la substance même, employée à la conservation de la matière principale, garde toute sa valeur, et que l'aliment conservé, ne subissant aucun procédé, reste par conséquent, avec toute sa saveur et ses qualités primitives.

Parmi les nombreux échantillons d'outremer artificiel, M. Guimet, de France, l'inventeur du procédé de production se distinguait naturellement entre tous. On aura une idée de l'importance de cette production en songeant que l'outremer naturel se vendait jusqu'à 1,500 francs la livre et qu'on n'en dépensait en Europe qu'environ 4 livres par année, tandis que maintenant l'Europe en emploie 5,000,000 de livres et qu'il ne coûte qu'à peu près 1 franc la livre.

Dans les cuirs la France se distinguait par ses maroquins, ses cuirs vernis, ses cuirs de veau, tous produits connus du monde entier; l'Angleterre par ses cuirs à semelles fortes et ses cuirs pour sellerie. A côté de la France pour les produits désignés se plaçaient l'Autriche, l'Allemagne et la Belgique.

On sait que le cuir si renommé de Russie ne figurait pas à l'exposition; notons néanmoins que ce cuir, de qualités spéciales, est tanné avec l'écorce de saule en décoction et imprégné en dedans avec l'huile extraite de l'écorce de bouleau. Disons cela pour faire remarquer qu'il y a du saule et du bouleau en Canada.

Dans la confection des papiers les différents pays offraient un grand nombre d'exposants, on distinguait parmi les papiers nouveaux faits sans chiffons, le papier de paille de M. Louis Piette, de Belgique.

Il serait trop long de dire à quels usages différents on emploie le caoutchouc maintenant, on a déjà signalé plus haut l'avantage qu'il y a dans certaines machines à le substituer aux ressorts en acier. Notons que c'est à la France qu'est due la découverte du caoutchouc, à l'Angleterre qu'est dû l'honneur de son premier emploi et que c'est aux Etats-Unis d'Amérique, que l'industrie est redevable de la transformation de cette gomme en une matière souple et durable d'une part, ou en une matière dure et résistante dans le caoutchouc durci. M. Goodyear des Etats-Unis, a reçu la grande médaille d'honneur pour la découverte du caoutchouc durci.

Les savants français qui ont inventé l'outremer artificiel, et qui font produire l'opium en France, nous promettent dans peu la *Quinine artificielle*, produit qu'on croyait devoir disparaître en partie avec la destruction du *quinquina* dont on l'extrait exclusivement maintenant.

Voici maintenant une classe la onzième qui touche immédiatement aux intérêts canadiens, en tant que fondés sur la production agricole; cette classe a trait à la *préparation* et conservation des substances alimentaires.

Cette classe comprend naturellement deux grandes divisions qui s'intitulent comme le titre donné par la commission impériale le dit 1^o. *Préparation des substances alimentaires*; 2^o. *conservation des substances alimentaires*.

Dans la préparation des substances alimentaires et l'extraction de leurs divers éléments, on remarquait les appareils suivants, savoir : celui de M. Martin et Cie., de France, pour l'extraction du gluten ; l'appareil de boulangerie appelé *pétrisseur mécanique* de M. Roland, aussi de France ; dans l'exposition de laquelle, se rencontrait encore beaucoup d'appareils nouveaux employés dans la fabrication du sucre et de l'alcool de betteraves.

Il serait impossible d'énumérer les nombreux produits de cette classe qui, tenant aux premiers besoins de l'homme, ne se confinent pas seulement aux productions d'un ou deux ou plusieurs pays, mais sont du domaine de tous les peuples ; aussi n'est-il pas une contrée à l'exposition qui n'ait eu dans cette classe beaucoup d'exposants.

Il peut être très utile de signaler les progrès que font surtout en France les travaux de conservation des viandes ; dans la revue de la classe précédente, on a dit un mot de l'emploi de la gélatine, comme enduit soustrayant les viandes au contact de l'air, mais cette découverte est la moins extraordinaire de toutes, voyons plutôt.

On est parvenu, par un procédé qui consiste dans la dessiccation prompte à l'air chaud, puis la compression par la presse hydraulique, non seulement à rendre les légumes propres à la conservation, mais encore à les renfermer dans un volume comparativement insignifiant. Il suffit ensuite d'immerger ces légumes dans de l'eau froide pendant six heures pour leur rendre leur couleur, leur aspect et même leur volume ; on conçoit qu'alors on s'en sert comme d'habitude. On calcule qu'on peut loger par ce procédé plus de 1200 livres de légumes desséchés dans une boîte d'un mètre cube (30 pieds cubes), laquelle quantité de 1200 livres représente une quantité de 8000 livres de légumes frais, occupant en moyenne un espace d'au moins 130 pieds cubes : c'est-à-dire qu'on transporte sept fois autant de substance nutritive, dans un espace plus de 43 fois moindre. C'est avec des légumes ainsi préparés qu'on a approvisionné l'armée alliée en Crimée, à laquelle on a fourni ainsi 42,000,000 de rations.

On connaît déjà le *biscuit-bœuf* de la marine américaine ; plusieurs autres du même genre entre autre, le *biscuit-viande*—lequel contient dans un poids d'une demi-livre la matière à six rations de soupe grasse, et le biscuit du même genre de la société de Buénos-Ayres.

La société générale de la conservation des viandes en France a produit une substance, qu'elle appelle *conservatine* qui est extraite des déjets de l'animal, tels que les os dégarnis de moëlle, les tendons, etc., avec addition de gomme et de sucre ; on voit que ce procédé ressemble à celui de la conservation par gélatine, il s'agit de savoir laquelle des deux *conservatines* est la meilleure. La société a montré une cuisse de

bœuf, du poids de près de 100 livres, conservée depuis 6 mois, et dont toutes les parties avaient la fraîcheur de la chair nouvellement abattue.

Mais la découverte la plus extraordinaire en ce genre, est celle du français M. Lamy, qui conserve les viandes sans les couvrir, sans les enduire, à l'air libre, en plein soleil. Son procédé qu'il n'a pas révélé est purement scientifique et consiste, dit-on, à coaguler les parties putréfiables qui amènent la fermentation dans les substances alimentaires. Il montre des gigots de moutons conservés depuis plusieurs années; des saumons, des brochets, des légumes, des fruits, des perdrix toutes rondes, et un chevreuil, en son entier, conservé depuis deux ans. M. Lamy fournit durant l'hiver des fruits à des prix fabuleux, et ses acheteurs se déclarent parfaitement satisfaits de la qualité de tous ses articles.

Il faut tâcher de profiter en Canada de beaucoup de ces découvertes, qui nous permettraient d'exporter des quantités énormes de substances alimentaires, dont nous ne disposons pas maintenant, parce que leur altérabilité ou leur volume en rendent le transport difficile, ou trop coûteux et impossible.

V.

QUATRIEME GROUPE.

INDUSTRIES SE RATTACHANT AUX PROFESSIONS SAVANTES.

Classes 12, 13, 14.

Les articles exposés dans la douzième classe, dans cette section de l'industrie appliquée à l'hygiène publique étaient peu nombreux ; dans ce qui a rapport à l'approvisionnement des grandes villes d'eau de bonne qualité, on ne voyait exposé que des filtres, qui encore n'offraient rien de bien nouveau. Sur ce chapitre, consignons quelques remarques faites par les journaux de Paris : il paraît admis que la quantité requise d'eau, par jour pour mettre une ville, sous ce rapport, dans des conditions hygiéniques favorables, est d'à peu près 16 gallons par jour, ou un peu plus que trois pieds cubes, par individu ; à Rome on donne près de 160 gallons par jour, à chaque habitant,—bien entendu que ces quantités comprennent les bains publics, les lavoirs publics et toutes les eaux ménagères. Il aurait fait bon voir, à côté de nos modèles de ponts et de canaux, quelque chose donnant une idée de nos superbes aqueducs de Québec et Montréal, car il est évident que sous le rapport de l'approvisionnement d'eau et du système d'égoûts, ces villes seront bientôt placées parmi les villes les mieux pourvues du monde entier.

On voyait à l'exposition plusieurs modèles de soupapes pour les égoûts et fosses d'aisances, mais il n'y avait vraiment rien de tellement nouveau, ou de tellement remarquable, comme apportant des idées neuves dans le système d'assainissement, pour nécessiter une mention spéciale.

On notait comme apportant des changements désirables dans la construction des édifices, sous le point de vue hygiénique, l'emploi des briques creuses dont les concavités, s'adaptant de manière à faire suite, établissent par là une espèce de ventilation dans la masse des murailles, ventilation qui empêche l'humidité ; et encore l'emploi du stuc comme revêtement des murailles et plafonds des chambres des hôpitaux, amphithéâtres de dissection, et autres lieux placés sous des circonstances analogues.

Naturellement, il serait impossible de donner ici une description détaillée des systèmes divers de ventilation et de chauffage des édifices publics et maisons privées.

On pouvait admirer, dans l'exposition de cette classe, les belles voitures d'ambulance de l'armée française, voitures pour les blessés, fourgons d'ambulance, et cantines d'ambulance : tous ces objets avaient été envoyés à l'exposition par le ministère de la guerre.

Il y avait plusieurs appareils pour bains d'exposés ; mais rien de nouveau dans les systèmes ; si ce n'était un appareil pour la prise des bains d'air comprimé ou raréfié, soit bains locaux, soit bains généraux.

Il ne serait pas d'un grand intérêt général de parler ici des diverses préparations pharmaceutiques exposées, et pour les hommes spéciaux, il serait inutile de n'en dire que quelques mots. Les pays qui se distinguaient dans ce genre, étaient la France, l'Allemagne, l'Autriche et l'Angleterre.

Dans la coutellerie chirurgicale, la supériorité des Français est incontestable et incontestée. Les pays qui ont le plus et le mieux contribué, après la France, étaient la Belgique, le Danemark, la Hollande, la Norvège, la Hesse Electorale, le Portugal et les Etats du Pape. Il y avait une nombreuse exposition, venant de différents pays, de membres artificiels, de bras, de jambes, etc., destinés à rendre aux mutilés une partie des services dont ils ont été privés par l'amputation ; comme ces appareils font, en quelque sorte, partie de l'arsenal chirurgical, leur confection suit les progrès et les perfectionnements des fabriques d'instruments de chirurgie. Les trois maisons françaises qui se distinguent de tous les fabricants du monde entier, par la perfection de leur coutellerie chirurgicale, comme invention et comme exécution, sont les maisons Charrière, Mathieu et Luer, de Paris.

Le temps n'est pas bien éloigné où les fabricants anglais de Londres, favorisés par les conditions métallurgiques de leur pays, avaient dans le genre une supériorité marquée ; la France doit aux chefs de la maison Charrière le sceptre de cette industrie, et cette maison doit à son énergie sa réputation universelle et son immense fortune. Comme l'histoire des efforts, en définitive si heureux, de cette maison, sont une bonne leçon à prendre, on permettra de citer un passage écrit par M. le docteur Giraldès dans la *Patrie* : “ Il (M. Charrière) accueillait
“ avec empressement les ouvriers étrangers qui venaient à Paris, il
“ donnait une grande attention aux critiques fondées qu'on lui adres-
“ sait. En contact avec de jeunes médecins à imagination vive et
“ intelligente, il mettait volontiers ses ateliers à leur service, et exécutait
“ à ses frais les instruments qu'ils imaginaient. Les réserves sont
“ remplies de ces projets avortés, elle ressemble plutôt à un magasin
“ d'antiquaire, qu'à un dépôt de coutellerie ; il s'y trouve les modèles
“ les plus bizarres ; quelques-uns à peine ébauchés, d'autres complète-

mais encore de les mouvoir avec plus de rapidité, et les travaux de ce genre ont presque consacré, comme une vérité, le principe que "*la vitesse voulue nécessite un accroissement de force motrice, dans la proportion racine carrée de cette vitesse.*"

Une autre tendance, c'est la substitution des appareils à hélices à tous autres, pour la navigation océanique, et surtout la navigation mixte à vapeur et à voile. C'est dans le but d'augmenter la puissance motrice des hélices, sans nuire à la force de voilure, quand il y a lieu, que des ingénieurs français ont inventé l'hélice à quatre branches, pouvant par articulation se réduire à deux, et n'occuper que le volume des hélices à deux branches.

Deux systèmes nouveaux sont en regard à l'exposition, quant au placement et à l'énménagement des machines dans la coque des navires ; un système français établit sa machine dans les dévroyures de l'arrière du vaisseau pour épargner l'espace ; un système hollandais répartit le poids de la machine sur la longueur totale du navire, afin de prévenir les déformations, que cause l'application d'un poids considérable et agissant constamment sur un point isolé de la charpente.

Enfin, en France, on s'est déclaré en faveur de l'application directe de la force motrice à l'hélice ; en Angleterre, on semble revenir à l'application transmise par engrenage ; l'adoption de la transmission directe a principalement pour but de ménager l'espace, l'autre, rendant plus doux les frottements et permettant de ralentir la course du piston, fait qu'il y a moins d'usure dans les machines. Remarquons que l'emploi de l'acier dans différentes pièces des machines diminue les dangers d'usure et d'accidents qui en résultent.

Parmi les nombreux exposants de cette classe se distinguait, avant tous, le ministère de la marine de France ; son exposition se composait d'une foule de modèles de navires et de leurs appareils.

Cette exposition faisait admirer surtout les objets suivants, savoir : le modèle de la machine du vaisseau le *Napoléon* ; cette machine à hélice, de la force de 960 chevaux, est à transmission par engrenage : On dit que ce vaisseau est le plus rapide de tous les navires de son espèce qui flottent sur les mers ; le modèle de la machine à hélice, à transmission directe, du vaisseau l'*Algérien*, de la force de 900 chevaux ; une hélice en bronze du poids de 25,000 livres, destinée au vaisseau l'*Impérial* : cette hélice est à quatre ailes fixes, mais elle est néanmoins amovible ; un modèle de la bombarde à vapeur le *Vautour*, le premier vaisseau à vapeur de guerre sur lequel on ait osé installer et faire jouer des mortiers ; cette bombarde est à Sébastopol. Le modèle des appareils employés pour la mise à l'eau du vaisseau de guerre l'*Ulm*, sur la Charente, est digne d'un intérêt spécial ; il s'agissait, vu le peu de largeur de la

rivière, de faire prendre au vaisseau, lancé hors des calles, une direction dans le sens du cours du chenal; pour cela le vaisseau fut muni, de chaque côté d'une forte chaîne raccourcie par le croisement de ses mailles attachées au moyen de cordages destinés à se rompre successivement, mais avec des résistances variables et calculées. Ce procédé a parfaitement réussi, et appliqué à une masse comme celle de l'*Ulm*, il témoigne de l'habileté des ingénieurs.

L'Angleterre exposait de sa marine militaire, des modèles de poupes et de proues de navires et des articles de divers genres. Dans l'exposition de la marine de la Hollande, on remarquait des modèles de vaisseaux de guerre de petites dimensions, construits à varangues plates; ces fonds plats sont destinés à la navigation et à l'attaque ou à la défense des côtes, présentant une profondeur d'eau peu considérable; la guerre maritime de la Baltique faisait qu'on attachait beaucoup d'importance à l'étude de ces constructions.

Venons en maintenant aux expositions de la marine marchande océanique et fluviale. Il est à remarquer que l'exposition en ce genre, bien que très intéressante ne traduisait pas, par son importance relative, toute la pensée de notre époque relativement à la marine.

Dans l'exposition de ce genre les premières choses qui frappaient, non pas comme invention, mais par la hardiesse de l'entreprise dont elles donnaient l'idée, étaient les modèles et dessins de différentes portions de ce navire géant qui se construit à Londres dans les ateliers de MM. Scott et Russel sous la direction et d'après les plans de l'ingénieur M. Brunel. On sait que ce gigantesque bâtiment jaugera 23,000 tonneaux, aura chiffres ronds, près de 700 pieds de longueur, 80 de largeur, et des machines de la force collective de 2,600 chevaux. L'Angleterre avait encore un trophée de marine qui contenait des modèles des grands navires, l'*Himalaya*, le *Persia* et autres, des appareils de plongeurs, de sauvetage, et une foule d'articles en rapport avec la navigation des mers et des rivières; dans l'exposition anglaise de la section des constructions navales, le nom qui s'inscrivait et ressortait avec le plus d'éclat était celui de la maison Napier de Glasgow.

L'Angleterre est la première nation du monde pour le nombre des grands ateliers de construction de machines à vapeur pour navires. Sous le rapport de la perfection des procédés et de la beauté des produits, presque toutes les nations européennes sont au même niveau sensible; quand à la partie expérimentale de l'art, la France semble tenir le premier rang. Il ne sera pas sans intérêt de savoir qu'il y a en Europe à peu près 60 grands ateliers spéciaux de fabrication pour machines à vapeur destinées à des navires; sur ce nombre le Royaume-Uni en compte 30 et la France 15, les autres se partagent entre les divers autres états, en raison de leur population, ou plus encore, en raison de leur position maritime.

Un des plus beaux articles de l'exposition de la marine marchande française, était le modèle superbe du vaisseau le *Danube*, appartenant à la *compagnie des messageries* ; ce modèle nous montrait ce beau grand navire dans tous ses détails de construction, de voilure et d'emménagement, avec sa machine à hélice en mouvement : C'était un chef-d'œuvre de travail et d'imitation. On notait, parmi les nombreux échantillons français, les modèles de construction moitié fer et moitié bois de l'inventeur de ce système, M. Arman qui a reçu la grande médaille d'honneur dans cette section ; des modèles nombreux de *clippers français* ; une exposition de vastes lames de fer de près de 3 pieds de large sur une longueur de 15 pieds et une épaisseur d'environ 3 pouces ; ces planches laminées étaient destinées à l'armature de ces *batteries flottantes* imaginées par l'empereur Napoléon pour l'attaque des citadelles de *Cronstadt*, cette redoutable griffe de l'Ours du Nord.

Dans les autres expositions, on citait le modèle d'un vapeur de rivière employé par les Autrichiens sur le Danube, de la force de 240 chevaux et d'un tirant d'eau excessivement faible ; le modèle de l'*American*, vapeur de rivière des Etats-Unis, de la force de 1,000 chevaux ; une très belle machine à hélice à mouvement direct et renversé, exposée par l'*usine Suédoise de Motala*, dont ce produit donnait une très haute idée ; un étambot en fer avec gouvernail d'une nouvelle forme, fourni par la Belgique.

Dans la seconde division de cette seizième classe ayant trait à l'art militaire et à la fabrication des armes, on sent de suite que la France se plaçait au premier rang ; la Belgique venait immédiatement ensuite pour la confection, et surtout la confection des armes de chasse. L'Angleterre a peu exposé dans ce genre.

Les armes de l'armée française étaient réunies dans la nef du palais, dans un trophée superbe, dont le dessin est l'œuvre de M. l'ingénieur Panguilly-Haridon. Mais avant de dire quelques mots de détails, qui tiraient un intérêt particulier de la circonstance, de la guerre qui se poursuivait alors, il n'est pas mal de résumer les progrès qui se sont faits depuis quelques années dans l'industrie qui s'occupe de la confection des armes, et dans l'art qui en enseigne le maniement et l'emploi. Voici donc en quelques mots la nomenclature des améliorations apportées : justesse inusitée du tir des mortiers, par l'usage de la connaissance acquise du mouvement de rotation des bombes sur l'axe de leur trajectoire ; perfectionnement et simplification de l'usage des fusées dans les guerres de campagne ; la résistance au tir, dans la confection des pièces d'artillerie, portée au point de soutenir, sans dommages sensibles, 3000 coups, quand autrefois on ne pouvait aller qu'à 200 coups, pour les pièces de siège de gros calibre ; une méthode nouvelle de conservation des poudres à

l'abri des injures du temps et des explosions ; la rapidité de chargement combinée avec la portée et la justesse de tir dans les carabines.

A toutes ces améliorations s'ajoutent les perfectionnements généraux apportés dans la confection et la matière employée. On est encore parvenu à généraliser l'emploi des fusils de chasse se chargeant par la culasse, et les réformes qui se font tous les jours dans ce système d'armes, promettent de pouvoir le faire adopter dans quelques corps de l'armée ; déjà quelques brigades en sont munies, tel que le bataillon des *cent gardes* de l'Empereur. Pour donner une idée de l'attention qu'on apporte à l'économie dans la confection des armes, disons qu'il y a de bons fusils à vendre en gros, en France et en Belgique, pour 10 francs ; et pour mettre en regard le luxe qu'on peut apporter dans l'ornementation, qu'il suffise d'énoncer qu'il se vend des fusils de chasse pour des sommes allant jusqu'à 10,000 francs.

On remarquait dans l'exposition de France le mousqueton des cent-gardes, se chargeant par la culasse, comme on vient de le voir. A ce mousqueton s'adapte un sabre droit, de la longueur des anciennes rapières, et qui fait de l'arme, ainsi complétée, une lance de plus de 7 pieds de longueur. Venait ensuite la carabine célèbre, connue sous le nom de *Minié*, mais dont les perfectionnements sont dus à deux officiers français, MM. Minié et Delvigne. On sait que la forme de la balle, qui a subi et subit encore des modifications, est pour beaucoup dans la justesse du tir de cette arme redoutable. Les pistolets rotateurs ont subi une foule de changements dont la plupart sont des progrès. M. Gastine-Renette, de Paris, expose des canons de fusil dont la résistance est inouïe : cette propriété d'être, pour ainsi dire à l'abri de crever, est due à un procédé nouveau de fabrication qui consiste à employer, au lieu de rubans plats, enroulés sur mandrin en spirale, dont les rebords sont contigus d'abord, pour être soudés ensuite, à employer, disons-nous, deux rubans triangulaires s'emboitant l'un dans l'autre pour ensuite être réunis par la soudure ; ces rubans ainsi enroulés sur le mandrin se trouvent à l'égard l'un de l'autre dans les rapports de la vis avec son écrou la recouvrant.

J'oubliais de mentionner le canon de campagne qui porte le nom de *système de l'empereur* ; ce canon, destiné au tir des obus comme des boulets, exempté de la nécessité d'ajouter des obusiers aux batteries de campagne, et en rendant l'obus égal de calibre avec le boulet, simplifie le service et facilite le pourvoiement.

La Belgique, et surtout la ville de Liège, se distinguait par une vaste exposition d'armes de guerre et de chasse ; tous les progrès, à part quelques spécialités, signalés dans la manufacture des armes, en France et surtout

à Paris, sont connus et mis à contribution au même degré de perfectionnement.

La Prusse avait une belle exposition d'armes, parmi lesquelles on remarquait surtout le canon en acier fondu de M. Krupp.

Dans l'exposition anglaise, un exposant M. Niedham, montrait un fusil se chargeant par la culasse, dans lequel le fulminate est enflammé par une aiguille. C'est une invention prussienne, mais que M. Niedham prétend avoir perfectionné.

On faisait de grands éloges des ornements d'armes exposées par M. Zuloaga, d'Espagne. On citait comme un chef-d'œuvre de confection une carabine ciselée de M. Rinzi, de Milan ; enfin, dans l'exposition sarde, on remarquait un modèle de l'adoption proposée d'un grain mobile pour les canons, qui exempterait d'avoir recours aux appareils de l'arsenal ou des ateliers pour la réparation d'une lumière de pièce devenue mauvaise.

La quatorzième classe contenait, sous le titre de *constructions civiles*, une masse d'objets se rattachant aux habitations privées de l'homme, et aux édifices et constructions publiques, que nécessitent les habitudes sociales de la civilisation.

Voyons à la hâte, — car c'est impossible autrement, — ce que l'exposition en général offrait de plus intéressant pour nous dans cette quatorzième classe. Dans la nombreuse exposition des pierres à bâtir, on distinguait, en première ligne, la collection du Wurtemberg, qui était arrangée en pyramide dans l'ordre géologique du gisement, et qui comprenait des granits, des grès et des calcaires de différentes descriptions et de différents âges : venait ensuite la belle collection des calcaires des environs de Caën, dans la Normandie, dont le prix d'extraction varie sur les lieux, entre 15 et 30 francs le mètre cube (30 pieds cubes). On citait encore les échantillons de *calcaires carbonifères et colorés* des environs de Bristol, cette collection est la même que celle de l'exposition anglaise de 1851.

On s'occupe maintenant, surtout en France, de la question si largement posée déjà depuis longtemps, de la confection de pierres artificielles, remplaçant le moëllon avec économie de matériel et de main-d'œuvre et une solidité comparative plus grande. M. Coignet, de Saint-Denis, exposait une pierre artificielle composée de *cendres de houille et de chaux grasse*, ou également bien de *sable, cailloutis et chaux* ou encore de *sable, terre cuite pilée, cendres et chaux* ; cette matière coûte entre 6 à 10 francs le mètre cube ; on le coule comme du béton, et de fait on construit en jetant l'édifice en moule, par portions plus ou moins considérables. Une maison des environs de Paris a été ainsi fondue dans toutes ses parties et ses ornements ; on a également érigé des murs isolés de 50

pieds d'élévation, comme expériences. On fait encore des blocs de pierre artificielle où le plâtre entre pour principale matière. M. Bérard exposait des échantillons en petit de ces larges blocs, qu'il confectionne pour le port de Cherbourg, d'une substance artificielle vitrifiée qui paraît avoir l'avantage sur les ciments hydrauliques et les bétons; cette substance est obtenue de la terre plastique, malaxée et soumise à un excès de cuisson.

La France, l'Angleterre, et le Wurtemberg semblaient marcher en tête pour l'étude des ciments; l'exposition offrait des preuves matérielles des travaux de MM. de Villeneuve et Vicat, ingénieurs, surtout dans l'étude des *sous-carbonates de chaux* et des *chaux magnésiennes*

Il serait aussi long qu'oiseux de donner les noms des nombreux marbres qui sont venus de tous les pays; mais il y en avait d'une telle beauté qu'il ne serait pas juste de les passer sous silence: l'Algérie avait envoyé, entre autres marbres, cette espèce, qu'on appelle *agate* ou pierre d'Onyx dont la blancheur vainée et translucide est admirable de tons et de beauté; encore de ce même pays le beau *jaune de Numidie*,—ces deux marbres étaient célèbres chez les anciens; Florence montrait une collection de ces magnifiques marbres de la Toscane que tout le monde connaît; la Grèce et l'île de Corse, des échantillons superbes de *rouge antique*, de *porphyre vert*, de *vert antique* et autres; l'Angleterre montrait de beaux grands spécimens de serpentine *Cornouailles*.

Beaucoup de pays avaient expédié des ardoises, des tuiles, des briques de formes et de qualités variées. Les briques creuses semblent prendre une faveur toute spéciale, due à leur légèreté comparative et à leur économie de fabrication. On démontre en effet, que dans la production de ce nouvel élément de construction, il y a économie dans la quantité et la manipulation de matière première, dans le séchage et la cuisson; l'exposition de la maison française de MM. Borie frères était admirable en ce genre. *La terre cuite* reçoit aussi des applications nouvelles, employée comme enduit dans les endroits où l'humidité détruit les crépis ordinaires.

A la suite du Canada, dans l'exposition des bois, comme matériaux à bâtir, venaient se placer la Jamaïque, la Guyane Anglaise, la Nouvelle Galle du Sud, la terre de Van Diéman et l'Algérie, surtout pour les bois pour parquets et décorations intérieures des édifices. Dans l'exposition de cette dernière colonie, on remarquait ce bois de Thuya ou Citre si recherché par les anciens Romains. Cicéron, dit-on, paya une table de bois de Thuya une somme équivalant à £5,000 livres de notre monnaie du Canada. Dans la collection d'Algérie, on a eu le soin de montrer des échantillons pris dans la racine, la tige, les branches et les loupes, afin de montrer la variété des mouchetures de chacune de ces parties.

La Suède, la Norvège, l'Autriche, la Toscane et plusieurs autres pays exposaient des échantillons de bois de construction et de menuiserie, nous avons eu occasion de parler de ces bois sous un point de vue général à la classe des produits forestiers.

Disons un mot des procédés de deux inventeurs français, un pour la conservation du bois contre la pourriture, et l'autre pour mettre la pierre tendre à l'abri du salpêtre et de la décrépitude. M. Boucherie produit par la pression l'interpénétration d'une solution de sulfate de cuivre dans les fibres du bois, encore pleines de leur sève. Le coût de l'opération et de la matière première de l'infiltration s'élève à environ 15 francs par mètre cube pour bois tendres; ainsi donc des pièces de pin de qualité supérieure, coûtant 12 sols le pied cube, coûteraient un chelin après leur préparation. M. Boucherie offre, comme garantie, une expérience de 18 années; des traverses de bouleau placés sur les chemins de fer, il y a neuf ans, ont été retirées de terre pour être produites à l'exposition, elles étaient dans un état parfait de conservation, tandis que de semblables pièces, placées à côté d'elles dans le même temps, étaient entièrement pourries. M. Kulman, lui, enduit par arrosages successifs sur la surface des pierres tendres, enduit, disons-nous, ces pierres d'une couche de silicate, et cela s'appelle *silicatiser*; or cette *silicatisation* coûte à peu près 1 franc le mètre en superficie, et donne à la pierre la plus tendre la durée de la pierre la plus dure.

On permettra de reproduire ici le compliment flatteur donné au Canada par M. Tresca, voici: "*Le Canada nous entraîne dans des prévisions que nous ne pouvons croire hasardées. Plus active, plus intelligente, plus audacieuse que des peuples lointains aussi bien pourvu d'éléments de production, cette nation attire particulièrement sur elle l'attention.*"

Dans la section des métaux, comme matériaux de constructions civiles, on remarquait, entre mille objets, des piliers en fonte de fer et en fer pour phares, quais et ponts; les fers en T pour la construction des planchers, venant de plusieurs usines de France, où l'emploi de cet élément de construction est très répandu; *les tôles ondulées* de l'usine française de *Montataire*, qui s'emploient à couvrir les édifices, sans faire usage de chevrons ni de ferrures; les tuyaux d'aqueduc de 10 pieds de longueur sur un diamètre de 3 pieds, fondus à l'usine de *Fourchambault*, en France, pour la ville de Madrid.

N'oublions pas de dire que MM. Neveu et Cie., de Paris, exposaient de grands modèles de tréteaux, d'échafaudages et de combles, et autres objets divers se rattachant aux constructions; parce que M. Neveu est un maître dans son art, et un de ceux qui soutiennent et défendent l'application du bois, dans les constructions, contre les empiètements du fer.

Il est impossible de donner ici une étude même rapide des nombreux modèles de travaux publics tant français qu'étrangers qui étaient exposés. C'étaient, pour la France, des barrages de rivières soit temporaires, soit permanents, des tunnels, des aqueducs, viaducs et ponts, modèles de phares ; un modèle du pont qui se construit en ce moment sur la Seine, en face de l'hôtel de ville, pont en fer d'une seule arche, qui offre dans son plan une hardiesse inouïe jusqu'à ce jour dans la disposition, si faible en apparence, de la clef de l'arche. Un ingénieur, M. Martin, qui est en même temps artiste, choqué de la différence entre les ponts en pierre et les ponts en fer, comme œuvres d'art, et de la mesquine apparence des ponts en fer comparés aux autres, a tâché, dans la construction de son pont de Tarascon, de donner aux ponts en métal, avec la durée des ponts en pierre, leur belle apparence monumentale. Honneur à M. Martin, de cultiver avec le culte de l'utile, le culte non moins nécessaire du beau !

Dans l'exposition anglaise on avait le modèle du pont tubulaire du détroit de Menai, qui pâlit un peu en ce moment devant l'entreprise du *Pont Victoria* ; des modèles des ports de Grimsby, à l'embouchure de l'Humber, et d'un autre port, à l'embouchure de la Wear.

VI.

CINQUIÈME GROUPE.

MANUFACTURES DES PRODUITS MINÉRAUX.

Classes 15, 16, 17, 18.

Passons en revue la quinzième classe, qui a trait aux aciers bruts et ouvrés. Il est un genre d'acier qui maintenant se confectionne en grand, et dont l'usage se généralise avec une grande rapidité dans la confection des outils communs, des pièces de machines à vapeur et des voitures ordinaires mêmes. Cet acier se nomme *acier puddlé*. Il n'est pas plus coûteux que le fer malléable, attendu qu'il n'est le produit que de l'arrêt, à temps donné, du procédé destiné à *décarboniser* la fonte pour en faire du fer malléable; *l'acier puddlé* est donc tout simplement de la fonte moins chargée de carbone que la fonte des hauts-fournaux, ou du fer plus chargé de carbone que le fer malléable. Or, cette découverte si simple, due à un prussien, M. Stengel, et perfectionnée en Belgique et en France, est aujourd'hui "*le fait capital de l'exposition métallurgique*" suivant l'expression d'un connaisseur. Pas un pays n'est mieux situé que le Canada pour la production de cet acier qui doit remplacer le fer avec toutes sortes d'avantages dans un grand nombre de cas.

Le Yorkshire plaçait l'Angleterre au premier rang des nations qui produisent les aciers du commerce sous le rapport de la quantité. Ces *aciers anglais* sont confectionnés avec les fers de Suède; à la suite de l'Angleterre viennent comme importance, l'Autriche, dont les provinces de Styrie et de Carinthie surtout fabriquent bien et beaucoup; puis la France, représentée principalement par les aciéries de la Loire, et la Prusse et la Suède, etc., etc.

On emploie maintenant l'acier fondu à mille usages auxquels on ne songeait pas il y a à peine quelques années. On voyait à l'exposition des cloches, des chaudières, des canons, des lames pour la gravure sur acier, des ressorts, des pièces de mécanismes, des rails de chemin de fer (chemins d'acier alors) en acier fondu, qui donnent l'avantage d'une résistance plus grande à poids égal, et on ajoutera probablement, à prix plus réduit avant qu'il soit longtemps.

Dans la fabrication des outils communs et d'un usage ordinaire, et autres objets de ce genre, trois pays seulement semblent fournir à une grande exportation, ce sont dans l'ordre de l'importance de la production

comme quantité, l'Angleterre, la Prusse et l'Autriche; la France se suffit à elle-même, mais exporte peu dans le genre dont il s'agit spécialement. Sheffield, en Angleterre, et Solingen et Essen sur le Rhin, sont surtout les grands centres de production.

Le problème à résoudre dans la production des outils, comme des autres objets de consommation ordinaire, c'est de réunir l'excellence du produit au bon marché du prix de revient; sous ce double rapport on citait, à mérite égal, la France, l'Angleterre, l'Autriche, la Prusse et le Canada. L'Autriche a pris pour la fabrication des faux, une prééminence qu'elle a toujours conservée: on confectionne en Autriche environ 6,000,000 faux par année et environ 1,250,000 faucilles et hachoirs. Pour donner une idée, d'un côté, de la beauté du goût et du luxe de certains produits, et de l'autre, du bon marché de certains autres, disons qu'il y a des ciseaux de 200 francs la paire et des ciseaux de 2 sols la paire, des rasoirs à 1 franc la douzaine qui ne rasent guère, et des rasoirs à 1 franc pièce qui rasent bien.

Inutile d'entrer dans de plus grands détails sur les produits de cette classe. Nous ne pouvons que signaler les succès de premier ordre obtenus, et les tendances nouvelles de production ou d'usage, afin de ne pas laisser perdre pour nos compatriotes les fruits d'une exposition qu'ils n'ont pu visiter, mais à laquelle ils ont noblement contribué.

La seizième classe à laquelle nous sommes arrivés, a trait à la fabrication des ouvrages en métaux d'un travail ordinaire. Il serait assez oiseux de mentionner tous les articles qui font le sujet de l'exposition considérable de cette classe, dans laquelle une foule d'exposants ont envoyé leurs produits, mais dans laquelle on ne remarquait pas de progrès comparables à ceux qu'on signale dans les autres classes qui ont trait à la fabrication des métaux; pour la raison toute simple, probablement, que les articles de cette classe, étant de ceux qui servent pour la plupart aux usages ordinaires, l'industrie qui s'occupe de leur confection a plus vite atteint une certaine perfection, qu'on ne peut dépasser que par le long procédé du temps.

Nous avons eu occasion de signaler l'intelligente fabrication des fontes en Europe, et de noter la belle exposition en ce genre de la compagnie anglaise de Coalbrookdale, dont les produits étaient voisins de notre section. On citait entre autres fabricants encore, M. Ducel et l'usine de Vald'Osne, en France, MM. Réquillé et Pecqueur et Buckens, de Belgique; mais il serait trop long d'énumérer, pour n'avoir pas à les accompagner de remarques pratiques, les diverses industries qui composaient les sections de cette classe qui se rattache en outre avec les classes qui précèdent et suivent.

Dans l'ensemble des produits en cuivre, on remarquait les superbes grandes toiles et tarnis métalliques envoyés par les Etats Allemands, et les plaques de cuivre laminé, par les usines de la Prusse et de la France. N'oublions pas de mentionner les collections d'ustensiles et autres objets en zinc, de la société de la Vieille-Montagne. On citait encore, pour les métaux précieux appliqués aux usages ordinaires, comme aux ustensiles mis en usage par la chimie, par exemple, les produits de MM. Desmontis, Chapuis et Cie., de France, et ceux de MM. Benhams et Froud, d'Angleterre.

Les plus grands succès obtenus dans la fabrication des métaux d'un usage ordinaire l'ont été par MM. Delloye-Mathieu de Belgique, la société de Bochum de Prusse et MM. Dietrich, Barbezat, Mouchel Roswag et la société de Romilly, de France.

La classe suivante, dix-septième, a trait uniquement à des articles de luxe, et comprend *l'orfèvrerie, la bijouterie et l'industrie des bronzes*.

Nous ne dirons rien de la bijouterie et de l'orfèvrerie proprement dites, attendu que ce qu'on pourrait en dire ne serait qu'une nomenclature qui, après tout, donnerait une bien faible idée des richesses exposées; au reste, cette nomenclature se trouve dans la série qui précède; mais disons un mot de la dernière section de cette classe qui a trait aux bronzes d'art.

Cette industrie qui tient à l'art d'une manière indissoluble, est surtout une industrie parisienne. Depuis peu d'années, la découverte de la galvanoplastie, celle des procédés de réduction mécanique des chefs-d'œuvre de la statuaire, et l'emploi du zinc ou de compositions économiques, ont donné à cette industrie une grande extension en permettant de vendre, à des prix à la portée des fortunes médiocres, de belles reproductions des grandes œuvres. Quand on songe par exemple, qu'au moyen de la galvanoplastie, on peut se procurer une reproduction d'un bas-relief dans un cadre réduit, mais avec toutes les proportions relatives, et cela pour quelques francs.

Les procédés de réduction mécanique dont on vient de faire mention, sont dus à deux fabricants artistes dont on doit mentionner les noms, MM. Collas et Sauvage, dont les procédés diffèrent sans cesser d'être parfaits. La vente à bas prix de véritables œuvres d'art, doit, on le conçoit facilement, avoir une influence immense sur le goût des peuples. MM. Susse, Barbédienne et autres, par exemple, sont prêts à fournir, à des conditions qui atteignent toutes les aisances communes, des *Vénus de Milo*, des *Appollon du Belvédère*, enfin toutes les œuvres de la statuaire antique et moderne en plâtre, et des réductions en métal à des prix encore atteignables.

A. ce genre se rattachent encore ces belles reproductions des plantes, avec couleurs naturelles en métal ; les fontaines des édifices de l'exposition étaient ornées de ces plantes aux feuilles indestructibles et aux fleurs qui ne se fanent point. La Prusse semble conserver encore le privilège exclusif, le monopole, de ces belles fontes veloutées, dont on fait des dentelles qui défient la critique, et des ornements qui n'ont jamais pu être imités ailleurs.

L'exposition universelle de 1855 était très riche d'objets de la classe dix-huitième, comprenant les industries de la verrerie et de la céramique ; tant sous le rapport de la qualité que de la quantité.

Dans la confection du verre à bouteilles, les peuples vignicoles étaient naturellement les premiers, puisque *c'est du besoin que naît l'industrie* ; ainsi les plus belles expositions de bouteilles et de verres du genre venaient de France, d'Autriche et des bords du Rhin ; l'Autriche avait dans l'annexe un trophée de bouteilles pleines de vins, montrant à la fois les vins et les vases dans lesquels on les dépose pour l'exportation.

De nombreux produits, dans le genre des verres à vitres et à glaces, étaient exposés par tous les pays européens ; on remarquait surtout, comme perfection et difficultés vaincues, les deux grandes glaces de France et la grande glace de Belgique, aussi une collection de bocaux en verre qui, au nombre de cent quatre, se recouvrent les uns les autres.

Dans les cristaux, se distinguaient, entre toutes, les expositions de la France, de l'Autriche dans ces tant célèbres cristaux de Bohême, et du Royaume de Bavière. Quant à la lustrerie en cristal, la France et l'Angleterre ont seules le monopole, et cette industrie de luxe était magnifiquement représentée, surtout par les deux candelâbres et le grand lustre de la cristallerie française de Baccarat, et par le candelâbre de MM. Osler et Cie., d'Angleterre.

Notons une expérience faite en France avec plein succès, dans l'industrie de la cristallerie, et qui consiste à substituer l'acide borique ou la silice et le zinc au plomb, ce qui constitue un produit plus dur et moins fusible, et rend ce verre infiniment préférable aux autres pour la confection des verres d'optique, mais plus réfractaire à la gravure et à la dorure au feu.

La fabrication des cristaux de Bohême, en Autriche, présente un fait, qui au reste se voit ailleurs pour d'autres industries, qui doit être noté et mis sans cesse devant les yeux des économistes et des chefs d'industrie : Nous voulons parler du travail à la maison en famille. Ces magnifiques cristaux de Bohême, si bien taillés et si bien polis, sont ainsi polis et taillés par les paysans et leurs familles, à la chaumière, pendant les saisons qui leur interdisent le travail des champs. Il y a dans ce fait, que nous n'avons pas le temps de commenter, toute une solution d'un pro-

blème social économique, qui consiste à maintenir un équilibre salubre entre le chiffre de la population et le nombre des agriculteurs, et à empêcher l'agglomération des populations, origine et causes de la misère et de la démoralisation.

L'art du potier a pris un essor vraiment merveilleux, et on fabrique maintenant des portiques en terre, comme on fabriquait autrefois le simple pot au lait. Le potier devient un artiste, des statues, des groupes sortent de ses mains, *car c'est la forme qui fait tout qu'importe, la matière, dans les arts!*

Il serait bien trop long de dire tout ce qu'on exposait en fait de poteries, communes ou monumentales, de faïences et de porcelaines, industries dans lesquels les nations se disputaient à l'envie la palme, en mettant toutefois à part les porcelaines de Sèvres, que personne n'égale, bien que beaucoup les imitent; mais disons un mot de ces machines à malaxer la terre, pour briques et tuyaux, et de ces machines à moulage mécanique, qui nous délivrent des briques et des tuyaux en terre, tous faits avec une économie de temps et de dépenses surprenantes, plusieurs de ces machines fonctionnaient dans l'annexe, surtout dans les départements de la France et de l'Angleterre. La partie la plus importante peut-être, de cette fabrication mécanique, est dans le fait de permettre, à des prix raisonnables, de se procurer ces tuyaux de drainage profond qui sont appelés, par la généralisation de leur emploi, à changer totalement les conditions agricoles du monde entier. Comme nous n'avons pas l'espace de dire un mot de ces applications, qui se généralisent et qui font que l'art du potier prête à l'agriculture un si grand concours, citons les noms des deux hommes qui ont le plus fait dans ce sens, et dont les publications devraient être lues par tous les agriculteurs instruits et surtout possédant des capitaux; on a déjà deviné que l'on veut parler de M. le marquis de Bryas, célèbre agronome de France et de M. l'ingénieur anglais Parkes.

VII.

SIXIÈME GROUPE.

MANUFACTURES DE TISSUS.

Classes 19, 20, 21, 22, 23.

Jetons un rapide coup-d'œil sur les dix-neuvième, vingtième, vingt-unième, vingt-deuxième et vingt-troisième classes. Ces quatre classes comptaient à elles seules presque le quart du nombre total des exposants de toute l'exposition universelle, c'est-à-dire à peu près 5,000 exposants. La tendance générale, dans l'industrie des tissus, est vers le bon marché; aussi des cotons filés, qui coûtaient il y a dix ans 6 francs la livre, coûtent-ils aujourd'hui, dans les mêmes conditions, seulement 3 francs, et voyait-on à la galerie économique des étoffes en laine pour deux francs la verge. Cette marche vers le bon marché paraît être, d'époque en époque, soumise à deux conditions de progression; d'abord ce n'est que *du bas prix*, c'est-à-dire que la diminution du prix de vente ne s'obtient en premier lieu, généralement parlant, qu'aux dépens de la qualité du produit; mais arrivé là, l'industriel sent le besoin d'augmenter la valeur qualitative de son produit, et ses efforts font que, le prix de vente restant à la même réduction, l'article devient meilleur, et au bout d'un certain nombre d'années on arrive à produire, pour un prix deux fois moindre, un effet d'une valeur intrinsèque égale à celle du produit d'une époque antérieure.

L'Angleterre tient la tête des nations dans le rapport de la quantité produite des cotons préparés à tous les degrés, et ne le cède à aucune sous le rapport de la qualité, excepté, peut-être, dans un genre particulier en quelque sorte à la ville de Lille; nous voulons parler de l'imitation des moires antiques en coton apprêté et imitant la soie. L'Angleterre à elle seule produit près de la moitié de tous les tissus en coton qui se vendent de par le monde; elle compte 18,000,000 de broches dans ses ateliers, et file à peu près 600,000,000 de livres de coton annuellement. La France compte 4,500,000 broches à coton, et produit 144,000,000 de livres de coton filé. En Europe, l'Autriche suit la France, la Prusse et le Zollverein l'Autriche, l'Espagne vient ensuite, puis la Belgique, sous le rapport de la quantité, produite; tous ces pays sont sensiblement au même niveau sous le rapport de la qualité des produits. On n'a parlé que des pays

qui ont exposé sérieusement. En dehors de l'exposition, il paraît que les Etats-Unis comptent près de 6,000,000 debroches, et par conséquent se rangent de suite après l'Angleterre, et que la Russie vient immédiatement après l'Autriche quand à la quantité ; mais ces deux contrées n'ont pas encore, à tout prendre, sous le rapport de la qualité, atteint la perfection obtenue chez les nations désignées, dans beaucoup de genres de produits de l'industrie des cotons

On tend partout à introduire le coton en mélange avec les autres éléments des industries textiles, et à le substituer, pour beaucoup de tissus, aux laines, lins, chanvres et même aux soies, cela tout naturellement dans un but de bon marché ; on a, par exemple, les laines et cotons, soies et cotons, lins et cotons et cotons mélangés avec d'autres matières encore.

Dans l'industrie des lins et chanvres, la France, l'Autriche, la Prusse et l'Irlande marchent en tête et d'un *pas égal*, quant à l'importance quantitative. L'Irlande l'emporte peut-être, dans l'ensemble des produits ordinaires, sous le rapport de la confection, mais la France l'emporte de beaucoup pour les tissus façonnés et les beaux produits en général. Presque tous, ou du moins la plus grande partie, des produits de cette industrie, pour le Royaume-Uni, sont manufacturés en Irlande. La Belgique se distingue à l'égal de la France sous le rapport de la qualité, et se range avec les Etats Allemands immédiatement à la suite des pays déjà nommés, sous le rapport de la quantité. Dans l'industrie des lins et des chanvres, une grande partie du filage, sur le continent s'opère encore à la main, et surtout le filage lié avec la production du lin. Quel beau problème à résoudre que celui d'arriver, par l'organisation, à produire par le travail chez soi, sous des conditions capables de concourir dans un rapport important avec les produits des ateliers, et diminuer par là cette agglomération toujours croissante vers les centres de population, et cette espèce de prosmicuité des âges et des sexes des grandes fabriques, toutes choses qui produisent la démoralisation et la misère.

Plusieurs matières textiles nouvelles, ou du moins nouvellement exploitées dans des proportions sérieuses, occupent en ce moment l'attention : ce sont l'*Urtica-nivca*, dont l'Angleterre nous offre à l'exposition des applications, en lui donnant le nom d'*herbe-de-Chine* (*China grass*), les *agaves*, la *jute*, le *chanvre de Manille*, les *filaments de palmier*, de *murier* et de *dattier*, et grand nombre d'autres. Que ne font pas les tribus sauvages des bords du Pacifique, avec l'écorce du *cèdre* ? C'est même une des tendances du jour de rechercher l'application de nouvelles matières textiles aux industries qui ne comptaient jusqu'à ce moment que le chanvre et le lin pour matières premières, et cela vient de la demande toujours croissante, pour les besoins de la marine surtout. Ce

fait général, et constant depuis longues années, devrait bien nous faire songer en Canada que notre sol, notre climat, les circonstances hydrologiques du pays s'adaptent merveilleusement à la culture du chanvre, qu'autrefois le pays exportait.

Dans l'industrie des laines les mêmes conditions relativesse présentent, c'est-à-dire que la France, l'Autriche, la Prusse, l'Angleterre, les Etats Allemands et la Belgique sont les premières nations sous le rapport de la quantité produite, et que presque tous les peuples marchent de pair sous le rapport de l'excellence de la production. Mais il est juste d'ajouter que le progrès en Angleterre, en France et en Belgique, pour ce qui a rapport aux draps fins, tient exclusivement aux efforts des industriels, tandis que pour l'Autriche, la Prusse, la Saxe, il reconnaît en partie pour cause une situation toute spéciale relativement à la matière première : les troupeaux de la Saxe, de la Silésie, de la Hongrie et de la Moravie sont les plus beaux du monde en laines.

Sous le rapport du prix des draps à qualités égales, les différents pays semblent se classer comme suit, par ordre de bon marché : l'Autriche, la Prusse, la Saxe, la Belgique, la France et l'Angleterre ; les conditions de bon marché de la matière et du bas prix de la main-d'œuvre font, dans ce sens, à l'Autriche des conditions d'une faveur exceptionnelle.

Les étoffes en laines se divisent d'abord en étoffes brodées, tissées et feutrées ; les étoffes tissées se partagent ensuite en trois spécialités, savoir : les tissus légers et ras, faits avec de longues laines préparées au peigne, (laines peignées) ; les tissus foulés et drapés, confectionnés avec les laines courtes travaillées avec les cardes (laines cardées) ; enfin les tissus mixtes, spécialité assez vague dans sa définition.

L'Angleterre confectionne surtout dans le genre des tissus à longues laines, l'Autriche dans les laines courtes et vrillées. La France excelle dans le genre des hautes nouveautés et des étoffes brodées ; les cachemires français, entre autres, sont les seuls qui font concurrence à ceux de l'Inde.

A côté des étoffes en laine viennent se placer tous ces tissus, dans lesquels les cuirs et les poils de divers animaux entrent pour matières uniques, ou mélangées avec le coton, la laine ou le fil. L'Allemagne a été la seule contrée qui ait montré des étoffes faites de laines prises des chiffons de draps usés ; on appelle en France cette industrie *Renaissance*. La Hollande, autrefois si célèbre dans l'industrie des draps et si fière de sa spécialité, est aujourd'hui une gloire déchue, et offre peut-être l'exemple le plus frappant dans ce genre, d'une décadence rapide et complète.

L'industrie des soies comptait près de 1000 exposants ; les pays qui figuraient en première ligne dans ce genre, se classaient comme suit : France, 521 exposants ; Suisse, 94 ; Autriche, 86 ; Prusse, 49 ; Etats

Sardes, 37; Angleterre, 25; Espagne, 30; Toscane, 30; Etats Pontificaux, 12; le reste des exposants se partageaient entre tous les autres états et colonies qui ont exposé.

Il paraît que la France seule produit à peu près la moitié de tous les articles en soie qui se vendent de par le monde, et dans cette industrie la France brille autant par la supériorité de ses produits que par la quantité de sa production; rien ne peut se comparer aux articles en soie des manufactures de Lyon, Paris et Saint-Etienne.

Naturellement, dans le but que veut atteindre cet ouvrage, il est inutile de l'étendre au-delà des limites d'informations générales, sur les industries qui précèdent et quelques-unes de celles qui vont suivre: ainsi donc, les remarques générales consignées ici n'ont pour but que de faire connaître ces faits d'ensemble des industries, qu'il n'est permis à personne d'ignorer, et qui au reste, peuvent éclairer jusqu'à un certain point le négociant sur la situation des divers marchés, tant sous le rapport de la qualité d'abord que du prix ensuite.

Passons aux articles de la vingt-troisième classe, ayant trait aux industries de la bonnetterie, des tapis, de la passementerie, de la broderie et des dentelles.

Pour donner une idée des distances qui séparent la valeur intrinsèque des différents produits de cette classe, il suffira de dire que, pour la plupart de ces industries, le prix des fils qu'on emploie varie, depuis 10 chelins de notre monnaie jusqu'à 250 louis la livre, c'est-à-dire, dans la proportion de 1 à 500. Et pour donner une idée de l'importance de la fabrication des dentelles et broderies, qu'il suffise de dire qu'elle emploie dans l'Europe environ 1,300,000 femmes et jeunes filles. Cette industrie offre d'autant plus d'intérêt que, de toutes celles que le luxe entretient, elle est presque la seule qui permet à l'ouvrière de travailler dans la maison de la famille et ne l'expose pas à cette prosmité dangereuse des ateliers; ici la jeune mère travaille, entourée de ses enfants, sous le toit de son mari, et la jeune fille, sous le toit paternel, entourée de ses frères et sœurs et sous l'œil de sa mère.

On imite, à la mécanique, la dentelle, dans ces *tulles* faits de coton, et qui se vendent aussi bas prix qu'un sou le mètre linéaire.

Les matériaux qui entrent dans la fabrication de tous ces tissus admirables, sont les fils de lin, de soie, de laine, de coton, quelquefois mélangés avec des fils d'or et d'argent.

La France et la Belgique laissent, bien loin derrière elles, toutes les autres nations dans la fabrication des dentelles, points et broderies; la France l'emporte sur la Belgique dans la confection des dentelles de soies noires, blondes et blanches, et dans les fantaisies; la Belgique

l'emporte sur la France dans les points de Bruxelles et les Valenciennes. A la suite de ces deux contrées viennent l'Autriche, la Suisse et l'Ecosse.

L'industrie des galons, lacets, cordons, etc., enfin la passementerie et surtout la passementerie religieuse, à l'usage du culte catholique, ont fait briller surtout la France, la Belgique, l'Autriche et la Suisse.

Dans la tapisserie, il y a une industrie, qui s'exploite à la maison, dans le ménage; que la Suède surtout exploite, et qui a attiré l'attention, comme art, comme exploitation et comme question sociale,—c'est la confection à la maison de tapis brodés à l'aiguille.

Ceci nous amène à dire seulement, un mot de la si belle industrie française de la tapisserie, mentionnons les tapis d'Aubusson et de tant d'autres fabriques, et de proche en proche les tapisseries de Beauvais et des Gobelins qui sortent, elles, du champ de l'industrie pour s'installer de plein droit dans le domaine de l'art; quand on rend sur une trace, avec des fils de laine, et la composition et le dessin et l'expression et la couleur de *la pêche miraculeuse* de Raphaël et du *Christ mort* de Philippe Champaigne, on est artiste et artiste habile. On sait que Beauvais s'occupe plus particulièrement des tissus brodés consacrés à l'ameublement.

A l'exposition des tentures des Gobelins s'ajoutait ces beaux produits des tapis veloutés, dits de la *savonnerie*, qui fait aujourd'hui partie de l'établissement des Gobelins; un de ces tapis dont le velours, fait à l'aiguille, a plus d'un pouce d'épaisseur, et auquel quatre ouvriers travaillent depuis 7 ans, coûte 120,000 francs.

Les pays qui se rangeaient le plus près de la France dans la tapisserie, étaient l'Angleterre, l'Autriche et la Prusse.

VIII.

SEPTIÈME GROUPE.

AMEUBLEMENT ET DÉCORATION, MODES, DESSIN INDUSTRIEL,

IMPRIMERIE, MUSIQUE.

Classes 24, 25, 26, 27.

L'exposition de cette classe était, pour les meubles, presque exclusivement, un succès français et surtout parisien, et le seul reproche qu'on ait fait à la classe des exposants ébénistes, c'est de n'avoir pas assez montré de meubles ordinaires et d'un commun usage. Rien ne peut décrire la richesse et la beauté de cette vaste exposition de meubles français.

On citait un meuble à glace anglais, en bois de rose, comme une très belle pièce ; le dessin est d'un artiste français, M. Brigneaux, mais l'exécution appartient exclusivement aux ouvriers anglais ; une belle bibliothèque en chêne, venant du Danemark, et des chaires pour église, et une niche en chêne avec statue de la Sainte-Vierge, exposées par un artiste hollandais.

Dans tous ce genres, il faut aller chercher ses dessins à Paris ou dans d'autres centres industriels de France ; c'est ce que ne devront pas oublier nos ébénistes qui voudraient s'initier aux secrets de "*l'entente des ajustages, de la précision mathématique dans le raccordement des pièces et de la beauté des ornements et des accessoires.*"

Dans les autres sections de l'ornementation, la France conservait toujours une vaste supériorité, mais les expositions étrangères offrait plus d'éclat que dans la précédente ; c'est ainsi que l'Autriche montrait de belles sculptures en pierre de Wagram ; Rome, la Toscane et la Sardaigne, de belles mosaïques appliquées à l'ameublement décoratif ; l'Angleterre, de magnifiques nécessaires ; l'Ecosse, ses fantaisies aux couleurs des tartans montagnards ; l'Allemagne, ses fantaisies tabagistes.

L'Angleterre partage avec la France la gloire d'être les premières nations dans *la maroquinerie*.

La France occupait dans l'industrie des papiers peints (tapiserie en papier) pour la décoration, la place qu'elle enlevait d'assaut pour l'ameublement. Il serait inutile et trop long d'entrer dans des détails sur ces différentes matières employées dans l'ameublement et la déco-

ration, comme carton-pierre, papier-mâché, etc., etc.; faisons une remarque, c'est que Paris seul fabrique pour 80,000,000 de francs d'articles d'ameublement; or, comme les bois de différentes essences entrent pour matière première dans cette industrie, qui va toujours prenant de plus en plus d'importance, c'est pour le Canada un marché dont il faudrait étudier les conditions.

La classe vingt-cinquième se divisait en deux grandes catégories, les habillements proprement dits, puis les fantaisies, comprenant les cannes, évantails, parasols, objets de tableterie et autres. Dans ce genre comme dans tous ceux où il s'agit de goût, Paris décrète la mode, et la France exécute pour le monde entier. Il faut excepter de cette loi générale les chapeaux et tissus en paille de Toscane, de Suisse et de Belgique; les fantaisies mignonnes en bois sculpté de la Suisse, qui rivalisent avec les produits français du même genre; quelques articles en cheveux, de Prusse; les calumets en *écume* de mer, de l'Autriche, et des articles à bon marché en ganterie, chapellerie et dans le genre des parapluies, d'Angleterre.

Les nouveautés les plus remarquables en fait d'utilité, qui se voyaient à l'exposition de 1855, étaient des tissus imperméables de divers genres, les vêtements sans couture en feutre, et les vêtements cousus à la mécanique.

Cette exposition des vêtements de l'homme comptait un côté très pittoresque, dans l'étalage des costumes historiques des fournisseurs des théâtres de Paris, et des costumes nationaux ou sectionnaires de différents pays; les turbans, vestes et cafetans brodés des contrées où l'islamisme domine, les gazes et les habits de velours cramoisi broché d'or de la Grèce, les habits en tissus divers et ornés de plumes et de coquillages et dépouilles d'animaux des indigènes de l'Amérique, de l'Afrique et de l'Océanie, et par-dessus tout, les étoffes si précieuses, les gazes pailletées d'or et de pierreries des nababs de l'Inde.

C'est encore dans cette classe que se rangeait l'innombrable exposition de bintelotterie, se composant de poupées, de jouets, d'automates et de mille petits riens, qu'on aime à étaler sur le manteau de sa cheminée ou sur la table d'un salon. Ici la France, l'Angleterre, l'Autriche, la Bavière, la Saxe, le Wurtemberg sont les pays qui se distinguaient le plus; les États-Unis ont envoyé des jouets en *caoutchouc*, et l'Inde des figurines en ivoire et en ébène, représentant des scènes de mœurs et les animaux et plantes de cette nature exceptionnelle de l'Orient. Inutile ou plutôt impossible d'entrer dans de plus longs détails sur toutes ces classes qui, dans un étude de ce genre, n'ont qu'un intérêt d'ensemble, auquel suffit un rapide exposé.

La vingt-sixième classe, ayant trait au *dessin et à la plastique appliquée à l'industrie, à l'imprimerie en caractères et en taille douce, à la gravure, à*

la photographie, au moulage, à l'imprimerie et à la reliure, doit mener à un examen un peu plus long et plus détaillé que celui des classes qui précèdent.

Dans l'heureuse application de l'art à l'industrie, et l'introduction du goût dans tous les articles de production, il faut signaler deux procédés mécaniques, obtenant, avec des moyens un peu différents, les mêmes résultats, ceux de reproduire avec la plus grande exactitude, une exactitude mathématique enfin, tous les objets en relief et par conséquent les chef-d'œuvres de la sculpture et de la statuaire. Ces procédés, inventés presque simultanément par deux français, MM. Sauvage et Collas, en 1836, ont déjà produit des merveilles, surtout dans l'industrie des bronzes et plâtres d'art, dont ils ont entièrement renouvelé la physiologie ; les deux pièces magistrales, destinées à illustrer ces procédés, étaient une statue en plâtre de la Vénus de Milo, augmentée de moitié, mise à côté d'une réduction de moitié du même chef-d'œuvre, et la statue équestre en bronze de l'Empereur Napoléon III, augmentée du double, sur le modèle de M. Debay. Une foule d'autres reproductions à toutes grandeurs, et avec des matériaux divers, des antiques et des chefs-d'œuvre modernes, étaient exposés dans le palais et ses annexes.

On est parvenu à reproduire tous les êtres de la création avec les couleurs, les reflets, les apparences physiques, les nuances et le transparent au moyen de la cire ; il y a des huitres reproduites, malgré la mollesse de substance qui les caractérise et les reflets, insaisissables presque, du nacre de leurs coquilles, reproduites disons-nous avec une perfection qui étonne et confond ; cette industrie rend d'immenses services aux sciences physiques et aux études médicales.

De belles sculptures sur bois, sur ivoire et des moulages en différentes substances, soit naturelles soit artificielles, faisaient partie de la belle et intéressante exposition de la classe qui nous occupe ; c'est surtout l'art religieux qui inspire les artistes dans ces différents genres, et leur fournit leurs plus belles pensées comme leurs plus suaves exécutions. On ne sait pas ; mais il y a des rapports entre la matière employée par l'artiste et les sujets qu'il traite qui se sentent, sans pouvoir se définir ; par exemple, il est des groupes ou des statues qui font beaucoup plus d'effet en bronze qu'en marbre ou vice-versà, certains marbres conviennent mieux à certaines poses qu'à d'autres, l'artiste sent cela ; il est un sujet que presque tous les sculpteurs en ivoire ont traité, c'est celui de l'*Ecce Homo*, eh bien ! l'ivoire va admirablement à cette représentation de la sublime abnégation de l'Homme-Dieu.

Parmi les substances artificielles employées dans la sculpture d'ornementation, le carton-pâte semble jouir d'une faveur spéciale, les belles

grandes glaces de l'exposition étaient encadrées avec des garnitures de cette substance.

On a adopté le cuir aux objets de décoration, et de belles tentures en cuir travaillé en relief se voyaient au palais de l'industrie.

Presque tous les pays européens ont exposé dans tous les genres dont on vient de parler. La France dominait au milieu de tout ce grand concours ; l'Autriche sait bien traiter les figurines en cire ; l'Angleterre a exposé de belles décorations en carton-pierre, entre autres choses un autel pour église surmonté d'une statue de la Sainte-Vierge, et de très beaux médaillons aux emblèmes de la chasse ; l'Italie, et Florence surtout, est célèbre pour ses préparations d'histoire naturelle en cire.

La lithographie maintenant, arrivée, surtout en France, à une perfection incroyable, est pardessus tout précieuse dans la reproduction des chefs-d'œuvres de la peinture en ce qu'elle rend la manière, et en quelque sorte le coloris du peintre, avec plus de vérité que ne peut le faire la gravure sur bois et sur acier. Cet art vient en outre de recevoir une nouvelle application qu'on a baptisée du nom de *chromolithographie*, ce qui, traduit par une périphrase veut dire, *gravure sur pierre avec des couleurs*. Ce procédé consiste à dessiner autant de pierres qu'il y a de couleurs ou de teintes à appliquer, en ne chargeant chaque pierre que du dessin de la partie qui doit être reproduite sous une teinte spéciale ; la difficulté consistait dans la précision à donner aux différentes pièces d'un pareil ensemble, et à l'exactitude des points de repères dans tous les détails de l'exécution ; cette difficulté est vaincue et on est arrivé à la perfection. M. Dufour, l'auteur du célèbre *Atlas Dufour*, a livré à M. Logan une charmante copie réduite de la carte géologique du Canada, dans laquelle il entre 23 différents tons et couleurs. Il y a des copies, en ce genre, des manuscrits enluminés, chefs-d'œuvres des bons moines du moyen âge, qui sont reproduits, avec une vérité et une entente artistique incroyables.

Après la France, l'Autriche et l'Angleterre sont les deux pays où l'art de la lithographie et de la chromolithographie est cultivé avec le plus de bonheur. Disons que la chromolithographie a réduit dans la proportion de 3 à 1 le prix des belles cartes coloriées.

L'Angleterre a conservé son ancienne supériorité, dans ce genre de gravure que les Anglais et les Italiens appellent le *Meso-tinto*, et que les Français nomment la *Manière noire*.

Il n'est pas besoin de parler de la beauté des gravures sur cuivre et sur acier. Dans la gravure sur bois qui semble être arrivée au zénith de sa gloire, les différents pays où cet art a pris quelque développement semblaient y avoir réussi avec un égal succès, les procédés ici sont plus mécaniques que dans les autres genres. Dans l'imitation des aquarelles

ou la gravure dite à l'aqua-teinte, il n'y a, à peu près, qu'en Angleterre qu'on s'en soit sérieusement occupé.

L'invention si curieuse et si étonnante de M. Daguerre a subi, depuis qu'elle est sortie de ses mains, bien des modifications et des applications diverses ; on a maintenant, en sus des daguerréotypes, les *photographies* ou impressions sur papier, l'*héliographie*, c'est-à-dire gravure dans laquelle la lumière a remplacé en partie le burin du graveur. Dans ce dernier genre on admirait surtout les expositions de France, d'Angleterre, de Grèce, de Florence, de Rome et de Munich.

Il ne faut pas laisser ce sujet sans mentionner les travaux de MM. Salmon et Garnier, de Chartres, qui, faisant l'application d'une découverte de M. Niepce, de Saint-Victor, sont parvenus par une suite de procédés dans lesquels l'iode, le mercure, les acides et l'encre grasse entrent comme matières, successivement ou simultanément employées à reproduire à volonté et très promptement des dessins au crayon, des spécimens de typographie et autres impressions ou gravures, et cela dans les conditions de l'épreuve qui sert de modèle.

Il serait futile de signaler l'état de perfection auquel est arrivé la typographie : Deux établissemens, les premiers du monde entier, résumaient toute l'histoire et tous les progrès de cet art si merveilleux qui a changé la face du monde—art dont on abuse à un point qu'il est permis d'espérer que le remède surgira de l'excès du mal : Si Esope revenant au monde, avait à répondre de nouveau à la double question : Quelle est la meilleure et la plus mauvaise chose ? Au lieu de dire comme la première fois " *c'est la langue*" il dirait à coup sûr " *c'est l'imprimerie.*" Revenons aux établissemens auxquels on faisait allusion, savoir : *l'imprimerie impériale de France et l'imprimerie impériale d'Autriche.*

L'imprimerie impériale de France montrait à l'exposition, comme dernier mot de la perfection typographique, à l'année 1855, une édition in-folio de l'Imitation de Jésus-Christ, avec traduction en vers français par Pierre Corneille, édition ornée de vignettes et arabesques exécutées par des procédés purement typographiques. Cette édition porte, sur tous les F, la marque des collections de caractères de l'imprimerie impériale de France, c'est-à-dire, à gauche du caractère un petit trait, qui forme un signe distinctif de tous les imprimés qui sortent de cet établissement.

L'imprimerie impériale d'Autriche offrait, comme produit le plus remarquable dans sa nouveauté, les magnifiques spécimens obtenus par le procédé désigné sous le nom de *méthode naturelle*, inventée dans ce bel établissement. Ce séchantillons étaient des collections de plantes, feuilles, racines, fougères, algues marines des peaux et autres dépouilles d'êtres vivants, des dentelles et tissus. Ces reproductions, en demi-relief, sont obtenues par l'impression faite par l'objet lui-même sur une lame de

plomb, et ensuite reprise de la surface de ce métal flexible par le moyen de la galvanoplastie ; pour obtenir la première empreinte sur plomb, la feuille (ou tout autre objet) est placée entre une plaque de plomb et une plaque d'acier poli ou de cuivre, et le tout est soumis à la pression d'un laminoir. Rien ne peut rendre la beauté et surtout la vérité de ces reproductions, et par ce moyen toutes les institutions publiques peuvent être fournies de copies de ces beaux herbiers, qui aujourd'hui sont le privilège exclusif de quelques grandes et anciennes maisons ; car il est impossible de rendre autrement le caractère en relief des plantes que l'on veut étudier.

C'est encore dans cette classe qu'on avait placée l'exposition des dessins industriels, art qui donne à la France toute sa supériorité reconnue dans les différents genres de productions où le goût entre pour quelque chose. Un industriel ici n'exécute rien que surlessin fait par un artiste de la spécialité ; celui-ci ne s'occupe pas des procédés mécaniques et matériels, et l'ouvrier ne s'occupe qu'à rendre avec exactitude la composition de l'artiste. Quels beaux dessins d'étoffes, d'objets d'ornementation et d'habillement, de meubles, de fantaisies se trouvaient réunis dans le pourtour du panorama.

La fonderie des caractères étant l'élément principal de la belle et bonne typographie, il est inutile de dire à quelle perfection elle est parvenue. C'est à M. Derriey, de Besançon, artiste et fondeur de caractères, et celui qui a le plus contribué à perfectionner la vignette en typographie, qu'est encore dû le progrès de rendre la typographie rivale de la taille douce et de la lithographie, dans la reproduction ou l'imitation des arabesques et contours des lignes *calligraphiques*. Ainsi maintenant, quelque capricieuse que soit la parappe d'un homme de loi, la typographie peut avec des caractères mobiles en donner une exacte reproduction.

La reliure était représentée à l'exposition dans toutes ses formes variées, depuis ces reliures monumentales, exposées dans les départements de la France et de l'Autriche, véritables œuvres d'art auxquelles le goût a présidé, et dans lesquelles l'exécution s'est emparée des matières les plus précieuses pour les façonner de mille manières, jusqu'aux cartonnages économiques en percale que l'Angleterre fournit en grand nombre. Le cartonnage enluminé, destiné à l'ornement des tables de salons ou à la distribution des prix dans les écoles, était surtout représenté dans l'étalage de M. Lenègre, de Paris. Notons encore les belles reliures à dorures et les reliures métalliques, de M. Gasté, de Paris, appliquées aux registres publics et aux livres de commerce, et qui constituent par leurs dispositions et leur solidité une spécialité distincte.

La vingt-septième classe qui est la dernière des groupes qui ont trait à l'industrie comprend les instruments de musique de tout genre.

Notons seulement quelques renseignements généraux, comme expression des améliorations nouvelles et des perfectionnements récents, relativement à cette classe qui comptait à peu près 500 exposants, dont environ 350 exposants français.

Une amélioration qu'on dit produire des merveilles, sous le rapport du son, dans les instruments en bois à vent, c'est la disposition évasée à l'extérieur des trous qui, dans ces instruments, ne se bouchent pas directement avec le doigt, mais au moyen d'un petit appareil.

Dans les instruments à vent en cuivre, il paraît que la disposition arrondie et à grands diamètres des courbes, ont un effet immense sur la qualité et la quantité du son produit.

On sait quelle célébrité ont les violons italiens de la ville de Crémone, qui doit cette réputation à quatre ou cinq fabricants qui ne sont plus, mais dont le talent était tel que les grands artistes ont payé jusqu'à 22,000 francs pour un *Crémone*, car c'est ainsi qu'on nomme ces violons. Un fabricant de Paris, M. Vuillaume, est parvenu à imiter, de manière à ne pas s'y reconnaître, la coupe, le travail, les dispositions et le vernis des Crémons, et ce qui est mieux que cela, le mérite réel quand au son de ces célèbres instruments, et à satisfaire en cela et le caprice et le besoin ; ce caprice pouvait bien ne pas en être un, et, sans ses exigences, peut-être ne serait-on jamais arrivé là.

Nous ne dirons rien des orgues, des harmonium, des pianos, au nombre collectif de plus de 400 instruments. Personne n'ignore le nom d'Erard, dont les pianos ont la réputation des violons de Crémone. Le chef de cette maison est mort pendant l'exposition, et la direction passe au neveu du défunt, qui lui même était le neveu de son prédécesseur. Cette maison possède aujourd'hui une fortune princière, et la célèbre propriété de Passy, connue sous le nom de Château de la Muette. La maison Erard maintient une fabrique succursale à Londres.

Signalons le pianos mécanique de M. Debain, de Paris, dont on joue sans être musicien comme on joue d'un orgue de barbarie avec une manivelle ; mais au moyen d'un excellent clavier de pianos (du meilleur même si on veut,) dont les touches sont mises en jeu par des notes de musique, représentées sur des planchettes par des pointes métalliques qui exécutent comme un grand maître. Ainsi, vous avez un piano mécanique de Debain, vous demandez la musique d'un opéra nouveau, on vous l'envoie notée sur une planchette avec des noires des blanches, des croches, etc. ; vous adaptez cela dans le tiroir de votre piano, vous mettez quelqu'un, un garçon de chambre, à la manivelle et vous entendez l'opéra joué dans un très belle exécution. M. Debain donne à peu près 100 livres de musique, ainsi notée sur planchettes, à ceux qui ont acheté ses pianos.

Dans la confection des instruments de musique les contrées qui se distinguaient le plus étaient la France, l'Autriche, la Prusse, la Bavière, l'Italie et la Belgique ; Naples est surtout célèbre pour la confection de ses chanterelles inimitables. Dans la confection des instruments en cuivre, l'Autriche comptait autant d'exposants que la France, c'est nous croyons la seule section, de toutes les classes et sections si nombreuses de l'exposition, où un état étranger ait offert un nombre égal d'exposants que l'empire français.

IX.

TRENTE-UNIÈME CLASSE.

On a déjà vu quelque chose sur cette classe si intéressante de l'économie domestique ; plus loin on verra dans le résumé des récompenses quels ont été les succès comparatifs des différentes nations : établissons ici quels sont les genres dans lesquels ces divers peuples excellaient dans la production à bon marché. On avait inclu dans cette classe à bon marché les articles d'imprimerie destinés à fournir aux classes ouvrières les moyens de s'instruire : c'est ainsi que dans cette classe MM. Mame et cie, de Tours, département de l'Indre et Loire, ont reçu la grande médaille d'honneur pour leurs livres d'enseignement et autres publications, joignant l'excellence de la production au bas prix du débit, les deux élémens dont la réunion seule peut constituer le bon marché.

Dans la section de l'alimentation on a remarqué avec intérêt les farines et pâtes d'Italie, les farines et conserves de viande de France et du Canada, les belles conserves françaises de fruits et légumes, les vins français et du Rhin : les peuples qui se sont le plus distingués dans cette section sont, dans l'ordre des succès obtenus : la France, le Portugal, la Sardaigne, les états Allemands et le Canada. L'Autriche a fourni des vins d'une bonne crue à un prix de revient excessivement réduit, et l'Espagne des fruits séchés d'une consommation économique.

Dans la section concernant l'habillement, on admirait les draps à bon marché de France, mais surtout d'Autriche et de Prusse ; les chaussures françaises, les cotons de Prusse et d'Angleterre, les toiles à bon marché d'Autriche et de Belgique. Les différentes contrées se classaient comme suit, pour le nombre de récompenses obtenues dans cette section : France, Autriche, Prusse, Angleterre, Etats Allemands, Portugal, Canada et Belgique.

Dans la section ayant trait à l'habitation, on distinguait des modes économiques de construction, françaises et anglaises, des matières économiques pour l'éclairage venant de France, de Belgique et du Portugal. La France a fourni presque tous les articles compris dans cette section.

Dans la section de l'ameublement on voyait les meubles en fer venant d'Angleterre et de France ; les meubles, en bois communs, de France ; les ustensiles en faïence et en grès d'Angleterre, de France, de Portugal ; une belle exposition de boissellerie à bon marché des États-Unis.

Nous avons dit que dans cette trente-unième classe on avait fait entrer des articles d'imprimerie à bon marché, destinés à l'éducation des classes pauvres. Dans ce genre la France a remporté plusieurs succès, et la Prusse comptait aussi des succès dans le genre des estampes destinées à l'éducation du peuple.

On se rappellera que pour tirer profit de toutes ces études, il est nécessaire de référer, dans chaque classe, simultanément aux différentes séries et au résumé qui suivra immédiatement la quatrième, et contiendra le nombre total des récompenses décernées pour chaque pays, nombre qu'on pourra comparer avec le chiffre des exposants inscrits au commencement de ces études : toutes séries se complètent les unes par les autres.

Voici donc la tâche terminée. Un feuilletoniste disait : " Espérons que cette grande exposition ne se bornera pas à une simple affaire de curiosité de la part du public, à une simple question de publicité et de récompenses pour les exposants ;" en effet, si ce n'était que cela, l'exposition terminée il ne resterait plus rien. On a tâché de faire en sorte qu'il reste quelques renseignements pour le Canada et au point de vue canadien, et qu'en Europe il reste des documents écrits qui perpétuent au bénéfice du pays le souvenir utile et pratique de notre exposition particulière. Notre devise a été : " Faire connaître le Canada et étudier l'industrie des autres peuples."

QUATRIÈME SÉRIE.

UN MOT SUR LE CONCOURS UNIVERSEL DES ANIMAUX REPRODUCTEURS.

C'est vers les premiers mois de l'exposition des arts et de l'industrie qu'eut lieu à Paris, au Champ-de-Mars, le magnifique concours agricole des animaux reproducteurs ; c'était pour la classe de l'agriculture le complément obligé de la grande Exposition.

Le préau disposé pour ce concours occupait une portion du côté ouest des pelouses qui bordent le Champ-de-Mars. Cinq rangs de tentes et abris élégamment ornés servaient de logement aux 1684 animaux envoyés des différentes contrées de l'Europe ; de vastes passages et des ronds points décorés de fontaines jaillissantes donnaient, avec les arbres qui bordent le local, de l'ombre, de l'air, de l'espace et de la fraîcheur aux milliers de visiteurs accourus de partout.

Les seules espèces admises étaient les espèces bovines, ovines et porcines, avec de plus les animaux de basse-cour. La classification avait établi deux grandes sections dans chaque classe, la première composée des animaux mâles ou femelles de races étrangères à la France, nés et élevés à l'étranger, mais appartenant soit à des étrangers soit à des nationaux. La seconde section se composait d'animaux mâles ou femelles de races soit françaises soit étrangères, pures ou croisées nées et élevées en France. Chaque section était de plus divisée en un certain nombre de catégories, comprenant les différentes races.

Lors de la clôture du concours, son Excellence le ministre de l'Agriculture déduisit les conclusions à tirer des résultats généraux du concours : " De l'étude comparative, disait son excellence, se dégage une loi, en quelque sorte fondamentale. Les trois qualités (dans la race bovine) viande, lait et travail sont bien rarement réunis. La prédominance de l'une de ces qualités devient rapidement la négation des deux autres."

De l'étude analytique du concours, en autant que se rapportant aux différentes variétés de la race bovine, il a semblé établi : Que les races qui ont paru réunir la moyenne proportionnelle la plus grande, des trois qualités désignées, sont, les races françaises de Salers, d'Aubrac et de Parthenai.

Les races qui réunissent le plus de la qualité de viande, sont la race anglaise de Durham, qui l'emporte sur ce point et comme précocité sur

toutes les races connues, et encore les races anglaises d'Hereford et de Devon.

Les races qui réunissent le plus des deux qualités de lait et de viande sont : la race Hollandaise, celle de Fribourg et Schwitz, de la Suisse ; la race anglaise d'Ayershire ; la race Ecossaise et les races françaises de Normandie et de Flandre,

La race Charolaise de France est celle qui offre le plus des qualités réunies de viande et travail : Cette race est superbe comme beauté de formes.

Les races Bretonne et d'Alderney sont parmi les meilleures pour le lait, comparativement à leur taille. La race Bretonne surtout est d'une petitesse extrême et d'une élégance de formes qui lui donne plutôt l'air d'un animal fait pour l'ornement d'un parc que d'un animal de ferme.

Les qualités de viande ont obtenu leur plus parfait état de développement en Angleterre ; celles du lait et du travail en France, en Belgique, en Hollande et en Suisse.

Les plus beaux troupeaux de moutons, pour la laine, sont ceux de Saxe, d'Espagne, de France et d'Autriche ; l'Angleterre est le pays où la qualité de viande chez la race ovine a atteint le plus haut degré de perfectionnement.

En dernière analyse il appert que les races les plus belles de bêtes de l'espèce bovine sont, dans leurs qualités respectives, les races Durham, Flamande, Hereford, Normande, Schwitz, Suisse, Parthenai, Ayrshire et Charolaise. Dans l'espèce ovine les moutons mérinos purs ou croisés sont de beaucoup supérieurs aux autres. Dans l'espèce porcine on a semblé préférer, pardessus toutes, les races Craonaise et Leicester.

Pour donner une idée de la munificence du gouvernement français, qu'il suffise de dire que les premiers prix, dans les différentes catégories de la classe de la race Bovine, étaient composés d'une médaille d'or et d'une somme de 1000 francs. Le gouvernement français étendant à cette portion de l'exposition universelle la même idée de récompenser, en outre des exposants, le mérite des travailleurs en sous ordre, a décerné des récompenses, composées de médailles et de sommes en argent, aux intendants, contre-maitres et garçons de ferme recommandés comme ayant contribué à l'obtention des résultats obtenus.

La population canadienne étant par-dessus tout, une population agricole, ne verra pas sans intérêt les noms de quelques uns des grands éleveurs européens : dans le but de faire connaître ceux qui se sont le plus distingués, on donne ici les noms de ceux qui ont remporté les premiers prix dans les différentes classes, sections et catégories.

I.

PREMIÈRE CLASSE.

RACE BOVINE.

Première section.

Animaux de races étrangères à la France, nés et élevés à l'étranger.

Première catégorie :—Animaux Durham à courtes cornes.

1er prix, pour un taureau de 16 mois, Monsieur le marquis de Talhouet, de la Sarthe, France.

1er prix, pour une vache de 20 mois, M. Th. Ball, d'Irlande.

1er prix, pour un taureau de 26 mois, Lord Féversham.

1er prix, pour une vache de 4 ans, M. Stratton, d'Angleterre.

Seconde catégorie :—Race Hereford :

1er prix, pour un taureau de 8 ans, Lord Berwick.

1er prix, pour une vache de 43 mois, M. W. Perry, d'Angleterre.

Troisième catégorie :—Races Devon, Sussex et analogues :

1er prix, pour un taureau Devon de 5 ans 8 mois, M. G. Turner d'Angleterre.

1er prix, pour une vache Devon, son Altesse le prince Albert.

Quatrième catégorie :—Races Ayrshire, Alderny et Ecosaise.

1er prix, pour un taureau écossais de 39 mois, Lord Talbot.

1er prix, pour une vache Ayrshire de 6 ans, M. le marquis de Vogué, du Cher.

Cinquième catégorie :—Race Hollandaise.

1er prix, pour un taureau de 3 ans, colonie agricole de Gaillon, en France.

1er prix, pour une vache de 7 ans, M. Gilles, de Saine et Marne.

Sixième catégorie :—Race Suisse.

1er prix, pour un taureau de 2 ans, M. le docteur Muller, de Suisse.

1er prix, pour une vache de 7 ans, M. Charles Muller, de Suisse.

Septième catégorie :—Race Schwitz.

1er prix, pour un taureau de 42 mois, M. C. Chabert, du Bas Rhin.

1er prix, pour une vache de 9 ans, M. Bella, directeur de l'école française de Grignon.

Il a été accordé en tout 62 prix et mentions honorables dans les sept catégories qui précèdent.

Seconde section.

Animaux de races françaises et de races étrangères, nés et élevés en France.

Première catégorie :—Race Normande.

1er prix, pour un taureau de 32 mois, M. Lainé, de la Seine-inférieure.

1er prix, pour une vache de 5 ans, M. Lechantier, du Calvados.

Seconde catégorie :—Race Flamande.

1er prix, pour un taureau de 30 mois, M. Demaralle, de l'Aisne.

1er prix, pour une vache de 8 ans, M. Douville, de la Somme.

Troisième catégorie :—Race Charolaise.

1er prix, pour un taureau de 23 mois, M. le comte de Bouillé, de la Nièvre.

1er prix, pour une vache de 30 mois, M. Louis Massé, du Cher.

Quatrième catégorie :—Races Garonnaise et Agenaise.

1er prix, pour un taureau de 17 mois, M. Truel de Beaulieu, du département de Haute-Vienne.

1er prix, pour une vache de 4 ans, M. de Lavergne, du Gers.

Cinquième catégorie :—Race Comtoise.

1er prix, pour un taureau de 10 mois, MM. Tourtel frères, de la Meurthe.

1er prix, pour une vache de 4 ans, M. Chaupy, du département de Doubs.

Sixième catégorie :—Race des montagnes.

1er prix, pour un taureau Limousin de 34 mois, M. Tarnaud, de Haute-Vienne.

1er prix, pour une vache d'Aubrac de 26 mois, M. Charles Durand, de la Lauzère.

Septième catégorie :—Races Parthenaise, Cholataise et Nantaise.

1er prix, pour un taureau chalotais de 12 mois, M. David, de la Loire-inférieure.

1er prix pour une vache chalotaise de 6 ans, le même M. David.

Huitième catégorie :—Race Bretonne.

1er prix, pour un taureau de 23 mois, M. Guenevoux, d'Ile-et-Villeine.

1er prix, pour une vache de 23 mois, M. Allier.

Neuvième catégorie :—Autres races françaises.

1er prix, pour un taureau Breton de 5 ans, M. le comte de Champagny, du Morbihan.

1er prix, pour une vache Lorraine de 6 ans, M. Pargou, de la Meurthe.

Dixième catégorie :—Race Durham pure, élevée en France.

1er prix, pour un taureau de 20 mois, M. Boutton-Lévêque.

1er prix, pour une vache de 29 mois, M. le comte de Falloux.

Onzième catégorie :—Autres races étrangères pures.

1er prix, pour un taureau Ayrshire de 21 mois, M. le marquis de Dampierre.

1er prix, pour une vache Suisse de 6 ans, M. Thiérait Abbé, de la Marne.

Douzième catégorie :—Races croisées.

1er prix, pour un taureau Normand-Durham, de 3 ans, M. Grégoire, de la Marne.

1er prix, pour une vache Durham-Cotentine, de 3 ans, M. Cécire, de l'Orne.

Dans cette seconde section de la première classe, il a été décerné 86 prix et mentions honorables de toutes sortes.

DEUXIÈME CLASSE.

RACE OVINE.

Première section.

Animaux nés et élevés à l'étranger.

Première catégorie :—Races mérinos et métis-mérinos.

Point de premiers prix accordés dans cette catégorie.

2nd prix, pour un bélier de 2 ans, M. C. Collin, de Hollande.

2nd prix, pour un lot de brebis mérinos-négretti, le même M. Collin.

Deuxième catégorie :—Races à longue laine.

1er prix, pour un bélier de race Leicester, M. Ringdom, de Lynch.

1er prix, *ex-æquo*, pour un bélier Leicester, M. L. C. Watkins.

1er prix, pour brebis de Leicester, M. G. Turner, d'Angleterre.

Troisième catégorie :—Races Hollandaises, du Texel, Cotswold et Oxford.

1er prix, pour un bélier Cotswold, M. Béale Brown, de Suisse.

1er prix, *ex-æquo*, pour un bélier Cotswold, M. Landy,

1er prix, pour brebis Oxford, le même M. Brown.

Quatrième catégorie :—Races South-Down et analogues.

1er prix pour un bélier South-Down, M. Jonas Webb, d'Angleterre.

1er prix, pour un bélier South-Down, M. Rigdon, d'Angleterre.

1er prix, pour brebis South-Down, M. Allier, de France.

Dans cette section de la seconde classe il a été décerné en tout 40 récompenses.

Seconde section.

Races françaises et étrangères, nées et élevées en France.

Première catégorie :—Mérinos et métis-mérinos.

1er prix, pour un bélier mérinos, M. Simphal, de l'Aisne.

1er prix, pour un lot de brebis mérinos, M. Hutin, de France.

Deuxième catégorie :—Races étrangères à longue laine.

1er prix, pour un bélier New-Kent, M. Allier.

Point de premiers prix pour brebis dans cette classe.

Troisième catégorie :—Races étrangères à laine courte.

1er prix, pour un bélier de race South-Down, le même M. Allier.

Aucun premier prix ne fut donné pour brebis.

Quatrième catégorie :—Races croisées.

1er prix, pour un bélier métis-mérinos, M. Millaut, du Cher.

1er prix, pour un lot de brebis Dishley-mérinos, M. Pluchet, de France.

TROISIÈME CLASSE.

RACE PORCINE.

Première section.

Animaux nés et élevés à l'étranger.

Première catégorie :—Grandes races.

1er prix, pour un verroat de race Bershire, M. Boutton Lévêque, de France.

1er prix pour une truie Manchester, M. le vicomte de Curzay, de France.

Deuxième catégorie :—Petites races.

1er prix, pour un verroat Leicester, M. Bacary Williams, d'Angleterre.

1er prix, pour une truie Leicester, le même M. Williams.

Le chiffre total des prix et mentions honorables accordés dans cette section a été de 11.

Seconde section.

Races françaises et races étrangères élevées en France.

Première catégorie :—Races françaises pures.

1er prix, pour un verrat de race Craonnaise, M. Boutin, de Maine et Loire.

1er prix, pour une truie de race Angeronne, M. Allier, de France.

Deuxième catégorie :—Races diverses étrangères.

1er prix, pour un verrat Essex, M. Allier.

1er prix pour une truie de race New-Leicester, M. le marquis de Dampierre.

Il a été décerné en tout 16 récompenses.

QUATRIÈME CLASSE.

CHÈVRE, LAPINS, ETC.

1er prix, pour un bouc, M. Giot, de France.

1er prix, pour des lapins, M. Gérard, de Paris.

Il a été décerné en tout 5 récompenses dans cette classe.

CINQUIÈME CLASSE.

OISEAUX DE BASSE-COUR.

1er prix, pour poules de races Crevecœur, M. Chaumei Adam, de France.

1er prix, pour lot de race Cochinchine, M. Gérard, déjà nommé.

1er prix, pour un lot de race Dorkings, M. Keyworth, d'Angleterre.

1er prix, pour un lot de poules espagnoles, M. J. C. Baker, d'Angleterre.

1er prix, pour un lot de poules Brahm, le même M. Baker.

1er prix, pour un lot de race hollandaise, M. Gevers Deynout, des Pays-Bas.

1er prix, pour un lot de poules italiennes, M. Gérard, de Paris.

1er prix, pour un lot de poules de races mêlées, le même M. Gérard.

1er prix, pour dindons, le même M. Gérard.

1er prix, pour des oies, le même M. Gérard.

1er prix, pour canards, M. Lemaire, de France.

1er prix, pour pigeons, M. Burzeau, de France.

Il fut en tout accordé 28 récompenses dans cette dernière classe.

RÉSUMÉ

DES

RECOMPENSES DECERNEES.

NOTE.

L'extrait suivant des listes de récompenses décernées, par le jury international, aux exposants des divers pays représentés à l'exposition, peut être très utile au commerce en général, comme étant l'expression des degrés d'avancement des différentes industries dans les différentes contrées de la terre.

On a déjà vu que les récompenses exceptionnelles, désignées par la commission impériale sous les titres de grandes médailles d'honneur, et de médailles d'honneur sont l'expression de la perfection obtenue, ou de découvertes acquises à la science, et par conséquent ont par cela même une portée limitée, en autant que la production générale est concernée.

Les autres récompenses de première et seconde classe, et les mentions honorables sont l'expression du fait général de l'état de la production, comme qualité, et bon marché comparatifs ; on a déjà vu dans la troisième série des études sur l'exposition la mention de la production en quantités, dans les principales industries. Pour se rendre parfaitement compte de l'état industriel comparatif des divers pays, il faut ne pas perdre de vue le chiffre de la population, et pour étudier l'état industriel des populations examiner les circonstances de lieu, de climat et d'espace dans lesquelles elles se trouvent situées.

A la suite de chaque classe est insérée une liste de récompenses accordées aux coopérateurs et contre-maîtres des exposants des divers produits. La pensée qui a suscité ce genre de récompenses a été de récompenser le mérite personnel des artistes dessinateurs, sculpteurs et des ouvriers dont l'intelligence, la bonne conduite et le zèle sont le nerf de la production. Le chiffre de ces récompenses dans chaque industrie est, dans une certaine proportion, la mesure de la condition sociale des ouvriers de chaque pays, et encore plus de la sollicitude des chefs d'industrie pour leurs subordonnés, pour ce qui a rapport à l'Europe au moins.

On verra, à la suite de chaque classe une liste en détail des récompenses décernées aux exposants canadiens. C'est ici le lieu de reconnaître les

services rendus à l'exposition canadienne, auprès des membres du jury et ailleurs, par MM. De Puibusque, Hector Bossange et Maitland, commissaires honoraires habitant Paris. Ces messieurs ont mis au service du Canada tout ce que leur résidence à Paris leur donnait d'expérience, tout ce que leurs connaissances leur donnaient de ressources, tout ce que le zèle peut fournir d'efforts, tout ce qu'enfin la bienveillance peut suggérer de bons procédés.

RÉCOMPENSES OBTENUES PAR LES DIFFÉRENTS PAYS
DANS LES DIVERSES CLASSES DE L'EXPOSITION INDUSTRIELLE.
PREMIÈRE CLASSE.

Art des mines et métallurgie, comprenant dans les diverses sections de la classification officielle la statistique et documents généraux, les procédés d'exploitation, les procédés de métallurgie, l'extraction et préparation des combustibles minéraux, les fontes et fers, les métaux connus, les métaux précieux, les monnaies et médailles, les produits minéraux non métalliques.

RÉCOMPENSES.

Grandes médailles d'honneur.	}	Belgique.....	3
		Prusse.....	1
		Canada.....	1
Médailles d'honneur.	}	France.....	5
		Belgique.....	2
		Autriche.....	1
		Royaume-Uni.....	1
		Prusse.....	1
		Hanovre.....	1
Médailles de 1ère et seconde classes, et mentions honora- bles.....	}	France et colonies.....	143
		Royaume-Uni et colonies.....	65
		Autriche.....	60
		Prusse.....	43
		Belgique.....	38
		Zolverein.....	22
		Suède et Norvège.....	21
		Espagne.....	12
		Portugal.....	11
		Toscane.....	9
Sardaigne.....	4		

Médailles de 1ère, et seconde classes, et mentions honora- bles.....	{	Etats-Unis.....	4
		Empire Ottoman.....	2
		Suisse.....	2
		Etats de l'Amérique Espagnole.....	2
		Etats du Pape.....	1
		Grèce.....	1

RÉCOMPENSES ACCORDÉES AUX COOPÉRATEURS, CONTRE-MAÎTRES ET
OUVRIERS.

Une seule médaille d'honneur a été décernée à M. Dusouich, de France, ingénieur des mines, pour un mémoire.

Autres récompenses	{	France.....	74
		Belgique.....	24
		Prusse.....	6
		Autriche.....	4
		Hanovre.....	1

RÉCOMPENSES CANADIENNES.

La grande médaille d'honneur accordée à Sir William Logan, lui fut décernée comme exposant de sa carte géologique du Canada et exposant de la plus grande partie de la collection des minéraux.

DEUXIÈME CLASSE.

Art forestier, chasse, pêche et récoltes de produits obtenus sans culture, comprenant dans les différentes sections de la classification officielle, statistique et documents généraux, exploitations forestières, industries forestières, chasse des animaux terrestres et des amphibies, pêche, récoltes des produits obtenus sans culture, destruction des animaux nuisibles, acclimatation des espèces utiles de plantes et d'animaux.

RÉCOMPENSES.

Grande médaille d'honneur.	{	La France.....	1
Médailles d'honneur	{	Le Canada.....	1
		Guyane Anglaise.....	1
		Sydney.....	1

	{	France et colonies	40
		Royaume-Uni et colonies *	27
		Autriche	8
		Etats de l'Amérique Espagnole.....	7
		Espagne	5
		Pays-Bas.....	3
		Portugal	3
Autres récompenses..	{	Grèce.....	2
		Suède et Norvège.....	2
		Etats-Unis.....	2
		Toscane.....	1
		Danemark.....	1
		Empire Ottoman.....	1
		Suisse.....	1
		Prusse.....	1

RÉCOMPENSES ACCORDÉES AUX COOPÉRATEURS, CONTRE-MAÎTRES ET OUVRIERS.

{	France.....	19
	Royaume-Uni.....	7
	Autriche.....	5
	Espagne.....	2
	Prusse.....	1

RÉCOMPENSES CANADIENNES.

Une médaille d'honneur a été décernée au gouvernement canadien pour toute la collection de cette classe, et de la classe suivante qui appartient au même groupe (voir le catalogue pour les noms des contributeurs).

Une médaille de 1ère classe à la compagnie de la Baie d'Hudson, exposant des fourrures.

Une médaille de 1ère classe à M. Andrew Dickson, de Kingston, exposant d'une collection de bois.

Une médaille de 2de classe à MM. Farmer et de Blaquièrre, de Woodsrock, exposants d'une collection de bois.

Une médaille de 2de classe à M. Sharple, de Québec, exposant d'une collection de bois.

* Les récompenses du Canada comme celles de toutes les autres colonies, dans toutes les classes, sont incluses dans le chiffre du Royaume-Uni et rapportées avec détails à la fin de chaque classe.

TROISIÈME CLASSE.

AGRICULTURE, comprenant statistique et documents généraux, génie agricole, matériel agricole, cultures générales, cultures spéciales, élevage des animaux, industries immédiatement liées à l'agriculture.

Grande médaille d'honneur.	} Etats-Unis	1		
Médailles d'honneur {		Royaume-Uni.....	5	
		Autriche	3	
		Danemark.....	1	
		Grand duché de Bade.....	1	
	} Autres récompenses.	France et colonies.....	356	
			Autriche.....	90
			Royaume-Uni et colonies.....	68
			Portugal.....	56
			Espagne.....	35
			Belgique.....	31
			Grèce.....	21
			Etats Allemands.....	21
			Prusse	18
			Suède et Norvège.....	17
			Danemark.....	11
			Toscane.....	10
			Sardaigne.....	9
			Pays-Bas.....	9
			Etats de l'Amérique Espagnole.....	7
			Suisse.....	6
			Empire Ottaman.....	6
		Etats-Unis.....	5	
		Tunis.....	1	
Récompenses accordées aux coopérateurs, contre-maîtres et ouvriers	}	France	166	
			Autriche	22
			Prusse	6
			Royaume-Uni	5
			Zolverein	5
			Danemark.....	4
			Belgique	3
		Etats-Unis	1	

RÉCOMPENSES CANADIENNES.

Médailles de 1 ^e classe	{	M. Cross, de Montréal, exposant de fromages. Comp ^{ie} . du Canada, Toronto, exposant de blé. M. Lyman et Cie., de Montréal, exp. de graines. M. Shaw, de Toronto, exposant de chicorée. M. Perry, de Montréal, coopérateur.
Médailles de 2 ^e class.	{	M. Fisher, de Montréal, exposant de grains. M. Fleming, de Toronto, do de grains. M. Laurent, de Varennes, do d'avoine. M. Morse, de Milton, do d'une charrue. M. Shaw, de Toronto, do de graines. M. Shepherd, de Montréal, do d'une collection de graines. M. Wade, de Cobourg, do de grains.
Mentions honorables	{	M. Coffin, de Gaspé, exposant de blé. M. Evans, de Montréal, do de graines. M. Kempton, de Ste. Thérèse, do de grains. M. Jarvis, de Toronto, do de Houblon. M. l'abbé Villeneuve, de Montréal, exposant de blé et pois.

QUATRIÈME CLASSE.

Mécanique générale, comprenant appareils de jaugeage et de pesage, organes de transmissions et pièces détachées, manèges et autres appareils pour utilisation de machines du travail développé par les animaux, moulins à vent, moteurs hydrauliques, machines à vapeur et à gaz, machines servant à la manœuvre des fardeaux, machines élévatoires, ventilateurs et souffleries.

Grandes médailles d'honneur	{	France	1
	{	Suède.....	1
Médailles d'honneur	{	France.....	4
	{	Royaume-Uni	1
	{	Grand duché de Bade.....	1

	{	France et colonies.....	128
		Royaume-Uni et colonies.....	25
		Prusse	8
		Belgique	4
		Etats-Unis.....	3
		Autriche	1
Autres récompenses.	{	Suède et Norvège.....	1
		Pays-Bas	1
		Suisse.....	1
		Danemark	1
		Espagne	1
		Sardaigne	1
		Zolverein	1

RECOMPENSES ACCORDEES AUX COOPERATEURS, CONTRE-MAITRES ET OUVRIERS.

{	France et colonies.....	5
{	Portugal	1

RECOMPENSES CANADIENNES.

Médaille de 1ère classe, M. George Perry, de Montréal, pour pompe à incendie.

Mention honorable, M. Lemoine, de Québec, pour pompe à incendie.

CINQUIÈME CLASSE.

Mécanique spéciale et matériel des chemins de fer et des autres modes de transport, comprenant matériel pour le transport des fardeaux à bras, à dos ou sur la tête, objets de bourellerie et de sellerie, matériaux et appareils de charronnage et carrosserie, matériel de transports perfectionnés, matériel des chemins de fer, matériel des transports par eau, aérostats.

Grandes médailles d'honneur.	{	France.....	1
		Autriche	1
		Prusse	1
Médailles d'honneur.	{	France.....	8
		Royaume-Uni	6
		Belgique	3
		Autriche	1
		Wurtemberg	1
		Hanovre	1

Autres récompenses.	}	France et colonies	72
		Royaume-Uni et colonies	36
		Belgique	9
		Autriche	8
		Zolverein	6
		Pays-Bas.....	3
		Prusse	2
		Sardaigne	2
		Toscane.....	2
Suisse	1		

RECOMPENSES ACCORDEES AUX COOPERATEURS, CONTRE-MAITRES ET
OUVRIERS.

France	8
Autriche	4
Royaume-Uni	3
Belgique	3
Sardaigne	3
Prusse	2

RECOMPENSES CANADIENNES.

Mention honorable à M. Barrington, de Montréal, pour harnais.

SIXIÈME CLASSE.

Mécanique spéciale et mécanique des ateliers industriels, comprenant pièces détachées et machines élémentaires, machines de l'exploitation des mines, machines relatives à l'art des constructions, machines servant au travail des matières minérales autres que les métaux, machines métallurgique, matériel des ateliers de construction mécanique, machines servant à la fabrication de petits objets en métal, machines de l'exploitation forestière et servant spécialement au travail du bois, machines de l'agriculture et des industries agricoles et alimentaires, machines des arts chimiques, machines relatives aux arts de la teinture et de l'impression, machines spéciales à certaines industries.

Grandes médailles d'honneur.	}	France.....	2
		Royaume-Uni.....	1
		Danemark.....	1

Médailles d'honneur	{	France.....	3
		Royaume-Uni.....	1
		Etats-Unis.....	1
Autres récompenses.	{	France et colonies.....	199
		Royaume-Uni et colonies.....	30
		Belgique.....	9
		Etats-Unis.....	9
		Zolverein.....	7
		Prusse.....	4
		Suède et Norvège.....	4
		Autriche.....	3
		Suisse.....	3
		Toscane.....	2
		Portugal.....	1
Espagne.....	1		
Pays-Bas.....	1		

RECOMPENSES ACCORDEES AUX COOPERATEURS, OUVRIERS ET CONTRE-MAITRES.

{	Sardaigne.....	6
	Toscane.....	4
	Suisse.....	3
	Autriche.....	3
	Pays-Bas.....	2
	Zolverein.....	1
	France.....	1

RÉCOMPENSES CANADIENNES.

Médaille de 1ère classe à M. Rodden, de Montréal, exposant de machines à travailler le bois.

Médailles de 2e classe à	{	M. Munro, de Montréal, exposant d'une machine à raboter et embouyeter.
		M. Paige, de Montréal, exposant d'une grande machine à battre.
Mentions honorables.	{	M. Dunn, de Montréal, exposant d'une machine à clous.
		M. Rice, de Montréal, exposant d'une machine à cribler.
		MM. Dion et Lepage, de Rimouski, exposants d'un modèle de moulin à battre.

SEPTIÈME CLASSE.

Mécanisme spécial et matériel des manufactures de tissus, comprenant pièces détachées pour la filature et le tissage, machines pour la préparation et la filature du coton, machines pour la préparation et la filature du lin et du chanvre, machines pour la préparation et la filature de la laine, machines pour la préparation et la filature de la soie, machines de broderie, de passementerie et machines spéciales, tissage à basses lisses et à hautes lisses, métiers à tisser à mailles, métiers à faire le filet, à broder, à tresser et à coudre, appareils et machines pour le blanchiment, la teinture, l'apprêt et le pliage des tissus.

Grandes médailles d'honneur.	{	France.....	2
	{	Royaume-Uni.....	1
Médailles d'honneur.	{	France.....	3
	{	Royaume-Uni.....	1
	{	Belgique.....	1
Autres récompenses..	{	France et colonies.....	130
	{	Royaume-Uni et colonies.....	24
	{	Prusse.....	9
	{	Belgique.....	8
	{	Autriche.....	7
	{	Etats-Unis.....	4
	{	Portugal.....	3
	{	Zolverein.....	3
	{	Suisse.....	1
	{	Espagne.....	1

RECOMPENSES ACCORDEES AUX COOPERATEURS, CONTRE-MAITRES ET OUVRIERS.

France.....	8
Autriche.....	4
Royaume-Uni.....	3
Belgique.....	3

Point de récompenses au Canada dans cette classe.

HUITIÈME CLASSE.

Arts de précision, industries se rattachant aux sciences de l'enseignement, comprenant poids et mesures, appareils divers de mesurage et de calcul, objets d'horlogerie, instruments d'optique appliquée et appareils de toute sorte employés pour la mesure de l'espace, instruments de physique, de chimie, de météorologie, cartes, modèles et documents d'astronomie, de géographie, de topographie et de statistique, instruments et appareils destinés à l'enseignement des sciences, des lettres et des arts libéraux, matériel de l'enseignement élémentaire.

Grandes médailles d'honneur.	{	France.....	2
		France.....	6
		Suisse.....	4
Médailles d'honneur.	{	Royaume-Uni.....	2
		Etats-Unis.....	2
		Suède.....	1
		France et colonies.....	197
		Suisse.....	63
		Royaume-Uni et colonies.....	18
		Autriche.....	11
		Zolverein.....	11
		Suède et Norvège.....	11
		Prusse.....	10
Autres récompenses..	{	Pays-Bas.....	8
		Danemark.....	6
		Belgique.....	4
		Etats-Unis.....	2
		Portugal.....	2
		Toscane.....	2
		Sardaigne.....	2
		Sicile.....	1
		Etats de l'Amérique Espagnole.....	1

RECOMPENSES DECERNEES AUX COOPERATEURS, CONTRE-MAITRES ET OUVRIERS.

{	France.....	4
{	Suisse.....	2

Point de récompenses au Canada dans cette classe.

NEUVIÈME CLASSE.

Industries concernant l'emploi économique de la chaleur, de la lumière et de l'électricité, comprenant procédés ayant pour objet l'emploi des sources naturelles de chaleur ou de froid, de lumière et d'électricité, procédés ayant pour objet la production initiale du feu et de la lumière, combustibles spécialement destinés au chauffage économique, chauffage et ventilation des habitations, production et emploi de la chaleur et du froid pour l'économie domestique et dans les arts, éclairage, phares, signaux et télégraphes aériens, production et emploi de l'électricité.

Grandes médailles d'honneur.	{	France.....	2
		Royaume-Uni.....	1
Médailles d'honneur.	{	France.....	7
		Autriche.....	1
		Suisse.....	1
	{	France et colonies.....	127
		Royaume-Uni et colonies.....	25
		Belgique.....	12
		Prusse.....	6
		Autriche.....	5
Autres récompenses.	{	Etats-Unis.....	3
		Suède et Norvège.....	2
		Zolverein.....	2
		Danemark.....	2
		Portugal.....	1
		Suisse.....	1

RECOMPENSES DECERNEES AUX COOPERATEURS, CONTRE-MAITRES ET OUVRIERS.

Une grande médaille d'honneur au professeur Faraday, de Londres.

•	{	France.....	5
		Belgique.....	2
		Suisse.....	2
		Autriche.....	1

RECOMPENSES CANADIENNES.

Médaille de 2de classe à M Rodden, de Montréal, exposant d'un poêle de cuisine.

DIXIÈME CLASSE.

Arts chimiques, teintures et impressions, industries des papiers, des peaux, du caoutchouc, comprenant produits chimiques, corps gras, résines, essences, savons, vernis et enduits divers, caoutchouc et gutta-percha, cuirs et peaux, papiers et cartons, blanchiment, teintures, impressions et apprêts, couleurs, encres et crayons, tabacs, opiums et narcotiques divers.

Grandes médailles d'honneur.	{	France	1
		Royaume-Uni.....	1
		Etats-Unis.....	1
Médailles d'honneur.	{	France	8
		Royaume-Uni.....	2
		Toscane.....	1
		Prusse.....	1
		Grand Duché de Hesse.....	1
		Autriche.....	1
Autres récompenses.	{	France et colonies.....	387
		Zolverein.....	70
		Royaume-Uni et colonies.....	69
		Prusse.....	60
		Autriche.....	56
		Belgique.....	42
		Espagne.....	17
		Suisse.....	14
		Pays-Bas.....	14
		Portugal.....	12
		Suède et Norvège.....	12
		Sardaigne.....	11
		Etats de l'Amérique Espagnole.....	7
		Toscane.....	7
Danemark.....	3		
Etats-Unis.....	2		
Etats Pontificaux.....	2		
Hollande.....	1		

RÉCOMPENSES ACCORDÉES AUX COOPÉRATEURS, CONTRE-MAÎTRES
ET OUVRIERS.

Une grande médaille d'honneur à M. Chevreul de Paris.

Autres récompenses.	{	France	35
		Royaume-Uni.....	9
		Autriche	7
		Suisse.....	4

RÉCOMPENSES ACCORDÉS AUX COOPÉRATEURS, CONTRE-MAITRES
ET OUVRIERS.

{	Belgique.....	3
	Portugal.....	2
	Espagne.....	1
	Etats Allemands.....	1

Point de récompenses accordées au Canada dans cette classe.

ONZIÈME CLASSE.

Préparation et conservation des substances alimentaires, comprenant farines, fécules et produits dérivés, sucre et matières sucrées de grande fabrication ; boissons fermentées, conserves d'aliments, aliments fabriqués et condiments, aliments préparés avec le cacao, le café, le thé, etc., produits de la confiserie et de la distillerie, appareils et procédés de préparation.

Grande médaille d'honneur—France	1	
Médailles d'honneur.....	{	
	{ France	4
	{ Zolverein	1
Autres récompenses. {	France et colonies.....	420
	Portugal	77
	Royaume-Uni et colonies	72
	Autriche	60
	Espagne	28
	Zolverein.....	27
	Prusse	19
	Pays-Bas.....	16
	Sardaigne	14
	Belgique	12
	Etats de l'Amérique Espagnole.....	10
	Toscane.....	8
	Grèce.....	5
	Suisse	5
Empire Ottomàn.....	2	
Suède et Norvège.....	2	
Etats Pontificaux.....	1	
Etats-Unis.....	1	

RECOMPENSES ACCORDEES AUX COOPERATEURS, CONTRE-MAITRES ET
OUVRIERS.

Grandes médailles d'honneur—France	2
Autres récompenses. {	France..... 30
	Autriche 10
	Belgique 10

RECOMPENSES CANADIENNES.

Médailles de 2de classe—Gouvernement du Canada pour la collection canadienne (voir les noms des exposants de cette classe au catalogue.)

M. Clark Fiits, de Montréal, exposant de biscuits.

Mentions honorables. {	M. Gamble, d'Etobicocke, exposant de farines.
	M. Lawson, de Montréal, exposant de farines et biscuits.
	M. McDougal, de Montréal, exposant de farines.
	M. Naysmith, de Toronto, exposant de biscuits.
	M. Proctor, de Montréal, exposant de farine de Maïs.
	M. Robb, de Montréal, exposant de biscuits.

DOUZIÈME CLASSE.

Hygiène, pharmacie, médecine, chirurgie, comprenant hygiène publique et salubrité, hygiène privée, emploi des eaux, des vapeurs et des gaz, anatomie humaine et comparée, hygiène et médecine vétérinaires.

Grandes médailles d'honneur. {	France..... 2
	Royaume-Uni..... 1
Médaille d'honneur.—France.....	2
Autres récompenses. {	France et colonies..... 147
	Royaume-Uni et colonies 29
	Zolverein..... 11
	Suède et Norvège..... 9
	Etats-Unis..... 9
	Autriche..... 6
	Sardaigne..... 5

	Autres récompenses.	{	Pays-Bas.....	5
			Espagne.....	3
			Prusse.....	2
			Toscane.....	2
			Belgique.....	1
			Empire Ottoman.....	1
			Etats de l'Amérique Espagnole.....	1
			Danemark.....	1
			Grèce.....	1
			Portugal.....	1
	Suisse.....	1		

RÉCOMPENSES ACCORDÉES AUX COOPÉRATEURS, CONTRE-MAÎTRES ET OUVRIERS.

France..... 16

RÉCOMPENSES CANADIENNES.

Médaille de 2d classe.	{	Madame McCulloch, de Montréal, pour une collection des oiseaux du Canada, empaillés.
Mentions honorables.		M. Croft, de Toronto, exposant de préparations officinales.
		M. Lyman, de Montréal, exposant de préparations officinales.

TREIZIÈME CLASSE.

Marine et art militaire, comprenant éléments principaux du matériel des constructions navales et de l'art de la navigation, appareils de natation, de sauvetage, d'exploration, dessins et modèles de constructions navales pour rivières, canaux, lacs, pour le commerce et la pêche maritime, pour la marine militaire, génie militaire, matériels et équipage de guerre, équipement de troupes, armes et projectiles, pyrotechnie.

Grandes médailles d'honneur.	{	France.....	3
		Royaume-Uni.....	1
		Belgique.....	1
		Prusse.....	1
Médailles d'honneur.	{	France..	7
		Belgique.....	3
		Prusse.....	2

	France et colonies.....	147
	Royaume-Uni et colonies.....	32
	Belgique.....	28
	Autriche.....	9
	Prusse.....	9
	Suède et Norvège.....	7
	Etats-Unis.....	7
Autres récompenses.	Zolverein.....	5
	Suisse.....	5
	Pays-Bas.....	4
	Espagne.....	3
	Grèce.....	1
	Toscane.....	1
	Empire Ottoman.....	1
	Danemark.....	1
	Portugal.....	1

RÉCOMPENSES ACCORDÉES AUX COOPÉRATEURS, CONTRE-MAÎTRES ET OUVRIERS.

Grande médaille d'honneur à M. Dupuy de Lôme, de Paris.

Autres récompenses.	{	France.....	41
		Autriche.....	2

RÉCOMPENSES CANADIENNES.

Médaille de 1 ^e classe	{	M. Lee, de Québec, pour modèles de vaisseaux à voiles et à vapeur.	
Médaille de 2 ^e classe	{	M. Cantin, de Montréal, pour rames de chaloupes.	
Mentions honorables.	{	Capitaine Thomas, de Toronto, modèle d'appareil de sauvetage.	

QUATORZIÈME CLASSE.

Constructions civiles, comprenant matériaux de construction, arts divers se rattachant aux constructions, fondations, travaux des ports de mer, travaux des rivières, routes et chemins de fer, ponts, distribution d'eau et de gaz, constructions spéciales.

Grandes médailles d'honneur.	{	Royaume-Uni.....	2
		France.....	1
Médaille d'honneur.	—	France.....	1

	{	France et colonies.....	209
		Royaume-Uni et colonies.....	37
		Prusse.....	15
		Belgique.....	14
		Suède et Norwède.....	13
		Autriche.....	9
		Toscane.....	8
		Zolverein.....	6
		Sardaigne.....	5
		Etats Pontificaux.....	5
Autres récompenses.	{	Suisse.....	4
		Espagne.....	4
		Pays-Bas.....	3
		Grèce.....	2
		Portugal.....	1
		Tripoli.....	1
		Danemark.....	1
		Suisse.....	1
		Etats-Unis.....	1

RÉCOMPENSES ACCORDÉES AUX COOPÉRATEURS, CONTRE-MAÎTRES ET OUVRIERS.

Grandes médailles d'honneur à MM. De Montricher, Poirée et Vicat de France.

Autres récompenses.	{	France.....	65
		Belgique.....	10
		Autriche.....	2
		Prusse.....	1

RÉCOMPENSES CANADIENNES.

Médailles de 1ère classe.....	{	Bureau des travaux publics pour modèles et matériaux.
		Commission Géologique pour matériaux à bâtir.
		M. Ostell, de Montréal, pour portes et fenêtres en bois.

Médaille de 2de classe à M. Brown, de Sainte Catherine, pour matériaux à bâtir.

Mentions honorables.	{	Compagnie des ardoisières de Shipton, pour ardoises.
		Compagnie internationale des mines d'Hamilton, pour asphalte.
		M. Gauvreau, de Québec, pour ciment hydraulique de Québec.

QUINZIEME CLASSE.

Industrie des aciers bruts et ouvrés, comprenant fabrication des aciers marchands et d'aciers spéciaux, ressorts, objets de coutellerie, outils d'acier, fabrications diverses.

Grandes médailles d'honneur	{	France	1
		Royaume-Uni	1
		Prusse.....	1
Médailles d'honneur.	{	Royaume-Uni	3
		France	2
		Autriche	2
		Prusse.....	2
Autres récompenses.	{	Wurtemberg	1
		France et colonies.....	125
		Autriche.....	60
		Prusse.....	57
		Royaume-Uni et colonies.....	54
		Suisse.....	8
		Zolverein	6
		Suède et Norwège	6
		Belgique.....	5
		Toscane	2
Danemark	2		
Espagne	1		
Portugal	1		

RÉCOMPENSES ACCORDÉES AUX COOPÉRATEURS, CONTRE-MAÎTRES ET OUVRIERS.

France	26
Autriche.....	12
Prusse.....	9
Belgique.....	2

RÉCOMPENSES CANADIENNES.

Médailles de 2de classe	{	M. Scott, de Montréal, pour outils.
		M. Higgins, de Montréal, pour haches.
		M. Parkyn, de Montréal, pour pelles en fer.
Mentions honorables	{	M. Date, de Galt, pour outils.
		M. Dawson, de Montréal, pour rabots.
		M. Wallace, de Montréal, pour rabots.

SEIZIÈME CLASSE.

Fabrication des ouvrages en métaux d'un travail ordinaire, comprenant élaboration des métaux et alliages, fils et gros tubes, chaudronnerie, tôlerie, ferblanterie, élaboration des fils de métaux et alliages durs, grosse serrurerie, ferronnerie, taillanderie, clouterie, petite serrurerie et quincaillerie, élaborations du zinc, du plomb, de l'étain et des alliages blancs, élaborations industrielles des métaux précieux.

Grandes médailles d'honneur.	{ Belgique.. .. .	1
	{ Prusse.....	1
Médailles d'honneur — France		5
	{ France et colonies... ..	180
	{ Prusse	56
	{ Royaume-Uni et colonies.....	55
	{ Zolverein	35
	{ Autriche.....	30
	{ Belgique.....	29
Autres récompenses .	{ Suède et Norvège	6
	{ Pays-Bas.....	4
	{ Toscane	4
	{ Suisse.....	3
	{ Portugal	3
	{ Danemark	3
	{ Turquie.....	1

RECOMPENSES ACCORDEES AUX COOPERATEURS, CONTRE-MAITRES ET OUVRIERS.

	{ France	53
	{ Belgique.....	17
	{ Autriche	7
	{ Prusse.....	3
	{ Zolverein.....	1
	{ Toscane.....	1

RECOMPENSES CANADIENNES.

Mentions honorables.	{ M. Peck, de Montréal, pour clous.	
	{ M. Jones, de Gananoque, instruments en fer.	
	{ M. Parkyn, de Montréal, instruments en fer.	
	{ M. Rice, de Montréal, pour toiles métalliques.	

DIX-SEPTIEME CLASSE.

Orfèvrerie, bijouterie, bronzes d'art, comprenant procédés ordinaires, taille et gravure des pierres, orfèvrerie en métaux précieux et en métaux communs enduits ou plaqués de métaux précieux, joaillerie, imitations, bijouterie de matières diverses, statues, bas-reliefs, reproductions, etc., etc., en bronze ou imitations de bronzes.

Grandes médailles d'honneur.	{	France.....	2
		France	11
		Royaume-Uni.....	3
Médailles d'honneur.	{	Prusse.....	2
		Pays-Bas.....	1
		Espagne.....	1
	{	France et colonies.....	187
		Prusse.....	18
		Royaume-Uni et colonies.....	15
		Autriche.....	11
		Suisse.....	9
		Espagne.....	6
		Zolverein.....	6
Autres récompenses.	{	Suède et Norvège.....	5
		Etats Pontificaux.....	4
		Belgique.....	4
		Pays-Bas	4
		Danemark.....	2
		Naples	1
		Toscane.....	1
		Portugal.....	1
		Etats de l'Amérique Espagnole.....	1
		Tunis.....	1

RÉCOMPENSES ACCORDEES AUX COOPERATEURS, CONTRE-MAITRES ET OUVRIERS.

Grande médaille d'honneur à M. Vechte, de Paris.

	{	France	81
		Royaume-Uni	16
		Prusse.....	9
Autres récompenses.	{	Autriche.....	5
		Belgique.....	2
		Etats Pontificaux.....	1
		Pays-Bas	1

Point de récompenses accordées au Canada dans cette classe.

DIX-HUITIEME CLASSE.

Industries de la verrerie et de la céramique, comprenant procédés généraux, verre à vitres et à glace, verre à bouteille, cristal verres, cristaux et émaux pour pièces d'optique et d'ornement, poteries communes et terres cuites, faïences, grès, porcelaines, objets d'arts.

Grandes médailles d'honneur.	{	France	3
		Royaume-Uni	1
Médailles d'honneur.	{	France	4
		Autriche.....	1
		Prusse	1
		Belgique.....	1
		Bavière.....	1
Autres récompenses.	{	France et colonies.....	154
		Autriche.....	25
		Royaume-Uni et colonies.....	25
		Belgique.....	15
		Prusse.....	13
		Zolverein	6
		Pays-Bas.....	4
		Suède et Norwège.....	4
		Toscane.....	2
		Suisse.....	2
Portugal.....	1		
Danemark	1		

RECOMPENSES ACCORDEES AUX COOPERATEURS, CONTRE-MAITRES ET OUVRIERS.

France	47
Royaume-Uni.....	19
Autriche.....	8
Belgique.....	6
Prusse.....	4
Danemark.....	3
Espagne.....	1
Etats Allemands.....	1
Toscane.....	1

Point de récompenses au Canada dans cette classe.

DIX-NEUVIEME CLASSE.

Industrie des cotons, comprenant matériel de cette industrie, cotons bruts, préparés et filés, tissus de coton pur unis, tissus de coton pur façonnés, tissus de coton pur pour usage spéciaux, tissus de coton pur légers, tissus de coton pur fabriqués avec des fils de couleurs, tissus de coton pur imprimés, velours de coton, tissus de coton mélangé d'autres matières, rubanerie de coton pur ou mélangé.

Grandes médailles d'honneur.	{	Royaume-Uni.....	2
		France.....	1
Médailles d'honneur.	{	France.....	3
		Suisse.....	2
		Royaume-Uni.....	1
		Prusse	1
Autres récompenses.	{	France et colonies.....	192
		Suisse.....	32
		Royaume-Uni.....	21
		Belgique.....	21
		Autriche.....	18
		Prusse.....	9
		Etats Allemands.....	7
		Etats-Unis.....	5
		Portugal.....	2
		Suède et Norwège.....	2
		Toscane.....	2
Pays-Bas.....	2		
Danemark.....	1		
Espagne.....	1		

RECOMPENSES ACCORDEES AUX COOPERATEURS, CONTRE-MAITRES ET OUVRIERS.

France.....	85
Suisse.....	6
Belgique.....	5
Pays-Bas.....	1

Point de récompenses au Canada dans cette classe:

VINGTIEME CLASSE.

Industrie des laines, comprenant matériels de l'industrie des laines, laines, poils et crains bruts, préparés et teints, fils de laine ou de crin simples ou retors, écrus ou blanchis, teints en laine ou en échées avec ou sans mélange de coton, de soie ou de bourre de soie, tissus de laine cardée et foulée, tissus non foulés, tissus de laine peignée, tissus de laine peignée ou cardée avec mélange de coton ou de fil, tissus de laine peignée ou cardée avec mélange de soie, tissus imprimés, tissus de poil pur ou mélangé, châles de laine, châles de cachemire, tissus de crin.

Grandes médailles d'honneur.....	{	France.....	7
		Royaume-Uni.....	1
		Belgique.....	1
Médailles d'honneur.	{	France.....	7
		Autriche.....	3
		Prusse.....	3
		Royaume-Uni.....	2
Autres récompenses.	{	France et colonies.....	288
		Prusse.....	112
		Autriche.....	59
		Royaume-Uni.....	39
		Etats Allemands.....	30
		Belgique.....	24
		Espagne.....	9
		Suède et Norvège.....	6
		Portugal.....	5
		Pays-Bas.....	4
		Chine.....	2
Sardaigne.....	1		
Etats Pontificaux.....	1		
Turquie.....	1		

RECOMPENSES ACCORDEES AUX COOPERATEURS, CONTRE-MAITRES ET OUVRIERS.

France.....	232
Belgique.....	52
Autriche.....	16
Etats Allemands.....	9
Royaume-Uni.....	1

Point de récompenses au Canada dans cette classe.

VINGT-UNIEME CLASSE.

Industrie des soies, comprenant matériel de l'industrie de la soie, soies brutes et ouvrées, tissus de soie pure unis, tissus de soie pure façonnés, brochés et à dispositions, velours et peluches, tissus pour meubles, tentures et ornements d'église, tissus de soie mélangée d'or, d'argent, de coton, de laine, de lin, de fantaisie où la soie domine, tissus de soie pure ou mélangée imprimés ou chinés, tissus de bourre de soie pure ou mélangée, rubans de soie.

Grandes médailles d'honneur.....	{	France	6
		Lombardie	1
		Piémont	1
Médailles d'honneur.	{	France	25
		Autriche	2
		Prusse.....	2
		Suisse	2
		Royaume-Uni	1
Autres récompenses .	{	France et colonies	253
		Suisse	68
		Autriche	65
		Prusse	35
		Sardaigne	34
		Royaume-Uni et colonies.....	24
		Toscane	20
		Etats pontificaux	11
		Espagne	10
		Grèce	7
		Empire Ottoman.....	6
		Portugal.....	6
		Etats allemands.....	4
Belgique.....	4		
Etats de l'Amérique Espagnole.....	3		
Suède et Norvège.....	2		

RÉCOMPENSES ACCORDÉES AUX COOPÉRATEURS, CONTRE-MAÎTRES ET OUVRIERS.

France	51
Autriche	11
Royaume-Uni.....	4
Prusse	4
Belgique	1

Point de récompenses au Canada dans cette classe.

 VINGT-DEUXIÈME CLASSE.

Industrie des lins et des chanvres, comprenant matériel de l'industrie des lins et chanvres, lins, chanvres et autres filements végétaux bruts et préparés, fils de lin, de chanvre et d'autres filaments, toiles à voile et grosses toiles, toiles fines et contils, batistes, toiles ouvrées et damasées, tissus de fil avec mélange de coton ou de soie, tissus de filaments végétaux autres que le lin et le chanvre.

Grandes médailles	{	Erance.....	1
d'honneur.....		Irlande	1
Médailles d'honneur	{	Belgique	4
		France.....	2
		Royaume-Uni.....	1
		Prusse.....	1
Autres récompenses .	{	France	129
		Belgique.....	48
		Autriche	32
		Prusse	32
		Royaume-Uni	26
		Etats Allemands.....	16
		Pays-Bas.....	4
		Etats Pontificaux.....	2
Portugal	1		
Espagne	1		
Suisse	1		

Point de récompenses aux coopérateurs, ni au Canada.

 VINGT-TROISIÈME CLASSE.

Industrie de la bonneterie, des tapis, de la passementerie, de la broderie, de la dentelle, comprenant tous les articles de ces divers genres confectionnés avec la soie, bourre de soie, laine, poil de chèvre, erin, fil et coton.

Grandes médailles	{	France	4
d'honneur		Belgique.....	1
Médaille d'honneur..	{	France	8
		Royaume-Uni	3
		Belgique	1

	France.....	289
	Royaume-Uni et colonies.....	59
	Belgique.....	39
	Autriche.....	31
	Etats Allemands.....	22
	Prusse.....	19
	Suède et Norvège.....	17
	Suisse.....	15
	Espagne.....	10
	Sardaigne.....	9
Autres récompenses.	Pays-Bas.....	7
	Grèce.....	5
	Danemark.....	4
	Portugal.....	3
	Toscane.....	2
	Etats Pontificaux.....	1
	Chine.....	1
	Etats de l'Amérique Espagnole.....	1
	Turquie.....	1
	Tunis.....	1

RÉCOMPENSES ACCORDÉES AUX COOPÉRATEURS, CONTRE-MAÎTRES ET OUVRIERS.

France.....	377
Belgique.....	18
Autriche.....	14
Royaume-Uni.....	7
Etats Allemands.....	2

RECOMPENSES CANADIENNES.

Médaille de 2de classe, Gouvernement du Canada, pour collection.

Mentions honorables.	{	Madame Jones, de Montréal, pour un écran brodé en laine.
		Mlle. Parthenais, de l'Industrie, pour broderie en laine et en soie.

VINGT-QUATRIÈME CLASSE.

Industrie concernant l'ameublement et la décoration, comprenant ornements ou ameublements en pierre et matières précieuses et en métal, meubles et ouvrages d'ébénisterie d'usage courant, meubles de luxe, emploi des bois précieux, de l'ivoire, de l'écaille, travail de sculpture et d'incrustation, objets en matières moulées, dorées, laquées etc., objets d'ameublement en roseaux, pailles, etc., ustensiles de ménage, ouvrages de tapisserie, papiers peints, tissus et cuirs pour tentures, stores, cartonnages, reliures, peintures en décors, matériel des théâtres, des fêtes, des cérémonies, meubles, ornements et décors pour le service religieux.

Grandes médailles d'honneur.	{	France.....	3
Médailles d'honneur.	{	France	3
		Royaume-Uni	2
		Prusse.....	1
		Toscane.....	1
Autres récompenses.	{	France et colonies	210
		Royaume-Uni et colonies.....	49
		Etats Allemands.....	15
		Belgique.....	14
		Autriche	11
		Prusse.....	11
		Toscane	9
		Sardaigne.....	8
		Suède et Norvège	7
		Portugal.....	6
		Pays-Bas.....	4
		Etats Pontificaux.....	4
		Suisse.....	3
		Grèce.....	2
Espagne.....	2		
Danemark	2		
Etats-Unis.....	2		
Empire Ottoman.....	1		

	France et colonies.....	506
	Royaume-Uni et colonies.....	136
	Autriche.....	86
	Etats Allemands.....	44
	Suède et Norvège	42
	Prusse.....	39
	Portugal.....	22
	Belgique	17
	Grèce	16
Autres récompenses.	Suisse	12
	Toscane.....	10
	Espagne.....	10
	Danemark.....	9
	Empire Ottoman.....	8
	Sardaigne.....	7
	Pays-Bas	6
	Etats de l'Amérique Espagnole.....	3
	Etats-Unis	2
	Etats Pontificaux.....	2
	Tunis	1

RECOMPENSES ACCORDÉES AUX COOPERATEURS, CONTRE-MAITRES ET OUVRIERS.

France	286
Autriche.....	30
Royaume-Uni	17
Belgique.....	8
Etats Allemands.....	6
Suisse.....	2

RECOMPENSES CANADIENNES.

Médailles de 2e classe.	M. Barbeau, de Québec, pour bottes de chasse et d'écuyer.
	M. Henderson, de Québec, pour pélicse en castor.
	M. Mercier, de Québec, pour ouvrages des Sauvages.
	La compagnie des caoutchoucs de Montréal.
	M. Smith, de Montréal, collection de chaussures.

Mentions honorables.	}	M. Mercier, de Québec, curiosités et fourrures.
		MM. Merryfield et Sheridan, de Toronto, pour collection de chaussures.
		M. Gauthier, de Montréal, pour habits d'étoffe.
		MM. Seanberth et Robinson, de Toronto, pour collection de chaussures.
		Les Sœurs de la Providence de Montréal, ornements en cire modelée.
		Madame Rhodes, de Québec, broderies sur écorce.

VINGT-SIXIÈME CLASSE.

Dessin et plastique appliqués à l'industrie, imprimerie en caractères et en taille douce, photographie, comprenant écriture et peinture industrielle, lithographie, autographie et gravure sur pierre, sur métal et sur bois, stéréotomie, moulage et estampage, reliure.

Grandes médailles d'honneur.	{	France.....	
		Autriche.....	1
Médailles d'honneur.	{	France.....	4
		Royaume-Uni.....	1
		Prusse.....	1
Autres récompenses..	{	France et colonies.....	420
		Royaume-Uni et colonies.....	86
		Etats Allemands.....	47
		Prusse.....	29
		Autriche.....	27
		Belgique.....	18
		Pays-Bas.....	8
		Suisse.....	8
		Espagne.....	7
		Etats-Unis.....	7
		Etats de l'Amérique Espagnole.....	6
		Sardaigne.....	6
		Toscane.....	5
Etats Pontificaux.....	5		
Portugal.....	3		
Grèce.....	3		
Empire Ottoman.....	3		
Danemark.....	3		

RÉCOMPENSES ACCORDÉES AUX COOPÉRATEURS, CONTRE-MAÎTRES ET OUVRIERS.

Grandes médailles d'honneur	{	France	1
		Royaume-Uni	1
Autres récompenses.	{	France	72
		Autriche	6
		Etats Allemands	6
		Belgique	5
		Royaume-Uni	1

RECOMPENSES CANADIENNES.

Mentions honorables.	{	Mlle Cochran, de Québec, fruits modelés en cire.	
		M. Doane, de Montréal, portraits photographiés.	
		M. Miller, de Montréal, échantillons de reliûre.	
		M. Palmer, de Toronto, échantillons de daguerrotypes.	
		Les Sœurs de la Providence de Montréal, fruits modelés en cire.	
		M. Young, de Montréal, échantillon de reliûre.	

VINGT-SEPTIÈME CLASSE.

Fabrication d'instruments de musique, comprenant instruments à vent en bois, corne, ivoire, os, coquillages, cuir et métaux, instruments à vent à clavier, instruments à corde sans clavier, instruments divers à percussion ou à frottement, instruments automatiques, fabrication élémentaire et accessoire.

Grandes médailles d'honneur	{	France	4
		Bavière	1
Médailles d'honneur.—		France	5
Autres récompenses.	{	France	117
		Autriche	22
		Etats Allemands	7
		Belgique	6
		Royaume-Uni	4
		Prusse	4
		Suisse	3

Autres récompenses.	{	Etats-Unis	3
		Danemark	2
		Pays-Bas	1
		Etats Pontificaux	1
		Espagne.....	1
		Toscane	1
	{	Sardaigne	1

RECOMPENSES ACCORDEES AUX COOPERATEURS, CONTRE-MAITRES ET OUVRIERS.

France	29
Autriche	4
Belgique.....	4
Prusse.....	2
Royaume-Uni ..	1

Point de récompenses au Canada dans cette classe.

Pour compléter le nombre de toutes les récompenses accordées dans l'industrie, il faut ajouter les récompenses exceptionnelles décernées hors classe ; celles octroyées par une commission mixte, dans les industries comprises dans les classes x, XIX, XX, XXI, XXII et XXIII réunies ; et encore et par-dessus tout, les récompenses décernées—dans la classe additionnelle xxxi, établie pendant l'exposition, pour les articles à bon marché, dans les industries relatives aux premiers besoins des classes pauvres et moyennes de la société.

RECOMPENSES EXCEPTIONNELLES HORS CLASSE.

Grandes médailles d'honneur.	{	France	2
		Royaume-Uni	1
Médailles d'honneur.	{	Royaume-Uni.....	1
		Portugal.....	1
		Toscane.....	1
		Cuba, colonie Espagnole.....	1
		Pays-Bas	1
	{	Inde Anglaise, (<i>coopérateur</i>).	1

RECOMPENSES ACCORDEES PAR UNE COMMISSION MIXTE DES CLASSES X, XIX, XX, XXI, XXII ET XXIII.

Grandes médailles d'honneur.	{	France.....	4
Médailles d'honneur.	{	France.....	6
		Royaume-Uni.....	2

Autres récompenses.	{	France et colonies.....	59
		Royaume-Uni et colonies.....	31
		Autriche.....	8
		Suisse.....	6
		Prusse.....	5
		Etats-Unis.....	2
		Danemark.....	1
	{	Pays-Bas.....	1

TRENTE-ET-UNIÈME CLASSE, ADDITIONNELLE.

Economie domestique, comprenant les articles à bon marché concernant l'alimentation, l'habitation, l'ameublement et l'habillement.

Grande médaille d'honneur.	{	France.....	1
Médailles d'honneur.	{	France.....	5
		Autriche.....	1
Autres récompenses.	{	France et colonies.....	207
		Prusse.....	17
		Autriche.....	15
		Royaume-Uni et colonies.....	11
		Portugal.....	9
		Etats Allemands.....	5
		Sardaigne.....	4
		Belgique.....	3
	{	Espagne.....	1
		Etats-Unis.....	1

RECOMPENSES ACCORDEES AUX COOPERATEURS, CONTRE-MAITRES ET OUVRIERS.

{	France.....	9
	Royaume-Uni.....	2
	Belgique.....	1
	Prusse.....	1

RECOMPENSES CANADIENNES DANS LA XXI CLASSE.

Médailles de 2de classe.	{	M. Idler, de Montréal, pour viandes conservées.
		M. Smith, de Montréal, pour chaussures.
Mention honorable,	—	M. Cross, de Montréal, pour fromages.

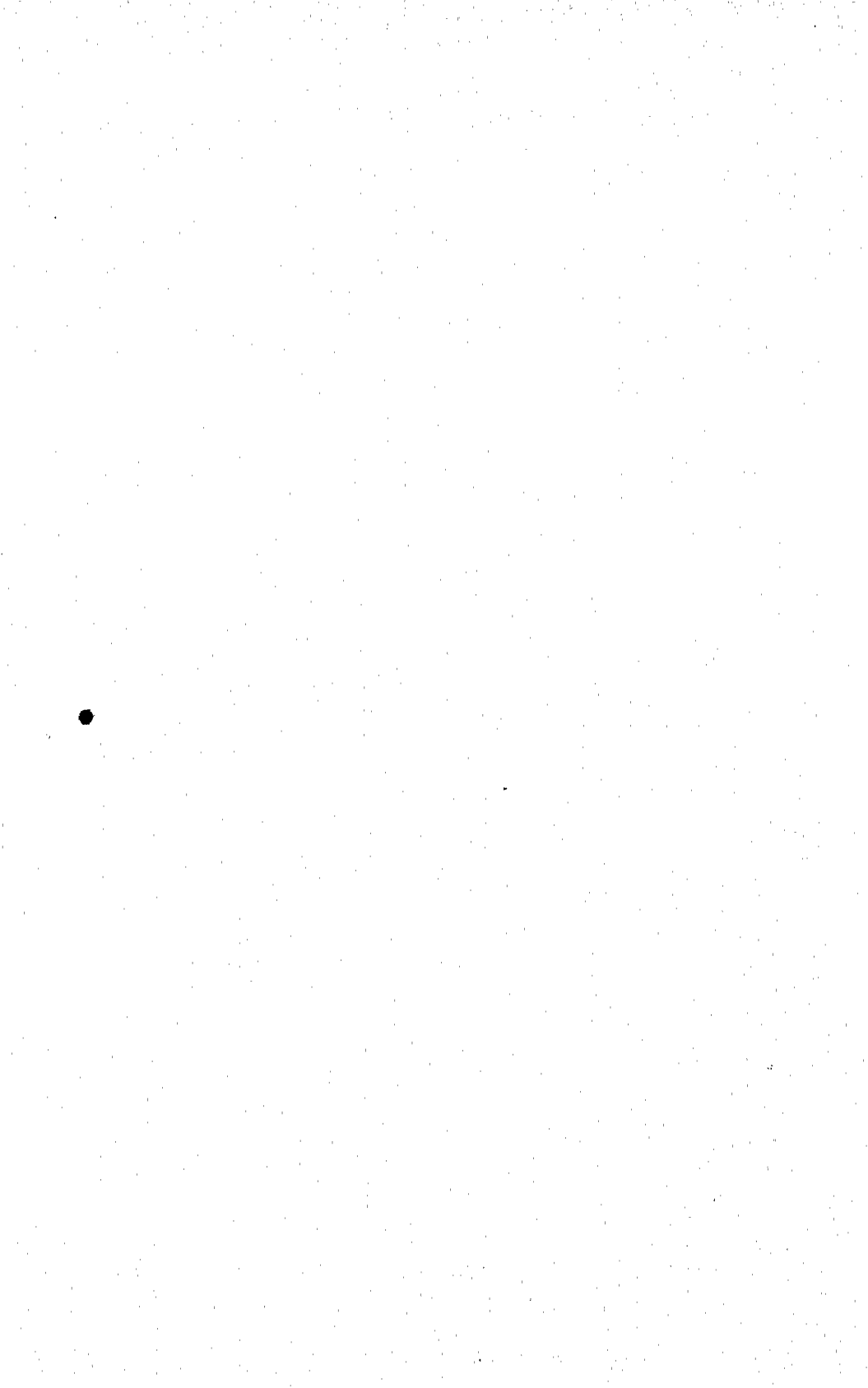
 RÉCAPITULATION.

Grand total des récompenses accordées à chaque pays, en dehors des catégories des grandes médailles d'honneur et des médailles d'honneur. *

France et colonies.....	7,763
Royaume-Uni et colonies	1,326**
Autriche.....	1,012
Prusse.....	724
Belgique.....	616
Etats Allemands	475
Suisse	293
Suède et Norvège	263
Portugal.....	235
Espagne	150
Sardaigne.....	132
Pays-Bas.....	121
Toscane.....	116
Etats-Unis.....	75
Grèce.....	66
Danemark.....	62
Etats Espagnols de l'Amérique.....	49
Etats Pontificaux.....	43
Empire Ottoman.....	34
Tunis.....	4
Chine.....	3
Sicile.....	2
Tripoli.....	1

* Tous ces chiffres et ceux qui précèdent ont été extraits avec soin des listes du jury international, et revisés avec une attention minutieuse.

** Pour la France et l'Angleterre, et surtout pour cette dernière, les colonies entrent pour un chiffre considérable dans le total.



RAPPORT

DE

SIR W. E. LOGAN.

[Traduit de l'Anglais.]

TORONTO, 3 avril 1856.

MONSIEUR,—Etant de retour en Canada après avoir rempli les devoirs qui m'avaient été assignés, conjointement avec M. J. C. Taché, comme un des commissaires spéciaux à l'exposition industrielle de Paris, et ayant rapporté avec moi les diverses médailles qui ont été accordées aux personnes qui avaient contribué à la collection des produits envoyés de la province, j'ai l'honneur de vous informer que j'ai mis ces médailles entre les mains de l'honorable secrétaire provincial, pour en avoir soin, jusqu'à ce qu'il plaise à son excellence le gouverneur-général d'en ordonner la distribution entre ceux à qui elles sont finalement destinées.

Ces médailles consistent en une grande médaille d'honneur, une médaille d'honneur, treize médailles de première classe et trente de seconde classe. En outre des noms des exposants à qui ces médailles ont été décernées, ceux de quarante-sept autres paraissent dans la liste officielle comme ayant mérité une mention honorable; mais au-delà de cette mention dans la liste officielle il n'y a ni diplômes ni documents constatant ce genre de récompenses.

Dans la liste officielle des prix, publiée en France lors de la distribution des médailles, on n'a enregistré rien de plus que le nom de l'exposant, la classe à laquelle l'article appartenait, et le pays d'où il a été envoyé. Je vous transmets une copie de cette liste pour ce qui concerne le Canada, et vous verrez que, sans autres documents officiels pour se guider, il serait impossible, à moins d'être grandement exposé à tomber en erreur, de constater sur quelles bases les décisions ont été faites, ou de formuler un état de comparaison entre les contributions du Canada et celles des autres pays, ou de dire quel peut être le résultat général de l'exposition. Cela ne pourra se faire qu'après que les rapports définitifs des jurés nous seront parvenus en ce pays, et l'on ne s'attendait pas de les voir sortir de la presse avant trois mois du jour de mon départ de Paris à la fin de décembre.

On était dans ce temps occupé à les formuler, mais il n'était permis à personne, excepté aux membres du jury, d'y voir ou d'avoir accès aux études écrites sur lesquels on les basait, et encore un juré n'avait la permission d'examiner que les documents de la classe à laquelle il était préposé. M. Hunt, de l'exploration géologique, nommé par le prince Napoléon comme juré à la première classe—celle qui embrassait les minéraux—était le seul juré spécialement en rapport avec le Canada. Tous les faits relatifs aux procédés du jury de cette classe sont en sa possession, et il s'occupe à préparer un rapport qui devra rassembler tels-détails sur l'application des minéraux canadiens que les circonstances et l'expérience acquise à l'exposition lui ont suggérés.

Je vous envoie aussi en même temps un état indiquant de quelle manière on a disposé de la collection du Canada depuis la clôture de l'exposition ; partie a été offerte en présent à différentes institutions de Paris en rapport avec le gouvernement français, partie a été vendue, partie rapportée en Canada, et le reste a été déposé au palais de Sydenham pour former le noyau d'une collection des produits du Canada, que le comité canadien, en acceptant l'offre d'un espace, des directeurs de cette institution, a l'intention d'y faire d'une manière à faire honneur autant à la province qu'à l'établissement qui la possédera.

Je vous passe aussi en même temps un état des deniers payés et reçus, par lequel vous verrez que je redois une balance de (£6 19s. 3d. courant) six louis dix-neuf chelins et trois deniers.

J'ai l'honneur d'être,

Monsieur,

Votre très-obéissant serviteur,

W. E. LOGAN.

W. Rhodes, écuyer, M. P. P.,

Président du comité exécutif Canadien

de l'exposition de Paris.

LISTE DES PRIX DECERNÉS AUX EXPOSANTS CANADIENS
A L'EXPOSITION INDUSTRIELLE DE PARIS, 1855.

[Traduit de l'Anglais.]

Classe I.

Grande médaille d'honneur, ... W. E. Logan, — Canada.

Classe II.

Médaille d'honneur, Canada.

Médailles de 1ère classe, Compagnie de la Baie d'Hudson, —
Lachine.

A. Dickson, — Kingston.

Médailles de 2e classe Farmer et Deblaquière, — Woodstock.
G. Sharples, — Québec.

Classe III.

Médailles de 1ère classe, Compagnie du Canada, — Toronto.

G. Cross, — Montréal.

W. C. Lyman et Cie., — Montréal.

A. Shaw, — Toronto.

A. Perry, — Montréal.

Médailles de 2e classe, J. Fisher, — Montréal.

J. Fleming, — Toronto.

D. Laurent, — Varennes.

L. Morse, — Milton.

A. Shaw, — Toronto.

G. Sheppard, — Montréal.

R. Wade, — Cobourg.

Mentions honorables, A. Coffin, — Gaspé.

W. Evans, — Montréal.

A. Kempton, — Ste. Thérèse.

W. F. Jarvis, — Toronto.

Abbé Villeneuve, Montréal.

Class IV.

Médaille de 1ère classe, George Perry, — Montréal.

Mention honorable, L. Lemoine, — Québec.

Classe V.

Mention honorable,.....G. Barrington,—Montréal.

Classe VI.

Médaille de 1ère classe,.....W. Rodden,—Montréal.

Médailles de 2e classe,.....D. Munro,—Montréal.

B. P. Page,—Montréal.

Mentions honorables,.....P. Dunn,—Montréal.

Dion et Lepage,—Rimouski.

W. H. Rice,—Montréal.

Classe IX.

Médaille de 2e classe,.....W. Rodden,—Montréal.

Classe XI.

Médaille de 2e classe,.....Fitts,—Montréal.

Gouvernement du Canada.

Mentions honorables,.....E. Lawson, Montréal.

J. McDougall, Montréal.

J. D. Proctor,—Montréal.

J. Robb,—Montréal.

W. Gamble,—Etobicock.

J. Naysmith,—Toronto.

Classe XII.

Médaille de 2e classe.....Mde. McCulloch,—Montréal.

Mentions honorables,.....H. Croft,—Toronto.

Wm. Lyman et Cie.,—Montréal.

Classe XIII.

Médaille de 1ère classe,.....T. C. Lee,—Québec.

Médaille de 2me classe,.....A. Cantin,—Montréal.

Mention honorable,.....Capt. Thomas,—Toronto.

Classe XIV.

Médailles de 1ère classe,.....Travaux publics,—Québec.

Exploration Géologique du Canada.

J. Ostell, Montréal.

Médaille de 2me classe,.....J. Brown,—Ste. Catherine.

Mentions honorables,.....Comp. d'ardoisière de Shipton,—Shipton

Compagnie Internationale des mines,—
Hamilton.

P. Gauvreau,—Québec.

Classe XV.

- Médailles de 2me classe,.....R. Scott,—Montréal.
 J. et J. Higgins,—Montréal.
 W. Parkins,—Montréal.
- Mentions honorables,.....H. et H. Date,—Galt.
 J. Dawson,—Montréal.
 W. Wallace,—Montréal.

Classe XVI.

- Mentions honorables,.....Thos. Peck,—Montréal.
 D. T. Jones,—Ganonoque.
 Wm. Parkyn,—Montréal.
 W. H. Rice,—Montréal.

Classe XXVIII.

- Médaille de 2me classe,.....Kingston,—*
- Mentions honorables,.....Mad. J. Jones,—Montréal.
 Mad. P. Partenais,—Montréal.

Classe XXIV.

- Médaille de 2me classe,.....Wm. Drum,—Québec.
 J. et H. Hilton,—Montréal.
- Mentions honorables,.....J. Bevis,—Hamilton.
 Mlle. Widder,—Toronto.
 MacGarvey—Montréal.

Classe XV.

- Médailles de 2me classe,.....J. Barbeau,—Québec.
 Henderson et Cie.,—Québec.
 Compagnie des Caoutchoucs du Canada,
 —Montréal.
 Sauvages du Canada.
 Smith & Cie.,—Montréal.
- Mentions honorables,.....D. Mercier,—Québec.
 Merryfield et Sheridan,—Toronto.
 Mde. Rhodes,—Québec.

* Cette médaille concernait l'exposition contenue dans une vitrine portant d'un côté la rubrique Kingston; les contributions comprises dans le contenu de cette vitrine étaient les suivants.—

Bas, châles et étoffes de laine de M. Simon Bean; Châles, flanelles et bas de laine de Mme. Colby; ouvrages en fil et autres, de Mme. Bouchard; flanelles de Barber frères.

Seanbirth et Robinson,—Toronto.

Sœurs de Charité,—Montréal.

Ed. Gauthier,—Montréal.

Classe XVI.

Mentions honorables,.....Mlle. Cochrane,—Québec.

J. C. Doane,—Montréal.

R. et A. Miller,—Montréal.

T. J. Palmer,—Toronto.

Sœurs de la Providence,—Montréal.

A. Young.

Classe XXXI.

Médaille de 2me classe,.....E. Idler,—Montréal.

Smith et Cie,—Montréal.

Mention honorable,.....G. Cross,—Montréal.

E T A T

MONTRANT LA MANIÈRE DONT IL A ÉTÉ DISPOSÉ DES
ARTICLES EXPÉDIÉS DU CANADA A PARIS
POUR L'EXPOSITION.

Dans ce tableau la désignation de l'article est en général précédé du nom de l'exposant.

CLASSE I.

La collection des minéraux formant l'exposition de cette classe a été distribuée, partie par don à l'école des mines à Paris, partie par envoi au palais de Sydenham. Pour les détails sur cette classe et celle qui suivent on peut avoir recours au catalogue.

CLASSE II.

Bouchard, Pierre, échantillon d'érable, envoyé à Sydenham.

Dickson, André, collection d'échantillons de bois, offert au ministère de la marine.

Dorwin, J. W., échantillon de bois de pin, envoyé à Sydenham, ainsi que les articles de la même classe exposés par MM. Farmer et de Blaquièrre, Gamble, Kennedy, Lavoie, Lévêque, Marmon, Moody, Saint-Arnaud, Saint Armand, Sharples, Dubeau, Grant et Hall, Halliday, Lamouche, MacGibbon et Manning.

Moore, Thomas, Paxton, et Jennings et Smith, manches d'outils et douves, distribués entre le conservatoire des arts et métiers, la commission d'Autriche, MM. Goldenberg, d'Allemagne, et le palais Sydenham.

Mercier, David, exposition particulière, effets remis à leur propriétaire.

Compagnie de la Baie d'Hudson, collection de fourrures, partie vendue au profit du Canada, partie distribuée à la commission anglaise, au jardin des plantes et renvoyée au Canada.

Murphy, M., lignes pour la pêche, vendues.

Peacock, John, mouches artificielles pour la pêche, offertes au conservatoire des arts et métiers.

CLASSE III.

Evans, plan d'une ferme canadienne, offert à l'école impériale de Grignon.

Bingham, J., charrue en fer, vendue.

Brough, R., râteaux de fanneur, partie donnée à l'école impériale de Grignon, le reste envoyé à Sydenham.

Dion et Lepage, grand modèle de moulin à battre, donné à l'école impériale de Grignon.

Glasford, George, faux, envoyés à Sydenham.

Jeffries, J., coupe-racine, Moody Mathieu; machines à moissonner, à racler, à nettoyer le trèfle, Morse, charrue; Paige, machine à battre; Pateron; charrue; Rice machine à vanter, vendues au profit du comité.

Romain, Robert, cultivateur à vapeur, remis aux mains de l'inventeur.

Toute la collection des graines, céréales (voir catalogue) a été en partie échangée pour d'autres grains avec les pays suivants, savoir: France, Angleterre, Autriche, Portugal, Egypte, Turquie, Tunis, Toscane, Etats du Pape, Algérie, Norvège et Danemark; partie a été donnée à *la société impériale d'acclimatation de France*, au conservatoire des arts et métiers, à l'école impériale de Grignon, à M. Vilmorin et autres membres du jury, et le reste envoyé à Sydenham.

Perry, Alfred, noix de noyer blanc, envoyé à Sydenham.

Robertson, laine, Southwick laine, Corse et May, briquettes de lin, le tout envoyé à Sydenham.

Cross, George, fromages, donnés à l'exposition française des articles à bon marché.

Wade, R., fromage, endommagé et perdu.

CLASSE IV.

Ladd, C. P., balance, envoyée à Sydenham.

Rodden, balance, envoyée à Sydenham; quelques articles du même exposant ont été vendus à son profit étant sa propriété privée.

Fergusson, W. J., tuyaux de pompe, renvoyés au Canada.

Lemoine, Louis, pompe à incendie, do do

Perry, George, do do vendue au gouvernement anglais.

CLASSE V.

Archambault, André, harnais, envoyé à Sydenham.

Barington, George, do vendu.

Combs, John, attelles de collier, envoyés à Sydenham.

Couvrette, Magloire, harnois, do do

Dean, Robert, malle de cuir, vendue.

Edward, W. R., selles, envoyées à Sydenham.

Morris, Robert, harnois, envoyé à Sydenham, malle de cuir vendue.

Trelkeld, J., collection de fouets et cravaches, envoyée à Sydenham.

Wiltse, Joseph, jougs pour bœufs, vendus.

Gingras, Edouard, voiture de luxe, envoyée à Sydenham.

Leduc, Clovis, do do vendue.

Saurin, Joseph, traîneau galais, envoyé à Sydenham.

Holland, M., clous pour chemins de fer, envoyés à Sydenham.

CLASSE VI.

Dean, Robert, forge portative, vendue.

Lindlay, C., do do do.

Helme et Wade, machine à percer la terre, envoyée à Sydenham.

Ladd, C. P. moulin à farine, envoyé à Sydenham, tour vendu.

MacLellan, machine à mortaiser; Munro, machine à raboter et embouvetter; Parsons, machine à faire de la brique; Rodden machine à raboter, tour d'ébéniste, établi mécanique et tour à gournables; Dunn, machine à faire des clous,—le tout vendu.

CLASSE VII.

Brough, R., rouets et métiers à filer; Taylor et Dockrill, machine à coudre, le tout envoyé à Sydenham.

CLASSE VIII.

Hearn et Potter, niveau d'ingénieur, renvoyé au Canada.

Keefer, Thomas C., carte topographique du Canada, renvoyé au Canada.

Tanguay, l'abbé, ossements fossiles, contribution privée remise au propriétaire.

CLASSE IX.

Scobell, J., tourbe comprimée, envoyée à Sydenham.

Ladd, C. P., cercueil en fer do do do.

Macklin, O. S., poêle, vendu dans un état avarié.

Prowse, G. F., réfrigérateur, envoyé à Sydenham.

Rodden, W., poêle de cuisine, vendu.

Lyman, W., acçonge, envoyé à Sydenham.

Piper frères, fanal pour locomotives, envoyé à Sydenham.

Têtu, C. H., huiles de cétacées de diverses espèces, partie envoyée à Sydenham et partie fournie par M. Taché à la maison Levasseur de Paris, pour expériences.

CLASSE X.

Brennan, Patrick, potasse, vendue.

Carr, J., colle-forte, envoyée à Sydenham.

Lyman, William, sels alcalins, vendus.

MacFarland, Archibald, colle-forte, envoyée à Sydenham.

Townsend, T. W., produits chimiques, do do.

Archambault, A., vernis pour cuir, do do.

Fischer, J., huile végétale, do do.

Fox, C. J., huile de pieds de bœuf, do do.

Hearle, J. G., savons de toilette, vendus.

Keefer, T. C., huile de pourcie, donnée pour expériences.

Laflamme, A., tapis peints à l'huile, envoyés à Sydenham.

Lepage et Lévêque, huile de pourcie, partie donnée par M. Taché pour expériences, le reste envoyé à Sydenham.

Lyman, S., cire, envoyée à Sydenham.

Lyman, W., huiles animales et végétales, envoyées à Sydenham.

Compagnie des caoutchoucs de Montréal, bottes et souliers en partie vendus; en partie envoyés à Sydenham.

Houghton et Wallace, cuirs, vendus.

Macklin, O. S., cuirs, vendus.

Têtu, C. H., cuirs de marsouin, partie donnée pour expériences, partie envoyée à Sydenham.

Valois, Narcisse, cuirs tannés et teints, vendus.

Andres, S. R., papier d'immortelle donné au conservatoire des arts et métiers.

Gingras, Pierre, fourrures de martes teintes, vendues.

Lyman et Cie., plantes teinctoriales, partie offerte à la manufacture impériale des Gobelins, le reste envoyé à Sydenham.

Taché et Michaud, peintures minérales, envoyées à Sydenham.

Marnette, Dr., tabac, envoyé à Sydenham.

Wilson, D., do do do do.

CLASSE XI.

Gamble, W., farines de diverses espèces, vendues.

Fitts, Clark, biscuits, vendus.

Lacombe, Madame, fécule de pommes de terres, soumise à des expériences.

Lawson, Edward, farine et biscuits, vendus.

MacDougall, J., farine de froment, vendue.

Naysmith, John, biscuits, vendus.

Platt, Samuel, farine, vendue.

Proctor, J. D., farine de maïs, vendue.

Robb, John, biscuits, vendus.

Southwick, M. B., fécule de maïs, soumise à des expériences.

Thomas, Richard, farine de sarrasin, vendue.

Gasse, Louis, sucre d'érable, donné à un chimiste pour expériences.

Redpath, J., sucre d'érable, vendu.

Taylor, James, sucre d'érable, vendu.

Valois, Narcisse, sucre et sirop d'érable, donnés pour expériences.

Ashton, J. P., marinades, vendues.

Bauden, J. et W., jambons d'ours, donnés à MM. les jurés.

Crawford, W., moutarde, vendue.

Idler, F., viandes conservées, données.

Léonard, P., chicorée, envoyée à Sydenham.

Mochrie, George, conserves de viandes, vendues.

Moyer et Keating, fruits séchés, partie donnée aux jurés, partie envoyée à Sydenham.

Shaw, Alexander, chicorée, envoyée à Sydenham.

Southwick, M. B., conserves de viande et de légumes, données aux jurés.

Thomas, Richard, saucisses, retirées du concours pour cause d'avaries.

CLASSE XII.

Ardouin, A., plantes médicinales et teinctoriales, partie donnée à la manufacture impériale des Gobelins, le reste envoyé à Sydenham.

Groft, H., préparations officinales, envoyées à Sydenham.

Giroux, Olivier, plantes médicinales et gommés végétales, envoyées à Sydenham.
 Lespérance, Joseph, huile de foie de morue, envoyée à Sydenham.
 Booth, J., animaux empaillés, donnés au Jardin des Plantes.
 Kennedy, D. peaux d'oiseaux du Canada, partie donnée au Jardin des Plantes,
 partie au *British Board of Trade*.
 MacCulloch, madame, collection des oiseaux du Canada, propriété de l'exposant,
 remise au propriétaire.

CLASSE XIII.

Clark, J., poulies, envoyées à Sydenham.
 Hood et frères, bras de vergue, donné au conservatoire des arts et métiers.
 Macgregor, A. et D., collection de cordages, vendue.
 Sohler, G., statue sculptée pour la tête d'un navire, laissée dans le trophée de la
 marine anglaise.
 Ash, lieutenant, modèle d'un radeau de sauvetage, envoyé à Sydenham.
 Thomas, capitaine do do do do do.
 Hudson, capitaine, modèle de vapeurs do do do.
 Cantin, A., rames pour chaloupes, données au ministère de la marine et des colonies
 en France.
 Lee, Thomas C., modèles de clipper et de vapeurs, envoyés à Sydenham.

CLASSE XIV.

Tous les matériaux à bâtir appartenant à cette classe ont été donnés en partie
 aux ponts et chaussés de France et le reste envoyé à Sydenham.
 Ostell et Cie., portes, fenêtres, jalousies, et autres articles en bois, partagés entre
 l'exposition française des articles à bon marché et le palais Sydenham.
 Bureau des travaux publics, modèles de canaux et ponts donnés au conservatoire
 des arts et métiers.
 Compagnie du Grand Tronc, modèle du pont Victoria, envoyé à Sydenham.
 Thomas, W., dessins d'architecture remis à l'auteur, modèle du monument de
 Brock donné à des parents du général Brock à Jersey.

CLASSE XV.

Les outils formant l'exposition de cette classe ont pour la plupart été vendus,
 le reste a été partagé entre le conservatoire des arts et métiers, le palais Syden-
 ham et la commission autrichienne.

CLASSE XVI.

Rodden, W., ouvrages en fonte, donnés au conservatoire des arts et métiers.
 Rice, H., cribles, vendus, toiles métalliques envoyées à Sydenham.
 Peck, Thomas et Cie., clous, envoyés à Sydenham.

CLASSE XVII.

Bohle et Hendery, argenteries, vendues pour le poids du métal.

CLASSE XVIII.

Spence, J. C., vitraux colorés, envoyés à Sydenham.

CLASSE XX.

La plus grande partie des étoffes et ouvrages en laine et autres matières formant l'exposition de cette classe ont été renvoyés au Canada, aux exceptions suivantes : Carr, J., crins, envoyés à Sydenham.

Bean, Simon, un châle et quelques étoffes donnés sur les lieux, une partie de la flanelle vendue, le reste envoyé au Canada.

Bouchard, madame, ouvrages et produits en laine, envoyés à Sydenham.

Colby, madame, un châle, vendu ; quelques effets donnés sur les lieux aux employés, le reste renvoyé au Canada.

CLASSE XXII.

Scours de la Charité, fil de lin donné aux jurés.

Bouchard, madame, fil de lin et toile du Pays renvoyés au Canada.

CLASSE XXIII.

Ebénézer, S., gants de laine, renvoyés au Canada.

Harper, madame, bas de laine, vendus.

Moore, madame, do do

Musson, madame, do do

Silverthorn, madame, couvre-pieds, vendus.

Stiffel, madame, do do

Langevin, madame, nappe de table, do

Vencelow, madame do do renvoyée au Canada.

Senkler, mesdames, dentelle à l'aiguille, do do

CLASSE XXIV.

Bevis, J., table ronde, vendue.

Hilton, J. et W. sofa et chaises, vendus.

MacGarvey, Owen, chaises berçantes, une donnée à M. Maitland, le reste vendu.

Drum, chaise d'érable rubané, vendue.

Rhodes, capitaine, chaises recouvertes en peau d'original brodée, vendues.

Spence, J. C., guéridon en verre, envoyé à Sydenham.

Widder, Mlle, chaise de salon, exposition particulière, remise.

Cushing, madame, cadre de fantaisie, vendu en état avarié.

Hare, Albert do do do do

Boyd, John, brosses, vendues.

Jenking, Thomas, brosses et cuirs, envoyés à Sydenham.

Davis madame, ouvrages à l'aiguille, vendus.

CLASSE XXV.

Smiley, Robert, chemises, vendues.

Gauthier, Edouard, habits d'étoffe du pays, vendus.

Henderson et Cie., capote en castor, vendue.

Wheeler, Thomas, mantille en plumes, renvoyée au Canada.

Barbeau, Joseph, bottes de chasse et autres, envoyées à Sydenham.

Eckart, Isaac, raquettes et bottes d'esquimaux, envoyées à Sydenham.

Fisher, madame, gants en duvet d'original, exposition particulière.
 Mercier, David, habits de chef Huron, remis au propriétaire.
 Merryfield et Sheridan, souliers, une partie vendue, le reste à Sydenham.
 Pollard, madame, pantoufles brodées, renvoyées au Canada.
 Price, David, mocassins brodés, propriété particulière.
 Seanberth et Robinson, bottes, envoyées à Sydenham.
 Smith et Cie., bottes et souliers, en partie vendus, le reste envoyé à Sydenham.
 Taché, J. C., mocassins revêtus de caoutchouc, propriété particulière.
 Couture, madame, chapeaux en paille et foin envoyés à Sydenham.
 Martel, madame, do do vendu.
 Martel, mademoiselle, do do do
 Ranger, madame, do do envoyé à Sydenham.
 Jones, madame, écran brodé en laine, renvoyé au Canada.
 Partenais, mademoiselle, broderie en laine, do do
 Malo, l'abbé, curiosités sauvages, exposition particulière, remises au propriétaire.
 Jones, Peter, curiosités sauvages, vendues.
 Mercier, David, ouvrages des Sauvages, exposition privée, remis au propriétaire.
 Rhodes, madame, broderies sur écorce, vendues.
 Tanguay, l'abbé, curiosités sauvages, remises au propriétaire.

CLASSE XXVI.

Armstrong, W., dessins à l'aquarelle, renvoyés en Canada.
 Shepherd, Mlle, dessins des fruits et végétaux du Canada, envoyés à Sydenham.
 Tully, Kivas, dessins d'architecture, renvoyés au Canada.
 Whitfield, vues canadiennes, lytographiées, do do
 Doane, J. C., portraits au daguerréotype, do do
 Palmer, E. J. do do do do
 Cochrane, Mlle, fruits en cire, donnés au conservatoire des arts et métiers.
 Sœurs de la Providence do do do do do
 Wheeler, J., gravure en creux, renvoyé au Canada.
 Rose, échantillons de typographie do do do
 Salter et Ross, do do do do do
 Smith do do do do do
 Starke et Cie., do do do do do
 De Puibusque, Adolphe, reliûre en cuir de marsouin, remise au propriétaire.
 Mackay, madame, échantillons de reliûre, envoyée à Sydenham.
 Miller, R. et A., do do do do
 Young, A., do do do do

CLASSE XXVII.

Hood, T. D., piano et table d'armonie, envoyés à Sydenham.

CLASSE XXVIII.

Kane, Paul, peintures à l'huile, propriété de M. Allan, remises.
 Ryland, J. H. do do remises au propriétaire.

ÉTAT DES DENIERS PROVENANT DE LA VENTE DE CERTAINS ARTICLES ENVOYÉS À L'EXPOSITION INDUSTRIELLE DE PARIS.
(Traduit de l'Anglais.)

NOM DU FABRIQUANT.	ARTICLES.	NOM DE L'ACHETEUR.	£ s. d.	£ s. d.
Moody	Râteau à cheval	Carl Bruhan	2 10 0	
	Machin à nettoyer le trelle	Do	1 10 0	
	1 joug à bœufs	Do	15 0	
Rodden	Poêle de cuisine	M. Lemoine, St. Ds	10 15 0	
Morse	Charrue	Comte de Salsburgh	7 10 0	
McGarvey	1 chaise bergante	P. Scholless	5 0 0	
	1 do tournante	Do	10 0	
Anderson et Cie	Capot réversible de castor et de drap	M. Toussant	12 6	
	1 paire de boîtes en caoutchouc	U. Lalen		
Paige	Machin à battre	J. Theohard	6 7½	
Smith	1 paire de souliers	W. Favy	22 0	
	do	Do	7 10 0	
Rice	Vampuso	Do	6 0 0	
Jeffrey	Sarcloise	Do	100 0 0	
Leduc	Voiture	Do		
Barrington	Harnais	Do		
Kennedy	4 peaux d'oiseaux	Princes Romaparte	114 8 7½	
Compagnie de la Baie d'Hudson	do de chats sauvages à lss	Do	1 0 0	
W. Cushing	Cadre à toiletté doré	U. Chezet	3 12 6	
Smith	1 paire de boîtes de caoutchouc	Do	0 5 6	
	1 do de boîtes	M. Frenant	1 5 0	
	1 do de souliers de caoutchouc	Do	1 8 0	
Rodden	Plateau-machino d'hyéniste	Do		
Ladd	Tour à bois	D. Y. Douario	2 16 0	
Munro	Machin à planer	Do	100 0 0	
Bingham	Charrue de fer	Do	63 0 0	
Gauthier	Capot d'étoffe du pays	Q. Tunois	165 0 0	
M. Stiffel	Correspondance	École de Grignon	140 0 0	
Bouchard	Châte	E. Boynes	5 0 0	
	do	Do	2 10 0	
Compagnie de la Baie d'Hudson	12 peaux de martre	Do	1 2 0	
Houghton et Wallace	Cuir	M. Delasse		
Macklin	Sofa et chaises	M. Fleury	60 0 0	
Hilton	Matté en cuir	L. Brun	2 0 0	
Dean	2 chaises de fantaisie	Do	6 0 0	
Rhodes	Table de salon	Do	25 0 0	
Hare	Miroir à toiletté et cadre doré	Do	2 10 0	

Rhodes	4 boîtes d'écorce de bouleau	Do	2 0 0	
Parsons	Machin à faire la brique	M. Ferrier	97 10 0	
Smith	1 paire de souliers	R. Kounth	5 0 0	
Drum	1 chaise de fantaisie	E. Gorver	0 10 0	
Koddert	Machin à planer	McConaly	3 0 0	
Compagnie de la Baie d'Hudson	21 peaux de rat musqué	Do	00 0 0	
	Rideaux	Do	1 3 0	
Dean	Forgo portative	Do	10 0 0	
Lindsay	3 peaux de renard	Do	7 10 0	
	Broderie en perles	Do	7 10 0	
M. Jones	2 peaux de castor	Do	1 14 0	
Compagnie de la Baie d'Hudson	1 couvre-pieds	Do	1 0 0	
Langewy	1 peau de pastor	F. Tacher	1 16 0	
Compagnie de la Baie d'Hudson	1 couvre-pieds ouvert en coton	Do	17 6	
Syverthorn	2 peaux de jennes castors	Do	18 0	
Compagnie de la Baie d'Hudson	1 chaudoiler à branches et un martinet	Do	2 0 0	
Macklin	Poêle	Do	6 0 0	
	do	Do	1 10 0	
Patterson	Charrue	Do	1 15 0	
Jellicson	Compote de racines	L'Empereur		
Scott	Outils	M. Colonia	18 3 0	
Higgins	Do	Do	1 10 0	
Dacey	Do	Do	37 13 0	
Falkins	Châles	Do	1 10 0	
Jones	Do	Do	3 0 0	
Davson	Rabots	Do	10 5 0	
Wallace	1 paire de bottes	Do	16 5 0	
	do	Do	0 5 0	
G. Perry	Pompe à incendie	Chambre de commerce d'Angleterre	150 0 0	
Ferguson	75 pieds de tuyaux de pompe à incendie	Do	15 0 0	
	1 paires de bas et chaussons	Sir W. Logan	165 0 0	
	1 tête d'original	Baron de Reizek Stalbourg	0 10 0	
	74 verges de drap du pays	Capitaine Powke	7 10 0	
	11 peaux de martres teintés	Joueurs de domane	3 15 0	
	1 do de renard argenté	Jardin des plantes	5 0 0	
	12 vitrines à l's	Arts et metiers	25 0 0	
	3 balais	M. Bessange	60 0 0	
Compagnie de la Baie d'Hudson	1 peau de chat sauvage et 1 de loup	Do	1 5 0	
	4 chapeaux de feint	Do	0 4 0	
McGarvey	1 chaise bergante	Do	0 15 0	
	1 paire de caoutchoucs pour femmes	Do	0 6 0	
McLellan	Machin à mortaises	Comte Grey	1 0 0	
Gauthier	1 barij de farine de blé d'inde	Do	2 0 0	
	1 do de gruau	Do	1 18 0	
	1 do de fleur supérieure	Do	2 5 0	
	1 do d'orge émondée	Do	1 10 0	
	1 do de farine d'avoine	Do	1 10 0	

ÉTAT DES DENIERS PROVENANT DE LA VENTE DE CERTAINS ARTICLES ENVOYÉS À L'EXPOSITION INDUSTRIELLE DE PARIS.
(Traduit de l'Anglais.)

NOM DU FABRIQUANT.	ARTICLES.	NOM DE L'ACHETEUR.	
McDougall Pitté	1 baril de pois fendus		1 10 0
	1 do de farine de pois		2 0 0
	1 do de farine de sarrasin		2 10 0
	2 1/2 do de fleur		1 15 0
	1 do de farine d'avoine		0 15 0
	1 do de sel-doux		2 9 6
	33 sacs de marines		2 13 0
	2 boîtes de sucre d'érable		4 0 6
	7 do de biscuits de Toronto	} 213 boîtes à 6d.	5 9 0
	5 do de Montreal		1 0 0
Différents exposants.	1 baril de peraisse		1 15 0
	1 do de potasse		1 10 0
	1 do de sel alcalin		1 10 0
	1 bot de papier noir		1 0 0
	1 bot de corpage		1 0 0
	20 boîtes de savon à la		1 0 0
	18 brasses		1 0 0
	1 bal et 1 bale de houblon, 80 livres à 6d		2 0 0
	1 massau de sucre, 1 pot au beurre et 1 cuiller, sauvages		2 10 0
	1 jambon		
	3 baires de souliers		1 10 0
	1 paire de soulers de caoutchouc		0 12 6
	2 paires de pantalons d'étoffe du pays		1 12 6
	2 peaux de loutre		3 0 0
	7 verges de drap endommagé		1 15 0
Montant vendu par M. Logan			8 10 0
Chargé aux acheteurs pour droits			1263 4 4 1/2
Machines pour faire le coton, vendu par M. Tucké			17 10 0
Effets vendus par M. Perry			73 0 0
			7 13 6
Moins—payé, couverture de voiture			1361 10 8 1/2
Payé pour droits, transport d'effets, etc., etc.			48 2 2
Produit net			0 0 0
			1313 17 6 1/2

34 2 0

8 10 0

1263 4 4 1/2

17 10 0

73 0 0

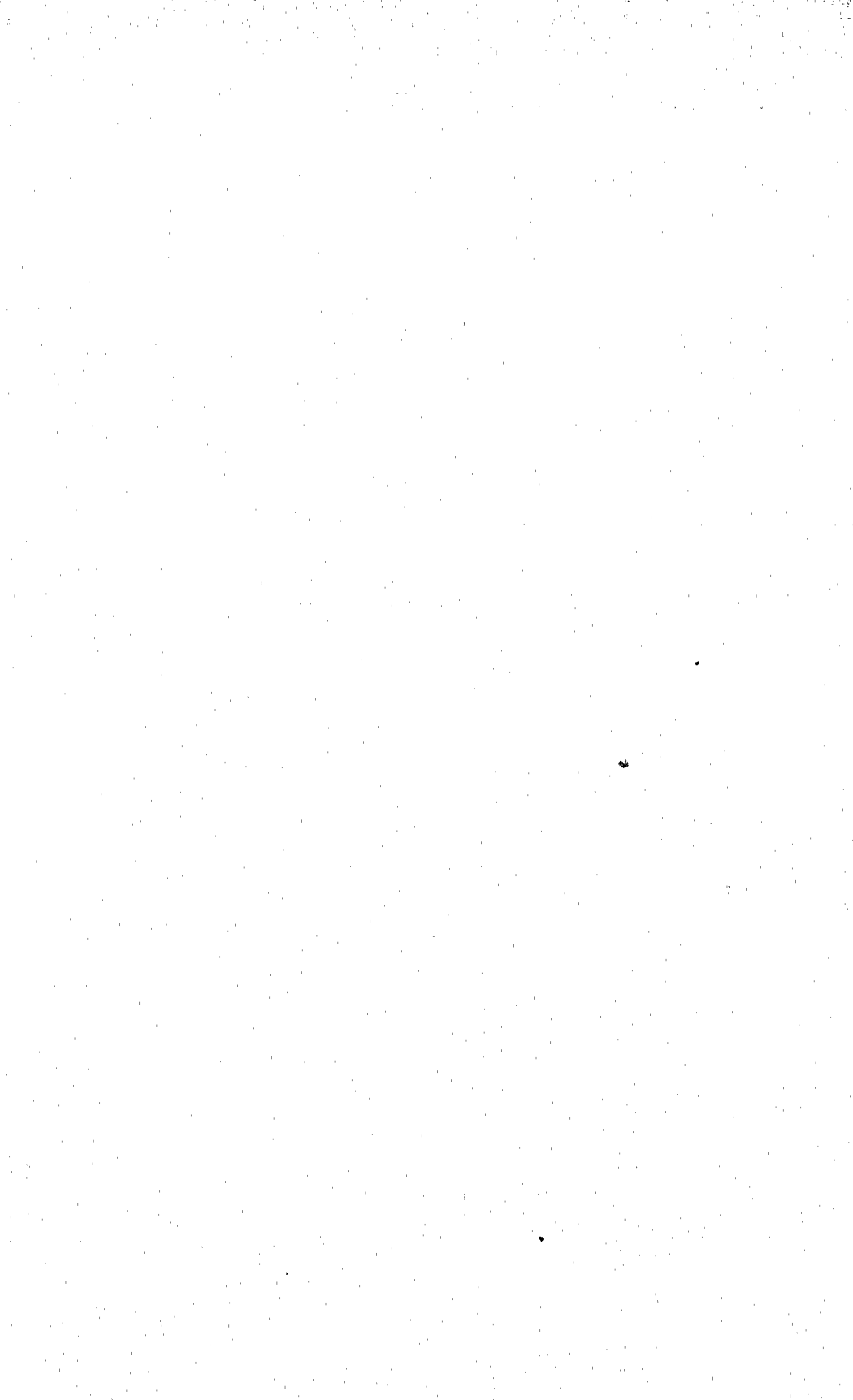
7 13 6

1361 10 8 1/2

48 2 2

1313 17 6 1/2

ESQUISSE GÉOLOGIQUE
DU CANADA.



19 Victoriae.

Appendice (No. 46.)

A. 1856.

ESQUISSE GÉOLOGIQUE
DU CANADA

POUR SERVIR

A L'INTELLIGENCE DE LA CARTE GÉOLOGIQUE

ET DE LA COLLECTION DES MINÉRAUX ÉCONOMIQUES

ENVOYÉES

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS, 1855.

PAR

W. E. LOGAN

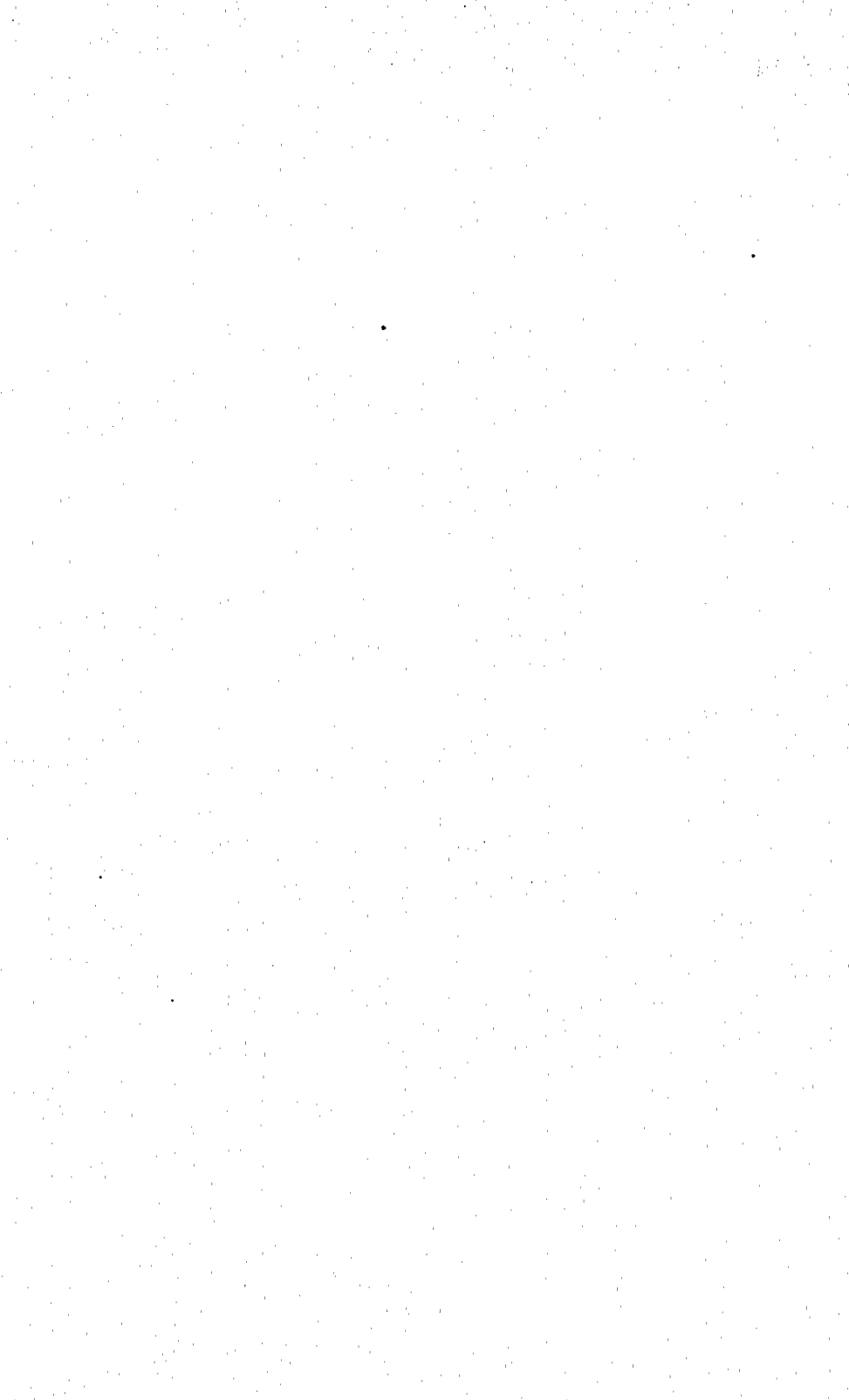
Membre de la Société Royale d'Angleterre, des Sociétés Géologiques de France
et d'Angleterre, directeur de la Commission Géologique du Canada, etc.

ET

T. STERRY-HUNT

Docteur ès sciences, membre de la Société Géologique de France, de l'Académie Américaine
des Arts et Sciences, chimiste et minéralogiste de la Commission Géologique
du Canada, membre du Jury international de l'Exposition
universelle de Paris, etc., etc., etc.

PARIS
HECTOR BOSSANGE ET FILS,
QUAI VOLTAIRE, 25.
1855.



INTRODUCTION.

Le commencement des recherches systématiques sur la géologie du Canada date seulement de 1842. Avant cette époque plusieurs efforts avaient été faits par des hommes éclairés, dans le but d'établir une commission pour l'examen du pays sous les rapports géologiques et minéralogiques, mais ce ne fut qu'en 1841 que la Chambre Législative, ayant octroyé une somme de 30,000 fr. pour une exploration géologique de la province, le gouverneur, sir Charles Bagot, nomma, en 1842, un géologue, M. W.-E. Logan, avec M. Alex. Murray, comme assistant, pour mettre l'œuvre en exécution. L'exploration étant ainsi commencée, fut continuée, sous l'administration du baron Metcalfe, par un second octroi de 40,000 fr. par an pour une période de cinq années à dater de 1845, et, en 1850, l'acte fut renouvelé sous l'administration du comte d'Elgin pour le même espace de temps.

L'exploration géologique du Canada offre des difficultés tout à fait particulières; dans les vieux pays, où une civilisation de plusieurs siècles a développé les ressources minérales du sol, et où les mines et les carrières fournissent partout les moyens faciles de connaître la nature et l'arrangement des différentes formations du terrain, où enfin les travaux topographiques ont précédé ceux des géologues et donné une carte exacte du pays, les recherches géologiques deviennent comparativement faciles. Mais dans un pays nouveau, tel que le Canada, toutes ces choses manquaient; le géologue était appelé à devancer la civilisation, et, pénétrant dans des régions inconnues, à indiquer des sources de richesses minérales dont on ne soupçonnait pas même l'existence, préparant ainsi la voie pour l'industrie des hommes civilisés qui doivent remplacer les Sauvages. Ajoutons à cela que, comme les connaissances géographiques sont un préliminaire indispensable aux recherches de cette nature, il a fallu souvent combiner la topographie avec la géologie, et faire en même temps une carte géographique et géologique du pays, et l'on peut se former quelque idée des difficultés qu'a présentées cette investigation du Canada.

Le Canada a une superficie de près de quarante mille lieues, et les recherches de MM. Logan et Murray, aidées par celles de M. Richardson, ont déjà fait connaître la géologie d'une grande partie de cette étendue.

D'après la preuve faite devant un comité de la Chambre d'Assemblée, en octobre 1854, il paraît que les explorations jusqu'à cette époque comprenaient les rives des lacs Supérieur et Huron, ainsi que tout le grand bassin occidental du Canada, la vallée du fleuve jusqu'au golfe Saint-Laurent, les vallées des rivières Richelieu, Yamaska, Saint-François et Chaudière, celles de l'Outaouais jusqu'au lac Temiscaming et ses affluents, ainsi que presque toute la partie du Bas-Canada au sud du Saint-Laurent, y compris le district de Gaspé. A ces travaux géologiques il faut ajouter les relevés topographiques de plusieurs rivières se jetant dans les lacs Supérieur et Huron, une grande partie de l'Outaouais et ses affluents, ainsi que les relevés faits par M. Murray sur deux lignes d'exploration entre l'Outaouais et le lac Huron, et les mesurages des principales rivières de Gaspé. Tous ces travaux topographiques n'étaient qu'accessoires au relevé géologique, mais la nécessité dans laquelle se trouvait la Commission de les faire a grandement augmenté la difficulté de l'œuvre.

Les rapports annuels de la commission forment aujourd'hui à peu près 1,200 pages in-8^o, et contiennent des comptes rendus des travaux géologiques de chaque année avec les descriptions des substances économiques trouvées dans le cours de l'investigation, ainsi que des recherches sur la composition des roches, minéraux, sols, et eaux minérales du pays, faits par M. T. Sterry-Hunt, qui, depuis 1847, a été adjoint à la commission en qualité de chimiste et de minéralogiste.

Les dépenses nécessaires dans un pays où il a fallu faire à la fois et la géologie et la topographie, et organiser des expéditions pour parcourir des régions encore à l'état de nature, ont été telles que, malgré les sommes libérales accordées par le gouvernement provincial pour ces travaux, ce n'a pas été sans des sacrifices personnels très-considérables de la part du directeur que l'exploration géologique a été conduite jusqu'à ce jour. A la dernière séance de l'Assemblée Législative, il a été accordé une somme de 40,000 fr. pour la publication d'une carte géologique du Canada, sur une échelle de 1:100,000 (ayant ainsi une largeur de près de 1m. sur une longueur de 2m.), qui sera accompagnée d'un résumé des rapports qui ont déjà paru. On se propose, dans la continuation des travaux, de publier chaque année, outre les rapports de progrès, une livraison de dix planches des fossiles caractéristiques des différentes formations du Canada, avec descriptions, et de donner plus tard des coupes géologiques avec une carte détaillée sur une grande échelle, dont les parties séparées paraîtront successivement chaque année,

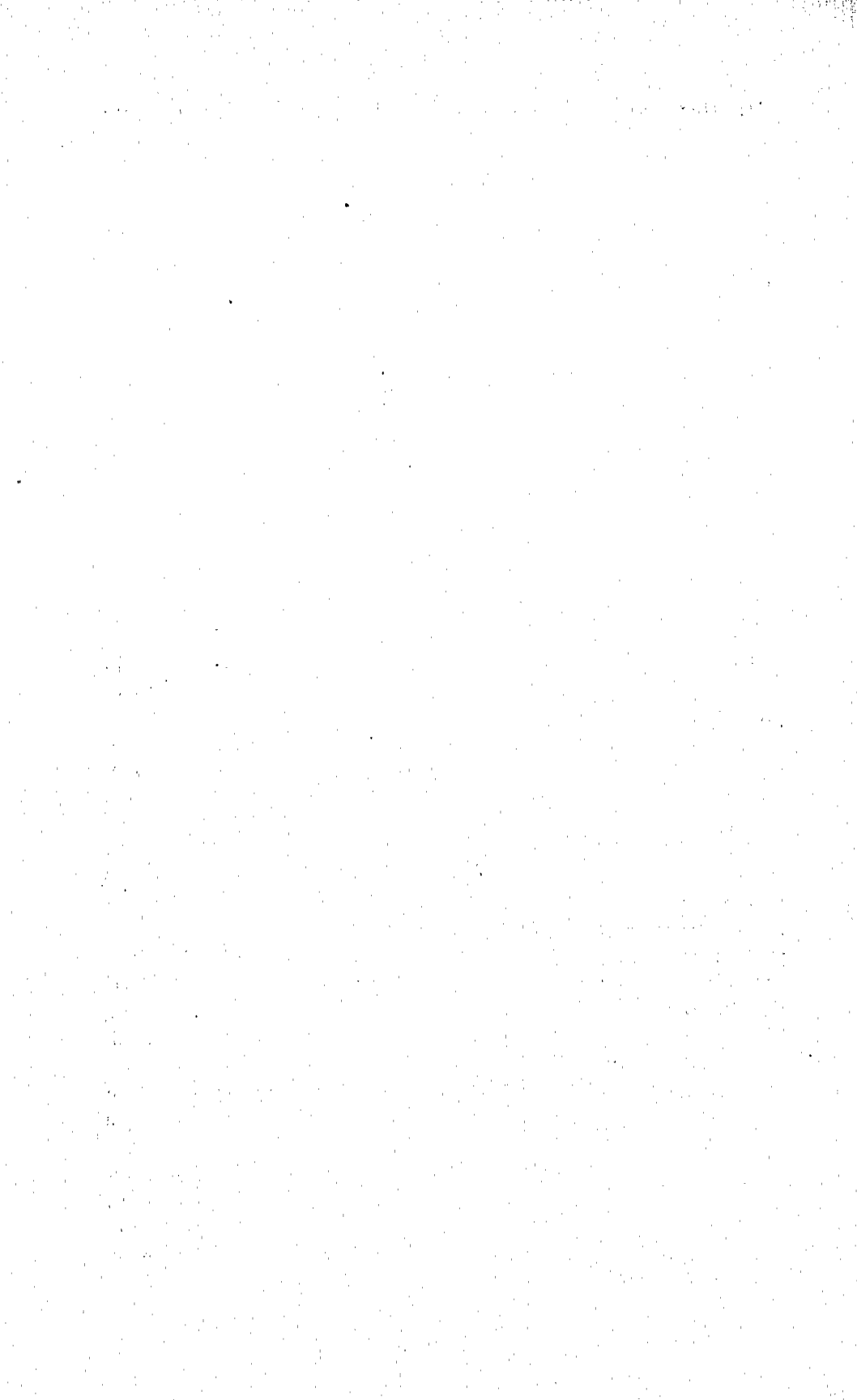
La commission géologique s'est assurée la coopération de M. James Hall, de New-York, pour la publication des travaux de paléontologie exigeant des études spéciales. Ce savant, si bien connu par ses recher-

ches sur la géologie des États-Unis, publiera prochainement une carte géologique de ce pays sur la même échelle que celle du Canada, et comme M. Logan a adopté les divisions reconnues par M. Hall dans le terrain paléozoïque des États-Unis, les travaux dans ces deux pays limitrophes donneront à la géologie de l'Amérique du Nord une unité de plan qui offrira de grands avantages pour les recherches futures sur le continent américain. Les deux cartes que l'on fait graver actuellement à Paris paraîtront dans quelques mois.

Le gouvernement canadien ayant voulu envoyer à l'Exposition Universelle de Paris une série des minéraux économiques du pays, M. Logan fut chargé de les réunir, et la collection, quoique en partie exposée sous les noms de plusieurs individus, fut, à quelques exceptions près, recueillie par les soins personnels des membres de la commission géologique. Pour indiquer les relations géologiques de ces matériaux, M. Logan a exposé en même temps une carte sur une échelle de $\frac{1}{100000}$, sur laquelle il a réuni pour la première fois tous les détails de ses travaux géologiques, et comme explication à la fois de la carte et de la collection, on a cru devoir donner, dans le petit traité suivant, un court résumé des faits les plus dignes d'intérêt qu'offrent la géologie et la minéralogie du Canada. Nous y avons ajouté un catalogue des minéraux économiques du pays, ainsi qu'une petite carte, réduite à un sixième de celle que nous allons publier, sur laquelle se trouvent marquées, par des couleurs, seulement les grandes divisions du terrain, la petite échelle à laquelle nous nous sommes borné ne permettant pas de signaler ainsi les sous-divisions qui sont indiquées dans le texte et sur la grande carte. Nous avons cependant essayé de montrer par des lignes les limites de chaque formation. La géologie des États voisins est empruntée des cartes des géologues américains, notamment de celle de M. James Hall.

Pour les faits géologiques et pour ce qui se rapporte à la structure physique du pays, tout est dû à M. Logan; la minéralogie, ainsi que la chimie des roches métamorphiques et des eaux minérales, sont le résultat des travaux de M. Sterry-Hunt, qui a rédigé ce mémoire.

Paris, le 1er août 1855.



ESQUISSE GÉOLOGIQUE

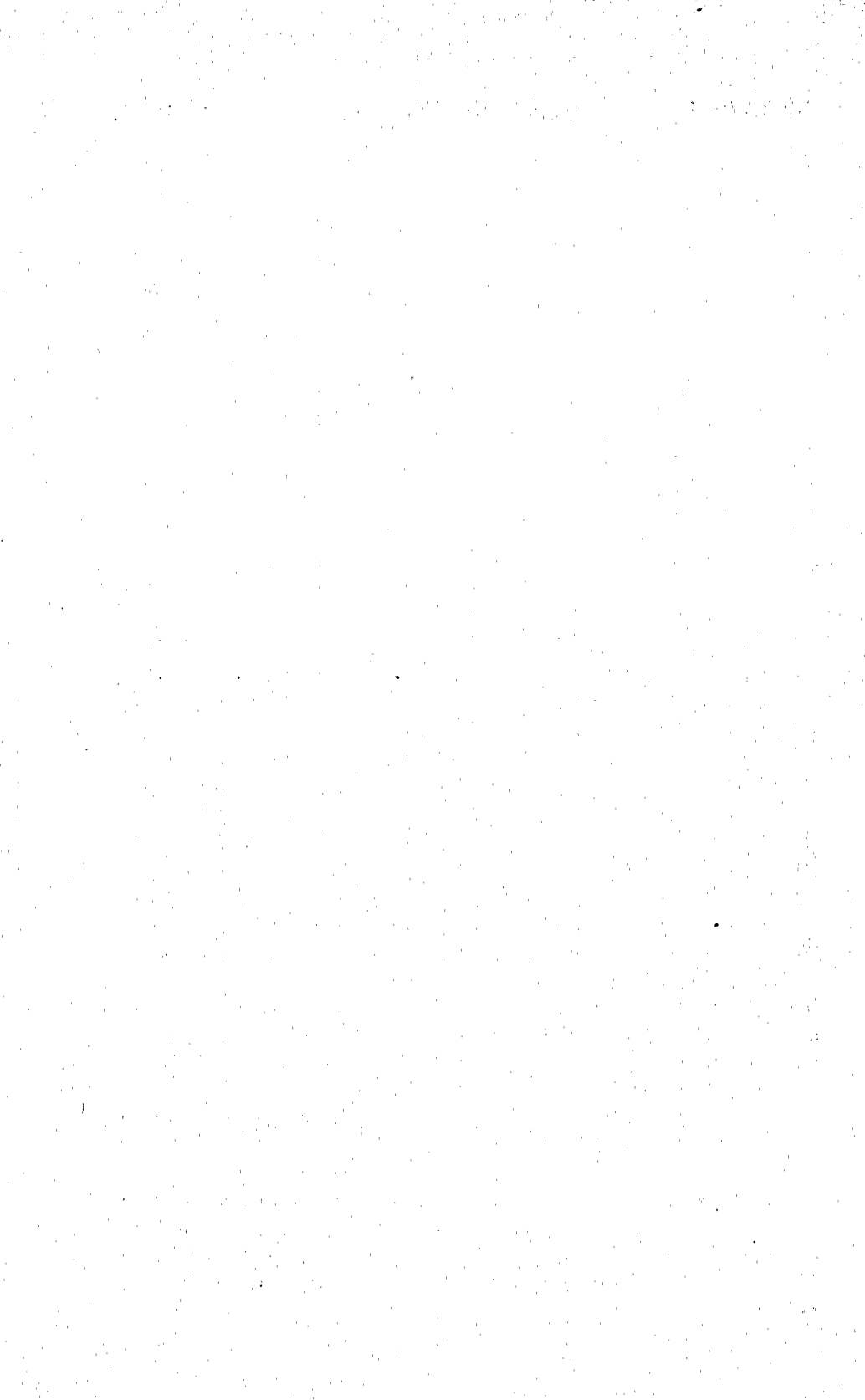
DU CANADA

I

DES LAURENTIDES.

La province du Canada est traversée, dans toute sa longueur, par un terrain montagneux qui la divise en deux bassins, que l'on peut distinguer en bassin du nord et en bassin du sud. Ces montagnes, auxquelles on a donné le nom de Laurentides, forment la rive septentrionale du Saint-Laurent, depuis le golfe jusqu'au Cap Tourmente, près de Québec ; partant de ce point, elles suivent la direction du fleuve, mais en s'éloignant peu à peu, et, près de Montréal, elles sont distantes de dix lieues du Saint-Laurent. Allant à l'ouest, ce terrain montagneux suit la ligne de l'Outaouais, et la traverse près du lac des Chats, à cinquante lieues de Montréal. Ensuite, prenant une direction au sud, il gagne le Saint-Laurent près de la décharge du lac Ontario, et de ce point, courant vers le nord-ouest, la limite méridionale de cette formation atteint l'extrémité sud-est du lac Huron à Matchedash-Bay, et forme la rive orientale du lac jusqu'au 47^e degré de latitude, où, quittant ce lac, la formation gagne le lac Supérieur et s'étend, dans la direction nord-ouest jusqu'à la mer Arctique.

Au sud du Saint-Laurent, ce même terrain couvre une étendue située entre les lacs Ontario et Champlain, et porte le nom de montagnes d'Adirondack. Si l'on excepte cette portion d'espace, et peut-être aussi un petit affleurement dans l'Arkansas, et un autre près des sources du Mississipi, cette formation ne se retrouve pas au sud du Saint-Laurent ; et comme elle appartient spécialement à la vallée de ce fleuve, la commission géologique du Canada l'a désignée sous le nom de *système laurentien*.



II

DU SYSTÈME LAURENTIEN.

Les roches de ce système sont, presque sans exception, des anciennes couches sédimentaires qui sont devenues très-cristallines ; elles ont été beaucoup bouleversées, et forment des rangées de montagnes ayant une direction à peu près nord-est et sud-ouest, et s'élevant quelquefois à des hauteurs de huit cents ou mille mètres, et même au-delà. Les roches de cette formation sont les plus anciennes connues sur le continent d'Amérique, et correspondent probablement aux gneiss les plus anciens de Finlande et de Scandinavie, et à des roches semblables du nord de l'Écosse.

Les roches de la formation laurentienne sont en grande partie des schistes cristallins, pour la plupart gneissoïdes ou hornblendiques. On voit associées à ces schistes, de fortes masses stratifiées d'une roche cristalline qui est composée presque entièrement de feldspath à base de chaux et de soude. Cette roche est quelquefois à grains fins, mais plus communément porphyroïde, et contient des masses clivables de feldspath, qui ont souvent plusieurs centimètres de diamètre. Ces feldspaths appartiennent au sixième système, et ils ont ordinairement la composition de l'andesine, du labrador, de l'anorthite, ou des variétés intermédiaires. Leurs couleurs sont assez variées ; mais les feldspaths clivables sont généralement bleuâtres ou rougeâtres, et offrent souvent des reflets colorés. L'hypersthène est un minéral qui est très répandu dans ces roches feldspathiques, mais toujours en petite quantité. Le fer titané s'y trouve en un grand nombre de localités, quelquefois en petits grains, et d'autres fois en masses considérables.

Avec ces schistes et ces feldspaths se rencontrent des strates de quartzite, associés avec des calcaires cristallins qui ont une place assez importante dans cette formation. Les calcaires forment des couches d'un mètre à plus de cent mètres d'épaisseur, et offrent souvent une succession de couches minces, intercalées avec des couches de gneiss ou de quartzite. Les quartzites se présentent quelquefois sous forme de conglomérats, et ont, en certains cas, une pâte de dolomie. On voit associées à ces calcaires des couches composées en grande partie de wollastonite et de pyroxène, qui évidemment doivent leur origine au métamorphisme qu'ont subi les calcaires siliceux. Des couches de

dolomie ou de calcaire plus ou moins magnésien sont souvent intercalées avec des calcaires purs.

Les calcaires de cette formation sont rarement compactes et le plus souvent à gros grains. Ils sont blancs ou de couleur rougeâtre, bleuâtre et grisâtre ; ces couleurs sont quelquefois disposées en bandes qui coïncident avec la stratification. Les principales espèces minérales qui se rencontrent dans ces calcaires sont : apatite, fluorine, serpent ne, phlogopite, scapolithe, orthose, pyroxène, hornblende, wollastonite, quartz, idocrase, grenat, tourmaline brune, condrodite, spinel, corindon, zircon, sphène, fer oxydulé, fer oligiste et graphite. La condrodite et le graphite sont souvent arrangés en bandes parallèles avec la stratification. On trouve quelquefois des couches d'un mélange de wollastonite et pyroxène, qui sont très riches en zircon, sphène, grenat et idocrase. Les variétés les plus cristallines exhalent souvent une odeur très-fétide quand on les écrase. Ces calcaires ne fournissent pas partout des minéraux bien cristallisés ; près de la baie de Quinté il se trouve des couches qui ont conservé le caractère sédimentaire, et dans lesquelles on voit le commencement de métamorphisme.

Les conditions dans lesquelles se trouvent quelquefois ces calcaires montrent que les agents qui les ont rendus cristallins, ont été de nature à rendre le carbonate de chaux presque liquide, et que dans cet état il a subi une grande pression. A l'appui de cette opinion, nous trouvons que le calcaire remplit souvent des fissures dans les couches siliceuses environnantes, et enveloppe des fragments détachés et souvent pliés, de ces strates moins fusibles, à la manière d'une roche ignée.

Ces schistes, feldspaths, quartzites et calcaires, tels que nous les avons décrits, constituent la partie stratifiée du système laurentien ; mais il y a en outre des granites, syénites et diorites intrusifs qui forment des masses assez importantes ; les granites sont quelquefois albitiques, et contiennent souvent de la tourmaline, du mica en grandes lames, du sphène et du sulfure de molybdène.

Parmi les minéraux économiques de cette formation, les minerais de fer sont les plus importants, et se trouvent pour la plupart dans les calcaires. Le fer oxydulé qui alimente les forges de Marmora dans le Haut-Canada, vient de Belmont, où il forme une succession de couches intercalées avec le calcaire cristallin et un schiste talqueux verdâtre. Les assises sont ici arrangées en forme de bassin, et le fer oxydulé y domine dans une épaisseur de trente-cinq mètres. A quelques lieues de cette dernière localité, dans le canton de Madoc, on a exploité une couche de fer oxydulé qui se trouve dans un schiste micacé, et a une puissance de huit à dix mètres. Le minerai, d'un grain extrêmement fin, est souvent doué de polarité magnétique, et il contient en mélange

un peu d'actinolithe, avec de petites quantités d'uranite jaune ; il fournit un fer d'une qualité supérieure. Dans les districts environnants, plusieurs autres masses de fer oxydulé ont été trouvées ; celle de South-Sherbrooke a vingt mètres, et celle de Crosby, sur le canal de Rideau, plus de soixante mètres d'épaisseur. A Hull, sur l'Otaouais, une assise de trente mètres est mise à jour par suite d'une ondulation des couches en forme de dôme, de sorte qu'on l'exploite avec une grande facilité. Ces minerais sont, pour la plupart, de fer oxydulé pur, ou mêlé seulement avec quelques centièmes de mica ou de quartz.

Une variété compacte de fer oligiste (hématite rouge) remplace souvent le fer oxydulé dans cette formation. A Macnab, sur l'Otaouais, une couche de cette espèce, ayant une épaisseur de huit mètres, se trouve dans un calcaire cristallin ; le minéral est mêlé avec un peu de silice et de carbonate de chaux ; M. Murray, l'un des géologues de la commission, a récemment reconnu l'existence d'une immense étendue de fer oligiste cristallin sur l'une des îles du lac Nipissing.

Les calcaires cristallins du système laurentien sont souvent traversés de veines de spath calcaire et de baryte sulfatée, contenant du sulfure de plomb en masses disséminées, ou en filons qui ont souvent cinq et six centimètres d'épaisseur. Un de ces gisements, dans le canton de Lansdowne, est déjà exploité ; et ce qui paraît être une continuation de la même veine se rencontre dans le canton de Bedford. Ces gisements ont une direction générale du nord-ouest au sud-est. La glèbe est quelquefois accompagnée d'un peu de blende et de pyrite de fer ; elle est très peu argentifère, ne donnant par coupellation qu'environ deux onces d'argent par tonneau de minerai.

Des veines contenant de la pyrite de cuivre ont été remarquées dans plusieurs endroits de la formation laurentienne ; mais jusqu'à présent la quantité du minerai paraît être très-peu considérable. Une de ces localités se trouve dans la seigneurie de Lanoraie, dans le comté de Berthier ; et dans le voisinage, dans la même seigneurie, il y a une veine de quartz de douze mètres de largeur contenant une grande quantité de pyrite cubique et de pyrite magnétique. Dans la seigneurie voisine de Daillebout se trouve une veine considérable de pyrite de fer qui contient de petites portions de cobalt et de nickel. D'ailleurs cette même formation, dans l'état de New-York, a déjà fourni du sulfure de nickel cristallisé.

Le graphite est très-fréquemment disséminé en petites paillettes dans les calcaires cristallins, et forme aussi des veines, qui ont quelquefois une épaisseur considérable. Deux de celles-ci se trouvent près de Granville, sur l'Otaouais, dont l'une a été exploitée il y a quelques années. Le graphite, d'après la description que donne M. Logan, est

en trois filons détachés, ayant chacun une épaisseur d'à peu près douze centimètres, et il est ici accompagné de wollastonite, orthose, idocrase, grenat, zircon et sphène. De beaux échantillons de graphite ont été trouvés en plusieurs autres localités. Le graphite de ces calcaires étant très-cristallin et lamelleux, il ne peut pas être scié comme le graphite de Cumberland, et d'ailleurs sa couleur est grisâtre et son éclat métallique, de sorte qu'il ne conviendrait pas à la fabrication des crayons. Il peut pourtant très-bien servir pour les creusets réfractaires.

Le sulfate de baryte, qui est maintenant beaucoup employé dans la fabrication des couleurs, est assez commun dans la formation laurentienne. La gangue des veines plombifères dont nous avons parlé plus haut, est souvent du sulfate de baryte; et dans une partie de celle de Lansdowne, la galène cessant d'apparaître, la veine, qui a une largeur de soixante-dix centimètres environ, est composée de sulfate de baryte parfaitement pur, et quelquefois en gros cristaux. Bathurst et Macnab sont aussi des localités où se rencontre le même minéral.

Les fers titanés de la formation laurentienne méritent bien l'attention des minéralogistes, par leur abondance, ainsi que par leurs associations; bien que ces minéraux ne soient guère adaptés à la fabrication des fers, surtout si la proportion de l'oxyde de titane y est un peu forte, ils peuvent devenir importants comme sources de titane.

Les principaux gisements de fer titané au Canada sont à la Baie Saint-Paul, où une seule masse de trente mètres d'épaisseur et de près de cent mètres de longueur se trouve, avec beaucoup d'autres plus petites, dans une roche composée pour la plupart d'un feldspath du sixième système. Le minéral, qui est granulaire, a la composition de l'ilmenite des monts Ourals; il a fourni à M. Hunt: acide titanique 48,60, protoxyde de fer 37,06, peroxyde de fer 10,42, magnésie, 3,60 = 99,68; il contient en quelques parties une proportion considérable de grains rouge orangé et transparents, qui sont de l'acide titanique pur, soit rutile ou brookite. Les roches à base de feldspath contiennent en plusieurs autres endroits du fer titané, souvent en lits d'une épaisseur de quelques centimètres, et marquant toujours les lignes de stratification. Si jamais, dans les progrès des sciences chimiques, le titane ou ses combinaisons prennent quelque importance dans les arts, les gisements du Bas-Canada fourniront des sources inépuisables de fer titané.

Un calcaire cristallin près de Grenville fournit une grande quantité de mica en gros cristaux, capable d'être divisé en plaques très-minces, d'une largeur de trente à cinquante centimètres, et d'une netteté parfaite. Ce gisement est déjà exploité, et le mica est beaucoup employé dans la construction des poêles et des lanternes.

Les gneiss et les quartzites du système laurentien fournissent, en

beaucoup d'endroits, d'excellentes pierres de construction ; mais comme ces roches se trouvent, pour la plupart, dans les endroits peu habités, et que d'ailleurs elles sont plus difficiles à travailler que les calcaires du terrain silurien, elles ne sont guères exploitées jusqu'à présent. Les calcaires laurentiens, cependant, fournissent un marbre blanc, qui est souvent marqué d'ondulations bleuâtres ou grisâtres, comme par exemple celui d'Arnrior, ou mêlé avec des grains de serpentine verte, formant le marbre de Grenville, qui est maintenant exploité. Ces calcaires sont rarement d'un grain bien fin ; mais la dolomie du lac Mazinaw peut être comparée avec le marbre de Carrare.

Parmi les minéraux possédant une valeur économique, il ne faut pas oublier le phosphate de chaux, si précieux pour l'agriculture, et qui est disséminé en petits grains dans les calcaires cristallins. Dans le canton de Burgess, il existe un gisement remarquable de ce minéral dans une assise de calcaire rougeâtre à gros grains, contenant de grands cristaux de mica. Le phosphate de chaux, d'une couleur vert pâle, forme souvent des longs prismes ayant un diamètre de sept à huit centimètres ; les angles ne sont jamais bien nets, et le minéral prend souvent les formes de masses arrondies, donnant au calcaire l'aspect d'un conglomérat, et rappelant les couches de calcaire silurien que l'on trouve remplies de coprolithes de phosphate de chaux. L'apatite peut former à peu près un tiers de la masse du calcaire de Burgess.

Comme pierres capables d'être employées dans les objets d'ornement, nous pouvons citer le feldspath aventurin, auquel Thomson a donné le nom de perhite, mais qui n'est qu'une orthose, et le peristérite du même auteur, qui est un albite blanc et translucide, remarquable par ses beaux reflets de bleu, jaune et vert, ressemblant au feldspath labrador. Une belle variété de cette dernière espèce, dont nous avons signalé plus haut l'existence en grande quantité dans les roches hypersthéniques, se trouve en plusieurs localités sous forme de blocs erratiques, et il existe en place dans la seigneurie de Mille-Iles. Dans le canton de Burgess se trouve une variété rose de corindon qui approche du rubis, et les zircons rouges de Grenville sont quelquefois d'une beauté et d'une transparence parfaites.

III

DU SYSTÈME CAMBRIEN OU HURONNIEN.

Les bords des lacs Huron et Supérieur nous offrent une série de schistes, grès, calcaires et conglomérats, intercalés avec de puissantes assises de diorite, et reposant en stratification discordante sur le système laurentien. Comme ces roches sont inférieures au terrain silurien, et comme d'ailleurs elles n'ont jusqu'à présent offert aucun fossile, elles peuvent bien être rapportées au système cambrien (le cambrien inférieur de M. Sedgwick). Les schistes de ce système, sur le lac Supérieur, sont de couleur bleuâtre, et renferment des couches de silex corné qui a des bandes calcaires, et dont les fentes sont souvent remplies d'anhracite.

Ces roches sont recouvertes d'une épaisseur considérable de trapp, sur lequel sont superposées de puissantes assises de grès blanc et rouge, qui passent quelquefois à l'état de conglomérat, renfermant des orbicules de quartz et de jaspé. Des couches d'un calcaire rougeâtre argileux se trouvent interposées dans ces grès, qui sont entrecoupés et recouverts par une seconde formation de diorite d'une grande épaisseur, offrant une structure colonnaire. Cette formation qui, d'après les observations de M. Logan, a une épaisseur totale de près de quatre milles mètres, est traversée par un grand nombre de dykes de trapp.

Dans la formation correspondante de la rive septentrionale du lac Huron, on rencontre des grès ayant un aspect plus vitreux, et des conglomérats plus abondants que sur le lac Supérieur, associés pourtant avec des schistes et des conglomérats schisteux semblables à ceux que nous venons de décrire, le tout offrant de grandes masses intercalées de diorite. Une couche de calcaire ayant une épaisseur de seize mètres forme une partie de cette série, à laquelle M. Logan donne une puissance de plus de trois mille mètres. M. Logan a constaté, après l'irruption des diorites interstratifiées, celles de deux systèmes de dykes de diorite, et un troisième de granite d'une époque intermédiaire entre ces deux derniers. La formation des veines métallifères appartient à une époque plus récente encore. Les espèces principales de ces veines sont le cuivre natif, le quartz, le spath calcaire, la dolomie, la fluorine et la barytine avec plusieurs zéolithes, dont la plus abondante est la laumontite : on y rencontre en outre la heulandite, la stilbite, la thomsonite, l'apophyllite et l'analcime, ainsi que la prehnite et le datholithe. Ces

veines ne sont métallifères que lorsqu'elles traversent les couches de trapp.

Les localités les plus importantes pour le cuivre natif sont les îles près de la baie de Népigon, lac Supérieur. Sur l'île Saint-Ignace, une veine coïncidant avec la stratification a été suivie d'une extrémité de l'île à l'autre. Elle offre, partout où elle a été exploitée, du cuivre natif, souvent en belles cristallisations, et associé avec du cuivre sulfuré. Le cuivre natif a aussi été exploité sur l'île de Michipicoten, à Maimanse et à Mica-Bay, sur la rive orientale du lac, où il est associé avec le cuivre sulfuré et le pyrite de cuivre. L'argent natif, souvent cristallisé, accompagne le cuivre dans toutes les localités indiquées sur les îles Saint-Ignace et Michipicoten. A la mine de Prince, sur l'île de Spar, ce métal se trouve dans une veine de quartz et spath calcaire accompagné d'argent sulfuré, cuivre sulfuré, galène, blende, malachite et arséniate de cobalt. L'argent natif s'y rencontre sous la forme de petites lames dans le spath calcaire, dont plusieurs essais sur des portions d'une masse de quelques centaines de livres, ont fourni de trois à quatre pour cent d'argent contenant des traces d'or. Sur l'île Michipicoten on trouve du nickel arsenié associé avec l'arseniure de cuivre (domeykite), ainsi qu'un silicate vert hydraté de nickel et d'alumine, contenant trente et un pour cent d'oxyde de nickel. Le nickel existe aussi à la mine de Wallace sur le lac Huron, sous la forme d'un sulfure arsenié associé avec de la pyrite ce minéral fournit treize pour cent de nickel avec un peu de cobalt.

Les veines jusqu'à présent examinées sur le lac Huron n'offrent pas de cuivre natif; le cuivre pyriteux y prédomine, mais les mines de Bruce ont fourni des quantités considérables de cuivre sulfuré et de phyllpsite dans une gangue de quartz, de barytine et de dolomie. A la mine de Wallace, à la rivière Racine et au lac Echo, il y a aussi des veines considérables où le métal se trouve sous la forme de cuivre pyriteux.

Cette formation huronnière s'observe sur une distance de près de cent-cinquante lieues sur les lacs Huron et Supérieur, et offre partout des veines métallifères qui n'ont été que très-peu exploitées jusqu'à présent. Mais on ne peut douter que cette région ne contienne des dépôts métalliques qui deviendront un jour une source de grandes richesses pour le Canada. La formation houillère de l'état voisin de Michigan fournira alors le combustible nécessaire aux procédés métallurgiques.

IV

DES TERRAINS PALÉOZOÏQUES.

Sur les îles au nord du lac Huron on trouve une série de couches fossilifères qui reposent horizontalement sur les strates inclinées de la formation huronienne. Plus au sud, les couches fossilifères reposent directement sur les roches du système laurentien, pendant tout leur affleurement le long de la vallée du Saint-Laurent. Les formations fossilifères ainsi indiquées correspondent aux plus anciennes couches de l'Europe, désignées par Murchison sous le nom du système silurien, mais formant la partie supérieure du cambrien de Sedgwick. A cette formation succède le terrain silurien supérieur de Murchison (silurien de Sedgwick) et le devonien; ces groupes, à l'exception d'une petite étendue de la formation carbonifère, occupent toute la partie canadienne du grand bassin qui est limité au nord par les terrains laurentiens et huroniens.

M. Logan a fait voir que le bassin ainsi indiqué peut être divisé en deux parties par un axe anticlinal, qui, suivant la vallée de l'Hudson et du lac Champlain, entre dans le Canada, près de la baie de Missisquoi, et, se dirigeant ensuite vers le nord-est, gagne le Saint-Laurent près de Deschambault, à dix lieues à l'ouest de Québec. La partie occidentale formerait alors un bassin secondaire renfermant les terrains houillers d'Apalachie, Michigan et Illinois, tandis que la partie orientale contiendrait ceux du Nouveau-Brunswick et du Massachusetts. Les roches de ces deux bassins présentent d'ailleurs des différences remarquables dans leurs conditions physiques et chimiques. Les formations de celui de l'ouest sont à peu près horizontales et offrent une conformité parfaite, tandis que dans celui de l'est il y a manque de conformité entre le silurien inférieur et supérieur et entre le devonien et le carbonifère. Les couches du bassin oriental sont en outre plissées et contournées, et en quelques parties ont subi de profonds changements chimiques et minéralogiques. Nous donnerons d'abord une description des dépôts sédimentaires du bassin occidental.

V

DU BASSIN OCCIDENTAL.

Reposant sur les roches laurentiennes et cambriennes, et formant la base du terrain palæozoïques se trouve un grès qui est, pour la plus grande partie, un quartz pur, mais coloré en rouge parfois par un mélange d'oxyde de fer, et devenant un peu calcaire dans sa prolongation vers l'ouest. Les fossiles de cette formation sont peu nombreux, étant limités à deux espèces de lingules, quelques fucoïdes, et les traces d'un fossile auquel on a donné le nom de *Scolithus*. Il est digne de remarque que le genre lingule, qui caractérise les terrains plus anciens, vit encore dans les mers tropicales, et que le test des espèces tant récentes que fossiles, est composé en grande partie de phosphate de chaux, ayant une composition différente des autres coquilles, mais identique avec les os des animaux vertébrés. Les espèces d'orbicule, genre très-rapproché de la lingule, offrent cette même composition, ainsi que les *Conularia*.

Les grès de cette formation, à laquelle les géologues de New-York ont donné le nom de grès de Potsdam, offrent souvent des traces d'un animal qui est regardé, par le professeur Owen de Londres, comme une espèce de crustacé dont nous n'avons peut-être aujourd'hui aucun représentant. Les impressions des pieds du même côté sont très-rapprochées l'une de l'autre ; mais la distance latérale est de douze à vingt-cinq centimètres, et une dépression intermédiaire paraît avoir été faite par la queue de l'animal. Le professeur Owen a donné à ces impressions le nom de *protechnites*. Elles sont très-abondantes sur les grès à Beauharnais, à Vaudreuil, Sainte-Anne et plusieurs autres localités. L'épaisseur de cette formation de grès dans la partie est du Canada est d'environ cent mètres ; mais elle diminue vers l'ouest. Sur le grès de Potsdam repose une formation connue sous le nom de *grès calcifère*, ayant, à l'est, une puissance de quatre-vingts mètres, et qui est caractérisée par des restes organiques particuliers, parmi lesquels sont des fucoïdes et plusieurs espèces de gastéropodes. Au grès calcifère succède une masse de calcaire dans lequel les géologues de New-York ont reconnu quatre divisions, désignées sous les noms de Chazy, Birdseye, Black-River et Trenton, chacune caractérisée par ses fossiles particuliers. A Montréal, ce groupe a près de quatre cents mètres d'épaisseur, et offre dans la partie inférieure des lits massifs d'un calcaire grisâtre, qui devient noir et bitumeux vers le sommet, où des calcaires noirs sont intercalés avec

des schistes, qui forment le commencement de la formation suivante. Vers l'ouest, ces calcaires sont moins abondants, et ces divisions sont moins marquées. Sur les îles Manitoulines, leur épaisseur totale, d'après M. Murray, n'excède pas cent mètres.

Ces calcaires sont souvent très-riches en fossiles, qui sont quelquefois remplacés par la silice. Près la cité d'Outaouais, les moules d'*Or-tocérus* et de quelques autres fossiles sont remplis par une dolomie granulaire et ferrugineuse, tandis que le calcaire environnant ne contient point de carbonate de magnésic.

Dans le calcaire de Chazy, près de Hawkesbury, aussi bien que dans une couche de grès à l'île des Allumettes, appartenant probablement au sommet de grès calcifère, se trouvent des corps arrondis ayant diamètre de un à deux centimètres, qui sont composés en grande partie de phosphate de chaux, et paraissent être les déjections des animaux qui subsistaient sur les coquilles phosphatiques déjà indiquées, très-abondantes dans ces mêmes couches. Des fragments de lingules sont souvent visibles dans l'intérieur de ces coprolithes, qui donnent, par l'analyse, depuis 56 à 45 p. 100 de phosphate de chaux, avec un peu de fluorure et de carbonate, et des portions de magnésic et d'oxide de fer. Le résidu est un sable siliceux, avec 2 ou 3 pour 100 de matière organique qui exhale de l'ammoniaque avec une odeur animale quand on chauffe les coprolithes.

La formation qui repose sur les calcaires de Trenton est connue sous le nom des schistes d'Utica; ces schistes, qui sont noirs, bitumineux et très-fragiles, contiennent beaucoup de graptolithes, et offrent une épaisseur de vingt à trente mètres. Aux schistes d'Utica, succède une série de schistes grisâtres et bleuâtres, intercalés avec des couches minces de grès et de calcaire. Cette série, qui est souvent très-fossilifère, appartient au groupe de la rivière Hudson des géologues de New-York, et atteint, dans le Bas-Canada, une puissance de près de cinq cents mètres; sur le lac Huron, cette épaisseur se trouve réduite à environ soixante mètres.

Dans la partie ouest du Canada, on trouve superposé, sur cette dernière série, un grès rouge argileux, connu sous le nom de grès de Médina, et regardé comme formant la base du terrain silurien supérieur. A l'extrémité occidentale du lac Ontario, ce grès a une épaisseur de deux cents mètres; mais, en gagnant l'ouest, il devient plus mince, et dans le bassin oriental il manque entièrement. Il est suivi par une série de calcaire et de schistes fossilifères qui porte le nom du groupe de Clinton. L'épaisseur de ce groupe n'est pas considérable, et il est recouvert par des lits massifs de calcaire bitumineux, connus sous le nom de groupe de Niagara. Ces calcaires forment un plateau élevé à la chute du

Niagara, et suivent, à une petite distance, le bord sud-ouest du lac Ontario, formant une falaise qui se continue jusqu'à Cabots'-Head, sur le lac Huron, et de là aux îles Manitoulines. Les couches supérieures de cette formation offrent souvent des cavités remplies de cristaux de spath calcaire, de dolomie, de baryte, sulfatée, de fluorine, de célestine, de sélénite et d'anhydrite, quelquefois avec de la blende et de la galène. La puissance combinée des groupes de Clinton et de Niagara, sur le lac Ontario, est de près de soixante-dix mètres; mais sur les îles Manitoulines, elle s'élève à plus de cent quatre-vingts mètres. A ces formations, succède une série de schistes et calcaires, connue sous les noms de la formation gypsifère, et le groupe salifère d'Onondéga, qui est suivi par des couches de calcaires contenant *Pentamerus* et *Dellhyris*. Ces calcaires forment le sommet du terrain silurien supérieur, qui atteint, entre les lacs Érié et Ontario, une puissance totale d'environ trois cent soixante mètres.

La base du système devonien, dans l'état de New-York, est le grès d'Oriskany, qui est représenté dans le Canada occidental par un grès blanc quartzeux, d'une faible épaisseur, sur lequel repose le calcaire cornifère des géologues de New-York, formant ensemble ce qu'ils ont nommé la série supérieure de Helderberg. A ces roches succède une série de schistes noirs et très-bitumineux intercalés avec des couches minces de grès, et connus sous le nom de groupe d'Hamilton. Les formations supérieures n'existent pas dans le Haut-Canada, mais dans les états voisins de New-York et de Michigan, on trouve les parties supérieures du terrain devonien sous la forme de grès massifs intercalés avec des schistes, et partagés par les géologues de New-York entre le groupe du Portage et Chemung, et le groupe des montagnes de Catskill. Ce dernier groupe est regardé comme l'équivalent du vieux grès rouge d'Angleterre, et sert de base au système carbonifère.

Les calcaires fossilifères de Montréal et de Saint-Dominique prennent un beau poli, et sont employés comme marbres; ils offrent des fossiles blancs sur un fond gris ou bleu grisâtre. A la baie de Missisquoi et à Cornwall, on trouve un beau marbre noir qui appartient à la formation de Trenton. Saint-Lin fournit de grandes tables d'un beau marbre rouge grisâtre, rempli de restes organiques, surtout des coraux qui ont une couleur rouge vif. Ce marbre appartient à la formation Chazy, qui, à Pakenham, donne un marbre brun de chocolat, très-compacte, et susceptible d'un fort beau poli. Les roches du groupe de la rivière Hudson et de Trenton donnent partout de bonnes pierres de construction et des pavés.

La formation de Chazy contient une couche de calcaire argileux qui est beaucoup exploitée sur l'Outaouais, et fournit le ciment hydraulique

de Hull, qui est très-estimé. Cette couche, caractérisée par la proximité d'un lit de calcaire rempli de *Cythere*, a été suivie sur une grande étendue, et fournit à Kingston et à Loughborough une chaux hydraulique. A Québec, un calcaire noir, appartenant au groupe de la rivière Hudson, donne aussi un ciment qui possède des propriétés précieuses. Le ciment de Thorold, dont l'emploi est très répandu, provient de la base du calcaire de Niagara, et la formation gypsifère à Cayuga, à Paris sur la Grande-Rivière, et à Point-Douglas sur le lac Huron, fournit un ciment qui durcit très-rapidement sous l'eau.

Le calcaire de Chazy, dans le voisinage de Marmora, contient des couches de pierre lithographique d'une qualité supérieure, et en quantité abondante. Cette même pierre peut être suivie par intervalles jusqu'au lac Couchiching, à une distance de près de vingt-cinq lieues.

Les carrières de gypse du terrain silurien supérieur sont d'une grande importance, et se trouvent dans tout l'affleurement de la formation dite gypsifère. Les exploitations sont pour la plupart dans les cantons de Dumfries, Branford, Onéida et Cayuga. Le gypse est principalement employé dans le pays comme engrais, et calciné comme plâtre de Paris. Mais à part la consommation, les cantons d'Onéida et de Cayuga ont fourni, l'an dernier, sept mille tonneaux de ces gypses à l'exportation vers les Etats-Unis.

Ces gypses sont d'une origine récente; ils se trouvent sous forme de mamelons, qui pénètrent les couches paléozoïques, et même les argiles tertiaires. Les lits de calcaire qui les entourent sont soulevés, brisés, et en grande partie absorbés. M. Sterry-Hunt, de la commission géologique du Canada, a fait voir que ces phénomènes sont dus à des sources contenant de l'acide sulfurique libre qui, en agissant sur le carbonate de chaux l'a changé en gypse (voy. comptes rendus de l'Académie, 1855; premier semestre. p. 134^o.)

Les schistes d'Utica, qui sont quelquefois très-bitumineux, méritent attention comme sources d'huiles et de matières bitumineuses; mais, jusqu'à présent, on n'en a pas fait d'essais au point de vue industriel. Les schistes d'Hamilton sont encore plus riches en bitume, et fournissent en plusieurs parties du Haut-Canada des sources de pétrole, telles que celle de la rivière Tranche et d'Enniskillen, où il y a plusieurs couches superficielles d'asphalte, qui paraissent avoir été produites par la transformation du pétrole. Le plus large dépôt d'asphalte est de trois arpents et un second est d'un demi-arpent, avec une épaisseur, en quelques parties, de deux pieds. Cette matière fournit par distillation, entre autres produits, une grande quantité de napthe.

VI.

DU BASSIN ORIENTAL.]

Nous avons déjà indiqué l'existence d'un axe anticlinal qui divise en deux bassins le terrain paléozoïque du Canada. Sur la ligne de cet axe, la formation la plus récente (sauf les argiles tertiaires) est la partie inférieure du groupe de la rivière Hudson, distinguée sous le nom de schistes de Lorraine ou de Richelieu. Dans la vallée d'Yamaska, un affleurement de calcaire de Trenton marque cette ligne anticlinale qui sépare les deux bassins. Non loin à l'est de ce calcaire, l'on trouve, reposant sur les schistes du Richelieu, une série de roches sédimentaires qui constituent la partie supérieure du groupe de la rivière Hudson, mais qui n'existent pas dans le bassin de l'ouest, d'où elles ont probablement été enlevées. Cette série se compose de grès massifs, grisâtres, souvent calcaires, associés avec des schistes gris, verts et rouges vers le sommet, et d'autres schistes noirs, bitumineux et graptolithiques. En quelques parties de cette formation, les grès deviennent des conglomérats, et renferment de gros fragments des formations fossilifères inférieures. Plus souvent cependant l'on voit les grès passer à un calcaire bitumineux, qui manque de sable siliceux, de magnésie de fer, et qui contient des fossiles. Ce calcaire est intercalé avec une dolomie siliceuse et bitumineuse, qui jaunit à l'air, et contient une portion de carbonate de fer, et la dolomie paraît en quelques parties être remplacée par un carbonate de magnésie ferrugineux et siliceux. Cette série de roches forme les hauteurs de Québec et de la Pointe-Lévi, et atteint ici une épaisseur de plus de trois cents mètres.

A cette formation de Québec succèdent des schistes rouges et verts, avec de petites bandes de matière calcaire, et intercalés, surtout vers le sommet, avec de grandes masses de grès quartzeux, souvent calcaire et coloré par un mélange de matière argileuse qui est verdâtre ou rougeâtre. Cette série de grès et de schistes, qui peuvent avoir une épaisseur totale de mille mètres, a été nommée par M. Logan le groupe de Sillery, et paraît être l'équivalent de ce que les géologues de New-York ont désigné sous le nom de conglomérat de Shawangunk ou d'Onéida, qui, dans le New-York central, est interposé entre les schistes de Richelieu et le grès de Médina. Cette formation de Sillery, comme celle de Québec, manque dans le Haut-Canada; mais à l'est, les deux peuvent

être suivies jusqu'à l'extrémité méridionale du bassin houiller d'Apalachia.

La formation de Sillery n'offre que très-peu de restes organiques : à la Rivière Ouelle, cependant, on a trouvé dans les grès des corps composés de phosphate de chaux et ressemblant à des fragments d'os ; dans la même localité aussi une couche de conglomérat à base de calcaire a fourni un grand nombre de corps qui paraissent être des coprolithes, et sont composés de phosphate de chaux, avec un peu de carbonate de chaux, de matière animale, et 10 ou 12 p. 100 d'oxide de fer. Ils sont intimement associés avec une quantité considérable de petits globules de pyrite radiée. Cette association paraît due à l'action réductrice des matières organiques sur un sulfate ferreux neutre qui fournirait à la fois du bisulfure et de l'oxide de fer. Les schistes graptolithiques de la Pointe-Lévi contiennent aussi quelquefois des coprolithes.

Sur les formations de Québec et de Sillery, qui forment la côte septentrionale de Gaspé, reposent, en stratification discordante, sept cents mètres environ de calcaire et schistes fossilifères qui représentent le terrain silurien supérieur, auxquels succèdent plus de deux mille mètres de grès devoniens intercalés avec des schistes rouges. Sur la côte méridionale de Gaspé, les couches relevées de ce terrain devonien sont recouvertes par mille mètres de couches horizontales du grès meulier qui forment la base du bassin houiller du Nouveau-Brunswick, mais ne contiennent pas de minéral combustible.

Les calcaires fossilifères de Gaspé peuvent être suivis vers le sud-est jusqu'au lac de Memphremagog sur la ligne des États-Unis, et de là ils continuent au sud, dans la vallée du Connecticut à l'endroit où ils sont recouverts par les grès triassiques du Massachusetts, formant ainsi un affleurement sur une longueur de deux cent cinquante lieues. Le terrain devonien, qui est purement siliceux dans Gaspé, offre, vers le sud-ouest, des couches de calcaire qui se trouvent dans la même vallée avec des calcaires siluriens dont on vient de parler.

VII

DES ROCHES MÉTAMORPHIQUES.

Les roches du bassin oriental du Canada ayant été bouleversées par une série de plissements et de dislocations, forment des chaînes parallèles de montagnes qui appartiennent au système de Allégianis, et qui s'étendent vers le sud-ouest, traversant la province, dans la même direction jusqu'à l'État d'Alabama, latitude 34° nord. Quelques-unes de ces montagnes en Canada atteignent une hauteur de mille à quatorze cents mètres. Les roches de ce terrain montagneux ont été beaucoup métamorphosées et rendues cristallines par des actions chimiques, de sorte que les fossiles ne sont plus pour la plupart reconnaissables. Les roches ainsi métamorphosées appartiennent au groupe de la rivière Hudson et à la formation de Sillery, et elles occupent une bande d'une largeur moyenne d'environ quinze lieues, qui limite au nord-ouest la vallée occupée par les calcaires supérieurs dans toute sa longueur de deux cent cinquante lieues. La direction de cette bande de roches métamorphiques ne suit pas exactement les ondulations du terrain, d'où il résulte que celles-ci, en s'éloignant vers le nord-ouest, sortent des limites de la région de métamorphisme, et laissent voir les roches avec leurs fossiles caractéristiques. Les changements qu'ont subis les couches sédimentaires sont souvent très-remarquables; quelques-unes d'entre elles sont passées à l'état de schistes chloritiques, micacés ou talqueux, et d'autres de roches feldspatiques, amphiboliques et épidotiques. Avec les schistes talqueux et argileux sont intercalées des couches de serpentine qui ont déjà été observées sur une distance de cinquante lieues dans le Canada, et sont accompagnées par des couches de calcaire, dolomie, magnésite, amphibole et diallage.

Les investigations de la commission géologique semblent indiquer que, pendant les changements qu'ont subis ces roches sédimentaires, il n'y a pas eu introduction de matières étrangères, mais qu'au contraire tous les minéraux qui se trouvent dans ces roches cristallines dont on vient de parler, ont été produits par les réactions et combinaisons chimiques des matières déjà existant en état de mélange dans les sédiments. Les schistes du terrain non métamorphisé fournissent par l'analyse quatre ou cinq centièmes d'alcali, qui suffit pour constituer les feldspaths et les micas que contiennent les schistes cristallins; les dolomies et les magné-

sites contiennent toujours beaucoup de silice et bien souvent une portion d'oxyde de chrome, qui, sous la forme de fer chromé, caractérise les serpentines de cette région. L'origine sédimentaire de ces serpentines est bien évidente, et il paraît très-probable qu'elles ont pris naissance par suite d'une réaction entre la silice et le carbonate de magnésie, en présence de l'eau, et aidée par une température plus ou moins élevée. Bischoff a fait voir que la silice, même dans sa modification insoluble, décompose ainsi les carbonates de chaux, de magnésie et de fer, même à une température de 100° centigrades. Une telle réaction avec des magnésites très-siliceuses fournirait un silicate hydraté de magnésie qui ne serait autre chose que la serpentine, et avec des dolomies il résulterait des amphiboles ou des diallages. Des magnésites moins siliceuses donneraient des talcs et des stéatites, tandis que des dolomies mélangées de trop peu de silice pour former des amphiboles, produiraient des mélanges si communs de serpentine avec calcaire.

Parmi les schistes onctueux à éclat nacré, il y en a beaucoup qui ne sont pas magnésiens, mais qui doivent leurs caractères lithologiques à un minéral micacé qui, en certains cas au moins, est un silicate hydraté d'alumine identique avec le *pholerite* de Guillemin. Il est à remarquer que la plupart des espèces de ces roches métamorphiques sont des minéraux hydratés, tels que la serpentine, le talc, la chlorite et la pholélite; le diallage est aussi hydraté. Parmi les silicates anhydres, il faut signaler le pyroxène, l'orthose, l'épidote, et, plus rarement, le grenat, le sphène et la tourmaline.

Il est facile de voir, à mesure qu'on se rapproche de la limite nord-ouest de la région métamorphique, la transition graduelle par laquelle les schistes perdent leur aspect chloritique ou nacré, et reprennent leur caractère sédimentaire. Au-delà des limites du métamorphisme, mais dans une région où les roches sont encore bouleversées, se rencontrent des fissures remplies par une matière noire, bitumineuse et très-fragile, qui est quelquefois en masses de forme mamelonnée. Cette substance perd, par une forte chaleur, 20 pour 100 d'hydrocarbures volatiles, et laisse un charbon pulvérulent, qui brûle difficilement, en ne donnant que quelques millièmes de cendre. Cette matière, qui est très-commune dans les formations de Sillery et de Québec, paraît provenir du bitume des terrains paléozoïques qui, volatilisé par la chaleur, est venu se condenser dans les fissures des couches, où il a ensuite subi des changements qui lui ont fait perdre sa volatilité, et l'ont transformé en matière charbonneuse.

Dans le comté de Gaspé, les calcaires du système silurien supérieur qui n'ont subi aucune transformation minéralogique, reposent sur les couches métamorphisées du silurien inférieur, et renferment même des fragments

de ces dernières couches ; mais vers le sud-ouest les fossiles contenus dans ces calcaires fournissent, par leur altération, la preuve d'un commencement de métamorphisme, et, dans les vallées de la rivière Saint-François et du lac Memphremagog, les calcaires deviennent cristallins et micacés, quoique les fossiles des étages siluriens supérieur et devonien peuvent être encore reconnus sur l'extérieur des couches, et dans des sections minces du calcaire. Vers le sud-est, ces calcaires cristallins sont recouverts par des schistes micacés et plus ou moins calcaires, associés avec des schistes maclifères, des quartzites, et des roches hornblendiques renfermant des grenats, le tout provenant du métamorphisme du terrain paléozoïque, et pénétrés par des granites de l'époque devonienne. Les faits que nous avons cités font voir que l'action métamorphique dans cette région, ainsi que les forces qui ont causé les ondulations, ont été prolongées jusqu'à la fin de la période paléozoïque.

Les roches cristallines que nous venons de décrire contiennent beaucoup de veines métallifères qui traversent les deux étages du terrain silurien ; et celles-ci, avec les matières minérales des couches métamorphiques, rendent cette région très-intéressante au point de vue métallurgique. Une série des schistes très-ferrugineux du groupe de la rivière Hudson donnent lieu, dans les cantons de Bolton et Brôme, à des couches de minerai de fer, dans lesquelles le métal, sous les formes de fer oxydulé et oligiste, est disséminé en cristaux, ou plus souvent en petits grains et paillettes, dans un schiste chloritique associé avec de la dolomie. Ces couches ont une épaisseur de deux à cinq mètres, et fourniront de 20 à 50 p. 100 de fer métallique. Les minerais contiennent souvent de l'acide titanique, mais en quantité ordinairement très-petite. Le titane se présente aussi sous la forme de sphère cristallisée dans une veine traversant une des couches du fer oxydulé ; et dans une autre localité sous forme de cristaux de rutilé avec le fer oligiste. L'analyse chimique accuse déjà la présence de titane dans les schistes ferrugineux du terrain non métamorphisé. Ces minerais sont très-abondants, mais à cause des mélanges de chlorite et de titane, ils ne peuvent pas être comparés avec les gisements des mêmes espèces dans le système laurentien. Des fers oligistes et oxydulés se rencontrent aussi en plusieurs autres localités dans cette formation.

Un gisement remarquable de fer oxydulé et de fer titané se trouve à Vaudreuil, dans la Beauce, où les deux espèces, en mélange intime, forment une couche ayant une largeur de quinze mètres dans la serpentine. Le minerai est granulaire, et après avoir été pulvérisé il se laisse séparer par l'aimant en deux portions ; la partie magnétique, qui forme à peu près les deux-tiers de la masse, est un fer oxydulé pur, tandis que la partie non magnétique est de l'ilmenite, donnant 48,6 p. 100 d'acide titanique.

Les serpentines de cette région offrent, en plusieurs localités, des grains disséminés de fer chromé, dont une couche de trente centimètres a été trouvée dans le canton de Bolton, et une autre de trente-cinq centimètres dans Ham. Ces minerais contiennent de 46 à 50 p. 100 d'oxyde de chrome. Le fer chromé se trouve aussi disséminé dans les dolomies et les magnésites.

Les minerais du cuivre de ce terrain métamorphique se trouvent en veines qui sont généralement concordant avec la stratification, et sont associés avec les dolomies de la formation de Québec. Dans Upton, il y a une veine de trente centimètres de pyrite cuivreuse argentifère, dans une gangue de quartz; et une autre veine semblable, de 0m, 70, près de Sherbrooke, contient, outre l'argent, des traces d'or. Dans Leeds et Inverness, il a été trouvé des veines considérables de cuivre sulfuré et de phyllipsite dans une gangue de quartz et de dolomie. A Leeds, une couche de dolomie ferrugineuse contient du cuivre sulfuré et du fer oligiste avec un peu d'or natif. De petites quantités de minerais de cuivre se rencontrent dans plusieurs autres localités: elles sont souvent disséminées dans les couches de dolomie, avec de la blende et de la galène.

Les seigneuries de Vaudreuil et de Saint-Georges, dans la vallée de la Chandière, offrent des veines de quartz qui traversent des schistes appartenant à la base des calcaires siluriens supérieurs, et contiennent de l'or natif en petite quantité, avec de la galène, de la blende, du fer arsenical, et des pyrites cubiques et magnétiques. La blende et la pyrite sont toutes deux aurifères, et la galène d'une localité aujourd'hui exploitée, contient un millième d'argent. Les débris de ces schistes et de ceux de la formation de Québec, ont fourni les sables aurifères qui recouvrent la pente sud-est de la chaîne métamorphique sur une grande étendue. L'or, dont M. Logan a déjà constaté l'existence dans l'alluvion sur une superficie de plus de mille lieues, est associé avec du fer oxydulé, titané et chromé, du rutile, du zircon, de petites quantités de platine natif, et d'iridosmium. L'or, qui se trouve quelquefois en fragments pesant deux cents grammes, mais plus souvent en forme de poudre, contient de onze à treize centièmes d'argent. Nous ne sommes pas en état de dire la proportion d'or contenue dans ces sables, mais des expériences sur une grande échelle font voir que les exploitations ne peuvent se faire avec profit dans les conditions actuelles du prix de la main-d'œuvre.

Le cobalt et le nickel n'ont été trouvés qu'en traces dans ces roches; un oxyde de nickel arséniaté existe en petite quantité à Bolton, et les oxydes des deux métaux sont associés avec le fer chromé de Ham.

Parmi les matériaux économiques de cette région, il ne faut pas omettre les ardoises régulières. Il n'y a que cinq ans que la commission géologique a signalé leur existence, et déjà on exploite de grandes carrières qui

fourniront en abondance des ardoises d'une qualité supérieure. Les carrières de Melbourn, Richmond et Kingsey, appartiennent au groupe de la rivière Hudson, mais celles de Westbury et de Rivière-du-Loup se trouvent vers la base du silurien supérieur. Ces schistes ont un clivage qui est indépendant de la stratification, et présentent des surfaces luisantes; des schistes siliceux, servant de pierre à aiguiser, sont communs en beaucoup d'endroits dans ces mêmes formations.

La stéatite, qui accompagne presque toujours les serpentines du bas Canada, est abondante dans Bolton, Potton, Vaudreuil et plusieurs autres localités. Elle forme des couches intercalées, pour la plupart, avec des schistes argileux ou amphiboliques, et peut être obtenue en grandes masses. Une chlorite compacte, ou pierre ollaire, est aussi très-abondante dans quelques parties de la même formation, et peut être facilement sciée en gros blocs. Les serpentines, dans toute l'étendue de leur gisement, fournissent de très-beaux marbres *vert de mer*, souvent ressemblant au *vert antique*. Les serpentines vertes de différentes nuances sont mêlées avec des calcaires blancs et grisâtres, donnant ainsi plusieurs variétés dont les plus belles proviennent de Brompton et d'Oxford. Près de Philipsburg les calcaires de Trenton sont métamorphisés en un beau marbre blanc; dans leur prolongation au sud, ces calcaires deviennent plus cristallins, et forment les marbres blancs de Vermont, qui sont très-célèbres. Les calcaires du silurien supérieur de Dudswell sont grisâtres et jaunâtres, avec des veines et taches de noir; ils offrent encore, sur des surfaces polies, des traces de fossiles, et forment souvent des marbres d'une grande beauté.

Les dolomies et les carbonates de magnésie de cette région fournissent en abondance des matériaux pour la fabrication des sels de magnésie. Un dépôt de magnésite à Bolton a une largeur de plus de cent mètres; le minéral est cristallin et coloré en vert par un oxyde de chrome; une autre couche a été trouvée à Sutton. L'analyse des deux a donné :

	Sutton.	Bolton.	
Carbonate de magnésie.....	83,35	60,13	— magnésie.....28,62
Carbonate de fer.....	9,02	8,32	— oxyde de fer..... 5,13
Silice, insoluble.....	8,03	32,20	
	100,40	100,65	

La partie insoluble de la magnésite est un sable siliceux presque pur. Il est digne de remarque que la roche de Bolton contient de la silice et de la magnésie dans les proportions suffisantes pour former une serpentine.

Les granites du terrain devonien ont un grain très-fin, une couleur grisâtre, et fendant avec facilité, donnent une belle pierre de construction; le granite de Stanstead est le mieux connu. Vaudreuil fournit une belle

variété d'un bleu grisâtre qui est employée par les habitants pour la construction des pierres à meules.

A l'est du grand axe anticlinal qui divise en deux parties les formations paléozoïques du Bas-Canada, se trouvent les montagnes de Brôme, de Shefford et d'Yamaska, qui sont formées de grandes masses de roches d'épanchement. Ces roches se composent d'une variété de diorite à gros grains, ayant souvent l'aspect d'un granite, et contenant pour la plupart un feldspath blanc avec de l'augite et un peu de mica. Les montagnes de Monnoir, Belœil, Montarville, Montréal et Rigaud, à l'ouest du même axe, sont aussi formées de roches d'épanchement. Belœil, qui est la plus élevée, a une hauteur de quatre cents mètres; elles sont composées de diorite souvent à gros grains, et offrent une grande ressemblance à celle de Brôme et d'Yamaska. Ces diorites contiennent toutes de petits cristaux de sphène jaune d'ambre.

VIII

DES DÉPÔTS QUATERNAIRES ET ALLUVIAUX.

Nous avons déjà signalé en Canada l'existence des formations palæozoïques et de la base du terrain houiller ; mais, exception faite des dépôts post-tertiaires, les formations plus récentes y manquent entièrement. Le terrain superficiel du Canada est formé d'argile stratifiée avec des sables et des graviers, et recouvertes en quelques parties par un terrain de transport. Les couches stratifiées contiennent les restes de beaucoup d'espèces d'animaux marins identiques avec ceux qui habitent aujourd'hui le golfe du Saint-Laurent. Des concrétions calcaires dans une couche d'argile près de la cité d'Outaouais renferment en grande abondance le capelin (*Mallotus villosus*), associé quelquefois avec le *Cyclostomus lumpus*, et grand nombre de feuilles d'arbres exogènes. Les squelettes d'un cétacé et d'une espèce de *Phoca* ont été trouvés dans les argiles de Montréal, où de^s couches remplies de coquilles existent à une hauteur de cent-soixante mètres au-dessus du niveau actuel de la mer. On a même remarqué des argiles stratifiées, mais sans fossiles, à une élévation de trois cent cinquante mètres. Les os séparés de l'*Elephas primigenius* et d'une espèce de cerf ont été trouvés dans un gravier stratifié sur le bords du lac Ontario. Dans la vallée du Saint-Laurent, l'on distingue plusieurs terrasses qui marquent les différentes limites de la mer pendant le dépôt de ce terrain post-tertiaire.

Les argiles de ce terrain, qui forment la surface d'une grande partie du pays, sont souvent calcaires, et constituent un sol très-productif. Le terrain de transport, qui ne reconvre que des espaces restreints, est formé d'alluvion provenant toute du nord. Dans la partie orientale de la vallée du Saint-Laurent, ce terrain est composé presque exclusivement des débris du système laurentien ; mais, dans la partie sud-ouest du Canada, les ruines des formations palæozoïques sont mêlées avec celles des roches cristallines.

Le sol du sud-est du Canada est composé des débris des roches métamorphiques palæozoïques qui forment la chaîne de montagnes que nous avons déjà décrite comme une prolongation des Alléghanis. Dans les montagnes Laurentides, les terres sont très-fertiles près des calcaires et des feldspaths à base de chaux, et l'on remarque que les habitants se sont établis partout sur les affleurements de ces roches, tandis que les régions des gneiss et des quartzites restent encore incultes.

Les matériaux économiques des dépôts superficiels sont des argiles propres à la fabrication des briques et des vases de grès, qu'on exploite dans beaucoup de localités. Dans les environs de London, Toronto et Cobourg se trouvent des argiles donnant des briques blanches et jaunes, qui sont fort estimées. Des sables à moule et des tripolis sont aussi abondants dans différents endroits. Des dépôts de marne coquillière, très-importante comme engrais, se trouvent souvent en couches d'une grande étendue; entre autres localités, on peut citer Sheffield et Olden près de Kingston, les environs de la cité d'Outaouais, Stanstead et New-Carlisle.

Le peroxyde hydraté de fer, limonite, est très-répandu au Canada et forme des dépôts superficiels qui ont souvent une étendue considérable. Les forges de Saint-Maurice, près des Trois-Rivières, sont alimentées depuis un siècle par le limonite des environs, et un fourneau pour le traitement du même minerai a été dernièrement érigé à Champlain dans le même voisinage. Il est digne de remarque que bien que le minerai de Saint-Maurice contienne beaucoup de phosphate, il fournit de la fonte et du fer malléable, d'une excellente qualité. Dans le comté de Norfolk, sur les bords du lac Érié, il y a aussi des couches de limonite qui sont exploitées depuis longtemps, et il faut également signaler les dépôts considérables du même minerai à Vaudreuil et à Saint-Vallier.

Ces limonites, sur le nord du Saint-Laurent, sont souvent associées avec des ocres ferrugineuses dont les gisements les plus remarquables sont ceux de Pointe-du-Lac et de Sainte-Anne-de-Montmorency. Les ocres de Pointe-du-Lac sont exploitées, et donnent, par différents procédés, une variété de couleurs qui sont fort estimées. Le phosphate de fer, vivianite, sous forme pulvérulente, se trouve en quantité avec le limonite de Vaudreuil.

Des étendues considérables dans la partie est du Canada sont couvertes par des savanes qui fournissent des tourbes, mais ce combustible est jusqu'à présent presque inconnu au pays. Il se rencontre beaucoup de ces savanes sur le nord du fleuve, depuis Mille-Iles jusqu'à Champlain, une distance de près de quarante lieues, et sur le côté opposé du Saint-Laurent on les trouve par intervalle, depuis le comté de Beauharnois jusqu'à la Rivière-du-Loup, sur une étendue de plus de cent lieues. La savane de Saint-Hyacinthe couvre une superficie de près de deux lieues, et il y en a d'autres qui sont encore plus grandes. La tourbe a souvent quatre ou cinq mètres d'épaisseur, et elle est d'une qualité supérieure. La tourbière de Longueuil, dans les environs de Montréal, est exploitée depuis un an, et fournit un combustible qui deviendra plus tard très-important pour un pays où la houille manque et le bois est déjà devenu cher.

IX

DES EAUX MINÉRALES.

Les sources minérales du Canada sortent toutes des roches palæozoïques non métamorphisées, et offrent, par leur nombre et la variété de leur composition, un sujet d'études très-intéressantes. Les rapports annuels publiés par la commission géologique donnent les analyses par M. T. Sterry-Hunt, des eaux de cinquante-neuf sources, dont cinquante-quatre sont plus ou moins salines, et peuvent être divisées en deux classes : celle des eaux neutres, qui contiennent, outre les sels de soude, des chlorures calciques et magnésiques, et celle des eaux alcalines qui contiennent du carbonate de soude. Les eaux de ces deux classes offrent presque toujours des bromures et des iodures en petites quantités, ainsi que des bicarbonates calciques et magnésiques qui sont souvent très-abondants. Dans les sources qui ne contiennent pas de sulfates, on rencontre toujours des sels de baryte et de strontiane, et dans toutes, des petites portions des oxydes de fer et de manganèse.

Dans quelques-unes des salines neutres, les quantités de chlorures calciques et magnésiques sont si considérables que les eaux sont fort amères ; mais d'autres, qui en contiennent moins, sont très agréables au goût et beaucoup fréquentées par des invalides. Dans le rapport de la commission géologique pour 1853, on a fourni une liste de vingt sources de cette classe, donnant depuis quatre à trente-six grammes de matières solides par litre. Parmi ces sources, les mieux connues sont celles de Saint-Léon, Caxton, Plantagenet, Lanoraie et Point-du-Jour ; mais d'autres également bonnes se trouvent à Nicolet, Sainte-Geneviève et ailleurs. Les quantités de bromures et d'iodures, et des sels de baryte et de strontiane que contiennent plusieurs de ces sources, leur donnent des propriétés médicinales qui les rendent très-précieuses.

Dans le rapport déjà cité, se trouve une liste de dix-huit sources alcalines, dont douze fournissent de deux à douze grammes de matières solides par litre ; parmi ces douze, il y en a neuf qui contiennent des carbonates de baryte et de strontiane, ces deux bases étant presque toujours associées. Dans les plus salines de ces eaux, la proportion de carbonate de soude est relativement petite, égalant de un à douze centièmes du poids total des sels à base de soude, tandis que dans les eaux plus faibles, elle monte jusqu'à cinquante et même quatre-vingts centièmes. La plupart de ces

eaux contiennent de petites quantités variables de borate de soude, qui est comprise avec le carbonate de la même base, dans les chiffres que nous venons de donner.

Les mieux connues de ces sources sont celles de Varennes et de Calédonia, qui sont faiblement alcalines et très-agréables au goût. Une source à Chambly donne deux millièmes de matières solides, dont la moitié est du carbonate de soude, et une autre à Nicolet contient, dans un litre, 1^{er}, 135 de carbonate alcalin, et seulement 0^{sr}. 423 de chlorures. La proportion de potasse dans ces sels mixtes ne s'élève que rarement au-dessus de deux ou trois centièmes; mais les alcalis d'une source de Saint-Ours, dosés à l'état de chlorure, donnent vingt-cinq centièmes de chlorure potassique. Les eaux de cette source contiennent 0^{sr}, 53 de matières solides par litre, principalement des carbonates alcalins. Toutes les eaux de cette classe tiennent en solution de la silice, souvent en assez grande quantité, et déposent par ébullition des silicates de calcium et de magnésie, mêlés avec des carbonates de ces bases. La silice, sous une forme soluble, se trouve toujours même dans les eaux salines neutres.

A quelques exceptions près, les sources de ces deux classes sortent des couches appartenant à l'étage silurien inférieur; les eaux des calcaires qui en forment la base sont généralement neutres, tandis que les sources qui traversent les schistes qui recouvrent ces calcaires, sont souvent alcalines.

Parmi les sources du terrain silurien supérieur, il y a quelques salines neutres, et celles des eaux acides dont nous avons déjà parlé à l'égard des gypses du Haut-Canada. Les analyses de quatre de ces sources ont donné de 2 grammes à 4^{sr}, 3 d'acide sulfurique libre, et de 0^{sr}, 60 à 1^{er}, 87 de sulfates de fer, alumine, chaux, magnésie, et d'alcalis, par litre. De ces eaux acides, celle de Tuscarora est la plus connue, et a une grande renommée parmi les habitants du lieu dans le traitement de plusieurs maladies: toutes ces sources contiennent un peu d'hydrogène sulfuré. Plusieurs des sources du terrain silurien sont légèrement sulfureuses; mais la source de Charlotteville, qui se trouve sur l'affleurement des roches devoniennes, contient 2^{sr}, 50 de chlorures et sulfates, et 110 cent. cubes d'hydrogène sulfuré par litre.

Les sources acides dont on vient de parler, ainsi qu'un grand nombre de salines, déchargent du gaz hydrogène carburé, et souvent en quantités considérables. Aucune des sources du Canada, jusqu'à présent observée, ne paraît mériter le titre de thermale.

X.

DU GRAND BASSIN DU NORD.

Ce grand bassin, dont les Laurentides forment la limite méridionale, est très-peu connu. Parmi les roches laurentiennes aux lacs Nipissing, Saint-Jean et des Allumettes, on rencontre des étendues plus ou moins considérables du terrain silurien inférieur, qui doivent être regardées comme des portions détachées du bassin du sud. La dernière de ces localités se trouve sur l'Outaouais, à la décharge du Mattawa; et à vingt lieues au nord de ce point, après avoir traversé le grand axe laurentien, nous arrivons à la vallée du lac Temiscaming, qui appartient au bassin du nord. Ici M. Logan a trouvé une série de schistes chloritiques ayant quelquefois le caractère de conglomérats; les couches sont presque horizontales et ont une puissance totale de plus de trois cents mètres. A ces schistes, succèdent cent cinquante mètres de grès massifs de couleur blanc verdâtre, qui sont recouverts par une formation calcaire ayant une épaisseur de cent mètres. De fortes couches de calcaires jaunâtres et grisâtres, sont ici intercalées avec des schistes calcaires, le tout rempli de fossiles caractéristiques de l'étage silurien supérieur.

Des schistes chloritiques correspondent probablement à l'étage huronien; mais il est difficile de fixer l'âge des grès, qui n'offrent pas de fossiles. Dans toutes les collections rapportées de cette région du nord, on n'a pas rencontré jusqu'à présent de fossiles plus anciens que ceux des calcaires du lac Temiscaming; et les nombreux fossiles trouvés dans le terrain de transport sur les bords du lac Supérieur, viennent aussi à l'appui de ce fait important, que l'étage silurien inférieur manque entièrement dans le vaste bassin qui existe au nord des Laurentides: d'où M. Logan tire la conclusion que ces montagnes, depuis la côte du Labrador à la mer Arctique, ormaient la limite d'une ancienne mer silurienne.

C A T A L O G U E

DES

M I N E R A U X E C O N O M I Q U E S
DU CANADA.

MÉTAUX ET LEURS MINÉRAIS.

- Fer oxydulé.* Marmora, quatre gisements. Madoc, quatre gisements. South-Snerbrooke, Bedford, Hull, trois gisements. Portage du Fort.
- Fer oligiste.* Mine de Wallace (lac Huron), Macnab, Saint-Arnaud, Sutton, trois gisements. Brome, trois gisements. Bolon.
- Fer limoneux.* Middletown, Charlotteville, Wallsingham, Gwillimsbury-Ouest, Fitzroy, Eardley, March, Hull, Templeton, Vaudreuil, Saint-Maurice, Champlain, Batiscan, Sainte-Anne, Portneuf, Nicolet, Stanbridge, Simpson, Ireland, Lauzon, Saint-Vallier.
- Fer titané.* Saint-Urbain (baie Saint-Paul), Vaudreuil (Beauce).
- Zinc sulfuré.* Mine de Prince et Maimanse (lac Supérieur).
- Plomb sulfuré.* Fitzroy, Lansdowne, Ramsay, Bedford, Bastard, la Petite Nation, Anse des Sauvages et Anse du Petit Gaspé, Maimanse.
- Cuivre.* Iles Saint-Ignace et Michipicoten (lac Supérieur), Saint-Henri, *cuivre natif.* Mine de Prince (lac Supérieur), *cuivre sulfuré.* Mica-Bay et Maimance (lac Supérieur), *cuivre pyriteux, panaché et sulfuré.* Mine de Bruce (lac Huron), *cuivre pyriteux, panaché et sulfuré.* Rivière Racine, lac Echo et mine de Wallace (lac Huron), *cuivre pyriteux.* Inverness et Leeds, *cuivre panaché.* Upton, *pyrite cuivreuse argentifère.* Ascot, *pyrite de cuivre contenant de l'or et de l'argent.*
- Nickel.* Michipicoten (lac Supérieur), *nickel arsénié avec un silicate hydraté de nickel.* Mine de Wallace (lac Huron), *nickel sulfarsénié.* Daillebout (Berthier), *pyrite nickellifère.* Ham et Bolton, en petites quantités, associé avec du fer chromé; le nickel, dans toutes ces localités, est accompagné de cobalt.

Argent. Iles de Saint-Ignace et Michipicoton (lac Supérieur), *argent natif* avec cuivre natif. Mine de Prince (lac Supérieur), *argent natif et argent sulfuré.*

Or. Seigneurie de Vaudreuil sur les rivières Guillaume, Lessard, Bras, Touffe des Pins et du Lac. Seigneurie d'Aubert de Lisle. Rivière à la Famine et Rivière du Loup, Aubert-Gallion, ruisseau de Pozer, ainsi que la rivière Metgemet. Toutes ces localités dans le comté de Beauce offrent de l'or natif dans les sables d'alluvion. Cette région aurifère a une étendue de plus de mille lieues, et l'or a été trouvé à Melbourne, Dudswell, Sherbrooke et plusieurs autres localités dans les vallées du Saint-François et de la Chaudière.

L'or natif se trouve aussi en petite quantité à Leeds dans une veine avec du fer oligiste, et à Vaudreuil (Beauce) avec de la blonde et de la pyrite. Ces sulfures sont tous deux aurifères, et la pyrite cuivreuse d'Ascot contient une petite portion d'or. L'argent natif de la mine de Prince en donne aussi des traces.

MINÉRAUX NON MÉTALLIQUES.

Urane. L'oxyde jaune d'urane se trouve en petite quantité avec le fer oxydulé de Madoc.

Chrome. Bolton et Ham sont des localités de fer chromé.

Cobalt. A la mine de Prince (lac Supérieur), *cobalt arséniaté*; et associé avec du nickel dans les localités indiquées plus haut.

Manganèse. Bolton, Stanstead, Tring, Aubert-Gallion, Sainte-Marie (Beauce), Sainte-Anne, *peroxyde limoneux.*

Pyrite de fer. Clarendon, Terrebonne, Lanoraie, Garthsbys.

Graphite. Grenville, Fitzroy.

Dolomie. Lac Mazinaw, North-Sherbrooke, Drummond, Saint-André, Dunham, Sutton, Brome, Ely, Durham, Melbourne, Kingsley, Shipton, Chester, Halifax, Inverness, Leeds, Saint-Giles, Sainte-Marie, Saint-Joseph.

Carbonate de magnésie. Sutton, Bolton.

Baryte sulfurée. Bathurst, Macnab, Lansdowne, et plusieurs localités sur le lac Supérieur.

bury, Cornwall, île Bizard, île de Beauharnais, Caughnawaga, Montréal, île Jésus, Terrebonne, Philipsburg, Saint-Dominique, Grondines, Deschambault, Beauport, Baie Saint-Paul, Malbaie, Upton, Acton, Wickham, Magoons-Point, Stanstead, Hatley, Dudswell, lac Temiscouata, Gaspé, Port-Daniel, Richmond, île d'Anticosti.

Calcaire hydraulique. Pointe Douglas (lac Huron), Paris, Cayuga, Thorold, Kingston, Loughboro, Hull, Québec.

Ardoises. Kingsey, Halifax, Lampton, Melbourn, Westbury, Rivière du Loup.

Pavés. Toronto, Etobicoke, Rivière Crédit, York, lac Temiscaming, Bagot, Horton, Clarendon, Sutton, Pottou, Stanstead, Inverness, Port-Daniel.

Argiles. Des argiles propres à la fabrication des briques rouges, des tuiles et de la poterie commune se trouvent presque partout dans les vallées du Saint-Laurent, du Richelieu et de l'Outaouais. Des argiles pour des briques blanches se trouvent dans les environs de London, Toronto, Cobourg et Peterboro.

Terre à moules. Augusta près Prescott, Montréal, l'Acadie, Stanstead.

Terre à foulon. Nassagaweya.

Marbres.—Blanc. Lac Mazinaw et Philipsburg.

Noir. Cornwall, Philipsburg.

Rouge. Saint-Lin.

Brun. Pakenham.

Jaune et noir. Plusieurs variétés à Dudswell.

Gris et bigarré. Macnab, Philipsburg, Saint-Dominique, Montréal.

Vert de Mer. Des serpentines offrant souvent des belles variétés de marbre, se trouvent à Grenville, et sur une longueur de près de cinquante lieues dans les cantons de l'Est. Entre autres localités, nous signalons Stukely, Brompton, Oxford et Vaudreuil (Beauce).

Un conglomérat siliceux qui sert à faire des meules, se trouve à Vaudreuil, aux Cascades, Ham et Port-Daniel. Nous indiquons aussi les granites de Stanstead, Barnston, Barford, Hereford, Ditton, Marston, Strafford, Weedon et Vaudreuil (Beauce). Les meules du granite de Vaudreuil sont très-estimées. Les pseudo-granites et diorites des montagnes de Sainte-Thérèse, Rouville, Rougemont, Shefford, Yamaska et Brôme, sont aussi quelquefois employés pour confectionner des meules.

Meules à aiguiser. On emploie pour faire des meules à aiguiser un grès connu sous le nom de *gray-band*, qui appartient à la base du silurien supérieur du Haut-Canada, et se trouve dans un grand nombre de localités sur l'affleurement de cette formation. Le grès de Potsdam et un grès de la baie de Gaspé sont aussi employés pour le même objet.

Pierres à aiguiser. Madoc, Marmora, lac Mazinaw, Fitzroy, Potton, Stanstead, Hatley, Bolton, Shipton, Marston.

Tripoli, Laval Lanoraie.

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION.

Granites. Des grandes masses intrusives d'un très-beau granite se trouvent dans plusieurs des cantons de l'Est. Entre autres localités, nous signalons Stanstead, Barnston, Barford, Hereford, Marston, les montagnes de Mégantic, Weedon, Winslow, Stafford et Lambton. Les diorites des montagnes de Sainte-Thérèse, Rouville, Rougemont, Yamaska, Shefford et Brôme, donnent aussi une bonne pierre de construction.

Grès. Une belle variété de grès blanc jaunâtre se trouve à Niagara, Queenstown, Barton, Hamilton, Flamboro'-West, Nelson, Nassagaweya, Esquesing, Nottawasaga et Cayuga. D'autres localités sont à Rigaud, Vaudreuil, Ile Perrot, Saint-Eustache, Terrebonne, Beauharnais, Saint-Maurice, Lac des Allumettes et Fitzroy.

Grès calcaire. Brockville, cité d'Outaouais et grand nombre de localités sur la rivière Outaouais, Saint-Nicolas (Lauzon), Cap Rouge, Malbaie.

Calcaire. Malden, îles Manitoulines, île Saint-Joseph, cap Hurd, cap Cabot, Sydenham, Euphrasia, Nottawasaga, Mono, Esquesing, Nelson, Ancaster, Thorold, Matchedash-bay, Orilia, Rama, Mara, Marmora, Madoc, Belleville, Kingston, Macnab, Outaouais, Plantagenet, Hawkes-

COMBUSTIBLES, ETC.

Tourbe. Humberstone, Wainsfleet, Westmeath, Beckwith, Goulburn, Gloucester, Cumberland, Clarence, Plantagenet, Alfred, Caledonia, l'Original, Osnabruck, Tinch, Winchester, Roxburg, Longueuil, Saint-Hyacinthe, Monnoir, la seigneurie de la Rivière-du-Loup, Rivière-Ouelle, Matane et Macnider.

Pétrole. Mosa et plusieurs localités sur la rivière Tranche; Rivière Saint-Jean et Ruisseau Argenté (Gaspé).

Asphalle. Enniskillen.

TABLE DES MATIERES

DE CE VOLUME.

	PAGES.
PRESENTATION DU RAPPORT.....	5
RAPPORT SOMMAIRE	
<i>Des travaux du comité, comprenant :</i>	
Historique des procédés.....	7
Rapport préparatoire du comité.....	7
Règlements du comité exécutif de Québec.....	9
Institution des sous-comités.....	13
Comité centraux de Montréal et Toronto.....	14
Concours offert.....	14
Rapport du jury des essais littéraires.....	15
Décision du gouverneur.....	16
Expédition des articles sur Londres pour l'exposition de 1851... ..	17
Bulletin d'expédition des articles en 1855.....	24
Nomination des commissaires du Canada.....	43
Bilan du comité.....	44
Classification des substances minérales.....	46
Classification des bois.....	48
Classification des légumes et fruits.....	50
RAPPORT DE M. J. C. TACHÉ, COMMISSAIRE DU CANADA.	
Fonctions des commissaires à Paris.....	55
Partage du travail.....	55
Publicité donnée en Europe.....	56
Etudes faites à Paris en vue, du Canada.....	58
Récompenses obtenues.....	59
Charrue à vapeur de Romain.....	59
Dépenses des commissaires.....	61
Insinuations d'une partie de la presse américaine.....	62

ESQUISSE SUR LE CANADA.

	PAGE.
Explication de la carte géographique.....	67
Envoi	69
I. PRELIMINAIRES	71
Importance du Canada.—Bornes, étendue et position du pays.—Portion habitée.—Eaux navigables.—Marées dans le fleuve Saint-Laurent.—Richesses naturelles.—Progrès depuis 1740.—Division et but de ce livre.	
II. GEOGRAPHIE	75
Division du Bas et du Haut Canada ou Canada français et Canada anglais.—Différence, qui distinguent les deux sections.—Divisions territoriales.— <i>Description géographique du pays</i> ;—le golfe et ses îles;—le Labrador;—Côtes du Nord;—Gaspé;—districts et comtés;—le Saguenay;—le lac Saint-Jean;—la côte du Sud;—Québec;—Trois-Rivières;—le Saint-Maurice;—le Saint-François;—le Richelieu;—Montréal;—l'Outaouais;—Bytown ou cité d'Outaouais;—rapides;—Brockville;—les milles îles;—l'Ontario;—Kingston;—la Rivière Trent;—Toronto;—lac Simcoe;—Hamilton;—le Niagara;—l'Erié;—rivière Détroit;—lac Sainte-Clair;—la Tranche;—le lac Huron;—Postes de pêche et mines sur le lac Supérieur.	
III. PRECIS HISTORIQUE	85
Découverte du Canada par Jacques Cartier.—De Roberval.—Champlain fonde Québec.—Prise de Québec par les Anglais.—Canada repris par la France.—Montréal fondé.—Colbert forme le projet de coloniser la Nouvelle-France.—Constitution civile de la colonie.—Administration ecclésiastique.—Education.—Guerre entre les colonies.—Héroïsme des colons.—Siège de Québec.—De Frontenac, d'Iberville.—Position de la Nouvelle-France en 1721.—Québec en 1755.—Succès et revers.—Défaite de Montcalm.—Victoire de De Lévis.—Capitulation et traité de cession de 1761.—Luttes entre les colons français et les émigrés anglais.—Constitution civile de 1774.—Guerre de l'indépendance américaine.—Constitution de 1791.—Guerre de 1812.—Prise d'armes en 1837.—Constitution actuelle.	
IV. CLIMAT ET GEOLOGIE	89
Surface de la contrée.—Forme et caractère des montagnes.—Limites de la vallée du Saint-Laurent.—Chaînes des Laurentides et des Apalaches ou Alléganies.—Configuration du pays.—Cours des rivières.—Niveau de la vallée du Saint-Laurent.—Rive nord et rive sud.—Caractères géologiques principaux.—Climat du pays.—Température comparée.—Hivers du Canada.—Météorologie.	

	PAGE.
V. PRODUCTIONS	89
<p><i>Productions du règne minéral et lieux principaux de gisements</i>; pierres à bâtir, matières combustibles, matières diverses, couleurs minérales, pierres précieuses, pierres vitifiables, substances minérales fertilisantes, métaux précieux et autres.—<i>Production du règne végétal</i>; bois de construction et autres, plantes et fruits.—<i>Productions du règne animal</i>; animaux terrestres, oiseaux, poissons, et cétacés.—<i>Industrie du pays</i>; 1o. extraction de la matière brute; 2o. conversion de la matière première en articles de consommation.</p>	
VI. COMMUNICATIONS.....	101
<p>Chemins ordinaires.—Voies de transmission par malle-poste et télégraphie.—Navigation du Saint-Laurent, obstacles naturels vaincus.—Le Saint-Laurent;—canaux Lachine, Beauharnais, Cornwall, Welland.—La meilleure route vers les régions de l'Ouest.—Les rivières Saguenay, Richelieu et Outaouais, avec les canaux de Chambly, Granville et des Rideaux.—Glissoires pour les trains de bois.—Canaux de Burlington et de Desjardins.—Grande-Rivière, rivière Tranche et autres.—Chemins de fer.—Route du Saint-Laurent comparée aux voies américaines.</p>	
VII. INSTITUTIONS.....	111
<p><i>Constitution du Canada</i>;—pouvoir exécutif, pouvoir législatif, adoption des lois, travaux des chambres, principe électif, composition du conseil exécutif, réunions, vacances, prorogations et dissolutions des chambres.—<i>Organisation judiciaire</i>; dans le Canada-est ou Canada français, dans le Canada-ouest.—<i>Education</i>; ministère public de l'éducation, fonds des écoles, contrôle des deniers, universités, collèges.—<i>Clergé</i>.—<i>Organisation municipale</i>; chemins.—Renvoi au chapitre suivant sur divers sujets.</p>	
VIII. STATISTIQUES.....	119
<p>NOTE.—§ 1. <i>Dénombrement personnel</i>; par origines; par religions; par sections de province; population des principales villes; remarques; tableau comparatif; nombre des aliénés; statistique du pénitencier provincial; recensement par genres d'occupation.—§ 2. Recensement agricole; superficie des terres possédées et cultivées; répartition de la propriété foncière; division des champs; produit de la terre en quantités annuelles; nombre des troupeaux; valeur collective de certains produits; prix du marché des articles de production agricole en 1851; comparaison avec les Etats-Unis.—§ 3. Statistique sur l'éducation; Universités; collèges; écoles; nombre d'élèves; clergé.—§ 4. Travaux publics; phares; quais; canaux; glissoires; chemins et ponts; coût de ces</p>	

PAGE.

travaux; rapport de ces travaux; remorqueurs; chemins de fer.
 —§ 5. Finances du pays; revenu et ces sources; état comparatif;
 bilan provincial.—§ 6. Commerce; mouvements des ports;
 valeurs importées et exportées; articles principaux d'importation
 et d'exportation; construction des navires; banques; compagnies
 d'assurances.—§ 7. Renseignements divers; taxes locales; taux
 de la poste; cours de la monnaie; prix des habitations; prix des
 passages d'Europe à Québec.

CONCLUSION:—Émigration, application de capitaux 147

CATALOGUE RAISONNÉ.

	Aperçu général de l'exposition du Canada.....	153
Premier groupe....	{ Première classe, produits minéraux, prix, remarques.....	157
	{ Deuxième classe, produits forestiers.....	164
	{ Troisième classe, produits agricoles.....	172
Deuxième groupe....	{ Quatrième classe, mécanique appliquée.....	177
	{ Cinquième classe, mécanique de transport.....	177
	{ Sixième classe, mécanique spéciale.....	178
	{ Septième classe, mécanique pour tissus.....	179
Troisième groupe....	{ Huitième classe, matériel de l'enseignement.....	180
	{ Neuvième do, emploi économique des agents impondérables.	180
	{ Dixième classe, arts chimiques, des peaux, etc.....	183
	{ Onzième classe, conservation des aliments.....	187
Quatrième groupe ..	{ Douzième classe, arts relatifs à la santé.....	190
	{ Treizième classe, marine et art militaire.....	192
	{ Quatorzième classe, constructions civiles.....	193
Cinquième groupe....	{ Quinzième classe, industries des aciers.....	195
	{ Seizième classe, ouvrages en métaux.....	195
	{ Dix-septième classe, orfèvrerie, bijouterie, bronzes.....	196
	{ Dix-huitième classe, verrerie et céramique.....	196
Sixième groupe....	{ * Vingtième classe, industrie des laines.....	198
	{ ** Vingt-deuxième classe, industrie des lins et chanvres....	199
	{ Vingt-troisième classe, bonetterie, passementerie, broderie..	199

* La classe dix-neuvième concernait l'industrie des cotons, dans laquelle nous n'avons rien exposé.

** La classe vingt-unième concernait l'industrie des soies.

	PAGE.	
Septième groupe...	{ Vingt-quatrième classe, ameublement et décoration.....	201
	{ Vingt-cinquième classe, habillement, mode.....	203
	{ Vingt-sixième classe, imprimerie, reliure, etc., etc.....	206
	{ Vingt-septième classe, instruments de musique.....	207
Huitième groupe...	{ Vingt-huitième classe, peinture, gravure	208
	Remarque sur nos artistes.....	209
	Conclusion.....	210

ÉTUDES SUR L'EXPOSITION.

NOTE.....	213
-----------	-----

PREMIÈRE SÉRIE.

<i>Exposition des beaux-arts</i>	215
Nombre des exposants.....	216
Chiffre total des œuvres exposées.....	216
Nombre des récompenses décernées.....	217
Abstentions parmi les artistes.....	217
Caractères distinctifs des différentes écoles.....	219
<i>Ecole française, peinture</i>	219
Sculpture.....	223
Autres genres.....	223
<i>Ecole allemande, peinture</i>	224
Sculpture.....	225
<i>Ecole belge, peinture</i>	225
Sculpture.....	226
<i>Ecole anglaise, peinture</i>	226
Autres genres.....	227
<i>Autres écoles</i>	227

SECONDE SÉRIE.

Visite à l'exposition industrielle.....	229
Importance de l'exposition de 1855.....	229
Tableau du nombre des exposants pour chaque pays en 1851-55.....	230
Récompenses de premier ordre en 1851.....	231
Récompenses de premier ordre en 1855.....	232
Nombre des visiteurs en 1851 et 1855.....	232

* Nous n'avions rien dans les deux dernières classes de sculpture et architecture.

	PAGE.
<i>Le centre de la nef, nomenclature des objets</i>	233
<i>Portions latérales de la nef</i>	237
Exposition de la saxe-royale de Prusse, d'Autriche.....	237
Exposition de la Belgique, les Etats-Unis, la France.....	238
Exposition de l'Angleterre, de la France.....	239
Exposition de la France.....	240
<i>Pourtour de la nef, exposition de la Saxe-Royale, du grand duché de</i> <i>Bade, de Prusse</i>	243
Exposition de l'Autriche.....	245
Exposition belge.....	247
Exposition des Etats-Unis et de France.....	248
Exposition anglaise.....	249
Exposition de la France.....	250
<i>Sous les galleries, première allée, exposition de France</i>	259
Exposition des états allemands, de Prusse et d'Autriche.....	259
Exposition de France et Etats-Unis.....	260
Exposition du Royaume-Uni.....	260
Exposition de France.....	261
<i>Sous les galleries, près du mur, exposition de France</i>	263
Exposition des états allemands.....	264
Exposition de Prusse.....	265
Exposition d'Autriche.....	266
Exposition de, Belgique.....	267
Exposition des Etats-Unis.....	267
Exposition du Royaume-Uni.....	267
Exposition de France.....	269
<i>Galleries supérieures, exposition de France</i>	271
Exposition du Royaume-Uni.....	272
Exposition des Indes Orientales.....	273
Exposition de l'Australie.....	275
Exposition de l'Egypte, de Tunis, de la Turquie, de la Chine et de la Grèce.....	275
Exposition de la Toscane et de la Sardaigne.....	276
Exposition de la France.....	277
Exposition du Portugal, de l'Espagne et de la Suisse.....	278
Exposition de la Hollande, du Danemark et du Zolverein.....	279
Exposition de la Prusse, de l'Autriche et de la Belgique.....	280
Exposition des états de l'Amérique espagnole.....	281
<i>De panorama, meublerie française</i>	281
Tapisseries françaises.....	282
Joyaux de la couronne.....	282

	PAGE.
Orfèvrerie française.....	282
Porcelaines de Sèvres.....	282
Horlogerie française.....	283
Pièces d'histoire naturelle.....	283
Exposition agricole de France.....	283
Galerie économique.....	284
<i>Annexe du bord de l'eau, exposition des colonies anglaises.....</i>	<i>284</i>
Expositions diverses.....	285
Exposition des colonies françaises.....	286
Exposition de France et des colonies.....	287
Exposition anglaise.....	287
Salon canadien.....	288
Exposition des Etats-Unis et de France.....	290
Exposition de Toscane, Etats Pontificaux, Portugal, Sardaigne et Turquie.....	291
Exposition de Grèce, Suisse, Hollande, Danemark, Suède et Norvège.....	292
Exposition des états allemands, Prusse, Autriche et Belgique....	293
Exposition de France et colonies françaises.....	294
Exposition des machines en mouvement des divers pays.....	295

TROISIÈME SÉRIE.

ÉTUDES PAR CLASSES.

<i>Section canadienne comparée.....</i>	<i>299</i>
<i>Premier groupe, produits naturels.....</i>	<i>309</i>
<i>Deuxième groupe, mécanique.....</i>	<i>317</i>
<i>Troisième groupe, agents physiques et chimiques.....</i>	<i>326</i>
<i>Quatrième groupe, industries se rattachant aux sciences.....</i>	<i>335</i>
<i>Cinquième groupe, manufactures des produits minéraux.....</i>	<i>346</i>
<i>Sixième groupe, manufactures des tissus.....</i>	<i>351</i>
<i>Septième groupe, ameublement, décoration, modes, dessin industriel.....</i>	<i>356</i>
<i>Trente-unième classe, additionnelle, produits à bon marché.....</i>	<i>363</i>

QUATRIÈME SÉRIE.

CONCOURS DES ANIMAUX REPRODUCTEURS.

Déductions générales.....	365
PREMIÈRE CLASSE; Race bovine.....	367
<i>Première section, animaux de races étrangères à la France.....</i>	<i>367</i>
<i>Seconde section, races françaises.....</i>	<i>368</i>

	PAGE.
DEUXIEME CLASSE; Race ovine.....	369
<i>Première section, animaux étrangers.....</i>	369
<i>Seconde section, animaux français.....</i>	370
TROISIEME CLASSE; Race porcine.....	370
<i>Première section, races étrangères.....</i>	370
<i>Seconde section, races françaises.....</i>	371
QUATRIEME CLASSE; Chèvres, lapins, etc.....	371
CINQUIEME CLASSE; Oiseaux de basse-cour.....	371

RÉSUMÉ

DES RÉCOMPENSES DÉCERNÉES.

NOTE.....	373
<i>Première classe; Mines et métallurgie.....</i>	374
<i>Deuxième classe; Art forestier.....</i>	375
<i>Troisième classe; Agriculture.....</i>	377
<i>Quatrième classe; Mécanique générale.....</i>	378
<i>Cinquième classe; Mécanique spéciale.....</i>	379
<i>Sixième classe; Mécanique spéciale.....</i>	380
<i>Septième classe; Mécanismes pour tissus.....</i>	382
<i>Huitième classe; Arts de précision.....</i>	383
<i>Neuvième classe; Emploi des agents impondérables.....</i>	384
<i>Dixième classe; Arts chimiques, teintures et impressions, etc., etc.....</i>	385
<i>Onzième classe; Conservation des aliments.....</i>	386
<i>Douzième classe; Hygiène et médecine.....</i>	387
<i>Treizième classe; Marine et art militaire.....</i>	388
<i>Quatorzième classe; Constructions civiles.....</i>	389
<i>Quinzième classe; Industrie des aciers.....</i>	391
<i>Seizième classe; Fabrication des métaux.....</i>	392
<i>Dix-septième classe; Orfèvrerie, bronzes, etc.....</i>	393
<i>Dix-huitième classe; verrerie et céramique.....</i>	394
<i>Dix-neuvième classe; Industrie des cotons.....</i>	395
<i>Vingtième classe; Industrie des laines.....</i>	996
<i>Vingt-unième classe; Industrie des soies.....</i>	397
<i>Vingt-deuxième classe; Industrie des lins et chanvres.....</i>	398
<i>Vingt-troisième classe; Bonetterie, passementerie, tapisserie, broderie, etc.....</i>	398
<i>Vingt-quatrième classe; ameublement et décoration.....</i>	400
<i>Vingt-cinquième classe; vêtements.....</i>	401
<i>Vingt-sixième classe; dessin et plastique industriels, imprimerie.....</i>	403
<i>Vingt-septième classe; instruments de musique.....</i>	404

	Page
RECOMPENSES HORS CLASSE	405
<i>Trente-unième classe, (exceptionnelle)</i> ; articles à bon marché	408
RECAPITULATION; total pour chaque pays.	407

RAPPORT DE SIR WILLIAM E. LOGAN,

COMMISSAIRE DU CANADA.

Envoi des médailles à l'honorable secrétaire provincial.	409
Envoi de la liste des articles de l'exposition, indiquant la manière dont il en a été disposé	410
LISTE DES NOMS DES EXPOSANTS CANADIENS RECOMPENSES.	411
ETAT MONTRANT LA MANIÈRE DONT IL A ÉTÉ DISPOSÉ DES ARTICLES DE L'EXPOSITION CANADIENNE.	415
Etat des sommes reçues par la vente d'articles de l'exposition.	422

ESQUISSE GÉOLOGIQUE DU CANADA.

INTRODUCTION	429
I. Des Laurentides	433
II. Du système Laurentien	435
III. Du système Cambrien ou Huronien.	441
IV. Des terrains Paléozoïques.	443
V. Du bassin Occidental.	445
VI. Du bassin Oriental.	449
VII. Des roches métamorphiques.	451
VIII. Des dépôts quaternaires et alluviaux.	457
IX. Des eaux minérales.	459
X. Du grand bassin du Nord.	461
Catalogue des minéraux économiques du Canada.	463



NOTICE.

ERREURS :—Page 56, seconde ligne, au lieu de : *en conformité avec les instructions*, lisez : *en conformité des instructions*.

Page 60, 20e ligne, au lieu de : *l'application*, lisez : *la demande*.

Même page, 30e ligne, au lieu de : *argents*, lisez : *deniers*.

Page 91, 18e ligne, au lieu de : *grands fois*, lisez : *grands froids*.

A la page 231, on voit qu'il fut accordé à Londres, en 1851, 168 *médailles du conseil* : le résumé du rapport de l'exposition de Londres compte 170 *médailles du conseil* ; mais dans les détails tels que donnés on n'a trouvé que le nombre premier. Au reste, ces divergences qui ne portent que sur les gros chiffres, se rencontrent dans presque tous les documents de ces différentes expositions et sont sans conséquences au point de vue du résultat général.

Il s'est glissé un certain nombre de fautes typographiques dont le lecteur s'apercevra de suite, et qu'il est impossible d'éviter dans un livre publié à la hâte, et dans les circonstances qu'on a mentionnées plus loin.

NOTE.

Le projet du trophée, dont le dessin se trouve en tête de ce volume, a été dessiné par M. Kauser, élève de l'école des beaux-arts de Paris, et l'architecte du département canadien de l'exposition : l'exécution en fut confiée à M. Larivière, menuisier, de Paris.